REVUE SUISSE

DE

NUMISMATIQUE

PUBLIÉE PAR LE COMITÉ DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

SOUS LA DIRECTION DE

EUG. DEMOLE

(Schweizerische Numismatische Rundschau)

TOME XV 3.

GENÈVE
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, RUE DU COMMERCE, 5
1909

LIBRARY
JUN 9 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

CJ
1
A27
Bd. 16-17

MÉLANGES

Les médailles des jubilés et fêtes de Genève en juillet 1909.

Le 350e anniversaire de la fondation du Collège et de l'Académie de Genève (5 juin 1909)[1], la pose de la première pierre du monument international de la Réformation (6 juillet 1909), enfin le 400e anniversaire de la naissance de Calvin (10 juillet 1909), ont été pour Genève l'occasion de fêtes émouvantes, bien que fort simples, rappelant par ce double caractère que le plus chétif des États d'Europe s'était fait au XVIe siècle la forteresse d'un dogme qui plus tard devait conquérir le monde : le droit au self-government!

Il faut reconnaître que la numismatique de ces fêtes a été réduite à peu de chose, comme si le souvenir des événements se trouvait par lui-même assez éloquent pour se passer de monument. Voici les quelques médailles qui ont vu le jour à cette occasion.

1. — Médaille officielle pour rappeler la fondation du Collège.

Dans le champ, en six lignes, LE 5 JUILLET 1909 | LES GENEVOIS ONT CÉLÉBRÉ | LE 350E ANNIVERSAIRE | DE LA FONDATION | DU COLLÈGE | ★[2] Au dessus de l'inscription, écu de Genève, surmonté d'un soleil portant en cœur IHS et accompagné d'une banderole sur laquelle se trouve inscrit POST TENEBRAS LUX

[1] Et non 5 juillet (*Revue*, 1909, p. 335). La célébration de cette fête a été retardée d'un mois pour la rapprocher de celles qui l'ont suivie.

[2] La commission nommée pour s'occuper de cette médaille avait proposé la légende suivante : LE 5 JUILLET 1909 LES GENEVOIS ONT CÉLÉBRÉ LE 350e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU COLLÈGE PAR CALVIN Le Conseil d'État n'admit pas cette inscription et lui substitua la suivante : LE 5 JUILLET 1909 A ÉTÉ CÉLÉBRÉ LE 350e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU COLLÈGE DE GENÈVE Par lettre du 8 mai 1909, le président de la Société suisse de numismatique fit observer au Conseil d'État que cette nouvelle inscription n'était guère lapidaire et serait critiquée. Le Conseil d'État modifia alors son arrêté précédent et choisit définitivement la légende que nous avons rapportée.

℞. (D 51) STUDIO ET VIGILANTIA Assis à gauche et vêtu à l'antique, un jeune homme lauré tient de la gauche des tablettes qui reposent sur son genou droit, tandis que, de la droite, il tient un style près de sa figure; à droite, un autel d'où pend une lyre et sur lequel repose une lampe allumée. Signé, (I 23) CHAPONNIÈRE

Cu. br. et Ar. Mod. 0,037. Cabinet de numism. de Genève.

Les jubilés de Genève en 1909[1], p. 163, vign. *Patrie suisse*, 16e année, 1909, n° 413, p. 170, vign.

Cette médaille a été frappée par M. L. Furet avec un coin de droit établi par M. V. Schlütter et un coin de revers ayant servi au XIXe siècle pour les prix de littérature du Collège de Genève, et gravé par J.-É. Chaponnière (Blavignac, *Armorial genevois*, p. 336, n° 123). Il a été frappé de cette médaille 1450 ex. en cuivre bronzé vert, donnés par le Conseil d'État aux élèves du Collège, et 710 ex. en cuivre bronzé brun qui ont été vendus; en outre, 3 ex. en argent.

2. — Souvenir du Jubilé de la fondation de l'Académie[2] de Genève, par M. R. Rivoire[3].

Dans le champ, en six lignes, L'UNIVERSITÉ | DE GENÈVE À SES HÔTES | — | SOUVENIR DU JUBILÉ | 1559-1909 A gauche de l'inscription, dans le champ, une palme décorée d'un ruban.

[1] *Les jubilés de Genève en 1909*, Atar éditeur, gr. in-8, Genève, s. d., avec pl. et vign.

[2] L'Académie de Genève est devenue une Université par la loi du 19 oct. 1872 (R. O., p. 371), et celle du 13 sept. 1873 (R. O., p. 403).

[3] M. Raymond Rivoire, statuaire français, né en 1884, auteur de plusieurs travaux importants, entre autres une statue de Jeanne d'Arc, en marbre, grandeur nature, inaugurée le 19 novembre 1909, dans la cathédrale de Moulins (Allier).

℞. Vue de la rade et de la ville de Genève, prise du lac. Au premier plan, vue de dos et assise sur un rocher, une femme nue, appuyée sur la gauche, lève la droite dans la direction de la ville. Au dessous, un espace libre. Signé, R. Rivoire

Cu. br. Plaquette. Mod. 0,042×0,060. Cabinet de numism. de Genève.

Cette plaquette a été modelée, réduite et frappée à Paris, au nombre de 600 ex. en bronze, aux frais du sénat universitaire.

3. — Plaquette de Calvin, par M. A. Jacot-Guillarmod.

Dans le haut du champ, 1509-64 Ex. CALVIN

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Derrière le buste, A. J. G.

℞. Dans l'encadrement formé par une ogive, on aperçoit la cathédrale de Saint-Pierre de Genève. Au premier plan, plusieurs livres fermés, un ouvert; un encrier avec une plume et une branche de laurier.

Cu. br. et Ar. Plaquette. Mod. 0,036×0,025. Cabinet de numism. de Genève.

Description des médailles concernant Jean Calvin, dans *Iconographie calvinienne*[1], p. 274, n° 85.

Cette plaquette, due à l'initiative du graveur, fut frappée en 1905 à raison de 325 ex. en bronze et 135 en argent.

4. — Plaquette du Jubilé de la fondation du Collège et de l'Académie de Genève, par MM. Jacot-Guillarmod frères.

Dans le champ, en dix lignes incuses, LE | 5 | JUILLET 1909 | LES GENEVOIS | RECONNAISSANTS ONT | CÉLÉBRÉ LE 350ÈME | ANNIVERSAIRE DE LA | FONDATION DU COLLÈGE | ET DE L'ACADÉMIE | INSTITUÉS PAR CALVIN Signé, JACOT GUILLARMOD FRÈRES

Au dessus de cette inscription, armes blasonnées de Genève, reposant sur un cartouche surmonté du monogramme de Jésus et accosté d'une branche de laurier et d'une branche de chêne.

[1] *Iconographie calvinienne*, par E. Doumergue, suivi de : *Catalogue des portraits gravés de Calvin*, par le Dr H. Maillart-Gosse, et de *Inventaire des médailles concernant Jean Calvin*, par Eug. Demole, Dr phil. Lausanne 1909, in-4, avec pl. et gravures dans le texte.

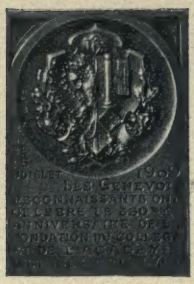

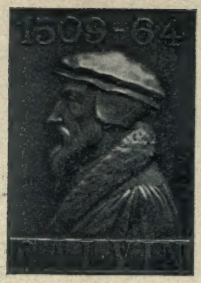

℞. Semblable au droit du n° 3.

Cu. br. et Ar. Plaquette. Mod. 0,036×0,025. Cabinet de numism. de Genève.

Description des médailles concernant Jean Calvin, *op. cit.*, p. 274, n° 89. *Patrie suisse*, 16e année, 1909, n° 413, p. 170, vign.

Cette médaille a été frappée à 1558 ex. en bronze et 20 en argent; 830 ex. en bronze ont été offerts aux élèves du Collège de Genève qui suivaient les cours de l'enseignement religieux. Les frais furent couverts par une souscription publique [1].

5. — **Plaquette du Jubilé de la fondation du Collège de Genève, par MM. Jacot-Guillarmod frères.**

Dans le champ, en six lignes, 350E | ANNIVRE | DU COLLEGE | INSTITUE PAR | J. CALVIN. | GENEVE 1909 Signé, JACOT GUILLARMOD FRES

Au dessus de cette inscription, à gauche, reposant sur deux palmes, médaillon circulaire faisant saillie, représentant le buste de Calvin en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Sur le médaillon, (D 40) J · CALVIN 1509—64

Cu. argenté, le médaillon étant doré. Plaquette uniface. Mod. 0,028×0,041. Cabinet de numism. de Genève.

Description des médailles concernant Jean Calvin, *op. cit.*, p. 274, n° 88.

Cette plaquette est due à l'initiative de MM. Jacot-Guillarmod frères. Il en a été frappé 200 exemplaires.

[1] L'appel au public a été fait par les soins d'un comité de douze membres, à la tête desquels se trouvaient MM. Théodore Aubert et Alexandre Martin-Achard. La légende du droit de cette médaille est due à M. le président de la Société suisse de numismatique.

6. -- **Médaille de Calvin, par MM. Jacot-Guillarmod frères.**

(D 38) J · CALVIN *(sic.)* 1509-64.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Signé, A. JG.

℟. (D 44) POST TENEBRAS LUX Armes de Genève semblables à celles du n° 4. Signé, JG · F.

Cu. br. et Ar. Mod. 0,024. Cabinet de numism. de Genève.

Description des médailles concernant Jean Calvin, op. cit., p. 274, n° 90.

Cette médaille est due à l'initiative de MM. Jacot-Guillarmod frères.

Il en a été frappé 100 ex. en cuivre bronzé et 136 ex. en argent.

7. — **Médaille de Calvin, par MM. Jacot-Guillarmod frères.**

Droit semblable à celui du n° 6, mais sans la signature, et les lettres de la légende modifiées (C au lieu de G).

℟. Dans un cartouche quadrilobé, en trois lignes, la première courbe, JUBILÉ DE | CALVIN | 1909

Ar. Mod. 0,015. Bélière. Cabinet de numism. de Genève.

Cette médaille est due à l'initiative de MM. Jacot-Guillarmod frères.

Il en a été frappé jusqu'à ce jour une vingtaine d'exemplaires.

8. — **Plaquette de Calvin, par MM. Vallot et Méroz.**

Dans le champ, en dix-huit lignes, JEHAN CALVIN | NÉ A NOYON EN 1509 | APPELÉ A GENÈVE IL FIT | DE CETTE VILLE LA CITADELLE | DE LA RÉFORME. | FUT LE FONDATEUR DE | L'ACADÉMIE DE GENÈVE | 5 JUIN 1559. | ÉCRIVIT : | INSTITUTION CHRÉTIENNE | ORDONNANCES ECCLÉSIASTIQUES TRAITÉ DE LA CÈNE | COMMENTAIRES SUR | L'ÉCRITURE. | · ~ · | CALVIN MOURUT A GENÈVE | LE 27 MAI. | 1564.

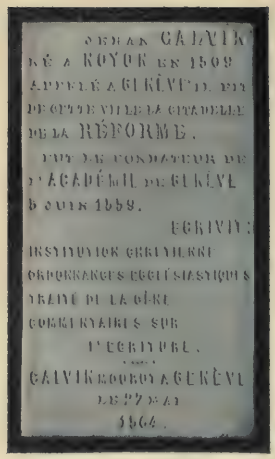

℞. Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête, de profil à droite. Dans le haut du champ, en partie dissimulé par le buste, IHS rayonnant. Au devant du buste, JEHAN CALVIN Au dessous du buste, une plume d'oie. Signé, L. VALLOT ET MÉROZ

Cu. br. Plaquette. Mod. 0,055×0,031. Cabinet de numism. de Genève.

Description des médailles concernant Jean Calvin, *op. cit.*, p. 274, n° 87.

Cette plaquette est due à l'initiative de MM. Vallot et Méroz.

Il en a été frappé 100 ex. en bronze.

9. — **Refrappe de la grande médaille de Calvin, par A. Bovy.**

Description des médailles concernant Jean Calvin, *op. cit.*, p. 271, n° 66.

A l'occasion de la naissance de Calvin, le Cabinet de numismatique de Genève a fait refrapper 73 ex. de cette médaille, en aluminium, qui ont été vendus au profit de l'hôpital Gourgas, à Genève. Eug. D.

La vente Paul-Ch. Strœhlin.

La première vente aux enchères publiques des monnaies et médailles P.-Ch. Strœhlin a été ouverte à Genève le 15 novembre pour se terminer le 20 du même mois après douze vacations qui ont produit la somme de 140,000 francs. Il s'agissait de vendre les monnaies de

l'évêché et de la ville de Genève, de l'évêché de Lausanne, de celui de Sion, ainsi que quelques pièces des états de Vaud, Neuchâtel et Fribourg; en outre, une série fort importante de la Savoie, quelques pièces d'Italie et toutes celles de la trouvaille de Mössel (xve et xvie siècles). Le catalogue, rédigé avec grand soin par M. Léonard Forrer et illustré de 21 planches, comprenait plus de 3000 numéros. La vente, entreprise par la maison Spink and Son de Londres était dirigée par M. L. Forrer, qui s'est acquitté de ses fonctions avec autant de grâce que de distinction. M. Forrer était assisté de M. Ch. Muriset, l'un des exécuteurs testamentaires de l'hoirie P.-Ch. Strœhlin. L'assemblée comprenait une vingtaine d'acheteurs, parmi lesquels les musées de Lyon, de Vaud et de Genève étaient représentés par leurs conservateurs respectifs, puis bon nombre de marchands de monnaies, français, italiens et allemands, enfin quelques amateurs. Voici les prix d'adjudication des pièces les plus importantes de cette belle collection :

Genève, Ville. Teston de 1561 (D. 439), 425 fr.; demi-thaler de 1630 (inédit), 505 fr.; thaler de 1590 (D. 475), 540 fr.; thaler de 1635 (D. 494), 855 fr.; thaler de 1638 (D. 496), 670 fr.; thaler de 1639 (inédit), 755 fr.; pistole de 1637 (D. 570), 1610 fr.; pistole de 1638 (D. 571), 1650 fr.; double-ducat de 1656 (D. 581), 860 fr.; quadruple de 1638 (D. 595), 1900 fr.; médaille dite *de la Truite*, 580 fr. — **Savoie.** Denier de Pierre II, 215 fr.; florin d'Amédée VI (Promis, pl. III, 2), 615 fr.; florin d'Amédée VII (Promis, 1882, 5e var.), 650 fr.; florin d'Amédée VIII (Promis, pl. VI, 14), 515 fr.; écu d'or de Louis (Promis, pl. VII, 1; var. A), 500 fr.; ducat d'Amédée IX, frappé à Cornavin (Promis, pl. IX, n° 8, var.), 705 fr.; ducat de Philibert I (Promis, pl. IX, n° 5), 610 fr.; ducat de Philibert II, frappé à Cornavin (Promis, pl. XIII, 2), 655 fr.; écu d'or de Charles II, frappé à Verceil (Promis, pl. XVIII, 39, var.), 550 fr.; florin d'or d'Amédée de Savoie-Achaïe, frappé à Pignerol (Promis, *Suppl. I*, 1), 705 fr.; gros de Louis de Savoie-Achaïe, 500 fr.

Trouvaille.

Saint-Aubin. — Trouvé dans une vigne un grand bronze : M. COM MODVS ANT P FELIX AVG BRIT(annicus) tête laurée à droite; ℞. LIBERTAS AVG IMP III..... S V. Liberté debout à gauche tient de la droite étendue un bonnet, dans la gauche un sceptre, S. C. Belle patine. *(Musée neuchâtelois.)*

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus et notes bibliographiques.

Paul Bordeaux. *Les jetons et les épreuves de monnaies frappés à Paris de 1553 à 1561 pour Marie Stuart.* Chalon-sur-Saône, Emile Bertrand, 1906, br. petit in-4 de 46 p. avec 1 pl. (Extr. de la *Gazette numismatique française, 1905.*)

Cette étude soignée, que nous avons lue avec infiniment de plaisir, est pour nous une nouvelle preuve de l'appui que la numismatique apporte à l'histoire proprement dite, et du réel intérêt qui s'attache à l'examen des symboles et des caractères marqués dans le champ restreint d'une médaille, d'une monnaie ou d'un jeton, lorsque ces signes multiples sont étudiés à la faveur des documents d'archives ou de bibliothèques.

Il s'agit ici de treize pièces, dont quelques-unes sont assez rares et qui, frappées à la Monnaie de Paris, constituent une série française. Par leurs légendes, titulatures, armoiries ou monogrammes, ces jetons et pièces d'essai en or, en argent ou en cuivre, offrent une somme de renseignements précieux sur la vie et le règne de la fille de Jacques V, devenue momentanément Française par son mariage avec François II.

Les recherches de M. Bordeaux s'arrêtent à l'année 1561, date du retour de Marie dans son pays natal. La série des jetons créés postérieurement, et se rapportant à Marie Stuart reine d'Ecosse, veuve et douairière de France, n'a pas, que nous sachions, été établie. Comme elle appartient à l'histoire de la Grande-Bretagne, il est à souhaiter qu'elle soit dressée par quelque spécialiste de ce pays. C'est là un vœu exprimé par l'auteur de la présente brochure. Nous nous y associons.

E. L.

Paul Joseph. *Offenbach als pfalzgräfliche Münzstätte.* Kommissionsverlag von Gustav Kœster. Heidelberg, br. in-8 de 25 p. (Extr. du *Neues Archiv für die Geschichte der Stadt Heidelberg und der rheinischen Pfalz*, VI.)

Les archives du grand-duché de Bade, à Karlsruhe, ont livré à l'auteur de ce mémoire des documents précis, d'après lesquels Offenbach-sur-le-Mein, ancien atelier monétaire du moyen âge, longtemps

hors d'activité, a frappé des espèces au nom et pour le compte de Jean-Guillaume, *Comes Palatinus Rheni*, en 1696 et 1697.

Ce n'est pas que cette ville du grand-duché de Hesse fût alors dépendante de la souveraineté du comte palatin du Rhin; elle appartenait, à cette époque, au comte d'Isenbourg, qui, pour un loyer annuel de 200 florins, consentit à ouvrir l'atelier du château d'Offenbach à J.-M. Wunsch, intendant des monnaies de Jean-Guillaume.

Le choix d'Offenbach se justifiait d'ailleurs par sa proximité de Francfort, ville de change et de commerce, habitée entre autres par des marchands, juifs pour la plupart, dont une des sources de revenus était de fournir aux princes allemands les métaux précieux pour la fabrication des monnaies.

Des espèces frappées à Offenbach, l'on ne possède que des écus et des deniers (Thaler und Pfennige); les demi- et les quarts-d'écu n'ont pas été retrouvés jusqu'ici, bien que leur fabrication soit à peu près certaine. E. L.

A. Luschin von Ebengreuth. X. *Beiträge zur Münzgeschichte im Frankenreich.* I. *Der Münzfund von Ilantz.* Hanovre et Leipzig, chez Hahn, br. in-8 de 23 p. (Extr. du *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, tome 33, fasc. 2.)

La trouvaille faite à Ilanz (Grisons), dans la semaine de Pâques de 1904, est ici l'objet d'une dissertation, dont le but est d'élucider la question épineuse de savoir quand et comment ce trésor est arrivé dans la fente de rocher, où des ouvriers italiens l'ont rencontré, en construisant la route communale d'Ilanz à Ruschein.

Tel n'est pourtant pas le seul but des recherches de l'auteur, qui se préoccupe aussi beaucoup de la provenance, de la composition et de la frappe des soixante-et-onze triens (lombards et carolingiens) et des cinquante-trois pièces de monnaies en argent (de Pépin, de Charlemagne et d'autres), qui, avec deux boucles d'oreilles, sept anneaux de parure et deux petits lingots d'or, constituaient le trésor d'Ilanz. M. Luschin von Ebengreuth apporte en plus à l'histoire des monnaies carolingiennes une contribution d'utiles recherches, dont les conclusions s'écartent assez souvent de celles que donne M. Fritz Jecklin, conservateur du Musée de Coire, dans les *Mitteilungen der bayerischen numismatichen Gesellschaft* (Munich, 1906).

Ajoutons que, dans ce débat, qui roule presque entièrement sur des présomptions ou des probabilités, nous sommes disposé à donner la préférence aux solutions les plus simples. E. L.

Prof. Arnold Luschin von Ebengreuth. *Steirische Münzfunde.* [Wien, 1906] Br. in-4 de 20 p. avec fig. dans le texte. (Extr. du *Jahrbuch der K. K. Zentral-Kommission für Kunst- und historische Denkmale.* Band IV. 1, 1906.)

Cette publication rend compte de quatre trouvailles faites : 1° à Ankenstein; 2° dans la contrée de Gleisdorf; 3° à Wolfsdorf, et 4° à Völgyifalu, en Styrie essentiellement, et sur sol hongrois, aux confins des deux pays. Elle est en même temps un classement méthodique et une discussion sur l'origine de plusieurs milliers de deniers, sorte de bractéates indigènes portant empreinte sur les deux faces, mais rarement pourvues de légendes propres à en préciser l'âge et à en faciliter l'attribution.

L'auteur place l'enfouissement du trésor d'Ankenstein vers le milieu de la seconde moitié du XIIIe siècle, celui de Gleisdorf au temps du duc Albert Ier, assassiné en 1308. Ses conclusions sont moins précises en ce qui concerne les deux autres. E. L.

Prof. Arnold Luschin von Ebengreuth. *Steirische Münzfunde.* [Wien, 1907] Br. in-4 de 48 p. avec nombr. dessins. (Extr. du *Jahrbuch für Altertumskunde der K. K. Zentral-Kommission für Kunst- und historische Denkmale.* Band I, 1907.)

Compte rendu très détaillé des trouvailles de Sachsenfeld, de Kohlberg, de Gross-Kanizsa, de Kalkgrub près Wies, de Hohenmauten près Mahrenberg et de quelques autres lieux, en tout sept trésors ou groupes de monnaies styriennes, soit deniers d'argent, dont la description fait suite à celle donnée dans la brochure précédente du même auteur.

Nous retrouvons dans ces pages d'examen minutieux et de critique serrée les qualités d'érudition de l'éminent numismate de Graz.

E. L.

Bibliographie méthodique.

Amer. journ. of num. = American Journal of numismatic.
Arch. hér. suisses = Archives héraldiques suisses.
Arch. port. = O archeologo português.
Berl. Münzbl. = Berliner Münzblätter.
Bl. f. Münzfr. = Blätter für Münzfreunde.
Boll. di num. = Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia.
Canad. ant. a num. Journ. = Canadian antiquarian and numismatic journal.
Frankf. Münzz. = Frankfurter Münzzeitung.
Gaz. num. franç. = Gazette numismatique française.

Mitth. der bayer. num. Ges. = Mittheilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft.
Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk. = Mittheilungen der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde.
Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler = Monatsblatt der kais. kön. heraldischen Gesellschaft « Adler » in Wien.
Monatsbl. der num. Ges. in W. = Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien.
Month. num. Circ. = Monthly numismatic Circular.
Num. Chron. = Numismatic Chronicle.
Num. Közlöny = Numizmatikai Közlöny.
Rass. num. = Rassegna numismatica.
Rev. belge = Revue belge de numismatique et de sigillographie.
Rev. franç. = Revue numismatique.
Riv. ital. = Rivista italiana di numismatica.
Tijd. van het Ned. Gen. = Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt en penningkunde.
Vjesnik = Vjesnik hrvatskoga arheološkoga društva.
Wiadomości = Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne.
Zeitschr. für Num. = Zeitschrift für Numismatik.

Numismatique suisse.

Beck, S. Schulprämien von Sursee (Schweiz), avec fig. (*Frankf. Münzz.*, 1909, p. 479).

Numismatique grecque.

Baldwin, Agnes. Facing heads on greek coins (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 113 avec pl. IX-XII). — Dattari, G. Veritas vincit (*Rass. num.*, 1909, p. 86, avec pl. I-II). — Dieudonné, Ad. Numismatique syrienne. Tyr ou Antioche. Attribution de diverses monnaies impériales (*Rev. franç.*, 1909, p. 165, avec pl. IV). — Foville, J. de. Les monnaies grecques et romaines de la collection Valton (suite) (*Ibid.*, p. 209, avec pl. VII). — Hands, Rev. A. W. Greek coins (suite), avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1909, col. 11515, 11641). — Hands, A. W. Notes on a phœnician drachm bearing the name Jahve, avec fig. (*Num. Chron.*, 1909, p. 121). — Imhoof-Blumer, F. Nymphen und Chariten auf griechischen Münzen, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4219. — Besprochen von Ph. Lederer). — [Lenzi, F.] Pro e contro i medaglioni di Aboukir (*Rass. num.*, 1909, p. 94). — Svoronos, Jean N. The origins of coinage (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 93). — Svoronos, Jean. Leçons numismatiques. Les premières monnaies (suite) (*Rev. belge*, 1909, p. 389).

Numismatique romaine.

Gnecchi, Fr. Appunti di numismatica romana. XCIII. Assi imperiali a due diretti o due rovesci, avec fig. (*Riv. ital.*, 1909, p. 155). — Goubastow, Constantin. Contributions au Corpus numorum romanorum (*Ibid.*, p. 165).

Numismatique orientale.

Covernton, J. G. Some silver Buwayhid coins (*Num. Chron.*, 1909, p. 220, avec pl. XVI-XVII).

Numismatique des barbares.

Gohl, Ödön. A Biatec-csoportbeli barbár pénzek (Adatok es adalékok) II. (*Num. Közlöny*, 1909, p. 99. — Monnaies barbares du groupe Biatec. Les monnaies de Nonnos; treize types avec variétés).

Numismatique du moyen âge[1].

ANGLETERRE, FRANCE, HOLLANDE

Bonnet, Emile. Boson, roi de Provence, et l'atelier monétaire d'Arles, avec fig. (*Rev. franç.*, 1909, p. 229). — Forrer, L. Le denier de Saint-Pierre (Peter's pence) en Angleterre, avec fig. (*Boll. di num.*, 1909, p. 99). — Labande, L.-H. La monnaie de Sorgues d'après de nouvelles publications (*Gaz. num. franç.*, 1908, p. 319). — Walters, Fredk. A. The coinage of the reign Edouard IV (*Num. Chron.*, 1909, p. 132, avec pl. IX-XV). — Wigersma, S. Mundvonst te Hiaure. Obolen uit 't Iaatst der 11de eeuw, avec fig. (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1909 p. 151).

ALLEMAGNE, AUTRICHE, HONGRIE, TYROL, BOLOGNE

Barwiński, Dr. Bohdan. Pieczęcie książąt halicko-włodzimierskich z pierwszej połowy XIV. wieku (*Wiadomości*, 1909, p. 127). — Bernhart, Dr. M. Bamberger Kunigundenpfennige, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4277). — B[uchenau], H. Vergessener böhmischer Denar, avec fig. (*Ibid.*, col. 4233). — B[uchenau], H. Leipziger Brakteaten Markgrafen Otto's des Reichen von Meissen, avec fig. (*Ibid.*, col. 4243). — B[uchenau], H. Niederrheinische Turnosgroschen, avec fig. (*Ibid.*, col. 4246, avec pl. 182). — Gumowski, Dr M. Trzy

[1] De la chute de l'Empire romain (475 ap. J.-C.) à la prise de Constantinople, par Mahomet II (1453).

wykopaliska monet z XI. wieku (*Wiadomości*, 1909, p. 147). — Nessel, X. Unbestimmte Elsässer Denare, Hohenstaufenzeit, avec fig. (*Frankf. Münzz.*, 1909, p. 465). — Walla. Ueberprägungen der Tiroler Meinhard. Denare durch die Bischöfe von Acqui (*Mitth. der öst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1909, p. 82). — Zakrzewski, Dr Z. O brakteatach z napisami hebrajskimi (suite) (*Wiadomości*, 1909, pp. 115, 140, 162, 183).

ITALIE, PORTUGAL

Cunietti-Cunietti, A. Il denaro imperiale d'Ivrea battuto nel tempo in cui la città si governava per la seconda volta a comune (1310-13) (*Boll. di num.*, 1909, p. 102). — Lisini, Alessandro. Le monete e le zecche di Volterra, Montieri, Berignone e Casole, avec fig. (*Riv. ital.*, 1909, p. 253). — Marini, Riccardo Adalgisio. Zecche e zecchieri della Real casa di Savoia. Contributo all' opera del Promis, avec fig. (*Ibid.*, p. 169). — Pansa, Giovanni. Un denaro inedito della zecca di Cittaducale, avec fig. (*Boll. di num.*, 1909, p. 110). — Queiroz, Baptista. Tres dobras cruzadas de D. Pedro I. rei de Castella e Leão, avec fig. (*Arch. port.*, 1908, p. 245).

Numismatique des temps modernes[1].

ANGLETERRE, FRANCE, BELGIQUE, HOLLANDE

A. Monnaies. — Béranger, J. Billets de confiance de la Société patriotique de Rouen. Période révolutionnaire (1791-1793) (*Gaz. num. franç.*, 1908, p. 283, avec pl. V-VI).

B. Médailles. — Blanchet, J. Adrien. A unnoticed jeton of John Law and its date (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 103). — Evans, Maria Millington. Memorial medal of Josias Nicolson (*Num. Chron.*, 1909, p. 241, avec pl. XVIII et fig. dans le texte). — Gilleman, Ch., et Werweke, A. van. Numismatique gantoise. Les jetons scabinaux au xviie et au xviiie siècle (*Rev. belge*, 1909, p. 410). — Witte, A. de. Un jeton inédit des receveurs de Bruxelles pour l'année 1465, avec fig. (*Ibid.*, p. 407).

C. Documents. — Man, M. de. Jets over de penningen, geslagen op den tweehonderd-jarigen gedenkdag der bevrijding van Vlissingen (*Tijd. van het. Ned. Gen.*, 1909, p. 156). — Nocq, Henry. Comptes de

[1] Du moyen âge à la fin du xviiie siècle.

monnaies en 1720 (*Gaz. num. franç.*, 1908, p. 423). — Nocq, Henry. Médailles du sacre de Louis XV (1722) (*Ibid.*, p. 428). — Sassen, Aug. Bijdrage tot de muntgeschiedenis van Batenburg (1556-1559) (*Tijd. van het. Ned. Ges.*, 1909, p. 165).

ALLEMAGNE, HONGRIE, POLOGNE

A. Monnaies. — Bahrfeldt, M. Eine Rostocker Nachmünze von 1567, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1909, p. 337). — Bahrfeldt, M. Zu den Rostocker Nachmünze von 1567 (*Ibid.*, p. 360). — Beyera, Karola. O numizmatach polskich podrobionych lub zmyślonych w nowszych czasach (suite) (*Wiadomości*, 1909, pp. 116, 145, 166, 187, avec 4 pl. et fig. dans le texte). — Gumowski, Dr M. Mennica koronna za Aleksandra Jagiellończyka (*Ibid.*, p. 125). — G[umowski], Dr M. Wycieczka numizmatyczna do Osina (*Ibid.*, p. 142). — Gumowski, Dr M. Stemple mennicze gdańskie (*Ibid.*, p. 160). — H. Ant. Klocki warcabowe (*Ibid.*, pp. 169, 180). — Lejeune, Ernst. Zwei seltene Städtemünzen, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1909, p. 333). — Liebig, Alfred. Eine merkwürdige preussische Falschmünze von 1744, avec fig. (*Ibid.*, p. 358). — Mánkowski, Henryk. Błędne drogi (*Wiadomości*, 1909, p. 157). — Schrötter, Frhr. von. Zwei Entwürfe zu preussischen Talerstempeln mit eigenhändigen Bemerkungen der Könige Friedrich Wilhelm I. und Friedrich des Grossen (*Zeitschr. für Num.*, t. XXVII, p. 384, avec pl. I-II et fig. dans le texte). — Szentgáli, Károly. Ujlaky Miklós kiadatlan denarja, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1909, p. 104. — Denier inédit de Nicolas Ujlaky, roi de Bosnie, contemporain de Mathias Corvin, roi de Hongrie). — Weinmeister, Paul. Nachträge zur Münzgeschichte der Grafschaft Holstein-Schauenburg (*Zeitschr. für Num.*, t. XXVII, p. 378).

B. Médailles. — Ebner, Dr. J. Peter Flötner oder Matthes Gebel? (*Frankf. Münzz.*, 1909, p. 472, avec pl. 68). — Joseph, P. Die ältesten Medaillen des Hauses Solms (*Ibid.*, pp. 497, 513, avec pl. 74 et 75). — Kull, J. V. Eine bisher unbekannte Medaille Herzogs Wilhelm V. von Bayern, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4275). — Mild, Gyala. Iskolai signumok, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1901, p. 111. Médaille religieuse s'ouvrant). — Weinmeister, Dr. P. Eine Schaumburg-Lippische Erbschafts-Medaille, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1909 col. 4229, 4251).

C. Documents. — Gumowski, Dr M. Izak i icek czyli przycznek, do polityki menniczej Fryderyka II. (*Wiadomości*, 1909, p. 118). —

Romstöck, W. Münzmeister Hans Ziesler und die Münzstätte Neumarkt i. O., 1623-1626 (fin) (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4224). — Schwinkowski, Walter. Das Geldwesen in Preussen unter Herzog Albrecht (1525-69) (*Zeitschr. für Num.*, t. XXVII, p. 185).

ITALIE

A. Monnaies. — Agostini, A. Altra moneta inedita di Castiglione dalle Stiviere, avec fig. (*Boll. di num.*, 1909, p. 113). — Cunietti-Cunietti, A. Alcune varianti di monete di zecche italiane (suite) (*Ibid.*, pp. 82, 115). — Rizzoli, L. jun. Di alcuni zecchini veneziani rinvenuti a Piazzola sul Brenta (*Rass. num.*, 1909, p. 71). — Valerani, Flavio. Due medaglie casalesi anonime del secolo XVI, avec fig. (*Riv. ital.*, 1909, p. 303).

B. Médailles. — Giorcelli, Giuseppe, Dott. Medaglia commemorativa della liberazione di Cuneo dall' assedio dei francesi nell' anno 1691, avec fig. (*Boll. di num.*, 1909, p. 118).

C. Documents. — Pansa, Giovanni. Una medaglia cristiana dei SS. Martiri di Celano menzionata in un pubblico istrumento (*Rass. num.*, 1909, p. 69. — Médaille à retrouver).

PAYS D'OUTRE-MER

Médaille. — Mac Lachlan, R. W. A Louisburg medal struck from a corrected die (*Canad. ant. a num. Journ.*, 3me série, t. VI, p. 79).

Numismatique des XIXe et XXe siècles.

A. Monnaies. — Anonyme. Nieznane monety i medale (*Wiadamości*, 1909, pp. 131, 151, 173, 192, avec pl. et fig. dans le texte). — Anonyme. New-Lincoln pennies. The new coin a handsome one (*Month. num. Circ.*, 1909, col. 11667). — Anonyme. The Lincoln cents (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 132). — Faragó, Miksa. A mi bankjegyeink (*Num. Közlöny*, 1909, p. 106. — Les papiers-monnaie autrichiens et hongrois de 1762 à 1907). — Henderson, J. R. Ceylon dutch currency (*Month. num. Circ.*, 1908, col. 11522). — Leszik, Andor. Miskolez város penztari utalványa 1860, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1909, p. 108. — Assignats de 25 kr. de la ville de Miskoly datés de 1860). — Rudolph, Ernst. Deutsche Reichsmünzen (suite) (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4234, 4266, 4286).

B. Médailles. — Anonyme. Zum Leipziger Universitätsjubiläum, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1909, p. 341). — Anonyme. Numismatische Neuerscheinungen zum Leipziger Universitätsjubiläum, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4245). — Anonyme. Die Zeppelin-Plakette und andere Arbeiten von W. O. Prack, avec fig. (*Frankf. Münzz.*, 1909, p. 500). — Anonyme. Hudson ter-centennial medal (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 133). — Andorfer, Karl. Franz Josef Haydn (*Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1909, p. 90). — Beaumont, comte Charles de. Les jetons tourangeaux (supplément, suite) avec fig. (*Gaz. num. franç.*, 1908, p. 249). — Charvet, E.-L.-G. Médailles et jetons de la ville de Lyon (suite) (*Ibid.*, p. 387, avec pl. X et fig. dans le texte). — Gohl, Ödön. Magyar iskolák ermei, avec fig. (*Num., Közlöny*, 1909, p. 75. — Médailles des écoles hongroises de 1618 à nos jours. Cent vingt-cinq numéros). — G[umowski], Dr M. Promienie Röntgena w numizmatyce (*Wiadomości*, 1909, p. 164). — G[umowski], M. Medal Andrzeja hr. Potockiego (*Ibid.*, p. 177, avec 1 pl.). — Landwehr, Dr. M. v. Erzherzog Karl in der Numismatik (suite et fin) (*Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1909, p. 78). — M[arvin]. A medal for the princess of Holland (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 109). — Renner. Die Medaille zum 70jährigen Sammlerjubiläum Sr. Durchl. des Fürsten Ernst zu Windischgrätz, avec fig. (*Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1909, p. 83). — Renner. Gussmedaille von Anton Weinberger, avec fig. (*Ibid.*, p. 83). — Renner. Schubertmedaille von Hans Schæfer, avec fig. (*Ibid.*, p. 84). — Renner. Die Medaille in der grossen deutschen Kunstausstellung, Wien 1909 (*Ibid.*, p. 94). — Renner. Die Medaille in der X. internationalen Kunstausstellung im Glaspalaste zu München 1. Juni bis 31. Oktober 1909 (*Ibid.*, p. 116). — Renner. Dr. V. K. v. Von der Spezialausstellung zur Feier der Eröffnung oder Tauernbahn in Salzburg (*Ibid.*, p. 118). — Richter, Aloïs. Die Jubiläumsprägungen des Jahres 1908 (*Ibid.*, pp. 101, 113). — Salvaro, Vittorio. Medaglistica veronese. La pace di Villafranca (*Boll. di num.*, 1909, p. 120). — San Romè, Mario. Una medaglia in onore del comm. Carlo Castiglioni, avec fig. (*Ibid.*, p. 93). — S[pink], S. M. Matthew Boulton F. R. S. 1809-1909, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1909, col. 11670). — Zwierzina, W. K. Fr. Geboorte-en dooppenningen der Oranjes (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1909, p. 183, avec pl. VI).

C. Documents. — Halke, H. Das neue Reichsmünzgesetz (*Berl. Münzbl.*, 1909, p. 338).

Varia.

Domanig, K. Zur Flötnerfrage (*Frankf. Münzz.*, 1909, pp. 499, 521). — E. G. Numizmatyka w przysłowiach polskich (*Wiadomości*, 1909, p. 184). — Emperauger, J.-P. Verres et cristaux incrustés (Camées incrustés. Médailles en cristal.) (*Gaz. num. franç.*, 1908, p. 327, avec pl. VII-VIII). — Ernst, von. Ueber grosse und ungewöhnlich grosse Bergwerksmedaillen (suite et fin) (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1909, pp. 62, 73, 79). — F[orrer], L. Biographical notices of medallists coin, gem and seal engravers, ancient and modern, with references to their works (suite), avec nombr. fig. (*Month. num. Circ.*, 1909, col. 11510, 11553, 11601, 11649). — Greim, M. Pieczęcie polskie w bibliotece wileńskiej (*Wiadomości*, 1909, p. 189). — G[umowski], Dr M. Numizmatyka na uniwersytatach (*Ibid.*, 1909, p. 113). — G[umowski], Dr M. Mincerze i ich rola w czasach piastowskich, avec fig. (*Ibid.*, p. 137). — Kerkwijk, A. O. van. De nederlandsche numismatiek in verval (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1909, p. 169). — Lamas, Arthur. Portugal no « Cabinet des médailles à Paris » (*Arch. port.*, 1908, p. 315, avec pl. I-V). — M[arvin]. Additions to « The money of folly » (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 101). — M. Hz. Aus dem Bericht der Londoner Münze für 1907 (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4254). — Nocq, Henry. Idée du cabinet du roi, par Goddonesche (*Gaz. num. franç.*, 1908, p. 425). — Opel, E. F. Woher stammt die Münzbezeichnung « Franc »? (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4256). — Petrie, Geo. B. The need for a standard catalogue of english coins, and a suggested method for compiling the same (*Month. num. Circ.*, 1909, col. 11567). — Rizzoli, prof. Luigi junior. Per la storia della numismatica. Alcune lettere dirette al marchese Tommaso degli Obizzi (1750-1803) (*Boll. di num.*, 1909, p. 85). — Roman, J. La collection de Montcarra, avec fig. (*Rev. franç.*, 1909, p. 242). — Schneider, R. Quatremère de Quincy et l'art de la médaille (1806-1830) (*Gaz. num. franç.*, 1908, p. 363, avec pl. IX). — Schöttle, G. Bericht über die Tätigkeit der IV. Abteilung der Hauptversammlung des Gesamtvereines der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine zu Worms am 10. und 11. September 1909 (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1909, p. 89). — Storer, Dr Horatio R. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 110).

Héraldique et Sigillographie.

Béchade, J.-L. Matrice de sceau du XIIIe siècle, avec fig. (*Rev. franç.*, 1909, p. 253). — Gesster, L. Ein Nürnberger Wappenblatt, avec fig. (*Arch. hér. suisses*, 1909, p. 1). — Gumowski, Dr Maryan. Pieczęcie krolow polskich (suite) (*Wiadomości*, 1909, pp. 130, 149, 170, 190, avec 3 pl.). — Muratore. Dr Dino. Les origines de l'ordre du collier de Savoie dit de l'Annonciade (*Arch. hér. suisses*, 1909, p. 5). — Naveau, L. Sceau-matrice de Marie d'Argenteau, vicomtesse de Looz, 1605-1629, avec fig. (*Rev. belge*, 1909, p. 427). — Pantz, Dr von. Heraldisch-geneaologische Denkmale aus dem Ennstale (suite et fin) (*Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler*, 1909, pp. 357, 363). — Ströhl, H. G. Neuverliehene Wappen österreichischer Städte und Märkte, avec fig. (*Ibid.*, p. 369).

Trouvailles.

Brunšmid, Dr Joseph. Nekoliko našašca novaca na skupu u hrvatskoj a slavoniji, avec fig. (*Vjesnik*, 1908-1909, p. 223. — Quelques trouvailles de monnaies en Croatie et en Slavonie). — Buchenau, H. Augsburger Pfennigfund der mittleren Staufenzeit (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4258, 4278, avec pl. et fig. dans le texte). — Chaillet, Louis. Note sur les monnaies trouvées à Lyon, en 1434, dans le « plot » du pardon du pont du Rhône (*Rev. franç.*, 1909, p. 255). — Dannenberg, H. Der Hacksilberfund von Mgowo (suite et fin) (*Berl. Münzbl.*, 1909, p. 322). — Heuser, E. Der Sparbüchsenfund von Essweiler, avec fig. (*Ibid.*, p. 335). — Hœcke, Gustav. Der Münzenfund von Elmenhorst (suite et fin) (*Ibid.*, avec fig., pp. 353 et 371). — Jameson, R. La trouvaille de Milo (*Rev. franç.*, 1909, p. 188, avec pl. V-VI. — Statères de l'île de Mélos). — Orsi, P. Ripostiglio di monetine del basso impero rinvenuto a Siracusa (*Boll. di num.*, 1909, p. 109).

Biographies et nécrologies.

Anonyme. Vincenzio Dessi (*Riv. ital.*, 1909, p. 309). — Anonyme. Pietro Chanoux (*Ibid.*, p. 310). — Anonyme. Giovanni Paolo Lambros (*Ibid.*, p. 309). — Anonyme. Jean Paul Lambros (*Month. num. Circ.*, 1909, col. 11672; extr. de : *Le Musée*). — Demole, Eug. P.-Fr.-Ch. Strœhlin. Biographie et bibliographie numismatique, 1864-1908, avec portr. (*Gaz. num. franç.*, 1908, p. 225). — Ernst. Edmund Schmidel † (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1909, p. 67). H. C.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus de juillet à novembre 1909[1].

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. *Berliner Münzblätter*, neue Folge, 1909, n°s 93-94.
Blätter für Münzfreunde, 1909, n°s 7-10.
Frankfurter Münzzeitung, t. III, liv. 105-106.
Numismatisches Literatur-Blatt, n°s 169-171.
Zeitschrift für Numismatik, t. XXVII, liv. 3-4.

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, 1909, n°s 201-203.
Numismatic Chronicle, 1909, liv. 2.

AUTRICHE. *Mittheilungen der Oesterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, 1909, liv. 6-9.
Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », t. VI, liv. 43-46.
Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, t. VIII, n°s 7-10.
Numizmatikai Közlöny, a magyar numizmatikai társulat megbizásából, 1909, n° 3.
Vjenik krvatskoga arheološkoga društva, nouv. série, t. X, 1908-1909.
Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne, 1909, n°s 7-10.

BELGIQUE. *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 1909, liv. 4.

CANADA. *The canadian antiquarian and numismatic journal*, t. V, liv. 2; t. VI, liv. 1 et 3.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. *American journal of archaeology*, second series. *The journal of the archaeological institute of America*, t. XIII, 1909, liv. 2-3.
American journal of numismatics and Bulletin of american numismatic and archaeological Societies, t. XLIII, liv. 3.

FRANCE. *Gazette numismatique française*, 1908, liv. 3-4.
Revue numismatique française, 4e série, t. XIII, liv. 2.

HOLLANDE. *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, XVIIe année, 1909, liv. 3.

[1] Les envois doivent être adressés au local, rue du Commerce, 5, à Genève.

ITALIE. *Bollettino di numismatica e di arte della medaglia*, 7e année, 1909, liv. 6-8.

Rassegna numismatica, 6e année 1909, liv. 5.

Rivista italiana di storia antica, nuova serie, XIIe année, liv. 3-4.

PORTUGAL. *O archeologo português. Collecção illustrada de materiaes e noticias publicada pelo museu ethnologico protuguês*, t. XIII, liv. 7-12.

SUISSE. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde. (Indicateur d'antiquités suisses)*, neue Folge, t. XI, 1909, liv. 1.

Blätter für bernische Geschichte, Kunst und Altertumskunde. Bern, 1909, V. Jahrgang, liv. 2. (M. G. Grunau.)

Bulletin de l'Institut national genevois, t. XXXVIII, in-8 de 565 p., avec 1 portr. et fig. dans le texte.

Musée national suisse à Zurich. *XVIIe Rapport annuel présenté au Département fédéral de l'Intérieur et rédigé au nom de la Commission par la Direction, 1908.* Zurich, 1909, in-8 de 91 p., avec 6 pl.

Musée neuchâtelois, XLVIe année, 1909, liv. mai-août.

Revue suisse de numismatique, t. XV, liv. 2.

Société du Musée historique de la Réformation à Genève. *Rapports annuels présentés à l'assemblée générale du 11 avril 1900.* Genève, 1900, br. in-8 de 19 p.

Ville de Genève. *Collection d'art et d'histoire. Comptes rendus pour l'année 1908.* Genève, 1909, br. in-8 de 31 p., extr. du *Compte-rendu de l'Administration municipale de la Ville de Genève pendant l'année 1908.*

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES

Babut, A., commt. *Cadouin et son cloître.* Paris, 1909, br. in-16 de 25 p., avec fig. dans le texte, extr. des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. LXVIII. (L'auteur.)

— *Quelques notes sur les jetons et la médaille des caisses d'escompte sous l'ancien régime.* Mâcon, 1909, br. in-8 de 7 p., extr. des *Procès-verbaux de la Société française de numismatique*, 1909. (L'auteur.)

Blanchet, Adrien. *Notices extraites de la chronique de la Revue numismatique dirigée par G. Schlumberger, E. Babelon, A. Blanchet.* (2e et 4e trimestres 1908). Paris, 1908, 2 br. in-8 de 28 et 31 pp. (Anonyme.)

Bordeaux, Paul. *La distribution aux Français de 300 millions de*

pièces de métal de cloche pendant les années 1792 et 1793. Paris, 1908, br. in-8 de 34 p., extr. de la *Revue numismatique française*, 1908. (L'auteur.)

— *Essai d'interprétation du mot Flavia figurant sur les triens des rois lombards Astaulf, Didier et Charlemagne.* Milano, 1908, br. in-8 de 20 p., extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1908. (Anonyme.)

— *Compte rendu de la numismatique constantinienne de M. J. Maurice.* La Puy-en-Velay, 1909, br. in-8 de 4 p., extr. des *Comptes rendus bibliographiques de la Revue des études grecques*, t. XXII. (L'auteur.)

— *Étude critique sur la numismatique constantinienne de M. J. Maurice et la question des monetarii mérovingiens.* Amsterdam, 1909, br. in-8 de 29 p., extr. de la *Revue numismatique hollandaise*, 1909. (L'auteur.)

— *Une nouvelle variété de la pièce de 40-francs de Napoléon Ier, empereur et roi d'Italie.* Milano, 1909, br. in-8 de 6 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1909. (L'auteur.)

Cerrato, Giacinto. *Nota di numismatica sabauda.* Milano, 1908, br. in-8 de 7 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1908. (Anonyme.)

Cumont, Georges. *Sceau de Claude de Boisset, prévôt et archidiacre d'Utrecht.* Bruxelles, 1908, br. in-8 de 17 p., avec 1 pl. et fig. dans le texte, extr. des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXII. (Anonyme.)

— *Encore quelques vases de type saxon trouvés dans les cimetières francs d'Anderlecht (près Bruxelles) et d'Harmignies (Hainaut). Jeton bruxellois de la première moitié du XIVe siècle aux armes d'Henri Bursere.* Bruxelles, 1909, br. in-8 de 18 p., avec fig. dans le texte, extr. des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXII. (Anonyme.)

Demole, Eugène. *Description des médailles concernant Jean Calvin.* [Lausanne, 1909] in-4 de 18 p., avec 4 pl., extr. de l'*Iconographie calvinienne d'É. Doumergue.* (L'auteur.)

— *Le tir à l'oiseau de Ferney du 25 août 1775, à propos d'une médaille inédite de Voltaire.* Genève, 1909, br. in-8 de 16 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XV. (L'auteur.)

Forrer, L. *Le denier de Saint-Pierre (Peters pence) en Angleterre.* Milano, 1909, br. in-8 de 4 p., extr. du *Bollettino di numismatica*, n° 7 de 1909. (L'auteur.)

— *Sir John Evans, K. C. B. 1823-1908. Biographie et bibliographie.* Chalon-sur-Saône, 1909, br. in-8 de 35 p., avec portr. et fig. dans le texte, extr. de la *Gazette numismatique française*, 1909. (L'auteur.)

— *Biographical dictionary of medallists, coin, gem and seal engravers mint-masters, etc., ancient and modern with references to their works B. C. 500 A. D. 1900*, t. IV. London, 1909, in-8 de 726 p., avec nombr. fig. dans le texte, extr. de *Monthly numismatic Circular.* (L'auteur.)

Gnecchi, Fr. *Appunti di numismatica romana, XCIII-XCIV.* Milano, 1909, 2 br. in-8 de 12 et 24 pp., avec pl. et fig. dans le texte, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1909. (L'auteur.)

Gumowski, M. *Nieznane portrety Stefana Batorego.* [Cracovie] 1904, br. in-16 de 8 p., avec 3 pl., extr. des *Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne*, 1904. (L'auteur.)

— *Monety polskie we wiedeńskim gabinecie monet i medali.* [Cracovie] 1904, br. in-16 de 14 p., avec 1 pl., extr. des *Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne*, 1904. (L'auteur.)

— *Denary pierwszej doby piastowskiej.* Krakow, 1904, br. in-16 de 47 p., avec 1 pl., extr. de *Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne*, 1903. (L'auteur.)

Jonghe, vic. Baudoin de. *Un sou d'or pseudo-impérial du Ve ou du VIe siècle.* Bruxelles, 1909, br. in-8 de 9 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1909. (L'auteur.)

Mazerolle, F. *Notice nécrologique sur Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut, membre honoraire de la Société nationale des antiquaires de France (1821-1909).* Paris, 1909, in-16 de 32 p. (L'auteur.)

Raimbault, Maurice. *Un problème de numismatique languedocienne.* Paris, 1908, br. in-8 de 8 p., avec 1 pl., extr. du *Bulletin archéologique*, 1908. (Anonyme.)

Ruegg, M. A. *Drei Totenschilde im Historischen Museum zu Basel.* [Zurich, 1908] br. in-8 de 7 p., avec 1 pl., extr. de *Schweiz. Archiv für Heraldik*, 1907. (L'auteur.)

Wigersma, S. *Munivondsten van vroeg - 13de - eeuwsche halve obolon.* S. l. 1909, br. in-16 de 53 p., avec 4 pl. et fig. dans le texte, extr. de *Vrije Fries*, t. XXI. (Anonyme.)

Witte, Alphonse de. *Un nouveau gros au lion de Jeanne et Wenceslas, ducs de Brabant.* Milano, 1908, br. in-8 de 4 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1908. (Anonyme.)

— *Les jetons de Jean-Sans-Peur, comte de Flandre (1405-1417).* Liège, 1908, br. in-8 de 6 p., extr. des *Mélanges Godefroid Kurth.* (Anonyme.)

— *Un incident à la Monnaie de Bruxelles en 1759. Le graveur François Harrewyn suspendu de ses fonctions.* Bruxelles, 1908, br. in-8 de 12 p., extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1908. (Anonyme.)

— *Une fabrication illicite de liards truqués à Namur, en 1712.* Bruxelles, 1909, br. in-8 de 10 p., extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1909. (Anonyme.)

MÉDAILLIER

Jeton de présence à l'assemblée générale de la Société suisse de numismatique, Yverdon, 1908. Métaux divers. (La Société.)

DIVERS

Reproduction d'un dessin d'Evert van Muyden représentant un soldat romain. Souvenir de la visite de la Société au camp romain de Vindonissa le 12 septembre 1909. (M. A. St. van Muyden.)

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXXe Assemblée générale, tenue à Aarau, le 11 septembre 1909.

Assistent à l'assemblée : MM. Demole, Grossmann, Jarrys (membres du comité); Bordeaux et Babut (anciens présidents de la Société française de numismatique); Lang-Schneebli (Argovie); Dr Geigy (Bâle); Dr Grunau (Berne); Ducrest (Fribourg); Conchon, Dreyfus, van Muyden (Genève); Haas-Zumbühl (Lucerne); Custer, Perret, Perrochet (Neuchâtel); Iklé-Steinlin, Rœllin (Saint-Gall); Bally-Herzog (Soleure); Morand (représentant l'État du Valais); Lugrin, Meyer (Vaud); Dr Imhoof-Blumer, membre honoraire, Thilo-Schmidt (Zurich); soit vingt-quatre sociétaires, et MM. C. Feer, prof. Dr Gessner, Schellenberg, invités.

Se sont fait excuser : MM. de Stoutz, Audeoud, Cahorn, Cailler, de Liebenau, de Witte, Dominicé, Droz-Farny, Forrer, Furet, Henrioud, Jacot-Guillarmod, Michaud, Muriset-Gicot, de Perregaux, Ribari, Schlütter.

La séance est ouverte à 2 heures 55, dans l'aula de l'école cantonale, sous la présidence de M. Eug. Demole, président.

Le procès-verbal de la XXIXe assemblée générale est lu et adopté, de même que les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes (voir plus loin, pp. 398, 404 et 406).

L'assemblée confirme MM. Dr Grunau et Fontanellaz comme vérificateurs des comptes pour l'exercice 1909-10.

Elle maintient également à 15 fr. le chiffre de la cotisation annuelle.

Aucune proposition n'étant faite pour le lieu de la prochaine assemblée générale, le choix en est laissé au comité.

M. Grossmann, au nom du comité, consulte l'assemblée sur l'opportunité de continuer la frappe des jetons annuels; à ce propos, il présente une statistique démontrant que, de 1893 à 1906, grâce aux souscriptions personnelles de notre ancien président, cette frappe a laissé un bénéfice total de 3905 fr. 50; par contre, on constate en 1907 un déficit de 226 fr. 60 et en 1908 un déficit de 17 fr. 40. Ceci tient à une diminution notable du nombre des souscripteurs. Toutefois, l'opinion personnelle de M. Grossmann est que la Société peut sans de trop de craintes persévérer dans l'œuvre commencée.

MM. Lugrin, Haas, Bally-Herzog, Paul Bordeaux parlent en faveur de la continuation de la série; M. le Dr Grunau également, tout en attirant l'attention du comité sur le soin à apporter à l'élaboration de ces jetons. M. le Dr Geigy propose qu'on ne frappe un jeton que tous les deux ans, mais que le module en soit agrandi.

M. le président résume les opinions émises et l'assemblée se prononce pour le *statu quo*.

MM. Haas et Geigy demandent au comité d'étudier la possibilité de faire paraître mensuellement ou trimestriellement un « Bulletin » dans lequel les collectionneurs pourraient signaler les pièces à vendre et créer ainsi entre eux un point de contact.

M. Grossmann fait observer que le système d'annonces paraissant à la fin de chaque livraison de la *Revue* pourrait remplacer la publication proposée.

M. le président clôt la discussion en assurant que le comité étudiera la question et rapportera à la prochaine assemblée générale.

On passe ensuite aux communications prévues à l'ordre du jour[1] :

1° M. le Dr Grunau. — *Die Vorschläge an die Tagsatzung, militärische Orden einzuführen (1818).*

2° M. Eug. Demole. — *Les jetons représentant les « Métamorphoses d'Ovide » sont-ils l'œuvre de Jérôme Roussel, de Jean Dassier, ou de Ferdinand de Saint-Urbain?*

Pendant la lecture de son travail, M. Eug. Demole cède le fauteuil présidentiel à M. Babut, ancien président de la Société française de numismatique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures 20.

[1] Ces deux travaux devant être publiés dans la *Revue*, nous n'en donnons ici que les titres.

Nous signalerons une heureuse innovation due à notre président, et consistant à donner la traduction en français des communications et discours prononcés en allemand ; M. Grossmann s'est acquitté de cette tâche avec autant de facilité que de bonne grâce.

A 7 heures et demie, les sociétaires se réunissent à l'hôtel du « Bœuf d'or », où a lieu le banquet, à l'issue duquel M. le trésorier distribue à chaque convive le jeton annuel, gravé par M. Hans Frei, de Bâle, et frappé par MM. Huguenin frères, au Locle. En voici la description :

Coupée par le haut du buste (D 40) C. FEER-HERZOG 1820-1880 Buste de trois quarts à gauche, en redingote, tête nue. Dans le champ, à gauche du buste, en une ligne, la signature HANS FREI Le tout limité par un filet.

℞. Dans le champ deux tours reliées par un pont, armes de Brougg. Ex. en quatre lignes, SOCIÉTÉ SVISSE DE | NVMISMATIQVE | AARAV-BRVGG | · 1909 · Le tout limité par un double filet.

Mod. 0,027. Or, argent, cuivre bronzé, étain, aluminium et frappe uniface du droit en cuivre.

M. le président ouvre la série des discours en rappelant que la Société suisse de numismatique fête actuellement son trentième anniversaire, il adresse quelques mots à la mémoire de son prédécesseur, Paul Strœhlin, et fait appel à l'union de tous les membres pour la réalisation du but qu'ils se sont proposé, de contribuer par leurs travaux à faire connaître toujours plus l'histoire de notre petit pays.

M. Bally-Herzog donne les détails biographiques suivants sur C. Feer-Herzog, représenté sur le jeton de cette année :

Né en 1820, à Rixheim (Alsace), de parents argoviens, il fut envoyé tout jeune à Aarau pour y faire son instruction primaire. Son père,

propriétaire de plusieurs établissements industriels, désirait le vouer à la même carrière et, dans ce but, il l'envoya continuer ses études à Genève, où il séjourna pendant dix-huit mois dans la famille du professeur Munier; ce fut là qu'il fit la connaissance de Pascalis, du général Dufour et d'Auguste de la Rive. La Suisse ne possédant pas à cette époque d'école polytechnique, Feer se rendit à Paris pour suivre les cours de l'École centrale des arts et métiers, d'où il sortit en 1841 avec le diplôme d'ingénieur civil. Peu après, il prit la direction des établissements de son père.

Ce fut en 1848, qu'entraîné par l'exemple des patriotes argoviens Reugger et Stapfer, il sentit le besoin de travailler à la prospérité de sa patrie; aussi en 1852 ses compatriotes l'élurent député au Grand Conseil, mandat qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours. Il représenta également son canton au sein du Conseil national, de 1857 jusqu'à sa mort, pendant huit législatures consécutives, soit vingt-quatre années. Cette assemblée reconnut bien vite son autorité en économie politique et financière et le chargea d'étudier les questions relatives au commerce, aux douanes, aux chemins de fer et aux expositions. Il prit également une grande part à la revision de la constitution fédérale en 1874, époque à laquelle il présidait le Conseil national.

Ce fut en 1859 qu'il publia une brochure sur les contrats de commerce, où il démontrait que la Suisse était une puissance commerciale avec laquelle les grands États devaient compter, puis en 1864, avec l'appui du Dr Kern, ambassadeur de Suisse à Paris, il rédigea un contrat douanier avec la France, contrat qui plus tard servit de base aux conventions similaires avec d'autres pays.

S'intéressant à toutes les grandes entreprises cantonales, il fut un des fondateurs et le président permanent de la Banque argovienne, dont les statuts furent copiés par beaucoup d'établissements de ce genre en Suisse.

Il consacra encore une grande partie de son activité à la création de chemins de fer, notamment à celle du Central-Suisse, et il fit partie du conseil d'administration de cette société depuis sa fondation.

On le trouve également en 1859 parmi les promoteurs du chemin de fer du Gothard; il fit à cette époque de nombreux voyages en Allemagne, en Italie et en France afin de réunir les subventions nécessaires à cette grande entreprise; le Conseil fédéral le désigna pour faire partie du Conseil d'administration de cette compagnie et il le présida depuis la première assemblée constitutive en 1871 jusqu'à

sa mort. Au moment où cette société était aux prises avec des difficultés de tout genre, c'était encore lui qui contribuait le plus à les aplanir.

Ses aptitudes spéciales et son énergie lui valurent d'être choisi comme directeur de la participation suisse à l'exposition internationale de Paris en 1867. Il fut même appelé à faire partie du Conseil supérieur de cette exposition, formé de vingt membres représentant les diverses parties du monde; ce fut un succès personnel dont l'honneur rejaillit sur son pays.

La part de l'activité de Feer-Herzog qui mérite plus particulièrement notre attention est celle qu'il voua à l'étude des questions monétaires. Nous le voyons en 1865 et en 1867 participer comme délégué suisse aux conférences tenues à Paris par l'Union monétaire latine. Partisan de l'*étalon d'or*, il publia à cette époque deux brochures importantes intitulées : *l'unification monétaire internationale* et *la France et ses alliés monétaires*. Après la guerre franco-allemande de 1870-71, l'Allemagne venant d'introduire le *mark* dans ses États, il fallut malheureusement abandonner l'idée de l'unification monétaire internationale, mais grâce à une nouvelle publication de Feer : *Or ou argent*, la Société industrielle et commerciale suisse s'adressait, en 1874, au Conseil fédéral, émettant le vœu de voir se créer une *Union monétaire latine*. Feer fut de nouveau chargé de représenter la Suisse à cette conférence, dans laquelle, grâce à l'appui d'un financier parisien, le baron de Soubeyran, il fut décidé de n'admettre l'argent que pour les paiements de minime importance. S'il n'avait pas réussi à faire admettre l'étalon d'or seul, il avait au moins empêché l'envahissement du pays par des envois d'argent, lequel n'était plus considéré que comme du papier-monnaie.

A l'occasion de la troisième exposition universelle de Paris, en 1878, les États américains avaient conçu le plan d'une nouvelle conférence, grâce à laquelle ils espéraient inonder l'Europe de leur *métal blanc à bon marché*, mais tous leurs efforts échouèrent devant l'opposition inébranlable de Feer, qui publia à ce sujet un nouvel opuscule : *la Conférence monétaire américaine*.

Peu de temps avant sa mort, il eut la satisfaction d'apprendre qu'un nouvel émissaire américain, nommé Walter, qui devait préparer l'introduction de l'étalon d'argent, n'avait pas même été reçu aux ministères des Finances, soit à Berlin, soit à Paris.

En 1876, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter; malgré quelques cures à Wiesbaden et à Engelberg, il

ne se remit pas de son affection de poitrine; les médecins lui conseillèrent un séjour prolongé dans le midi, mais il s'y refusa, préférant continuer l'étude de quelques questions importantes et ce fut en juin 1880 qu'il succomba à la suite d'une forte fièvre.

M. Grossmann, qui avait traduit en français l'exposé de M. Bally-Herzog, remercie ce dernier pour toute la peine qu'il s'est donnée dans l'organisation de l'assemblée.

M. le prof. Dr Gessner, d'Aarau, apporte les salutations de la Société d'histoire du canton d'Argovie et donne quelques détails sur les collections du Musée.

M. le président remercie M. le prof. Dr Gessner et annonce qu'il vient de poser sa candidature comme membre actif, au nom du Cabinet des médailles du canton d'Argovie (présenté par MM. Bally-Herzog et Eug. Demole). Cette candidature est votée séance tenante et à l'unanimité des membres présents.

M. Paul Bordeaux félicite notre président pour l'organisation de nos assemblées générales, auxquelles il assiste toujours avec un nouveau plaisir. C'est avec confiance qu'il envisage l'avenir et il porte son toast à la continuation de la cordialité des rapports entre les sociétés française et suisse.

Enfin, M. le recteur Heuberger, de Brougg, fait un remarquable exposé de l'état des fouilles entreprises par la société « Pro Vindonissa » et de la topographie du camp romain construit sur l'emplacement actuel de Brougg.

On fait encore circuler la photographie d'une plaquette que Mlle Clotilde Roch se propose d'éditer, reproduisant les traits de Paul-Ch. Strœhlin.

Le lendemain, les sociétaires visitent le Musée d'Aarau, puis l'amphithéâtre romain de Vindonissa, ainsi que l'église de Kœnigsfelden, actuellement transformée en musée.

H. J.

Rapport du président sur l'exercice 1908-1909.

Messieurs et chers Collègues,

En nous réunissant aujourd'hui dans la capitale du canton d'Argovie, au lieu de le faire à Sion, comme vous l'aviez décidé l'an passé, nous avons tout d'abord obéi à la nécessité. Nos amis du Valais, qui nous avaient fort aimablement proposé de choisir cette année Sion comme lieu de rendez-vous, ont été les premiers à nous prier de remettre notre visite à plus tard, les travaux du musée de Valère n'étant pas encore achevés. Mais si nous avons été contraints de renoncer momentanément à nous rendre en Valais, c'est avec un plaisir tout particulier que nous avons choisi l'Argovie et Aarau, où, jusqu'à présent, notre société n'avait jamais été réunie.

L'Argovie, cette terre de l'Empire, ravie au duc d'Autriche par les Bernois, au commencement du xve siècle, puis constituée en état confédéré en 1803, est chère, à plus d'un titre, aux archéologues. C'est dans ses limites que se trouvait comprise Vindonissa, cette antique *civitas,* dont les vestiges attestent la splendeur et dont aujourd'hui même M. le recteur Heuberger nous retracera l'histoire ; c'est à Königsfelden, ancien couvent de moines franciscains et clarisses, construit en 1310, sur l'emplacement de Vindonissa et au lieu même où l'empereur Albert d'Autriche fut tué, c'est à Königsfelden que se trouvent les superbes vitraux, vestiges du commencement du xive siècle, que l'on place au premier rang parmi les antiquités de la Suisse ; ce sont des objets d'art romains, de nombreuses monnaies de la République et de l'Empire, déjà décrites par M. A. Münch, conseiller national, et conservées soit au musée de Königsfelden, soit jadis à l'ancien cloître de Muri, soit enfin dans la collection de la Société d'histoire du canton d'Argovie. En outre, et vous ne sauriez l'ignorer, Messieurs, c'est dans le canton d'Argovie que nous trouvons les ateliers monétaires du moyen âge, de Zofingue et de Laufenbourg, ainsi que les nombreuses médailles des couvents de Muri, de Wettingen, comme aussi celles qui rappellent la domination bernoise, enfin tant d'anciens châteaux, dont le plus illustre de tous est celui de Habsbourg.

Merci donc à nos confédérés d'Argovie de nous accueillir aujourd'hui ; merci tout particulièrement aux délégués de « Pro Vindonissa », qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Pourquoi faut-il, Messieurs et chers collègues, qu'à chacune de nos réunions nous ayons le pénible devoir de constater que nos rangs se sont éclaircis ? Pourquoi faut-il que la mort s'applique à enlever les meilleurs d'entre nous, ceux-là même qui nous étaient les plus chers et qui nous faisaient le plus d'honneur ? Hier c'était Paul Strœhlin, aujourd'hui c'est William Wavre, l'érudit modeste, mais dont la science reposait sur des bases solides, le citoyen pour lequel la patrie était une réalité passionnément aimée, l'ami sûr, jovial, qu'on retrouvait toujours et que nous ne verrons plus !

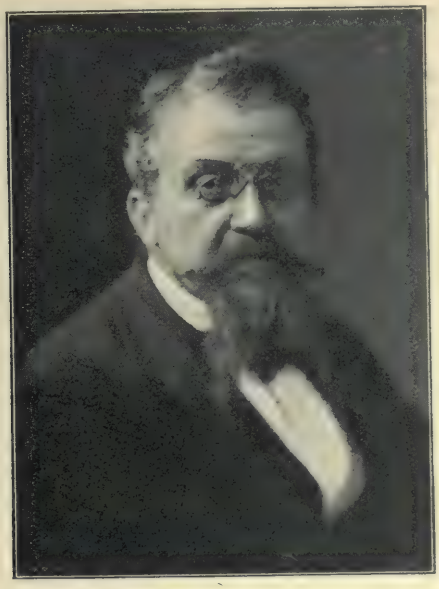

William Wavre était né à Neuchâtel, le 17 juin 1851, et il y est mort le 8 juin 1909. Après des études classiques dans sa ville natale, il étudia la philologie aux universités de Bonn, de Leipzig et de Strasbourg. De retour au pays, il devint maître en seconde latine, au collège de Neuchâtel, de 1875 à 1902 ; professeur d'archéologie à la faculté des lettres, dès 1875 ; conservateur du Musée archéologique, dès 1881, et du Cabinet de numismatique, dès 1890 jusqu'à sa mort. Reçu membre de notre société en 1889, il en devint vice-président la même année et pendant quelques mois et

fut dès lors un membre assidu à nos assemblées annuelles. Membre fondateur et membre du comité de « Pro Aventico » en 1885, nous le trouvons membre de la commission fédérale des antiquités nationales, en 1903, et membre du comité de la Société préhistorique suisse, en 1907. Le Cabinet de numismatique et le Musée archéologique de Neuchâtel ont reçu, sous sa direction, de nombreux enrichissements. Lorsque la Société d'histoire de Neuchâtel reprit les fouilles de la célèbre station de la Tène, ce fut William Wavre qui les dirigea, on se rappelle avec quelle compétence et avec quel esprit méthodique. Il aimait le travail et il travaillait beaucoup. Ce n'est pas à dire qu'il publiât beaucoup, car par sa méthode d'investigation, par la conscience qu'il apportait aux moindres recherches, les faits qu'il aurait pu annoncer n'étaient pour lui jamais assez précis, jamais assez prouvés. Il laisse, dit-on, sur le chantier plusieurs travaux qui, espérons-le, verront successivement le jour. Le plus important de tous, pour lequel bien des matériaux sont déjà réunis, est l'*Histoire monétaire de Neuchâtel.* A l'origine, nous y avons travaillé ensemble, mais d'autres préoccupations sont venues m'absorber et il est demeuré seul à la tâche.

Il me souvient, c'était en août 1887, qu'ensemble nous nous trouvions aux archives de Neuchâtel, pour y dépouiller les vieux registres. Le vénérable Louis Colomb nous trouvant trop à l'étroit dans son bureau d'archiviste, nous avait ouvert la salle spacieuse et délicieusement fraîche du Grand Conseil. C'est là que, du matin au soir, nous relevions avec ardeur tout ce qui avait trait au monnayage si varié et si intéressant de l'antique principauté de Neuchâtel. Parfois, à la fin d'une chaude journée d'été, fatigués de nos patientes recherches, il nous arrivait de quitter notre rôle de bénédictins et de nous improviser orateurs. Alors, montant à tour de rôle à la tribune et nous inspirant d'un passé dont nous étions tout débordants, nous faisions de beaux discours empreints du loyalisme le plus pur ! Ah ! si le gouvernement nous avait entendus !

L'érudition de Wavre qui, sans effort et sans pédanterie, se mêlait aux charmes d'une conversation toute de bonhomie et d'humour, sa fidélité d'ami, sa complaisance sans bornes, tout faisait de cet homme un précieux et charmant compagnon. Il a servi son pays avec un amour inlassable, il a rendu à l'archéologie suisse de signalés services, il a été pour notre société un appui dans plus d'un domaine ; la mémoire de William Wavre restera, parmi ceux

qui l'ont connu, celle d'un homme de grande valeur, comme aussi celle d'un homme de bien [1].

Perceval de Loriol, paléontologiste bien connu, élève de Pictet-de la Rive, né en 1828 et mort en 1908, était entré dans notre société en 1890. Il n'était ni historien, ni archéologue militant, mais l'amour de son pays le faisait s'intéresser aux sociétés dont le but est de faire mieux connaître son passé, et pendant dix-neuf ans il n'a pas cessé de porter intérêt à nos études et à nos publications. Perceval de Loriol avait hérité de son beau-père, M. Alfred Le Fort, une fort belle collection de monnaies et de médailles genevoises.

MM. Émile Fischer, de Vienne, et Jean-Paul Lambros, d'Athènes, tous deux experts en médailles, faisaient partie de notre société, le premier depuis 1890, le second depuis 1894. Ils ont droit, l'un et l'autre, à nos regrets, car ils nous ont rendu, soit aux uns, soit aux autres, de signalés services dans l'exercice de leurs fonctions.

Messieurs et chers collègues, pendant l'année qui vient de s'écouler, votre comité a eu l'honneur de recevoir huit membres actifs, à savoir le Musée national, représenté par son directeur, M. le Dr Lehmann; la Bibliothèque de la Ville de Zurich, dirigée par M. le Dr Hermann Escher; le Cabinet de numismatique de Genève, représenté par MM. Eugène Demole et Édouard Audeoud; MM. Henri Lugon, prieur au Grand-Saint-Bernard; Lucien Gautier, professeur à Genève; Henri Mooser, à Charlottenfels, près Schaffhouse; Paul-François Macquat, commis aux Services industriels, à la Chaux-de-Fonds, et Edmond Müller-Dolder, docteur-médecin, à Münster.

Votre comité a fait, Messieurs, une active propagande auprès des musées suisses qui ne sont pas encore inscrits comme membres de notre association. Malheureusement, l'accueil que nous avons rencontré auprès des conservateurs de ces musées ne témoigne pas, la plupart du temps, d'un bien vif désir de venir à nous; tout au moins, ce désir se trouve souvent contre-balancé par le fait que plusieurs de ces établissements n'ont qu'un budget fort réduit, ce qui gêne leur liberté d'action. Je ne pense pas que, dans cet ordre de choses, il faille rien

[1] Voyez plus loin, p. 403, la liste des travaux numismatiques de M. W. Wavre.

forcer. Sans doute, en y mettant quelque insistance, on peut souvent décider un parent ou un ami à souscrire une demande d'admission dans la société, mais qu'en résulte-t-il, c'est que les membres ainsi recrutés forment un effectif peu stable et en quelque sorte factice. A la première occasion, ils s'empressent de démissionner. Que notre association soit nombreuse, s'il se peut, mais, avant tout, qu'elle soit recrutée parmi les travailleurs aptes à porter et à maintenir le drapeau vers le but que nous poursuivons.

A l'assemblée générale de Bâle, en 1907, l'un de nos collègues, M. Haas-Zumbühl, de Lucerne, a demandé que chaque membre de notre société soit muni d'une carte de légitimation qui lui donnât gratuitement accès dans les divers musées de la Suisse. Votre comité s'est occupé de cette question et il est entré en pourparlers avec le président de l'Union des musées et collections d'antiquités de la Suisse. Malheureusement ces pourparlers n'ont pas abouti. Le président de l'Union nous a répondu qu'il n'y avait pas de motifs d'accorder à notre société un privilège et de le refuser à d'autres sociétés similaires, et qu'à vouloir l'accorder à toutes celles qui en feraient la demande et qui y auraient droit au même titre que nous, c'était créer un nombre important de privilégiés, c'est-à-dire faire baisser les recettes résultant de la finance d'entrée, ce dont souffriraient plusieurs petits musées qui faisaient état de cette finance ponr équilibrer leur budget. En revanche, et comme compensation, M. le président de l'Union, ne pouvant offrir à chacun de nos membres une carte d'introduction en ce qui concerne le Musée national, l'a gracieusement octroyée aux membres de votre comité, qui n'avait nullement sollicité cette faveur.

Comme vous l'aurez appris, Messieurs, le Congrès international de numismatique et d'art de la médaille, qui doit se réunir à Bruxelles, en juin 1910, a nommé pour la Suisse un comité de patronage dont notre éminent collègue, M. Fréd. Imhoof-Blumer, est président d'honneur. Soit en raison des sujets d'étude présentés, soit à cause du nombre des participants, ce congrès s'annonce comme devant avoir un réel succès. Il serait à désirer que notre société y fût représentée par un nombre respectable d'adhérents. La modeste finance de 3 francs par personne ne saurait être un obstacle à cette souscription, et votre comité, en souscrivant *in corpore* à cette solennité scientifique,

a désiré vous donner une indication. Espérons que cet exemple sera suivi et que vous voudrez bien, nombreux, donner votre appui matériel et moral à cette future réunion du monde numismatique. Les inscriptions seront reçues par notre secrétaire.

Messieurs et chers collègues, si les républiques fédératives, comme la Confédération suisse, assurent à leurs citoyens de larges privilèges et une grande stabilité dans la forme du gouvernement, elles présentent cependant quelques désavantages qu'il faut savoir supporter ou amender. La diversité des langues en est un et il se fait sentir jusque dans nos sociétés scientifiques. Nous entendons parler plusieurs langues, mais nous ne les comprenons pas également bien. Il en résulte plus de froideur dans nos réunions et moins d'intimité dans notre commerce. Il faut reconnaître que sous ce rapport les Suisses romands sont inférieurs à leurs confédérés de langue allemande, qui, presque tous, comprennent et parlent le français, alors que nous autres romands, nous n'en pouvons pas toujours dire autant de l'allemand. Il a semblé à votre comité qu'une traduction sommaire faite en français de ce qui se dit en allemand dans nos séances serait profitable à beaucoup d'entre nous. M. Théodore Grossmann, qui a déjà tant de titres à notre reconnaissance pour le dévouement absolu qu'il apporte à soigner les intérêts matériels de notre société, a bien voulu se charger de la brève traduction des discours allemands en français, et je ne doute pas, Messieurs et chers collègues, que vous ne soyez unanimes à le remercier. Eug. Demole, *président.*

Publications numismatiques de William Wavre

Les publications de W. Wavre ont trait principalement à l'archéologie romaine, aux menus faits de l'histoire locale de l'État de Neuchâtel et à la numismatique de cette principauté. Elles sont consignées dans le *Musée neuchâtelois*, dans le *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, dans le *Bulletin de la Société « Pro Aventico »*, dans l'*Anzeiger für Schweizerische Alterthümer*, dans la *Numismatic Circular* et dans la *Revue suisse de numismatique.* Nous nous bornerons à signaler ici les publications numismatiques de cet auteur.

1. Les médailles du tir cantonal du Locle, 1892. *Musée neuchâtelois,* 1892, XXIXe année, pp. 243-245, av. 1 pl. — *Revue suisse de numismatique,* 1892, IIe année, pp. 312-315, av. 1 pl.

2. Charles-Paris, duc d'Orléans-Longueville. Portrait, monnaie, médaille. *Mus. neuchât., ibid.*, pp. 266-270, avec 1 pl.
3. Médailles et décorations du Collège de Neuchâtel. *Mus. neuchât.*, 1893, XXXe année, pp. 238-243.
4. La grande lacune dans le monnayage de Neuchâtel. *Mus. neuchât., ibid.*, pp. 245-256, avec vign. ; 284-290, av. 1 pl. — *Monthly numismatic Circular*, 1893-1894, t. II, col. 599-601 ; 646-650 ; 719-722 ; 757-760.
5. Reprise du monnayage à Neuchâtel, en 1789. *Rev. suisse de numism.*, 1893, IIIe année, pp. 285-290, av. 1 pl. (Extrait du mémoire précédent).
6. Claude Bourberain, maître-graveur de la monnaie à Neuchâtel, de 1590 à 1607. *Mus. neuchât.*, 1894, XXXe année, pp. 111-118, av. 1 pl.
7. La médaille du Centenaire de la Chaux-de-Fonds. *Mus. neuchât.*, 1895, XXXIIe année, p. 186, av. vign.
8. Deux monnaies de Domitien à Chaumont. *Mus. neuchât., ibid.*, p. 227.
9. Une famille de médailleurs neuchâtelois, Jonas et J.-P. Thiébaud. *Mus. neuchât., ibid.*, pp. 312-317.
10. Médaille Bachelin. *Mus. neuchât., ibid.*, p. 322, av. vign.
11. Prix d'école de Neuchâtel. *Mus. neuchât.*, 1896, XXXVIe année, pp. 147-148, av. 1 pl.
12. Jean-Pierre Thiébaud, médailleur neuchâtelois. *Mus. neuchât.*, 1898, XXXVe année, pp. 195-196, av. 1 pl.
13. Les poinçons d'effigie de la Monnaie de Neuchâtel. *Mus. neuchât.*, 1901, XXXVIIIe année, pp. 50-52, av. 1 pl.
14. Lettres du graveur en médailles H^ri^ F^s^ Brandt à Maximilien de Meuron, 1816-1833. *Mus. neuchât., ibid.*, pp. 177-202, avec 2 pl.
15. Portrait inédit de Léopold Robert et deux médailles de H^ri^ F^s^ Brandt. Extraits des lettres de Brandt à David d'Angers. *Mus. neuchât.*, 1902, XXXIXe année, pp. 195-201, av. 1 pl.
16. Lettres de H^ri^ F^s^ Brandt à H^ri^ L^s^ Jacki ; le buste en marbre de Kleinstüber, par Brandt. *Mus. neuchât.*, 1903, XLe année, pp. 243-253, av. 1 pl.
17. Œuvres inédites de H^ri^ F^s^ Brandt. *Mus. neuchât.*, 1904, XLIe année, pp. 92-96, av. 2 pl.
Manuscrits.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1908.

Messieurs et chers Collègues,

Nous avons l'avantage de vous présenter ci-après les comptes pour l'exercice écoulé et suivant l'habitude nous les comparons avec les résultats de l'exercice précédent.

Bilan comparatif pour 1907-1908.

I. Dépenses	1907			1908		
Impressions et illustrations	Fr.	1210	40	Fr.	2546	75
Frappe de médailles	»	226	60	»	17	40
Fonds spéciaux	»	104	25	»	—	—
Bibliothèque	»	—	—	»	109	55
Frais généraux	»	488	55	»	606	50
Caisse (solde débiteur)	»	2634	65	»	2527	50
Total	Fr.	4664	45	Fr.	5807	70

II. Recettes	1907			1908		
Cotisation unique	Fr.	100	—	Fr.	—	—
» annuelles	»	2480	—	»	2655	—
» arriérées	»	—	—	»	105	—
Droits d'entrée	»	30	—	»	50	—
Vente de publications	»	—	—	»	3	50
Annonces	»	—	—	»	42	50
Abonnements à la *Revue*	»	—	—	»	281	25
Intérêts, P. et P	»	31	50	»	35	80
Caisse (solde de l'exercice précédent)	»	2022	95	»	2634	65
Total	Fr.	4664	45	Fr.	5807	70

La marche de nos affaires a été tout à fait normale; nos recettes sont actuellement suffisantes pour subvenir à nos dépenses. Nous continuons à vouer des soins particuliers au chapitre des « impressions et illustrations » de notre *Revue* et nous constatons avec satisfaction que cette publication est non seulement appréciée par nos membres qui la reçoivent gratuitement en échange de leur cotisation annuelle, mais qu'elle a su se faire agréer par un chiffre respectable d'abonnés.

Notre solde disponible a diminué de **107 fr. 15** pendant l'exercice; mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce petit déficit qui pourra être comblé avec l'augmentation de nos membres et de nos abonnés. Par contre notre fonds de réserve déposé chez notre banquier, M. Henry Boveyron, est resté le même (1100 fr.) suivant le certificat de dépôt de ce dernier.

En terminant nous remercions sincèrement tous les membres de notre société pour la confiance qu'ils nous ont témoignée et nous les prions de vouloir s'intéresser toujours plus à nos travaux.

Genève, 26 août 1909. Th. Grossmann, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1909.

Bern, den 9. September 1909.

Bericht der Rechnungsrevisoren über die Jahresrechnung der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft.

Die unterzeichneten Rechnungsrevisoren, haben die Jahresrechnung eingehend geprüft und mit den Belegen verglichen und alles richtig befunden; sie beantragen der Generalversammlung Genehmigung unter bester Verdankung an den Rechnungssteller Herrn Grossmann.

Die Rechnungsrevisoren :

Charles Fontanellaz.
Dr Gustav Grunau.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 6 octobre 1909. — M. le vicomte de Faria, consul de Portugal à Livourne (présenté par MM. Eug. Demole et F. de Stoutz), est reçu membre actif de la Société.

Séance du 1er décembre 1909. — M. Oswald Landolt, secrétaire privé, à Erlenbach près Zurich (présenté par MM. Thilo-Schmidt et Grossmann), est admis comme membre actif de la Société.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

AU 1er DÉCEMBRE 1909 [1]

I. Comité de la Société.

DEMOLE, Eugène, *président*, Genève.
DE STOUTZ, Frédéric, *vice-président*, »
GROSSMANN, Théodore, *trésorier*, »
JARRYS, Henri, *secrétaire*, »
CAILLER, Henri, *bibliothécaire*, »
CAHORN, Auguste, *assesseur*, »
AUDEOUD, Édouard, » »

II. Membres honoraires.

BABELON, Ernest, directeur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, rue de Verneuil, 9, Paris. 1893

*BAHRFELDT, Max, général-major, rédacteur de la *Numism. Litteratur-Blatt*, à Rastenburg, Prusse orientale. 1879

BORDEAUX, Paul, avocat, boulevard Maillot, 98, Neuilly s/Seine, France 1905

DEMOLE, Eugène, Dr phil., conservateur du Cabinet de numismatique de la Ville de Genève, rue du Marché, 40, Genève. 1890

*EYSSERIC, Marcel, ancien inspecteur de l'Université, clos Sainte-Ursule, Sisteron, Basses-Alpes. 1879

[1] Les noms des membres fondateurs de la Société sont précédés d'un astérisque. Les dates qui suivent les noms sont celles de la réception dans la Société, ou de la nomination comme membre honoraire. — Les membres de la Société sont instamment priés d'envoyer à la rédaction les rectifications des erreurs qui pourraient se trouver dans cette liste.

Gnecchi, Hercule, officier de la Couronne d'Italie, vice-président de la Société italienne de numismatique, directeur de la *Rivista italiana di numismatica*, via Gesù, 8, Milan. 1893

Gnecchi, François, commandeur de la Couronne d'Italie, vice-président de la Société italienne de numismatique, rédacteur de la *Rivista italiana di numismatica*, via Filodrammatici, 10, Milan. 1893

Gohl, Edmond, Dr, Custos Magyar Nemzeti Muzeum, Budapest. 1904

Imhoof-Blumer, Frédéric, Dr phil., membre de l'Académie des sciences de Berlin, correspondant de l'Institut de France, Tœsthalstrasse, 61, Winterthour. 1889

S. M. Victor-Emmanuel III, roi d'Italie (M. F. Comoto, directeur au ministère de la Maison royale, Quirinal), Rome. 1894

Liebenau, Dr Théodore de, archiviste d'État, à Lucerne. 1888

*Luschin von Ebengreuth, Arnold, Dr phil., professeur à l'Université, à Graz (Styrie). 1879

Witte, Alphonse de, secrétaire de la Société royale belge de numismatique, rue du Trône, 55, Ixelles-Bruxelles, 1891

III. Membres actifs.

A. — En Suisse.

Canton d'Argovie.

Gœldlin, Henri, Dr pharmacien, Ste-Verena Apotheke, Grösse Bäder, Baden. 1888

Lang-Schneebli, E., négociant, Baden. 1897

Cabinet des médailles du canton d'Argovie (M. le prof. Dr Gessner), Aarau. 1909

Canton de Bâle.

Brüderlin, Rodolphe, banquier, Freiestrasse, 52, Bâle. 1883

Engelmann, Théodore, Dr pharmacien, Bâle. 1887

Frei, Hans, graveur en médailles, rue Ryff, 49, Bâle. 1899

Geigy, Alfred, Dr phil., Leonhardsgraben, 48, Bâle. 1882

Gessler-Herzog, Charles-André, négociant, Leimenstrasse, 45, Bâle. 1902

Knütti-Wahlen, Frédéric, employé de banque, Bankverein Suisse, Bâle. 1899

Müller-Fankhauser, J., négociant, Bifangweg, 47, Bâle. 1902

Ruegg, M.-Albert, adjoint du Musée historique, Thiersteiner-Allee, 19, Bâle. 1904

Sattler, Mme veuve, Blumenrain, 7, Bâle. 1903

Thommen, Rodolphe, Dr phil., Angensteinstrasse, 21, Bâle. 1895

Canton de Berne.

Adrian, Paul, directeur de la Monnaie fédérale, Berne. 1895

Droz-Farny, Arnold, professeur de mathématiques, Porrentruy. 1888

Engel, Frédéric, bijoutier, Thoune. 1902

Fontanellaz, Charles, négociant, Grand'Rue, 46, Berne. 1903

Girtanner-Salchli, Hermann, inspecteur des chemins de fer, Zieglerstrasse, 38, Berne. 1896

Grunau, Gustave, Dr phil., imprimeur, Falkenplatz, 11, Länggasse, Berne. 1898

Holy frères, graveurs-estampeurs, St-Imier. 1904

Homberg, François, graveur et frappeur en médailles, Marktgasse, Berne. 1897

*Jenner, Édouard de, ancien custos du Musée historique, Kirchenfeld, Berne. 1879

*Kaiser, Jacob, Dr phil., archiviste fédéral, Berne. 1879

Kilchenmann, Charles-Jean, agronome, Saint-Nicolas, près Koppingen. 1899

Kohler, Adrien, avocat, président de la Commission de l'École cantonale, Porrentruy. 1906

Schweizer, Rodolphe, fabricant, Wangen s/Aar. 1890

Société bernoise de numismatique (Dr Grunau, président), Musée historique, Kirchenfeld, Berne. 1902

Weber, Albert, fabricant, Archivstrasse, Berne. 1900

Canton de Fribourg.

Bibliothèque cantonale (M. Max de Diesbach), Fribourg. 1904

Bovet, Alexandre, conservateur des hypothèques, Gruyères. 1900

Brolliet, Charles, dentiste, Fribourg. 1904

Ducrest, François, l'abbé, professeur au collège Saint-Michel, conservateur du Cabinet des médailles du Musée cantonal, Fribourg. 1897

Canton de Genève.

Audeoud, Édouard, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique de la Ville, boulevard des Tranchées, 42, Genève. 1891

Bieler, Jacques, horloger, rue Céard, 30, Genève. 1890

Blandin, François, négociant, rue de Rive, 25, Genève. 1895

Cabinet numismatique de la Ville de Genève (MM. Eug. Demole et Éd. Audeoud). 1908

Cahorn, Auguste, architecte, rue Ami-Lullin, 11, Genève. 1889

Cailler, Henri, négociant, rue du Rhône, 56, Genève. 1890

Conchon, François, ancien négociant, place des Alpes, 2, Genève. 1890

Darier, Henri, banquier, boulevard du Théâtre, 3, Genève. 1893

Dominicé, Adolphe, rue des Granges, 4, Genève. 1894

Dreyfus, Émile, antiquaire, Grand'Rue, 2, Genève. 1894

Dunoyer, Émile, opticien, rue du Mont-Blanc, 8, Genève. 1897

Êggimann, Auguste, et Cie, libraires, rue Centrale, 1, Genève. 1894

Favre, Camille, colonel, président de la Société auxiliaire du Musée, rue de Monnetier, 4, Genève. 1894

Furet, J.-Louis, frappeur en médailles, rue de l'Arquebuse, 22, Genève. 1886

Gautier, Lucien, prof., Cologny près Genève. 1909

Golay, Étienne, Dr méd., quai du Mont-Blanc, 3, Genève. 1891

Grossmann, Théodore, négociant, rue Argand, 3, Genève. 1893

Guillaumet-Vaucher, Jules, négociant, rue Muzy, 12, Genève. 1890

Jacot-Guillarmod, Alfred, graveur, rue du Fort-Barreau, 21, Genève. 1907

Jarrys, Henri, imprimeur, rue de la Treille, 4, Genève. 1894

Jarrys, Louis, rue des Granges, 16, Genève. 1898

Künzler, Jean-Jacques, négociant, rue des Alpes, 5, Genève. 1892

Muriset-Gicot, C., commerce de timbres et d'antiquités, Corraterie, 24. 1904

Musée des Arts décoratifs de la Ville de Genève, École d'horlogerie (M. Georges Hantz, graveur en médailles, directeur). 1890

Naly, François, employé de banque, Crédit suisse, place Bel-Air, Genève. 1894

Naville, Lucien, directeur de l'Agence des journaux, rue Pécolat, 6, Genève. 1898

Panchaud, Louis, secrétaire de la mairie des Eaux-Vives, Genève. 1893

Perron, Simon, route de Florissant, 199, Genève. 1890

Roch, Mlle Clotilde, sculpteur et graveur en médailles, rue du Rhône, 19, Genève. 1908

Stoutz, Frédéric de, avocat, rue d'Italie, 14, Genève. 1883

Usine genevoise de dégrossissage d'or (M. Ch. Desbaillets, directeur), Coulouvrenière, Genève. 1893

VAN BERCHEM, Victor, homme de lettres, route de Frontenex, 60, Genève. 1891

VAN MUYDEN, Albert-Steven, dessinateur de médailles, rue du Puits-Saint-Pierre, 1, Genève. 1890

VINCENT, Alix, négociant, rue de la Filature, Carouge. 1890

WALCH, Ernest, directeur de la Banque fédérale, Grange-Canal, Genève. 1899

WEIL, Ferdinand, négociant, rue du Mont-Blanc, 14, Genève. 1879

Canton des Grisons.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DES GRISONS (M. le colonel H. Caviezel, président), Coire. 1897

Canton de Lucerne.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE (M. E. Heinemann, bibliothécaire), Lucerne. 1891

BRUNNER, Otto, Dr méd., Sempach. 1905

HAAS-ZUMBÜHL, François, négociant, Hertensteinstrasse, 19, Lucerne. 1891

HÆFELI, Robert, propriétaire d'hôtel, Reckenbühl, 8, Lucerne. 1895

RUDOLPH, Théodore, négociant, Guggistrasse, 19, Lucerne. 1891

MÜLLER-DOLDER, Edmond, Dr méd., Münster. 1909

RIBARI, Sigismond, chef de station, Meggen. 1905

Canton de Neuchâtel.

BAUR, Frédéric, anc. précepteur, Beaux-Arts, 11, Neuchâtel. 1895

ÉMERY, Charles, négociant, Ponts-de-Martel. 1894

GALLET, Georges, fabricant d'horlogerie, rue du Parc, 25, La Chaux-de-Fonds. 1897

GUERRY, Charles, restaurateur, Épargne, 1, La Chaux-de-Fonds. 1902

HUGUENIN FRÈRES, graveurs-estampeurs, Le Locle. 1897

JEANNERET, Félix, Dr, avocat, rue Fritz-Courvoisier, 17, La Chaux-de-Fonds. 1904

MACQUAT, Paul-François, commis aux Services industriels, rue du Collège, 30, La Chaux-de-Fonds. 1909

MICHAUD, Albert, conservateur du Musée, rue de la Serre, 18, La Chaux-de-Fonds. 1881

PERREGAUX, Samuel de, directeur de la Caisse d'épargne, Neuchâtel. 1884

PERRET, James-Antoine, fabricant et régleur d'horlogerie, Parc, 2, La Chaux-de-Fonds. 1894

*PERROCHET, Édouard, avocat, rue Léopold-Robert, 31, La Chaux-de-Fonds. 1879

STIERLIN, J.-B., droguiste, place du Marché, 2, La Chaux-de-Fonds. 1902

Canton de Saint-Gall.

CUSTER, Henri, pharmacien, Rheineck, Saint-Gall. 1896

*DREIFUSS, Hermann, négociant, Vadianstrasse, 41, Saint-Gall. 1879 [1]

IKLÉ-STEINLIN, Adolphe, fabricant, Zwinglistrasse, 25, Saint-Gall. 1899

NÆGELI, C., Dr méd., Rapperswyl. 1902

RŒLLIN, Jean, ancien négociant, Uznach. 1882

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE SAINT-GALL (M. le professeur J. Egli, conservateur), Am Brühl, Saint-Gall. 1888

STEIGER, Albert, lieutenant-colonel, orfèvre-antiquaire, Löwenburg, Saint-Gall. 1887

STURZENEGGER, Robert, fabricant, Saint-Gall. 1882

TRAINE, Eugène, lieutenant-colonel, Poststrasse, 16, Saint-Gall. 1908

Canton de Schaffhouse.

MOSER, Henri, château de Charlottenfels, Neuhausen. 1909

Canton de Soleure.

BALLY-MARTI, Arnold, fabricant, Schönenwerd. 1889

BALLY-HERZOG, Arthur, fabricant, Schönenwerd. 1883

Canton du Tessin.

BALLI, Émile, Locarno. 1886

Canton du Valais.

LE HAUT ÉTAT DU VALAIS (Délégué : M. Charles de Rivaz, conservateur du Musée), Sion. 1894

LUGON, H., prieur, Grand Saint-Bernard. 1909

[1] C'est par erreur que la *Revue*, dès 1905, a indiqué 1899 au lieu de 1879.

Canton de Vaud.

Barbey-de Budé, Maurice, avocat, Pré-Choisi, sur Clarens. 1892
Henrioud, Émile, négociant, rue de la Plaine, 18, Yverdon. 1893
Jobin, Anatole, magasin Fœtisch frères, S. A., Lausanne. 1891
Lehr, Ernest, Dr jur., professeur de droit, avenue des Toises, 12, chaussée Mon Repos, Lausanne. 1894
Lugrin, Ernest, professeur, avenue Druey, 15, Lausanne. 1902
Meyer, A., fils, négociant, maison Meyer frères et Cie, Moudon. 1903
Molin, Aloïs de, Dr phil., professeur à l'Université, conservateur du Cabinet des médailles du canton de Vaud, boulevard de Grancy, 3, Lausanne. 1891
Odot, Auguste, pharmacien, place Pépinet, Lausanne. 1893
*Palézieux-du Pan, Maurice de, conservateur du Musée historique de Vevey, la Doges, Tour-de-Peilz (ou rue Charles-Bonnet, 6, Genève). 1879
*Rod, Émile, inspecteur télégraphiste, Lausanne. 1879 [1]
Tissot, Edmond, banquier, rue du Midi, Lausanne. 1904
Wagner, Gustave, pasteur, Aigle. 1903
*Weiss, Émile de, greffier au Tribunal fédéral, Maupas, 65, villa Joli-Clos, Lausanne. 1879
Ziegler-de Loës, Ulrich de, ingénieur, chez M. de Loës, Aigle. 1890

Canton de Zoug.

Wyss, François-Martin, Zoug. 1907

Canton de Zurich.

Blumer-Egloff, Jean, Weinbergstrasse, 51, Zurich. 1903
Brunner, Alfred, Dr méd., Linthstrasse, 21, Winterthour. 1906
Frommherz, William, négociant, Conradstrasse, 9, Zurich. 1893
Grellet, Jean, publiciste, Zwingliplatz, 3, Zurich. 1882
Gugolz, Jean, négociant, Wuhre, 9, Zurich. 1891
Hahn, E., conservateur des monnaies au Musée national suisse, Zurich. 1893
Landolt, Oswald, secrétaire privé, Erlenbach, près Zurich. 1909
Musée national suisse (M. le Dr Lehmann), Zurich. 1908
Stadtbibliothek Zürich (M. le Dr H. Escher). 1908
Thilo-Schmidt, Fr., bureau technique, Brandschenkenstrasse, 45, Zurich V. 1907

[1] C'est par erreur que de 1901 à 1908 la *Revue* a indiqué 1897 au lieu de 1879 comme date d'admission de M. E. Rod, et par erreur aussi que son nom n'a pas été précédé d'un astérisque.

B. — A l'étranger.

Allemagne.

Bahrfeldt, Émile, Dr phil., directeur de banque, rédacteur des *Berliner Münz-Blätter*, Kurfürstendamm, 17, Berlin W. 1902

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Alsace), Apfelstrasse, 1, I, Strasbourg. 1899

Cahn, Adolphe-E., expert en médailles, Niedenau, 55, Francfort s/M. 1890

Hahlo, Siegfried, changeur et banquier, Linienstrasse, 199, Berlin N. 1892

Hamburger, Léo, expert en médailles, Scheffelstrasse, 24, Francfort s/M. 1890

Hamburger, Joseph, expert en médailles, Uhlandstrasse, 56, Francfort s/M. 1904

Helbing, Otto, expert en médailles, Maximilianstrasse, 13, Munich I. 1886

Hess, Adolphe, les successeurs de, experts en médailles, Mainzerlandstrasse, 49, Francfort s/M. 1882

Hirsch, Jacob, Dr phil., expert en médailles, Arcisstrasse, 17, Munich. 1897

Joseph, Paul, rédacteur de la *Frankfurter Münzzeitung*, Finkenhofstrasse, 33, Francfort s/M. 1902

Merzbacher, les successeurs du Dr, experts en médailles, Karlstrasse, 10/0, Munich. 1882

Rappaport, Edmond, expert en médailles, Lutherstrasse, 9, Berlin. 1888

Rosenberg, Sally, expert en médailles, Schillerstrasse, 18, Francfort s/M. 1900

Schott-Wallerstein, Simon, expert en médailles, Grünestrasse, 30, Francfort s/M. 1899

Seligmann, Eugène, expert en médailles, Bibergasse, 8, Francfort s/M. 1893

Werner, Georges-A., de la maison Zschiesche et Kœder, expert en médailles, Königstrasse, 4, Leipzig. 1896

Autriche.

Appel, Rodolphe, caissier de banque, Theresienbad, 57, Meidling, Vienne XII. 1892

Egger, Armin, expert en médailles, Opernring, 7, Mezzanin, Vienne I. 1891

Perini, Quintilio, pharmacien, Rovereto, Tyrol. 1898

WALLA, François, Dr phil., expert en médailles, Friedrichstrasse, 6, Vienne I. 1896

WINDISCH-GRÆTZ, le prince Ernest de, colonel, Strohgasse, 21, Vienne I. 1896

Belgique.

CHAMOREL, Henri, banquier, Villa Davel, Bouchout-lez-Lierre. 1898

DUPRIEZ, Charles, expert en médailles, avenue de Longchamp, 77, Bruxelles. 1895

JONGHE, vicomte Baudoin de, rue du Trône, 60, Ixelles-Bruxelles. 1891

Canada.

MAC LACHLAN, W.-Robert, homme de lettres, rue Sainte-Monique, 55, Montréal. 1894

France.

ANDRÉ, Ernest, notaire honoraire, rue des Promenades, 17, Gray (Haute-Saône). 1900

BABUT, A., commandant, anc. président de la Société française de numismatique, rue des Gatines, 23, Paris XXe. 1905

BAILLARD, César, notaire, Reignier (Haute-Savoie). 1882

BERGA, René, rue des Bourdonnais, 8, Versailles. 1904

• CASTELLANE, comte Henri de, rue Saint-Dominique, 11, Paris. 1906

DAVID, Fernand, fabricant, rue du Sentier, 41, Paris IIe. 1894

• DOUVILLÉ, Henri, expert en médailles, rue Séguier, 10, Paris. 1894

DUPLAN, Albert, Évian-les-Bains (Haute-Savoie). 1880

ENGEL, Arthur, homme de lettres, rue de l'Assomption, 66, Paris-Auteuil. 1890

FARIA, vicomte de, consul de S. M. le roi de Portugal à Livourne, rue Weber, 16, Paris. 1909

• FLORANGE, Jules, expert en médailles, rue de la Banque, 17, Paris. 1892

KELLER, Charles, rue de Logelbach, 7, Paris XVIIe. 1896

KŒCHLIN-CLAUDON, Émile, boulevard Delessert, 21, Paris. 1882

MARTZ, René, Dr jur., conseiller à la Cour d'appel, rue des Tiercelins, 34, Nancy (Meurthe-et-Moselle). 1897

MAZEROLLE, Fernand, archiviste de la Monnaie, rédacteur de la *Gazette numismatique*, avenue Niel, 91, Paris 1890

MORICAND, Philippe, ingénieur, rue Legendre, 1, Paris. 1907

RICHEBÉ, Raymond, avocat, avenue de Wagram, 152, Paris. 1894

Seiler, Max, commis de banque, rue Auguste-Bailly, 3, Courbevoie (Seine). 1906

Testenoire-Lafayette, Philippe, notaire, rue de la Bourse, 28, Saint-Étienne (Haute-Loire). 1896

Vallentin du Cheylard, Roger, rue du Jeu de Paume, Montélimar (Drôme). 1890

Vassy, Albert, pharmacien, route de Lyon, Vienne (Isère). 1904

Vidart, Charles-Alfred, villa Goudard, Divonne-les-Bains (Ain). 1894

Grande-Bretagne.

Ford, Rawlinson, avocat, Albion Street, 61, Leeds. 1891

Forrer, Léonard, numismatiste, Hammelton Road, 11, Bromley, Kent. 1891

Prevost, sir Augustus, baronnet, ancien gouverneur de la banque d'Angleterre, Westbourne Terrace, 79, Londres W. 1890

Spink, Samuel, de la maison Spink et fils, experts en médailles, Piccadilly, 17/18, Londres W. 1892

Italie.

Cerrato, Giacinto, place Victor-Emmanuel, 1, Turin 1894

Papadopoli, comte Nicolas, sénateur, commandeur, membre de l'Institut royal des sciences et des lettres, S. Appolinare, 1364, Venise. 1894

Ruggero, Joseph, commandeur, général de réserve, via di Torino, 135, Rome. 1891

Salinas, Antoine, professeur, directeur du Musée national, piazza Ruggero Settino, 11, Palerme. 1895

Pays-Bas.

Dompierre de Chaufepié, H.-J. de, Dr phil., directeur du Cabinet royal des médailles, rue de Java, 70, La Haye. 1894

Schulman, Jacques, expert en médailles, Keizersgracht, 488, Amsterdam. 1894

Portugal.

Du Roveray, Paul, négociant, rua dos Sapateiros, 39, Lisbonne. 1890

Suède.

Cavalli, Gustave, pharmacien, Sköfde. 1894

Le nombre des membres actifs, fondateurs de la Société, le 14 décembre 1879, était de 39. Il ne reste plus actuellement que 7 de ces membres.

La Société était formée au 1er décembre 1909 de
187 membres actifs,
13 » honoraires,
soit 200 membres, se répartissant comme suit :

	Actifs	Honor.		Actifs	Honor.
Argovie	3		*Report*	117	2
Bâle	10		Zoug	1	
Berne	15		Zurich	10	1
Fribourg	4		Allemagne	16	1
Genève	36	1	Autriche	5	2
Grisons	1		Belgique	3	1
Lucerne	7	1	Canada	1	
Neuchâtel	12		France	22	3
Saint-Gall	9		Grande-Bretagne	4	
Schaffhouse	1		Italie	4	3
Soleure	2		Pays-Bas	2	
Tessin	1		Portugal	1	
Valais	2		Suède	1	
Vaud	14				
A reporter	117	2	Total	187	13

TABLE DES MATIÈRES

Pages

DEMOLE, Eug. — Le tir à l'oiseau de Ferney du 25 août 1775, à propos d'une médaille inédite de Voltaire 257
GRUNAU, Dr. Gustav. — Zwei schweizerische militärische Verdienstmedaillen 47 271
LUGRIN, Ernest. — Hans Frei et son œuvre comme médailleur 180
PALÉZIEUX-DU PAN, M. de. — Numismatique de l'évêché de Sion (suite et fin) 1
WITTE, Alphonse de. — Une nomination d'essayeur général à la Monnaie de Bruxelles au temps de Marie-Thérèse, 1764-1765 ... 38

NÉCROLOGIE

William Wavre. — Eug. Demole 399
Perceval de Loriol. — » 401
Émile Fischer. — » 401
Jean-Paul Lambros. — » 401

MÉLANGES

Le trésor de la forêt de Finges. — E. Demole 212
Les collections Paul-Ch. Strœhlin 220
Schweizerisches Landesmuseum in Zürich. — E. Hahn 220
Congrès international de numismatique et de l'art de la médaille contemporaine 223
William Wavre 335
XXXe assemblée générale de la Société suisse de numismatique, Aarau 1909 (annonce) 335
Les médailles des jubilés et fêtes de Genève, en juillet 1909 .....335 369
La vente Paul-Ch. Strœhlin 374
Trouvailles 224 336 375

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Pages

Administration des monnaies et médailles. *Rapport au ministre des des finances. Treizième année.* — H. C. 348

Ambrosoli, Solone. *Noterelle numismatiche.* — H. C. 232

Babut, commandant A. *Deux documents relatifs à l'installation de la machine à vapeur Périer à la Monnaie de Paris en l'an IV.* — H. C. 346

— *Les monnaies de Louis XVI et la déclaration du 30 octobre 1785.* — H. C. 347

— *Les graveurs Branche (Jean-Nicolas) et Branche (Louis-François, le jeune),* XVIIIe *siècle.* — H. C. 347

Bordeaux, Paul. *Monnaies royales françaises inédites ou peu connues.* — E. L. 226

— *Les assignats et les monnaies du siège de Mayence en 1793. Les méreaux de péage du pont de Mayence pendant l'Électorat et après l'annexion à la République française.* — E. L. 227

— *Les nouveaux types des monnaies françaises.* — E. L. 228

— *Remarques nouvelles sur les assignats du siège de Mayence de 1793 et sur les méreaux de péage du pont.* — E. L. 229

— *Jeton franco-allemand de la première République et méreaux mayençais contremarqués de 1792 à 1814.* — E. L. 236

— *Le gros et le demi-gros des gens d'armes de Charles VII à la croix cantonnée.* — E. L. 339

— *L'adjonction au domaine royal de la châtellenie de Dun et les deniers frappés à Dun par Philippe Ier et Louis VI.* — E. L. 339

— *Les fausses piastres de Birmingham. Fabrication à Birmingham en 1796 de fausses piastres espagnoles et apposition en Chine de contre-marques sur le numéraire étranger.* — E. L. 340

— *La pièce de vingt-francs de Louis XVIII frappée à Londres en 1815.* — E. L. 340

— *Lettres de la fin du* XVIIIe *siècle relatives à la collection de l'abbé Ghesquière.* — E. L. 341

— *Les ateliers monétaires de Toulouse et de Pamiers pendant la Ligue.* — E. L. 342

— *Médaille et jeton frappés à l'occasion de la réunion de Lille à la France en 1713.* — E. L. 343

— *Les jetons et les épreuves de monnaies frappés à Paris de 1553 à 1561 pour Marie-Stuart.* — E. L. 376

— et Collombier, F. *Deniers parisis de Jean le Bon, roi de France, et de Charles IV, roi des Romains.* — E. L. 341

Pages

Castellane, comte de. *Écu d'or de François Ier à la croisette, frappé à Aix.* — H. C. 344
— *Liard inédit au nom du dauphin Louis II. Lettre à M. de Witte.* — H. C. 346
Droz-Farny, A. *Sur une médaille polonaise.* — I. R. 351
Festgabe zur LX. Jahresversammlung der Allgemeinen Geschichtforschenden Gesellschaft der Schweiz, dargeboten vom historischen Verein des Kantons Bern. — Ern. Lugrin 235
Forrer, Dr. Robert. — *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande.* — E. L. 349
Göldi, Emil August, Prof. Dr. phil. *Göldi, Göldli, Göldlin. Beitrag zur Kenntnis der Geschichte einer schweizerischen Familie.* — E. L. 230
Gnecchi, Francesco. *Il R. Gabinetto numismatico di Brera.* — H. C. 239
Halke, H. *Handwörterbuch der Münzkunde und ihrer Hilfswissenschaften.* — Eug. D. 351
Hamburgische Zirkel-Correspondenz. Die deutschen Freimaurermedaillen von 1742-1905, Medaillenwerk. Bd. VIII. — I. R. 238
Joseph, Paul. *Die Münzen von Worms, nebst einer münzgeschichtlichen Einleitung.* — E. L. 343
— *Offenbach als pfalzgräfliche Münzstätte.* — E. L. 376
Lehmann, Dr H. *Musée national suisse à Zurich. XVIe rapport annuel présenté au Département fédéral de l'Intérieur, 1907.* — H. C. 345
Luschin von Ebengreuth, Prof. A. — *Die Münze.* — E. L. 344
— *X. Beiträge zur Münzgeschichte im Frankenreich. I. Der Münzfund von Ilantz.* — E. L. 377
— *Steirische Münzfunde, 1906.* — E. L. 378
— — *1907.* — E. L. 378
Mazerolle, Fernand. — *S.-E. Vernier, biographie et catalogue de son œuvre.* — H. C. 230
Papadopoli-Aldobrandini, N. *Monete italiane inedite della raccolta Papadopoli.* — H. C. 348
Perini, Quintilio. *Die Münzen, Medaillen und Orden der Republik San Marino* 230
— *Die Münzen der Kolonie Eritrea.* — E. L. 230
— *Ueber einen unedirten Halb-Ducaten des Sirus Austriacus von Corregio.* — E. L. 231
— *Famiglie nobili trentine. V. La famiglia Del Bene di Verona e Rovereto.* — C. 233
— — *VI. La famiglia Frizzi di Rovereto.* — C. 234
— — *VII. La famiglia Costioli di Rovereto.* — C. 234
— — *VIII. La famiglia Saibante di Verona e Rovereto.* — C. . 237
— *Contributo alla medaglistica tridentina.* — C. 237

Pages

Perrini, Quintilio. *Pietro Cav. Sgulmero, Necrologia.* — C. 237
— *Cesare Festi, dei conti di Campobruno e Montepiano, Necrologia.* — C. 238
— *La famiglia Pignatelli e lo zecchino di Belmonte.* — H. C. 345
— *Contributo alla medaglistica trentina.* — I. R. 351
Robert, Arnold. *La seigneurie de Franquemont.* — H. C. 234
Rudolf, Ernst. *Die Silber- und Kupfermünzen deutscher Staaten, aus der Zeit 1806-1873.* — E. L. 238
Schöttle, Dr. Gustav. *Das Münz- und Geldwesen der Bodenseegegenden, des Allgäus und des übrigen Oberschwabens im 13. Jahrhundert.* — E. L. 352
Witte, A. de. *Le jeton dans les comptes des maîtres des monnaies du duché de Brabant aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles.* — E. L. 226
— *La médaille des statues de neige, Anvers 1772.* — E. L. 231
— *Les relations monétaires entre l'Italie et les provinces belges au moyen âge et à l'époque moderne.* — E. L. 231
Bibliographie méthodique 240 354 378
Bibliothèque. Ouvrages reçus 251 364 387

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Membres reçus 225 338 397 406
XXXe assemblée générale, tenue à Aarau le 11 septembre 1909. Compte rendu 392
— Rapport du président 398
— Rapport du trésorier 404
— Rapport des vérificateurs des comptes 406
Liste des membres 407

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHES HORS TEXTE

	Planches	Pages
Zwei schweizerische militärische Verdienstmedaillen	I	47
Marc-François de Schrötter, porteur de la médaille de la Fidélité helvétique	II	101
Urkunde für Inhaber der Medaille für Treue und Ehre des Jahres 1815	III	107
Œuvre de Hans Frei	IV-VII	180

FIGURES DANS LE TEXTE

	Pages
Monnaies de l'évêché de Sion	1—37
Florins de Florence	215—216
Médaille inédite de Voltaire	268
Médailles des jubilés et fêtes de Genève en 1909	370—374
Jeton de l'assemblée générale de la Société suisse de numismatique à Aarau 1909	394
William Wavre	399

REVUE SUISSE

DE

NUMISMATIQUE

PUBLIÉE PAR LE COMITÉ DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

SOUS LA DIRECTION DE

EUG. DEMOLE

(Schweizerische Numismatische Rundschau)

TOME XVI

GENÈVE
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, RUE DU COMMERCE, 5
1910

LES JETONS REPRÉSENTANT

LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE

SONT-ILS L'ŒUVRE DE

JÉROME ROUSSEL, DE JEAN DASSIER

OU DE

FERDINAND DE SAINT-URBAIN ?

L'antiquité grecque et romaine s'est servie de jetons pour compter ; il en fut de même aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Les jetons employés alors n'offriraient qu'un médiocre intérêt, attendu que les peuples anciens ne faisaient usage sous ce nom que de petits disques d'os ou de corne, sans représentation. C'est à la France, et selon toutes probabilités au XIIIe siècle, que revient l'innovation des jetons de métal, décorés de légendes et de sujets comme les monnaies.

Pour compter, il fallait non seulement des jetons, mais encore une sorte de planchette, rayée de colonnes dans les deux sens, horizontal et vertical, sur lesquelles on faisait manœuvrer les jetons. Ceux-ci acquéraient alors une valeur de position. Suivant qu'ils se trouvaient placés dans une colonne ou dans une autre, ils représentaient des unités, des demi-dizaines, des demi-centaines, et ainsi de suite. Cette planchette, que l'antiquité avait nommée « abaque », se trouvait désignée sous le nom de « comptoir » au moyen âge.

Les chiffres arabes, tels que ceux dont nous nous servons, ont commencé à devenir d'un usage vulgaire en Europe dans la seconde moitié du XVe siècle, mais on

se tromperait en pensant qu'ils détrônèrent d'emblée les jetons du rôle que pendant tant de siècles ils avaient joué dans les comptes.

La lutte fut longue et opiniâtre, mais la concurrence que firent les chiffres aux jetons ne devint sérieuse qu'à partir de la fin du XVIe siècle. Au milieu du XVIIe siècle, le jeton, comme instrument de compte, se trouvait déjà démodé, ainsi qu'en fait foi la première scène du *Malade imaginaire*. Désormais, si le jeton sert encore à compter, c'est de plus en plus une exception ; son rôle, moins utile et plus modeste, consistera à marquer les points dans les jeux de cartes[1].

Ayant cessé d'être un outil de compte, le jeton revêt alors un autre caractère, il tend à devenir une sorte de médaille qu'il vaut la peine de graver avec soin. Car s'il a perdu de son importance première, en cessant d'être utilisé pour l'arithmétique, il s'adresse désormais à une clientèle choisie qui aime à le manier et à le produire. C'est alors qu'on voit apparaître des séries de soixante à quatre-vingts jetons, tous différents les uns des autres, dont la réunion forme une bourse[2].

On connaissait depuis longtemps une bourse formée de soixante jetons de cuivre bronzé, parfois d'argent, représentant les fables racontées dans les trois premiers livres des Métamorphoses d'Ovide, jetons gravés par Jérôme Roussel, en 1711[3]. Cette bourse ne se trouve complète nulle part, mais en réunissant les jetons et les coins conservés par le Cabinet et le Musée monétaire de France,

[1] Cf. Jules Rouyer et Eugène Hucher. *Histoire du jeton au moyen âge*. Paris et Le Mans, 1858, in-8 av. pl. et fig. dans le texte, pp. 11 et suiv.

[2] Bien des personnes nous ont aimablement fourni des renseignements sur l'existence des coins et des jetons qui font l'objet de ce travail. Nous désirons remercier tout particulièrement MM. A. Basset, consul suisse, colonel Flavigny et E. Manson, au Havre, R. Martz, à Nancy; et P. Bordeaux, A. Germette, H. de La Tour et F. Mazerolle, à Paris, ainsi que M. L. Forrer, à Londres.

[3] Cf. Rondot (Natalis). *Les Médailleurs et les graveurs de monnaies, jetons et médailles en France*. Avant-propos, notes, planches et tables par H. de La Tour. Paris, Leroux, éditeur, 1904, gr. in-8 av. pl. (voir p. 53 la mention des jetons de Jérôme Roussel pour jouer à l'hombre et représentant les Métamorphoses d'Ovide).

par le Musée historique lorrain, par le Musée du Havre et par le Cabinet de numismatique de Genève, on arrive à reconstituer cette série qui se présente de la façon suivante : 1° Un jeton de dédicace à Louis XIV pour les fables du premier livre d'Ovide, comprenant vingt-deux jetons ; 2° Un jeton de dédicace à Mgr le Dauphin, pour les fables du deuxième livre, comprenant vingt jetons ; 3° Un jeton de dédicace à Mgr le duc et Mme la duchesse de Bourgogne, pour les fables du troisième livre, comprenant quinze jetons. En tout soixante jetons, dont trois de dédicace et cinquante-sept de sujets.

Les jetons de dédicace présentent au droit une légende uniforme, hormis le changement des noms. Voici celui dédié à Louis XIV : Au droit, en douze lignes LE PREMIER | LIVRE | DES METAMORPHOSES | D'OVIDE | DÉDIÉ | AU ROI. | PAR | SON TRES HUMBLE ET TRES | OBEISSANT ET TRES FIDEL *(sic)* | SERVITEUR ET SUIET | IEROME ROUSSEL | ·17II· Au revers LOUIS XIIII. PAR LA G. DE D. ROI DE FR. ET DE N· Buste du roi âgé, tourné à droite.

Les cinquante-sept jetons à sujets présentent au droit, ceux du premier livre un monument rectangulaire, surmonté de deux sphinx adossés, supportant un médaillon où se trouvent gravés le nom et les traits d'Ovide ; le monument porte le titre du sujet qui figure au revers. Ceux du second livre, le Temps découvrant le médaillon d'Ovide et le présentant au Tibre, figuré sous la forme d'un vieillard étendu à terre, accompagné de la louve et des deux enfants ; sur la draperie tenue par le Temps, on lit le titre du sujet. Ceux du troisième livre, enfin, une femme tourrelée, assise à terre, au pied d'un monument, ayant près d'elle un lion et supportant le médaillon du poète ; le monument porte le titre du sujet. Les revers, tous différents, représentent chacun une fable des trois premiers livres des Métamorphoses. Les jetons mesurent 32 mm. et sont terminés par un double filet.

En parcourant le *Journal de la Monnaie des médailles*[1], si utilement publié par M. Fernand Mazerolle, on est surpris de ne trouver aucune trace de la frappe de ces jetons, car à cette époque et bien plus tard encore, aucune médaille, jeton ou pièce quelconque, ne pouvait être frappée en dehors des ateliers royaux. A moins d'admettre des lacunes dans le journal cité plus haut — et malheureusement il est à croire qu'il en existe çà et là — on est en droit de supposer que les soixante jetons de Roussel, représentant les Métamorphoses d'Ovide, n'ont pas été frappés à Paris, ce qui peut paraître étrange, attendu qu'ils étaient dédiés aux principaux personnages de la famille de France.

Un second fait, plus déconcertant encore que le premier, c'est que Senebier, dans son *Histoire littéraire de Genève*[2], écrite en 1786, dit à propos du talent de Jean Dassier : « Il y a du génie et de l'invention dans son « histoire romaine et dans ses métamorphoses d'Ovide ». Que viennent faire les jetons des Métamorphoses parmi les œuvres de Jean Dassier, à qui, du reste, aucun autre auteur que Senebier ne les a jamais attribués ? N'est-ce pas une erreur du savant bibliothécaire genevois qui, par complaisance, a voulu peut-être ajouter un fleuron à la couronne artistique déjà si riche de son compatriote ? Hélas non, ce n'est pas une erreur, Jean Dassier s'est occupé des jetons des Métamorphoses, alors que nous souhaiterions pour lui qu'il y fût demeuré étranger.

Le Cabinet de numismatique de Genève possède en effet une série de soixante jetons des Métamorphoses en cuivre bronzé, dont cinquante-sept sont identiques à ceux

[1] *Le Journal de la Monnaie des médailles, 1697-1726*, publié par F. Mazerolle, dans la *Gazette numismatique française*, 1897, pp. 329 et *seq.* : 1898, pp. 149 et *seq.*, 247 et *seq.*, 355 et *seq.* ; 1899, pp. 31 et *seq.*, 199 et *seq.*, 249 et *seq.* ; 1900, pp. 357 et *seq.* av. pl.

[2] J. Senebier. *Histoire littéraire de Genève*. Genève, 1786, 3 vol. in-8, t. III, p. 307.

du Cabinet de France et des autres musées que nous avons cités plus haut. En revanche, on ne trouve dans cette série aucun des jetons dédiés au roi Louis XIV, à son fils et à ses petits-enfants, mais, pour les remplacer, un seul jeton de dédicace présentant au droit, dans le champ, l'inscription en quatorze lignes LES TROIS | PREMIERS LIVRES | DES METAMORPHOSES | D'OVIDE, | DÈDIÈZ | À S. A. R. MONSEIGNEUR, | DUC D'ORLEANS | PETIT FILS DE FRANCE | REGENT DU ROYAUME ; | PAR SON TRÈS HUMBLE | ET TRÈS OBEISSANT | SERVITEUR | IEAN DASSIER | ·1717· Au revers, le buste à droite du prince, avec la légende PHILIPPE D'ORLEANS REGENT DE FRANCE. Signé I. DASSIER. F

Outre ce jeton de dédicace, il y en a deux qui ne sont pas du même burin que les cinquante-sept autres : le premier sur lequel se trouve gravé le lamentable dénouement du drame de Pyrame et de Thisbé, un des premiers récits qui ouvre le livre IV des Métamorphoses, le second qui représente Sémiramis construisant les murs de Babylone. Ces deux jetons ne donnent ni l'indication du livre d'Ovide, ni le numéro de la fable.

En résumé, dans la série Roussel, nous trouvons trois jetons de dédicace et cinquante-sept jetons à sujets, et dans la série Dassier un jeton de dédicace et cinquante-neuf jetons à sujets, dont cinquante-sept sont identiques aux cinquante-sept jetons de la série Roussel et se confondent avec eux, puis deux autres d'un autre style et certainement d'un autre auteur qui paraît bien être Dassier. Pour être complet dans cette énumération, citons enfin un jeton des Métamorphoses que possède M. Paul Bordeaux. Il est d'un module un peu supérieur à ceux de Roussel et de Dassier, soit de 35 mm., et représente les matelots changés en dauphins. Ce jeton est en laiton argenté et d'une facture peu soignée, ce qui semble devoir le faire ranger dans une émission populaire, dont nous ignorons le graveur et l'éditeur.

Avant de chercher à débrouiller cet écheveau, il convient de parler des coins employés pour frapper ces jetons, de ceux au moins qui subsistent encore.

Parmi les coins de Jean et de Jacob-Antoine Dassier, donnés au nombre de quatre cent soixante-dix à la ville de Genève, en 1869, par les héritiers de M. Ador-Dassier, on trouve le coin du droit du n° 8, livre III des Métamorphoses : *Sémélé consumée par les feux de Jupiter*. Ce coin n'est ni trempé ni détouré, il n'est donc pas prêt pour la frappe. Au lieu d'un double filet, il présente un ornement circulaire. Les détails du sujet sont également quelque peu différents de ceux du jeton connu et le module n'est que de 29 mm.

Un second coin, droit du n° 3, livre III, *Combattants nés du sang du dragon*, est en revanche en état de service et de tous points semblable au jeton connu de Roussel. Un troisième coin, enfin, n'est autre que celui qui représente Mgr le Dauphin, mais avec quelques variantes.

Le Musée monétaire, à Paris, possède dix-huit coins des Métamorphoses, dont plusieurs inachevés ; le module varie de 29 à 31 mm. Il y en a six qui sont ornés d'un grènetis, ce sont *le Chaos* (revers) ; *les Géants* (revers) ; *Daphné changée en laurier* (revers); *Io changée en vache* (revers); *le Sommeil d'Argus* (revers); *Syrinx en roseaux* (revers). En outre, trois coins portent en dehors de la partie gravée la signature D ou D à rebours, ce sont : *le jeton de dédicace de Dassier au duc d'Orléans* (droit) ; *Sémiramis construit les murs de Babylone* (droit avec le chiffre 59 en dehors de la partie gravée), et *Pyrame et Thisbé* (revers). Ces trois coins, on se le rappelle, sont précisément ceux qui différencient la série Dassier de la série Roussel ; ils portent un double filet.

Le Musée historique lorrain possède trois poinçons. 1° *le motif décoratif qui doit surmonter le monument où s'inscrivent les titres des jetons du premier livre* ; 2° *la*

Plainte de Junon (revers) ; 3° *le Meurtre de Penthée* (revers).

Le même musée possède en outre le coin du droit du jeton de Sémiramis avec le chiffre 58 et au dessous la lettre D, coin identique à celui du Musée monétaire de Paris, hormis le numéro matricule 58 au lieu de 59.

De tout ce matériel, il résulte que nous connaissons : soixante jetons de Jérôme Roussel, du module de 32 mm.; un jeton de dédicace de Jean Dassier au duc d'Orléans, même module ; deux jetons, très probablement de Dassier, dont les coins sont signés D *Sémiramis* et *Pyrame et Thisbé*, du même module ; le jeton avec ornement circulaire, dont on ne connaît qu'un représentant sous forme de coin inachevé *[Sémélé consumée par les feux de Jupiter]* du module de 29 mm. ; les jetons du module de 29 à 31 mm., à l'état de coins inachevés; enfin le jeton de 35 mm. de la collection de M. Paul Bordeaux.

Essayons à présent, à la lumière des documents, de refaire l'histoire de ces différentes séries.

Le 4 août 1711 [1], le Sr Jérôme Roussel, bourgeois et graveur de Paris, en compagnie d'Abraham Guy, bourgeois de Genève, demande au Conseil de cette ville l'autorisation de se servir du balancier de la Seigneurie pour frapper des jetons des fables des trois premiers livres d'Ovide avec des coins que le dit Roussel a déjà gravés et que le Sr Jean Dassier, est-il dit, déclare fort beaux. Le Conseil accorde l'autorisation demandée, moyennant entente avec la Chambre des Comptes.

Le 23 août 1711 [2], la Chambre des Comptes délibère sur la demande de Roussel. Ce dernier a précisé son projet. Il s'agit de frapper cinquante-sept jetons des fables d'Ovide, de 14 lignes de diamètre, en argent. Il expose

[1] R. C. 1711, vol. 210, p. 336.
[2] R. C. C. 1711, vol. 11, f° 265.

que, pour le présent, il n'en frappera que trente bourses et qu'à chacune il y aura pour 120 l. d'argent en valeur, se proposant de les vendre 160 l. ; que les dépenses qu'il a dû faire pour la gravure des coins et matrices est grande et qu'il ne peut faire à la Seigneurie une offre proportionnée à l'obligation qu'il aura. La Chambre arrête de laisser cette reconnaissance pour ces trente bourses seulement à sa discrétion.

On peut se demander pourquoi Jérôme Roussel, graveur parisien connu et estimé, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, prenait la peine de faire voyager ses coins de Paris à Genève et de solliciter du Conseil de cette ville de les mettre en activité, alors qu'à Paris même, et sans trop de dérangement, il pouvait arriver au même but.

Voici le motif principal qui peut, semble-t-il, avoir dirigé la conduite de Jérôme Roussel. La gravure des cent vingt coins de service nécessaires à la frappe des soixante jetons des Métamorphoses représentait un travail considérable, auquel l'auteur s'était sans doute depuis longtemps consacré. Malheureusement, Mgr le Dauphin vint à mourir le 14 avril 1711, et Roussel dut se trouver par ce fait dans un assez grand embarras.

Il est toujours aisé de rappeler par une médaille la mémoire, les vertus ou les hauts faits d'un personnage, mais il serait inconvenant, pour ne pas dire plus, de dédier à un prince décédé, c'est-à-dire de mettre sous son patronage une suite de médailles ou de jetons. Roussel ne pouvait y songer, en France du moins, car, fort probablement, la Cour des Monnaies n'aurait pas autorisé cette frappe. Tel est, semble-t-il, le motif, ou l'un des motifs, qui décida Jérôme Roussel à s'adresser au Conseil de Genève, avec l'appui d'un bourgeois de cette ville. Frappés hors de France, les jetons des Métamorphoses pouvaient l'avoir été avant les malheurs qui, en 1711 et 1712, accablèrent la famille royale.

Remarquons au reste que, dans sa requête, Roussel demande à mettre en activité cinquante-sept jetons, évitant prudemment de parler des trois jetons de dédicace, de crainte sans doute de soulever une contestation à cet égard.

Le 15 janvier 1712[1], la Chambre des Comptes reçoit une nouvelle requête des sieurs Jérôme Roussel et Abraham Guy, par laquelle ils demandent à frapper encore cent cinquante bourses de jetons, ce qui leur est accordé, à charge par eux de payer un écu-blanc par bourse, tant pour les trente déjà frappées que pour les cent cinquante qui restent à exécuter.

Ici s'arrêtent, semble-t-il, les émissions des jetons des Métamorphoses frappés par Jérôme Roussel au moyen de ses coins. Ce graveur estimé mourut le 22 décembre 1713[2], à l'âge de cinquante ans, mais tout porte à croire que sa collection demeura à Genève. Nous avons vainement parcouru les minutes des notaires genevois de 1711 à 1713, cherchant s'il était survenu un acte de vente à ce sujet, mais nous n'avons rien trouvé.

Le 3 septembre 1717[3], l'ancien syndic et général de la Monnaie, Le Fort, rapporte à la Chambre des Comptes qu'il a été prié par M. Barthélemy Favre de demander la permission de faire battre des médailles d'argent sur lesquelles seraient gravées les Métamorphoses d'Ovide et qui seraient semblables à celles que fit frapper le sieur Jérôme Roussel, en 1711. La Chambre accorde son autorisation aux mêmes conditions que ci-devant, mais nous ignorons le montant de l'émission.

Qui était Barthélemy Favre, quelles raisons avait-il d'entreprendre cette nouvelle émission, de quels coins

[1] R. C. C. 1712, vol. 11, f° 277.

[2] J.-J. Guyffrey. *La Monnaie des médailles. Histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV d'après les documents inédits des Archives nationales*, dans la *Revue numismatique*, 1884, pp. 465-489 ; 1885, pp. 82-115, 187-209, 432-460 ; 1886, pp. 86-100 ; 1887, pp. 281-320 ; 1888, pp. 306-334 ; 1889, pp. 267-312, 429-457 ; 1891, pp. 315-353. Voir 1891, p. 335.

[3] R. C. C. 1717, vol. 12, f° 147.

fit-il usage et comment se fait-il que l'émission entreprise sous son nom ait été exécutée et signée par Jean Dassier?

Barthélemy Favre, d'une ancienne et honorable famille de la ville, se trouvait faire partie d'une maison de commerce connue sous la raison de Jacob et Barthélemy Favre et Jean-Jacques Lect. Cette maison semble avoir fait de mauvaises affaires. Le 4 janvier 1724[1], nous la trouvons dissoute, et Barthélemy Favre se voit provisoirement rayé du Conseil des C.C. jusqu'à ce qu'il ait satisfait en plein ses créanciers. Il est permis de supposer, cependant sans aucune preuve, qu'en s'improvisant éditeur de jetons, en 1717, Barthélemy Favre cherchait un moyen d'augmenter ses ressources.

La grande vogue qu'avait en France et ailleurs le jeu de l'hombre, d'origine espagnole, assurait aux bourses de jetons un débouché fructueux. Les émissions de Jérôme Roussel, datant de quelques années en arrière, avaient probablement eu du succès, en faisant connaître au public mondain les charmantes et multiples scènes des Métamorphoses, et l'idée de continuer cette exploitation n'avait rien en soi que de fort naturel. Néanmoins, pour la mener à bien, Barthélemy Favre ne pouvait agir seul; il lui fallait un graveur habile qui exécutât cette longue série de coins et qui, en même temps et selon l'usage, en fît la dédicace à un souverain ou à un grand personnage d'Europe. Pour cela, Jean Dassier se trouvait tout indiqué.

Associé le 14 mai 1696[2] à Domaine Dassier, son père, graveur de la Monnaie de Genève, Jean Dassier devait lui succéder le 20 avril 1720[3]. De bonnes études faites chez Manger et chez Roettier, à Paris, de 1694 à 1696[4],

[1] R. C. 1724, vol. 223, p. 7.
[2] R. C. 1696, vol. 196, p. 151.
[3] R. C. 1720, vol. 219, p. 168.
[4] Senebier, *op. cit.*, t. III, p. 305, fait revenir Dassier à Genève, en 1718, ce qui est inexact.

du talent naturel et une incroyable facilité de travail, l'avaient déjà fait connaître, mais son bagage artistique était léger à cette époque et il n'avait pas encore entrepris les œuvres capitales qui devaient plus tard illustrer son nom. La proposition que dut lui faire Barthélemy Favre de s'associer en quelque sorte à lui pour établir une série de jetons dont lui, Dassier, aurait personnellement tout l'honneur, sans apparemment avoir de risques à courir, cette proposition devait lui sourire. Malheureusement nous ignorons totalement quelle en fut la teneur, et nous devons même, à ce sujet, nous poser une question fort délicate : Est-il bien vrai que Dassier ait été appelé à refaire entière la série des coins de Roussel ? Cette série n'avait-elle pas peut-être été abandonnée par l'auteur, lorsqu'il retourna à Paris, et Dassier n'en était-il peut-être pas le détenteur ? Ce qui pourrait porter à le faire croire, c'est la présence, dans la collection Ador-Dassier, de deux coins, dont l'un est certainement de Roussel *(Monseigneur le Dauphin)*, et dont l'autre, de même style, paraît bien être aussi du même graveur *(Combattants nés du sang du dragon)*. Si Roussel avait emporté sa collection à Paris, comment ces deux coins se fussent-ils retrouvés dans la collection de la famille Ador-Dassier ?

A tout le moins, Dassier eut trois coins à refaire, ceux-là même qui, conservés à Paris, portent la marque D. Ces trois coins sont d'un style bien différent de ceux de Roussel, auquel on peut reprocher une certaine sécheresse dans la gravure ; néanmoins ils ont le même module et sont ornés d'un double filet. On peut au reste supposer que Dassier a vraiment songé à refaire, du commencement à la fin, toute la série de Roussel, mais d'un module plus petit, 30 mm. au lieu de 32 mm. Nous en avons, semble-t-il, la preuve dans le coin inachevé de la collection Ador-Dassier *(Sémélé consumée par les feux de Jupiter)*.

Que ce graveur ait utilisé en partie ou en totalité la série des coins de Roussel, il n'en est pas moins vrai que par son jeton de dédicace, il s'est approprié l'œuvre du graveur parisien, et à supposer même que tous les coins aient été refaits par lui, il n'en demeure pas moins certain qu'il a fait une copie. Nous avons peine à concevoir aujourd'hui un procédé aussi peu correct de la part d'un homme qui, au point de vue artistique, était la correction et la distinction personnifiées. Aussi bien est-il probable qu'à cette époque, la notion de la propriété intellectuelle n'était pas aussi précise qu'elle l'est aujourd'hui, et qu'il était possible de démarquer l'œuvre du voisin sans trop faillir au code d'honneur.

Le 24 janvier 1720[1], le Conseil, et non plus la Chambre des Comptes, accorde à Barthélemy Favre de continuer la frappe de ses *jets* et d'en faire encore soixante bourses, aux mêmes conditions que par le passé. Nous ignorons quel fut le montant de l'émission Dassier-Roussel, de 1717 à 1720, mais nous ne pensons pas qu'elle dût être bien considérable.

Le 28 février 1729[2], Barthélemy Favre, se trouvant à Paris, demande au Conseil de Genève un passeport pour la sûreté de l'envoi qu'il se propose de faire faire de Genève à Paris, de trois caisses contenant cent vingt carrés, soixante matrices et neuf matrices ou carrés, tous gravés, pour frapper des médailles représentant divers sujets des Métamorphoses d'Ovide. Le Conseil accorde le passeport demandé.

Voilà donc la collection des coins Roussel-Dassier quittant définitivement Genève, mais où la conduit-on et qui va désormais s'en servir ? Essayons de nous en rendre compte par l'étude des documents.

[1] R. C. 1720, vol. 219, p. 16.
[2] R. C. 1729, vol. 228, p. 77.

Le 14 avril 1731 [1], François III, duc de Lorraine, autorise Ferdinand de Saint-Urbain, graveur, à faire frapper à la Monnaie de Nancy des médailles et des jetons.

Le 4 mai 1731 [2], la Chambre des Comptes de Lorraine, faisant fonctions de Cour des Monnaies, passe en revue les médailles et les jetons que M. de Saint-Urbain se propose de faire frapper en raison de l'autorisation ducale. Entre autres pièces signalées, on mentionne certains jetons-médailles, « chacun devant contenir un sujet choisi « dans les métamorphoses d'Ovide et qui n'en comprend « aucun contre les bonnes mœurs. L'exposant, est-il dit, « ne présente point les empreintes des jetons, mais il aura « l'honneur de faire voir ces empreintes à la Chambre « quand les coins seront en état. » On a transcrit dans l'arrêt et relativement encore au même objet, une courte instruction qui commence ainsi : « *Mémoire instructif sur* « *les médailles ou jetons des métamorphoses d'Ovide, dédiées* « *à* (nom en blanc) *par Jérôme Roussel, de l'Académie des* « *Beaux-Arts.* »

« Il y a soixante médailles ou jettons qui peuvent for- « mer une bourse pour jouer à l'ombre [3]. Ces jetons sont « parfaitement bien gravés et contiennent chacun un sujet « des métamorphoses d'Ovide, dont les trois premiers « livres sont complets. Ils sont tous du diamètre de « 14 lignes, y compris la bordure, et chacun est rempli, « d'un côté, d'une fable numérotée, suivant l'arrange- « ment qu'Ovide leur a donné. Et comme rien n'était « plus juste que d'unir l'autheur de ces fables avec l'ou- « vrage, les revers sont tous à la gloire d'Ovide, et cha- « que livre en a un différent. » Après une énumération sommaire des sujets de ces cinquante-sept jetons, divisés

[1-2] *Ferdinand de St-Urbain*, par M. Lepage, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*. Nancy, 1868, 2e série, t. VIII, pp. 342-347.

[3] Ou mieux à l'hombre. C'est un jeu de cartes d'origine espagnole (*hombre* veut dire *homme*) dans lequel on se sert de jetons pour marquer et qui a eu jadis une grande vogue. (Cf. *Le Jeu de l'hombre comme on le joue présentement à la Cour et à Paris*. Paris, in-12, 1718. Le privilège royal qui accompagne ce volume et qui est déjà un privilège pour réimpression, est daté du 12 avril 1710.)

en trois livres, le mémoire instructif poursuit en ces termes :

« L'on vient de donner l'idée des 57 médailles ou « jettons, faisant le sujet des trois premiers livres des « métamorphoses d'Ovide. L'on en joint deux autres, « d'un autre autheur, savoir : *Sémiramis bâtit les murs « de Babylone* et *Pyrame et Thisbée.*

« Il y a	59 médailles
« Et une dédicace	1
« Soit en tout	60 jettons »

Nous empruntons ces détails à un intéressant article paru en 1878 dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*[1], publié par Jules Rouyer ; nous aurons à y revenir. Observons pour le moment que le *Mémoire instructif*, joint à la liste des médailles-jetons que Ferdinand de Saint-Urbain se proposait de frapper à Nancy, ne saurait être de Jérôme Roussel, mais qu'il a été fait après la mort de cet artiste. Roussel a fabriqué cinquante-sept jetons-sujets et trois jetons de dédicace. Le *Mémoire instructif* ne parle que d'un jeton de dédicace et en plus du jeton de *Sémiramis* et de celui de *Pyrame et Thisbé,* tous trois ignorés de Roussel, mais mis au jour par Barthélemy Favre et Jean Dassier. Nous en concluons dès lors que la série des coins décrits dans le *Mémoire instructif* et possédés par Saint-Urbain n'était autre que celle que Barthélemy Favre avait fait revenir de Genève à Paris, deux ans auparavant. Observons aussi que le jeton de dédicace est seulement mentionné, mais non spécifié dans le *Mémoire instructif*, par la bonne raison que le jeton dédié par Dassier au duc d'Orléans, mort en 1723, se trouvait alors hors

[1] *Les jetons de jeu représentant des sujets tirés des Métamorphoses d'Ovide, que Ferdinand de Saint-Urbain fut autorisé, en 1731, à faire frapper à la Monnaie de Nancy, sont-ils de lui, ou sont-ils de Jérôme Roussel ?* dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.* Nancy, 1878, XXVIIe année, in-8, p. 156 et suiv.

d'emploi pour cette nouvelle émission, à laquelle Dassier n'avait du reste plus rien à voir.

M. Jules Rouyer, moins instruit que nous le sommes aujourd'hui sur les péripéties des jetons des Métamorphoses, ne trouve pas que Saint-Urbain ait été bien inspiré en supprimant les trois jetons primitifs de dédicace et en n'en restituant qu'un seul qui ne pouvait manquer d'être dédié au duc de Lorraine, ce qui l'obligeait de compléter sa série par deux nouveaux jetons « d'un autre autheur ». Nous savons quelle est la vérité à cet égard, mais nous ne pouvons que regretter que le jeton de dédicace de Saint-Urbain ne soit pas parvenu jusqu'à nous, car il eût été intéressant d'en examiner la composition. Peut-être Saint-Urbain eût-il eu la franchise de rendre à Roussel ce qui lui appartenait, en substituant son nom au sien. C'eût été alors une œuvre de restitution, et il semble bien qu'en mentionnant le nom de Roussel dans le *Mémoire instructif*, telle devait être l'intention de Saint-Urbain. Mais peut-être aussi eût-il suivi l'exemple de Jean Dassier, et le nom de l'éditeur eût-il caché celui de l'auteur.

M. Jules Rouyer se demande au reste si le projet de Saint-Urbain fut jamais mis à exécution et si les coins qu'il comptait utiliser, *quand ils seraient en état,* furent jamais transportés en Lorraine. A cela nous ne pourrions répondre que si l'on venait à retrouver le jeton de dédicace exécuté par Saint-Urbain. Mais nous pouvons nous demander ce que sont devenus tous ces coins.

Tout d'abord, il semble bien probable qu'ils ont été utilisés pour des refrappes. Les séries à demi complètes qui existent dans les divers musées de Paris, de Nancy, du Havre et de Genève, sont en cuivre bronzé et sont modernes. Ensuite, un certain nombre de ces coins figurent aujourd'hui au Musée monétaire de Paris, entre autres les trois coins attribuables à Dassier. Nous en pouvons tirer la conclusion que dans la convention inter-

venue entre ce graveur et Barthélemy Favre, Dassier n'était pas l'entrepreneur, car le matériel ne lui appartenait pas ; autrement, les coins qu'il a gravés à cette occasion eussent été retrouvés dans la série des coins Ador-Dassier.

Ces coins, gravés par Dassier pour Barthélemy Favre, faisaient partie du lot qui, en trois caisses, fut amené de Genève à Paris, en 1729, et devinrent heureusement plus tard la propriété du Musée monétaire de Paris qui, de la sorte, les sauva de la destruction. Nous ne serions pas éloignés de croire que quelques-uns des coins inachevés du même musée ont une provenance analogue et doivent être attribués à Dassier. Quant au reste de ces coins qui paraissent bien avoir été la propriété de Saint-Urbain, en 1731, ils semblent avoir été retrouvés en 1868 et en 1870, ainsi que nous l'apprend M. Rouyer. En 1868[1], le Musée historique lorrain acquit un coin et trois poinçons d'un antiquaire de Nancy, ce sont ceux que nous avons signalés. Deux ans plus tard, un marchand de médailles ambulant vint à Nancy. Il avait dans son assortiment quarante-cinq jetons d'une même série, tous du module de 14 lignes, soit 32 mm., tous différents, se rapportant tous par leurs sujets aux Métamorphoses d'Ovide, et par leurs numéros d'ordre aux indications du *Mémoire instructif*, mais aussi tous de frappe moderne. Ces jetons ayant été acquis pour le Musée lorrain, on sut par le marchand que les coins dont ils étaient sortis se trouvaient alors la propriété d'un antiquaire du Havre, M. Le Cointe, « le père Le Cointe », comme on l'appelait. M. Le Cointe possédait cent douze coins, mais, pour des motifs ignorés, il n'a pu frapper que cinquante jetons. Il en a frappé cinq séries, dont une au moins de bronze argenté et une de bronze doré.

[1] *Le Journal de la Société d'archéologie lorraine, op. cit.*, 1868, p. 102, indique comme ayant été achetés par le Musée lorrain un poinçon et un coin. Ainsi que nous l'a fait observer M. René Martz, il faut lire : un coin et trois poinçons.

Parmi les coins de M. Le Cointe figuraient celui dédié au roi et celui dédié au dauphin.

Grâce à l'obligeance de M. Alfred Basset, consul suisse au Havre, nous avons appris que M. Le Cointe, mort depuis bien des années, vendait toutes les monnaies et médailles qu'il rencontrait à M. Leloup, ancien négociant, décédé depuis sept à huit ans. La belle collection de ce dernier a passé à sa sœur, Mme Guillard, qui l'a laissée à ses filles, à Caen. Malheureusement ces dames ignorent totalement ce que sont devenus les cent vingt coins jadis possédés par M. Le Cointe ; la direction du Musée du Havre est dans la même ignorance, et nous savons, en outre, par M. F. Mazerolle, que ces coins n'ont pas été utilisés à la Monnaie de Paris, en sorte que l'enquête qui nous a permis d'assister à la première frappe faite à Genève avec les coins de Roussel et de suivre leur destinée jusqu'au bout, se trouve interrompue, et nous devons avouer que nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus.

Conclusion.

Des faits qui précèdent et qu'il ne nous a pas été possible d'abréger, il résulte que Jérôme Roussel est venu frapper à Genève sa série de soixante jetons des Métamorphoses d'Ovide. Les coins, une fois la frappe achevée, sont bien probablement demeurés à Genève, peut-être acquis par Jean Dassier. En 1717 et en 1720, Barthélemy Favre et Jean Dassier ont formé une association dans laquelle le second a été employé comme graveur. Il a fait trois coins nouveaux, dont un dédié par lui au duc d'Orléans, et cela pour remplacer les trois coins de dédicace de Jérôme Roussel. Il est extrêmement probable que Barthélemy Favre et Jean Dassier ont utilisé ces trois coins nouveaux concurremment avec les cinquante-sept coins à sujets de Roussel, cependant on ne peut pas l'affirmer absolument. En 1729, Barthélemy

Favre, demeurant à Paris, a fait revenir les coins des Métamorphoses qui se trouvaient être sa propriété, et peu de temps après Ferdinand de Saint-Urbain s'en est, semble-t-il, trouvé le possesseur. Il obtint du duc de Lorraine le privilège de les employer à Nancy. Jusqu'à présent rien ne prouve qu'il ait usé de cette autorisation.

Eug. DEMOLE.

DESCRIPTIONS

I. — Jetons de Jérôme Roussel se rapportant au premier livre des Métamorphoses d'Ovide.

A. — Jeton dédié à Louis XIV.

Dans le champ, en douze lignes, (C 54-6) LE PREMIER | LIVRE | DES METAMORPHOSES | D'OVIDE | DEDIÉ | AU ROI. | PAR | SON TRES HUMBLE ET TRES | OBEISSANT ET TRES FIDEL *(sic)* | SERVITEUR ET SUIET | IEROME ROUS SEL | 17II.

℞. (D 40) LOUIS XIIII . PAR LA G. DE D. ROI DE FR. ET DE N·

Buste cuirassé, drapé d'un manteau agrafé sur l'épaule, la tête couverte d'une perruque, de profil à droite.

Cu. br., mod. 0,032. Cabinet de France.

Pl. I, lettre A.

1. — Le Chaos.

Sur un monument rectangulaire, terminé par une corniche, deux sphinx adossés supportent entre eux un médaillon rond, surmonté d'une guirlande de palmes attachées d'un ruban dont les extrémités retombent à

droite et à gauche, légèrement ondulées [1]. Le médaillon porte P.(UBLIUS)OVID·(US)NASO.

Tête laurée du poète de profil à droite.

Sur le monument, dans un cartouche rectangulaire, LE CHAOS · Exergue, LIV. I.

℞. Dieu, sous la forme d'un homme debout, nu, barbu, entouré d'un linge flottant, placé sur les nues, sépare entre eux les éléments. Le feu est représenté à gauche par des éclairs et des flammes; l'air, au bas, par une tête joufflue, dont la bouche exhale des rayons. On voit, à droite, une portion de la terre et tout à côté une urne renversée d'où s'échappe de l'eau. Le soleil apparaît à gauche, en haut ; au dessus de la terre et à sa gauche un quartier de la lune. Entre l'homme et la terre, on aperçoit quatre petites étoiles et une plus grosse. En haut, se trouve le cercle zodiacal, dont le signe de la balance est visible. Des nuages se trouvent un peu partout [2]. Au bas de la pièce ·I·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 1.

App. [3], t. IV, p. 956, n° 3519. — Wellenh. [4], t. II, part. II, p. 718, n° 14,400.

2. — La Formation de l'homme.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, LA FORMATION DE L'HOMME.

[1] Indépendamment du titre et de l'exergue, les droits de chaque jeton varient entre eux par de petits détails que nous ne décrivons pas. Nous avons classé les droits des jetons du livre I en deux catégories, ceux dont les bouts de rubans accompagnant la guirlande de palme sont légèrement ondulés et ceux où ils se trouvent fortement contournés.

[2] Selon les philosophes de l'antiquité, Dieu n'a pas créé le Chaos, mais il l'a seulement débrouillé. On voit toute la différence qui sépare cette mythologie du récit qui nous est donné dans le premier livre de la Genèse.

[3] *Appel's Repertorium zur Münzkunde des Mittelalters und der neuer Zeit.* Pesth et Vienne, 1820-1828, 4 vol. in-8, pl.

[4] *Catalogue de la grande collection de monnaies et de médailles de M. Léopold Welzl de Wellenheim.* Vienne 1814, 2 vol. in-8.

℞. A droite, Prométhée sous les traits d'un vieillard à demi courbé, tourné à gauche, entouré d'un voile flottant, reposant sur les nues, près du sol, achève de façonner un homme nu, debout, en face de lui, en faisant usage pour cela d'un morceau de terre mouillée. Au second plan, deux palmiers et une plaine.

Ex. · II ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 2.

3. — L'Age d'or.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, L'AGE D'OR · et au dessus du médaillon, les rubans fortement contournés.

℞. Au pied d'un arbre fruitier, se délassent en causant, un homme et une femme reposant à terre sans vêtement. L'homme étend la main pour cueillir un fruit, montrant ainsi quelle est sa nourriture. Près d'eux reposent un lion et un agneau; plus loin, trois enfants jouent entre eux. Sur les nues, on aperçoit le Temps qui n'habite pas sur la Terre. A l'arrière-plan, une plaine et des arbres.

Ex. · III ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 3.

4. — Les Saisons.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, LES SAISONS.

℞. Au dessus d'une portion de la terre, Jupiter, dans les nues, est entouré des quatre saisons. A gauche, le Printemps, jeune adolescent tenant une guirlande fleurie; à droite, une femme portant une gerbe de blé, puis un homme d'âge mûr, couronné de pampres et tenant un cep de vigne; enfin, une vieille femme accroupie, se chauffant à un brasier.

Ex. · IIII ·
Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.
Pl. I, n° 4.

5. — L'Age d'argent.

Droit semblable à celui du n° 3, sauf sur le cartouche, L'AGE D'ARGENT

℞. Sous un dôme de verdure, une femme, un genou en terre, trait une vache, dont le lait est reçu dans un baquet; un jeune enfant, nu, est à ses côtés. Plus loin, d'autres vaches sont visibles. A gauche, une jeune fille file, tandis qu'au second plan, un homme conduit une charrue, attelée de deux bœufs, munis de jougs.

C'est l'âge du travail heureux.

Ex. · V ·
Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.
Pl. I, n° 5.

6. — L'Age d'airain.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, L AGE D'AIRAIN.

℞. Des guerriers, à pied et à cheval, casqués, armés de boucliers, de javelots et d'épées, combattent entre eux; l'un d'eux est à terre.

Ex. · VI ·
Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.
Pl. I, n° 6.

7. — L'Age de fer.

Droit semblable à celui du n° 3, sauf sur le cartouche, L'AGE DE FER.

℞. Une femme couronnée ayant enfourché un cheval et tenant de la droite un double sceptre et, à sa droite, une seconde femme, à pied, tenant de la gauche un

masque et de la droite un poignard, poursuivent trois femmes marchant sur des nues, signe de la divinité. La première est enveloppée de voiles et pleure, la seconde est sans vêtement et la troisième se retourne à demi avec des gestes d'effroi. Au dessus de ces deux groupes, Thémis, sortant des nues, accourt, tenant sa balance et son glaive. Elle semble s'interposer entre les poursuivantes et les fugitives, parmi lesquelles se trouve sans doute sa fille Astrée, la dernière divinité qui séjourna sur la terre, qu'elle quitta, la voyant couverte de sang.

Ex. · VII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 7.

8. — Destruction des Géants.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, LES GEANS.

℞. Les géants ayant entassé des montagnes les unes sur les autres pour escalader le ciel, Jupiter, d'un coup de foudre, met en poudre le mont Olympe, renverse l'Ossa qui avait été placé sur le Pélion et ensevelit ses ennemis sous ces vastes masses. Six géants, dans toutes les postures, sont représentés à demi ensevelis par les rochers, tandis que Jupiter, couronné, apparaît sur les nues, un foudre à la main.

La terre ayant absorbé le sang des géants, ses enfants, en forma des hommes cruels et féroces.

Ex. · VIII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 8.

9. — Conseil des dieux.

Droit semblable à celui du n° 3, sauf sur le cartouche,

LE CONSEIL
DES DIEUX

℞. Assis en cercle sur les nues, huit divinités sont présidées par Jupiter. Ce sont, à partir de la droite de Jupiter : Junon, qui porte le bandeau royal; Proserpine, couronnée; Pluton, avec sa fourche; Minerve casquée, avec son bouclier; Vulcain et son marteau; Mercure; Mars casqué, armé de son bouclier et de sa lance; Neptune et son trident. Quant à Jupiter, il s'appuie de la gauche sur son sceptre d'ivoire.

Ex. · IX ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 9.

Lorsque tous les dieux furent réunis autour de lui, Jupiter prit la parole pour se plaindre de la corruption des hommes. Il raconta qu'étant descendu sur la terre, il fut indignement traité par le roi d'Arcadie. L'évènement se trouve relaté sur le jeton suivant [1].

10. — Lycaon changé en loup.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, LYCAON EN LOUP.

℞. Au devant d'une draperie frangée, Jupiter, sous les traits d'un homme enveloppé de voiles flottants, à droite, se lève de derrière une table près de laquelle il était assis. Devant la table, près du sol, un aigle éployé tient dans ses serres le foudre de Jupiter. A gauche, un loup marchant sur ses pattes de derrière, est habillé par le haut comme un homme et se trouve environné de flammes.

Ex. · X ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 10.

[1] Bien qu'il ne soit pas d'usage d'accompagner les descriptions numismatiques d'aucune glose quelconque, nous avons cru devoir déroger à cette règle et donner çà et là, d'après le texte d'Ovide, quelques explications nécessaires pour la compréhension du sujet.

Jupiter, voulant visiter la terre, revêt la forme humaine et s'en va loger chez Lycaon, roi d'Arcadie. Celui-ci, averti de la qualité de son hôte, lui fait servir, pour le braver, les membres apprêtés d'un otage envoyé par les Molosses. Jupiter met alors le palais en feu et transforme Lycaon en loup.

Le Conseil des dieux ayant entendu le récit de Jupiter, approuve le projet de celui-ci, qui est de noyer tous les hommes dans un déluge universel.

11. — Le Déluge.

Droit semblable à celui du n° 3, sauf sur le cartouche, LE DELUGE

℞. Une divinité ailée, entourée de nuages, tenant sous chaque bras une urne énorme, déverse sur la terre, déjà à demi submergée, d'abondantes eaux, pendant que les éclairs sillonnent le ciel. Au premier plan, un vieillard s'accrochant au tronc d'un arbre, cherche à sauver deux femmes dont l'une est évanouie. A droite, un cheval nageant porte un cavalier. A l'arrière-plan, des montagnes à demi couvertes d'eau sur laquelle on perçoit une embarcation couverte d'un toit.

Ex. · XI ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 11.

Jupiter, non content de la pluie qu'il fit tomber en abondance sur la terre, appela à son aide son frère Neptune. Celui-ci assembla dans son palais tous les fleuves et leur ordonna de déborder de partout. La terre fut alors couverte par les eaux et tous les hommes périrent, hormis Deucalion et Pyrrha qui s'étaient réfugiés sur une petite barque. Entre l'Attique et la Béotie, se trouve la Phocide, signalée par le mont Parnasse, dont les sommets s'élèvent jusqu'au ciel. C'est là que s'arrêta la barque qui renfermait les restes du genre humain [1].

[1] Parmi les cinq déluges dont parle Pausanias, les plus célèbres de tous furent ceux qui se produisirent au temps d'Ogygès et sous le règne de Deucalion. C'est évidemment d'un de ceux-là dont parle Ovide, mais comme il est notoire qu'il n'inonda que la Thessalie, on est en droit de supposer que dans sa description le poète a renfermé tout ce que la tradition avait appris sur le déluge universel.

12. — Repeuplement de la terre.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche,
DEUCALION ET PYRRHA
REPEUPLENT LA TERRE

℞. Un homme ayant à sa gauche une femme, tous deux marchant à gauche, ont la tête recouverte d'un voile qui retombe autour d'eux et dont les bords, qu'ils tiennent de la gauche, relevés par devant, forment un sac qu'ils ont rempli de cailloux. De la droite, ils prennent ces cailloux qu'ils lancent derrière eux par dessus leurs têtes. Derrière ces personnages, des enfants des deux sexes, sans vêtement, sont assis ou debout et font des gestes d'exclamation. A l'arrière-plan, un temple grec tétrastyle renferme la statue de Thémis. A gauche, des collines et deux palmiers.

Ex. · XII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 12.

App., t. IV, p. 958, n° 3528. Wellenh., t. II, part. II, p. 718, n° 14,442.

Deucalion et Pyrrha, seuls survivants de l'espèce humaine anéantie, vont au temple de Thémis et demandent comment ils peuvent repeupler la terre. L'oracle répond : *Sortez du temple, voilez-vous le visage, détachez vos ceintures et jetez derrière vous les os de votre grand'mère.* Après quelque hésitation, Deucalion comprend qu'étant fils de Prométhée, qui l'a créé de la terre, la terre est sa mère. Aussi exécutent-ils l'ordre de l'oracle en jetant des pierres par dessus leurs têtes. Ces pierres, une fois retombées, se ramollissent, prennent une nouvelle figure, croissent et acquièrent une ressemblance avec les hommes. Aussi, en peu de temps, avec le secours des dieux, les pierres que Deucalion avait lancées devinrent des hommes et celles de Pyrrha des femmes.

13. — La Défaite du serpent Python.

Droit semblable à celui du n° 3, sauf sur le cartouche,
LA DEFAITE
DU SERPENT PYTHON

℞. Apollon debout, à gauche, son arc dans la droite, désigne de la gauche le monstre Python qu'il vient de tuer en le criblant de flèches. A droite, l'amour prend terre, son arc dans la gauche et une flèche dans la droite.

Ex. · XIII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 13.

App., t. IV, p. 959, n° 3530. Wellenh., t. II, part. II, p. 718, n° 14,443.

En commémoration de sa victoire sur le monstre Python, Apollon institua les jeux pythiens. Ceux qui, dans ces jeux, étaient vainqueurs, soit à la course, soit à la lutte, soit à la conduite des chars, recevaient comme récompense une couronne de chêne, car il n'y avait pas encore de laurier.

Apollon prit occasion de sa victoire pour dénigrer les flèches que lance l'Amour. L'Amour, froissé de ce propos, s'en fut sur le Parnasse et lança deux flèches ; la première, à pointe de plomb, qui tue l'amour, la seconde, à pointe dorée, qui le fait naître. La première fut adressée à Daphné, fille du fleuve Pénée, la seconde à Apollon.

14. — Daphné changée en laurier.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, DAPHNÉ CHANGÉE EN LAURIER.

℞. Apollon à gauche, portant son carquois en bandoulière et vêtu d'une écharpe flottante, serre dans ses bras une jeune femme vue de face ; l'extrémité des doigts, qu'elle tient levés en l'air, ainsi que sa tête, sont ornés de feuilles de laurier. A droite et à terre, un vieillard, la tête couronnée de roseaux, accoudé à une urne qui laisse l'eau s'écouler, lève le bras droit vers le ciel. A l'arrière-plan, à gauche, deux arbres ; à droite, une colline.

Ex. · XIV ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 14.

Apollon, atteint par la flèche de l'Amour, conçut à l'instant une violente passion pour Daphné qui, ne pouvant éprouver le même sentiment, s'enfuit. Sur le point d'être atteinte, elle conjure son père, le fleuve Pénée, de venir à son secours et se voit à l'instant changée en laurier. Désormais, et d'après l'ordre d'Apollon, cet arbre lui fut consacré et les feuilles du laurier, unies à celles du chêne, formèrent la couronne des triomphateurs.

15. — Io changée en vache.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche,
IO CHANGÉE
EN VACHE.

℞. Jupiter debout, couronné, ayant à ses pieds l'aigle tenant le foudre et à sa gauche Junon, ceinte du bandeau royal, ayant à ses pieds un paon et désignant de la gauche une vache placée à ses côtés, le tout entouré de nuages.

Ex. · XV ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 15.

Jupiter étant devenu amoureux de Io, fille du fleuve Inaque, elle s'enfuit, mais son amant fit tomber d'épaisses ténèbres sur la terre, si bien qu'elle dut se rendre. Cependant Junon ayant jeté les yeux sur la terre et voyant cette obscurité que les nuages avaient produite dans un ciel serein, elle ne mit pas en doute que ce ne fût l'œuvre de son époux, dont elle soupçonnait toujours les infidélités. Jupiter, prévoyant l'arrivée de Junon, changea Io en vache, et Junon, l'ayant admirée, la demanda à son mari, qui ne put la lui refuser. Elle en confia la garde à Argus, l'homme aux cent yeux, dont il n'y avait jamais que deux qui se fermassent à la fois.

16. — Io sur les bords d'Inaque.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche,
IO SUR LES BORDS
D'INAQUE.

℞. Le fleuve Inaque, sous les traits d'un vieillard couronné de roseaux, assis près de son urne, à droite, étend les bras en signe de désespoir. A sa gauche, s'avance une vache, qu'un homme tient par la corne gauche et qui, de la main gauche, tient un bâton à corbin. Au second plan, dans les nues, Jupiter, accompagné de son aigle, donne un ordre à Mercure qui, son caducée en main, s'apprête à partir.

Ex. · XVI ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 16.

Argus conduit Io sur les bords d'Inaque, à qui elle confie sa peine. Jupiter ne pouvant plus supporter les maux auxquels il voit Io exposée, appelle Mercure et lui ordonne de tuer Argus.

17. — Le Sommeil d'Argus.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, LE SOMMEIL D'ARGUS.

℞. Un homme, assis de face, sur un rocher, les jambes croisées, joue de la flûte à un autre homme, assis et accoudé à ses pieds, un bâton à corbin sur l'épaule droite. Derrière eux des arbres; à gauche, une vache vue de face.

Ex. · XVII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. I, n° 17.

App., t. IV, p. 960, n° 3533. Wellenh., t. II, part. II, n° 14,444.

Mercure ayant quitté ses attributs, hormis le caducée, mystérieuse baguette qui a le don d'endormir, il se met à jouer de la flûte. Argus, charmé de cette musique, s'endort d'une partie de ses yeux et prie alors son compagnon de lui apprendre l'histoire de sa flûte nommée Syrinx.

18. — La Nymphe Syrinx changée en roseaux.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, SYRINX EN ROSEAUX

℞. Le dieu Pan poursuit une nymphe à travers des roseaux, tous deux cheminant à gauche. A droite, une plaine.

Ex. · XVIII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 18.

Syrinx, fille du fleuve Ladon, imitait Diane en tout; elle avait le même amour pour la virginité et son front se trouvait aussi décoré d'un croissant, mais il était de corne, tandis que celui de la déesse était d'or.

Un jour le dieu Pan l'ayant rencontrée, il lui proposa de devenir son époux; la nymphe s'enfuit et pria ses sœurs de venir à son secours. Et comme le dieu Pan se penchait pour l'embrasser, il ne trouva que des roseaux. En souvenir de la nymphe, il prit quelques-uns de ces roseaux d'inégales grandeurs, et les ayant joints avec de la cire, il forma cette sorte de flûte qui se nomme syrinx.

19. — Le Paon orné des yeux d'Argus.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche, LE PAON ORNÉ DES YEUX D'ARGUS

℞. Accroupie à terre et tournée à gauche, près du cadavre d'un homme étendu et dont la tête est coupée, une femme, décorée d'un bandeau sur le front et environnée de nues, pose un œil sur la queue d'un paon placé à sa droite. Au second plan, des nuages; au milieu d'eux, Mercure, revêtu de ses attributs et d'une épée qu'il brandit de la droite. Une vache s'enfuit à gauche.

Ex. · XIX ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 19.

Mercure ayant réussi, grâce aux sons de sa flûte et à l'histoire de celle-ci, à fermer tous les yeux d'Argus, il lui coupa la tête et s'enfuit, ainsi que Io, tandis que Junon accourut et plaça sur les plumes du paon tous les yeux d'Argus.

20. — Io adorée sous le nom d'Isis.

Droit semblable à celui du n° 1, sauf sur le cartouche,

IO ADORÉE
SOUS LE NOM D'ISIS.

℞. Une foule de personnages prosternés, chantant et jouant de divers instruments, entourent un autel rectangulaire, sur lequel brûle de l'encens. Dans les nues, une divinité, un sceptre à la main, est assise sur un croissant.

Ex. · XX ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 20.

Après la mort d'Argus, Io fut encore persécutée par Junon. Celle-ci attacha à ses pas une furie qui jeta l'épouvante dans son cœur. Elle erra par toute la terre et parvint ainsi en Égypte. Jupiter voyant ses souffrances, supplia Junon de lui pardonner, ce qu'elle fit. Io put alors reprendre sa première figure et les Égyptiens ne tardèrent pas à l'adorer sous le nom d'Isis.

21. — Dispute d'Epaphus et de Phaëton.

Droit semblable à celui du n° 3, sauf sur le cartouche,

LA DISPUTE D'EPAPHUS
ET DE PHAËTON.

℞. Deux hommes côte à côte, debout, disputent entre eux. Derrière eux, à l'horizon, le soleil à demi engagé dans la mer. A gauche, une colline. Dans le ciel, des nuages.

Ex. · XXI ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 21.

Epaphus, fils de Jupiter et de Io, fatigué de ce que Phaëton affectait de s'égaler à lui, émit des doutes sur ce qu'il fût vraiment le fils du Soleil. Phaëton, piqué d'un tel reproche, s'en va trouver sa mère, Clymène, et la conjure de lui donner la preuve qu'il est bien le fils de la lumière.

22. — Serment de Clymène.

Droit semblable à celui du n° 3, sauf sur le cartouche, LE SERMENT DE CLYMENE.

℞. Une femme debout, à droite, tournée vers un homme, à gauche, placé en face d'elle, lève la droite au ciel et étend la gauche en signe de serment. Au second plan, à droite, une pyramide; à gauche, un palmier. A l'arrière-plan, à gauche, un groupe de monuments entourés de murailles. Au haut, à gauche, le bord de la médaille est garni sur une certaine étendue d'étoiles très rapprochées les unes des autres. A droite, des nuages.

Ex. · XXII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 22.

Clymène, pénétrée des larmes de son fils et de la douleur de se voir soupçonnée, lève les yeux vers le soleil et ses mains vers le ciel, et jure par cette lumière qui les éclaire que Phaëton est le fils, le propre fils du Soleil. Elle l'engage à aller lui-même trouver le Soleil, dans son palais, pour s'assurer de l'origine de sa naissance.

II. — Jetons de Jérôme Roussel se rapportant au deuxième livre des Métamorphoses d'Ovide.

B. — Jeton dédié à Louis, dauphin.

Dans le champ, en treize lignes, (C 56-4) LE SECOND LIVRE | DES METAMORPHOSES | D'OVIDE DEDIÉ | A MON

SEIGNEUR | LE DAUPHIN. | PAR | SON TRES HUMBLE ET TRES | OBEISSANT ET TRES FIDEL *(sic)* | SERVITEUR | IEROME ROUSSEL | 17II.

℞. (D 13) LOUIS DAUPHIN.

Buste cuirassé, barré d'un ruban d'ordre, la tête couverte d'une perruque, de profil à droite.

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de France [1].

Pl. II, lettre B.

1. — Le Palais du Soleil.

A droite, le Temps, sous les traits d'un vieillard ailé, tourné à gauche, descendant à terre, présente le médaillon [2] d'Ovide, entouré d'une draperie. Le Tibre, sous la forme d'un vieillard, vu de dos, appuyé contre l'urne, sur laquelle repose une corne d'abondance et ayant à ses pieds la louve et les deux enfants, saisit le côté gauche de la draperie, sur laquelle on lit LE PALAIS DU SOLEIL·

Le côté droit de la draperie forme plusieurs plis [3]. Derrière elle, à gauche, une portion de colonne sur sa base, portant à mi-hauteur, LIV·II· [4].

℞. Assis sur un siège haussé de deux degrés, un personnage, tourné à droite, la tête laurée et rayonnante, accueille un jeune homme à genoux devant lui qui, de la droite, désigne le char du Soleil qu'on entrevoit au dehors. Autour du personnage assis, sont quatre figures allégoriques : à gauche, un vieillard qui se chauffe au dessus d'un brasier et un homme enguirlandé de

[1] Le Musée de Genève possède un coin de revers de ce jeton (voy. plus haut, p. 10) qui présente quelques variantes avec celui que nous venons de décrire. L'épaule droite du dauphin est ornée d'une fleur de lys et de deux volutes.

[2] Hormis des variantes, ce médaillon est le même que celui décrit p. 23.

[3] Les droits des vingt jetons du livre II sont tous différents les uns des autres, comme ceux du livre I, non seulement à cause des titres, mais par de minimes détails qui importent peu à la description. Celui qui nous a paru le plus caractéristique, c'est la forme de la draperie, du côté droit. Tantôt elle s'enroule en cornet, tantôt elle forme des plis.

[4] Le point après ·II· ne se retrouve sur aucun des dix-neuf autres jetons du livre II.

pampres; à droite, une femme tenant une gerbe d'épis et un jeune homme soulevant une guirlande de fleurs. Dans le fond, quatre colonnes cannelées.

Ex. · I ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 1.

Phaëton pénètre dans le palais du Soleil et s'agenouille devant son père, entouré des quatre Saisons. Il lui demande la preuve qu'il est bien son fils. Le Soleil lui promet alors de lui accorder, comme preuve, quoi que ce soit qu'il lui demande. *Donnez-moi*, reprend Phaëton, *la conduite de votre char*. En vain, le Soleil lutte contre cette demande insensée, il ne peut y parvenir.

2. — Phaëton sur le char du Soleil.

Droit semblable à celui du n° 1, page 36, sauf sur la draperie, PHAËTON SUR LE CHAR DU SOLEIL La draperie, à droite, est repliée en cornet.

℞. Au dessus de la terre dont on entrevoit un fragment, et dans les nues, au premier plan, une femme personnifiant l'aurore, une étoile à cinq rais au dessus de la tête, tenant des deux mains les extrémités d'un voile flottant et de la droite un flambeau allumé, s'avance, précédée d'un coq. A l'arrière-plan, à gauche, le char du Soleil portant Phaëton rayonnant, à qui son père prodigue des recommandations.

Ex. · II ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 2.

3. — La Chute de Phaëton.

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, LA CHEUTE DE PHAËTON.

℞. Les quatre chevaux du char du Soleil, le char lui-même, comme aussi Phaëton qui le conduisait, sont foudroyés par Jupiter et tombent pêle-mêle sur la terre.

Ex. · III ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 3.

4. — Le Tombeau de Phaëton.

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, LE TOMBEAU / DE PHAËTON

℞. Monument funéraire formé d'un socle rectangulaire, d'une partie arrondie faisant saillie, puis d'une urne. Autour du monument, trois jeunes femmes debout, les bras levés au ciel, sont transformées en peupliers, dont les feuilles leur sortent des doigts et de la tête. L'une d'elle, à droite, est saisie à bras le corps par une femme âgée. Au premier plan, tourné à droite, un cygne.

Ex. · IIII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 4.

Phaëton étant tombé dans l'Éridan [1], ses sœurs, les Héliades, le recueillirent et l'ensevelirent, puis le pleurèrent quatre mois durant. Elles furent alors changées en peupliers, à la grande douleur de leur mère, Clymène, accourue pour pleurer son fils. Les larmes qui coulèrent de ces nouveaux arbres, durcirent au soleil et devinrent autant de grains d'ambre.

Cycnus, souverain de la Ligurie, parent et ami de Phaëton, abandonna ses états pour venir aussi pleurer le fils du Soleil. Il fut témoin de la métamorphose des Héliades et se vit lui-même changé en cygne.

5. — Jupiter prend la forme de Diane.

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, IUPITER / EN DIANE

[1] Ancien nom du Pô.

℞. Dans un sous-bois, Diane assise à gauche et tournée à droite, prodigue des caresses à une jeune fille, assise près d'elle, à droite. A gauche de Diane, à terre, un aigle éployé, tient en ses serres un foudre.

Ex. · V ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 5.

Jupiter, après avoir constaté que le feu provoqué par la maladresse de Phaëton n'avait pas endommagé le ciel, descendit sur la terre pour réparer les dommages causés par l'incendie. Ce fut en Arcadie qu'il rencontra Calisto, la nymphe préférée de Diane, et qu'il conçut pour elle un amour violent. Ayant pris sur le champ les traits de Diane, il aborda la nymphe, s'assit près d'elle et ne se fit connaître que pour commettre un crime.

6. — Diane bannit Calisto.

Droit semblable à celui du n° 1, page 36, sauf sur la draperie, DIANNE BANNIT CALISTO.

℞. Diane étant au bain, entourée de ses nymphes, s'aperçoit de l'état de Calisto et la bannit de sa présence.

Ex. · VI ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 6.

App., t. IV, p. 957, n° 3523. Wellenh., t. II, part. II, p. 718, n° 14,447.

7. — Calisto changée en ourse.

Droit semblable à celui du n° 1, page 36, sauf sur la draperie, CALISTO CHANGÉE EN OURSE.

℞. Une femme, ornée d'un bandeau, debout et de face, de la gauche retenant son vêtement, étreint de la droite la chevelure d'une personne demi-nue, à genoux à sa droite. La première femme a le pied gauche repo-

sant sur une nue qui porte un paon. En arrière, à gauche, sous une draperie, un petit enfant dort dans un berceau.

Ex. · VII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 7.

Junon, dévorée de jalousie, se venge de Calisto en la transformant en ourse.

8. — Calisto et son fils Arcas sont changés en astres.

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, CALISTO ET ARCAS EN ASTRES.

℞. A gauche, sur des nues et près du sol, un jeune homme, tête nue, tourné à droite, prend de la droite une flèche dans son carquois; de la gauche il tient un arc. A droite, un ours, également sur des nues et près du sol, se trouve en face du jeune homme. Plus haut, Jupiter, assis sur les nues, tourné à gauche, étend la droite vers le jeune homme, tandis que son aigle se tient à sa droite.

Ex. · VIII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 8.

Arcas, fils de Calisto, ayant grandi, s'adonnait au plaisir de la chasse. Un jour il rencontra une ourse qui n'était autre que sa mère. Ne pouvant la reconnaître, il s'apprêtait à la percer d'une flèche, lorsque Jupiter arrêta la main qui allait commettre un parricide. Enlevant alors Arcas et sa mère dans le ciel, Jupiter en forma deux constellations voisines l'une de l'autre.

9. — Junon se plaint de Jupiter.

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, PLAINTE DE IUNON

℞. A gauche, une femme debout dans un char de courses, reposant sur des nues très près du sol, vue de dos et de trois quarts à droite, gesticule avec animation. En face d'elle, à droite, un vieillard à longue barbe, assis, la tête ceinte d'une couronne faite de pattes d'écrevisses, tenant de la gauche un gouvernail, étend la droite en avant. A ses côtés une nymphe, également assise, s'appuyant de la droite sur son siège, gesticule de la gauche. Au second plan, à gauche, deux paons.

Ex. · IX ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 9.

Junon ayant vu avec une indescriptible fureur sa rivale Calisto devenir une divinité et briller d'un nouvel éclat parmi les astres, s'en alla sur le champ trouver le vieux dieu Océan et la nymphe Téthys, pour les convaincre de refuser aux nouveaux astres la retraite dans l'océan.

10. — Retraite refusée aux nouveaux astres.

Droit semblable à celui du n° 1, page 36, sauf sur la draperie,

RETRAITE REFUSÉE
AUX NOUVEAUX
ASTRES.

℞. Au premier plan, dans une conque marine reposant sur les flots, conduite à gauche par un dauphin et un hippocampe, Thétis, ayant à sa droite Océan, son gouvernail tenu de la gauche, lèvent au ciel, Thétis la main gauche et Océan la droite. Vis-à-vis d'eux, sur les nues du ciel, une ourse surmontée d'une étoile à cinq rais et un jeune homme à sa gauche, tenant un arc de la gauche et ayant au dessus de la tête une étoile à cinq rais, cherchent à descendre vers la mer, tandis que pour les en empêcher, une femme ailée, à la droite d'Océan, tient des deux mains une draperie qu'elle tire à elle. Derrière et au dessous de cette figure, des étoiles sans nombre.

A gauche, à l'horizon, le soleil se couche derrière une portion de la terre.

Ex. · X ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. II, n° 10.

Tout le manège de Junon et le refus de recevoir les nouveaux astres dans l'océan n'est qu'une allégorie qui nous rappelle que la Grande et la Petite Ourse, ainsi que les autres étoiles du cercle polaire, qui est fort élevé relativement à l'Europe, ne se couchent jamais, c'est-à-dire que le cercle qu'elles décrivent ne se trouve pas coupé par l'océan.

11. — **Protection accordée à Nyctimène.**

Droit semblable à celui du n° 1, page 36, sauf sur la draperie, PROTECTION ACCORDÉE A NYCTIMENE

℞. Au devant d'une niche, entourée de deux colonnes, Pallas avec ses attributs, tournée à gauche, chasse un oiseau. A sa gauche et à ses pieds, une chouette.

Ex. · XI ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab, de Genève.

Pl. II, n° 11.

Pallas ayant changé Coronis, fille de Coronée, en corneille, pour la faire échapper aux poursuites de Neptune, la recueillit chez elle. Cet oiseau ne tarda pas à lui faire un rapport défavorable sur l'une des trois filles de Cécrops, à qui Pallas avait confié une corbeille renfermant Erichton. Pallas chassa alors Coronis et accueillit Nyctimène qui avait été changée en chouette pour avoir conçu pour son père une passion criminelle.

12. — **Les Filles de Cécrops découvrent Erichton.**

Droit semblable à celui du n° 1, page 36, sauf sur la draperie, ERICHTON

℞. Trois jeunes filles, dont une assise, entourent une corbeille. L'une d'elles en soulève le couvercle et de l'intérieur s'échappe un monstre ayant des pattes d'oiseau, une queue de serpent et le reste d'un enfant. A gauche, sur un arbre, un oiseau.

Ex. · XII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 12.

13. — Coronis changée en corneille.

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, CORONIS CHANGÉE EN CORNEILLE

℞. Neptune, portant le trident de la gauche, poursuit une jeune fille à droite, dont les bras sont déjà transformés en ailes. En face, dans les nues, Pallas étend le bras droit en signe de commandement. A l'arrière-plan, la mer [1].

Ex. · XIII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 13.

14. — Le Corbeau, de blanc qu'il était, est changé en noir.

Droit semblable à celui du n° 1, page 36, sauf sur la draperie, LE CORBEAU CHANGÉ EN NOIR ·

Au premier plan et debout, de face, lauré, un arc à la main, un homme étend la droite vers un oiseau situé à gauche, sur la branche d'un arbre. A ses pieds, devant lui, est étendue une jeune personne dont le sein est

[1] J. Roussel a interverti l'ordre de ces derniers sujets qui, d'après Ovide, devraient se suivre ainsi : 13, 12 et 11.

percé et qui, de la gauche, tient encore la flèche qu'elle a retirée de la blessure. Au second plan, un arbre et une colline.

Ex. · XIV ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 14.

Une autre fille, aussi appelée Coronis, maitresse d'Apollon, le trompait. Le corbeau l'ayant appris à son maître, il tua Coronis d'une flèche, puis changea le corbeau de blanc en noir. Ayant alors retiré l'enfant du sein de Coronis, avant qu'elle fût brûlée, il le porta dans l'antre du centaure Chiron.

15. — Ocyroë changée en jument.

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, OCYROÉ CHANGÉE EN IUMENT.

℞. A gauche, la moitié postérieure d'un cheval terminé en avant par un corps de femme, les cheveux défaits et gesticulant. A droite, un centaure tenant un enfant de son bras gauche.

Ex. · XV ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 15.

Ocyroë, fille du centaure Chiron, ayant voulu se mêler de prédire l'avenir, soit du jeune Esculape, fils d'Apollon et de Coronis, qui se trouvait l'élève de son père, soit celui de son père lui-même, elle se vit transformée en jument.

16. — Le Berger Battus changé en pierre de touche.

Droit semblable à celui du n° 1, page 36, sauf sur la draperie, BATTUS CHANGÉ EN PIERRE DE TOUCHE.

℞. Mercure, tenant de la droite le caducée, aborde un berger, tenant de la droite sa houlette. Au second plan, une vache et des arbres. A droite, sur une colline, un homme assis joue de la flûte.

Ex. · XVI ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 16.

Apollon, gardant son troupeau, une flûte à la main, dans les campagnes de Messène, celui-ci s'égara, et Mercure l'ayant rencontré, le cacha dans une forêt voisine, pour se l'approprier. S'étant aperçu que le vieux berger Battus se trouvait présent, il lui donna une vache pour acheter son secret. S'étant plus tard présenté au berger sous une autre figure, il lui demanda des nouvelles d'un troupeau qu'il avait perdu, lui promettant un taureau et une vache. Et comme Battus, alléché par cette promesse, lui révélait la cachette, Mercure se fit alors connaître et changea le berger en pierre de touche, qui porte en elle le caractère de duplicité.

17. — Mercure amoureux de Hersé.

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, MERCURE / AMOUREUX D'HERSÉ

℞. Cortège de jeunes filles se dirigeant à gauche. La première, à gauche, porte un panier de la droite et donne le bras gauche à sa compagne. Au second rang on ne voit qu'une jeune fille tenant sa tunique de la gauche. Le troisième rang est formé de deux porteuses de canéphores. A gauche, dans les airs, Mercure avec ses attributs se dirige à droite. A l'arrière-plan, à gauche, un viaduc; à droite, des colonnes.

Ex. · XVII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 17.

Mercure, ayant quitté les campagnes de Messène, prit son vol pour Athènes et se plut à considérer les filles de cette ville qui, ce jour-là,

portaient les présents qu'elles allaient offrir à Minerve. Il se mit à voltiger autour d'elles pour les voir plus longtemps, et fut attiré surtout par la beauté de Hersé, fille de Cécrops. Se sentant embrasé pour elle d'un feu dévorant, il se rendit à Athènes au palais de Cécrops.

18. — **Pallas se rend chez l'Envie.**

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, PALLAS CHEZ L'ENVIE

℞. Pallas debout, à gauche, appuyée de la droite sur sa haste, étend la gauche dans la direction d'une grotte d'où sort l'Envie, échevelée et demi-nue, tenant de la gauche deux serpents.

Ex. · XVIII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 18.

Mercure se rendit chez Aglaure, sœur de Hersé, celle-là même qui avait découvert le panier où Pallas tenait enfermé Erichton. Il se fit connaître à elle et lui demanda son appui pour pénétrer chez sa sœur, mais Aglaure répondit qu'elle n'y consentirait que moyennant une forte somme d'argent. Pallas ayant eu connaissance de cet entretien, se rendit chez l'Envie et lui ordonna de rendre Aglaure jalouse de Hersé.

19. — **Aglaure changée en pierre.**

Droit semblable à celui du n° 1, page 36, sauf sur la draperie, AGLAURE · CHANGEE EN PIERRE.

℞. Assise sur un banc, au haut de deux marches d'escalier, une jeune femme, de trois quarts à droite, tient de la droite le marteau d'une porte et de la gauche repousse Mercure, placé devant elle, à droite, qui, de son caducée, touche la porte que retient la jeune femme. Au dessus du groupe, contre la paroi, médaillon déco-

ratif ovale, surmonté d'une guirlande de fleurs. A droite, en bas, trois piliers de galerie.

Ex. · XIX ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 19.

Mercure ayant voulu pénétrer dans l'appartement de Hersé, Aglaure, jalouse de sa sœur, défend obstinément sa porte. Mercure ayant alors ouvert la porte, en la touchant de son caducée, changea Aglaure en statue de pierre.

20. — Jupiter se transforme en taureau.

Droit semblable à celui du n° 2, page 37, sauf sur la draperie, IUPITER / EN TAUREAU

℞. Deux jeunes femmes aident à une troisième à prendre place sur un taureau assis à terre, dont elle tient la corne droite, pendant qu'une quatrième jeune femme passe une guirlande autour de la tête de l'animal.

Ex. · XX ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 20.

Jupiter étant devenu amoureux d'Europe, fille d'Agénor, roi de Tyr, il prend la forme d'un taureau doux et caressant, au pelage blanc comme neige. Europe admirait sa beauté et sa douceur, mais elle n'osait s'en approcher. Enhardie, cependant, elle lui présenta des fleurs que le taureau mangea, en baisant les mains qui les lui offraient. Enfin, rassurée, Europe s'enhardit à monter sur son dos. Le taureau s'étant alors avancé doucement du côté du rivage, il entra dans l'eau et emporta sa proie tremblante.

III. — Jetons de Jérôme Roussel se rapportant au troisième livre des Métamorphoses d'Ovide.

C. — Jeton dédié au duc et à la duchesse de Bourgogne.

Dans le champ, en seize lignes, (C 35-5) LE TROISIEME | LIVRE | DES METAMORPHOSES | D'OVIDE | DEDIÉ | A MON SEIGNEUR | LE DUC DE BOURGOGNE | ET | A MADAME | LA DUCHESSE DE BOURGOGNE | PAR | LEUR TRES HUMBLE ET TRES | OBEISSANT ET TRES FIDEL *(sic)* | SERVITEUR | IEROME ROUSSEL | 1711.

℞. (D 11) LOUIS DUC DE BOURGOGNE ET MARIE ADELAÏDE DE SAV. D. DE B · Buste cuirassé du duc, barré d'un ruban d'ordre, la tête couverte d'une perruque, de profil à droite, accolé au buste décolleté de la duchesse, de profil à droite.

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de France.

Pl. III, lettre C.

1. — Cadmus s'arrête en Béotie.

Monument rectangulaire reposant sur un socle et terminé par une corniche, au dessus de laquelle se voit une pyramide dont on n'aperçoit pas le sommet. Le monument porte en deux lignes : CADMUS S'ARRESTE EN BEOTIE ·

La pyramide porte LIV. III. Assise à droite du monument et tournée à gauche, une femme tourrelée et à demi voilée, tient de la droite et appuyé sur son genou droit, un médaillon rond [1] présentant les traits d'Ovide. Aux pieds de la figure, à gauche, lion couché, dont on ne voit que la tête reposant sur ses deux pattes. Le jeton se termine au bas par un trait d'exergue qui est simple.

℞. A droite, une génisse couchée à terre, regardant de trois quarts à gauche. Trois guerriers casqués, placés

[1] Hormis des variantes, ce médaillon est le même que celui décrit p. 23.

derrière elle, la désignent; le premier, à gauche, qui tient un bouclier du bras gauche et qui tourne le dos, la désigne de la droite; le second, vu de face, tenant une lance de la droite, la désigne de la gauche; le troisième, à droite, tourné à gauche, la désigne de la droite, tandis que, de la gauche, il signale un temple situé à droite, sur une colline. Un quatrième guerrier, vu de profil à droite, se trouve à gauche du premier. Au second plan, les contours d'un cours d'eau.

Ex. · I ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 1.

App., t. IV, p. 956, n° 3520. Wellenh., t. II, part. II, p. 718, n° 14,452.

Jupiter ayant enlevé Europe, Agénor, son père, roi de Tyr, ordonna à son fils de l'aller chercher et de ne jamais rentrer dans la Phénicie qu'il ne l'eût retrouvée. Cadmus, après avoir parcouru une partie de la Grèce, alla consulter l'oracle d'Apollon, qui lui apprit qu'il devait fonder une ville dans l'endroit où il verrait une génisse s'arrêter, et nommer ce pays-là Béotie.

2. — Cadmus venge la mort de ses soldats.

Droit semblable à celui du n° 1, page 48, sauf sur le monument, CADMUS VANGE *(sic)* LA MORT DE SES SOLDATS Le trait d'exergue est double.

℞. Un homme, à gauche, tourné à droite, couvert de la dépouille d'un lion, plonge sa lance dans la gueule d'un dragon situé en face de lui, à droite, dont le corps est déjà percé d'un javelot et sous lequel on voit un bras humain. Au premier plan, une grosse pierre; derrière le dragon, le tronc d'un arbre. En face, dans les nues, apparaît Pallas.

Ex. · II ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 2.

Cadmus ayant reconnu que la génisse désignait par sa présence l'endroit où il devait construire la ville de Thèbes, envoya ses compagnons puiser de l'eau à la fontaine de Mars, où ils furent dévorés par le dragon qui la gardait. Cadmus s'avança alors, revêtu d'une peau de lion, et attaqua tout d'abord le dragon avec une grosse pierre, mais sans résultat. Il lança ensuite son javelot qui blessa le dragon. Ce dernier, rendu furieux, attaqua à son tour Cadmus, qui finit par le percer de part en part de sa lance. Pallas, qui assistait au combat, lui dit alors : *Pourquoi, fils d'Agénor, contemples-tu ainsi ce serpent? On te verra un jour sous la même figure.* Épouvanté de cette prédiction, Cadmus pâlit, mais Pallas étant descendue sur la terre, lui ordonna de semer en terre les dents du dragon.

3. — Combattants nés des dents du dragon.

Droit semblable à celui du n° 2, page 49, sauf sur le monument, COMBATTANS NEZ DES DENTS DU DRAGON

℞. A droite, un guerrier armé, recouvert de la dépouille d'un lion, est tourné à gauche. De la gauche, il porte un bouclier, tandis qu'il avance la droite en signe de surprise. A sa droite, dans les nues, Pallas lui désigne de la gauche cinq guerriers armés, à gauche, qui semblent sortis de terre et luttent entre eux. L'un d'eux est à terre. Derrière le premier guerrier, une paire de bœufs tournés à droite, attelés à une charrue.

Ex. · III ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 3.

Wellenh, t. II, part. II, p. 718, n° 14,453.

Cadmus ayant obéi à Pallas, laboura le sol et y sema les dents du monstre. Au bout de peu de temps, les mottes de terre commencèrent à se mouvoir, il en vit d'abord sortir des fers de lance, puis des casques ornés de plumes, ensuite le corps de plusieurs guerriers, qui ne tardèrent pas à s'entre-tuer. Pallas ayant fait cesser le combat, il resta vivants cinq combattants qui devinrent les compagnons de Cadmus; il les employa à bâtir la ville que l'oracle d'Apollon lui avait ordonné de fonder.

4. — Cadmus bâtit la ville de Thèbes.

Droit semblable à celui du n° 1, page 48, sauf sur le monument, CADMUS BATIT / LA VILLE DE THEBES A droite et à gauche de la corniche, une guirlande formée de trois perles. Le trait d'exergue est triple.

℞. Cadmus debout, de trois quarts à droite, désigne de la droite le plan d'une forteresse que maintiennent deux ouvriers, dont l'un est accroupi et l'autre debout, et de la gauche indique une forteresse située derrière lui. A sa droite, deux guerriers casqués, dont le plus rapproché est armé d'une lance et d'un bouclier.

Ex. · IIII ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 4.

5. — Actéon est changé en cerf.

Droit semblable à celui du n° 4, page 51, sauf sur le monument, ACTEON CHANGÉ / EN CERF Pas de guirlande de perles sous la corniche.

℞. Quatre femmes au bain, sous une grotte; l'une d'elles a un croissant sur la tête. En face d'elles et se sauvant à droite, tout en regardant derrière lui, un homme, avec une tête de cerf, tenant un arc de la gauche.

Ex. · V ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 5.

App., t. IV, p. 957, n° 3522. Wellenh., t. II, part. II, p. 718, n° 14,454.

Le petit-fils de Cadmus, Actéon, qui se trouvait à la chasse, fut conduit par son mauvais destin dans la vallée de Gargaphie, consacrée à Diane, le jour où, entourée de ses nymphes, cette déesse se baignait dans l'eau d'une claire fontaine.

Outrée de se voir surprise au bain par un homme, elle lança à Actéon de l'eau à la figure en lui disant : *Va maintenant, si tu peux, te vanter d'avoir vu Diane dans le bain !* Le malheureux jeune homme fut à l'instant changé en cerf.

6. — Actéon déchiré par ses chiens.

Droit semblable à celui du n° 2, page 49, sauf sur le monument, ACTEON DÉCHIRÉ PAR SES CHIENS.

℞. Un cerf aux abois, tourné à gauche, est assailli par cinq chiens. A droite, l'un d'eux le saisit par la queue, deux autres, à sa gauche, sont près de l'atteindre, un quatrième lui saute dessus par derrière et le mord à l'épaule; un cinquième arrête sa course en lui saisissant l'oreille droite. Au second plan, des collines, sur le sommet desquelles deux hommes sont visibles, accourant avec des javelots.

Ex. · VI ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. III, n° 6.

Actéon, changé en cerf, ne peut se faire reconnaître de ses chiens, qui se mettent à sa poursuite et l'atteignent. La colère de Diane n'est enfin assouvie que lorsqu'il a perdu la vie par une infinité de blessures.

7. — Junon se transforme en vieille femme.

Droit semblable à celui du n° 2, page 49, sauf sur le monument, IUNON EN VIEILLE

℞. Dans une pièce dont on entrevoit le carrelage et une fenêtre ouverte, dans le fond, une jeune femme est assise à gauche, tournée à droite, sur un siège d'apparat, haussé de deux degrés. Elle étend le bras gauche et fait conversation avec une vieille femme, debout, à droite, dont la tête est couverte d'un voile et qui tient un bâton de la droite; derrière elle un nuage.

Ex. · VII ·
Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.
Pl. III, n° 7.

La mort d'Actéon parut aux uns le châtiment mérité de son audace, à d'autres elle sembla cruelle. Junon s'en réjouit comme de tous les malheurs qui arrivaient à la postérité de Cadmus, frère d'Europe, enlevée jadis par Jupiter. Mais elle avait de plus graves soucis. Sémélé, fille de Cadmus, était alors dans les bonnes grâces de Jupiter et Junon ne s'en consolait pas. Elle se changea en vieille femme et prit la figure de Béroé, nourrice de Sémélé, devant qui elle se présenta. *S'il est vrai que Jupiter soit votre amant*, lui dit-elle, *qu'il vous en donne des marques certaines, qu'il vienne vous voir avec la même majesté qui l'accompagne lorsqu'il s'approche de Junon...*

8. — **Sémélé consumée par les feux de Jupiter.**

Droit semblable à celui du n° 2, page 49, sauf sur le monument, SEMELÉ CONSUMÉE PAR LES FEUX DE IUPITER

℞. Sur un lit découvert, décoré en dessous d'une balustrade, se trouve étendue une femme sans vêtement, la tête à droite et faisant des gestes d'effroi. A gauche, Jupiter sur les nues, tenant les foudres, s'approche de gauche à droite. A droite du lit, un double rideau surmonté de lambrequins.

Ex. · VIII ·
Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.
Pl. IV, n° 8.
App., t. IV, p. 357, n° 3524. Wellenh., t. II, part. II, p. 718, n° 14,455.

Sémélé ayant fait à Jupiter la demande inspirée par Junon, Jupiter, bien qu'à regret, se présenta au palais de Sémélé tenant en main ses redoutables foudres. Sémélé fut réduite en cendres, mais son fils, Bacchus, recueilli par Jupiter, échappa au désastre, et pour remplacer le sein de sa mère, Jupiter l'enferma dans sa cuisse jusqu'au bout des neuf mois.

9. — Bacchus nourri par les nymphes de Nisa.

Droit semblable à celui du n° 2, page 49, sauf sur le monument, BACCHUS NOURRY / PAR LES NYMPHES / DE NYSE

℞. A l'entrée d'une grotte, à gauche, deux jeunes filles demi-nues donnent à boire à un enfant. La première, assise à gauche et tournée à droite, tient l'enfant, tourné à droite, sur ses genoux, tandis qu'une seconde nymphe, accroupie à droite, lui présente des deux mains une coupe. En dehors de la grotte, à droite, une nymphe debout, de face, le bras gauche maintenant une amphore sur sa tête, s'avance vers la grotte. A sa gauche, une chèvre et une vache.

Ex. · IX ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. IV, n° 9.

10. — Tirésias change deux fois de sexe.

Droit semblable à celui du n° 2, page 49, sauf sur le monument, TIRESIE CHANGE / DEUX FOIS DE SEXE

℞. Un homme à demi enveloppé d'un linge flottant, à droite, tourné à gauche, tient de la droite un bâton levé dont il menace deux serpents enroulés ensemble, à gauche, qui tous deux lèvent la tête. A l'arrière-plan, en face, les arbres d'une forêt.

Ex. · X ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. IV, n° 10.

Tirésias ayant un jour frappé de son bâton deux serpents accouplés, chose admirable, il fut sur le champ métamorphosé en femme. Au bout de sept ans, ayant rencontré de nouveau les deux serpents dans la même posture : *Il faut*, leur dit-il, *que j'éprouve si les blessures qu'on vous fait ont le pouvoir de faire changer de sexe.* Les ayant alors touchés de son bâton, il reprit sa première figure.

11. — **Le Jugement de Tirésias.**

Droit semblable à celui du n° 4, page 51, sauf sur le monument, LE IUGEMENT DE TIRESIE

℞. Jupiter assis sur les nues, de face, tenant de la droite une coupe à demi renversée, désigne de la gauche Junon, assise également sur les nues, en face de lui. Derrière Jupiter, l'aigle éployé; derrière Junon, le paon. A terre, au dessous d'eux, à gauche, un vieillard assis sur un rocher, tourné à droite, tient de la gauche un bâton qui repose à terre et de la droite désigne Junon. Devant lui, à droite, une vaste plaine.

Ex. · XI ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. IV, n° 11.

Un jour que Jupiter avait noyé dans le nectar les soucis dont il était préoccupé, il lia avec Junon une conversation badine et prétendit que les femmes ont plus de plaisir que les hommes dans le commerce de l'amour. Junon n'étant pas d'accord, il fallut prendre un juge et l'on s'en rapporta à Tirésias qui, par deux fois, avait changé de sexe. Tirésias ayant donné raison à Jupiter, Junon en fut piquée au delà de ce qu'on peut dire et elle se vengea de Tirésias en le rendant aveugle. Mais Jupiter, pour le dédommager de la perte de ses yeux, lui donna le pouvoir de pénétrer dans l'avenir.

12. — **Histoire de Narcisse.**

Droit semblable à celui du n° 2, page 49, sauf sur le monument, NARCISSE·

℞. Homme accroupi, tourné à droite, regardant dans l'eau avec admiration. Derrière lui, un chien assis, tourné à gauche. Au premier plan, un arc sur lequel repose un carquois, le tout posé sur un vêtement. A l'arrière-plan, une forêt laissant apercevoir une femme assise, tournée à gauche.

Ex. · XII ·
Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.
Pl. IV, n° 12.

Narcisse, fils du fleuve Céphyse, qui jusqu'alors avait résisté à l'amour de toutes les nymphes et principalement à celui de la nymphe Écho, devint amoureux de sa propre image, qu'il ne cessait de regarder dans l'eau. A force de se contempler et de se désirer lui-même, il en perdit toute sa beauté d'abord, puis la vie. Lorsqu'on chercha son corps pour le brûler, on ne le trouva plus, mais à sa place il y avait une fleur jaune ayant au milieu des feuilles blanches, qu'on appela de son nom, Narcisse. Ainsi fut réalisée la prédiction de Tirésias qui avait dit de Narcisse qu'il vivrait fort longtemps s'il ne se voyait pas lui-même.

13. — **Bacchus devant Penthée.**

Droit semblable à celui du n° 2, page 49, sauf sur le monument, BACCHUS AMENÉ DEVANT PENTHÉE.

℞. Homme à demi nu, de trois quarts à droite, les mains liées au dos, attaché à une corde qui pend d'un pilier situé à sa gauche. Derrière lui un homme achève de le ligotter et deux autres placés en arrière, semblent le garder. A droite, en face du prisonnier, sous une draperie attachée à un pilier, et sur un siège haussé de deux degrés, un homme, tourné à gauche, discourt avec animation.

Ex. XIII ·
Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.
Pl. IV, n° 13.
App., t. IV, p. 959, n° 3529. Wellenh., t. II, part. II, p. 718, n° 14,457.

Penthée, roi de Thèbes, eut connaissance de la prédiction faite par Tirésias au sujet de Narcisse. Le devin lui prédit à lui-même son sort, mais il ne fit que se moquer de tout ce qu'il annonçait et il défendit à ses gens d'honorer Bacchus, qui venait d'arriver en triomphe en Grèce, même il leur ordonna de l'amener captif. Bacchus, sous la

forme d'Acétès, l'un de ses compagnons, souffre cette indignité et lui raconte les merveilles que ce dieu avait opérées. Un tel récit ne fait qu'enflammer la colère de Penthée qui s'en va sur le mont Cythéron pour troubler les orgies qu'on y célébrait.

14. — Matelots changés en dauphins.

Droit semblable à celui du n° 4, page 51, sauf sur le monument, MATELOTS CHANGEZ EN DAUPHINS.

℞. Sur la poupe d'une galère voguant à droite, dont le mât et la voile sont ornés de pampres, Bacchus, le thyrse à la main et tourné à droite, donne des ordres de la gauche. A ses pieds est étendu un homme dont la tête est celle d'un dauphin et dont un des bras pend en dehors de la galère. Un second homme, également à demi transformé, se trouve debout, à droite; dans les agrès du navire, un matelot s'y retient de la gauche, tandis qu'il tend la droite vers Bacchus. Au premier plan, près de la galère, deux dauphins nageant à gauche.

Ex. · XIV ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. IV, n° 14.

App., t. IV, p. 960, n° 3532. Wellenh., t. II, part. II, p. 718, n° 14,458.

M. Paul Bordeaux, à Neuilly-sur-Seine, possède un jeton, copié sur le précédent, mais d'une facture assez médiocre qui, au droit et au revers, présente un grènetis. Le diamètre en est de 0,035 et le métal de cuivre faiblement argenté.

Cette histoire est l'une de celle qu'Acétès raconta à Penthée pour lui donner une idée de la puissance de Bacchus. Ce dernier avait été recueilli dans un vaisseau sur lequel Acétès était pilote. Bacchus demanda à être conduit à Naxos, mais les marins, malgré l'opposition d'Acétès, voulurent le conduire tout ailleurs. Bacchus les transforma alors en dauphins et Acétès aborda à Naxos.

15. — **Penthée, déchiré par sa mère et ses tantes.**

Droit semblable à celui du n° 2, page 49, sauf sur le monument, PENTHÉE DECHIRÉ PAR SA MERE ET SES TANTES

℞. Trois bacchantes, demi-nues, s'acharnent contre un homme étendu à terre, sur le dos. Celle de droite lui saisit le poignet gauche des deux mains et du pied droit presse sur sa poitrine; celle du milieu le perce d'un thyrse au côté gauche; celle de gauche lui met le pied droit sur le ventre en tenant son bras droit de sa gauche, tandis qu'avec un bâton elle s'apprête à le battre. A l'arrière-plan, à gauche, une vigne.

Ex. · XV ·

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. IV, n° 15.

Penthée étant arrivé sur le lieu de la fête voit avec indignation et mépris les cérémonies qui s'y célébraient. Mais il est de suite reconnu par sa mère et ses tantes qui se jettent sur lui comme des furies et lui arrachent tous les membres, comme fait le vent d'automne aux feuilles d'un arbre.

IV. — Jetons et coin de Jean Dassier se rapportant au quatrième livre et à la fable 8 du troisième livre des Métamorphoses d'Ovide.

D. — **Jeton dédié à Philippe d'Orléans, régent de France.**

Dans le champ, en quatorze lignes (C 57-3) LES TROIS | PREMIERS LIVRES | DES METAMORPHOSES | D'OVIDE, | DÈDIÈZ | À S. A. R. MONSEIGNEUR, | DUC D'ORLEANS | PETIT FILS DE FRANCE | REGENT DU ROYAUME; | PAR SON TRÈS HUMBLE | ET TRÈS OBEISSANT | SERVITEUR | IEAN DASSIER | ·1717·

℞. (D 11) PHILIPPE D'ORLEANS REGENT DE FRANCE.

Tête couverte d'une perruque, de profil à droite.
Signé (I 33) I. DASSIER. F
Cu. br., mod. 0,033. Cab. de Genève [1].
Pl. IV, lettre D.

1. — Sémiramis bâtit les murs de Babylone [2].

Droit semblable à celui du n° 4, page 51, sauf sur le monument, SEMIRAMIS BASTIT / LES MURS DE BABILONE

La pyramide tronquée qui termine le monument est ornée d'une palme et d'une branche de mûrier en sautoir; cet ornement remplace l'indication du livre d'Ovide [3].

℞. Au pied de la muraille crénelée d'une ville, une femme couronnée, assise à droite et tournée à gauche, donnant de la droite des ordres à un esclave qui, en face d'elle, à gauche, lui présente une table de pierre, où se voit sans doute un plan. Cette femme a le bras gauche qui repose sur une pierre portant un plan déroulé. Derrière elle, trois femmes debout, dont une abrite d'un parasol la femme couronnée.

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. IV, n° 1.

App., t. IV, p. 960, n° 3535. Wellen., t. II, part. II, p. 718, n° 14,459.

[1] M. Paul Bordeaux, à Neuilly, possède ce jeton en argent.

[2] Sémiramis est mentionnée par Ovide à l'ouverture du livre IV des Métamorphoses (vers 43 à 46), comme ayant, sous la forme d'une colombe, fixé son séjour sur les tours de Babylone. Un peu plus loin et au commencement de l'histoire de Pyrame et Thisbé (vers 56 à 58), le poète nous raconte comment les hautes murailles de Babylone avaient été construites par Sémiramis, mais cet évènement ne donne pas lieu à une fable proprement dite.

[3] Sur les jetons de « Sémiramis » et de « Pyrame et Thisbé », attribuables à Dassier, on remarque plus d'élégance, moins de sécheresse et parfois aussi moins de gaucherie dans le dessin que dans les jetons dus à Roussel. C'est ainsi que sur les jetons du livre III, pour maintenir le médaillon d'Ovide sur son genou, la figure assise masque avec son bras une partie de ce médaillon. Dassier a su rendre plus élégamment ce motif, car le bras de la personne assise passe derrière le médaillon, que l'on voit alors en entier. Cette observation s'étend aussi au droit du jeton de Sémélé, pl. IV, n° 3.

2. — Pyrame et Thisbé.

Droit semblable à celui du n° 1, page 59, sauf sur le monument, PYRAME ET TISBÉ.

℞. A droite, une fontaine monumentale, ornée à gauche d'une plante grimpante et laissant échapper une large nappe d'eau. Au premier plan, étendu à terre sur le dos, les pieds tournés à droite, un jeune homme semble mort. Une jeune fille, les bras étendus, se précipite sur une épée dont elle a placé la poignée sur le sein du jeune homme. Derrière elle un mûrier. Au ciel, des étoiles et un quartier rayonnant de la lune.

Cu. br., mod. 0,032. Cab. de Genève.

Pl. IV, n° 2.

L'histoire lamentable de Pyrame et de Thisbé se trouve racontée peu après l'ouverture du quatrième livre des Métamorphoses et mérite d'être narrée avec quelques détails, car, se déroulant en dehors de toute intervention mythologique (hormis la transformation du mûrier), elle nous touche de plus près, étant plus humaine. C'est au reste un des récits d'Ovide où il a le mieux fait éclater toutes les richesses de son talent.

Dans cette ville fameuse que Sémiramis fit jadis entourer de murailles, Pyrame et Thisbé habitaient deux maisons contiguës, mais ils ne pouvaient se voir, ni se dire leur amour, car leurs parents s'opposaient à leur union. Tout au plus, à travers une épaisse muraille, échangeaient-ils leurs serments et de chaque côté baisaient-ils la pierre, comme si leurs baisers eussent pu la pénétrer. Ils trouvèrent un jour une fente à cette muraille qui leur permit de se voir et de mieux échanger les soupirs que leur inspirait leur triste situation.

Un jour que la contrainte qu'on leur opposait leur pesait plus que de coutume, ils se donnèrent rendez-vous la nuit suivante à quelque distance de la ville, non loin du tombeau de Ninus, près duquel un mûrier blanc ombrageait une fontaine.

La nuit venue, Thisbé se couvre d'un voile, sort de la ville sans être vue et arrive la première au rendez-vous. Peu après, une lionne, la gueule ensanglantée, s'approche de la fontaine pour se désaltérer, et Thisbé s'enfuit, tout en perdant son voile, dans une grotte voisine. La lionne, ayant étanché sa soif, aperçoit le voile de Thisbé et le déchire

en le maculant. Cependant Pyrame arrive à son tour au rendez-vous et trouve le voile sanglant de Thisbé. Il ne doute pas qu'elle n'ait été dévorée par une bête féroce, et, désespéré de la mort de son amie, il se perce le cœur de son épée. Le sang sortit à gros bouillon de sa blessure et le mûrier blanc près duquel il était étendu en fut teint. Aussi le fruit de cet arbre se colora-t-il de suite en noir pourpré.

Thisbé, craignant de manquer le rendez-vous de Pyrame, sort de sa grotte et voit son amant baigné dans son sang. Elle voit aussi son voile ensanglanté et elle comprend que Pyrame s'est tué, la croyant morte. Alors, appuyant l'épée de celui-ci contre son sein, elle se tue à son tour, en formant le vœu que sa dépouille et celle de son amant soient mises dans le même tombeau ! Et ce vœu fut exaucé :

Quodque rogis superest, unâ requiescit in urnâ !

3. — Coin inachevé. Sémélé consumée par les feux de Jupiter.

Droit semblable à celui du n° 8, page 53. Au lieu d'un double filet, le jeton est terminé par un ornement circulaire.

Coin de service, non détouré, mod. 0,029. Cab. de Genève.

4. — Coins inachevés d'un auteur inconnu.

Le Musée monétaire, à Paris, possède, comme nous l'avons dit page 10, dix-huit coins inachevés, sur lesquels sont gravées quelques-unes des Métamorphoses d'Ovide. Les uns sont terminés par un double filet, les autres par un grènetis. Le module de ces coins varie de 0,029 à 0,032. Étant inachevés, nous ne les décrirons pas, nous bornant à reproduire trois d'entre eux, pourvus d'un grènetis, sous les n°s 4, 5 et 6 de la planche IV. Ces dix-huit coins, du Musée de Paris, ne sont pas tous identiques à ceux que nous avons décrits et figurés, mais ce sont des copies fort bien faites et d'un plus faible diamètre, dans lesquelles il semble que l'on reconnaisse soit la main de Jérôme Roussel, soit celle de Jean Dassier.

MÉLANGES

Correspondance inédite de Frédéric Soret.

Frédéric Soret est surtout connu par ses travaux sur la numismatique orientale. A une époque où ce vaste domaine était encore peu exploré, il a eu le mérite d'y faire de brillantes et nombreuses incursions qui ont préparé la voie à des travaux de fond sur cette branche importante de la numismatique. Bien que l'œuvre de Soret soit peu étendue, elle est de celles qui resteront, car elle est le produit d'une vaste érudition, mise au service d'un jugement sain et sagace.

Nous connaissons également Soret comme un charmant épistolier. Cet homme si distingué et en même temps si modeste avait le don de tracer en quelques lignes, avec grâce et esprit, tout ce qu'il avait à dire. Que le sujet traité fût triste ou gai, ses lettres sont des modèles de sobriété et de bon goût, où les qualités du cœur et de l'esprit se font tour à tour sentir.

Il est un troisième domaine où l'activité de Soret est moins connue, au moins pour les hommes de ma génération, c'est celui de l'administration du Musée de Genève, à laquelle, pendant vingt-neuf ans, il n'a cessé de prodiguer ses soins et son intelligente activité [1]. Dans une liasse de lettres et de papiers divers, remise au Cabinet de numismatique par l'administration du Musée archéologique de Genève, j'ai trouvé une correspondance fort courte, mais bien intéressante, échangée en 1841, entre Frédéric Soret et Mlle Aline Revilliod.

Mlle Aline Revilliod, née en 1789, morte en 1869, était le troisième enfant de Jean-Guillaume Revilliod et de Suzanne Bertrand, dont le cadet se trouvait être M. Jean-François Revilliod, plus connu sous le nom de Revilliod-Fæsch. La sœur et le frère étaient des collectionneurs émérites.

Dans ces courtes lettres, échangées entre Soret et Mlle Revilliod, deux fervents, à des titres bien divers, de la numismatique, on constate combien était grand le zèle qui dévorait Soret pour son musée. Dans l'une d'elles, il reçoit le nom d'*Arabus* Soret, épithète rappelant la nature de ses travaux, et Mlle Revilliod celui de Majesté *Bernique*, sans doute pour avoir, quelque jour, prestement éconduit par cette familière locution son trop pressant solliciteur.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est bon de savoir qu'en avril 1841, les collectionneurs genevois avaient eu l'occasion d'acheter deux sols d'or de l'empereur Aurélien. Le premier, découvert dans les fouilles entreprises lors de la construction de la nouvelle prison de l'Évêché, à Genève, avait été acquis par Mlle Aline Revilliod. Le second faisait partie d'un trésor découvert à Samoëns (Haute-Savoie) [2], et le Musée de Genève s'en était rendu acquéreur avec deux autres sols d'or de Valérien et de Didia Clara. Les deux pièces d'Aurélien portaient au revers la légende *Fides Milit.(um)*, mais Soret attachait beaucoup plus d'importance à l'exemplaire de Mlle Revilliod, dont la conservation était magnifique et qui avait à ses yeux le mérite d'avoir été découvert sur l'emplacement de la Genève antique.

Ajoutons que, quelque temps auparavant, Mlle Revilliod avait fait don à la ville d'une série de pièces intéressantes et que Soret

[1] Frédéric Soret, né le 13 mai 1795, à Pétersbourg, fut nommé membre-adjoint de la commission du Musée en 1837, en remplacement de M. John Du Pan, décédé et membre ordinaire en 1838. Il mourut le 18 décembre 1865 (Arch. du Cabinet de numismatique de Genève).

[2] *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, t. I, 1842, p. 235.

s'était engagé à lui en tenir compte, tôt ou tard, en l'aidant à augmenter sa collection. Voici tout d'abord deux lettres de Soret qui ne sont pas datées; la première est écrite pour faire prendre patience à sa correspondante :

Mademoiselle,

Il n'y a point d'oubli de ma part, non plus qu'ingratitude du côté de l'administration, mais pour chercher ces malheureux *deux-quarts* [1] et déchiffrer leurs dates, il faut séjourner un certain temps dans un local glacé, et j'ai renvoyé d'un jour à l'autre cette partie de plaisir. C'est un tort, je l'avoue, mais notre aimable bienfaitrice n'en souffrira pas. Je n'ai point encore constaté si nous possédons ou non la petite pièce des comtes de Genevois; dans le premier cas, j'aurai soin de vous rendre la vôtre, dans le cas contraire, nous trouverons un équivalent : *patience, patience!* En attendant, voici le portrait de l'administration :

C'est un monstre avide et sournois,
Aux doigts crochus qu'il sait bien tendre,
Pour mendier comme pour prendre...
Et lorsqu'il s'agit une fois,
Non pas de saisir, mais de rendre,
Il répond d'une douce voix :
Tout vient à point qui peut attendre.

Je finis en vous priant de me pardonner ma lenteur à restituer, après avoir mis tant d'ardeur à escogriffer : mais je ne suis pas pour rien un membre actif de l'administration. F. Soret.

Dans la seconde lettre, Soret aborde la question du sol d'or d'Aurélien et il semblerait, d'après le texte, que Mlle Revilliod eût tout d'abord consenti à l'échange de son exemplaire contre d'autres pièces :

J'ai frappé hier à votre porte pour vous remettre moi-même le fameux double ducat qui m'est enfin parvenu de Zürich; il ne diffère du simple que par le module et le poids. J'espère que vous en serez satisfaite. Ne sachant si vous pourrez me recevoir avant midi, je préfère vous assiéger à votre petit lever, désirant pouvoir proposer aujourd'hui même à l'administration l'échange des Auréliens, le vôtre

[1] Pièce de six-deniers ou *deux-quarts* de sol de Genève.

étant décidément le plus beau des deux. Vous voudrez bien, n'est-il pas vrai, me dire en confidence le nom de l'ouvrier qui a trouvé la médaille, ou de la personne qui vous l'a vendue, afin que je puisse avoir un témoignage direct de la trouvaille à l'Évêché. Voici quatre petites pièces genevoises qui viennent de tomber sous ma main; elles sont à votre service, mais si vous les possédez déjà, veuillez me les renvoyer. Votre frère prend mon écu d'or contre un ancien écu de Berne et un ducat d'Uri; au lieu d'y perdre mes deux oreilles, je n'en laisserai qu'une.

Mais savez-vous bien ce qui va mettre tous les amateurs à mes trousses, sinon à mes genoux ? C'est l'acquisition que je viens de faire d'un merveilleux écu de Genève, semblable à celui du Musée, même date de 1562; on ne me le subtilisera qu'au moyen de quelque belle médaille en or, romaine ou orientale. Vais-je faire le fier avec mon écu!

Agréez, Mademoiselle, mes salutations les plus empressées.

Lundi matin. F. Soret.

On peut supposer que l'échange proposé à Mlle Revilliod n'eut pas son approbation, car Frédéric Soret va mettre désormais tout en œuvre pour atteindre son but.

Juin 1841.

Mademoiselle,

L'administration du Musée m'a autorisé à vous remettre les deux petites pièces. Comme nous sommes encore loin de pouvoir nous considérer comme quittes envers vous, *je me condamne* à vous offrir en dédommagement des espérances frustrées quelques petites bagatelles sorties de mes tiroirs; la plus intéressante est la pièce de Haroun en parfait état de conservation et d'une propreté sinon irréprochable, du moins tolérable. Il va toujours sans dire qu'un denier de Saint-Pierre [1] vous reste encore dû, mais quand aurons-nous un doublet?

Maintenant, voici le chapitre des tentations qui commence. Vous sentez bien qu'il est de mon devoir d'employer toute mon éloquence et tous mes artifices pour obtenir le passage de votre Aurélien dans les casiers du Musée, quoi qu'en disent les mauvais conseillers dont

[1] Denier de l'évêché de Genève, au nom de saint Pierre.

vous êtes entourée. Un échange de pièce pour pièce ne vous satisferait pas, puisque c'est à la localité que vous mettez du prix, ainsi que moi. Mais ne seriez-vous pas satisfaite de substituer à une pièce isolée une série un peu complète des empereurs des trois premiers siècles? Examinez les trente deniers en argent que je joins à mon envoi, admirez surtout ceux qui sont à fleur de coin et dites-moi si ce n'est pas une belle affaire qu'un pareil troc qui vous offre cent pour cent de bénéfice et ne m'expose à aucune perte, parce qu'après avoir remplacé l'Aurélien du Musée par le vôtre, il me sera facile de me procurer des monnaies orientales pour la même valeur, seules monnaies dont je fasse maintenant collection pour mon compte... Je ne fais pas entrer dans mes moyens de *séduction* les médailles en bronze ou billon que je joins à celles d'argent, pour compléter autant que possible la série des empereurs jusqu'à Aurélien, parce qu'elles sont en général d'une minime valeur et n'ont d'intérêt qu'en attendant mieux.

Réfléchissez, Mademoiselle, et laissez-vous tenter pour le bien du Musée. Si vous êtes inflexible, il ne me restera plus qu'à chercher sans relâche quelque vieux ducat genevois, quelque teston, quelque *mihi sese flectet*[1], et si je ne trouve rien, qu'à m'aller pendre... vous l'aurez sur la conscience et je reviendrai de l'autre monde pour crier sans cesse à vos oreilles : *l'Aurélien! l'Aurélien!*

Dimanche.

Auriez-vous la bonté de me donner réponse avant mon départ.

L'attaque était vive, la riposte ne le fut pas moins et ce fut Soret qui eut le dessous :

Genève, 30 juin 1841.

Leurs majestés les empereurs et impératrices de Rome, Divus Augustus, Maximinus, Alexander Severus, Diocletianus, Gallienus, Claudius, Aurelianus, Postumus, Licinius, Valerianus, Constantinus, Julia Augusta, Salonina, etc., etc., etc., chargent leur secrétaire impérial de présenter leurs gracieux complimens à M. Arabus Soret, en lui faisant témoigner leurs regrets de ce qu'ils sont déjà si nombreux chez leur bien aimée cousine S. A. Aline Revilliod, qu'ils ne peuvent ni pour or, ni pour argent y admettre de nouveaux membres.

Toutes leurs majestés réunies ont été profondément surprises de ce

[1] Sol de Genève de 1536, portant la légende *mihi sese flectet omne gnu.*

que le Grand Conseil de la Ville et République de Genève venait d'élire pour député à la Diète suisse un homme qui se permet d'employer la corruption pour arriver à ses fins[1]. Aussi leurs majestés romaines ont-elles interdit à leur bien aimé frère Aurélianus de sortir de ses appartemens, dans la crainte d'une trahison.

L'ingratitude étant un défaut honteux, nous chargeons notre secrétaire impérial de remercier sentimentalement M. Arabus Soret du don qu'il a fait à notre chère (et au passé trop généreuse) parente de deux monnaies, l'une de notre futur et célèbre cousin l'émir des croyants Haroun-al-Rachid, l'autre, de sa royale majesté Henri III de France, ainsi que de quelques pièces de nos aussi futurs, bons et fidèles alliés, les Genevois, les évêques de Lausanne et ducs de Savoye.

L'an de Rome 2589 (*sic.*). BERNICUS, secrétaire impérial.

Soret aurait pu se tenir pour battu, mais il n'en fit rien et continua le combat. Dès le lendemain, Mlle Revilliod recevait les lignes suivantes.

Genève, 1er juillet 1841.

Que les puissances célestes augmentent le trésor de la Majesté Bernique et diminuent d'autant la malice et la rancune dont elle paraît douée! Je lui promets de ne plus la tourmenter de mes persécutions et je lui souhaite longue vie, à condition qu'elle me promette aussi de léguer son divin Aurélien au Musée. Allons! un peu de bonne volonté; en serez-vous moins bien dans le Paradis lorsque vous verrez de l'Empirée votre inabordable sol d'or figurer dans nos tiroirs *à côté de la fameuse obole?*[2] Ah vous vous moquez de moi en me renvoyant mes deniers tentateurs; prenez garde! tant que je vivrai, je répéterai sans cesse à vos oreilles *obole! obole!* et après ma mort, mon esprit reviendra chaque nuit vous redire le même refrain. Plus de paix pour Majesté Bernique, tant qu'elle ne m'aura pas fait la promesse en question.

A présent je vais me mettre en quête de ducats et autres raretés genevoises, car malgré vos remarques assez peu flatteuses pour mon amour propre, je suis loin de vouloir renoncer au système de

[1] En 1838, 1841 et 1845, Frédéric Soret fut nommé second député à la Diète de la Confédération suisse par le Grand Conseil de Genève.

[2] Nous ne savons de quelle obole il est ici question (*Réd.*).

corruption et de déception qui m'a si bien réussi une première fois : lorsqu'on plaide pour un établissement public, il faut être éhonté comme un mandrin! ARABUS.

Ici prend fin la correspondance de S. M. Bernique avec Arabus. Frédéric Soret partit pour la Diète et Mlle Revilliod demeura en compagnie de son Aurélien. Mais selon toutes probabilités, les négociations ne furent pas rompues pour cela et le sol d'or tant convoité finit par entrer au Musée, car l'exemplaire possédé par celui-ci est d'une magnifique conservation. Eug. D.

(*Communiqué à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève dans sa séance du 12 mars 1908.*)

Les comètes représentées sur les monnaies antiques.

Dans le numéro du 19 février 1910 de la *Neue Zürcher Zeitung*, nous trouvons un intéressant article sur la numismatique des comètes par M. Imhoof-Blumer ; nous en donnons ici la traduction :

On ne connaît jusqu'à présent que deux monnaies antiques représentant une comète sous la forme d'une étoile à huit rayons, dont un se termine en forme de queue. L'extension de la queue est limitée par la petite surface et la forme ronde de la monnaie. L'une de ces images de comète est connue depuis longtemps ; elle se trouve sur les deniers d'argent de l'empereur Auguste. L'autre n'est connue que depuis peu de temps ; elle est représentée sur une monnaie de cuivre plus ancienne, puisqu'elle date du royaume et du temps du grand Mithridate (132 à 63 av. J.-C.).

Dans l'antiquité l'apparition d'une comète était considérée comme le signe de grands malheurs ou d'évènements sanglants ; ce préjugé n'est du reste pas encore complètement déraciné à notre époque. Les monnaies frappées à l'apparition des comètes eurent leur signification habituelle. Mais cette signification pouvait être changée d'après ce que nous apprennent les monnaies, car ces dernières représentent bien moins souvent des contre-temps et des malheurs que la commémoration d'évènements heureux et de faits glorieux à la louange et la gloire des dieux, des princes ou des villes.

Les monnaies d'Auguste nous montrent l'étoile célèbre de l'an 44 av. J.-C. Elle parut en automne, six mois après l'assassinat de Jules-César, et comme elle ne pouvait plus être considérée comme le

messager de cette action sanglante, elle le fut pour les combats violents qui s'en suivirent. Comme Auguste avait atteint l'apogée de sa puissance et qu'il pouvait se reposer dans sa gloire, il s'en suivit que cette apparition de comète signifia l'acceptation de son oncle parmi les dieux et un signe de bonheur pour son propre avenir (d'où l'inscription entre les rayons de l'étoile DIVVS IVLIVS).

La frappe des deniers avec la comète eut lieu pour la première fois l'an 17 av. J.-C. A ce moment on observa une apparition lumineuse unique avec une longue queue qui, à la vérité, pouvait bien ne pas être une comète, mais dans laquelle cependant on salua avec joie le retour de la comète de la fortune de César et d'Auguste, ce qui provoqua la frappe du denier des *jeux séculaires* par le *triumvir de la monnaie*, M. Sanquinius, sur lequel apparut la jeune tête du divin César couronnée de lauriers et surmontée de la comète. Les autres deniers, avec l'effigie d'Auguste d'un côté et de la comète de l'autre, sont considérés comme ayant paru un peu plus tard.

Il y a lieu d'étudier un autre type de monnaies frappées en vénération d'Auguste : le Capricorne.

Auguste était né sous ce signe du Zodiaque, et par des flatteries il fut amené à considérer ce signe comme un horoscope de son bonheur et à frapper ses monnaies avec cette image. C'est ainsi que le bouc et la comète ont été employés sur les monnaies comme emblèmes personnels de l'empereur.

Ainsi que pour l'étoile de l'an 44, il en fut de même pour les deux comètes de Mithridate Eupator. La frayeur qui se propagea à leur apparition environ 135 à 119 ans av. J.-C., était depuis longtemps oubliée, lorsqu'à peu près au début de l'ère chrétienne, cette apparition céleste fut expliquée comme un signe divin de la grandeur future du roi pontife. Justinius, l'Epitomator de Pompéius Trogus, un contemporain de Jules-César et d'Auguste, mentionne ces signes célestes. Dans l'année de la naissance de Mithridate (132 ans av. J. C.), ainsi que plus tard, à son avènement (120 ans av. J.-C.) une comète doit avoir brillé d'un vif éclat pendant soixante-dix jours, que tout le ciel parut être en feu.

Non seulement elle prit en grandeur le quart du ciel, mais surtout son éclat atteignit celui du soleil, et à chaque apparition elle était visible pendant quatre heures. Théodore Reinach pense que les soixante-dix jours représentent presque les soixante-dix années de vie du roi, que le quart du ciel représentait le quart du monde sur lequel Eupator

régnait et l'éclat du soleil celui de l'empire romain. Cette interprétation symbolique n'est pas complètement admissible ; en tous cas elle ne pouvait pas convenir au temps de Mithridate.

Dans la cométographie de Pingrès, dont je dois la connaissance et l'utilisation à l'amabilité du directeur de l'Observatoire du Polytechnicum fédéral, M. Wolf, se trouvent réunies les indications sur les différentes comètes des années 136 et 134 av. J.-C., dont l'éclat fut particulièrement brillant et durable.

Il semble qu'il s'agit de la même apparition qui fut observée dans l'année historique 135 av. J.-C., et qui, plus tard, fut considérée comme l'annonciation de la naissance de Mithridate. La deuxième comète de Justinius, aussi brillante et durable que la première, parut, d'après des sources chinoises, environ 119 ans av. J.-C., donc environ une année après la mort du père de Mithridate, et annonça les actions brillantes futures du puissant nouveau seigneur. L'effigie de notre monnaie de cuivre provient sans doute d'une de ces comètes. Cette monnaie fut frappée probablement par un des vice-rois placés par Mithridate au Bosphore cimmérien ou à Colchis.

Il ressort des dires que les comètes en question ne furent pas représentées sur les monnaies par la volonté des vice-rois, mais à cause de la signification qui liait en ce temps leur apparition à la gloire des puissants. F. I.-B.

Jeton de la Société suisse d'Alexandrie (Égypte).

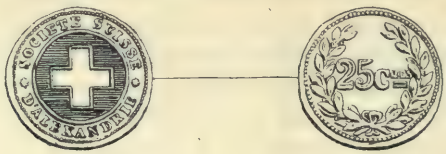

Dans un cercle de grènetis (D 45) ✱ SOCIETE SUISSE ✱ (I 41) D'ALEXANDRIE.

Dans le champ et dans un cercle, *d'azur* (*pour de gueules*) *à la croix alézée d'argent*, qui est de Suisse.

℞. Dans un cercle de grènetis deux branches de laurier réunies au bas par un nœud de ruban. Dans le champ 25 CMES.

Cu. br. Mod. 0,019. Cab. de Genève.

En 1867, il y eut sur les places égyptiennes une crise monétaire intense. La petite monnaie vint même à manquer presque complètement. Des négociants firent alors frapper des jetons qui servirent de monnaies d'appoint dans leurs transactions journalières.

Le Cercle suisse, fondé à Alexandrie en 1858, et présidé en 1867 par un Genevois, M. Maurel, imita cet exemple et fit frapper la petite pièce que nous venons de décrire. Elle fut utilisée dans les rapports journaliers des Suisses entre eux et avec certains établissements (bars, épiceries, confiseries, etc.), dont ils étaient les clients habituels. Mise en circulation pendant l'été de 1867, elle fut retirée au commencement de 1868.

Ces renseignements nous ont été fournis par M. C. Karcher, président actuel du Cercle suisse d'Alexandrie. Eug. D.

Jules-Clément Chaplain.

Un des maîtres incontestés de la gravure en médailles, Jules-Clément Chaplain, est décédé le 13 juillet dernier, dans sa soixante-onzième année. C'est une perte irréparable que l'art français a faite en sa personne.

Chaplain, qui était né le 12 juillet 1839, manifesta de bonne heure de brillantes dispositions. Entré à l'École des Beaux-Arts en 1857, où il fut l'élève de Jouffroy et d'Oudiné, il obtint en 1863 le grand prix de Rome pour la gravure en médailles et sur pierres fines en présentant deux travaux : *Mercure faisant boire une panthère* et une *tête de Mercure antique.*

De retour à Paris, il exposa en diverses fois. En 1867 il fut choisi pour graver la médaille commémorative de l'Exposition universelle. Dès lors ses œuvres, autant dire ses chefs-d'œuvre, se succèdent sans interruption. En 1877 il inaugure, par son portrait de Mac-Mahon, la série des médailles officielles des Présidents de la République.

Nombreux sont les hommes politiques, les littérateurs, les artistes et les savants dont les traits seront conservés à la postérité par son burin. Paul Baudry, Victor Hugo, Gambetta, Gérome, Jules Claretie, Joseph Bertrand, Hermite, pour n'en citer que quelques-uns, sont de ceux-ci.

On lui doit aussi les médailles de l'Alliance franco-russe ainsi que les monnaies d'or françaises actuelles que tout le monde a entre les

mains. C'est à la suite de leur achèvement qu'il avait été élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Ceux qui désireraient avoir la liste complète de ses travaux pourront se reporter à celle qu'en a établie M. F. Mazerolle dans la *Gazette numismatique française*, 1897, p. 7; 1899, p. 83, et 1900, p. 193.

En 1881 il avait collaboré au grand ouvrage de son beau-frère, Albert Dumont, sur *les Céramiques de la Grèce propre* en l'illustrant de dessins d'après l'antique.

Cette même année il fut élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, Plus tard le fameux comédien Mounet-Sully lui dut d'y entrer à son tour.

D'une loyauté et d'une droiture à toute épreuve, Chaplain laisse à ceux qui ont eu le privilège de le connaître, l'exemple d'une vie probe et sans tache. C'était, ainsi que le dit un de ses biographes, une âme d'autrefois unie à un merveilleux talent. C.

Nominations.

Dans sa séance du 22 janvier 1910, le comité du Musée historique a désigné M. Fréd. Baur-Borel, l'un de ses membres, comme conservateur du Cabinet de numismatique de Neuchâtel. Il a également nommé M. le prof. Paul Vouga, conservateur du Musée archéologique. C'était M. William Wavre qui, jusqu'au moment de sa mort, était chargé de la direction de ces deux musées. Toutes nos félicitations aux nouveaux titulaires. Eug. D.

Congrès international de numismatique et de l'art de la médaille contemporaine, Bruxelles 1910.

Ce congrès, qui compte plus de trois cent cinquante adhérents, se tiendra à Bruxelles du 25 au 29 juin prochain. La France, la Roumanie, la Hollande, la Bavière et probablement plusieurs autres États y seront représentés officiellement. Voici les noms des sociétés numismatiques qui enverront des délégués : la *Société française de numismatique*, la *Société de numismatique de Berlin*, le *Circolo numismatico milanese*, l'*Oesterreichische Gesellschaft für Forderung der Medaillenkunden und Kleinplastik*, la *Société hongroise de numismatique*, la *Société hongroise des amis de la médaille d'art*, la *Fédération*

belge d'échanges numismatiques, le *New-York numismatic Club*, la *Société suisse de numismatique*, l'*American numismatic Association*, la *Società italiana di numismatica*, la *Société suédoise de numismatique* et la *Teyler's Genootschap*, à Harlem.

Ce sont la *Société royale de numismatique de Belgique* et la *Société hollandaise-belge des amis de la médaille d'art* qui organisent le congrès et l'on ne saurait trop louer l'activité dont font preuve depuis tant de mois les deux présidents du congrès, sur lesquels retombe le gros de la besogne, M. le vicomte B. de Jonghe et M. Alphonse de Witte. Les mémoires annoncés au congrès sont au nombre d'une soixantaine ; la lecture de chacun d'eux ne pourra durer plus de quinze minutes. La *Société suisse de numismatique* sera représentée au Congrès par son président, vu l'impossibilité dans laquelle se trouve M. F. Imhoof-Blumer d'y assister. Trois mémoires seront présentés par des membres de cette société. Ce sont :

Exposé de l'état d'avancement actuel du « Corpus » des monnaies grecques, par M. F. Imhoof-Blumer.

La médaille contemporaine en Suisse, par M. H. Frey.

De la codification des méthodes descriptives en numismatique, par M. E. Demole.

Eug. D.

Le graveur Théodore-Victor van Berckel.

M. Alph. de Witte, qui dirige avec tant de compétence et de soin, en compagnie de M. le vicomte B. de Jonghe et du comte de Limburg-Stirum, la *Revue belge de numismatique*, a publié dans la *Gazette numismatique* [1], par portions détachées et depuis longtemps déjà, une biographie détaillée du graveur Th.-V. van Berckel, né à Bois-le-Duc le 21 avril 1739, et mort dans cette ville le 19 septembre 1808.

Cette biographie est suivie du catalogue fort détaillé de l'œuvre du célèbre graveur. M. de Witte a réuni dernièrement en un volume [2] de 205 pages cette succession d'articles. On y trouvera tout ce que l'on sait aujourd'hui de l'artiste de Bois-le-Duc, dont la vie, l'activité et

[1] *Gazette numismatique*. IXe année, 1904-1905, pp. 44-53, 59-63, 107-123, 168-173 ; X^e année, 1905-1906, pp. 59-74, 103-111, 135-144, 160-172 ; XIe année, 1906-1907, pp. 1-11, 22-34, 80-88, 99-110, 131-144 ; XIIe année, 1907-1908, pp. 1-10, 53-62, 105-117, 141-155 ; XIIIe année, 1908-1909, pp. 23-29, 37-46, 69-78.

[2] *Le graveur Théodore-Victor van Berckel, essai d'un catalogue de son œuvre*, par Alph. de Witte. Louvain, 1909, in-8, pl.

l'œuvre ont été mis en lumière avec tant de soins et de conscience par notre érudit collègue. Eug. D.

* * *

M. Léonard Forrer vient de faire paraître le quatrième volume de son *Dictionnaire biographique*[1] *des graveurs et maîtres de monnaie.* Ce volume comprend la fin de la lettre M et achève la lettre Q. Ceux-là seuls, dont le meilleur du temps est consacré aux recherches, savent à quel point cette précieuse et persévérante publication peut rendre de services.

Est-ce à dire qu'elle soit sans défaut et que, çà et là, on ne puisse relever quelques inexactitudes ? Assurément pas. Comme toute œuvre importante, elle renferme des lacunes, des erreurs, inhérentes au dispersement des documents qu'il est absolument impossible à l'auteur de contrôler. A tout le moins, et pour employer des expressions bien monétaires, l'auteur, en fait de défauts, est resté dans les *remèdes permis ;* aussi la *délivrance* lui a-t-elle été accordée sous la forme du réel succès avec lequel ces substantiels volumes sont successivement accueillis. Eug. D.

Les médailles de famille aux Pays-Bas.

L'usage de consacrer par des médailles les trois évènements principaux de la vie humaine n'est pas général à tous les pays. Les jetons de mariage se retrouvent un peu partout ; les médailles rappelant vingt-cinq ou cinquante années de mariage (noces d'argent ou noces d'or) se voient parfois en Suisse et aux Pays-Bas, mais c'est dans ce dernier pays seulement qu'on trouve des médailles consacrant les trois étapes principales de l'existence ; la naissance, le mariage et la mort.

M. S. Wigersma, le savant conservateur du Cabinet des médailles de Leeuwarden, a publié dernièrement un intéressant travail, à la fois historique et descriptif sur les médailles de famille aux Pays-Bas [2].

A l'origine et avant le XVIIe siècle, c'était une pièce de monnaie ordinaire qui servait de cadeau de baptême, de gage de fidélité, puis

[1] L. Forrer. *Biographical dictionary of medaillists.* Londres (Spink et Son), 1909, vol. 4, fig.

[2] *Familie penningen,* dans *Tijdschrift van het Kon. Ned. Genootschap voor Munt- en Penninghkunde,* 17e Jaarg. (1909) 4e aflevering et tirage à part. Amsterdam, 1909, in-8, pl.

de paiement aux porteurs du défunt. Depuis lors, et grâce à l'enrichissement du pays, la monnaie ordinaire fit place à la pièce étrangère, à la pièce obsidionale, à l'écu pourvu d'une inscription, enfin à la médaille. Les médailles de famille n'ont pas sans doute l'intérêt des médailles historiques ; elles commémorent des faits moins importants et d'une nature plus intime, mais outre la valeur qu'elles présentent parfois comme œuvres d'art, elles donnent aussi d'utiles indications sur les mœurs du pays. Eug. D.

Trouvaille.

Lugano. — Au cours de travaux de construction, sur l'emplacement de l'ancien château de Lugano, à la Piazza Castello, on a découvert un souterrain dans lequel se trouvaient des boulets de pierre et de fer, deux canons en bronze ainsi que des monnaies d'argent du duché de Milan. Les fouilles continuent. *(Journ. quot.)*

Extrait des procès-verbaux du Comité.

Séance du 15 janvier 1910. — M. Etienne Bourgey, expert en médailles, à Paris (présenté par MM. Eug. Demole et Grossmann), est reçu membre actif de la Société.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus et notes bibliographiques.

R. Vallentin du Cheylard. *Essai sur les ducats briançonnais.* Mâcon, Protat, frères, 1906, br. in-8 de 18 p. (Extr. du *Bulletin de numismatique*, livr. d'avril-mai-juin 1906.)

Cette étude très documentée est, comme son auteur l'indique justement, un chapitre ajouté à l'histoire de la numismatique du Dauphiné. Son but est proprement de rechercher ce qu'étaient en réalité ces *ducats briançonnais* mentionnés par divers auteurs, et légalement désignés sous ce nom dans des lettres patentes du 10 mars 1638.

Bien qu'un atelier monétaire ait fonctionné à Briançon de 1406 à 1417, et que, pour ce fait, on puisse admettre l'existence de ducats briançonnais en or, il ne faut, pensons-nous, concevoir sous cette dénomination que des pièces d'origine étrangère, par exemple des florins de bon poids de Florence (*floreni auri boni ponderis*), dont la mention revient très fréquemment dans les transactions officielles, avec leur exacte équivalence à douze gros-tournois. Ces florins étaient du reste reçus à l'égal de ducats, ainsi qu'on peut le voir dans l'acte d' « affictement » du 11 août 1459, cité par M. R. Vallentin du Cheylard (page 7).

Les conclusions de l'auteur, que l'on voudrait un peu plus précises, se résument dans cette phrase, qui termine l'étude que nous analysons : « Après avoir été à l'origine de son introduction une monnaie « effective, le ducat fut usité durant près de trois cent cinquante ans « comme une espèce de compte, sous le nom de ducat briançonnais. »

E. L.

R. Vallentin du Cheylard. *Un Roi des merciers en Dauphiné* (1446). Grenoble, Allier frères, 1906, br. in-8 de 11 p. avec 1 pl. (Extr. de la *Revue des Bibliophiles dauphinois*, n° 3, juillet 1906.)

Le mercier d'autrefois, moins spécialiste que celui d'aujourd'hui, vendait non seulement de menues marchandises servant à l'habille-

ment, mais de la poterie, de la verrerie, de la pelleterie ; il était boulanger ou vendait au moins du pain (*paganus panis*), comme cela ressort d'un texte latin concernant Etienne Chapuis, habitant Le Buis (Dauphiné). Celui-ci reçoit du *roi des merciers*, Hugues Volon, l'autorisation d'exercer son négoce, dont les branches sont énumérées dans l'acte rédigé par le notaire Jean Nycat (Nycati) de Serres (Hautes-Alpes), le 15 décembre 1446. Cet acte, reproduit dans la présente brochure, est accompagné d'un sceau plaqué, dont la description est facilitée par une excellente photogravure.

Notons encore qu'à ses diverses attributions Hugues Volon, roi des merciers, joignait celle de vérificateur des poids (*visitator ponderum*), et que sa charge était héréditaire. E. L.

Paul Bordeaux. *Le quadruple-écu d'or ou piéfort d'écu d'or de Henri III. La fabrication des derniers testons de Henri III à Paris, en 1576.* Paris, Rollin et Feuardent, 1906, br. in-8 de 41 p. avec dessins dans le texte. (Extr. de la *Revue numismatique française*, 1906.)

Le quadruple-écu d'or de Henri III, mentionné par Leblanc, dans son *Traité des monnaies de France* (Paris, 1690), et par quelques auteurs subséquents, mais dont la présence n'est constatée ni dans les collections, ni dans les catalogues d'enchères du XIXe siècle, a été retrouvé, et fait partie de la collection de M. P. Bordeaux, qui en raconte l'histoire d'une manière complète. La rareté de ce piéfort d'écu d'or s'explique par le fait de la transformation de son espèce en doubles-louis, dans les années 1640, 1644 et 1648, transformation d'autant plus facile que ce quadruple-écu et les doubles-louis sont exactement du même poids.

Il serait intéressant de savoir ce que sont devenus les carrés ou poinçons taillés par le graveur Claude de Héry, et utilisés à l'atelier mécanique du Moulin. Espérons qu'ils seront retrouvés un jour, y compris celui de notre quadruple-écu d'or.

En ce qui concerne les derniers testons de Henri III, ce prince, pressé d'argent, en avait autorisé la fabrication, bien qu'elle fût en contradiction à un ordre de ses lettres patentes du 31 mai 1575, ordre relatif à la frappe de francs, de demi-francs et de quarts-de-francs. Celle des testons s'effectua par le moyen d'une taxe déclarée nécessaire par la Cour des Monnaies, et consistant dans la réquisition de la vaisselle d'argent des bourgeois de Paris, afin que celle-ci fût transformée en numéraire pour les besoins du roi. En fait, les Parisiens

préférèrent se libérer en espèces trébuchantes, plutôt que d'abandonner leur vaisselle plate, et l'argenterie de la bourgeoisie aisée de la capitale ne servit que partiellement à la fabrication des testons et demi-testons de 1576. Ceux-ci furent les derniers frappés légalement en France ; et si l'on trouve encore des testons et des demi-testons portant le millésime de 1577, ils constituent des infractions aux ordres du roi. Dès lors, la frappe des francs d'argent se substitue à celle des testons ; les années 1576 et 1577 sont celles où les nouvelles espèces sortent de l'atelier mécanique du Moulin, d'abord sous forme de piéforts de francs, de demi-francs et de quarts-de-francs.

Ajoutons que si le teston de 1576 est rare, le demi-teston de cette émission n'a pas encore été retrouvé. E. L.

Paul Bordeaux. *Médailles franco-belges de 1811 et de 1814.* Bruxelles, J. Goemaere, 1906, br. in-8 de 37 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1906.)

Dans cette notice, M. P. Bordeaux réunit les premiers éléments d'une série nouvelle, celle des monuments métalliques appartenant à cette période de l'histoire de la Belgique qui commence au 1er octobre 1795, date de l'annexion de ce pays à la France, et finit le 26 juillet 1814, par la fondation effective du royaume des Pays-Bas.

Cette série comprend d'abord une médaille pour la fête donnée en l'honneur de la naissance du roi de Rome dans la commune de Pâturages, province du Hainaut. Cette pièce, en argent, fut distribuée aux vainqueurs d'un concours de tir à l'arc.

Une autre médaille de grand module, à l'effigie de Napoléon, rappelle les divertissements publics donnés, à cette même occasion de la naissance du roi de Rome, les 8, 9 et 10 juin 1811, dans la ville de Gand.

L'auteur produit ensuite la curieuse médaille-insigne du maire-bourgmestre de Goury-le-Piéton, qui rappelle les singulières circonstances dans lesquelles se trouva la Belgique, après le passage des Alliés, en 1814.

Enfin, sous le régime provisoire qui précéda la réunion de la Belgique à la Hollande, la ville de Tournay « reconnaissante » dédie à ses défenseurs du 31 mars 1814 une médaille, dont l'interprétation a été fournie par M. Alvin, de Bruxelles.

Nous souhaitons que M. Bordeaux ait prochainement à ajouter à cette série quelques documents nouveaux. E. L.

Paul Bordeaux. *Les faux louis de 1775.* Paris, C. Rollin et Feuardent, 1907, br. in-8 de 6 p. (Extr. de la *Revue numismatique française*, 1907.)

Un arrêt de la Cour des Monnaies de Paris, du 31 janvier 1776, fait défense aux marchands, colporteurs et revendeurs de débiter des pièces d'un alliage formé de cuivre et d'un autre métal plus pesant, le tout doré et ressemblant au louis de 24 livres de 1775, à l'effigie de Louis XVI. Cette falsification, ainsi que l'arrêt de la Cour des Monnaies qui la concerne, a été retrouvée par M. Adrien Blanchet. Elle fournit à l'auteur de ce court mémoire l'occasion d'un rapprochement avec d'autres falsifications : celle des louis de Louis XV, dits au bandeau, de 1757 ; des doubles-louis de Louis XVI de 1786 et 1787, exécutés en Allemagne, puis des louis aux lunettes de 1781, provenant de Birmingham. E. L.

Paul Bordeaux. *Étude sur les billets de confiance locaux créés en 1791 et 1792. Les papiers-monnaies émis à Méru (Oise).* Paris, Rollin et Feuardent ; Beauvais, Imp. départementale de l'Oise, 1907, br. in-8 de 47 p. avec fac-similés. (Extr. des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, tome XIX, 3e partie.)

Les *billets de confiance* sont des papiers-monnaies émis en 1791 et 1792, soit par des particuliers, soit par des sociétés, ou des corps administratifs, indépendamment des émissions officielles (assignats, mandats territoriaux, etc.) effectuées par le gouvernement royal ou républicain de 1790 à 1800.

M. Bordeaux en entreprend l'étude, pour répondre à un vœu souvent exprimé par les numismates français, désireux de connaître d'une façon quelque peu détaillée les circonstances qui ont accompagné la création de ces singulières valeurs. Un certain nombre de documents retrouvés dans les archives de Méru, petite ville de l'Oise et berceau de la famille de l'auteur, permettent à celui-ci, non seulement de nous renseigner en ce qui concerne cette localité, mais d'étendre ses observations aux diverses communes de France, où les mêmes faits se sont reproduits. L'entreprise du marchand Grenier, de Méru, qui échangeait des assignats de différentes valeurs contre des billets signés de son nom, sert d'illustration à tout un système pratiqué en France, dans le but de se procurer des fonds par un procédé à la fois facile et lucratif, C'est ainsi, par exemple, que la seule *Maison du Secours*, à Paris, émit pour 23 millions de billets de confiance.

Un décret de l'Assemblée nationale resté sans effet, des circulaires

envoyées aux communes par les ministres Roland et Terrier cherchèrent à corriger ces abus sans y parvenir. Enfin une loi (10-11 août 1792) décida l'échange des billets de 50 sols et au dessous contre des coupures d'assignats, mesure dont les spéculateurs malhonnêtes se hâtèrent de profiter pour fabriquer de faux billets et retirer profit des bonnes intentions du gouvernement. Dans ce désarroi, la convention statue qu'une liquidation générale aura lieu, et décrète que les planches qui ont servi à l'impression des billets au porteur seront détruites. Bien plus, les communes, chargées du règlement de compte, sont rendues responsables du déficit qui serait constaté après la rentrée et l'échange des billets. Ce ne fut qu'à grand'peine, en particulier, que l'autorité communale de Méru parvint à effectuer *en partie* la destruction de cette singulière monnaie, dont la fabrication était due à la faiblesse de l'autorité elle-même. L'Assemblée nationale n'avait-elle pas (décret du 20 mai 1791) exempté du droit de timbre les billets de 25 livres et au dessous *souscrits par les particuliers et échangeables à vue contre des assignats ?*

En somme, et pour emprunter la conclusion même de l'auteur, cette étude montre « le fonctionnement des lois révolutionnaires pendant « l'émission des billets de confiance locaux, et la façon dont cette cir- « culation, si préjudiciable aux intérêts publics, a été arrêtée. »

E. L.

M. A. Ruegg. *Drei Totenschilde im Historischen Museum zu Basel.* Br. in-8 de 5 p. avec une pl. (Separat-Abdruck aus *Schweizer. Archiv für Heraldik*, 1907, Heft 2/3.)

L'auteur du présent opuscule, que ses fonctions au Musée historique de Bâle placent journellement en présence de curiosités relatives à notre passé national, décrit ici les écus ou boucliers mortuaires de deux Bâlois de l'époque qui a précédé immédiatement la Réformation : *Louis Kilchmann*, maître juré de la corporation du Griffon, et son fils, le chevalier *Hans Kilchmann*, le premier, mort en 1518, le second, décédé sans postérité en l'année 1522. L'un et l'autre ont été ensevelis dans l'église de Saint-Théodore, au Petit-Bâle.

A la description de ces deux monuments tumulaires, M. Albert Ruegg ajoute celle du bouclier de *Nicolas-Louis Payer Im Hof*, originaire de Schaffhouse, prévôt du chapitre de Saint-Léodgar, à Lucerne, où il s'était rendu après l'introduction de la Réforme dans sa ville natale.

Ces trois objets, sculptés sur bois, sont, avec les trois écus mortuaires

conservés au Musée national de Zurich, les seuls de leur espèce en Suisse.

Cette courte, mais claire et substantielle dissertation, qui est ornée d'une fort belle planche en photogravure, sera lue avec intérêt et profit par ceux qui s'occupent d'héraldique, et en général par ceux que rien, dans notre histoire, ne laisse indifférents. E. L.

Q. Perini. *Le monete gettate al popolo nella solenne incoronazione di Vincenzo II duca di Mantova (1627).* Milano, 1908, br. in-8 de 16 p. avec fig. dans le texte. (Extr. du *Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia*, 1908.)

Cette notice, dédiée à la mémoire du regretté S. Ambrosoli, est la centième sortie de la plume de notre distingué collègue, aussi saisissons-nous l'occasion qui nous est offerte pour le féliciter de son apport à la science que nous cultivons.

Il y décrit quatorze pièces de monnaies diverses — non compris les variantes — lancées au peuple lors des fêtes magnifiques qui furent données en 1627 à l'occasion du couronnement de Vincent II comme duc de Mantoue.

Ainsi qu'il est d'usage, leur description est précédée d'une courte partie historique qui permet au lecteur d'apprendre qui était ce Vincent et à la suite de quelle circonstance il monta sur le siège ducal.

Quant aux pièces gravées par Gaspard Moroni Mola, artiste de Mantoue, qui par la suite travailla à la Monnaie de Rome, elles présentent de nombreuses diversités au point de vue du type et des légendes ; il en existe en or, en argent et en billon.

La mode de lancer dans la foule, lors du couronnement d'un monarque quelconque ou d'un évènement important, des monnaies spéciales, a été pendant longtemps assez répandue. Cet usage se comprend autant que celui qui consiste à émettre des timbres-poste commémoratifs d'anniversaires plus ou moins marquants ou heureux.

I. R.

Alphonse de Witte. *Un nouveau gros au lion de Jeanne et Wenceslas, ducs de Brabant.* Milano, 1908, br. in-8 de 4 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1908.)

M. de Witte rappelle, au début de sa notice, que le type du gros au lion entouré de petites feuilles est dû à l'initiative du comte Louis de Crécy de Flandre (1322-1346). Ce type de monnaie fut l'objet de nombreuses imitations dans les anciens Pays-Bas, principalement par Jean III de Brabant et ses successeurs.

Parmi ceux-ci sont les ducs Jeanne et Wesceslas dont on ne connaissait jusqu'ici que deux variétés de gros au lion décrits sous les n°s 375 et 405 de l'*Histoire monétaire des ducs de Brabant.* Un heureux hasard vient de mettre l'auteur en possession d'une troisième.

Cette pièce de bas argent, dont l'aspect général et les légendes étaient destinées à tromper sur son origine, soulève plusieurs questions qui ne peuvent être résolues. En revanche, elle éclaire d'un jour nouveau l'histoire monétaire de Jeanne de Brabant et de son époux et permet de les ranger, sans arrière-pensée, au nombre de ces petits dynastes du moyen âge qui se servaient de leur droit régalien pour émettre de la fausse monnaie. C.

Alphonse de Witte. *Les jetons de Jean sans Peur, comte de Flandre (1405-1417).* Liège, 1908, br. in-8 de 6 p. (Extr. des *Mélanges Godefroid Kurth.*)

On ne connaît jusqu'ici que deux jetons de Jean sans Peur, comte de Flandre et duc de Bourgogne. Le premier se trouvait, il y a quelque cinquante ans, dans les cartons de C.-P. Serrure. Il a été l'objet de diverses interprétations.

Il présente ceci de particulier que les légendes des deux faces sont à peu près semblables et que les armoiries qui en occupent le champ sont pour l'un des côtés l'écu écartelé de Bourgogne et pour l'autre le même écu portant en abîme le lion de Flandre. L'examen des représentations de cette curieuse pièce, car on ne sait où elle se trouve aujourd'hui, permet à M. de Witte de formuler l'avis qu'on est en présence d'un jeton hybride frappé à l'aide de coins n'ayant entre eux aucun rapport. L'une des faces appartient à Philippe le Hardi et l'autre à Jean sans Peur. De sorte que van Hende en attribuant, dans sa *Numismatique lilloise*, la pièce à celui-ci n'avait ni tout à fait raison, ni tout à fait tort, pas plus du reste que les auteurs qui n'acceptaient pas sa façon de voir.

En revanche, si l'émission du second de ces jetons par Jean sans Peur ne fait pas l'ombre d'un doute, car on y voit son nom, ses titres et ses armes, le revers n'est pas d'une explication facile. M. de Witte, appuyé en cela par une autorité en la matière, M. de La Tour, croit distinguer une cagoule dans la figure qui occupe le champ de la pièce. Nous n'aurons pas la sotte prétention d'y contredire, mais peut-on donner une explication de la représentation de ce vêtement sur le jeton, et quelle est-elle ? H. C.

L. Forrer. *Sir John Evans, K. C. B., 1823-1908.* Châlon-sur-Saône, 1909, br. in-8 de 35 p. avec 1 portrait et fig. dans le texte. (Extr. de la *Gazette numismatique française*, 1909.)

Ceux de nos membres qui désireraient avoir plus de renseignements sur le célèbre archéologue anglais que ceux contenus dans l'article que lui a consacré la *Revue*[1], seront heureux de la publication de cette biographie.

Écrite par un des nôtres qui a eu le privilège d'être en relations suivies avec celui que nous avions l'honneur de compter au nombre de nos membres honoraires, elle a le mérite d'être suffisamment développée pour faire connaître et apprécier la prodigieuse activité scientifique de sir John Evans, lequel fit de la Société numismatique de Londres, ainsi qu'on le sait, une des premières du monde.

Cette biographie est suivie d'une liste des écrits sortis de la plume de l'illustre défunt. Parmi ceux-ci il en est qui ont fondé sa réputation universelle, entre autres son fameux mémoire : *The coins of the ancient Britons.* H. C.

L. Forrer. *Le denier de Saint-Pierre (Peter's pence) en Angleterre.* Milan, 1909, br. in-8 de 4 p. avec fig. dans le texte. (Extr. du *Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia*, 1909.)

On a récemment découvert à Rome un denier anglo-saxon d'Estanglie (East-Anglia) au nom du roi Aethelberht, mort en 794 après J.-C.

Cette rarissime monnaie, dont le revers, inspiré des petits bronzes de Constantin le Grand, représente la louve allaitant Romulus et Rémus, suggère à l'auteur diverses réflexions sur la fréquence des deniers anglais dans les trouvailles monétaires faites à Rome.

Il ne voit rien là d'extraordinaire, vu que la papauté préleva en Angleterre et cela pendant des siècles des taxes annuelles connues sous le nom de denier de Saint-Pierre. Suivant quelques historiens, cet impôt remonterait à l'an 725. Ine, roi de Wessex, l'aurait imposé à ses sujets pour subvenir à l'entretien d'un collége ecclésiastique qu'il venait de fonder à Rome ; mais ce fut temporairement. Le susdit denier fut encore payé à différentes reprises pour être définitivement établi, en 855, par Ethelwulf et son fils Alfred le Grand.

Par la suite des temps il devint un impôt fort lourd qui amena de vives récriminations, d'autant plus qu'il était levé au bénéfice d'une

[1] Voir *Revue*, t. XIV, p. 353. Voir aussi : Rapport présidentiel, t. XIV, p. 403.

autorité étrangère. Il fut aboli une première fois, en 1534, par le Parlement, puis une seconde et dernière fois par Elisabeth (1558-1603).

Comme en histoire on n'est jamais assez précis, nous nous permettons de signaler à l'auteur : Qu'il fait mourir Aethelberht, soit en 794 (p. 1, ligne 2), soit en 793 (p. 2, ligne 5 en remontant). De plus, Grégoire VII est mort en 1085 et non en 1385 ; mais ceci est une faute d'impression qu'avec un peu d'attention on corrige facilement. H. C.

WIGERSMA, S. *Muntvondsten van vroeg-13de-eeuwsche halve obolen, in Friesland.* S. l., 1909, br. in-12 de 53 p. avec 4 pl. et fig. dans le texte. (Extr. de *Vrije Fries*, t. XXI, année 1909.)

Ne connaissant pas la langue hollandaise, nous serions dans l'incapacité de parler de cette notice si — innovation heureuse pour ceux qui sont dans notre cas — l'auteur n'en avait lui-même fait un résumé français.

Il est question ici de petites monnaies de style barbare, frappées à Deventer par les évêques d'Utrecht, suivant les uns au début du XIIIe siècle, alors que, suivant d'autres, leur émission serait antérieure d'un siècle. Elles proviennent pour la plupart de diverses trouvailles et comptent quatorze types différents.

Égarées au milieu d'elles se remarquent les deux seuls exemplaires connus des demi-oboles de Thierry, évêque d'Utrecht (1197-1212) forgées à Stavoren, dans la Frise.

C'est en notant le poids et l'aloi de ces pièces que M. Wigersma a reconnu qu'il était en présence de demi-oboles et non d'oboles comme M. van der Chijs l'avait cru précédemment. H. C.

Bibliographie méthodique.

Amer. journ. of num. = American Journal of numismatic.
Arch. hér. suisses = Archives héraldiques suisses.
Arch. port. = O archeologo português.
Berl. Münzbl. = Berliner Münzblätter.
Bl. f. Münzfr. = Blätter für Münzfreunde.
Boll. di num. = Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia.
Frankf. Münzz. = Frankfurter Münzzeitung.
Gaz. num. franç. = Gazette numismatique française.
Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk. = Mittheilungen der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde.
Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler = Monatsblatt der kais. kön. heraldischen Gesellschaft « Adler » in Wien.

Monatsbl. der num. Ges. in W. = Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien.
Month. num. Circ. = Monthly numismatic Circular.
Num. Chron. = Numismatic Chronicle.
Num. Közlöny = Numizmatikai Közlöny.
Rass. num. = Rassegna numismatica.
Rev. belge = Revue belge de numismatique et de sigillographie.
Rev. franç. = Revue numismatique.
Riv. ital. = Rivista italiana di numismatica.
Tijd. van het Ned. Gen. = Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt en penningkunde.
Wiadomości = Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne.
Zeitschr. f. Münz.- u. Medaillenk. = Zeitschrift für Münz- und Medaillenkunde.

Numismatique suisse.

Anonyme. Talerförmige Fälschung für Solothurn, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4379).

Numismatique grecque.

Anonyme. The authenticity of decadrachms of Agrigentum (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 160). — H. B[UCHENAU]. Silbermedaillons von Agrigent, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4371). — G. DATTARI. Intorno ai venti medaglioni di Aboukir (*Rass. num.*, 1909, p. 104). — A. DIEUDONNÉ. Numismatique syrienne. L'aigle d'Antioche et les ateliers de Tyr et de Sydon (*Rev. franç.*, 1909, p. 458, avec pl. XII et fig. dans le texte). — J. de FOVILLE. Les monnaies grecques et romaines de la collection Valton (suite) (*Ibid.*, pp. 297, 481, avec pl. VIII et XIII). — A. W. HANDS. Greek coins (suite) (*Month. num. Circ.*, 1909, col. 11705, 11761; 1910, col. 11809, 11857). — Ph. LEDERER. Inedita der Sammlung Dr. Giesecke, Leipzig, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4323). — J. G. MILNE. The Alexandrian coinage of Galba, avec fig. (*Num. Chron.*, 1909, p. 274). — Giovanni PANSA. L'epoca del proconsolato in Asia, di C. Asinio Pollione e le leggende eponimiche sulle monete, avec fig. (*Riv. ital.*, 1909, p. 367). — K. REGLING. Antike Münzen aus der Sammlung Löbbecke, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 410). — Jules ROUVIER. Nouvelles recherches sur l'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie (*Rev. franç.*, 1909, p. 321). — Dr. Josef SCHOLZ. Fulvia Plautiana Sebaste (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1909, p. 117). — Charles T. SELTMAN. A synopsis of the coins of Antigonus I and Demetrius Poliorcetes (*Num. Chron.*, 1909, p. 264, avec pl. XX). — M.-C. SOUTZO. L'U, le Qa et la mine d'après M. Thureau-Dangin (*Rev. franç.*, 1909, p. 441). — Jean M. SVORONOS.

The origins of coinage (suite) (*Amer. journ. of. num.*, t. XLIII, p. 141, avec pl. XIII, et t. XLIV, p. 14, avec fig. dans le texte). — F. Villenoisy et Ch. Frémont. Le carré creux des monnaies grecques (*Rev. franç.*, 1909, p. 449, avec pl. IX-XI). — Michael P. Vlasto. On a recent find of coins struck during the Hannibalic occupation at Tarentum (*Num. Chron.*, 1909, p. 253, avec pl. XIX). — Dr. W. Nachtrag zu den Goldmedaillons von Abukir (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4330). — F. X. Weizinger. Sechs Goldmedaillons aus dem Funde von Abukir (*Ibid.*, col. 4299, avec pl. 183).

Numismatique romaine.

G. Dattari. Le sesterce de l'empire romain (*Rev. franç.*, 1909, p. 355). — G. Dattari. L'oscillazione del peso delle monete di Roma (*Russ. num.*, 1910, p. 4). — Francesco Gnecchi. Medaglioni senatorî e bronzi eccedenti (*Riv. ital.*, 1909, p. 343). — M. Greim. Złote monety rzymskie znajdowane na Podolu, avec fig. (*Wiadomości*, 1909, p. 202). — F. L[enzi]. La circolazione monetaria romana nelle provincie (*Russ. num.*, 1910, pp. 1, 25). — M. The crocodile on coins of Nemausus, avec fig. (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 21). — Henri Movat. Abrasion d'une contremarque de Néron, avec fig. (*Rev. franç.*, 1909, p. 500). — Dr. Alfred Nagl. Ueber die römische Silbergeldrechnung nach L. Volusius Maecianus (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1909, p. 106). — Giovanni Pansa. Un medaglione cerchiato di Marco Aurelio e nuovi studi intorno all'uso ufficiale del medaglione cerchiato come decorazioni delle insegne militari, avec fig. (*Boll. di num.*, 1909, pp. 145, 159, 173). — F. de Villenoisy et Ch. Frémont. Le coup de pointeau central (*Gaz. num. franç.*, 1909, p. 211, avec pl. V).

Numismatique orientale.

J. Allan. The coinage of Assam (*Num. Chron.*, 1909, p. 300, avec pl. XXIII-XXV). — H. Nützel. Sasanidische Münzstempel, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 429). — M. J. Silvestre. Chinese medals (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 1, avec pl. 1-2).

Numismatique des barbares.

Ödön Gohl. Adalékok a hazai barbárpenzek corpus-ához, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1909, p. 129. — Contribution au *Corpus* des monnaies barbares de la Hongrie. 1re série. Monnaies inédites, variantes remarquables et trouvailles intéressantes des monnaies barbares de Hongrie).

Numismatique du moyen âge[1].

ANGLETERRE, BELGIQUE, FRANCE

Fréd. ALVIN. Denier noir inédit de Jean de Heinsberg, évêque de Liège (1419-1455), avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 12). — Col. BORELLI DE SERRES. Deux hypothèses sur les variations monétaires au XIVe siècle (*Gaz. num. franç.*, 1909, p. 37). — Louis CAILLET. Compte de Jean de Vaulx, garde de la Monnaie d'Amiens (1436 n. s.) (*Rev. franç.*, 1909, p. 502). — Vic. Baudoin de JONGHE. Deux deniers lossains frappés à Hasselt, avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 5). — Alexander H. PARSONS. A unique penny of Henry I, struck at Derby, avec fig. (*Num. Chron.*, 1909, p. 332).

ALLEMAGNE, POLOGNE

Dr Bohdan BARWIŃSKI. Nieznana pieczęc ruska księcia Kiejstuta z r. 1366 (*Wiadomości*, 1909, p. 205). — H. B[UCHENAU]. Dülkener Goldgulden des Herzogs Reinald III. von Julich und Geldern (1402-1423) (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4378). — Alexander FIORINO. Groschen Landgraf Ludwigs I. von Hessen (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 433). — Dr M. GUMOWSKI. Wykopalisko monet z XI wieku w okolicy Krakowa, avec fig. (*Wiadomości*, 1910, p. 23). — Dr M. G[UMOWSKI]. Ozdoby srebne z wykopaliska monet XI wieku w Wodziradach (*Ibid.*, p. 27). — Paul JOSEPH. Rottenburger Schilling und Heller (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 43, avec fig. 3-7 de la pl. 73). — R. THIEL. Zwei unbekannte Groschen der Kurfürstin Margarethe von Sachsen, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 416). — Dr Z. ZAKRZEWSKI. O brakteatach z napisami hebrajskimi (suite) (*Wiadomości*, 1909, p. 216; 1910, p. 5, avec pl. I).

ITALIE

Jean de FOVILLE. A quelle date Pisanello a-t-il exécuté la médaille de Jean-François Ier de Gonzague? (*Rev. franç.*, 1909, p. 406). — Alessandro LISINI. Le monete e le zecche di Volterra, Montieri, Berignone e Casole (suite et fin) (*Riv. ital.*, 1909, p. 439). — Edoardo MARTINORI. Della moneta paparina del patrimonio di S. Pietro in Tuscia e delle zecche di Viterbo et Montefiascone, avec fig. (*Riv. ital.*, 1909, p. 379).

[1] De la chute de l'empire romain (475 ap. J.-C.) à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453).

Numismatique des temps modernes[1].

ANGLETERRE, FRANCE, BELGIQUE, HOLLANDE

A. Monnaies. — A. B. The « crown of the rose » of Henry the eighth, avec fig. (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 22). — Ed. Bernays. Monnaies ardennaises inédites, avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 61).

B. Médailles et jetons. — Comm^t A. Babut. Les caisses d'escompte sous l'ancien régime (*Gaz. num. franç.*, 1909, p. 89, avec pl. I-II). — Comte Charles de Beaumont. Les jetons tourangeaux. Supplément, appendice, avec fig. (*Ibid.*, p. 121). — E.-L.-G. Charvet. Médailles et jetons de la ville de Lyon (suite et fin) (*Ibid.*, p. 145, avec pl. III-IV et fig. dans le texte). — H. G. Du Crocq. Een leeuwarder gedenkpenning (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 29). — Ch. Gilleman et A. van Werweke. Les jetons scabinaux au XVIIe et au XVIIIe siècle (suite et fin) (*Rev. belge*, 1910, p. 15, avec pl. I-II). — S. Wigersma. Familiepenningen (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1909, p. 221, avec pl. VII-XII et fig. dans le texte; 1910, p. 53, avec résumé français). — S. Wigersma. Penningkunde in het begin der 18de eeuw, avec fig. (*Ibid.*, 1910, p. 32). — A. de Witte. Jeton de mariage de Joseph de Baenst et de Jossine Lefèvre, 1511, avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 69).

C. Documents. — M. D. Mater. Études sur la numismatique du Berry. Notes et documents sur la Monnaie de Bourges (*Gaz. num. franç.*, 1909, p. 251).

ALLEMAGNE, AUTRICHE, LUXEMBOURG, POLOGNE

A. Monnaies. — Anonyme. Verschiedenes. (Herford, Hörde, Braunschweig? Lüneburg?) Beschreibung einiger von der Stadtbibliothek zu Lübeck zur Bestimmung eingesandter Münzen (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4358). — Anonyme. Dichtmünze (1492) Herzog Johanns II. von Cleve, 1481-1521 (*Ibid.*, col. 4380). — Emil Bahrfeldt. Ein Kipperpfenning von Cöthen, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1909, p. 389). — Emil Bahrfeldt. Braunschweig-Lüneburgische Nachprägungen, avec fig. (*Ibid.*, p. 391). — H. B[uchenau]. Goldgulden, Münster, Erich von Sachsen-Lauenburg (1508-1522), avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4377). — H. Buchenau. Luxemburger Halbtaler Philipps II. von Spanien, avec fig. (*Ibid.*, col. 4385). — E. S. Zu den Scheide-

[1] Du moyen âge à la fin du XVIIIe siècle.

münzen des Osnabrücker Bischofs Franz Wilhelm von Wartenberg (*Ibid.*, 1909, col. 4329, avec fig. 26 de la pl. 184). — M. Greim. Wykopalisko monet na Podolu (*Wiadomości*, 1909, p. 221). — H. M. Uwagi o Augustdorach polskich falszowanych przez Fryderyka II (*Ibid.*, p. 199). — Dr M. G[umowski]. Monety sasko-polskie (*Ibid.*, 1910, p. 17). — Paul Joseph. Das Münzrecht und die ältesten Gemeinschaftsmünzen des fürstlichen Hauses Solms (suite) (*Frankf. Münzz.*, 1909, pp. 529, 545; 1910, pp. 1, 24, 33, avec pl. 74-76). — J. V. Kull. Wahl- und Sinnsprüche der Wittelsbacher auf ihren Münzen (*Berl. Münzbl.*, 1910, pp. 430, 454). — Christian Lange. Ein unbekannter Talerstempel, avec fig. (*Ibid.*, p. 435). — Karl Roll. Fälschungen des Keutschach-Talers (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4353, avec pl. 184). — Emil Rzehak. Nochmals die Münzbuchstaben J. und S. auf den Jägerndorfer Mathias-Groschen (*Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1909, p. 150).

B. Médailles. — Dr. Max Berhhart. Medaillen Valentin Malers (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4381, avec fig. et pl. 185). — R. von Höfken. Die « Schöne Maria » zu Regensburg (fin), avec fig. (*Zeitschr. f. Münz- u. Medaillenk.*, t. II, p. 103). — R. von Höfken. Wasserburg, avec fig. (*Ibid.*, p. 107). — R. von Höfken. Kirchdorf bei Haag (*Ibid.*, p. 109, avec fig. 3-5 de la pl. VII). — R. von Höfken. Kirchdorf am Inn (*Ibid.*, p. 112). — R. von Höfken. Confraternitas Cordis Jesu (*Ibid.*, p. 114, avec fig. 1-2 de la pl. VII). — R. von Höfken. S. Lucio-Pfennige (*Ibid.*, p. 118). — J. V. Kull. Bildnisse von fürstlichen und anderen hervorragenden deutschen Frauen des xvi. bis xix. Jahrhunderts auf Medaillen (suite et fin), avec fig. (*Ibid.*, p. 65).

C. Documents. — Heuser. Geldsorten eines Klosters im 16. Jahrhundert (*Berl. Münzbl.*, 1909, p. 380). — Paul Joseph. Zur Kippermünzgeschichte von Wertheim (*Frankf. Münzz.*, 1909, p. 534).

ITALIE, PORTUGAL

A. Monnaies. — A. Balletti. Un sigillo e alcune tessere della provincia di Reggio nell' Emilia, avec fig. (*Rass. num.*, 1910, p. 8). — Alb. Cunietti-Cunietti. Ancora della monetina anonime della zecca Pesarese (*Ibid.*, 1909, p. 102). — Alberto Cunietti-Cunietti. Monete inedite della collezione Cora, avec fig. (*Riv. ital.*, 1909, p. 469). — Alberto Cunietti-Cunietti. Un forte inedito di Carlo Emanuele I, duca di Savoia, battuto nella zecca d'Aosta, avec fig. (*Boll. di num.*, 1909,

p. 177). — Orazio Roggiero. Contraffazione del sesino di Francesco II Sforza emessa dai Tizzoni a Desana, avec fig. (*Ibid.*, p. 175).

B. Médailles. — G. F. Hill. Two italian medals of englishmen (*Num. Chron.*, 1909, p. 292, avec pl. XXI-XXII). — Q. Perini. Medaglistica trentina. VIII. Medaglia inedita di Carlotta Madruzzo-Challant, avec fig. (*Boll. di num.*, 1909, p. 128). — Vittorio Salvaro. Medaglistica veronese. La pace di Villafranca (suite et fin) (*Ibid.*, p. 130).

C. Documents. — Baptista Queiroz. Subsidios para a historia da numismatica portuguesa (*Arch. port.*, t. XIV, p. 28).

PAYS D'OUTRE-MER

R. W. Mac Lachlan. The maker of the Montreal Indian medal (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 155).

Numismatique des XIXe et XXe siècles.

A. Monnaies. — Henry Russell Drowne. Dealers-United States mint (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 163). — Max Farago. Az Almásy-banko (*Num. Közlöny*, 1909, p. 123. — Les assignats Almasy. Histoire des assignats émis en Hongrie en 1849 et ayant cours forcé, retirés en 1858). — Henry Garside. An extremely rare variety of the british imperial coinage (*Month. num. Circ.*, 1909, col. 11729). — Theodor Rohde. Das Papiergeld in Ungarn (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1910, pp. 125, 154). — Ernst Rudolph. Deutsche Reichsmünzen (suite) (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4311, 4337; 1910, col. 4359, 4385).

B. Médailles. — Anonyme. Nieznane monety i medale, avec fig. et pl. (*Wiadomości*, 1909, pp. 208, 223; 1910, pp. 10, 28). — Anonyme. Official medal of the Newburgh Hudson-Fulton celebration (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 23). — Anonyme. The centennial medal of the establishment of the diocese of New-York of the roman catholic church, avec fig. (*Ibid.*, p. 25). — D. Edward Adams. Hudson-Fulton medal (*Ibid.*, t. XLIII, p. 149, avec pl. XIV). — Paul Bordeaux. Les plus anciennes médailles d'or des expositions nationales de l'industrie française (*Rev. franç.*, 1909, p. 383). — Maurizio Coen. Medaglie e placchette della strada ferrata transalpina austriaca (*Boll. di num.*, 1910, p. 9, avec pl. I-II). — E. Dœbner. Denkmünzen auf das I. deutsche Kriegerwaisenhaus in Römhild (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4307). — Ödön

Gohl. Ujdonságok (*Num. Közlöny*, 1910, p. 26, avec pl. I. — Médailles et plaquettes hongroises récentes). — von H. Fürstlich Liechtensteinsche Jubiläums-Erinnerungs-Medaille, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4333). — von H. Ehren-Medaille (Médaille d'honneur) des Fürstentums Monaco, avec fig. (*Ibid.*, 1910, col. 4374). — K. Hallama. Neue polnische Medaillen (*Mitt. der øst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1909, p. 135). — Josef Häusler. Die Jubiläumsmedaille der k. k. Landwirtschaftsgesellschaft in Wien (*Zeitschr. f. Münz- u. Medaillenk.*, t. II, p. 126, avec pl. I). — István Kovács. Az erdélyi Múzeum-egylet megalakulásának 50 éves jubileuma és jubiláris plakettje, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1910, p. 21. — Le cinquantenaire de la Société du musée de Transylvanie et sa plaquette jubilaire). — Dr. Bela Mihálovics. Magyar jogászok és allamferfiak emlékermei (*Ibid.*, p. 1. — Médailles de juristes et d'hommes d'État hongrois). — J. Reibisch. Eine Doppeltaler-Probe zu der Jubiläums-Medaille der Freiberger Bergakademie (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4379). — Renner. Medaillen berühmter zeitgenössischer Künstler der Prägeanstalt Karl Pœllath. III. Serie (*Mitth. der øst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1909, p. 151, avec 9 pl). — Renner. Medaillen und Plaketten von Arnold Hartig (*Ibid.*, 1910, p. 166, avec 2 pl.). — Aloïs Richter. Die Jubiläumsprägungen des Jahres 1908 (*Ibid.*, 1909, p. 129). — Karl Roll. Matzenkopfs Medaille auf der Luneviller Frieden, avec fig. (*Zeitschr. f. Münz- u. Medaillenk.*, t. II, p. 119).

C. Documents. — Adolf János Horwáth. Adatok a dobsinai papirpénzekhez (*Num. Közlöny*, 1909, p. 134. — Régeste concernant l'histoire des assignats de nécessité de la ville de Dobsina en 1860). — Andor Leszik. Adatok az 1860-i miskolczi pénztári utalvány történetéhez (*Ibid.*, p. 135. — Histoire des assignats de nécessité de la ville de Miskolcz de l'an 1860). — Hz. M. Aus dem Bericht der Londoner Münze für 1908 (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4335). — Renner. Münzen- und Medaillenausprägungen des Wiener k. k. Hauptmünzamtes im Jahre 1908 (*Mitth. der øst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1909, p. 150).

Varia.

Anonyme. Tokens of the greek church (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 156). — Anonyme. The poet Ovid as a numismatic authority (*Ibid.*, p. 164). — Ludwig Behrens. Kippen und wippen (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 405). — Giannino Dattari. Motivi di tecnica

antica (*Boll. di num.*, 1910, p. 3). — Giovanni Donati. Dizionario dei motti e leggende delle monete italiane (suite) (*Ibid.*, 1909, pp. 148, 182). — G. E. Numizmatyka w przyslowiach polskick (suite) (*Wiadomości*, 1909, pp. 200, 220; 1910, pp. 9, 22). — L. F[orrer]. Biographical notices of medallists coin, gem and seal engravers, ancient and modern, with references to their works, avec nombr. fig. (*Month. num. Circ.*, 1909, col. 11707, 11768; 1910, col. 11813, 11865). — Dr M. G[umowski]. Numizmatyka w naszej literaturze (*Wiadomości*, 1909, p. 197). — Dr M. G[umowski]. Korespondentki medalowe, avec fig. (*Ibid.*, p. 218). — Dr M. G[umowski]. Psychologia zbierania (*Ibid.*, 1910, p. 1). — M. H. O pielęgnowaniu i czyszczeniu numizmatów i wykopalisk (*Ibid.*, 1909, p. 213; 1910, p. 3). — W. Kratz. Ueber Platin und seine Verwendung zu Prägewerken (*Frankf. Münzz.*, 1909, p. 552). — Arthur Lamas. Catalogo das medalhas e senhas portuguesas do museu ethnologico (*Arch. port.*, t. XIV, p. 84, avec pl. I-III). — Dr J. Leite de Vasconcellos. O dinheiro na poesia popular portuguesa (*Boll. di num.*, 1909, p. 136). — Serafino Ricci. Conferenze pubbliche di numismatica. Numismatica classica (*Ibid.*, pp. 150, 166). — Serafino Ricci. Storia ed arte sulle monete e sulle medaglie. Conferenze di numismatica (*Ibid.*, 1910, p. 5). — Luigi Rizzoli, jun. Per la storia della numismatica. Alcune lettere dirette al marchese Tommaso degli Obizzi (1750-1803) (suite et fin) (*Ibid.*, 1909, p. 133). — Dr. J. Scheu. Die im Herrenhause eingebrachten Gesetzentwürfe zum Schutze der Geschichts- und Kunstdenkmale vom Standpunkte der Numismatik (*Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, pp. 1, 17). — E. Schröder. Blamüser (*Berl. Münzbl.*, 1910, col. 4347. — Dénomination du triple gros de Cologne, Clèves et Münster). — Edward Schröder. Der Turnose (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 18). — Horatio R. Storer. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLIII, p. 158; t. XLIV, p. 28). — S. Wigersma. Numismatica in het archief van Kingma-state te Zweins, avec fig. (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 5).

Héraldique et sigillographie.

Dr Maryan Gumowski. Pieczęcie krolow polskick (suite) (*Wiadomości*, 1909, p. 207). — Dr. Friedr. Hegi. Bastardsiegel Montfort und Hewen im Staatsarchiv Luzern, avec fig. (*Arch. hér. suisses*, 1909, p. 76). — J. L[eite] de V[asconcellos]. Sello bracarense, avec fig. (*Arch. port.*,

t. XIV, p. 198). — Alessandro Lisini. Sigillo del cardinale Ugolino, conte di Segni poi papa Gregorio IX, avec fig. (*Rass. num.*, 1909, p. 101). — Dr. v. Pantz. Heraldisch-genealogische Denkmale aus dem Ennsthale, II. Theil (*Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler*, 1910, p. 421). — Max Prinet. Les armoiries écartelées des conjoints d'après les sceaux français, avec fig. (*Rev. franç.*, 1909, p. 372). — H. G. Strœhl. Neuverliehene Wappen österreichischer Städte und Märkte, avec fig. (*Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler*, 1910, p. 424). — Ortensio Vitalini. Il sigillo dei cavalieri lauretani, opera di Benvenuto Cellini avec fig. (*Riv. ital.*, 1909, p. 485).

Trouvailles.

George C. Brooke. A find of english coins at constable Burton (*Num. Chron.*, 1909, p. 285). — H. Buchenau. Augsburger Pfennigfund der mittleren Staufenzeit (suite) (*Bl. f. Münzfr.*, 1909, col. 4303, avec pl. 181). — H. B[uchenau]. Mittelalterfund in Norden (Ostfr.) (*Ibid.*, col. 4328, avec fig. 16 et 17 de la pl. 184). — Bürcklin. Halbbatzenfund bei Aichach, avec fig. (*Ibid.*, 1910, col. 4375. — Vierer de Schaffhouse de 1627; kreutzer 1627 de l'évêché de Coire, inconnu à Trachsel, semble inédit; kreutzer s. d. de Zoug qui paraît aussi inédit). — M. G[umowski]. Wykopaliska monet rzymskich w Poznańskiem (*Wiadomości*, 1910, p. 20). — J. L[eite] de V[asconcellos]. Achados de moedas romanas da republica (*Arch. port.*, t. XIV, p. 58). — Ernst Lejeune. Ein Trierer Goldfund, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 436). — Paolo Orsi. Ripostigli siciliani di monete. I. Tesoretto di grandi bronzi imperiali rinvenuto a Pozzallo. II. Ripostiglio di monete erose rinvenuto a Aidone (*Boll. di num.*, 1909, p. 125). — Paolo Orsi. Ripostiglio di assi romani rinvenuto ad Avola (Sicilia) (*Ibid.*, pp. 141, 157).

Biographies et Nécrologies.

Anonyme. M. E. Zay (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 11883). — Ad. Blanchet. Emile Lalanne (*Rev. franç.*, 1909, p. 520). — A. Dieudonné. Jules Perrin de Lac (*Ibid.*, p. 519). — A. Dieudonné. Ernest Zay (*Ibid.*, p. 521). — H. J. de Dompierre de Chaufepié. J. C. Chaplain, 12. Juli 1839 - 13. Juli 1909 (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 43, avec pl. II). — L. Forrer. Sir John Evans, K. C. B., 1823-1908. Biographie et bibliographie (*Gaz. num. franç.*, 1909, p. 1, avec portr. et fig. dans le texte). — J. F. Jules-Clément Chaplain

(*Rev. franç.*, 1909, p. 516). — J. F. Georges Dupré (*Ibid.*, p. 518). — J. L[EITE] de V[ASCONCELLOS]. Manoel Joaquim de Campos (*Arch. port.*, t. XIV, p. 250). — F. MAZEROLLE. G.-H. Prud'homme, graveur en médailles. Biographie et catalogue de son œuvre (*Gaz. num. franç.*, 1909, p. 225, avec pl. VI-XI et portr.). — Léon NAVEAU. Le baron Jules de Chestret de Haneffe (*Rev. belge*, 1910, p. 73). — Johann RENNER. Schwerdtner, Graveur und Medailleur, 1847-1909 (*Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1909, p. 132). H. C.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus de décembre 1909 à fin mars 1910[1].

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. *Berliner Münzblätter*, neue Folge, 1909, n°s 95-96; 1910, n°s 97-99.

Blätter für Münzfreunde, 1909, n°s 11-12; 1910, n°s 1-3.

Frankfurter Münzzeitung, t. III, liv. 107-108; t. IV, liv. 109-111.

Numismatische Mitteilungen, 1909, n° 124.

Numismatisches Literatur-Blatt, n°s 172-173.

Sitzungsberichte der numismatischen Gesellschaft zu Berlin 1909. Berlin, 1910, br. in-8 de 40 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XXVIII. (La Société.)

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, 1909, n°s 204-205; 1910, n°s 206-208.

Numismatic Chronicle, 1909, liv. III-IV.

AUTRICHE-HONGRIE. *Mittheilungen der æsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, 1909, liv. 10-12; 1910, liv. 1-2.

Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », t. VI, liv. 47-51.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, t. VIII, n°s 11-13.

Numizmatikai Közlöny, a magyar numizmatikai társulat megbizásából, 1909, n° 4; 1910, n° 1.

Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne, 1909, n°s 11-12; 1910, n°s 1-3.

[1] Les envois doivent être adressés au local de la Société, rue du Commerce, 5, à Genève.

Zeitschrift für Münz- und Medaillenkunde, herausgegeben von der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde, t. II, liv. 2.

BELGIQUE. *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 1910, liv. 1.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. *American journal of archaeology*, second series. *The journal of the archaeological institute of America*, t. XIII, 1909, liv. 4.

Bulletin of the archaeological institute of America, t. I, liv. 1-2.

American journal of numismatics and Bulletin of american numismatic and archaeologicol Societies, t. XLIII, liv. 4; t. XLIV, liv. 1.

FRANCE. Administration des monnaies et médailles. *Rapport au ministre des finances*. Quatorzième année, 1909. Paris, 1909, in-8 de XXXII et 331 p., avec 4 pl. (L'administration.)

Gazette numismatique française, 1909.

Revue numismatique, 4e série, t. XIII, liv. 3-4.

Revue savoisienne, 1909, liv. 1-2.

HOLLANDE. *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, XVIIe année, 1909, liv. 4; XVIIIe année, 1910, liv. 1.

ITALIE. *Bollettino di numismatica e di arte della medaglia*, 7e année, 1909, liv. 9-12; 8e année, 1910, liv. 1-2.

Rassegna numismatica, 6e année, 1909, liv. 6; 7e année, 1910, liv. 1-2.

Rivista italiana di numismatica, XXIIe année, 1909, liv. 3-4.

Rivista di storia antica, nuova serie, XIIIe année, liv. 1.

LUXEMBOURG. *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, tt. LIV; LVI-LVII.

PORTUGAL. *O archeologo português. Collecção illustrada de materiaes e noticias publicada pe lo museu ethnologico português*, t. XIV, liv. 1-8.

SUISSE. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)*, neue Folge, t. XI, 1909, liv. 2-3.

Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern, t. XIX, liv. 2.

Archives héraldiques suisses, 1909, liv. 3-4.

Argovia, t. XXIII, in-8 de 367 p., avec nombr. pl. et fig. dans le texte.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. III, liv. 4.

Jahrbuch für schweizerische Geschichte, t. XXXIV, 1909.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XXXI, liv. 2.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, t. XXVI, liv. 7.

Musée neuchâtelois, XLVIe année, 1909, liv. septembre-décembre; XLVIIe année, 1910, liv. janvier-février.

Revue suisse de numismatique, t. XV, liv. 3.

Société auxiliaire du musée de Genève. *Compte rendu de la marche de la Société pendant l'année 1908*. Genève, 1909, br. in-8 de 32 p., avec 2 pl.

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES

Babut, A. *Les caisses d'escompte sous l'ancien régime*. Châlon-sur-Saône, 1909, br. in-8 de 31 p., avec 2 pl., extr. de la *Gazette numismatique française*, 1909. (L'auteur.)

Blanchet, Adrien. *Chronique de numismatique celtique*. Paris, 1909, br. in-8 de 9 p., extr. de la *Revue celtique*, 1909. (L'auteur.)

— *Une nouvelle théorie relative à l'expédition des Cimbres en Gaule*. Bordeaux et Paris, 1910, br. in-8 de 26 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue des études anciennes*, t. XII, 1910. (L'auteur.)

— *La jambe de Sinope*. [Paris, 1909] br. in-8 de 5 p., avec fig. dans le texte, extr. de *Florilegium ou Recueil de travaux d'érudition dédiés à M. le marquis Melchior de Vogüé*, 1909. (L'auteur.)

Jonghe, vic. Baudoin de. *Deux derniers lossains frappés à Hasselt*. Bruxelles, 1910, br. in-8 de 9 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910. (L'auteur.)

Raimbault, Maurice. *La fin du monnayage des archevêques d'Arles*. Aix-en-Provence, 1909, br. in-8 de 25 p., extr. des *Annales de Provence*. (L'auteur.)

Robert, Arnold. *Les missions du général de Pfuel, à Neuchâtel, 1831-1847. Contribution à l'histoire des révolutions neuchâteloises*. La Chaux-de-Fonds, 1910, br. in-12 de 64 p., extr. du *National suisse*, des 17, 29 et 31 décembre 1909. (L'auteur.)

Witte, Alphonse de. *Jeton de mariage de Joseph de Baenst et de Jossine Le Fèvre, 1511*. Bruxelles, 1910, br. in-8 de 6 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910. (L'auteur.)

Errata.

Page 11, après la note 1, lisez *Archives de Genève*.

Page 14, troisième alinéa, lisez *1er mai 1696* au lieu de 14 mai 1696.

A

I

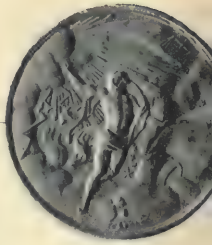

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

LIVRE II

B

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

LIVRE III

C

1

2

3

4

5

6

7

Zwei Abhandlungen vom Münzwesen

von Heinrich HILLER

Münzmeister der Stadt St. Gallen

aus den Jahren 1755 und 1756.

Das achtzehnte Jahrhundert, besonders dessen zweite Hälfte, die sogenannte Aufklärungszeit, so fruchtbar auf literarischem Gebiete durch das Erscheinen grösserer encyklopädischer Werke, räumte auch mit der ängstlichen Geheimgaltung der technischen Vorgänge bei der Münzprägung auf. Das Verfahren bei dieser fand nicht nur Aufnahme in die das damalige gesamte Wissen umfassenden Encyklopädien, sondern wurde von kundigen Münzmeistern auch in vielen Einzeldrucken publiziert [1]. Gleichsam eine Miniaturausgabe eines solchen

[1] Der 97. Band von Dr Johann Georg Krünitz's, *Oekonomisch-technologischer Encyklopädie*, Berlin 1805, der auf 994 Seiten Text die Artikel Münze und Münzwissenschaft mit 20 Tafeln Abbildungen von Münzmaschinen und Werkzeugen enthält, verzeichnet folgende Publikationen über den technischen Betrieb des Münzwesens. Da diese Encyclopädie nicht überall zugänglich zu sein scheint, glauben wir diese Titel als Ergänzung zu der sonst in überaus reicher Fülle notierten Literatur im Handbuche von Prof. Dr Luschin von Ebengreuth hier anführen zu dürfen. Die Titel wurden, so fern sie im allgemeinen Bücherlexikon von Wilhelm Heinsius notiert waren, danach kontrolliert und vervollständigt, die mit B. M. bezeichneten nach dem Katalog des British Museums.

Claus, J. E. V. *Anleitung zum Probieren und Münzen.* Stolberg 1754, in-8, 10 Bogen.

Hirsch, J. Ch. *Eröffnetes Geheimniss der praktischen Münzwissenschaft.* Nürnberg 1781, in-4.

Geschichte der Erfindungen; vollständige theoretische praktische oder

Handbuches für den praktischen Münzmeister bilden zwei, die hauptsächlichsten Vorgänge und einzelne handwerkliche Vorteile bei denselben behandelnde handschriftliche Eingaben, die der städtische Münzmeister von St. Gallen in den Jahren 1755 und 1756 an seine oberste Aufsichtsbehörde richtete.

Heinrich Hiller enstammte einer St. Gallischen Bürgerfamilie, deren Glieder meist der Schmiedenzunft angehörten. Einige zeichneten sich als Zinngiesser aus. Unser Münzmeister, oder wie er auch in der *Stemmato-*

Gedanken über die drey Naturreiche, 4 Teile. Zürich 1789-1795, gr. 8, im I. Band, Abt. III, Nr. 4.

Halle, J. Samuel. *Werkstätte der heutigen Künste*, 6 Teile. Brandenburg 1761-1779, in-4, im IV. Bd., 1765.

Jung, J. H. *Versuch eines Lehrbuchs der Fabrikwissenschaft.* Nürnberg 1794, gr. 8, I. Th., 3. Absch., 1. Hauptst., Nr. 8.

Schindler, Christian Carl. *Der geheimbde Münz Guardein und Berg-Probierer... welcher wohl corrigiret beygefüget ist die vormals herausgegebene metallische Probierkunst*, etc. Franckfurth 1705, in-8 (B. M.).

Garzoni, Tommaso. *Piazza universale, das ist Allgemeiner Schauplatz oder Markt und Zusammenkunfft aller Professionen, Künstlern, Geschäfften, Händlern und Handtwerken*, etc. Frankfurt a. M. 1626 in-fol. (B. M.), Seite 668 (vom Münzmeister).

Haas, Sal. *Vollständiger Münzmeister und Münzwardein.* Frankfurt 1765, in-4.

Martini, Marc. *Der kunstreiche Münzmeister und wohlerfahrene Münzwardein.* Berlin 1752, in-8, 17 Bogen.

Weigel, Christoff. *Abbildung der gemein-nützigen Haupt-Stände von den Regenten... bis auf alle Künstler und Handwerker*, etc. Regensburg 1698, in-4, Seite 274-280.

Meyer, I. R. *Theoret. Einleitung in die praktische Münzwissenschaft.* Solothurn 1776, in-4.

Beckmann, Joh., Hofrath und Prof. in Göttingen. *Anleitung zur Technologie, oder Kenntnis der Handwerker*, etc. 4. Ausg. Göttingen 1794, in-8, S. 573-663.

Calvoer. *Nachricht und Beschreibung des Maschinenwesens beim Bergbau, zwei Teile mit Kupfern.* Braunschweig 1764, 2. Teil, Seite 222 u. f.

Encyclopédie méthodique. Arts et métiers mécaniques. T. V. Paris et Liège 1788, gr. 4, S. 130. s. *Art du monnoyage ou de la fabrication des monnoies et des médailles.* Planches in *Recueil des Planches*, t. III, 1784, Pl. 1-20.

Das in der Anmerkung 1, S. 103, genannte Werk von Boizard, 1714.

Traité des monnoyes, contenant des instructions pour la partie des monnoyes, par M. de Bettange. Avignon 1760, 2 parts.

Traité des monnoyes et de la jurisdiction de la cour des monnoyes, en forme de dictionnaire par M. Abot de Bazinghen. Paris 1764, 2 part., in-4.

Praun, G. S. A. de. *Gründliche Nachricht von dem Münzwesen in's gemein*, etc. Aus d. schwedischen. Leipzig 1784.

Fink, O. J. *Ueber das richtige Ajustiren der Münze*, etc. Altona bey Eckstorff 1788, in-8, 24 S.

Knorre. *Entwurf des ganzen Münzprozesses in Crell's Beyträgen zur Erweiterung der Chemie.* IV, 155.

Knorre. *Beschreibung einer Presse zur Nachahmung der Boultonischen Münzart.* Lorenz Crell's Chemische Annalen. Helmstadt 1793, 9 St. S. 208 4. Abt.

Cracäus, Dan. *Prägemaschine. Beschreibung von Schlesien.* XI, S. 424.

logia Sangallensis[1] genannt wird « Pfennigmacher », wurde am 30. Januar 1704 als Sohn des Goldschmiedes und « Pfennigmachers » Abraham (1665-1741) und der Juditha Zollikofer als deren zweitjüngstes von acht Kindern geboren, und muss, wie man aus seinen eigenen Ausführungen schliessen kann, sich in auswärtigen, besonders süddeutschen, Münzstätten als fleissiger Arbeiter und aufmerksamer Beobachter betätigt und umgesehen haben, der sein Wissen auch durch Lesen der einschlägigen Literatur zu vertiefen und erweitern trachtete. In Strassburg war es auch, wo er sich mit Susanna Keck am 11. Juni 1729 verheiratete. Zu Hause finden wir Heinrich Hiller zuerst am 3. Mai 1748 in einem « auf hohen Befehl meiner hochweisen gnädigen Herren einer hochlöblichen Münzcommission » dem Amtsbürgermeister überreichten Projekt zur Prägung von Kreuzern als Münzmeister genannt. Später, am 30. März 1753, erhielt er das Amt eines Gerichtsweibels; daneben war er genötigt als Chirurg für seine zahlreiche Familie — er hatte neun Kinder — zu sorgen, da in jenen Jahren die Münzprägung der Stadt sich auf wenige Ausgaben nur kleinerer Gepräge beschränkte. Hiller starb am 16. Januar 1763.

Seine beiden Abhandlungen, die wir im folgenden publizieren, liegen im Stadtarchiv zu St. Gallen unter der Bezeichnung G N° 13, und umfassen 38, bezw. 14 Seiten Quartformat in sauberer gleichmässiger deutscher Schrift, wobei jedoch alle Fremdwörter mit französischen Buchstaben geschrieben sind. Die zeitlich jüngere ist vom 12. Hornung 1755 datiert. Tatsächlich hat er aber schon am 24. September 1754 sein Memorial gegen hundert Speziestalern eingereicht, wovon fünfzig bei der Ueberreichung, der Rest, wenn er das ihm aufgetragene

[1] Die *Stemmatologia Sangallensis* wurde von Dekan Hans Jakob Scherrer, geb. 1653, † 1733, angelegt, der auch die Fortsetzung zu Vadians Chronik (Excerpte aus den Ratsprotokollen) zusammengestellt hat. — (Mitgeteilt von Hrn. Stadtarchivar Dr. Th. Schiess.)

Quantum Pfennige geprägt hätte, bezahlt werden sollten. Man gieng auch auf diese seine Forderungen ein unter der Bedingung, dass er noch die nötigen Erläuterungen zum Memorial gebe. Nachdem er am 11. Februar 1755 seine Schrift versiegelt übergeben, wurden ihm am 15. darauf fünfzig Taler zu geben beschlossen. In den Ratsprotokollen finden sich während des Monats Mai 1756 noch mehrere Notizen, wonach er zu fünfundzwanzig Paragraphen Erläuterungen gegeben, zu zwölfen sie noch geben sollte.

Schliesslich beschloss der Rat, dass sein Memorial zu jederzeitigem Gebrauch in der Lade des Amtsburgermeisters aufbewahrt werden solle [1].

E. Hahn.

I.

Ein wohl eingerichtetes Münz Wesen.

§. 1.

Beruhet auf einem klugen Münz-Fuss oder Münz Gesez, und einer geschick- und nuzlichen Bewerckstelligung desselben.

§. 2.

Ein Münz Gesez klug einzurichten, ist die Function der verordneten Münz Räthen, die Bewerckstelligung aber des festgesezten Münzfusses gehöret zu der Pflicht eines MünzMeisters.

§. 3.

Die Function eines Münz Wardeins ist, sowohl das vermischte oder legierte Gold und Silber, wan solches im Tigel geschmolzen und wohl undereinander gerührt sich befindet, als auch nach ganz vollendeter

[1] Diese letzten Angaben verdanke ich der Güte von Hrn. Stadtarchivar Dr Traug. Schiess in St. Gallen.

Ausmünzung nach Korn und Schrot dergestalt zu probieren || [1] ob solches dem festgesezten Münz Gesez ganz oder bey nahe conform seye.

§. 4.

Da aber überall und auf keine Weise möglich ist, das Gelt exactissime nach dem angeordneten Münzfuss auszumünzen, so wird denen Münz-Meistern ein Remedium accordiret; das ist zugelassen, dass die Münz um etwas weniges von dem festgesezten Münzfuss in Korn und Schrot abgehen darf.

§. 5.

In Teütschland ist das Remedium gar zu klein, besonders im Korn und unmöglich demselben nach zu kommen; in Frankreich aber zu gross; doch nicht zu des Münz Meisters Favor, massen man 4 grains Remedium am Korn erlaubet, woraus aber dannoch dem Münz Meister kein bene entspriesset.

§. 6.

Wann ein Münz Meister am Korn 2 grains oder 2. d. Remedium hat, so kan er schon (wan er ja auf die Griff der Silber Händleren wol attendirt, und mit Treüen Münz Bedienten versehen ist), die anbefohlene Sorten nach Pflichten ausmünzen.

§. 7.

Das Remedium im Schrot ist an einigen Orten gross, an anderen kleiner; meines erachtens darf das Remedium bey Pfenigen, deren 960 Stück auf 1 rohe Cölnische Marc gehen, 16 Stück, bey Zweyern 8, bey Kreüzeren 4, bey halb Batzen und Groschen 2, bey 6Kreuzrigen 1, Bey Orths Gulden $^1/_2$ Stuck seyn. In Frankreich rechnet man es nicht nach den Stücken sonder nach dem Gewicht.

Die Louis d'or sollen 72 Stück ein Pariser Marc oder 4608 grains wägen; wan aber 72 Stück nur 4594 grains, folglich 14 grains weniger dan 1ne Marc wägen, so hat sich der Münz Mstr. des ganzen Remedy bedient, gleichwohl dörffen die um 14 grains || zuleichte Louis d'or zum ausgeben passieren. Eben also auch wegen den Louis d'argent oder alte französische Th., deren 8 $^{11}/_{12}$ Stück ein Pariser Marc wägen sollen, wan solche um 43 grains zuleicht sind, so lasst man solche noch als innert den Schrancken des erlaubten Remedy passieren.

[1] Das Zeichen || bedeutet, dass im Original eine folgende Zeile beginnt.

§. 8.

Es ist aber die Pflicht eines MünzMeisters nicht nur gute Sorg zutragen, dass die neüen Münz Sorten nach anbefohlenem Korn und Schrot, sonder auch mit sauberem Gepräg; und doch mit denen wenigsten Unkösten als möglich ausgearbeitet werden mögen, welches alles in folgenden Stuken bestehet:

1lich Muss er auf rein Gold, Silber und Kupfer bedacht seyn, sonsten der Abgang oder Verlurst im schmelzen, strecken, sieden desto grösser ist, und die Münz jnstrumenta, sonderlich die Streck-Wellen, und Präg Stöck oder Präg Baggen wegen Ungeschmeidigkeit der Materi desto mehr zuleiden haben.

2tens Solle er alles wohl verstehen, was zum schmelzen, Strecken, durchneiden, ajustieren, Weiss Sieden, randieren und prägen erforderet wird; Dann in disen Stucken sind die wol approbierten Vortheile von sehr grossem Nuzen; dann, wann ein Münz Meister durch Wissenschafft und Erfahrung ein rechter Maschinen Verständiger ist; und er es nicht blosshin auf das Vorgeben der MünzWerkMeisteren oder MünzSchlosseren muss ankommen lassen; so kan eben ein sehr nahmhafftes erspahret werden.

Hier nun wil ich eine Münz Arbeit nach der anderen durchgehen, und diejenigen Vortheile, welche ich Theils durch eignes Nachsinnen, Theils durch Besuchung viler Münzstätten und viljähriger Erfahrung erworben habe, getreülichst entdecken.

§. 9.

Zum Schmelzen werden gute Wind Öfen, Tigel, Inngüss, Giesszangen, Rührdräth, Kohlen-Klupen, besonders aber guter Kohl erforderet. Bey einem WindOfen darf das unterste Theil des Wind Ofens oder das Wind Loch wol von gemeinen gebachenen Ziegel- oder Feürsteinen aufgeführt werden; nach dem das Schmelz Gemach hoch oder nider ist, nach dem kan auch das Wind Loch hoch oder || nieder seyn. In Nürnberg hat mir die Schmelzhütten eines Roth-Giessers über aus wolgefallen. Diese Giesshütten hatte zwey Böden übereinander, auf dem unteren Boden ward ein 2 ½ Schuh hohes Wind oder Äschen Loch aufgerichtet; über solchem stund der eiserne Rost just neben dem oberen Boden, auf welchem die Giesser und jedermann zustehen kam, also ward das Wind Loch unter des Giessers Füssen; welches verursachte, dass der Giesser wol besser und mit

geringer Hiz in den Tigel schauen und mit den Schöpf Tiglen das geschmolzene Metall aus dem grossen Tigel heraus schöpfen konnte. Die Hütten vom oberen Boden an gerechnet, ware noch wol 12 Schuh hoch und verringeret auch dise so schöne Höhe |: worzu aber an wenigen Orten Gelegenheit ist :| die Hitz um ein namhafftes und hat man auf dise Weise das gewohnliche Kopf Weh nicht so sehr zubeförchten;

Das obere Theil eines Schmelz Ofens, was oberhalb dem Roost ist, darf nicht (wann man in grossen Tigeln schmelzen wil) von unseren ordinaire gebachenen Feür oder Ziegel steinen seyn, dann solche bey einer einzigen || Schmelzung zu Schlacken verschmelzen, den Roost verstecken, und die Flüssigkeit des Metalls sehr verhinderen wurden; da nahen hat man sich hier nicht ohne Nuzen der Schaffhauser Feürsteinen bedienet; weit aus besser aber haben wir die ganzen Öfen von lauter Tigel Erden befunden, welche uns Hr. Schmidhammer und Compagnie in Regenspurg von Haffnerszell bey Passau, allwo die Tigel fabriciert werden, hat kommen lassen, welche Art von Schmelz Öfen, obschon die Fracht sehr hoch kommen, uns doch treffliche Dienst geleistet.

§. 10.

Die Schmelz Tigel dörffen nicht alte verlegene Waar sein; sonsten zerspringen sie in dem Feür, wan sie gleich, ehe sie ins Feür gesezt werden, wol klingen; darneben auch die allzeit nuzliche præcaution beobachtet wird, dass man die Tigel nicht in die gählige Hiz bringet, sonder allgemach erwarmen lasst;

§. 11.

Ob es nuzlicher seye gar grosse Tigel, von circa Mark 1200 || oder kleiner, nur von circa Mark 100, gibt es pro und contra Meinungen, bey denen Herren Münz Meisteren. In Paris wollen Sie (wie Boizard berichtet)[1] zum Gold schmelzen keine grössere als 100 Märkige

[1] Boizard, J. *Traité des monnoyes, de leurs circonstances et dépendances*, nouvelle édition, augmentée d'un dictionnaire de termes, qui sont en usage dans les monnoyeurs et d'un traité pour l'instruction des monnoyeurs et des négociants en matières d'or et d'argent. Paris et la Haye 1714, 2 part., in-12.

Siehe auch *La Grande Encyclopédie* par Berthelot, Daremberg, etc., tome IX : « Jean Boizard, numismatiste français du XVIIe siècle. Il remplit longtemps la charge de conseiller à la cour des Monnaies et publia un petit volume (ci-devant cité), Paris 1692, in-12, réédité en 1711 et 1723. Il est aujourd'hui fort rare et mérite encore d'être consulté. Les détails précis qu'il donne sur l'alliage des monnaies et les secrets de la fabrication firent que le gouvernement crut devoir empêcher la diffusion de l'ouvrage dans la crainte qu'il vînt à servir de guide aux faussaires. »

gebrauchen; und sie setzen an Gold in einen hundertmärkigen nicht mehr als 95 Marc ein, damit der Tigel nicht allzuvoll und grosser Abgang verhütet werde, vornehmlich da man wahrgenommen, dass das Gold, wann es den grössten Grad der Hiz erlangt, gern zu versprüzen anfange, anbey auch, wann etwan ein Tigel im Ofen zerspringt, der Schaden bei einem gar grossen Tigel desto grösser ist. Zu dem Silber schmelzen aber gebrauchen sie gegossne eiserne Tigel, die 12, 15 biss 1700 Marc halten. Bey uns kan man keine so grosse irdene Tigel haben, und wan man auch dergleichen haben könte, so stehet man 1lich nicht nur wegen dem zerspringen des Tigels sonder auch wegen dem gar grossen Feur, ein Hauss und ganze Statt in Gefahr, 2tens wird denen Giessern die Hiz fast unleidentlich; und mag es keiner lang ausdauern, und 3tens bin ich beglaubt, dass man am Kohl nicht nur nichts erspahre; sonder mehr Kohl consumirt werde, wann auf || einmahl so vil geschmolzen wird, als wann es in etlichen mahlen geschihet.

§. 12.

Wan man Tigel in kleineren SchmelzÖfen gebraucht, welche weniger als 100 Mark halten, so ist der innere Raum des Tigels so eng, dass man mit der Giesszang und dem Schöpf Tigelein nicht wol zurecht kommen kan. Tigel welche 120, 160 oder 200 Mark fassen werden wohl die bequemsten seyn.

§. 13.

Nach der Grösse des Tigels wird die Grösse des Ofens genommen, zwischen dem Tigel und Ofen muss doch ein Spatium von 4 bis 5 Zollen seyn; ob man aber runde oder 4 eckigte Öfen mache, daran ligt der Figur halber nicht gar vil, nur halt ich vil auf denen Schmelz Öfen, zu denen wenig Laimb komt, dan der Laim, wann er schon mit Kunst berühmten Materialien als S. V. Ross Kath, Rinds Blut, Glass, Hammerschlag, Salz und dergleichen vermischt wird, mag dannoch von der grossen Hiz zu Schlacken schmelzen, die geschmolzene Schlacken den Roost || verstecken, und hierdurch den Lufft-Trieb, folglich das schmelzen verhinderen, und eben desswegen leisten die ganzen runden von Haffnerszell beschickte Öfen von Tigel Erden, auf vil Jahr hinaus so vortreffliche Dienste.

§. 14.

Man weisst aus der Erfahrung, dass ein Metall schwerer zu schmelzen ist, als das andere; Gold ist nicht so leicht zu schmelzen

und in Fluss zubringen, als das Silber. Daher man das Gold in Franckreich nicht im WindOfen, sonder vermittelst des Blasbalgs zum Fluss zwinget. Fein Silber und pur Kupfer ist schwerer zu schmelzen, jedes vor sich, als wan beyde zu gleichen Theilen mit einander legiert und vermischt werden. $^1/_4$ fein Silber zu $^3/_1$ Kupfer oder $^3/_1$ fein Silber zu $^1/_1$ pur Kupfer gemischt, lasst sich auch leicht schmelzen; aber mit $^7/_8$ Silber zu $^1/_8$ Kupfer oder vice versa $^7/_8$ Kupfer zu $^1/_8$ Silber vil schwerer und noch schwärer $^{15}/_{16}$ Silber zu $^1/_{16}$ Kupfer oder $^{15}/_{16}$ Kupfer zu $^1/_{16}$ Silber, ohne dass ich hiervon sufficiente physicalische Gründe zu geben wüsste.

§. 15.

Ich habe auch mehr als einmahl observiert, dass nach der Beschaffenheit der Lufft der Trieb des Feürs stärcker oder schwächer gewesen ist; Bey schwerer kalter Lufft, da bey Nord und Ost Wind der Mercurius im gemeinen Barometro hochgestanden, hat dise kalte schwäre Lufft durch den zwischen Raum des Roosts vil schärffer das Feür angeblasen und hierdurch das schmelzen beförderet, als bey stiller warmer und leichter Lufft; ja ich erinnere mich, dass ich einmahl im Sommer bey dülstigem schwachem Südwind, da der Mercurius sehr nidrig gestanden und ein starck Ungewitter obhanden, die Hiz im Schmelz Ofen so gering gewesen, dass ich meine 2 löthige Legierung, ungeachtet am Kohl, Ofen, Tigel und Roost nichts gemangelt, doch nicht habe zu gehöriger Flüssigkeit bringen können.

§. 16.

Die Kohlen zum schmelzen im Wind Ofen sind gut, wann Sie von wol angewachssnem frischen weiss Tannen holz und schön klinglend gebrant, auch Stuck von Mittelmässiger Grösse sind. Buchener Kohl Taugt nicht in die Wind Öfen, aber wol bey dem || Blassbalg; gar grosse Tannerne Kohlen dienen mir um den Tigel herum, zur Zeit, da man die wol flüssig geschmolzene Legierung mit dem Schöpf Tigelein aus dem Tigel hohlet, damit die geschmolzene Materie und der grosse Tigel fein warm bleiben, und das fertige Schinen giessen durch die kleinen in den Tigel fallende Kohlen nicht gehinderet werden.

§. 17.

Die Ingüss, worein die geschmolzene Materie oder Legierung geschüttet wird, sind in unseren Revieren von Eissen; machet maan

dise Zangen Inngüss starck und schwer von Eisen, sonderbar das Theil, worin die Vertieffung komt, so wird der Innguss nicht so leicht heiss und glühend, und also kan man länger aneinander mit dem giessen fortfahren. Man machet bey vilen Inngüssen die Vertieffung, wo sie am Tieffsten ist, um ein nahmhaffts schmähler, als an der Seiten, wo sie das andere Inguss Theil berühret, damit die gegossne Schinen lieber vom Inguss wegfalle, aber dise Art Schinen sind dargegen getährlich zustrecken; dann sie || biegen sich gern um die Wellen herum, wil der Strecker solches mit seiner Hand verhüten, so gerathen seine Finger in Gefahr abgeklupet zu werden; dahero soll man den Model oder die Vertieffung im Inguss also machen, dass die gegossenen Schinen auf beyden seiten bey nahe gleich breit fallen.

§. 18.

In Frankreich und Strassburg braucht man keine eiserne Inngüss; man formet Sand (versteht sich Giess Sand) in hölzerne Flaschen ein Tag vorher ehe man giessen will, da dises aber vil Zeit erforderet, so mag solche Art zu giessen eben so vortheilhafft nicht seyn.

§. 19.

In Durlach rühmen sie sich eines grösseren Vortheils. Sie giessen auch in Sand, den sie von einem ihrer Bergen hohlen, und mit Kinruss wohl schlagen und vermischen, in etliche Giess Tröge schütten, und ihn zimlich zusammen drucken; worauff sie zwey Eisen an hölzernen Handhaben festgemacht sind, und exact an der || Figur die gleiche Länge, Breite und Dicke haben, als die Schinen werden sollen, die man giessen wil. Dise zwey Eisen stosset man in den præparirten Sand hinein und ziehet eines nach dem anderen wieder heraus, im Herausziehen drucket man ein Blech, welches ein Loch hat, wordurch die eiserne Model-Schinen gesteckt werden kan, gegen den Sand, und verhütet man dadurch, dass der Sand nicht ausbricht; diese Art zu formen und giessen, gefallt mir besser als die französische, weil sie leichter und geschwinder von staten gehet; dienet aber besser bey Schmelzung der 4. 6. 8 biss 12 löthiger Legierung als bey geringerer und höherer Legierung, weil dise leicht erkaltet, wann man grosse Schöpf Tigel zu gebrauchen hat.

Da man nun allhier bereits mit eisernen Ingüssen versehen ist, so gebraucht dieselben, so lang sie brauchbar sind, ob in hiesigen

Revieren ein bequemer Giesssand zu haben seye, stehet dahin, es ist mir aber schon öffters bey gefallen, ob man von denjenigen Tigeln, welche wegen ihre Älte auf unser Münz unbrauchbar ligen, nicht einen bequemen Giess sand stossen könte, welches mit Gelegenheit mit ringen Kösten zu probieren stunde. ||

§. 20.

Die Giess Zangen, wormit man die Schöpf Tigelein anfasset, müssen um den Niet-Nagel herum ihre beste Stärcke haben, aber nicht allzuschwer seyn, sonst ermüden sie die Armen eines Giessers allzusehr. Zu geringhaltiger Legierung, das ist, wo vil Kupfer dem Silber beygemischt ist, lasst sich die geschmolzene Materi nicht wol mit eisernen Giesskellen tractieren, dan das Kupfer henckt sich gar zu gern an die Giesskellen, dass man mit dem giessen nicht wol zurecht kommen kan; daher ist man in solchem Fall genöthiget, Giesszangen und Schöpf Tigelein zu gebrauchen, bey besser haltigem Silber aber mag man sich der eisernen Giesskellen bedienen. Wegen Feur Klupen und Rühr-Dräthen ist nicht vil anzmercken, dahero nun was zum Streckwesen erforderet wird berühre.

§. 21.

Ein Streck Werk ist eine Münzmachine, die dick gegossne Schinen vermittelst stähelnen abgetreheten Wellen oder Walzen so dünn zu strecken, dass sie die rechte Dicke des anbefohlenen Schrots erlangen. Vor alten Zeiten hat man die gegossnen || mit dem Hamer geschmidet; dass aber auf diese weise eine grosse Ungleichheit in der Dicke worden seye, ist leicht zuerachten; wan das Streckwerk in Teütschland aufkommen, finde ich keine Spuhren. In Franckreich hat man unter Henrico dem 1ten das Streckwerk eingeführet, 32 Jahr lang gebraucht, ist aber hernach 54 Jahrlang zubrauchen widrum verbotten worden, bis es endlich widrum 1639 eingeführet, und dero sehr nuzlicher Gebrauch biss auf unsere Zeiten continuiret worden. Man hat aber Streckwercker, die vom Wasser, von Pferden, und von der Hand getrieben werden. Wann man Wasser zu ober oder unterschlächtigen Wasser Räderen in sufficienter Quantitæt haben kan, so sind solche zum degrossieren, oder zum rauchen strecken den anderen vorzuziehen; wann aber die Schinen durch das Wasser degrossier Werk nahe die begehrte Dicke bekommen haben, so ist es gar gut,

wan man die Schinen kan durch eine etwas langsammer lauffende adjustir Strecke (selbige werde dan vom wasser, Pferd oder Menschen Gewalt getrieben) passieren || lassen. In Langen Argen[1] hat man am Wasser zwey degrossier und 1 adjustier Strecke, und unter gleichem Tach die Durchschneid Werker, damit, wan die eint oder andere Schinen sich noch zu dick befinden, man sie sogleich noch einmahl könne durch die adjustir Strecke lauffen lassen. In Strassburg ist es eben so, hier aber schickt es sich nicht wol bey der Wasserstrecke die Schneidwerker zu haben, aber bey denen Schneid Werkern auf der Münz sollte eine wohl eingerichtete adjustir Handstrecke ihren guten Nuzen leisten können.

Die Wasser degrossier Streck Wercker haben ein Wasser Rad, und am gleichen Wendelbaum, woran das Wasser Rad stecket, ein Spillen Rad, dasjenige Spillen Rad, welches von 1618 bis 1739 in der Strecke vor Müller Thor[2] gebraucht worden, hat meines Behalts 64 Spillen und greiff in zwey gegen einander stehende Kamm Räder ein, deren jedes 48 Kammen hat. Die Zapfen diser zwey Kamm Räderen, oder vilmehr die Axis diser Zapfen müssen mit der Axi beyder Streckwellen in gerader horizontaliter ligen und die 4 eckigten eisernen Zapfen der Kamm Räderen an die || 4 ekigte eiserne Zapfen beyder Strecke Wellen vermittelst zweyer eisernen Hülsen zusammen gefüget werden können, und also bekommen beyde Wellen eine gegen einander lauffende circular Bewegung. Die gegossne Schinen werden durch einen Innschluff zwischen die zwey Wellen gesteckt nach dem beyde Wellen durch zwey starcke eiserne Schrauben in die erforderliche Distanz gesezt werden; Darmit strecken sich die durch das glühen weich gewordene Schinen; dise aber werden durch das strecken widrum hart; dahero man sie wider aus glühen und das strecken und glühen so lang wider hohlen, inzwischen aber allzeit widrum näher zusammen schrauben muss. Man hat ein andere Art von Wasser Streckwerckeren, worzu man keine hölzerne Spillen und Kamm Räder gebraucht, wie unser Streck werck bey der Kath Walche ist[3]; bey solcher aber muss man eiserne Rädlein mit Stirn zähnen haben, eine solche wie die Erfahrung zeiget, leistet auch gute Dienst, doch ist die Einrichtung der Wellen || mühsamer und kostbahrer,

[1] Münzstätte des Grafen von Montfort.
[2] In St. Gallen, an der Steinach, wo sie in starkem Gefälle für eine Reihe von Mühlenbetrieben benutzt wird.
[3] In der Oertlichkeit, die jetzt noch Silberstrecke genannt wird.

hingegen haben wir die Bequemlichkeit, dass auf dise Weise so wohl die Strecke als die Wullwalche und Stampfe vom gleichen Wasserrad getrieben werden können. Im übrigen sind die Münzmeister auch nicht einig, ob es besser seye grosse oder kleine Wellen zum strecken zugebrauchen. Die Wellen wie man sie in Frankreich, Strassburg und Welsch Neüenburg gebraucht hat, hatten im Diametro vollkommen 4 französische Zoll, unsere in der Wasserstrecke nicht gar 3, mehren Theils bey Teütschen Streckenen haben sie weniger als 3 Zoll. Die Münz WerkMstr. so die Wellen verfertigen, sagen, die kleinen Wellen seyen besser, weilen sie schärfer strecken, welches auch wahr ist. Sie sagen aber darbey nicht, dass die kleinen Wellen den grossen Gewalt des Wassers nicht so gut und lang als die grossen ausdauern können. Inzwischen aber ist dises auch wahr, dass gar zu grosse Wellen im Schweissen sehr offt fehl schlagen und die kleineren || hingegen vil eher gerathen, doch halt ich es auch hierinnen mit der Mittelstrass.

Zu Handstrecken, sonderheitlich wo nur ein einziger Mensch eine Handstrecke treiben muss, dörffen wol von einem kleinen Diametro seyn, doch schickt es sich nicht, kleine Wellen zugebrauchen, wan die obere Wellen nach der gewohnlichen Weise von der underen Wellen, vermittelst eisernen Stirn Rädlenen, wie bey Taschen werckeren getriben werden muss, dann sonsten die Zähn an solchen Rädlenen gar zu schwach, folglich leicht zerbrochen werden; Hingegen nach derjenigen invention, die ich besize, und ein solch nuzlich Werck welch so wol Goldschlageren und Medailleurs als Münz-Meistern überaus nuzlich seyn kan, dermahlen aber in Basel ligt, kan man kleinere oder grössere Wellen ohne dass man nöthig hat, andere Räder zugebrauchen, einsezen, die Handstrecke gehet nicht so gar langsam, und kan doch eine einzige Person einen schönen Gewalt ausüben, so dass mir zur Genüge bekannt ist, dass von vilerley Handstreckenen, welche man mit gar grossen Unkö- || sten hat bewerkstelligen lassen, keine von so nuzlichem Effect gewesen als von diser die Prob zuerweisen capabel ist. Das vornehmste von diser Streck-Machine beruhet auf 2 grossen eisernen Räderen, von denen das einte auswerts, das andere und grössere hineinwerts gezahnet ist, jenes stecket an der einten Wellen und hat 36 Zähn, dieses an der anderen und hat 42 Zähn. An einer eisernen Stang, woran ein Schwung Rad gestecket wird, befinden sich auch 2 eingesezte Spillen Rädlein oder sogenante Kölplein, deren eines 6, das andere 7 Spillen hat. 6 Spillen

treiben 36 Zähn in 6 mahlen herum, 7 Spillen treiben 42 Zahn auch in 6 mahlen herum und auf diese Weise kommen bey(de) Räder und Wellen zu gleicher Zeit um ihre Centra herum. Ein einzig treibender Mann kann eine schöne Forçe anwenden und dannoch gehet die Machine nicht gar langsam insumma der Nuzen von diser Handstrecke ist allen biss daher inventirten vorzuziehen.

Wo das prägen auf den Wellen beliebt ist, das ist an Orten, wo man 40 biss 50 Tausend Gulden klein || Gelt zu münzen vor keine gar zu grosse Quantitæt ansihet, kan eben dise Machine als ein Wellen Prägwerk vil nuzlichere Dienste leisten, als die Art auf den Wellen zu prägen, wie solche in Cur üblich ist, dann in disem Werck können die Prägwellen vil länger dauren, gleichwohl muss ein einziger Mann capabel seyn, ohne streng zu arbeiten, 20 Marc oder fl. 80 Pfenig innerhalb 10 Stunden zuprägen.

§. 22.

Wan die Schinen durch das Streckwerk gelassen werden, so werden sie hart; durch das ausglühen widrum weich. Einige lassen, wie in Stuttgart, ganze Öfen zum aussglühen verfertigen, so kostbar als dise invention ist, und ich auch ein zimlich Stück Gelt auf dessen Modell verwendet, so kan ich doch weder eine sonderliche Bekuemlichkeit, noch Erspahrung der Unkosten bey diser und der französischen Glüh-Manier finden; Des Glühherds in unser neuen Strecke können wir bey tannenem Kohl ganz bequem bedienen, es erforderet eine fleissige Aufsicht und Handgriff, die Schinen weder zu stark noch zu schwach zu glühen und ist gut wan man Silberne und Legier Schinen allgemach || erkalten lasst, hingegen die GoldSchinen werden weicher, wann sie glühend im Wasser abgelöschet werden.

§. 23.

Wann die Schinen durch das Streckwerck entweders ganz oder beynahe ihre erforderliche Dicke bekommen haben; so müssen diejenigen Schinen, welche unter dem Balancier oder Anwurff gepräget werden sollen, in circulrunde Stücker; was aber auf dem Taschen-Werck zu prägen ist in ovalrunde Stücker oder Blatten geschnitten werden. Hierzu hat man widrum besondere Machine, so man Schneid Werker nennet, vonnöthen; vor altem wie bey unseren alten Münzschneid Werkeren zu sehen ist; hat man Schrauben gebraucht nur

mit einem einfachen, jezt macht man sie zu grösserem Vortheil mit doppeltem oder 3 fachen Gewind, dann solche steigen vil schneller auf und nid sich, wordurch Zeit ersparet wird. Der auf und ab steigende mit der Haubt Schrauben verknüpfte 4 eckigte Dorn laufft nach der alten Manier nicht in solchen 4 eckigten Löchern, welche enger und weiter geschraubet werden können, sonder wan die Löcher durch die beständige || Friction, das ist durch das continuirliche anreiben ausgefressen waren, musste man mit eingeschobnen Blechen den Lauff des Dorns wider besteiffen, und da hatte man wol achtung zugeben, die Blech weder zu dünn noch zu dick zumachen, und wann man es dann getroffen, that es doch nicht lang gut; hingegen heüt zu Tag, da man die Stäg um wenig oder vil zusammen schrauben kan, ist man gar vieler Müh überhoben.

Ein Schneidstösslein muss ganz getrang in den Dorn eingefeilet werden, und, wo es die Schneid Pfannen berührt, von gutem, jedoch ungehärtnetem, die Schneid Pfannen aber von wolgehärtnetem Stahel seyn.

An der Figur der Pfannen und des Schneidstössleins ist nicht wenig gelegen, die Pfannen muss nicht zu scharff und verspizt seyn, sonst bricht sie gern aus, auch nicht zu stumpf, sonst muss man das Schneidstösslein gar zu oft stauchen. Bey dem Stauchen solle der Hammer nicht die Mitte, sondern den Umfang oder die Circumferenz treffen, sonst bekomt das Schneidstösslein gar undienliche Spält, und kan nicht lang dauren.

§. 24.

Wann die Flaons oder schwarze Blaten den Durchschnitt passiert, so werden die von Gold oder gutem Silber, als da sind Louis d'or, Carliner, Ducaten, Thaler, halbe und vierdels Thaler, in Frankreich nebst den ganzen und halben Louis blancs auch die Pièçes de 24 . 12 und 6 Sols, wann letstere nicht von Billon oder geringhaltiger Legierung, sonder à 10 deniers 23 grains verfertiget werden, adjustirt, das ist auf ein gewisses Gewicht gefeilet, damit jedes Stuck sein accurates Gewicht nach dem stipulirten Schrot bekommen möge. Z. Ex. wann von neugemünzten Thalern 8 Stück auf eine rohe Marc gehen müssten, so wäre es nicht genug wann 8 Stuck zusammen eine solche Marc wägen wurden, ein Stück aber ein wenig mehr, ein andres ein wenig minder als 2 Loth am Gewicht hätte; sonder kein Stück müsste mehr oder weniger als 2 Loth wägen (welches ohne adjustir feilen nicht zuwegen gebracht werden mag) und auf dise Weiss heisst

es in Franckreich avoir recours de la pieçe au marc et du marc à la pieçe. Was aber Sorten von geringerem Halt sind, da wird kein Münz Mstr. obligieret ein Stück so schwer als das ander || zu liferen, sonder 1 Stuck darff etwas schwerer, das andere leichter seyn, doch soll er es so gleichling ausmünzen lassen als es müglich ist. Hierzu dienet, wan man ein gutes Wäglein neben dem Schneidstock und ein Gewicht, das den Abgang im Weisssieden mit in sich begreiffe. Z. Ex. Wann ich Orths Gulden machen müsste, von den 48 Stück auf 1 Cölnische Marc gehen sollten, der Abgang im Weiss Sutt wäre bey 100 Mark, 25 Loth, so wurde ich zu 12 Stück schwarze Blaten ein Gewicht haben nicht 4 Loth sonder 4 $^{1}/_{16}$ Loth schwer. Wann ich mich nun befleisse, die Schinen durch das adjustier Streckwerck zu einer solchen Dünne zubringen, dass wan ich 12 Stück aussschneide, solche just 4 $^{1}/_{16}$ Loth wägen, so werden die weissgesottne Blaten und geprägte Orts Gulden sich nach verordnetem Schrot befinden. Kan ich die Schinen nicht exact zu derjenigen Dicke bringen, dass 12 Stuck just 4 $^{1}/_{16}$ Loth wägen, so bin ich doch beflissen, es so nahe als möglich zuwegen zubringen; die ein wenig schwerere Blatten lasse ich besonders und die in etwas leichtere Blaten auch besonders sieden; da ich dann (wie hernach folgen solle) die geprägten um etwas wenigs zu schwere und um etwas wenigs zu leichte Orts Gulden nach der Alligations Regul dergestallt zusammen mischen || kan, dass meine neügeprägte Sorten ganz schön innert den Schranken des erlaubten Remedy heraus kommen müssen. Wann ich schwarze Pfenig Blätlein dergestallt aussschneiden wil, dass von den weiss gesottnen und geprägten Pfenigen 960 Stück auf 1 Marc gehen sollen, mir aber bewusst ist, wie von 100 Mark schwarzen Pfenig Blätlein 4 $^{1}/_{2}$ biss 5 Marc, bissweilen noch mehr im weiss sieden abgehen, und solches auf 1 Mark vollkommen 3 Quintlein betrifft, so verfertige ich ein Gewichtlein, welches 1 $^{3}/_{61}$ Loth wigt und probiere, ob 60 Stück ausgeschnittne schwarze Pfenig Blätlein mit dem verfertigten Gewicht innstehen; ist dem also, so werden von disen hernach weissgesottnen Pfenigen 960 Stuck auf 1 Mark gehen und den verlangten Schrot haben; wägen aber 59 Stück oder weniger das gemeldete Gewichtlein, so sind die Pfenig zu schwer, 61 und mehrere Stück aber zu leicht.

§. 25.

Nach dem auss schneiden werden die Münz Blaten und Blätlein weiss gesotten mit Weinstein und Salz, einige auch Alaun, welches

mich doch überflüssig bedunkt. Je geringhaltiger das Silber ist, je mehr das Weisssieden Weinstein und Salz erforderet. Zu unseren Pfenigen, || welche 1 $^1/_2$ löthig sind, nehme ich auf jede Marc 5 Loth Salz und 3 $^3/_4$ Loth Weinstein und $^1/_8$ Maass Wasser in circa, lasse dises in einem rein ganz küpfernen Kesselein wohl untereinander gerührt recht wallend siedend werden, schütte die schwarzen Pfenige hinein und underrühre die Pfenige beständig biss sie weiss werden, mit einem flachen hölzernen Rührer. Nach Abschüttung des Weinsteinwassers wird schnell sauber frisch oder lau wasser an die Pfenige geschüttet, und die Pfenige mit den Händen wohl geriben, gewaschen, das unsaubere Wasser so offt weggeschütt und frisch Wasser angegossen, biss kein grün gelblicht Wasser mehr zum Vorschein komt; alsdann wird alles Wasser weggeschütt, und dargegen die Pfenig mit rein weisstännernem Segmehl ob dem Feür wohl geriben, das unsaubere heissnasse Sägmehl weggesibet, wider trocken und rein ander Sägmehl daran gethan und ob dem Feür so lang unterein ander gerührt, bis die Pfenige wol warm und trocken sind; worauff zuletst alles Sägmehl weggesibet wird und komt der Abgang, wann die Pfenige gewogen werden, ungefähr von jedem Marc 3 Quintlein.

§. 26.

Wann auf den Wellen gepräget wird, so muss man die Schinen und nicht die schwarzen ausgeschnittnen Blaten weisssieden. Das Schinen sieden gibt mehr Abgang im Weisssutt und ist kein so bequemes sieden als wie die schwarzen Blaten, und ist fast gut, wan die Schinen zwey mahl gesotten werden, sonsten an denen Schinen wol schwarze Flecken verbleiben werden. Wer den Abgang im Weiss sutt nicht sonderlich estimirt, anbey gedenckt, dass wan die Schinen gepräget werden, man weiss gesottne Schroten bekomt, welche im Korn oder Halt sich um etwas besseren, so hat man hierinnen auch ein wenig Vortheil. Im Durchschneiden wird die auf Wellen geprägte Münz ganz circular rund, doch bey dickem Gelt, welches von geringhaltiger Legierung ist, komt der Durchschnitt ein wenig doch nicht so sonderlich roth heraus und wan Schneidstösslein und Schneid Pfannen nicht scharff sind und genau ineinander passen, da ist das neu geprägte Gelt etwas rauch am Rand herum anzugreiffen. Sonsten aber gehet das Wellen prägen eben sehr geschwind von staten; wann schon meine Prägwellen machine 5 biss 6 mahl langsamer gehet als die Püntner und Tiroler machine. Auf einer Püntner Wellen präg-

machine || können in einem Tag Fl. 400 Böckle Pfenig gepräget werden; aber da müssen die Prägwellen einen harten Gewalt ausstehen, dass sie gar bald zerbrechen oft nicht einen Tag lang dauren. Präg wellen kosten mehr als Streckwellen. Gesezt ein paar abgetrehete

Wellen kosten	Fl. 10
und 30 Präg auf ein Wellen à 20 Kreuzer zu stehen auch .	Fl. 10
so kommt so ein paar Wellen schon auf.	Fl. 20

Nun aber wird ein paar Präg wellen, wie es auf der in Basel ligenden Machine gebraucht werden kan, (worauf doch nur etwan Fl. 80 in einem Tag zuprägen möglich ist) 5 paar Curer Wellen ausshalten können. Wan man mit der Machine auf eine moderate Weiss umzugehen weiss, das ist die Stellschrauben nicht überflüssig hart zuschraubet und zu gehöriger Zeit die Zapfen salbet und folglich ist ein gar nahmhafter Vortheil, wann die Prägwellen lang dauren; hingegen der Vortheil des schnellen prägens in Cur, da man in einem Tag für Fl. 400 prägen kan, hier aber nur 80 Fl. prägen könnte, nicht so gross, dass er den Schaden des schnellen Brechens der Wellen wider ersezen wurde. Wann ich zu Nürnberg und anderwerts von den geschwind prägen auf den Wellen zu Cur redete, bekam ich gar bald zur Antwort : es seye gar zu ein Teures kostbahres || prägen, weilen vil kostbahre Prägwalzen oder Prägwellen drauf giengen; sie gedachten aber nicht, dass man mit einer verbesserten Machine, die zwar etwan 5 mahl langsamer als in Cur, dannoch 3 mahl geschwinder als auf dem Taschenwerk, das öfftere Brechen der Wellen verhüten hingegen doch noch ein nuzliches geschwindprägen bekommen könne.

§. 27.

In Teütschland wird das prägen auf dem Taschenwerck [1] starck gebraucht. Es ist keine so gar absurde Meinung, dass man das Taschenwerck später, als das Wellen Prägwerck, und auss anlass dessen erfunden hat; dann da man gesehen haben mag, dass Prägwalzen am Wasser vil kosten und offt brechen, so wird man darauf bedacht gewesen seyn, nur Theil von einer Walzen, das ist etwan $^1/_6$. $^1/_8$. $^1/_{12}$ von einer ganzen Wellen gebrauchen zukönnen; worinn

[1] Von Krünitz, 93 Bd., S. 972-973 beschrieben und nach ihm in Deutschland sehr wenig, doch noch hier und da gebraucht, zuerst von Nicolaus Briot im Jahr 1616 in Paris vorgezeigt.

man auch reeussirt, und um ein einziger Mann auf Präg Baggen in Taschenwerckeren das prägen verrichten kan, was sonsten 3 biss 5 Männer oder Personen auf einem Balancier oder Anwurff zu verrichten haben. Über das, da man wahrgenohmen, dass die Präg stücker unter dem anwurff nicht so lang als die Präg Baggen auf dem Taschenwerk dauren können, so hat man meines erachtens billich das prägen || auf dem Taschenwerk dem prägen unter dem Anwurff vorgezogen. Jedoch wollte ich jenes nicht durchgehens bey allen Gelt Sorten disem vorziehen, sonder das prägen unter dem Anwurff bey Gold Sorten auch Thaler und halben Thaler, welche weich Gold und Silber haben, gebrauchen. Hingegen zum prägen der 4 . 6 . 8 . 12 löthigen Legiersorten mich dess Taschenwerckes bedienen, weil eben das Prägen bey disen Sorten, die an der Materie härter als jene sind, sonst gar zu kostbar wird; dann das öfftere schneiden, einrichten, prägschneiden und härtnen der Prägstöcken kostet vil mehrers, nicht nur desswegen, weil man mehr Personen zum prägen haben muss, sonder weil die Prägstöck das gewaltsame patschen von zwey, 4 oder 6 Schwenckel Treiberen nicht so lang, als den sanfften Zug eines Taschenwerck-Prägers ausstehen können. Unter dem Anwurff muss an jedem Stück die ganze obere und undere Oberfläche oder Superficies zugleich und auf einmahl, hingegen auf dem Taschenwerck nur eine Linie nach der anderen gepräget werden, demnach jenes vil mehr Gewalt als dises aussstehen. Indem eine Linie nach der anderen unter dem Taschen werck gepräget wird, strecket es zugleich das zwischen den Präg Baggen ligende Stuck Gelt, daher schneidet man die || zuprägende Gelt Blatten oval rund, und durch das prägen erlangen sie eine obwol selten ganz exacte circul Ründe, auch wird das unter dem Taschenwerck geprägte Gelt nicht so eben, als unter dem Anwurff.

§. 28.

Bei Einrichtung der Präg Baggen, welche von gutem zarten abgeschweissten Stahel seyn sollen, gibt man Achtung, dass der untere Baggen erstlich seine nach proportion der Räderen gehörige Circular Rundung erhalte, der eingefeilte obere Baggen wird hernach auf den unteren geschraubet, im herumtreiben zeichnet sich am oberen Baggen, an welchen Gegenden er von dem unteren gedruckt wird. Man feilet den gedruckten Theil so lang biss ein so grosser Theil am oberen Baggen glanzig wird, als gross das Gelt ist, so gepräget werden

solle. Hat man dises, so feilet man noch ein wenig so wohl fornen als hinden von den Prägen hinweg, damit erlangt das Gelt eine bessere Rundung, es schupft die Blättlein nicht so gern zuruck, welches sonst den Fingeren wehe Thut, und wirft keine Zapfen an dem Gelt, dardurch es unansehentlich wird. Anbey muss man bedacht seyn, dass die Löcher in den Herz Stucken || sauber glat, wohl rund, und gut gehärtnet seyn, auch die Locher senkelrecht aufeinander sehen, auch die obere Herzstücker fein getrang auf und nider geschraubet werden können.

§. 29.

Was die grossen Prägwercker Balancier oder Anwürff belanget, so ist, wann eines recht gerathen thut, solches eine der principalsten Münz Machine. Man hat vor altem sie von Metall auss etlichen Stucken zusammen gesezet, hernach den Fuss, die Seitenwänd, und den Bogen aus dem ganzen von gegossnem Eisen verfertiget, man hat aber auch funden, dass, da das gegossne Eisen brüchiger als das geschweisst und geschmidete Eisen, so haben geschickte Münz Werckmeister es zuwegen bringen können, vier Stuck Eisen, so zusammen 12 biss 15 Centner wägen, zusammen zuschweissen, dass Fuss, Seitenwänd und Bogen wie bey den gegossnen aus dem ganzen ist. Die grosse metallene Spindel Mutter von dopeltem Gewind, wird eben eingeschleifft. Die Münz WerckMeister haben sich aber wol vorzusehen, dass es ihnen nicht gehe || wie es dem H. Eckart Windenmacher in Augspurg mit einem Anwurff, den er per Fl. 2000 naher Stutgart verfertiget, ergangen, der die metallene Spindel Mutter zwar wie es seyn soll, verjüngt gemacht, aber selbige so weit in den eisernen Bogen eingeschleifft, dass der Ansaz den underen Theil des Bogens berührt und mit grossem Schaden abgesprungen ist, als man mit dem Schwenckel starck zu prägen hat angefangen. Hätte er $^1/_2$ Zoll zwischen dem Bogen und Ansaz Spatium gelassen, wäre dises nicht geschehen. Der obere und undere Steg, zwischen welchen der Präg-Stoss auf und nid sich, doch weder zu trang noch zu willig gehen muss, wird jeder wie bey den Schneidstöcken aus zweyen Stucken gemachet, welche man durch schrauben bequem zusammen schrauben kan. Das Centrum der grossen Schraubenspindel oder vilmehr die Axis derselben soll mit der Axi des Präg-Stosses eine gerade perpendicular Linien ausmachen, dann auf dise Weise dauren die Prägstöck, der Präg-Stoss, die eiserne Spindel und metallene Spindel Mutter am

längsten, am aller || meisten ist wohl Achtung zugeben, dass die Prägstöck von gutem Stahel, wohl geschweisst, accurat auf einander gefeilet und eingerichtet, auch nach dem die Präg gestochen, vermittelst eines guten Einsazes, und rechter Observierung des gehörigen Grad des Feürs durch das Ablöschen eine gute daurhaffte zähe Härtigkeit erlangen mögen. Ein aus Engelland gekommener Künstler meldet, dass wegen Abhärtung des Stahels man ihme als ein grosses Geheimniss confidiret, dass der Stahel die aller daurhaffteste Härtne bekomme, wann er nicht in frischem Wasser, sonder in lebendigem Quecksilber abgelöschet werde. Wan nun alle Theil an einem Anwurff, und sonderbar die Präg wol eingerichtet, gehärtnet und polieret sind, so sizt einer nahe bey dem Präg und schiebet von den weissgesottnen Gelt Blatten oder Flaons ein Stück nach dem anderen auf den unteren Prägstock; zwey, vier oder 6 Personen, nach dem klein oder gross Gelt gepräget wird, ziehen den Schwenckel vermittelst Riemen so starck hin und her, dass die Blatten nothwendig dasjenige Präg im erhabnen bekommen müssen, was der Prägschneider in die stähelnen Prägstöck in die Tieffe gestochen oder gesencket hat. Präget man dünnes Gelt, so darf das Präg || nicht so tief gestochen werden, sonst es sich nicht scharf ausprägen wurde. Nachdem die groben Gelt Sorten gepräget worden, so hat ein Münzmeister weiter nichts darmit zuthun als selbige zuwägen und zuzehlen und zur Probnehmung einzuliefferen; hat er nun die Præcaution gebraucht, dass er diejenigen Münz Blaten, welche ein wenig zuschwer, und die, welche ein wenig zuleicht sind, jede besonders hat weiss sieden und prägen lassen, so kan er nach dem Prägen den vorgeschribnen Schrot desto leichter erreichen, das ist aber nur zuverstehen von den Sorten, welche nicht durch die feilen adjustirt werden müssen.

Die alligation geschihet wie folget: Zum Exempel:

Mir wäre anbefohlen 6 kreuzriger zumachen, von denen 75 Stück eine Marc wägen müssten. Ich hätte im ausschneiden einige Schinen gefunden, auss denen 73 $^1/_2$ Stück auf 1 Marc und andere, auss denen 77 Stück geschnitten worden, und wollte die neue Münz in lauter Fl. 10 dige Brief zehlen, und solte die leichten und schweren so alligieren, dass der gezehlte Brief dem vorgeschribnen Schrot so nahe käme, als möglich wäre, so müsste ich von leichteren 43, von schwereren aber 57 Stück nehmen und hierdurch käme ich dem anbefohlenen Schrot sehr nahe, wie es folgende alligations Rechnung zeiget. ||

			St.		St.		Fl.
75	77	1 ½	3 ½	—	1 ½	—	10
			7		3		10
							100
	73 ½	2					3
		3 ½					7 : 300

Der leichten fait . . . . 43 Stück beynahe
Der schwären beynahe . 57 Stück
100

Stk		Stk		%
3 ½	—	2	—	10
		2		10
7		4		100
				4
				7 : 400

Der schwären beynah . 57 Stück

Wan Gelt unter dem Anwurff oder Taschenwerk gepräget worden, so ist es so dan fertig. Nur diejenigen Pfenig und Zweyer ausgenommen, welche man wil als Schüsselein aufgetiefft haben, solches geschihet in eisernen Anken stücken, wie die Gürtler zum Knöpfstempflen brauchen, man nimt aber nur hölzerne Stempfel und Hämmer, dan eiserne Stempfel wurden am Gelt das Präg und eiserne Hämmer leicht die hölzernen Stempfel zerschlagen. So habe dann hiermit dasjenige, was ich in viljähriger Erfahrung und eigner praxi im Münzwesen nuzlich und praticabel gefunden, nach aller Aufrichtigkeit entdeckt und so deütlich als mir möglich beschriben wormit dann mich zu meiner Hochweisen Gnädigen Herren und Oberen hohem Favor

St. Gallen den 12 Hornung
1755

aller unterthänigst empfehle
Heinrich Hiller.

II.

Abhandlung vom Münzwesen

jnsonderheit worinnen ein wol angeordneter Münzfuss bestehe, auch noch einige andere zum Münzwesen gehörige, in meiner vorigen Münzschrifft nicht sonderlich berührte Münz Sachen, 1756.

§. 1.

Ein wol eingerichtetes Münzwesen bestehet : in einem klug angeordneten Münzgesez; und in einer geschick- und nuzlichen Vollziehung desselben. Vom letsteren, als denen einem Münz- und Münz Werck Meisteren obligenden Pflichten, ist das mehreste schon von mir beschriben worden. Von dem ersteren wil ich, so vil in meinem Vermögen stehet in folgendem beyfügen.

§. 2.

Das Münz Gese(t)z, von einigen der Münz Fuss genannt, ist diejenige Verordnung, nach welcher fest gesezet wird, wie das Korn und Schrot, auch der Inn- und Aüsserliche Werth des neüen Gelts beschaffen seyn solle.

§. 3.

Disen Münz Fuss fest zusezen, wol verantwortlich und nicht schädlich zumachen, wird erforderet; dass man 1lich den Silber-Preiss wol beobachte. 2tens den Abgang und Münz Unkösten so klein als es sich thun lasst, mache. und 3tens die Münz revenues nicht allzuhoch spanne; auch 4tens durch eine allzugrosse Quantitæt nicht die Scheelsehung benachbarter Ständen sich auf den Halss ziehe und dadurch eine baldige, sehr schädliche und missreputirliche Devalvation des neuen Gelts verursache.

§. 4.

Der Gold und Silber Preiss ist zu allen Zeiten das Fundament des Münzens, eben so, wie der Preiss des Korns das Fundament von der Grösse oder Kleine des Brots gewesen. Ist das Korn theur; so wird das Brot desto kleiner; oder ist der Preiss eines ℔ Brots desto höher, und so kan es auch nicht anders mit dem Gelt seyn.

§. 5.

Gesezt aber ein Münzstand, Er mag klein oder gross seyn, hätte bey wolfeilem Preiss eine Parthey Gold oder Silber, gemünzt oder ungemünztes in seinem Schaz sich gesammlet, und wollte bey hohem ☉ oder ☾ber [1] Preiss dannoch vil besser Gelt, als seine benachbarte Münzstände verfertigen lassen, so wurde Er doch seinem Volck wenig Nuzen verschaffen, weil solch allzugutes Gelt nicht lang || unter den seinigen roulieren könte; sonder solches in kurzer Zeit durch die zuhemmen unmögliche Wipsucht der Gewinnsüchtigen dem Tiegel zuwandern müsste.

§. 6.

Doch ein Münzstand, der seine Gerechtsame von uraltem her ruhmlich ausgeübet, und darbey einen nahmhafften Gelt-Verkehr zu Unterhaltung seiner Manufacturen nöthig hat, unterwirfft sich auch nicht gern der willkürlichen und oft schlechteren Münz-Verfassung anderer Ständen; Man hat sich aber doch wohl fürzusehen, dass die niemals genug zurühmende Mittelstrass in Qualitæt und Quantitæt beständig beobachtet werde.

§. 7.

Nun ist die Mittelstrass der Qualitæt eine geraume Zeit wol einzusehen mir sehr angelegen gewesen. Ich habe die Münz Verfassungen von alten, mittleren und heutzutägigen Zeiten mit vilen Nach-Rechnungen durchgangen, wo es in dem eint oder anderen über- oder versehen worden, grundlich zu capieren mich bemühet, und darmit nach meiner besten Möglichkeit das nuzlichste auszuklauben getrachtet, was zu Stabilierung eines nuzlichen und doch eine solide Reputation beyzubehaltenden Münzfusses dienlich seyn könte. Zwan kan ich mich nicht rühmen, dass ich mir über alles die vollständigste und vergnüglichste Satisfaction in allen Theilen selbsten habe leisten können; Gehet mir in disem Theil der Münz-Wissenschaft etwas ab; so habe ich etwan nuzlicher || Einsichten in die eint und andere Münzmachine, als vile Münz-Münstmeistere (!) nicht haben werden.

§. 8.

Wann nun der Gold und Silber Preiss fixiert ist, und man weisst, wie theur 1ne feine Marc ☉ oder ☾ bezahlt werden muss, so hat

[1] ☉ = Gold; ☾ = Silber; ♀ = Kupfer.

man dann auch auf den Abgang, Münz Unkösten und ein mässiges Regale oder Münz Revenues (so zusammen der Schlagschaz heisset) zu reflectiren.

§. 9.

Der Gold und Silber Preiss ist bey 2 oder 3en Seculis sehr gestigen. Man findet, dass allhier in St. Gallen ein neuer Münz Fuss A. 1508 errichtet, und nebst anderen Sorten, Dicke Plapart à Kr. 20; eine feine Mr. Silber aber nicht höher als um Fl. 8.42 2/3 Kr. aussgemünzet worden seyen; folglich wird man 1 f. M. ☾ pro Fl. 8 haben bekommen können. Da hingegen heut zu tag, wann die Gold- Silber- und Gelt Steigerungen noch ein zeitlang fortdauern werden, man 1 feine Mr. ☾ bald nicht mehr unter Fl. 24 wird haben können. Es ist gläublich, dass 1622 1 feine M. ☾ mehr als Fl. 24 gegolten habe. Dann da die Reichs und unsere Bären Thlr. damals um hiessige Gegenden Fl. 3 gegolten, so wäre, wan 1 f. M. ☾ Fl. 24 gekostet hätte, der Schlagschaz an den Th. 17 pro Cnt. gewesen, weil 1ne feine Mr. ☾ in den Thl. pro Fl. 29 aussgemünzet worden; Da aber 17 p. Cnt. Schlagschaz an Thlr. zu vil ist, || so wird 1 feine M. ☾ wol mehr als Fl. 24 gegolten haben; Nachwerts aber A. 1624, da 1 Bären Thl. auf 1 1/2 Fl. gesezt gebliben, 1 f. M. auf Fl. 14 circa herunter kommen seyn. Ob der heut zutägige Gold und Silber Preiss bald noch mehr steigen, oder bey kurzem widrum fallen werde, ist schwer zuwüssen.

§. 10.

Aber dises ist ganz gewiss, dass die ungleiche Verhältniss des ☉ und ☾bers zwischen Asia und Europa unserem Europæischen, sonderbar unserem Teutschen Silber grossen Schaden thut; dann alle ostindische Compagnien wissen allzuwol, dass Ihnen in Ostindien und China 9 biss 10 Mr. fein ☾ so vil als 1ne M. fein ☉ giltet. Hingegen wann sie 1 M. fein ☉ naher Europa zurück bringen, so können Sie in Spanien 14 1/4 M. in Frankreich und Holland 14 1/1 M., in denen Orten Teütschlands, wo der Leipziger Fuss stabilieret ist, 15 1/10 M. fein Silber dafür bekommen; und daher sind wir Teütschen bey einer so schädlichen Disproportion hierinnen die aller unglücklichsten; worüber nicht nur zu End des vorigen und Anfang dises Seculi der vortreffliche Mathematicus und Münz Inspector in London

Hr. Isaac Neuton[1], sonder auch zu unseren Zeiten einige Münzverständige billiche und bittere aber bis vergebens Klägden geführet.

§. 11.

Die Grösse des Abgangs im Münzen, oder denjenigen Verlurst, der bey dem schmelzen, strecken und weisssieden vorgehet, zu bestimmen || kann nicht so accurat geschehen; die Grösse des Abgangs verhält sich offt nach der Reine oder Unreinigkeit des ☉. ☾ oder ♀ers, sonst aber hat man aus der Erfahrung, dass, je weniger Stück auf 1 Marc gehen und je feiner man an Gold oder Silber arbeitet, der Abgang desto kleiner ist. Bey Gelt so 14 Loth fein haltet, und etwan nur 8, 9 oder 10 Stück auf 1 M. gehen, ist der Abgang (wann nichts entwendet hingegen ordentlich gearbeitet, und das Krez sorgfältig gemacht wird) 1/2 biss 1 p. Cnt. Bey Sorten, von denen 50 biss 100 Stück auf 1 M. gehen und 12 biss 10 Loth fein halten, 1 1/2 auch 2 p. Cnt. von 9 biss 5 Lothigen Sorten und auch so vil auf 1 M. gehen, in circa 4 biss 5 p. Cnt., 4 und 3 Löthig, da 150 biss 300 Stück auf 1 M. gehen, wird wol 7 bis 8 p. Cnt. Abgang seyn. Der Abgang von Pfenigen, welche 1 1/2 löthig und von welchen 960 Stück auf 1 M. gehen, hat sich gar bey letsterer Aussmünzung 12 biss 14 p. Cnt. beloffen.

§. 12.

Pro die Münz Unkösten wird in dem Langenthalischen Münzproject[2] dem Münz Meister accordieret, von 1ner M. an Thaleren, halb und Quart Thl. 26 Kr. Von 12 löthigen 5 Bäzner u. 10 Kreuzerigen 27 Kr. Von Bazen, Halb-Bazen und Kreuzeren 36 Kr. Bey hiessiger Münz Verfassung wird der Tag Lohn observiret.

§. 13.

Bey dem Leipziger Fuss sind nicht nur keine Hoch Oberkeitliche Münz Revenues zu erheben, sondern man kan nur nicht den Abgang und || Münz Unkösten bey solchem bestreiten. Was vor schädliche Inconvenienzen mehr daraus erwachsen, hat ein unbekanter Autor,

[1] Hiller kannte wahrscheinlich eine deutsche oder französische Uebersetzung von Isaak Newtons *Table of the assys, weights and values of most foreign silver and gold coins, actually made at the mint by order of the privy council*, etc. London 1740.

[2] Vom 15. Sept. 1717, das von den Ständen Zürich, Bern, Solothurn und Neuenburg entworfen wurde. *Eidg. Abschiede*, Bd. VII, 1. Abt., S. 140. Dr Hans Altherr, *Das Münzwesen der Schweiz*, S. 286.

(so sich C. I. P. O. nennet) in seiner 1749 ausgegangenen Münzschrift schön und genugsam erwiesen; geschweige, dass einige andere solches mit unverwerfflichen Gründen bekräfftigen.

§. 14.

Bey dem Langenthaler Fuss ist pro Schlagschaz bey den ganzen, halben und Quart Thaleren zu wenig; hingegen bey den übrigen Sorten zu vil angesezt worden.

§. 15.

Frankreich nimt für Münz Unkösten, Abgang und Münz Revenues
Bey den Gold Sorten 7 $^{7}/_{10}$ pro Cnt.
Bey den Silber Sorten, als bey den Neuen Thaleren 7 $^{8}/_{10}$. pro Cnt.

So vil aber zunehmen wird ein kleiner Münzstand sich schwerlich erkühren dörffen; sondern wird sich gefallen lassen müssen mit weniger pro Cnt. vor lieb zu nehmen. Mein unvorgreifflicher Vorschlag ist demnach, nach vilen gemachten Aussrechnungen, dass ein Hoch Oberkeitlicher Münzstand für Abgang, Unkösten und Revenues, (so man in Teutschland zusammen den Schlagschaz heisset) wie folget, berechnen möge.

An Ganzen und halben Thaleren	4 à 4 $^{1}/_{2}$	p. Cnt.
» 12 Löthigen Halb Guldneren	6 à 7	»
» 9 oder 8 Löthigen Orts Guldneren	7 à 8	»
» 5 Löth. Doppelten u. einfachen Groschen . .	10 à 12	»
» 4 biss 3 löthig Halb Bazen u. Kreuzeren . .	16 à 18	»
» 1 $^{1}/_{2}$ Löthigen Pfenigen	40 à 45	»

§. 16.

Exempel von

Thaleren 1 Stück	sollen fein halten	Loth. 13.3.1	
à Fl. 2 $^{1}/_{4}$	auf 1 Cölnsch. M. gehen . .	8 Stück	
1 feine M. p. Fl. 20.	1 feine M. vermünzet werden	Fl. 20.51	Kr.
In Fl. 100 dergleichen Thaler ist der Werth des ℄		Fl. 95.55	Kr.
p. Abgang, Unkösten und Münz Revenues oder zusamm. der Schlagschaz		4.5	
		Fl. 100 : — 0	

N.-B. Die halben Thaler werden nach Proportion gemünzet.

§. 17.

Halb Guldner		
1 feine M. p. Fl. 20.	sollen fein halten	Loth. 12.—.—.
	auf 1 rohe M. gehen . . .	32 Stück
	1 feine M. vermünzt werden	Fl. 21.20 Kr.
In Fl. 100 ist der Werth des ☾bers		Fl. 93.45
	p. Schlagschaz	6.15
		Fl. 100 : — 0

§. 18.

Orts Gulden	sollen fein halten	Loth. 8.2.2 ℔
à 15 Kr.	auf 1 M. gehen	Stück 46 ½
	1 feine M. vermünzet werden . . .	Fl. 21.34 Kr.
In Fl. 100 ist der Werth des ☾ (à Fl. 20)		Fl. 92.44
	p. Schlagschaz	Fl. 7.16
		Fl. 100 : — 0

§. 19.

Doppelte u. Einfache	sollen fein halten	Loth. 5.1.2 ℔
Groschen.	der doppelten auf 1 M. gehen	75 Stück
1 feine M. p. 20 Fl.	der einfachen	150 Stück
	1 feine M. vermünzt werden	Fl. 22.19 Kr.
In Fl. 100 von beyderley Groschen ist der Werth des Silbers		Fl. 89.37 Kr.
	p. Schlagschaz	10.23
		Fl. 100 : — 0

§. 20.

Halb Bazen	sollen fein halten	Lot. 3.3.— ℔
und	der *Halb Bazen* auf 1 M. gehen . .	168 Stück
Kreuzer.	der *Kreuzeren*	336 Stück
1 feine M. p. Fl. 20.	1e feine M. vermünzet werden	Fl. 23.54 Kr.
In Fl. 100. Halb Bazen u. Kreuzer ist der Werth des ☾.		Fl. 83.41 Kr.
	p. Schlagschaz	Fl. 16.19 Kr.
		Fl. 100 : — 0

§. 21.

Ein ander Kreuzer Project wan 1 feine M. ☾ p. Fl. 23 muss bezahlet werden

Kreuzer	sollen fein halten	Loth. 3.—.— ℔
1 f. M. p. 23 Fl.	auf 1 M. gehen	316 Stück
	1ne feine M. vermünzt werden .	Fl. 28.5 Kr.
	wäre 1 Stück am Silber werth .	H.6.$^{55}/_{100}$
Der Werth des ☾ von Fl. 100 neüen Kreüzer wäre		Fl. 81.54
. . . . . des ♀		3.17
	p. Abgang, Unkösten Münz Revenues . .	14.49
		Fl. 100 : — 0

§. 22.

Kreuzer noch auf ein andere Art und dannoch 1 feine Marc Silber um oder à Fl. 23 sollen fein halten . Loth. 3.1.— ℔

auf 1 rohe M. gehen	340 Stck.
1 feine M. vermünzet werden	Fl. 27.54 Kr.
wäre 1 Stück am Silber werth	H. 6 $^{59}/_{100}$

In Fl. 100 steckt fein ☾ Loth 57.1.1 $^{64}/_{100}$ ℔ kosten à Fl. 23	Fl. 82.26.5 H.
♀ L. 224 à 1 Kr.	3.44.—
wäre p. Abgang, Unkösten u. Münz Revenues .	13.49.3
	Fl. 100 : —0 : —

§. 23.

Anmerkung über dise projectierte Kreüzer.

Bey der Langenthalischen Münz Conferenz 1717 waren 2 Löthige Kreüzer projectirt. Wir haben von 1720 biss 1739 unsere Kreüzer 4 Löthig gemachet; wan aber bey jezmahligem hohen Silber Preiss, da 1ne feine M. ☾ nicht weit mehr von 23 Fl. entfernet ist, bey disem Korn continuirt werden sollte, so müssten vil zu kleine und leichte Kreuzer verfertiget oder mit grossem Schaden gemünzet werden. 2 Löthige Kreüzer bedunken mich doch auch zu gering am Korn oder Halt; aber nach meinen unmassgeblichen Gedanken dörffen sie gar wol, ja so vil desto eher 3 Lötig sein, da Frankreich und Strassburg heut zu Tag die Groschen oder 2 Sols Stücker à 2 Deniers, 12 & 5 grains, das ist 3 Löthig ausmünzet.

In der Keiserlichen Münzstatt zu Hall im Tirol sind schon vor mehr als 30 jahren (in welcher Zeit eine feine M. ☾ gar wohl p. Fl. 19 ½ zu haben gewesen) || die Kreuzer nicht höher als 3 Löthig und 1 feine M. p. Fl. 25.28 Kr. ausgemünzet worden, da nun 100 Fl. solcherley Kr^ige p. . . . . Fl. 76.34 an ☾
und . . . . . Fl. 3.44 an ♀
gewesen, so ist p. den Schlagschaz übrig
gebliben . . . . . Fl. 19.42
Fl. 100 : — 0.

Hingegen aber hätte man, wann 1 feine M. ☾ p. Fl. 23 bezahlet werden müsste un(d) 1 rohe M. 3 Loth fein hielte, auch 316 Stück auf 1 M. giengen, an statt Fl. 19.42 nur Fl. 14.49 Kr. folglich fast 5 p. Cnt. weniger als die Hallenser, ja fast 9 ¾ p. Cnt. weniger als nach dem zu Langenthal projectirten Kreuzeren.

§. 24.

St. Galler Pfennig	halten fein.	Loth	1.2.— ℔
de 1754 & 55	gehen auf 1 rohe M.. . . .		960 Stck.
1 feine M. p. Fl. 22.	1 feine M. vermünzt. . . .	Fl.	42.40 Kr.
Schlagschaz 42 ⅘ p. Cnt.			
In Fr. 100 ist fein Silber 37½ Loth, der Werth dessen (à Fl. 22)		Fl.	51.34
	Kupfer 362 ½ Loth		5.39
Münz Revenues, Abgang und Unkosten			42.47
		Fl.	100 : — 0.

Unsere Zweyer sind in vorigen Zeiten im Halt wie die Pfenig, im Schrot aber 480 biss 488 Stück auf 1 M. gewesen. Wann widrum Zweyer gemacht werden sollten, wäre es meines geringen Erachtens || besser, wann solche im Korn und Schrot um das Remedium besser als die obige 1754 & 55 ausgemünzt wurden, namlich:

Zweyer	sollen fein halten	Loth	1.2.2 ℔
1 feine M. Fl. 23.	auf 1 M. gehen		472 Stck.
	1 feine M. vermünzt werden .	Fl.	38.44 Kr.
In Fl. 100 ist fein ☾.. Loth 41.1.—15/16.(à Fl. 23)		Fl.	59.20
	♀.. L. 365... à 1 Kr.		6.5
Münz Revenues, Abgang u: Unkösten.			34.35
		Fl.	100 : — 0.

Zweyer	wann sie fein halten	Loth	1.2.2 ℔
1 feine M. Fl. 22.	auf 1 M. gehen		472 Stck.
	so wird 1 feine M. vermünzt .	Fl.	38.44 Kr.
In Fl. 100 ist fein ☾.	Loth 41.1.1 1/59 ℔. (à Fl. 22)	Fl.	56.48.2 H.
	♀ .. 365. . . .16 Lot p. 15 Kr. .		5.42.1
	p. Schlagschaz		37.29.5
		Fl.	100 : — 0 : —

* * *

Was übrigens bey der Verarbeitung der groben und kleinen Münz Sorten im schmelzen, strecken, durchschneiden, adjustiren, weiss-sieden, prägen und auftieffen zu observiren seye, habe ich in meiner ersteren Münzschrifft, so umständlich und aufrichtig als mir möglich war, beschrieben; Nur habe ich damahls, so vil mir im Gedächtniss ist, derjenigen machine Erwähnung zuthun vergessen, wormit die groben Gold und Silber Sorten auf dem Rand desshalben gepräget werden, damit, wan jemand das leichtfertige Randbeschneiden tentiren wollte, man es alsobald an dem verlezten Rand-Gepräg erkennen möge. Dise Machine hat in Franckreich der Königliche Ingenieur Castaing [1] A. 1685 erfunden; und es sind dergleichen, doch zum Theil verbesserte Rand Präg Werker in allen Vornehmen Münzstätten Europæ zu den groben Gold und Silber Sorten nuzlich introducirt worden.

An eine eiserne, nicht gar grosse Windenstang wird theils ein eisern aber eingeseztes Rad und Kölplein, theils aber ein gerades mit einer Hohl Kehlen versehenes 1 1/2 biss 2 Zoll langes Stahel Stücklein applicirt und angeschraubet. In die Hohl Kählen dises Stahel Stücklein werden von dem Prägschneider die Helffte der Buchstaben; oder zu kleineren Gelt Sorten, eines krausen Wülstleins, mit Punzen

[1] Nach *Krünitz's Encyklopädie*, S. 906 u. f., erfand Castaing, französischer Ingenieur die Kräuselbank im 17. Jahrhundert, die im Jahre 1685 in Paris zuerst angewendet wurde. Man legte auf diese wichtige Erfindung allen Wert den sie verdiente und der Erfinder erhielt als Belohnung für jede Mark Goldmünzen die gerändelt wurde, 1 Sol, und für jede Mark Silbermünze 6 Deniers. Krünitz erwähnt darauf, dass in den verschiedenen Münzstätten Deutschlands die Rändelwerke nicht ganz übereinstimmend gebaut seien und vermutet, dass diese Abweichungen auf unvollkommene Nachrichten über die Erfindung, die man anfänglich geheim hielt, zurückzuführen sei. Er fügt die Beschreibung der Maschine bei, die auf Figur A 5895*d* abgebildet wird. Die *Grande Encyclopédie* enthält keine Angabe über diesen Ingenieur Castaing.

eingesencket, und gehärtnet || Dises angeschraubte Stahel Stücklein präget die halbe Circumferenz des Gelts, wan die Windenstang vermittelst Rädlein und Kurben herumb beweget wird. Der Windenstang gegen über ist ein eisern Gehäüss mit einigen Schrauben, innert welchem ein flaches Eisen gegen und von der Windenstang zu und abgeschraubet werden kan. An dises bewegliche flache Eisen wird ein gleichförmiges Präg Stahel Stücklein, wie an die Windenstang geschraubet wird, zur Prägung der anderen Helffte des Gelts mit 2 Schrauben verfertiget; und wann dises vermittelst der Schrauben am Gehäüss seine rechte Distanz von der Windenstang erhalten hat, so wird mit der einten Hand ein gelb oder weissgesottnes Gold oder Silber Stück zwischen beyde Präg-Stücklein eingesteckt und mit der anderen Hand die Kurben herumb gedreht, so dass man auf dise Weise die Flaons leicht und geschwind prägen kan. Eine solche Rand-Machine habe ich noch in Basel, dieselbe hat der in vilerley Münz-Machine sehr habil gewessner Stitzinger verfertiget. Sie hat etwas zu 5 Ducaten gekostet, und wann Meine hochweisse Gnädige Herren u: Oberen an solcher ein Gnädiges Belieben haben, so erwartet Hoch Dero Befehl Meiner Hochweisen Gnädigen Herren u: Oberen

unter(t)hänigst und tief verpflichteter Diener

Heinrich Hiller.

ÉMISSION IRRÉGULIÈRE

DE PIÈCES DE SIX-DENIERS

FRAPPÉES

A LA MONNAIE DE GENÈVE EN 1654

Il est peu de documents aussi sûrs que la monnaie pour permettre de juger de l'honnêteté et de la bonne administration d'un gouvernement d'autrefois.

A cet égard, un grand nombre des États de la Suisse, comme aussi de leurs villes alliées, ont un passé sans tache, et Genève n'y fait pas exception. Non seulement le gouvernement de cette ville n'a jamais décrété que des émissions irréprochables, mais il a tenu la main, avec une constante fermeté, à l'exécution des ordonnances.

Et cependant, nous devons convenir qu'une fois au moins, les intérêts du public, en ce qui touche aux monnaies, ne furent pas sauvegardés comme il aurait fallu ; tant il est vrai que toute règle, fût-elle séculaire, souffre parfois des exceptions.

Au demeurant, il ne s'agit pas ici d'une entreprise illégale, au sens strict du mot, mais d'une opération, nous allions dire d'une spéculation, à demi clandestine au début, qui n'apporta aucun profit et seulement des ennuis, à ceux qui en avaient assuré l'exécution.

Qu'il nous soit permis, en débutant, de remercier notre savant confrère, M. P. Dissart, conservateur des musées de Lyon, ainsi que M. Rochex, directeur des Archives municipales de cette ville, qui, l'un et l'autre, ont été à notre égard d'une rare complaisance dans la recherche des documents émanant de Lyon qui pouvaient nous être utiles.

On lit dans le *Registre du Conseil* de Genève, à la date du 26 juillet 1654 :

« M. le Sindique Dupan rapporte que le Sr Binet, « maystre de monnoye, s'estant adressé à luy, luy a fait « entendre que certains partisans françois ont proposé « de faire battre, en ceste ville, s'il plaist à la Seigneurie « le leur permettre, des pièces de six-deniers, en grande « quantité, d'autant qu'elles ont grand cours en France « et sont meilleures que les liards de Trevou et d'Orenge, « à cause de quoy on les trie. Veulent battre lesdites « pièces à raison d'un denier de fin, comme les précé- « dentes estoient battues. Désirent qu'au lieu de douze « florins qu'il en entroit au marc, ils en puissent mettre « quatorze. Et au subiect de ladite augmentation en « poids, offrent bailler de chasque marc un florin de « seigneuriage au public. Et afin de lever l'appréhension « qu'on pourroit avoir que la ville s'en remplissant, les « espèces vinssent à hausser, ils promettent de n'en « point débiter dans la ville, et consentent que la clef « demeure hors de leurs mains jusques à l'envoy, et « mesme d'en battre dans un an iusques à cinquante « mille marcs, ne réservant autre cas d'ovaille [1], sinon « en tant qu'il en arrivast descri en France.

« Le subiect du bénéfice qu'ils veulent tirer par l'aug- « mentation est que le fin est plus haut que lors du

[1] Accident.

« précédent reiglement; qu'il faut avoir de puissants « correspondants pour la débite d'une grande quantité, « auxquels il faut faire part dudit bénéfice, et le risque « qu'ils courent d'un descri quand ils en seront chargés; « qu'il faut aussi payer largement les ouvriers pour en « avoir nombre. Qu'il ne faut appréhender aucun retour « desdites monnoyes, parceque estant distribuée dans « Lyon par ceux qui distribuent les liards, ladite quan- « tité paroistra fort peu, veu mesme que tous les liards « d'Orenge sont par eux achetez pour mesler avec ceux « de Trevou, quoy que moindres de dix pour cent; et « au cas où la Seigneurie ne veuille permettre de battre « à ferme que dessus, ceux qui ont le billon font estat « d'aller à Serrière [1], en ayant desia la permission, s'ils « le désirent; mais comme ce sera un nouveau coing, « on leur a fait appréhender cette difficulté au débit.

« Sur quoy arresté qu'on demande auxdits partisans « tous les avantages possibles pour la Seigneurie, et que « avant que clorre le traicté, l'affaire soit proposée au « Conseil des soixante, sans en parler au Conseil des « deux-cents [2]. »

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, il n'était pas rare que de petits États souverains abandonnassent pour un temps le droit de battre monnaie en faveur d'un entrepreneur qui se proposait de faire une spéculation. Comme ce genre d'entreprises comportait de part et d'autre certains risques à courir, le gouvernement exigeait d'habitude, sous forme de seigneuriage, une assez sérieuse rémunération. L'entrepreneur, de son côté, demandait à frapper la monnaie projetée à un titre ou à un poids

[1] Dès le milieu du XVIIe siècle, on paraît avoir utilisé le cours d'eau, la Serrière, qui passe dans le village de ce nom, pour y laminer le métal et frapper la monnaie de Neuchâtel, mais aucun document émanant des archives de cette ville ne permet de supposer qu'une demande ait été adressée au gouvernement neuchâtelois, comme elle le fut à celui de Genève, pour frapper une émission destinée à l'étranger.

[2] *Reg. du Cons.* 1654, vol. 154, p. 16. Nous désignerons dorénavant le *Registre du Conseil* par R. C. et les Conseils des deux-cents et des soixante par CC. et LX.

souvent inférieurs aux conditions usuelles. Il en résultait que les bénéfices touchés soit par le gouvernement, soit par l'entrepreneur, se trouvaient, en définitive, payés par la monnaie elle-même, c'est-à-dire par le public.

Aussi ce genre d'opérations était-il, en général, tenu aussi secret que possible.

Pour bien comprendre le danger résultant de semblables spéculations, il faut se rappeler quelles étaient les limites du bénéfice que réalisait le souverain en frappant monnaie. Tout d'abord, ce bénéfice était fort limité, ou même nul, en ce qui concernait l'émission des pièces d'or et d'argent, dont la valeur nominale se trouvait fort rapprochée de la valeur réelle. L'écart entre ces deux valeurs était en grande partie, sinon totalement, représenté par les frais de fabrication. Aussi le monnayage des *espèces*, c'est-à-dire des pièces d'or et d'argent, n'était-il guère recherché, et l'on attendait d'habitude pour s'y livrer que le fin, soit la matière première, fût à des prix avantageux.

Mais il n'en était pas de même pour les monnaies de billon, dans lesquelles les deux valeurs réelle et nominale se trouvaient fort écartées ; et l'on serait à première vue tenté de considérer le droit de battre monnaie comme ayant été une mine d'or pour ceux qui en étaient investis.

En effet, quoi de plus simple, en apparence, pour un souverain, que de répandre ses monnaies, non seulement dans ses propres États, mais encore dans ceux de ses voisins, pour réaliser de fructueux bénéfices ?

Tel eût été le cas, en effet, si la monnaie eût toujours conservé sa valeur nominale. Malheureusement, lorsque le titre ou le poids de cette monnaie se trouvaient trop faibles, ou que l'émission en était trop abondante, l'État voisin qui la recevait, sans y être contraint, ne tardait pas à la taxer à une valeur inférieure, ou même à la décrier, si bien qu'elle revenait tout naturellement à

son pays d'origine qui s'en trouvait bientôt surchargé. La conséquence immédiate et néfaste était de provoquer une surélévation des espèces d'or et d'argent, si bien que le souverain qui avait émis cette monnaie à un titre ou à un poids trop faible, ou même seulement en trop grande quantité, n'avait d'autre ressource que de la taxer à son tour et parfois de la retirer de la circulation.

On voit donc que le bénéfice qu'un souverain pouvait réaliser en frappant monnaie se trouvait en somme assez limité, et qu'à vouloir se livrer à de trop fortes émissions, il allait au devant d'une perte à peu près certaine.

La pièce de six-deniers, ou deux-quarts, avait été frappée pour la première fois à Genève en 1554, et jusqu'en 1653, soit pendant un siècle, il en avait été fréquemment émis de petites quantités, n'excédant guère les besoins de la ville et n'atteignant pas en moyenne 100 marcs par an, soit 9807 marcs en tout [1]. Or les spéculateurs français, dont les noms ne nous ont pas été conservés, offraient au Conseil, comme nous l'avons dit, de battre pendant l'espace d'une année 50,000 marcs de pièces de six-deniers, faisant un total de 17 millions de pièces.

Il faut reconnaître que cette émission devait être au même titre que celles frappées dès 1644, soit à 1 denier de fin, mais le poids en était abaissé de 12 à 14 florins, c'est-à-dire que chaque pièce au lieu de peser $0^{gr},849$, comme précédemment, ne devait plus peser que $0^{gr},725$.

A teneur du projet, aucune de ces petites monnaies ne devait être distribuée dans la ville de Genève; l'émission tout entière se trouvait destinée à la place de Lyon.

[1] E. Demole. *Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1792*. Genève, 1887, 1 vol. in-4, pl., p. 191-192.

Quelque étendu que fût le marché de cette ville, il était sans doute imprudent de l'écraser de la sorte et l'on allait presque infailliblement au devant d'un décri. En effet, le décri d'une monnaie étrangère était non seulement provoqué par la mauvaise qualité ou la trop grande abondance de cette monnaie, mais encore par l'intérêt qu'avait le souverain du pays envahi à voir disparaître cette monnaie pour y substituer la sienne.

Un État, par exemple, se proposait-il de faire une émission de petite monnaie, il commençait par taxer à une valeur inférieure, ou à décrier les monnaies étrangères. Une fois que celles-ci avaient été retirées, alors il procédait à l'émission projetée qui avait d'autant plus de succès que le marché se trouvait plus dépourvu.

On voit donc que, si le gouvernement de Genève acceptait l'offre qui lui était faite, il assumait une assez grande responsabilité. A la vérité, il touchait un seigneuriage d'un florin par marc de monnaie frappée et nous verrons plus loin que, pour la sûreté de ce payement, il avait institué une caution. Chaque parcelle de cette émission de 50,000 marcs, en s'éloignant de Genève, était en quelque sorte pour le gouvernement comme autant d'effets de commerce qu'il escomptait au moyen du seigneuriage perçu, mais il devait s'attendre à ce que, d'un moment à l'autre, ces effets fussent refusés et à ce que la plus grande partie de l'émission revînt à Genève. N'étant pas au poids réglementaire, la pièce de six-deniers de 1654 serait alors mal vue du public et le gouvernement se trouverait obligé d'en réduire la valeur.

Aux termes des édits, le Petit Conseil de Genève ne pouvait donner les mains à l'opération qui lui était proposée sans en avoir obtenu l'autorisation du Conseil des CC auquel devaient être soumises toutes les nouvelles émissions monétaires. Si l'on considère les risques qu'il y avait à courir dans cette affaire, il eût sans doute été plus sage au Conseil de se mettre à

couvert derrière l'autorité du Conseil des CC. Malheureusement le magnifique Conseil était nombreux et le gouvernement pouvait redouter qu'en divulguant les clauses du traité à autant de gens, le public n'en fût informé. Aussi crut-il bien faire de s'en ouvrir seulement au Conseil des LX.

Le Conseil des LX était sans doute un des conseils supérieurs de la République, mais son rôle consistait principalement à donner son avis lorsque le Petit Conseil le lui demandait, en cas de difficultés diplomatiques, et il n'était pas qualifié pour autoriser une émission monétaire.

Avant d'entrer dans le fond du sujet, il sera peut-être utile d'indiquer en quelques mots quel était le personnel de la Monnaie pour cette année 1654.

Le général était Jacob Du Pan, syndic. Il avait été nommé général au commencement de l'année et ses fonctions ne devaient prendre fin qu'à son décès, survenu en 1678 [1].

Le garde, André Patron, se trouvait en place depuis le 15 novembre 1652 et il devait y demeurer jusqu'au 7 septembre 1667 [2], jour de sa mort. Le maître, Augustin Hurtebinet, aussi appelé Augustin Binet, avait été nommé le 22 décembre 1652, et, le 10 janvier 1655, il devait être remplacé par celui qui le cautionnait, Jacques Mallet, qui remplit ces fonctions jusqu'au 29 décembre 1655 [3]. La charge de graveur et celle d'essayeur se trouvaient occupées par deux représentants de la famille Royaume, famille qui, de la fin du XVIe à la fin du XVIIe siècle, ne cessa d'y voir figurer quelqu'un de ses membres [4].

Il y avait enfin un sixième personnage qui semble

[1] E. Demole. *Hist. monét.*, op. cit., p. 15.
[2] *Ibid.*, p. 18.
[3] *Ibid.*, op. cit., p. 25.
[4] *Ibid.*, pp. 29 et 32.

avoir joué un rôle actif dans les travaux de la Monnaie, en 1654 et 1655, Augustin Bacuet[1]. Il avait été maître de Monnaie une première fois, de 1644 au 25 décembre 1646[2] et une seconde fois, du 28 janvier 1651 au 22 décembre 1652. En cette année 1654[3] et pour l'émission projetée des pièces de six-deniers, on ne peut exactement définir à quel titre il représentait les entrepreneurs étrangers qui avaient proposé l'émission. Ce qui est certain, c'est qu'il est constamment en cause et qu'on le désigne clairement comme étant leur caution vis-à-vis de la Seigneurie.

Le Conseil des LX, assemblé dans ce but le 28 juillet 1654[4], prit connaissance de la proposition qui était faite au Petit Conseil, au sujet de l'émission des pièces de six-deniers, et il arrêta de l'approuver, tout en recommandant à la Chambre des Comptes qu'aucune de ces nouvelles monnaies ne demeurât en ville et que toutes précautions fussent prises pour que, en cas de décri en France, elles ne revinssent pas à leur lieu d'origine.

La première de ces recommandations était raisonnable; quant à la seconde, ni la Chambre des Comptes, ni même le gouvernement ne se trouvaient en mesure d'en assurer l'exécution.

Après avoir aplani quelques difficultés survenues entre Augustin Bacuet et le maître de Monnaie, le Conseil allait pouvoir faire procéder à la frappe de l'émission projetée, lorsque le 4 août 1654, dans une séance du Conseil des CC, il eut l'ennui de s'entendre demander des explications à cet égard. Voici le document qui relate le fait : « Comme on passoit à faire de nouvelles « proposites, le noble L^s^ Gallatin a représenté que le « magnifique Conseil des CC ayant droit de délibérer

[1] Nous avons orthographié ce nom avec deux *c*, *Baccuet*, dans l'*Histoire monétaire de Genève*, *op. cit.* p. 25, mais il semble préférable de l'écrire Bacuet, car c'est avec cette orthographe qu'il se rencontre le plus souvent.

[2-3] *Ibid.*, p. 25.

[4] R. C., 1654, vol. 154, p. 22.

« sur le battement de monnoye, et ne pouvant être rien « résolu sans qu'il l'ait ordonné et que l'affaire lui ait « été proposée, néanmoins, le Conseil des soixantes « auroit permis au Sr Bacuet de battre des pièces de « six-deniers sans que celà ait esté proposé au magni- « fique dit Conseil des CC. Sur ce Mr le Syndic Dupan a « représenté qu'y ayant eu en cette affaire divers articles « qui requéroient le secret, et ne pouvoient être divul- « gués en si grande compagnie, Messeigneurs avoient « estimé qu'il suffisoit de rapporter l'affaire audit Conseil « des soixante qui auroit trouvé à propos de donner « ladite permission dont il redondera un grand bénéfice « au public, au cas où le traité réussisse. Et a on creu « que l'assemblée ne l'improverait pas.

« A quoi a esté aquiessé par le silence de la Com- « pagnie.[1] »

L'occasion de s'expliquer devant le Conseil des CC, donnée au général de la Monnaie, fut en somme tout à l'avantage du gouvernement. L'assemblée n'ayant pas blâmé l'émission des six-deniers, il se trouvait désormais à couvert, puisque l'irrégularité qu'il avait commise se trouvait rachetée par un aveu, suivi d'une approbation tacite du magnifique Conseil. Néanmoins, nous ne voudrions pas répondre que le « silence de la Compagnie » ne renfermât pas, à son adresse, quelque blâme secret plus ou moins pénible à endurer.

La fabrication commença activement et elle dut se poursuivre de même pendant tout l'été.

Jusqu'alors tout avait bien marché, semble-t-il, mais les difficultés n'allaient pas tarder à se produire.

Le 15 novembre 1654[2], le procureur général qui devait toujours faire prévaloir les intérêts du public, expose en Conseil qu'il se glisse en ville beaucoup de nouvelles

[1] R. C., 1654, vol. 154, p. 30.
[2] *Ibid.*, 150, p. 158.

pièces de deux-quarts, contrairement à ce qui avait été convenu, et que le peuple en fait de grandes plaintes. Que des marchands de cette ville, qui ont été à la foire de Lyon, ont rapporté qu'on refuse ces pièces comme fausses et qu'on menace de les renvoyer toutes en cette ville. Le procureur général demande donc qu'on suspende la frappe des pièces de deux-quarts. Le Conseil arrête de procéder à une enquête.

Notons en passant les plaintes du public relativement aux pièces de cette émission, car elles sont significatives et nous apprennent que les détails du traité avaient sûrement transpiré dans le public. On avait sans doute appris et l'on pouvait au reste le constater chaque jour, que le poids des pièces de six-deniers de 1654 se trouvait inférieur à celui des pièces précédemment émises et que la bienfacture de cette fabrication laissait à désirer, tant il est vrai que du commencement à la fin, tout devait se trouver peu régulier dans cette affaire. Le propre de ces pièces est de présenter un flan trop exigu pour la surface du coin, si bien que toute la légende ne pouvant être imprimée, elles ont l'air d'avoir été rognées. En outre, il est probable que le blanchiment en était négligé, si bien qu'aujourd'hui elles paraissent être en cuivre presque pur, ou peu s'en faut.

Voici la description et la figure d'une de ces pièces qui sont devenues fort rares, ayant presque toutes été retirées de la circulation.

(D 60) ✿ · GENEVA·CIVITAS ·
Écu de Genève surmonté de 1654.
℞ (D 5) ·POST·TENEBRAS·LUX·ÆB

Soleil formé de huit rayons ondulants, posé sur une croix pattée, fourchée et vidée. Au centre du soleil et dans un cercle IHS

Poids 0gr,650. — Mod. 0m,015. — Bill. — Cab. de numismatique de Genève [1].

Il est probable que les plaintes du procureur général se trouvaient exagérées car, le 18 novembre suivant [2], le syndic Du Pan, général de la Monnaie, établit, grâce à l'enquête faite, que les marchands revenus de Lyon n'ont nullement entendu de critiques touchant les nouvelles pièces de deux-quarts, et que, tout au contraire, on les trouve belles et meilleures que les liards. Cependant ils ajoutent (et c'est ici que les choses commencent à se gâter) : « qu'entre-cy et le mois de janvier, il se « pourra faire un parti [3] nouveau en France pour les « monnoies et que lors il se pourroit faire quelques « décris. »

Le Conseil arrête alors de ne plus battre de pièces de six-deniers, d'ici à janvier, sauf ce qu'il faut pour entretenir les ouvriers. On voit qu'en quelques mois la situation avait bien changé ; à tort ou à raison le gouvernement commençait à s'inquiéter et cherchait à racheter la trop grande confiance qu'il avait montrée au début.

Malheureusement les intérêts du public n'étaient pas seuls en jeu, il y avait aussi ceux des entrepreneurs garantis par un contrat. Le 8 décembre 1654 [4], Augustin Bacuet présente au Conseil des CC une requête tendant à demander qu'en conformité de la permission accordée par le Conseil des LX il lui soit loisible de

[1] *Hist. monét. de Genève*, op. cit., p. 201, n° 77. L'émission des six-deniers de 1654 dut nécessiter un nombre de coins considérable. Nous avons décrit une de ces pièces, ayant une légende indistincte (*ibid.*, p. 201, n° 76) et portant la signature C, mais il est fort probable qu'il s'agit d'une pièce de six-deniers de 1614 et non de 1654.

[2] R. C., 1654, vol. 154, p. 161.

[3] C'est-à-dire de nouvelles émissions.

[4] R. C., *ibid.*, p. 190.

continuer la frappe des pièces de six-deniers, mais le Conseil arrête que « pour le bien public il cesse de « faire des pièces de six-deniers et de fondre du billon, « et toutefois de continuer à battre ce qui est fondu, soit « environ trois à quatre cents escus. »

La sévérité de cet ordre était-elle dictée seulement par la prudence, ou bien le magnifique Conseil voulait-il peut-être par là affirmer ses droits, naguère quelque peu méconnus? Nous ne savons; toujours est-il qu'Augustin Bacuet s'adressa dès le lendemain 9 décembre[1] au Petit Conseil pour lui exposer que l'arrêt du CC « le constituoit en grande souffrance, voire ruine totale » et priant de pouvoir de nouveau présenter une requête au Conseil des CC, ce qui lui fut accordé.

En effet, le 18 décembre[2] suivant, le Conseil des CC entendait une nouvelle requête de Bacuet, par laquelle il suppliait qu'il lui fût permis de continuer la frappe des pièces de six-deniers encore pendant quelque temps, et le Conseil, revenant sur son précédent arrêté, lui accordait d'en battre encore 2000 marcs, avec interdiction, conformément au serment qu'il avait prêté, d'en débiter en ville.

Ce nouvel arrêté amendait quelque peu celui du 9 décembre, sans cependant donner à l'entrepreneur toute sa liberté d'action.

Ainsi s'acheva l'année 1654, sans qu'il fût possible de prévoir ce que réserverait l'année suivante. Grâce à la prudence, un peu tardive, du gouvernement, l'émission des 50,000 marcs de pièces de six-deniers n'était qu'assez faiblement commencée, puisque jusqu'alors il n'en avait été frappé que 2,765 marcs, soit un peu plus de 900,000 pièces[3]. Mais cette quantité, bien que fort au dessous de l'ordonnance, représentait encore un

[1] R. C., *ibid.*, p. 191.
[2] R. C., *ibid.*, p. 207.
[3] E. Demole. *Hist. monét.*, op. cit., p. 192.

nombre de pièces vingt-sept fois plus considérable en moyenne que celui des anciennes émissions annuelles. Les pièces de six-deniers de 1654, fort mal vues du public, venant à rentrer en ville, par suite d'un décri survenu en France, suffiraient à causer bien du tort. En cette affaire, les intérêts de Genève dépendaient donc exclusivement de ce qui allait se passer en France.

Malheureusement, les documents officiels de ce pays qui pourraient nous renseigner font défaut, au moins pour le commencement de 1655, et l'on ne peut que se livrer à des conjectures.

On est conduit, en particulier, à supposer que la frappe des pièces de six-deniers genevoises finit par devenir difficile en raison du mauvais accueil qui était fait à ces pièces sur la place de Lyon, et que, frappées en nombre de plus en plus grand, elles ne tardèrent pas à rentrer à Genève.

En effet, dans la séance du Conseil des CC, du 27 mars 1655 [1], un membre de ce Conseil fait la « proposite » suivante : « Que le Sr Augustin Bacuet soit amené « jusqu'à ce qu'il ayt changé toutes les pièces de deux-« quarts qui sont en ville et que lesdites pièces soient « décriées.[2]»

Ainsi donc, avant que le décri eut été prononcé en France (il ne devait l'être qu'en avril), et grâce aux seuls faits que les pièces de six-deniers étaient en trop grand nombre et d'un poids trop faible, elles affluaient tout naturellement vers leur lieu d'origine et le public déclarait n'en plus vouloir. Un jour plus tard, le 28 mars [3], le Registre du Conseil nous apprend que la fabrication des pièces de six-deniers a été arrêtée avec défense de la continuer. Ce même Registre rapporte que

[1] R. C., 1655, vol. 155, p. 70.
[2] Cette fabrication comprenait 2765 marcs, frappés en 1654, et 1870 marcs frappés en 1655 (E. Demole. *Hist. monet.*, op. cit., p. 192).
[3] R. C., 1655, vol. 155, p. 97.

Jacques Mallet, caution d'Augustin Bacuet, et André Patron doivent se rendre à Lyon avec lui, pour assister à la vente des dites pièces de six-deniers, ce qui prouve bien que ces pièces se trouvaient déjà refusées sur la place de Lyon.

Ce fait est à nouveau confirmé en Petit Conseil le 10 avril suivant et il est arrêté « que ceux qui ont « quantité des dites pièces de six-deniers nouvelles « soient appelés céans et qu'on leur fasse promettre par « serment de les employer et débiter avant que le « Conseil des CC en ait cogneu, lequel sera à ces fins « assemblé à demain, pour délibérer si on réduira les « dites pièces de six-deniers à quatre.[1] »

Le lendemain, 11 avril[2], le Conseil des CC, sur la proposition du Petit Conseil et après une longue délibération, arrêtait de réduire à 4 deniers les pièces de six-deniers battues après 1653, mais de continuer à maintenir à 6 deniers celles battues précédemment. En outre, les liards étaient décriés.

Il paraît que cet arrêté ne put recevoir facilement son exécution, car le 14 avril[3], on se plaint en Conseil de ce que le peuple ne sait discerner les vieilles pièces d'avec les nouvelles et que le pontonnier d'Arve se plaint aussi de ce que cela « donne grand empeschement à l'exaction du péage ». Le Conseil arrête alors de demander à la Chambre des Comptes, aidée d'experts, d'étudier la combinaison suivante : toutes les pièces de six-deniers, vieilles et nouvelles, seraient retirées ; les vieilles seraient reprises à 1 sol par florin (probablement à 1 sol de perte par florin) et les nouvelles remboursées à 4 deniers pièce. Toutes ces pièces seraient alors refondues, réduites au titre de celles

[1] R. C., 1655, vol. 155, p. 115.
[2] *Ibid.*, p. 116.
[3] *Idid.*, p. 118.

antérieures à 1654 [1] et marquées d'un nouveau coin, ce qui pourrait se faire sans perte, le public, la Seigneurie, le général et le garde ne prenant rien pour leurs droits.

Le Conseil des CC, assemblé le 24 avril [2], n'entra pas complètement dans les vues du Petit Conseil. Il arrêta simplement que, dans les trois jours, toutes les nouvelles pièces de six-deniers seraient rapportées à la Monnaie et changées à raison de 4 deniers, pour être ensuite avisé de ce qu'on en ferait, avec déclaration que, passé ce terme, elles ne seraient plus reçues. Cet ordre fut exécuté, ainsi qu'il résulte du document suivant, daté du 25 juin 1655 :

« Les sieurs Gringallet et Pierre Royaume ayant eu « ci-devant charge de retirer du peuple les pièces de « six-deniers, suivant l'arrêt du CC, ils ont produit le « compte par lequel il appert qu'ils ont reçu de nob. « Louis Trembley, caissier de la Chambre des Blés, la « somme de 6653 florins, 3 sols, en argent et en pièces « de quatre-deniers 518 florins 9 sols, faisant en tout « 7172 florins. Lesquelles pièces de quatre deniers ont « pesé 754 m. ½, lesquelles ils ont mis dans le coffre « de la Monnoye, sous la clef du s^r^ André Patron, garde, « jusqu'à ce que la Seigneurie en dispose, et demeurant « les s^rs^ Gringallet et Royaume déchargés [3]. »

D'après ce document, il semblerait que le retrait des pièces de six-deniers ait produit d'une part 518 florins 9 sols, faisant 18,675 pièces de six-deniers, taxées à 4 deniers, puis en outre 6653 florins 3 sols en argent. Cette somme ne semble pas avoir d'autre provenance que la vente de pièces de six-deniers,

[1] Nous avons vu, p. 130, que le titre des pièces de six-deniers de 1654 devait être comme précédemment à un denier de fin. Le passage ci-dessus pourrait faire supposer que cette prescription n'avait pas été observée et que le titre se trouvait en réalité au dessous de l'ordonnance.

[2] R. C. 1655, vol. 155, p. 127.

[3] *Reg. de la Chambre des Comptes*, 1655, vol. 6, f° 129.

rachetés à 4 deniers. Nous ignorons au reste quel était l'acheteur. Ces chiffres sont intéressants, car ils peuvent servir à contrôler le poids des pièces de six-deniers monnayées en 1654 et 1655 et fournir aussi une indication sur le remède de taille.

Les sieurs Gringallet et Royaume reçoivent un poids total de 754 m. ½ faisant 7172 florins, ce qui donne pour la taille au marc, à raison du sol réduit à 8 deniers 342 pièces environ, alors que l'ordonnance en prescrivait 336. Il resterait donc environ 6 pièces de remède en taille; les ordonnances précédentes prescrivaient 2 quernes au marc. L'émission se trouvait donc dans le remède de poids. Quant au titre exact que ces pièces pouvaient avoir, nous l'ignorons, ne connaissant que le titre indiqué dans le contrat.

Nous avons dit que, dès le 28 mars 1655, les pièces de six-deniers de Genève n'avaient plus cours à Lyon, mais nous ne savons à quelle date précise. En revanche, nous apprenons par les documents qui suivent que ce fut le 27 avril 1655 que le décri général des liards et autres pièces similaires eut lieu par ordonnance de l'archevêque de Lyon, décri modifié le lendemain 28 avril et transformé en taxe par le roi.

I.

« L'archevesque et comte de Lyon, Primat de France,
« lieutenant général pour sa majesté en la ville de Lyon,
« pays de Lyonnais, Forestz et Beaujolais,

« Les Advis que nous avons receus que depuis nostre
« départ de la ville de Lyon plusieurs personnes mal
« intentionnées au repos public ont tasché de l'y troubler
« par le bruict qu'ils y ont faict courir que l'on y vouloit
« exposer les liardz de cuyvre, bien que ce n'ayt jamais
« esté l'intention du Roy qu'il y eussent cours, à quoy
« estant nécessaire de pourveoir,

« Il est très expressément deffendu à toutte sorte de « personnes de quelque qualité et conditions qu'elles « soient, d'exposer aucun desdits liardz de cuyvre, Et « affin que le commerce ne reçoive aucune altération « faulte de menue monnoje, nous ordonnons que les « liardz de billon n'y auront cours, conformèment aux « règlemens dernièrement faictz sur ce Subjet, est ce « jusques à ce qu'il y ayt esté remédié par sa Majesté. « Et affin que personne n'en prétende cause d'ignorance, « la présente sera leue, publiée et affichée par toutes les « places et ports, le long du Rhône et de la Saône et en « tous les lieux et endroitz accoutumés.

« Faict à Paris, le XXVIIe jour d'avril 1655.

Signé : « L'Archer de Lyon

et plus bas : « Par mondit seigneur :

« Guigon [1]. »

II.

« Sur ce qui a esté représenté au Roy, en son Conseil, « que les abus qui se commettent dans l'exposition et « debit des liards de billon estrangers, en la ville de « Lyon et lieux circonvoisins, sont si grands que la dite « ville et lieux circonvoisins se trouvent aujourd'hui « remplis desdits liards; que les particuliers qui en sont « saisis seroient entièrement ruinez par le decrit qui en « a esté faict, a quoy sa Majesté voulant pourvoir pour, « en quelque façon, diminuer la perte que pourroient « faire ses sujets chargés de la dite monnoye si l'expo- « sition desdits liards estoit absolument deffendue, ouy « le rapport du sieur Le Tellier, intendant des Finances,

[1] *Archives municipales de Lyon*, série H. H. *Inventaire Chappe*, vol. VIII, p. 555, n° 50, pièce 1.

« le Roy, en son Conseil a ordonné et ordonne qu'en « attendant qu'il ait esté pourveu à la refonte et conver- « sion desdits liards en billon qu'elle a ordonné estre « faitte à ses coings et armes, que tous les liards de « billon qui se trouvent présentement dans le commerce « et exposé dans ladite ville de Lyon et autres lieux où « ils ont accoutumé d'avoir cours, ne pourront estre « pris et avoir cours que pour deux deniers seulement, « les six faisant le sol. Faict sa Majesté très expresses « inhibitions et deffenses à toutes les personnes de les « refuser ny exposer à plus haut prix, à peyne de cinq « cens livres d'amende. Et sera le présent arrest publié « et affiché partout où besoing sera, et exécuté nonob- « stant opposition ou appellation quelconque à la dili- « gence du procureur de sa Majesté en la Monnoye de « Lyon, enjoinct au juge garde de ladite Monnoye et ses « autres officiers de tenir la main à l'exécution du « présent arrest.

« Faict au Conseil d'État du Roy, tenu à Paris le « vingt-huict^e^ jour d'avril 1655.

Signé : « Catelan [1]. »

L'émission des pièces de six-deniers, dont le chiffre excessif ne fut jamais atteint, ne porta pas en définitive un bien grand préjudice au public, et par public nous entendons aussi bien parler des particuliers que du gouvernement. Le seigneuriage fut payé par Augustin Bacuet, caution vis-à-vis de la Seigneurie et par Spectable Bacuet son frère [2]. Les pièces retirées furent refondues et on s'en servit pour d'autres émissions [3]. On peut même dire que ce fut le gouvernement qui bénéficia

[1] *Arch. municip. de Lyon*, même cote que ci-dessus, pièce 2. *(Copie sans signature.)* Extrait des *Registres du Conseil d'État.*
[2.3] R. C. 1655, vol. 155, p. 394.

de l'expérience qu'il avait faite, en ce sens qu'elle lui servit de leçon pour l'avenir. Désormais les entrepreneurs étrangers furent strictement tenus à l'écart et tout ce qui touchait aux émissions nouvelles fut scrupuleusement soumis à l'approbation du Conseil des Deux-Cents.

Eug. Demole.

Eidgenössische Münzstätte.

Gewiss ist es manchem Sammler moderner, gegenwärtiger Münzen erwünscht, einmal eine ausführliche Zusammenstellung aller Prägungen zu haben, die seit Einführung des einheitlichen Schweizergeldes für unser Land ausgeführt worden sind. Wir geben eine solche Zusammenstellung im Nachfolgenden.

Die Deckung des ersten Münzbedarfes in den Jahren 1850 und 1851 wurde, da eine eidgenössische Münzstätte damals noch nicht existierte, ausschliesslich im Auslande ausgeführt, in Paris und Strassburg. Am 1. September 1855 eröffnete dann die erste eidgenössische Münzstätte in den Räumen der alten kantonalen Berner-Münze ihren Betrieb und prägte in der Folge alle, in der hier nachfolgenden Zusammenstellung angegebenen Münzen, mit Ausnahme von 1,400,000 Fünffrankenstücken, welche 1874 die Brüsseler Münze zu vorteilhaften Bedingungen und rascher Lieferung zur Ausführung erhielt, und von 3 Millionen Franken Silberscheidemünzen im Jahre 1894, die als Ersatz für die heimbeförderten Italienermünzen nicht rasch genug in der Berner Münze hätten angefertigt werden können und die deshalb in Paris zur Prägung kamen.

Im Mai 1906 ist dann die Münzverwaltung aus den alten, ihr für den Anfang genügenden, aber nach und nach zu eng gewordenen Räumen der alten Berner-Münze ausgezogen, und fabriziert das Geld seither in den lichten und geräumigen Werkstätten im neuen

Münzgebäude auf dem Kirchenfeld in Bern. Die Einrichtungen in der neuen Münze sind derart bemessen, dass der Bund wohl nie mehr in den Fall wird kommen, von seinen Prägungen nach auswärts vergeben zu müssen.

Aus der Prägungstabelle ist ersichtlich, wie die Prägungen in der Reihe der Jahre zugenommen haben. Der Münzverwaltung ist ferner die Fabrikation sämmtlicher Postwertzeichen zugeteilt.

Wie sehr auch an diese Abteilung mit den Jahren die Ansprüche sich vergrössert haben, erhellt aus der Tatsache, dass im Jahre 1885 der Bedarf an Postmarken mit einer Jahresproduction von 95 Millionen Stück gedeckt war, während das Jahr 1909 volle 400 Millionen erforderte.

Die Münzstätte beschäftigt gegenwärtig folgendes Personal : einen Director, einen Buchhalter und Verificator, zwei Werkführer, einen Abwart, zwanzig Personen bei der Münzfabrikation und achtzehn Personen bei der Postwertzeichenfabrikation, zusammen dreiundvierzig Personen.

Einem Wunsche aus dem Schosse der eidgenössischen Räte nachkommend, wird zur Zeit die Schaffung eines schweizerischen Zehnfrankenstückes studiert. Bei jedem geordneten Münzwesen ist es Regel, dass Münzen von der gleichen Gruppe auch das gleiche Münzbild tragen. Es entstund also für ein neues schweizerisches Zehnfrankenstück in erster Linie die Frage, ob das Münzbild des Zwanzigfrankenstückes auch für das Zehnfrankenstück anwendbar sei. Zweifel hierüber sind leicht begreiflich, denn bei dem sehr beschränkten Relief, das dem Zehnfrankenstück gegeben werden kann, wird es kaum gelingen, die perspectifische Wirkung, die Wirkung in die Tiefe, herauszubringen, wie sie das Bild des Zwanzigfrankenstückes, mit seinen Bergen im Hintergrunde und der darnach gerichteten Haltung des Frauenkopfes erfordert. Eine praktische Erprobung

hierüber, die gegenwärtig vom Ersteller des Zwanzigfrankenmodelles in Ausführung begriffen ist, soll demnächst die Entscheidung dieser Frage bringen.

Für den Fiskus ist das Zehnfrankenstück kein vorteilhaftes Geldstück; es ist schwieriger zu erstellen und erfordert bedeutend grössere Erstellungskosten als jede andere Münze; es nutzt sich im Verkehr ungemein rasch ab, und die Abnutzung ist bekanntlich unwiederbringlich verloren; es wird viel öfters und mit grösserer Leichtigkeit täuschend nachgemacht, als das doppelt so schwere, mit erhabener Randschrift versehene Zwanzigfrankenstück, bei dem Nachahmungen aus minderwertigem Metall schon durch das auffallend leichte Gewicht sich verraten, während bei dem an und für sich geringen Gewicht des Zehnfrankenstückes Gewichtsdifferenzen nicht so leicht auffallen. Diese und noch weitere Gründe, die sich von dem einen Standpunkte aus gegen die Prägung von Zehnfrankenstücken anführen lassen, haben auch Frankreich veranlasst, von der Einführung seines gegenwärtigen Münzsystems, also von 1803 an, bis zum Jahre 1850 auf die Ausmünzung von Zehnfrankenstücken vollständig zu verzichten. Erst vom Jahre 1850 an bis 1869 prägte es diese Goldmünze aus, um dann volle sechsundzwanzig Jahre lang wieder keine zu erstellen; erst 1895 fieng es wieder an, zeitweise, nicht alle Jahre, und nur in relativ kleinen Beträgen, Zehnfrankenstücke zu prägen. Es bleibt abzuwarten, was unser Land gegebenenfalls für Erfahrungen mit seinen Zehnfrankenstücken machen wird.

Bern, den 21. April 1910.

P. Adrian.

MÉDAILLES
ET PLAQUETTES NOUVELLES
DE M. HANS FREI

Nous donnons ici un supplément au *Catalogue des médailles et plaquettes de M. Hans Frei,* publié l'année dernière [1].

Ces divers travaux, dans lesquels nous retrouvons les éminentes qualités du médailleur bâlois, appartiennent tous à l'année 1909.

Dans cette nouvelle série, nous établissons, comme précédemment, une distinction entre pièces *frappées* et pièces *fondues*, et reprenons l'examen des œuvres au point où nous l'avons laissé l'année dernière, sans solution de continuité. Nous donnons toutefois à nos descriptions un peu plus d'étendue que pour les cent vingt numéros de notre catalogue précédent [2].

---

[1] Voir *Revue suisse de numismatique*, t. XV, 1909, pp. 180 et suiv.

[2] Dans la dernière liste, le millésime 1908 a été omis; la place en a été prise par 1907. Le jeton *Désiré Erasme* doit prendre le n° 44, et les n°s 44-47 doivent figurer de 45 à 48. Le nombre total des pièces du catalogue reste le même. (Voir t. XV de la *Revue suisse de numismatique*, p. 203.)

I. — Pièces frappées.

1909

121 [1]. — *René Bohn, chimiste et directeur de fabrique.* — Buste de profil, à gauche. A l'exergue, RENÉ BOHN, sur une ligne, en grandes lettres en relief. Signé HANS FREI. — ℞. IHREM VEREHRTEN | DIREKTOR | DR RENÉ BOHN en trois lignes. Trait de séparation horizontal. ZVR FEIER SEINER | 25-JÄHRIGEN TÄTIG KEIT | IN DER BADISCHEN | ANILIN-& SODA-FABRIK | GEWIDMET | VON DEREN BEAMTEN. | 15. APRIL 1909. en sept lignes. Au bas, deux branches de laurier étalées horizontalement et nouées par un ruban. — Plaquette. — Dim. : 0m,070 × 0m,052.

Argent, bronze, un exemplaire en or.

122. — *Tir franc de la Société des tireurs à l'arme à feu* (Feuerschützengesellschaft) *de Bâle, en 1909.* — Buste de jeune Bâloise (Pallas Basiliensis) coiffée d'un casque surmonté d'un basilic. Dans le champ, à gauche, la signature HANS FREI en relief dans un petit cartouche. — ℞. Sur une banderole qui contourne par le bas le bord de la pièce et flotte au haut par ses deux bouts (D 35) BASLER FREISCHIESSEN 1909 DER FEVER SCHÜTZENGESELLSCHAFT. Dans le champ, écu barré d'une arquebuse et cantonné à droite du millésime 1466; heaume à lambrequins taré de front et surmonté de trois plumes. Entre le heaume et la banderole, de chaque côté, écu fédéral à droite, écu bâlois à gauche. Au bas, sous la banderole, la signature HANS FREI en relief. — Médaille. — Diam. : 0m,029.

Argent; quelques exemplaires d'auteur, en bronze. Le droit a été frappé en or pour être monté en broches.

[1] Ce n° 121 fait suite au dernier numéro de la série précédente.

123. — *Tir cantonal thurgovien à Frauenfeld en 1909.* — Tête de lion captif, conduit à la chaîne par une jeune fille, dont le buste est à droite (*Fräuli mit Leuli,* armes de Frauenfeld). — ℞. (D 40) THVRG. KANTONAL SCHVTZ ENFEST IN FRAVENFELD. 1909. Guerrier en cuirasse, coiffé d'un chapeau à plumes, pressant la détente d'une ancienne arme à feu. Dans le fond, vue de Frauenfeld. A l'exergue, la signature HANS FREI en lettres incuses. — Médaille. — Diam. : 0m,027.

Argent; quelques exemplaires en bronze.

N° 124.

124. — *Tir cantonal thurgovien à Frauenfeld en 1909. Projet de revers non adopté.* — Ex. FRAVENFELD — Deux guerriers, l'un à droite visant une cible, son arme appuyée sur une fourche; l'autre à gauche chargeant son arme. Au second plan une construction et un mur. — Fonte coulée. — Diam. : 0m,080.

125. — *Tir cantonal zurichois à Winterthour en 1909.* — Buste de jeune chasseresse avec diadème de profil à droite et figure de lion sommeillant à gauche (Diana mit Zürcherleu). — ℞. (D 38) ZVRCHER. KANTONAL STAND SCHIESSEN 1909 IN WINTERTHVR. Jeune garçon

N° 125.

(Cupidon) emportant une couronne de laurier fruité qui l'entoure. Au dessous, HANS FREI gravé en creux. — Médaille. — Diam. : 0^{m},024.

Or, argent ; quelques exemplaires en bronze. Il existe un grand module du droit, à 0,040.

126. — *Georges Lunge, chimiste et professeur à Zurich.* — Buste de profil à gauche, tête nue. Au dessous du portrait, en une ligne, GEORG LVNGE. Signé au bord, à gauche, HANS FREI en lettres incuses. — ℞. Le chimiste en jaquette, debout dans son laboratoire, est occupé à noter, dans un livre qu'il tient de la main gauche, le résultat de ses recherches. A sa gauche, pile de quatre volumes, sur le dos desquels on lit de bas en haut : TASCHENBVCH, VNTERSVCHVNGS-M, STEINEN KOHLENTEER, SODAINDVSTRIE. A côté des volumes, plus à gauche, deux branches de laurier fruité, nouées d'un ruban, dont les bouts retombent, avec quelques feuilles, sur la cimaise. Dans l'exergue rectangulaire,

N° 126.

ZVM GEBVRTSTAG 15 SEPT. 1909. Signé au bord, à droite, HANS FREI en lettres incuses. — Plaquette. — Dim. : $0^m,070 \times 0^m,052$.

Bronze; un seul exemplaire en or.

127. — *Charles Feer-Herzog.* — (D 41) C. FEER-HER ZOG (D 8) 1820-1880. Buste de trois quarts à gauche, tête nue. Dans le champ, à gauche, HANS FREI en lettres incuses. — ℞. Pont à deux tours crénelées, armes parlantes de la ville de Brougg. En exergue, SOCIÉTÉ SVISSE DE | NVMISMATIQVE | AARAV-BRVGG. | 1909. en quatre lignes. Double filet au pourtour. — Jeton. — Diam. : $0^m,027$.

Or, argent, cuivre bronzé, étain, aluminium et frappe uniface du droit en cuivre.

Figuré et décrit dans la *Revue suisse de numismatique*, t. XV, 3e livr., 1909, p. 394.

128. — *Charles Duisberg, chimiste et organisateur.* — Buste de profil à droite, en jaquette, avec rose à la boutonnière ; rang de perles suivant le filet supérieur. A l'exergue, au dessous d'un second rang de perles, CARL DVISBERG en relief. Signé dans le haut, à gauche, HANS FREI. — ℞. Le célèbre chimiste assis de trois quarts à son pupitre de travail, une plume à la main droite, le bras gauche posé sur le bord du fauteuil. Sur le pupitre, une feuille de papier avec la devise *Immer Vorwärts,* et divers appareils de laboratoire. Dans le fond, vue des fabriques de Leverkusen-sur-le-Rhin. A l'exergue, en relief, 29. SEPT. 1884—29 SEPT. 1909. | MEINEM FREVNDE CARL DVISBERG | ZVM 25. JÄHR. JVBI LÄVM. | GEWIDMET VON HENRY T. BÖTTINGER en quatre lignes. Signé dans un cartouche au bas du pupitre HANS FREI en lettres incuses. — Plaquette. — Dim. : 0m,069 × 0m,052.

Bronze ; un exemplaire en or.

129. — Même sujet. — (D39 et 3) Guirlandes de lierre séparées par le haut du buste et formant par leurs entrelacements le nom de Carl Duisberg. Portrait de l'éminent chimiste de profil à droite. Au dessous, en lettres cursives : *Immer Vorwärts.* A gauche, la signature H FREI en relief dans une sorte de petit cartouche. Cordon de perles. — ℞. Dans un cartouche rectangulaire entouré de deux rameaux de lierre fruité formant cœur, en trois lignes : C. DVISBERG | 29. SEPT. | 1884-1909. — Médaille. — Diam. : 0m,029.

Or (4 exemplaires), argent (6); essais en bronze pour la famille de M. C. D. seulement.

Par son ornementation, cette remarquable médaille symbolise l'attachement ou l'affection. Elle est une nouveauté dans l'œuvre du médailleur.

130. — *Hôpital des Bourgeois à Bâle.* — Ange aux ailes éployées, appuyé de la main droite sur l'écu de Bâle, de

la gauche sur l'écu de l'hôpital des Bourgeois. Monogramme du graveur, à droite. — Sans revers. — Diam. : 0m,030.

Argent.

Cette pièce, montée en broche, est destinée aux infirmières de l'hôpital de Bâle.

131. — *Société d'utilité publique des femmes suisses.* — Dans une bordure coupée par le haut du buste (D 36) SCHWEIZ. GEMEINNVTZ FRAVENVEREIN. Dans le champ, limité par une branche de laurier qui s'arrondit en listel, buste lauré de jeune femme de profil à droite. Au bas, croix fédérale dans un ovale émaillé. A gauche du buste, H. FREI 1903 Le tout entouré d'un cordon perlé. — ℞. Couronne formée de deux branches de chêne liées par un nœud de ruban. — Bélière; sur la tranche, indication du métal. — Médaille. — Diam. : 0m,025.

Argent.

Voir, pour le droit, *Revue suisse de numismatique*, t. XV, p. 200, n° 29, et J. Meili : *Die Werke des Medailleurs Hans Frei*, p. 14, n° 31.

II. — Pièces fondues.

132. — *Usines de Leverkusen-sur-le-Rhin.* — Panorama des fabriques de produits chimiques dirigées par le Dr C. Duisberg. Vue du Rhin, sur lequel navigue un bateau à vapeur; bocages sur la rive opposée. Dans le ciel, banderole flottante portant la devise IMMER VOR VÄRTS en lettres incuses. En soubassement, HANS [1] IHREM LIEBEN KARL | ZVM ANDENKEN AN DEN | 29. SEPTEMBER 1909 en trois lignes. Latéralement,

[1] Prénom de Mme Duisberg.

deux panneaux décorés de tiges enlacées de rosiers fleuris, reposant sur deux lambris ornés de deux cœurs. Signé au bas HANS FREI en petites capitales incuses. — Sans revers. — Plaquette. — Dim. : 0m,120 × 0m,090.

Bronze vierge (2 exemplaires).

Cette pièce a été insérée dans la reliure d'un buvard de luxe offert à son mari par Mme Duisberg.

133. — *Charles Duisberg.* — Grand module du n° 127. — Sans revers. — Plaquette. — Dim. : 0m,174 × 0m,130.

Bronze (6 exemplaires).

134. — *Concours d'aviation Gordon-Bennett à Zurich en 1909.* — Ballon portant le pavillon fédéral suisse et monté par deux aéronautes, traversant une nuée, sur laquelle un lutin assis fait le geste de saisir l'appareil au passage. Sur la nuée, en quatre lignes : GORDON- | BENNET | WETTFLIEGEN | ZÜRICH 1909. A droite de la nacelle [HANS FREI]. — ℞. Sur une hauteur, deux femmes, dont l'une, assise, est couronnée de fleurs d'oranger; l'autre, debout et saluant de son mouchoir trois ballons qui s'élèvent et s'éloignent de Zurich. Vue de cette ville, de la Limmat avec ses quais et ses ponts, et, dans le lointain, des Alpes. Signature HANS FREI à gauche. — Médaille. — Diam. : 0m,070.

Bronze.

Lausanne, mars 1910. Ernest LUGRIN.

DE LA CODIFICATION

DES

MÉTHODES DESCRIPTIVES

EN NUMISMATIQUE

Le comité d'organisation du Congrès international de numismatique et d'art de la médaille contemporaine (Bruxelles 1910), sur la proposition de M. Eugène Demole, a décidé, le 17 octobre 1908, de constituer une commission chargée d'étudier un questionnaire se rapportant aux méthodes à employer dans les descriptions numismatiques.

Cette commission a été composée de :

MM. Frédéric Alvin, conservateur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, Bruxelles ;
» Paul Bordeaux, ancien président de la Société française de numismatique, Neuilly ;
» Eugène Demole, président de la Société suisse de numismatique, Genève ;
» S.-W. Wigersma, conservateur des Collections de la « Friesch Genootschap », Leeuwarden.

A l'origine, cinq questions furent soumises à la commission, mais la difficulté de réunir celle-ci, le manque d'entente sur certains points et l'impossibilité d'avoir une discussion utile par correspondance, ont fait successivement réduire ces cinq questions à deux : 1° *Comment faut-il nommer le côté opposé au revers d'une monnaie ou d'une médaille et quelle doit être la définition de ce côté?* 2° *Comment faut-il indiquer le sens que suivent les légendes et le point d'où elles partent?*

Les questions dont on a cru devoir momentanément ajourner l'étude se rapportent : 3° aux côtés propres que possèdent ou ne possèdent pas les objets représentés sur une pièce; 4° à l'ordre qui doit intervenir dans l'énoncé des légendes et la description du sujet; 5° enfin à la simplicité des descriptions. Ces questions pourront être reprises dans un futur congrès.

Je dois ajouter que la commission n'a pas été unanime sur tous les points soumis à son étude et que plus d'une divergence s'est manifestée ; aussi mes honorables collègues voudront-ils bien faire prévaloir leurs opinions en temps utile. Je désire cependant leur exprimer ma vive gratitude pour la peine qu'ils ont prise à défendre leurs points de vue, ce qui ne pouvait avoir d'autre résultat que d'éclairer utilement la discussion.

Mes remerciements vont aussi à MM. Ferdinand de Saussure, Théodore Flournoy et Alexis François, professeurs à l'Université de Genève, à M. le Dr E. Schröder, professeur à l'Université de Gottingue, à M. Paul Joseph, directeur du *Frankfurter Münzzeitung,* à Francfort, à MM. Dr Hermann Escher, Dr Carl Boysen et Frédéric Gardy, directeurs des bibliothèques de Zurich, Leipzig et Genève, enfin à M. le Dr F. Burckhardt, attaché à la Bibliothèque de Zurich.

AVANT-PROPOS

En numismatique, comme dans les autres branches de l'archéologie, la science doit s'appuyer sur la description exacte des monuments.

De tous temps, les descriptions ont présenté d'autant plus de précision que la science reposait sur des bases plus solides, mais ce qui a constamment nui à cette précision, c'est d'une part l'emploi de termes dont l'étymologie et le sens peuvent être discutés ; d'autre part, c'est le manque d'entente pour les règles à adopter en matière descriptive.

Chaque science est sans doute souveraine pour le choix des mots et des règles descriptives qu'elle emploie, mais encore faut-il que ces mots et ces règles soient annoncés et connus ; il faut qu'un congrès, la plus haute autorité en ces matières, leur ait donné sa sanction sous forme de vœux.

PREMIÈRE QUESTION

Comment faut-il nommer le côté opposé au revers d'une monnaie ou d'une médaille et quelle doit être la définition de ce côté, « Avers » ou « Droit » ?

Si une pièce de monnaie ou une médaille était une chose qui se présente naturellement par une de ses faces, plutôt que par l'autre, on comprendrait qu'il n'y ait pas de termes rigoureux pour l'une d'elles. C'est ainsi qu'on a pu presque laisser tomber en désuétude le mot *endroit*, par opposition à *envers*, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un habit ; car un habit est une chose qui se

présente si naturellement par un de ses côtés, qu'il n'y a que de rares occasions d'opposer l'*endroit* du vêtement à son *envers*.

Quand l'objet appelle une attention égale par ses deux bouts, ou ses deux côtés, la langue dispose, en général, de termes couplés, comme le *recto* et le *verso* d'une page. C'est à peu près aussi obligatoire que *droite* et *gauche*, *haut* et *bas*.

Il est donc très frappant de voir que non seulement la langue courante, mais celle des numismates, ne possède pas de termes, traditionnellement admis, pour désigner les deux faces de la pièce, simplement dans la mutuelle opposition qu'elles évoquent.

On peut se représenter, comme explication de la chose, que les anciens numismates ont donné une importance sans limite à la face portant une tête, une effigie, de sorte que l'autre face tombait au rang de chose accessoire, par là-même de chose demandant seule une désignation, ainsi qu'on en relevait tout à l'heure l'exemple pour l'*envers* de l'habit.

De fait, lorsque nous décrivons une pièce de monnaie, ou une médaille, nous n'indiquons presque jamais le côté par lequel commence notre description, tant il va de soi que ce côté est celui auquel nous attachons le plus d'importance et qu'il est, à cause de celà, inutile de désigner. Nous accentuons cette désignation muette en mettant soigneusement en vedette le côté opposé que nous nommons *revers*.

Cependant les anciens numismates qui écrivaient en latin avaient, pour désigner les deux côtés de la pièce, des termes fort précis. Le côté décrit en premier lieu se nommait *adversa pars, antica, antica pars*, qui furent traduits tout d'abord par *tête* ou par *partie droite*, tandis que le côté opposé se nommait *aversa pars, aversa, postica pars*, qui furent traduits par *revers*.

On sait qu'en 1830, M. Hennin, dans son *Manuel de*

numismatique ancienne [1], proposa le mot *avers* pour remplacer *tête*. C'était un acte de courage, mais on ne saurait dire que ce fut celui d'un ignorant. M. Hennin connaissait fort bien les objections qu'on allait lui faire, et voici comment il s'exprime dans son plaidoyer du mot *avers* : « Quelques-unes des personnes qui s'occu-
« pent de numismatique ont voulu, dans ces derniers
« temps, substituer au mot tête, inexact et tombé en
« désuétude, une appellation rationnelle, et elles ont
« adopté pour nom du premier côté des monnaies et
« médailles le mot *avers*. Ce mot est à la vérité plutôt
« tiré du mot *aversa* que du mot *adversa*; il signifie pré-
« cisément partie opposée, d'où il semblerait résulter
« qu'il n'est pas convenable de l'employer pour indiquer
« le premier côté des pièces. Le mot *revers*, adopté pour
« désigner le second côté, a, dans son étymologie,
« la même source et dans son acception française le
« même sens. Pour s'entendre, cependant, il faut que
« les choses aient des noms; ils doivent être sans doute
« clairs et précis, surtout quand on les crée. *Avers, revers*
« ont la même signification, il est vrai, si on considère
« leur étymologie, mais cette étymologie même (partie
« opposée) leur convient, et séparément et comparative-
« ment. Ils sont d'ailleurs en rapport convenable pour
« les significations auxquelles on les applique dans ce
« cas. Le mot *avers* m'a donc paru devoir être adopté
« et je m'en suis servi [2]. »

Notons en passant que M. Hennin se croyait le créateur du mot *avers*, qu'il faisait dériver d'*aversa* plutôt que d'*adversa*, puis que, suivant lui, un petit nombre de personnes avaient jusqu'alors fait usage de ce mot.

La tentative de M. Hennin pour introduire le mot *avers* dans la langue numismatique n'eut qu'un succès fort

[1] *Manuel de numismatique ancienne*, par M. Hennin. Paris, 1830, 2 vol. in-8 et atl. de pl. Nouv. éd., Paris, 1872.
[2] Hennin, *op. cit.*, pp. 153-155.

contesté. Çà et là nous trouvons dans les revues de virulentes sorties faites par l'un ou l'autre des maîtres d'alors contre ceux qui se permettaient d'employer le mot nouveau.

C'est ainsi qu'en 1868, M. Renier Chalon, en rendant compte du travail d'un savant français, qui venait de publier la première pièce connue de Constantia, femme de Licinius, s'exprime de la sorte :

« L'auteur emploie le mot *avers* qui, dit-il, n'est pas « encore français, mais qui le deviendra. Qui le devien- « dra, c'est possible ; il y en a qui prétendent que la « *langue verte* est le français de l'avenir. En attendant, « n'est-il pas plus prudent de s'en tenir au dictionnaire « de l'Académie ? Bien que le mot *avers* paraisse avoir « été forgé en Belgique, tout notre chauvinisme ne suf- « fira pas pour nous le faire adopter. Puis, en réalité, « n'est-il pas mal forgé ? Venant d'*avertere*, *aversus*, il « voudrait dire précisément le contraire de ce qu'on « lui fait dire. Il est au surplus parfaitement inutile : « *face* ou *droit* suffisent. On dit le *droit* et le *revers* « d'une médaille, comme l'*endroit* et l'*envers* d'une étoffe, « d'un vêtement. Expression bien française et de plus « consacrée par la célèbre et royale chanson du grand « Dagobert. Que la langue verte laisse en paix les numis- « mates et même les numismatistes [1]. »

Dans cette même année 1868, M. de Longpérier, en des termes non moins sévères, mais plus académiques, flagellait encore, dans la *Revue numismatique*, ce malheureux mot *avers* au profit du mot *droit* [2], et pareille chose se produisit vingt-cinq ans plus tard, dans la même revue et au cours d'une lettre adressée par M. Deloche à M. de Barthélemy [3].

[1] *Revue de la numismatique belge*, 4e série, t. VI, 1868, p. 422, n.
[2] *Revue numismatique*, nouvelle série, t. XIII, 1868, pp. 396-398.
[3] *Ibid.*, 3e série, t. XI, 1893, pp. 411-412.

Malgré ces avertissements multiples, donnés par des plumes aussi autorisées, le mot *avers* a continué d'être professé par quelques auteurs qu'il est inutile de nommer. Depuis longtemps, il aurait dû disparaître et, chose curieuse, nous le voyons sans cesse réapparaître. La raison en est qu'il prend sans doute sa source dans des tréfonds psychologiques qui n'ont rien à faire avec le raisonnement.

Cependant si un congrès prenait position contre ce mot et motivait sa décision, il est probable qu'on le verrait disparaître des quelques dictionnaires où il figure, et que, peu à peu, son emploi deviendrait impossible.

Il m'a paru intéressant de connaître les noms des écrivains qui, selon M. Hennin, avaient fait usage, avant lui, du mot *avers*.

Si nous en exceptons M. Hennin lui-même qui, en 1826, dans son *Histoire numismatique de la Révolution française* [1], employait déjà le mot *avers*, nous ne trouvons, semble-t-il, aucun autre auteur français qui s'en soit servi.

Ni de Strada [2], de Bie [3], Leblanc [4], Pellerin [5], Beauvais [6], Dutens [7], Grappin [8], Duby [9], Millin [10], Fauris de Saint-Vin-

[1] Hennin. *Histoire numismatique de la Révolution française.* Paris, 1826, 2 vol. in-4, pl.

[2] J. de Strada. *Epitome du thrésor des antiquitéz* (traduit par J. Louveau). Lyon, 1593, in-4.

[3] J. de Bie. *La France métallique.* Paris, 1636, in-f°, pl.

[4] Leblanc. *Traité historique des monnaies de France.* Paris, 1692, in-4, pl. et vign.

[5] J. Pellerin. *Recueil des médailles grecques des rois, des peuples et des villes.* Paris, 1763 et suiv. avec suppl. de l'abbé Le Blond, 9 vol. in-4, pl.

[6] G. Beauvais. *Histoire abrégée des empereurs romains et grecs, etc., pour lesquels on a frappé des médailles depuis Pompée à Constantin XIV.* Paris, 1763, 3 vol. in-12.

[7] L. Dutens. *Explication de quelques médailles grecques et phéniciennes, avec une paléographie numismatique.* Londres, 1776, in-4.

[8] P.-P. Dom. Grappin. *Recherches sur les anciennes monnaies du comté de Bourgogne.* Paris, 1782, in-8.

[9] P.-A. Tobiesen-Duby. *Traité des monnaies des prélats et des barons de France.* Paris, 1790, 2 vol. in-f°, pl.

[10] A.-L. Millin. *Histoire métallique de la Révolution française.* Paris, 1806, in-4, pl.

cent[1], Hager[2], Mionnet[3], Letronne[4], Marchant[5], Tôchon d'Annecy[6], de Pina[7], Jacob[8], Cousinéry[9], Dumersan[10], ne l'ont employé.

Et ce qui est vrai pour la France l'est aussi pour la Belgique et la Suisse romande. Mon savant confrère, M. Frédéric Alvin, a bien voulu s'assurer qu'aucun auteur belge n'avait employé le mot *avers* avant le comte de Renesse-Breidbach qui écrivit son *Histoire numismatique de Liège*[11], en 1831.

A la vérité, nous trouvons le mot *avers* avec l'acception de *droit* dans le grand dictionnaire Larousse. Nous le trouvons aussi dans le *Supplément du Dictionnaire de Littré* qui date de 1897 et qui cite comme référence le *Journal officiel;* enfin, il figure également dans le dictionnaire de Hatzfeld et Darmesteter, mais à titre de néologisme. Aucune des éditions du Dictionnaire de l'Académie française ne consigne ce mot qui est systématiquement tenu à l'écart.

Il faut donc considérer M. Hennin comme un véritable novateur pour l'emploi du mot *avers* dans la langue française écrite. Et cependant, du vivant de M. Hennin, ce mot, de tournure si française, mais si peu connu en

[1] J.-F.-P. Fauris de Saint-Vincent. *Monnaies des comtes de Provence.* Aix, an IX, in-4, pl.

[2] J. Hager. *Description des médailles chinoises du Cabinet impérial de France.* Paris, 1805, in-4, vign.

[3] T.-E. Mionnet. *Description des médailles antiques, grecques et romaines.* Paris, 1806-1813, 6 vol. de texte in-8 et 1 vol. de pl.

[4] A.-J. Letronne. *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines.* Paris, 1817, in-4.

[5] Le baron N.-D. Marchant. *Lettres sur la numismatique et l'histoire.* Metz, 1818, in-8, pl. et vign.

[6] J.-F. Tôchon d'Annecy. *Recherches historiques et géographiques sur les médailles des nomes ou préfectures d'Egypte.* Paris, 1822, in-4, fig.

[7] De Pina. *Leçons élémentaires de numismatique romaine.* Paris, 1823, in-8.

[8] G. Jacob. *Traité élémentaire de numismatique grecque et romaine, d'après Eckel.* Paris, 1825. 2 vol. in-8, pl.

[9] E.-M. Cousinéry. *Des monnaies de la ligue achéenne.* Paris, 1825, in-4, pl.

[10] T.-M. Dumersan. *Description des monnaies antiques du Cabinet de M. Allier de Hauteroche.* Paris, 1829, in-4, pl.

[11] Comte de Renesse-Breidbach. *Histoire numismatique de l'évêché et principauté de Liège.* Bruxelles, 1831, in-8, pl.

France, se trouvait fort employé en Allemagne ; il devait l'être longtemps après 1830 et, chose plus curieuse encore, il l'avait été plus d'un siècle auparavant. Ce n'est pas trop s'avancer de dire que M. Hennin n'en savait probablement rien.

Les ouvrages allemands sur la numismatique, écrits au XIXe et même dès le début du XVIIIe siècle, où se trouvent employés les mots *avers* et *revers*, sont assez nombreux. Sans sortir de ma bibliothèque, j'en ai trouvé une vingtaine [1]. Le plus ancien est le *Thesaurus numismatum modernorum... addida latina et germanica explicatione*, publié à Nuremberg de 1700 à 1720 (2 vol in-f°). Des recherches faites dans les bibliothèques suisses et allemandes, entre autres dans celles de Genève, de Zurich et de Leipzig, ne m'ont pas fait découvrir d'ouvrage plus ancien où le mot *avers* ait été employé. Il paraît donc

[1] Voici les principaux :

J.-H. Lochner. *Sammlung merkwürdiger Medaillen.* Nüremberg, 1737-1744, 8 vol. in-4, pl.

Numophylacium Burckhardianum. Helmstæd, 1740, 2 vol. in-4.

Michael-Gottlieb Agnethler. *Martin Schweizels Erläuterung Gold- und Silberner Müntzen von Siebenbürgen, etc.* Halle, 1748, in-4, pl.

F. Exter. *Versuch einer Sammlung von Pfältzischen Medaillen und Münzen, etc.* Zweibruck, 1759-1769, 2 vol. in-4, pl.

Johan-Tobias Köhler. *Vollständiges Ducaten-Cabinet, etc.* Erster Theil. Hanovre, 1759, in-8.

D.-Johan-Friedrich Joachim. *Das neueröffnetes Münz-Cabinet.* Nüremberg, 1761-1770, 4 vol. in-4, vign.

Kleine Breiträge zur Aufnahme und Ausbreitung der Münzwissenschaft. Anspach, 1768, in-8, pl.

Gottlieb-Emanuel von Haller. *Schweizerisches Münz- und Medaillenkabinet.* Berne, 1780-1781, 2 vol. in-8, pl.

Wilhelm-Gottlieb Becker. *Zweihundert seltene Münzen des Mittelalters.* Dresde, 1813, in-4, pl.

Dr D.-C. Beyschlag. *Versuch einer Münzgeschichte Augsburgs in dem Mittelalter, etc.* Stuttgard et Tubingue, 1835, in-8, pl.

Joseph Albrecht. *Münzgeschichte des Hauses Hohenlohe, etc.* S. l., 1846, in-4, pl.

A. Freiherr von Berstett. *Münzgeschichte des Zähringen-Badischer Fürstenhauses, etc.* Fribourg i/B., 1846, in-4, pl.

J.-P. Beierlein. *Medaillen auf ausgezeichnete und berühmte Bayern in Abbildung, etc.* Munich, 1851, in-8, pl.

J.-F. Weidhas. *Die Brandenburger Denare, etc.* Berlin, 1855, in-4, pl.

Jacob-C.-C. Hoffmeister. *Historisch. kritische Beschreibung aller bis jetzt bekannt gewardenen Hessischen Münzen, Medaillen und Marken, etc.* Cassel et Paris, 1857-1862, 2 vol. in-8, pl.

Dr B. Dudik. *Des hohen deutschen Ritterordens Münz-Sammlung in Wien.* Vienne, 1858, in-4, pl.

probable que c'est vers la fin du XVIIe siècle que ce mot a été introduit dans les ouvrages allemands traitant de la numismatique.

On observera qu'il est sans cesse employé dans le sens de côté opposé à revers, c'est-à-dire de côté droit ; il n'y a pas, sous ce rapport, la moindre contradiction, ni la moindre hésitation.

Si du langage scientifique nous passons dans la langue allemande courante, c'est pour constater que le mot *avers* ne s'y trouve guère avant le commencement du XIXe siècle. Je l'ai trouvé pour la première fois dans le dictionnaire de Campe [1], imprimé à Brunswick en 1801, puis dans celui de Schmieder [2], publié en 1811 à Halle et Berlin. Dans ces deux lexiques il est clairement indiqué comme équivalent à *Vorderseite* ou *Bildseite ;* dans le second, en outre, on le rattache à *pars adversa, prima frons, antica.*

En résumé, la langue française courante a officiellement ignoré le mot *avers.* La littérature numismatique française ne l'a connu que depuis 1826 et la grande majorité des numismates s'est refusée à lui accorder le sens de côté droit, attendu qu'il semblait se rattacher à *aversus.*

Les écrivains numismates allemands, au contraire, ont fait un assez fréquent usage de ce mot, dès la fin du XVIIe siècle, et il a passé dans les dictionnaires environ un siècle plus tard. Constamment employé comme équivalent de *Vorderseite*, *avers* a été rattaché à *adversus.*

M. le professeur Dr E. Schröder, l'éminent philologue de Gottingue, m'écrivait dernièrement à ce sujet que si les Allemands ont employé *avers* dans le sens de *adversus*, il est probable que l'exemple leur est venu de France.

Au premier abord cette opinion paraît peu soutenable.

[1] J.-H. Campe. *Wörterbuch zur Erklärung und Verdeutschung der unserer Sprache, etc.* Brunswick, 1801, in-4.

[2] *Schmieder's Handwörterbuch der gesammten Münzkunde.* Halle et Berlin, 1811, in-8.

Prétendre que le mot *avers* a été emprunté à la langue française, dès la fin du XVIIe siècle, alors que ce mot ne figure nulle part dans les écrits français de l'époque, et lui attribuer un sens diamétralement opposé à celui que les Français lui reconnaîtront plus tard, alors que le mot en question leur aura été présenté, c'est à coup sûr faire preuve d'une certaine intrépidité. Cependant je crois que l'opinion de M. le professeur Schröder peut se soutenir, et voici l'explication que je propose :

Il faut rappeler, tout d'abord, qu'il y a deux sortes d'étymologies : l'étymologie historique qui rend compte de la descendance réelle d'un mot, par étapes, à travers le temps, puis l'étymologie de convention qui signifie simplement que la transformation du latin en français serait juste sous une forme donnée, malgré que ce ne soit pas la véritable histoire du mot.

Pour moi, le mot *avers* ne se rattache au latin par aucune filiation historique. Il ne dérive ni de *adversus*, ni de *aversus*. C'est un mot qui s'est formé grâce au voisinage du mot *revers* et par opposition à ce mot.

Si l'on veut bien y prendre garde, le mot *avers* est autrement plus répandu qu'il ne semble parmi les personnes cultivées, mais non initiées à la numismatique. Chacun peut aisément s'en convaincre et j'en ai fait maintes fois l'expérience.

M. le professeur Théodore Flournoy, le psychologue bien connu, « croit que cette attraction que le public « éprouve pour *avers* vient simplement de notre tendance « psychologique à retenir les couples des contraires, sur- « tout s'ils ont quelque ressemblance verbale (engagé, « dégagé). Il arrive souvent, dans l'état de distraction ou « de fatigue, qu'on dise *hier* pour *aujourd'hui*, *ouvrir* pour « *fermer*, ce qui prouve la forte association de ces termes « à sens contraire. *Avers-revers* forme un couple parfait « qui rappelle un peu *a*ller et *r*etour et dont l'association « comme contraires est extrêmement puissante. »

Il me paraît dès lors fort possible que le mot *avers* se soit formé au XVIIe siècle par opposition à *revers*, sans qu'on ait tout d'abord le moins du monde songé à le rattacher au latin. Ce mot serait resté dans la langue parlée et c'est là que les numismates allemands l'auraient pris. Ils n'auraient pas pu l'emprunter à la langue écrite puisqu'il n'y figurait pas encore.

Un siècle plus tard, les philologues allemands ont cherché à rattacher ce mot à *adversus*. Sans doute n'avaient-ils plus sous les yeux le couple *adversus-aversus*. Ils ont ainsi pu faire une étymologie de convention, qui ne blesse pas la syntaxe latine, mais qui n'a aucune valeur historique.

Si le mot *avers* n'a pas d'étymologie historique, on peut aussi bien le faire dériver d'*aversus* que d'*adversus* ; dès lors, il peut alternativement signifier *revers* ou *droit*. C'est pour cette raison que ce mot malheureux, créé pour l'oreille seulement, doit être officiellement prohibé.

Nous avons en français un adjectif *droit* dérivé de *directus* et deux substantifs de même origine, *droit* au sens de *droit juridique* et *droit* au sens de *côté droit*.

Aucun de ces mots ne semble correspondre bien exactement par le sens au mot *droit* que nous employons en numismatique. Il semblerait plutôt que nous traduisions *rectus*, participe de *rego* dont le sens est correct, bon : *recta domus, recta consilia*. Nous l'employons en outre dans sa forme substantive : *le droit*. L'emploi de ce mot ne fait au reste que répéter l'opposition consacrée dans maintes locutions, comme l'*endroit* et l'*envers*.

Jacques de Bie, dans *la France métallique*[1], publiée en 1636, paraît être le premier numismate qui ait fait usage de ce mot, sous forme de *la partie droite*. Depuis lors, il n'a guère été employé avant le commencement du

[1] *Op. cit.*

siècle passé. A partir de cette époque jusqu'à nos jours, le mot *droit* se trouve dans les écrits de la plupart des numismates ; on peut même dire qu'il aurait déjà passé dans la langue courante, si le mot *avers* en était officiellement retranché et si l'on pouvait convenir d'une définition satisfaisante de ce mot *droit*. Nous le trouvons en effet dans les *Additions et corrections* du Dictionnaire de Littré, de 1873, comme aussi dans le *Supplément* de 1897 de ce dictionnaire. Nous le trouvons dans l'excellent dictionnaire de MM. Hatzfeld et Darmesteter, et dans ces deux ouvrages avec la définition : « *Droit* par opposition « à *revers* : Le côté droit d'une médaille, celui qui porte « la figure, substantivement, le *droit* d'une médaille. »

Cette définition n'est sans doute pas assez générale, mais le problème consiste précisément à en trouver une qui soit applicable à toutes les formes que le *droit* peut revêtir relativement au *revers*.

La qualité de côté *droit* n'est acquise à ce côté que par la comparaison qui en est faite avec le côté opposé, et le seul avantage qui en résulte pour lui, c'est la priorité dans les descriptions. Nous dirons donc que « le « *droit* d'une pièce de monnaie ou d'une médaille, c'est « le côté par où doit commencer la lecture des légendes « ou la description de la pièce et que le *revers* est le côté « opposé au droit. »

La commission nommée par le bureau organisateur du congrès pour établir une *codification des méthodes descriptives en numismatique* propose au congrès de prendre la résolution suivante :

Le Congrès de numismatique réuni à Bruxelles, en juin 1910, considérant que le mot *avers* n'a pas d'étymologie historique et que les étymologies de convention qui lui ont été appliquées le rattachent tantôt à *adversus*, tantôt à *aversus*, risquant ainsi de créer de la confusion pour le sens de ce mot ; considérant en outre qu'*avers*

présente une grande attraction pour les personnes non initiées, en raison du couple de contraires qu'il forme avec *revers*, le congrès émet le vœu que le mot *avers* soit définitivement aboli et remplacé par le mot *droit*, pris substantivement, pour désigner le côté d'une monnaie ou d'une médaille par où doit commencer la lecture des légendes, ou la description de la pièce, le mot *revers* étant appliqué au côté opposé.

DEUXIÈME QUESTION

Comment faut-il indiquer le sens que suivent les légendes et le point d'où elles partent ?

Rien n'est moins précis que la méthode employée jusqu'ici pour l'énoncé des légendes numismatiques. A moins d'une circonlocution, on ne saurait désigner une légende dont le haut des lettres regarde le centre de la pièce et qui chemine en sens inverse du sens ordinaire. Ce sens ordinaire lui-même ne saurait être précisé, sauf à faire intervenir aussi la position des lettres.

La légende part-elle du haut de la pièce, ou d'un point quelconque de la circonférence, on ne sait comment faire pour indiquer ce point, et, s'il s'agit de désigner l'endroit du champ où commence une légende, l'embarras est plus grand encore.

Depuis trois ans déjà, une méthode a été proposée pour l'énoncé des légendes qui semble avoir pour elle la simplicité et la précision[1].

Je dois dire que la commission s'est partagée à cet égard. Deux de ses membres, MM. Alvin et Wigersma,

[1] *Revue numismatique*, 4e série, t. XI. Paris, 1907, p. XCVI. — *Revue suisse de numismatique*, t. XIV. Genève, 1908, p. 212. — *Frankfurter Münzzeitung*, 8. Jahrgang. Francfort, 1908, p. 343.

trouvent cette méthode trop compliquée. En revanche, M. Bordeaux lui est très sympathique, mais en homme sage et avisé, il m'a fait observer qu'il ne faut jamais chercher à imposer une innovation, elle doit être admise à son heure, une fois que quelques personnes ont commencé à la reconnaître pratique et à l'employer.

Voici donc la méthode que je me borne simplement, non pas à proposer, mais à exposer.

Il y a trois sortes de légendes :

1° Les légendes circulaires directes (D) qui se développent dans le sens des aiguilles de la montre;

2e Les légendes circulaires indirectes (I) qui se développent en sens inverse des premières;

3° Les légendes inscrites dans le champ (C), y compris l'exergue qui est séparé du champ par un trait.

Les légendes du champ peuvent être droites, rétrogrades ou boustrophédon [1].

Pour indiquer le point d'où part la légende, on place la pièce à décrire sur le cadran d'une montre, ou celui d'une pendule, ou encore sur un disque imprimé à cet effet, en ayant soin que la pièce soit bien au milieu du cadran et que les deux axes de la pièce et du cadran coïncident.

Pour les légendes circulaires directes et indirectes, on lit le nombre de degrés correspondant au commencement de la légende en la faisant précéder des lettres D ou I, suivant que la légende est directe ou indirecte.

Si la légende est inscrite dans le champ, on relie par des lignes idéales les chiffres de la gauche avec ceux de la droite du disque, de façon à former les lignes 55-5, 50-10, 45-15, 40-20 et 35-25, etc., et l'on énonce la légende en la faisant précéder de l'indication C. directe, I. indirecte, R. rétrograde et B. boustrophédon, suivie du pre-

[1] Je remercie MM. Imhoof-Blumer et Adrien Blanchet pour les renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir sur l'origine des légendes boustrophédon.

mier des chiffres sur la ligne desquels le commencement de la légende se trouve tracé [1].

S'il s'agit de décrire une pièce figurée sur un livre, on fera usage d'un disque transparent imprimé sur celluloïde [2].

La méthode exposée ci-dessus convient à toutes les langues et à toutes les légendes monétaires; elle se comprend rapidement; elle est en outre la concision et l'exactitude même.

Le Congrès international de numismatique, réuni à Bruxelles en juin 1910, a pris quelques résolutions émises sous forme de vœux, dont nous donnons le détail un peu plus loin [3]. Le congrès a renoncé à donner une définition du mot *droit,* mais il a décidé que le mot *avers* serait aboli et remplacé par le mot *droit.*

Quant à l'emploi du disque, que nous nous sommes borné à exposer, et grâce surtout à l'appui que M. P. Bordeaux a bien voulu donner à cette méthode, le congrès en a admis l'emploi pour tous les cas où elle semblerait nécessaire.

Eug. Demole.

---

[1] Il est évident que cette lecture donne la situation de la légende du champ, de haut en bas, ce qui est généralement le plus important. Si l'on voulait avoir la situation de la même légende de gauche à droite, on répéterait la même opération que ci-dessus, mais en traçant les lignes idéales de façon à relier les chiffres du haut du disque avec ceux du bas.

[2] L'imprimerie H. Jarrys, 4, rue de la Treille, à Genève, se charge de fournir les disques nécessaires soit en carton, soit en celluloïde.

[3] Voir page 179.

MÉLANGES

Le Congrès de numismatique et d'art de la médaille contemporaine, Bruxelles 1910.

Le troisième congrès de numismatique, organisé par la *Société royale belge de numismatique* et la *Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art*, s'est réuni à Bruxelles, du 26 au 29 juin 1910. Plus de trois cent cinquante personnes ont adhéré au congrès et le nombre des mémoires présentés a dépassé la soixantaine.

Il appartient au comité d'organisation du congrès de présenter un volume qui rendra compte de tous les travaux lus à cette occasion. Nous désirons simplement rappeler ici les faits principaux qui, en dehors des séances proprement dites, ont illustré ces quatre journées si bien remplies et réussies.

Le congrès fut ouvert le dimanche 26 juin 1910, à 11 heures, au palais des Académies, par M. le baron Descamps-David, ministre des Sciences et des Arts. M. Ch. Buls, ancien bourgmestre de Bruxelles, a souhaité la bienvenue aux congressistes. Des discours ont encore été prononcés par MM. le vicomte de Jonghe et A. de Witte, présidents du comité d'organisation, et V. Tourneur, secrétaire général du congrès. L'assemblée a nommé M. Ernest Babelon président de la section de numismatique, et M. Ch. Buls, président de la section de la médaille.

A 1 heure, un déjeuner de cent vingt-cinq couverts, réunissait à la Taverne royale la plus grande partie des congressistes. L'animation des convives ne fut surpassée que par la distinction et la variété du menu. Aussi les toasts furent-ils vigoureusement portés. Nous pardonnera-t-on de les avoir quelque peu oubliés ? Un seul, le premier, le plus important, nous est demeuré, ce fut le toast porté en termes excellents par M. E. Babelon aux souverains LL. MM. le roi et la reine de Belgique. Vinrent ensuite des discours de MM. Buls, ancien

bourgmestre, et Max, bourgmestre actuel, puis de MM. le vicomte de Jonghe, A. de Witte et V. Tourneur. J'en oublie sûrement et non des moindres.

A 4 heures, la plupart des convives se retrouvaient au palais de l'Exposition pour examiner en détail le stand de l'Administration des monnaies, dont MM. Ch. Le Grelle, commissaire des monnaies, et A. de Witte, l'un des présidents d'organisation du congrès, leur faisaient les honneurs.

Dans un espace, peut-être un peu restreint, vu l'affluence des visiteurs, on avait installé quelques-unes des machines qui, de nos jours, servent à graver et à frapper les monnaies et les médailles. On voyait tout d'abord fonctionner un tour à réduire, sorti des ateliers de M. Janvier, de Paris, qui, en supprimant le patient labeur du graveur, permet au modeleur de produire un poinçon pour la frappe. Une presse monétaire se trouvait en activité dans le voisinage et frappait sans bruit, mais avec célérité, un charmant jeton, dû à M. A. Michaux, graveur de la Monnaie de Bruxelles, portant sur ses deux faces *Jadis* et *Aujourd'hui*. *Jadis*, c'était le monnayage au marteau, bruyant héritage de l'antiquité qui demandait beaucoup de temps et une grande pratique. *Aujourd'hui*, c'est une presse silencieuse et puissante qui fournit soixante pièces frappées par minute. Une troisième machine, une perforatrice, destinée seulement à produire le trou central qui se voit sur les pièces de nickel belges, se trouvait également exposée, mais ne fonctionnait pas.

Tout autour de la salle et des diverses machines, on voyait exposées dans des vitrines les matrices des médailles les plus récentes, conservées au Musée de la monnaie; les pièces de Belgique et du Congo, accompagnées de nombreux essais, les monnaies frappées à Bruxelles pour le compte des gouvernements étrangers [1]; enfin, des spécimens des principales espèces ayant actuellement cours dans les divers États du globe. Cette partie de l'exposition a été organisée par les soins de M. A. de Witte, qui a su la rendre aussi instructive qu'attrayante. Il l'a complétée par l'exhibition d'une vingtaine de boîtes à dénéraux, soit poids monétaires, sorties de ses collections et

[1] Pour la Suisse 331,229 pièces d'or d'une valeur de 6,624,580 francs et 2,400,000 pièces d'argent d'une valeur de 7,600,000 francs, frappées en 1873, 1874, 1886, 1889 et 1898. Il faut observer toutefois que la plupart des livraisons faites par la Monnaie de Bruxelles à la Suisse ne comportent que le découpage des flans. En 1874 seulement cette Monnaie a livré 1,400,000 pièces frappées de 5 francs.

fort employées jadis dans les provinces belges, et du reste dans toute l'Europe, pour contrôler le poids des espèces d'or.

Quelques congressistes rendirent alors visite à l'exposition de M. Étienne Bourgey, qui a eu le talent de grouper dans un espace restreint un nombre respectable de pièces fort intéressantes.

La grande attraction du soir était la réception du bourgmestre et des échevins dans les salons de l'Hôtel de Ville. Tout le monde connaît cet intéressant édifice, construit dans la première moitié du xve siècle, en style gothique flamand, d'après les plans de l'architecte van Thienen. Décoré à l'intérieur avec goût, il offre une succession de salons luxueux, fort bien appropriés à la réception. C'est là que M. le bourgmestre Ad. Max et MM. les échevins faisaient les honneurs de l'antique cité brabançonne. Une foule nombreuse et parée animait les somptueux appartements, et un orchestre de choix, dont plusieurs artistes du Conservatoire royal, ajoutait aux charmes de cette belle soirée.

Le lendemain matin, à 9 heures, le travail des sections commençait au palais des Académies. Après avoir procédé à la nomination des vice-présidents, les communications se succédèrent jusqu'à midi. A 2 heures, M. Victor Tourneur, secrétaire général, groupait autour de lui, au palais du Cinquantenaire, tous les amis de la médaille contemporaine, et, dans une conférence très écoutée, il définissait la tendance des diverses écoles de notre temps et l'idéal auquel elles doivent atteindre.

L'assistance put alors visiter le salon international de la médaille contemporaine, superbe exposition à laquelle dix-huit pays et deux cent quarante-quatre exposants ont pris part. C'est la France qui offre l'exposition la plus vaste, car on peut y admirer l'œuvre de quelques artistes décédés, à côté d'un grand nombre d'autres qui sont encore vivants. Cette exposition a été organisée avec goût et une bonne entente de l'art par M. F. Mazerolle, délégué du gouvernement français.

Les œuvres des artistes belges vivants sont aussi richement représentées et cette exposition forme un tout remarquable. Dans la partie réservée à la Suisse, on peut admirer des médailles et des plaquettes de Mme Gross-Fulpius, de Mlle Clotilde Roch, puis de MM. Hans Frei et Henri Huguenin.

De 4 à 6 heures, les congressistes se rendent à l'exposition de l'art belge au xviie siècle. C'est ici la merveille de l'Exposition de

Bruxelles. Qu'on se représente tout ce que l'école flamande a produit de plus exquis, la plupart des œuvres de Rubens, Jordaens, van Dyck, des Teniers et tant d'autres, envoyées des quatre coins de l'Europe, groupées dans une douzaine de salons et précédées, dans le salon d'entrée, par les portraits d'Albert et d'Isabelle qui eurent l'honneur insigne de régner au début de ce XVIIe siècle, si glorieux pour l'art belge ! Ah, que de belles choses et comme la compagnie de ces merveilleuses productions du génie humain soulage et console du triste défilé d'œuvres sans nom qui nous sont imposées par tant d'artistes modernes !

Les médailles belges du XVIIe siècle se trouvaient abondamment exposées et provenaient soit du Cabinet des médailles de l'État belge, soit de celui de La Haye, soit aussi des riches collections de Jonghe, de Witte, Visart de Bocarmé et d'autres encore.

Le mardi 28 juin, il y eut deux séances de travaux, de 9 heures à midi et de 4 à 6 heures. Entre temps, de 2 à 4 heures, le congrès visita le musée et les ateliers de la Monnaie de Bruxelles. M. A. de Witte, puis M. Ch. Le Grelle, commissaire des monnaies, donnèrent successivement d'intéressants détails à l'assemblée sur le musée de la Monnaie qui conserve précieusement un grand nombre de coins anciens et modernes, puis la visite des ateliers se fit par escouades de quinze à vingt personnes, guidées par MM. Le Grelle, Verhas et de Witte.

La fabrication des monnaies s'effectue en Belgique par les soins d'un entrepreneur portant le titre de directeur de la fabrication. Le directeur de la fabrication opère le monnayage des espèces dans les locaux et avec un matériel appartenant à l'État, suivant des tarifs fixés par des arrêts royaux. La surveillance que, dans l'intérêt du public, l'État exerce sur les monnaies, est confiée à une administration spéciale, dirigée par le commissaire des monnaies, actuellement M. Ch. Le Grelle, agissant sous l'autorité du ministre des Finances.

Les ateliers de gravure sont séparés des ateliers de la fabrication. Ils comprennent deux balanciers, un à main, employé pour la confection des coins monétaires, l'autre à vapeur, pour la frappe des médailles. La force motrice est donnée à toute l'usine par deux machines à vapeur accouplées, d'une force totale de 160 chevaux. Les fonderies des alliages peuvent produire par vingt-quatre heures des lattes d'or d'un poids de 1000 kg., des lattes d'argent d'un poids de 10,000 kg., des lattes de nickel allié d'un poids de 3500 kg.

La salle de frappe comprend quatorze presses du système Ulhorn.

Fonctionnant ensemble, en 1909, pour la frappe des monnaies d'argent, de nickel et de bronze, ces presses ont parfois battu par journée de travail plus de 480,000 pièces représentant un poids d'environ 2000 kg. de métal. La visite de la Monnaie de Bruxelles a été particulièrement instructive et intéressante, et chacun a pu se convaincre de l'ordre et de la bonne administration qui règne dans cette excellente maison.

Le mercredi 29 juin, dernier jour du congrès, les travaux s'achèvent au palais des Académies. Grâce au savoir faire et à l'énergie de M. V. Tourneur, secrétaire général, qui a résumé succinctement un bon nombre de mémoires dont les auteurs étaient absents, le programme un peu chargé du congrès a pu s'achever à la satisfaction générale.

A 2 heures, visite au Cabinet des médailles, sous la conduite de MM. F. Alvin et V. Tourneur. Les pièces de cet important dépôt exposées aux yeux du public sont fort nombreuses et disposées de telle sorte que le visiteur, pour peu qu'il ait le désir de s'instruire, doit en retirer de sérieux avantages.

A 3 $^1/_2$ heures, et pour la dernière fois, les congressistes sont réunis dans la belle salle de l'Académie des sciences. MM. V. Tourneur et de Breyne donnent un compte rendu succinct, mais fort exact de l'activité du congrès dans les deux sections, et ils lisent les six résolutions qui ont été émises sous forme de vœux : les voici par ordre chronologique :

Premier vœu : Supprimer le mot *avers* de la terminologie numismatique et le remplacer par le mot *droit.*

Deuxième vœu : Accorder pleine liberté aux conservateurs des collections numismatiques en ce qui concerne l'échange et la vente des doubles ; mettre à leur disposition une somme liquide pour les acquisitions urgentes (trouvailles, etc.).

Troisième vœu : Employer la méthode de division du cadran en 60 degrés pour indiquer le sens et le point de départ des légendes, pour tous les cas où cela paraîtrait nécessaire.

Quatrième vœu : Inscrire partout, dans les programmes de l'enseignement supérieur, la numismatique et la sigillographie, d'abord dans l'intérêt de la science elle-même, puis dans le but de former des conservateurs capables de classer les collections et d'en publier les catalogues.

Cinquième vœu : Encourager l'étude des monnaies de compte nationales dans chaque pays.

Sixième vœu : Organiser dans les expositions des beaux-arts des salons de la médaille contemporaine.

Ces six vœux sont ratifiés par l'assemblée générale du congrès.

M. Buls, ancien bourgmestre, prononce alors le discours de clôture. L'orateur parle de la réforme de l'enseignement académique, où il voudrait voir pénétrer la méthode de l'intuition, comme dans l'enseignement primaire, pour initier l'élève à la technique de l'art. Puis il salue les membres étrangers du congrès qui ont suscité ici une durable amitié, fondée sur l'estime et l'admiration.

M. Babelon remercie, au nom des étrangers, leurs confrères belges de leur chaleureux accueil et constate le grand succès du congrès, au point de vue scientifique et artistique.

D'autres délégués parlent encore dans le même sens, en français, en italien et en allemand, et remercient les organisateurs. La séance est alors levée.

Le troisième congrès de numismatique a été l'occasion de plusieurs travaux importants ; il a formulé des vœux qui, nous l'espérons, prendront force de loi, mais nous tenons en outre à constater ici qu'en dehors de sa valeur pour la science, ce congrès a pleinement répondu à ce qu'on attendait de lui, en rapprochant plus intimement bien des travailleurs qui, jusqu'alors, ne se connaissaient que par des lettres échangées ou par leurs travaux. En outre, il a procuré à nos amis de Belgique l'occasion de prouver une fois de plus leur talent d'organisation et leur inlassable hospitalité. Eug. Demole.

Le propriétaire présumé du trésor de la forêt de Finges.

On se rappelle qu'au mois d'avril 1908, un trésor important de monnaies d'or et d'argent, appartenant aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, fut découvert en Valais, non loin de Sierre [1]. Ce trésor était contenu dans une channe octogonale en étain, sur l'anse de laquelle on avait gravé à la main une signature dont voici l'exacte reproduction : RO · FABRY ·

[1] *Revue suisse de numismatique*, t. XV, 1909, pp. 212-219.

Les pièces les plus récemment émises de ce trésor appartenaient au doge de Venise Michel Steno (1400-1413). Nous avons par ce fait été amené à supposer que le trésor de la forêt de Finges dut être enfoui lors des troubles qui amenèrent la chute de la maison de Rarogne et de l'aristocratie féodale dans le Valais, c'est-à-dire entre 1400 et 1420.

Si l'on compulse les *Documents relatifs à l'histoire du Valais* [1], publiés par l'abbé J. Gremaud, on voit que de 1377 à 1387 il est fait à plusieurs reprises mention d'un Fabri qui peut avoir été le propriétaire et l'enfouisseur du trésor de la forêt de Finges. Ce personnage, parfois qualifié de noble, est indiqué comme bourgeois de Loëche et il figure dans les actes soit comme témoin, soit comme délégué de la communauté de ce village :

« ...Johannes Fabri de Leuca, clericus, *Rudinus*, frater ejus et « Stephanus Martini Hogyer de Albignon; iidem nobilis, Johannes, « *Rudinus* et Stephanus [2], etc. »

« ...Johannes Walandier, *Rodinus Fabri*, burgenses Leuce [3]. »

« ...Johannes Fabri, *Rodinus*, ejus frater [4], etc. »

« ...*Roduyno Fabri*... suis et totius communitatis et parochi « Leuche [5], etc. »

« ...et *Rondino* Fabri de Leucha [6], etc. »

« ...*Rodinum* Fabri... omnes burgenses ville Leuce [7], etc. »

Ces différents prénoms font au nominatif Rudinus, Rodinus, Roduynus, Rondinus, soit Rudinus et probablement Rudin ou Rodin.

Rudinus, dans une localité comme Loëche, située à la frontière de la partie du Valais où l'on parle allemand, est probablement un diminutif de Rudolfus [8].

D'autre part, nous trouvons dans les mêmes *Documents*, mais à une date légèrement postérieure, un membre de la famille Fabri qui s'appelle Rolet :

« ...ad instantiam et requisitionem providorum virorum Nicolini

[1] *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. XXXVII, pp. 87, 198, 282, 326, 333 et 551.

[2] *Ibid.*, p. 87.

[3] *Ibid.*, p. 198.

[4] *Ibid.*, p. 282.

[5] *Ibid.*, p. 551.

[6] *Ibid.*, p. 326.

[7] *Ibid.*, p. 333.

[8] Cette hypothèse s'est trouvée confirmée par deux communications, l'une émanant de M. l'abbé D. Imesch, curé de Naters, et l'autre de M. Ch. de Rivaz, président de la Commission cantonale des monuments historiques du Valais.

« Kalbermatter et *Roleti* Fabri, nunc civium et sindicorum Sedu-
« nensis... [1] ». Cet acte est de 1414; en voici un autre de 1422 :
« ...fuerunt personnaliter constituti *Roletus* Fabri et Anthonius Fal-
« coneti, lombardus, sindici et consules tocius communitatis civitatis
« Sedunensis... [2] »

Rodin Fabri était bourgeois de Loëche, localité située à une faible distance de la forêt de Finges. Rolet Fabri, syndic de Sion, était peut-être un personnage plus important, mais on ne s'explique pas qu'il se soit tant écarté de Sion pour enfouir sa fortune.

La question reste pendante. Eug. D.

Frappe en or d'un kreuzer de Berne de 1596.

La collection de M. Émile Henrioud, à Yverdon, s'est enrichie depuis peu d'une pièce fort rare, frappée sans doute en dehors des ordonnances et présentant le type bien connu du kreuzer de Berne, mais en or et de l'année 1596.

(D 60) ✠ MONE · BERNENSIS · 1596

Ours passant surmonté d'une aigle monocéphale.

℟. (D 60) ✠ BERCHT · D · ZERI · CONDI

Croix pattée.

℣. Mod. 0,021. Poids 3gr,145. Coll. É. Henrioud, à Yverdon. (3.45 gr.)

Quelques personnes ont pensé qu'il s'agissait ici d'un florin ou d'un ducat, émis à titre d'essai et dont le type n'aurait pas été adopté, mais cette supposition paraît bien invraisemblable. Il y avait à la fin du moyen âge et plus tard encore une hiérarchie assez marquée entre les types affectés aux pièces d'or, d'argent et de billon. On choisissait pour les *espèces* ce qu'il y avait de plus honorable, de plus distingué;

[1] *Mémoires et documents*, op. cit., t. XXXVIII, p. 123.
[2] *Ibid.*, p. 352.

quant aux *monnaies*, on se bornait à leur donner un style plus simple et moins recherché. Affecter à une espèce d'or le type d'une monnaie de billon, ou vice-versa, eut été tout à fait en dehors des usages. En revanche, plusieurs ateliers, et celui de Berne en particulier, offrent, dès le xve siècle, des exemples assez nombreux de pièces d'or frappées avec des coins destinés à des métaux plus vulgaires, mais ces pièces n'étaient pas destinées à la circulation. On peut supposer que la pièce d'or de 1596 était un essai, une sorte de modèle de ce que seraient les kreuzers de billon, pièces qui ne paraissent pas avoir été frappées pour cette année-là. Eug. D.

Frappe en or d'un sol de Genève de 1622.

On connaît l'essai unique d'un quart de Genève de 1621, frappé en or et dont le style ne fut pas adopté [1]. C'est le plus ancien essai en or de la série genevoise, et encore ne connaît-on pas la monnaie de billon qui y correspond.

Voici un sol de l'année suivante, 1622, frappé en or et qui est semblable à la pièce de billon déjà décrite [2].

Dans un cercle de grènetis (D 5) GENEVA · CIVITAS · 1622

Écu de Genève, surmonté de l'aigle d'Empire.

℟. Dans un cercle de grènetis (D 6) POST · TENEBRAS · LVX · R · G ·

Croix pattée, vidée et fourchée.

N. Mod. 0,018. Poids 1^gr,89. Cab. de num. de Genève.

Cet intéressant essai est entré au Cabinet de numismatique de Genève par les soins de M. Édouard Audeoud, conservateur-adjoint de cet établissement. Eug. D.

[1] E. Demole. *Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1792*. Genève, 1887, in-4, p. 82 et p. 192, n° 43.
[2] *Ibid.*, p. 248, n° 252.

Vente de monnaies suisses.

Le 1er mars dernier, M. Léo Hamburger, l'expert de Francfort-sur-Mein a procédé à la vente de monnaies suisses provenant d'un collection bien connue. Quelques-unes ont atteint des prix qui pourront intéresser nos lecteurs.

			Marcs
193.	Gwalther, Rodolphe, médaille de Stampfer datée de 1566.		1600
318.	Zurich.	Couronne d'or sans date, aigle bicéphale, croix fleurdelisée	780
383.	»	Thaler de 1599 de Stampfer, sur flan carré en triple épaisseur	1200
384.	»	Le même, mais en double épaisseur	940
385.	»	Thaler de 1622 en double épaisseur; lion, aigle bicéphale	625
388.	»	Thaler de 1647 en double épaisseur (coll. Wunderly, n° 230)	630
389.	»	Thaler de 1695 en double épaisseur (coll. Wunderly, n° 232)	600
680.	»	Médaille d'or par Fechter, s. d., vue de la ville, 39gr,2	1100
789.	Berne.	Ducat 1796, piéfort; armoiries, valeur	915
791.	»	Ducat 1701, quintuple épaisseur; lég. dans le champ	605
844.	»	10 francs s. d., écu de la ville, R. B. en monogramme	650
1150.	Lucerne.	Ducat s. d.; valeur, deux saints	605
1309.	Uri, Schwytz et Unterwald.	Goldgulden s. d.; les trois armoiries dans le champ, croix	2750
1310. 1312.	»	» Thaler s. d.; aigle bicéphale, saint	990-1050
1313.	»	» Thaler 1550 ; les trois armoiries, saint Martin à cheval	3150
1314.	»	» Thaler 1561; les trois armoiries, saint Martin assis sur un trône	1200
1315.	»	» Thaler 1561; les trois armoiries, aigle bicéphale	1300
1316.	»	» Thaler hybride 1561-1562	1250

		Marcs
1420. Schwytz.	Ducat s. d.; saint Martin à cheval, Madone...	600
1476. Unterwald.	Thaler 1732; armoiries, Nicolas de Flüe....	2050
1498. Zug.	Thaler 1564 par Stampfer; trois armoiries, saint Michel	720

Monnaie chinoise.

On a pu dernièrement lire dans les journaux le fait divers suivant : Un édit impérial établit en Chine une nouvelle monnaie légale décimale, le dollar d'argent de 74 candarens, avec pièces divisionnaires de 50, 25 et 10 cents en argent et 5 cents en nickel. La typique monnaie actuelle, que tous ceux qui s'occupent de numismatique connaissent bien, sera retirée de la circulation.

Ainsi, dans ce domaine comme dans d'autres, la Chine s'ouvre à la civilisation occidentale.

Camille Picqué.

L'ancien conservateur du Cabinet des médailles de l'État belge, M. Camille Picqué, est décédé le 29 septembre 1909, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le défunt, qui était né le 21 mai 1834, avait été nommé au poste de conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique le 3 février 1870, puis à celui de conservateur en 1875. Il resta en charge jusqu'au milieu de 1902, époque à laquelle il prit sa retraite.

C'est grâce à lui que la collection, confiée à ses soins entendus, est actuellement une des premières de l'Europe.

Cet érudit laisse quelques travaux de critique littéraire et historique, mais son activité scientifique s'étant orientée du côté de la numismatique, c'est surtout dans ce domaine que ses écrits sont les plus nombreux ; comme il fut l'un des directeurs de la *Revue belge de numismatique* pendant un certain nombre d'années, ils ont, pour la plus grande partie, paru dans ce périodique. C.

Exposition de médailles à New-York.

Au mois de mars, la Société américaine de numismatique a organisé à New-York une très belle exposition de médailles. Comme souvenir il nous en est resté un catalogue descriptif illustré qui nous paraît

suffisamment développé. Les quelque trois mille cinq cents médailles offertes à l'admiration des visiteurs se répartissent pour la plus grande partie entre différents pays de la vieille Europe et appartiennent aux époques et aux artistes les plus divers.

Nous y voyons les noms de graveurs suisses qui ont travaillé pour l'étranger, J.-C. Hedlinger, Jean Dassier, J.-P. Droz, mais leurs œuvres sont en si petit nombre qu'elles ne sauraient donner une idée de l'activité de notre pays dans ce domaine.

Distinctions.

M. le colonel Allotte de la Fuÿe vient de se voir attribuer, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le prix Édouard Drouin pour ses travaux de numismatique ancienne de l'Orient sémitique et iranien.

La même Académie a honoré la *Société française de numismatique* du prix Duchalais (numismatique du moyen âge) pour l'ensemble de ses publications depuis 1865, date de sa fondation.

Société suisse de numismatique.

Nous rappelons que l'Assemblée générale de la Société est fixée aux 10 et 11 septembre prochains, à Winterthour, avec le programme suivant :

Samedi 10 septembre 1910.

3 h. ½ — Assemblée générale dans l'Aula de la Bibliothèque de la Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale.
2. Rapport du président.
3. » du trésorier.
4. » des vérificateurs des comptes.
5. Nomination des vérificateurs des comptes.

6. Fixation de la cotisation pour 1911.
7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale.
8. Propositions individuelles. (Les membres qui auraient des propositions à présenter sont priés d'en aviser le secrétaire huit jours à l'avance. — Statuts, art. 7.)
9. Travaux scientifiques, pour lesquels se sont déjà annoncés :
   1. M. E. Hahn. — *Ueberblick über Münzgeschichte der Stadt St. Gallen.*
   2. MM. † Wavre et Dr Eug. Demole. — *Inféodation du droit de monnaie faite au XIIe siècle, par Roger, évêque de Lausanne, à Ulrich II, comte de Neuchâtel.*

7 h ½ — Banquet dans la salle du Casino — Soirée familière, comprenant les communications suivantes :
   1. M. le Dr Imhoof-Blumer. — *Der Maler Ant. Graff.*
   2. M. le Dr G. Grunau.
      a) *Der Jurataler von 1818 und seine Geschichte ;*
      b) *Die Medaillen des Bieler Gymnasium.*

Dimanche 11 septembre 1910.

Matin — Visite des collections numismatiques et de la « Kunsthalle ».

Midi — Dîner à l'hôtel du Lion.

Jeton commémoratif.

Un jeton commémoratif en bronze, gravé et frappé spécialement pour l'Assemblée générale, par M. Homberg, médailleur à Berne, sera distribué gratuitement aux membres présents à l'Assemblée générale.

Ce jeton est à l'effigie de Ant. Graff, peintre de portraits du XVIIIe siècle, originaire de Winterthour.

Les sociétaires empêchés de se rendre à Winterthour pourront en faire l'acquisition en s'adressant au trésorier de la Société, à Genève, jusqu'au 15 décembre 1910.

Le jeton ne sera délivré qu'aux membres de la Société et chacun ne pourra recevoir ou acquérir qu'un seul exemplalre en bronze. Des exemplaires en or, argent, étain ou aluminium seront frappés sur demande spéciale et ne seront vendus qu'aux membres de la Société, en autant d'exemplaires qu'ils en demanderont.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 6 juillet 1910. — M. J. Doucet, à Paris (présenté par MM. F. Mazerolle et Eug. Demole), est reçu membre actif de la Société.

Séance du 17 août 1910. — MM. Julien Gruaz, adjoint au Cabinet de numismatique du canton de Vaud, à Lausanne (présenté par MM. Eug. Demole et Fréd. de Stoutz), et Vasco-Laurent Schlütter, graveur à Genève (présenté par MM. Grossmann et Jarrys), sont admis membres actifs de la Société.

M. Fritz von Jecklin, à Coire, remplace feu M. le major Caviezel comme représentant de la Société historique et archéologique des Grisons.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus et notes bibliographiques.

Q. Perini. *XXIV. Le monete ossidionali di Casale del 1630.* Rovereto, 1902, br. in-8 de 12 p. avec fig. dans le texte. (Extr. des *Atti dell' I. R. Accademia di scienze, lettere ed arti degli Agiati in Rovereto*, série III, vol. VIII, 1902.)

Les monnaies frappées à Casale, en 1630, au cours du siège qu'eut à subir cette ville sont des plus intéressantes, au point de vue artistique d'abord, puis par les légendes qui y figurent et les sujets qui les ornent. Elles sont de quatre valeurs différentes. La plus petite de ces espèces présente une variété qui porte l'indication G. 3. Ce sigle est bien certainement une indication de valeur, mais quelle est-elle ? C'est ce que l'auteur examine dans les développements qui forment la plus grosse partie de son travail.

On sait dans quelle détresse se trouvait Casale lorsque ces monnaies furent frappées. Elle venait de passer, par voie d'héritage, aux mains de Charles Gonzague, duc de Nevers. La possession lui en fut contestée par l'empereur Ferdinand II. Louis XIII, roi de France, en revanche, le soutint et lui envoya une armée de secours sous les ordres du maréchal de Toiras. Celui-ci réussit à pénétrer dans la place, mais il eut à subir un siège de la part des impériaux, commandés par le marquis de Spinola.

Dès le début du siège le numéraire fit défaut ; ce fut pour payer ses soldats que de Troiras monnaya la vaisselle d'argent qui se trouvait dans la ville. I. R.

Q. Perini. *XXV. Contributo al Corpus nummorum italicorum. II.* Rovereto, 1902, br. in-8 de 4 p. (Extr. des *Atti dell' I. R. Accademia di scienze, lettere ed arti degli Agiati in Rovereto*, série III, t. VIII, 1902.)

Description à l'usage des lecteurs de langue italienne de deux pièces déjà connues.

La première est un écu d'or sol de Jean-François Trivulzio publié par le Dr C.-F. Trachsel dans son *Nachtrag zur Numismatik Graubündens*, Lausanne, 1901. La seconde un denier-tournois de Sulmona, battu à la Monnaie de Naples par le roi René, 1435-1442. Cette pièce fut éditée par M. A. Sambon dans la *Gazette numismatique française*, t. I. I. R.

Quintilio Perini. *Di alcune ripostigli di monete medioevali.* Milano, 1904, br. in-8 de 14 p. (Extr. du *Bollettino di numismatica e di arte della medaglia*, 1904.)

Cette brochure, parue il y a quelques années déjà, contient certains renseignements sur les pièces les plus remarquables de quatre trouvailles faites en 1903-1904.

La première monnaie digne de retenir l'attention est une variété du soldino de Guidobald I della Rovere, duc d'Urbino, qu'avait décrite M. N. Papadopoli dans la *Rivista italiana di numismatica*, anno VI, p. 429. Cette pièce faisait partie de la première trouvaille et fut mise au jour en 1905 à Sacco de Rovereto.

Il n'y a rien à dire de la deuxième découverte faite à Serra San Quirico, près d'Ancône. En revanche la troisième, qui eut lieu à Noarna, près Rovereto, contenait vingt-neuf exemplaires, dont dix variétés du rare *mediatino* de Nicolas da Brunna, évêque de Trente (1338-1347).

Quant à la trouvaille de Carribollo, qui est la quatrième et dont il n'est dit ici que quelques mots, son importance a nécessité un travail spécial que nous avons déjà analysé. I. R.

Quintilio Perini. *Le medaglie commemorative del terzo centenario del concilio di Trento, 1845-1863.* Rovereto, 1905, br. in-8 de 7 p. avec un supplément. (Extrait des *Atti dell' I. R. Accademia di scienze, lettere ed arti degli Agiati in Rovereto*, série III, t. XI, 1905.)

Comme on le sait, le fameux concile œcuménique de Trente fut convoqué en 1545 et ne se termina qu'en 1563. Les premier et deuxième centenaires de cet événement n'ont pas été célébrés et n'ont par conséquent laissé aucun monument numismatique ; il n'en a pas été de même du troisième qui donna lieu à des fêtes grandioses qui eurent lieu soit en 1845 soit en 1863. Leur souvenir s'en perpétue par huit médailles différentes qui sont décrites dans ces pages.

Le concile lui-même avait vu l'éclosion de pièces satiriques dues aux protestants d'Allemagne. I. R.

Quintilio Perini. *Le monete di Gazoldo degli Ippoliti. Studio genealogico-numismatico.* Rovereto, 1905, br. in-8 de 39 p. avec 1 pl. et 1 tableau généalogique.

Cette élégante brochure renferme d'abord, avec documents à l'appui, une revue complète des seigneurs lombards qui constituent la famille des comtes Ippoliti de Gazoldo, laquelle tire son nom du premier ancêtre, Ippolito, patricien romain, dont les descendants reçurent en fief perpétuel la terre de Gazoldo, dans la province de Mantoue. La lettre d'investiture, garantissant cette possession, est de l'empereur Charles IV, et date de 1354. La filiation de ces nobles du Mantouan s'étend de l'année 936, qui est celle de la naissance du premier du nom, jusqu'à 1873, date de la mort du dernier rejeton, Luigi, officier au service de l'Autriche. Toute cette descendance est savamment corroborée par diverses pièces d'archives et par de nombreuses inscriptions relevées sur les tombeaux, dans les lieux de sépulture de la famille.

Et quant aux monnaies de Gazoldo, elles sont du XVIe et du XVIIe siècle. Les premières sont des baïoquelles de bas aloi, des cavallotti et soldini anonymes ; plus tard et jusqu'en 1663, ce sont diverses espèces, entre autres des doublons en or et des demi-écus en argent au nom du comte Annibal. L'auteur fait remarquer que ces monnaies ont été battues illégalement par les Ippoliti, et de telle sorte que l'empereur Rodolphe II dut sévir contre eux (1595), et interdire une fabrication illicite, qui était dans les usages de l'époque. Les seigneurs de Castiglione, voisins et amis des comtes de Gazoldo, leur avaient servi d'exemple. Les armes des Ippoliti sont de gueules à la bande d'or ; elles sont timbrées d'une couronne de marquis. E. L.

Q. Perini. *Famiglie nobili trentine. IX. La famiglia Busio-Castelletti di Nomi.* Rovereto, 1906, br. in-8 de 43 p. avec 2 pl. et 1 tableau généalogique. (Extr. des *Atti dell' I. R. Accademia di scienze, lettere ed arti degli Agiati in Rovereto*, serie III, vol. XII, 1906.)

— *Nuovo contributo alla genealogia della famiglia Busio-Castelletti di Nomi.* Rovereto, 1907, br. in-8 de 8 p. (Extr. des *Atti dell' I. R. Accademia di scienze, lettere ed arti degli Agiati in Rovereto*, serie III, vol. XIII, 1907.)

Parmi les familles nobles du Trentin, celle qui porte le nom de Busio-Castelletti, feudataire de Nomi, est connue dans l'histoire. Les recherches de l'auteur, faites à son sujet dans les archives de plusieurs villes, lui ont permis d'écrire ces deux brochures qui constituent une notice généalogique suffisamment complète.

Si la formation de la seigneurie de Nomi est connue, l'origine de

ceux qui, par la suite, en devinrent les possesseurs est, en revanche, incertaine. Plusieurs écrivains se sont occupés de cette question, mais n'ont pu se mettre d'accord, les documents faisant défaut. Ce n'est guère qu'à partir du début du XVIe siècle qu'on peut établir la descendance de cette famille qui s'éteignit, en juillet 1646, avec Ferdinand, conseiller de S. M. et comte palatin.

En parcourant cette notice forcément écourtée, on regrette que les chartes utilisées n'aient pas été plus complètes, car plusieurs points restent obscurs, tel, par exemple, celui qui a trait au surnom Busio accolé à celui de la famille.

En 1525 se place un événement qui marque dans l'histoire des Castelletti. Cette année-là il y eut un soulèvement général des paysans contre les seigneurs. Plein de confiance en ses vassaux, Pierre Busio qui se trouvait à Trente, accourut à Nomi, mais devant l'émeute il dut se réfugier dans son château. Cet édifice fut pris et brûlé et lui-même périt dans les flammes.

C'est à cet incident spécial que se rapporte un autre travail de M. Perini intitulé : *Un testimonio oculare dell' uccisione di Pietro Busio, signore di Nomi (1525)*, paru à Rovereto en 1908.

Au point de vue de nos études spéciales nous tenons à signaler que par diplôme de 1512, l'empereur reconnaît à Pietro Castelletti les armes identiques à celles que les Castelletti de Milan avaient obtenu en 1044, de Henri Ier de France en substituant toutefois l'aigle au cygne. L'auteur fait observer avec raison que la date est erronée puisqu'au commencement du XIe siècle on ne conférait ni titre, ni emblème de noblesse. Ces armoiries ont du reste varié en plusieurs fois et sont représentées, de même qu'un fort joli sceau, sur les planches qui accompagnent la notice.

Parmi les documents qui nous ont également frappé, nous avons remarqué le suivant qui ne manque pas de saveur : 20 mai 1524. Pierre Busio-Castelletti, informe Antoine Quetta, conseiller de l'évêque Bernard Clesio, que le comte André Lodron, habitant à Saint-Antoine, fabrique de la fausse monnaie. I. R.

Q. Perini. *Famiglie nobili trentine. X. La famiglia Pizzini di Rovereto.* Rovereto, 1906, br. in-8 de 40 p. avec 1 pl. et 1 tableau généalogique. (Extr. des *Atti dell' I. R. Accademia di scienze, lettere ed arti degli Agiati in Rovereto*, série III, t. XII, 1906.)

Cette notice est écrite exactement sur le même plan que toutes celles, du même auteur, qui se rapportent aux familles nobles du

Trentin. Comme les précédentes aussi, l'intérêt qu'elle présente, à divers degrés, est avant tout local.

La famille qui est l'objet du travail de notre collègue, est originaire de Brescia ; elle est établie de temps immémorial dans le Trentin. Le premier document qui en fasse mention ne remonte toutefois qu'au début du XVIe siècle. Une branche aînée s'est éteinte en 1801, la branche cadette est actuellement encore florissante.

Elle a compté parmi ses membres des savants, des commerçants et des industriels. Plusieurs d'entre eux se signalèrent à la reconnaissance de leurs concitoyens par des actes de générosité à l'égard de leur cité.

Ses jolies armoiries qui lui furent concédées par diplôme de l'empereur Ferdinand III, en date du 20 juillet 1652 se blasonnent comme suit :

D'argent à l'aigle de sable membrée et couronnée d'or, tenant de chacune de ses serres un œillet de gueules tigé et feuillé de sinople ; chargé sur la poitrine d'une comète d'or à six rais avec queue ondoyante en pal. Casque de tournois couronné. Lambrequins : de sable et d'or à dextre ; de gueules et d'argent à senestre. Cimier : lion de gueules avec queue fourchue, tenant une comète de l'écu. Tenants : deux léopards d'or.

Le cimier fut modifié lors de l'élévation, en 1754, de Jean-Jules Pizzini, à la dignité de baron. I. R.

Q. Perini. *Don Ferdinando Colonna dei principi di Stigliano. Necrologia.* Rovereto, 1907, br. in-8 de 5 p. (Extr. des *Atti dell' I. R. Accademia di scienze, lettere ed arti degli Agiati in Rovereto*, série III, vol. XIII, 1907.)

Courte notice nécrologique consacrée à un homme qui, sans être un archéologue de profession, était cependant le connaisseur avisé à qui l'on doit la découverte de l'inscription de P. Plotia Faustine, document de toute importance pour l'histoire de la constitution municipale de la Naples gréco-romaine.

Le prince Ferd. Colonna di Stigliano était né en 1837, il est décédé le 25 mars 1907 ; il a écrit de nombreux ouvrages se rapportant principalement aux découvertes archéologiques, on en trouvera la liste à la fin de la brochure qui lui est consacrée.

Collectionneur passionné, il possédait entre autres une riche série de monnaies et médailles napolitaines. I. R.

Quintilio Perini. *Famiglie nobili trentine. XI. La famiglia Frisinghelli d'Isera.* Rovereto, 1907, br. in-8 de 12 p. avec 1 pl. et 1 tableau généalogique.

La famille qui fait l'objet de cette courte étude est originaire de Lenzima ; elle avait fixé sa résidence à Isera dès la fin du xve siècle. Elle s'est éteinte en 1758 avec François-Joseph.

De nombreux docteurs en droit, notaires, chanceliers et vicaires de la juridiction de Castelcorno et Castelnuovo sont sortis de ses rangs, aussi les documents nécessaires à l'élaboration de cet opuscule n'ont-ils pas été difficiles à trouver.

Elle fut anoblie par l'archiduc Léopold, comte du Tyrol, qui lui octroya, par diplôme daté du 18 mai 1620, ses armes qui sont : de gueules à la colonne avec base et chapiteau d'argent, soutenue de deux lions rampants affrontés d'or, surmontée d'une fasce barrée d'argent et d'azur 3 et 3. Casque de tournois avec couronne. Lambrequins : de gueules et d'argent à dextre, d'azur et d'argent à sénestre. Cimier : lion à la queue fourchue d'or, lampassé de gueules. I. R.

Quintilio Perini. *Famiglie nobili trentine. XII. La famiglia Pedroni de Clappis di Rovereto.* Rovereto, 1907, br. in-8 de 12 p. avec 1 pl. et 1 tableau généalogique. (Extr. des *Atti dell' I. R. Accademia di scienze, lettere ed arti degli Agiati in Rovereto*, série III, vol. XIII, 1907.)

La famille Pedroni de Clappis est originaire de Rimini ; une de ses branches se fixa à Chiavenna, non loin du lac de Côme. De cette branche descendent les Pedroni qui s'établirent dans la Vallagarine. Ce rameau s'est éteint, en 1778, avec le comte Adam-François Pedroni qui laissa sa fortune à l'hôpital et au fonds des pauvres de Rovereto. La générosité était le trait distinctif de cette famille.

Comme pour la famille Frisinghelli, nombre de ses membres occupèrent une place en vue dans la magistrature et se firent remarquer dans la pratique du droit.

C'est par diplôme du 28 janvier 1688 que l'empereur Léopold Ier éleva Guillaume Pedroni à la noblesse, tout en lui confirmant ses anciennes armoiries qui, par la suite, se modifièrent deux fois.

Comme les notices analogues, cette étude, ne s'occupant que de personnages de second plan, n'a d'intérêt que pour l'histoire locale. I. R.

Furio Lenzi. *Simboli pagani su monete cristiane.* Orbetello, 1907, br. in-8 de 4 p. (Extr. de la *Rassegna numismatica*, 1907.)

Dans cette très courte mais instructive note, l'auteur fait ressortir que l'Église chrétienne primitive ne craignit pas d'emprunter un

certain nombre des symboles dont elle se sert pour la célébration de son culte, aux pratiques païennes de la Rome ancienne. Il dresse une liste de ces symboles avec l'indication de ce qu'ils signifient dans l'ancien culte et dans le nouveau.

Il fait remarquer que Constantin le Grand, protecteur de la religion chrétienne, ne craignit pas, par opportunité, de faire figurer sur ses monnaies Hercule, Jupiter, Mars, la déesse Roma, le dieu Soleil, etc. H. C.

Paul Bordeaux. *Une montre solaire en ivoire de 1563.* Paris, 1907, br. in-8 de 24 p. avec 3 fig. dans le texte. (Extr. des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. LXVI.)

Chacun sait ce qu'est un cadran solaire ; les façades de quelques-uns de nos édifices, publics ou privés, sont encore assez souvent décorés de ces horloges, dont les premiers inventeurs furent, dit-on, les prêtres de la Chaldée, mais dont l'usage le plus primitif remonte en réalité à la plus haute antiquité. Nous dirions que cet usage se perd dans la *nuit* des temps, s'il ne s'agissait, dans l'espèce, du soleil lui-même et de la splendide clarté du *jour*.

Ce que l'on sait moins, c'est que le cadran solaire, réduit à un très petit format et rendu portatif, a joué le rôle d'une montre, qu'on logeait dans la poche de son pourpoint, exactement comme une montre de Genève dans son gousset de gilet. Tel le cadran d'ivoire de 6 centimètres et demi de longueur sur 5 centimètres de largeur que possède le Musée de Beauvais. Cette miniature d'horloge solaire, reproduite sous ses deux faces par d'excellents dessins dans la brochure de M. Bordeaux, procure à celui-ci le sujet d'une intéressante dissertation sur les divers moyens employés aux différentes époques de l'histoire pour mesurer le temps : horloges solaires ou gnomons, clepsydres, sabliers et horloges mécaniques. Ces dernières finirent par supplanter ceux-là, non sans peine pourtant, en raison des complications qui accompagnèrent la montre mécanique à ses débuts. Et c'est dans cette lutte entre l'invention nouvelle, d'abord encombrante, et la montre solaire, ornée, gravée sur bois, sur métal ou matière précieuse, que celle-ci acquiert les qualités d'un objet d'art portatif, du genre de ceux que fabriquait Jérôme Reinmann de Nuremberg et ses contemporains. E. L.

Paul Bordeaux. *Triens mérovingien du monétaire Dedo et siliques franques.* Paris, C. Rollin et Feuardent, 1907, br. in-8 de 21 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue numismatique française*, 1907.)

Étudier d'abord les types spéciaux qui peuvent renseigner sur la contrée à laquelle il convient d'attribuer une monnaie mérovingienne,

rechercher ensuite, par les documents les plus anciens, la localité d'origine de celle-ci, telle est la méthode de l'auteur dans le mémoire que nous résumons. Cette façon de procéder le conduit à désigner la vallée moyenne du Rhin comme région, et Alsheim (au nord de Worms) comme lieu de provenance du tiers de sou d'or qui l'occupe. Et c'est par suite d'éliminations successives, autant que par dérivation, qu'il est amené à regarder HALASEMIA, figurant à rebours sur le triens, comme le nom ancien d'Alsheim. Cette attribution est corroborée par le nom de DEDO, qui est celui du monétaire et appartient à l'histoire de cette contrée. Ce nom figure en effet dans une donation effectuée en 767 en faveur du monastère de Lauresham (Lorsch). Deux siliques franques en argent, trouvées dans des tombeaux des VIIe et VIIIe siècles aux environs de Worms, confirment, par l'empreinte de leurs revers, la claire et brillante démonstration de M. Bordeaux. Ces deux siliques sont conservées au musée de Worms, et le triens de *Dedo* fait partie de la collection de l'auteur.

La conclusion de ces recherches est que le triens en question constitue, à côté des armes et bijoux découverts dans cette partie de la vallée du Rhin, une preuve qu'aux VIIe et VIIIe siècles les Francs mérovingiens étaient régulièrement installés dans la région. E. L.

Paul Bordeaux. *Un des plus anciens poinçonnages du moyen âge.* Bruxelles, J. Goemaere, 1907, br. in-8 de 76 p. avec vignette. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, n°s 2, 3 et 4, 1907.)

Les rapports monétaires de la France avec la Flandre de 1273 à 1313, et plus particulièrement de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, rois de France, avec Guy de Dampierre et son fils aîné Robert de Béthune, comtes de Flandre, procurent à l'auteur de ce mémoire l'occasion d'expliquer avec détails les raisons des plus anciens poinçonnages, et, grâce à de nombreux documents, de commenter la brève appréciation de Ducange : « *Perforabantur monetae, cum earum cursus prohibebantur vel inveniebantur adulterae.* » (Glossaire, p. 485).

A deux reprises, au début et à la fin d'une période de quarante années de rapports hostiles entre le suzerain et le vassal, le poinçonnage a consisté à *percer* (vulg. *ponchener* ou *ponchonner*) une monnaie flamande, pour en empêcher ou tout au moins en localiser la circulation. Mais, de 1282 à 1313 environ, Philippe IV le Bel tolère, avec l'approbation du comte de Flandre et de ses bonnes villes, le libre passage de main en main de pièces percées et prohibées à la suite de son édit de 1273. Cette tolérance, nécessitée par les circonstances,

n'empêche pas le roi de poursuivre son but avec une grande ténacité, lequel but consistait essentiellement à fermer l'entrée du royaume aux diverses espèces frappées en Flandre ou provenant d'Allemagne ou d'Italie, et à ouvrir aux seules monnaies françaises les États vassaux des comtes flamands. Seuls les esterlins anglais, en raison des ménagements dont on usait avec le roi d'Angleterre, ne furent pas compris dans cette prescription du numéraire étranger.

En l'année 1300, le roi de France déclara le comté de Flandre confisqué et réuni à la couronne, et la monnaie de Philippe IV, quoique défectueuse, eut cours partout. Le 14 avril 1313, le monarque français confirme cette décision et interdit en pays flamand le cours des espèces autres que celles de coin royal. Dès lors, il n'est plus question ni de pièces percées, ni de possibilité de perforation : le but suprême de Philippe IV était atteint.

Reste la question de savoir ce que sont devenues les monnaies perforées à la suite des divers édits du roi. Comme elles devaient être échangées dans les hôtels des monnaies ou dans les nombreux bureaux installés à cet effet, elles disparurent insensiblement de la circulation. Quelques-unes ont cependant échappé à la destruction ; cela est au moins infiniment probable, puisqu'en date du 3 mars 1310 (anc. style), Philippe IV énonce que les *gros tournois* de 21 deniers et les *deniers d'or à la Reine* ne seront saisis que *s'ils ne sont pas percés.* Ces espèces pouvaient donc encore circuler. Et justement trois de ces gros tournois se sont rencontrés perforés dans une trouvaille faite en Palestine et renfermant cinquante à soixante gros tournois de types courants de l'époque. Ces pièces, que M. Bordeaux identifie avec celles mentionnées dans le mandement de 1310, auraient été emportées, comme espèce courante, par quelque Flamand dans un pélerinage aux lieux saints.

Ces monnaies percées sont très rares, ceux qui les détenaient ayant intérêt à s'en débarrasser auprès des changeurs royaux au plus haut prix qu'il fût permis d'en recevoir. Mais jusqu'ici il n'a été découvert aucun denier d'or à la Reine.

A la fin de sa copieuse étude, M. Bordeaux fait remarquer que le poinçonnement des ouvrages d'orfèvrerie, ordonné par le même édit de 1310, est probablement le premier qui se soit effectué sur la vaisselle plate. « Les deux idées, dit-il, perforation de monnaies, « poinçonnement des œuvres d'orfèvrerie, ont été la suite naturelle « l'une de l'autre. »

E. L.

Paul Bordeaux *La médaille d'honneur offerte par la municipalité de Creil à Mme Palm Daelder en février 1791.* Beauvais et Paris, 1908, br. in-8 de 31 p. avec vignette.

Cette médaille, qui existe en deux exemplaires un peu différents par l'inscription gravée sur la tranche, est la première des données au moyen desquelles M. Bordeaux reconstitue l'attachante biographie de Mme Palm, née Etta-Lubina-Johanna Alders, en 1743. Sa ville natale est Groningue ; mais la date de sa mort et les circonstances de celle-ci n'ont pu être précisées jusqu'ici. Baptisée protestante, mariée vers l'âge de vingt ans, mais restée libre après quelques mois d'union, elle associe pour quelque temps sa vie avec celle d'un jeune avocat, qu'elle quitte au cours d'un voyage dans le Midi, pour aller se fixer à Paris, dont les plaisirs l'attirent. Dans ce milieu, elle se montre avide de notoriété et épouse les idées du jour les plus avancées, surtout en ce qui concerne l'émancipation de la femme et l'égalité des sexes. Ses discours et ses écrits, plus déclamatoires qu'éloquents, lui créent une popularité dont nous avons la preuve dans l'octroi du droit de bourgeoisie de Caen, dans l'envoi d'une couronne d'honneur par les citoyennes de Bordeaux, et d'abord par la remise d'une médaille provenant de l'autorité municipale de Creil-sur-Oise, dont les ressortissantes étaient occupées à organiser un corps d'amazones, en vue de la défense de la patrie. Cette médaille n'est autre que celle qui fut créée pour la fête de la Fédération, avec, en plus, la dédicace qui en a été faite à Mme Palm, le 11 février 1791.

Singulière histoire que celle de cette femme, que l'auteur, non sans malice, nous peint comme une sorte de météore passager, auquel la municipalité de Creil tenta de donner un vif éclat. E. L.

Giacinto Cerrato. *Nota di numismatica sabauda.* Milano, 1908, br. in-8 de 7 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1908.)

Sous ce modeste titre, M. Cerrato publie une variété inédite d'un teston de Charles II, duc de Savoie, connu par la description qu'en a faite antérieurement François Rabut.

Ces deux pièces portent, l'une et l'autre, les lettres C. F., comme marque d'atelier. Par son raisonnement, l'auteur prouve qu'elles ont été émises à la Monnaie de Chambéry par François Savoie ; il infirme de la sorte l'opinion de Rabut, qu'il estime s'être complètement fourvoyé, lorsque celui-ci indique Bourg-en-Bresse comme étant l'atelier d'où est sorti ce teston. Il propose, en outre, de restituer à la même

officine de Chambéry l'écu d'or portant également les initiales C. F. et attribué par Promis à Nice, on ne sait pour quelle raison.

Chose intéressante à noter, M. Cerrato appuie une partie de ses déductions sur les travaux de notre regretté vice-président, le Dr A. Ladé. I. R.

Georges Cumont. *Sceau de Claude de Boisset, prévôt et archidiacre d'Utrecht.* Bruxelles, 1908, br. in-8 de 17 p. avec 1 pl. (Extr. des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXII.)

Le magnifique sceau qui fait l'objet de la présente description a été trouvé à Malines, où il a peut-être été gravé. Outre la Vierge tenant l'enfant, on y voit un écu aux armes du personnage qui l'a utilisé. Ce personnage, d'origine bourguignonne, a revêtu de hautes fonctions dans les Pays-Bas ; il a joué un rôle en vue soit dans l'Église, soit en qualité de conseiller et maître des requêtes ordinaires dans le conseil privé, institué par Charles-Quint, auprès de sa tante Marguerite, archiduchesse d'Autriche, douairière de Savoie.

Comme l'on sait, ce fut cette grande dame qui fit construire, en mémoire de son mari, ce chef-d'œuvre d'architecture gothique qu'est l'église de Brou, près de Bourg-en-Bresse. Elle mourut à Malines le 30 novembre 1510. Comme elle avait désiré reposer à côté de son époux, Claude de Boisset accompagna son corps jusqu'à Bourg.

Aux nombreuses charges que Claude de Boisset remplit, il faut ajouter celle de doyen de la collégiale de la Sainte-Vierge, à Dôle (département du Jura). Est-ce à ce fait qu'est due la présence de la Vierge sur son sceau ? La question reste sans réponse. Claude de Boisset mourut à Malines le 19 août 1546. I. R.

Alphonse de Witte. *Un incident à la Monnaie de Bruxelles, en 1759. Le graveur François Harrewyn suspendu de ses fonctions.* Bruxelles, 1908, br. in-8 de 12 p. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1908.)

Il s'agit tout simplement ici d'un vulgaire fait divers comme il en surgit fréquemment de semblables dans les administrations publiques.

Deux fonctionnaires de la Monnaie de Bruxelles, Jean-Baptiste Macquart et François Harrewyn, ont entre eux des rapports moins que cordiaux.

La situation s'envenime au point que le dernier, de nature emportée, dut être révoqué par l'autorité supérieure après qu'il eut encore aggravé son cas en manquant de respect à celle-ci. Ayant fait amende honorable, il fut cependant réintégré dans son emploi.

Comme l'on voit, cette banale histoire n'intéresserait que bien faiblement la numismatique, si les documents qui ont permis de l'écrire n'établissaient d'une façon incontestable que Jean-Baptiste Macquart, l'adversaire de F. Harrewyn, n'avait fait acte de graveur de coins. L'œuvre de cet artiste, de talent médiocre, est à reconstituer. C.

Q. Perini. *Una medaglia inedita di Vincenzo II duca di Mantova.* Londra, 1909, br. in-8 de 4 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Nunismatic circular*, aprile 1909.)

Très jolie médaille d'or d'un diamètre de 41 millimètres, gravée très probablement par Gaspard Moroni-Moli, ciseleur distingué de Mantoue.

Quintilio Perini. *Il ripostiglio di Carribollo.* Milano, 1905, br. in-8 de 7 p. avec fig. dans le texte. (Extr. du *Bollettino di numismatica*, 1905.)

Description d'une trouvaille d'un millier de petites pièces d'argent faite au printemps de 1909, à Carribollo. Une partie des monnaies que ce trésor contenait provenait des ateliers de Venise. Une autre partie était formée de pièces portant les noms d'Urosi et Étienne de Serbie ; elles imitaient les monnaies vénitiennes et avaient été frappées à Brskovo, dans la vieille Serbie. L'on y remarquait encore un exemplaire unique d'un gros de Brescia aux trois saints, trois gros à l'aigle et quatre cent nonante gros *tirolini* de Mainard II, comte du Tyrol, frappés à Méran, et enfin deux exemplaires de la rare imitation du *tirolino* pour Mantoue.

De l'examen de toutes ces pièces, il résulte que l'enfouissement du trésor remonte à 1310 environ. I. R.

Adolphe Dieudonné. *Mélanges numismatiques.* Première série. Paris, 1909, vol. in-8 de iv-372 p. avec 11 pl. et fig. dans le texte.

Ce volume est formé d'un certain nombre de travaux parus dans diverses revues, mais augmentés de notes et de corrections. Leur réédition, sous une même couverture, supprime les inconvénients que présente leur précédente dissémination. Écrits sur des sujets fort différents, elle ne leur donne, à aucun degré, l'homogénéité qu'ils ne possèdent pas, mais elle permet de juger l'ensemble de l'œuvre de l'auteur.

Cependant, du moment qu'on réimprimait à nouveau ces travaux, il nous semble qu'on eût pu réunir en un seul tel d'entre eux qui,

pour des motifs ignorés du lecteur, avait dû précédemment être publié en deux ou trois fois, par exemple le mémoire sur les *Monnaies grecques de l'Asie Mineure récemment acquises par le Cabinet des médailles.*

La majeure partie des quelque vingt notices que contient ce volume et qu'il nous est impossible d'analyser une à une, se rapporte à la numismatique grecque; une seule a trait à la numismatique en général et a pour titre : *De l'authenticité des monnaies à propos de quelques écrits nouveaux*, où, par parenthèse, sont discutées quelques opinions émises par notre ancien président, M. P. Strœhlin.

Un chapitre sur *une monnaie de l'impératrice Domitia* concerne la numismatique romaine ; trois autres, enfin, ont été écrits sur des sujets de numismatique française.

A voir le nombre des articles consacrés aux monnaies grecques, on comprend que c'est l'étude de ces monnaies qui a toutes les préférences de l'auteur. Les fonctions qu'il remplit au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, lui permettent de puiser dans les trésors de ce dépôt les matériaux nécessaires à l'élaboration de ces mémoires ; elles lui donnent aussi la facilité de renseigner d'une façon absolument sûre le monde savant sur les acquisitions de pièces remarquables que fait cet établissement, au fur et à mesure qu'elles se produisent ; il le fait toujours d'une façon attrayante et instructive. H. C.

Avv. Francesco Crety. *Guida pei numismatici ossia del modo di distinguere le monete antiche autentiche dalle contraffazioni moderne.* Lecce, 1909, br. in-12 de 67 p.

Ce petit ouvrage, destiné à l'instruction des débutants en numismatique, se présente à eux sous des dehors élégants. Il les informe d'une façon précise des dangers que courent leurs porte-monnaie du fait de la duplicité et des roueries de messieurs les faussaires. Toutes les pratiques condamnables de cette sorte d'industriels y sont passées en revue, c'est ce qui en forme la première partie ; on trouvera également dans cette partie la liste des monnaies d'or frappées par les villes grecques et leurs rois, par la République et l'Empire romains, etc., etc.

La seconde partie est formée d'un catalogue alphabétique des représentations de dieux, demi-dieux, héros, etc., figurés sur les monnaies de l'antiquité.

Nous ne doutons pas que cette brochure ne trouve de nombreux lecteurs auprès de ceux pour qui elle a été plus spécialement écrite.

H. C.

Administration des monnaies et médailles. Rapport au ministre des finances. Quatorzième année. Paris, 1909, in-8 de XXXII-331 pp. avec des graphiques et 4 pl.

Ce quatorzième rapport, rédigé par le directeur de l'Administration des monnaies et médailles, M. Ed. Martin, n'est en rien inférieur à ceux qui l'ont précédé. C'est toujours la mine précieuse de documents où l'on trouve sûrement tout ce qui concerne le monnayage contemporain, quel que soit le pays qui vous intéresse plus particulièrement. Cette fois-ci, toute la cinquième partie de l'ouvrage se rapporte aux lois monétaires soit de l'Autriche-Hongrie, soit de la Russie.

Comme précédemment, les quatre planches, qui accompagnent le volume et qui reposent l'esprit des nombreux chiffres qu'il contient, représentent la plupart des œuvres dont la Monnaie s'est assuré la propriété exclusive, en payant un droit d'auteur aux artistes qui les ont conçues. Comme on ne l'ignore pas, la frappe de ces œuvres d'art est illimitée et quiconque peut se les procurer, de telle sorte que leur vente ne tend pas à diminuer, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par la lecture de l'annexe XI, pp. 61-62. H. C.

Paul Bordeaux. *Une nouvelle variété de la pièce de 40-francs de Napoléon Ier, empereur et roi d'Italie.* Milano, 1909, br. in-8 de 6 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, anno XXII.)

Tous ceux qui s'occupent de numismatique connaissent la pièce de 40-francs, frappée à Milan, à l'effigie de Napoléon Ier, empereur et roi d'Italie, mais peu ont eu la chance d'avoir entre les mains la variété que publie M. Bordeaux, variété qui consiste en l'absence de la marque d'atelier sous le millésime (1808).

Outre ce détail important qui attire immédiatement l'attention, la pièce présente encore d'autres anomalies que M. Bordeaux décrit minutieusement. Non content de les décrire, il en indique l'origine.

Il ressort de ses explications que cette pièce a été très hâtivement frappée pour obvier à la pénurie d'or monnayé qui se faisait alors sentir sur la place de Milan, mais lorsqu'on se fut aperçu des irrégularités qu'elle présentait, on en arrêta l'émission, d'où son extrême rareté.

Le numismate érudit et avisé qu'est l'auteur termine son intéressante notice par ces réflexions auxquelles nous ne pouvons que souscrire :

« L'existence de la variété signalée montre l'attention avec laquelle « les numismates doivent recueillir toutes les pièces qui ont été créées « dans les périodes du temps où les ateliers monétaires ont été

« obligés de travailler avec une certaine hâte. Ces travaux rapides « ont occasionné fréquemment la frappe de variétés particulières, qui « prouvent combien la numismatique est le miroir fidèle des difficultés « du moment. » I. R.

Vicomte Baudoin de Jonghe. *Un sou d'or pseudo-impérial du* v*e ou du* vi*e siècle.* Bruxelles, 1909, br. in-8 de 9 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1909.)

La pièce, que commente dans ces quelques pages M. de Jonghe, se trouve dans sa collection. C'est une des innombrables imitations de sous et de tiers de sou d'or des empereurs romains du Bas-Empire ; il faut en chercher le prototype parmi le numéraire de Valentinien Ier (né en 321, mort en 375) ou mieux encore parmi celui de Valens (né en 328, mort en 378).

Par suite des déformations successives que les artistes mérovingiens ont fait subir à leurs copies, les lettres des légendes de celle-ci ne sont plus que de simples traits qui rendent impossible une attribution certaine. Cependant il ne paraît pas invraisemblable qu'elle ait été frappée dans la Frise. Ce qui rend plausible cette hypothèse, c'est l'examen du revers qui se rapproche assez de celui de pièces similaires trouvées au nord des Bays-Bas.

Quant à l'époque où cette monnaie aurait été émise, l'auteur lui assigne le ve ou le vie siècle. Toute son argumentation à ce sujet est basée sur les déductions qu'a tirées le Dr K. Regling de son étude de la trouvaille de Dortmund, dont l'enfouissement remonterait, selon ce savant, à l'an 407 environ.

Parmi le contenu de ce dépôt, il y avait cinq imitations barbares des sous d'or de Valens Ier, dont une au revers pareil à celui de la pièce de M. de Jonghe, mais d'un travail infiniment plus soigné.

A cette époque lointaine, l'art devenant de plus en plus fruste à mesure qu'on avançait, il ne semble pas douteux que le sou d'or qui est en la possession de l'auteur ne soit de beaucoup postérieur à celui-là. H. C.

Fernand Mazerolle. *Notice nécrologique sur Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut, membre honoraire de la Société nationale des antiquaires de France (1821-1904).* Paris, 1909, br. in-8 de 32 p. (Extr. du *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1909.)

Dans ces quelques pages, M. Mazerolle fait revivre la noble figure d'Anatole de Barthélemy, figure d'autant plus grande que l'homme

était plus modeste. Le portrait qu'il en a tracé s'applique plus au savant qu'à l'homme privé ; il concerne surtout l'infatigable chercheur qui trouve, qui explique, et dont l'admirable existence est pour tous un exemple de probité scientifique.

De Barthélemy commença sa carrière par être fonctionnaire ; là déjà, dans ses instants de loisir, il se passionna pour les recherches historiques ; ce n'est qu'à partir de fin décembre 1860 qu'il put consacrer tout son temps à ses chères études. Ce fut cependant la numismatique qui l'attira le plus spécialement. C'est dans cette science qu'il devait s'illustrer et rendre les plus grands services.

Dès sa fondation, il fut l'un des premiers collaborateurs de la *Revue de la numismatique française ;* plus tard, en 1883, lors de la rénovation de ce périodique, il en devint l'un des directeurs, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Son *Manuel complet de numismatique du moyen âge et moderne* et le *Nouveau manuel complet de numismatique ancienne* mis à part, de Barthélemy n'a écrit aucun ouvrage de longue haleine, mais bien de nombreux mémoires, dont on trouvera le catalogue chronologique à la fin de la notice de M. Mazerolle. H. C.

Georges Cumont. *Le jeton de la Société d'archéologie de Bruxelles.* Bruxelles, 1909, br. in-8 de 7 p. avec 1 pl. (Extr. des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXIII.)

Le très joli jeton, dont on nous donne ici la description et la raison d'être, a été gravé par Paul Fisch, de Bruxelles. Il est destiné à être remis en argent, à l'auteur qui aura inséré un travail dans les *Annales* de la société qui l'a émis. Le détenteur de dix jetons les restituera en échange d'un exemplaire en or renfermé dans un écrin à son nom.

Quant aux sujets qui en décorent les deux faces, ils rappellent les fouilles entreprises, en 1892, par la Société d'archéologie de Bruxelles dans les tumuli de Tirlemont, témoins de l'occupation romaine du pays. Ce sont ces tumuli qui se voient au droit de la pièce ; le revers est occupé par la reproduction d'un admirable camée à l'effigie d'Octave-Auguste adolescent, le plus précieux objet retrouvé au cours des fouilles. H. C.

Commandant A. Babut. *Cadouin et son cloître.* Paris, 1909, br. in-8 de 25 p. avec fig. dans le texte. (Extr. des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. LXVIII.)

L'abbaye périgourdine de Cadouin remonte au début du XIIe siècle. La présence dans son trésor du Saint-Suaire lui avait valu une renommée

étendue. Cette précieuse relique qu'on venait de retrouver dans l'église de Saint-Pierre d'Antioche lui avait été envoyée par Adhémar de Monteil, évêque du Puy et légat du pape Urbain II à la première croisade.

Plusieurs auteurs se sont occupés de cette abbaye ; si donc M. Babut prend la plume pour en parler à nouveau, ce n'est pas pour refaire une histoire maintes fois écrite, c'est pour retracer brièvement trois époques critiques que, sans trop en souffrir, Cadouin eut à traverser.

Ainsi qu'on peut le supposer, ces circonstances fâcheuses proviennent non du temps mais des hommes eux-mêmes. En 1830, l'illustre écrivain de Montalembert attira l'attention sur ce monument qui, de mains privées, passa dans celles de l'administration départementale. Il ne fut pas pour cela à l'abri des déprédations. Ce n'est guère qu'à la fin du XIXe siècle que les pouvoirs publics songèrent à restaurer ce joyau architectural.

Malgré sa superbe conservation, ce n'est pas l'église romane de Cadouin, datant de 1118, qui retient l'attention de l'auteur, mais bien le cloître qui y est adossé. Cet édifice, de style flamboyant, fut élevé au XVe siècle par l'abbé Pierre de Gaing, en remplacement d'un autre tombé en ruines. On utilisa pour sa construction divers matériaux provenant du cloître primitif et que la différence de style rendent facilement reconnaissables. C'est ce remarquable monument, composé de vingt-deux travées renfermant toutes des sculptures intéressantes à un titre ou à un autre, qui est l'objet d'une minutieuse description.

Trois clichés donnent un aperçu des plus beaux morceaux de sculpture et d'architecture qu'on peut y admirer. H. C.

Commandant A. Babut. *A propos d'un sceau du XIXe siècle de l'ordre du Temple. Les Templiers de 1313 à 1871.* Bruxelles, 1909, br. in-8 de 63 p. avec 4 pl. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, nos 1, 2 et 3 de 1909.)

S'il est un fait qui soit resté vivant dans la mémoire populaire [1], c'est celui du procès fameux engagé contre l'ordre du Temple, en 1307, et qui aboutit, le 6 mai 1313, au concile de Vienne, où sous la pression du roi Philippe le Bel l'ordre fut condamné.

[1] Peut-être à cause de la tragédie de Raynouard : *les Templiers*, jouée le 1 mai 1805.

Le fut-il seulement à cause de l'irréligion et de la dissolution de ses membres, ou peut-être aussi à cause de leurs immenses richesses, c'est ce qu'il est permis de se demander.

Depuis cette époque, l'histoire ne faisant plus mention de l'ordre, tout portait à croire qu'il avait disparu à jamais. Cependant M. A. Babut a retrouvé aux Archives nationales de France de précieux documents qui tendent à prouver que du XIVe au XVIIIe siècle l'ordre a subsisté. Avant son supplice, le grand maître existant en 1313, Jacques de Molay, avait transmis par précaution le pouvoir à J. M. Larminius de Jérusalem qui, pour assurer l'existence de l'ordre, créa en 1324, la charte de transmission qui établit d'une façon non équivoque que de 1313 à 1804 la grande maîtrise fut occupée par vingt-deux titulaires.

La place nous manque pour refaire le récit que nous fournit M. A. Babut et qui donne bien des détails intéressants sur l'histoire de l'ordre pendant ces cinq siècles. En 1804, le grand maître nommé fut Bernard-Raymond, Fabré-Palaprat de Spolette. Ce dernier, fort ambitieux, voulut modifier le règlement de l'ordre et concentrer en ses seules mains le pouvoir. Une scission se forma aussitôt, mais la discipline aidant, la plupart des chevaliers restèrent fidèles au grand maître et les dissidents ne tardèrent pas à se soumettre. Tout rentrait dans l'ordre, lorsqu'en 1830 l'ambition du même grand maître Bernard-Raymond créa un second schisme. Il prétendit qu'en s'appuyant sur un manuscrit grec du XIIIe siècle, le grand maître était le successeur légitime de Jésus-Christ. C'était la négation de la religion catholique et par conséquent la guerre ouverte avec Rome. Un schisme ne tarda pas à se produire qui rallia à lui bien des mécontents, mais peu à peu, et grâce à la mort des chefs, la paix se fit. Néanmoins l'ordre déclinait, la révolution de 1848 lui fit beaucoup de tort et en 1857 sa situation était telle que si un grand personnage n'en prenait la direction, c'en était fait de lui. C'est alors qu'on offrit la grande maîtrise à Georges IV, roi de Hanovre. Que se passa-t-il alors, on ne sait, mais ce qui est certain, c'est qu'en 1871, quatre grandes caisses des archives de l'ordre furent déposées aux Archives nationales. L'ordre du Temple était cette fois bien mort.

M. le commandant Babut termine son travail par une description fort exacte et détaillée des différents insignes, sceaux, médailles et jetons utilisés par les différents dignitaires de l'ordre du Temple. Nous ne pouvons trop recommander la lecture de cette étude, toute documentaire, et faite avec infiniment de méthode. Eug. D.

Vicomte Baudoin de Jonghe. *Deux deniers lossains frappés à Hasselt.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 9 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910.)

Parmi les pièces de la volumineuse trouvaille faite, en août 1908, à la rue d'Assaut, à Bruxelles, il y avait deux oboles à la croix bastinienne. Depuis, l'une d'elles, entrée dans la collection de M. de Jonghe, a servi à identifier l'autre qui est la propriété de M. de Witte. La première de ces monnaies peut être attribuée avec certitude à Hasselt ; elle porte au droit, dans le champ, un arbrisseau avec la légende ƀAⱦSSEⱦT. L'identification de la seconde n'est guère possible que par sa comparaison avec l'autre ; en effet, si le revers est très analogue, il n'en est pas de même du droit qui est anépigraphe. En revanche, le champ des deux pièces est occupé par un arbrisseau, ce qui prouverait, selon l'auteur, qu'on est en présence du produit d'un seul et même atelier. Ces deux monnaies sont du XIIIe siècle.

La pièce, dont l'origine est certaine, prouve que Hasselt possédait déjà un atelier monétaire en 1265, date de l'enfouissement du trésor de Bruxelles, alors que la première mention qui en soit faite remonte seulement à 1315. Au cours des siècles, l'activité des forges monétaires hasseltoises passa par des périodes d'activité et de calme complet ; on y frappait encore du cuivre en 1656. I. R.

Maurice Raimbault. *La fin du monnayage d'Arles.* Aix-en-Provence, 1909, 25 p. in-8°. (Extr. des *Annales de Provence.*)

Peu de sujets soulèvent autant et d'aussi difficiles problèmes que l'étude du monnayage d'Arles. Les différents auteurs, anciens et modernes, qui ont abordé ce sujet n'ont pas cru devoir faire les recherches d'archives dont M. Raimbault présente aujourd'hui les résultats qui lui ont permis de mettre au jour les conditions curieuses et inattendues dans lesquelles s'opéra la disparition des droits régaliens concédés aux archevêques d'Arles par les empereurs. Cette disparition fut provoquée par la rivalité de François Ier et de Charles V. Comme celle des princes d'Orange, la souveraineté des archevêques d'Arles avait été l'objet d'attaques fréquentes de la part de leurs puissants voisins, mettant à profit l'éloignement de l'empereur, souverain nominal du royaume d'Arles ; tantôt le comte de Provence interdisait dans ses états le cours des espèces arlésiennes ; tantôt le roi de France envahissait Montdragon et y dressait un gibet, en marque de suzeraineté ; mais, toujours forts de leur droit, les prélats étaient arrivés à se faire rendre justice. Il en fut autrement au XVIe siècle.

Sitôt après l'élection de Charles V à l'empire, le 28 juin 1519, qui eut pour conséquence d'amener la guerre entre lui et François Ier, ce dernier s'appliqua à faire disparaître les droits régaliens que possédaient encore le prince d'Orange et l'archevêque d'Arles en vertu de concessions impériales.

Pour Orange, la chose fut d'autant plus facile que Philibert et René de Chalon avaient pris parti pour Charles V, mais, pour l'archevêque d'Arles, il fallait trouver un prétexte. Ce prétexte fut la réformation de la justice dont le fonctionnement donnait lieu en Provence à de fréquentes et justifiées réclamations. Par édit donné à Joinville, en septembre 1535, François Ier ordonna *la réformation de la justice et conduite des affaires communes au pays de Provence, l'abréviation des procès et la suppression de la chambre rigoureuse de la ville d'Aix.* Cet édit en quarante et un articles porte, en son article 6, création d'un siège principal et général en la ville d'Aix et quatre sièges particuliers à Draguignan, Digne, Forcalquier et Arles. Le 5 septembre 1535, le roi déléguait Jean Feu, président au parlement de Rouen, à l'exécution de l'édit concernant la Provence.

Ainsi engagée, la lutte ne pouvait être douteuse et, après une défense cependant méritoire du dernier titulaire de l'archevêché, Jean Ferrer, il dut céder et abandonner les droits régaliens de l'antique archevêché d'Arles.

L'étude de M. Maurice Raimbault, reposant seulement sur des documents, est remarquablement solide et instructive. Eug. D.

Arnold Robert. *Les missions du général de Pfuel, à Neuchâtel, 1831-1847. Contribution à l'histoire des révolutions neuchâteloises.* La Chaux-de-Fonds, 1910, br. in-12 de 64 p. (Extr. du *National suisse* des 17, 29 et 31 décembre 1909.)

Très captivante étude historique au cours de laquelle on fait connaissance avec le général de Pfuel, commissaire royal prussien dans la principauté de Neuchâtel pendant la période agitée de 1831 à 1847.

Le principal intérêt de cette notice ne gît cependant pas tant dans le récit de la carrière de cet officier que dans les instructions qui lui furent données à maintes reprises et qui, extraites des *Archives secrètes* de Berlin, sont publiées *in extenso* par M. Robert. En les lisant avec attention on se rend compte que si le gouvernement royal était porté à faire certaines concessions au parti républicain, il était parfaitement décidé à n'accepter quoi que ce fût qui pût amoindrir les droit du souverain dans la principauté.

A plus forte raison ne fut-il jamais question de l'abandon des liens qui unissaient Neuchâtel à la Prusse contre paiement d'une somme d'argent à déterminer. Ce bruit qui circula avec persistance ne repose sur aucun fondement.

Un des changements qu'apporta de Pfuel à l'ordre de choses établi, fut en 1831 la transformation des « audiences générales » en un « corps législatif » élu par le peuple sauf dix députés nommés par le roi. La première élection de ce corps, composé de soixante-dix-huit membres, eut lieu le 30 juin 1831. Dans sa première réunion du 10 juillet suivant il vota une adresse de remerciements au commissaire royal et décida la frappe d'une médaille d'or en son honneur.

Ami-Jean-Jaques Landry du Locle fut chargé de sa confection. Existe-t-elle encore? Il serait intéressant de le savoir. C.

Alphonse de Witte. *Jeton de mariage de Joseph de Baenst et de Jossine Le Fèvre, 1511.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 6 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910.)

La famille de Baenst est l'une des plus puissantes de l'ancienne noblesse flamande ; plusieurs de ses membres furent investis de charges importantes tant auprès du duc de Bourgogne que dans l'administration de la Flandre, particulièrement dans la ville de Bruges.

Jusqu'à la publication du joli jeton qui fait l'objet de cette notice on n'en connaissait aucun émis par l'un quelconque des membres de cette importante famille, ce qui ne laissait pas que de surprendre.

Ce petit monument métallique qui a été gravé à l'occasion du mariage de Joseph de Baenst avec Jossine de Fèvre (ou Le Fèvre) fixe à 1511 la date de cet événement. Plusieurs généalogistes qui se sont occupés de ce personnage influent ignoraient cette date; le fait que ce jeton la met en lumière prouve, une fois de plus, l'utilité des études numismatiques. I. R.

Dr Adolf Fluri. *Die Berner Schulpfennige und die Tischlivierer, 1622-1798.* Berne, chez Gustave Grunau, édit., 1910, vol. in-8 rel. toile de luxe de 184 p. avec 12 pl.

Ce livre, très consciencieusement écrit, est le fruit d'un long labeur et de patientes recherches dans les archives de l'État de Berne. Il est aussi le résultat des visites assidues de l'auteur aux collections numismatiques de Berne (Musée historique), de la ville de Winterthour et du Musée national de Zurich. Ces divers cabinets de monnaies et de médailles ont fourni à l'auteur, en vue de leur reproduction, des

exemplaires nombreux — les deux tiers de leur totalité — de ces curieuses médailles, dont la paternelle République bernoise aimait à gratifier la jeunesse de ses écoles, et qui font aujourd'hui l'objet des recherches passionnées de l'historien et du collectionneur.

Ce volume n'est pas un traité de numismatique pure et ne vise pas à l'être; c'est l'histoire détaillée des prix d'école bernois, et, comme le dit modestement l'auteur, une contribution à l'histoire monétaire, financière et scolaire de la République de Berne. Contribution, soit, mais d'un très haut intérêt, riche en renseignements variés, établie d'après les documents officiels et complétée par une série de douze belles planches d'une exécution incomparablement soignée.

Le plan de l'ouvrage est digne d'éloges par sa netteté. Il était commandé, il est vrai, par l'ordre chronologique, et embrasse trois périodes, dont la première débute avec les prix de catéchisme, et dont la dernière se clôt par les projets de médailles que les graves événements de la fin du XVIIIe siècle empêchèrent de mettre à exécution. Et que de faits relatés entre ces deux dates : 1622 et 1798! Et combien la simple histoire de ces médailles, grandes, moyennes ou petites, jette un jour intéressant sur les mœurs de la célèbre ville libre, durant près de deux siècles!

Nous remercions pour notre part l'auteur et l'éditeur de nous avoir procuré un volume que nous ne craignons pas de qualifier de précieux. Et, sans nous arrêter à quelques critiques que tel ou tel fait pourrait nous suggérer, nous souhaitons à ce travail le succès qu'il mérite. Mais, en terminant ce compte rendu trop incomplet, qu'il nous soit permis d'exprimer le vœu que l'auteur nous favorise bientôt d'une revue descriptive complète des diverses séries des *prix bernois*. Ern. L.

Bibliographie méthodique.

Amer. journ. of num. = American Journal of numismatic.
Arch. hér. suisses = Archives héraldiques suisses.
Berl. Münzbl. = Berliner Münzblätter.
Bl. f. Münzfr. = Blätter für Münzfreunde.
Boll. di num. = Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia.
Frankf. Münzz. = Frankfurter Münzzeitung.
Jahrb. der k. k. her. Ges. Adler = Jahrbuch der kais. kön. heraldischen Gesellschaft « Adler » in Wien.

Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk. = Mittheilungen der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde.
Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler = Monatsblatt der kais. kön. heraldischen Gesellschaft « Adler » in Wien.
Monatsbl. der num. Ges. in W. = Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien.
Month. num. Circ. = Monthly numismatic Circular.
Mus. neuch. = Musée neuchâtelois.
Num. Chron. = Numismatic Chronicle.
Num. Közlöny = Numizmatikai Közlöny.
Rass. num. = Rassegna numismatica.
Rev. belge = Revue belge de numismatique et de sigillographie.
Rev. franç. = Revue numismatique.
Riv. ital. = Rivista italiana di numismatica.
Tijd. van het Ned. Gen. = Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt en penningkunde.
Wiadomości = Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne.
Zeitschr. f. Num. = Zeitschrift für Numismatik.

Numismatique grecque.

Anonyme. The gold medallions of Abukir (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12059). — Anonyme. The « medallion » of Agrigentum (*Num. Chron.*, 1909, p. 357, avec pl. XXX. Extr. de : *Le Musée*). — Anonyme. Die Tetradrachm von Segesta (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4496). — Ernest Babelon. Portraiture and its origins in greek monetary types (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 37. — Traduit de la *Rev. franç.*). — R. Bräuer. Die Heraklestaten auf antiken Münzen (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 35, avec pl. II-V). — A. W. Hands. Greek coins (suite) avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 11913, 11977, 12033, 12089, 12153). — A. W. Hands. Notes on Charon's fee (*Ibid.*, col. 12176). — Prof. C. Oman. The fifth-century coins of Corinth (*Num. Chron.*, 1909, p. 333, avec pl. XXVI-XXIX). — Giovanni Pansa. Il sestante unico di Tarquinia e le monete affini di Cosa Volciente, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12057). — Dr. Josef Scholz. Ueber den derzeitigen Stand des Studiums der griechischen Münzen (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1910, p. 159). — E. J. Seltman. Il medaglione d'Agrigento (*Riv. ital.*, 1910, p. 159, avec pl. IV). — M.-J. Svoronos. Leçons numismatiques. Les premières monnaies (suite) avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 125). — R. Weil. Zu der phönikischen Drachme mit der Jahve-Aufschrift, avec fig. (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 28).

Numismatique romaine.

Comte de Castellane. Sou d'or de Gratien frappé à Sirmium, avec fig. (*Rev. franç.*, 1910, p. 74). — Lorenzina Cesano. Di un sesterzio inedito di L. Hostilius Saserna e del culto di Diana in Roma, avec fig. (*Rass. num.*, 1910, p. 17). — G. F. H. Roman coins from Corbridge and Manchester (*Num. Chron.*, 1909, p. 431). — Francesco Gnecchi. Appunti di numismatica romana. XIV. L'opera deleteria dei restauratori sui medaglioni (*Riv. ital.*, 1910, p. 11, avec pl. I. — Reproduit dans : *Month. num. Circ.*, 1910, col. 12093). — M. Greim. Srebrne monety rzymskie znajdowane na Podolu (*Wiadomości*, 1910, p. 12). — E. J. Hæberlin. Le basi metrologiche del sistema Monetario più antico dell' Italia Media (*Riv. ital.*, 1910, p. 235. — Traduit de l'allemand, voir : *Zeitschr. f. Num.*, t. XXVII, p. 1). — E. J. Hæberlin. Lettera aperta a Paolo Orsi sull' antichissimo sistema monetario romano (*Boll. di num.*, 1910, p. 65). — A. W. Hands. Juno Moneta (*Num. Chron.*, 1910, p. 1). — Lodovico Laffranchi. I diversi stili nella monetazione romana (suite) (*Riv. ital.*, 1910, p. 21, avec pl. II-III). — Lodovico Laffranchi. Osservazioni numismatiche romane (*Boll. di num.*, 1910, pp. 37, 70). — Karl Mayer. Geprägte Dupondien (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 97). — Giovanni Pansa. Intorno a due bronzi semionciali da restituirsi alla gente Rubria, avec fig. (*Riv. ital.*, 1910, p. 169). — Matteo Piccione. Epigrafia monetale dei III. vir R. P. C. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 11936). — Serafino Ricci. Conclusioni prospettiche del sistema monetario antichissimo di Roma, secondo E. J. Hæberlin. Il confronto con le conclusioni di Teodoro Mommsen (*Boll. di num.*, 1910, p. 33). — M. C. Soutzo. L'as et la libella de Volusius Maecianus (*Rev. belge*, 1910, p. 152). — E. A. Stückelberg. Plautilla-Plautiana (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 49).

Numismatique orientale.

Anonyme. Das Münzunwesen in Palästina (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4407). — Anonyme. Siamese coinage (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 53). — Anonyme. The new Ceylon nickel coin, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12062). — Allotte de la Fuÿe. Monnaies incertaines de la Sogdiane et des contrées voisines (*Rev. franç.*, 1910, p. 6, avec pl. I-V). — A. R. Frey. New turkish commemorative coins (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 52). — Fr. Thureau-

Dangin. Observations sur le système métrique assyro-babylonien. — Réponse à M. Soutzo (*Rev. franç.*, 1910, p. 1). — H. Wm Valentine. A unique Othmanli coin (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12060).

Numismatique byzantine.

Adrien Blanchet. Les dernières monnaies d'or des empereurs de Byzance, avec fig. (*Rev. franç.*, 1910, p. 78).

Numismatique des barbares.

Vic. Baudoin de Jonghe. Les déformations successives de la tête d'Apollon et du Bige sur les statères d'or atrébates (*Rev. belge*, 1910, p. 245, avec pl. III). — Bernard Roth. A false ancient british coin, avec fig. (*Num. Chron.*, 1909, p. 430). — Max Verworn. Die ältesten Münzen der Langobarden (*Berl. Münzbl.*, 1910, pp. 481, 519).

Numismatique du moyen âge[1].

ANGLETERRE, BELGIQUE, HOLLANDE

Ch. Rutten. Note sur quelques monnaies anglaises de la trouvaille de la rue d'Assaut, à Bruxelles, avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 166). — Aug. Sassen. Bijdrage tot de muntgeschiedenis van Holland (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 137). — Louis Thery. Le lion d'or de Jean sans Peur, avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 295).

Allemagne, Hongrie, Luxembourg, Pologne

Dr. A. E. Ahrens. Beitrag zur mittelalterlichen Münzkunde Ostfrieslands, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 465). — M. Bahrfeldt. Erzbistum Bremen. Hohle Pfennige um 1190 und später (*Ibid.*, p. 517). — Ed. Bernays. Esterlins ardennais inédits. II. Comté de Luxembourg, avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 176). — Ed. Bernays. Demi-plaques luxembourgeoises inédites, Damvillers, Saint-Mihiel, Luxembourg, Saint-Vith, et quelques mots de rectification à propos de l'histoire de Marville, avec fig. (*Ibid.*, p. 281). — H. B[uchenau]. Schönforster Goldgulden des Herrn Johannes I. von Heinsberg, avec

[1] De la chute de l'empire romain (475 ap. J.-C.) à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453).

fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4419). — H. Buchenau. Schriftpfennig der steirischen Münzstätte Enns (*Ibid.*, col. 4472). — Dr. Julius Cahn. Die deutschen Mittelaltermünzen in ihrer Bedeutung für Kunst- und Kulturgeschichte (*Berl. Münzbl.*, 1910, pp. 445, 470). — Alexander Fiorino. Groschen Landgraf Ludwigs I. von Hessen (suite et fin) (*Ibid.*, p. 466). — Oskar Halecki. Herby na brakteatach wielkopolskich, avec fig. (*Wiadomości*, 1910, pp. 52, 72, 85, 107, 123). — H. Halke. Die Augsburger Stadtpir (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 541). — Paul Joseph. Ueber die « jüngeren wetterauer Brakteaten » (*Frankf. Münzz.*, 1910, pp. 81, 98). — J. W. Kull. Unedierte pfälzische und bayerische Kleinmünzen, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4444). — Menadier. Erzbischof Friedrich von Magdeburg, 1142-1152, avec fig. (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 229). — Renner. Rätselhafter Fund, avec fig. (*Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, pp. 22, 98). — Dr. M. Weygand. Münzen der Burggrafen von Hammerstein (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4491, avec fig. de la pl. 189). — Dr Z. Zakrzewski. O brakteatach z napisami hebrajskimi (suite) (*Wiadomości*, 1910, pp. 54, 75).

ITALIE

Alberto Cunietti-Cunietti. Quisquilie numismatiche, avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 72). — Giuseppe Giorcelli. Zecca di Chivasso il fiorino d'oro ed un grosso di Teodoro I inedito o poco coniosciuto, avec fig. (*Riv. ital.*, 1910, p. 177). — Dott. Riccardo Adalgisio Marini. La zecca di Pinerolo e dei principi di Savoja-Acaja, avec fig. (*Ibid.*, p. 73). — Edoardo Martinori. Della moneta paparina del patrimonio di S. Pietro in Tuscia e delle zecche di Viterbo e Montefiascone, avec fig. (suite et fin) (*Ibid.*, p. 36). — Luigi Rizzoli jun. Monete medioevali rinvenute a Sarcedo (Vincenza), 1013-1125 (*Rass. num.*, 1910, p. 27).

Numismatique des temps modernes [1].

ANGLETERRE, BELGIQUE, HOLLANDE

A. Monnaies. — Marie G. A. de Man. Over de noodmúnten van Zierikzee, geslagen van 1574-1576 en over de inwisseling dezer stukken door de Staten van Zeeland in 1595 (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, pp. 73, 153, avec résumé français).

[1] Du moyen âge à la fin du XVIIIe siècle.

B. Médailles et jetons. — Vice-admiral Louis BATTENBERG. Medals commemorative of vice-admiral Edward Vernon's operations 1739 to 1741 (*Num. Chron.*, 1909, p. 418). — S. WIGERSMA. Penningkunde in het begin der achttiende eeuw, avec fig. (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 190). — Alph. de WITTE. Une médaille religieuse de Notre-Dame d'Alsemberg, avec fig. (*Revue belge*, 1910, p. 206).

C. Documents. — A. O. van KERKWIJK. Weinig bekende muntvondsten, avec fig. (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 143).

ALLEMAGNE, AUTRICHE, HONGRIE, POLOGNE

A. Monnaies. — Emil BAHRFELDT. Zur mecklenburgischen und pommerschen Münzkunde um die Wende des 14. zum 15. Jahrhundert (*Berl. Münzbl.*, 1910, pp. 451, 524). — BALSZUS. Nicht beschriebene ostpreussische Tympfe (*Ibid.*, p. 523). — Jeszénszky GÉZA. Egy lappangó vegyesházi denár ?, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1910, p. 69. — Denier inconnu de Charles d'Anjou, roi de Hongrie). — Dr. M. G[UMOWSKI]. Monety sasko-polskie (suite) (*Wiadomości*, 1910, pp. 35, 58, 92, 110, 124, avec 2 pl.). — Paul JOSEPH. Die Münzen und Medaillen des fürstlichen und gräflichen Hauses Solms (suite) (*Frankf. Münzz.*, 1910, pp. 55, 65, 85, 101, avec pl. 76-78). — E. KLINGENBERG. Nachahmungen eines Hamburger Reichtalers. Eine interessante Kippermünze Braunschweig (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4495, avec fig. de la pl. 189). — J. V. KULL. Ein Kreuzer Bischofs Ulrich von Passau (1451-1479) nach Tiroler Typus, avec fig. (*Ibid.*, 1910, col. 4473). — Christian LANGE. Ein Vierdukatenstück Justus Hermanns von Holstein-Schauenburg, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 469). — Ernst LEJEUNE. Die neueren Münzen und Medaillen der Reichsstadt Nordhausen (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4402, 4474, 4502, avec pl. 186 et fig. dans le texte). — P. J. MEIER. Braunschweigische Apfelgroschen mit der Wertzahl 21 und verwandte Münzen, avec fig. (*Ibid.*, col. 4420). — Karl ROLL. Fälschungen des Keutschach-Talers (suite) (*Ibid.*, col. 4395, avec pl. 184). — Alfred SCHMIDEG. Ein hybrider Taler (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 549). — Frhr. von SCHRÖTTER. Die Münzstätte zu Stettin unter den Königen Karl XI. und Karl XII. von Schweden, 1660-1710 (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 113, avec pl. VI-VII et fig. dans le texte). — Sew. TYMIENIECKI. Zarysy do dziejow mennic koronnych Zygmunta III. w XVI. wieku (*Wiadomości*, 1910, pp. 49, 73, 87, 105, 121). — Dr. M. WEYGAND. Hubertusal-

bus Herzogs Wilhelm von Julich, 1511 (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4467).

B. Médailles et jetons. — C. F. Gebert. Die Flötner-Medaille auf die Neubefestigung der nürnberger Burg, 1538 (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 75). — C. F. Gebert. Nürnberger Rechenpfennige nach spanischem Münzgepräge (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4469). — Q. Perini. Medaglia di Antonio Lodron, canonico di Salisburgo e Passavia, signore di Castellano nel Trentino, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 11939). — Sew. Tymieniecki. Medal ks. Jósefa Poniatowskiego « Miles Imperatori », avec fig. (*Wiadomości*, 1910, p. 36). — Adam Wolański. Jeszcze słow kilka o medalu ks. Józefa Poniatowskiego, avec fig. (*Ibid.*, p. 78).

C. Documents. — C. F. Gebert. Zur Brandenburg-fränkischen Münzgeschichte (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4499).

ITALIE

A. Monnaies. — P. Bordeaux. Les sequins vénitiens contremarqués de caractères arabes, avec fig. (*Riv. ital.*, 1910, p. 119). — Alberto Cunietti-Cunietti. Alcune varianti di monete di zecche italiane (suite) (*Boll. di num.*, 1910, p. 27). — Alberto Cunietti-Cunietti. Varietà inedita di una lira di Emanuele-Filiberto, duca di Savoia (collezione Cora) (*Riv. ital.*, 1910, p. 127). — Alberto Cunietti-Cunietti. Monete e varietà inedite della collezione Cora (seconde serie), avec fig. (*Ibid.*, p. 215). — G. F. Gamurrini. Delle monete d'Arezzo battute nel 1530 (*Rass. num.*, 1910, p. 33). — Orazio Roggiero. Altre monete dei marchesi di Saluzzo, zecca di Carmagnola, avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 76). — Augusto Telluccini. Un « mezzo grosso » di papa Clemente XII (*Riv. ital.*, 1910, p. 139). — Pietro Tribolati. Note di numismatica milanese. Memoria prima, avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 85).

B. Médailles et jetons. — Luigi Rizzolli jun. Le piu antiche medaglie del Petrarca, avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 88). — H. Voss. Eine Medaille Lorenzo Berninis (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 231, avec pl. VIII et fig. dans le texte).

C. Documents. — Dr. Milan Ritter v. Rešetar. Das Münzwesen der Republik Ragusa (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1910, p. 185).

Numismatique des XIXe et XXe siècles.

A. Monnaies. — Anonyme. Neue montenegrinische Münzen, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4470). — Henry Garside. Some coins of the British empire (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12000, 12177). — A. F. Marchisio. Studi sulla numismatica di casa Savoja. Memoria X. Le monete di Carlo Alberto per la Sardegna, avec fig. (*Riv. ital.*, 1910, p. 131). — E. Martinori. Rare papal coins, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12061). — Theodor Rohde. Das Papiergeld in Ungarn (suite) (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1910, p. 138). — Ernst Rudolph. Deutsche Reichsmünzen (suite) (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4410, 4431, 4454, 4481, 4505).

B. Médailles et jetons. — Anonyme. Placchetta in onore di Michelangelo, avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 30). — Anonyme. Nieznane monety i medale (suite), avec fig. (*Wiadomości*, 1910, pp. 45, 66, 80, 96, 116, 131). — Anonyme. Medaille zum 25jährigen Jubiläum des Prinzen Wilhelm von Preussen als Chef des russischen Infanterie-Regiments Kaluga im Jahre 1843, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4443). — Anonyme. Zum Leipziger Universitätsjubiläum, avec fig. (*Ibid.*, col. 4453). — Anonyme. The Cleveland plaquette (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 49, avec pl. 5). — Edgar H. Adams. Gumboat Nashville medal, avec fig. (*Ibid.*, p. 65). — Edgar H. Adams. The Eric Canal medal, avec fig. (*Ibid.*, p. 66). — Paul Bordeaux. La médaille frappée en l'honneur de Pierre Lair à Anvers, en 1814, et les monnaies obsidionales anversoises émises à la même époque, avec fig. (*Rev. belge*, 1910, pp. 181, 309). — H. B[uchenau]. Französische Medaillen eines deutschen Künstlers, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4471). — Dr. Karl Deicke. Die Medaillen der Königin Luise (*Berl. Münzbl.*, 1910, pp. 505, 545). — Arnold Deutscher. Tiroler Jubiläumsprägungen des Jahres 1909 (*Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, pp. 49, 67). — Ernst. Ludwig Hujer : Medaillen und Plaketten (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1910, p. 173, avec pl. XV-XIX). — J. Fr. Spanische Medaille auf den Riff-Feldzug (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4498). — A. Friedrich. R. Marschall : Medaillen und Plaketten (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1910, p. 163, avec pl. X-XIV). — A. Friedrich. Hans Schæfer : Medaillen und Plaketten (*Ibid.*, p. 197, avec pl. XX-XXIV). — Adolf János Horwáth. Tót érmek és jelvények, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1910, p. 70. — Jetons

des trois unions de Slovaques émigrés de Hongrie en Amérique). — Kaz. Konapka. Pieczęcie jesuitów w Polsce (*Wiadomości*, 1910, pp. 79, 93, 114, 129, avec pl. 7). — Maggiore Raffaelo Mondini. Da Marsala al Volturno (medaglie), avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, pp. 43, 56, 108). — Magg. Raffaello Mondini. La medaglia d'oro a Francesco Lojacono e ad Emanuele Paternò, avec fig. (*Ibid.*, p. 99). — Renner. Medaillen und Plaketten von Ludwig Hujer (*Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 53, avec 3 pl.). — Renner. Medailleur Anton Weimberger (*Ibid.*, p. 72, avec pl.). — Serafino Ricci. Placchette moderne di Tony Szirmaï, avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 105). — W. K. F. Z[wierzina]. Een geslagen niello-penning, avec fig. (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 209).

C. Documents. — Siklóssy László. A modern magyar éremmüvészet és müvelöi 1817-1910 (*Num. Közlöny*, 1910, p. 43. — Histoire de la médaille hongroise moderne depuis Etienne Ferency (1792-1856) à nos jours).

Varia.

Anonyme. The medallic exhibition of the american numismatic Society (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 54). — Anonyme. The development of numismatic art (*Ibid.*, p. 56). — Anonyme. Korespondencya w sprawie falsyfikatów majnertowskich (*Wiadomości*, 1910, pp. 113, 127). — J. L. Béchade. La forme CATVRCIS sur les monnaies de Cahors (*Rev. franç.*, 1910, p. 98). — Dr R. Cramer. Il rinoceronte sulle medaglie, avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 103). — G. Dattari. Motivi di technica antica (suite) (*Ibid.*, 1910, pp. 17, 49; voir aussi *Rass. num.*, 1910, p. 35). — Giovanni Donati. Dizionario dei motti e leggende delle monete italiane (suite) (*Boll. di num.*, 1910, p. 25). — E. G. Numizmatyka w przysłowiach polskich (suite) (*Wiadomości*, 1910, pp. 40, 60, 91, 112, 128). — L. F[orrer]. Biographical notices of medallists coin, gem and seal engravers, ancient and modern, with references to their works, avec nombr. fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 11920, 11982, 12037, 12099, 12161). — Rudolf von Höfken. Vienna sacra, avec fig. (*Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 82). — Józef Jodkowski. Pieczęcie polskie w muzeum Rumiancowskiem w Moskwie (*Wiadomości*, 1910, pp. 61, 94). — H. Mánkowski. Nazwy monet (*Ibid.*, pp. 33, 56, 76, 88). — Rudolf Mekicki. O medalach i medalikach religijnych, avec fig. (*Ibid.*, pp. 69,

89, 109). — Renner. Münzen und Medaillenprägungen des Wiener k. k. Hauptmünzamtes im Jahre 1909 (*Mitth. der øst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 22). — Renner. Die Medaille in der XXXVI. Jahresausstellung im Künstlerhause (*Ibid.*, p. 52). — Renner. Drei suddeutsche Prägeanstalten (*Ibid.*, p. 54). — Serafino Ricci. Storia ed arte sulle monete e sulle medaglie (suite) (*Boll. di num.*, 1910, p. 21). — Aug. Sassen. Periodieke belatingen (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 212). — Horatio R. Storer. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 67). — J. E. Ter Gouw. Centen (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 127). — J. E. Ter Gouw. Blamüser (*Ibid.*, p. 133. — A propos d'un article de M. E. Schröder dans les *Berl. Münzbl.*, 1910, p. 405). — F. Parkes Weber, M. D., F. S. A. Aspects of death, and their effects on the living, as illustrated by minor works of art, especially medals, engraved gems, jewels, etc. (*Num. Chron.*, 1909, p. 365; 1910, p. 41). — Wyskota. To i owo (*Wiadomości*, 1910, pp. 115, 127). — W. K. F. Zwierzina. Begrafenispenningen van roomsch-katholieke priesters, hoofdzakelijk te Amsterdam overleden (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 108).

Héraldique et Sigillographie.

Dom. Albert-Marie Courtray. Armorial historique des maisons de l'ordre des chartreux (suite), avec fig. (*Arch. hér. suisses*, 1910, p. 26).— D. Bourse armoriale de la comtesse Guillemette de Gruyère, avec fig. (*Ibid.*, p. 20). — Konrad Fischnaler. Ueber einige Adels- und Wappenverleihungen der Fürstbischöfe von Brixen, avec fig. (*Jahrb. der k. k. her. Ges. Adler*, nouv. série, t. XX, p. 75). — L. Gerster. Zwei alte Blätter (*Arch. hér. suisses*, 1910, p. 23, avec pl. II et fig. dans le texte). — Dr Maryan Gumowski. Pieczęcie królów polskich (*Wiadomości*, 1910, pp. 44, 64, avec pl. II). — Sigmund v. Kripp. Die Kripp von Freudeneck und ihre Familienchronik, avec fig. (*Jahrb. der k. k. her. Ges. Adler*, nouv. série, t. XX, p. 121). — Prof. Dino Muratore. Les origines de l'ordre du collier de Savoie, dit de l'Annonciade (suite), avec fig. (*Arch. hér. suisses*, 1910, p. 8). — Dr. v. Pantz. Heraldisch-genealogische Denkmale aus dem Ennstale, III. Theil (suite) (*Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler*, 1910, pp. 432, 448). — Max Prinet. Sceau d'Eon de Pontchâteau (1218), avec fig. (*Rev. franç.*, 1910, p. 91). — H. G. Ströhl. Japanische

Stempel (Siegel) und Handzeichen, avec fig. (*Jahrb. der k. k. her. Ges. Adler*, nouv. série, t. XX, p. 200). — H. G. Ströhl. Neuverliehene Wappen österreichischer Städte und Märkte, avec fig. (*Monatsbl. der k. k. her. Ges. Adler*, 1910, p. 459).— E. A. Stückelberg. Geschichte des Abteiwappens von Mariastein, avec fig. (*Arch. hér. suisses*, 1910, p. 16). — Dr. A. Zesiger. Das Schweizerkreuz (*Ibid.*, p. 2, avec pl. I et fig. dans le texte).

Trouvailles.

Anonyme. Münzfund in Igstadt (Wiesbaden) (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4503. — Deux mille trois cent dix monnaies, dont deux cent trente gulden du saint Empire romain, Mayence, etc.) — G. C. Brooke. A find of roman denarii at Castle Bromwich, avec fig. (*Num. Chron.*, 1910, p. 13). — E. S. Münzfunde in Göttingen und die Kipperdreier mit « R. » (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4500). — Dr Ödön Gohl. Olvasóinkhoz (*Num. Közlöny*, 1910, p. 68. — Du répertoire général des trouvailles de monnaies barbares de la Hongrie). — Imhoof-Blumer. Ein Fund von Iubadenaren (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 1, avec pl. I). — Th. Kirsch. Der Kaiserwerther Münzfund (*Berl. Münzbl.*, 1910, pp. 485, 510, avec pl. XXIX). — Quintilio Perini. Tesoretto di monete medioevali, avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 40). — Regling. Zum Fund von Iubadenaren in Alkasar (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 9). — Dr. Roller. Pfennigfund von Weingarten bei Durlach (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 50, avec les fig. 26-37 de la pl. 73. — Pfennigs des xive et xve siècles de la ville de Strasbourg et du Palatinat). — C. Rutten. La trouvaille de la rue d'Assaut à Bruxelles (*Rev. belge*, 1910, p. 252, avec pl. IV). — Dr. Walther Schmid. Der Goldmünzfund in Emona (Laibach in Krain) (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 53. — Monnaies romaines d'or de Maximien Hercule, Constantin le Grand, Constantin II, Constance I et II). — W. Schwinkowski. Zum Brakteatenfund von Grünroda (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4479).

Biographies et Nécrologies.

Anonyme. Burgmeister Dr. Karl Lueger, gestorben am 10. März 1910. Trauerfeier der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde, am 14. März 1910, dem Tage an dem der grosse Bürgermeister Wiens begraben wurde (*Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 33, avec pl. I). — Anonyme. Generalmajor

von Graba † (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4429). — Fréd. Alvin. Nécrologie. Camille Picqué (*Rev. belge.*, 1910, p. 211, avec 1 portr.). — Agnès Baldwin. M. Godefroid Devreese (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 61, avec p. 6-11). — Prof. Salvatore Cerbara. Cenni biografici dei fratelli Giuseppe e Nicola Cerbara (*Boll. di num.*, 1910, p. 97, avec portr.). — Phil. Godet. William Wavre, 1851-1909 (*Mus. neuch.*, 1910, p. 49, avec portr.). — Dr. Josef Renner. Alexander Freih. von Helfert, gestorben am 16. März 1910 (*Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 36). — W. K. F. Zwierzina. In memoriam A. Begeer, avec fig. (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1910, p. 215).

H. C.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus d'avril à fin juillet 1910[1].

PÉRIODIQUES

Allemagne. *Berliner Münzblätter*, neue Folge, 1910, n°s 100-104.
Blätter für Münzfreunde, 1910, n°s 4-6.
Frankfurter Münzzeitung, t. IV, liv. 112-116.
Numismatisches Literatur-Blatt, n°s 174-175.
Zeitschrift für Numismatik, t. XXVIII, liv. 1-2.

Angleterre. *Monthly numismatic Circular*, 1910, n°s 209-212.
Numismatic Chronicle, 1910, liv. 1.

Autriche-Hongrie. *Jahrbuch der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler »*, nouv. série, t. XX, in-8 de 212 p., avec 1 pl. et fig. dans le texte.
Mitteilungen der œsterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde, 1910, liv. 3-6.
Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », t. VI, liv. 52-55.
Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, t. VIII, n°s 14-19.
Numizmatikai Közlöny, a magyar numizmatikai társulat megbizásából, 1910, n° 2.
Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne, 1910, n°s 4-7.

[1] Les envois doivent être adressés au local de la Société, rue du Commerce, 5, à Genève.

Belgique. *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 1910, liv. 2-3.

Canada. *The canadian antiquarian and numismatic journal*, 3e série, t. VI, liv. 4; t. VII, liv. 1-2.

États-Unis d'Amérique. *American journal of archaeology*, second series. *The journal of the archaeological institute of America*, t. XIV, 1910, liv. 1-2.

Bulletin of the archaeological institute of America, t. I, liv. 3.

American journal of numismatics and Bulletin of american numismatic and archaeological Societies, t. XLIV, liv. 2.

France. *Répertoire d'art et d'archéologie. Dépouillement des périodiques français et étrangers.* Première année, 1910; n° 1. (M. F. Mazerolle.)

Revue du Nord (région du nord de la France, Belgique, Pays-Bas, 1910, nos 1-2.

Revue numismatique française, 4e série, t. XIV, liv. 1.

Revue savoisienne, 1909, liv. 3-4.

Hollande. *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, XVIIIe année, 1910, liv. 2-3.

Italie. *Bollettino di numismatica e di arte della medaglia*, 1910, liv. 3-7.

Rassegna numismatica, 7e année, 1910, liv. 3.

Rivista italiana di numismatica, XXIIIe année, 1910, liv. 1-2.

Rivista di storia antica, nuova serie, XIIIe année, liv. 2.

Suisse. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)*, neue Folge, t. XI, 1909, liv. 4.

Archives héraldiques suisses, 1910, liv. 1.

Bulletin de l'Institut national genevois, t. XXXIX, 1909, in-8, avec portr. et gravures.

XXXIX. Jahresbericht der historisch-antiquar. Gesellschaft von Graubünden. Jahrgang 1909. Chur, 1910, in-8 de XXXI-240 p., avec 1 carte.

Mémoires de l'Institut national genevois, t. XX, 1906-1910, in-4 de 668 p., avec 20 pl.

Musée neuchâtelois, XLVIIe année, mars-juin 1910.

Ville de Genève. *Collections d'art et d'histoire. Comptes rendus pour l'année 1909.* Genève, 1910, br. in-8 de 63 p., extr. du *Compte rendu de l'Administration municipale de la ville de Genève pendant l'année 1909.*

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES

Crety, Francesco, Avv. *Guida pei numismatici ossia del modo di distinguere le monete antiche autentiche dalle contraffazioni moderne.* Lecce, 1909, br. in-32 de 66 p. (L'auteur.)

Cumont, Georges. *Le jeton de la Société d'archéologie de Bruxelles.* Bruxelles, 1909, br. in-8 de 7 p., avec 1 pl., extr. des *Annales de la Société d'archéologique de Bruxelles*, t. XXIII. (L'auteur.)

Dieudonné, Aug. *Mélanges numismatiques*, 1re série. Paris, 1909, in-8 de IV-372 p., avec 11 pl. (L'auteur.)

Fluri, Adolf. Dr. *Die Berner Schulpfennige und die Tischlivierer, 1622-1798. Ein Beitrag zur Münz-, Geld- und Schulgeschichte.* Bern, 1910, in-8 de VIII-184 p., avec 12 pl. (L'auteur.)

Gnecchi, Francesco. *Appunti di numismatica romana. XLIV.* Milano, 1910, br. in-8 de 12 p., avec 1 pl., extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1910. (L'auteur.)

Hocking, William John. *Catalogue of the coins, tokens, medals, dies and seals in the Museum of the Royal Mint*, vol. II. *Dies, medals and seals.* London, 1910, in-8 de 318 p. (Monnaie royale de Londres.)

Jonghe, vic. Baudoin de. *Les déformations successives des types sur les statères d'or atrébates.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 9 p., avec 1 pl., extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910. (L'auteur.)

Luschin von Ebengreuth. Arnold, Dr. *Der Denar der Lex salica.* Wien, 1910, br. in-8 de 90 p., avec 1 pl. et fig. dans le texte, extr. des *Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, pholosophisch-historische Klasse*, 163. Band, 4. Abhandlung. (L'auteur.)

Perini, Quintilio. *Contributo alla storia statutaria del Trentino. IV. Dell antico statuto di Trento.* S. l. [1909], br. in-8 de 5 p. (L'auteur.)

— *I Castelbarco, signori di Nomi, 1266-1494.* Rovereto, 1909, br. in-8, de 15 p., avec 1 vue extr. de la revue *San Marco*, anno Ie. (L'auteur.)

— *Famiglie nobili trentine. XIX. La famiglia Partini di Rovereto.* Rovereto, 1909, br. in-8 de 24 p., avec 1 pl. et 1 tableau généalogique, extr. de la revue *San Marco*, anno Ie. (L'auteur.)

— *Contributo alla genealogia castrobarcense.* Rovereto, 1909, br. in-8 de 3 p., extr. de la revue *San Marco*, anno Ie. (L'auteur.)

Perini, Quintilio. *Contributo alla sfragistica trentina. V. Il sigillo di Marcabruno Castelbarco di Beseno.* Rovereto, 1909, br. in-8 de 3 p. avec fig. dans le texte, extr. de la revue *San Marco*, anno I°. (L'auteur.)

— *La caduta del governo veneto in Vallagarina, 1 giugno 1509.* Rovereto, 1909, br. in-8 de 8 p., extr. du *Messaggero*, n° 121, du 29 mai 1909. (L'auteur.)

— *Medaglistica trentina. VIII. Medaglia inedita di Carlotta Madruzzo-Challant.* Milano, 1909, br. in-8 de 3 p., avec fig. dans le texte, extr. du *Bollettino italiano di numismatica*, 1909. (L'auteur.)

— *La contea di Nomi. Notizie storico-genealogiche.* Rovereto, 1909, br. in-8 de 100 p., avec fig. dans le texte. (L'auteur.)

— *Convenzione fra i Castelbarco di Gresta, Lodron di Castellano e Castelnuovo, Lichtenstein di Castelcorno per la reciproca estradizione dei delinquenti.* Trento, 1909, br. in-8 de 4 p., extr. de la *Rivista tridentina*, 1909. (L'auteur.)

— *Contributo alla storia statutaria del Trentino. V. I privilegi concessi ai sudditi della giurisdizione di Castelcorno dal conte Costantino di Liechtenstein (1599).* Trento, 1909, br. in-8 de 8 p., extr. de l'*Archivio trentino*, anno XXIV. (L'auteur.)

— *Castel Pietra. Notizie storico-genealogiche.* Rovereto, 1910, br. in-8 de 32 p., avec fig. dans le texte, extr. de la revue *San Marco*, anno II° (L'auteur.)

— *Contributo alla medaglistica trentina. IX. Medaglia di Antonio Lodron canonico di Salisburgo e Passavia, signore di Castellano.* Londra, 1910, br. in-8 de 3 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Numismatic Circular*, t. XVIII. (L'auteur.)

MÉDAILLIER

Jeton de présence à l'assemblée de la Société suisse de numismatique, Aarau 1909. Métaux divers.

Die Münzen der Stadt St. Gallen.

I.

Uebersicht einer Münzgeschichte der Stadt St. Gallen.

Die nachfolgenden kurzen Darlegungen wollen lediglich eine summarische *Einleitung zu einer in dieser Rundschau erscheinenden Beschreibung der Münzen der Stadt St. Gallen* sein. Da auf dem engeren Umlaufsgebiete der St. Gallischen Münzen bis zur Errichtung der helvetischen Republik zwei verschiedene Münzhoheiten, die ältere des Klosters und die jüngere der Stadt, nebeneinander bestanden, so sollte eine ausführliche Geschichte des St. Gallischen Münzwesens, diejenige des Klosters wie der Stadt, im Zusammenhange und in ihrem wechselseitigen Verhältnisse zu einander behandeln. Die Verarbeitung des reichen urkundlichen Materiales ist zur Zeit leider noch nicht so weit fortgeschritten, um eine gleichmässige Behandlung des Themas zu erlauben. Die Leser mögen deshalb die grossen Mängel, welche dem vorliegenden Versuche noch anhaften, nachsichtsvoll entschuldigen. Hoffentlich bietet sich in einigen Jahren Gelegenheit die St. Gallische Münzgeschichte auf Grundlage der genauen Kenntnis sämtlicher vorhandener Gepräge und aller einschlägigen schriftlichen Quellen zu schreiben. Es wird sich dabei Gelegenheit bieten manche

Irrtümer und Ungenauigkeiten der bisher erschienenen Druckschriften über St. Gallisches Münzwesen zu berichtigen. Abgesehen von den Akten in der Abteilung Münzsachen des Stadtarchives St. Gallen, sowie den fast endlosen Protokollen von Konferenzen, Verhandlungen und Vorschlägen zu Verträgen und den Mandaten bieten die reichste Fundgrube zu Aufschlüssen nach verschiedensten Richtungen die Ratsprotokolle und die Seckelamtsbücher der Stadt St. Gallen, erstere bis zum Jahre 1503, letztere allerdings mit einigen Lücken im 15. Jahrhundert bis zum Jahre 1405 zurückreichend. Diese beiden wichtigen Quellen konnten für den vorliegenden Zweck nur bis zum Jahr 1600 bis jetzt ausgezogen werden.

Das Münzrecht.

Hervorgegangen aus der Niederlassung der Dienstleute und Handwerker des Klosters St. Gallen konnte sich die Stadt gleichen Namens, ähnlich wie andere ehemals unter geistlicher Hoheit stehende Städte, in ihrer Weiterentwicklung nur allmälig von der Botmässigkeit ihres Herrn des Abtes befreien[1]. Sie stand deshalb, was das in ihr geltende Münzwesen und die Geldwährung betrifft, ganz unter der Münzhoheit des Abtes, die ihrerseits wieder abhängig von derjenigen des Königs oder Kaisers war und unter teilweiser Aufsicht und Regelung durch den Bischof von Konstanz stand. Im Jahr 1415 erteilte König Sigismund der Stadt zunächst auf Widerruf die *Erlaubniss* — der Ausdruck Recht ist in der betreffenden Urkunde sorgfältig vermieden — « cleine Münze, Haller und Pfennige under ihrer Stat

[1] Ueber die geschichtliche Entwicklung der Stadt St. Gallen bis zu ihrem Bunde mit der Schweizerischen Eidgenossenschaft, vom 13. Juni 1454, siehe Dr. Hermann Wartmann, im XVI. Bande des *Archiv für Schweizerische Geschichte* (1868). — Die verfassungs-geschichtliche Entwicklung der Stadt St. Gallen, bis zum Jahre 1457, hat Hr. Prof. Dr. Max Gmür, in einem vom Historischen Verein des Kantons St. Gallen herausgegebenen Vortrage im Jahr 1900 erscheinen lassen.

prech mit glichem Zusatz wie andere Reichsstädte » schlagen zu dürfen.

Damals, als die Abtei durch den Appenzellerkrieg und die in dessen Begleitung und Folge erscheinenden langwierigen Händel in ihrer gesamten Verwaltung empfindlich gestört war, ja sogar der Auflösung nahe stand, während die Stadt sich bald darauf eines lebhaften Aufschwungs in Handel und Gewerbe erfreute, fühlten sich die städtischen Behörden offenbar für verpflichtet, ihrerseits — da es doch kein anderer tat — für einen einigermassen geregelten Münzverkehr im Interesse der Bürgerschaft zu sorgen. Die Anwesenheit des Königs auf dem Konzile in Konstanz schien den Absichten des Rates am günstigsten und so ist denn auch das Privileg, wenn man diesen Ausdruck gebrauchen darf, zu Konstanz am 12. April 1415 ausgestellt worden.

Daneben behielt jedoch der Abt formell immer noch das Recht, das Münzmeisteramt in St. Gallen mit einem ihm genehmen Mann zu besetzen, welches Recht er neben andern wichtigern Gewaltsamern erst im Jahre 1457 durch den Schiedspruch von Schultheiss und Rat zu Bern um 7000 Fl. endgiltig an die Stadt verlor. Letzterer Rechtsübergang war die notwendige Ergänzung zu dem schon sechs Jahre früher, Ende November 1451, seitens des Königs Friedrich III. der Stadt erteilten Rechte, Gewichte, Mass und Mäss, Münze und Währschaft, Amtsleute und Aemter zu besetzen. Dieses Recht der eigenen Münzprägung wurde im Jahre 1500 von Kaiser Maximilian dahin erweitert, auch grössere Münzen bis zu 24 Kreuzern das Stück im Wert prägen zu dürfen. Von da an liess sich die im Jahr 1454 von den Eidgenossen als zugewandter Ort aufgenommene Stadt nicht mehr in der Ausübung des Münzrechtes allein durch das Vorhandensein weiterer königlicher Patente oder Vorschriften beengen, sondern nahm teil an der durch den Schwabenkrieg kurz vorher von den

Eidgenossen erkämpften tatsächlichen Unabhängigkeit vom Reich. Dass sie noch im Jahr 1502 (8. November) von Kaiser Maximilian erwirkte, dass ihre früher auf 14 Pf. gemünzten Rollbatzen, die von den Nachbarn jedoch auf 12-13 herabgewürdigt wurden, auf den Wert von 13 Pf. tarifiert zu sehen, hatte nur vorübergehenden Wert und seine besondere Bedeutung für die Handelsbeziehungen mit den schwäbischen Reichsstädten.

Die fernere Beobachtung der Münzzustände im Reich berührte weniger direkt mehr die Münzprägung als vielmehr Währungs- und Münzumlaufsfragen.

Ausübung des Münzrechtes.

Tatsächlich übte nun die Stadt das Münzrecht aber nicht erst seit dem Jahre 1415, sondern schon seit 1407 aus. Damals wurde auf Kosten der Stadt eine neue Münzwerkstätte gebaut oder die schon bestehende erweitert [1]. Ja schon mehr als 30 Jahre früher glaubte die städtische Behörde einen gewissen Einfluss auf die äbtische Münzprägung ausüben zu sollen, indem sie sich der « Münzmal » bemächtigte, die sie dann allerdings laut dem Vergleich mit Abt Georg vom Jahr 1373 samt den öffentlichen Gewichten an den äbtischen Münzmeister wieder ausliefern musste. Weder die noch vorhandenen Pfennige mit dem Bilde des Lammes, noch die schriftlichen Aufzeichnungen lassen indessen genau erkennen, wann, wie oft und in welchem Masse von der Stadt St. Gallen im Laufe des 15. Jahrhunderts Pfennige und Haller ausgeprägt wurden.

Eine eigene Stellung nehmen die Münzen aus dem Jahr 1424 ein, die jedoch auf dieses Jahr beschränkt blieben, da das Uebereinkommen mit den Städten Zürich und Schaffhausen auf Betreiben der Eidgenossen schon im folgenden Jahre wieder aufgelöst werden musste.

[1] Bezügliche Eintragungen in den Rechnungen des Seckelamtes.

In diesem Vertrage vom 29. Januar 1424 war die Ausprägung von Plapparten, Angstern und Steblern vorgesehen[1], von denen sich noch einige wenige Stücke erhalten haben.

In Bezug auf den *Geltungsbereich* der städtischen Münzen unterscheiden wir zwischen dem gesetzlichen, der sich auf das eigene Gebiet der Stadt beschränkte, die allerdings kein Land ausserhalb der vier den Stadtbann begrenzenden Kreuze beherrschte und einem erweiterten, der sich auf die umliegenden Gegenden ausdehnen konnte. Hier konnten die Münzen entweder stillschweigend zum Verkehr zugelassen werden oder durch feste Tarifierung bedingten Kurs erhalten. Es wäre nicht ohne Interesse, aus den Münzmandaten, Verträgen und Verordnungen der benachbarten Herrschaftsgebiete einigermassen den Umkreis festlegen zu können, in welchem die städtischen Münzen neben den andern verkehrten. Mehr als nach der übrigen Schweiz zerstreuten sich die städtischen Münzen den Handelsbeziehungen folgend, nach süddeutschen, besonders schwäbischen Gegenden. Noch ist uns unter anderm eine genaue Münzprobe über St. Galler Scheidemünzen vom halben Kreuzer hinauf bis zum Viertelsgulden aus Memmingen vom 16. Oktober 1732 erhalten.

Nach den uns erhaltenen Münzen selbst lassen sich folgende Perioden und Gruppen in der Ausprägung unterscheiden:

I. 15. Jahrhundert. Pfennige und Haller. Im Jahr 1424 auch Plapparte, Angster und Stebler.

II. 1500-1515. Dicken zu 24 Kreuzern, Rollbatzen zu 14 bezw. 13 Kreuzer, Plapparte, Kreuzer und Pfennige.

III. 1517 und 1527. Batzen.

[1] Abgedruckt mit zwei Beilagen im *Urkundenbuch der Abtei St. Gallen*, Teil V, Seite 374 u. ff., Nr. 3202.

IV. 1563-1589. Thaler, Halbthaler, Groschen u. Kreuzer.
V. 1618-1624. Doppelducaten, einzelne Schaustücke zu 4 und 3 Ducaten, Thaler, Halbthaler, Dicken, Halbdicken und Batzen.
VI. 1631 und 1633. Dicken.
VII. 1701-1739. Halbgulden, Viertelgulden, Sechskreuzer, Batzen, Groschen, Halbbatzen, Kreuzer, Heller.
VIII. 1766-1768. Sechskreuzer und Halbbatzen.
IX. 1786-1790. Viertelgulden, Sechskreuzer u. Groschen.

Die kleineren Münzsorten, Kreuzer und dessen Unterteilungen, lassen sich nur nach ihrem Stil oder Charakter ungefähr nach Jahrzehnten einordnen, da sie nicht datiert, sondern meist nur mit dem Monogramm des Münzmeisters oder des Stempelschneiders versehen sind. Diese Sorten fallen hauptsächlich in das 16. Jahrhundert, das spätere 17. und fast das ganze 18. Jahrhundert.

Die Höhe der Ausprägungen oder die Anzahl der Stücke ist nur für verhältnismässig wenige Fälle zu bestimmen, da sich detaillierte Münzrechnungen nur über die Jahre 1622 bis 1625 erhalten haben und andere Eintragungen, welche durch Umrechnung bezügliche Angaben erzielen lassen, nur in einzelnen Jahrgängen der Seckelmeisterrechnungen enthalten sind. Hier mögen davon nur einige Beispiele Platz finden.

1408 liefert der Münzmeister der Stadt für 44 ℔ 14 ß Pfennige ab, was eine Zahl von ungefähr 10,700 ₰ bedeuten würde.

1502 liefert der Münzmeister unter anderm an Kreuzern 427 Gulden und an Pfennigen 100 Fl. ab. Also annähernd 25,620 Kreuzer und 24,000 Pfennige.

1514 erhält das Seckelamt als Schlagschatz für Dicken 30 Fl. Aus den Angaben, dass damals von je 100 Mark vermünzten Feinsilbers 2 Gulden Schlagschatz genommen wurden und wenn wir wissen, dass die Dicken 15lötig

fein waren, von denen 24 ½ Stück auf die rohe Mark giengen, so ergiebt sich aus den oben erwähnten 30 Fl. eine Ausprägung von 39,200 Stücken.

Die bedeutendste Ausprägung fand in den Jahren 1622 bis 25 statt.

1622 wurden allein an Thalern 1,088,023 Stücke im Wert von 3,264,069 Fl. hergestellt, während an Doppelducaten für das Jahr 1621 15 ⅛ Mark zu 5 Fl. = 4,840 Fl. verrechnet werden.

1624 wurden wieder für 222,075 Fl. 29 Kr. 1 Hr. 146,283 ⅓ Thaler geprägt, an Halbdicken für 35,102 Fl. 23. 3.

Es wird ausserordentlich schwierig, wenn nicht überhaupt unmöglich sein, die Gründe für eine kleinere oder grössere Ausprägung zu erkennen. Die Bedürfnisfrage allein bestimmt nicht die Höhe, sondern ganz wesentlich auch die Preise des Rohmaterials, das Vorhandensein von fremdem zugelassenem Geld, sowie die technische Einrichtung der Münzstätte. Z. B. mag erwähnt werden, dass einmal (16. Jahrhundert) der Wunsch des Rates nach Ausprägung eines grossen Postens Kleingelds an dem Umstande scheiterte, dass die Münzstätte Mangel an dazu fähigen Arbeitern litt.

Organisation des Münzbetriebes.

Sehr ungleich sind wir durch die vorhandenen Archivalien über die Organisation des Münzbetriebes unterrichtet. Eine für alle Zeiten sich gleich bleibende Verwaltungsform der Münze gab es nicht, obgleich schon bei Beginn der städtischen Münzprägung die Zunftverfassung in den Grundzügen bereits ausgebildet war. Gesetzgebende und administrative Behörden waren der aus 90 Mitgliedern bestehende Grosse Rat und der Kleine Rat, dessen 24 Mitglieder zugleich dem Grossen Rate angehörten. Bis etwas über die Mitte des 16. Jahrhunderts hinaus setzte der Grosse Rat fest, was, wie

viel und in welchem Gehalte gemünzt werden soll, während dem Kleinen Rate die Durchführung der Beschlüsse und die Beaufsichtigung des Münzbetriebes übertragen blieben. Noch 1561 beschloss der Grosse Rat, dass nach Reichsordnung neuerdings gemünzt werden solle; aber schon im Jahr 1563 verfügte der Kleine Rat, dass Pfennige und Heller ausgebracht werden sollen und bestimmte deren Schrot und Korn. Ein solcher Beschluss wäre früher nur vom Grossen Rate ausgegangen. In den nächst folgenden Jahren scheinen schwankende Verhältnisse vorhanden gewesen zu sein, bis 1569 der Grosse dem Kleinen Rat *Vollmacht* erteilt, « nach Gstalt der Sachen », also nach den Umständen, zu handeln. In der Folge sehen wir dann den Grossen Rat nur noch ausnahmsweise eingreifen, sei es in Streitfällen und wahrscheinlich immer dann, wenn sich im Kleinen Rate mehr als eine Ansicht gebildet hatte oder wenn der Kleine Rat die Verantwortung allein nicht tragen wollte. Für die direkte Aufsicht, die Entgegennahme und Prüfung der Rechnungen, bestellt dann der Kleine Rat eine Unterbehörde, « Verordnete » wie der Ausdruck lautet, deren Mitgliederzahl sehr schwankte, nämlich von den drei Bürgermeistern, d. h. Amtsbürgermeister, alt Bürgermeister und Reichsvogt mit Zuzug meist des Seckelmeisters und Stadtschreibers aufwärts bis zu 12 Mitgliedern. Bei den Verhandlungen hatten diejenigen Ratsmitglieder, die durch ihre bürgerliche Stellung als Goldschmiede, Inhaber bedeutender Handlungshäuser oder sonst durch ihre Einsicht und Erfahrung sich besonders dafür qualifizierten, wohl immer das gewichtigste Wort. Entlohnte oder besoldete Beamte waren der Wardein, meist Ufzieher oder Probierer genannt und der Münz- oder Schmiedenmeister. Für diese Beamte wurden Dienstordnungen oder Pflichtenhefte aufgestellt, auf deren genaue Befolgung sie vereidigt wurden. Die ausführlichste Ordnung hat sich im Buch der Verordneten vom

25. April 1572 erhalten. Spezialverordnete waren damals der alt Bürgermeister, der Reichsvogt, der Baumeister (namens Spichermann), Junker Bartlome Schobinger, Zunftmeister Ambrosius Hiller und der Stadtschreiber, welche dem Kleinen Rate als 3 Münzverweser (Verordnete) vorschlugen den Stadtammann Strub als Buchhalter, der in Gemeinschaft mit dem Unterbürgermeister Girtanner den Silberkauf besorgen sollte, sowie als Probierer Melchior Guldi — also alles Mitglieder des Kleinen Rats. Im Eingang der schriftlich aufgesetzten « Eids und Ordnung der Münzverordneten » vom gleichen Tag wird der Buchhalter auch « Münzcassierer » und der zweite der Verordneten « Schmittenverweser » geheissen. Die gegenseitigen Pflichten werden hierauf im Einzelnen mit besonderer Berücksichtigung der gegenseitigen Buchhaltung und Rechnungsführung aufgeführt. Unter den Schmiedenverweser stand dann der Schmiede- oder Münzmeister mit seinen Gesellen und Handlangern, deren Zahl sehr schwankte. Wir finden zu verschiedenen Zeiten die Zahl neun, später drei, auch nur zwei Gesellen und einen Knaben angegeben.

Aus der Reihe der Münzmeister erwähnen wir :

Konrad Nemhard, seit 1407 und 1425 ;
Hans, 1501-4 ;
Thomann Sykust, des Münzmeisters Statthalter, 1504 ;
Paul und Felix (Sykust), 1509-14 ;
Hans und Hans Joachim Gutenson, 1563-65 ;
Jacob Strub, Stadtammann und Erasmus Schlumpf, 1566 ;
Hieronimus Girtanner und Konrad Gmünder, 1566 ;
Hieronimus Girtanner und Melchior Guldin ;
Jacob Spengler, 1599 ;
Hans Hildbrand, 1618 und folgende Jahre ;
Conrad Schlumpf und Abraham Hiller, 1701-1710, letzterer auch von 1720 an ;

Hans Caspar Anhorn, seit 1714;
Joachim Schirmer, 1732; = sein Wappen, eine aufgerollte, nach r. gewendete gehörnte Schlange auf allen unter ihm geprägten Münzen. –
Gabriel Reich, 1736;
David Reich, 1760;
Anton Hartmann, 1771 und 1778;
Johann Georg Zollikofer, 1785;
Christoph Hartmann, 1792;
Kaspar Erasmus Kunkler, 1794.

Wohl alle gehörten der Schmiedezunft an, die ersten bis in die zwanziger Jahren des 16. Jahrhunderts stammten aus Zürich und kehrten wohl wieder dahin zurück, nachdem sie ihre Aufträge in St. Gallen erledigt hatten.

Eine Verpachtung der Münze scheint nie vorgekommen zu sein. Seit 1566 und in den folgenden Jahren waren die Räte Baumeister Konrad Gmünder und Unterbürgermeister Hieronimus Girtanner, welche ihre Zeichen auf den Thaler von 1567 anbringen liessen, keineswegs Pächter der Münze, sondern die direkt für den Betrieb der Münzstätte verantwortlichen Leiter, denen als Probierer Barth. Schobinger und als Wardein (Ufzieher) Jacob Brising zugeordnet wurden. Diese beiden Münzmeister empfiengen aus der Stadtkasse ein verzinsliches Betriebskapital von 6000 Fl. gegen zu stellende Bürgen. Inventare, Bilanz und Rechnung, auch die Ablieferung des geprägten und teilweise verarbeiteten Geldes geschah wie bisher an die vorgesetzte Behörde. Als Lohn empfiengen Girtanner 50,—, Gmünder 30,—, Jacob Strub 75,—, und jung Rasi (Erasmus) Schlumpf 75 Gulden.

Die Münzstätte und die Technik.

Ueber das Gebäude der Münzstätte sind uns nur wenige Notizen erhalten geblieben. Zum Jahr 1407 sagt uns das Seckelamtsbuch, dass für die Münze sieben Bäume sowie Lehm gebraucht wurden und erwähnt einige Taglöhne für Bauhandwerker in der Münze. Nach dem

grossen Brande von Mitte April 1418, der bis auf wenige Häuser die Stadt und einen grossen Teil des Klosters einäscherte, muss auch die Münzstätte mit der ganzen übrigen Stadt in einer überaus lebhaften Bautätigkeit wieder frisch errichtet worden sein. Grössere Reparaturen fallen in das Jahr 1500 für Fenster, Öfen und Schmiedezeug. Nach der Reformation und nachdem das Frauenkloster St. Katharina in den Besitz der Stadt übergegangen, wurde eine « Münztruckeri » im Refectorium dieses ehemaligen Klosters errichtet. Seit 1618 sodann wurden diese Zustände von Grund aus geändert und verbessert. Haltmeyer erzählt in seiner 1683 erschienenen Beschreibung der Stadt St. Gallen, dass im Jahr 1618 das Münzhaus mit schönen Gewölben samt aller zugehörd zierlich erbauen, zugleich auch die sogenannte Silberstrecke bei der Spitals-Mühle verfertigt wurde. Letztere wurde nach dem Jahr 1739 nach der jetzt noch so geheissenen Örtlichkeit verlegt.

Die « Münzeisen » oder Stempel wurden anfänglich meist auswärts geschnitten, so 1407 in Ravensburg und 1500-1 bei einem Franz in Überlingen. In manchen Fällen liess sich die Behörde auch von dem berühmten Goldschmied und Medailleur J. Stampfer in Zürich beraten oder durch seinen Vertrauensmann Bartholomäus Schobinger in Augsburg und München Erkundigungen einziehen. Am 5. Juni 1567 anerbot sich « ainer von Grifensee us dem Zürichbiet » dem Kleinen Rat mit den Wellen zu münzen, was demselben aber abgeschlagen wurde.

Gegen Ende August 1632 kaufte die Stadt dem Schlosser Sebastian Breising ein neues Münzwerk um 300 Fl. ab, mit welchem man Stücke vom Pfennig bis auf Groschen schroten konnte.

Als Rohmaterial diente mit wenigen Ausnahmen das fremde durch die Kaufleute eingeführte Geld, da ja das Reich die Ausfuhr von Barrensilber verboten hatte.

Namentlich waren es italienische, spanische und französische Münzen der verschiedensten Sorten, die dazu benutzt und eingeschmolzen wurden. Als ausnahmsweise Einfuhr von Barrensilber aus Nürnberg wurden 1502 zwei Stücke von zusammen 111 M. 8 L. 1 ß Gewicht angekauft, die mit dem Fuhrlohn auf 909 Fl. 3 ß 8 ₰ zu stehen kamen.

Währung und Umlauf fremden Geldes in St. Gallen.

Für die ganze Zeit der Ausprägung wurde nach dem Münzfusse und der Währung des deutschen Reiches gemünzt, indem bis zum Jahr 1500 noch speziell die Konstanzer Währung galt. Wenn in den Urkunden bei Verkäufen die Zahlung in Konstanzer Pfennigen vorgeschrieben war, so hat man darunter nicht blos die in der Stadt Konstanz von dieser selbst oder vom Bischof geprägten Denare zu verstehen, sondern auch alle andern Sorten, welche in der Diöcese Schrot und Korn nach Konstanzer Vorschrift hielten. Gerechnet wurde bis zum Jahr 1560 ausschliesslich nach Pfennigen, Schillingen und Pfunden, während das greifbare Geld bekanntlich mit Ausnahme der Pfennige anders genannt wurde. Grössere Beträge wurden früher in Silberbarren nach Gewichtsmark oder in Goldgulden gezahlt. Sehr früh trat dann der böhmische Groschen auf, der sich aus dem Turnoser Gros entwickelt hatte, dann die Plapparte, Rollbatzen und Dickpfennige. Die eigene Ausprägung konnte den Bedürfnissen selten nachkommen und genügen und so finden wir dann, wie überall in der Schweiz, eine grosse Menge fremden Geldes im Umlauf, das sehr häufig probiert und tarifiert werden musste. Beispielsweise finden wir um das Jahr 1690 folgendes Verhältnis :

Die Mark fein Silber zu 8 Unzen nach Reichswährung um 14 Gulden, nach Reichscurantwährung 15 Gulden, nach Stadt St. Galler Währung 15 Gulden 52 Kreuzer und nach

Landwährung 16 Gulden 48 Kreuzer. Dabei wurden tarifiert (nur fremde) 31 Sorten Goldmünzen, 109 Silbermünzen von Thalergrösse, 8 verschiedene Gulden und Franken, 40 Dicken und Halbdicken, 31 Viertelsgulden, 16 Sorten Dreibäzer, 14 diverse 10 Kreuzerstücke, 30 Batzen und eine grosse Menge kleinerer Sorten.

Die Tarifierung aller dieser Münzen wurde in der Regel im wohlverstandenen Interesse des Volkes im Einvernehmen mit den benachbarten Regierungsbehörden vorgenommen, wobei die zahlreichen Konferenzen und Verhandlungen mit den Gesandten des Abts von St. Gallen, von Appenzell beider Roden, oft auch den Landvögten im Thurgau und Rheintal oft langwierig und mühevoll sich gestalteten und hie und da resultatlos verliefen, sodass die betreffenden Mandate auch wirkungslos blieben.

Für das Konstanzer Geld bestand ausserdem nachweisbar für die Periode von 1479 bis 1557 ein bestimmtes Wertverhältnis, indem 10 ₰ Konstanzer Rechnungsgeld gleich 11 ₰ 13 ß 4 ₰ St. Galler gesetzt wurden, also genau wie 6 : 7.

Im Jahre 1559 bildete offenbar das von Kaiser Ferdinand erlassene neue Münzmandat den äusseren Anlass, dass der St. Galler Rat beschloss, vom Jahr 1560 an sollen die Rechnungen nicht mehr in Pfunden und Schillingen, sondern in Gulden und Kreuzern, Pfennigen und Hellern geführt werden.

Trotz den unablässigen Versuchen aller Stände in der Schweiz, aus den unerquicklichen und zerfahrenen Münzverhältnissen herauszukommen, war dies doch erst nach der französischen Revolution einem kräftigen centralisierten Staate — zuerst dem helvetischen Einheitsstaate und dann dem Konkordats- und Bundesstaat — ermöglicht.

E. Hahn.

II.

Beschreibung der Münzen der Stadt St. Gallen[1].

Goldmünzen.

1. — *4facher Ducaten von 1620.*

Abschlag des 1/2 Thaler von 1620.

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS • 1620 ✿
Aussen ein Perlkreis[2].
Bär in Perlkreis, dem eine einfache Linie verliegt.

[1] *Mit der Durchsicht der Korrekturbogen hat der Verfasser dieser Beschreibung, Hr. Adolf Iklé-Steinlin in St. Gallen, den Unterzeichneten betraut, von welchem auch alle weiteren in kleiner Cursivschrift gesetzten Fussnoten sowie die Hinweise auf bisher erschienene Beschreibungen stammen. Von letztern wurden im Interesse der Kürze allerdings nur die bekannten Werke von G. E. von Haller, Tobler-Meyer über die Sammlung Wunderly und von L. Coraggioni berücksichtigt; letztere beiden wegen der ausführlicheren Beschreibung und wegen den Abbildungen.* *E. Hahn.*

[2] *Wo nichts anderes bemerkt ist, beginnt die Umschrift oben in der Mitte und läuft in der Richtung des Uhrzeigers.*

℟. SOLI • DEO • OPT : MAX : LAVS • ET • GLORIA
Doppeladler mit Kaiserkrone und Nimben im Perlkreis. Die Krone reicht bis zum äusseren Rand.
Aussen ein Perlkreis.
Gewicht Gr. 13,75. Grösse 0,033. Museum St. Gallen.

2. — *3facher Ducaten von 1618.*

MO : NO : CIVI : SANGALLEN · 1618 ·
Aussen doppelter Perlkreis. Bär im Perlkreis mit einfacher Linie innen.
℟. VNI : SOLI : DEO : GL+O+RIA ⁘
Doppeladler ohne Krone mit Nimben.
Aussen Doppelperlkreis. Adler im Perlkreis mit einfacher Linie innen.
Gewicht Gr. 10,42. Grösse 0,0285. Museum St. Gallen.

Unter der Schrift noch lesbar :

GEOR · IVS D · G · AREPS · SALZ · A ˙ S ˙ L ˙
℟. ✠ S ✱ RVDBERTVS · ET S · VIRGILIVS ˙ EP' · SALZ
Dieser dreifache Ducaten ist auf einem solchen des Erzbistums Salzburg durch Ueberdruck erstellt.
Taf. I, 1.
Haller[1] *Nr. 1885.*

3. — *3facher Ducaten von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1619 :
Bär mit grossen Ohren, 4klauig, Jahreszahl aus grossen Ziffern. Die Punkte in der Höhe der Füsse und Spitzen der Buchstaben.
Aussen Perlkreis. Bär im Perlkreis mit einfacher Linie innen.
℟. VNI : SOLI : DEO · GLORIA ※

[1] *Nach Beschreibungen, sehen « Bibliographie ».*

Doppeladler mit Nimben. Umschrift zwischen Perlkreisen.

Gewicht Gr. 8,70. Grösse 0,0315. Museum St. Gallen. Taf. I, 2.

4. — *Silberabschlag des Doppelducaten von 1618.*

MO : NO : CIVI : SANGALLEN · 1618 ·

Aussen Perlkreis. Bär im Perlkreis mit einfacher Linie innen.

℟. VNI : SOLI : DEO : GLORIA ⁘

Doppeladler mit Nimben. Kreise wie in Vorderseite.

Gewicht Gr. 5,13 (Silberabschlag). Grösse 0,027. Museum St. Gallen.

Wohl vom gleichen Stempel wie der dreifache Ducaten des gleichen Jahres.

5. — *Doppelducaten von 1621.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS · 1621 ✱

Aussen Gerstenkornrand. Bär mit Halsband, 4 Nägel im Schnurkreis.

℞. Doppeladler mit Nimben das ganze Feld füllend. Aussen Gerstenkornrand.
Gewicht Gr. 6,95. Grösse 0,0265.
Haller 1894. Coraggioni XXX 11.

6. — *Silberabschlag des Doppelducaten von 1621.*

Wie der vorhergehende, leicht vergoldet, gehenkelt.
Gewicht Gr. 7,8. Grösse 0,0265[1].

7. — *Silberabschlag als Klippe des Doppelducaten von 1621.*

Wie der vorhergehende mit einem durchgeschlagenem Loch.
Gewicht Gr. 7,00. Grösse 0,027. Quadrat.

8. — *Abschlag in Billon des Doppelducaten von 1621.*

Wie der vorhergehende.
Gewicht Gr. 6,8. Grösse 0,0265.

8*a*. — *Haller führt unter Nr. 1886 auch einen einfachen Ducaten vom Jahr 1618 auf, der sich in der Sammlung Kautter in St. Gallen befunden haben soll.*

Silbermünzen und Billon.

9. — *Doppelthaler von 1620.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✿ 1620 ✿ :
Gerstenkornrand. Perlkreis mit glattem Reif an beiden Seiten. Der Bär wie gewohnt. Halsband mit 4 Nägeln und Punkten.

[1] *Wo nichts anderes bemerkt, sind die Stücke in der Sammlung des Verfassers (Ad. Ilklé-Steinlin).*

℟. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLORIA
Schweifspitze auf X. Perlkreis mit innerem glattem Reif.
Gewicht Gr. 57,15. Grösse 0,0419. Landesmuseum.

Hallers Nachtrag in dieser Revue und eine Variante unter Nr. 1889 mit MO · NOVA . CIVIT *etc.*

10. — *Doppelthaler von 1620.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1620 ✱
Gerstenkornrand. Perlkreis mit innerem glattem Reif. Halsband mit 5 Nägeln und Punkten.
℟. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLORIA
Gewicht Gr. 54,94. Grösse 0,0415. Landesmuseum.

11 u. 12. — *Doppelthalerklippe von 1620.*

Wie das vorhergehende. Ein Exemplar.
Gewicht Gr. 55,7. Grösse 0,0425. Quadrat.
Ein zweites Exemplar vergoldet.
Gewicht Gr. 58,7. Grösse 0,042. Quadrat.
Wunderly 2594.

13. — *Doppelthaler von 1621.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱
Gerstenkornrand. Perlkreis ohne Reif innen. Halsband mit 6 Nägeln.
℟. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLORIA
Perlkreis ohne Reif innen. Die Rosetten berühren ET.
Gewicht Gr. 56,15. Grösse 0,041. Landesmuseum.

14. — *Doppelthalerklippe von 1621.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱
Gerstenkornrand. Perlkreis ohne inneren Reif. Bär-Halsband mit 4 Nägeln.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLORIA
Ränder wie in Vorderseite. Die Rosetten berühren ET nicht.
Gewicht Gr. 57,70. Grösse 0,041. Quadrat. Leicht vergoldet. Museum St. Gallen.

15. — *Doppelthalerklippe von 1621.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱
Perlenkreis mit Reif innen. Bär-Halsband mit 6 Nägeln. Hier also mit Reif innen.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLORIA
Perlkreis ohne Reif innen. Das ET ist hier frei.
Gewicht Gr. 56,70. Museum in Winterthur.

16. — *Doppelthaler von 1621.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱
Perlenkreis, ohne Reif. Bär-Halsband mit 4 Nägel.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLORIA
Ränder wie in Vorderseite.
Gewicht Gr. 56,60. Museum in Winterthur.

17. — *Doppelthalerklippe von 1622.*

MO : NO : CIVTA : SANGALLENSIS ✱ 1622 ✱
Gerstenkornrand. Perlkreis etwas schräg gestellt, ohne glatten Reif. Halsband mit 4 Nägeln.

℟. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLORIA

Perlkreis wie in Vorderseite. Röschen und Punkte berühren OPT. Stempelfehler bei AX in MAX.

Gewicht Gr. 58,00. Grösse 0,0415. Vergoldet.

18. — *Thaler von 1563.*

MON : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 63 : ❀

Gerstenkornrand. Bär im Kreis aus zwei glatten Reifen. Die Sonne in der Scheibe ist das Zeichen des Münzmeisters Hans Joachim Gutenson von Sonnenberg.

℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO

Gerstenkornrand. Doppeladler ohne Nimben im Kreis aus zwei glatten Reifen. Das ⁊ ist Abkürzung für ET.

Gewicht Gr. 28,55. Grösse 0,0415.

Haller 1877a. Wunderly 2596.

19. — *Thaler von 1563.*

MON : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 63 : ❀

℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLOR

GLOR statt GLO.
Gewicht Gr. 28,60. Museum in Winterthur.
Haller 1876.

20. — *Thaler von 1563.*

MO ✱ NO ✱ CIVITA ✱ SANGALLENSI ✱ 63 ❀
Gerstenkornrand. Bär im Kreis aus zwei glatten Reifen.
℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO
Ränder wie in Vorderseite.
Gewicht Gr. 28,35. Grösse 0,0414. Landesmuseum.
Haller 1877.

21. — *Thaler von 1563.*

MO ✱ NO ✱ CIVITA ✱ SANGALLENSI ✱ 63 ❀

℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO ✱
Nach GLO ein ✱, sonst wie Nr. 20.
Gewicht Gr. 28,32. Grösse 0,0415.

22. — *Thaler von 1563.*

MO ✱ NO ✱ CIVITA ✱ SANGALLENSI ✱ 63 ❀
℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLOR

Hier GLOR statt GLO.
Gewicht Gr. 28,1. Grösse 0,0405.
Wunderly 2595.

23. — *Thaler von 1564.*

MONETA ∘ NOVA ∘ CIVITATIS ∘ SANGALLENSIS ∘ 1564 ∘

Zwei Engel halten den unten abgerundeten Schild, in welchem der Bär.

Die Punkte zwischen den Worten sind feine Kreise.

Aussen Schnurkreis mit doppelten Kreisen ausserhalb. Das Feld umschliesst ein Schnurkreis.

℟. SOLI ∘ DEO ∘ OPTIMO ∘ MAXIMO ∘ LAVS ∘ ET ∘ GLORIA ∘

Umgeben von einem aus einer geflochteten Schnur bestehendem Reifen, der sich vom Nimbus des einen Adlers bis zu demjenigen des andern in ein blosses, glattes Reifchen verwandelt und von einem dieser Schnur nach innen vorliegenden, glatten Reif, welcher von einem Nimbus zum andern ganz aufhört. Der Doppeladler mit Nimben, die bis an die Buchstaben im Schriftrande hinausreichen, überragt von der den innern Rand unterbrechenden und bis zum Aussenrande hinausgreifenden Reichskrone.

Aussenrand wie in Vorderseite, doch nur mit einfachem nach aussen vorliegendem Kreis.

Gewicht Gr. 28,2. Grösse 0,042.

Wunderly, Nr. 2597, giebt als Stempelschneider Jakob Stampfer von Zürich.

Coraggioni XXX 13.

24. — *Thaler von 1564.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1564 ❀
Gerstenkornrand. Bär innerhalb Doppelkreis.
℞. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO
Doppeladler ohne Nimben. Ränder wie in Vorderseite.
Gewicht Gr. 28,4. Grösse 0,041.
Haller 1879a. Wunderly 2598. Coraggioni XXX 14.

25. — *Thaler von 1564.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1564 ❀
℞. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLOR
GLOR statt GLO.
Gewicht Gr. 28,15. Grösse 0,0415. Museum St. Gallen.
Haller 1879.

26. — *Thaler von 1565.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1565 • ϛ •
Gerstenkornrand. Bär im Kreis aus Doppelreifen.
℞. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO
Ränder wie in Vorderseite. Hier ist das ϛ Münzzeichen der Stadt St. Gallen zwischen einfachen Punkten.
Gewicht Gr. 28,45. Grösse 0,0417.

27. — *Thaler von 1565.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1565 : ϛ :
Das ϛ zwischen Doppelpunkten.

℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO
Das O in GLO ist 0,015 von der Krone entfernt; Doppeladler ohne Nimben berührt die Krone nicht. Die Krallen berühren die Schweiffedern.
Gewicht Gr. 28,73. Grösse 0,0408. Landesmuseum.
Haller 1880a. Wunderly 2600.

28. — *Thaler von 1565.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1565 : ꝛ :
Das ꝛ zwischen Doppelpunkten.
℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO
Das O in GLO berührt nahezu die Krone, ebenso die Adlerköpfe. Die linke Kralle berührt die Schweiffeder nicht.
Gewicht Gr. 28,53. Grösse 0,0414. Landesmuseum.

29. — *Thaler von 1565.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1565 : ꝛ :
Das ꝛ zwischen Doppelpunkten.
℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO
Das O in GLO berührt nahezu die Krone, die Adlerköpfe sind frei. Ueber der Krone noch das kleine Kreuz sichtbar. Die linke Kralle berührt die Feder des linken Flügels.
Gewicht Gr. 28,55. Grösse 0,0416.

30. — *Thaler von 1565.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1565 • ꝛ •
Das ꝛ zwischen einfachen Punkten.
℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO •
Hinter GLO ein Punkt. Der Doppeladler füllt das Feld nicht aus.
Gewicht Gr. 25,7. Grösse 0,040. Museum St. Gallen.

31. — *Thaler von 1565.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1565 : ☙ :
Das ☙ zwischen Doppelpunkten.
℞. · SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO ·
Zu Anfang und zu Ende der Umschrift ein Punkt.
Gewicht Gr. 28,50. Museum in Winterthur.
Gewicht Gr. 28,30. Museum in St. Gallen.
Wohl identisch mit Wunderly 2601.

32. — *Thaler von 1565.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1565 • ☙ •
Das ☙ zwischen einfachen eckigen Punkten.
℞. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLOR
Hier GLOR statt GLO. Der Doppeladler füllt das Feld aus.
Gewicht Gr. 28,45. Grösse 0,042. Museum St. Gallen.

33. — *Thaler von 1565.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1565 : ☙ :
Das ☙ zwischen Doppelpunkten.
℞. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLOR
Das V in LAVS auffallend gross. Der Doppeladler füllt das Feld nicht aus.
Gewicht Gr. 28,2. Grösse 0,041.

34. — *Thaler von 1565.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1565 : ☙ :
Das ☙ zwischen Doppelpunkten.
℞. • SOLI • DEO • OPT • MAX • LAVS • ⁊ • GLOR •
Einfache Punkte in der Umschrift und zu Anfang und Ende derselben. Der Doppeladler füllt das Feld aus.
Gewicht Gr. 28,05. Grösse 0,041.

34*a*. — *Haller führt unter Nr. 1880 noch eine Variante mit* MAXI *an.*

34*b*. — *Wunderly enthält unter Nr. 2599 eine zweite Variante mit der einzigen Abweichung, dass hinter* SOLI *eine fünfblätterige Rosette statt des Punktes erscheint.*

35. — *Thaler von 1566.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1566 : ☙ :
Ränder wie gewohnt.
℟. SOLI • DEO • OPT • MAX • LAVS • ☙ • GLO
Breiter gehaltene Schrift als wie in Vorderseite. Plumper Doppeladler ohne Nimben in breiten von einander abstehenden Reifen. Aussen Gerstenkornrand. Die Schweiffedern sind einfach nach aussen gebogen.
Gewicht Gr. 28,15. Grösse 0,042.
Zu beachten im Revers das Zeichen des Hammers für ET.
Haller 1882. Wunderly 2602.

36. — *Thaler von 1566.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1566 : ☙ :
℟. SOLI • DEO • OPT • MAX • LAVS • ☙ • GLOR
GLOR statt GLO. Leicht vergoldet.
Gewicht Gr. 28,85. Grösse 0,041. Museum St. Gallen.
Haller 1881.

37. — *Thaler von 1567.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1567 : ☙ ☙ :
Die Buchstaben haben auffallend steife Querlinien. Der Bär auffallend plump mit übermässig grossem Kopf im Doppelkreis aus breiten von einander abstehenden Reifen.
Aussen Gerstenkornrand. ☙ ☙ wahrscheinlich Zeichen der Münzmeister Conrad Gmünder und Hieronymus Girtanner.

℟. · SOLI • DEO • OPT • MAX • LAV • ℣ • GLO ·
Ränder wie in Vorderseite. Zum Anfang und zum Ende der Inschrift ein Punkt. LAV statt LAVS. Der Adler mit einfach nach aussen gebogenen Schweiffedern.
Gewicht Gr. 28,35. Grösse 0,041.

38. — *Thaler von 1567.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1567 : ⁂ ⟂ :
℟. SOLI • DEO • OPT • MAX • LAVS • ℣ • GLO
Keine Punkte zu Anfang und zu Ende der Inschrift.
LAVS statt LAV wie in vorhergehender.
Gewicht Gr. 28,65. Museum in Winterthur.
Haller 1884 b.

39. — *Thaler von 1567.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1567 : ⁂ ⟂ :
℟. SOLI • DEO • OPT • MAX • ℣ • GLOR
Hier kein Punkt hinter GLOR. Schweifspitze auf MA.
Gewicht Gr. 28,45. Grösse 0,0415. Museum St. Gallen.
Haller 1884 a.

40. — *Thaler von 1567.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1567 : ⁂ ⟂ :
℟. SOLI • DEO • OPT • MAX • LAVS • ℣ • GLOR •

Ränder, innen Doppelkreis. Aussen Gerstenkornrand. Vorderseite und Revers gleich. Schweifspitze auf A.
Gewicht Gr. 28,30. Grösse 0,042.

41. — *Thaler von 1620.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1620 ✱ :
Aussen Gerstenkornrand. Bär mit Halsband mit 4 Nägeln und Doppelpunkten in einem Perlkreis, der auf beiden Seiten von einem feinen Reif eingefasst ist. Hinter der Rosette 2 Punkte.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA ✱
Das A in MAX ist nicht ganz gefüllt.
Ränder wie in Vorderseite.
Gewicht Gr. 28,3. Grösse 0,0413.
Haller 1892.

42. — *Thaler von 1620.*

MO : NOVA ✱ CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1620 ✱
Von der Rosette nach der Jahreszahl bis zum Anfang des M ein Stempelfehler.
Aussen Gerstenkornrand. Bär, dessen Halsband mit 4 Nägeln und Doppelpunkten besetzt ist, in einem Perlkreis, der innen von einem feinen Reif begleitet ist.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA ✱
Ränder wie in Vorderseite.
Gewicht Gr. 28,45. Grösse 0,042.
Haller 1890.

Ein zweites Exemplar, wo der Stempelfehler schon bei der O in der Jahreszahl anfängt und bis zum M geht.
Gewicht Gr. 28,75. Grösse 0,041.

43. — *Thaler von 1620.*

Wie der vorhergehende ohne Stempelfehler.
Gewicht Gr. 28,10. Grösse 0,041.

44. — *Thaler von 1620.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1620 ✱
Entfernung bei der Jahreszahl von Mitte des einen Röschens bis zur Mitte des andern beträgt 1,6 Centimeter. Aussen Gerstenkornrand. Bär in einem Perlkreis, der innen von einem feinen Reif begleitet ist. Das rechte Ohr des Bären berührt den Reif. Halsband mit 5 Nägeln.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA
Aussen Gerstenkornrand. Doppeladler mit Nimben im Perlkreis ohne glatten Reif. Krallen und Schwanz berühren den Perlkreis nicht.
Gewicht Gr. 27,9. Grösse 0,0415.
Haller 1891. Wunderly 2603.

45. — *Thalerklippe von 1620.*

Wie der vorhergehende Thaler.
Gewicht Gr. 27,7. Grösse 0,0402. Quadrat.
Wunderly 2604.

46. — *Thaler von 1620.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1620 ✱
Entfernung von Mitte des Röschens bis zur Mitte des andern 1,8 Centimeter. Aussen Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis, der innen von einem feinen Reif begleitet ist. Das rechte Ohr des Bären ist weit vom Reif entfernt. Im Halsband 5 Nägel.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Aussen Gerstenkornrand. Doppeladler mit Nimben im Perlkreis, der innen von einem feinen Reif begleitet ist wie in Vorderseite. Der Adler berührt überall den innern Kreis.

Gewicht Gr. 27,35. Grösse 0,0405.

47. — *Thalerklippe von 1620.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1620 ✱

Entfernung des Röschens 1,6 Centimeter. Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis mit innerem Reif. Im Halsband 5 Nägel. Das rechte Ohr des Bären berührt fast den inneren Reif.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Der Adler berührt den innern Kreis.

Gewicht Gr. 27,5. Grösse 0,041. Quadrat.

48. — *Thaler von 1620.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1620 ✱

Entfernung des Röschens 1,8 Centimeter. Gerstenkornrand. Bär wie bei Nr. 47. Das rechte Ohr berüht den inneren Reif nicht.

℞, SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA ✱

Hinter GLORIA das Röschen wie in der Inschrift. Ränder wie in Vorderseite. Die linke Kralle berührt den Reif nicht.

2 Exemplare. Gewicht Gr. 27,35; 27,80. Grösse 0,0405.

49 — *Thaler von 1621.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱

Gerstenkornrand. Bär mit Halsband, 5 Nägel ✦ : so gestellt, im Perlkreis. Die Entfernung der Zahl 1 bis zur

Mitte des Röschens, welches doppelt so gross als das Röschen vor der Jahreszahl, beträgt 4 Millimeter. Linker Hinterfuss auf SA bis N reichend.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Schweifspitze auf : hinter MAX.

Gewicht Gr. 27,7. Grösse 0,0408.

Haller 1895. Wunderly 2607.

50. — *Thalerklippe von 1621.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱

Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis. Halsband mit 5 Nägeln, so ✦ : gestellt. Entfernung vom 1 bis zur Mitte des Röschens 4 Millimeter. Linker Hinterfuss auf :. Das S bis zur Mitte A reichend.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Das A berührt die Krone. Schweifspitze auf A in MAX.

Gewicht Gr. 28,5. Grösse 0,042. Vergoldet. Quadrat.

51. — *Thaler von 1621.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱

Bär im Perlkreis. Halsband mit 6 aufrecht gestellten Nägeln ▪ ohne Punkte dazwischen. Entfernung von 1 bis zur Mitte des Röschens 5 Millimeter. Die 1 berührt fast die 2 unten. Linker Hinterfuss auf : SA.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT ⁝ MAX ⁝ LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Von S zu O in SOLI ein Stempelriss. Nimben an der Krone. Die Krallen berühren die Flügelfedern. Schweifspitze auf letztem Strich des A. Die Röschen berühren das ET an beiden Seiten.

Gewicht Gr. 28,2. Grösse 0,041.

52. — *Thaler von 1621.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱
Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis. Halsband mit 6 Nägeln ohne Punkte aufrecht gestellt. Entfernung von 1 bis zur Mitte des Röschens 5 Millimeter. Linker Hinterfuss auf : SA.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA
Ränder wie in Vorderseite. Der Doppeladler berührt weder Krone noch den Perlkreis. Auch die Krallen berühren die Flügel nicht. Schweifspitze auf das Ende des A gerichtet.
Gewicht 28,2. Grösse 0,0419.

53. — *Thaler von 1621.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱
Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis. Halsband mit 6 aufrechtgestellten Nägeln. Entfernung von 1 bis zur Mitte des Röschens 5 Millimeter. Linker Hinterfuss auf : SA.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA
Ränder wie in Vorderseite. Der Doppeladler berührt mit Nimben die Krone und mit einer kleinen Feder bei D in DEO den Perlkreis. Ebenso berührt die linke Kralle den Flügel, wo hingegen die rechte Kralle vom Flügel 1 Millimeter entfernt bleibt. Schweifspitze auf letzten Strich in A.
Gewicht Gr. 27,5. Grösse 0,417.

54. — *Thaler von 1621.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱
Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis. Halsband mit 6 aufrechtgestellten Nägeln. Bei S oben ein Stempelfehler.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Gerstenkornrand. Dem Perlkreis liegt nach innen noch ein glatter Reif an. Linker Nimbus berührt die Krone. Schweifspitze auf X.

Gewicht Gr. 27,60. Grösse 0,0416. Landesmuseum.

55. — *Thaler von 1621.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱

Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis. Das Halsband mit 4 Nägeln ✦ :

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Beide Nimben berühren die Krone. Der Doppeladler berührt mit der kleinen Feder den Perlkreis bei D in DEO. Schweifspitze auf letztem Strich im A.

Gewicht Gr. 28,2. Grösse 0,041.

Haller 1896. Wunderly 2605.

56. — *Thaler von 1621.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱

Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis, dem ein glatter Reif nach innen vorliegt. Halsband mit 6 Nägeln ✦ : und Punkten, Nägel auf die Spitze gestellt.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Gerstenkornrand. Doppeladler, dessen linker Nimbus mit der Krone durch einen kleinen Stempelfehler verbunden ist, im Perlkreis ohne glatten Reif, berührt nur bei O in GLORIA den Kreis. Schweifspitze auf die Stelle zwischen A und X gerichtet.

Gewicht Gr. 28,70. Grösse 0,0417.

57. — *Thalerklippe von 1621.*

Genau wie der vorhergehende Thaler.
Gewicht Gr. 27,40. Grösse 0,041 × 0,0415.
Wunderly 2606.

58. — *Thaler von 1621.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱
Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis, dem ein innerer glatter Reif vorliegt. Halsband mit 6 Nägeln ✦ : und Punkten, Nägel auf die Spitze gestellt.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ G|LO RIA
Gerstenkornrand. Doppeladler, dessen linker Nimbus mit der Krone durch einen kleinen Stempelfehler verbunden ist, im Perlkreis ohne glatten Reif, berührt bei L und O in GLORIA den Kreis. Bei L weil ein Stempelriss eingetreten. Schweifspitze auf AX.
Gewicht Gr. 27,95. Grösse 0,0413.

59. — *Thaler von 1621.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1621 ✱
Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis, dem ein innerer glatter Reif vorliegt. Halsband mit 6 Nägeln ✦ : und Punkten, Nägel auf die Spitze gestellt.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA
Ränder wie in Vorderseite, also mit glattem Reif innen. Der Doppeladler füllt das ganze Feld aus. Schweifspitze auf X.
Gewicht Gr. 27,70. Grösse 0,0409.

60. — *Thaler von 1622.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1622 ✱
Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis ohne Reif. Hals-

band mit 5 Nägeln ⬩ : und Punkten, Nägel auf die Spitze gestellt. Unter der 2 ist fast noch die 1 sichtbar oder Stempelriss.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler mit Nimben, linker Flügel und Krallen frei, sonst den Perlkreis berührend. Schweifspitze auf X.

Gewicht Gr. 27,60. Grösse 0,0406.

61. — *Thaler von 1622.*

MO : NO : CIVTA : SANGALLENSIS ✱ 1622 ✱

Gerstenkornrand. Bär frei im Perlkreis nur bei dem ersten L den Gerstenkornrand leicht berührend. Halsband mit 4 Nägeln ⬩ : und Punkten, Nägel auf die Spitze gestellt, ⬩ verschoben. Die Röschen vor und nach der Jahreszahl gleich gross, resp. klein. CIVTA statt CIVIT.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler ganz frei, nur mit der Schweifspitze den Perlkreis über : hinter MAX leicht berührend.

Gewicht Gr. 28,25. Grösse 0,0406.

Haller 1899.

62. — *Thalerklippe von 1622.*

Wie der vorhergehende Thaler.

Gewicht Gr. 28,60. Grösse 0,0405 × 0,0415.

63. — *Thaler von 1622.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1622 ✱

Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis ganz frei stehend. Halsband mit 4 unregelmässig gestellten Nägeln und Punk-

kten • :, ⁝ Punkte verschoben. Stempelriss zwischen 16. Röschen sonst gleich gross.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS : ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler mit Schweifspitze bei A und Kralle bei S in LAVS den Perlkreis berührend, sonst frei. Hinter LAVS : Doppelpunkte statt des Röschens.

Gewicht Gr. 28,50; 27,70. Grösse 0,0415.

Haller 1898. Wunderly 2608.

64. — *Thaler von 1622.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1622 ✱

Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis ganz frei stehend. Halsband mit 4 Nägeln und Punkten unregelmässig gestellt. Die Zahlen der Jahreszahl sind dünn gehalten.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler berührt bei X und zwischen GL (wahrscheinlich Stempelriss) den Perlkreis.

Gewicht Gr. 27,50. Grösse 0,0411.

65. — *Thaler von 1622.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1622 ✱

Gerstenkornrand. Bär frei, nur beim ersten L den Perlkreis leicht berührend. Halsband mit 5 Nägeln und Punkten unregelmässig gestellt.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Die Buchstaben der Inschrift stehen ziemlich beisammen mit Ausnahme in dem GLORIA, wo schliesslich aber auch die IA sich unten fast berühren. Ränder wie

in Vorderseite. Doppeladler mit linker Nimbe die Krone, mit der Schweifspitze zwischen AX (mehr noch auf A) den Perlkreis berührend.

Gewicht 27,95. Grösse 0,0414.

66. — *Thaler von 1622.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS : 1622 ✱

Hinter SANGALLENSIS statt Röschen :. Das Röschen hinter 1622 nahe an der Zahl. Das I fällt aus der Schriftlinie herab, auffallender als bei den andern Buchstaben. Gerstenkornrand. Bär berührt beim ersten Strich des zweiten A in SANGALLENSIS den Perlkreis. Halsband mit 5 Nägeln und Punkten • :, Nägel auf die Spitze gestellt.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler frei, nur bei X in MAX und zwischen GL (hier wahrscheinlich Stempelriss) den Perlkreis berührend.

Gewicht Gr. 27,25. Grösse 0,0416.

Wunderly 2609.

67. — *Thaler von 1622.*

MO : NO : CIVITA : SANGALLENSIS ✱ 1623 : ✱

Perlkreis. Bär freistehend auf A : S und A in GA. Halsband mit 4 Nägeln. Nahe an dem Röschen hinter der Jahreszahl : Doppelpunkt.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Der Adler füllt das Feld aus.

Museum in Winterthur.

67 *a.* — *Haller unter 1898 c mit* SANCT GALLENSIS 1622

68. — *Thaler von 1623.*

MO : NO : CIVIT • SANGALLENSIS ✱ 1623 ✱

Entfernung von Mitte des Röschens zur Mitte des zweiten 1,9 Centimeter. Nach CIVIT nur 1 Punkt. Gerstenkornrand. Bär freistehend und beim zweiten L den Perlkreis berührend. Halsband mit 5 Nägeln und Punkten • : auf die Spitze gestellt.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS : ET : GLO RI

Ränder wie in Vorderseite. In der Inschrift steht das S in LAVS noch absonderlicher als wie in SOLI. Das L in GLORI (nicht GLORIA) ist in seiner untern Hälfte ganz verdrückt, scheint Stempelriss. Merkwürdig ist in der Krone, dass im Reifen die drei kleinen Kreuze nicht liegend × sondern + stehend sind. Der Doppeladler mit der linken Nimbe die Krone berührend, ist im Uebrigen auffallend freistehend. Nach SOLI und DEO grosse Rosetten, nach LAVS und ET Doppelpunkte statt Röschen.

Gewicht Gr. 28,15. Grösse 0,041.

Haller 1900. Wunderly 2610.

69. — *Thaler von 1623.*

MO : NO : CIVIT • SANGALLENSIS ✱ 1623 ✱

Entfernung der Röschen 1,55 Centimeter.

Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis, die Hinterfüsse auf : SA und A gerichtet. Halsband mit 4 Nägeln und Punkten • :, Nägel auf die Spitze gestellt.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler frei, und bei D in DEO den Perlkreis berührend. Schweifspitze auf letzten Streif des A in MAX.

Gewicht Gr. 27,90. Grösse 0,0415.

70. — *Thalerklippe von 1623.*

Wie der vorhergehende Thaler.

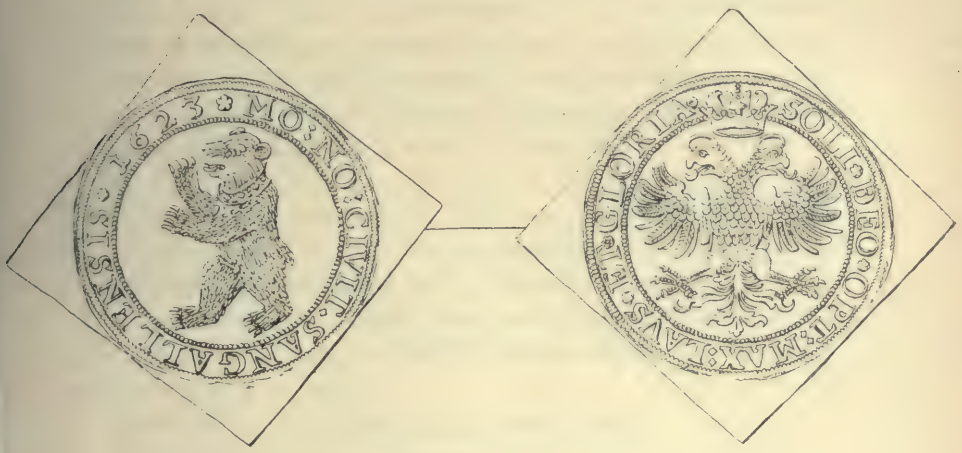

Gewicht Gr. 22,05. Grösse 0,0403 × 0,405.

71. — *Thaler von 1623.*

MO : NO : CIVIT • SANGALLENSIS ✱ 1623 ✱

Entfernung von Mitte des kleinen bis zur Mitte des grossen Röschens 1,8 Centimeter.

Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis freistehend. Halsband mit 4 Nägeln und Punkten • :, Nägel auf die Spitze gestellt. Hinterfüsse auf SAN und zweites L gerichtet.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Das A in GLORIA berührt die Krone. Ränder wie in Vorderseite. Der Adler fast frei, bei O in GLORIA berührt eine Feder und bei V in LAVS eine Kralle den Perlkreis. Schweifspitze auf A in MAX.

Gewicht Gr. 28,45. Grösse 0,041.

72. — *Thaler von 1623.*

MO : NO : CIVIT • SANGALLENSIS ✱ 1623 ✱
Entfernung von Mitte des kleinen bis zur Mitte des grossen Röschens 1,9 Centimeter.

Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis. Halsband mit 5 Nägeln und Punkten • :, Nägel auf die Spitze gestellt. Hinterfüsse auf SAN und das zweite L gerichtet.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Das A in GLORIA berührt die Krone. Die Röschen zwischen den Wörtern sind klein.

Ränder wie in Vorderseite. Der Doppeladler ganz frei im Kreis. Schweifspitze auf A in MAX.

Gewicht Gr. 27,35. Grösse 0,0411.

73. — *Thaler von 1623.*

MO : NO : CIVIT • SANGALLENSIS ✱ 1623 ✱
Entfernung der Röschen 1,9 Centimeter.

Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis freistehend. Halsband mit 4 Nägeln und Punkten • :, Nägel auf die Spitze gestellt. Hinterfüsse auf SAN und das zweite L gerichtet.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA ✱

Ränder wie in Vorderseite. Das O in GLORIA etwas nach oben verschoben. Der Doppeladler fast frei und mit der rechten Kralle den Perlkreis bei S in LAVS berührend.

Gewicht Gr. 27,61. Grösse 0,0404. Landesmuseum.

74. — *Thalerklippe von 1623.*

Genau wie der vorhergehende Thaler.

Gewicht Gr. 28,30. Grösse 0,0417. Quadrat. Museum in Winterthur.

75. — *Thaler von 1624.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS ✱ 1624 ✱
Entfernung 1,65. Der Punkt nach CIVIT hat durch Doppelschlag unten einen Schatten bekommen.

Gerstenkornrand. Bär berührt mit dem rechten Ohr den Perlkreis. Halsband mit 4 Nägeln und Punkten, Nägel auf die Spitze gestellt. Hinterfüsse auf : SA und erste L gerichtet.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Ränder wie in Vorderseite. Das O in DEO stösst an den Perlkreis ebenso wie das G und O in GLORIA. Der Doppeladler freistehend, eine schmale Feder berührt den Perlkreis bei D in DEO. Schweifspitze auf letztem Strich von A in MAX.

Gewicht Gr. 28,00; 28,80. Grösse 0,041.

Coraggioni XXX 15. Haller 1901.

76. — *Thaler von 1624.*

MO : NO : CIVIT . SANGALLENSIS ✱ 1624 ✱
Entfernung der Röschen 1,75 Centimeter.

Gerstenkornrand. Bär berührt den Perlkreis nur mit der äusseren Zehe des linken Hinterfusses auf dem zweiten Strich des ersten A. Halsband mit 5 Nägeln und Punkten . :, Nägel auf die Spitze gestellt. Hinterfüsse auf . SA und die LL gerichtet.

℞. SOLI ✱ DEO ✱ OPT : MAX : LAVS ✱ ET ✱ GLO RIA

Das A berührt die Krone. Ränder wie in Vorderseite. Der Doppeladler frei, berührt nur mit einer dünnen Feder bei O in GLORIA und mit der rechten Kralle bei V in LAVS den Perlkreis.

Gewicht Gr. 28,45. Grösse 0,0405.

76*a*. — *Wunderly enthält unter Nr. 2611 einen Thaler vom Jahr 1624 mit der Umschrift* MO : NO : CIVIT ❦ SANC... *Nach* CIVIT *ein eigentümliches Becher- oder Blatt- ähnliches Zeichen.*

76*b*. — *In der Sammlung P.-Ch. Strœhlin, in Genf, befand sich laut Auktionskatalog, IIIe partie, 1911, unter Nr. 2986 und Tafel XXXIII, ein Thaler mit der Jahreszahl 1625, sonst wenig verändert. Halsband mit 4 Nägeln. Rückseite mit enggestellter Umschrift. Hinter Gloria zwei kleine übereinander gestellte Röschen.*

77. — *Halber Thaler von 1563.*

MO : NO : CI : SANGALLENSIS : 63 ❀

Gerstenkornrand. Bär mit glattem Halsband berührt den inneren Kreis des Doppelreifens beim ersten N und zweiten A in SANGALLENSIS.

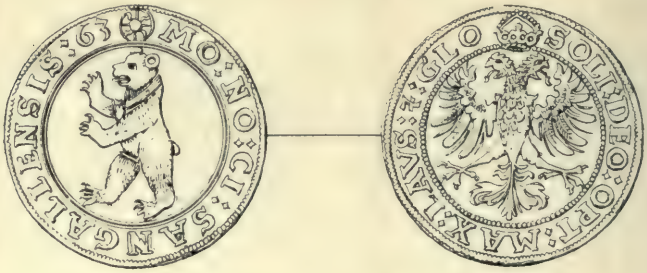

℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ❦ : GLO

Gerstenkornrand. Inschrift bei MA zusammenhängend. Krone ist nach oben, spitz zulaufend. Der Rand der Krone ist durch 4 Ringe dargestellt, der untere Teil zeigt 5 kleine Vertiefungen, an Stelle der Kreuzblume im Innern ist hier nur zwischen dem zweiten und dritten

Ring eine ovale Spitze hervortretend. Doppeladler ohne Nimben berührt den Perlkreis. Schweifspitze auf MA.

Gewicht Gr. 13,85; 14,00. Grösse 0,0355.

Haller 1878. Wunderly 2612 und 2614.

78. — *Halber Thaler von 1563.*

MO : NO : CI : SANGALLENSIS : 63 ❀

Gerstenkornrand. Bär mit Perlen besetztem Halsband berührt den inneren Kreis des Doppelreifens beim ersten N und zweiten A in SANGALLENSIS. Grosses N in der Inschrift bei NO :. Die Perlen im Halsband sind fast nicht erkennbar.

℞. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO

Gerstenkornrand. Krone wie gewohnt abgerundet. Doppeladler ohne Nimben berührt den inneren Kreis des Doppelreifens. Schweifspitze auf M.

Gewicht Gr. 14,05. Grösse 0,0355.

Wunderly 2613.

79. — *Halber Thaler von 1563.*

MO : NO : CI : SANGALLENSIS : 1563 ❀

Jahreszahl ausgeschrieben.

Gerstenkornrand schwach ausgeprägt erscheint fast wie glatt an manchen Stellen.

Ein merklich nach vorwärts schreitender schlanker Bär mit glattem Halsband berührt den inneren Kreis des Doppelreifens mit dem rechten Ohr und einer Spitze des rechten Hinterfusses beim zweiten L. Der linke Hinterfuss ist ganz entfernt vom Kreis, steht über ANG. Das letzte S der Inschrift ist abweichend von den andern zu einer 8 geschlossen.

℞. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO

Ränder wie in Vorderseite, gewohnte Krone, die S wie in Vorderseite vermerkt, Doppeladler ohne Nimben

frei im Felde; nur über dem letzten Strich des M den Innenkreis berührend.

Gewicht Gr. 13,72. Grösse 0,036. Vergoldet.

80. — *Halber Thaler von 1565.*

MO • NO • CI • SANGALLENSIS • 1565 • ☙ •

Gerstenkornrand. Bär mit Perlen besetztem Halsband berührt den inneren Kreis des Doppelreifens mit dem rechten Ohr, dem linken Hinterfuss beim ersten N und dem rechten Fuss beim ersten L in SANGALLENSIS. Das N in NO ist grösser als die andern Buchstaben.

℞. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler ohne Nimben berührt den Reifen. Schweifspitze auf M.

Gewicht Gr. 14,35. Grösse 0,035.

Coraggioni XXX 16. Haller 1880b. Wunderly 2615.

81. — *Halber Thaler von 1566.*

MO • NO • CI • SANGALLENSIS • 1566 • ☙ •

℞. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO

Gewicht Gr. 14,10. Grösse 0,035. Museum St. Gallen. *Haller 1883.*

82. — *Halber Thaler von 1566.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSI : 66 ℭ ☙ :
Gerstenkornrand. Bär mit Perlen besetztem Halsband berührt den inneren Kreis des Doppelreifens nur mit dem rechten Ohr. Linker Hinterfuss auf I : S, rechter auf G gerichtet.

℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLO
Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler ohne Nimben berührt mit dem linken Kopf und dem oberen Teil der Flügel den Kreis, sonst frei. Schweifspitze auf M.

Gewicht Gr. 13,95, eines Exemplars in Winterthur 14,21. Grösse 0,0345.

Wunderly 2616.

83. — *Halber Thaler von 1566.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSI : 66 : ☙ :
Gerstenkornrand. Bär mit glattem Halsband den inneren Kreis des Doppelreifens mit dem rechten Ohr und der äussersten Spitze des rechten Hinterfusses bei G berührend.

℟. SOLI : DEO : OPT : MAX : LAVS : ⁊ : GLOR
Ränder wie in Vorderseite. In der Inschrift berührt das A das X, in LAVS sind A und V vereinigt, GLOR statt GLO. Die Krone zeigt Abweichungen. Ueber dem Perlenbügel findet sich das kleine Kreuz; im Inneren unter dem glatten Bügel erscheinen zwei Linien, die mit dem Kranz ein Dreieck bilden. Der Doppeladler ohne Nimben berührt nur mit dem oberen Teil der Flügel den inneren Kreis, sonst frei. Schweifspitze auf MA.

Gewicht Gr. 14,15. Grösse 0,0355.

84. — *Halber Thaler von 1620.*

MO : NO : CIVIT : SANGALLENSIS • 1620 ✿
Rand aus Gerstenkörnern. Bär mit Rosetten-Halsband

⊙-:-⊙- im Gerstenkornrand dem ein glatter Reif nach innen vorliegt, berührt mit dem rechten Ohr fast den Reif, mit zwei Zehen des rechten Hinterfusses bei dem zweiten A leicht den Reif.

℟. SOLI • DEO • OPT : MAX : LAVS • ET • GLO RIA

Das A berührt die Krone.

Gerstenkornrand. Doppeladler mit den Nimben nahe an der Krone, im Gerstenkornkreis (ohne glatten Reif innen) berührt nur mit der ersten kleinen Feder des rechten Flügels den Kreis bei LO, die auch zusammen hängen (sieht fast aus wie ein Stempelfehler). Schweifspitze auf A.

Gewicht Gr. 13,25; 13,70. Grösse 0,035.

Haller 1893. Wunderly 2617.

85. — *Halbe Thalerklippe von 1620.*

Die verschiedenen Klippen sind alle von dem gleichen Stempel wie der vorstehende Halbe Thaler und unterscheiden sich nur durch Schrötling und Gewicht.

Gewicht Gr.	13,30.	Grösse	0,0344.	
» »	14,05.	»	0,0345.	Landesmuseum.
» »	13,90.	»	0,0362.	
» »	13,85.	»	0,0367.	
» »	14,55.	»	0,0390.	
» »	14,10.	»	0,0402.	Landesmuseum.

Haller 1897. Wunderly 2518.

Haller enthält unter Nr. 1904 einen Gulden mit der Jahreszahl 1680 als Klippe aus « Monn. en arg. », 1769, 492 erwähnt.

86. — *Halber Gulden 1738.*

MONETA : NOVA : S^{T} : GALLENSIS ⊕·

Gerstenkornrand. Umschrift unten rechts beginnend. Bär im Feld von einem glatten Reif eingefasst, welcher

unten von einem aus Doppelreif gebildeten Oval unterbrochen wird. In dem Oval die gekrönte Schlange ꝑ das Wappen des Münzmeisters Schirmer.

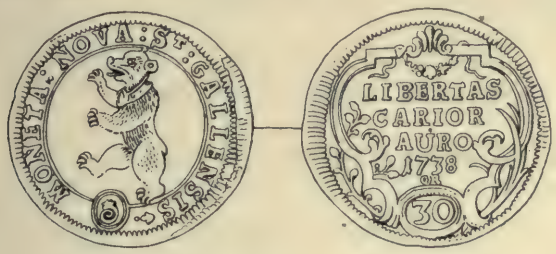

℞. LIBERTAS — CARIOR — AURO — 1738 — GR
Gerstenkornrand. Inschrift in 5 Zeilen in einer Einfassung von Schnitzwerk, das oben ein Muschelmotiv zeigt, unter welchem eine kleine Blumenguirlande hängt. Die Einfassung wird unten durch ein Medaillon — breiter Rand und innen noch eine Linie — in länglichem liegenden Oval unterbrochen, von welchem links ein Palmzweig, rechts ein Lorbeerzweig sich um das Schnitzwerk rankt. In dem Oval 30 = 30 Kreuzer. GR Name des Graveurs : G. Reich.

Gewicht Gr. 7,30. Grösse 0,0305 × 0,0325. Ovale Form.
Coraggioni XXXI 1. Haller 1905. Wunderly 2619.

87. — *Dicken von 1500.*

MONETA ✠ NO ✠ SANCTI • GALI ✠
Gerstenkornrand. Bär mit Halsband im Gerstenkornreif.

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1500 ✠
Gerstenkornrand. Einköpfiger Adler im Gerstenkornreif.
Gewicht Gr. 9,75. Grösse 0,0304.
Haller 1861.

88. — *Dicken von 1500.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI : GALI ✠
Abweichend von dem vorhergehend; dadurch dass 2 Ringlein nach SANCTI.

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1500 ✠
Abweichend durch kleine Rosette statt der Kreuzblume vor der Jahreszahl.
Gewicht Gr. 9,40. Grösse 0,029.

89. — *Dicken von 1500.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI : GALI ✠
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1500 ✠
Hier ist die gewöhnliche Rosette vor der Jahreszahl.
Auktion Pogge Nr. 3575, L. L. Hamburger, 1903.

90. — *Dicken von 1500.*

Haller giebt an unter Nr. 1862, gleich wie 1861, nur SANTVS : also vermutlich :
MONETA NO SANCTI GALI
℟. SANTVS OTHMARVS 1500

91. — *Dicken von 1500.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Abweichend durch Rosette nach SANCTI und GALLI statt GALI.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1500 ✠
Gewicht Gr. 7,60. Grösse 0,0266. Landesmuseum.

92. — *Dicken von 1501.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI : GALI ✠
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1501 ✠
Die 5 und o in der Jahreszahl berühren sich.
Gewicht Gr. 9,56. Grösse 0,029. Landesmuseum.

93. — *Dicken von 1503.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI + GAL' ✠
Nach SANCTI ein kleines Kreuz, GAL mit einem Apostroph.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1503 ✠
Gewicht Gr. 9,60. Grösse 0,0293.
Haller 1863.

94. — *Dicken von 1503.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI ✸ GALI ✠
Hier GALI statt GAL' + und ein kleines Röschen nach SANCTI
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1503 ✠
Gewicht Gr. 9,56. Grösse 0,0298. Landesmuseum.

95. — *Dicken von 1504.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI ✻ GAL ✠
Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis.

℟. SANATVS ✻ OTIMARVS ✻ 150X ✠
Gerstenkornrand. Einfacher Adler im Gerstenkornreif. Der zweite Teil des h ist mit dem M so verbunden, dass das h einem I gleicht.
Gewicht Gr. 9,45. Grösse 0,030.
Haller 1865.

96. — *Dicken von 1504.*

MONATA ✻ NOVA ✻ SANATI ✻ GALI ✠
Dem inneren Perlkreis liegt noch ein glatter Reif vor. GALI statt GAL.
℟. SANATVS ✻ OThMARVS ✻ 150X ✠
Gewicht Gr. 9,32. Grösse 0,030.
Haller 1864.

97. — *Dicken von 1504.*

ONATA ✻ NO ✻ SANATI × GALLL ✠
Hier findet sich also der von Haller unter Nr. 1866 erwähnte Dicken mit ONATA, derselbe hat aber deutlich GALLL, bei Haller GALLI.
℟. SANATVS ✻ OThMARVS ✻ 150X ✠
Gewicht Gr. 9,24. Grösse 0,0298. Landesmuseum.
Museum Winterthur ein Exemplar : Gewicht Gr. 9,04.

98. — *Dicken von 1504.*

MONATA ✻ NOVA ✻ SANATI ✻ GALLI ✠
Gerstenkornrand. Bär mit Halsband im Gerstenkornreif, dem noch ein glatter Reif nach innen vorliegt.
Die Schrift und die Rosetten viel kleiner als in Rückseite. Bemerkenswert, dass NOVA ausgeschrieben ist, ebenso GALLI.

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 150X ✠
Gerstenkornrand. Einköpfiger Adler im Perlkreis.
Die Schrift und die Rosetten sind hier so breit und so gross wie gewöhnlich.
Gewicht Gr. 9,70. Grösse 0,30.
Haller 1866a. Wunderly 2625.

99. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Bär berührt überall den Reif. Die ersten zwei Rosetten gross, die dritte klein, NO statt NOVA.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✠
Kleine Rosetten.
Gewicht Gr. 9,10. Grösse 0,030. Museum in Winterthur.

100. — *Dicken von 1505.*

Haller führt an unter Nr. 1868:
MONETA NO SANCTI GALLI
℟. SANCTVS OMARVS 1505
Also OMARVS statt OTHMARVS.

101. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Kleine Rosetten.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✻ ✠

Kleine Rosetten.
Gewicht Gr. 9,45; 9,75. Grösse 0,029; 0,030
Haller 1867. Wunderly 2626.

102. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Hier SANCTI - GALLI statt SANCTI und GAL. Kleine Rosetten.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✠
Kleine Rosetten. Nur das Kreuz nach der Jahreszahl.
Gewicht Gr. 9,70. Grösse 0,030.

103. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI · ✠
Hier SANCTI statt SANTI und hinter GALLI ein Punkt. Kleine Rosetten.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✻ ✠
Rosetten und Kreuz nach der Jahreszahl. Kleine Rosetten.
Gewicht Gr. 9,22. Grösse 0,030.

104. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI · ✠
Kleine Rosetten.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✠
Nur ein Kreuz nach der Jahreszahl und Doppelschlag der Zahl I.
Gewicht Gr. 9,44. Grösse 0,030. Museum in St. Gallen.

105. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Der Bär hier ganz frei im Feld. Hinter GALLI kein Punkt. Kleine Rosetten.

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ : 1505 ✠
Hinter der Rosette vor der Jahreszahl ein : Doppelpunkt.
Gewicht Gr. 9,60. Grösse 0,030.

106. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✻
Kleine Rosetten. Bär auf V und S.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✠
Kopf frei. Hinter der Rosette vor der Jahreszahl kein Doppelpunkt.
Gewicht Gr. 9,45. Grösse 0,029. Museum in Winterthur.

107. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Der Bär berührt den Reif mit der Schnauze. Hinter GALLI kein Punkt.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✻ ✠
Vor dem Kreuz noch eine Rosette.
Museum in Genf.

108-109. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Gerstenkornrand. Bär ganz frei, ein Gerstenkornreif, hat abweichend von den andern die Zunge frei, keine Zähne sichtbar. Die 5blätterigen Rosetten sind auch besonders zu erwähnen. Hinterfüsse auf A und A.

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✠

Ränder wie in Vorderseite. Der einköpfige Adler berührt ringsum den Gerstenkornreif.

Gewicht Gr. 9,75. Grösse 0,030.

Ein zweites Exemplar, fast gleich, nur die Hinterfüsse des Beines auf OV und S gerichtet. In Rückseite bleibt der obere Teil des rechten Flügels vor dem Rand.

.Gewicht, 9,50. Grösse 0,029.

110. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALI ✠

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✻ ✠

Hier ist nach der Jahreszahl eine Rosette vor dem Kreuz.

Gewicht Gr. 9,45. Grösse 0,029. Museum in Winterthur.

111-112. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCT ✻ GALLI ✠

Der Bär wieder wie gewohnt mit Zähnen. Inschrift SANCT und GALLI und Doppelschlag beim A in GALLI. Kleine Rosetten.

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✠

Gewicht Gr. 9,65. Grösse 0,030.

Ein zweites Exemplar mit Doppelschlag und SANCT in Vorderseite sichtbar; in Rückseite bleibt der obere Teil des rechten Flügels vom Gerstenkornreif entfernt.

Gewicht Gr. 9,85. Grösse 0,030.

Haller 1870.

113. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCT ✻ GALLI ✠

Doppelschlag bei N in SANCT und I in GALLI sichtbar. Kleine Rosetten.

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✻ ✠
Nach der Jahreszahl ein Röschen vor dem Kreuz.
Gewicht Gr. 9,25. Grösse 0,030.

114-115. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Gerstenkornrand. Bär im Gerstenkornreif, dem ein glatter Reif nach innen vorliegt.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✠
Gerstenkornrand. In der Umschrift grosse Rosetten, in Vorderseite sind sie klein. Entfernung von Mitte des Röschens vor der Jahreszahl bis zur Mitte des Kreuzes dahinter 1,55 Centimeter. Einfacher Adler im Gerstenkornreif, der oberste Teil des rechten Flügels berührt den Reif nicht.
Gewicht Gr. 9,85. Grösse 0,030.

Ein ähnliches Exemplar, wo die Distanz statt 1,55 nur 1,25 Centimeter misst, findet sich im Landesmuseum.
Gewicht Gr. 9,66. Grösse 0,0308.
Haller 1869.

116. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Gerstenkornrand. Bär ganz frei im Gerstenkornreif.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ✻ ✠
Ränder wie in Vorderseite. In der Umschrift das erste Röschen klein wie in Vorderseite. Die Rosetten vor und nach der Jahreszahl gross. Bei der o in der Jahreszahl leichter Doppelschlag. Entfernung von Mitte des Röschens an bis Mitte des Röschens hinter der Jahreszahl 2 Centimeter. Die 1 in der Jahreszahl steht ganz getrennt von der 5.
Gewicht Gr. 9,72. Grösse 0,030.

117. — *Dicken von 1505.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANATI ✻ GALLI ✠

Gerstenkornrand. Bär ganz frei im Gerstenkornreif. Kleine Rosetten.

℟. SANATVS ✻ OTHMARVS ✻ 1505 ⌑ ✠

Ränder wie in Vorderseite. Doppelschlag in der Jahreszahl. Entfernung von Mitte des ersten Röschens bis zur Mitte des Kreuzes, 1,95 Centimeter.

Gewicht Gr. 9,55. Grösse 0,0305. Museum in Winterthur.

118. — *Dicken von 1509.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANAT ✻ GALLI ✠

Gerstenkornrand und Gerstenkornreif. Bär auf VA und SA. Im S ein Doppelschlag. SANAT nicht SANATI.

℟. SANATVS ✻ OTHMARVS ✻ 1509 ✠

Ränder wie in Vorderseite. An Stelle der 4blätterigen Röschen finden sich 5blätterige.

Entfernung von der Mitte des Röschens vor der Jahreszahl bis zur Mitte des Kreuzes hinter derselben, 1,5 Centimeter. Der einfache Adler berührt mit seinem unteren Teil den Reif nirgends.

Gewicht Gr. 9,55. Grösse 0,030.

Wunderly 2627.

119. — *Dicken von 1509.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANAT ✻ GALLI ✠

Doppelschlag so, dass das I unter das L zu stehen kommt und der innere Gerstenkornreif zerrissen wird.

℟. SANATVS ✻ OTHMARVS ✻ 1509 ✠

Ränder wie in Vorderseite. Auch hier statt der 4blätterigen Röschen 5blätterige. Ihre Entfernung von Mitte zu Mitte 1,6 Centimeter; dadurch sind die Ziffern der

Jahreszahl weit auseinander. Die Spitzen der rechten Krallen und die ganzen Flügel berühren den Reif.

Gewicht Gr. 9,60. Grösse 0,030.

120. — *Dicken von 1509.*

MONETA ✠ NOVA ✠ SANCT ✠ GALLI

℟. SANCTVS ✠ OTHMARVS 1509 ✠

Hier fehlt die Rosette vor der Jahreszahl ! ! !

Gewicht Gr. 9,48. Grösse 0,030. Museum in St. Gallen.

121. — *Dicken von 1509.*

MONETA ✠ NOVA ✠ SANCTI ✠ GALI ✠

Hier statt SANCT SANCTI, dafür GALI statt GALLI. Kleine Rosetten. Gerstenkornrand. Bär im Gerstenkornreif auf OV und S.

℟. SANCTVS ✠ OTHMARVS ✠ 1509 ✠

5blätterige Röschen. Ränder wie in Vorderseite. Der einfache Adler berührt mit den Spitzen der rechten Krallen und den ganzen Flügeln den Gerstenkornreif. Entfernung 1,6 Centimeter.

Gewicht Gr. 9,55. Grösse 0,030.

Haller 1871. Wunderly 2630.

122. — *Dicken von 1509.*

MONETA ✠ NOVA ✠ SANCTI ✠ GALI ✠

Hier berühren sich die Buchstaben TI in SANCTI. Auch die Stellung des Beines ist anders: auf VA und bis zur Mitte des dritten A.

℟. SANCTVS ✠ OTHMARVS ✠ 1509 ✠

In SANCTVS das TV, in OTHMARVS das AR berühren sich. Vom Reif entfernt bleibt ausser dem Kopf nur der Schweif des Adlers. Entfernung 1,6 Centimeter.

Obgleich dem vorhergehenden sehr ähnlich, doch nicht dieselben Stempel.

Gewicht Gr. 9,70. Grösse 0,030.

Coraggioni XXX 17 mit obiger Vorderseite und Rückseite unserer Nr. 113 ist offenbar identisch mit Wunderly 2628 vom Jahr 1505.

123. — *Dicken von 1509.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1509 ✠

Hier finden sich vor dem letzten Kreuz zwei kleine 5teilige Sternchen übereinander.

Gewicht Gr. 9,55. Grösse 0,030.

Wunderly 2629.

124. — *Dicken von 1509.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠

An Stelle der 4blätterigen finden sich 5blätterige Röschen.

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1509 ✠

Schweifspitze berührt den Reif nicht.

Gewicht Gr. 9,65. Grösse 0,030. Museum in Winterthur.

125. — *Dicken von 1509.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GAL ✠

Auch hier 5blätterige Röschen in Vorderseite und

abweichend von allen : GAL statt GALI oder GALLI. Die gleiche Vorderseite findet sich beim nächsten von 1511.

℟. SANCTVS ✽ OTHMARVS ✽ 1509 ✠

Schweifspitze berührt den Rand.

Gewicht Gr. 9,75. Grösse 0,029. Museum in Winterthur.

126. — *Dicken von 1511.*

MONETA ✽ NOVA ✽ SANCTI ✽ GAL ✠

Der gleiche Vorderseitestempel wie der vorhergehende von 1509.

℟. SANCTVS ✽ OTHMARVS ✽ 1511 ✠

Hier finden sich die 4blätterigen Röschen statt der 5blätterigen in 1509.

Gewicht Gr. 9,68. Grösse 0,030. Museum in Winterthur.

Haller 1872.

127. — *Dicken von 1511.*

MONETA ✽ NOVA ✽ SANCTI ✽ GAL +

℟. SANCTVS ✽ OTHMARVS ✽ 1511 ✽

Hinter der Jahreszahl ein ✽ Röschen statt des Kreuzes.

Gewicht Gr. 9,20. Grösse 0,030. Museum in St. Gallen.

128. — *Dicken von 1511.*

MONETA ✽ NOVA ✽ SANCTI ✽ GALI ✠

Bär berührt nur mit dem Kopf den Reif, fast frei.

Das T in MONETA etwas alleinstehend. GALI statt GAL.

℟. SANCTVS ✽ OTHMARVS ✽ 1511 · ✠

Hinter der Jahreszahl ein Punkt. Die Schweifspitze des Adlers berührt den Rand nicht.

Gewicht Gr. 9,40. Grösse 0,029. Museum in Winterthur.

Wunderly 2633.

129. — *Dicken von 1511.*

MONETA ❊ NOVA ❊ SANATI ❊ GALI ✠
Kleine Rosetten.
℟. SANATVS ❊ OTHMARVS ❊ 1511 ✠
Kleine Rosetten.
Hier GALI statt GAL.
Gewicht Gr. 9,80. Grösse 0,030.

130. — *Dicken von 1511.*

MONETA ❊ NOVA ❊ SANATI ❊ GALI ✠
Die T und S auffallend grosse Buchstaben.
℟. SANATVS ❊ OTHMARVS ❊ 1511 ❊ ✠
Hinter der Jahreszahl noch ein Röschen vor dem Kreuz.
Gewicht Gr. 9,80. Grösse 0,0285. Museum in Winterthur.

131. — *Dicken von 1511.*

MONETA ❊ NOVA ❊ SANATI : GALI ✠
Das TA, VA, SA und TI in der Umschrift merkwürdig gross. Nach SANATI : statt das Röschen.
℟. SANATVS ❊ OTHMARVS ❊ 1511 ❊ ✠
Die Röschen stehen hier aufrecht.
Gewicht Gr. 9,53. Grösse 0,0302. Landesmuseum.

132. — *Dicken von 1511.*

MONETA ❊ NOVA ❊ SANATI : GALI ✠
Das TA, VA, SA und TI auffallend gross. Nach SANATI :

℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1511 ✠
Die Röschen hier liegend wie gewohnt.
Gewicht Gr. 9,70. Grösse 0,030. Landesmuseum.

133. — *Dicken von 1511.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI GALLI ✠
GALLI statt GALI. Das V grösser als die anderen Buchstaben.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1511 · ✠
Das V in SANCTVS besonders gross. Hinter 1511 ein Punkt. Entfernung von Mitte des Röschens bis zur Mitte des Kreuzes 1,47 Centimeter.
Gewicht Gr. 9,70. Grösse 0,030.

134. — *Dicken von 1511.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Die I und V etwas grösser als die anderen Buchstaben.
℟. SANCTVS ✻ OTHMARVS ✻ 1511 · ✠
Das V in OTHMARVS besonders gross. Hinter der Jahreszahl ein Punkt.
Entfernung von Mitte des Röschens bis zur Mitte des Kreuzes 1,67 Centimeter, also weitgestellte Ziffern in der Jahreszahl.
Gewicht Gr. 9,60. Grösse 0,029.
Haller 1873.

AD. IKLÉ-STEINLIN.

(Fortsetzung folgt.)

NOTES

SUR LA CIRCULATION EN DAUPHINÉ DES ESPÈCES DE MONACO

I

Un placard in-f° intitulé : *Arrest de la Cour de Parlement de Dauphiné, portant reglement pour le cours des Monnoyes d'or et d'argent,* dépourvu de date, de nom et de lieu d'impression, renferme les indications suivantes :

Le parlement avait réglé par un arrêt du 27 janvier 1652 la valeur des espèces d'or et d'argent dans la province. Le cours en étant surélevé à Paris, à Lyon et ailleurs, les monnaies étaient exportées hors du Dauphiné. Le prévôt des marchands et échevins de Lyon écrivit aux consuls de Grenoble que, conformément à l'arrêt du parlement de Paris du 10 janvier 1652, les louis d'or circulaient à Lyon pour 11 livres 8 sols, les louis d'argent pour 3 livres 8 sols, les pistoles d'Espagne pour 11 livres 6 sols, les écus d'or pour 112 sols. Le parlement de Grenoble décida, le 9 février 1652, que les louis d'or seraient comptés 11 livres 10 sols, les pistoles d'Espagne de poids 11 livres 6 sols, celles d'Italie 10 livres 18 sols, celles de Genève 9 livres 12 sols, les écus sol 5 livres 12 sols, les écus blancs ou louis d'argent et les *écus de Monaco* 3 livres 8 sols, les réaux, les quarts d'écus et les autres espèces selon la forme des édits et des déclarations royales [1].

[1] *Archives de la Drôme, A, supplément, carton 9.*

II

Malgré de longues recherches, c'est la première fois que je vois apparaître en Dauphiné, dans un document quelconque, la mention du numéraire de Monaco. Cependant il était bien connu. De Salzade nous apprend, en effet, à la date de 1767, que : « Mourgues [1] a ses Monacos ou Ecus et ses Louis de cinq sols », que la « pistole de Mourgues, à 21 karats, pesant 126 grains », vaut 10 livres de France à 27 livres le marc, et que « Monaco » est une « monnoie d'argent fabriquée à « Mourgues aux armes du prince de Monaco, valant « environ 58 sols ». L'auteur ajoute : « Quoiqu'en géné- « ral, on appelle Monaco toutes sortes d'espèces fabri- « quées dans cette petite principauté d'Italie, il se dit « principalement des pièces de 58 sols, qui furent ainsi « nommées à cause de deux Moines de la maison de « Grimaldy, à qui cette principauté appartenoit pour « lors [2] » *(sic)*.

Par des lettres du 16 octobre 1643, Louis XIV avait autorisé la circulation en France des espèces de Monaco à condition que leur titre et leur poids seraient respectivement égaux à ceux des monnaies émises cette année-là en vertu de la décision de 1641, qui avait créé le louis d'argent ou écu blanc. Pour briser la résistance des Cours des Monnaies et du commerce, le roi dut prendre de nouvelles décisions, au mois de septembre 1644, le 9 septembre 1645, le 8 janvier 1646 et le 5 août 1652. Le prince Honoré II concéda le bail de son atelier pour quatre ans, à dater du 1er janvier 1648, avec faculté de frapper diverses espèces et notamment l'écu blanc [3], évalué, en 1652, par le parlement de Grenoble, 3 livres 8 sols comme l'écu royal. Les restrictions, apportées en

[1] Nom vulgaire de Monaco.
[2] *Recueil des monnoies tant anciennes que modernes, etc. Bruxelles et Dunkerque*, etc., pp. 64, 121 et 200.
[3] Jolivot. *Médailles et monnaies de Monaco*, pp. 18 et suiv.

Dauphiné, au cours de ces louis d'argent, à la date de 1650[1], paraissent avoir été de courte durée.

III

Quant aux louis de 5 sols émis par le prince de Monaco, ils méritent une mention. Louis XIII, par la déclaration du 18 novembre 1641, avait prescrit, on le sait, la frappe de louis d'argent d'une valeur de 60 sols et en outre notamment l'émission de pièces en valant la douzième partie, c'est-à-dire 5 sols. La première de ces monnaies porta les noms de louis d'argent et d'écu et parfois la dénomination d'« écu louis d'argent ». La seconde fut le louis de 5 sols.

Cette dernière espèce « dont le commerce a fait un si « grand bruit dans toutes les Echelles du Levant, vers « le milieu du[2] siècle, s'y appeloit par les Turcs des « *Timininas*. L'empreinte en étoit si belle et si nette, « qu'aussitôt que les Provençaux y en eurent porté, les « Turcs ne voulurent plus d'autres espèces des Mar- « chands, l'entêtement passa aux femmes, et bientôt « toutes leurs coëffures et leurs habits en furent brodés ». Pendant un certain temps, les négociants français exposèrent les *timininas* pour 10 sols et réalisèrent de ce chef un bénéfice de cent pour cent. Leur cours fut ensuite abaissé à 7 sols 6 deniers et leur décri fut proclamé en 1670. Une telle spéculation fit transporter dans le Levant des louis de 5 sols en cuivre argenté ! Cette « infame marchandise » aurait été fabriquée de 1657 à 1670 à Orange, Avignon, Florence, divers lieux de l'État de Gênes, etc. Quoi qu'il en soit, « le Parlement « de Provence donna un arrêt, le 22 décembre 1667, qui « défendoit de faire le négoce du Levant, autrement

[1] Jolivot. *Ibid.*, p. 30.
[2] L'adjectif *dernier* a été omis. Cf. Mantellier. *Notice sur la monnaie de Trevoux, etc.*, pp. 79 à 90 et Poey-d'Avant. *Monnaies féodales de France*, t. III, pp. 110-1.

« qu'avec les monnoies de France, d'Espagne, de « Mourgues, de Dombes et d'aller à l'avenir, sous peine « de la vie, charger aucuns louis de 5 sols à Gênes, « à Livourne et autres lieux de cette côte ». Une compagnie génoise qui « avoit fait fabriquer plus qu'aucune autre » de ces louis de 5 sols voulut continuer l'usage de cette monnaie et ne tarda pas à être ruinée [1].

Dans tous les cas, les espèces de France, d'Espagne, de Monaco et des Dombes, ne subirent aucune altération et les ateliers de ces états n'émirent pas de louis de 5 sols ou *timininas* ou *temins* faux. Les premiers louis de 5 sols de Monaco avaient été faits, en vertu du bail du 1er janvier 1648, comme les écus. Louis Ier ordonna, en 1664, la fabrication des uns et des autres [2], etc.

IV

Les *Almanachs des monnoies,* parus pendant le règne de Louis XVI, ne mentionnent pas les espèces de Monaco. Le même silence avait déjà été observé par Barreme, en 1696 [3]. Le cours de ces monnaies fut en effet très restreint en France et même en Dauphiné. A l'étranger, le petit nombre de pièces, ouvrées lors des émissions, exerça une influence insignifiante sur le numéraire en circulation. Hugues Darier n'a fait aucune allusion à elles, dans son bel ouvrage [4]. Abot de Bazinghen, en deux articles de son *Dictionnaire,* paru en 1764, a étudié les *monacos* et l'emploi des louis de 5 sols dans les Échelles du Levant [5]. Ses notes, peu importantes, ont été singulièrement complétées par de Salzade.

[1] De Salzade. *Op. cit.*, pp. 194-6 et 237.

[2] Jolivot. *Ibid.*, pp. 23 et suiv. La ferme de l'officine fut concédée en 1669 notamment, à un Dauphinois, Etienne Reynaud, de Die.

[3] *Le grand banquier ou le livre des monnoyes étrangères, réduites en monnoyes de France,* etc.

[4] *Tableau du titre, poids et valeur des différentes monnaies d'or et d'argent, qui circulent dans le commerce, avec empreintes,* etc. Genève, 1807.

[5] *Traité des monnoies, etc.*, t. I., pp. 647-8 et t. II, p. 44. Il appelle *timmins* les *timininas.*

Par des lettres patentes du mois de mai 1642, Louis XIII érigea, en duché, le Valentinois, en faveur d'Honoré de Grimaldi, prince de Monaco [1]. Si l'écu fuselé se rencontrait encore naguère dans quelques maisons, sises dans le ressort des terres dépendant de ce duché, le numéraire des princes de Monaco y fut peu usité. Les archives de ce duché, conservées à Monaco, ne renferment elles-mêmes aucun document à ce sujet. D'après les recherches de Saige, elles contiennent uniquement des « pièces relatives à la perception des droits seigneuriaux [2] ». L'ardeur mise à recueillir les monnaies de cette nature, trouvées dans l'étendue du duché de Valentinois, a été mal récompensée. Une simple pièce de 8 deniers ou dardenne, au nom d'Antoine Ier et datée de 1720, est seule entrée dans mon médaillier, comme découverte à Montélimar. Au contraire, les monnaies si connues d'Honoré V, d'un décime, fabriquées en 1838, et de cinq centimes, battues en 1837, obtinrent un plus vif succès. Deux de la première espèce et sept de la deuxième ont été successivement déposées dans mes cartons ; elles ont également circulé dans la vallée du Rhône [3]. Émus par cette vogue, les entrepreneurs de la Monnaie de Marseille [4] réussirent à jeter un réel discrédit sur les divers produits du monnayage d'Honoré V, pourtant irréprochables à tous égards [5].

L'arrêt du 9 février 1652 cite les pistoles de Genève ; elles seront l'objet d'une étude subséquente.

R. Vallentin du Cheylard.

[1] Guy Allard. *Dict. du Dauphiné*, etc., t. II, p. 722. — Métivier. *Monaco et ses princes*, t. I, pp. 384 et suiv.

[2] Lettre du 17 février 1890, de Jolivot, secrétaire du gouverneur général et du Conseil d'État.

[3] Cf. ma notice : *Les doubles tournois et les deniers tournois, frappés à Villeneuve-lez-Avignon*, etc., p. 6.

[4] Lettre précédente.

[5] Métivier. *Op. cit.*, t. II, p. 423.

La

Médaille frappée par LL. EE. de Berne

à la suite de la

tentative de soulèvement du major Davel

en 1723 [1].

(D 39) VMBRAM QVIETÆ TENACI ET CORONAM.

Dans le champ, une femme assise, presque couchée, ayant à sa droite l'écu de Lausanne, se repose au pied d'un chêne, que traversent des rayons de lumière. De

[1] Cette étude nous a été facilitée par M. Alfred Millioud, sous-archiviste cantonal, à Lausanne, qui a mis très complaisamment à notre disposition les pièces du procès Davel. Nous avons aussi reçu de précieuses directions ou d'utiles renseignements de M. le Dr Eugène Demole, conservateur du Cabinet de numismatique, à Genève; de M. le Dr H. Türler, archiviste de l'État, et de M. le Dr F. Thormann, directeur du Musée historique, à Berne; de M. le Dr Imhoof-Blumer, membre de l'Académie des sciences de Berlin, à Winterthour, ainsi que de M. le Dr Émile de Weiss, ancien greffier du Tribunal fédéral, à Lausanne.

Nous exprimons à ces savants distingués toute notre reconnaissance.

son bras gauche, elle enlace la tige de l'arbre; de la main droite, elle abaisse une branche et s'en couronne.

En exergue, au dessous d'une moulure bordée d'un filet, LAVSANN : FIDES | M·DCC·XXIII·| I·HUG·F en trois lignes.

℞. (D 39) RESPUBLICA (D 7) BERNENSIS.

Écu bernois entouré d'ornements et de guirlandes, et surmonté d'une couronne ducale interrompant la légende.

Le tout entouré d'un double filet.

Diam. 0m,053.

Æ. Poids, 66 gr.

La médaille reproduite en tête de cet article est de l'année 1723. Elle fut frappée par décision de LL. EE. du Conseil des Deux Cents de la ville et république de Berne, en date du 28 avril (quatre jours après l'exécution de Davel), pour récompenser de sa fidélité à son souverain chacun des membres qui composaient le Conseil de Lausanne, convoqué à l'extraordinaire, le jour de de l'arrivée du major de Cully, avec sa troupe, au chef-lieu du pays de Vaud.

Le projet conçu par Jean-Daniel-Abram Davel, commandant du bataillon de Lavaux, d'affranchir son pays de la domination bernoise; la marche de cet officier sur Lausanne le 31 mars 1823; la prompte répression de ce soulèvement inattendu, qui ne reçut ainsi qu'un commencement d'exécution; enfin la mort du major sur l'échafaud de Vidy, le 24 avril, sont des faits historiques si connus, qu'il est superflu de les narrer ici à nouveau. Nous voudrions seulement, à propos de la médaille qui fut frappée à cette occasion, fournir certains détails, relever quelques particularités et essayer de donner brièvement l'explication d'un ou deux faits qui ont arrêté notre attention.

Il faut d'abord constater que la médaille Davel, qui se rencontre assez fréquemment, dans les musées et les

collections, en argent, parfois en bronze, a été officiellement frappée en *or,* sous la forme de grandes médailles de la valeur de 10 doublons [1] la pièce, et de petites ou demi-médailles de 6 doublons chacune. Il fut distribué en tout trente-six des premières, la plupart aux conseillers de Lausanne. Trois exemplaires de la seconde furent décernés à des personnages de moindre importance; l'un au secrétaire de la police, fonctionnant en l'absence du secrétaire du Conseil, l'autre à un aide-secrétaire. La médaille de 10 doublons fut aussi remise au sieur Tillier, à Berne, pour qu'elle fût placée dans la Bibliothèque de cette ville [2].

La liste des membres du Conseil de Lausanne, auxquels la grande médaille fut remise, accuse un nombre de vingt-neuf personnes, savoir un bourgmestre, cinq bannerets et vingt-trois conseillers, parmi ces derniers le contrôleur général, le secrétaire et le grosseautier [3].

Les trente-sept grandes médailles et les trois de poids moindre que nous avons mentionnées ci-dessus pesaient 388 doublons et 16 grains et valaient 6210 livres 2 s. 8 d. Il fut payé au maître de la Monnaie Jenner, pour la

[1] Le doublon, désigné souvent sous le nom de *louis* ou louis d'or, valait 16 francs anciens; il y avait aussi le demi-doublon et le double doublon.

[2] D'après les renseignements que nous possédons, la médaille Davel qui figure au Musée de Berne est en argent.

[3] Voici la liste des conseillers auxquels la médaille d'or du 28 avril fut distribuée :
Bourgmestre : M. David Decrousaz, seigneur de Mézery.
Boursier : M. Jean-Louis Milot.
Bannerets : MM. Jean-Jaques Polier, seigneur de Bottens; André de Saussure; Augustin Constant; Ferdinand Bergier, seigneur de Pont; Jean-François Seigneux.
Conseillers : Jean-Rodolphe Loys, seigneur de Middes; Benjamin Loys, seigneur de Correvon; Jean-Louis Gaudard, seigneur de Vincy; Marc Gaudard; Bernard-Barthélemy Vevey (soit ses hoirs); Abram Bourgeois; Jean-Louis Rosset, seigneur d'Échandens; Samuel Réal; Étienne-Bénigne Polier, seigneur de Vernand; David Le Maire; André Vulliamoz; Pierre-François Carrard; Henri Charrière, seigneur de Sévery; Jean-Pierre Charrière; Samuel Seigneulx; Pierre-David des Ruvines; Paul Loys, seigneur de Cheseaux; Joseph-Frédéric Vulliamoz; Gabriel Seigneux.
Contrôleur général : Jean-Daniel Decrousaz.
Secrétaire du Conseil : Pierre-Noi *(sic)* Secretan.
Grosseautier : Benjamin Decrousaz.
Le secrétaire de la police, égrège Jean-Abram Secretan, fonctionnant en l'absence de son père, secrétaire du Conseil, reçoit une demi-médaille, ainsi que sieur Albert Guerry de Vufflens-la-Ville, clerc.

frappe, 146 livres 13 s. 4 d. Le poulieur (Windenmacher) Wallthardt reçut pour les coins (Prägestempel) 64 livres.

On paya en outre 16 livres au peintre Huber[1] pour avoir fourni les dessins de la médaille, et 200 livres à l'orfèvre Hug[2] pour la gravure des poinçons. Le total des dépenses s'éleva donc au chiffre total de 6636 livres 15 s[3].

Le chiffre 37, indiqué ci-dessus, et représentant les trente-six médailles de 10 doublons distribuées, avec, en plus, l'exemplaire remis au sieur Tillier pour la bibliothèque, ce chiffre, disons-nous, est-il exactement celui de la totalité des médailles Davel, frappées en or à la Monnaie de Berne? Étant donnée l'exactitude du compte ci-dessus, il nous semble bien difficile que le nombre que nous donnons ici ait pu être dépassé, même d'un seul exemplaire, puisqu'il s'agit d'une pièce de forte dimension, frappée en métal précieux, l'or, beaucoup plus rare à cette époque qu'il ne l'est aujourd'hui.

Nous en dirons autant de ce que notre compte appelle les demi-médailles, dont le module devait être le même que pour les autres, attendu que la gravure des coins, que nous sachions, ne s'est faite qu'une fois. Mais elles devaient perdre en épaisseur, par conséquent en poids, une quantité de métal égale à 4 doublons, puisque ces

[1] Jean-Rodolphe Huber (1668-1748), de Bâle, est un peintre qui a beaucoup produit, entre autres des portraits, dont un assez grand nombre sont la propriété de familles bâloises et bernoises. Son séjour à Berne dura trente-six ans (1702 à 1738); sa carrière s'acheva dans sa ville natale, où il revêtit la dignité de conseiller (Ratsherr der Zunft zum Himmel). Son biographe, D. Burckhardt, s'exprime ainsi sur lui : « Huber gehört unstreilig zu den begabtesten Vertretern der schweizerischen Barockkunst ». C. Brun, *Schw. Künstler-Lexikon*, II, 96 et 97.

[2] Jean Hug, graveur de sceaux, fut baptisé à Sumiswald, le 23 mars 1685. Il mourut à Bätterkinden, en 1770. Il grava des coins pour la Monnaie de Berne. G. E. Haller en parle comme d'un artiste médiocre. Voir C. Brun, *Schw. Künstler-Lexikon*, II, 102; et Dr A. Fluri, *Die Berner Schulpfennige und Tischlivierer*, pp. 88, 93 et 94.

[3] Ce ne furent pas là les seules dépenses que LL. EE. s'imposèrent pour récompenser la fidélité de MM. de Lausanne; le lieutenant baillival et le boursier Milot reçurent chacun 200 louis d'or, le conseiller de Sévery en reçut 50 pour avoir porté à Berne la nouvelle du soulèvement. Le major Decrousaz fut récompensé par une somme de 2000 écus et la jouissance à vie de la pension de Davel. Les postillons du courrier qui partit pour Berne reçurent, outre le remboursement de leurs dépenses, 20 écus d'or chacun.

demi-médailles sont avec les premières dans le rapport de six à dix.

D'autre part, si la médaille entière a été distribuée à vingt-neuf conseillers de Lausanne, un exemplaire ayant été déposé à la bibliothèque de l'État à Berne, il est naturel que les sept exemplaires restants aient été donnés à des personnages importants ou particulièrement favorisés de LL. EE., ainsi que cela s'est toujours pratiqué en pareille circonstance. Et pour ce qui regarde la médaille de moindre poids, si nous savons quelle a été la destination de deux de ses trois exemplaires, il sera difficile, à supposer que la chose offre de l'intérêt, de connaître le sort du troisième, en admettant, comme nous l'avons fait, qu'aucune demi-médaille n'ait été frappée en plus.

Et maintenant, on peut se demander ce que sont devenues ces quarante médailles et demi-médailles en or décernées en vertu du rescrit du Conseil des Deux Cents de Berne du 28 avril 1723. Il n'est pas très facile de répondre à cette question. Constatons tout d'abord qu'il n'en existe aucune dans nos musées ; qu'aucun exemplaire, à notre connaissance, n'en a été offert dans les ventes aux enchères, au moins depuis de longues années, et que les collectionneurs et les numismates auxquels nous nous sommes adressé, ne connaissent la médaille Davel qu'en argent ou en métal inférieur à l'argent. G. E. Haller, dans son *Schweizerisches Münz- und Medaillen-Kabinet,* I, p. 321, nous fait la description de cette pièce, en raconte succinctement l'histoire et indique qu'elle a été frappée en or, mais ne nous renseigne pas autrement sur les exemplaires de cette frappe officielle. En sorte qu'en cette matière nous en sommes réduits à des suppositions et à quelques indications que nous avons recueillies [1].

[1] M. le Dr Eugène Demole nous a fait remarquer qu'il n'est rien de plus difficile que de conserver une médaille en or, parce qu'il se trouve tôt ou tard un amateur disposé à la fondre.

Il est certain que le fait d'avoir obtenu en récompense de fidélité à Berne, dans l'affaire du major Davel, un objet commémoratif de valeur tel qu'une grande médaille en or, devait, aux yeux de beaucoup, être regardé, avec le temps, non comme un honneur, mais plutôt comme le salaire de services rendus dans des circonstances en définitive peu glorieuses. On comprend dès lors que ceux qui avaient en leur possession la médaille qui nous occupe, ou leurs héritiers, faisant un retour sur les actes du passé, aient été plutôt disposés, soit à la reléguer dans quelque endroit secret, soit même à s'en défaire entre les mains du fondeur [1].

Quant aux nombreux exemplaires en argent, en bronze [2] et en métal d'alliage inférieur, ils ont été probablement frappés, en même temps que les spécimens en or, par la Monnaie de Berne, mais sans caractère officiel. Ces médailles auront été vraisemblablement distribuées ou vendues à des amateurs, à des amis ou à des personnages politiques d'importance secondaire.

Lausanne, octobre 1910.

Ernest Lugrin.

---

[1] On nous assure que des exemplaires en or existent dans une ou deux familles du pays au moins. Si ce renseignement est exact, il est extrêmement désirable qu'ils soient conservés, et que l'un d'eux entre un jour au médaillier cantonal. Il nous semble qu'il y figurerait comme un signe de réhabilitation définitive de Davel dans le cœur de tous les Vaudois.

[2] La médaille en bronze du major Davel paraît être assez rare ; elle figurait à l'Exposition nationale de Genève en 1896. Voir la brochure publiée à cette occasion par la Société suisse de numismatique, première livraison, p. 54, n° 140.

Au point de vue artistique, le droit de la médaille de 1723 est d'une invention réussie, dont le mérite revient essentiellement au dessinateur Huber. Le revers, moins original, ressemble assez à celui de beaucoup de médailles bernoises de l'époque.

SUR UNE
MÉDAILLE EN OR ROMAINE
TROUVÉE A SAINTE-CROIX EN 1876

Le Musée de Sainte-Croix possède une intéressante collection de monnaies romaines qui, toutes, ont été recueillies au sommet du mont Chasseron au milieu du siècle passé.

Lors de la conquête de la Séquanie et de l'Helvétie, les Romains trouvèrent déjà, sans doute, au sommet du Chasseron, un autel consacré à quelque divinité gauloise dont ils sanctionnèrent le culte, comme ils le faisaient souvent, au profit de Rome et du pays conquis.

Les monnaies trouvées au Chasseron forment une série qui relève des quatre siècles de l'époque impériale. Nous en connaissons en tout une centaine, en réunissant celles du Médaillier de Sainte-Croix à celles que le Médaillier de Lausanne possède. Mais combien aussi d'excursionnistes en ont glissé dans leur poche, en toute honnêteté d'ailleurs!

Si à l'époque propice on avait pu explorer méthodiquement le sommet du Chasseron, c'est probablement près d'un millier de monnaies qu'on y aurait recueilli.

Les séries romaines du Chasseron qui ont été conservées par les musées de Sainte-Croix et de Lausanne pourront faire l'objet d'un inventaire que nous aimerions à faire connaître un jour. Pour le moment, nous voudrions attirer l'attention des numismates qui s'intéressent aux monnaies romaines trouvées dans l'ancienne Helvétie, sur un exemplaire en or de l'époque consulaire

trouvé en 1876, dans un domaine situé au début de la montée du Chasseron et non loin de l'église de Sainte-Croix.

Cette médaille, qui figure dans une vitrine du Musée de Sainte-Croix, a été étudiée à l'époque de sa trouvaille par M. Amiet, procureur général à Soleure.

Grâce à l'obligeance empressée de M. Oscar Bornand, député, nous avons pu obtenir, pour le lire à loisir, le mémoire que M. Amiet a écrit au sujet de cette médaille.

Le mémoire de M. Amiet établit tout d'abord qu'il est très rare de trouver des médailles en or de l'époque consulaire sur le territoire gaulois de l'ancienne Helvétie et de la Séquanie. L'exemplaire en or recueilli dans le domaine de Sainte-Croix est, sans doute, le seul de cette époque qu'on ait trouvé dans notre pays.

Il est d'origine et de frappe campaniennes suivant Riccio, Cohen et Mommsen.

Néanmoins, des numismates autorisés, Fulvius Ursinus, au XVIe siècle, et Havercamp, en 1734, attribuèrent cette médaille en or à la famille Veturia, en se fondant sur le fait que la médaille en argent de la dite famille portait le même revers que l'exemplaire en or.

L'exemplaire en argent est décrit comme suit par Cohen :

TI VET. Buste de Mars avec un casque orné d'une plume et d'une crinière.

℞. Deux soldats debout, armés chacun d'une haste et d'un parazonium, touchant avec une baguette une truie que soutient un homme à genoux.

L'exemplaire en or porte, nous l'avons dit, le même revers. Par contre, au droit, figure une tête de Janus.

L'image qui figure au revers des deux médailles est l'évocation du rituel conformément auquel les Romains passaient un traité, rituel que décrit Tite-Live dans son

premier livre à propos du pacte conclu entre Albe et Rome avant le combat des Horaces et des Curiaces. Ce pacte, qui prend à témoin Jupiter, est formulé en ces termes : *Si prior defexit publico consilio, dolo malo; tu, illo die, Jupiter, populum sic ferito, ut ego hunc porcum feram,* etc.

Le père patrat qui prononce cette formule engage donc, devant Jupiter, le peuple romain en ces termes : « Si le peuple romain, le premier, violait ce traité par « une délibération publique et frauduleusement, ce jour-« là, Jupiter frapperait le peuple romain comme aujour-« d'hui je frappe ce porc. »

Dans son mémoire, M. Amiet consigne les thèses de Fulvius Ursinus et d'Havercamp qui ont voulu attribuer le revers des deux médailles en or et en argent à tel ou tel pacte conclu par les Romains.

Ursinus émet l'opinion que le revers des deux médailles était relatif au traité conclu entre le roi des Sabins, Tatius, et le roi Romulus. A ce traité assista en qualité de fécial un certain Veturius. Celui-ci serait, au dire du commentateur, un des trois personnages qui figurent sur les deux exemplaires. Les deux autres personnages seraient Romulus et Tatius. Un descendant de la famille Veturia aurait, quelques siècles plus tard, commémoré sur deux médailles en or et en argent un acte mémorable auquel son ancêtre avait pris part.

La famille Veturia était en tous cas très ancienne. Sous le règne de Numa, il est fait mention d'un certain Veturius Mammurius, fabricant de boucliers. La mère de Coriolan, Veturia, appartenait également à la même famille.

D'autre part, le consul T Veturius Calvinus, de concert avec son collègue Spurius Postumius Albinus, conclut l'an 420 de Rome (334 avant J.-C.) un traité avec les Campaniens et les Samnites sur le droit de cité que Rome accorda à ces peuples (Velleius Paterculus, liv. I

chap. 14). Les mêmes consuls, de nouveau en charge l'an 433 de Rome (321 avant J.-C.), conclurent le traité de Caudium. Fulvius Ursinus n'a pas voulu admettre que les médailles de la gens Veturia pussent consacrer ce pacte qui fut honteux pour Rome.

Une autre thèse, que nous résumerons rapidement, c'est celle d'Havercamp, le commentateur d'Andreas Morellianus. Havercamp croit que Tiberius Veturius vivait au temps de Sylla et frappa la médaille Veturia ou bien l'an 664 de Rome, à l'occasion du droit de cité accordé aux associés et aux peuples latins ou bien l'an 672, époque à laquelle fut conclu le traité de Sylla avec les peuples italiens sur le droit de cité.

Depuis Fulvius Ursinus et Havercamp, les appréciations ont changé sur la frappe et l'origine de la médaille en or frappée à l'effigie de Janus et qui porte le même revers que la médaille en argent au nom de Tiberius Veturius. De par son type, qui est analogue aux médailles de fabrique campanienne, la médaille en or trouvée à Sainte-Croix rentre dans leur série conformément au classement adopté par Riccio, Cohen et Mommsen.

Mommsen, en outre, n'hésite pas, malgré l'ignominie du traité de Caudium, à voir ce souvenir historique consacré sur le revers de la médaille campanienne en s'appuyant sur le fait que les peuples italiens ont souvent imité ce type. D'après lui, on peut assigner à cette pièce l'époque comprise entre les années 664 et 672 de Rome, donc un peu moins d'un siècle avant notre ère.

Comme l'exemplaire en or trouvé à Sainte-Croix est particulièrement rare pour notre pays, nous avons pensé qu'il valait la peine de relever les commentaires numismatiques et historiques auxquels cette intéressante médaille a donné lieu et que M. Amiet avait soigneusement recueillis dans son mémoire.

On pourrait émettre plusieurs hypothèses sur le fait qu'une médaille d'or romaine d'époque antérieure à la

conquête du pays helvète ait été recueillie sur le territoire de Sainte-Croix.

Mais les circonstances qui intéressent cette trouvaille s'expliquent assez facilement. D'abord, il est fort probable qu'au bas de la montée du Chasseron, au lieu même où la médaille a été recueillie, se trouvait quelque habitation. Sainte-Croix, même avant l'occupation romaine, était peut-être déjà une bourgade gauloise.

Il n'y a pas à s'étonner, d'autre part, qu'on ait découvert dans ces lieux une monnaie d'époque antérieure à la conquête romaine, si l'on songe qu'avant cette conquête circulait dans le pays le numéraire des différentes provinces de la Gaule et de Rome. C'est ainsi que parmi les trouvailles numismatiques réalisées au Chasseron, on a cité des monnaies de la colonie de Marseille, de Vienne en Gaule, de Castullo dans la Taragonaise et un as de Sextus Pompeius Pius.

Ces monnaies autonomes, dont la trouvaille est certainement curieuse aussi, ne sont pas entrées dans nos collections officielles. Aussi, sommes-nous heureux que la médaille précieuse dont nous venons de nous occuper ait trouvé une destination sûre au Musée de Sainte-Croix.

Julien Gruaz.

Der Brakteatenfund von Niederhelfenswil

30. September 1910.

(Mit Abbildung.)

Nordnordöstlich von dem eigentlichen Dorfe *Niederhelfenswil*, Bezirk Wil, Kanton St. Gallen, das während des Appenzellerkrieges zu Beginn des 15. Jahrhunderts von den Appenzellern niedergebrannt wurde, liegt in dem hügeligen Gelände eine kleine, jetzt zum Teil mit Wald bewachsene Bodenerhebung, Eggetsbühl genannt, die auf dem Blatt 73 des topographischen Atlasses der Schweiz die Höhencote 590 trägt. Auf der sanft nach Süden fallenden Wiesenfläche wurde vor nicht langer Zeit eine einzelnstehende Scheuer erbaut. Diese Stelle befindet sich ungefähr 600 M. westlich der Strassengabelung Wil-Bischofszell und Wil-Neukirch, etwa $^1/_3$ der Wegentfernung Wil-Bischofszell von dem letztern, früher bischöflich konstanzischen Städtchen entfernt. Ende September dieses Jahres stiess nun der Besitzer des Grundstückes, Landwirt Wilhelm Drittenbass in Lenggenwil, bei Anlage eines unmittelbar neben der Ostfront der Scheuer ausgehobenen Abzuggrabens in der Tiefe von nur ungefähr 30 Ctm. unter der Bodenoberfläche auf einige schwärzlichgraue Scherben eines kleineren dünnwandigen Geschirres, die, ohne ein ganzes Gefäss mehr zu bilden erlaubend, ungefähr 270 dünne Silbermünzen enthielten. Diese zeigten sich zum weitaus grössten

Aus dem Brakteatenfund von Niederhelfenswil (Fig. 1-16).

1 2 3 4

5 6 7

8 9 10

11 12 13

14 15 16

Teile schon nach oberflächlicher Reinigung von schönster Erhaltung und erwiesen sich als sogenannte *Konstanzer Pfennige aus der ersten Hälfte des 13. Jahrhunderts,* wie solche bereits aus frühern Funden in Wil, am Rosenberg in St. Gallen, Ueberlingen, Federsee, Ruderatshofen, Sigratshofen, Wolfegg, Stetten u. s. w. erhalten sind. In der nachfolgenden Zuweisung der einzelnen Gepräge halten wir uns an die von *Rudolf von Höfken* in dem von ihm herausgegebenen Archiv für Brakteatenkunde veröffentlichten *Studien zur Brakteatenkunde Süddeutschlands* (Separat erschienen I. Bd., Wien 1893, II. Bd. 1906).

1. Abtei St. Gallen. — Höfken, Tafel IV, Nr. 9, u. Meyer, *Brakteaten der Schweiz,* Tafel I, Nr. 73 und V, 99.

Tonsierter bärtiger Kopf von vorn. Umschrift zwischen zwei Kreislinien: (D O) ✠ MONETA ✱ SANCTI ✱ GALLI Perlkreis am Rand.

Variante A. Der Buchstabe S steht gerade bei der linken Achsellinie.

Anzahl 15. Gewicht 6,79 Gramm. Durchschnittsgewicht 0,453 Gramm.

Fig. 1.

Variante B. Der Buchstabe S steht höher über der linken Achsel.

Anzahl 38. Gew. 17,4 Gr.[1]. Durchschn. 0,459.

Einzelwägungen z. B. 0,45 bezw. 0,50.

Fig. 2.

Höfken weist dieses Gepräge von 3 Varianten (*Studien,* Bd. II, S. 49) dem Abt Ulrich IV. 1167-1199 zu.

[1] Die Gewichte in Grammen angegeben. Der Durchmesser aller Münzen schwankt um 21 Millimeter.

2. *Abtei St. Gallen.* — Höfken, Tafel VI, Nr. 26.

Das Osterlamm in linksseitiger Profilstellung mit zurückgewendetem Kopf und einen Kreuzstab an seiner rechten Seite haltend. Am Rande Perlkreis um einen glatten Wulstkreis.

Anzahl 18. Gew. 8,52. Durchschn. 0,473.

Eines der Exemplare zeigt Doppelschlag, indem auf dem glatten Randreife das Kreuz und daneben noch Spuren des Lammkopfes zu erkennen sind.

Fig. 3.

3. *Abtei St. Gallen.* — Höfken, Tafel XI, Nr. 16.

Das Osterlamm in linksseitiger Profilstellung mit zurückgewendetem Kopf, einen Kreuzstab an seiner rechten Seite haltend. Am Rand glatter Wulstkreis um einen Perlkreis.

Anzahl 4. Gew. 1,92. Durchschn. 0,48.

Fig. 4.

4. *Bistum Konstanz.* — Typus Höfken, Tafel VI, Nr. 23, und Meyer, *Brakteaten der Schweiz,* Tafel III, 172 u. V, 96. Von Höfken, II, S. 82, den Bischöfen Konrad II. 1209-1238, Diethelm 1189-1206 oder Werner bis 1209 zugewiesen.

Unter einem dreiteiligen flachen Bogen, der mit sieben Perlen gekrönt ist, das Brustbild eines Bischofs mit Mitra, in der Rechten das Pedum, in der erhobenen Linken das geschlossene Evangelienbuch haltend. Am Rand Perlkreis um einen glatten Wulstkreis.

Sieben Varianten in zwei Hauptgruppen :

A. Innerhalb des Wulstkreises befindet sich noch ein ganz feiner Perlkreis.

1. Mit grossem Buch. 4 Exemplare. Gew. 1,91. Durchschn. 0,478.
Fig. 5.

2. Mit kleinem Buch, die ganze Darstellung etwas kleiner. 9 Exemplare. Gew. 4,01. Durchschn. 0,446.
Fig. 6.

B. Ohne den innern feinen Perlkreis.

3. Mit grossem Buch und breiter Pedumkrümmung. 2 Exemplare. Gew. 0,91. Durchschn. 0,455.

4. Mit kleinem Buch und kleiner Pedumkrümmung, Darstellung etwas kleiner. Der Mittelbogen mit wagrechten geraden Ansätzen. 27 Perlen am Rand. 3 Exemplare.
Gew. 1,40. Durchschn. 0,465.
Fig. 7.

5. Sehr ähnlich wie vorhin, etwas grösser, mit 29 Perlen am Rand. 5 Exemplare. Gew. 2,12. Durchschn. 0,402.
Fig. 8.

6. 9 (statt 7) kleine Perlen über dem Bogen. Mitra höher. 34 Perlen am Rand. 2 Exemplare. Gew. 0,99. Durchschn. 0,495.
Fig. 9.

7. 7 Perlen über dem Bogen, alles viel kleiner. 3 ganze Exemplare im Gew. von 1,30, Durchschn. 0,433, und 4 Bruchstücke.
Fig. 10.

5. *Bistum Konstanz.* — Typus Höfken, Tafel XI, Nr. 8. Bischof Heinrich I. 1233-1248 zugewiesen.

Auf Faltstuhl sitzender Bischof mit Mitra, deren Spitzen nicht wie bei 4 nebeneinander, sondern hintereinander stehen. Er hält in der Rechten das Pedum, in der Linken an die Brust gedrückt das Evangelienbuch. Frei im Felde zu seiner Linken noch ein zweites Pedum. Am Rande Perlkreis um einen glatten Wulstkreis. Wie im Stettenerfund mehrere Varianten. Es konnten hauptsächlich deren vier unterschieden werden.

A. Die Stäbe etwas nach unten convergierend, die Füsse des Bischofs etwas auseinander gehalten, Krümmungen der Stäbe klein. 42 Perlen. Kopf etwas oval.
27 Exemplare. Gew. 12,45. Durchschn. 0,46.
Fig. 11.

B. Stäbe parallel, Krümmungen breiter, Füsse einander genähert, Antlitz mehr rund. Auch Abweichungen bei den Gewandfalten.
18 Exemplare. Gew. 7,87. Durchschn. 0,43.
Fig. 12.

C. Unbedeutende Abweichungen, sonst wie *B.*
20 Exemplare. Gew. 9,35. Durchschn. 0,467.

D. Dito.
6 Exemplare. Gew. 3,00. Durchschn. 0,50.

6. *Abtei Reichenau.* — Wie Höfken, Tafel II, Nr. 7.

Marcuslöwe mit gekröntem Menschenantlitz linkshin in Wulst- und Kreuz-Viereckverzierung.
2 Exemplare. Gew. 0,97. Durchschn. 0,485.

7. *Unbekannt, eventuell zu Reichenau.* — Wie Höfken, Fig. 11.

Gekröntes Brustbild mit einem Adlerflügel an der rechten Schulter und erhobener nach links gehaltener Schwurhand. Wulst- und Kreuz-Viereckverzierung am Rand.

1 Exemplar. Gew. 0,42. Dazu ein Bruchstück und ein winziges Fragment.

8. Ravensburg. — Höfken, Tafel II, Nr. 3.

Stadtmauer mit rundbogigem Tor und zwei Kuppeltürmen an den Seiten. In der Mitte darüber gekröntes Haupt en face. Wulst- und Kreuz-Viereckverzierung.

A. Mit grösserem Wulstkreis und 6 Linien an der Mauer.

5 Exemplare. Gew. 2,4. Durchschn. 0,48.

B. Mit kleinerem Wulstkreis und 5 Linien an der Mauer.

10 Exemplare. Gew. 4,870. Durchschn. 0,487.
Fig. 13.

9. Ravensburg. — Aehnlich Höfken, Tafel VIII, Nr. 45*a*.

Stadt mit rundbogigem Tor, zwei Seitentürmen mit Kuppeldächern und zweigeschossigem Mittelturm. Sinnlose, nicht völlig entzifferbare Buchstaben im Umkreis zwischen zwei Perlkreisen.

A. Mit kleinen Ringelchen über den Seitentürmen.

3 Exemplare. Gew. 1,42. Durchschn. 0,41.
Fig. 14.

B. Mit grösseren Ringen über den Türmen.

2 Exemplare. Gew. 0,90. Durchschn. 0,45.

10. Lindau. — Wie Höfken, Tafel II, Nr. 1.

Schreitender Löwe in linksseitigem Profil vor einem dreiblättrigen blühenden Lindenbaum. Wulst- und Kreuz-Viereckverzierung am Rand.

9 Exemplare. Gew. 4,45. Durchschn. 0,495. (Alle gut erhalten.)

11. Lindau. — Wie Höfken, Tafel VIII, Nr. 32 *a*.
Siebenblättriger blühender Lindenbaum, entwurzelt, in Doppelkreis und Perlsaum.
10 Exemplare. Gew. 4,4. Durchschn. 0,445. Dazu 1 einzelnes von 0,45, und zwei Bruchstücke.

12. Kaiser Friedrich II., 1155-1190. — Höfken, Tafel IV, Nr. 10.
Thronender Kaiser mit Scepter und Reichsapfel mit Umschrift (D 45) FRIDERI CY CASER
Kreislinie und Perlkreis.
1 Exemplar. Durchschn. 0,45.

13. Kaiser Heinrich VI., 1191-1197. — Höfken, Tafel VI, Nr. 22.
Der Kaiser mit Scepter und Reichsapfel auf einem niedern Sessel mit niedern Armlehnen. Umschrift : (D 40) HEINRIC/ CESAR Glatter Reif und Perlsaum.
7 Exemplare. Gew. 3,10. Durchschn. 0,443.

14. Kaiser Heinrich VI., 1191-1197. — Höfken, Tafel I, Seite 149 und Tafel VIII, 3 *b*.
Aehnliche Darstellung, doch ohne Schrift.
11 ganze Exemplare. Gew. 4,30. Durchschn. 0,43. 1 beschädigtes Exemplar.

15. Konstanz oder St. Gallen. — Höfken, Tafel II, Nr. 9. Brustbild eines lockigen Abtes (?) von vorn mit Buch oder Reliquienkästchen und Krummstab, Wulst- und Kreuz-Viereckverzierung am Rand.
1 Exemplar. Gew. 0,45.

16. *Konstanz oder St. Gallen.* — Aehnlich Höfken, Tafel II, Nr. 10.

Brustbild eines lockigen Geistlichen mit Weltkugel, unter dessen Knauf ein viereckiger Gegenstand[1], aber mit Kreuzstab statt des Lilienscepters, Wulst- und Kreuz-Viereckverzierung.

1 Exemplar. Gew. 0,47.

Fig. 15.

17. *Kempten (?).* — Höfken, Tafel V, Nr. 2, vergleiche auch Tafel VIII, Nr. 44 *d.*

Gekröntes Brustbild zwischen rechts Lilienscepter und links Kreuzstab innerhalb eines gezahnten Kreises. Darum Kreuze, Vierecke und Rosetten.

3 Exemplare. Gew. 1,27. Durchschn. 0,423.

Fig. 16.

18. *Rheinau? oder St. Gallen?* — Höfken, Tafel VI, Nr. 24.

Auf doppellinigem Halbkreisbogen sitzender lockiger Geistlicher mit Krummstab und Lilienscepter. Glatter Reif und Perlsaum.

3 Exemplare. Gew. 1,39. Durchschn. 0,463.

19. *Rheinau? oder St. Gallen?* — Höfken, Tafel VI, Nr. 25.

Auf doppellinigem Halbkreisbogen sitzender lockiger Geistlicher vor einem horizontalen Querbalken, Krummstab und Lilienscepter haltend. Glatter Wulst und Perlsaum.

1 Exemplar. Gew. 0,48.

[1] Der Gegenstand als solcher, welchen der Geistliche in der rechten Hand hält, ist bis jetzt noch nicht erklärt.

20. Biberach? — Höfken, Tafel XI, Nr. 27.
Löwe mit erhobener rechter Vordertatze in Profil von rechts. Glatter Reif und Perlsaum.
4 Exemplare. Gew. 1,72. Durchschn. 0,43.

Neue bisher unbekannte Gepräge erbrachte der Münzfund also nicht.

Fassen wir gruppierend zusammen, so haben wir unzweifelhaft St. Gallische Stücke 75 Stücke, Konstanzische 103, solche vom rechten Ufer des Bodensees und unbestimmte 43, oder von allen 221 Pfennige mit Perlrand, während auf die Pfennige mit der Kreuz-Viereckverzierung, die man bis jetzt unwidersprochen als solche angesehen hat, die nach den Bestimmungen der Urkunde Bischof Heinrich II. von Konstanz vom Jahr 1240 ausgebracht wurden, nur 29 Exemplare und auf zufällige anderweitige Pfennige noch 8 entfallen[1]. Man könnte aus dieser Mengenverteilung schliessen, dass die meisten der Gepräge mit Reif- und Perlrand etwas jünger sein dürften als diejenigen mit der Kreuz- und Viereckverzierung; doch ist es gewagt, sichere Schlüsse auf genauere Chronologie daraus zu ziehen, da in jenen unruhigen Zeiten des zweiten Viertels des 13. Jahrhunderts die Gepräge jedenfalls sehr oft und in kurzen Intervallen geändert wurden.

Am meisten Aehnlichkeit in seiner Zusammensetzung besitzt dieser neueste Brakteatenfund in der Schweiz mit demjenigen des benachbarten Wil aus dem Jahr 1854 und dem von Stetten, im Grossherzogtum Baden, vom Jahr 1895. Ausserdem kamen gleiche Brakteaten vor in den Funden von Wolfegg, Federsee, Ruderatshofen und Sigratshofen (siehe Höfken a. a. O.) wie folgende Uebersicht zeigt.

[1] Von den ungefähr 270 Stücken gelangten einige wenige Exemplare gleich nach der Hebung des Fundes in fremde Hände. Dem Unterzeichneten wurden vom Finder noch 249 ganze Stücke und 7 Fragmente zur Untersuchung übergeben.

	Höfken	Niederhelfenswil	Wil	Stetten	Wolfegg	Federsee	Ruderatshofen	Sigratshofen
St. Gallen, Kopf	IV. 9	1	1	1				
» Lamm	VI. 26	1	1	1				
» »	XI. 16	1		1				
Konstanz	VI. 23	1	1	1				
»	XI. 8	1	1	1				
Reichenau	II. 7	1	1	1		1		1
»	II. 11	1	1	1	1	1	1	1
Ravensburg	II. 3	1	1	1		1	1	1
»	VIII. 45	1		1	1			
Lindau	II. 1	1	1			1		1
»	VIII. 32 *a*	1	1	1	1			
Friedrich II.	IV. 10	1		1	1			
Heinrich VII.	VI. 22	1	1	1	1			
»	VIII. 3 *b*	1		1	1			
St. Gallen ?	II. 9	1	1		1	1	1	1
»	II. 10	1			1		1	
Kempten ?	V. 2	1			1		1	
Rheinau ? St. Gallen ...	VI. 24	1	1	1				
» ...	VI. 25	1	1	1				
Biberach ?	XI. 27	1		1				

Bei der Frage nach der Veranlassung dieses verhältnismässig kleinen Münzschatzes (nach damaliger Rechnung circa 1 ℔ 2 ß) ist der Gedanke an die Appenzellerkriege ausgeschlossen, da die Pfennige des 13. Jahrhunderts nie lange im Kurse blieben. In Betracht fallen dagegen die in diesen Gegenden zwischen Wil und Bischofszell stattgefundenen Kämpfe zwischen den Aebten von St. Gallen, den Grafen von Toggenburg und dem Bischof

von Konstanz. Der Abt St. Gallische Chronikschreiber Christian Kuchimeister schreibt in seinen « Nuwe Casus Monasterii sancti Galli »[1], die im Jahr 1314 und kurz darnach geschrieben wurden, wie in der Zeit zwischen Mai und November 1244 Wil von den Toggenburgern überrumpelt, aber schon zu Anfang des darauf folgenden Jahres von dem am 25. November 1244 neu gewählten St. Gallischen Abt Berchtold von Falkenstein wieder eingenommen wurde[2]. Noch näher liegend ist die Fehde zwischen Bischof Eberhart von Waldburg in Konstanz und dem Abt Berchtold im Jahr 1249[3].

« Do wart in den ziten ain nüwer bischof ze Costenz. Der was bischof Eberhart von Walpurg. Der begund ungewonlich Ding an den abt und an das gotzhus ze můten. Des wert sich der apt und wolt es nit verhengen. Das wart als hert, das ain offen urlůg darus ward, und das baider gotzhus lüt enandren branten und enandren tatend das wirst, das si möchten und och enandren offenlichen anranten und riten. Nun ward der bischof offenlichen riten gen Herisow in das dorf, und was dazwüschent unsers gotzhus was, das brant er allesament. Dawider warb der abt umb lüt. Und half im graf Hartman von Kiburg und graf Růdolf von Raperswile und ander sin fründ und des gotzhus lüte, das er mit ofner paner hielt ze Costenz vor der stat, und sin brenner anviengent ze Ermatingen am dorf und heruf brantend. Und alles das, das das bistům hatt im Turgöw[4], und darzů was sin diener hattend, das ward alles verbrant. » — (Folgen Kämpfe und Schädigungen im Appenzellerland und unterhalb St. Gallen.) — « Darnach wurbent sie beidenthalb uf ainen offen strit, und leit sich der bischof mit siner macht in die stat gen Bischofzell. Do lait sich der abt mit siner macht zů Nidernbüren[5]. Nun gewannen si baidenthalben als vil lüt, das jetwedren dunkt, das er dem andren wol strit hett. Nun was bi den ziten graf Růdolf (von Rapperswil) bi unserm abt mit ganzer

[1] Herausgegeben von G. Meyer von Knonau in den *Mitteilungen des historischen Vereins in St. Gallen*, XVIII. Heft, St. Gallen 1881.
[2] A. a. O. SS. 22/23 und 24/25.
[3] A. a. O. SS. 27-35.
[4] Die ganze Gegend um Wil, also auch Niederhelfenswil wurde zum Thurgau gezählt.
[5] Niederbüren liegt gerade gegenüber von Niederhelfenswil, am rechten Ufer der Thur, nur ungefähr 1 ¼ Kilometer in der Luftlinie von der letztern Ortschaft entfernt.

macht und hatt man den für den aller frömesten ritter, den man do vinden mocht, und sprach man, er were ain rechter tegen. Den bat der apt, das er sin paner fůrti. Und lobt im och das und sprach zů dem apt : Herr, gebent mir zehen usser üwrem hêr, die ich genem, so wil ich och zehen nemen von den minen, und getruwen Got wol, wil er gemain man sin, ich welle die baner mit eren füeren und behalten. Und do mengclich wond, man wölte striten, do ward es vertedinget, das mengclich ham fůr. »

Viel später, im August und September des Jahres 1287 fanden wieder Kämpfe um das Städtchen Wil und zwar zwischen den Leuten König Rudolfs und dem Abt von St. Gallen statt. Wir denken jedoch, dass die Vergrabung am ehesten im Jahr 1249 stattfand, als beide gegnerischen Heere in der nähern Umgegend von Bischofszell standen, namentlich auch aus dem Grunde, weil die ältesten Stücke noch in das Ende des 12. Jahrhunderts zurück reichen.

E. Hahn.

Das Münzkabinet zu Winterthur.

Kommt man in den Fall von seiner Vaterstadt zu sprechen, pflegt man mit Vorliebe Rühmliches mitzuteilen. Ich freue mich ebenfalls in dieser Lage zu sein, und berichten zu können, dass das kleine Winterthur, das bis Beginn des 19. Jahrhunderts blos 2-3000 Einwohner zählte, schon vor nahezu 300 Jahren Anstalten zur Pflege von Kunst und Wissenschaft stiftete und z. B. die einzige Stadt nicht nur der Schweiz sondern vielleicht überhaupt ist, die sich eines Musikkollegiums rühmen kann, das seit seiner Gründung 1629 nie aufgehört hat tätig zu sein, ein paar Jahre der Franzosenzeit abgerechnet. Etwa 30 Jahre später, 1661, fällt die Errichtung der Bürger-, jetzt *Stadtbibliothek*, deren Geschichte vier ihrer Neujahrsblätter[1] von 1835, 1874, 1875 und 1888 füllen. Mit der Bibliothek begann man 1665 auch « Kuriosa » der Natur und Kunst, Gemälde, Altertümer und Münzen zu vereinigen. Aus grosser Beengung im alten Rathause gelangten die Sammlungen 1842 zu trefflicher Ausstellung in die jetzigen Räume, wo seit geraumer Zeit jede Ausdehnung wiederum ausgeschlossen ist. Indes ist gegenwärtig Aussicht vorhanden durch die Errichtung eines neuen Gebäudes, in dem auch die Sammlungen des Kunstvereins Aufnahme finden sollen und an dessen Kosten bereits 470,000 Fr. freiwillige Beiträge zugesichert sind, der Raumnot abzuhelfen.

Was für unsere Versammlung heute einzig in Betracht kommt, ist unser Münzkabinet, dessen Werdegang ich hier kurz skizzieren will.

[1] Diese erschienen ununterbrochen von 1663 an.

Durch Geschenke, Funde (besonders römischer Münzen auf dem Boden des alten Vitodurum und dessen Nachbargelände), durch Kauf und Tausch soll diese Abteilung des angehenden Museums im Jahre 1755 bereits 4800 Münzen[1] enthalten und viele Schaulustige von nah und fern angezogen haben. Dieser Bestand scheint indes schon bis 1773 eine beträchtliche Verminderung erfahren zu haben; denn in einem Berichte dieses Jahres heisst es, dass « ein starker Defekt, « sowohl in der Anzahl als wegen Qualität der Medaillen, « da eine grosse Menge als silbern katalogisierte von « schlechter Komposition zu sein befunden worden war ». Ferner erfahren wir, dass 29 römische Gemmen von denen eine 10 Louis d'or wert war, « um des bessern Fortkommens des Münzkabinets willen », verkauft wurden.

Eine Revision der Münzsammlung im Jahre 1846 ergab dann nur 2867 Stücke, wovon 65 in Gold, 1561 in Silber und 1241 in Kupfer. Unter den ersteren befand sich, als ich 1865 das Konservatorium übernahm, ein prächtiges Goldmedaillon mit dem Bildnisse der Livia, des Augustus Gemahlin. Im Neujahrsblatt 1835 wurde dieses « als das eigentliche Goldkind des Besitzes « bezeichnet. Durch seine Grösse und Schönheit habe « das höchst seltene, vielleicht einzige Stück, die Bewun- « derung jeden Kenners und mitunter auch den unschul- « digen Neid der Liebhaber erregt ». Leider war dieses Kleinod eine Fälschung und musste ich es, da der Metallwert beträchtlich war, in den Schmelztigel wandern lassen.

Eine ausserordentliche Bereicherung, welche unser Münzkabinet mit einem Schlage zu dem bedeutendsten der Schweiz gestaltete, erfuhr dieses 1871 durch die Schenkung meiner eigenen Sammlung, 10,578 schweize-

[1] 50 in Gold, 1771 in Silber, 2958 in Erz und 28 Gemmen.

rische Münzen und Medaillen umfassend[1]. Durch die aus der Verschmelzung der 2200 alten und der neuen Stücke sich ergebenden 1550 schweizerischen Dubletten und den jährlichen Zuschuss der Gemeinde von 500 Fr. wurden Mittel zu neuen Erwerbungen gewonnen. Heute (1910) beziffert sich der Bestand des Kabinets auf

	2,653	griechische Münzen
	3,473	römische Münzen
	11,951	schweizerische Münzen und Medaillen
	823	ausländische » » »
ca.	100	Dubletten
	19,000	Stück zusammen.

In Folge des bedeutenden Zuwachses wurde das bisherige enge Münzkabinet baulich erweitert und passendes Mobiliar mit Schaupulten angeschafft, in denen über 1000 der schönsten und interessantesten Stücke aller Gattungen ausgestellt sind.

Beinahe zwei Drittel meiner Sammlung, deren Grund ich 1850 als 12jähriger Junge legte, stammte aus der während 50 Jahren gebildeten des a. Landammann *Karl Lohner* in Thun, die ich 1866 von dessen Enkel Herrn Dr. Emil Lohner mit der Bedingung erwerben konnte, sie dem Vaterlande zu erhalten. Darin besonders reich vertreten waren die Serien von Bern und Graubünden, letztere grossenteils aus der früheren Sammlung *Albertini* herrührend. Wenig hätte aber gefehlt, dass die Mehrzahl der Bernermünzen der verkäuflichen Sammlung entfremdet worden wären und ich diese nur mit einer empfindlichen Lücke hätte übernehmen können.

Die Unterhandlungen mit mir wegen des Verkaufes der Lohner'schen Sammlung wurden nämlich nicht direkt

[1] Eine Spezialübersicht gibt das *Adress- und Geschäfts-Handbuch*, sowie *Statistisches von Winterthur*, 1872, S. 109.

von der Familie Lohner, sondern von dem Burgerrate der Stadt Bern eingeleitet, indem mir dessen damaliger Präsident Dr. Stantz proponierte, ich solle die Sammlung übernehmen, dagegen dem Berner Münzkabinet alle ihm fehlenden Münzen und Medaillen Berns, d. h. etwa 1500 von 2000 vorhandenen zu billigen Konditionen abtreten. « Faute de mieux » ging ich auf den Vorschlag ein und es wurde ein rechtsgültiger Vertrag zwischen Burgerrat und mir abgeschlossen. Kurz darauf überraschte mich Dr. Stantz mit dem Ansinnen, ich möchte auf unser Abkommen verzichten, da Aussicht vorhanden sei, dass die Sammlung von Herrn von Graffenried-Barco in Paris gekauft und der Stadt Bern zum Geschenk gemacht werde. Da ich Herrn von Graffenried wohl kannte und wusste, dass er für das angebliche Vorhaben nie zu finden sein werde, suchte ich meinen endgültigen Bescheid zu verzögern, was mir sofort Unfreundlichkeiten zuzog. Ich begab mich daraufhin wieder nach Bern, wo ich eine Verständigung zu erzielen hoffte, wurde aber mit solcher Grobheit empfangen, dass ich vorzog, auf weitere Verhandlungen zu verzichten, den Vertrag zu zerreisen und dem Burgerratspräsidenten als Abschied vor die Füsse zu werfen.

Es verging ein Vierteljahr. Herr von Graffenried liess natürlich nichts von sich hören. Dagegen wurde mir eine neue Ueberraschung zuteil durch einen Brief, nicht etwa des Burgerrates, sondern von Dr. Emil Lohner, in dem dieser seinem Unmut gegen Dr. Stantz und seine Kollegen, mit denen er aus dem gleichen Grunde wie ich, absolut nichts mehr zu tun haben wolle, Luft machte, und mir die vollständige Sammlung zu einem etwas ermässigten Preise und der oben erwähnten Bedingung, sie dem Lande zu sichern, anbot. Selbstverständlich erfolgte meine Zusage, und schon nach fünf Jahren entschloss ich mich auch die eingegangene Bedingung zu erfüllen, mich dabei freuend, dass sich

seiner Zeit die Verhandlungen mit Bern hatten zerschlagen müssen!

Wie zahlreich die Seltenheiten sind, die in unserer Sammlung liegen und der bernischen fehlen, beweist das jüngst erschienene, in Dr. Grunau's Verlag so schön ausgestattete vortreffliche Werk von Dr. A. Fluri, *Die Berner Schulpfennige und die Tischlivierer 1622-1798.* Aber auch früher, für andere Gebiete unseres Landes, schöpften für ihre Arbeiten verdiente Mitglieder unserer Gesellschaft, C. F. Trachsel, Fr. Haas, A. Michaud, u. a., Belehrung im neu gestalteten Winterthurer Kabinete. Mögen sich künftig noch andere Freunde des vaterländischen Münzwesens veranlasst sehen, zur Geschichte desselben Material in unserer Sammlung zu holen; sie werden immer willkommen sein.

August 1910.

F. Imhoof-Blumer.

Anton Graff.

Die Ehrung, von der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft als Bild eines ihrer Jetons erkoren zu werden, ist bereits einem Winterthurer Künstler widerfahren, nämlich dem Graveur *Friedrich Aberli,* im Jahre 1899.

Heute da die Gesellschaft zum erstenmal seit ihrem Bestehen in Winterthur tagt, erscheint auf ihrem Jeton wiederum ein Bürger dieser Stadt, der berühmte Porträtmaler *Anton Graff,* über den einige kurze Mitteilungen Ihnen willkommen sein dürften.

In Winterthur als Sohn eines Zinngiessers 1736 geboren, war es ihm vergönnt, vom 17. bis 20. Altersjahre die Zeichen- und Malschule J. U. Schellenbergs zu besuchen. Aus dieser Lehrzeit stammen bereits eine Reihe Bildnisse, darunter solche, durch die der Lehrer sich übertroffen halten durfte. 1756 kam er nach Augsburg, das er bald wegen der neidischen Stimmung und den Klagen der dort ansässigen Maler gegen den jungen Fremden, der ihnen Eintrag tue, verliess, um sich in Ansbach anzusiedeln. Hier holte er sich Anregung bei Rigaud's und Kupetzki's Bildern im markgräflichen Schlosse, kehrte aber 1759 nach Augsburg zurück, wo er sich mit dem Kupferstecher J. F. Bause, der später viele Porträts nach Graff (45) gestochen hat, innig befreundete. Nach verschiedenen Reisen, auch nach Regensburg wo er mit Aufträgen bestürmt wurde, kehrte er Ende 1765 nach Winterthur zurück, immer tätig, und besuchte wiederholt Zürich, wo er bei Salomon Gessner wohnte und glückliche Tage genoss.

Inzwischen hatte sich, ohne Graff's Zutun, seine Berufung nach Dresden vorbereitet. Ein Selbstporträt, das er als Probe seiner Kunst dorthin zu senden veran-

lasst wurde, fand Beifall, und Graff erhielt mit 110 Thaler Reisegeld die Nachricht, er sei mit 400 Thaler Gehalt als Mitglied der Akademie aufgenommen. Im April 1766 langte er in Dresden an, das seine zweite Heimat wurde, und wo er gleich mit bedeutenden Männern in freundschaftliche Verhältnisse trat. Seine Leistungen fanden von nun an so grosse Anerkennung, dass es bald in den höchsten Kreisen zum guten Ton gehörte, von Graff porträtiert zu werden. 1771 finden wir ihn in Berlin, um unter Andern seinen berühmten Landsmann Joh. Georg Sulzer zu malen. Dabei verliebte er sich in dessen reizende 16jährige Tochter Sophie Auguste, mit der er sich noch im nämlichen Jahre zu einer langen glücklichen Ehe verband. Die prächtigen Bildnisse Sulzer's und seiner Tochter aus dieser Zeit befinden sich in Winterthur, das erste auf der Stadtbibliothek, das andere in der Kunsthalle. Zwei Söhne entsprossen dieser Ehe, von denen der eine, Karl Anton, der später Landschaftsmaler war, und eine Tochter Karoline, die die Frau des Landschafters Ludw. Kaaz wurde.

Seine Kunst führte Graff auf zahlreiche Reisen. Häufigen Aufenthalt nahm er in Leipzig, Berlin und Karlsbad. 1774 erhielt er eine Berufung an die Berliner Kunstakademie mit 1200 Thaler Gehalt; es hielt ihn aber an seinem alten Wohnorte fest, trotz des viel bescheidenern Gehaltes den er von nun an als Professor der Dresdener Akademie bezog (700 Th.). Nach der alten Heimat, an die ihn stets angenehme Beziehungen knüpften, unternahm er verschiedene Reisen, die letzte 1810. Schweren Herzens kehrte er diesmal nach Dresden zurück, wo seiner noch manche Ehrung, sonst aber nur traurige Ereignisse warteten : zunehmende Erblindung, der Tod seiner Frau und das damalige unruhige Kriegsleben. Der Ausführung seines Wunsches, den Lebensabend in Winterthur zu verbringen, kam im Juni 1813 der Tod zuvor.

Um Graff als Mensch zu charakterisieren, darf hier Professors Sulzer's Aeusserung angeführt werden, dass er Graff seine Tochter gab weniger « wegen seines Ver- « dienstes um die Kunst und die Ehren, die diese ihm « eingetragen, als weil er in Graff ein Gemüt gefunden, « das so hell und rein war als der schönste Frühlingstag. » Auch sein schönes Familienleben und die engen lebenslänglichen Freundschaften mit Bause, Zingg, Gessner, Chodowiecki und anderen sprechen für die Trefflichkeit seines Charakters.

Graff, der nebenbei gerne alte Meisterwerke kopierte, zuweilen auch Landschaften malte und radierte, war hauptsächlich und in hervorragender Weise Porträtist. Ein selbst angelegtes Verzeichnis seiner Bilder führte 1655 gemalte und 322 gezeichnete auf. Für uns ist kaum noch die Hälfte seiner Werke nachweisbar. Viele sind in öffentlichen Sammlungen von Dresden, Leipzig, Berlin, Winterthur und Zürich zu finden, andere in Privatbesitz in der Schweiz, Sachsen und Preussen. Eine Schar von Königen, Fürstlichkeiten und Adeligen jeden Grades, Gelehrte, Künstler, u. a. stellen Graff's Bildnisse dar, von denen eine grosse Zahl Meisterwerke ersten Ranges sind. Dass man daneben auch mittelmässige Leistungen findet ist leicht zu erklären, teils weil an gewissen Seelen auch der beste Künstler nichts auszudrücken vermag, teils weil er später mit Erblindung zu kämpfen hatte.

Muther (*Gesch. der Malerei* III 1907, S. 110) nennt Graff den Geschichtschreiber seiner Zeit und sagt ferner : « Wie Chodowiecki die Klassiker *illustrierte, porträtierte* « sie Graff, und durch die Kupferstiche Bauses wurden « seine Bildnisse ins Volk getragen. Gellert und Bodmer, « Gessner und Herder, Wieland und Lessing, Schiller « und Bürger, Weisse und Rabener, von Philosophen « Sulzer und Mendelssohn, von Schauspielern Iffland und « Corona Schröter, von Gelehrten Ramler, Lippert und

« Hagedorn hat er gemalt, hat den literarischen Grössen
« des 18. Jahrhunderts die Gestalt gegeben, in der sie
« fortleben. Und fast noch mehr als in den Schriftsteller-
« bildnissen *Reynold's* spiegelt sich in denen Graff's das
« *rein geistige* Wesen des neuen Weltalters wider. Kein
« Beiwerk gibt es. Selten malt er die Personen in ganzer
« Figur (oder in Gruppen). In den Köpfen allein mit den
« mächtigen Denkerstirnen ist das Leben konzentriert.
« Die Aufgabe, die er sich stellt, ist weniger die, das Deko-
« rative der Erscheinung zu geben, als das geistige Wesen
« der Persönlichkeiten möglichst herauszuschälen. »

Nach des Künstlers Tode blieben seine Werke eine Zeit lang weniger beachtet. Richard Muther war einer der ersten, der wieder auf ihre Bedeutung hinwies (A. Gr. *Ein Beitrag zur Kunstgeschichte des 18. Jahrhunderts,* 1881). Dann Julius Vogel (A. Gr. *Bildnisse von Zeitgenossen des Meisters,* 60 Taf., Leipzig 1890) und Otto Waser (A. Gr. von Winterthur, *Bildnisse des Meisters,* 40 Taf., Winterthur 1903; *Schweiz. Künstlerlexikon,* I, 612 ff., Frauenfeld 1905).

Auch durch grössere Ausstellungen wurde das Interesse auf Graff neu gelenkt, so in Winterthur 1901, in Berlin in der Galerie Schulte, Januar 1910. Und für 1913, der 100jährigen Verjährung des Todes des Meisters wird in Dresden eine besonders grossartige Vereinigung Graff'scher Bildnisse aus Deutschland und der Schweiz vorbereitet.

Wie Sie aus diesen wenigen Angaben ersehen, war Anton Graff, als der bedeutendste Porträtist des 18. Jahrhunderts in deutschen Gauen, wohl wert auf einem unserer Jetons in Erinnerung gebracht zu werden. Da keines seiner in Oel gemalten Selbstbildnisse diesen im Profil zeigt, musste eine seiner Silberstiftzeichnungen[1] dem Graveur des Jetons als Vorbild dienen.

August 1910. F. Imhoof-Blumer.

[1] Waser a. a. O. Taf. 39, 5.

LES

PRIX D'ÉCOLE DE SURSÉE

(LUCERNE)

Dans une publication parue en 1903[1], à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle maison d'école de Sursée, j'ai fait connaître une série de prix d'école de cette ville, au nombre de treize pièces qui toutes proviennent de la collection de M. Th. von Liebenau, archiviste de l'État de Lucerne.

La rédaction de la *Revue suisse de numismatique* m'ayant demandé de présenter à nouveau ce travail sous une forme un peu différente et accompagnée des dessins originaux, je me fais un plaisir d'acquiescer à cette demande, bien qu'il soit difficile d'ajouter beaucoup plus de détails à ceux que j'ai déjà donnés.

La ville de Sursée possédait déjà une école paroissiale au XIVe siècle, si ce n'est avant. Elle fut transformée en

[1] *Festschrift zur Eröffnung des neuen Schulhauses der Stadt Sursee, herausgegeben von der Gemeindeverwaltung von Sursee.* Zurich, 1903, in-8° de 130 p. avec pl. et vign.

Dans son numéro du 1er juillet 1909, la *Frankfurter Münzzeitung*, pp. 479-483 a reproduit sous la signature de M. S. Beck, la artie de ce travail ayant trait aux médailles d'école de Sursée.

une école communale latine, à la fin du XVe siècle, dirigée le plus souvent par le secrétaire communal, quelquefois aussi par des ecclésiastiques. Dès la seconde moitié du XVIe siècle, on créa une école allemande de filles et de garçons et en 1625 une école mixte. En 1783, on fonda une école normale mixte et de 1800 à 1830 on ouvrit une école normale. En 1867, l'ancienne école latine fut remplacée par une école moyenne, fréquentée actuellement par soixante-dix à quatre-vingts élèves, avec huit professeurs, dont six laïques.

C'est au XVIIe siècle qu'on voit apparaître les prix d'école à Sursée, donnés comme récompense pour l'application et les progrès. Ils consistaient en médailles et se maintinrent, presque sans interruption, jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Ces médailles, peu connues, et dont quelques-unes sont devenues rares, présentent de l'intérêt pour la numismatique suisse ; en voici la description :

1. — Dans une couronne de laurier un ange maintient devant lui l'écu de Sursée [1], accosté de 16 86.

℞. Dans le champ, en quatre lignes, au dessus d'un ornement indistinct : IVNG | GELEHRT | ALT | GEEHRT.
Æ. Mod. 0m,022.

[1] La ville de Sursée porte parti de gueules et d'argent.

2. — Dans un cartouche reposant sur des palmes et couronné, écu blasonné de Sursée.

℞. Saint Georges à cheval, à gauche, terrassant le dragon.

Æ. Mod. 0m,041.

Saint Georges est le patron de l'église paroissiale de la ville et du district de Sursée. On le voit anciennement représenté sur les sceaux du Schultheiss et du Conseil de Sursée.

3. — Droit assez semblable à celui du n° 2.

℞. Dans un cercle de grènetis et dans une couronne de laurier nouée au bas par un nœud de ruban, dans le champ, PRÆMIUM / DILIGENTIÆ

Æ. Mod. 0m,035. Bél.

4. — Ecu mi-parti couronné, chargé des lettres SV(RLACVS). L'écu est accosté de palmes.

℞. (D 10) SANCTVS GEORGIVS ~

Saint Georges cuirassé et casqué, debout, de face, tourné à gauche, tient de la gauche sa bannière, tandis que la droite repose sur sa hanche. Le dragon gît à ses pieds derrière lui [1].

Æ. Mod. 0m,051. Bél. et bord cordonné.

5. — Dans un cercle de grènetis (D 40) CIVITAS· SURLACENSIS.

Femme debout, couronnée [2], reposant sur un socle, tournée à droite, portant de la droite une épée et de la

[1] Par son style cette médaille devrait être placée après le n° 1 (*Réd.*).
[2] Ou casquée.

gauche maintenant à terre un écu aux armes de la ville. A sa droite, à terre, divers attributs qui paraissent être ceux du commerce.

℞. Dans un cercle de grènetis, cartouche très orné et couronné que maintiennent deux sauvages. Celui de dextre tient une épée reposant à terre; celui de sénestre tient une palme.

Æ. Mod. 0m,032. Bord cordonné auquel sont attenantes deux bélières se faisant vis-à-vis et deux boutons se faisant également vis-à-vis.

6. — Droit semblable à celui du n° 5.

℞. Dans une couronne de palmes, d'où se détache au bas, émergeant dans un champ guilloché, une feuille de trèfle[1] ·P·S· (Præmium Surlacensis).

[1] Rappelant les armes de la corporation des bourgeois de Sursée.

Æ. Mod. 0m,032. Bél.

7. — Dans un cercle de grènetis (D 41) CIVITAS SURLACENSIS.

Reposant sur un socle, Pallas debout, de face, tournée à gauche tient de la gauche sa haste, tandis qu'elle maintient à terre de la droite l'écu de Sursée. Derrière elle, à droite, divers attributs qui paraissent être ceux du commerce.

℞. Dans un cercle de grènetis et une couronne de laurier, dans le champ, DEM FLEISS / ZUM / LOHNE

Æ. Mod. 0m,031. Bél.

8. — (D 32) LERNE V. D. BIENEN GOTT U MENSCHEN DIENEN. Ruche entourée d'abeilles.

℞. GOTTES AUG WACHT TAG U. NACHT. L'œil de la Providence dans un triangle rayonnant.

Æ. Mod. 0m,029. Deux bél. et deux boutons. Bord cordonné.

Le nom de Sursée ne figure pas sur cette pièce qui n'est cependant revendiquée par aucune autre ville.

9. — Saint Georges à cheval, casqué, cuirassé et nimbé, à droite, une épée dans la droite, terrasse le dragon.

℞. Dans un cercle de grènetis, dans le champ et en quatre lignes, PREIS | DES | FLEISSES | 1846.

Æ. Mod. 0m,032.

10. — Dans un cartouche très orné et couronné reposant sur des palmes, armes blasonnées de Sursée dans un ovale.

℞. Dans un cercle de grènetis, au dessus d'une ruche en activité et couronnée, DEM ; au dessous de la ruche, FLEISSE.

Æ. Mod. 0m,029. Deux bél. et deux boutons. Bord cordonné.

11 [1]. — Dans une couronne formée de deux branches de laurier retenues par le bas, écu blasonné de Sursée, surmonté d'une couronne. Au dessus, une feuille de

[1] La médaille portant le n° 11 qui a paru dans *Festschrift zur Eröffnung des neuen Schulhauses*, etc., op. cit., p. 85, a déjà été figurée à la page 47 du même ouvrage ; cette médaille est reproduite dans la présente notice sous le n° 7 et ne sera pas décrite à nouveau.

trèfle (?). A gauche de l'écu *Gemeinde* et à droite *Sursee*, en lettres cursives.

R. (D 44) PREIS DES FLEISSES (I 32) 1847.

Buste de profil, à droite, entouré de ✿ B. NICLAUS. V. FLUE ✿.

Æ. Mod. 0m,033. Bél.

12. — Dans un cercle de grènetis (D 37) KANTON LUZERN.

Écu de Lucerne blasonné, couronné et accosté à gauche d'une branche de laurier et à droite d'une palme. Au bas de la pièce, CR ou CB.

℞. Presque semblable à celui du n° 10.
Æ. Mod. 0m,031. Bél.

Ce prix, aux armes de Lucerne, a été plusieurs fois distribué à Sursée, lorsque les médailles propres à cette ville venaient à manquer.

Les plus anciens des prix qui viennent d'être décrits ont en tous cas été exécutés à la Monnaie de Lucerne et, sauf les nos 2, 4 et 9, ils ont été frappés et non fondus. En 1810 ces prix sont frappés à Sursée même, par les soins de Jean-Séverin Meier, bourgeois de Sursée.

En 1864, le corps enseignant demanda au Conseil de la Ville d'abolir la distribution des prix d'école. Le Conseil ne donna pas suite à cette demande mais néanmoins l'habitude de distribuer des prix se perdit bientôt après.

S. Beck.

MÉLANGES

Le double-ducat de Berne de 1727.

Lorsqu'on examine, au point de vue du type, les monnaies bernoises du premier tiers du XVIIIe siècle et particulièrement celui des doubles-ducats, on est frappé de la différence artistique du double-ducat de 1727 avec ceux qui l'ont précédé, tel que celui de 1719, par exemple. Tandis que celui-ci est d'une facture banale, le double-ducat de 1727 présente un style sobre et élégant qui rappelle bien mieux l'époque de Louis XIV que celle de Louis XV. Les reproductions ci-jointes en diront plus que toutes descriptions.

Plusieurs auteurs, entre autres M. L. Forrer, dans son excellent dictionnaire [1] (t. I, p. 184), s'accordent à dire que J. de Beyer fut graveur des coins de la Monnaie de Berne, de 1698 à 1738.

[1] L. Forrer, *Biographical dictionary of médaillists.* Londres (Spink and Son), 1904-1909, 4 vol. in-4°, vign. (en publication).

On peut donc trouver étrange que cet artiste, quelques années avant sa mort et âgé de cinquante-neuf ans, ait apporté une aussi notable amélioration dans le « faire » de sa gravure.

En compulsant, pour d'autres travaux, les Archives de Genève, j'ai relevé, dans les *Registres de la Chambre des Comptes*, les deux documents qui suivent. Ils nous donnent la clef de l'énigme et nous fournissent la preuve que Beyer n'a pas gravé les coins des doubles-ducats bernois de 1727.

« 26 avril 1727. Sr Dassier, graveur. A présenté une lettre du Sr Ott, graveur et chef de la Monnoie de Berne, par laquelle il lui donne la commission de graver des coins de doubles-ducats aux armes de Berne, et pour l'exécuter, a demandé la permission à la Chambre.

« Dont opiné, il lui a été dit qu'on la lui octroyoit, en rapportant l'agrément de L.L. E.E. de Berne. » (*Registres de la Chambre des Comptes*, t. 13, f° 327).

« 16 mai 1727. Sr Dassier, graveur. Ensuite de l'arrêté de céans, du 26 avril dernier, par lequel il lui a été octroyé permission de graver des coins de doubles-ducats pour le Sr Otts, directeur des Monnoyes de Berne, en rapportant l'agrément de L.L. E.E., il a été présenté le certificat de Sr M. Freudenreich, secrétaire des finances allemandes de Berne, en date du 14e de ce mois, portant que ledit Sr Otts a ordre de Monsr le trésorier Tillier de faire faire des coins pour doubles-ducats et que ledit Dassier peut se servir de son certificat, sur quoi il lui a été permis d'exécuter cette commission et graver les dits coins. » (*Registres de la Chambre des Comptes*, t. 13, f° 331).

Le double-ducat de Berne de 1727 vient donc s'ajouter aux nombreuses monnaies et médailles attribuables à Jean Dassier, dont la réputation à cette époque commençait à être sérieusement établie.

Eug. D.

Le thaler du Jura et les médailles du Gymnase de Bienne.

Au cours du banquet de l'assemblée générale de la Société suisse de numismatique, le 10 septembre dernier, à Winterthour, M. le Dr G. Grunau a présenté deux communications intéressantes, dont nous donnons le résumé d'après le journal *Der Bund*, du 18 septembre 1910.

« Dr. Gustav Grunau hielt einen Vortrag über den *Jurataler von 1818*. Durch den Wienerkongress von 1815 wurde der Jura dem alten

Kantonsteil Bern angegliedert. Im Jahre 1818, im Juni, unternahm die Regierung von Bern eine Reise in den Jura (Leberberg) und liess sich am 24. Juni in Delsberg huldigen.

« Der Referent teilte aus den Aktenstücken verschiedenes mit über die Geschichte dieser Reise der Regierung und die Huldigung in Delsberg. Zur Erinnerung wurde in einigen hundert Exemplaren von Münzmeister Fueter eine Medaille erstellt und von der Regierung am Tage der Huldigung ausgeteilt, an die Geistlichkeit, an die Oberamtleute, Amtsstatthalter, Amtsschreiber, Amtsweibel, an die Abgeordneten der Städte und Gemeinden des Leberberges.

« Diese Erinnerungsmedaille zeigt auf der Vorderseite das Wappenschild von Bern mit der Umschrift : *Respublica Bernensis*, auf der Rückseite innerhalb eines Eichenkranzes die Inschrift : *Civib. Iuran. In Communem Patriam Receptis. Homag. Praestit. Delemonti XXIV. Jun. MDCCCXVIII.* Umschrift, rechts unten beginnend : *Fides Utrimque Fallere Nescia.*

« An den Vortrag über den Jurataler schloss sich noch ein Vortrag von Dr. Gustav Grunau über : *Die Medaillen des Bieler Gymnasiums* an.

« Am 6. November 1816 beschloss die Regierung von Bern, der Stadt Biel auf eine Probezeit von sechs Jahren die nachgesuchte Bewilligung zu erteilen, zur Erleichterung der sich dem geistlichen Stande widmenden Jugend ein Gymnasium zu errichten. Natürlich sollte der Besuch nicht auf zukünftige Geistliche beschränkt sein; doch war damals nur diesen eine wissenschaftliche Vorbildung vorgeschrieben. Die feierliche Eröffnung des Gymnasiums fand am 15. September 1817 statt; der regelmässige Unterricht begann am 16. September mit 42 Schülern.

« Alljährlich am Schulfest, am Tage nach den Examen, wurden Schulpreise ausgeteilt; im Jahre 1818 wurden Bücher als Prämien verteilt. In den folgenden Jahren wurden ausser Bücherprämien auch Medaillen verliehen, die man sich von Bern kommen liess, so im Jahre 1824, wo sogenannte bernische Gärtnerpfennige zur Verteilung gelangten. Ein steifes Zeremoniale regelte den Gang der Preisverteilung. Vom Jahre 1826 an liess Biel auf eigene Kosten durch den Münzmeister in Bern zwei Medaillen schlagen, die als Prämien zu steter Erinnerung an besonderen Fleiss und gute Leistungen dienen sollten, « zur Aufmunterung ».

« Der zehnjährige Bestand des Gymnasiums gab den äusseren Anlass zur Anfertigung eigener Medaillen. Eine grössere Medaille, im Werte

von zwei alten Franken (gleich 20 alten Batzen), wurde als erster Preis verliehen und eine kleinere, im Werte von einem alten Franken (gleich 10 alten Batzen), als zweiter Preis. Waren drei Preise in einem Fach zu vergeben, so gab's grosse Medaillen für den ersten und zweiten Preis und eine kleine für den dritten. Es wurden für jedes Fach Preise verliehen, auch für Zeichnen, Schreiben und Turnen. Besonders tüchtige Gymnasiasten errangen sich mehrere Preise, so Miescher, der nachmalige berühmte Medizinprofessor, der an einem Feste neun Preise errang. Im Jahre 1832 wurden nur Medaillen verliehen, in den andern Jahren, von 1826-1836, Medaillen und Bücher, im Gesamtwerte von 100 alten Franken pro Jahr. Das Total der angefertigten Medaillen ergibt 455; zweifellos sind viele verloren gegangen oder eingeschmolzen worden; denn beide Medaillen (besonders aber die grössere) sind wertvoll. Die Zahl der ausgeteilten grossen Medaillen beträgt ca. 150, die der kleineren ca. 300.

« Die grössere Medaille wurde von Graveur Gruner gestochen; sie zeigt auf der Vorderseite die sitzende Stadtgöttin, mit Füllhorn in der linken Hand, in der ausgestreckten Rechten einen Lorbeerkranz haltend, die ganze Figur angelehnt an das Stadtwappen (zwei gekreuzte Beile). Umschrift : DAS GYMNASIUM VON BIEL 1826. Auf der Rückseite, innerhalb eines zur Hälfte aus Lorbeerblättern, zur Hälfte aus Eichenblättern bestehenden Kranzes die Inschrift : DER AUSDAUER IHRE KRONE.

« Die kleinere Medaille zeigt den senkrecht schraffierten Schild mit dem Stadtwappen und die Umschrift : DAS GYMNASIUM VON BIEL. Die Rückseite ebenfalls einen Kranz bildend, halb aus Eichen-, halb aus Lorbeerblättern, weisst die Inschrift auf : DEM AUFSTREBENDEN FLEISSE.

« Vom Jahre 1837 an wurden an der zur Sekundarschule degradierten Anstalt nur noch Bücherprämien verliehen, die in späteren Jahren gänzlich eingestellt wurden.

« Der Referent legte Originale der verschiedenen besprochenen Medaillen vor. »

Dr G. Grunau.

Le nouveau Musée d'Art et d'Histoire à Genève.

Le 15 octobre 1910, les autorités municipales de Genève ont inauguré le nouveau Musée d'Art et d'Histoire, récemment construit dans cette ville.

Situé à l'orient de la ville haute, sur l'ancien terrain des fortifications, il fait face à l'Observatoire et se trouve compris entre les rues Charles-Galland et de Monnetier et entre le boulevard Helvétique et la rue des Casemates. L'édifice forme un quadrilatère régulier d'une superficie de 4400 m², cubant 106,000 mètres avec une cour intérieure de 840 m². Il a coûté 3,000,000 de francs qui ont été pris sur la succession de M. Charles Galland, généreux donateur, mort le 12 mars 1901.

Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève est destiné à abriter des collections qui se trouvaient jusqu'alors disséminées aux quatre coins de la ville. Au rez-de-chaussée inférieur se trouvent comprises toutes les salles des Arts décoratifs modernes : dentelles, tissus, émaux, céramique, métaux ouvrés, art du bois, estampes et bibliothèque. Au rez-de-chaussée supérieur, on trouve les antiquités préhistoriques, égyptiennes, phéniciennes, chypriotes, romaines, barbares et du moyen âge, plusieurs salons des temps modernes reconstitués, collections diverses, salle des armures, des souvenirs historiques, de la sculpture moderne, etc. A l'entresol, sont installés les bureaux de l'administration, le cabinet de numismatique, la galerie des armures, les étains et poteries suisses. L'épigraphie sera sans doute placée dans la cour, sous la galerie d'arcades qui fait le tour du bâtiment. Le cabinet de numismatique comprend une vaste galerie de 24 mètres de long sur 6 mètres de large avec cinq fenêtres au nord-est. Elle est remarquablement gardée au point de vue des vols, mais on comprendra, qu'à cet égard, nous ne puissions entrer dans le détail. Au reste, le bâtiment du Musée abrite un poste de gendarmerie et, chaque nuit, des rondes sont faites dans tout l'édifice.

La cérémonie d'inauguration réunissait le 15 octobre les autorités municipales de Genève, l'administration du Musée et environ cinq cents invités, parmi lesquels M. le Dr Lehmann, directeur du Musée national, à Zurich, des membres de la Commission fédérale des Beaux-Arts, de la fondation Gottfried Keller et des délégués d'autres musées, entre autres M. Aloys de Molin, conservateur du Musée archéologique de Vaud.

La visite du Musée a duré une partie de l'après-midi et s'est terminée par une réception offerte par l'Administration municipale où plusieurs discours ont été prononcés. Une soirée de gala au théâtre a clos cette intéressante journée.

Le nouveau Musée d'Art et d'Histoire réalise pour Genève un grand progrès, en mettant en valeur, dans un lieu unique, des collections jusqu'alors mal exposées. Le contenu d'un musée local, s'il répond à

sa destination, n'est autre chose que la synthèse de l'histoire d'un peuple et de sa civilisation. Le rôle que Genève a joué dans l'histoire de la pensée moderne la rendait digne d'un monument semblable qui sera sûrement une attraction pour l'étranger instruit. Eug. D.

Vol de monnaies à Milan.

Dans la nuit du 8 au 9 septembre dernier, un vol très important a été commis, à Milan, au détriment de la collection municipale du château « Sforzesco ». Des malfaiteurs se sont introduits dans la salle contenant la magnifique série des monnaies milanaises et ont emporté cent quatre-vingt-huit pièces, toutes en or.

L'on n'a encore aucune trace des voleurs, de sorte qu'on peut, dès à présent, considérer le désastre comme irréparable, car au nombre des monnaies soustraites il en est d'uniques et de rarissimes.

A signaler tout particulièrement parmi celles-là le double-ducat de Galéas M. Sforza (Fr. et E. Gnecchi, *Le monete di Milano*, n° 2) la pièce de six-écus d'or de François II Sforza (Gnecchi, *op. cit.*, n° 2) et cinq monnaies d'or de la République italienne de 1802-1805.

On trouvera du reste la liste complète des pièces dérobées dans la *Rivista italiana di numismatica*, 1910, p. 407.

Si pour leur estimation commerciale, on se sert de l'ouvrage de MM. Gnecchi, publié en 1884, on arrive à la somme de 25,000 francs. Aussi respectable que soit celle-ci, elle est encore trop faible à cause des prix qu'atteignent actuellement les monnaies milanaises.

Quelque temps après ce déplorable événement l'on a tenté également de cambrioler le médaillier de la Maison carrée de Nîmes, mais là au moins les voleurs ont dû, fort heureusement, abandonner la partie, la salle se trouvant placée sous la protection d'un gardien qui y couche.

Au moment où, à Genève, nous venons d'inaugurer notre nouveau Musée d'Art et d'Histoire, les expériences fâcheuses faites à Lausanne, à La Chaux-de-Fonds, à Milan et ailleurs doivent être pour nous un sérieux avertissement [1].

Notre série de monnaies genevoises qui, grâce aux acquisitions de ces dernières années, est aujourd'hui hors de pair, doit être mise à l'abri des déprédations toujours possibles. Peut-être est-on quelque peu imprudent en exposant aux yeux du public la magnifique suite de

[1] Depuis que cet article a été écrit nous avons appris que le musée de Christiania a aussi reçu la visite de cambrioleurs. Les objets et les monnaies enlevés valent huit mille couronnes.

monnaies d'or? On nous répondra sans doute que c'est pour l'instruction et l'éducation artistique de ce même public; il n'en est pas moins vrai que la vue d'un pareil trésor doit tenter et fasciner ceux qui ne vivent que de rapines et d'expédients.

Nous ne doutons pas que les autorités de qui relèvent ces collections, qui sont la propriété de tous les citoyens, n'aient pris toutes les mesures nécessaires pour les protéger contre les entreprises des voleurs. Lorsqu'on voit l'habileté et la hardiesse de ces gens-là, on conçoit qu'aucune précaution ne soit de trop. C.

Trouvaille de Miécourt (Jura Bernois).

Le 25 avril 1910, en creusant des tranchées en vue d'établir une canalisation d'eau pour le village, dans un verger planté d'arbres fruitiers, à un endroit situé à environ 30 mètres de distance des habitations, un terrassier italien a mis au jour treize pièces d'or et cinq d'argent. Pièces d'argent : un écu de Bâle-Ville de 1639 et un autre de 1640; deux dickens de Bâle 1633 (variétés) et un quart-d'écu de France-Navarre et Béarn de 1616.

Les pièces d'or sont : un écu d'or au soleil de Louis XIII, 1636; deux sequins de Venise, l'un du doge Girolamo Priuli, 1559-1566, et l'autre du doge Leonardo Donato, 1606-1612 : un ducat de Hongrie du roi Matthias II, 1611; un florin de Gueldre, 1596 ; un demi-écu d'or du roi de France Charles VIII; en outre sept pièces d'Espagne rognées, doubles-pistoles, pistoles et demi-pistoles de Philippe III et Philippe IV. Ce petit trésor, qui, comme on vient de le voir, renferme un écu de Bâle de l'année 1640, a dû être enfoui ou perdu lors des troubles des dernières années de la guerre de Trente-ans, qui dévasta si épouvantablement le Jura, sûrement après l'incendie du village de Miécourt par l'armée suédoise de Bernard de Saxe-Weimar, incendie qui eut lieu au mois de janvier 1639.

Il paraît que la trouvaille a été acquise par un amateur de Porrentruy, pour la somme de 500 francs! F^s D.

Trouvaille d'Izernore (Ain).

En septembre dernier on a déterré, non loin de l'église d'Izernore, cent vingt et un deniers des évêchés de Genève et de Lausanne qui ont été déterminés par M. Émile Chanel, professeur au lycée Lalande, à Bourg.

En voici la description telle qu'il l'a adressée en octobre 1910 au ministre de l'Instruction publique (Comité des travaux historiques et scientifiques) :

Évêché de Genève (117 deniers).

Les cent dix-sept deniers de l'évêché de Genève sont anonymes. Un d'entre eux est attribuable à Guy de Faucigny (Demole n° 175), l'autre paraît avoir pour revers une croix cantonnée de deux S couchés aux 1 et 4, ou d'un S et d'un annelet; dans ce cas ce denier rentrerait dans la catégorie de ceux qui suivent. S'il possède $\frac{S|}{|S}$ il est attribuable au milieu du XIIe siècle.

Deniers dont le revers est formé d'une croix cantonnée d'un S et d'un point :

S PETRVS

℟. GENEVAS, 115 exemplaires.

M. Chanel a classé ces cent quinze deniers d'après la forme des S.

1er type. Le premier S de SANCTVS et l'S de PETRVS sont disposés de la sorte ꞃ PETRV ꞃ.

2me type. Les deux S en question sont tournés en sens inverse ꞃ PETRVS ꞃ.

3me type. Le premier S est tourné comme dans le premier type, l'autre comme dans le deuxième, ꞃ PETRV ꞃ.

1er type. Tout d'abord quatorze exemplaires du poids moyen 0^gr,9. Grènetis. Tête barbare à gauche avec un ∆ entre le nez et le front. Sur le crâne est figurée une petite calotte ou une tonsure, laquelle correspond toujours à la croisette de la légende.

℟. ✠ ϛENEVA ꞃ l'S tourné comme les S du deuxième type. Croix cantonnée d'un S au 1 et d'un besant au 4. La lettre N correspond au besant et l'S couché à l'S qui cantonne la croix.

1re variété. L'S de GENEVAS est tourné en sens contraire ꞃ. Deux exemplaires. Poids moyen 1 gr.

2me variété. Les deux jambages de l'N sont très larges et reliés par un trait horizontal. Trois exemplaires. Poids moyen 1 gr. En tout dix-neuf exemplaires.

2me type. Les trois S sont tournés ainsi ꞃ, mêmes détails que dans le premier type. Cinquante et un exemplaires. Poids moyen 0^gr,93.

1re variété. Les trois S sont encore tournés de la même façon mais dans les deux légendes les E ont cette forme lunaire Є. Treize exemplaires. Poids moyen 1 gr.

2me variété. Les trois S sont toujours tournés de la même façon, mais l'E de Petrus a cette forme E et les deux E de Genevas Є. Cinq exemplaires. Poids moyen 0gr,09.

3me variété. Les trois S sont tournés de la même façon, mais l'E de Petrus a la forme lunaire Є, le premier E de Genevas la même forme lunaire et le deuxième la forme E. Trois exemplaires. Poids moyen 0gr,9.

4me variété. Les trois S toujours tournés de la même façon, l'E de Petrus a encore la forme lunaire, mais dans Genevas, c'est le premier E qui est carré et le deuxième lunaire. Deux exemplaires. Poids moyen 1 gr., faible. En tout soixante-quatorze exemplaires.

3me type. Au droit ꝏ PETRVꝏ. Jambages épais. Dans vingt et un exemplaires l'S de Genevas et tourné ainsi ꝏ.

Variété. Dans un seul exemplaire l'S de Genevas et tourné ainsi ꝏ. Jambages encore plus épais. N = ⊢⊣, A = ⅄. Soit en tout vingt-deux exemplaires.

Évêché de Lausanne (4 deniers).

✠ SEDES LAVSANNE (les deux N et E liés). Temple à quatre colonnes surmonté d'une croix, laquelle est en même temps la croisette entre les deux mots. Entre les colonnes, au milieu, une petite croix laissant deux colonnes à droite et à gauche; au dessous deux barres ou degrés et au dessus encore trois annelets.

℟. ✠ CIVITAS (T et A liés) EQSTRIV : Au centre croix pattée. Ces quatre deniers ont pour poids moyen 1 gr.; ils semblent se rapporter à la fin du XIIIe siècle et se divisent en deux variétés.

1re variété. Un exemplaire. La toiture du temple fait corps avec l'entablement. Bonne frappe. C'est le numéro 2210 de la collection du Dr Strœhlin, mais plus beau encore, semble-t-il.

2me variété. Trois exemplaires. La toiture du temple est séparée de l'entablement. Un exemplaire est bien frappé sur les deux faces; un deuxième ne l'est bien qu'au revers et enfin le troisième est d'une frappe négligée, numéro 2214 de la collection Strœhlin. Fs D.

Une plaquette artistique.

La belle plaquette que MM. Holy frères de Saint-Imier viennent de frapper à l'occasion de la récente visite du chef d'État français, M. Fallières, à M. Robert Comtesse, président de la Confédération, et dont nous soumettons le cliché aux lecteurs de la *Revue*, est de celles qui arrêtent l'œil et fixent l'attention.

Sobre d'allures, originale de contours, elle décèle des qualités de conception et d'exécution qui, certainement, la feront apprécier des connaisseurs.

Au droit, les bustes des chefs des deux États, surmontés de la croix fédérale rayonnante, avec le mot « Pax », plus bas, l'écu lauré de la République française.

Au revers, encadrée de lierre, la dédicace qu'agrémente un quatrain du poète jurassien et neuchâtelois Charles Neuhaus.

Cette jolie plaquette complétera les séries intéressantes des collectionneurs avisés. F. B.-B.

Le Salon international de la Médaille en 1910.

Nous apprenons avec plaisir que M. Hans Frei, graveur, a obtenu une médaille d'argent au salon international de la Médaille, organisé à Bruxelles en 1910, par le gouvernement belge, sous la direction de MM. Buls, de Witte et Tourneur.

* * *

Das 5. Heft der *Mitteilungen des historischen Vereins des Kantons Solothurn* enthält eine Arbeit von Johann Mösch, Pfarrer in Oberdorf, über : *Die solothurnische Volksschule vor 1830,* I. Bändchen : *Die solothurnische Volksschule von ihren Anfängen bis zum Bauernkriege* (1500-1653) mit 9 Faksimiles (Solothurn, Verlag der Buchdruckerei C. Gassmann, 1910). Darin findet sich im zweiten Anhang, S. 177-180, eine Münzverwandlungstabelle nach der *Aritmetica* des deutschen Schulmeisters Wilhelm Schey von Solothurn, vom Jahre 1600, die Münzen zu Bern, Solothurn und Basel betreffend, welcher der Herausgeber ein Verzeichnis von Lebensmittelpreisen und Arbeitslöhnen unter dem Titel *Geldwert* beifügt. E. H.

* * *

Nous apprenons que M. Otto Helbing, à Munich, se retire des affaires après une longue et utile carrière consacrée au commerce numismatique. La maison est reprise par MM. Henri et Maurice Hirsch, sous la raison sociale Otto Helbing Nachfolger, dont le siège sera, comme précédemment, 13, Maximilianstrasse, Munich.

* * *

Dans sa séance du 7 décembre 1910, le Comité de la Société suisse de numismatique a décidé de faire figurer la liste des publications périodiques reçues par la société dans le *Catalogue des publications périodiques que reçoivent les bibliothèques suisses.* Cela permettra aux membres de notre société, par l'entremise de notre bibliothécaire, de recevoir communication à domicile des publications périodiques reçues par les diverses bibliothèques suisses.

Découverte d'un trésor à Sant' Ambrogio di Susa (Piémont).

Il a été découvert dernièrement près de Sant' Ambrogio di Susa un trésor important composé de quatre-vingts monnaies d'or et de trente couverts d'argent. Les monnaies d'or sont de 1776, 1786, 1789, 1790, à l'effigie de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Sur le recto, elles portent toutes l'inscription : *Vic. Am. D. G. Rex. Sardiniæ, Dux Sabaud. princ. pedem.*

Les monnaies et les couverts étant en très bon état de conservation, on peut supposer que l'enfouissement a eu lieu à la fin du XVIIIe ou au commencement du XIXe siècle et que ce trésor constitue soit le résultat d'un vol, soit un patrimoine mis à l'abri des révolutions et du pillage.

Le trésor de Sant' Ambrogio qui, dans son ensemble, représente une certaine valeur, a malheureusement été complètement dispersé. Il serait cependant à souhaiter que quelques-unes des belles monnaies d'or qui le composaient puissent être conservées au Musée de Suse pour enrichir la collection numismatique en ce qui concerne la série de Savoie.

(Communiqué par M. G. Cerrato.)

BIBLIOGRAPHIE

Lodovico Laffranchi. *Contributo al « corpus » delle falsificazioni.* Milano, 1908, br. in-8 de 4 p., extr. du *Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia*, 1908.

Chacun sait que la florissante industrie du truquage des médailles antiques sévit particulièrement en Italie ; on n'ignore pas non plus que les dupés ne sont pas toujours des apprentis en numismatique, mais quelquefois tel conservateur de musée en renom enchanté d'entrer en possession d'une très grande rareté ou mieux encore d'une inédite.

Naturellement les pièces truquées ne le sont que parce que, dans leur nouvelle condition, elles obtiennent une réelle valeur marchande, comme c'est le cas pour celles qui ont fait mettre la plume à la main de M. L. Laffranchi.

Son très instructif travail nous fait connaître un certain nombre de monnaies habilement fraudées qui ont toutes passé en ventes publiques, ce sont : un grand bronze de Pertinax au revers CONSECRATIO, un de Caracalla au même revers, un autre avec INDVLGENTIA AVGG IN CART, un de Maximien César avec VICTORIA AVGVSTORVM, un petit bronze de Valens tyran au revers IOVI CONSERVATORI AVGG, etc., etc. La pièce authentique est estimée par Cohen à 500 francs.

Par l'énoncé de ce chiffre, on voit ce que peut procurer le métier, tout ce qui sera fait pour l'entraver est à encourager ; on ne peut donc qu'applaudir à de semblables publications. Ce moyen est cependant insuffisant, car, pour qu'il fût efficace, il faudrait que toutes les fois qu'un faussaire cherche à placer sa marchandise, il tombe sur un fin connaisseur qui le démasque. Ce qui est à désirer, c'est que la loi punisse cette sorte de malfaiteurs à l'égal du voleur. I. R.

Paul Bordeaux. *Documents monétaires concernant les quatre départements réunis de la rive gauche du Rhin.* Bruxelles, Goemaere, 1908, br. in-8 de 63 p. avec 1 fig. et 1 pl. (Extr. de la *Revue belge de numismatique,* nos 1, 2 et 3 de 1908.)

Cette brochure est la suite des études de l'auteur sur la circulation du numéraire dans les départements français créés sur la rive gauche du Rhin, à la suite du traité de Campo-Formio. M. Bordeaux y étudie successivement la suppression du papier-monnaie, la circulation des espèces françaises, brabançonnes, régionales et étrangères, l'application des lois monétaires par les *officiers de police et de sûreté*, enfin les progrès de la circulation du numéraire français jusqu'au retour des pays annexés du Rhin à leur ancienne nationalité. Tous les faits relatés par l'auteur sont soigneusement déduits de circulaires, décrets et arrêtés conservés dans les dépôts d'archives de Mayence.

Les divers documents produits dans le cours de cette exposition offrent une lecture fort attachante. Ils jettent un jour parfois singulier sur l'application des principes économiques en usage à l'époque. Il est regrettable que le génie de Napoléon n'ait pas su procurer à ces populations du Rhin, si sympathiques en somme au régime français, des facilités d'échange monétaire, dont la France elle-même eût retiré un grand profit. Ern. L.

Paul Bordeaux. *L'origine du différent monétaire* B *de l'atelier de Bourges.* Paris, C. Rollin et Feuardent, 1908, br. in-8 de 45 p. avec fig. (Extr. de la *Revue numismatique française*, 1908.)

Le différent monétaire B apparaît sur les agnels d'or fin frappés en exécution d'une ordonnance du roi de France, Charles IV, en date du 20 février 1321 (1322 nouv. style). Cette lettre figurait au dessous du chiffre du roi : KL'REX, inséré aux pieds de l'agneau pascal nimbé, qui occupe le champ du droit de cette espèce de monnaie. Ensuite de deux autres ordonnances du même roi (1326 n. s.), le même différent reparaît sur des royaux d'or et sur des oboles mailles blanches, où il prend, dans les royaux, la forme d'un petit B avant le nom du roi, dans les oboles celle d'un B placé au milieu de ce nom. Sous Philippe VI, successeur de Charles IV, la même lettre se rencontre, avant le nom du roi, sur des royaux d'or, avec ou sans un point qui surmonte la haste du B (BPh'S ou BPh'S).

Quelle est la signification de ce sigle ? M. Bordeaux ne peut y voir un simple signe d'émission; il y reconnaît au contraire un différent permanent d'atelier, celui de Bourges, un des plus importants de

France. Le monnayeur de cet atelier, par imitation sans doute de ce qui se pratiquait dans le duché d'Aquitaine, soumis aux Anglais, aurait introduit cette coutume, comme elle était établie à Agen, à Bordeaux, à Figeac, Guiche, Limoges, Poitiers, La Rochelle, Dax, Lectoure et Bergerac, dont les monnaies portent chacune l'initiale du nom de leur atelier. Le monnayeur de Bourges serait ainsi le premier qui ait pris en France l'initiative de distinguer ses produits, en suivant l'exemple des ateliers aquitains. Remarquons aussi que pendant la guerre de Cent-ans, la monnaie de Bourges est la seule, en France, dont la première lettre soit un B.

L'auteur n'a pas de peine à démontrer que cette lettre ne peut s'appliquer à la ville de Bruges, en Belgique. E. L.

A. Blanchet. *Chronique de numismatique celtique.* Paris, libr. Honoré Champion, 1909, br. in-8 de 9 p. (Extr. de la *Revue Celtique*, 1909.)

Les monnaies celtiques offrent un champ d'étude si vaste, elles sont encore si mal connues, qu'il est peut-être prématuré, à l'heure qu'il est, de tirer en ce qui les concerne de trop absolues déductions. C'est ce dont l'auteur de cette *Chronique* semble être persuadé, quand il fait passer au crible d'une critique sévère toute affirmation non suffisamment appuyée de preuves. Et nous pensons qu'en agissant ainsi il mérite toute approbation. Mais M. Blanchet lui-même n'est-il pas en contradiction avec sa méthode, quand il nie l'existence de monnaies helvètes, sous prétexte que le peuple qui les aurait frappées a passé un temps trop court sur le sol de la Suisse actuelle? Nous signalons ce point important à l'attention des chercheurs et à leur sérieux examen. E. L.

A. Blanchet. *La jambe humaine de Sinope.* S. l. n. d. Br. in-8 de 5 p.

Il existe, en deux exemplaires, dont l'un est au Cabinet de France, l'autre, à légende plus nette, en possession de l'auteur, une monnaie de Sinope en Paphlagonie, qui représente, au revers, une jambe humaine surmontée d'une tête de taureau, avec, au pied, un autel allumé.

Cet autel semble indiquer, en effet, qu'il s'agit ici d'un dieu. L'auteur, examinant tour à tour un certain nombre d'hypothèses, voit dans cette jambe à tête de taureau l'emblème de Dionysos, fils de Zeus et de Sémélé, que le maître du ciel enferme dans sa cuisse sitôt après sa naissance. Le taureau était d'ailleurs la forme matérielle sous laquelle ce dieu se manifestait et l'on a des images de Dionysos sous la figure de cet animal. E. L.

Georges Cumont. *Encore quelques vases de type saxon trouvés dans les cimetières francs d'Anderlecht (près Bruxelles) et d'Harmignies (Hainaut). — Jeton bruxellois de la première moitié du XIVe siècle, aux armes d'Henri Bursere.* Bruxelles, 1909, br. in-8 de 18 p. avec fig. dans le texte. (Extr. des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXII.)

Ce tirage à part est formé de deux notices, l'une concernant l'archéologie, l'autre la numismatique. La première se rapporte, en effet, à des vases saxons qui ne se rencontrent que très rarement dans les cimetières francs de la Belgique. Les collections des villes principales du pays n'en renferment même pas, les seuls découverts jusqu'ici étant déposés dans les musées particuliers ou publics de Bruxelles.

Une question que, de prime abord, on se pose en les examinant, est la suivante : ont-ils été importés ou ont-ils été fabriqués dans le pays par des Saxons faisant partie de troupes franques. C'est encore là une de ces questions qu'en tous pays l'archéologue est appelé à se poser et... à ne pas résoudre. Cependant le célèbre savant anglais sir John Evans déclarait qu'ils n'étaient pas anglo-saxons.

Précédemment M. Cumont avait décrit (voir : *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXI, p. 138) cinq de ces vases; il en ajoute aujourd'hui six trouvés dans le cimetière d'Anderlecht et six autres provenant de celui d'Harmignies. Ces dix-sept vases sont les seuls du type saxon que l'on connaisse en Belgique, ils sont tous faits sans l'aide du tour; quelques-uns ne sont pas dépourvus d'élégance; leur décoration est primitive, elle consiste en petites croix placées dans un certain ordre ou en lignes formant des dessins géométriques plus ou moins réguliers.

Le jeton d'Henri Bursere dont il est question dans la courte note qui termine la brochure est une pièce anépigraphe. Elle n'a pu être identifiée que grâce aux armoiries qui y sont représentées et qui se voient aussi au bas des chartes que cet échevin de Bruxelles a scellées pendant les années 1319, 1320, 1326 et 1338. C.

Commt A. Babut. *Quelques mots sur les jetons et la médaille des Caisses d'escompte sous l'ancien régime.* Mâcon, 1909, br. in-8 de 7 p. (Extr. des *Procès-verbaux de la Société française de numismatique*, 1909.) — *Les Caisses d'escompte sous l'ancien régime.* Chalon-sur-Saône, 1909, br. gr. in-8 de 31 p. avec 2 pl. (Extr. de la *Gazette numismatique française*, 1909.)

L'une de ces brochures renferme le procès-verbal de la communication que fit M. A. Babut à la Société française de numismatique sur les

caisses d'escompte et sur les monuments métalliques qu'elles nous ont laissés. Nous ne nous en occuperons pas autrement, l'autre, de beaucoup plus développée, roulant sur le même sujet et contenant toute la substance de la première.

Après l'effondrement de la banque de Law, survenu en 1720, aucun grand établissement financier ne fut créé à Paris jusqu'en 1767, où Louis XV sur l'avis de son Conseil d'État pensant « qu'il serait avantageux à son État et à la sûreté du service de banque » créa une Caisse d'escompte.

Malgré les excellents principes sur lesquels elle fut établie, malgré la protection royale manifestée à réitérées fois et de diverses manières le succès ne vint pas couronner le zèle des financiers qui avaient été mis à sa tête. Le souverain dut signer l'arrêt de suppression de la caisse un peu plus de deux ans après sa fondation.

Ainsi que les autres administrations royales, cette caisse eut ses jetons; gravés par Benj. Duvivier, ils portent les dates de 1767, 1768. Ils sont devenus assez rares.

Quelques années plus tard nous assistons à la création, par de simples particuliers, d'une nouvelle *Caisse d'escompte.* Détail à noter pour nous autres Genevois : ce fut un des nôtres nommé Panchaud qui rédigea, en 1776, les statuts de cette banque qui était une société en commandite.

M. Babut donne de nombreux détails sur sa constitution, sur la manière dont elle fonctionnait et sur le genre d'affaires qu'elle traitait. Il nous apprend qu'à de fort médiocres débuts avait succédé une situation prospère, de telle sorte que par l'effet de l'article 2 de ses statuts elle rendit de signalés services au commerce de la France pendant les années troublées de la fin du XVIIIe siècle. En 1781, cette situation était si florissante que Necker, le célèbre ministre des finances de Louis XVI, en fait l'éloge dans son *Compte rendu au roi.*

Toutefois la caisse se trouvait alors au moment de sa plus grande prospérité; à partir de cette époque et par suite de la crise que traversait la France, elle connut les insuccès. Puis l'État se mêla de ses affaires, si bien que, de banque privée qu'elle était, elle devint, en 1790, une caisse de l'État. Sa suppression fut décidée par la Convention le 24 août 1793; sa liquidation fut laborieuse car elle ne se termina qu'en 1807.

Cet établissement financier a laissé un certain nombre de monuments métalliques. C'est d'abord une médaille de $0^{m},055$ gravée par

B. Duvivier et destinée à récompenser les services qu'on lui rendait; c'est ensuite une série de trois jetons. L'un est anonyme, le deuxième est l'œuvre de P. Lorthior, ils sont antérieurs à l'année 1781, date à laquelle la société obtint le droit d'armoiries. Quant au troisième, postérieur à cette année, il est dû au burin de Jean-Nicolas Branche et est déjà connu par l'étude que M. Babut a consacrée à cet artiste.

Pour compléter son travail l'auteur renseigne le lecteur sur les différents billets émis par la Caisse d'escompte. H. C.

Commandant A. Babut. *Une nouvelle œuvre du graveur Jean-Nicolas Branche. — Le sceau du prince Louis-Joseph de Bourbon-Condé (1736-1818).* Chalon-sur-Saône, 1910, br. gr. in-8 de 6 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Gazette numismatique française*, 1910.)

M. Babut, à qui l'on doit déjà la connaissance de deux œuvres de Jean-Nicolas Branche, graveur de la fin du XVIIIe siècle, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme Louis-François, en publie aujourd'hui une troisième. Il s'agit ici, ainsi que le titre du travail l'indique, d'un sceau du prince Louis-Joseph de Bourbon-Condé, né à Chantilly en 1736, mort à Paris en 1818, et qui se distingua pendant la guerre de Sept-ans.

Ce sceau qui fait partie de la collection de M. R. Richebé présente les armoiries du prince entourées de colliers de divers ordres, le tout posé sur un faisceau de douze drapeaux.

Banal dans son ensemble, ce sont ces colliers et surtout la présence des drapeaux sur lesquels est posé l'écu, qui le rend intéressant.

Ces emblèmes militaires ont été identifiés; ce sont les drapeaux d'ordonnance des régiments d'infanterie placés successivement sous les ordres du prince. A leur propos, l'auteur donne d'instructifs détails sur les drapeaux de cette époque. Ils étaient alors loin d'avoir l'uniformité que nous leur connaissons aujourd'hui. H. C.

A. Blanchet. *Une nouvelle théorie relative à l'expédition des Cimbres en Gaule. Examen et réfutation.* Bordeaux, Feret et fils, éditeurs, br. in-8 de 26 p. avec fig. dans le texte. (*Revue des Études anciennes*, t. XII, n° 1, janvier-mars 1910.)

Comme l'indique le sous-titre de cette brochure, nous avons ici une analyse et une critique serrée du mémoire de M. Robert Forrer (paru en août 1908) sur la trouvaille des statères d'or de Tayac-Libourne (réimprimé dans l'ouvrage intitulé *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*, Strassburg, 1908, dont la *Revue suisse de numismatique* a donné un résumé en 1909).

M. Forrer expliquait la composition du trésor de Tayac et sa présence dans une contrée (la Gironde) relativement très éloignée des lieux d'origine des pièces qui le composent, par l'expédition des Cimbres en Gaule et l'anéantissement de ce peuple, par Marius, 101 ans avant Jésus-Christ. M. A. Blanchet réfute ces conclusions, et en arrive, sur cette question, à une solution infiniment moins brillante et séduisante : « Ce n'est pas, dit-il prudemment, le trésor de guerre d'un clan « de barbares, dont les combattants n'étaient pas à la solde d'aucun « chef; c'est plutôt la bourse de quelque marchand ou la fortune de « quelque agriculteur ou chef de *pagus.* »

Il nous semble qu'il y a là matière propre à exercer la sagacité de quelque chercheur patient. E. L.

Vicomte Baudoin de Jonghe. *Les déformations successives des types sur les statères d'or atrébates.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 9 p. avec 1 pl. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910.)

Les pièces qui font l'objet de ce mémoire se trouvent toutes dans la collection de M. de Jonghe. Forgées par les Atrébates, peuplade gauloise qui habitait une partie des territoires actuels de la Belgique et de la Hollande, elles ont pour prototype le gracieux statère d'or de Philippe II, roi de Macédoine (359-336 av. J.-C.), qui était abondamment répandu dans toute la Gaule. A quelle cause cela était-il dû ?

L'auteur indique les deux hypothèses par lesquelles on a cherché à expliquer le fait.

Quoi qu'il en soit, cette monnaie grecque servit d'abord de numéraire aux populations gauloises; elle fut imitée d'une façon approximative d'abord, puis dégénérant de plus en plus; à mesure que les années s'écoulaient, la copie finit par ne plus ressembler du tout au modèle original.

L'espace de temps entre les déformations successives du type a dû être d'une certaine longueur impossible à préciser; en revanche on remarque que cette dégénérescence amène avec elle une diminution du poids. H. C.

Alphonse de Witte. *Une médaille religieuse de Notre-Dame d'Alsemberg.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 7 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910.)

A propos de cette petite médaille de pèlerinage à Notre-Dame d'Alsemberg, M. de Witte donne quelques détails sur l'érection de ce

sanctuaire et sur les nombreuses légendes, naïves ou poétiques, qui en entourent la fondation.

Selon l'une d'elles ce serait sainte Elisabeth de Hongrie qui, en 1230, en aurait jeté les fondements. C.

William John Hocking. *Catalogue of the coins, tokens, medals, dies and seals in the Museum of the Royal mint.* London, 1906 and 1910, 2 vol. in-8 de 460 et 318 pp.

Voilà un catalogue comme il faudrait que toutes les collections en eussent un.

Consacré aux nombreux monuments rassemblés au Musée de la Monnaie de Londres, il a ceci de particulier, de se rapporter presque uniquement à des pièces frappées dans cet établissement officiel.

Le premier des volumes dont il se compose concerne soit la remarquable collection de monnaies, soit ces jetons commerciaux que les Anglais nomment *tokens*.

A côté de la longue série de monnaies qui va du plus haut moyen âge jusqu'au règne de Victoria et qui ne comprend pas moins de deux mille quatre cent trente-deux numéros, nous avons encore là une liste complète des monnaies anglo-hanovriennes, celles des frappes spéciales à l'Écosse et à l'Irlande, de même que celles des pièces destinées aux nombreuses possessions et colonies de l'Angleterre, que ce soit pour Gibraltar ou Jersey, Java ou Sarawak, la Côte d'or ou la Nouvelle-Écosse.

Indépendamment de toutes ces pièces on trouvera ici la description de nombreux *tokens* frappés généralement en cuivre par des associations commerciales ou des négociants. Ces jetons étaient destinés à parer à la pénurie de numéraire.

Dès 1817 ils furent interdits par acte du Parlement. Ils ne disparurent complètement de la circulation que sous la menace de pénalités, mais surtout par l'effet d'un monnayage d'or et d'argent plus abondant.

Une autre collection, passablement fragmentaire celle-ci, qui est inventoriée dans ce volume, est celle du numéraire étranger frappé à la Monnaie de Birmingham.

Pour compléter ces richesses il convient encore d'ajouter des pièces romaines émises ou à Colchester ou à Londres par Dioclétien, Maximien Hercule, Carausius, Allectus, Constance Chlore, Licinius, Constantin I, Fausta, Crispin et Constantin II.

Cette simple énumération donne une idée des trésors conservés au

Musée de la Monnaie de Londres, et l'on ne peut qu'admirer la patiente érudition qu'il a fallu pour en mener à bien l'inventaire.

La même réflexion s'applique également au second volume, qui est consacré aux médailles et aux sceaux. Ceux-ci ont été classés il y a peu de temps.

Parmi les médailles on remarquera surtout une suite de récompenses militaires pour l'armée et la marine qui remonte en 1588, au règne d'Élisabeth.

Quant aux empreintes des grands sceaux d'Angleterre, peut-être présentent-ils encore un plus grand intérêt; le premier existant est celui d'Offa, roi de Mercie, qui régnait en 790 de notre ère.

Par cette courte analyse, on voit quel profit le collectionneur de pièces de la Grande-Bretagne et de ses colonies peut tirer de cet ouvrage.

Au point de vue matériel, son impression est digne du travail si méticuleux et consciencieux de l'auteur, mais quel dommage que quelques planches ne viennent pas en illustrer le texte. H. C.

Q. Perini. *Contributo alla medaglistica trentina. IX. Medaglia di Antonio Lodron canonico di Salisburgo e Passavia, signore di Castellano.* Londra, 1910, br. in-8 de 3 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Monthly numismatic Circular*, 1910.)

Médaille d'argent, probablement unique, qui se trouve au Musée impérial de Vienne. Datée de 1591 elle reproduit les traits du comte Antoine Lodron, chanoine de Salzbourg et Passavia, seigneur de Castellano. Ce personnage qui embrassa la carrière ecclésiastique est le second fils d'Auguste Lodron et de Madeleine Bagarotto; il naquit au château de Castellano en 1537 et mourut à Salzbourg le 10 décembre 1615. Avec lui s'éteignit la lignée des Lodron de Castellano.

I. R.

Dr Gustav Schöttle (Tubingue). *Geschichte des Münz- und Geldwesens in Lindau.* [Lindau, s. d.] Br. in-8 de 21 p. avec 1 pl. (Sonder-Abdruck aus der *Geschichte der Stadt*, Lindau i. B. XIII.)

La première mention qui soit faite d'un maître des monnaies à Lindau date de 1216. Mais rien ne prouve, ni n'infirme non plus, qu'il n'ait été frappé des monnaies dans cette ville antérieurement à cette année-là. Il est même assez probable que des espèces y ont été fabriquées au XIIe siècle, au temps de Frédéric Barberousse. C'est ainsi qu'on attribue — sans preuve certaine, il est vrai — à l'atelier de Lindau des monnaies rondes, sur lesquelles se voit un rameau ou une fleur, rappelant plus ou moins la fleur ou la feuille du tilleul (Linde).

Toutefois on peut affirmer comme étant sortie de l'atelier de cette ville une bractéate portant l'inscription circulaire de LINDAVGIA et se rapportant aux dernières années du règne de Barberousse. Toutes les autres bractéates du même aspect sont anépigraphes et appartiennent, pour la plupart, à l'époque de l'empereur Frédéric II d'Autriche (1212-1250). Les dernières en date sont du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe.

Au début, Lindau fut atelier royal ; mais il est assez probable qu'il y a eu partage d'attributions entre le roi (ou l'empereur) et l'abbaye, maison de religieuses de la ville, dont il est fait fréquemment mention en matière de monnayage. En attendant que de nouvelles indications permettent de résoudre cette question, déjà agitée par l'auteur dans une étude précédente (voir *Revue suisse de numismat.*, t. XV, p. 353), on peut, par analogie, admettre pour Lindau quelque chose de semblable à ce qui se passa pour Zurich, où l'empereur Henri III (1039) accorda à l'abbaye du Fraumünster le privilège de frapper monnaie.

Il est positif que le roi Albert Ier (la victime de Königsfelden) afferma le produit de l'atelier de Lindau en échange d'une somme d'argent et qu'en 1417 l'autorité civile de cette cité entra en possession du droit de monnayage, non toutefois pour l'utiliser, car pendant cent cinquante ans le Conseil ne fait aucun usage d'un privilège si recherché ailleurs. Il est vrai qu'en le détenant, même sans profit pour elle, la ville s'affranchissait de l'énorme influence qu'avait exercée la famille patricienne des Kitzi, qui, avec le monopole de la monnaie, possédait à Lindau celui du change et du commerce des métaux précieux. Dès lors, l'histoire monétaire et financière de la ville souabe est une suite de vicissitudes et d'errements, où cette cité impériale est en quelque sorte à la merci de toutes les fluctuations des événements politiques, sans toutefois que ses riches bourgeois cessent, en gens habiles, d'augmenter leurs revenus, en tirant parti de situations, où d'autres, moins avisés, n'auraient rencontré que des désavantages.

Il serait difficile de résumer ici, même d'une façon incomplète, toutes les mesures prises par le Conseil, et relatées par le mémoire qui nous occupe ; de mentionner tous les traités, accords et conventions conclus par celui-ci avec les souverainetés voisines, en matière financière et monétaire. Contentons-nous d'un coup d'œil sommaire sur les principaux événements qui ont marqué dans les annales d'une cité qui, par sa position, était fortement sollicitée à pratiquer le commerce de l'or et de l'argent, monnayé ou non.

En 1417, Lindau renonce à son accord séculaire avec les villes de la Haute-Souabe, et oriente sa politique monétaire vers les cantons suisses du nord, Zurich en particulier.

En 1423, elle retourne à ses anciens concordataires, et conclut une union avec quinze autres villes de l'empire, union dans laquelle le Wurtemberg occupe la place prépondérante.

Vers la fin du xve siècle, des plaintes s'élèvent contre le commerce que Lindau pratique avec ses voisins, en particulier avec les comtes de Montfort, commerce consistant dans la vente de lingots d'argent, qui rentraient dans la ville sous forme d'argent monnayé de mauvais aloi. En 1600, l'intendant impérial d'Augsbourg menace les bourgeois de mesures sévères contre leurs pratiques illicites ; mais ceux-ci apaisent le magistrat par l'offrande d'un saumon du Rhin !

Pendant la guerre de Trente-ans, à l'époque par excellence de la fraude monétaire (Kipper- und Wipperzeit), la population a beaucoup à souffrir de la dépréciation de la monnaie. Le Conseil de Lindau décide alors que les pièces de douze-kreuzers ne seront plus reçues que pour huit. En 1623, il fait exercer une rigoureuse surveillance sur les monnaies entrant en ville, et fait contremarquer d'une branche de tilleul les pièces reconnues bonnes.

Le même Conseil fait frapper, en 1663, de petites pièces à Nuremberg ; et, en 1682, il chargea l'orfèvre Kick de fabriquer des pièces de cuivre dans un local de l'hôtel de ville. En 1711, émission de monnaies divisionnaires d'argent, et, l'année suivante, installation du maître des monnaies Riedling, qui frappe des quarts et des demi-kreuzers. Après quoi, l'atelier de Lindau fut fermé à la suite de plaintes élevées par le duc Eberhard-Louis de Wurtemberg.

Telle est, racontée par M. le Dr Schöttle, l'histoire monétaire de l'intéressante cité que baignent les flots de la mer de Souabe. Bien qu'elle ne soit point datée, l'étude que nous avons essayé de résumer est récente. Elle témoigne de recherches soigneuses, renfermées, il est vrai, dans un espace un peu trop calculé peut-être, en proportion de la quantité des faits exposés. Mais ce reproche — si c'en est un — n'atteint l'auteur que bien faiblement : les circonstances de sa publication l'ayant forcé à se contenter d'un seul chapitre. Ern. L.

Bibliographie méthodique.

Amer. journ. of num. = American Journal of numismatic.
Arch. hér. suisses = Archives héraldiques suisses.
Berl. Münzbl. = Berliner Münzblätter.
Bl. f. Münzfr. = Blätter für Münzfreunde.
Boll. di num. = Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia.
Frankf. Münzz. = Frankfurter Münzzeitung.
Gaz. num. B. = Gazette numismatique belge.
Mitth. der bayer. num. Ges. = Mittheilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft.
Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk. = Mittheilungen der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde.
Monatsbl. der num. Ges. in W. = Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien.
Month. num. Circ. = Monthly numismatic Circular.
Num. Chron. = Numismatic Chronicle.
Num. Zeitschr. = Numismatische Zeitschrift.
Rass. num. = Rassegna numismatica.
Rev. belge = Revue belge de numismatique et de sigillographie.
Rev. franç. = Revue numismatique.
Riv. ital. = Rivista italiana di numismatica.
Wiadomości = Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne.
Zeitschr. f. Num. = Zeitschrift für Numismatik.

Numismatique grecque.

E. Babelon. Portraiture and its origins on greek monetary types (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 105, avec pl. XII et fig. dans le texte). — Dr Max Bernhart. Beiträge zur antiken Numismatik, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4571). — J. de Foville. Les monnaies grecques et romaines de la collection Valton (suite) (*Rev. franç.*, 1910, p. 129, avec pl. VI). — A. W. Hands. The ancient coins of Sicily (suite) (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12209, 12265, 12313, 12369). — Wilhelm Kubitschek. Münzen von Aigeai in Kilikien, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 19). — Wilhelm Kubitschek. Münzen von Pella in Palästina (*Ibid.*, p. 25). — Wilhelm Kubitschek. Ein neuer Feinstempel, avec fig. (*Ibid.*, p. 33). — Wilhelm Kubitschek. Chrysopolis, avec fig. (*Ibid.*, p. 38). — E. T. Newell. The gold medallions of Abukir (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 128, avec pl. XIV-XV). — Dr R. Weil. The phoenician drachma with the Jahve-inscription, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12385. — Trad. de la *Zeitschr. für Num.*, t. XXVIII, p. 28).

Numismatique romaine.

M. Bahrfeldt. Die letzten Kupferprägungen unter der römischen Republik (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 67, avec pl. I). — Dr M. Bernhart. Die Consecration der römischen Kaiser und ihre Darstellung auf römischen Münzen, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4515). — Adrien Blanchet. Monnaies inédites de Victorin et de Tetricus père, avec fig. (*Rev. franç.*, 1910, p. 183). — L. Charrier. Numismatique africaine. Monnaie d'Yol (Césarée de Maurétanie), avec fig. (*Ibid.*, p. 334). — Eug. Duprat. Les monnaies d'Avennio (*Ibid.*, p. 160, avec pl. VII et fig. dans le texte). — J. Arthur Evans. Notes on some roman imperial « medallions » and coins : Clodius, Albinus, Diocletian, Constantine the Great, Gratian (*Num. Chron.*, 1910, p. 97, avec pl. I). — Fr. Gnecchi. Appunti di numismatica romana. XCVI. Di un bronzo colle effigi di Filippo figlio e di Trajano Decio recentemente trovato a Roma, avec fig. (*Riv. ital.*, 1910, p. 297). — E. J. Haeberlin. Le basi metrologiche del sistema monetario più antico dell' Italia Media (*Ibid.*, p. 361). — Wilhelm Kubitschek. Eine Stiftung aus Feltre (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 47). — Furio Lenzi. La statua d'Anzio e il tipo della Fortuna nelle monete repubblicane (*Rass. num.*, 1910, p. 49, avec pl. I-II et fig. dans le texte). — F. L[enzi]. La numismatica e la statua d'Anzio (*Ibid.*, p. 70). — F. L[enzi]. La circolazione monetaria romana nelle provincie (*Ibid.*, p. 73). — Robert Mowat. Le bureau de l'Equité et les ateliers de la Monnaie impériale de Rome d'après les monuments numismatiques et épigraphiques (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 87, avec pl. II et fig. dans le texte). — Giovanni Pansa. La monetazione degl' italici durante la Guerra sociale nel suo valore storico e nel carattere simbolico, avec fig. (*Riv. ital.*, 1910. p. 303). — Kurt Regling. Nachlese zu den Münzen von Sinope und Pella (Dekapolis), avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 15). — Otto Voetter. Constantinus junior als Augustus (*Ibid.*, p. 1, avec atlas de 16 pl).

Numismatique orientale.

Anonyme. Chinese currency reform (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12229. — Extr. du *Times*). — Anonyme. Die grosse chinesische Münzreform (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, Beilage zu Nr. 10). — Allotte de la Fuye. Monnaies incertaines de la Sogdiane et des contrées

voisines (suite) (*Rev. franç.*, 1910, p. 281, avec pl. I-V, IX-X et fig. dans le texte). — R. P. Jackson. Muhammed Ali, nawab of the Carnatic (1752-1795 A. D.) and his copper coins (*Num. Chron.*, 1910, p. 146, avec pl. V). — R. P. Jackson. The coinage of Balapur (*Ibid.*, p. 158, avec pl. V). — Howland Wood. Some notes on a set of zodiacal mohurs (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 122, avec pl. XIII). — Von Zambaur. Ueber sassanidische Münzen (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1910, p. 235).

Numismatique du moyen âge[1].

FRANCE, ESPAGNE

Fréd. Alvin. Numismatique mérovingienne. Tiers de sou d'or frappé à Cambrai au nom de Childebert (II), avec fig. (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 81). — Comte de Castellane. Le denier messin de Charles le Chauve, avec fig. (*Rev. franç.*, 1910, p. 189). — G. F. Hill. Note on the mediaeval medals of Constantine and Heraclius (*Num. Chron.*, 1910, p. 110). — M. Prou. Le denier de la loi salique (*Rev. franç.*, 1910, p. 400). — Edward Schröder. Die Münzgeschichte Kataloniens unter den Königen von Aragon Alfons I. (1162-1196) bis Ferdinand II. (1479-1516) (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 158).

ALLEMAGNE, AUTRICHE, POLOGNE, RUSSIE, TURQUIE

Fréd. Alvin. Tiers de sou d'or inédit frappé à Metz, avec fig. (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 1). — Dr Bohdan Barwiński. Pieczęc ruska Wojdyły z r. 1380 (*Wiadomości*, 1910, p. 143). — H. B[uchenau]. Nordhäuser Gewichte von 1364 (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4534). — H. B[uchenau]. Zwei Schönforster Münzen Herzogs Gerhard von Jülich (*Ibid.*, col. 4535, avec fig. 8 et 9 de la pl. 189). — H. B[uchenau]. Kasseler Turnosgroschen (Doppelalbus) Landgraf Wilhelms I. (*Ibid.*, col. 4536, avec fig. 11 de la pl. 189). — H. B[uchenau]. Grafschaft Loos Brustheiner Pfennig (*Ibid.*, col. 4536, avec fig. 12 de la pl. 189). — Dr H. Buchenau. Bemerkungen zur Technik der mittelalterlichen Hohlmünzenprägung (*Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, pp. 116, 130, 149). — H. Buchenau. Die schlechte Landshuter Münze

[1] De la chute de l'empire romain (475 ap. J.-C.) à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453).

von 1253, avec fig. (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1910, p. 173). — Dr Julius Cahn. Frankfurt als Prägestätte der jüngeren Wetterauer Königsbrakteaten (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4529, 4547). — Dr Julius Cahn. Zwei vorderösterreichische Pfennige vom Ende des 14. Jahrhunderts, avec fig. (*Ibid.*, col. 4575). — Alexander Fiorino. Groschen Landgraf Ludwigs I. von Hessen. Nachtrag (*Berl. Münzbl.*. 1910, p. 608). — Oskar Halecki. Herby na brakteatach wielkopolskich (suite), avec fig. (*Wiadomości*, 1910, pp. 139, 158). — Dr Arnold Luschin von Ebengreuth. Umrisse einer Münzgeschichte der altösterreichischen Lande vor 1500, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 137). — Menadier. Das Münzrecht der deutschen Bischöfe (*Berl. Münzbl.*, 1910, pp. 581, 604). — Dr Gustav Schöttle. Das Münz- und Geldwesen der Bodenseegegenden des Allgäus und des übrigen Oberschwabens im 13. Jahrhundert (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 191). — Dr K. Stockert. Ueber einige noch unedierte Münzen von Scutari (Albanien) und Drivasto, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 220).

Numismatique des temps modernes[1].

ANGLETERRE, BELGIQUE, FRANCE, HOLLANDE

A. Monnaies. — Hermans. Un demi-daldre inédit de Philippe II frappé à Bois-le-Duc, avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 373). — C. Rutten. Les monnaies de la régence d'Aleyde de Bourgogne, duchesse de Brabant 1261-1268, avec fig. (*Ibid.*, p. 420). — Fredk. A. Walters. The coinage of the reign of Edward IV (*Num. Chron.*, 1910, p. 117, avec pl. II-IV).

B. Médailles. — Fréd. Alvin. Une nouvelle série de jetons à retrouver gravée par Nicolas Briot, avec fig. (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 4). — S. Férarès. La médaille dite de Fourvières et sa légende hébraïque (*Rev. franç.*, 1910, p. 196, avec pl. VIII et fig. dans le texte). — Jean de Foville. Regnault Danet orfèvre et médailleur de François Ier (*Ibid.*, p. 392, avec 1 pl.). — Gilleman. Méreaux ostendais, avec fig. (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 89). — Edmond Peny. Jeton de charbonnage liégeois de l'an 1599, avec fig. (*Ibid.*, p. 39). — Victor Tourneur. Les monnaies des évêques des Innocents et des papes des Sots en Picardie, avec fig. (*Ibid.*, p. 33). — Alph. de Witte. La médaille

[1] Du moyen âge à la fin du XVIIIe siècle.

offerte au duc Charles de Lorraine par son antiquaire Dom Mangeart en 1754, avec fig. (*Rev. belge*, 1910, p. 376).

C. Documents. — P. Bordeaux. Les ateliers temporaires établis en 1642 et années suivantes à Feurs, Lay, Valence, Vienne, Rocquemaure, Corbeil, etc. (*Rev. franç.*, 1910, p. 337). — H. Symonds. The monogramm BR or RB on certain coins of Charles I. (*Num. Chron.*, 1910, p. 203).

ALLEMAGNE, AUTRICHE, POLOGNE

A. Monnaies. — Anonyme. Münzklagen vom Jahre 1528 (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4555). — Anonyme. Ledergeld aus Oberösterreich (*Ibid.*, col. 4577). — Josef Adam. Stift Klosterneuburg und seine Pfennige (*Mitth. der øst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, pp. 93, 111, 126). — M. Bahrfeldt. Falsche jüdische Schekel (Silberlinge) (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4528). — Dr R. Gaettens. Ein unbekannter Viertel-Taler der Stadt Wismar vom Jahre 1581, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 601). — C. F. Gebert. Kleine Beiträge zur Nürnberger Münz- und Medaillenkunde (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1910, p. 49). — Dr M. G[umowski]. Monety saskopolskie (suite) (*Wiadomości*, 1910, pp. 140, 173). — Paul Joseph. Die Münzen und Medaillen des fürstlichen und gräflichen Hauses Solms (suite) (*Frankf. Münz.*, 1910, pp. 125, 137, 159, 173, avec pl. 78, 79). — J. V. Kull. Die oberdeutschen Münzen Gustav Adolphs Königs von Schweden (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4552, avec pl. 189). — Dr O. Frhr. von Lochner. Neuerwerbungen des bischöfflichen Diözesanmuseums in Eichstatt (*Mitth. der bayr. num. Ges.*, 1910, p. 83). — Karl Schalk. Obieg monet polskich w krajach austryackich w XVII w (*Wiadomości*, 1910, p. 125). — Dr Gustav Schöttle. Der Münzbetrieb von Ulm und Augsburg in den Kriegsjahren 1703 und 1704 (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1910, p. 61, avec pl. 2). — Sew Tymieniecki. Zarysy do dziejów mennic koronnych Zygmunta III. w XVI. wieku (suite) (*Wiadomości*, 1910, pp. 137, 156, 170). — Friedrich Wiegand. Unbekannte Kleinmünzen Friedrichs des Grossen (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 589).

B. Médailles. — Dr J. Ebner. Zum Werk des Hans Kels (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1910, p. 101, avec pl. III). — J. M. Frisenegger. Ueber Ulrichskreuze. Nachtrag (*Ibid.*, p. 85, avec pl. IV). — Th.

Kirsch. Eine bisher unbekannte herzoglich arenbergische Kleinmünze, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 561). — A. M. Pachinger. Eine polnische Wallfahrt im heutigen Königreiche Preussen, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4525).

C. Documents. — Dr A. E. Ahrens. Zur hanauischen Münzkunde (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 161). — Paul Joseph. Zur Geschichte Heinrichs von Rehnen, kursächsischen und kurbrandenburgischen Conterfectors (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 122). — Karl Schalk. Zur Geschichte des österreichischen Münzwesens unter Leopold I. (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 229).

ITALIE, PORTUGAL

A. Monnaies. — Alberto Cunietti-Cunietti. Alcune varianti di monete di zecche italiane (suite) (*Boll. di num.*, 1910, p. 113). — K. Hallama. Ragusaner Fälschungen von polnischen Dreigroschen der Stadt Riga (*Mitth. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 97). — Nicolò Papadopoli. Imitazione dello zecchino veneziano fatta da Guglielmo Enrico d' Orange (1650-1702), avec fig. (*Riv. ital.*, 1910, p. 333). — M. Rešetar. Zu den Ragusaner Fälschungen von polnischen Dreigröschern der Stadt Riga (*Monatsbl., der num. Ges. in W.*, 1910, p. 233).

B. Médailles. — Flavio Valerani. Medaglia commemorativa dell' assedio di Casale nel 1630, avec fig. (*Riv. ital.*, 1910, p. 345).

C. Documents. — Anonyme. Falsificaçoes da moeda portuguesa nos Paises-Baixos, no sec. XVI. (*Arch. port.*, t. XIV, p. 374). — Giuseppe Castellani. Un nuovo medaglista? (Peruzzo Bartoletti) (*Riv. ital.*, 1910, p. 341). — Dr Milan Ritter von Rešetar. Das Münzwesen der Republik Ragusa (suite et fin) (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1910, pp. 202, 222).

PAYS D'OUTRE-MER

A. Salles. Le Cercle des Philadelphes au Cap français (Saint-Domingue, Haïti, 1874), avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1901, col. 12335).

Numismatique des XIXe et XXe siècles.

A. Monnaies. — Anonyme. Nieznane monety i medale (*Wiadomości*, 1910, pp. 149, 165, 178, avec pl. et fig. dans le texte). —

Anonyme. The new gold coinage of Montenegro, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12231). — Anonyme. The new coinage. An australian designer (*Ibid.*, col. 12283.— Reproduit du *Daily Telegraph*). — C. J. Dudgeon. Rupees yen and copper cash (*Ibid.*, col. 12394. — Reproduit du *Times*). — Garside. Some coins of the British coinage (suite) (*Ibid.*, col. 12281, 12393). — W. Ed. H. Luckenbach. Die braunschweigischen Taler von 1841 (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 585). — A. M. Pachinger. Ledernes Notgeld von Eferding in Oberœsterreich, avec fig. (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 145). — Ernst Rudolph. Deutsche Reichsmünzen (suite) (*Bl. f. Münzfr.* 1910, col. 4537, 4556, 4580, 4604). — Victor Tourneur. Monnaies indigènes du Katanga (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 65).

B. Médailles. — H. Edgar Adams. New varieties of the Ansecanot tokens of Prince Edward Island (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 132, avec pl. 16). — L. Bramsen. Une nouvelle médaille danoise, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col, 12388. — Médaille à l'effigie de Thomsen, numismate et archéologue). — Dr Karl Deike. Die Medaillen der Königin Luise (suite et fin) (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 564). — L. F[orrer]. The New-York numismatic club presents a gold medal to president F. C. Higgins, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12391). — Heinrich Grüder. Medaille zur Einweihung des königlichen Residenzschlosses zu Posen, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 576).— K. Hallama. Medaillen von Prof. Jan Raszka (*Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 100). — A. von Helmar. Die Medaille in der Jahresausstellung im Glaspalaste zu München (*Ibid.*, p. 118). — Kaz. Konopka. Pieczęcie jesuitów w Polsce (suite) (*Wiadomości*, 1910, pp. 145, 163, 175). — Arthur Lamas. Medalhas da Academia real das sciencias de Lisboa (*Arch. port.*, t. XIV, 1909, p. 224). — M. The assay medal of 1910 (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 131, avec pl. 17). — Magg. Raffaello Mondini. Da Marsala al Volturno (medaglie) (suite), avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 118). — A. M. Pachinger. Maria Buchenberg. Eine Wallfahrt in Niederœsterreich, avec fig. (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 146). — Renner. Neue Medaille der Prägeanstalt Karl Pœllath in Schrobenhausen (*Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 98, avec pl. 6-8).

C. Documents. — Anonyme. The king's effigy on Indian coins (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12336. — Reproduit du *Times*). —

Anonyme. A year's work at the Mint (*Ibid.*, col. 12338. — Reproduit du *Times*). — Anonyme. Mr. Spielman on the new coinage (*Ibid.*, col. 12339. — Reproduit du *Times*).

Varia.

Anonyme. Le congrès de numismatique (*Month. num. Circ.* 1910, col. 12232). — Anonyme. Medallic illustrations of the history of Great Britain and Ireland (*Ibid.*, col 12337. — Reproduit de l'*Athenæum*). — Anonyme. Korespondencya w sprawie falsyfikatów Majnertowskich (suite) (*Wiadomości*, 1910, pp. 141, 160). — Anonyme. Le salon international de la médaille à Bruxelles (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 98). — Anonyme. L'histoire de la médaille française et les plafonds d'Albert Besnard au Petit-Palais (*Ibid.*, p. 102, extr. du *Petit-Temps*, 29 mai 1910). — H. Buchenau. Erwerbungen des k. Münzkabinetts in München auf den Gebieten des Mittelalters und der Neuzeit, 1908 und 1909, avec fig. (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1910, p. 166). — Dr Karl Domanig. Neuerwerbungen des kaiserlichen Münzkabinettes (Abteilung für Mittelalter und Neuzeit) im Jahre 1908 (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 263, avec pl. IV). — E. G. Numizmatyka w przysłowiach polskich (suite) (*Wiadomości*, 1910, pp. 142, 162, 174). — L. F[orrer]. Biographical notices of medallists coin, gem and seal engravers, ancient and modern, with references to their works, avec nombr. fig. (suite) (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12213, 12269, 12318, 12373, 12433). — A. Friedrich. Das hydraulische Hochdruck-Prägeverfahren (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1910, p. 207). — Georg Greiner. Die Medaille in der Weltausstellung in Brüssel (*Mitth. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 131). — Jean Justice. Essai d'un dictionnaire descriptif général des méreaux belges (suite) (*Gaz. num. B.*, 1910, pp. 8, 49, 70, 92). — Furio Lenzi. La funzione politica della moneta (*Rass. num.*, 1910, p. 65). — H. Mańkowski. Zmienności cen numizmatów (*Wiadomości*, 1910, p. 155). — W. T. R. Marvin. Masonic medal (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 139). — Dr. Anton Munkert. Zur hundertjährigen Feier der Verlegung der *Moneta regia* in das frühere Hofmarstallgebäude (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1910, p. 1, avec pl. I, portr. et fig. dans le texte). — Horatio R. Storer. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 133). — F. Parkes Weber. M. D., F. S. A. Aspects of death and their effects

on the living, as illustrated by minor works of art, especially medals, engraved gems, jewels, etc. (suite), avec fig. (*Num. Chron.*, 1910, p. 163). — Wyskota. To i owo (*Wiadomości*, 1910, p. 147).

Héraldique et Sigillographie.

Dom Albert-Marie Courtray. Armorial historique des maisons de l'Ordre des chartreux (suite) (*Arch. hér. suisses*, 1910, pp. 89, 156, avec pl. VI-VII et fig. dans le texte). — D. Armoiries de Blonay découvertes dans l'église de Saint-Légier, avec fig. (*Ibid.*, p. 137). — D. Les cachets du réformateur Pierre Viret, avec fig. (*Ibid.*, p. 143). Fernand Donnet. Les sceaux anversois particuliers aux xive et xve siècles (*Rev. belge*, 1910, p. 393). — Fréd. Th. Dubois. Armoiries du diocèse et des évêques de Lausanne dès 1500 à nos jours (*Arch. hér. suisses*, 1910, pp. 55, 109, avec pl. III, IX et fig. dans le texte). — L. Gerster. Zwei alte Rheinauerwappen (*Ibid.*, p. 67, avec pl. IV-V). — Th. G. Gränicher. Eine Wappentafel in der Stiftskirche Zofingen 1631 von Hs. Ulr. Fisch d. g. gemalt (*Ibid.*, p. 139, avec pl. XIII). — Dr Maryan Gumowski. Pieczęcie królów polskich (suite) (*Wiadomości*, 1910, p. 176, avec pl.). — Prof. Dr Felix Hauptmann. Der Wappenbrauch in den Ritterorden des Mittelalters, avec fig. (*Arch. hér. suisses*, 1910, p. 49). — Dr Friedrich Hegi. Eine Wappenscheibe der Schnorf zu Baden von 1551 und die geschlechter Schnorf von Baden und vom Zürichsee (*Ibid.*, p. 150, avec pl. XIV). — André Kohler. Le blason d'un peintre veveysan du xviiie siècle (*Ibid.*, p. 163). — René Meylan. Contribution à l'histoire des armes de Moudon, avec fig. (*Ibid.*, p. 145). — W. F. von Mülinen. Der schweizerische Bärenorden (*Ibid.*, p. 127, avec pl. XII et fig. dans le texte). — Prof. Dr Dino Muratore. Les origines de l'ordre du collier de Savoie, dit de l'Annonciade (suite et fin) (*Ibid.*, p. 72, avec pl. IX-X et fig. dans le texte).

Trouvailles.

Anonyme. Münzfund in Igstadt, Wiesbaden (suite) (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4579, 4603. — Pièces du xvie siècle de Olmütz, Salzbourg, Trèves, Breslau, demi-batz 1646 et kreuzer de 1650 de Coire). — Emil Bahrfeldt. Ein Fund polnischer Mittelaltermünzen (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 562). — Emil Bahrfeldt. Mittelalterlicher Fund bei Magdeburg, avec fig. (*Ibid.*, p. 602, avec pl. XXIX. — Bractéates

de Magdebourg, Brunschwig, Lünebourg, Lubeck, Hambourg, etc.). — M. Bernhart und H. Buchenau. Münzfund von Bürgerleithen bei Hemau (Zeit Herzogs Otto des Erlauchten (*Mitth. der bayer. num. Ges.*, 1910, p. 107). — Buchenau. Pfennigfund von Belzheim im Ries 1909, vergr. um 1360 (*Ibid.*, p. 117, avec pl. V). — H. Buchenau. Fund von Thalersdorf (Regensburger Pfennige, 13./14. Jahrhundert (*Ibid.*, p. 129). — H. Buchenau. Fund von Neuburg an der Kammel (bis um 1490) (*Ibid.*, p. 132). — H. Buchenau. Fund fränkischer und bayerischer Halbbrakteaten aus dem Balkangebiet (*Ibid.*, p. 135, avec pl. VI-VII et fig. dans le texte). — Georg Habich. Fund von Hirschau (Bez. A. Amberg) (*Ibid.*, p. 146, avec pl. VIII). — Habich. Fund von Wollersdorf (B.-A. Ansbach (*Ibid.*, p. 162). — Habich. Fund von Diebach (B.-A. Rothenburg) (*Ibid.*, p. 163). — Paul Joseph. Der Schlossborner Münzfund (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 153, avec fig. 8-18 de la pl. VIII. — Bractéates de Münzenberg, Mayence, etc.). — Wilhelm Kubitschek und Otto Voetter. Ein Münzfund aus Veszprém, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1909, p. 117. — 5800 pièces romaines de Gallien, Tetricus jeune, Aurélien, Constantin le Grand, etc.). — Paolo Orsi. Ripostiglio monetale del basso impero e dei primi tempi bizantini rinvenuto a Lipari (*Riv. ital.*, 1910, p. 353).

Biographies et nécrologies.

Anonyme. Jules Chaplain (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 27). — Anonyme. Le baron de Chestret (*Ibid.*, p. 28). — Anonyme. Albert-Steven van Muyden (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12284. — Reproduit de la *Gazette de Lausanne*). — Fréd. Alvin. Camille Picqué (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 30). H. C.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus d'avril à fin décembre 1910[1].

PÉRIODIQUES

Allemagne. *Berliner Münzblätter*, neue Folge, 1910, n°s 105-108.
Blätter für Münzfreunde, 1910, n°s 7-12.
Frankfurter Münzzeitung, t. IV, liv. 117-120.

[1] Les envois doivent être adressés au local de la Société, rue du Commerce, 5, à Genève.

Mittheilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft, t. XXVIII, 1910, in-8, avec 8 pl. et fig. dans le texte.

Numismatisches Literatur-Blatt, n°s 176-179.

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, 1910, n°s 213-217.

Numismatic Chronicle, 1910, liv. 2-3.

AUTRICHE-HONGRIE. *Mitteilungen der œsterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, 1910, n°s 7-11.

Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », t. VI, liv. 56-60.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, t. VIII, n°s 20-23.

Numizmatikai Közlöny, a magyar numizmatikai társulat megbizásából, 1910, n° 3-4.

Numismatische Zeitschrift, herausgegeben von der Numismatischen Gesellschaft in Wien, neue Folge, t. II, in-8 de XIII-316 p., avec 3 pl. et atlas de 16 pl.

Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne, 1910, n°s 8-12.

BELGIQUE. *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, tt. IX-XXIII, liv. 1-2, 1895-1910, 15 vol. in-8, avec nombr. illustrations. (Échange.)

Société d'archéologie de Bruxelles. Annuaire, tt. IV-V, VII, XIII-XXI, 1893-94, 1896, 1899, 1902-1910, 12 vol. in-8. (Échange.)

Gazette numismatique, X^{e}-XIVe années, 1905-1910, liv. 1-7, 6 vol. in-8. (Échange.)

Revue belge de numismismatique et de sigillographie, 1910, liv. 4.

CANADA. *The canadian antiquarian and numismatic journal*, 3e série, t. VII, liv. 3.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. *American journal of archaeology*, second series. *The journal of the archaeological institute of America*, t. XIV, 1910, liv. 3.

Bulletin of the archaeological institute of America, t. I, liv. 4.

American journal of numismatics, t. XLIV, 1910, liv. 3-4.

Year Book. The american numismatic association, vol. I, s. l. [1910], in-8 de 90 p., avec 5 pl. (M. Eug. Demole.)

FRANCE. *Gazette numismatique française*, 1910, liv. 1-2.

Répertoire d'art et d'archéologie. Dépouillement des périodiques français et étrangers. Première année, 1910, n° 2. (M. F. Mazerolle.)

Revue du Nord (région du nord de la France, Belgique, Pays-Bas), 1910, nos 3-4.

Revue numismatique française, 4e série, t. XIV, liv. 2-3.

Revue savoisienne, 1910, liv. 1-3.

HOLLANDE. *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, XVIIIe année, 1910, n° 4.

ITALIE. *Bollettino di numismatica e di arte della medaglia*, 1910, liv. 8-10.

Rassegna numismatica, 7e année, 1910, liv. 4-6.

Rivista italiana di numismatica, XXIIIe année, 1910, liv. 3.

PORTUGAL. *O archeologo português, Collecçao illustrada de materiaes noticias publicada pelo museu ethnologico português*, t. XIV, liv. 9-12.

SUÈDE. *Fornvännen meddelanden från k. vitterhets historie och antikvitets akademien*, années III-IV, 1908-1909, 2 vol. in-8.

SUISSE. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)*, neue Folge, t. XII, 1910, liv. 1-2.

Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern, t. XX, liv. 1.

Archives héraldiques suisses, 1910, liv. 2-3.

Musée national suisse à Zurich. *XVIIIe Rapport annuel présenté au Département fédéral de l'Intérieur et rédigé au nom de la Commission par la Direction, 1909.* Zurich, 1910, in-8 de 87 p., avec 5 pl. et 1 portr.

Musée neuchâtelois, XLVIIe année, juillet-octobre 1910.

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES

Adrian, P. *Eidgenössische Münzstätte.* Genf, 1910, br. in-8 de 3 p., avec 1 tableau, extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Babut, A., commt. *Une nouvelle œuvre du graveur Jean-Nicolas Branche. Le sceau du prince Louis-Joseph de Bourbon-Condé (1736-1818).* Châlon-sur-Saône, 1910, br. in-8 de 6 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Gazette numismatique française*, 1910. (L'auteur.)

Bordeaux, Paul. *La médaille frappée en l'honneur de Pierre Lair à Anvers en 1814, et les monnaies obsidionales anversoises émises à la même époque.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 56 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910. (L'auteur.)

Bordeaux, Paul. *Les sequins vénitiens contremarqués de caractères arabes.* Milano, 1910, br. in-8 de 10 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1910. (L'auteur.)

— *Les boules-miroirs et les bâtonnets de verre des anciens tombeaux de Locarno (Suisse).* Nogent-le-Rotrou, 1910, br. in-8 de 12 p., extr. du *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1910. (L'auteur.)

Chanel, Emile. *La villa gallo-romaine de Perignat, hameau d'Izernore (Ain). Fouilles de 1907 et 1908.* Bourg, 1909, br. in-8 de 55 p., avec 10 pl., extr. de la *Société des naturalistes de l'Ain*, n° 25 de 1909. (M. Eug. Demole.)

— *Les anciennes cloches de Bourg. Histoire de la « Marguerite ».* Bourg, 1910, br. in-8 de 88 p., extr. du *Bulletin des Naturalistes de l'Ain*, 1910. (M. Eug. Demole.)

Demole, Eug. *De la codification des méthodes descriptives en numismatique.* Genève, 1910, br. in-8 de 16 p., extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

— *Émission irrégulière de pièces de six-deniers frappés à la Monnaie de Genève en 1654.* Genève, 1910, br. in-8 de 19 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Festschrift zur Eröffnung des neuen Schulhauses der Stadt Sursee. Herausgegeben von der Gemeindeverwaltung von Sursee. Zurich, 1903, in-8 de 180 p., avec fig. dans le texte.

Gróf dessewffy miklós barbár pénzei. A numizmatikai közlöny különmelliklete. Budapest, 1910, in-8 de 26 p., avec 18 pl. (Société hongroise de numismatique.)

Hahn, E. *Zwei Abhandlungen vom Münzwesen von Heinrich Hiller, Münzmeister der Stadt St. Gallen aus den Jahren 1755 und 1756.* Genf, 1910, br. in-8 de 32 p., extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Hocking, William John. *Catalogue of the coins, tokens, medals, dies and seals in the Museum of the Royal Mint*, vol. I. *Coins and tokens.* London, 1906, vol. in-8 de VIII-460 p. (L'auteur.)

Lenzi, Furio. *La statua d'Anzio e il tipo della Fortuna nelle monete repubblicane.* Rome, 1910, br. in-8 de 16 p., avec 2 pl. et fig. dans le texte, extr. de la *Rassegna numismatica*, 1910. (L'auteur.)

Lugrin, Ernest. *Médailles et plaquettes nouvelles de M. Hans Frei.* Genève, 1910, br. in-8 de 8 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Papadopoli, Nicolò. *Imitazione dello zecchino veneziano fatta da Guglielmo Enrico d'Orange (1650-1702).* Milano, 1910, br. in-8 de 10 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1910. (L'auteur.)

Robert, Arnold. *Inauguration du monument commémoratif de la fondation de la République neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds le 4 septembre 1910. Réminiscences historiques.* La Chaux-de-Fonds, 1910, br. in-16 de 24 p., avec 4 pl., extr. du numéro de fête du *National suisse.* (L'auteur.)

Witte, Alphonse de. *La médaille offerte au duc Charles de Lorraine par son antiquaire Dom Mangeart.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 17 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910. (L'auteur.)

— *Une médaille religieuse de Notre-Dame d'Alsemberg.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 7 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1910. (L'auteur.)

— *La médaille religieuse en Belgique.* Anvers, 1910, br. in-8 de 10 p., avec 1 pl., extr. du *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.* (L'auteur.)

Médaillier.

Jeton de présence à l'assemblée de la Société suisse de numismatique. Winterthour, 1910. Métaux divers. (La Société.)

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXXIe Assemblée générale, tenue à Winterthour, dans l'Aula de la Bibliothèque publique, le 10 septembre 1910.

La séance est ouverte à 3 h. ½ sous la présidence de M. Eugène Demole, président.

Membres présents : MM. Eug. Demole, président, Th. Grossmann, trésorier, Ed. Audeoud, membres du comité; MM. P. Bordeaux et F. Imhoof-Blumer, membres honoraires, puis MM. A. Babut, ancien président de la Société française de numismatique, E. Lang-Schneebli (Argovie), A. Geigy (Bâle), F. Conchon (Genève), F. Haas-Zumbühl (Lucerne), A. Perret, col. E. Perrochet (Neuchâtel), J. Rœllin, Dr C. Nægeli (Saint-Gall), A. Bally-Herzog (Soleure), A. de Molin (Vaud), E. Hahn, col. Geilinger, président de la ville de Winterthour, H. Brunner, bibliothécaire, Bubler, Dr Brunner, D^r prof. Finck, J. Blumer-Egloff, P. Landolt, Dr Weber (Zurich).

Sont excusés : MM. A. de Witte, membre honoraire; F. de Stoutz, vice-président, H. Cailler, bibliothécaire, H. Jarrys, secrétaire, A. Cahorn, membres du comité ; É. Henrioud, A. Michaud, L. Forrer, Ch. de Rivaz, F. Ducrest, S. Ribary, Iklé-Steinlin et E. Lugrin.

Le procès-verbal de la XXXe assemblée générale est lu et adopté.

M. le président présente un consciencieux et substantiel rapport sur l'exercice écoulé. M. le trésorier donne lecture de son rapport financier et M. Hahn, en l'absence de MM. Grunau et Fontanellaz, de celui des vérificateurs des comptes.

Ces trois rapports, mis aux voix, sont adoptés.

L'assemblée confirme MM. le Dr Grunau et Fontanellaz, de Berne, comme vérificateurs des comptes pour 1911.

L'assemblée maintient à 15 francs la cotisation annuelle et charge le comité de fixer le lieu de la prochaine assemblée générale.

M. E. Hahn présente un aperçu sur l'histoire monétaire de la ville de Saint-Gall qu'il se propose de publier prochainement dans la *Revue*, avec la collaboration de M. Ad. Iklé-Steinlin.

M. le président prie M. P. Bordeaux, membre honoraire, de le remplacer au fauteuil de la présidence.

M. P. Bordeaux adresse quelques paroles de remerciements pour l'aimable attention du président et regrette que M. Imhoof-Blumer se soit dérobé à cet honneur, car il était mieux qualifié que tout autre pour remplir ces fonctions.

M. E. Demole présente un intéressant mémoire sur « l'Inféodation du droit de monnaie faite au XIIe siècle, par Roger, évêque de Lausanne, à Ulrich II, comte de Neuchâtel. » Cette étude est en quelque sorte le premier chapitre de l'histoire monétaire de Neuchâtel, entreprise il y a vingt-cinq ans par MM. Demole et Wavre, continuée par ce dernier, en ce qui concerne la recherche des pièces et la transcription des documents, et que M. Demole se propose aujourd'hui de publier, une fois qu'elle aura été composée, sous le nom de William Wavre associé au sien.

M. P. Bordeaux félicite M. E. Demole du travail présenté et de l'entreprise dont il a assumé la responsabilité, car l'histoire monétaire de Neuchâtel a une grande importance pour la numismatique suisse.

La séance est levée à 5 h. 35.

Après une excursion dans la ville, les sociétaires se réunissent à 7 h. 1/2 au Casino pour le banquet qui réunit une trentaine de convives, parmi lesquels M. le col. Geilinger et les directeurs de la Bibliothèque, comme aussi les membres de la commission de cet établissement.

M. le président porte son toast à la patrie, à la ville de Winterthour, à ses savants, à ses institutions.

M. le Dr Grunau explique que, par suite d'un malentendu, le banquet commandé pour le samedi n'a été préparé que pour le lendemain, mais en guise de consolation il distribue de fort beaux menus et de charmantes cartes postales, dont il est l'auteur.

M. le col. R. Geilinger, président de la Ville de Winterthour, prend la parole en ces termes :

Herr Präsident!
Hochgeehrte Herren!

Ich habe den ehrenvollen Auftrag, Ihnen den Gruss der Behörden zu entbieten; er ist um so herzlicher, als bei den kleinen Verhältnissen, die wenig zu bieten vermögen, Ihr Besuch um so beachtenswerter und um so mehr zu verdanken ist. Die Versammlung gilt ja auch nicht zunächst uns andern, sondern Ihrem hiesigen Mitgliede,

Herrn Dr. F. Imhoof-Blumer, der, unvermerkt arbeitend und wirkend, plötzlich als Autorität im Münzwesen hervorgetreten ist und gleichzeitig in hochherzigster Weise der Stadt die unvergleichliche Münzsammlung als Schenkung übermacht hat, und der seither nicht allein auf diesem Gebiete der Wissenschaft und Kunst, sondern allgemein im öffentlichen Leben, namentlich bei allen gemeinnützigen Werken eine so hervorragende Stellung bekleidet hat. Also besonders ihm auch verbindlichsten Dank für die uns erwiesene Ehre.

Die Ansprache des Herrn Präsidenten ist getragen von ergreifendem Patriotismus; sie hat uns das Wirken des Münzsammlers auf dem Gebiete der Sprach- und Geschichtsforschung, der Kunst und Technik, in so überzeugender Weise geschildert, dass wir ihren Vertretern freudig die aufrichtigsten Glückwunsche zu den in allen zivilisierten Ländern anerkannten Erfolgen darbringen. Die Münzkunde hat sich in die ersten Kreise der Wissenschaft aufgeschwungen; zu allen Zeiten wird sie einen hervorragenden Platz einnehmen.

Hohe Anerkennung gebührt denn auch denjenigen Gelehrten und Freunden der Numismatik, welche deren Pflege in unserem kleinen Lande eingeführt und sich zur Aufgabe gestellt haben; sicher ist deren Verbreitung von hoher Bedeutung.

Herr Präsident, geehrte Herren, nochmals mit bestem Danke, trinke ich auf das Wohl der Versammlung und auf ein weiteres glückliches Gedeihen und Wirken der schweizerischen numismatischen Gesellschaft[1].

M. le prof. Weber se félicite également que la Société de numismatique se soit fait connaître par ses publications et il souhaite que ses membres aient du plaisir à visiter les collections de la ville, sans parler de celles de M. Imhoof-Blumer. Il parle aussi du nouveau musée qui réunira les collections de numismatique, des sciences naturelles et des beaux-arts et qui, espère-t-il, verra le jour prochainement, grâce à la somme importante que M. le Dr Imhoof-Blumer a versée pour la réalisation de ce projet.

M. le président, s'adressant à M. Imhoof-Blumer, lui dit que si parmi les devoirs de sa charge il en est parfois de pénibles, il en est

[1] Depuis que ces lignes sont écrites, les amis de M. le col. Robert Geilinger ont eu le chagrin de le perdre. Il est mort brusquement, le 23 janvier 1911, après une longue carrière, toute consacrée à la chose publique et plus particulièrement à Winterthour, sa ville natale.

d'autres particulièrement agréables, et, pour le prouver, il remet à M. Imhoof, au nom de la société tout entière, le jeton en or de l'assemblée générale. Sur l'écrin de ce jeton, se trouvent inscrits les mots : *A Frédéric Imhoof-Blumer, la Société suisse de numismatique, hommage de haute estime et d'affection.*

M. le Dr Grunau ajoute des félicitations personnelles à ce qui vient d'être dit par le président.

M. Grunau porte la santé de M. Demole, qui maintient à l'étranger le bon renom de la société, au comité qui collabore avec lui, et il prie l'assemblée de boire à la santé des autorités de Winterthour qui veulent bien offrir à la société ce dîner improvisé.

M. Th. Grossmann remet alors à chaque membre le jeton annuel qui présente les traits d'Ant. Graff, le célèbre portraitiste du XVIIIe siècle, qui était originaire de Winterthour.

M. le Dr Imhoof-Blumer donne lecture de deux mémoires, le premier concernant principalement la vie et les œuvres d'Ant. Graff, le second l'histoire du Cabinet de numismatique de Winterthour (voir plus haut, pp. 315 et 320).

M. le Dr Grunau présente deux mémoires fort intéressants sur le « Jurataler » de 1818 et son histoire, ainsi que sur les médailles de prix du gymnase de Bienne (voir plus haut, pp. 335-337).

M. Th. Grossmann porte son toast aux organisateurs de cette réunion et particulièrement au Dr Grunau, qui est un des jeunes qui travaillent le plus au bien de la société.

Le lendemain matin, les sociétaires eurent le grand plaisir de visiter les splendides collections de M. le Dr Imhoof-Blumer, ainsi que celles de la ville de Winterthour, puis, après un excellent déjeuner, ils se séparèrent dans les directions les plus diverses.

Pour le Secrétaire,

Édouard Audeoud.

Rapport du Président sur l'exercice 1909-1910.

Messieurs et chers Collègues,

L'an dernier, nous fêtions en Argovie les trente années d'existence de notre société et nous avions comme témoins de cet anniversaire les restes vénérables et glorieux de l'antique cité de Vindonissa.

Cette année, nous avons choisi le grand canton de Zurich, dont les tendances artistiques sont dès longtemps établies. En plaçant alternativement notre société sous l'égide du passé et sous celle des arts, ne symbolisons-nous pas le double but que doit poursuivre la numismatique : d'une part, l'étude des anciennes monnaies et de tous les faits historiques qui s'y rattachent ; d'autre part, le développement de la médaille moderne qui, grâce à une technique simplifiée et à une phalange de modeleurs distingués, prend une place de plus en plus importante parmi les objets d'art de notre temps ?

Mais, Messieurs et chers collègues, nous avions pour venir à Winterthour d'autres motifs encore que vous n'ignorez pas. Cette antique cité, qui dès les temps les plus anciens s'est honorée par les sacrifices qu'elle a faits pour l'instruction publique, est le berceau de bien des hommes remarquables. Citons seulement Jean-Georges Sulzer, l'éminent psychologue et esthéticien, ainsi que son gendre Antoine Graff, le fameux peintre de portraits, dont une biographie doit nous être présentée aujourd'hui même et dont les traits sont reproduits sur le jeton qui tantôt nous sera distribué. Citons encore Jacob-Frédéric Aberli, l'éminent graveur qui a signé tant d'œuvres excellentes. Enfin, ne nous sera-t-il pas permis de rappeler que Winterthour s'honore d'être la patrie de notre vénéré et éminent collègue, M. Frédéric Imhoof-Blumer, l'un de nos doyens et celui qui, dès longtemps, nous fait le plus d'honneur dans la carrière de la numismatique classique !

Merci donc aux promoteurs de cette réunion qui ont bien voulu assumer les soucis de son organisation. Merci principalement aux autorités de la ville de Winterthour, ainsi qu'à celles de la Bibliothèque municipale que nous avons l'honneur de compter aujourd'hui parmi nous.

. . . . . .

« Telle est la triste condition des hommes qu'il faille se résoudre en « naissant, ou de mener une vie bien courte, ou de voir disparaître « ceux à qui nous sommes le plus attachés. » Cette parole, écrite par un numismate de talent qui vivait au XVIIIe siècle, l'abbé de Rothelin, est vraie en tous temps et en tous lieux. Combien surtout est-elle vivante pour celui qui préside aux destinées d'une société et qui, d'année en année, a le triste devoir de rappeler les noms de ceux qui nous ont quittés.

L'excellent vieillard qui, jusqu'à notre séance d'Yverdon, s'était fait un plaisir d'assister à nos réunions annuelles, Adolphe Dominicé, est mort le 29 juillet à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il représentait une génération de Genevois, aujourd'hui bien diminuée, qui était fortement attachée aux institutions et aux souvenirs du passé. Mais, par l'ouverture de son esprit et la bonté naturelle de son cœur, il savait s'intéresser aux choses du présent, il savait accueillir les idées nouvelles, et nul plus que lui ne prenait intérêt à nos séances et à la vie de notre société, dans laquelle il avait été reçu en 1894.

Le major H. Caviezel, de Coire, né à Domleschg en 1836 et membre de notre société depuis 1897, est mort le 17 février 1910. Fils du landammann Franz Caviezel, il fit toutes ses études dans son pays natal, servit son pays comme grand conseiller, puis comme landammann et se distingua en outre au service militaire. Il a beaucoup contribué à augmenter le Musée rhétien par le don d'objets de l'âge préhistorique. Il donnait, de ses travaux à ce sujet, des comptes rendus soit dans les journaux locaux, soit dans les revues archéologiques *(Antiqua, Anzeiger für schweizerische Altertumskunde).* Dans ce champ d'investigations, il était fort considéré et souvent consulté. Son zèle de collectionneur s'étendait aussi aux monnaies, aux armes et aux autres souvenirs du pays romanche. On peut dire qu'il était passionnément attaché à tout ce qui touchait à son pays. Il a publié dans notre *Revue*, en 1892, un seul mémoire sur les coins monétaires conservés au Musée rhétien, à Coire.

Albert-Steven van Muyden, né à Genève en 1849 et mort dans cette ville, le 13 juillet dernier, était le fils du célèbre peintre Alfred van Muyden et l'aîné de neuf enfants, dont chacun, à des degrés divers, a hérité des talents artistiques paternels. Il fit de bonnes études d'architecture, facilitées par un remarquable talent de dessinateur, mais sa vocation n'était pas là. Déjà fort jeune, il avait eu le goût de l'antiquité et, pour pouvoir s'y livrer d'une façon rémunératrice, il s'adonna au commerce des objets d'art. Ce n'était pas encore là sa carrière. Pour réussir dans les affaires, il faut avoir le désir de gagner de l'argent et savoir faire abstraction de sa personnalité vis-à-vis des clients, deux qualités ignorées de van Muyden. Il aimait à vendre des objets rares à ceux qu'il estimait en être dignes et non pas à d'autres, et on se rappelle l'avoir entendu rabrouer de bénévoles acheteurs dont le bagage scientifique n'égalait pas la fortune, en leur disant : « Cet objet-là n'est pas pour vous ! »

Son goût pour la numismatique romaine était vif et éclairé. Ce n'est pas qu'il cherchât à élucider, par le moyen des monnaies, tel ou tel point de chronologie ou d'histoire, mais il avait une admiration profonde pour l'art de la gravure antique. Il avait aussi à un haut degré la mémoire et le culte des types. Les physionomies des trois cents empereurs de Rome ou de Constantinople lui étaient aussi familières que celles des membres de sa famille, et je l'ai bien rarement vu hésiter devant l'attribution immédiate d'une tête quelconque des suites impériales.

Mais van Muyden ne se bornait pas à admirer, il dessinait aussi et, de l'avis soit des artistes proprement dits, soit des numismates, avec une acuité de trait, une perfection graphique et un bonheur d'expression qui faisaient de ses dessins autant de petits chefs-d'œuvre dans ce genre tout spécial. On peut dire qu'avec le minimum de traits il savait restituer le caractère d'une pièce. Les services qu'il a rendus de ce chef à la *Revue suisse de numismatique* sont importants et ne seront pas oubliés.

Albert van Muyden, que nous comptions comme collègue depuis 1890, avait un caractère que peu de gens comprenaient. C'était un homme à convictions très arrêtées, n'admettant guère la contradiction et suivant difficilement le raisonnement de son interlocuteur, mais le cœur demeurait excellent, et si parfois l'extérieur manquait de grâce, on avait promptement le sentiment qu'on pouvait se fier à lui en toute sécurité, car il était d'une parfaite droiture.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, votre comité a reçu les membres suivants : le vicomte A. de Faria, consul de Portugal à Livourne ; M. Oswald Landolt, à Erlenbach, près Zurich ; M. Étienne Bourgey, expert en médailles, à Paris ; M. Julien Gruaz, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique du canton de Vaud ; M. Vasco-Laurent Schlütter, graveur à Genève. Enfin, M. Fritz von Jecklin, à Coire, a remplacé le major Caviezel comme représentant de la Société d'histoire et d'archéologie des Grisons.

Le monde numismatique a tenu cette année ses assises à Bruxelles, du 26 au 29 juin. Plusieurs de nos membres honoraires ont assisté aux séances de cet intéressant congrès : M. Ernest Babelon, à qui fut confiée la présidence de la section de numismatique, M. Paul Bordeaux, M. Gohl, de Budapest, ainsi que M. A. de Witte ; M. le vicomte de Jonghe, M. le commandant A. Babut, M. Léonard Forrer et M. Étienne Bourgey se trouvaient aussi présents. Votre président, désigné par

le comité, représentait notre société. C'était le troisième congrès international de numismatique, pour lequel le nombre des adhérents et des mémoires envoyés a dépassé toutes les prévisions. Il faut dire que la Société royale belge de numismatique recevait le congrès en compagnie de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, si bien que deux sections durent être instituées : une section de numismatique, présidée par M. Babelon, et une section de la médaille, présidée par M. Buls, ancien bourgmestre de Bruxelles.

L'utilité principale des congrès est bien connue, Messieurs, c'est d'opérer un bienfaisant rapprochement entre les membres d'une même confrérie qui se connaissaient par leurs travaux, leur correspondance, leurs tendances et parfois leurs frottements à distance et qui, brusquement, sont mis en présence. Alors bien souvent les préventions s'effacent, les bons rapports s'affirment et de véritables amitiés prennent naissance. Quant aux travaux que peut réaliser un congrès, les heures d'étude ne sont malheureusement pas assez nombreuses pour que les résultats puissent être bien notables. Les discussions sont en général assez courtes, et si des travaux importants datent d'un congrès, c'est qu'ils ont été préparés en vue de cette solennité.

D'après ce qui précède, on comprend que les organisateurs d'un congrès, s'ils veulent vraiment le rendre profitable, doivent mettre tout en œuvre pour multiplier les points de contact entre les membres, et c'est ce que nos amis de Belgique ont su faire excellemment.

Un volume assez ample est en préparation qui rendra compte en détail de tous les travaux présentés. Vous y verrez que votre président, rapporteur d'une commission, dont faisait aussi partie notre membre honoraire, M. Bordeaux, a été assez heureux pour faire remplacer, dans la terminologie numismatique, le mot *avers* par le mot *droit,* plus français et d'un sens plus précis. C'est en grande partie à M. Bordeaux que nous devons l'adoption par le congrès de l'emploi de la méthode du cadran, divisé en 60 degrés, pour indiquer le sens des légendes et le point d'où elles partent.

Parmi les vœux-résolutions du congrès, nous devons encore en relever un qui nous paraît avoir une réelle importance, c'est que l'enseignement de la numismatique soit inscrit partout dans les programmes de l'enseignement supérieur, d'abord dans l'intérêt de la science elle-même, ensuite pour former des conservateurs capables de classer les collections et d'en publier les catalogues.

On ne saurait formuler un vœu plus raisonnable ni plus justifié.

Lorsqu'après ses études générales, un jeune homme se voue à l'archéologie proprement dite, il trouve pour s'instruire, soit en France, soit en Allemagne, soit en Suisse ou ailleurs encore, un enseignement complet dont les divisions sont établies et qui l'amène, en quelques années, à une connaissance du sujet suffisante pour lui permettre de se vouer à son tour à des travaux personnels. Mais si ce même jeune homme se destine à l'une des branches spéciales de l'archéologie, la numismatique, par exemple, dans quelle école et auprès de quel maître ira-t-il s'instruire ?

A part le cours professé à Paris par M. Ernest Babelon, celui donné à Weimar par M. B. Pick, privat-docent, et deux ou trois autres semblables en Italie et ailleurs, l'enseignement numismatique en Europe fait totalement défaut. Qu'arrive-t-il alors ? C'est que l'étudiant en numismatique n'étant pour la plupart du temps pas dirigé, s'abandonne à son goût et à ses dispositions naturelles. Au lieu d'instituer un cycle d'études qui oriente successivement ses travaux vers la paléographie, la diplomatique, la philologie, l'art et la métrologie, il portera d'emblée ses investigations vers l'un ou l'autre de ces domaines, dans lesquels il deviendra peut-être fort distingué, tout en restant parfaitement incomplet pour la science en général.

Et c'est cette pénurie des études numismatiques générales qui fait que, parmi tous les numismates de notre temps, nous en connaissons si peu qui soient vraiment complets. La question est à l'ordre du jour et elle a une grande importance, soit pour la science en général, soit pour le développement des collections publiques. Il serait à souhaiter que l'une ou l'autre de nos universités suisses ouvrît des cours pour l'enseignement complet de la numismatique. Il est du devoir des membres de notre société de pousser, dans la mesure de leurs forces, à cette réalisation qui ne saurait avoir qu'une heureuse influence sur l'avenir de notre compagnie.

Parmi les travaux dont notre comité compte s'occuper avant l'expiration de son mandat, il en est deux qui méritent de vous être signalés à l'avance, et qui ne sauraient manquer d'avoir votre approbation.

Tous les amis de l'histoire et de l'archéologie doivent souhaiter que les sceaux de nos diverses archives suisses soient relevés et publiés. Un grand nombre d'entre eux, soit par négligence, soit par manque de soins, ont déjà disparu ; il n'est que temps de sauver ceux qui restent et de les faire connaître. Notre société ne peut guère, par

ses propres forces, atteindre ce but. Elle devra sans doute intéresser à cette œuvre, soit les sociétés cantonales, soit la Société suisse d'histoire, soit enfin la Commission fédérale des monuments historiques.

Enfin, il serait pareillement à souhaiter de voir fonctionner parmi nous une commission permanente qui se recruterait dans tous les cantons de la Suisse. Cette commission aurait comme but de prendre note de toutes les médailles nouvelles qui paraissent dans notre pays, canton par canton, pour en faire rapport à notre comité, qui pourrait alors, à la fin de chaque année, consacrer quelques feuilles ou un supplément de la *Revue* à la publication et à la reproduction de ces diverses œuvres d'art.

Eug. Demole, *président.*

Rapport du trésorier pour l'exercice 1909.

Messieurs et chers Collègues,

Je viens vous rendre compte du mouvement de notre caisse et vous entretenir de l'état de notre fortune et, à cet effet, je vous soumets le bilan comparatif avec le précédent exercice :

Bilan comparatif pour 1908-1909.

I. Dépenses	1908	1909
Impressions et illustrations	Fr. 2546 75	Fr. 2897 65
Frappe de médailles	» 17 40	» — —
Bibliothèque	» 109 55	» 112 05
Frais généraux	» 606 50	» 560 95
Caisse (solde débiteur)	» 2527 50	» 2341 70
Total	Fr. 5807 70	Fr. 5912 35

II. Recettes	1908			1909		
Cotisations annuelles	Fr.	2655	—	Fr.	2625	—
» arriérées	»	105	—	»	15	—
Droits d'entrée	»	50	—	»	90	—
Vente de publications	»	3	50	»	—	—
Annonces	»	42	50	»	311	—
Abonnements à la *Revue*	»	281	25	»	206	25
Intérêts	»	35	80	»	77	45
Frappe de médailles	»	—	—	»	60	15
Caisse (solde de l'exercice précédent)	»	2634	65	»	2527	50
Total	Fr.	5807	70	Fr.	5912	35

Comme vous le voyez, il n'y a pas grand changement avec l'année 1908; les petites variations sont impossibles à prévoir et à éviter. D'une manière générale, nous souffrons toujours de la diminution constante de nos membres et, malgré tous les efforts de votre comité pour chercher à combler les lacunes formées par les démissions et les décès, il nous est assez difficile de maintenir notre effectif. Nous faisons de nouveau un pressant appel à tous nos membres pour nous amener de nouveaux collègues.

La légère diminution des abonnés à la *Revue* s'explique par l'entrée de ceux-ci comme membres réguliers de la société et nos liens ont été plutôt resserrés de cette façon.

Le service d'échange gratuit avec les diverses publications d'autres pays qui s'occupent de numismatique prend une extension réjouissante et fournit la preuve que notre *Revue* est très appréciée à l'étranger.

Le service d'annonces a produit enfin une somme assez respectable, mais, à vrai dire, il se trouve dans la somme indiquée environ le tiers d'arriéré du précédent exercice; à partir du tome XVI, nous avons créé un service d'offres et de demandes à très bon marché et nous espérons que nos collègues voudront bien profiter des facilités que nous leur accordons pour les échanges.

La frappe des médailles-jetons nous a fourni un léger bénéfice de **60 fr. 15**, au lieu d'un déficit de **17 fr. 40** en 1908.

Le solde disponible en caisse a encore diminué de **185 fr. 80**; par contre, notre dépôt de titres est resté le même et vaut toujours environ 1100 fr. (voir le certificat de notre banquier, M. Henry Boveyron).

Genève, 25 août 1910. Th. Grossmann, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1909.

Messieurs,

Nous venons de pointer les écritures de notre Société et avons reconnu, après avoir vérifié les reçus et pièces à l'appui, le tout parfaitement juste.

Nous possédons à la clôture de l'exercice :

9 obligations 3 % Genevois	Fr.	900	—
2 » 3 ½ Chêne-Bougeries	»	200	—
Chez M. H. Boveyron, banquier	»	1216	45
En caisse	»	1125	25
Total actif au 31 décembre 1909	Fr.	3441	70
» » » 1908	»	3627	50
Diminution	Fr.	185	80

Nous vous proposons, Messieurs, de ratifier les comptes rendus par notre trésorier, M. Grossmann, et nous vous prions de lui donner décharge avec remerciements.

Berne, le 8 septembre 1910.

Charles Fontanellaz.
Dr G. Grunau.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 2 novembre 1910. — M. Carl Hüni, ingénieur à Winterthour, présenté par MM. Dr Imhoof-Blumer et Eug. Demole, est reçu membre de la Société.

Séance du 7 décembre 1910. — Le Cabinet de numismatique du canton de Neuchâtel, représenté par son conservateur, M. Baur-Borel, est inscrit au nombre des membres actifs.

LISTE DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

AU 31 DÉCEMBRE 1910 [1]

I. Comité de la Société.

DEMOLE, Eugène, *président*, Genève.
DE STOUTZ, Frédéric, *vice-président*, »
GROSSMANN, Théodore, *trésorier*, »
JARRYS, Henri, *secrétaire*, »
CAILLER, Henri, *bibliothécaire*, »
CAHORN, Auguste, *assesseur*, »
AUDEOUD, Édouard, » »

II. Membres honoraires.

BABELON, Ernest, directeur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, rue de Verneuil, 9, Paris. 1893

*BAHRFELDT, Max, général-major, rédacteur de la *Numism. Litteratur-Blatt*, à Rastenburg, Prusse orientale. 1879

BORDEAUX, Paul, avocat, boulevard Maillot, 98, Neuilly s/Seine, France. 1905

DEMOLE, Eugène, Dr phil., conservateur du Cabinet de numismatique de la Ville de Genève, Musée d'art et d'histoire, Genève. 1890

*EYSSERIC, Marcel, ancien inspecteur de l'Université, clos Sainte-Ursule, Sisteron, Basses-Alpes. 1879

[1] Les noms des membres fondateurs de la Société sont précédés d'un astérisque. Les dates qui suivent les noms sont celles de la réception dans la Société, ou de la nomination comme membre honoraire. — Les membres de la Société sont instamment priés d'envoyer à la rédaction les rectifications des erreurs qui pourraient se trouver dans cette liste.

GNECCHI, Hercule, officier de la Couronne d'Italie, vice-président de la Société italienne de numismatique, directeur de la *Rivista italiana di numismatica*, via Gesù, 8, Milan. 1893

GNECCHI, François, commandeur de la Couronne d'Italie, vice-président de la Société italienne de numismatique, rédacteur de la *Rivista italiana di numismatica*, via Filodrammatici, 10, Milan. 1893

GOHL, Edmond, Dr, Custos Magyar Nemzeti Muzeum, Budapest. 1904

IMHOOF-BLUMER, Frédéric, Dr phil., membre de l'Académie des sciences de Berlin, correspondant de l'Institut de France, Tœsthalstrasse, 61, Winterthour. 1889

S. M. VICTOR-EMMANUEL III, roi d'Italie (M. F. Comoto, directeur au ministère de la Maison royale, Quirinal), Rome. 1894

LIEBENAU, Dr Théodore de, archiviste d'État, à Lucerne. 1888

*LUSCHIN VON EBENGREUTH, Arnold, Dr phil., professeur à l'Université, à Graz (Styrie). 1879

WITTE, Alphonse de, secrétaire de la Société royale belge de numismatique, rue du Trône, 55, Ixelles-Bruxelles. 1891

III. Membres actifs.

A. — En Suisse.

Canton d'Argovie.

GŒLDLIN, Henri, Dr pharmacien, Ste-Verena Apotheke, Grosse Bäder, Baden. 1888

LANG-SCHNEEBLI, E., négociant, Baden. 1897

CABINET DES MÉDAILLES DU CANTON D'ARGOVIE (M. le prof. Dr Gessner), Aarau. 1909

Canton de Bâle.

BRÜDERLIN, Rodolphe, banquier, Freiestrasse, 52, Bâle. 1883

ENGELMANN, Théodore, Dr pharmacien, Bâle. 1887

FREI, Hans, graveur en médailles, rue Ryff, 49, Bâle. 1899

GEIGY, Alfred, Dr phil., Leonhardsgraben, 48, Bâle. 1882

GESSLER-HERZOG, Charles-André, négociant, Paulusgasse, 16, Bâle. 1902

KNUTTI-WAHLEN, Frédéric, employé de banque, Bankverein Suisse, Bâle. 1899

MÜLLER-FANKHAUSER, J., négociant, Bifangweg, 47, Bâle. 1902

RUEGG, M.-Albert, directeur du Cabinet des médailles, Musée historique, Reinach, Bâle-Campagne. 1904

SATTLER, Mme veuve, Blumenrain, 7, Bâle. 1903

THOMMEN, Rodolphe, Dr phil., Angensteinstrasse, 21, Bâle. 1895

Canton de Berne.

ADRIAN, Paul, directeur de la Monnaie fédérale, Berne. 1895

DROZ-FARNY, Arnold, professeur de mathématiques, Porrentruy. 1888

ENGEL, Frédéric, bijoutier, Thoune. 1902

FONTANELLAZ, Charles, négociant, Grand'Rue, 46, Berne. 1903

GIRTANNER-SALCHLI, Hermann, inspecteur des chemins de fer, Zieglerstrasse, 38, Berne. 1896

GRUNAU, Gustave, Dr phil., imprimeur, Falkenplatz, 11, Länggasse, Berne. 1898

HOLY FRÈRES, graveurs-estampeurs, St-Imier. 1904

HOMBERG, François, graveur et frappeur en médailles, Kramgasse, 76, Berne. 1897

*JENNER, Édouard de, ancien custos du Musée historique, Kirchenfeld, Berne. 1879

*KAISER, Jacob, Dr phil., archiviste fédéral, Berne. 1879

KILCHENMANN, Charles-Jean, agronome, St. Niklaus, près Koppingen. 1899

KOHLER, Adrien, avocat, président de la Commission de l'École cantonale, Porrentruy. 1906

SCHWEIZER, Rodolphe, fabricant, Wangen s/Aar. 1890

SOCIÉTÉ BERNOISE DE NUMISMATIQUE (Dr Grunau, président), Musée historique, Kirchenfeld, Berne. 1902

WEBER, Albert, fabricant, Archivstrasse, Berne. 1900

Canton de Fribourg.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE (M. Max de Diesbach), Fribourg. 1904

BOVET, Alexandre, conservateur des hypothèques, Gruyères. 1900

BROLLIET, Charles, dentiste, Fribourg. 1904

DUCREST, François, l'abbé, professeur au collège Saint-Michel, conservateur du Cabinet des médailles du Musée cantonal, Fribourg. 1897

Canton de Genève.

AUDEOUD, Édouard, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique de la Ville, boulevard des Tranchées, 42, Genève. 1891

Bieler, Jacques, horloger, rue Céard, 12, Genève. 1890

Blandin, François, négociant, rue de Rive, 25, Genève. 1895

Cabinet de numismatique de la Ville de Genève (MM. Eug. Demole et Éd. Audeoud). 1908

Cahorn, Auguste, architecte, rue Ami-Lullin, 11, Genève. 1889

Cailler, Henri, négociant, rue du Rhône, 56, Genève. 1890

Conchon, François, ancien négociant, place des Alpes, 2, Genève. 1890

Darier, Henri, banquier, boulevard du Théâtre, 3, Genève. 1893

Dreyfus, Émile, antiquaire, Grand'Rue, 2, Genève. 1894

Dunoyer, Émile, opticien, rue du Mont-Blanc, 8, Genève. 1897

Eggimann, Auguste, et Cie, libraires, rue Centrale, 1, Genève. 1894

Furet, J.-Louis, frappeur en médailles, rue de l'Arquebuse, 22, Genève. 1886

Gautier, Lucien, prof., Cologny près Genève. 1909

Golay, Étienne, Dr méd., quai du Mont-Blanc, 3, Genève. 1891

Grossmann, Théodore, négociant, rue Argand, 3, Genève. 1893

Guillaumet-Vaucher, Jules, négociant, rue Muzy, 12, Genève. 1890

Jacot-Guillarmod, Alfred, graveur, rue du Fort-Barreau, 21, Genève. 1907

Jarrys, Henri, imprimeur, rue de la Treille, 4, Genève. 1894

Jarrys, Louis, rue des Granges, 16, Genève. 1898

Muriset-Gicot, C., commerce de timbres et d'antiquités, rue du Puits-Saint-Pierre, 6, Genève. 1904

Musée des Arts décoratifs de la Ville de Genève, Musée d'art et d'histoire, Genève (M. Georges Hantz, graveur en médailles, directeur). 1890

Naly, François, employé de banque, Crédit suisse, place Bel-Air, Genève. 1894

Naville, Lucien, directeur de l'Agence des journaux, rue Pécolat, 6, Genève. 1898

Panchaud, Louis, secrétaire de la mairie des Eaux-Vives, Genève. 1893

Perron, Simon, route de Florissant, 199, Genève. 1890

Schlütter, Vasco-Laurent, graveur, rue du Rhône, 19, Genève. 1893

Stoutz, Frédéric de, avocat, rue d'Italie, 14, Genève. 1883

Usine genevoise de dégrossissage d'or (M. Ch. Desbaillets, directeur), Coulouvrenière, Genève. 1893

van Berchem, Victor, homme de lettres, route de Frontenex, 60, Genève. 1891

Vincent, Alix, négociant, rue de la Filature, Carouge. 1890

Walch, Ernest, directeur de la Banque fédérale, Grange-Canal, Genève. 1899

Canton des Grisons.

Société historique du canton des Grisons (M. Fr. von Jecklin, président), Coire. 1897

Canton de Lucerne.

Bibliothèque de la Ville (M. E. Heinemann, bibliothécaire), Lucerne. 1891

Brunner, Otto, Dr méd., Sempach. 1905

Haas-Zumbühl, François, négociant, Hertensteinstrasse, 19, Lucerne. 1891

Hæfeli, Robert, propriétaire d'hôtel, Reckenbühl, 8, Lucerne. 1895

Rudolph, Théodore, négociant, Guggistrasse, 19, Lucerne. 1891

Müller-Dolder, Edmond, Dr méd., Münster. 1909

Ribari, Sigismond, chef de station, Meggen. 1905

Canton de Neuchâtel.

Baur-Borel, Frédéric, anc. précepteur, Geneveys s/ Coffrane, Neuchâtel. 1895

Émery, Charles, négociant, Ponts-de-Martel. 1894

Gallet, Georges, fabricant d'horlogerie, rue du Parc, 25, La Chaux-de-Fonds. 1897

Guerry, Charles, restaurateur, Épargne, 1, La Chaux-de-Fonds. 1902

Huguenin frères, graveurs-estampeurs, Le Locle. 1897

Jeanneret, Félix, Dr, avocat, rue Fritz-Courvoisier, 17, La Chaux-de-Fonds. 1904

Michaud, Albert, conservateur du Musée, rue de la Serre, 18, La Chaux-de-Fonds. 1881

Musée historique du canton de Neuchâtel (M. Baur-Borel, conservateur). 1889

Perregaux, Samuel de, directeur de la Caisse d'épargne, Neuchâtel. 1884

Perret, James-Antoine, fabricant et régleur d'horlogerie, Parc, 2, La Chaux-de-Fonds. 1894

*Perrochet, Édouard, avocat, rue Léopold-Robert, 31, La Chaux-de-Fonds. 1879

Stierlin, J.-B., droguiste, place du Marché, 2, La Chaux-de-Fonds. 1902

Canton de Saint-Gall.

CUSTER, Henri, pharmacien, Rheineck, Saint-Gall. 1896
*DREIFUSS, Hermann, négociant, Vadianstrasse, 41, Saint-Gall. 1879
IKLÉ-STEINLIN, Adolphe, fabricant, Zwinglistrasse, 25, Saint-Gall. 1899
NÆGELI, C., Dr méd., Rapperswyl. 1902
RŒLLIN, Jean, ancien négociant, Uznach. 1882
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE SAINT-GALL (M. le professeur J. Egli, conservateur), Am Brühl, Saint-Gall. 1888
STEIGER, Albert, lieutenant-colonel, orfèvre-antiquaire, Löwenburg, Saint-Gall. 1887
STURZENEGGER, Robert, fabricant, Saint-Gall. 1882
TRAINE, Eugène, lieutenant-colonel, Poststrasse, 16, Saint-Gall. 1908

Canton de Schaffhouse.

MOSER, Henri, château de Charlottenfels, Neuhausen. 1909

Canton de Soleure.

BALLY-MARTI, Arnold, fabricant, Schönenwerd. 1889
BALLY-HERZOG, Arthur, fabricant, Schönenwerd. 1883

Canton du Tessin.

BALLI, Émile, Locarno. 1886
THILO-SCHMIDT, Fr., via al Colle, 20, Lugano. 1907

Canton du Valais.

LE HAUT ÉTAT DU VALAIS (Délégué : M. Charles de Rivaz, conservateur du Musée), Sion. 1894
LUGON, H., prieur, Grand Saint-Bernard. 1909

Canton de Vaud.

BARBEY-DE BUDÉ, Maurice, avocat, Pré-Choisi, sur Clarens. 1892
GRUAZ, Julien, adjoint au Cabinet des médailles du canton de Vaud, rue d'Étraz, 23, Lausanne. 1910
HENRIOUD, Émile, négociant, rue de la Plaine, 18, Yverdon. 1893

Lehr, Ernest, Dr jur., correspondant de l'Institut de France, conseiller-jurisconsulte de l'ambassade de France, avenue des Toises, 12, chaussée Mon Repos, Lausanne. 1894

Lugrin, Ernest, professeur, avenue Druey, 15, Lausanne. 1902

Meyer, A., fils, négociant, maison Meyer frères et Cie, Moudon. 1903

Molin, Aloïs de, Dr phil., professeur à l'Université, conservateur du Cabinet des médailles du canton de Vaud, boulevard de Grancy, 3, Lausanne. 1891

Odot, Auguste, pharmacien, place Pépinet, Lausanne. 1893

*Palézieux-du Pan, Maurice de, conservateur du Musée historique de Vevey, la Doges, Tour-de-Peilz (ou rue Charles-Bonnet, 6, Genève). 1879

*Rod, Émile, inspecteur télégraphiste, Lausanne. 1879

Tissot, Edmond, banquier, rue du Midi, Lausanne. 1904

Wagner, Gustave, pasteur, Aigle. 1903

*Weiss, Émile de, greffier au Tribunal fédéral, Maupas, 65, villa Joli-Clos, Lausanne. 1879

Ziegler-de Loës, Ulrich de, ingénieur, chez M. de Loës, Aigle. 1890

Canton de Zurich.

Blumer-Egloff, Jean, Weinbergstrasse, 51, Zurich. 1903

Brunner, Alfred, Dr méd., Linthstrasse, 21, Winterthour. 1906

Frommherz, William, négociant, Lindenhof, 5, Zurich. 1893

Grellet, Jean, publiciste, Zwingliplatz, 3, Zurich. 1882

Gugolz, Jean, négociant, Wühre, 9, Zurich. 1891

Hahn, É., conservateur des monnaies au Musée national suisse, Zurich. 1893

Hüni, Charles, ingénieur, Kirchplatz, 4, Winterthour. 1910

Landolt, Oswald, secrétaire privé, Erlenbach, près Zurich. 1909

Musée national suisse (M. le Dr Lehmann, dir.), Zurich. 1908

Stadtbibliothek Zürich (M. le Dr H. Escher, dir.). 1908

B. — A l'étranger.

Allemagne.

Bahrfeldt, Émile, Dr phil., directeur de banque, rédacteur des *Berliner Münz-Blätter*, Kurfürstendamm, 17, Berlin W. 1902

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Alsace), Apfelstrasse, 1, I, Strasbourg. 1899

Cahn, Adolphe-E., expert en médailles, Niedenau, 55, Francfort s/M. 1890

Hahlo, Siegfried, changeur et banquier, Linienstrasse, 199, Berlin N. 1892

Hamburger, Léo, expert en médailles, Scheffelstrasse, 24, Francfort s/M. 1890

Hamburger, Joseph, expert en médailles, Bahnhofplatz, 2, Francfort s/M. 1904

Helbing, Otto, expert en médailles, Maximilianstrasse, 13, Munich I. 1886

Hess, Adolphe, les successeurs de, experts en médailles, Mainzerlandstrasse, 49, Francfort s/M. 1882

Hirsch, Jacob, Dr phil., expert en médailles, Arcisstrasse, 17, Munich. 1897

Joseph, Paul, rédacteur de la *Frankfurter Münzzeitung*, Finkenhofstrasse, 33, Francfort s/M. 1902

Merzbacher, les successeurs du Dr, experts en médailles, Karlstrasse, 10/0, Munich. 1882

Rappaport, Edmond, expert en médailles, Lutherstrasse, 9, Berlin. 1888

Rosenberg, Sally, expert en médailles, Schillerstrasse, 18, Francfort s/M. 1900

Schott-Wallerstein, Simon, expert en médailles, Grünestrasse, 30, Francfort s/M. 1899

Seligmann, Eugène, expert en médailles, Bibergasse, 8, Francfort s/M. 1893

Werner, Georges-A., de la maison Zschiesche et Kœder, expert en médailles, Königstrasse, 4, Leipzig. 1896

Autriche.

Appel, Rodolphe, caissier de banque, Theresienbad, 57, Meidling, Vienne XII. 1892

Egger, Armin, expert en médailles, Opernring, 7, Mezzanin, Vienne I. 1891

Perini, Quintilio, pharmacien, Rovereto, Tyrol. 1898

Walla, François, Dr phil., expert en médailles, Friedrichstrasse, 6, Vienne I. 1896

Windisch-Grætz, le prince Ernest de, colonel, Strohgasse, 21, Vienne I. 1896

Belgique.

Chamorel, Henri, banquier, villa Davel, Bouchout-lez-Lierre. 1898

Dupriez, Charles, expert en médailles, avenue de Longchamp, 77, Bruxelles. 1895

Jonghe, vicomte Baudoin de, rue du Trône, 60, Ixelles-Bruxelles. 1891

Canada.

Mac Lachlan, W.-Robert, homme de lettres, rue Sainte-Monique, 55, Montréal. 1894

France.

André, Ernest, notaire honoraire, rue des Promenades, 17, Gray (Haute-Saône). 1900

Babut, A., commandant, anc. président de la Société française de numismatique, rue des Gatines, 23, Paris XXe. 1905

Baillard, César, notaire, Reignier (Haute-Savoie). 1882

Berga, René, rue des Bourdonnais, 8, Versailles. 1904

Bourgey, Étienne, expert en médailles, rue Drouot, 7, Paris. 1910

Castellane, comte Henri de, rue Saint-Dominique, 11, Paris. 1906

David, Fernand, fabricant, rue du Sentier, 41, Paris IIe. 1894

Doucet, J., rue Spontini, 19, Paris. 1910

Duplan, Albert, Évian-les-Bains (Haute-Savoie). 1880

Engel, Arthur, homme de lettres, rue Erlanger, 23, Paris-Auteuil. 1890

Faria, vicomte de, consul de Portugal à Livourne, rue Weber, 16, Paris. 1909

Florange, Jules, expert en médailles, rue de la Banque, 17, Paris. 1892

Keller, Charles, rue de Logelbach, 7, Paris XVIIe. 1896

Kœchlin-Claudon, Émile, boulevard Delessert, 21, Paris. 1882

Martz, René, D^r^ jur., conseiller à la Cour d'appel, rue des Tiercelins, 34, Nancy (Meurthe-et-Moselle). 1897

Mazerolle, Fernand, archiviste de la Monnaie, rédacteur de la *Gazette numismatique*, avenue Niel, 91, Paris. 1890

Moricand, Philippe, ingénieur, rue Legendre, 1, Paris. 1907

Richebé, Raymond, avocat, avenue de Wagram, 152, Paris. 1894

Roch, Mlle Clotilde, artiste sculpteur, Fernex-Voltaire (Ain). 1908

Seiler, Max, commis de banque, rue de Tocqueville, 44, Paris XVIIe. 1906

Vallentin du Cheylard, Roger, rue du Jeu-de-Paume, Montélimar (Drôme). 1890

Vassy, Albert, pharmacien, route de Lyon, Vienne (Isère). 1904

Grande-Bretagne.

Ford, Rawlinson, avocat, Albion Street, 61, Leeds. 1891

Forrer, Léonard, numismate, Hammelton Road, 11, Bromley, Kent. 1891

Prevost, sir Augustus, baronnet, ancien gouverneur de la banque d'Angleterre, Westbourne Terrace, 79, Londres W. 1890

Spink, Samuel, de la maison Spink et fils, experts en médailles, Piccadilly, 17/18, Londres W. 1892

Italie.

Cerrato, Giacinto, place Victor-Emmanuel, 1, Turin. 1894

Papadopoli, comte Nicolas, sénateur, commandeur, membre de l'Institut royal des sciences et des lettres, S. Appolinare, 1364, Venise. 1894

Ruggero, Joseph, commandeur, général de réserve, via di Torino, 135, Rome. 1891

Salinas, Antoine, professeur, directeur du Musée national, piazza Ruggero Settino, 11, Palerme. 1895

Pays-Bas.

Dompierre de Chaufepié, H.-J. de, D^r phil., directeur du Cabinet royal des médailles, rue de Java, 70, La Haye. 1894

Schulman, Jacques, expert en médailles, Keizersgracht, 488, Amsterdam. 1894

Portugal.

Du Roveray, Paul, négociant, rua dos Sapateiros, 39, Lisbonne. 1890

Suède.

Cavalli, Gustave, pharmacien, Sköfde. 1894

Le nombre des membres actifs, fondateurs de la Société, le 14 décembre 1879, était de 39. Il ne reste plus actuellement que 10 de ces membres.

La Société était formée au 31 décembre 1910 de

182 membres actifs,
13 » honoraires,

soit 195 membres, se répartissant comme suit :

	Actifs	Honor.		Actifs	Honor.
Argovie	3		*Report*	113	2
Bâle	10				
Berne	15		Zurich	10	1
Fribourg	4		Allemagne	16	1
Genève	31	1	Autriche	5	2
Grisons	1		Belgique	3	1
Lucerne	7	1	Canada	1	
Neuchâtel	12		France	22	3
Saint-Gall	9		Grande-Bretagne	4	
Schaffhouse	1		Italie	4	3
Soleure	2		Pays-Bas	2	
Tessin	2		Portugal	1	
Valais	2		Suède	1	
Vaud	14				
A reporter	113	2	Total	182	13

Errata du tome XVI.

Page 69, 3e ligne, *après :* dans sa gloire, *faire suivre :* il se plut à déclarer que l'apparition de cette comète avait comme signification la réception de César parmi les dieux (d'où l'inscription entre les rayons de l'étoile DIVVS IVLIVS) et, de plus, qu'elle était un signe de bonheur pour son propre avenir.

»	»	26e	»	*au lieu de :* 135 à 119, *lisez :* 135 et 119.			
»	»	29e	»	»	Justinius	»	Justinus.
»	70,	4e	»	»	Pingrès	»	Pingré
»	»	6e	»	»	Wolf	»	Wolfer.
»	»	12e	»	»	Justinius	»	Justinus.
»	»	15e	»	»	l'effigie	»	le type.
»	»	16e	»	»	provient de	»	se rapporte sans doute à l'une des comètes.
»	»	20e	»	*après :* sur les monnaies, *faire suivre :* pour en donner l'image, mais à cause de la signification qui liait, longtemps après leur apparition, celle-ci à la puissance et à la gloire des gouvernants.			
»	145,	14e	»	*au lieu de :* l'archer, *lisez :* l'archev.			
»	183,	14e	»	*au lieu de :* et encore ne connaît-on pas, *lisez :* encore ne connaît-on que de rares exemplaires de...			

TABLE DES MATIÈRES

Pages

ADRIAN, F. — Eidgenössische Münzstätte 148

BECK, S. — Les prix d'école de Sursée (Lucerne) 324

DEMOLE, Eug. — Les jetons représentant les Métamorphoses d'Ovide sont-ils l'œuvre de Jérôme Roussel, de Jean Dassier ou de Ferdinand de Saint-Urbain? 5

— Émission irrégulière de pièces de six-deniers frappées à la Monnaie de Genève en 1654..... 129

— De la codification des méthodes descriptives en numismatique 159

GRUAZ, Julien. — Sur une médaille en or romaine trouvée à Sainte-Croix en 1876..... 297

HAHN, É. — Zwei Abhandlungen vom Münzwesen von Heinrich Hiller, Münzmeister der Stadt St. Gallen, aus den Jahren 1755 und 1756. 97

— Der Brakteatenfund von Niederhelfenswil, 30. September 1910. 302

HAHN, E. und IKLÉ-STEINLIN, Adolf. — Die Münzen der Stadt St. Gallen (Münzgeschichte u. Beschreibung), I. Teil..... 225

IMHOOF-BLUMER, F. — Das Münzkabinet zu Winterthur..... 315

— Anton Graff..... 320

LUGRIN, Ernest. — Médailles et plaquettes nouvelles de M. Hans Frei 151

— La médaille frappée par LL. EE. de Berne à la suite de la tentative de soulèvement du major Davel en 1723 291

VALLENTIN DU CHEYLARD, R. — Notes sur la circulation en Dauphiné des espèces de Monaco..... 286

MÉLANGES

Correspondance inédite de Frédéric Soret. — Eug. D. 62

Les comètes représentées sur les monnaies antiques. — F. L.-B..... 68

Jeton de la Société suisse d'Alexandrie (Égypte). — Eug. D..... 70

Jules-Clément Chaplain. — C. 71

Nominations. — Eug. D. 72

Congrès international de numismatique et d'art de la médaille contemporaine, Bruxelles 1910. — Eug. D..... 72

Le graveur Théodore-Victor van Berckel. — Eug. D. 73

Pages

Dictionnaire biographique des graveurs et maîtres de monnaie, par L. Forrer. — Eug. D. 74
Les médailles de famille aux Pays-Bas. — Eug. D. 74
Trouvaille 75
Le Congrès de numismatique et d'art de la médaille contemporaine, Bruxelles 1910. — Eug. Demole 175
Le propriétaire présumé du trésor de la forêt de Finges. — Eug. D. 180
Frappe en or d'un kreuzer de Berne de 1596. — Eug. D. 182
Frappe en or d'un sol de Genève de 1622. — Eug. D. 183
Vente de monnaies suisses 184
Monnaie chinoise 185
Camille Picqué. — C. 185
Exposition de médailles à New-York 185
Distinctions 186
Le double-ducat de Berne de 1727. — Eug. D. 334
Le thaler du Jura et les médailles du Gymnase de Bienne. — Dr G. Grunau 335
Le nouveau Musée d'art et d'histoire à Genève. — Eug. D. 337
Vol de monnaies à Milan. — C. 339
Trouvaille de Miécourt (Jura bernois). — F. D. 340
Trouvaille d'Izernore (Ain). — F. D. 340
Une plaquette artistique. — F. B.-B. 343
Le salon international de la médaille en 1910 344
Solothurnische Volksschule vor 1830. — E. H. 344
Commerce numismatique Otto Helbing 344
Catalogue des publications périodiques que reçoivent les bibliothèques suisses 344
Découverte d'un trésor à Sant' Ambrogio di Susa 345

BIBLIOGRAPHIE

Administration des monnaies et médailles. *Rapport au ministre des Finances. XIVe année.* — H. C. 202
Babut, commandant A. *Cadouin et son cloître.* — H. C. 204
— *A propos d'un sceau du XIXe siècle de l'ordre du Temple. Les Templiers de 1313 à 1871.* — Eug. D. 205
— *Quelques mots sur les jetons et la médaille des Caisses d'escompte sous l'ancien régime. — Les Caisses d'escompte sous l'ancien régime.* — H. C. 349
— *Une nouvelle œuvre du graveur Jean-Nicolas Branche. — Le sceau du prince Louis-Joseph de Bourbon-Condé (1736-1818).* — H. C. 351
Blanchet, Adrien. *Chronique de numismatique celtique.* — E. L. 348
— *Une nouvelle théorie relative à l'expédition des Cimbres en Gaule. Examen et réfutation.* — E. L. 351

Pages

Blanchet, Adrien. *La jambe humaine de Sinope.* — E. L. 348
Bordeaux, Paul. *Le quadruple-écu d'or ou piéfort d'écu d'or de Henri III. — La fabrication des derniers testons de Henri III à Paris, en 1576.* — E. L. 77
— *Médailles franco-belges de 1811 et de 1814.* — E. L. 78
— *Les faux louis de 1775.* — E. L. 79
— *Étude sur les billets de confiance locaux créés en 1791 et 1792. — Les papiers-monnaies émis à Méru (Oise).* — E. L. 79
— *Une montre solaire en ivoire de 1563.* — E. L. 195
— *Triens mérovingien du monétaire Dedo et siliques franques.* — E. L. 195
— *Un des plus anciens poinçonnages du moyen âge.* — E. L. 196
— *La médaille d'honneur offerte par la municipalité de Creil à Mme Palm-Daelder en février 1791.* — E. L. 198
— *Une nouvelle variété de la pièce de 40-francs de Napoléon Ier, empereur et roi d'Italie.* — I. R. 202
— *Documents monétaires concernant les quatre départements réunis de la rive gauche du Rhin.* — E. L. 347
— *L'origine du différent monétaire B de l'atelier de Bourges.* — E. L. 347
Cerrato, Giacinto. *Nota di numismatica sabauda.* — I. R. 198
Crety, Avv. Francesco. *Guida pei numismatici ossia del modo di distinguere le monete antiche autentiche dalle contraffazioni moderne.* — H. C. 201
Cumont, Georges. *Sceau de Claude de Boisset, prévôt et archidiacre d'Utrecht.* — I. R. 199
— *Le jeton de la Société d'archéologie de Bruxelles.* — H. C. 204
— *Encore quelques vases de type saxon trouvés dans les cimetières francs d'Anderlecht (près Bruxelles) et d'Harmignies (Hainaut). — Jeton bruxellois de la première moitié du XIVe siècle, aux armes d'Henri Bursere.* — C. 349
Dieudonné, Adolphe. *Mélanges numismatiques.* — H. C. 200
Fluri, Dr Adolf. *Die Berner Schulpfennige und die Tischlivierer, 1622-1798.* — Ern. L. 209
Forrer, L. *Sir John Evans, K. C. B., 1823-1908.* — H. C. 83
— *Le denier de Saint-Pierre (Peter's pence) en Angleterre.* — H. C... 83
Hocking, William John. *Catalogue of the coins, tokens, medals, dies and seals in the Museum of the Royal mint.* — H. C. 353
Jonghe, vicomte Baudoin de. *Un sou d'or pseudo-impérial du Ve ou du VI siècle.* — H. C. 203
— *Deux deniers lossains frappés à Hasselt.* — I. R. 207
— *Les déformations successives des types sur les statères d'or atrébates.* — H. C. 352
Laffranchi, Lodovico. *Contributo al « corpus » delle falsificazioni.* — I. R. 346

Pages

Lenzi, Furio. *Simboli pagani su monete cristiane.* — H. C. 194
Mazerolle, Fernand. *Notice nécrologique sur Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut, membre honoraire de la Société des antiquaires de France, 1821-1904.* — H. C. 203
Perini, Q. *Le monete gettate al popolo nella solenne incoronazione di Vincenzo II duca di Mantova (1627).* — I. R. 81
— *Le monete ossidionali di Casale del 1630.* — I. R. 189
— *XXV. Contributo al Corpus nummorum italicorum. II.* — I. R. 189
— *Di alcune ripostigli di monete medioevali.* — I. R. 190
— *Le medaglie commemorative del terzo centenario del concilio di Trento, 1845-1863.* — I. R. 190
— *Le monete di Gazoldo degli Ippoliti. Studio genealogico-numismatico.* — E. L. 191
— *Famiglie nobili trentine. IX. La famiglia Busio-Castelletti di Nomi.* — *Nuovo contributo alla genealogia della famiglia Busio-Castelletti di Nomi.* — I. R. 191
— — *X. La famiglia Pizzini di Rovereto.* — I. R. 192
— *Don Ferdinando Colonna dei principi di Stigliano. Necrologia.* — I. R. 193
— *XI. La famiglia Frisinghelli d'Isera.* — I. R. 194
— — *XII. La famiglia Pedroni de Clappis di Rovereto.* — I. R. 194
— *Una medaglia inedita di Vincenzo II duca di Mantova.* — I. R. 200
— *Il ripostiglio di Carribollo.* — I. R. 200
— *Contributo alla medaglistica trentina. IX. Medaglia di Antonio Lodron canonico di Salisburgo e Passavia, signore di Castellano.* — I. R. 354
Raimbault, Maurice. *La fin du monnayage d'Arles.* — Eug. D. 207
Robert, Arnold. *Les missions du général de Pfuel à Neuchâtel, 1831-1847. Contribution à l'histoire des révolutions neuchâteloises.* — C. 208
Ruegg, M.-A. *Drei Totenschilde im Historischen Museum zu Basel.* — E. L. 80
Schöttle, Dr Gustav. *Geschichte des Münz- und Geldwesens in Lindau.* — Ern. L. 354
Vallentin du Cheylard, R. *Essai sur les ducats briançonnais,* — E. L. ... 76
— *Un roi des merciers en Dauphiné, 1446.* — E. L. 76
Wigersma, S. *Muntvondsten van vroeg-13de-eeuwsche halve obolen, in Friesland.* — H. C. 84
Witte, Alphonse de. *Un nouveau gros au lion de Jeanne et de Wenceslas, ducs de Brabant.* — C. 81
— *Les jetons de Jean sans Peur, comte de Flandre (1405-1417).* — H. C. 82
— *Un incident à la Monnaie de Bruxelles en 1759.* — *Le graveur François Harrewyn suspendu de ses fonctions.* — C. 199

Pages

Witte, Alphonse de. *Jeton de mariage de Joseph de Baenst et de Jossine Le Fèvre, 1511.* — I. R. 209
— *Une médaille religieuse de Notre-Dame d'Alsemberg.* — C. 352
Bibliographie méthodique. — H. C. 84. 210 357
Bibliothèque. Ouvrages reçus 94 221 366

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXXIe assemblée générale, tenue à Winterthour le 10 septembre 1910.
Programme 186
Compte rendu 371
Rapport du président sur l'exercice 1909-1910 374
— du trésorier 380
— des vérificateurs des comptes 382
Extraits des procès-verbaux du comité 75 188 382
Liste des membres 96 383
Errata 394
Table des matières 395
Annonces.

ANNEXE :

Médailles suisses nouvelles.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHES HORS TEXTE

	Planches	Pages
Œuvre de Jérôme Roussel	I—IV	5

FIGURES DANS LE TEXTE

Médaille de Frédéric Soret 62
Jeton de la Société suisse d'Alexandrie (Égypte) 70
Médailles de M. Hans Frei ..... 153—155
Frappe en or d'un kreuzer de Berne de 1596 182
Frappe en or d'un sol de Genève de 1622 183
Monnaies de la ville de Saint-Gall ..... 238—282
Médaille frappée par LL. EE. de Berne à la suite de la tentative de soulèvement du major Davel en 1723 291
Bractéates de la trouvaille de Niederhelfenswil 303
Prix d'école de Sursée ..... 325—332
Double-ducat de Berne de 1727 334
Plaquette-souvenir de la visite en Suisse du président de la République française, par MM. Holy frères 343

REVUE SUISSE

DE

NUMISMATIQUE

PUBLIÉE PAR LE COMITÉ DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

SOUS LA DIRECTION DE

EUG. DEMOLE

(Schweizerische Numismatische Rundschau)

TOME XVII

GENÈVE
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, RUE DU COMMERCE, 5
1911

Die Münzen der Stadt St. Gallen.

(Fortsetzung.)

135. — *Dicken von 1511.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
℟. SANCTVS ✻ OthMARVS ✻ 1511 : ✠
Hinter der Jahreszahl : Doppelpunkt vor dem Kreuz.
2 Exemplare. Gewicht Gr. 9,25; 9,75. Grösse 0,029 (beide).
Wunderly 2634.

136. — *Dicken von 1511.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
℟. SANCTVS ✻ OthMARVS ✻ 1511 ✠
Hier kein Punkt hinter der Jahreszahl.
Gewicht Gr. 9,77. Grösse 0,029. Museum in Winterthur.

137. — *Dicken von 1513.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ GALI ✠
℟. SANCTVS ✻ OthMARVS ✻ 1513 ✠
Hier aufrechtstehende Röschen. Entfernung 1,4 Centimeter von Mitte des Röschens vor der Jahreszahl bis zur Mitte des Kreuzes hinter derselben.
Gewicht Gr. 9,35. Grösse 0,030.
Haller 1874.

138. — *Dicken von 1513.*

MONETA ✠ NOVA ✠ SANCTI : GALLI ✠
Nach SANCTI Doppelpunkt statt des Röschens.
℟. SANCTVS ✠ OTHMARVS ✠ 1513 ✠
Gewicht Gr. 9,30. Grösse 0,030. Museum in St. Gallen.

139. — *Dicken von 1513.*

MONETA ✠ NOVA ✠ SANCTI : GALLI ✠
Nach SANCTI Doppelpunkt.

℟. SANCTVS ✠ OHMARVS ✠ 1513 ✠
Aufrechtstehende Röschen.
Hier fehlt das T in OHMARVS. Die Jahreszahl 1513 ist gespreizt.
Entfernung 1,6 Centimeter von Mitte des Röschens bis zur Mitte des Kreuzes.
Gewicht Gr. 9,10. Grösse 0,0295.

140. — *Dicken von 1513.*

MONETA ✠ NOVA ✠ SANCTI ✠ GALLI ✠
℟. SANCTVS ✠ OTHMARVS ✠ 1513 ✠
Entfernung von Mitte des Röschens vor der Zahl bis zur Mitte des Kreuzes 1,75 Centimeter.
Gewicht Gr. 8,54. Grösse 0,0293. Landesmuseum.

Haller erwähnt unter Nr. 1875 noch einen Dicken von 1513 mit ꝏLLI, *sonst gleich wie die übrigen, als auch mit* ꝏthMARVS.

141. — *Dicken von 1515.*

MONETA ✻ NOVA ✻ SANCTI ✻ ꝏLI ✠
℟. SANCTVS ✻ ꝏthMARVS ✻ 1515 ✠
Gewicht Gr. 8,77. Museum in St. Gallen.
Probe in Kupfer (?).

142. — *24 Kreuzer von 1618.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS · 1618 :
Gerstenkornrand. Bär breit und plump im Perlkreis mit einfacher nach innen vorgelegter Kreislinie. Buchstaben sehr ungleich.
℟. VNI : SOLI : DEO : GLORIA ✻
Gerstenkornrand. Doppeladler mit Nimben, ohne Apfel und Krone, wenig fedrig, im Perlkreis mit einfacher Kreislinie.
Gewicht Gr. 7,70. Grösse 0,0303. Museum in St. Gallen.
Haller 1887.

143. — *24 Kreuzer von 1618.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS · 1618 ·
Die Doppelpunkte sind weit auseinander gestellt.
℟. VNI : SOLI : DEO : GLORIA ✻
Gewicht Gr. 7,96. Grösse 0,0303. Landesmuseum.

144. — *24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS · 1619 :
Gerstenkornrand. Plumper Bär im Perlkreis mit innerem glatten Reif.

℟. VNI : SOLI : DEO : GLORIA ※
Gerstenkornrand. Doppeladler mit Nimben, ohne Apfel und Krone, im Perlkreis mit einfachem glatten Reif.
Gewicht Gr. 7,20. Grösse 0,030.
Haller 1888.

Aus dem Schleinser Münzfund im Rätischen Museum. siehe *Revue suisse,* 1892, pl. II, n° 9.

145. — *Doppeldickenklippe des 24 Kreuzers von 1619.*

Wie das vorhergehende 24 Kreuzerstück.
Gewicht Gr. 14,69. Grösse 0,028 × 0,028. Museum in St. Gallen.

145*a*. — *24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1619 :
Gerstenkornrand. Plumper Bär im Perlkreis, dem ein glatter Reif nach innen vorliegt, unterbricht beide Kreise mit rechtem Ohr, rechter Vordertatze und den Hintertatzen. Halsband mit 3 Perlen.
℟. VNI : SOLI : DEO : GLORIA ※
Ränder wie in Vorderseite. Der Doppeladler mit Scheinen unterbricht die Kreise.
Gewicht Gr. 8,80. Grösse 0,0306.

145*b*. — *24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS : 1619 :
Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis, dem ein glatter Reif nach innen vorliegt, unterbricht die Kreise mit rechtem Ohr, rechter Vordertatze und den Hintertatzen. Halsband mit 4 Rosetten.
℟. VNI ∘ SOLI ∘ DEO ∘ GLORIA ※
Ringlein in der Umschrift. Gerstenkornrand. Perlkreis

mit glattem Reif nach innen. Der Doppeladler mit Scheinen unterbricht nur den inneren glatten Reif.

Gewicht Gr. 7,50. Grösse 0,0295.

Beschnittenes Exemplar.

Diese beide Stücke stammen aus der Auktion Wilmersdörffer, 1905. Ich führe sie auf, ohne für ihre Aechtheit zu garantiren. Sie scheinen jedenfalls aus der Zeit zu stammen, sind aber abweichend von allen mir zu Gesicht gekommenen Stücken.

146. — *24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS • 1619 ✿

Halsband des Bären mit 3 Nägeln und 6 Punkten dazwischen. Linker Hinterfuss über A, rechter über dem ersten L. Stempelriss von NO bis C.

℟. VNI ✿ SOLI ✿ DEO ✿ GLORIA ✿

Doppeladler mit Nimben. Beim Röschen nach SOLI ein Stempelfehler.

Gewicht Gr. 7,22. Grösse 0,0301. Landesmuseum.

147. — *24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS · 1619 ✿

Stempelriss von 6 bis ✿

Linker Hinterfuss über A und N, rechter über dem zweiten L.

℟. VNI ✿ SOLI ✿ DEO ✿ GLORIA ✿

Beim Röschen nach SOLI ein Stempelfehler.

Gewicht Gr. 7,66. Grösse 0,0296. Landesmuseum.

148. — *Klippe des 24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS • 1619 ✿

Entfernung vom Punkte bis Mitte des Röschens 1 Centimeter.

Gerstenkornrand. Bär berührt mit dem rechten Ohr und dem linken Hinterfuss den Gerstenkornreif. Hinterfüsse auf SA und das erste L gerichtet. Halsband mit 4 Rosetten.

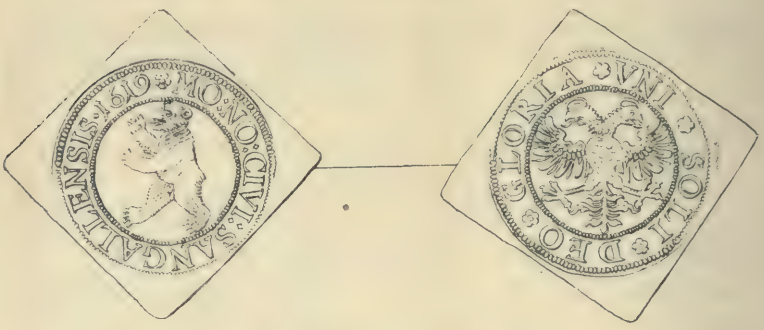

℟. VNI ✿ SOLI ✿ DEO ✿ GLORIA ✿
Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler mit Nimben. Schweifspitze auf dem zweiten Teil des D.
Gewicht Gr. 6,80. Grösse 0,0287 × 0,0297.

149. — *Doppeldickenklippe des 24 Kreuzer von 1619.*

Wie der vorhergehende Stempel.
Gewicht Gr. 14,20. Grösse 0,0312 × 0,0312.
Wunderly 2622.

150. — *24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS • 1619 ✿
Entfernung von • bis ✿ 9 Millimeter.
Gerstenkornrand. Der Bär, Halsband mit 3 Nägeln und Punkten • :, Nägel auf die Spitze gestellt. Das Medaillon ist hier aus 4 Ringen ❀ (von denen 3 sichtbar sind) um einen Punkt gebildet. Der Bär unterbricht den inneren

Gerstenkornkreis mit einer Zehe beim ersten A. Hinterfüsse auf SAN und das erste L gerichtet.

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler mit Nimben überall den Kreis berührend. Schweifspitze auf D.

Gewicht Gr. 7,25. Grösse 0,030.

151. — *24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS • 1619 ✱

Entfernung vom Punkt bis zur Mitte des Röschens 1,03 Centimeter.

Gerstenkornrand. Der Bär berührt den Gerstenkornrand mit dem rechten Ohr, unterbricht den Rand bei SA, sodass die Spitze der Zehe bis an das A reicht. Der rechte Hinterfuss auf das zweite A gerichtet. Halsband mit 4 Rosetten ⊙-⊙ und Ringmedaillon. Die Umschrift ist gedrängt, es berühren sich das V und I in CIVI und das EN und IS in SANGALLENSIS.

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler mit Nimben berührt den Gerstenkornreif überall. Schweifspitze auf den letzten Teil des D gerichtet.

Gewicht 7,75; 8,10. Grösse 0,0296 × 0,0298.

152. — *24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS • 1619 ✱

Entfernung 1,03 Centimeter.

Gerstenkornrand. Der Bär berührt den Gerstenkornreif mit dem rechten Ohr und durchbricht ihn bei A, sodass die Spitze der Zehe auf AN, die sich hier fast berühren, zeigt. Rechter Hinterfuss frei im Feld auf das erste L gerichtet. Halsband mit 4 Rosetten und Ringmedaillon. Die Umschrift gedrängt. Die Punkte hinter NO : weiter auseinander als die anderen der Umschrift.

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✤
Kleine Rosetten in der Umschrift. Ränder wie in Vorderseite. Der Doppeladler mit Nimben berührt den Kreis. Schweifspitze auf DE gerichtet.
Gewicht Gr. 6,40. Grösse 0,030.
Wunderly 2620.

153. — *24 Kreuzer von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS ✱ 1619 ✤
Entfernung 1,11 Centimeter.
Gerstenkornrand. Bär im Perlkreis ganz frei. Hinterfüsse auf AN und LL gerichtet. Halsband mit 5 Rosetten. Die Umschrift und das ganze Gepräge scharf. Die Rosette vor der Jahreszahl aus 5 spitzzulaufenden Blättchen gebildet ✤.

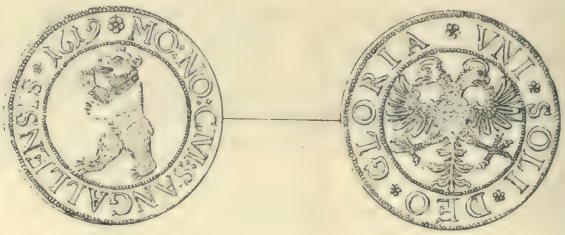

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✤
Kleine Rosetten in der Umschrift. Ränder wie in Vorderseite. Feingezeichneter Doppeladler mit Nimben. Schweifspitze auf E.
Gewicht Gr. 7,30. Grösse 0,030.
Wunderly 2621.

154. — *24 Kreuzer von 1620.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS ✱ 1620 ✤
Entfernung 1,05 Centimeter.

Gerstenkornrand. Bär im Gerstenkornreif berührt denselben mit dem rechten Ohr und linken Hinterfusse. Letztere beiden auf SA und AL gerichtet. Rosetten-Halsband.

℟. VNI ✿ SOLI ✿ DEO ✿ GLORIA ✿

Ränder wie in Vorderseite. Der Doppeladler mit Nimben füllt das Feld aus. Schweifspitze auf den zweiten Teil des D gerichtet.

Gewicht Gr. 6,80. Grösse 0,0296.

155. — *Klippe des 24 Kreuzer von 1620.*

Wie das vorhergehende Gepräge.

Gewicht Gr. 7,45. Grösse 0,0277 × 0,0278.

156. — *Doppelklippe des 24 Kreuzer von 1620.*

Gepräge wie die vorhergehenden.

Gewicht Gr. 14,54. Grösse 0,0299 × 0,031. Landesmuseum.

157. — *24 Kreuzer von 1621.*

MO : NO : CIV : SANGALLENSIS • 1621 ✿

Gerstenkornrand. Bär mit Rosetten-Halsband und gewohntem ovalen Medaillon berührt den Schnurkreis mit dem rechten Ohr und der Spitze des linken Hinterfusses. Hinterfüsse auf SA und AL gerichtet. Die Buchstaben der Umschrift berühren sich fast alle, ebenso die Ziffern der Jahreszahl.

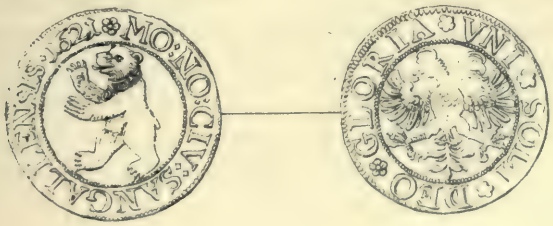

℟. VNI ✤ SOLI ✤ DEO ✤ GLORIA ✤

Gerstenkornrand. Doppeladler mit Nimben im Gerstenkornreif füllt das Feld aus. Schweifspitze auf dem zweiten Teil des D.

Gewicht Gr. 5,45; 5,85; 6,20. Grösse 0,0295, 0,030; 0,0296.

Coraggioni XXXI 3.

158. — *24 Kreuzer von 1631.*

MO : NO : CIV : SANGALLENSIS

Gerstenkornrand. Umschrift rechts unten über dem Abschnitt beginnend, das letzte S fällt auf die glatte Abschnittlinie. Im Abschnitt 24 als Wertbezeichnung. Halsband des Bären mit 4 Ringen und reifartigem Medaillon; der Bär berührt mit dem rechten Ohr den Schnurkreis, der die Abschnittlinie nicht berührt.

℟. VNI ✤ SOLI ✤ DEO ✤ GLORI

Gerstenkornrand. Umschrift rechts unten beginnend. Das I in GLORI fällt mit dem oberen Teil über die Linie des Abschnittes. Im Abschnitt ✤ 1631 ✤. Der Doppeladler mit Nimben füllt den Schnurkreis, welcher die glatte Abschnittlinie nicht berührt.

Gewicht Gr. 9,35. Grösse 0,0314.

Haller 1902.

159. — *24 Kreuzer von 1633.*

MO : NO : CIV : SANGALLNSIS

Gerstenkornrand. Umschrift rechts unten über dem Abschnitt beginnend. Das letzte S fällt mit seinem oberen Ende auf die glatte Linie, welche den Abschnitt bildet. Im Abschnitt 24. SANGALLNSIS ohne E. Der Bär mit Halsband, auf welchem 4 Ringe und Medaillon, berührt den Schnurkreis leicht mit den Füssen.

℞. VNI ✽ SOLI ✽ DEO ✽ GLORIA

Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler mit Nimben. Die rechte Kralle berührt den Schnurkreis nicht. Die Umschrift ist eng zusammengedrängt. Die Rosetten sind nach oben geschoben; nur das Wort GLORIA hat mehr als genügend Raum und lässt 3 Millimeter glatt bis zur Abschnittlinie, unter welcher ✽ 1633 ✽

Gewicht Gr. 7,90; 8,30. Grösse 0,032; 0,032.

Haller 1903. Wunderly 2623. Coraggioni XXXI 2.

160. — *Viertel Gulden = 15 Kreuzer von 1724.*

· ✽ · MONETA ❦ NOVA ❦ S ❦ GALLENSIS · ✽ ·

Gerstenkornrand. Bär im glatten Kreis. Umschrift rechts unten beginnend. Unten zwischen Anfang und Ende der Schrift ⚘ (Zeichen des Münzmeisters Anhorn).

℞. SOLI | ·❦ DEO ❦· | GLORIA | 1724

Inschrift in 4 Zeilen in einer Cartusche, wobei rechts ein Oelzweig, links ein Palmzweig. Unten in einer

einfachen Einfassung der Cartusche die Wertangabe 15 (Kreuzer). Gerstenkornrand.

Gewicht Gr. 5,25. Grösse 0,0275. Museum in St. Gallen.

161. — *15 Kreuzer von 1725.*

· ✿ · MONETA · NOVA · S · GALLENSIS · ✿ · · ·

Gerstenkornrand. Bär im glatten Kreis, welcher unten durch das ⊕ unterbrochen wird. Die Interpunktionen sind anders als beim vorhergehenden Stück.

℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1725 ·

In 4 Zeilen in einer Cartusche, links Palmenzweig, rechts ein Oelzweig, oben Muschel und kleine Blumenguirlande.

Gewicht Gr. 5,10. Grösse 0,0277.

162-163. — *15 Kreuzer von 1730.*

MONETA : NOVA : S : GALLENSIS ❧ · ·

Gerstenkornrand. Glatter Reif, unten im Oval die gekrönte Schlange ⑤ (Zeichen des Münzmeisters Schirmer).

SOLI | DEO | GLORIA | 1730 | G. R.

In 5 Zeilen in einer Cartusche mit rechts Laubzweig und links Palmzweig. Zweige kurz. G. R. wahrscheinlich Stempelschneider G. Reich. In der Cartusche oben zwischen den Schnörkeln ein dreiteiliges Blättchen. Gerstenkornrand.

Gewicht Gr. 4,83. Grösse 0,0275. Museum in St. Gallen.

Variante : In der Cartusche statt des Blättchens zwei Punkte übereinander. Zweige sehr lang.

Gewicht Gr. 4,66. Grösse 0,0275. Museum in St. Gallen.
» » 5,12. » 0,0275. Landesmuseum.

164-165. — *15 Kreuzer von 1731.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS ❧ · · ·

Gerstenkornrand. Bär im glatten Reif. Unten Oval-Medaillon mit der Schlange ꝏ. Die Inschrift hat ungleiche Buchstaben, hauptsächlich die O grösser als die andern.

℟. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1731 | G R

Cartusche mit Zweigen, oben ein Punkt über dem geraden Strich. Unten die Wertzahl 15 im Oval.

Gewicht Gr. 5,20. Grösse 0,0277 × 0,0287 (oval).

Variante : Cartusche oben mit einem Spitzblättchen statt des Punktes.

Gewicht Gr. 4,87. Grösse 0,0276 × 0,0285 (oval). Museum in St. Gallen.

165*a*. — *Variante : Die Voluten oben in der Cartusche sind nach unten gerollt. Ueber dem kurzen Mittelsteg ein dreiteiliges Blättchen, unter demselben ein Punkt. Laubzweig vielblättrig.*

Gewicht Gr. 4,45. Grösse 0,028. Landesmuseum.

166. — *15 Kreuzer von 1732.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS ❧

In der Inschrift ist das GALLENSIS mit kleineren Lettern als der Rest. Oval mit der Schlange ꝏ.

℟. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1732 | G R

Cartusche oben mit giebelartig erhöhtem Strich statt des horizontalen und darüber ❧. Unten im liegenden Oval 15.

Gewicht Gr. 4,20. Grösse 0,0275.

166*a*. — *Umschrift gleichlautend. Nur die* O *grösser als die übrigen Buchstaben. Halsband mit 5 Punkten.*

℟. *Cartusche oben : statt des im rechten Winkel gebrochenen Rahmens eine aus zwei Paar Schleifen und verbindendem Kielbogen bestehende dünne Linie. Ueber dem Kielbogen ein Punkt. Die beiden Laubzweiglein rechts mit 8 Blättchen und 3 Beeren.*

Gewicht Gr. 5,10. Grösse. 0,0282. Landesmuseum.

167. — *15 Kreuzer von 1734.*

✤ MONETA : NOVA : S : GALLENSIS ✦
Breiter Bär. Oval mit Schlange ꝏ.
℟. SQLI | ✦ DEO ✦ | GLORIA | 1734 | G R
Cartusche oben mit nach aussen geöffneten hakenartigen Enden statt der Bandschnörkel. Dazwischen ein Punkt über dem Horizontalstrich. Unten die Wertangabe 15. Bei dem O in SOLI rechts unten ein Fehler.
Gewicht Gr. 4,40. Grösse 0,0278.

168. — *15 Kreuzer von 1537.*

✤ MONETA : NOVA : S : GALLENSIS ✦
Oval mit Schlange ꝏ.
℟. SQLI | ✦ DEO ✦ | GLORIA | 1737 | G R
Cartusche oben : kurze Horizontalverbindung ohne Punkt. Die Endrollen offen. Unten Wertzahl 15. In SOLI der Fehler wie bei denjenigen von 1734.
Gewicht Gr. 5,20. Grösse 0,0285.

169. — *15 Kreuzer von 1737.*

✦ MONETA : NOVA : S : GALLENSIS ✦
Oval mit Schlange ꝏ.
℟. SOLI | ✦ DEO ✦ | GLORIA | 1737 | G R
Cartusche oben mit nach unten eingerollten hakenartigen Bandenden ohne Punkt dazwischen. Unten Wertangabe 15.
Gewicht Gr. 3,80. Grösse 0,028. (Abgenütztes Exemplar.)

170. — *15 Kreuzer von 1737.*

MON : NOVA : ST. : GALLENSIS ✦
Gerstenkornrand. Die innere Kreislinie fast liegendes Oval, oben durchbrochen durch den Kopf des Bären; unten durch das Oval mit der Schlange ꝏ.

℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1737 | G R
Cartusche oben mit etwas enger gerollten Enden. Unten Wertangabe 15 im Oval, dessen innerer Kreis deutlich hervortritt. Die ❧ sind hier aus 3 Blättchen gebildet, auch in Vorderseite.
Gewicht Gr. 4,60. Grösse 0,028.

171. — *15 Kreuzer von 1737.*

MON : NOVA : ST : GALLENSIS ❧·
Unten Schlange ⚕. Hier das ST ohne Punkt unter dem T.
℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1737 | G R
Cartusche oben mit niedrigeren Vertikalteilen und gestreckten Voluten, ohne Punkt. Unten Wertangabe 15.
Gewicht Gr. 4,66. Grösse 0,0275. Museum in St. Gallen.

172. — *15 Kreuzer von 1738.*

MONETA : NOVA : ST : GALLENSIS ❧···
Unten Schlange ⚕.
℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1738 | G R
Cartusche oben mit Rundbogen zwischen Horizontalen. Unter dem Bogen dreiteiliges Blatt unter Punkt. Unten Wertangabe 15.
Gewicht Gr. 4,58. Grösse 0,028. Museum in St. Gallen.

173. — *15 Kreuzer von 1738.*

MON : NOVA : ST : GALLENSIS ❧··
Nur MON : und hinten nur 2 Punkte. Unten Schlange ⚕.
℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1738 | G R
Cartusche oben mehr in die Breite gestreckt. Unten Wertangabe 15.
Gewicht Gr. 5,30. Grösse 0,0285.

173*a*. — MONETA : NOVA : ST : GALLENSIS ◄ ·
Halsband mit 4 Punkten; im Medaillon ein Punkt.
℞. *Die Bandenden, welche aus den Zweigen aufsteigen, bilden keine kurz eingerollte Schnecke, sondern sind zu einer blattartigen Ranke entwickelt.*
Gewicht Gr. 4,56. Grösse 0,0286. Landesmuseum.

174. — *15 Kreuzer 1738.*

MON : NOVA : ST : GALLENSIS ◄ · · ·
Am Ende der Umschrift 3 Punkte.
℞. SOLI | ► DEO ◄ | GLORIA | 1738 | G R
Cartusche oben mit in gleicher Flucht liegenden Horizontalen und einfachen Volutenlinien. Unten Wertangabe 15.
Gewicht Gr. 4,70. Grösse 0,028.

175. — *15 Kreuzer 1739.*

MONETA : NOVA : ST : GALLENSIS ◄ · ·
Unten die Schlange ⚜.
℞. SOLI | ► DEO ◄ | GLORIA | 1739 | G R
Cartusche oben ähnlich wie bei 172. Ueber und unter dem Blatt je ein Punkt. Unten Wertangabe 15.
Gewicht Gr. 4,40. Grösse 0,028.

176. — *15 Kreuzer 1739.*

MON : NOVA : ST : GALLENSIS ◄ · ·
Hier also nur MON. Unten die Schlange ⚜.
℞. SOLI | ► DEO ◄ | GLORIA | 1739 | G R
Cartusche oben. Unter dem Blatt fehlt der Punkt, sonst ähnlich wie vorher. Unten die Wertangabe 15.
Gewicht Gr. 4,76. Grösse 0,028. Museum in St. Gallen.

177. — *15 Kreuzer 1786.*

MONETA : NOVA : ST : GALLENSIS ✦
Unten ein Oval (Doppellinien), ⓩ Münzmeister : Zollikofer.

℞. SOLI | DEO | ✦ GLO · RIA ✦ | 1786 | HGZ
In Cartusche von Typus des Jahres 1739 mit magern Zweigen. Unten Wertangabe 15.
Gewicht Gr. 4,60. Grösse 0,0285 × 0,0305 (oval). Walzenprägung.
Coraggioni XXXI 4.

178. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS ✱
Gerstenkornrand. Bär freischreitend im Schnurreif, der unten durch eine Linie abgeschnitten, die beidseitig bis zum Gerstenkornrand geht, so dass die Umschrift, welche oben in der Mitte beginnt, in dreiviertel Kreisform erscheint und durch den Abschnitt unterbrochen wird.
Im Abschnitt ✦ 1619 ✦ Entfernung von ✦ zu ✦ 15 Millimeter.

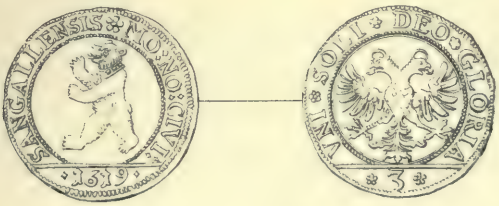

℞. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Umschrift rechts unten über der Abschnittlinie beginnend. Ränder wie in Vorderseite, nur liegt dem Schnurreif nach innen noch ein glatter Reif vor, in welchem der Doppeladler mit Nimben erscheint. Diese sind auffallend

weit vom Rand entfernt. Die Flügel und Füsse berühren fast überall den glatten Reif.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung von Mitte der Rosette bis zur Mitte der andern Rosette 6,4 Millimeter.

Gewicht Gr. 4,05. Grösse 0,0265.

179. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS

Gerstenkornrand. Bär freischreitend im Schnurreif, der unten abgeschnitten durch eine Linie. Halsband mit 3 Nägeln.

Im Abschnitt • 1619 • Entfernung 9,6 Millimeter.

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Gerstenkornrand. Doppeladler mit Nimben im Schnurreif, dem nach innen eine glatte Linie vorliegt, die fast kreisrund. Adler frei in mitten des Feldes.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung der Röschen 6,6 Millimeter.

Gewicht Gr. 4,30. Grösse 0,027.

180. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1619.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS

Gerstenkornrand. Bär freischreitend im Schnurreif, der unten abgeschnitten durch eine Linie. Halsband mit 3 Nägeln.

Im Abschnitt • 1619 • Entfernung 9,6 Millimeter.

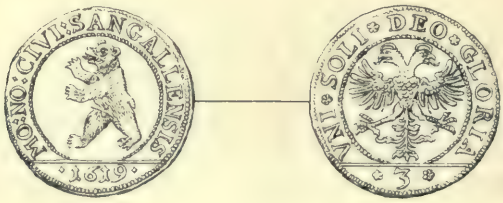

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Gerstenkornrand. Schnurreif ohne glatte Innenlinie. Doppeladler mit Nimben frei, nur bei G und L wie fehlerhaft mit den Flügelfedern über und an den Reif ragend.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung 6,9 Millimeter.

Gewicht Gr. 4,45. Grösse 0,0264.

181-182. — *Klippe des Halbdicken oder 3 Batzen von 1620.*

MO : NO : CIV : SANGALLENSIS

Gerstenkornrand. Schnurkreis; der Bär mit Perlenhalsband berührt mit seinem linken Fuss die Linie des Abschnitts.

Im Abschnitt ✦ 1620 ✦ eng aneinander geschlossen. Entfernung 10,2 Millimeter. Das G in GALLEN ist grösser als die andern Buchstaben.

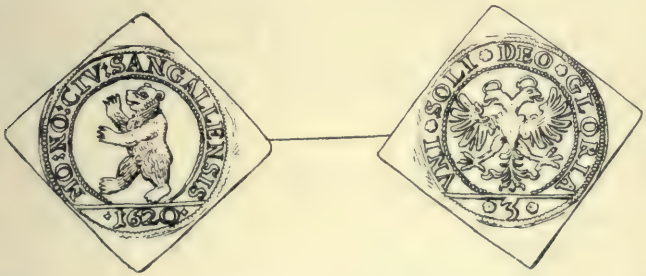

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✦

Gerstenkornrand. Schnurkreis.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung der Röschen 6 Millimeter. Der Doppeladler mit Nimben frei. Der Punkt hinter GLORIA stösst an die Linie des Abschnitts ebenso wie der obere Strich der 3.

Gewicht Gr. 3,75. Grösse 0,0252 × 0,0262. Klippe.

Ein ähnliches Exemplar: Hinter GLORIA der Punkt frei; über der rechten Nimbe ebenfalls ein Punkt, sonst gleich.

Gewicht Gr. 3,85. Grösse 0,0260 × 0,0262. Klippe.

183. — *Klippe des Halbdicken oder 3 Batzen von 1620.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS
Hier also CIVI statt CIV.
Gerstenkornrand. Schnurkreis mit innen vorliegender Kreislinie, die unten durch die Segmentlinie beschnitten wird. Bär mit Perlenhalsband frei im Feld.
Im Abschnitt • 1620 • Entfernung 10,8 Millimeter.
℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Ränder wie in Vorderseite.
Doppeladler mit Nimben füllt das Feld aus, nur die Nimben bleiben von der Kreislinie entfernt.
Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung der Röschen 6,5 Millimeter. Die 3 freistehend.
Gewicht Gr. 4,30. Grösse 0,026 × 0,026. Klippe.

184. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1620.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS
Gerstenkornrand. Schnurkreis mit Kreislinie. Bär mit Perlenhalsband.
Im Abschnitt • 1620 •
Das letzte S der Umschrift berührt die Linie des Abschnitts.
℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱
Kleine Rosetten. Ränder wie in Vorderseite. Hinter GLORIA eine Rosette.
Im Abschnitt ✱ 3 ✱
Gewicht Gr. 3,85. Grösse 0,025. Museum in St. Gallen.

185. — *Klippe des Halbdicken oder 3 Batzen von 1620.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS
Gerstenkornrand. Schnurkreis mit Kreislinie. Bär mit Perlenhalsband.
Im Abschnitt • 1620 •

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Kleine Rosetten. Ränder wie in Vorderseite. Hier keine Rosette hinter GLORIA.
Im Abschnitt ✤ 3 ✤, also ein aus vier dreilappigen Blättchen gebildetes Kreuz statt der Rosette.
Gewicht Gr. 3,85. Grösse 0,0255 × 0,0255. Klippe.

186. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1620.*

Wie die vorhergehende Klippe, aber rund.
Gewicht Gr. 4,17. Grösse 0,0263. Landesmuseum.

187. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1621.*

MO : NO : CIV : SANGALLENSIS
Gerstenkornrand. Schnurkreis. Bär mit Halsband, auf welchem 4 Nägel ✦.
Im Abschnitt ✦ 1621 ✦

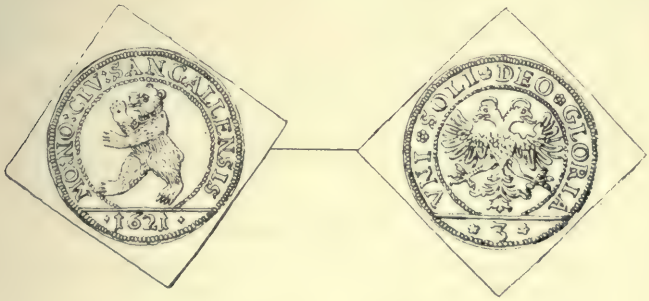

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Kleine Rosetten. Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler mit Nimben frei im Feld, nur zwischen ✱ und S den Schnurkreis durchbrechend.
Gewicht Gr. 3,00. Grösse 0,026.

188. — *Klippe des Halbdicken oder 3 Batzen von 1621.*

Wie die vorhergehende Münze giebt es eine ganze Anzahl Klippen, die im Gewicht verschieden :

Gewicht Gr.	3,85.	Grösse	0,0253 × 0,0255.
» »	3,95.	»	0,0260 × 0,0270.
» »	8,20.	»	0,0270 × 0,0270.
» »	15,50.	»	0,0260 × 0,0270.
» »	17,00.	»	0,0275 × 0,0275.

189. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIV : SANGALLENS
Gerstenkornrand. Schnurkreis. Bär mit Nagelhalsband.
Im Abschnitt • 1622 • Die 1 und die letzte 2 berühren die Linie.
℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Kleine Rosetten. Ränder wie auf Vorderseite. Das O in SOLI gross, das DEO kleiner. Stempelriss in SOLI. Doppeladler mit Nimben und 6 grossen Flügelfedern.
Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Die 3 stösst an die Linie. Entfernung zwischen den Röschen 6,5 Millimeter.
Gewicht Gr. 3,30. Grösse 0,026.

190. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIV : SANGALLENS
Gerstenkornrand. Schnurkreis. Bär mit Nagelhalsband.
Im Abschnitt • 1622 • Alle Zahlen ausser der 6 berühren die Linie.
℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Kleine Rosetten. Ränder wie auf Vorderseite. Das O in SOLI gross, das DE in DEO klein.
Doppeladler mit Nimben, die an den Schnurkreis reichen. Hier sind nur 5 grosse Flügelfedern.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Die 3 stösst nur vorn und hinten an die Linie. Entfernung der Rosetten 11,5 Millimeter.
Gewicht Gr. 3,50. Grösse 0,0258.

191. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

NO : NO : CIV : SANGALLENS
SA kleinere Buchstaben.
Im Abschnitt • 1622 •
℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Doppeladler mit Nimben und nur 4 grossen Flügelfedern.
Im Abschnitt ✱ 3 ✱
Gewicht Gr. 2,50. Grösse 0,0264. Landesmuseum.

192. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIV : SANGALLENSI
Hier SANGALLENSI Das I berührt die Abschnittlinie.
Im Abschnitt ✱ 1622 ✱ Jahreszahl hier zwischen Rosetten.
℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Im Abschnitt ✱ 3 ✱
Gewicht Gr. 3,33. Grösse 0,026. Museum in St. Gallen.

193. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIV : SANGALLENSI .
Das I und der Punkt berühren die Abschnittlinie.
Im Abschnitt ✱ 1622 ✱ Jahreszahl zwischen 2 Rosetten. Letztere 11,5 Millimeter von einander entfernt.
℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung 6 Millimeter.
Gewicht Gr. 3,30. Grösse 0,026.

194. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIV . SANGALLNSIS :

Hier scheinbar[1] nur ein viereckiger Punkt hinter CIV. Das E fehlt in der Inschrift, am Schluss :

Im Abschnitt • 1622 • Die 6 hängt tief herunter. Jahreszahl zwischen Punkten.

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung der Röschen 11,5 Millimeter.

Gewicht Gr. 3,30. Grösse 0,0265.

195. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIV : SANGALLNSIS

Hinter CIV Doppelpunkt. Das E fehlt in der Schrift. Am Ende fehlen die Doppelpunkte.

Im Abschnitt • 1622 • Die 6 oben gespalten und weit hinunter hängend. Der Punkt vor der Jahreszahl von letzterer weit entfernt. Entfernung der Punkte von einander 12 Millimeter.

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Kleine Rosetten. Das DE in DEO bedeutend kleiner.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung der Röschen 11,5 Millimeter. Die Röschen berühren die Abschnittlinie.

Gewicht Gr. 3,65. Grösse 0,0263.

[1] *Das Stück ist stellenweise stark abgenützt oder schwach ausgeprägt.*

196. — *Klippe vom Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIVI : SANGALLNSIS

Hier CIVI statt CIV. Das E fehlt in der Schrift. Das letzte S fällt auf die Linie.

Im Abschnitt • 1622 • Die 6 fast liegend.

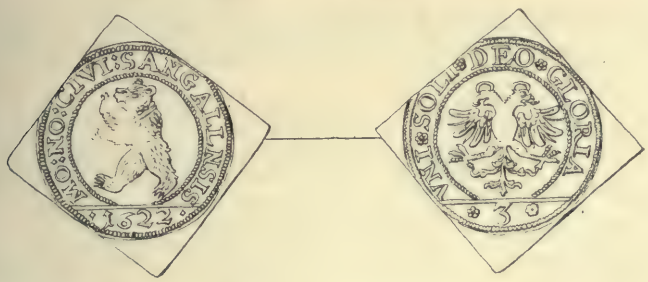

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Das A bleibt weiter von der Linie entfernt. Doppeladler mit Nimben und 4 grossen Federn, ganz frei.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Die 3 und die zweite Rosette berühren die Linie. Entfernung 8 Millimeter.

Gewicht Gr. 3,35. Grösse 0,0262 × 0,0263.

197. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIV : SANGALLENSIS

Gerstenkornrand. Schnurkreis. Halsband des Bären mit 3 Nägeln. Abschnittlinie geht durch den oberen Teil des S. Scharfe Prägung. Die Interpunktion unregelmässig.

Im Abschnitt • 1622 • Jahreszahl zwischen einem eckigen und einem runden Punkt. Die 1 und die letzte 2 berühren die Linie.

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Kleine Rosetten. Alle Buchstaben der Schrift gleich gross.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Die 3 oben frei, unten in den Gerstenkornrand reichend. Entfernung der Röschen 6 Millimeter.

Gewicht Gr. 3,55. Grösse 0,0265.

198. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS

Hier CIVI statt CIV. Die Buchstaben alle unregelmässig.

Im Abschnitt • 1622 • Alle Ziffern berühren die obere Linie. Jahreszahl zwischen eckigen Punkten. Entfernung derselben 10,5 Millimeter.

℞. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Gleichmässige saubere Buchstaben. Das A bleibt 2,5 Millimeter von der Linie entfernt. Kleiner Adler mit nur je 4 Federn, ganz frei.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Die 3 berührt die Linie. Entfernung der Rosetten 8 Millimeter.

Gewicht Gr. 3,10. Grösse 0,0265.

199. — *Klippe vom Halbdicken oder 3 Batzen von 1622.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS

Das S berührt die Linie.

Im Abschnitt • 1622 • Die Ziffern berühren die Linie mit Ausnahme der 6, die herabhängt und oben gespalten ist.

℞. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Das DE in DEO kleiner. Hier sind je 5 grosse Federn sichtbar.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung der Rosetten 11,5 Millimeter.

Gewicht Gr. 3,25. Grösse 0,0252 × 0,0255.

200. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1624.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENS ◆
Gerstenkornrand. Schnurkreis. Hier SANGALLENS statt LENSIS.
Im Abschnitt ◆ 1624 ◆
℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Im Abschnitt ✱ 3 ✱
Gewicht Gr. 3,08. Grösse 0,026. Museum in St. Gallen.

201. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1624.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS
Gerstenkornrand. Schnurkreis wie gewohnt. Schrift klar und gleichmässig. Der Bär steht mit dem linken Hinterfuss über der 4 der Jahreszahl, mit dem rechten in der Richtung zum Buchstaben M.
Im Abschnitt ◆ 1624 ◆ 1 und 4 höher als 62. Sie berühren die Linie. Entfernung der Punkte 9 Millimeter.

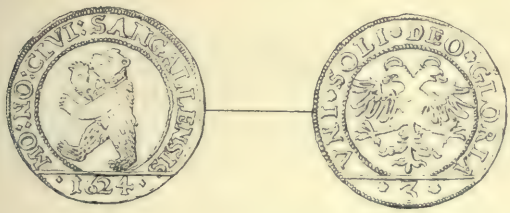

℟. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Die O in SOLI und DEO grösser als die anderen Buchstaben. Doppeladler mit Nimben und 4 grossen Federn berührt rechts mit dem Flügel den Rand, mit der Schweifspitze die Abschnittlinie.
Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung 6,5 Millimeter.
Gewicht Gr. 3,35. Grösse 0,0265.

202. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1624.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS

Der Bär mit dem linken Hinterfuss auf der 4, mit den Zehen des rechten auf dem M. Das S am Schluss liegt auf der Linie.

Im Abschnitt • 1624 • Der Punkt vor der Jahreszahl nahe an der Linie des Abschnitts. Entfernung der Punkte 11 Millimeter.

℞. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Alle O der Inschrift auffallend gross. Doppeladler mit Nimben und 4 grossen Federn berührt rechts mit dem Flügel den Rand, mit der Schweifspitze die Abschnittlinie.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung 6,5 Millimeter.

Gewicht Gr. 3,20. Grösse 0,0265.

203. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1624.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS

Der Bär steht mit dem linken Hinterfuss auf 24 der Jahreszahl und dem letzten S der Umschrift, der rechte ist auf das M gerichtet. Das letzte S liegt ganz über die Linie.

Im Abschnitt • 1624 • Die 1 und 4 berühren die Linie. Entfernung der Punkte 9 Millimeter.

℞. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA

Doppeladler mit Nimben und je 4 grossen Federn frei im Feld.

Im Abschnitt • 3 • Die Zahl 3 hier zwischen Punkten statt wie sonst zwischen Rosetten. Entfernung der Punkte 6,5 Millimeter.

Gewicht Gr. 3,55. Grösse 0,0262.

204. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1624.*

MO • NO • CIVI : SANGALLENSIS

Hier ist nach MO und NO nur ein einfacher Punkt statt der gewohnten Doppelpunkte.

Im Abschnitt • 1624 • Die 1 und 4 an der Linie, die 6 berührt oben die 2. Entfernung der Punkte 9 Millimeter.

℞. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱

Hier ist am Ende der Schrift auch eine Rosette.

Doppeladler mit Nimben und je 4 grossen Federn frei im Felde, nur bei O in GLORIA berührt eine Spitze den Schnurkreis.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung 6,5 Millimeter.

Gewicht Gr. 3,45. Grösse 0,026.

205. — *Halbdicken oder 3 Batzen von 1624.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS

Bär frei im Felde, nur mit der kleinen Zehe des linken Hinterfusses die Linie über der 2 der Jahreszahl berührend. Das S am Schluss liegt auf der Linie des Abschnitts.

Im Abschnitt • 1624 • Nur die 4 berührt die Linie. Die 6 und 2 berühren sich oben.

℞. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱

Die O überall gross. Am Schluss der Schrift eine Rosette.

Im Abschnitt ✱ 3 ✱ Entfernung 6 Millimeter.

Gewicht Gr. 3,25. Grösse 0,026.

Wunderly 2643.

206. — *6 Kreuzer von 1725.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ·

Rechts unten beginnend.

Gerstenkornrand. Bär mit 6perligem Halsband und ovalem Medaillon in einfacher Kreislinie, die unten

durch ein Oval worin ein Bäumchen ⚘, unterbrochen wird. (Anhorn.)

℞. ··· ✱ ··· | ➤ VI ◄ | ·➤ KREU ◄· | ➤ ZER ◄ | 1725

Gerstenkornrand. Inschrift in 5 Zeilen. Rechts Laubzweig, links Palmzweig.

Gewicht Gr. 3,15. Grösse 0,025.

207. — *6 Kreuzer von 1726.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ·

Unten Oval mit dem Bäumchen ⚘.

℞. ·· ✱ ·· | ➤ VI ◄ | ➤ KREU ◄ | ➤ ZER ◄ | 1726

Laub- und Palmzweig.

Gewicht Gr. 3,15. Grösse 0,0245.

208. — *6 Kreuzer von 1727.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ·

Gerstenkornrand. Bär mit 5perligem Halsband und einfachem Kreis als Medaillon im glatten Reif, der unten durch das Oval mit der gekrönten Schlange ⚜ unterbrochen wird. (Schirmer.)

℞. ·· ✱ ·· | ➤ VI ◄ | ➤ KREU ◄ | ➤ ZER ◄ | 1727

Laub- und Palmzweig.

Gewicht Gr. 2,75. Grösse 0,0237.

209. — *6 Kreuzer von 1728.*

MONETA : NOVA : S : GALLENSIS ◄

Schlange im Oval ⚜.

℞. ·· ✱ ·· | ➧ VI ➧ | ➧ KREU ➧ | ➧ ZER ➧ | 1728
Hier sind zwei Oelzweige, die fast einen Kreis bilden, der oben durch die Rosette und Punkte unterbrochen wird, unten aber offen ist.
Gewicht Gr. 2,40. Grösse 0,024. Museum in St. Gallen.

210. — *6 Kreuzer von 1729.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ➧···
Gerstenkornrand. Bär mit 5perligem Halsband und Kreismedaillon im glatten Reif, der unterbrochen wird durch das Oval der gekrönten Schlange ⓢ.
℞. ·· ✱ ·· | ➧ VI ➧ | ➧ KREU ➧ | ➧ ZER ➧ | 1729 | G R
(G. Reich.)
Gerstenkornrand. Inschrift in 6 Zeilen, rechts und links Oelzweige.
Gewicht Gr. 2,60. Grösse 0,0215.

211. — *6 Kreuzer von 1730.*

MONETA : NOVA : S : GALLENSIS ➧·
Unten die Schlange ⓢ.
℞. · ✱ · | VI | ➧ KREU ➧ | ➧ ZER ➧ | 1730 | G R
Inschrift zwischen zwei Laubzweigen.
Gewicht Gr. 3,13. Grösse 0,0245. Museum in St. Gallen.

212. — *6 Kreuzer von 1730.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ➧·
Zwischen den Worten der Inschrift nur einfache Punkte.
℞. · ✱ · | VI | ➧ KREU ➧ | ➧ ZER ➧ | 1730 | G R
Die Zweige reicher beblättert. Auf ZER gerichtet sind je 3 Blätter der Zweige (statt 2 im vorhergehenden).
Gewicht Gr. 2,84. Grösse 0,025. Museum in St. Gallen.

213. — *6 Kreuzer von 1731.*

MONETA : NOVA : S : GALLENSIS ◆ · ·
Stempelriss von M zu O.
Gerstenkornrand. Bär mit 7perligem Halsband und kreisförmigem Medaillon im glatten Reif, welcher durch das Oval mit der gekrönten Schlange ⓢ unterbrochen ist.
℞. · · ✱ · · | ➤ VI ◆ | ➤ KREU ◆ | ➤ ZER ◆ | 1731 | G R
Gerstenkornrand. 6zeilige Inschrift zwischen 2 Laubzweigen, die nur bis zu den Blümchen bei der VI reichen.
Gewicht Gr. 2,90. Grösse 0,0245.

214. — *6 Kreuzer von 1731.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS ◆
Gerstenkornrand. Bär mit 4perligem Halsband und Medaillon im glatten Reif. Oval mit Schlange ⓢ wie gewohnt.
MON statt MONETA.
℞. · · · ✱ · · · | ➤ VI ◆ | ➤ KREU ◆ | ➤ ZER ◆ | 1731 | G R
Die wenig belaubten Zweige reichen über die VI hinauf.
Gewicht Gr. 2,80. Grösse 0,025.

215. — *6 Kreuzer von 1731.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS ◆ ·
Hier noch ein Punkt am Schluss. Bär mit 5perligem Halsband und ovalem Medaillon. Unten die Schlange ⓢ.
℞. · · · ✱ · · · | ➤ VI ◆ | ➤ KREU ◆ | ➤ ZER ◆ | 1731 | G R
Die Zweige gehen nicht über die VI hinaus.
Gewicht Gr. 2,80. Grösse 0,0252.

216-217. — *6 Kreuzer von 1732.*

MON ⁝ NOVA : S : GALLENSIS ◂

Der untere Punkt nach MON ist grösser als der obere.

Gerstenkornrand. Bär mit 5perligem Halsband unterbricht den glatten Reif mit dem rechten Ohr und der Zehe des linken Fusses. Das Medaillon mit der gekrönten Schlange ꝏ, welches den Reif unterbricht, ist hier gerundeter und bleibt längs des Gerstenkornrandes offen.

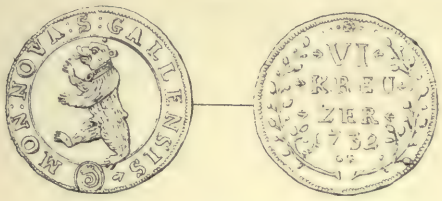

℞. ···✱··· | ▸ VI ◂ | ▸ KREU ◂ | ▸ ZER ◂ | 1732 | G R

Die Zweige sind nach aussen geschwungen, so dass ein breiteres Oval entsteht. Stempelriss in den Blättchen vor der Jahreszahl bis fast zum K reichend.

Gewicht Gr. 2,90. Grösse 0,0258.

Variante : Ohne Stempelriss, etwas abweichend.

218. — *6 Kreuzer von 1732.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS ◂ ·

Gerstenkornrand. Der Bär mit 5perligem Halsband berührt den inneren glatten Reif mit dem rechten Ohr und der äusseren linken Fussspitze. Das Medaillon mit der Schlange ꝏ ist hier wieder voll oval.

Unter dem M rechts unten ein kleiner Doppelschlag.

℞. ··✱·· | ▸ VI ◂ | ▸ KREU ◂ | ▸ ZER ◂ | 1732 | G R

Die Laubzweige reichen nicht über die VI hinaus.

Gewicht Gr. 2,80. Grösse 0,0255.

Wunderly 2644, 2645.

219. — *6 Kreuzer von 1734*

MON : NOVA : S : GALLENSIS ❧ · · ·
Der Bär mit 5perligem Halsband ganz frei im glatten Reif. Das Oval mit der gekrönten Schlange ⓢ unterbricht den Reif wie gewohnt, bleibt aber unten gegen den Gerstenkornrand offen.
℞. · · · ❧ · · · | ❧ VI ❧ | ❧ KREU ❧ | ❧ ZER ❧ | 1734 | G R
Die Zweige reichen über die VI hinaus.
Gewicht Gr. 2,90. Grösse 0,025.

220. — *6 Kreuzer von 1739.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ·
Bär mit 4perligem Halsband unterbricht den glatten Reif mit den zwei linken Fusskrallen.
Das Oval mit der gekrönten Schlange ⓢ erscheint ganz geschlossen.
℞. · · ❧ · · | ❧ VI ❧ | ❧ KREU ❧ | ❧ ZER ❧ | 1739 | G R
Rechts Oelzweig, links Palmzweig.
Gewicht Gr. 2,90. Grösse 0,025 × 0,026. (Walzenprägung.)

221. — *6 Kreuzer von 1766.*

Haller erwähnt diesen und beschreibt ihn, T. II. p. 197:
MONETA NOVA S. GALLENSIS.
Das Wappen, unten eine Schlange ⓢ, als das Münzzeichen. Die Umschrift fängt neben der Schlange, zu den Füssen des Bärs an.
℞. Zwischen Oel- und Palmzweigen VI | KREU | ZER | 1766 | D(avid) R(eich)

222. — *6 Kreuzer von 1786.*

MONETA · NOVA · ST : GALLENSIS ❧
Bär mit 5perligem Halsband im glatten Reif, berührt mit dem linken Hinterfuss den Reif.
Unten im doppellinigen Oval ein Z (Zollikofer).

℟. ··✱·· | ❧ VI ❧ | ❧ KREU ❧ | ❧ ZER ❧ | 1786 | HGZ
Rechts Oelzweig, links Palmzweig.
Gewicht Gr. 2,70. Grösse 0,025 × 0,026. (Oval.)
Wunderly 2646.

223. — *6 Kreuzer von 1790.*

MONETA : NOVA : ST : GALLENSIS ❧
Bär mit 4perligem Halsband, frei im Feld. Der glatte Reif wird unten durch das fast kreisförmige einlinige Oval mit Z unterbrochen. Das Oval bleibt nach unten offen.
Die Doppelpunkte treten aus dem Schriftkreis heraus; die Buchstaben sind kleiner und schärfer geschnitten als sonst.
℟. ··✱·· | ❧ VI ❧ | ❧ KREU ❧ | ❧ ZER ❧ | 1790 | HGZ
Zwei unten gekreuzte und zusammen gebundene Oel- oder Lorbeerzweige bilden einen oben offenen Kranz.
Gewicht Gr. 2,00 und 2,60. Grösse 0,0235 × 0,0250.
Wunderly 2647-2648. Coraggioni XXXI 6.

224. — *Rollbatzen ohne Jahr, seit 1500.*

MONTA ✻ NO ✻ SANATI ✻ GALI ✠ ,
Gerstenkornrand. Bär im groben Perlenrand. Umschrift in gothischen Majuskeln.

Die Umschrift ist hier MONTA statt MONATA. Das A fehlt und GALI mit nur einem L.

℟. SANA — TVS ✻ — OTHM — ARVS
Ränder wie in Vorderseite.

Schild mit einköpfigem Adler auf einem Kreuz mit langen Schenkeln, die je in zwei Füsschen ausgehen und den inneren Rand unterbrechen. Umschrift durch die Kreuzesschenkel viermal zerschnitten.

Gewicht Gr. 2,80. Grösse 0,028. Museum in St. Gallen.
Gewicht Gr. 3,14. Grösse 0,0279. Landesmuseum.

225. — *Rollbatzen.*

MONAT ✻ SANATI ✻ GALLI ✠
Hier ist MONAT statt MONATA und das NO fehlt.

℟. Wie der vorhergehende.
Gewicht Gr. 3,15. Grösse 0,0277.
Coraggioni XXX 9.

226. — *Rollbatzen.*

MONAT ✻ NO ✻ SANATI ✻ GALLI ✠
Hier NO und hinter demselben zwei Kreuze.
℟. Wie gewohnt.
Gewicht Gr. 2,90. Grösse 0,0277. Landesmuseum.

227. — *Rollbatzen.*

MONET ✻ NO ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠

Hinter NO nur ein Kreuz ebenso wie hinter MONET und SANCTI.

℟. Wie gewohnt.

Gewicht Gr. :	2,75	2,80	2,90	3,10	3,20	3,25	3,45.
Grösse, Millimeter:	28	27,3	28,2	28,4	27,7	28,4	27,5.

228. — *Rollbatzen.*

MONET ✻ NO ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠

Hier findet sich vor dem Endkreuz noch ein schräg liegendes Kreuz oder Sternchen.

℟. SANC — TVS ✻ — OTHM — ARVS wie gewohnt.

Gewicht Gr. 3,10. Grösse 0,0277.

229. — *Rollbatzen.*

MONET ✻ NO ✻ SANCTI ✻ GALLI ✻ ✠

Hinter SANCTI und GALLI ein 5blättriges Röschen.

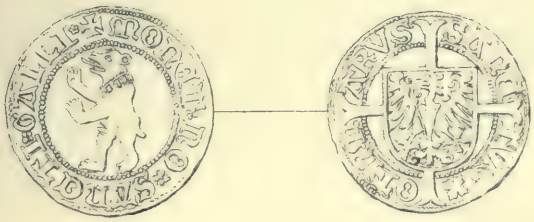

℟. Wie gewohnt.

Gewicht Gr. 2,55. Grösse 0,0273. Beschädigtes Exemplar.

Die nachfolgenden haben alle MONETA ausgeschrieben.

230. — *Rollbatzen.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI ✻ CA ✠
Gerstenkornrand. Bär im groben Perlenrand.
℟. SANC — TVS ✻ — OTHM — ARVS
Ränder wie in Vorderseite. Schild mit einköpfigem Adler auf einem Kreuz mit langen Schenkeln, welche den inneren Kreis unterbrechen.
Umschrift links oben beginnend und durch die Kreuzesschenkel viermal zerschnitten.
Gewicht Gr. 3,15. Grösse 0,028.
Wunderly 2649.

231. — *Rollbatzen.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI ✻ CALI ✠
CALI statt CA. Linker Fuss auf O ✻, Zunge auf L gerichtet.

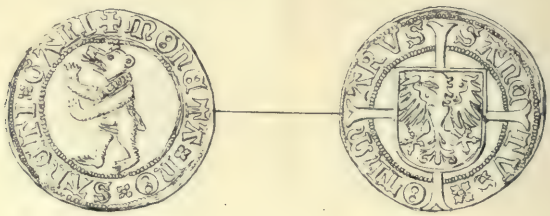

℟. Wie gewohnt.
Gewicht Gr. 3,15. Grösse 0,0283.
Coraggioni XXX 10.

Variante : Linker Fuss auf S, Zunge auf I gerichtet.
Gewicht Gr. 2,70. Grösse 0,0277.

232. — *Rollbatzen.*

MONETA • NO • SANATI • GALLI ✽

Hier GALLI statt GALI und Röschen statt der Kreuze in der Umschrift. Am Ende grosse 6blättrige Rosette.

℟. SANA — TVS ⁘ O — ThM — ARVS

Hinter SANATVS zwei Sternchen und das O vor dem Schenkel!!

Gewicht Gr. 3,10. Grösse 27,80.

233. — *Rollbatzen.*

MONETA • NO • SANATI • GAILI ✽

Hier ebenso GAILI und die Röschen. IL wohl für zwei unten verschmolzene L zu betrachten.

℟. SANA — TVS ✽ — OThM — ARVS

Die Rückseite ist die gewohnte. (Also das O hinter dem Schenkel!)

Gewicht Gr. 3,20. Grösse 27,80.

234. — *Rollbatzen.*

MONETA ⋆ NO ⁂ SANATI ⋆ GALL ✠

Hier GALL statt GALLI und 5teiliger Stern hinter MONETA und SANATI, hinter NO zwei Sterne.

℟. SANC — TVS ✻ — OTHM — ANRVS
Wie gewohnt.
Gewicht Gr. 2,88. Grösse 0,027. Museum in St. Gallen.

235. — *Rollbatzen.*

MONETA ✻ NO SANCTI ✻ GALLI ✠
Hier fehlt hinter NO das Kreuz. GALLI (statt GA oder GAILI) ist ausgeschrieben. Die Schenkel des Kreuzes am Ende sind nicht gegen aussen verbreitert.
℟. SANC — TVS ✻ — OTHM — ANRVS
Wie gewohnt.
Gewicht Gr. 2,85. Grösse 0,0273.

236. — *Rollbatzen.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Hier findet sich hinter NO das Kreuz und am Schluss hinter GALLI das Kreuz mit nach aussen verbreiterten Schenkeln.
℟. SANC — TVS ✻ — OTHM — ANRVS
Wie gewohnt.
Gewicht Gr. 3,30. Grösse 0,0285.

237. — *Rollbatzen.*

MONETA ⋆ NO ⋆⋆ SANCTI ⋆ GALLI ✠
Hinter MONETA und SANCTI ein 5strahliger Stern, hinter NO zwei Sterne statt der Kreuze.
℟. SANC — TVS ✻ — OTHM — ANRVS
Wie gewohnt.
Gewicht Gr. 3,14. Grösse 0,0283. Landesmuseum.

238. — *Rollbatzen.*

MONETA ✻ NO ✻ SANCTI ✻ GALLI ✠
Hinter den Wörtern liegende Kreuze, auch hinter GALLI ✠. Das letzte I ist ganz hoch.
℟. SANC — TVS : ✻ — OTHM — ARVS
Abweichend von dem gewohnten.
Hinter SANCTVS vor dem Kreuz ein Doppelpunkt.
Gewicht Gr. 3,00. Grösse 0,0269. Landesmuseum.

239. — *Batzen von 1517.*

MONETA ✱ NOVA ✱ SANCTI ✱ GALI ✠
Bär im Schild zwischen S — G. Ueber dem Schild 1517.
℟. SANCTVS ✱ OTHMARVS ✱ 1517 ✠
Doppeladler mit Nimbus.
Gewicht Gr. 4,805. Grösse 0,0282. Museum in St. Gallen.

240. — *Batzen von 1527.*

MONE · NOVA · CIVI ∘ TATIS · S GALILI ✻
Hier fehlt der Punkt hinter S vor G.
Doppeladler mit Scheinen. Auf der Brust Schild mit dem Bären.
℟. VNI ∘ SOLI⁹ . DEO ∘ GLORIAM 1 ∘ 5 ∘ 2 ∘ 7 ∘
Der heilige Laurenz mit Nimbus und strahlendem Haupt, in der Linken den Rost haltend.
Gewicht Gr. 3,24. Grösse 0,028. Museum in Winterthur.
Coraggioni XXX 7.

241. — *Batzen von 1527.*

MONE ∘ NOVA ∘ CIVI ∘ TATIS ∘ S ∘ GALLI ✻
Punkt zwischen S und G.

Doppeladler mit Scheinen. Auf der Brust Schild mit dem Bären. Schild 5,50 Millimeter hoch.

℟. ∘ VNI ∘ SOLI⁹ ∘ DEO ∘ GLORIAM 1∘5∘2∘7∘
Das D nach links offen. Jahreszahl weit auseinander, 1,3 Centimeter weit.
Laurenz mit dem Rost in der linken Hand, in der Rechten den Palmzweig haltend.
Gewicht Gr. 3,00. Grösse 0,028.

242. — *Batzen von 1527.*

MONE : NOVA : CIVITATIS : S : GALLI ✻
Doppelpunkte, respective Kreise. In der Schrift das Wort CIVITATIS zusammenhängend und das C verkehrt. Das letzte I in GALLI nur ein kurzer Strich.
Doppeladler mit Scheinen auf der Brust. Schild mit dem Bären. Schild 4 Millimeter hoch.
℟. ∘VNI ∘ SOLI⁹ : DEO : GLORIAM 1∘5∘2∘7∘
Jahreszahl enger, 1,2 Centimeter weit.
Laurenz mit dem Rost in der linken Hand.
Gewicht Gr. 3,30. Grösse 0,0278.
Wunderly 2675. Plappart genannt.

243. — *Batzen von 1527.*

MONE : NOVA CIVI · TATIS · S GALLI ✻
Hier fehlt der Punkt hinter NOVA und zwischen S und G.

Doppeladler mit Scheinen. Auf der Brust Schild mit Bär.

℟. VNI ∘ SOLI⁹ · DEO ∘ GLORIAM 1∘5∘2∘7

Laurenz mit dem Rost in der linken Hand.

Gewicht Gr. 3,955. Grösse 0,0282. Museum in St. Gallen.

244. — *Batzen von 1527.*

MONE • NOV • CIVITAT • S • GALLI •

Doppeladler ohne Scheine. Auf der Brust Schild mit dem Bär. Schild 4 Millimeter hoch.

℟. ° VNI · SOLI⁹ : DEO : GLORIAM 1∘5∘2∘7∘

Von den Ringlein in der Jahreszahl sitzt das erste etwas tiefer, die übrigen höher über der Mitte. Jahreszahl eng, 1,05 Centimeter.

Laurenz mit dem Rost in der linken Hand.

Gewicht Gr. 3,10. Grösse 0,028.

245. — *Batzen von 1527.*

MONE ∘ NOV ∘ CIVITAT ∘ S ∘ GALLI ✠

Der zweite Strich im M naht an dem ersten. Das E mit verkürzten Querstrichen.

Doppeladler ohne Scheine. Auf der Brust Schild mit dem Bären. Schild 5 Millimeter hoch.

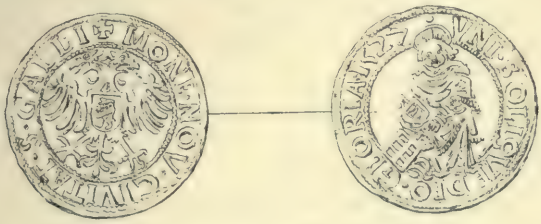

℟. VNI · SOLIQVE DFO ∘ GLORIA ∘ 1527 ·

In DEO F für E. Der Punkt hinter der Jahreszahl ist in der Mitte über dem Heiligenschein.

Der heilige Laurenz hält in der rechten Hand ein aufgeschlagenes Buch, mit der Linken den Rost an seiner rechten Seite.

Gewicht Gr. 3,25. Grösse 0,0275.

246. — *Batzen von 1527.*

MONE ∘ NOV ∘ CIVITAT ∘ S · GALLI ∘ ✠

Punkt hinter GALLI

Doppeladler ohne Scheine. Auf der Brust Schild mit dem Bären.

℟. VNI • SOLIQVE • DEO ∘ GLORIA ∘ 1527

Hinter SOLIQVE ein Punkt.

Laurenz mit Buch und Rost zu seiner rechten Seite. Der Heiligenschein geht fast bis an den äusseren Rand.

Gewicht Gr. 3,10. Grösse 0,028. Museum in Winterthur.

Coraggioni XXXI 8.

247. — *Batzen von 1527.*

MONE ⁝ NOV ∘ CIVITAT ∘ S ∘ GALLI ∘ ⁝ ∘

Doppeladler ohne Scheine. Auf der Brust Schild mit dem Bären.

℟. VNI ∘ SOLIQVE ∘ DEO · GLORIA

Der heilige Laurenz mit Nimbus, zu seiner Linken den Rost haltend und sich auf denselben stützend. Im Felde zu beiden Seiten verteilt 15 und 27.

Gewicht Gr. 2,94. Grösse 0,028. Museum in St. Gallen.

248. — *Batzen von 1527.*

MONE • NOV • CIVITAT • S • GALLI •

Andere Interpunktation als beim vorhergehenden.

℟. VNI • SOLIQVE • DEO • GLORIA

Das GLORIA füllt den Platz zwischen Rost und Heiligenschein.

Gewicht Gr. 2,83. Grösse 0,027. Museum in Winterthur.

249. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1621.*

MO : NO : CIVI : S — ANGALLENSIS ✿

Gerstenkornrand. Schnurkreis. Bär im Feld, zu beiden Seiten die Jahreszahl 16 — 21. Unten im Schriftsaum zwischen S und A die Wertangabe 4 K.

℟. VNI ✿ S — OLI ✿ D — EO ✿ GL — ORIA •

Ein einfacher, unten im flachen Kielbogen abgeschlossener Schild auf langarmigem Kreuz, dessen eingebuchtete Enden beinahe bis zum Rande reichen. Die Umschrift wird durch die Arme des Kreuzes in vier Teile getrennt. Im Schild der einköpfige Adler ohne Beigaben.

Gewicht Gr. 2,20. Grösse 0,026. Museum in St. Gallen.

AD. IKLÉ-STEINLIN.

(Fortsetzung folgt.)

CORRESPONDANCE

NUMISMATIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

F.-S. DE BALLY DE MONTCARRA

(1691-1767)

Au XVIIIe siècle, époque à laquelle les périodiques scientifiques existaient à peine, il était d'usage, entre savants, d'échanger de longues lettres, qu'on ne prendrait plus la peine d'écrire aujourd'hui et que le texte de nos multiples publications n'a certainement pas remplacées. Ces lettres, empreintes de l'extrême urbanité qui donnait tant de charme aux relations de l'ancien régime, sont aujourd'hui pour la plupart surannées en ce qui touche aux faits scientifiques. Les questions qui s'y trouvent traitées ont donné lieu à des mémoires, recueillis plus tard dans des volumes spéciaux, ou dans des traités généraux ; puis, avec le temps, ces volumes eux-mêmes ont été refaits, si bien que les mémoires originaux ne sont plus guère reconnaissables.

Cependant, en se plaçant au point de vue de l'histoire de la science, les lettres d'autrefois conservent de la valeur, car, fort souvent, elles rappellent quel est l'auteur d'une hypothèse ou d'un système, alors que, dans les traités généraux d'aujourd'hui, on ne prend plus même le temps ni la peine de nous l'indiquer.

La correspondance numismatique et archéologique de M. de Bally de Montcarra remonte au milieu du

XVIIIe siècle. Elle accompagnait une collection de monnaies formée à la même époque et lui servait en quelque sorte d'archives. Après avoir passé, par héritages successifs, entre des mains bien diverses, ces deux dépôts sont arrivés intacts en la possession de M. le comte Pierre de Viry, propriétaire du château de Viry près de Saint-Julien (Haute-Savoie). Ne s'occupant pas de numismatique, M. le comte de Viry a jugé à propos de se défaire de sa collection de monnaies [1] et il nous a confié le soin d'examiner les liasses de lettres qui l'accompagnaient.

Entre temps, il a paru dans la *Revue numismatique* un article intitulé : *la Collection de Montcarra*, dû à la plume autorisée de M. Joseph Roman [2]. Cet article renfermant plusieurs inexactitudes sur les gens et les choses qui s'y trouvent mentionnés, il nous a paru nécessaire, avant de nous occuper de M. de Bally de Montcarra et de ses correspondants, de remettre les choses au point, en nous aidant exclusivement des documents conservés aux archives départementales de l'Isère, ainsi qu'à la bibliothèque de Grenoble [3]. Voici les passages de l'article de M. Roman auxquels nous faisons allusion :

La collection de Montcarra, vendue à Londres le 24 février 1909 et les jours suivants, était l'une des dernières anciennes collections qui subsistaient ; il est bon de s'y arrêter un peu et d'en raconter authentiquement l'histoire.

[1] Cette vente a eu lieu à Londres du 24 au 26 février 1909, sous les auspices de MM. Spink and Son.

[2] J. Roman. *La collection de Montcarra*, dans la *Revue numismatique*, 1909, pp. 243-252, vign. — L'auteur a fait paraître le même article sous une forme abrégée et sous le titre *le Médaillier de Montcarra*, dans le numéro 8 de la *Petite revue des bibliophiles dauphinois*. Grenoble, 1909, in-8, t. II, pp. 101-105.

[3] Après plusieurs mois de patientes recherches entreprises à Grenoble, soit à la Bibliothèque de cette ville, soit aux Archives de l'Isère, nous allions en publier le résultat, lorsqu'il a paru, au commencement de cette année, un travail sur le même sujet dû à la plume de M. Edmond Maignien, bibliothécaire de Grenoble (*la Famille Bally et ses collections*, dans la *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n° 11. Grenoble, janvier 1911, in-8, pp. 5-26, avec 1 pl. et vign.). L'auteur qui avait secondé nos recherches a eu le tort, semble-t-il, de ne pas nous avertir que nous courions le même lièvre. Il ne trouvera donc pas mauvais que nous nous rapportions exclusivement à son travail sans indiquer d'autres sources, tout en observant qu'à maintes reprises il a négligé d'indiquer les siennes.

Le catalogue, rédigé hâtivement pour la vente par l'expert, affirme qu'elle avait été formée par M. de Montcarra, conseiller au Parlement de Grenoble; il n'y a jamais eu de conseiller de ce nom dans ce Parlement, ce qui suffit à détruire cette affirmation [1].

Le château de Montcarra, situé à proximité de Crémieu (Isère), était placé à peu près au centre de vastes possessions territoriales appartenant de temps immémorial à la famille de Loras, vieille race chevaleresque connue en Dauphiné dès le XIIIe siècle. Les Loras possédaient dans cette région pittoresque, coupée de collines boisées et d'étangs, une douzaine de seigneuries, entre autres celles de Montplaisant, Belaccueil et Chamanieu, dont les branches de la famille portèrent les noms à diverses reprises. Montcarra était un fief de moindre importance et les Loras n'y faisaient pas leur séjour habituel... Pierre-Gaspard de Loras, seigneur de Montplaisant, Chamanieu, Montcarra, etc., mort vers 1700, laissa plusieurs fils, entre autres Pierre-Gaspard, époux de Catherine de Rigaud de Serezin; Melchior, vicaire général du diocèse de Vienne et doyen de la collégiale de Saint-Chef, située non loin de Crémieu et de Montcarra; enfin Charles, chanoine de Saint-Maurice de Vienne et sacristain de Saint-Chef. Ces deux abbés de Loras, qui avaient eu pour leur part de l'héritage paternel la terre de Montcarra, où leur chapelle existe encore, ont été les créateurs du médaillier qui fait l'objet de cette note. Ce sont eux qui probablement ont fait venir de Paris le superbe meuble de Boule dans lequel les suites monétaires étaient renfermées. Je ne puis préciser les dates de leur mort; elle doit avoir eu lieu dans les environs de 1750. Ils firent héritier le neveu de leur belle-sœur, Jean-Baptiste de Rigaud de Sérézin, connu sous le nom de M. de Montcarra, qui épousa la fille de l'historien Valbonnais. Ce M. de Montcarra hérita à la fois de leur médaillier et de leur goût pour la numismatique.

En 1765, la réputation de sa collection était venue jusqu'à Paris; d'Ennery, d'après une lettre de lui publiée par M. Blanchet [2], en connaissait la composition et la jugeait intéressante. M. de Montcarra

[1] Cette affirmation n'est nullement détruite par ce fait. Les conseillers au Parlement de Dauphiné pouvaient fort bien y être inscrits sous leurs noms patronymiques et porter simultanément le nom de leurs terres. Ce fut le cas pour Flodoard-Sébastien de Bally, membre du Parlement de Dauphiné et généralement connu sous le nom de M. de Montcarra.

[2] A. Blanchet, dans *Revue numismatique*, 1902 *(Procès-verbal de la Société numismatique)*, p. XXVII. — *Mémoires et notes de numismatique*, p. 87.

ajouta un certain nombre de pièces à celles que les deux abbés de Loras avaient réunies, quelques-unes entre autres, qui provenaient de son beau-père *Valbonnais*, et mourut à la fin du XVIIIe siècle. A partir de ce moment, le médaillier de Montcarra ne fut plus que très rarement ouvert... La petite-fille de Jean-Baptiste de Rigaud de Sérezin épousa au commencement du premier empire François-Marie de Loras, auquel elle apporta en dot la terre de Montcarra et le médaillier conservé dans le château; l'un et l'autre revinrent ainsi à la famille de Loras qui depuis cinquante ans ne les possédait plus. En 1832 [1], Henriette-Pétronille de Loras, fille unique des précédents, épousa le marquis Charles-Antoine d'Auberjon de Murinais et mourut sans postérité le 28 juillet 1850, faisant son mari héritier universel de ses biens. En 1871, M. le marquis de Murinais vendit Montcarra à M. Berloty, ancien notaire à Lyon, mais se réserva le médaillier, qui ne fut pas compris dans cette vente. M. de Murinais mourut peu après, le 15 janvier 1872. Il avait trois sœurs, l'une religieuse; l'autre, Aglaé, épouse du baron de Viry; la troisième, Françoise, non mariée. Cette dernière eut, dans son lot, le médaillier de Montcarra et elle mourut le 13 novembre 1875, après avoir institué comme héritiers ses trois neveux de Viry. Le médaillier de Montcarra fut compris dans la part de M. le baron Ludovic de Viry-Cohendier, qui avait épousé Sophie de Viry, sa cousine.

Il mourut sans postérité, en 1901, instituant sa femme sa légataire universelle. Mme de Viry mourut elle-même le 1er septembre 1907 [2] et légua tous ses biens à son neveu, M. Pierre de Viry, capitaine d'artillerie...

Nous regrettons de ne pouvoir être d'accord avec M. J. Roman sur un sujet qui est certes bien plus de son domaine que du nôtre : la généalogie des familles du Dauphiné, mais les faits qu'il a présentés manquent d'exactitude et nous sommes contraint de reprendre son récit dès le commencement.

Le château de Montcarra, près Saint-Chef (Isère), fut construit par Arthaud Cara, chevalier, vers 1309. Son fils,

[1] Le 5 août (communication de M. le comte P. de Viry). *(Réd.)*
[2] *Lisez* le 2 décembre 1907. *(Réd.)*

Arthaud Cara, épousa Françoise de Rivoire dont les enfants moururent jeunes. Elle se remaria après la mort de son mari à Guigues de Torchefelon à qui elle apporta la terre de Montcarra qui passa plus tard à la famille de Dorne. Marie de Dorne épousa François Bally, fils de Pierre, le 12 novembre 1645; c'est ainsi que la terre de Montcarra est entrée dans la famille Bally, dont elle n'est sortie qu'en 1830.

François Bally laissa quatre filles et un fils, Joseph.

I. Joseph de Bally, seigneur de Montcarra, naquit à Grenoble le 5 juillet 1649. Il fut reçu conseiller au Parlement de Dauphiné en 1684 et mourut le 14 mars 1691. Par son mariage avec Françoise Moret de Bourchenu, sœur du marquis de Valbonnais, le célèbre historien du Dauphiné, il eut trois fils qui tous trois furent collectionneurs passionnés :

1. François-Joseph qui suit.

2. Jean-Pierre de Bally de Montcarra de Bourchenu, seigneur de Champagnier, naquit à Grenoble le 21 janvier 1691. Il suivit la carrière ecclésiastique et mourut dans sa ville natale le 19 janvier 1763.

3. Flodoard-Sébastien de Bally, seigneur de Montcarra [1], de Saint-Jean d'Octavéon et Parnans, né comme son frère le 21 janvier 1691, fut nommé maître-auditeur en la Chambre des Comptes en avril 1714. Il mourut, sans avoir été marié, le 16 décembre 1767.

C'est à lui qu'appartenait la belle collection de monnaies vendue par M. P. de Viry en 1909 et c'est à lui que fut adressée la volumineuse correspondance dont

[1] Le titre de seigneur de Montcarra est porté simultanément par les deux frères François-Joseph et Flodoard-Sébastien de Bally. Cette seigneurie était-elle en indivision, ou l'un des deux frères n'en était-il seigneur que d'une façon honorifique, c'est ce que nous ignorons. M. Maignien, consulté à cet égard, n'a pu nous renseigner.

nous allons donner quelques extraits. Ces lettres portent toutes la suscription : « M. de Montcarra, maître des Comptes à Grenoble ». Il y est souvent fait mention de son frère, M. de Bally, président en la Chambre des Comptes (voir ci-après) et de son oncle, le président de Valbonnais.

On voit donc par ce qui précède que M. de Montcarra (1691-1767) n'était nullement neveu des deux abbés de Loras ; qu'il ne s'appelait pas Rigaud de Serezin de Montcarra, mais bien F.-S. de Bally de Montcarra ; qu'il n'était pas gendre du marquis de Valbonnais, à qui du reste on n'a jamais connu d'enfants, mais son neveu, mort célibataire, enfin que la terre de Montcarra n'était pas alors propriété des Loras, mais se trouvait dans la famille Bally depuis 1645. Il est évident que M. J. Roman s'est trompé de plusieurs générations et qu'il a confondu les Loras avec les Bally ; suivons la descendance de cette dernière famille et nous aurons la clef de l'énigme.

II. François-Joseph de Bally, chevalier, seigneur de Montcarra, marquis de Valbonnais, etc., frère aîné de Jean-Pierre et de Flodoard-Sébastien de Bally, naquit à Grenoble le 18 janvier 1690. Il devint avocat, conseiller au Parlement et président en la Chambre des Comptes, le 15 juillet 1728 [1]. Il mourut à Grenoble le 30 mai 1758. De son mariage avec Françoise Pourroy de l'Auberivière (3 octobre 1718), il eut onze enfants, dont nous ne mentionnerons que deux fils et une fille.

1. Jean-Pierre de Bally de Bourchenu, chevalier, marquis de Valbonnais, etc., naquit à Grenoble le 6 août

[1] Dans la brochure citée plus haut, *la Famille Bally et ses collections*, p. 9, M. E. Maignien dit : « il existe une correspondance très intéressante adressée à des « numismates par le président Bally. M. le comte de Viry qui la possède a l'intention « de la faire publier par les soins de M. Demole, conservateur du Cabinet des « médailles, à Genève. » Nous ferons observer qu'il ne s'agit pas de lettres adressées par le président de Bally à des numismates, mais bien de lettres adressées par des numismates à F.-S. de Bally de Montcarra, frère du président.

1721, fut nommé président en la Chambre des Comptes le 8 septembre 1758 et mourut au château de Triors près Romans, le 1er octobre 1790.

Il hérita du médaillier de son oncle Flodoard-Sébastien de Bally de Montcarra, nous verrons tout à l'heure à qui il le légua.

2. Flodoard-Éléonor, comte de Bally, seigneur de Percy, Montcarra, etc., naquit à Grenoble le 13 mars 1724 et mourut vers 1800. Il prit le parti des armes et fut maréchal de camp le 1er mars 1780. Ce fut lui qui hérita du domaine de Montcarra, lequel fut saccagé en 1789. Il avait épousé, le 8 mai 1768, Louise-Catherine de Moreton de Chabrillan, dont il n'eut pas d'enfant et qui lui survécut jusqu'au 8 avril 1829.

3. Françoise-Thérèse épousa le 16 janvier 1746 Jean-Baptiste de Rigaud de Serezin.

Ce fut à lui que Mme veuve Flodoard-Eléonor de Bally, née de Moreton, vendit Montcarra le 20 messidor an IX (9 juillet 1801), propriété dont il n'entra en jouissance qu'après la mort de sa belle-sœur.

M. et Mme de Rigaud eurent un fils, Jean-François, qui hérita de la belle bibliothèque de son oncle Jean-Pierre de Bally et par conséquent du fameux médaillier de Montcarra. C'est ainsi que le domaine de Montcarra et le médaillier de Flodoard-Sébastien de Bally de Montcarra passèrent dans la famille de Rigaud. Jean-François marquis de Rigaud, épousa Marie-Bernardine-Joséphine-Sophie de Menthon en 1787, dont il eut un fils, Jean-Baptiste-Louis-Bernard, mort sans postérité, et une fille, Balthazarde-Françoise[1], dernière du nom, qui épousa Marie-Laurent comte de Loras, dernier rejeton de cette

[1] Testament de Jean-François, marquis de Rigaud-Serezin, du 25 novembre 1826, reçu par Pierre Riondet, notaire à Vienne (Isère), communiqué par M. le comte P. de Viry.

ancienne famille. Des Loras, le médaillier de Montcarra passa aux Murinais [1], puis aux Viry, ainsi que M. J. Roman nous l'a exactement raconté [2].

La correspondance de M. F.-S. de Bally de Montcarra comprend environ cinq cents lettres, écrites de 1725 à 1758 par des personnages très divers. On y trouve de simples marchands, comme aussi des membres de l'Académie ; des abbés, des chanoines, ainsi que des prélats mitrés. Ces divers correspondants s'adressent à M. de Montcarra comme à un homme fort entendu en numismatique, capable de soutenir une conversation sur les points les plus divers de cette science, capable aussi d'acquérir ou de procurer des pièces rares.

Neveu du marquis de Valbonnais, frère du président F.-J. de Bally, et de J.-P. de Bally, prévôt du chapitre de Saint-André, tous trois collectionneurs émérites, M. de Montcarra se trouvait être le centre d'une famille profondément attachée aux souvenirs du passé.

Ce n'est guère par les lettres qu'un homme reçoit

[1] M. le comte de Viry nous a communiqué un extrait du *Registre de l'enregistrement* du 20 février 1841, où l'on voit que M. de Murinais, époux de Mme Pétronille de Loras, a versé la somme de 17 liv. 88 au fisc comme droit de succession, à raison de 0,25 % sur 6500 liv., représentant la valeur du médaillier, d'après l'estimation du fisc, que lui a légué son grand'père, M. de Rigaud de Serezin, décédé à Saint-Quentin (Isère) le 2 septembre 1840. Voici le détail de l'estimation :

895 grammes de pièces d'or	Liv. 2800.—
10 kilos de pièces d'argent	» 2000.—
150 » » » de bronze et d'airin *(sic)* .	» 1200.—
Meuble	» 500.—
	Liv. 6500.—

[2] Nous aurions encore plus d'une observation à présenter à M. J. Roman au sujet de son article, mais vu qu'elles ne concernent pas le sujet qui nous occupe actuellement, nous jugeons inutile de les consigner ici. Cependant, nous tenons à prendre la défense du mandataire de la maison Spink and Son, à Londres, M. Léonard Forrer, que M. Roman a passablement malmené pour avoir classé la collection de Montcarra, destinée à la vente, d'après la méthode usitée en Angleterre et n'avoir pas mis en vedette et décrit l'essai d'un liard de Charles VIII portant le différent d'Humbert le Maistre, monnayeur à Crémieu. Nous reconnaissons que c'est là une omission regrettable, mais pour qui connaît la hâte avec laquelle, la plupart du temps, doivent être dressés les catalogues de vente, le fait est bien excusable, et il ne saurait porter atteinte le moins du monde au talent, à la conscience et au mérite scientifique de M. L. Forrer.

Ajoutons au reste, alors même que ce n'est qu'un détail secondaire, que la vente en question a obtenu un superbe résultat.

qu'on peut juger de son caractère. La correspondance adressée à M. de Montcarra permet cependant de dire qu'il était d'un commerce très sûr, dévoué à ses amis et universellement aimé et respecté. Ce qui ressort aussi du dossier qui nous a été conservé, c'est que M. de Montcarra était passionné pour l'antiquité classique, principalement pour la numismatique grecque et romaine.

A côté des lettres proprement dites, on trouve aussi quelques dissertations, dues principalement à M. Bimard de la Bastie, enfin divers catalogues de cabinets, entre autres celui de Mons^gr^ de Cosnac, évêque de Die.

Notre intention n'est pas de publier un grand nombre de lettres adressées à M. de Montcarra, car le défilé en deviendrait fastidieux ; il nous suffira de transcrire les plus intéressantes d'entre elles, afin de donner une idée de l'état de la numismatique sous le règne de Louis XV.

Les correspondants de M. de Montcarra peuvent être rangés sous trois rubriques différentes : les brocanteurs, les collectionneurs instruits et les savants. Parmi les premiers, nous avons choisi le P. Du Pineau, parmi les seconds, l'abbé Charles de Rothelin et parmi les troisièmes, le baron Bimard de la Bastie : les lettres et les dissertations de ces trois personnages donneront une idée assez exacte de l'ensemble de la correspondance reçue par M. F.-S. de Bally de Montcarra [1].

Eug. Demole.

[1] Bien des personnes nous ont fourni de précieux renseignements au cours de ce travail ; nous désirons remercier en particulier MM. P. Bordeaux, ancien président de la Société française de numismatique, à Neuilly ; G. Cerrato, à Turin ; Ed. Chapuisat, secrétaire du Conseil administratif, à Genève ; le chanoine Corret, secrétaire de Mons^gr^ l'archevêque de Lyon ; P. Dissard, directeur des Musées de Lyon ; Dumuys, conservateur du Musée historique et de Jeanne d'Arc, à Orléans ; G. Guignes, archiviste départemental du Rhône, à Lyon ; J. Grellet, président de la Société suisse d'héraldique, à Zurich ; D^r^ Fr. Imhoof-Blumer, à Winterthour ; H. de La Tour, conservateur-adjoint du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris ; A. Mengotti, consul général de la Confédération suisse, à Madrid ; C. Prudhomme, archiviste départemental de l'Isère, à Grenoble ; M. Raimbault, archiviste-adjoint départemental des Bouches-du-Rhône, à Marseille ; Soyer, archiviste départemental du Loiret, à Orléans ; R. Vallentin du Cheylard, à Montélimar ; comte P. de Viry, à Viry.

Le P. Du Pineau[1].

Lyon, 19 juin 1725.

Monsieur,

J'ay appris de monsieur Le Capiscol[2] que vous seriez bien aise de trouver des curieux avec qui faire des échanges et que vous auriez assez de bonté pour me permettre ce commerce; quoique je sois beaucoup au dessous de tout ce que la renommée nous dit de votre politesse et de votre érudition, vous trouverez peu de personnes qui désirent plus ardemment que moi l'honneur de cette liaison et le bonheur de vous procurer quelques pièces que vous n'avez pas. Voici la liste de mes doubles en argent (suit une liste de monnaies romaines en argent). Si vous me faites l'honneur de m'envoyer la liste de vos doubles, l'adresse est à Saint-Irénée de Lyon.

M. Le Capiscol me charge de vous assurer de ses respects. J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Du Pineau, C. R. de Saint-Irénée.

M. de Montcarra dut répondre assez promptement à cette lettre, car le chanoine Du Pineau écrit de nouveau le 19 juillet 1725 pour se confondre en remerciements. Désormais les deux correspondants s'écriront fréquemment et d'une manière moins cérémonieuse qu'au début.

Lyon, 18 septembre 1726.

... Je vous offre la seule pièce rare de second ordre que j'aye et qui vous manque, c'est une belle Orbiana, dont la pareille me coûte (foy de

[1] Le P. Du Pineau signait ses lettres : Du Pineau, chanoine régulier de Saint-Irénée de Lyon. Malgré les recherches qu'a bien voulu faire faire M. G. Guigues, archiviste départemental du Rhône, à Lyon, nous n'avons pu identifier ce religieux, les actes capitulaires du chapitre Saint-Irénée étant malheureusement incomplets.

[2] Le Capiscol semble être plutôt un titre qu'un nom de famille. On appelle Capiscol (caput scholæ), dans certaines églises, le chef des chantres, le précenteur, celui qui préside au chœur.

scrupuleux médailliste) la somme de dix livres dans mon nouveau médaillé ; j'en espérois une bonne pièce du R. P. Maniquet[1], mais je vous l'offre pour vos trois statues et vos légions; j'en orneroi mon médaillé, sur lequel j'ai consacré un autel en petit à la mémoire de M. Laisné[2], le directeur, dont j'ay tiré beaucoup de bonnes choses, avec une inscription en bronze qui dit :

LAINAEVS · PRAEF · AERAR · PVB ·
MVSIS AMICVS
CAESARVM CONSERVATOR
CANDIDATORVM PATER
MVSÆVM HOC MVNIFICE
LOCVPLETAVIT

Vous voyez, Monsieur, que mon sérieux et ma gravité ne répondent guère à l'honneur que vous me faites de me croire le gouverneur et le maître d'un grand nombre d'empereurs ; il est bon de vous prévenir par cet échantillon de badinage et de vous découvrir à notre honte combien il y a encore de jeunesse dans le médailliste, quoique entouré de quantité de sages viellars de l'antiquité.

Lyon, 21 décembre 1726.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous souhaiter une bonne année avec bien des médailles, voylà l'abbrégé de la vie heureuse ; vous avez tout le reste héréditaire dans votre maison, l'honneur et la vertu, les grands biens et les belles charges, il ne vous faut plus que les *Pescennius*, les *Pertinax* et les *Gordiens d'Affrique*...

Le jeune chanoine était un ardent collectionneur. Les séries de la République et de l'Empire romain lui étaient

[1] Il s'agit probablement du P. Étienne Maniquet, provincial des Minimes, né à Saint-Paul-en-Jarret, en 1673, mort le 2 octobre 1728.

[2] Antoine Laisné, né à Paris, le 18 août 1668, mort le 21 octobre 1746, avocat au Parlement, fut directeur de l'hôtel des Monnaies de Lyon, ville dans laquelle il séjourna de 1712 à 1739. (Conf. Dumas, J.-B., secrétaire perpétuel. *Histoire de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*. Lyon, 1839, 2 vol. in-8; voir t. I, p. 238.)

familières et il était surtout fort au courant des prix. Cependant dans aucune de ses lettres, on ne le voit s'intéresser aux questions qui font de la numismatique une science. Sous ce rapport, il était bien inférieur à M. de Montcarra. La numismatique du moyen âge et des temps modernes était pour lui lettre morte et l'épigraphie des monuments de cette époque ne l'attirait sûrement pas. En date du 15 mars 1727, il écrit à son correspondant de Grenoble :

Un auditeur des Comptes, de Paris, me promet de m'enrichir si je le veux mener dans les bons endroits de notre parroisse, où étoit l'ancien Lyon. Il a le don de la baguette à un degré qui a mérité l'admiration du Roy, à ce qu'il dit ; nous essayerons, pourvu qu'il ne me fasse pas aussi comme luy auditeur des contes.

A propos de comptes, j'ay un jetton où il y a quatre fleurs de lys d'un côté, en croix, avec quatre autres dans les angles, et autour en lettres gothiques : GARDES-VOVS DE MES COMPTES [1]. Au revers, on voit quatre fleurs de lys en lozange avec ces mots qui ne se lisent pas clairement comme les autres : GETTES · ENTENDE · AV · COMPTES. Je ne sçay ce que veut dire cette première légende qui conviendroit bien à notre maison de Ville qui fait souvent des parties d'apothicaire...

Et un peu plus tard, le 29 mars 1728 :

Ne pourriez-vous point m'apprendre, Monsieur, ce que c'est qu'une monnoie d'argent qui a une croix d'un côté avec ces mots : COMES ALBONIS et dans une ligne plus haut, sur le même côté : SIT NOMEN DN̄I BENEDICTV · , et de l'autre côté, c'est un homme à cheval, un casque en tête, une lance en main, avec un écu où il paroît un Dauphin, avec ces mots : VIEN · ✠ IROES · DALPHS [2]. Il semble que le premier mot veut dire VIEN, mais je ne sçai ce que veulent dire les autres ; je voudrois bien que ce fut une monnoie des M^rs d'Albon de

[1] *Mescompter* pour *mal compter. (Réd.)*
[2] IOHANNES DALPHINVS VIENNENSIS. Gros de Jean II, dauphin de Viennois (1307-1319). *(Réd.)*

Saint-André ou Saint-Fargeux, je la donnerois à l'archidiacre de ce nom [1].

Le 2 janvier 1728, il annonce de Lyon qu'on a fait une trouvaille intéressante à Fourvière.

C'est une urne de pierre rouge, de quatorze pieds de hauteur qui peut tenir 80 asnées d'eau, faitte en œuf, mais elle est de briques ; il faut que cela ait servi à mettre du vin ou de l'eau. Elle étoit garnie en dedans de ciment. En dehors, on voyoit la jointure des briques. Les travailleurs l'ont percée dans le bas pour chercher quelque chose, ils n'ont rien trouvé.

Dans une lettre suivante, du 3 août 1728, le chanoine Du Pineau remercie M. de Montcarra du beau livre qu'il lui a adressé et il lui dit :

J'en feroi présent à notre général et je pourroi en être le porteur, car il me fait espérer une place à Paris pour y débrouiller ses médailles. J'espère que notre commerce n'en sera point interrompu.

On peut se demander si « débrouiller des médailles » n'était pas la vraie vocation du jeune ecclésiastique, car par la passion qu'il apportait à augmenter sans cesse sa collection, par la correspondance suivie qu'il entretenait avec un grand nombre de « curieux », on ne voit pas qu'il dût lui rester beaucoup de temps pour ses devoirs de religieux.

Au reste, M. de Montcarra y prenait peine, car il ne craignait pas de le charger de commissions d'une exécution parfois difficile.

[1] Il s'agit sans doute ici de François-Alexandre d'Albon, de l'illustre famille lyonnaise, le dernier des vingt-cinq chanoines, comtes de Lyon, issus de cette famille. Nommé chanoine le 23 décembre 1707, il fut élu archidiacre du chapitre, le 7 septembre 1712 et mourut le 20 juillet 1760. (*Archives du Rhône, actes capitulaires*, n° 185, f° 103 verso.)

Plusieurs auteurs ont prétendu que l'illustre maison lyonnaise d'Albon descendait des anciens dauphins de Viennois, comtes d'Albon, mais le fait n'a pas été prouvé. (Conf. *Armorial de Dauphiné*, par G. de Rivoire de La Bastie. Lyon, 1867, in-4°, fig., p. 6.)

Lyon, 29 mars 1728.

Monsieur,

Je vous ay bien de l'obligation de l'ouvrage du père Maniquet. J'ay fait demander au Consulat où on pourroit trouver des jettons; ils sont tous d'argent, à ce que m'ont dit des fils d'échevins, cependant j'en ay vû de cuivre et je m'en vois chercher dans mes vieilles mitrailles. Si on veut se contenter de les décrire sans les acheter, j'en auroy un jetton d'argent de chaque famille, pourvu qu'on le rende, mais on ne veut pas s'en deffaire. Les familles gardent le coin, quand on a frappé à Paris où on l'envoye, le nombre de jettons dont le Consulat leur fait présent. Il y a des gens qui font difficulté de donner les jettons de leurs familles, de peur, disent-ils, que ce ne soit des monumens qui leur reprocheront un jour qu'ils sont nouvellement nez et de nouveaux Thomistes annoblis [1] au son de la cloche, le jour de la Saint-Thomas...

Parfois, le P. Du Pineau parle de tout autre chose que de numismatique. Il ne craint pas, en particulier, de donner très carrément son avis sur les affaires du clergé. On était alors en pleine crise provoquée par la Constitution *Unigenitus* et bien des membres en vue de l'Église avaient de la peine à se soumettre et organisaient même la résistance. Nous ne pouvons relater ce qu'en dit le P. Du Pineau et nous le regrettons, car ses jugements pour être francs nous paraissent en général assez sûrs.

Parfois aussi le jeune chanoine se fait chroniqueur mondain et en racontant ce qui se passait à Paris, il ne pouvait manquer d'intéresser son correspondant qui paraît avoir été d'humeur peu itinérante.

[1] Par privilèges de Charles VIII (1495), la noblesse fut accordée à tous les conseillers échevins et à leur postérité. Ce privilège fut confirmé par les rois ses successeurs.

Paris, 11 septembre 1729.

Monsieur,

Comme c'est la coutume d'envoyer des courriers à tous les seigneurs pour leur donner avis de la naissance des princes, comme on vient de faire pour monseigneur le Dauphin [1], je crois qu'il est de mon devoir de vous informer par le courrier de la naissance d'une princesse qui vient d'augmenter ma famille impérialle, c'est *Manlia Scantilla*, que j'avois convoitée à Reims, où un chaudronnier l'a donnée à l'archidiacre de la même ville qui, l'ayant double, m'en a accomodé. Elle est un peu noire, mais bien conservée et antiquissime. Elle est de mauvais argent, mais l'ouvrage surpasse la matière...

Le Roy est venu souper à l'Hôtel de Ville pour voir le feu d'artifice, après le *Te Deum*. Le feu a pris à la machine, ce qui pensa causer un grand trouble, si les pompes ne fussent venues à propos l'éteindre. Le Roy porta à Mgr le duc de Noailles [2] la santé de Mgr le Dauphin. L'arangère [3] qui prophétisa un fils à la reyne, quand elle vint dans notre Église, il y a un an, se dit phophétesse. Le Poëte qui fit les vers suivans en pourra dire autant :

Le Ciel n'a pas encore rempli ton espérance
Console-toi fidelle France
Le Dauphin désiré verra bientôt le jour.
De ses trois sœurs bientôt il va suivre les traces,
Ne sait-on pas que les trois grâces
Doivent marcher devant l'amour ?

Je ne sais si le père Grimaud vous a communiqué l'éloge des panniers. Le voicy en tous cas :

Depuis que les panniers plaisent si fort aux dames
Je ne reconnois plus les maisons de Paris,
On élargit partout les portes pour les femmes,
On les hausse pour les maris !

[1] Louis, dauphin de France, fils de Louis XV et de Marie de Leczinska, père de Louis XVI, né à Versailles, le 4 septembre 1729, mort le 21 novembre 1765, à Fontainebleau.
[2] Adrien-Maurice, duc de Noaille, maréchal de France, 1678-1766.
[3] Femme de la halle.

Le père Hardouin [1] est mort.

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Du Pineau, C. R.

En 1730, le P. Du Pineau donne des détails sur la vie de la mère à la Coque, nouvelle sainte de la Visitation dont Monseigneur de Soisson venait de dédier la vie à la Reyne.

C'est un tissu de misticitez et de révélations avec des termes si tendres et des principes si extraordinaires que cet ouvrage a excité le zèle du Parlement à qui M. Pucelle [2] l'a voulu dénoncer, mais la Cour quoique fâchée que ce livre [3] ayt paru sous le nom d'un évêque en a empesché les poursuites. On a fait une comédie [4] sur cet ouvrage ; la jeunesse y court comme au feu.

Le P. Du Pineau raconte alors, d'après cette comédie, toutes les aventures de la bonne sainte, et le sujet est à ce point scabreux que ne nous ne pouvons le relater.

A partir de cette date, les lettres du P. Du Pineau se font de plus en plus rares. Quinze ans plus tard, nous en trouvons une datée de Saint-Lô, 31 janvier 1745, dans laquelle il annonce :

Qu'on s'ennuyoit à Sainte-Geneviève de médailles. Le tracas de les montrer m'ennuyoit aussi ; j'avois déjà une fois quitté le métier et l'avois remis à Boucault qui s'en est plus vite ennuyé que moi. On m'a donné une priorature dans la ville de Saint-Lô, diocèse de Coutance... Nous y trouvons des médailles...

[1] Jean Hardouin, jésuite, érudit, 1646-1729.

[2] René Pucelle, conseiller au Parlement de Paris, 1655-1745.

[3] Languet (Monseigneur J.-J.), évêque de Soisson. *La vie de la vénérable mère Marguerite-Marie, religieuse de la visitation Sainte-Marie du monastère de Paray-Le-Monial en Charolais, morte en odeur de sainteté en 1690.* Paris, 1729, in-4°.

[4] Malgré de minutieuses recherches faites à Paris, soit à la Bibliothèque nationale, soit à celle de l'Opéra, la comédie en question n'a pu être retrouvée.

Et le collectionneur reprend le dessus et fait de nouveau ses offres de service, ne s'ennuyant plus de médailles.

On serait tenté de supposer, sans cependant en avoir la moindre preuve, que la plume alerte et caustique du chanoine Du Pineau avait déplu à ses supérieurs, et qu'après l'avoir averti, ils l'avaient relégué tout au fond de ce qu'il appelle « le pays de sapience ».

L'abbé Charles de Rothelin.

La famille des marquis de Rothelin se rattachait aux d'Orléans ducs de Longueville. Louis d'Orléans, duc de Longueville, mort en 1516, époux de Jeanne de Hochberg-Neuchâtel, eut entre autres enfants un fils, François, marquis de Rothelin, époux, en 1536, de Jaqueline de Rohan et père de Léonor d'Orléans, lequel fut la tige des ducs de Longueville, princes de Neuchâtel.

Mais François avant d'être marié, avait contracté une autre union avec Françoise de Blosset, dont il eut un fils bâtard, François, né vers 1529 et autorisé plus tard par son frère Léonor à porter le titre de marquis de Rothelin, jadis propriété des Bade-Hochberg. François de Rothelin, bâtard, se trouvait être le trisaïeul de Charles de Rothelin, abbé de Cormeilles. Charles de Rothelin [1], cadet de onze frères et sœurs, naquit à Paris le 5 août 1691 et mourut le 17 juillet 1744, membre de l'Académie française et membre honoraire de celle des Inscriptions et Belles-Lettres. Il était fils de Henri

[1] Les lettres de l'abbé Charles de Rothelin étaient presque toutes scellées d'un cachet portant un écu écartelé de Bade-Hochberg et de Neuchâtel et sur le tout d'Orléans-Rothelin. Ces armes sont celles des d'Orléans-Longueville avec cette différence que le bâton péri est posé en barre pour les Rothelin, tandis qu'il est posé en bande pour les d'Orléans-Longueville, écu sommé d'une couronne des princes du sang. L'écu est placé sur un cartouche surmonté à dextre d'une mitre et à sénestre d'une crosse contournée. Parfois ces emblèmes sacerdotaux sont remplacés par deux anges comme tenants.

d'Orléans, marquis de Rothelin, tué au combat de Leuze, le 18 septembre 1691. Sa sœur, la comtesse de Clère, fut chargée de surveiller son éducation.

Voué à l'Église, il fut reçu docteur à l'âge de vingt-cinq ans. Lié dès 1716 avec le cardinal de Polignac, il l'accompagna à Rome, en 1723, et ce fut là qu'il prit le goût de l'archéologie et de la numismatique. Le cabinet qu'il forma devint, à la fin de sa vie, un des plus beaux de l'Europe. Au commencement de 1744, M. de Rothelin se sentant fort atteint dans sa santé, donna à M. Le Beau[1] sa suite de médailles romaines de petit bronze montant à neuf mille exemplaires. Son cabinet comprenait huit mille médailles romaines d'argent, de Pompée jusqu'aux derniers empereurs de Constantinople, plus trois cents médaillons impériaux, quatre cents médaillons de rois et de villes grecques et environ neuf cents quinaires, parmi lesquels il s'en trouvait plusieurs en or. Cette dernière suite était unique ; elle avait été commencée par M. le duc du Maine, mais M. de Rothelin l'a presque triplée[2].

La collection de l'abbé de Rothelin fut acquise en 1746 par le roi d'Espagne pour la somme de 360,000 réaux et placée à la bibliothèque de l'Escurial. Ce fut le P. Panel[3] qui fut chargé de cette négociation[4].

Les relations de l'abbé de Rothelin avec M. de Montcarra semblent dater de 1729. La première lettre que nous trouvons dans le dossier de Montcarra est du 16 mars de cette année, probablement écrite de Paris.

[1] Charles Le Beau, historien et érudit, né à Paris en 1701, mort dans la même ville en 1778, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

[2] Extrait de l'*Éloge de M. l'abbé de Rothelin par M. Fréret*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Paris, 1744, t. XVIII, p. 387.

[3] Alex.-Xav. Panel, jésuite, numismate, né en 1699, à Nozeroi (Franche-Comté), mort à Madrid en 1777.

[4] Il semble qu'indépendamment des monnaies données à M. Le Beau au commencement de 1744 et de celles acquises par le roi d'Espagne, en 1746, le Cabinet de France ait aussi bénéficié de l'ancienne collection de Rothelin, car, vers 1750, une somme de 20,000 francs fut consacrée par cet établissement à l'acquisition d'environ quatre cents médaillons et deux mille médailles qui, du cabinet de M. l'abbé de Rothelin, avaient passé dans celui de M. le marquis de Beauveau. (Conf. Marion du Mersan. *Histoire du Cabinet des Médailles*. Paris, 1838, in-8, p. 160.)

J'ai reçu, Monsieur, trop de marques de politesse en votre nom pour ne point vous en faire mes remerciemens et vous assurer moy-même combien j'y suis sensible. M. votre frère[1] que j'eus l'honneur de voir hier, m'apporta les onze médailles dont vous voulez bien enrichir mon cabinet. Je luy remis pour vous un Gordien d'Affrique fils, ℞ *Virtus Augg.* qui n'est pas aussy bien conservé que je l'aurois souhaité, mais qui ne laisse pas d'être bon et que nos connoisseurs de Paris croyent comme moy, indubitable. Dans la quantité de médailles qui passent chaque année par mes mains, j'en trouveroi dans la suite d'autres qui pourront vous convenir et je me feroy un vray plaisir de vous les offrir. Je vous demande, de votre côté de vouloir bien me donner avis des médailles d'or ou d'argent dont vous pouvez disposer. Il faut qu'une suite d'argent soit infinie, car j'en ay déjà plus de trois mille et chaque jour j'en trouve de nouvelles même parmy les communes, sans compter celles que je vois dans les livres et que je ne me flatte pas de pouvoir jamais rassembler...

Vous voyez, Monsieur, par le détail de cette lettre le plaisir que je me fais d'être en commerce avec vous, ce que je ne puis vous exprimer c'est l'envie extrême que j'ay de contribuer à la perfection de votre cabinet et de vous donner des preuves que personne n'est, plus parfaitement que moy, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'abbé de Rothelin.

Cette envie, de l'excellent abbé, d'augmenter le cabinet de M. de Montcarra, comme aussi celui de tous ses nombreux amis, il ne cessa de la mettre en réalisation sa vie durant. Il avait une bonté naturelle, et une droiture qui en faisaient un précieux ami. Constamment il s'oubliait pour les autres ; aussi était-il bien la réalisation de cette parole de l'Écriture : « Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre. » Sa grande fortune, sans doute, lui facilitait bien des transactions, mais si son cabinet prenait d'année en année de plus vastes proportions et si les raretés affluaient chez lui, on peut l'attri-

[1] François-Joseph de Bally ou Jean-Pierre de Bally, tous deux collectionneurs. (Voir ci-dessus, pp. 54 et 55.)

buer en grande partie à ce que ses correspondants se trouvaient tout naturellement heureux de lui faire plaisir et de reconnaître ses bontés. Au reste, sa passion de compléter ses suites dans les séries romaines n'était pas seule en jeu et il comprenait fort bien tout le parti que l'on peut tirer de l'étude des monnaies pour résoudre certaines questions de chronologie et d'histoire. Voici quelques fragments d'une lettre qui le feront mieux connaître :

A Neauflée [1], ce 27 août 1729.

J'avois compté en sortant d'icy voyager un peu dans la Normandie, j'avois même des affaires qui me demandoient dans mon abbaye [2] auprès de Lizieux, mais la santé de mon frère [3] à qui l'on propose une opération considérable, me rappellera à Paris dans huit jours pour n'en plus sortir. Il s'agit de luy ouvrir la cuisse pour pénétrer au fond d'une blessure qu'il reçut il y a dix-neuf ans [4] et qu'une esquille nous a toujours forcés de laisser ouverte depuis un si long temps. Cette opération luy rendra peut-être une santé parfaite, mais malgré le courage avec lequel il s'y détermine, j'en suis pour moy fort allarmé. — Pardon, Monsieur, du détail que je vous fais, mais un homme qui partage avec tant d'amitié le goût que j'ay pour les médailles, voudra bien sans doute s'intéresser à cette triste situation qui me touche bien vivement.

Je suis bien aise que le *Lépide* et la *Julia Titi* vous aient fait plaisir; elles ne sont pas moins incontestables l'une que l'autre... La cronologie de Probus est fort difficile à ajuster avec les médailles. Ce

[1] Neaufles-Saint-Martin (Eure) fut donnée par Léonor d'Orléans-Longueville à son frère bâtard, François. L'ancienne forteresse de Neaufles fut démolie par ordre de Mazarin et non loin de là les Rothelin construisirent vers 1660 sur les bords de la Lévrière une résidence qui, au cours du XIXe siècle, a été peu à peu détruite faute de soins. Il n'en reste à peu près plus rien aujourd'hui; le domaine sert pour le moment de haras et abrite le fameux Dodge, un des entraîneurs chers aux Parisiens. (*Musée neuchâtelois*, mai-juin, 1910, p. 111.)

[2] Abbaye de Cormeilles.

[3] Alexandre d'Orléans, marquis de Rothelin, maréchal de camp, né le 15 mars 1688, mort le 15 mai 1764. (*Diction. de la Noblesse par de la Chenaye-Desbois et Badier.*)

[4] Le 23 septembre 1710.

prince, selon l'histoire, n'a régné que trois ans ou environ[1]. Cependant il y a des médailles de luy avec le 5me Consulat et même avec la 6me puissance tribunitienne. J'en ay une fort bien conservée, presque quinaire, qui a au revers P. M. TR. P. VI - COS. V. P. P. On croit ordinairement que son successeur n'ayant pas été reconnu par tout l'empire, on frappa pendant quelques années des monnoyes au nom de Probus quoy qu'il fût mort. Je ne sçais si cette remarque est fondée, mais quand elle le seroit, les titres de Probus mort n'ont pas dû varier et je crois que l'état où ils étoient lors de sa mort devoit être suivi pendant l'interrègne. C'est pour tâcher de découvrir quelque chose sur ce fait que je recherche ces médailles avec soin, ainsy que celles du même prince, qui ont des vœux marqués du côté de la tête dans le bouclier qu'il tient souvent de la main gauche. Je voudrois bien aussy pouvoir trouver de luy quelques revers assez rares comme *Origini aug.*, *Sciscia aug.* et quelques autres.

Adieu, Monsieur, un pauvre campagnard comme moy n'a pas grandes nouvelles à vous mander. Je suis uniquement occupé de mes affaires et de la chasse, mais en quelque lieu que je sois, rien ne peut diminuer les sentimens de tendre et sincère attachement avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'abbé de Rothelin.

Les lettres de l'abbé de Rothelin roulent principalement sur la santé de son frère, à qui l'on finit par devoir couper la jambe, sur la sienne propre et sur celle de M. de Montcarra, puis aussi sur de perpétuels échanges. Nous nous bornerons donc à relater, par ordre chronologique, les seuls faits qui peuvent sembler aujourd'hui de quelque intérêt. Ces lettres paraissent avoir toutes été écrites de Paris.

16 mars 1730. — Je suis, Monsieur, extrêmement touché de la triste nouvelle que m'apprend votre lettre du neuf de ce mois.

[1] L'abbé de Rothelin fait erreur, puisque Probus a régné de 276 à 282, un peu plus de six ans. *(Réd.)*

M. de Valbonnays [1] méritoit de vivre pour sa famille, pour ses amys et pour les lettres; cependant il nous est enlevé malgré nos pleurs. Telle est la triste condition des hommes, il faut se résoudre en naissant, ou de mener une vie bien courte, ou de voir disparoitre ceux à qui nous sommes le plus tendrement attachés.

25 avril 1730. — Je me fais, Monsieur, un vray plaisir de vous voir bientôt en ce pays et de pouvoir vous témoigner moy même tous les sentimens que je vous ay voués... Je ne m'étonne pas que vous soyez las des brocanteurs, vous le serez icy bien davantage, si je ne me trompe, mais je vous les auroy bientôt fait connoître. Le brocantage qui non seulement bannit la politesse, mais qui même introduit beaucoup de mauvaise foi dans le commerce des amateurs de médailles, a plusieurs fois pensé m'en faire perdre le goût.

13 mai 1730. — J'ai enfin acheté le médaillier du fameux Sabbatini [2], composé de 1462 médailles d'argent, parmy lesquelles il y a des pièces et très belles et très rares.

Bourges, le 7 avril 1731. — Connaissez-vous une médaille d'argent que j'ay trouvée icy. D'un côté une très grosse tête couronnée de lauriers, une grosse barbe épaisse [avec] HERCVLES ADSERTOR. Au revers une Fortune debout, tenant de la gauche une corne d'abondance. La légende est brouillée et gâtée, parce que la médaille est fourrée. Il me semble cependant que je distingue à la fin ..... tuna P. R. Je n'ay jamais ouy parler de cette médaille qui n'est pas consulaire : la tête ne ressemble à aucune tête d'empereur.

8 mai .... — De ce que vous me mandez, Monsieur, par rapport à

[1] J^n-P^e Moret de Bourchenu, marquis de Valbonnais, premier président à la Chambre des Comptes du Parlement de Dauphiné, auteur de savants mémoires sur l'histoire du Dauphiné, né à Grenoble en 1651, mort dans cette ville le 2 mars 1730. Il était oncle maternel de M. F.-S. de Bally de Montcarra.

[2] Marc-Antoine Sabbatini, patricien bolonais, antiquaire fort connu, était lié d'amitié avec le baron de Stosch, l'abbé Valerio, le père Vitry et tous les antiquaires les plus en vue, à Rome. Il existe à la Bibliothèque du Vatican plusieurs portraits de Sabbatini, exécutés par le peintre Pierre-Léon Ghezzi. L'un d'eux est annoté comme suit : « Marco Antonio Sabbatini, Patritio Bolognese, antiquario, in età di Anni 85. Fatto « da me Cav. Ghezzi in 20 Agosto 1722. Morì di lunedì a ore 2 di Notte del Mese di « Agosto il dì 4 d^e haveva anni 87 fu sepolto alla sua sepoltura alla Madonna de « Monti e lassò evede il S. Pauolo Buglielli suo pronepote. » (Comm. de M. G. Cerrato, à Turin.)

votre évêque [1] et de ce que j'avois remarqué d'ailleurs, je ne puis me dispenser de conclure que la vérité n'est pas sa vertu favorite. Je n'entreroy point dans un détail qui vous ennuyeroit autant que moy, mais il est bon que vous sçachiez qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'il dit en fait de médailles ; je souhaite qu'il parle plus exactement quand il traitera des matières plus sérieuses.

5 juillet .... — Vous avez été plus heureux [que moi], puisque vous avez découvert un Probus dont l'inscription du côté de la tête est au moins fort singulière, car je ne la connois dans aucun livre. Nous avons ouy parler de ces inscriptions *Perpetuo Imperatori Probo Augusto* et celle de votre médaille pourroit s'expliquer dans le même sens, si le nom de *Probus* n'y étoit pas au nominatif. Votre inscription est *Bono Imp. C. M. Aur. Probus Aug.* [2] On ne sauroit dire que les deux premiers mots signifient *Bono Imperatori*, car alors il eût fallu *Probo* et non *Probus*. J'ay crû d'abord que ce pourroit être *Bono Imperii*, mais il faudroit peut-être *natus*. Enfin, pour parler le langage du P. Hardouïn, le sens peut avoir été *Bono Orbis natus optimus Imperator Caïus Marcus Aurelius Probus augustus*. Je n'ay encore montré la médaille à personne. Je consulteroi MM. de Surbeck [3] et de Clèves et s'ils m'en disent davantage je vous le feroi sçavoir. Quant à moy, je hazarde icy mon explication mais avec toute la soumission requise.

14 novembre [1731]. — Il n'y a encore rien de fait sur le cabinet de M. de Maisons, peut-être la semaine prochaine tout sera-t-il décidé. Mon frère vient d'avoir le gouvernement de Port-Louis qu'avoit le feu duc de Mazarin... Je vous demande pardon si je ne puis être de votre avis sur ma médaille HERCVLES ADSERTOR; c'est ma faute si je ne vous en ai pas fait une description assez exacte. Elle est fourrée, mais couverte d'une feuille de très bon argent, ce qui ne

[1] Il s'agit selon toutes probabilités de Daniel-Joseph de Cosnac, évêque de Die, de 1734 à 1741, qui se trouvait en correspondance soit avec M. Bimard de la Bastie, soit avec M. de Montcarra et qui était grand amateur de médailles.

[2] Cette légende fautive ne paraît pas avoir été relevée ailleurs et demeure sans explication.

[3] Eugène-Pierre de Surbeck, soleurois, fils de Jean-Jacques de Surbeck, maréchal de France, né à Paris en 1678, mort à Bagneux, près Paris, en 1741, entra au service de la France, parvint au grade de capitaine-commandant de la compagnie générale des gardes suisses. Il a écrit des mémoires et un ouvrage de numismatique resté manuscrit.

convient guère au temps de Postume. La fabrique démontre aussy qu'elle est d'un siècle très différent, et la tête même d'Hercule ne ressemble en rien aux traits de celle de Postume. Je crois qu'il n'est pas possible de nier que la médaille ne soit du temps de la République, ou du moins du commencement de l'Empire. J'appris il y a huit jours qu'un curieux d'Orléans à qui je la fis voir en y passant cette année, doit faire imprimer dans le *Mercure* de ce mois une dissertation sur cette médaille ; je crois qu'il la donne à Galba [1].

5 décembre 1731. — ... L'autheur, M. Polluche [2], est le même qui fit imprimer dans le *Mercure* un discours sur une médaille de Postume qui étoit alors dans son cabinet et qu'il m'a bien voulu céder depuis. C'est une pièce de très bas argent qu'il croyoit être de petit bronze, où l'on voit au revers une femme debout avec une balance et pour légende C. C. A. A. COS. IIII, qu'il interprète avec raison *Colonia Claudia Augusta Agrippinensis.* Quelque temps après que cette dissertation eut paru, le P. Chamillart [3] acquit une médaille pareille qui donna lieu au P. Souciet [4] de faire la même observation qu'il fit imprimer dans le *Journal de Trevoux*, ne sachant pas apparemment que M. Polluche avoit traité la même matière et de la même façon précisément. L'ouvrage du P. Souciet donna occasion à M. Polluche de luy écrire et de l'accuser d'être plagiaire ; le P. Souciet s'excusa sur ce qu'il ne lisoit point les *Mercures,* l'autre répliqua qu'il ne lisoit pas davantage les *Journaux de Trevoux*, et je crois que la dispute en est restée là [5].

12 janvier 1737. — Je viens d'acheter l'or, l'argent et les quinaires de M. le duc du Maine; dans l'or je n'ay gardé que les têtes, dans l'argent il n'y avoit que peu de choses pour moy, mais six belles médailles m'ont déterminé. Quant aux quinaires, ceux-cy joints avec

[1] Voir plus loin, page 76, la suite du même sujet, traité par Bimard de la Bastie.
[2] Daniel Polluche, érudit, né à Orléans le 4 octobre 1689, mort dans cette ville le 5 mars 1768.
[3] Le P. Chamillart, savant jésuite, né à Bourges en 1656, mort en 1730.
[4] Étienne Souciet, savant jésuite, de Bourges, 1671-1744.
[5] Le P. Souciet reconnaît au reste que la pièce en question a déjà été donnée dans l'ouvrage de Bauduri (*Numismata imperatorum romanorum*, etc. Paris, 1718, t. I, p. 311), mais avec une légende moins complète : COL · CL · AGRIPP · COS · IIII · (*Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts.* Trevoux, juillet 1725, in-12, p. 1646.) Cette pièce figurait déjà dans J. Smetius. *Antiquitates neomagenses.* Nimègue, 1678, in-4°, pl., p. 239, avec la légende COL · C · L · AGRIP · COS · IIII ·

les miens forment la suite la plus singulière qui soit en Europe. Si vous pouvez contribuer à l'augmenter, soit en or, soit en argent, soit en bronze, depuis Gallien jusqu'en bas, je vous en seroi fort obligé. Vous voyez que je ne mets point de bronze dans le haut Empire. Les têtes d'or me tournent presque la mienne, car j'ai un grand désir de perfectionner cette suite qui commence à s'avancer.

23 janvier 1738. — Outre le cabinet de M. Le Bret [1], celuy de M. de Verthamont [2] et du maréchal d'Estrée [3] vont être à vendre.

2 octobre 1738. — J'ai fait l'estimation du Cabinet du maréchal d'Estrée à 4000 livres que j'ai offertes. On a mieux aimé s'en rapporter à M. de Boze [4] qui n'a porté l'estimation qu'à 225 livres au dessus de la mienne. J'ai offert ces 225 livres et l'on m'en a demandé 7500 ; vous jugez bien que je me suis retiré.

12 janvier 1739. — J'ai acquis en entier le cabinet de M. Le Bret ; je n'ai encore que l'or et l'argent... Quand j'auroi le bronze je vous manderoi ce que c'est. En attendant, soyez sûr que presque tout ce que le P. Panel en a vanté est faux à faire peur.

Joseph de Bimard, baron de la Bastie.

Né à Carpentras, le 6 juin 1703, de Pierre de Bimard et de Marianne, fille de Jean Flotte, baron de la Bastie-Montsaléon, Joseph de Bimard devint membre correspondant honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1737, et mourut le 5 août 1742. Ce décès prématuré n'empêcha pas Bimard de beaucoup écrire

[1] Cardin Lebret, deuxième du nom, né le 26 octobre 1675, mort dans la nuit du 13 au 14 octobre 1734. Il fut premier président du Parlement (1710), commandant pour le roi, en Provence (1724) et Conseiller d'État (1730).

Au dire du P. Panel, son cabinet ne le cédait en importance qu'à celui du roi.

[2] M. de Verthamont, premier président au Grand Conseil, mort le 2 janvier 1738, dans sa quatre-vingt-troisième année.

[3] Victor-Marie, duc d'Estrée, maréchal de France, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Paris en 1660 et mort dans la même ville en 1737.

[4] Claude Gros de Boze, né à Lyon le 28 janvier 1680, garde des médailles et antiques du roi, en 1719, mort le 10 septembre 1753, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

soit sur l'archéologie, soit sur la numismatique. Ses travaux se trouvent disséminés un peu partout; les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* en renferment quelques-uns, mais l'ouvrage qui l'a surtout fait connaître est la seconde édition qu'il a publiée, en 1739, du livre écrit en 1715 par le P. Jobert sur la science des médailles [1].

Bimard avait une nature primesautière. Son érudition était vaste sans doute, mais peut-être était-il trop soumis à ses premières impressions; on en trouvera la preuve dans plusieurs lettres que nous allons publier et qui n'étaient souvent, en somme, qu'un premier jet, transcrit à la hâte sur des sujets qu'il aurait sans doute, à loisir, mieux étudiés.

La première lettre de Bimard de la Bastie est du 23 juillet 1729; c'est en grande partie une lettre d'affaires, ainsi que la suivante du 23 janvier 1730, mais la troisième est plus intéressante.

A la Bastie-Montsaléon, le 22 juin 1731.

Comment vous trouvez-vous, Monsieur, du lait d'anesse [2]. Continués-vous d'escamoter la moitié du déjeuner de ce joly petit animal à longues oreilles qui gambadoit si bien dans votre jardin, la dernière fois que j'ay eu l'honneur de vous voir chez vous? Avés-vous cessé de faire des remèdes et l'air de la campagne vous fait-il plus de bien que celuy de la ville? je voudrois bien qu'il prit envie à M. de Bourchenu [3] de venir faire un tour dans celle qu'il a dans ces montagnes et de vous amener avec luy, vous trouverés que l'air y est très bon, je vous en parle par expérience, car je m'y porte comme le dieu de la santé; ma petite provision de livres m'y tient compagnie, voilà comme j'y vis,

Excepto quod non simul esses, cætera lætus.

[1] *Op. cit.*
[2] M. de Montcarra avait une santé délicate qui déjà à cette époque demandait de grands ménagements.
[3] M. le président de Valbonnais. Voir ci-dessus, p. 71, n. 1.

J'ai un peu pensé, chemin faisant, à la médaille de M. de Rothelin dont vous m'avez communiqué la description [1], et quoiqu'il soit très difficile pour ne pas dire presque impossible d'expliquer sans l'avoir vue une médaille dont la légende n'a pas un rapport évident avec la tête, je ne sçay si je n'auroy pas deviné à qui il la faut rapporter. Je crois qu'elle a été frappée dans la Gaule et pour Postume le père. La couronne de laurier qui est autour de la tête ne permet guère de douter que ce ne soit celle d'un empereur, la barbe épaisse m'a fait reconnoître Postume qui est ainsi représenté sur toutes ses médailles. La légende HERCVLES ADSERTOR lui convient à merveille, il était fort attaché à ce demy-dieu qu'on voit souvent représenté sur le revers de ses médailles, une d'entre elles nous a fait connoître l'HERCVLES DEVSONIENSIS, ou de Duiz, que nous ne connoîtrions pas sans cela. Ainsi HERCVLES ADSERTOR est icy Posthume luy-même, comme dans les médailles de Commode HERCVLES AVGVSTVS n'est que Commode luy-même. L'épithète ADSERTOR qu'on n'avoit pas vû encore donner à Hercule convient très bien à Postume qui est appelé Assertor Romani Nominis par Trebellius Pollio (*Tyran.* Cap. 5 [2]). Voici le passage qui peut servir de commentaire à la médaille : *Ita Gallieno perdente rempublicam, in Gallia primum Posthumus, deinde Lollianus, Victorinus deincœps, postremo Tetricus (nani de Mario nihil dicimus)* ASSERTORES ROMANI NOMINIS *extiterunt.* Je ne dois cependant pas vous dissimuler que dans les anciennes éditions on lit *Affectatores romani Nominis*, etc., mais ce mot ne fait aucun sens en cet endroit et Saumaise a rétabli *Assertores* sur un ms. de la B. B. palatine et les meilleures éditions qui se soient faites après, comme celle de Leyde, 1670, et celle de M. d'Obrecht à Strasbourg, 1677, ont suivy cette leçon. *Assertor* ou *Adsertor* est celuy qui assuroit la seureté, la tranquillité publique. Posthume, à l'exemple d'Hercule, qui avoit purgé le monde des monstres et des brigands, avoit rendu la tranquillité à l'empire romain dans les Gaules par les victoires qu'il avoit remportées sur les nations barbares de l'Allemagne...

On pourroit m'objecter la règle que le P. Chamillard a voulu donner pour distinguer les médailles des deux Postumes, en ce que celles du

[1] Voir ci-dessus, p. 71.

[2] Trebellius Pollio, Vopiscus, *Flavius.* Valeriani et alii imper., cum annot. J.-B. Egnatii. Aurelius-Victor, *S.* Excerpta de imperatoribus. Pomponius Lœtus, *Jul*, Romanæ historiæ compendium. Egnazio(cipelli), *Giov.-Bapt.* Romanorum principum libri. Paris, 1544, R. Estienne, in-8, p. 16. Dans cette édition, on lit en effet *affectatores.*

père ont la couronne rayonnée et celles du fils une couronne de lauriers, mais la médaille même qu'il a fait graver et que vous trouverés dans vos *Elect. rei Nummar.* Tab. V, 10, où les deux Postumes sont couronnés de lauriers, fait bien voir que sa règle n'est pas sûre. Si ma conjecture vous paroit avoir quelque probabilité, vous pourrés en faire part à M. l'abbé de Rothelin. Sinon, vous n'avez qu'à envoyer ce chiffon... *in vicum vendentem thus...*

Cette opinion de Bimard de la Bastie n'a pas été adoptée, et lui-même, dans la seconde édition qu'il a publiée, en 1739, de la *Science des médailles* du P. Jobert[1], ne l'a pas maintenue et place la pièce à la légende *Hercules adsertor* dans ses *nummi incerti,* comme étant dénuée d'attribution et non encore publiée. De son côté, Eckel[2] décrit cette pièce d'après Bimard de la Bastie et la place parmi les autonomes de Galba, mais il n'indique pas l'auteur de cette attribution, que l'abbé de Rothelin avait déjà fait entrevoir sans le nommer (voir plus haut, page 73). On trouve en effet, dans le *Mercure de France*[3] de 1732, une dissertation d'un anonyme attribuant à l'interrègne de Néron à Galba la pièce portant la légende *Hercules adsertor.* M. Jacques Soyer, archiviste départemental du Loiret, a bien voulu nous apprendre que cet auteur anonyme n'est autre que Daniel Polluche[4].

La Bastie-Montsaléon le 24 août 1730.

... J'aurois bien souhaité d'avoir icy les gravures des médailles de M. le premier président d'Aix et les petites observations que nous avions faites en les parcourant; j'aurois pu y faire des additions considérables. En voicy une que vous pourrez insérer dans vos chiffons. Dans la médaille de Smyrne qui est une des dernières que nous avons

[1] *Op. cit.*, t. I, p. 299.
[2] *Doctr. numm. veter*, t. VI, p. 298.
[3] *Lettre sur une médaille antique d'argent*, dans le *Mercure de France.* Paris, janvier 1732, pp. 8-17.
[4] Voir page 73, n. 2.

examinées, on lit d'un côté ΑΝΘΥ ΦΡΟΝΤΕΙΝΟC. Nous nous contentâmes de remarquer qu'on rapportoit communément cette médaille à Sex. Julius Frontinus duquel nous avons un traité des aqueducs et un autre parmy les autheurs *finium regundorum*[1]. Spon avoit déjà fait graver la même médaille dans ses *Mélanges*, p. 140, mais il est très incertain que Frontin l'autheur quoiqu'il ayt été prêteur et consul ait jamais été proconsul de l'Asie, et ce seul surnom de Frontin ne suffit pas pour nous le faire connoître, puisqu'il étoit commun à plusieurs familles; ainsi je panche fort à croire que cette médaille a été frappée pendant le proconsulat d'Æmilius Frontinus que nous savons avoir été proconsul de l'Asie sous Commode, par un passage d'Eusèbe dans son *Hist. Eccles.*, liv. 5 ch. XVIII et dont le fils est appelé *Æmilius Frontinianus* dans un fragment d'inscription du temps de Commode, inséré dans Gruter, p. 5 n° 2; et, en effet, l'Є pour Ε et le C pour Σ est beaucoup plus commun dans les médailles depuis Hadrien qu'avant, et Frontin l'autheur était mort pour Trajan, comme nous l'apprend une lettre de Pline le jeune...

La science moderne n'a pas ratifié cette attribution, et il est aujourd'hui prouvé, soit par les travaux de Waddington[2], soit par d'autres[3] que la monnaie de Smyrne portant la légende ΑΝΘΥ ΦΡΟΝΤΕΙΝΟC est contemporaine des Flaviens et attribuable à Sextus Julius Frontinus.

[1] Si Frontin est mentionné parmi les auteurs *finium regendorum*, c'est qu'en outre de ses ouvrages sur l'art militaire et les aqueducs, on lui attribue aussi certains fragments relatifs à des questions agraires. Ces fragments que School regarde comme postérieurs et que Bähr considère comme étant bien de Frontin, portent les titres suivants : *De agrorum qualitate, De limitibus, De controversiis agrorum.* Ce seraient, d'après Bähr, les débris d'un ouvrage plus considérable à l'usage des *agrimensores*, par conséquent d'un traité d'arpentage.

Les limites de la fixation, ou de la rectification desquelles se serait occupé Frontin, seraient donc celles des propriétés rurales, et cela est en relation avec la formule connue du droit romain : *Actio finium regundorum.*

On devait toujours laisser subsister entre les biens-fonds une limite de cinq pieds de large, non cultivée; le but de cette disposition était de faciliter l'accès des diverses pièces de terre et de permettre de retourner la charrue, une fois au bout du sillon. Cette lisière était le *finis*, ou *confinium*, et les litiges qui pouvaient s'élever à son sujet donnaient lieu à une *actio finium regundorum* et devaient être tranchées par une décision judiciaire ; le juge *regebat fines*, fixait ou rectifiait les limites.

(Note due à l'obligeance de M. le prof. Ed. Tavan.)

[2] Waddington. *Fastes des provinces asiatiques de l'empire romain.* Paris, 1872, in-4°, pp. 157-164.

[3] *Prosopographia imperii romani.* Berlin, 1897-1898, 3 vol. in-8. Voir vol. II, p. 192, n° 216.

La Bastie-Montsaléon, 12 octobre 1732.

... Vous aurez bientôt dans cette province le grand médailliste P. Panel qui doit venir à Die... Je ne sçay s'il vous a fait présent de son catalogue du cabinet des Jésuites de Tournon... Il prépare encore une ample dissertation sur les cistophores [1], qu'on imprimera à Genève ; de vous à moy je ne le crois pas assez instruit dans la langue grecque pour finir un ouvrage comme ce dernier qui doit être extrêmement parsemé de passages grecs... J'ay reçu il y a un mois une lettre fort longue et fort docte du célèbre Mis Scipion Maffeï ; il y a joint la gravure de deux médailles qui n'ont jamais été publiées. La première qui est du cabinet de M. Marc-Antoine Driedo, noble vénitien, a d'un côté la tête d'un roy de Bithynie et pour légende ΠΡΟΥΣΙΕΩΝ ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣσαν. Au revers, la tête d'une reine, ΜΟΥΣΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΟΡΣΟΒΑΡΙΟΣ. Quelle est cette reine Musa ? C'est ce que M. Maffeï lui-même avoue ne sçavoir pas ; je crois pourtant la luy avoir bien indiquée dans ma réponse et, par conséquent, trouvé quel est le roy son mari, dont on voit la tête sous le nom... La deuxième médaille, dont on m'a envoyé le type, a, d'un côté la tête de Tarcondimotus, roy de Cilicie, sans légende. Au revers, Jupiter assis, tenant d'une main la haste pure et sur l'autre une victoire qui lui présente une couronne de lauriers, et pour légende ΤΑΡΚΟΝΔΙΜΟΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Dans l'exergue Λ. ΑΝΤΟΝΙΟΥ.

Voilà Monsieur, une trouvaille dont vous ne serez peut-être pas fâché que je vous aye fait part.

La Bastie-Montsaléon, 17 avril 1733.

... J'ai reçu, il y a environ un mois, le fameux ouvrage du marquis Scipion Maffeï, intitulé *Verona illustrata* qui est prodigieusement cher.

Ce livre est excellent et, en une infinité d'endroits, il relève quantité de fautes grossières qui ont échappé aux plus sçavants hommes. Il est très bien écrit, en Italien... parmy les monnaies décrites se trouve celle de Tarcondimotus que je vous ay envoyée ; il dit à peu près les mêmes choses que je vous ay écrites sur ce roy de Cilicie [2] ; la

[1] Alex.-Xav. Panelii. *De cistophoris*, etc. Lyon, 1734, in-4°, fig.
[2] Nous n'avons pas eu connaissance de cette lettre. *(Red.)*

seule chose en quoy nous différons, c'est qu'il prétend que les mots Λ. ΑΝΤΩΝΙΟΥ de l'exergue ne font qu'une même légende avec ceux qui sont dans le champ, en sorte qu'il prétend que Tarcondimotus avoit pris le nom de Lucius Antonius, tandis qu'il faut penser que si Tarcondimotus avoit pris un nom et un prénom romain pour faire plaisir à Marc-Antoine, il se seroit appelé Marcus Antonius [1] et non pas Lucius Antonius.

On sait que la leçon Λ. ΑΝΤΩΝΙΟΥ fut admise par Eckel [2] et par les savants qui, après lui, ont traité des monnaies des rois de Cilicie, mais qu'en 1887, M. E. Babelon [3] a eu la bonne fortune de faire entrer au Cabinet de de France une pièce de Tarcondimotus portant l'inscription

ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΤΑΡΚΟΝΔΙΜΟ
ΤΟΥ
ΦΙΛ. ΑΝΤΩΝ.

La lettre Λ prise à tort pour l'initiale de Lucius n'était autre que la troisième lettre du mot ΦΙΛΟΥ, dont les deux premières se trouvaient effacées sur les exemplaires précédents. Depuis lors cette leçon est demeurée la bonne. L'exemplaire actuel de la collection Imhoof-Blumer porte clairement ΦΙΛΑΝΤ... en un seul mot, de même que celui de la collection Waddington décrit en 1898 par M. E. Babelon [4].

La Bastie-Montsaléon, 8 février 1733.

... Je compte encore que je vous feroi plaisir en vous envoyant une gravure de la belle agathe-onyx que M. Le Bret a acquise depuis six mois et dont il m'a envoyé trois exemplaires. On m'en avoit demandé

[1] M. Ch. Lenormant (*Trésor de numismatique, Rois grecs*, p. 72) a fait sienne cette manière de voir en lisant à tort sur la pièce de Tarcondimotus Μ · ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΤΑΡΚΟΝΔΙΜΟΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ.
[2] *Doctr. numm. vet.*, t. III, p. 82.
[3] *Revue numismatique*, 1887, pp. 378-381.
[4] *Ibid.*, 1898, p. 195.

mon avis quelque temps avant que je l'eusse vue et sur la simple description qu'on m'en faisoit, j'avois cru que c'étoit le monument de la victoire qu'un graveur avoit remportée sur un autre, en leur art, celle de Parrhatius sur Zeuxis et d'Apelle sur Protogène, parmi les peintres. Je connaissois, par le témoignage de Pline, de Pausanias et d'Horace, un fameux graveur appelé Mys et je soupçonnois que c'étoit celui qui avoit été vaincu, en sorte que le vainqueur faisoit allusion à son nom par les rats que nous voyons ici mis à mort par des coqs; je croyois aussi que ces coqs, oiseaux consacrés à Apollon, marquoient le nom du victorieux qui pouvoit être Apollonide mentionné dans Pline et duquel il nous reste encore des pierres gravées dont on conserve quelques-unes dans le cabinet du Roy. Dans cette idée j'expliquois les mots grecs qui sont ici gravés par une apostrophe d'Apollonide à Bœthus, autre célèbre graveur, natif de Carthage, qui pouvoit être son amy et son partisan, auquel il disait : συσκηνε βοηθι κρατουμεν, c'est-à-dire : *Camarade Bœthus, nous vainquons.* J'ai appris depuis que M. de Caumont et des antiquaires de Paris donnoient à cette pierre gravée une explication un peu moins tirée par les cheveux. Ils croyent y rencontrer un talisman contre les rats ; ils voyent au milieu un autel qu'ils attribuent à Apollon Sminthien, grand ennemi de ces insectes. Les coqs sont des animaux consacrés à ce dieu, ils mettent les rats en déroute, et le graveur fait dire par celui qu'un coq tient dans son bec : A l'aide camarade nous sommes vaincus. Vous voyez, par là, Monsieur, que le pays des conjectures est un pays perdu et que les sentiers dont il est coupé ne tendent qu'à s'éloigner les uns des autres. Comme il s'en faut beaucoup que je ne fus satisfait de la mienne, je ne le suis pas encore absolument de celle des sçavants de Paris. La grande difficulté c'est que ce qu'ils prennent pour un autel n'en a point du tout la forme ; vous sçavez mieux que moy qu'il n'y avoit point d'autel sans foyer, et il n'en paroît point icy. S'il vous venoit quelque nouvelle idée, vous me feriez plaisir de m'en faire part.

Nous trouvons dans la *Revue numismatique* de 1858 une intéressante étude de M. J. de Witte sur l'Apollon sminthien [1], dans laquelle il passe en revue les diverses

[1] J. de Witte. *L'Apollon sminthien,* dans la *Revue numismatique,* Paris, 1858, in-8, pp. 1-51, pl. I, vign.

monnaies et autres monuments rappelant cette divinité. Il en vient à parler de la pierre gravée qui, cent vingt-cinq ans auparavant, avait donné à Bimard de la Bastie l'occasion d'écrire la dissertation qu'on vient de lire. Voici le passage tout au long.

Villoison [1] a fait un mémoire sur quelques inscriptions grecques de marbres antiques et de pierres gravées, principalement sur celles qui sont en forme de dialogue. J'y trouve une note intéressante, dont j'extrais les lignes suivantes : « De Caumont, savant distingué, célèbre par ses relations avec Montfaucon qui en parle souvent avec éloge dans son *Antiquité expliquée*, a donné, sans nom d'auteur ni de lieu, à Avignon, sa patrie, une dissertation curieuse et fort rare sur une pierre gravée du cabinet de Le Bret, premier président du parlement

de Provence. Cet opuscule est intitulé : *Conjectures sur une gravure antique qu'on croit avoir servi d'amulete ou de préservatif contre les rats* (1733, in-8°, d'une seule feuille d'impression) [2]. C'est, dit-il, une agathe-sardonyx rouge et blanche, gravée en relief, plus remarquable par la singularité du type que par la beauté du dessin et la délicatesse du travail. Elle représente un autel ou *cippus* sur lequel on voit un

[1] *Magasin encyclopédique*, VIIe année, t. II, pp. 488 et suiv., note cf. p. 505. Cf. *Corp. inscrip. gr.*, t. IV, p. 91, n° 7318.

[2] C'est d'après cette brochure, conservée à la Bibliothèque nationale, à Paris, ainsi qu'à la Bibliothèque municipale de Marseille, que nous avons fait reproduire le dessin

rat qu'un coq prend par la queue pour l'attirer à soi et pour le faire tomber au bas de l'autel. Il paraît résister et il semble tenir quelque chose à la bouche avec ses deux pattes. De l'autre côté un coq tient un second rat de la même façon. Il a été mis hors de combat et amené par force au pied de l'autel. On lit en haut, CYCKHNEBOHΘI et en bas ou à l'exergue KPATOYME. Je crois, dit-il page 4, pouvoir regarder cette pierre comme un préservatif ou amulette pour détruire les rats. L'autel est dédié à Apollon; les deux coqs en font foi. Pausanias (1 *Eliaca*, XXV, 5) assure que cet oiseau matinal et vigilant qui annonce l'arrivée du jour est consacré au soleil. Aussi ne faisons [nous] aucune difficulté de le prendre pour un des attributs de ce dieu qu'on adorait sous le nom de *Sminthien*, c'est-à-dire *qui délivre des rats...* »

Ici, Villoison rappelle la statue faite par Scopas et les témoignages relatifs à l'*Apollon sminthien* que nous avons eu l'occasion de citer dans le cours de ce travail.

Puis il ajoute :

Selon de Caumont (p. 7 et 8), les deux rats représentés sur cette pierre sont des victimes dévouées à la colère d'Apollon. Ils publient eux-mêmes leur défaite. L'un d'eux, réduit aux abois par les violents efforts de son adversaire, s'écrie : Σύσκηνε βοήθι (pour βοήθει) c'est-à-dire *contubernalis sucurre*, « à l'aide, camarade ! » Le rat enlevé par l'autre coq n'a pas la force de lui répondre autrement que par ce mot : Κρατοῦμε (pour κρατοῦμαι), *captus sum*, « je suis pris ». C'est la réponse de l'autre rat qui étant lui-même saisi et retenu par son adversaire, s'excuse de voler au secours de son camarade et lui crie : « on me tient aussi ».

On voit que cette description du drame entre les coqs et les rats faite par de Caumont est plus complète que celle que lui attribue Bimard de la Bastie et que nous avons rapportée. Il nous reste à faire connaître l'opinion de M. de Montcarra sur le dessin de l'onyx que lui avait transmis Bimard de la Bastie et sur les

de l'onyx de M. Lebret. Quant à l'onyx lui-même, nous n'avons pu le retrouver, ni dans les Musées de France, ni dans celui de Madrid, ni à la bibliothèque de l'Escurial ; c'est cependant au Musée de Madrid que se trouve conservée la majeure partie de la collection de l'abbé de Rothelin dans laquelle jadis la collection Lebret était venue se fondre.

hypothèses présentées jusqu'alors à ce sujet. Bien que cette lettre ne soit ni datée, ni signée, il n'y a aucun doute qu'elle ne soit de M. de Montcarra, et à l'état de minute, en réponse à celle de Bimard de la Bastie.

Je crois que l'explication d'un monument antique ne doit jamais rouler entièrement sur la conjecture, mais sur des exemples tirés d'autres monumens qui puissent avoir rapport avec celui qu'on cherche à connoistre. Dans cet esprit j'ai parcouru quelques recueils de monumens antiques et me suis arresté à deux où j'ai trouvé des conformités avec celuy de M. Le Bret, et j'en tire l'explication.

L'un est rapporté au livre d'Antoine Le Pois [1]. On voit au n° 4 de la pénultième planche un coq tenant un rat par la queue ; au devant

du rat un panier et au dessous est gravé ce mot *aprilis*, ce qui détermine nécessairement à regarder ces trois figures comme des symboles du mois d'avril, lequel étant consacré principalement à la génération de tous les animaux, plantes, etc., est parfaitement représenté par le coq, animal fort lascif, par la souris qui de tous les animaux est celuy qui multiplie le plus et par le panier, simbole ordinaire de l'abondance et de la fertilité. L'autre monument se voit au fol. 53 du *Spicilege* de Beger [2], antiquaire de l'Électeur de Brandebourg, imprimé l'an 1692, in-folio. Dans le chapitre deuxième, destiné à l'explication de quelques

[1] Ant. Le Pois. *Discours sur les médailles et graveures antiques, principalement romaines. Plus, une exposition particulière de quelques planches, esquelles sont monstrées diverses médailles et graveures antiques, rares et antiques.* Paris, 1579, in-4°, avec pl. (Voir p. 142 et pl. 141, n° 7.)

[2] L. Beger. *Spicilegium antiquitatis*, etc. Coloniæ brandenburgicæ, 1692, petit in-f°, vign.

Nous reproduisons ci-dessus et d'après les vignettes des deux ouvrages de Le Pois et de Beger les pierres gravées auxquelles fait allusion M. de Montcarra.

pierres gravées, tirées la plupart du cabinet de l'Électeur Palatin, sont empreintes deux pierres au n° 4, dont voici la description suivant les propres paroles de Beger :

Duas hic gemmas proponimus, duplex vigilantiæ ministerium adumbrantes. In primo Gallus temoni insidet, suppositis cornucopiæ et delphino. In secundo idem Gallus poculo inter duo cornucopiæ duosque delphinos, spicam item et caput papaveris insistens rostro muris frugibus infesti caudam invadit perniciosum animal a præda retracturus. Delphinem esse maris symbolum, cornucopiæ esse symbolum terræ in varia fructuu genera effervescentis, nemini opinor dubium est. Idem dixero de spica et de capite papaveris. Idem de temone Symbolo regiminis : et de gallo, vigilantiæ.

L'attitude du coq et du rat de la dernière pierre de Beger semblable à celle des coqs et des rats de celle de M. Lebret me paroît déterminer la même signification et le panier de celle d'Antoine le Pois ressemblant à la figure prise pour un autel dans la gravure de M. Le Bret par les antiquaires de Paris, excepté qu'étant ouvert et son couvercle levé, il est désigné de façon à ne pouvoir s'y méprendre, me semble fixer aussi l'explication de cette partie du monument suivant l'idée d'un panier suppléé, dans la pierre de Beger, par la corne d'abondance.

Je penserois donc que dans cette pierre, ainsi que dans celle de Beger il y faut reconnoître un symbole de la vigilance[1], parfaitement désigné par les coqs et par l'action même dans laquelle ils sont figurés

[1] M. Adrien Blanchet a bien voulu nous signaler une intaille sur jaspe rouge qui se trouve figurée dans l'ouvrage de Gori, *Museum Florentinum*... Florence, 1736-1766, 12 vol. in-f°, pl. et fig. Voir *Gemmæ Antiquæ*, t. II, pl. 92, n° 1, et qui représente deux coqs attelés à un char conduit par un rat (ou souris ?). D'après lui, ce serait la contre-partie de la pierre de M. Lebret.

saisissant des rats sortants ou prêts à entrer dans un panier. Les paroles gravées s'ajustent fort à cette idée et sont inventées à mon sens pour être prononcées tant par les coqs que par les rats, représentés chacun au nombre de deux à cette fin ; à l'aide camarade, dit l'un des rats à l'autre, nous sommes vaincus ; à l'aide camarade, dit l'un des coqs à l'autre, nous vaincons. Par cette raison, le mot κρατουμεν ou κρατουμενα, nous vaincons, ou nous sommes vaincus est laissé dans l'équivoque par le graveur, afin de pouvoir l'appliquer aux coqs et aux rats, n'y manquant précisément que les lettres qui auroient déterminé l'un ou l'autre sens. Je ne saurois imaginer d'autre raison de n'avoir pas déterminé le mot κρατουμε, ce qui auroit été très facile au graveur, ne s'agissant que d'ajouter une lettre ou deux.

On voit donc que M. de Montcarra, grâce à l'exacte compréhension du camée de M. Lebret et à la comparaison qu'il en fait avec d'autres monuments similaires, ramène le soi-disant autel à Apollon au rang d'un simple panier et transforme l'amulette ou préservatif contre les rats en un symbole de la vigilance.

M. Bimard de la Bastie accueillit fort bien cette interprétation et, en date du 17 avril 1733, il répondit à M. de Montcarra :

Je n'ai rien perdu, Monsieur, à me défaire en votre faveur d'une des gravures de l'agathe onix de M. Le Bret. L'explication que vous en donnez a beaucoup de vraisemblance et porte sur des fondements bien plus assurés que les conjectures que j'avois annoncées et dont je sentois assez le foible. Celles des antiquaires de Paris et de M. de Caumont me satisfaisoient aussi peu, mais je me rends sans peine aux vôtres. Vous pouvez compter que quand il me viendra quelque chose de nouveau qui pourra mériter votre attention, je me feroi un plaisir de vous en faire part.

Le baron Bimard de la Bastie était, nous l'avons dit, primesautier, et savait défendre ses opinions avec vigueur, mais il n'était pas de ceux dont on a dit qu'ils ne commencent à croire avoir raison qu'alors seulement qu'on

les contredit. C'était un esprit réfléchi et il savait revenir d'une opinion trop superficiellement adoptée. En voici un exemple bien frappant :

Carpentras, 18 juillet 1733.

... Voicy la gravure faite, il y a peu de jours, à Avignon, d'une médaille d'or unique [1] appartenant à M. Carri [2] et dont les légendes, tant de la tête que du revers paroissent singulières. Du côté de la tête, MM. de Mazaugues [3], Carri et le P. Panel lisent L. IVLIVS AVRELIVS SVLPICIVS VRANIVS ANTONINVS et ils attribuent cette médaille à un tyran du temps de Sévère Alexandre, appelé simplement Uranius dans Zosime et George Syncelle. Il est aussi rare de trouver au revers d'un empereur FECVNDITAS AVGVSTA, ce qui appartient plus naturellement aux impératrices. Tous ces connaisseurs soutiennent la médaille antique, mais je vous avoue qu'il me reste bien des doutes sur son authenticité. Premièrement vous aurez la bonté d'observer l'inégalité visible qui règne entre les différentes lettres des deux légendes, les unes étant un peu plus grandes que les autres ; 2° vous remarquerez encore qu'il y a des lettres qui ont coulé au dessous de la ligne circulaire que la légende doit former, comme le P au mot SVLPICIVS ; et ce sont là, suivant moy, des marques évidentes que cette médaille a été battue deux fois ; 3° les R qu'il faudroit pour faire les mots AVRELIVS et VRANIVS sont des P qui placés comme ils le sont ne peuvent pas servir à former quelques noms connus parmi les romains, et c'est sans doute pour celà que dans la lecture de cette légende, M. Carri qui a composé une dissertation complette sur cette médaille, les a métamorphosés en R, pour faire les mots d'AVRELIVS et d'VRANIVS. Quant à moy, pour ces raisons et autres qu'il seroit trop long de vous dire icy, je crois encore que cette médaille tant vantée n'est autre chose qu'une médaille de Caracalla refrappée avec un nouveau coin sur lequel le faussaire avoit gravé exprès une légende singulière, car enfin la tête me paroît bien ressemblante à celle de Caracalla...

[1] Cette pièce est encore aujourd'hui fort rare.
[2] Félix Cary, numismate et archéologue, né à Marseille le 24 décembre 1699, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 18 août 1752, mort le 15 décembre 1754.
[3] Henri-Joseph Thomassin, co-seigneur de Mazaugues, historien et archéologue, né à Aix le 9 août 1684, conseiller au Parlement de Provence le 31 mars 1724, mort à Aix le 17 février 1743.

Quelques années plus tard, voici ce que Bimard de la Bastie écrivait de cette médaille dans la seconde édition du P. Jobert, *la Science des médailles,* t. II, p. 348.

Il y a quelques années qu'on découvrit une médaille d'or d'un Antonin qui, jusqu'alors avoit été inconnu à tous les antiquaires et qui ne se trouvoit dans aucun catalogue, soit des empereurs, soit des tyrans. Cette médaille a passé du cabinet de M. Cary dans celui de M. de Clèves et comme M. le marquis Maffeï (le premier qui en ait fait mention) s'est contenté d'en donner la description, je l'ai fait graver avec la plus grande exactitude à la fin de ces remarques. (Suit la description de la monnaie.)

M. Maffeï n'a osé prononcer sur l'antiquité de cette médaille ; plusieurs choses lui font de la peine : 1° Qu'on ait frappé des médailles d'or latines et d'un travail si fini, pour un tyran qui n'a été connu que dans l'orient et dont le règne n'a duré que quelques jours ; 2° qu'on ait joint à la tête de ce tyran le type de la fécondité et que la fécondité soit représentée avec les attributs de la Fortune. Mais ces difficultéz ne sauroient balancer la preuve que la médaille donne par elle-même de son antiquité. Aussi de tous les connoisseurs qui l'ont examinée avec attention, il n'y en a pas un seul qui ne l'ait jugée incontestablement antique...

On voit qu'en quelques années Bimard de la Bastie avait totalement modifié sa manière de voir au sujet de la monnaie d'Uranius Antoninus, et l'on peut ajouter que ce fut son opinion seconde, si franchement exprimée, qui entraîna celle d'Eckel et lui fit admettre l'authenticité de cette monnaie[1].

On sait que l'authenticité des monnaies d'Uranius Antoninus a été mise en doute par M. F. Gnecchi[2].

A Carpentras ce 2d janvier 1734.

... Il s'est élevé, ou pour mieux dire renouvellé une question assez importante parmi les antiquaires, sçavoir si Maxime Pupien et Balbin

[1] Eckel, *Doctr. num. vet.*, t. VII, p. 289.
[2] *Rivista italiana di numismatica*, 1895, pp. 413-440.

sont les deux premiers empereurs qui ayent porté à la fois le titre de *Pontifex Maximus*, ou si le souverain pontificat avoit déjà été partagé avant eux, lorsqu'il y avoit deux collègues à l'empire. On m'a demandé mon sentiment et je me suis déclaré pour la première opinion, fondée sur ce qu'on ne voyoit aucune médaille bien sûre qui donna le titre de souverain pontife à d'autres qu'au premier des empereurs lorsqu'ils étoient plusieurs, avant Pupien et Balbin qui prirent tous les deux le même titre, et dont les médailles sont communes. Je me suis inscrit en faux contre toutes les médailles rapportées par Occo et Mezzabarba qui donne à Tite le P. M. avant la mort de Vespasien, à Lucius Verus, à Commode, avant la mort de Marc Aurèle, à Caracalla, avant celle de Sévère et à Géta, et je soutiens qu'on ne sçauroit en montrer une seule en original. Pour m'en assurer je ne me suis pas contenté de parcourir avec soin les amples médailliers de M. Le Bret et de M. de Mazaugues, j'ay encore fait examiner ceux de M. Carry, de M. l'Ainê, des jésuites de Paris et d'autres moins considérables. Cependant pour être encore plus assuré de mon fait, je voudrois sçavoir s'il n'y a rien dans le vôtre qui contrarie mon sentiment. Vous me ferés donc plaisir lorsque vous en aurés le temps d'y remarquer s'il y a quelque médaille de Tibère avec le P. M. avant la 16e puissance tribunitiène, de Tite avant la 8e; s'il n'y en a point de Lucius Verus avec le même titre, de Commode avant la 5e puissance tribunitiène, de Caracalla avant la 13e et de Géta et Diaduménien en quel temps que ce soit[1]...

La Bastie-Montsaléon, 26 août 1734.

... pour moy je suis borné icy au seul commerce de mes livres et je suis au milieu de Spanheim[2], du P. Hardouin et du lord Noris[3]. Je vous avoue que je suis enchanté de la clarté et du jugement de ce dernier ; pour le P. Hardouin, je n'en puis lire quatre pages sans être révolté de son audace qui me paroît beaucoup plus grande que son érudition. Cet homme semble n'avoir écrit que pour faire voir qu'il nait en France de plus grands fols que partout ailleurs. Il décide avec

[1] Bimard de la Bastie a consigné ses recherches à cet égard dans les *Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, sous le titre : *Les souverains pontificats des empereurs romains*, 1740, t. XII, pp. 355 et 375; 1743, t. XV, pp. 38 et 75.

[2] Ezéchiel, baron de Spanheim, numismate et philologue, né à Genève le 7 décembre 1629, mort à Londres le 7 novembre 1710.

[3] Henri Noris, cardinal, théologien et antiquaire italien, d'origine irlandaise, né à Vérone en 1631, mort à Rome en 1704.

une hardiesse insupportable les conjectures les plus vagues, pourvu qu'elles viennent de luy; il les donne pour des démonstrations, et tout ce que les autres ont écrit de mieux appuyé, il ne le traite que de rêveries, quoyqu'il paraisse qu'il a rêvé luy-même toute sa vie... Spanheim, en revanche, est fort doux et fort modeste, homme d'un grand travail, mais dont l'esprit ne passoit pas le médiocre ; il avoit bien plus d'étude que de génie, encore ce qu'il avoit de génie n'étoit pas créateur. D'ailleurs il écrit désagréablement et il faut le tirer au clair pour en faire usage : son livre ressemble plus à un amas d'excellents matériaux qu'à une maison bien ordonnée. Voilà Monsieur le jugement que je fais de ces triumvirs de la République antiquaire, avec lesquels je me suis un peu familiarisé depuis que je suis en campagne. Je ne sçay si vous en jugés de même que moy, je seroi toujours prêt à réformer mes idées lorsqu'elles ne vous paroîtront pas justes...

Je vous avois parlé d'une médaille de Jules César, au revers de Brutus que M. Maffeï a fait graver dans sa *Verona illustrata*, part. III, p. 235. Comme vous n'avez pas ce livre là je vais vous en faire la description, car je la crois unique. La tête de Jules César couronnée de lauriers, pour légende IVLIVS CAESAR ℞ la tête de Brutus toute nue avec un poignard derrière M. BRVTVS. Cette médaille paroît favoriser l'opinion du P. Hardouin qui prétend que les poignards gravés sur les médailles de Brutus n'ont aucun rapport à l'assassinat de César, mais que c'étoient des armoiries (?) de famille depuis le premier Brutus qui avoit chassé les roys, car autrement, qui auroit été assez fou pour mettre d'un côté la tête et les armes de l'assassin et de l'autre celle de l'assassiné. Cela révolte, mais à vous dire ce que j'en pense, cette médaille m'est très suspecte ; j'en ai vu beaucoup de Brutus où il est appelé Q CAEPIO BRVTVS et d'autres où on lit BRVTVS simplement, et je ne sçay pas s'il s'en trouve plusieurs avec le surnom de *Marcus*. De même, je trouve bien des médailles de César où il n'a de son vivant que le nom de César et après sa mort DIVVS IVLIVS, je n'en connois point encore où il soit simplement IVLIVS CÆSAR. Si vous en connoissez d'autres, vous me ferez plaisir de me les indiquer...

La fausseté de cette pièce, confirmée par Bimard de la Bastie dans *la Science des médailles* [1], a été de nouveau relevée par Eckel [2].

[1] *Op. cit.*, t. I, p. 122.
[2] *Doctr. num. vet.*, t. VI, p. 13.

Carpentras, 18 avril 1735.

... A Marseille j'ay beaucoup vu M. Carry auquel j'ay donné de nouveaux regrets de n'avoir pu venir à Grenoble l'année passée, lorsque je le rencontroy sur la route de Paris. Il a une assez jolie collection de médailles d'or, quoyque fort éloignée du complet ; il en a une autre de bronze composée pour la pluspart de médailles de villes grecques, presque toutes très rares et quelques-unes même uniques. En voicy une que je remarquoy de cette dernière espèce, elle est de moyen bronze : la tête de Valérien et pour légende IMP. C. P. LIC. VALERIANVS P. F. AVG. Au revers, la fortune assise, tenant de la droite un gouvernail, de la gauche une corne d'abondance, pour légende ICONIENSI. COLO., c'est-à-dire ICONIENSIS COLONIA. Dans l'exergue S. R. Je ne connoissois point de médaille d'Iconium, au moins latine et nous ne sçavions pas que cette ville eût été faite colonie, ce fut apparamment par Valérien luy-même.

Cette monnaie qui n'a pas été consignée ailleurs par Bimard de la Bastie, est restée inconnue à Eckel qui décrit seulement des monnaies d'Iconium coloniales et impériales de Gordien et de Gallien.

En revanche Mionnet[1] (t. III, p. 536, n° 15) publie pour la première fois, semble-il, la pièce dont il vient d'être parlé.

Carpentras, 8 décembre 1735.

... Il y a quelque temps que je suis en divorce forcé avec la littérature pour m'occuper à me garantir des vexations d'un traitant qui veut absolument me faire payer la taxe des îles du Rhône, quoyque nous n'en ayons point et n'en ayons jamais eu. C'est une chose qui n'eut jamais d'exemple ; je suis obligé de faire mémoires sur mémoires pour me défendre devant M. le Controlleur général qui connoît de toutes ces affaires et d'épuiser le crédit que j'aye à Paris, pour parvenir à être entendu dans l'affaire du monde la plus claire. Jugez par là de ma situation, car avec le naturel vif que j'ay et le préjugé de l'éducation dans un pays libre, j'ay besoin de toute ma raison pour me modérer en voulant faire revenir d'une injustice que je n'aurois pas même imaginée possible.

[1] T.-E. Mionnet. *Description de médailles antiques, grecques et romaines.* Paris, 1806-1808, 7 vol. in-8, pl.

Carpentras, 7 janvier 1736.

Vous me ferez un vray plaisir de me procurer le plus tôt que vous le pourrez le recueil des monuments du Diois que le temps a épargnés. Je vous ai déjà parlé de la correspondance à laquelle M. le vice légat m'a engagé avec le célèbre M. Muratori [1]. Je me suis associé à luy pour son projet d'un nouveau recueil d'inscriptions qui contiendra toutes celles qui ne se trouvent ni dans Gruber, ni dans Reimenius, ni dans Spon, ni dans Fabretti ; je suis même d'avis de ne rien admettre de ce qui se trouve déjà dans les collections du Doni, de Gudius, de Malvesia, dans les marbres d'Oxford, les antiquités asiatiques de Chisall, les antiquités des villes de Toscane de Goor et le Columbarium Liviæ et plusieurs autres livres destinés principalement à ce genre de monuments. Je ne sçai pas encore si M. Muratori se rendra aux raisons que je lui ai dites pour le faire consentir à ce retranchement, mais on recueillera toutes les autres inscriptions qui ne sont imprimées que dans d'autres ouvrages dont elles ne faisoient pas l'objet principal, comme les livres de voyages, les histoires particulières des provinces et des villes, les journaux littéraires, etc. J'en ay déjà envoyé 84 accompagnées de notes courtes et qui ne disent que ce qui est précisément nécessaire pour l'éclaircissement des inscriptions qui ont quelque chose de particulier, ou pour redresser les leçons défectueuses ; je compte être en état d'en fournir pour mon contingent près de 400 que M. Muratori n'aura que la peine de ranger dans leurs classes et dans leurs rangs. Peut-être aussi ajouterons-nous quelques dissertations particulières en guise d'appendice, j'en ay déjà deux ou trois de prêtes. Voilà Monsieur, ce qui me fait souhaiter d'avoir les inscriptions du Diois de bonne heure pour avoir le temps de joindre des notes à celles qui en vaudront la peine et ne pas trop retarder l'exécution d'un projet qui roule sur la tête d'un homme déjà fort âgé. Je dois vous dire que presque toutes les inscriptions de Grenoble que feu M. de Valbonnays avoit rassemblées se trouvent dans la collection de Gudius qui les tenait de Chifflet ; je crois que ce dernier avoit été à Grenoble où il en avoit copié une partie luy-même et reçu l'autre d'Allard ou de Chevrier, ses contemporains...

Carpentras, 2 juin 1736.

Vous m'aviez fait espérer que par le moyen de M. l'évêque de Die vous me feriez avoir une copie de toutes les inscriptions du Diois ;

[1] Louis-Antoine Muratori, érudit italien (1672-1750).

permettez-moi de vous en faire souvenir et de vous prier d'en faire souvenir ce prélat. Ce grand recueil auquel M. Muratori travaille de concert avec moy s'avance et je voudrois fort être bientôt à portée de fournir mon contingent. J'en ay déjà envoyé une centaine et je vais en faire partir incessamment environ deux cents autres ; après quoy je prépareroy un troisième envoy qui montera à près de trois cents que j'ay déjà recueillies, en sorte que pour peu qu'il m'en vienne d'ailleurs, la portion de recueil qui sera duë à mes soins ira à près de sept cents, outre trois ou quatre dissertations qui serviront d'*appendix* et les notes que je fais aux endroits difficiles...

La Bastie-Montsaléon, 26 juillet 1736.

...Etes-vous toujours en relation avec le P. Panel ? où est-ce qu'on l'a fourré à présent ? Ne vous a-t-il jamais rien marqué au sujet de sa dissertation sur les prétendus triumvirats de Galba, Othon et Vitellius et de Sévère, Pescennius et Albin. Le P. Tournemine luy a rudement tiré les oreilles là-dessus [1] ; M. L'Aîné en a dit aussi deux mots dans un coin des premiers journaux de Trevoux de cette année, et dans le dernier Mercure, un antiquaire d'Orléans, nommé M. de Beauvais, vient encore de rompre une lance contre luy ; c'est presque le cas de dire qu'ils enfoncent une porte ouverte, le P. Tournemine l'avoit mise à bas du premier coup.

Paris, 30 décembre 1736.

Vous jugez bien quand même je ne vous le disois pas, que depuis mon arrivée j'ay fait bien des connaissances littéraires ; celle que je prise au dessus de tout c'est celle de M. l'abbé de Rothelin. C'est l'homme du monde le plus aimable, le plus poli, de la conversation la plus charmante, du caractère le plus doux, enfin je vous avoue qu'il m'a gagné le cœur. Il a été souvent question de vous dans les conversations que nous avons eues ensemble et il me paroît que vous avez une part distinguée dans son estime. Nous avons encore parlé de vous avec M. de Boze qui, dans un goût différent, est encore un homme de beaucoup de mérite ; j'en ay reçu et j'en reçois en toute occasion des politesses infinies.

[1] Alex.-Xav. Panel. *Dissertation sur le triumvirat de Galba, Othon et Vitellius et sur celui de Pescenius, Albin et Sévère,* dans les *Mémoires de Trevoux,* 1735, pp. 1349-1382. — René-Jos. Tournemine. *Réponse à la dissertation du P. Panel sur le triumvirat de Galba, Othon et Vitellius et sur celui de Pescenius, Albin et Sévère,* dans les *Mémoires de Trevoux, op. cit.,* pp. 1585-1619.

Les gens avec lesquels je suis après celà le plus lié c'est avec M. Fréret qui me paroît l'homme de Paris le plus sçavant et avec M. Falconet, homme d'un caractère doux, affectueux, communicatif, et dont l'érudition est très étendue. Mes affaires, la saison et ma mauvaise santé sont cause que je n'ay pas parcouru encore bien des cabinets de médailles ; celuy de M. l'abbé Rothelin peut fournir seul à ma curiosité de quoy l'exercer pendant longtemps ; il a plus que doublé depuis que vous n'avez été dans ce pays... Cette partie de la littérature me paroît assez négligée icy et je ne vois guère que M. de Rothelin, M. de Surbeck et M. de Boze qui la cultivent. C'est le goût de la géométrie qui a pris le dessus. Autrefois on demandoit d'un homme qu'on annonçoit sur le pied de sçavant s'il sçavoit le grec, aujourd'huy on demande s'il sçait l'algèbre et s'il est géomètre...

Paris, 28 janvier 1737.

Vous me paraissez surpris de ce que j'ay l'honneur de vous dire que l'étude des médailles est fort négligée dans ce pays cy parce que leur prix s'y soutient toujours. Pour me mieux expliquer je vous ajouteroy qu'il me paroît que les médailles et les livres sont aujourd'huy une partie de la curiosité et des meubles comme les tableaux et les porcelaines ; voilà ce qui les rend toujours chères, mais je ne vois personne qui en fasse une étude particulière et qui cherche à répandre par leur moyen un nouveau jour sur l'histoire et l'antiquité, comme les Vaillant, les Morell, les Spanheim, les Hardouïn et tant d'autres sçavants ont fait dans le siècle passé. J'ose même vous dire que si M. de Boze vient à manquer à l'Académie des Belles Lettres, je n'y connois plus aucun antiquaire, et comme je dois parler avec franchise à un amy tel que vous, et dont je connois la discrétion, je vous avoueroy que je n'ay pas trouvé la littérature dans l'état où je devois m'attendre de la trouver. Le titre d'académicien ne m'en impose pas, j'examine les hommes par ce qu'ils sçavent, et par là je vous assure que je n'ay rien trouvé de merveilleux. Le seul homme dont j'admire véritablement l'étendue et la profondeur des connaissances, c'est M. Fréret ; la plupart de ses confrères me paraissent des atomes devant luy ; mais je vous prie de ne faire part à personne du jugement que je prends la liberté de porter devant vous seul... On ne sçait pas à quel jour est fixé le baptême du Dauphin et des dames de France. On dit seulement qu'après que Mgr le Dauphin aura été

nommé par le Card. de Fleury qui tiendra la place du pape, il sera avec la reyne de Pologne parrain de Mad^e de France 1re; celle-cy ensuite avec le roy de Pologne tiendra Mad^e 2me sur les fonds et Mad^e 2me tiendra Mad^e 3me avec M. le duc d'Orléans...

Paris, 21 février 1737.

J'ai reçu, Monsieur, le recueil des inscriptions et autres anciens monumens de Die que vous avez eu la bonté de m'envoyer... Il y a très peu d'inscriptions qui soient nouvelles pour moi, et parmi celles-là il n'y en a aucune d'une certaine importance pour les instruments gravés sur les pierres Tauroboliques ; j'aurois fort souhaité en avoir des dessins plus exacts... L'amitié dont vous m'honorez me fait espérer que vous apprendrez avec plaisir que MM. de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres ont bien voulu me lier à eux en me nommant académicien correspondant honoraire, sur le même pied que feu M. de Valbonnays. J'ai pris séance parmi eux au rang des honoraires depuis une douzaine de jours et je compte d'être assidu pendant mon séjour à des exercices qui sont si conformes à mon goût et auxquels je mettroy bientôt quelque chose du mien. Lorsque je seroi de retour en province, je vous communiqueroy ma dissertation en entier sur les années de Probus qui a été lüe à l'Académie avant ma réception, avec beaucoup de succès et une addition où je réponds aux objections de M. de la Barre, que je dois lire dans notre première assemblée...

Paris, 3 juillet 1738.

... Quant au cabinet du march^l d'Estrée, c'est quelque chose d'immense. M. de Boze a déjà vu ce qui pouvoit convenir au cabinet du Roy : je crois qu'on prendra tous les médaillons, les Roys et les villes grecques... On n'est occupé depuis quelque temps à l'Académie que d'une dispute qui s'est renouvelée avec beaucoup de vivacité sur le système chronologique de M. Newton qui est soutenu et attaqué dans le plus grand détail depuis huit ou dix séances. Je me suis peu mêlé dans la querelle, dont les deux tenants sont MM. de La Nauze et Fréret ; ce dernier est sans contredit l'homme de Paris et peut être de l'Europe qui a le plus de connaissances en fait de géographie, de chronologie et d'histoire...

La dernière lettre en date du 26 novembre 1758, qui figure parmi la correspondance de M. de Montcarra, lui est adressée de Lyon par M. Guillermin, jésuite attaché au collège de cette ville pour lui annoncer un vol de médailles commis au préjudice de ce collège et dont il communique le bordereau imprimé que voici :

Lyon, ce 26 novembre 1758.

Il s'est fait un vol, ces jours derniers, dans le cabinet des antiques des Pères Jésuites de cette ville. On y a enlevé plusieurs médailles d'or. Parmi les Antiques, on a pris le médaillon d'or qui a d'un côté les têtes accolées de Ptolémée Lagide et de Bérénice et de l'autre côté les deux têtes pareillement accolées de Ptolémée Philadelphe et d'Arsinoé ; les médailles d'or d'Alexandre le Grand, de Pertinax et du tyran Eugène. Parmi les modernes, on a pris un médaillon d'or de Philippe V, roi d'Espagne, qui a au revers la tête de la princesse de Savoie sa première épouse : il y a en haut de ce médaillon un anneau. On a aussi enlevé les médailles d'or des papes Clément XI, Benoit XIV et celle qui fut frappée à l'occasion du mariage de Dom Carlos, roi de Naples.

Pour être complet, nous devrions peut-être publier encore les lettres du chanoine Du Pineau, de M. de Beauvais, du P. Panel, de M. Gros de Boze et de l'abbé Barthélemy, relatives à un aureus de l'empereur Quintille, acquis vers 1753 par M. de Montcarra ; mais, outre que ces lettres ne font plus partie du dossier possédé par M. le comte de Viry, nous en avons déjà donné des extraits en publiant l'aureus lui-même, en 1887 [1].

---

[1] Eug. Demole. *Histoire d'un aureus inédit de l'empereur Quintille,* dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.* Paris, 1887, gr. in-8, vign., pp. 277-287.

MÉLANGES

Le jeton et la Société de tir du Marchairuz.

Parmi les nombreux jetons de tir en usage autrefois dans beaucoup de localités de notre pays, il en est peu, je crois, de plus intéressants que celui de la Société du Marchairuz, laquelle tire son nom d'un site ou passage élevé du Jura vaudois, à 1450 mètres d'altitude. La route qui franchit ce col fut ouverte à la circulation en l'année 1770, et la maison d'asile qui en occupe le point culminant commença à être habitée en 1847.

Par sa position, l'asile du Marchairuz devait être un point de réunion entre la population montagnarde de la vallée de Joux d'un côté, et, de l'autre, les villages du pied du Jura vaudois et les rives du Léman.

Or, comme au début, ces hauts parages offraient, avec les ressources de l'asile, un emplacement propre au tir à la carabine, ils furent vite utilisés pour la pratique de notre sport national, sans parler des agréments de cette solitude et du besoin qu'éprouvent les habitants d'un même pays de se voir et de fraterniser entre eux.

Le premier exercice de tir date du 6 août 1848. Il fut suivi d'une réunion ou banquet, dans lequel on décida la fondation d'une société de tir, avec fête annuelle. Un comité fut nommé et un règlement rédigé en cinquante articles. Puis on fixa les 21 et 22 juillet (le samedi et le dimanche) de l'année suivante comme journées du premier tir régulier. Dès lors, les tirs et fêtes du Marchairuz ont lieu sans interruption de 1849 à 1869 inclusivement, excepté en 1851, année du tir fédéral à Genève. On jugea que beaucoup de tireurs vaudois ou genevois — car on venait aussi de Genève — ne pourraient prendre part à deux concours offerts presque en même temps, quoique d'inégale importance. Cette période de vingt ans est l'âge d'or des tirs du Marchairuz. C'est aussi l'époque où l'habitude de se servir de jetons était en faveur dans la presque totalité des sociétés de tir de notre pays, aussi bien au delà de la Sarine et de l'Aar qu'en deçà de cette double ligne de démarcation. Leur apparition date, pensons-nous, du premier quart du siècle dernier. En 1826, l'Abbaye du Locle fait graver et

frapper un fort beau jeton en laiton, qui n'est probablement pas, à en juger par la perfection relative dont il témoigne, le premier document de ce genre dans les annales de nos tirs à la carabine. Au tir fédéral de Fribourg, en 1829, des rondelles en fer blanc, percées d'un trou servant à les lier entre elles, et empreintes des armoiries de cette ville, sont employées comme jetons de tir. Il est même fort probable que l'usage de ces petits disques en métal remonte beaucoup plus haut que le siècle dernier ; plusieurs sont en effet d'un aspect tout primitif, ceux de Nyon, par exemple, pourvus d'une perforation en forme de poisson ou de têtard, ou avec l'empreinte d'une valve de coquille. Beaucoup de jetons sont en carton ; ce ne sont pas, croyons-nous, les plus anciens, tandis que ceux en métal nous paraissent dériver plutôt des jetons à calculer, si longtemps employés dans le jeu, ou des innombrables méreaux de plomb, de cuivre ou d'argent, autrefois en usage au marché, dans les ateliers et jusque dans les églises. Quant à leur emploi dans les exercices et les concours de tir, il était, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, d'une assez grande simplicité. Chaque tireur s'en procurait, contre argent comptant, en nombre suffisant pour lui-même, et payait ses coups tirés à la cible avec cette sorte de monnaie, qui rappelle les jetons des sociétés coopératives de consommation, ou les pièces du collège de Fribourg, que les RR. PP. jésuites remettaient à leurs élèves pour faire leurs achats dans certains magasins de cette ville.

Comme la plupart des jetons de tir, celui du Marchairuz est en laiton. Je ne sache pas qu'on en ait frappé dans un autre métal, ni en argent, ainsi que cela s'est fait assez souvent pour d'autres jetons que l'on voulait garder en souvenir. Il mesure 25^{mm} de diamètre, et porte au droit, en trois lignes, la légende SOCIETE DE TIR DU MARCHAIRUZ, avec, au dessous, un gros point ou besant flanqué de deux traits finissant en pointe ; au bas deux carabines en sautoir. Au revers, vue de l'Asile et de ses alentours.

Ce jeton se présente sous deux variétés, qui ne diffèrent que par quelques détails assez peu importants, entre autres par la présence ou l'absence d'accents sur les lettres de la légende. L'exemplaire figuré ci-contre appartient sans doute à la variété la plus ancienne, par le dessin moins détaillé des carabines et quelques autres particularités.

Ajoutons, pour compléter cette courte notice, qu'en 1870 et 1871 il n'y eut au Marchairuz ni tir ni fête, mais seulement une assemblée générale. La guerre franco-allemande, qui avait nécessité le départ de beaucoup de nos miliciens pour la frontière, et le grand tir de Mâcon, où les Suisses se rendirent en grand nombre (1871), furent les causes du renvoi à l'année suivante d'un nouveau tir au col jurassien. De 1872 à 1882, chaque été ramène la fête du Marchairuz, mais diverses circonstances contribuent à en diminuer l'importance. Le dernier tir fut celui de 1882 ; il ne fut ouvert que le dimanche (et non déjà le samedi, comme précédemment), pour la matinée seulement.

La Société fut dissoute en 1898 ; ses installations, assez délabrées par abandon ou par suite d'intempéries, furent cédées, avec un petit avoir en caisse, à la Société des actionnaires de l'Asile, sous certaines conditions, savoir :

a) Que la coupe de la Société, les jetons et autres souvenirs soient placés en vue dans une vitrine, installée à l'intérieur de la salle publique de l'étage, à l'Asile ;

b) Que la Société immobilière crée une œuvre distincte, ou acquière un objet d'art ou d'utilité rappelant, par une inscription, la défunte société de tir [1].

E. Lugrin.

Dons au Cabinet de numismatique de Genève.

La Ville de Genève a reçu dernièrement pour son Cabinet de numismatique plusieurs dons importants, parmi lesquels nous mentionnerons les deux suivants :

Mme P.-Ch. Strœhlin a donné, en souvenir de son mari, une collection de 107 volumes-étuis reliés, renfermant près de 5000 dessins à la plume au double de la grandeur naturelle, de monnaies de Suisse et de Savoie, dessins exécutés pendant vingt-cinq ans par M. A.-St. van Muyden.

[1] Les renseignements historiques que nous donnons dans cette notice nous ont été communiqués par M. Hector Golay, greffier de la justice de paix, au Brassus, à l'obligeance duquel nous rendons un hommage très reconnaissant. Nos remerciements s'adressent aussi à M. Julien Gruaz, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique de Vaud, qui a fort habilement dessiné le jeton ci-contre.

L'hoirie de M. Ad. Dominicé a exécuté son testament en donnant à la Ville toutes les pièces de cette collection qui manquaient au Cabinet de numismatique. En outre, elle a augmenté ce legs généreux par l'abandon des doublets que possédait déjà la Ville. La collection Dominicé n'était ni ancienne, ni bien considérable, mais elle renfermait quelques pièces suisses excellentes, une entre autres, l'écu d'or au soleil, frappé à Genève pendant quelques années à partir de 1540 et provenant de l'ancienne collection Hirzel, à Zurich. Eug. D.

Assemblée générale à Schaffhouse.

Dans une de ses dernières séances, le comité de la Société suisse de numismatique a décidé que la prochaine assemblée générale de la Société suisse de numismatique aurait lieu cet été dans la ville de Schaffhouse. Grâce à l'obligeance et aux bons soins de M. le professeur Dr K. Henking, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Schaffhouse, et de M. Henri Moser, de Charlottenfels, tout fait espérer que cette réunion aura un plein succès. Depuis le renouvellement du comité, en 1908, c'est la troisième fois que la Société est appelée à se réunir dans l'une des villes de la Suisse allemande. Eug. D.

Les collections de monnaies et de médailles de P.-Ch. Strœhlin.

C'est, sauf erreur, en 1902, que P.-Ch. Strœhlin a commencé à se défaire de ses collections par des ventes publiques.

La première vente (numismatique générale moderne) eut lieu en janvier et la seconde en mai 1902, sous les auspices de M. Léo Hamburger, à Francfort. La troisième vente (monnaies grecques et romaines) fut faite à Londres par MM. Spink et Son les 25 et 26 mai 1903. La quatrième (Suisse romande et Savoie) eut lieu à Genève, du 15 au 20 novembre 1909, sous la direction de MM. Spink et Son; la cinquième (numismatique générale moderne) eut lieu à Londres du 30 mai au 3 avril et du 6 au 8 juin 1910; enfin, la dernière vente, la plus considérable de toutes (monnaies et médailles de la Suisse allemande), a été faite du 20 au 28 février 1911, également sous les auspices de la maison Spink et Son; elle comprenait plus de 35,000 pièces. Cette grande collection, amassée avec tant de peine et à si grands frais, est aujourd'hui dispersée; mais les musées suisses, à commencer par celui

de Genève, en ont retenu plus d'une bonne pièce, et l'effort persistant de P.-Ch. Strœhlin n'aura pas été complètement perdu pour notre pays.

Eug. D.

Louis-Oscar Roty.

Le célèbre médailleur Louis-Oscar Roty, membre de l'Institut, est décédé à Paris le 23 mars 1911 ; il était né le 11 juin 1846.

Son activité professionnelle fut très grande jusqu'au moment où la maladie, qui datait de quelque temps déjà, avait fait tomber le burin de ses mains diligentes.

C'était avec Chaplain, mort récemment, le plus remarquable graveur en médailles de l'école française actuelle, qui compte tant de merveilleux talents. Fils d'un modeste artisan, il n'avait eu ni les moyens, ni les loisirs d'acquérir une culture classique, mais la nature l'avait doté, dit un de ses biographes, de ce qu'aucune école ne peut enseigner, d'une sensibilité d'une exquise finesse, d'un ardent amour de la vie, de toutes les curiosités et de toutes les divinations.

Une très grande bonté et une non moins grande modestie sont la caractéristique de son individualité. C'est ainsi qu'il avait voué un véritable culte à la mémoire de Lecocq de Boisbaudran, dont il avait été l'élève. Et à propos de sa modestie, M. Philippe Godet publie dans le *Journal de Genève* la réponse qu'il fit à M. F. Landry, l'artiste à qui nous devons notre pièce de vingt francs, sollicitant un exemplaire de la médaille de Gambetta qu'il venait de graver.

L'écrivain neuchâtelois fait observer que Roty trouva le moyen, dans cette réponse, de faire l'éloge de Chaplain, son émule, et de parler de son œuvre à lui d'un ton dégagé de toute espèce de prétention. Voici cette lettre :

« 252, rue des Pyrénées, Paris, 1er février [1887].

« Monsieur,

« Je regrette de ne pouvoir vous envoyer la médaille de Gambetta,
« que vous désirez. Les coins appartiennent à l'État, et c'est avec une
« permission de l'État que vous pouvez la faire frapper.

« Cette autorisation est facile, je crois, à obtenir. Il suffit d'adresser
« une demande sur papier ministre à Monsieur le Directeur des Beaux-
« Arts, rue de Valois, Paris. Je ne doute pas qu'il vous l'accorde. Muni
« de cette autorisation que vous pouvez me faire parvenir, je pourrai
« alors l'adresser au Directeur de la Monnaie, quai Conti, Paris.

« Vous ne savez peut-être pas, Monsieur, que Monsieur Chaplain, « l'illustre graveur en médailles, a gravé une médaille de Gambetta. Elle « est superbe et rappelle admirablement les traits du grand patriote.

« Je serai heureux, Monsieur, de pouvoir vous servir d'intermé- « diaire, et je vous remercie de la bienveillance avec laquelle vous « voulez bien juger mes modestes travaux.

« Croyez-moi, Monsieur et cher confrère, votre bien dévoué.

« Roty. »

En manière de conclusion, M. Godet ajoute : « Ces lignes si simples « font songer au mot charmant de Duclos : La modestie est le seul « éclat qu'il soit permis d'ajouter à la gloire. »

Le catalogue des œuvres de Roty, que le lecteur pourra consulter dans la *Gazette numismatique française*[1], renferme nombre de pièces d'une idéale beauté. Ses portraits en particulier sont d'une vivante ressemblance; pour les revers, il a peut-être laissé trop souvent libre cours à sa féconde imagination, enfreignant parfois, à cause de cela, les étroites limites imposées à l'art du médailleur.

Parmi ses médailles les plus connues, on peut mentionner celles de Victor Hugo, du centenaire de la Banque de France, de la bataille de Villersexel, la plaquette de l'Exposition universelle de Paris, 1900, celle des funérailles du président Carnot, 1900.

Enfin, une œuvre que nous avons tous eue entre les mains, mais qui a soulevé certaines critiques au point de vue du mouvement, est sa célèbre Semeuse, qui forme le sujet des pièces divisionnaires d'argent françaises actuelles. Roty était président de l'Académie des beaux-arts depuis 1897. C.

E.-J.-L. Caron.

Nous avons appris avec un vif regret la mort, survenue à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de M. E.-J.-L. Caron, numismate français distingué et beau-père de notre sympathique membre honoraire, M. Paul Bordeaux. M. Caron, qui était doyen et président honoraire de la Société française de numismatique, a beaucoup écrit, principalement sur les monnaies françaises du moyen âge. On lui doit une belle série de travaux qui ont paru soit dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique*, soit dans la *Revue numismatique*, soit ailleurs; mais l'ouvrage qui l'a princi-

[1] 1897, pp. 129 et seq. ; 451 et seq. ; 1898, pp. 401 et seq. ; 1905, pp. 225 et seq.

palement fait connaître est sa publication sur les monnaies féodales françaises[1], parue en 1882, qui fut un utile supplément à l'œuvre de Poey d'Avant. Cette publication lui valut le prix Duchalais. On lui doit encore un recueil intitulé : *A travers les minutes des notaires parisiens, 1559-1577*, intéressante collection d'actes authentiques qui ont permis de rectifier plusieurs prénoms et filiations parmi les personnages de cette époque.

M. Caron était un grand travailleur; outre ses travaux scientifiques, il ne cessa de consacrer son temps, soit à la profession d'avoué, qu'il pratiqua jusqu'en 1874, soit à des fonctions administratives dans lesquelles ses qualités de conscience et d'exactitude rendirent les plus grands services. Eug. D.

Ventes de Collections.

Nous attirons l'attention des collectionneurs sur quatre ventes importantes :

1° Vente du 11 au 13 mai 1911, de monnaies grecques et romaines, formant la collection du Rév. Percy Barron (Whyteleafe) et d'un savant anglais bien connu, vente faite par les soins du Dr Jacob Hirsch, 17, Arcisstrasse, à Munich (voir aux annonces).

2° Vente du 16 au 19 mai prochains, par les soins de la maison Rudolph Lepke, à Berlin, de la troisième partie de la collection réunie par M. Lanna, de Prague, comprenant des monnaies et des médailles du XVe au XVIIIe siècle (voir aux annonces).

3° Vente le 23 mai de la collection de monnaies d'or suisses appartenant à M. Ad. Iklé, à Saint-Gall, par les soins de la maison Léo Hamburger, à Francfort-sur-Main (voir aux annonces).

Cette collection est l'une des plus riches en monnaies suisses de premier ordre qui ait été mise en vente jusqu'à ce jour. Nous souhaitons vivement que les pièces les plus importantes fassent retour à notre pays.

4° Vente le 29 mai, par les soins de la maison Adolf Hess Nachfolger, à Francfort-sur-Main, des doublets de monnaies et de médailles appartenant au musée impérial russe de l'Ermitage (voir aux annonces).

Nous signalons enfin le catalogue de médailles de MM. Huguenin frères, au Locle, qui paraît en encartage dans le présent fascicule.

---

[1] E. Caron. *Monnaies féodales françaises*. Paris, 1882-1883, 3 vol. in-4°, pl.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus et notes bibliographiques.

Ferdinand Friedensburg, Dr Phil. H. C. *Die Münze in der Kulturgeschichte.* Berlin, 1909, vol. in-8 de 230 p. avec registre et nombr. fig. dans le texte.

Cette histoire générale de la monnaie est dédiée à la Faculté de philosophie de l'université de Breslau, dans cette Silésie prussienne, dont l'auteur semble avoir étudié avec soin les annales numismatiques, non moins que celles de l'Allemagne et du monde civilisé. Son mérite réside moins dans la nouveauté des faits observés que dans leur groupement, en vue d'un tableau d'ensemble, qui nous a paru à la fois clair et réussi. Le but de l'écrivain, en publiant ce volume, a été, selon sa propre expression, de montrer comment la monnaie, qui est à la fois un produit, un instrument et un monument de la civilisation, s'est trouvée intimement liée à la vie des peuples et à leur histoire, surtout en ce qui concerne la législation, les mœurs, le commerce, la science et l'art. Chacun de ces domaines particuliers est abordé dans un chapitre spécial, qui constitue par lui-même comme une étude à part, souvent d'un très grand intérêt. Il est tel ou tel de ces exposés où nous avons admiré la solide érudition de l'auteur et sa facilité de généralisation.

Peut-être eût-on pu souhaiter, dans ce magistral exposé, des points de repère plus nombreux, et cette sorte de netteté qui facilite au lecteur encore peu versé en la matière, son introduction à l'étude d'une science, qui est unie à l'activité humaine par de si nombreux liens.

Impression du texte, figures abondamment disséminées dans le corps de l'ouvrage, reliure du volume, tout contribue à faire la fortune de cet intéressant traité. Nous la lui souhaitons, tout en regrettant de n'avoir pu exprimer ce vœu plus tôt. E. Lugrin.

Comte de Castellane. *Le premier écu d'or frappé en Dauphiné.* Paris, 1909, br. in-8 de 8 p., avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue numismatique*, 1909.)

Si cette pièce n'est pas absolument inconnue, c'est cependant la première fois qu'elle est dessinée. M. H. Morin-Pons, dans sa *Numismatique du Dauphiné*, la mentionne d'après Combrouse qui lui-même l'avait vue chez M. Rousseau. Depuis lors elle avait disparu jusqu'au jour où M. de Castellane l'a retrouvée parmi les suites du Cabinet de France.

Du fait de son poids (4 gr. 073) et de l'absence de point secret désignant l'atelier, il n'hésite pas à voir là un produit de l'émission faite dans le courant de 1385, en vertu de la première ordonnance de Charles VI concernant la frappe des écus d'or en Dauphiné. Ce ne fut, en effet, qu'à partir de la deuxième ordonnance, notifiée le 12 mars 1388, que la taille des écus fut abaissée ; le poids des pièces de cette époque n'est plus, en conséquence, que de 3 gr. 990. Ce fut également quelques mois plus tard que l'on prescrivit l'emploi des points comme marque d'atelier.

L'absence sur la pièce en question de cette marque d'origine paraît, de prime abord, devoir être un obstacle à la détermination du lieu où elle a été ouvrée. Grâce à la sagacité de l'auteur, cette obscurité a pu être dissipée d'une façon suffisante.

En étudiant de près les documents qu'il avait en sa possession, en les opposant les uns aux autres, de déduction en déduction, il ne nous semble pas avoir trop de témérité en désignant l'atelier de Mirabel-aux-Baronnies comme étant celui d'où est sorti l'écu d'or du Cabinet de France. H. C.

Comte de Castellane. *Sou d'or de Gratien frappé à Sirmium en 378.* Paris, 1910, br. in-8 de 6 p., avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue numismatique*, 1910.)

Cette pièce déjà connue est celle qu'a décrite Cohen sous le n° 39 des monnaies de Gratien (2e édit., t. VIII, p. 151). Si donc l'auteur de la présente notice a cru devoir y revenir d'une façon plus étendue, c'est qu'il a été frappé par l'aspect juvénile donné à la figure de l'empereur et par le rapport certain existant entre ce portrait et la scène du revers.

Mettant en parallèle, d'une part la figure adolescente du souverain et le revers de la pièce qui montre Gratien et son jeune frère Valentinien II assis sur un même siège, et de l'autre ce que nous

savons de l'histoire mouvementée de l'Empire romain à cette époque, M. de Castellane n'hésite pas à conclure que la pièce a été émise à Sirmium lorsque l'empereur y séjourna en 378 et que le buste gravé au droit a été visiblement inspiré par le modèle vivant. H. C.

Comte de Castellane. *Le denier messin de Charles le Chauve.* Paris, 1910, br. in-8 de 9 p., avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue numismatique*, 1910.)

Après avoir rapporté brièvement les opinions de plusieurs numismates sur la possibilité ou l'impossibilité qu'a eue Charles le Chauve de frapper monnaie à Metz, M. de Castellane, se basant sur l'histoire, admet l'activité monétaire de ce prince en cette ville.

Le court espace de temps pendant lequel il y régna (9 septembre 869 - 9 août 870) ne doit pas être regardé comme un empêchement à cette activité, car il n'eut qu'à utiliser les installations de Lothaire II, son prédécesseur immédiat.

Ce qui sert de preuve à cette affirmation est la description d'une pièce qui ne peut s'appliquer ni à Charles le Gros, qui avait le titre d'empereur lorsqu'il hérita Metz, et encore moins à Charles le Simple. Il s'agit d'un denier portant au droit le monogramme carolingien et au revers la légende *Mettis Civitas*, entourant la croix cantonnée de huit globules disposés en sautoir. Or ce revers étant commun aux pièces émises par Lothaire II, le prédécesseur de Charles le Chauve, et à celle de Louis le Germanique, son successeur, on peut conclure que le denier en question ne peut être attribuable qu'à Charles le Chauve. Telle est l'intéressante thèse de l'auteur, qui se défend d'une façon plus sûre encore par l'examen de la trouvaille monétaire dont faisait partie le denier, objet de cette dissertation.

Toutes les pièces qui composaient cette trouvaille étaient postérieures à 864, année où Charles le Chauve remplaça le type au temple par celui au monogramme carolingien ; la plus récente de ces pièces était un denier de Carloman, mort en 884. C'est donc entre ces dates extrêmes que se place la frappe du denier à la légende *Mettis Civitas.*

On peut considérer celui-ci comme une pièce de couronnement de Charles le Chauve en qualité de roi de Lorraine. H. C.

Comte de Castellane. *Un denier inédit du pape Boniface VIII.* Paris, 1910, br. in-8 de 6 p., avec fig. dans le texte. (Extr. des *Procès-verbaux de la Société française de numismatique*, 1910.)

Cette pièce a été trouvée en Auvergne, dans un petit dépôt qui renfermait également trois doubles-deniers du même pape.

Non content de l'avoir soumise à ses collègues de la Société française de numismatique, M. de Castellane a pu leur dire à la suite de quelle circonstance elle a été ouvrée. Il a rappelé que le comte de Provence Charles II, après un essai malheureux d'émission de grosse monnaie d'argent, fit forger de nouvelles espèces provençales. C'est à la suite de ce fait que les habitants du comté Venaissin demandèrent au pape Boniface VIII la création d'une monnaie en rapport avec celle du comte de Provence.

Celui-ci y ayant consenti, la frappe de ces pièces eut lieu à Sorgues en 1300. C'est un exemplaire de cette émission qui s'est retrouvé en terre et qui a fait le sujet de cette communication. H. C.

Dr Arnold Luschin von Ebengreuth. *Der Denar der Lex Salica.* Vienne, 1910, chez A. Hölder, br. in-8 de 89 p. avec 1 pl., 1 carte et 4 fig. dans le texte. (*Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien*, philos. hist. Klasse, 163. Band, 4. Abhandl.)

La détermination du *denier* mentionné un grand nombre de fois par la *loi salique*, importe encore plus à l'historien qu'au numismatiste, car elle sert à préciser l'époque exacte où cette loi a été rédigée. Or cette époque, qui est généralement admise comme contemporaine du règne de Clovis (481-511), ne pourrait, d'après des recherches récentes, entre autres celles de Hilliger, qu'être postérieure à ce monarque franc. « Le texte de la loi salique, dit en substance Hilliger, ne peut avoir « été donné avant Clotaire II, fils de Chilpéric Ier, parce que le *denier* « qu'elle mentionne comme équivalant à 1/40 du sou d'or (solidus) « n'existait pas avec cette valeur avant le règne de ce descendant de « Clovis (613-628). »

L'auteur de notre brochure cherche à résoudre ce problème en recourant aux renseignements que la numismatique peut lui offrir, et examine successivement les trois alternatives suivantes :

a) Ou bien les Francs ont apporté avec eux en Gaule le denier en question ;

b) Ou ils l'ont trouvé dans ce pays à leur arrivée ;

c) Ou enfin ils ont créé cette unité de valeur après leur établissement.

Écartant les deux premières de ces suppositions par des déductions dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, l'auteur en arrive à affirmer l'exactitude de la troisième, corroborant ainsi l'assertion de Hilliger. Sa conclusion est celle-ci :

Avant Clotaire II ou Dagobert Ier, les Francs n'ont pas connu le denier de la loi salique, qui était 1/40 du *solidus*; par conséquent, le texte de cette loi, où cette valeur (40 deniers = 1 sou d'or) est indiquée à réitérées fois, date au plus tôt du premier tiers du VIIe siècle.

En appendice, à la fin de la brochure, l'auteur étudie les variations de poids du sou d'or au temps de Constantin et jusqu'à Héraclius Ier, empereur d'Orient, c'est-à-dire de 312 à 643. E. L.

Alph. de Witte. *La médaille religieuse en Belgique.* Anvers, 1910, br. in-8 de 10 p. avec 1 pl. (Extr. du *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.*)

Cette notice est le discours que prononça l'auteur en prenant possession du fauteuil présidentiel de l'Académie royale d'archéologie de Bruxelles.

Elle forme pour ainsi dire la trame d'une monographie belge sur ce vaste sujet que M. de Witte appelle de ses vœux ; mais pourquoi ne consent-il pas à l'écrire lui-même puisqu'à maintes reprises il a publié plusieurs de ces petits monuments métalliques ?

La lecture de ces pages nous convainc que nul mieux que lui ne saurait le faire.

Au cours de cette brève étude, il relève le fait que si nombre de ces médailles ont été fabriquées, dans un but de lucre, par des industriels quelconques, il en est cependant de fort belles qu'ont signées des artistes en renom, comme celles de la confrérie du Rosaire, à Anvers, qui sont l'œuvre d'un des Rœttiers, ou celle du Saint-Sacrement du Miracle de Bruxelles, gravée par Adrien Waterloos, un des plus grands artistes de cette ville au XVIIe siècle.

A noter, parmi les séries les plus riches, celles de Notre-Dame de Hal, dont on retrouve des pièces remontant au XVe siècle; celle de Notre-Dame de Montaigu en Brabant, à propos de laquelle il nous est narré une de ces nombreuses et naïves légendes qui trouvent créance parmi les populations catholiques; celle de Notre-Dame de Walcourt, possédant aussi sa légende.

A signaler encore les insignes de diverses confréries, entre autres celles du Saint-Sacrement de Frammeries, dont M. de Witte possède un collier complet de l'un des dignitaires. Cette pièce remarquable est reproduite sur la planche. H. C.

Musée national suisse à Zurich. XVIIIe rapport annuel présenté au Département fédéral de l'Intérieur, 1909. Zurich, 1910, in-8 de 87 p., avec 5 pl. et 1 portr.

Ce rapport débute par un article nécrologique sur Hans Pestalozzi, président de la Commission fédérale du Musée national suisse ; il est illustré d'un excellent portrait du regretté magistrat zurichois.

A part de nombreux détails sur l'administration du Musée, n'ayant qu'un intérêt très relatif pour l'artiste ou l'archéologue, on trouvera consignés là quantité de renseignements sur l'accroissement des collections pendant 1909. Par suite du manque de ressources, les acquisitions ont été moins importantes que les années précédentes. Malgré cela, il est entré dans les différentes salles du Musée un certain nombre d'objets capables d'attirer l'attention du connaisseur, comme ce vitrail du XVIe siècle, représentant Charlemagne, aux armes de Félix Frey, dernier prévôt du Grossmünster à Zurich, ou ce poële provenant du château de Rosières, canton de Fribourg, ou bien encore cette sculpture portant la date de 1516 et les armes de l'évêque Hugo de Hohenlandenberg qui a dû sans doute servir de couronnement de porte.

Le cabinet de numismatique s'est enrichi de trois cent quarante-quatre monnaies et médailles qui représentent une valeur approximative de 3000 francs. Nous ne voyons pas, dans la liste qui en est donnée, de pièces particulièrement remarquables. C.

Arnold Robert. *Inauguration du monument commémoratif de la fondation de la République neuchâteloise à la Chaux-de-Fonds, le 4 septembre 1910. Réminiscences historiques.* La Chaux-de-Fonds, 1910, br. in-16 de 24 p. avec 4 pl.

Le cinquantenaire de l'avènement de la République a été fêté, à Neuchâtel, en 1898, par un monument dressé sur l'une des places de cette ville.

Non contents de cette marque tangible de leur joie et de leur reconnaissance envers leurs prédécesseurs, les patriotes neuchâtelois en ont élevé encore un le 4 septembre 1910, à la Chaux-de-Fonds, d'où était partie, sous les ordres de Frédéric Courvoisier, la colonne révolutionnaire qui anéantit pour jamais le règne de la dynastie des Brandenbourg.

Comme souvenir de cet évènement, le *National suisse* a édité un numéro de fête d'où sont extraites ces quelques pages. Elles ne se rapportent pas, ainsi qu'on serait peut-être tenté de le croire, au

monument même ou à son inauguration, mais bien aux évènements du passé qu'il est destiné à rappeler. Un simple coup d'œil jeté sur la table des matières évitera toute hésitation à ce sujet.

Les cinq chapitres que comporte ce petit travail sont suffisamment détaillés pour donner un clair aperçu des faits qui ont anéanti le dernier reste d'un pouvoir étranger sur le territoire actuel de notre pays.

La brochure est accompagnée de quatre planches en lithographie représentant les faces du nouveau monument et le verso de la couverture est illustré par la médaille commémorative frappée à l'occasion de la fête du 4 septembre 1910. Le sujet de cette dernière est une des faces du monument dû au sculpteur L'Eplattenier; elle a été exécutée par notre collègue, M. Huguenin[1], et sort de la banalité ordinaire.

H. C.

Les montres de tir au point de vue historique, décoratif, etc., 2e édition. Genève, 1910, br. in-8 de 52 p., avec un appendice de 8 p. (Publié par le *Journal suisse d'horlogerie.*)

De tout temps le tir a été pratiqué en Suisse avec passion. Ce sport s'est développé de telle sorte que les tirs fédéraux, par exemple, demandent pour leur seule organisation des travaux considérables. Ils amènent une foule de participants qui y brûlent un nombre incalculable de cartouches[2].

A côté de ces grandes assises du tir, les amateurs sont conviés toutes les années, dans un canton ou un autre, à des concours plus modestes ne différant guère entre eux. C'est ainsi que partout, pour récompenser l'adresse, nous voyons les prix et les primes.

Les prix dotent les bonnes cibles; les primes servent à indemniser tous ceux qui ont fait un nombre plus ou moins grand de cartons aux cibles dites libres. Jusqu'en 1885, ces primes consistaient presque toujours en médailles et en coupes. Depuis lors, on y a adjoint la montre.

Ces dernières forment déjà un important ensemble de quatre-vingt-neuf pièces qui sont minutieusement décrites dans la brochure que nous annonçons. Ces descriptions retiendront l'attention de l'historien pour qui nulle manifestation de la vie nationale n'est indifférente, de l'homme de métier par les détails techniques fournis sur les

[1] Voir *Médailles suisses nouvelles*, p. 29, n° 64.
[2] Plus de deux millions, à Berne, en 1910.

différents mouvements utilisés ; enfin du numismate, car les fonds frappés en bas-relief peuvent facilement être comparés à de bonnes et belles médailles.

De même que le Tir fédéral de 1887, à Genève, avait innové en remplaçant l'écu de cinq francs par la médaille, il a innové aussi en introduisant la montre servant de prime. La pièce établie alors (fig. 2) est bien certainement une des mieux réussies de la série.

Attrayante notice bien faite et copieusement illustrée. C.

Vicomte Baudoin de Jonghe. *Les monnaies de Terina au Cabinet royal des médailles de Bruxelles.* Bruxelles, 1911, br. in-8 de 16 p., avec 1 pl. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1911.)

Il y a quelques années déjà que le Cabinet royal des médailles de Bruxelles est entré en possession, par voie d'héritage, d'une magnifique collection de monnaies grecques ayant appartenu à M. le baron de Hirsch [1].

M. de Jonghe publie huit de ces pièces qui sont remarquables non seulement par la beauté de la gravure, mais aussi en ce qu'elles sont susceptibles d'éveiller la curiosité par les questions que l'on peut soulever à leur sujet. Elles ont été frappées à Terina, entre les années 445-400 av. J.-C.

A dire vrai, le monnayage de Terina ayant été étudié d'une façon magistrale soit par Poole, soit surtout par M. Kurt Regling, l'auteur n'a pu que glaner dans un champ si bien exploré avant lui ; son mérite est d'avoir mis les jeunes en présence de purs chefs-d'œuvre de l'art grec et d'avoir su condenser à leur intention les explications si probantes du savant berlinois. H. C.

Dr H.-J. de Dompierre de Chaufepié et A.-O. van Herkwijk. *Choix de monnaies et médailles du Cabinet royal de la Haye.* La Haye, Martinus Nijhoff, 1911, in-4 de 32 p., avec 25 pl. Prix : 50 francs.

Ce superbe volume contient la description et la représentation de trois cent quarante-trois pièces — monnaies ou médailles — conservées au Cabinet royal de la Haye.

Pour opérer cette sélection, les auteurs ne se sont laissé guider par autre chose que par la valeur artistique des pièces. C'est ce qui explique que les monuments numismatiques décrits appartiennent aux

[1] Voir *Revue belge*, 1902, p. 107 ; 1908, p. 118.

pays et aux époques les plus divers. Les chefs-d'œuvre de l'art grec ou romain y côtoient les splendides travaux des maîtres les plus illustres de la Renaissance italienne ou allemande et ces travaux voisinent à leur tour avec les produits de la médaillistique contemporaine.

Ainsi que cela va de soi, la place la plus étendue a été réservée aux médailles historiques des Pays-Bas. Ce ne sont certainement pas les planches les moins attrayantes que celles qui sont consacrées aux pièces commémorant les hauts faits des Hollandais pendant la guerre de Quatre-vingts ans ou bien leurs luttes héroïques avec l'Angleterre ou la France.

L'on ne peut donc que ratifier le choix des auteurs qui prouve en faveur d'un goût très affiné ; tout au plus fera-t-on quelques restrictions pour une ou deux pièces qui détonnent au milieu des autres, tel, par exemple, notre écu actuel de cinq francs, gravé par l'Allemand Karl Schwenzer, et qui doit être bien étonné de se trouver en si brillante compagnie (pl. VII, fig. 178).

Au point de vue typographique, le volume ne laisse rien à désirer; les planches qui reproduisent des exemplaires, pour la plupart à fleur de coin, sont bien venues; les descriptions des pièces, avec indication des sources, sont suffisamment développées ; pourquoi faut-il que nous soyons appelés à signaler les trop nombreuses négligences qui déparent le texte et les incorrections subies par la langue française employée? C'est vraiment dommage pour un ouvrage semblable qui est, nous ne saurions trop le répéter, une œuvre de bon goût. H. C.

Bibliographie méthodique.

Amer. journ. of num. = American Journal of numismatic.
Arch. hér. suisses = Archives héraldiques suisses.
Berl. Münzbl. = Berliner Münzblätter.
Bl. f. Münzfr. = Blätter für Münzfreunde.
Boll. di num. = Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia.
Canad. ant. a. num. journ. = The Canadian antiquarian and numismatic Journal.
Frankf. Münzz. = Frankfurter Münzzeitung.
Gaz. num. B. = Gazette numismatique belge.
Gaz. num. franç. = Gazette numismatique française.

Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk. = Mitteilungen der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde.
Monatsbl. der num. Ges. in W. = Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien.
Month. num. Circ. = Monthly numismatic Circular.
Mus. neuch. = Musée neuchâtelois.
Num. Chron. = Numismatic Chronicle.
Num. Közlöny = Numizmatikai Közlöny.
Num. Zeitschr. = Numismatische Zeitschrift.
Rass. num. = Rassegna numismatica.
Rev. belge = Revue belge de numismatique et de sigillographie.
Rev. franç. = Revue numismatique.
Tijd. van het Ned. Gen. = Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde.
Wiadomości = Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne.
Zeitschr. f. Num. = Zeitschrift für Numismatik.

Numismatique grecque.

Anonyme. A unique coin of Alexander the Great? (*Amer journ. of num.*, t. XLV, p. 21). — R. P. Achille Declaedt. Une nouvelle monnaie de Medaba en Moabitide (Arabie), avec fig. (*Rev. franç.*, 1910, p. 532).— Ettore Gabrici. Moneta di argento dei So(ntini), avec fig. (*Num. Chron.*, 1910, p. 329). — A. W. Hands. Greek coins (suite), avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12481, 12545, 12609, 12673). — F. W. Hasluck. Forgeries from Cæsarea Mazaca, avec fig. (*Num. Chron.*, 1910, p. 411). — Vic. Baudoin de Jonghe. Les monnaies de Terina de la collection de Hirsch au Cabinet royal des médailles de Bruxelles (*Rev. belge*, 1911, p. 5, avec pl. I). — Ph. Lederer. Ein syrakusisches Tetradrachmon, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 1). — J. R. Maclean, M. A. Metrological note on the coinage of Populonia, avec fig. (*Num. Chron.*, 1910, p. 209). — Grafton J. Milne. Alexandrian tetradrachms of Tiberius (*Ibid.*, p. 332, avec pl. X). — Th. Edward Newell. Reattribution of certain tetradrachms of Alexander the Great (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 1, avec 7 pl.). — Serafino Ricci. La numismatica greca in una nuova fase del suo sviluppo per opera di L. Anson (*Boll. di num.*, 1911, p. 1). — Dr Josef Scholz. Griechische Münzen aus meiner Sammlung (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 7, avec pl. I-III). — E. J. Seltman. On some rare sicilian tetradrachms, avec fig. (*Num. Chron.*, 1910, p. 223). — Jean N. Svoronos.

The origins of coinage (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 145, avec pl. 19). — R. Weil. Das Münzrecht der ΞΥΜΜΑΧΟΙ im ersten attischen Seebund (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 351).

Numismatique romaine.

H. Dressel. Die Athena auf der Münze des Präfecten C. Clovius (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 365). — Dr R. Forrer. Alemannische Tetricus-Nachprägungen, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 56). — Wilhelm Kubitschek. Antike Piombi (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 44, avec fig. 12-13 de la pl. V). — Dr Philipp Lederer. Numismatisches zum Zahlenaberglauben, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 25). — Furio Lenzi. Le monete di Man. Acilius Glabrio relative alla medicina, avec fig. (*Rass. num.*, 1910, p. 81). — Rob. Mowat. Monnaies contremarquées dans les temps modernes, avec fig. (*Rev. franç.*, 1910, p. 517). — Dr Protze. Zwei unedierte römische Kaisermünzen, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 49). — M.-C. Soutzo. Les recherches récentes sur la monnaie romaine. Pline, Mommsen et M. Willers (*Rev. franç.*, 1910, p. 443). — E. A. Stückelberg. Beiträge zur römischen Münzkunde, avec fig. (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 169). — Dr E. A. Stückelberg. Die Bekränzung des Augustus, avec fig. (*Ibid.*, 1911, p. 217). — Dr E. A. Stückelberg. Das Datum der Agrippa-Münzen (*Ibid.*, p. 218). — Percy H. Webb. The coinage of the reign of Julian the Philosopher, avec fig. (*Num. Chron.*, 1910, p. 239).

Numismatique orientale.

J. A. Note on the coinage of Muhammad Ali (*Num. Chron.*, 1910, p. 325). — H. A. Ramsden. Tsi moh knife coins. — Small series (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 158, avec pl. 20). — Howland Wood. Three japanese medals (*Ibid.*, p. 168, avec pl. 21).

Numismatique des barbares.

Ödön Gohl. Adalékok a hazai barbárpénzek corpusához, avec fig. (suite) (*Num. Közlöny*, 1911, p. 24. — Contribution au *Corpus* des monnaies barbares de la Hongrie). — Freiherr Hans von Koblitz. Funde keltischer Münzen in Karlstein bei Reichenhall und im Kro-

lande Salzburg (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 33, avec pl. IV). — Baron Kálmán Miske. Velemszentvid kelta tipusú pénzeinek lelökörülményei, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1910, p. 100. — Les circonstances archéologiques des trouvailles de monnaies barbares à Velemszentvid, grande station préhistorique, florissante d'abord à la période néolithique, puis aux âges du bronze, de Hallstatt et de la Tène. Les données stratigraphiques prouvent que le même peuple, de l'âge du bronze jusqu'à la fin des temps préhistoriques, fut constamment le possesseur de cette station. Les Celtes qui envahirent le pays à l'époque de la Tène ont dû épargner cette station déjà célèbre par sa fonderie de bronze. L'ancienne population avait accepté de ses voisins celtiques la civilisation de la Tène de même que l'usage de la monnaie).

Numismatique du moyen âge.[1]

ANGLETERRE, BELGIQUE, FRANCE

Fréd. Alvin. A propos de deux trouvailles de deniers namurois et liégeois du XIe siècle, avec fig. (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 113). — Ed. Bernays. Un demi-esterlin émis à Vieuville sous le règne de Guillaume I, comte de Namur, 1337-1391, avec fig. (*Rev. belge*, 1911, p. 129). — G. C. Brooke, B. A. Chronology in the Short-cross period (*Num. Chron.*, 1910, p. 291, avec pl. VIII-IX). — C. von Ernst. Der Denar der Lex Salica (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1911, pp. 253, 281). — H. Alexander Parsons. The coins-types of Aethelred II (*Num. Chron.*, 1910, p. 251, avec pl. VI-VII). — H. Alexander Parsons. Mr. Parsons' arrangement of the coin-types of Aethelred II (*Ibid.*, p. 370). — C. Rutten. De la date de l'enfouissement de la trouvaille de Bruxelles et de celle de l'émission des deniers attribués à Ostende (*Rev. belge*, 1911, p. 158). — Victor Tourneur. Les monnaies de Flandre de la trouvaille de Bruxelles (*Ibid.*, p. 49, avec pl. III). — Alph. de Witte. Les monnaies brabançonnes de la trouvaille de la rue d'Assaut, à Bruxelles (*Ibid.*, p. 19, avec pl. II).

[1] De la chute de l'empire romain (475 av. J.-C.) à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453).

ALLEMAGNE, HONGRIE, POLOGNE, ALBANIE

H. B[UCHENAU]. Hohlpfennige von Vacha und Remda, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4631). — F. FRIEDENSBURG. Brakteaten und Denare (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 253). — Dr F. FRIEDENSBURG. Thüringer Hohlpfennige, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4627). — Dr Ferdynand FRIEDENSBURG. Medal na wprowadzenic chrześcijaństwa do Polski, avec fig. (*Wiadomości*, 1911, p. 33). — P. JOSEPH. Ueber die jüngeren Wetterauer Brakteaten (*Frankf. Münzz.*, 1911, pp. 195, 224, 238.) — MENADIER. Die gleichzeitige Prägung von Denaren und Brakteaten (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 267). — NÖBBE. Deutsche Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4677). — W. SCHWINKOWSKI. Die ersten sächsischen Goldgulden und die deutsche Goldprägung im Mittelalter, avec fig. (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 317). — Dr K. STOCKERT. Die Münzen der Städte Nordalbaniens, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 66). — J. THEMESSL. Das Münzwesen des Patriarchates Aquileja (*Mitt. der øst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, pp. 1, 17, 37, avec pl. 1-2, 11-13). — Dr WILL. Ein pfälzisch-bamberger Konventionspfennig, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4652). — Dr Z. ZAKRZEWSKI. O brackteatach z napisami hebrajskimi (suite) (*Wiadomości*, 1911, pp. 4, 19).

ITALIE

M. STRADA. P. TRIBOLATI. Varianti di monete sforzesche, avec fig. (*Boll. di num.*, 1911, p. 2). — Pietro TRIBOLATI. Moneta inedita di Cremona di Filippo Maria Visconti, duca di Milano, avec fig. (*Ibid.*, 1910, p. 178).

Numismatique des temps modernes [1].

ANGLETERRE, BELGIQUE, FRANCE, HOLLANDE

A. Monnaies. — M. DE MAN. Eene merkwaardige historieprent (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 21, avec pl. II). — George B. PETRIE. The coinage of the reign of Henry VII, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12501, 12563, 12630). — Roger VALLENTIN DU CHEYLARD. Mélanges de numismatique (XVIIe siècle) avec fig. (*Rev.*

[1] Du moyen âge à la fin du XVIIIe siècle.

belge, 1911, p. 132). — A. de Witte. Un réal d'or inédit de la seconde période du règne de Philippe II, duc de Brabant, avec fig. (*Ibid.*, p. 166).

B. Médailles et jetons. — Comm^t Jean Dugniolle. Les jetons de l'administration du canal de Bruxelles aux xvie et xviie siècles (*Rev. belge*, 1911, pp. 61, 169, avec pl. IV-V, VII). — J. Roman. Les jetons du Dauphiné, avec fig. (*Gaz. num. franç.*, 1910, pp. 31, 149).

C. Documents. — P. Bordeaux. Les ateliers temporaires établis en 1642 et années suivantes à Feurs, Lay, Valence, Vienne, Rocquemaure, Corbeil, etc. (deuxième article) (*Rev. franç.*, 1910, p. 477). — L. Caillet. Note sur l'assemblée réunie à Lyon en janvier 1485 au sujet des monnaies étrangères (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 13). — Henry Symonds. Charles I : The trials of the pyx, the mint marks and the mint accounts (*Num. Chron.*, 1910, p. 388). — Arthur W. Waters. Notes on the 18th century tokens (suite), avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1910, col. 12447).

ALLEMAGNE, AUTRICHE, HONGRIE, POLOGNE

A. Monnaies. — Anonyme. Stadt Bremen, unbekannter halber Groschen, 1572 (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4661). — Emil Bahrfeldt. Zur mecklenburgischen und pommerschen Münzkunde um die Wende des 14. zum 15. Jahrhundert (suite) (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 27). — H. B[uchenau]. Helfensteinischer Kippervierundzwanziger, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4595). — Dr M. Gumowski. Monety saskopolskie (suite) (*Wiadomości*, 1910, p. 190, avec pl., 1911, pp. 6, 24, avec pl. 2). — Paul Joseph. Die Münzen und Medaillen des fürstlichen und gräflichen Hauses Solms (*Frankf. Münzz.*, 1911, pp. 186, 206, 219, 235, 254, avec pl. 85). — Th. Kirsch. Eine jülicher Hubertus-Goldmünze, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4631). — Th. Kirsch. Der Münzspruch Soli Deo Gloria, avec fig. (*Ibid.*, col. 4680). — J. V. Kull. Die Oberdeutschen Münzen Herzogs Bernhard von Sachsen-Weimar (*Ibid.*, 1910, col. 4505, avec pl. 190). — J. V. Kull. Unedierte kurfürstlich bayerische Kupfermarke von 1725, avec fig. (*Ibid.*, 1911, col. 4635). — Chr. Lange. Goldgulden 1531 Friedrichs I., Herzogs von Schleswig-Holstein, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 621). — Chr. Lange. Goldenes Schaustück Johannes des Ä., Herzogs zu Schleswig-Holstein, avec fig. (*Ibid.*, 1911, p. 645). — A. Liebig.

Anonyme Teschner Groschen (*Ibid.*, 1910, p. 629). — M. B. G. Die ältesten Taler der preussischen Städte Danzig, Thorn und Elbing, avec fig. (*Ibid.*, p. 626). — Prof. R. Nadrowski. Ein merkwürdiger Irrtum (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12697).— Sew. Tymieniecki. Zarysy do dziejów mennic koronnych Zygmunta III. w XVI. wieku (*Wiadomości*, 1910, p. 188; 1911, pp. 3, 22, 35).

B. Médailles et jetons. — Dr Julius Cahn. Ein Beitrag zu der Frage «War Peter Flötner Medailleur?» (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 54). — Dr Sándor Csermelyi. Emlékermek az Országos Ráth györgy-museumból (*Num. Közlöny*, 1910, p. 104, avec pl. II-III.— Publication de médailles de plomb des xve—xviie siècles appartenant au musée Räth à Budapest, légué à l'État hongrois. Il y en a une centaine d'excellente conservation, de maîtres italiens, allemands et flamands). — Dr Julius Ebner. Leben und Werk des Franz Guichart (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4653, avec pl. 191-192). — Theodor Hampe. Hans Bolsterers Medaille auf Pankraz Bidermann (1552), avec fig. (*Ibid.*, 1910, col. 4601). — R. von Höfken. Zwei Weihemünzen, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 1). — Władyslaw Kozubowski. Piotr i Paweł Seel, solnogrodzcy ryłownicy i ich szkoła (*Wiadomości*, 1911, pp. 1, 20, 36, avec pl. I). — Rudolf Münsterberg. Attila als Faunus ficarius, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 62). — Pachinger. Maria Kirchenthal, die älteste Medaille dieser Wallfahrt, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4684). — K. Ribbeck. Eine Medaille der Essener Äbtissin Katharina von Tecklenburg, 1555, avec fig. (*Ibid.*, col. 4636). — V. von Röder. Medaille auf den Tod Bernhards VII. von Anhalt, avec fig. (*Ibid.*, col. 4651). — Karl Roll. Das salzburgische Münzwesen unter Erzbischof Johann Jakob Khuen von Belasi. Die Münzmeister Hans und Christoph Geizhofler, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 179).

C. Documents. — Anonyme. Jana Trylnera dwa dokumenty mennicze, z 1636 r. (Z archiwum młynowskiego) (*Wiadomości*, 1911, pp. 5, 23). — M. Bahrfeldt. Die Münzprägung der Stadt Wismar von 1580-1592 (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 622). — Kálman Bervaldszky. Rákóczi szepesvári pénzverdéje (*Num. Közlöny*, 1910, p. 127.— L'atelier monétaire du prince François II Rákozi à Szepesvár. L'auteur prouve que la lettre C qui se voit sur les monnaies du prince signifie Cips c'est-à-dire qu'il désigne l'atelier monétaire du bourg de Szepesvár Cipser Haus); il utilise pour cela la chronique contemporaine de

Rakozi écrite par Szentmiklóssy). — Dr Deahna. Zur hennebergischen Münzkunde (*Frankf. Münzz.*, 1911, pp. 194, 203). — Ulrich Horn. Zur mecklenburg-strelitzschen Münzkunde (*Berl. Münzbl.*, 1911, pp. 649, 32, *sic!*) — G. H. Lockner. Ergänzungen zu den fränkischen Münzen Bernhards von Weimar (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4658). — P. S. Der Münzbetrieb von Ulm und Augsburg in den Kriegsjahren von 1703 und 1704 (*Ibid.*, col. 4636). — Karl Schalk. Zur Geschichte des œsterreichischen Münzwesens unter Léopold I. (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 213). — Frhr. von Schrötter. Nachtrag zu der Abhandlung « Die Münzstätte zu Stettin unter den Königen Karl XI. und Karl XII. von Schweden, 1660-1710 » (*Zeitsch. f. Num.*, t. XXVIII, p. 311). — F. Wecken. Beiträge zur Münzgeschichte der Grafschaft Wertheim *Ibid.*, p. 270).

ITALIE

A. Monnaies. — Dott. prof. Guido Bustico. Numismatica ossolana (*Boll. di num.*, 1910, p. 162). — Alberto Cunietti-Cunietti. Alcune varianti di monete di zecche italiane (suite), avec fig. (*Ibid.*, p. 149; 1911, p. 4). — Alberto Cunietti-Cunietti. Una curiosa monetina del marchese Rodolfo Gonzaca, signore di Castiglione delle Stiviere, avec fig. (*Rass. num.*, 1910, p. 90).

B. Médailles et jetons. — C. Gurlitt. Italienische Nachprägungen (*Berl. Münzbl.*, 1911, pp. 29, 50, avec pl. XXXII). — G. F. Hill. The medals of Paul II (*Num. Chron.*, 1910, p. 340, avec pl. XI-XII et fig. dans le texte). — Q. Perini. La medaglia di Concino de Concini, conte della Penna e signore di Catenaia maresciallo di Francia, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12689). — Max Rosenheim. Cosimo I, duke of Florence by Cesara da Bagno, avec fig. (*Num. Chron.*, 1910, p. 412).

C. Documents. — G. A. Silla. La zecca dei marchesi del Carretto, signore di Finale (*Boll. di num.*, 1910, p. 180).

PAYS D'OUTRE-MER

C. von Ernst. Die nova Constellatio- und die Fugio-Münzen, die ersten Münzen der Vereinigten Staaten, avec fig. (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 233). — R. W. Mac-Lachlan. The canadian card money (*Canad. ant. a num. journ.*, 1910, p. 145, avec pl.).

Numismatique des XIXe et XXe siècles.

A. Monnaies. — Anonyme. Nieznane monety i medale, avec fig. (*Wiadomości*, 1910, p. 194, avec 1 pl.; 1911, pp. 11, 27, 43 et 5 pl.). — Anonyme. The new coinage (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12509). — H. Edgar Adams. Private gold coinage. The state assay office of California (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 11). — Varga Béla. Koronaértéku ermeink (*Num. Közlöny*, 1910, p. 93. — Tableau de la fabrication annuelle des monnaies hongroises et autrichiennes depuis l'introduction de la couronne). — Henry Garside. An extremely rare proof crown of Queen Victoria, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12571). — Henri Garside. An extremely rare pattern sixpence of Queen Victoria, avec fig. (*Ibid.*, col. 12571). — Henry Garside. Some coins of the British empire (*Ibid.*, col. 12572). — H. W. Buried coins (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 156). — X. Kaz. Konopka. S. J. Pieczęcie jesuitów w Polsce (suite) *Wiadomości*, 1910, p. 191; 1911, pp. 8, 25, 40). — R. Maria Theresa thalers (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV p. 157). — Ernst Rudolph. Deutsche Reichsmünzen (suite) (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4640, 4662). — J. Themessl. Fürst Johann II. von und zu Liechtenstein, seine Münzen und Medaillen (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 141, avec pl. 9-10).

B. Médailles et jetons. — Anonyme. Das Medaillenwerk der Pœllath'schen Präganstalt in Schrobenhausen seit Juli 1907 bis Oktober 1910, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4619). — Anonyme. Jubiläumsmünze der bayerischen numismatischen Gesellschaft, avec fig. (*Ibid.*, 1911, col. 4675). — J.-P. Emperauger. A propos de camées incrustés et de médailles en cristal (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 143). — Heinrich Grüder. Varianten zu Andorfers « Schillermedaillen » (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 178). — Paul Joseph. Zum 90. Geburtstage des Prinzregenten Luitpold von Baiern, avec fig. (*Frankf. Münzz.*, 1911, col. 233, 256). — Arthur Lamas. Le séjour à Lisbonne de Charles Wiener (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 127, avec pl. I). — M. Centennial medal of the Societa di Minerva of Trieste (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 175, avec pl. 22). — M. A marriage medal of Charlotte Augusta (*Ibid.*, p. 177). — Carl Meyer. Zum 18. Januar 1911 (*Frankf. Münzz.*, 1911, p. 201, avec pl. 86 et 87). — Dr Bela Mihalovics. Magyar jogászok ès államférfiak emlékérmei (*Num. Közlöny*, 1910, p. 115. — Médailles de

juristes et d'hommes d'État hongrois). — Raffaello Mondini. Da Marsala al Volturno (suite), avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, p. 129). — M. S. Le salon international de la médaille à Bruxelles (suite et fin) (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 124. — Extr. de l'*Étoile belge*). — Serafino Ricci. Le medaglie commemorative del R. liceo ginnasio Maffei in Verona e della Società Ligure di storia patria in Genova, avec fig. (*Boll. di num.*, 1910, pp. 171, 182). — J. Themessl. Das Grünwald-Denkmal in Krakau und einige auf die 500jährige Feier der Schlacht von Grünwald-Tannenberg herausgegebene Medaillen (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 179). — W. K. F. Zwierzina. Penningkundige geschiedenis der Regeering van H. M. Koningin Wilhelmina der Nederlanden (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 5, avec pl. I).

C. Documents. — Anonyme. The new coinage (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12696). — Miksa Faragó. Adalékok a szabadsághare pénzjegyeinek és jegynomdájának történetéhez (*Num. Közlöny*, 1910, p. 83. — Histoire de l'impression des papiers monnaies de la guerre de l'indépendance hongroise de 1849 et influence désastreuse de la disette d'argent sur l'issue de la guerre). — H. Hz. Aus dem Bericht der Londoner Münze für 1909 (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4659). — Ernst Rudolph. Silber- und Kupfermünzen deutscher Staaten 1806-1873 (*Ibid.*, col. 4663). — Theodor Schapper. Die Münzreform in der Türkei (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 36).

Varia.

Anonyme. The states of pattern pieces (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 172). — Anonyme. Thefts of coins from public museums (*Ibid.*, t. XLV, p. 25). — Anonyme. The old and the new coinage (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12636. — Extr. du *Times*). — A. Pattern question settled (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 10). — Albert W. van Buren. Vergil and coins (*Num. Chron.*, 1910, p. 409). — A. H. Cooper-Prichard. A practical system of cataloguing coins and numismatic bibliography (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12694). — Giovanni Donati. Dizionario dei motti e leggende delle monete italiane (suite) (*Boll. di num.*, 1910, p. 153). — L. F[orrer]. Biographical notices of medallists coin, gem and seal engravers, ancient and modern, with references to their works, avec nombr. fig. (suite) (*Month. num. Circ.*,

1911, col. 12489, 12549, 12615, 12677). — Ödön Gohl. Magyar orvosok emlékermei, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1911, p. 1. — Médailles de médecins et d'assemblées, congrès et instituts médicaux et hygiéniques de la Hongrie). — Dr Pál Harsányi. A magyar nemzeti múzeum százéves éremtára (*Ibid.*, p. 18. — Centenaire de l'installation du Cabinet des médailles du Musée national hongrois).— Jean Justice. Essai d'un dictionnaire descriptif général des méreaux belges (suite) (*Gaz. num. B.*, 1910, p. 131). — A. O. van Kerkwijk. Munten en penningen op de tentoonstelling te Brussel (*Tijd. van het Ned. Gen.* 1911, p. 46). — Prof. R. Nadrowski. Was bedeuten die Münznamen « Penny, shilling and groat » (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12505). — Henry Nocq. Une histoire métallique de la Faculté de médecine de Paris, publiée en 1790 (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 167). — Renner. Die Medaille in der Herbst-Ausstellung im Künstlerhause (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1910, p. 161). — Serafino Ricci. La numismatica e la sua importanza per la storia e per l'arte (*Boll. di num.*, 1910, pp. 155, 166; 1911, p. 8). — Horatio R. Storer. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 166; t. XLV, p. 27). — J. E. Ter Gouw. Waarheid en verdichting in de penningkunde (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 55).

Héraldique et sigillographie.

Fréd. Alvin. Contributions à la sigillographie nationale, II (*Rev. belge*, 1911, p. 82, avec pl. VI). — Commt A. Babut. Une nouvelle œuvre du graveur Jean-Nicolas Branche. Le sceau du prince Louis-Joseph Bourbon-Condé (1736-1818), avec fig. (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 25). — Dom Albert-Marie Courtray. Armorial historique des maisons de l'ordre des Chartreux, avec fig. (suite) (*Arch. hér. suisses*, 1910, p. 204). — F. H. Zur Heraldik und Genealogie des deutschen Soldrittertums in Italien, avec fig. (*Ibid.*, p. 200). — Dr Maryan Gumowski. Pieczęcie królów polskich (suite) (*Wiadomości*, 1910, p. 193, avec pl.; 1911, pp. 9, 26, 42, avec pl. 3). — André Kohler. Un armorial du Pays d'Enhaut (*Arch. hér. suisses*, 1910, p. 191). — Max Prinet. Sceau de Jean Bauffes, évêque de Dax, avec fig. (*Rev. franç.*, 1910, p. 526). — P. de Pury. Vitrail de l'église de Jegenstorf (*Mus. neuch.*, 1911, p. 48, avec 1 pl.). — Carl Stichler. Zwei Familienwappen in ihrer Bedeutung für lokalgeschichtliche Forschung

(*Arch. hér. suisses*, 1910, p. 194, avec pl. XVIII et fig. dans le texte). — E. A. Stückelberg. Heraldische Funde, avec fig. (*Ibid.*, p. 197). — Dr H. Türler. Das Wappen von Delsberg (*Ibid.*, p. 190).

Trouvailles.

Anonyme. Münzfund in Igstadt (Wiesbaden) (fin) (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4637). — Emil Bahrfeldt. Der Denarschatz von Gransee (*Berl. Münzbl.*, 1911, pp. 646, 4 (sic!) avec pl. XXXI et fig. dans le texte). — Ad. Blanchet. Numismatique gauloise. La trouvaille de Marcillat (*Rev. franç.*, 1910, p. 461, avec pl. XI). — R. Burn. A find of Gupta gold coins (*Num. Chron.*, 1910, p. 398, avec pl. XIV). — Dr J. Cahn. Der Schlossborner Münzfund und die jüngeren Wetterauer Königsbrakteaten (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4598). — A. Dieudonné. Trouvaille de monnaies de Juba II à El Ksar (supplément) (*Rev. franç.*, 1910, p. 437). — Gohl. A titeli barbár ezüstpénzlelet, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1910, p. 112. — Trouvaille de monnaies barbares, à Titel; monnaies d'argent attribuées aux Scordisques, puis à Apollonie et à Dyrrhachium). — Gohl. A rákosi kelta ezüstpénzlelet (*Ibid.*, p. 113. — La trouvaille de monnaies barbares de Rakos (comté de Sopron), 120 monnaies d'argent (n° 9901 de l'atlas et deux monnaies d'autres types). L'auteur croit pouvoir les attribuer aux Celtes noriciens du IIe siècle av. J.-C.). — Th. Kirsch. Nachträge zum Kaizerwerther Münzfund (*Berl. Münzbl.*, 1910, p. 632). — Wilhelm Kubitschek. Ein Münzschatz auf Delos (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 50). — Wilhelm Kubitschek. Zum Goldfund von Dortmund (*Ibid.*, p. 54). — Wilhelm Kubitschek. Ein Fund keltischer Münzen aus Kroisbach (*Ibid.*, p. 37, avec fig. 1-11 de la pl. V). — M. A curious find in Williamstown, Mass. (*Amer. journ. of num.*, t. XLIV, p. 178). — Dr Eduard Nowotny. Der Münzfund von Lichtenwald (*Num. Zeitschr.*, 1910, p. 129. — Pièces du XVIe siècle d'Augsbourg, Bavière, Görz, Isny en Souabe, Carinthie, Kempten, évêché de Constance, etc., etc., Trivulzio, un kreuzer de Lucerne). — Serafino Ricci. Ripostiglio di monete galliche rinvenuto a Gerenzago (*Boll. di num.*, 1910, p. 145). — Dr Walther Schmid. Ein kleiner Weisskupfermünzenfund aus Emona (Laibach in Krain) (*Berl. Münzbl.*, 1911, pp. 2, 29. — Pièces des empereurs Aurélien, Tacite et Probus).

Biographies et nécrologies.

Anonyme. Joseph Kowarzik, avec portr. (*Frankf. Münzz.*, 1911, p. 243). — Anonyme. Rudolph Marschall (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 26, avec pl. 8). — Fréd. Alvin. Camille Picqué (1834-1909) Biographie et bibliographie numismatique (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 1, avec portr.). — Dr Julius Cahn. Prof. Ludwig Müller (*Bl. f. Münzfr.*, 1910, col. 4609). — Dr Karl Domanig. Der Medailleur Philipp Ö. Beck (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 6, avec pl. 1-7). — Paul Joseph. Der Medailleur Karl Dautert und seine Arbeiten (*Frankf. Münzz.*, 1910, p. 174, avec portr. et pl. 83-84). — P. J[oseph]. Dompierre de Chaufepié (*Ibid.*, 1911, p. 243). — F. Mazerolle. Léon-Gustave Schlumberger, membre de l'Institut (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 113, avec portr.). — Kurt Regling. Julius Neudeck † (*Zeitschr. f. Num.*, t. XXVIII, p. 407). — Renner. Ignaz Weifert † (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 12). — Alph. de Witte. Henri-Jean de Dompierre de Chaufepié (*Rev. belge*, 1911, p. 185, avec portr.). H. C.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus de janvier à fin avril 1911[1].

PÉRIODIQUES

Allemagne. *Berliner Münzblätter*, neue Folge, 1911, nos 109-112.
Blätter für Münzfreunde, 1911, nos 1-3.
Frankfurter Münzzeitung, t. IV, liv. 121-125.
Numismatische Mitteilungen, n° 135, Februar 1911.
Numismatisches Literatur-Blatt, nos 180-181.
Sitzungsberichte der Numismatischen Gesellschaft zu Berlin, 1910. Berlin, 1911, br. in-8 de 35 p., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XXIX. (La Société.)
Sitzungsberichte der Vereinigten numismatischen Gesellschaften Deutschlands und Oesterreichs für das Jahr 1910. Berlin, 1911, br. in-8 de 44 p.
Zeitschrift für Numismatik, t. XXVIII, liv. 3-4.
Angleterre. *Monthly numismatic Circular*, 1911, nos 218-221.
Numismatic Chronicle, 1910, liv. 4.

[1] Les envois doivent être adressés au local de la Société, rue du Commerce, 5, à Genève.

AUTRICHE. *Jahrbuch der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler »*, nouv. série, t. XXI, in-8 de 275 p., avec fig. dans le texte.

Mitteilungen der œsterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde, 1910, n° 12; 1911, n°s 1-3.

Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », t. VII, n°s 1-4.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, t. VIII, n°s 24-25, 27.

Numizmatikai Közlöny, a magyar numizmatikai társulat megbizásából, 1911, n° 1.

Numismatische Zeitschrift, herausgegeben von der Numismatischen Gesellschaft in Wien, neue Folge, t. III, in-8 de 324 p., avec 5 pl. et fig. dans le texte.

Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne, 1911, n°s 1-3.

BELGIQUE. *Gazette numismatique*, XIVe année, 1910, liv. 8-10,

Revue belge de numismatique et de sigillographie, 1911, liv. 1-2.

CANADA. *The canadian antiquarian and numismatic journal*, 3e série, t. VII, liv. 4; t. VIII, liv. 1.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. *American journal of archaeology*, second series. *The journal of the archaeological institute of America*, t. XIV, 1910, liv. 4.

Bulletin of the archaeological institute of America, t. II, liv. 1.

American journal of numismatics, t. XLV, 1911, liv. 1.

FRANCE. Administration des monnaies et médailles. *Rapport au ministre des finances. Quinzième année, 1910.* Paris, 1910, in-8 de XLIV-330 p., avec pl. (L'Administration.)

Correspondance historique et archéologique, 1909-1910. Paris, 1910, in-8 de XII-289 p.

Répertoire d'art et d'archéologie. Dépouillement des périodiques français et étrangers. Première année, 1910, n° 3. (M. F. Mazerolle.)

Revue du Nord (région du nord de la France, Belgique, Pays-Bas), 1911, n° 1.

Revue numismatique française, 4e série, t. XIV, liv. 4.

HOLLANDE. *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, XIXe année, 1911, n°s 1-2.

ITALIE. *Bollettino di numismatica e di arte della medaglia*, 1910, liv. 11-12; 1911, liv. 1.

Rivista italiana di numismatica, XXIIIe année, 1910, liv. 4; XXIVe année, 1911, liv. 1.

Suisse. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)*, neue Folge, t. XII, 1910, liv. 3.

Archives héraldiques suisses, 1910, liv. 4.

Association pro Aventico. *Bulletins* n°s VII-IX. Lausanne, 1897, 1903, 1907, 3 br. in-8, avec pl. (Hoirie A.-St. van Muyden.)

Blätter für bernische Geschichte, Kunst- und Alterthumskunde, VI. Jahrgang, Heft 4. Bern, 1910. (M. G. Grunau.)

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. III, liv. 5.

Gesellschaft Pro Vindonissa. *Jahresbericht 1908-1909. Juli 1908 bis 30. April 1909 zu Handen der Mitglieder.* Brugg, 1909, in-12 de 23 p., avec 4 pl. (Hoirie A.-St. van Muyden.)

Jahrbuch für schweiz. Geschichte, t. XXXV, 1910.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2e série, t. IX, in-8 de 358 p., avec pl.

Musée neuchâtelois, XLVIIe année, novembre-décembre 1910; XLVIIIe année, janvier-février 1911.

Revue suisse de numismatique, t. XVI, 1910.

Taschenbuch der historischen Gesellschaft des Kantons Aargau für das Jahr 1910, Aarau, 1910, in-8 de 236 p., avec 1 pl.

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES

Anonyme. *Corpus nummorum italicorum I. Primo tentativo di un catalogo generale delle monete medievali e moderne coniate in Italia o da italiani in altri paesi. I. Casa Savoia.* Roma, 1910, in-4 de VIII-532 p., avec 42 pl. (Sa Majesté le Roi d'Italie.)

Anonyme. *Les montres de tir au point de vue historique, décoratif, etc.*, 2e édition. Genève, 1908, br. in-8 de 52 p., avec appendice de 8 p. et fig. dans le texte. Publié par le *Journal suisse d'horlogerie.*

Association du monument de la Réformation. Genève, 1509-1909. Genève, 1906, br. in-8 de 40 p. (Hoirie A-St. van Muyden.)

Babut, A., comm^t^. *Le cachet, le timbre et le coin du jeton des postulances de l'ordre du Temple.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 13 p. et fig. dans le texte, extr. des *Mémoires du Congrès international de numismatique et d'art de la médaille.* Bruxelles 1910. (L'auteur.)

Barclay v. Head assisted by G. F. Hill, George Macdonald and W. Wroth. *Historia numorum. A manual of greek numismatics.* New and enlarged edition. Oxford, 1911, in-8 de LXXXVII-967 p., avec 5 pl. et nombr. fig. dans le texte. (Clarendon, imprimeur-éditeur.)

Beck, S. *Les prix d'école de Sursee (Lucerne).* Genève, 1910, br. in-8 de 12 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Bouët-Boissonnas, J. *Les nouvelles orgues de la cathédrale de Saint-Pierre.* I. *Cérémonie d'inauguration, 4 mai 1907.* II. *Exposé historique et technique.* Genève, 1908, br. in-8 de 45 p. avec 1 pl. et fig. dans le texte. (Hoirie A.-St. van Muyden.)

Castellane, comte de. *Sou d'or de Gratien frappé à Sirmium en 378.* Paris, 1910, br. in-8 de 6 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue numismatique*, 1910. (L'auteur.)

— *Le premier écu d'or frappé en Dauphiné.* Paris, 1909, br. in-8 de 8 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue numismatique*, 1909. (L'auteur.)

— *Le denier messin de Charles le Chauve.* Paris, 1910, br. in-8 de 9 p. avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue numismatique*, 1910. (L'auteur.)

— *Un denier inédit du pape Boniface VIII.* Paris, 1910, br. in-8 de 6 p., avec fig. dans le texte, extr. des *Procès-verbaux de la Société française de numismatique*, 1910. (L'auteur.)

Dompierre de Chaufepié, H.-J. de, et Kerkwijk, A.-O. van. *Choix de monnaies et médailles du Cabinet royal de la Haye.* La Haye, 1910, in-4 de 32 p., avec 25 pl. (M. Martinus Nijhoff, éditeur.)

Gnecchi, Francesco. *Appunti di numismatica romana*, XCVI-XCVIII. Milano, 1910, 2 br. in-8 de 8 et 48 p., avec 3 pl., extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1910. (L'auteur.)

Gohl, Edmond. *Note sur les monnaies barbares de la Hongrie.* Bruxelles, 1911, br. in-8 de 21 p., avec fig. dans le texte, extr. des *Mémoires du Congrès international de numismatique et d'art de la médaille*, Bruxelles, 1910. (L'auteur.)

Gruaz, Julien. *Sur une monnaie en or romaine trouvée à Sainte-Croix en 1876.* Genève, 1910, br. in-8 de 7 p., extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Hahn, E. *Der Brakteatenfund von Niederhelfenswil, 30 septembre 1910.* Genf, 1910, br. in-8 de 15 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Imhoof-Blumer, F. *Das Münzkabinet zu Winterthur.* Genf, 1910, br. in-8 de 7 p., extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

— *Anton Graff.* Genf, 1910, br. in-8 de 6 p., extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Jonghe, vic. Baudoin de. *Les monnaies de Terina au Cabinet royal des médailles de Bruxelles.* Bruxelles, 1911, br. in-8 de 16 p., avec 1 pl., extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1911. (L'auteur.)

Lenzi, Furio. *La circolazione monetaria romana nelle provincie.* Roma, 1910, br. in-8 de 9 p., extr. de la *Rassegna numismatica*, 1910. (L'auteur.)

— *Le monete di Man. Acilius Glabrio relative alla medicina.* Roma, 1910, br. in-8 de 11 p., extr. de la *Rassegna numismatica*, 1910. (L'auteur.)

Lugrin, Ernest. — *La médaille frappée par LL. EE. de Berne, à la suite de la tentative de soulèvement du major Davel, en 1723.* Genève, 1910, br. in-8 de 8 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Mac Lachlan, R. W. *The canadian card money.* Montréal, 1911, br. in-8 de 33 p. avec fig. dans le texte, extr. de *The canadian antiquarian and numismatic journal*, 1911. (L'auteur.)

Odin, Louise. *Glossaire du patois de Blonay.* Lausanne, 1910, in-8 de 14-715 p., avec une préface d'Ernest Muret. Publié par la Société d'histoire de la Suisse romande.

Vallentin du Cheylard, R. *Notes sur la circulation en Dauphiné des espèces de Monaco.* Genève, 1910, br. in-8 de 7 p., extr. de la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI.

Witte, Alphonse de. *Les monnaies brabançonnes de la trouvaille de la rue d'Assaut à Bruxelles.* Bruxelles, 1911, br. in-8 de 32 p., avec 1 pl., extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1911. (L'auteur.)

Zacler, Albert. *Rom als Kunststätte.* Berlin, s. d., in-32 de 68 p., avec 12 pl. Fait partie de *Die Kunst. Sammlung illustrierter Monographien*, herausgegeben von Richard Muther. (Hoirie A.-St. van Muyden.)

Die Münzen der Stadt St. Gallen.

(Fortsetzung.)

---

250. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1621.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS •

Rechts unten über der Abschnittlinie beginnend.

Gerstenkornrand. Schnurkreis, welcher durch die Linie des Abschnitts unterbrochen wird. Bär mit Halsband im Feld, zu beiden Seiten die Wertbezeichnung 4 — K (Kreuzer). Im Abschnitt • 1621 • Die beiden letzten Zahlen stossen oben an die Linie.

℟. VNI : S — OLI : D — EO : GL — ORIA :

Gerstenkornrand. Schnurkreis, der an vier Stellen durch die Schenkel des Kreuzes unterbrochen wird. Einköpfiger nach rechts sehender Adler in einem an den unteren Ecken abgerundetem Schild, welches auf ein langschenkliges Kreuz gelegt ist; die Schenkel gehen in zwei Füsschen aus und reichen bis zur Mitte zwischen Schnurkreis und äusserem Rand.

Gewicht Gr. 1,85. Grösse 0,0218.
» » 1,55. » 0,0223.

251. — *Versilberte Klippe vom Batzen oder 4 Kreuzer von 1621.*

Gewicht Gr. 5,95, 5,90, 5,80. Grösse 0,026 × 0,025.
Wunderly 2650.

252. — *Klippe in Kupfer vom Batzen oder 4 Kreuzer von 1621.*

Gewicht Gr. 5,90, 5,40. Grösse 0,026 × 0,025.
Wunderly 2651.

253. — *Dicke Klippe vom Batzen oder 4 Kreuzer von 1621.*

Gewicht Gr. 12,50. Grösse 0,0270 × 0,0255.
Wunderly 2652.

254. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1622.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS
Gerstenkornrand. Schnurkreis. Bär zwischen 4 und K. Das S berührt die Linie des Abschnitts. Im Abschnitt • 1622 • Die ganze Jahreszahl freistehend.
℞. VNI : S — OLI : D — EO : GL — ORIA
Nach GLORIA keine Punkte.

Gerstenkornrand. Schnurkreis an vier Stellen durch das Kreuz unterbrochen. Adler im Schild, wie gewohnt. Gewicht Gr. 1,67. Grösse 0,0212.

255. — *Klippe vom Batzen oder 4 Kreuzer von 1622.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS •
Hinter dem S noch ein Punkt.
Gerstenkornrand und Schnurkreis wie gewohnt. 4 K im Feld.
Im Abschnitt • 1622 • Die ganze Jahreszahl berührt die Linie.
℟. VNI : S — OLI : D — EO : GL — ORIA
Hinter GLORIA keine Punkte.
Gewicht Gr. 1,39. Grösse 0,0215 × 0,0210.

256. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1622.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS •
Wie das vorhergehende Stück.
℟. VNI : S — OLI : D — EO : GL — ORIA :
Hinter GLORIA Doppelpunkt.
Gewicht Gr. 1,75. Grösse 0,0215.

257. — *Dicke Klippe vom Batzen oder 4 Kreuzer von 1622.*

MO : NO : CIVI : SANGALLENSIS •

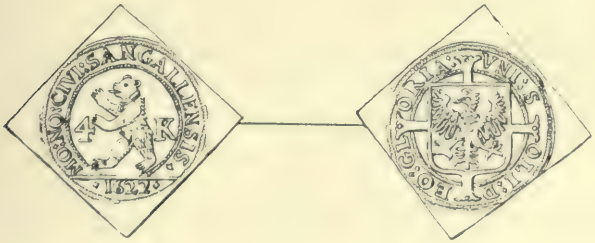

℟. VNI : S — OLI : D — EO : GL — ORIA :
Wie das vorhergehende Stück, scheint aber doch von einem anderen Stempel.
Gewicht Gr. 4,55. Grösse 0,0225 × 0,0225.

258. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1714.*

MO : NOVA : S : GALLENS *
Rechts unten beginnend.
Gerstenkornrand. Kreislinie, von der Linie des Abschnittes unterbrochen. Bär mit gestricheltem Halsband und Medaillon. Im Felde 4 — K zu den Seiten des Bären.
Im Abschnitt A 1714 H Jahreszahl und Initialen des Münzmeisters Abraham Hiller[1].

℟. SOLI — DEO — GLO — RIA
Rechts unten beginnend.
Gerstenkornrand. In der Mitte ein 6 (bedeutet die Münzstätte Sankt Gallen) in einem kleinen Kreis der aus 25 Perlen gebildet ist. Diese liegen auf einem Kreuz, dessen nach aussen sich verbreiternde Schenkel die Umschrift in vier Teile teilt. Auf dem Ende jedes Kreuzschenkels sitzt ein Maskenköpfchen und von jedem derselben zum andern streckt sich ein Palmzweig, von denen die beiden rechts von dem seitlichen Kopfe, diejenigen links dagegen von dem oberen und unteren ausgehen.
Gewicht Gr. 1,90. Grösse 0,0245.
Wunderly 2653.

[1] *In der Abbildung wurde irrtümlicherweise das* A *vor der Jahreszahl weggelassen.*

259. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1715.*

MONETA ✠ NOVA ✠ S ✠ GALLENS
Umschrift rechts unten beginnend.
Gerstenkornrand. Schnurkreis. In der Umschrift unten aufrecht stehend ein Bäumchen ✝ als Zeichen des Münzmeisters Anhorn.
℟. SOLI ✠ DEO ✠ GLORIA ✠ 1715 ✠
Gerstenkornrand. Schnurkreis. In der Mitte 4 (als Wertbezeichnung) in einem aus acht G gebildeten Kreuz, welches mit den äusseren Bogen den ganzen Schnurkreis ausfüllt.
Gewicht Gr. 2,65. Grösse 0,0237. Landesmuseum.

260. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1715.*

MONETA NOVA ✱ S ✱ GALLENSIS
Perlrand. Bär zwischen Perl- und Stäbchenkreis. In der Umschrift aufrecht stehend das Bäumchen ✝. Andere Röschen. GALLENSIS statt GALLENS.
℟. SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Unten, mit den Füssen nach auswärts, die Jahreszahl ✱ 1715 ✱
Perlrand. Einfache Kreislinie. In der Mitte die 4 im Kreuz aus acht G.
Gewicht Gr. 1,82. Grösse 0,0235. Museum in St. Gallen.

261. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1715.*

+ MON + NOVA + S + GALLENSIS + ✝
Umschrift links oben beginnend.
Perlrand. Bär in Schnur- und Kreislinie. Andere Inschrift MON statt MONETA und Interpunktation.

℞. SOLI + DEO + GLORIA + 1715 +
Perlrand. Perlkreis, in welchem das Kreuz aus acht G. Wertbezeichnung 4 in der Mitte.
Gewicht Gr. 1,56. Grösse 0,023. Museum in St. Gallen.

262. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1720.*

· MONETA · NOVA · S · GALLENSI ·
Gerstenkornrand. Zwei glatte Kreise. Unten im Schriftsaum ein A im Oval Ⓐ, Zeichen für Münzmeister Anhorn.
℞. · SOLI · DEO · GLORIA ·
Unten · 17 ⊕ 20 · Das Bäumchen in der Jahreszahl.
Gewicht Gr. 2,22. Grösse 0,0211. Landesmuseum.

263. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1721.*

❦ MON ❦ NOVA ❦ S ❦ GALLENSIS ❦
Gerstenkornrand. Bär in einfacher Kreislinie; zu seinen Seiten 4 Kr.
Unten in der Mitte an den inneren Reif anstossend Oval mit Bäumchen ⊕.
℞. ❦ SOLI ❦ DEO ❦ GLORIA ❦
Gerstenkornrand; einfache Kreislinie, in welcher das aus acht G gebildete Monogramm frei steht. Unten 17 ⊕ 21 Jahreszahl unterbrochen durch das Oval mit Bäumchen ⊕. Das Oval berührt die Kreise nicht.
Gewicht Gr. 2,32. Grösse 0,0227.
Wunderly 2654.

264. — *Batzen oder 4 Kreuzer 1721.*

MON ✤ NOVA ✤ S ✤ GALLENSIS ✤
Gerstenkornrand. Glatter Reif. Die Zeichen zwischen den Worten und am Ende sind abweichend von dem vorhergehenden. Bär zwischen 4 und Kr.

℞. ❦ SOLI ❦ DEO ❦ GLORIA ❦
Gerstenkornrand. Glatter Reif. Das aus acht G gebildete Monogramm nicht ganz frei stehend. Unten 17 ⊕ 21 Jahreszahl von dem Oval unterbrochen, welches frei zwischen den Kreisen steht.
Gewicht Gr. 1,85. Grösse 0,0223.

265. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1721.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ·
Andere Interpunktation.
Gerstenkornrand. Glatter Reif. Unten das Bäumchen mit Oval ⊕.
℞. ❦ SOLI ❦ DEO ❦ GLORIA ❦
Gerstenkornrand. Einfache Kreislinie, in welcher das aus acht G gebildete Monogramm freisteht. Unten 17 ⊕ 21 Jahreszahl unterbrochen durch das Oval mit Bäumchen ⊕. Das Oval berührt die Kreise nicht.
Gewicht Gr. 2,135. Grösse 0,023. Museum in St. Gallen.

266. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1722.*

MONETA ❦ NOVA ❦ S ❦ GALLENSIS ❦
Gerstenkornrand. Einfache Kreislinie. Unten das Oval mit Bäumchen ⊕. Bär zwischen 4. und Kr. Hinter 4 ein Punkt.
℞. ❦ SOLI ❦ DEO ❦ GLORIA ❦
Gerstenkornrand. Einfache Kreislinie. Monogramm aus acht G. Unten 1722.
Gewicht Gr. 2,13. Grösse 0,023. Museum in St. Gallen.

267. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1724.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ·
Ueberall Punkte.
Gerstenkornrand. Einfache Kreislinie. Unten das Oval mit Bäumchen ⊕. Bär zwischen 4. und Kr.

℟. ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱
Gerstenkornrand. Einfache Kreislinie. Monogramm aus acht G. Unten 1724.
Gewicht Gr. 2,08. Grösse 0,023.
Wunderly 2655. Corraggioni XXXI 11.

268. — *Batzen oder 4 Kreuzer von 1725.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ·
Gerstenkornrand. Einfache Kreislinie. Unten das Oval mit Bäumchen ⊕. Bär zwischen 4. und Kr.
℟. ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱
Gerstenkornrand. Einfache Kreislinie. Monogramm aus acht G. Unten 1725.
Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,0238.

269. — *Plappart ohne Jahr (von 1500).*

MONETA ⋆ NO — SANCTI ⋆ GALLI ✠
Links oben beginnend.
Aussen Perlreif. Im inneren Perlkreis, dem eine glatte Kreislinie vorliegt, der einköpfige Adler ohne Nimbus. Zu seinen Füssen in die Umschrift und die inneren Kreise eingreifend ein Schild, in welchem der aufrechte Bär mit Halsband. Umschrift zwischen den Perlkreisen.

℟. ∘ ✱ ∘ SANCTA · M — ARIA ✱ VIRG'
Zwischen zwei Perlkreisen.

Maria von Strahlen umgeben auf der Mondsichel, mit Krone, Heiligenschein, das Kind mit Nimbus an ihrer linken Seite tragend.

Gewicht Gr. 2,20. Grösse 0,025.

270. — *Plappart ohne Jahr.*

MONETA • NO — SANCTI • GALI ✠

Hier also SANCTI statt SCTI und GALI statt GALLI.

℟. SANCTA · M — ARIA ✧ VIRG°

Ganz anders als das vorhergehende.

Gewicht Gr. 3,77. Grösse 0,0245. Museum in St. Gallen.

271. — *Plappart ohne Jahr.*

MONETA • NO -- SANCTI • GALI ✠

℟. ∘ • ∘ SANCTA · M — ARIA • VIRG'

Die Vorderseite wie der vorhergehende und die Rückseite des früheren.

Gewicht Gr. 2,12. Grösse 0,0245. Museum in Winterthur.

Coraggioni XXX 12.

272. — *Plappart ohne Jahr.*

MONETA • NO — SANCTI GALI ✠

Hier ist hinter SANCTI kein Zeichen sichtbar.

℟. · SANCTA ∘ M — ARIA ∘ VIRGO

Das N und M ist hier lateinisch, die andern Buchstaben gotisch.

Die Interpunktation hat zu Anfang einen Punkt, an zweiter und dritter Stelle je ein kleines Ringlein, anders als wie gewohnt.

Gewicht Gr. 2,20. Grösse 0,0245. Museum in Winterthur.

273. — *Plappart ohne Jahr.*

MONETA • NO — SANATI • GALI ✠
Hier ein Röschen hinter SANATI.
℟. SANATA ◦ M — ARIA • VIRGO
Unterscheidet sich von dem vorigen durch die Interpunktation. Vor SANATA kein Punkt, nach MARIA ein Röschen statt des Ringleins, sonst ebenso N und M.
Gewicht Gr. 3,08. Grösse 0,0245. Museum in St. Gallen.

274. — *Plappart von 1424.*

MONETA : NOVA : SANT : GALLI : ✠
Umschrift zwischen zwei Perlkreisen, links oben beginnend.
In einem Vierpass ein Knospenkreuz, auf welchem ein einköpfiger Adler in einem abgerundeten Schild.
℟. ◦ SANTTVS : GAL — LVS IX2X
Umschrift zwischen zwei Perlkreisen, links oben beginnend.
Der heilige Gallus mit Nimbus, in der Rechten den Abtstab haltend, reicht mit der Linken dem vor ihm aufrechtstehenden Bären mit Stamme das Brod.
Gewicht Gr. 2,05. Grösse 0,022. Museum in St. Gallen.

275. — *Plappart von 1424.*

MONETA : NOVA : SANT : GALLI ✠
Hinter GALLI fehlt der Doppelpunkt.
℟. Wie der vorhergehende.
Gewicht Gr. 2,04. Grösse 0,022. Landesmuseum.

276. — *Plappart von 1424.*

MONETA : NOVA : SANT : GALLE : ✠
Also GALLE statt GALLI.

℟. · SAHTTVS ⁝ GA — LLVS . 1X2X

Zu Anfang der Inschrift ein Punkt. Der obere Punkt nach SAHTTVS ist gefüllt (kein Kreis). Die Trennung nach GA — abweichend, vor der Jahreszahl ein Punkt.

Gewicht Gr. 2,18. Grösse 0,023. Museum in Winterthur.

277. — *Plappart von 1424.*

MOHETA : NOVA : SAHT : GALLA : ✠

℟. : SAHTTVS : GA — LLVS : 1X2X

Hier durchgehend Doppelpunkt.

Gewicht Gr. 2,05. Grösse 0,0235.

278. — *Plappart von 1500.*

MONETA ✿ NO ✱ SANCT ⋆ GA ✿

Innerhalb von Perlkreisen. Bär mit Halsband.

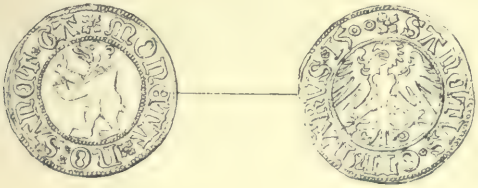

℟. SANCTVS ⋆ OTHMARVS ⋆ 1500 ✿

Einköpfiger nach rechts sehender Adler ohne Nimbus.

Gewicht Gr. 1,70. Grösse 0,0246.

Wunderly 2676 (unrichtig halber Batzen genannt).

279. — *Plappart von 1500.*

In der Auktion von L. und L. Hamburger, Frankfurt a. M., Mai 1902, war :

MONETA • NO • SANCTI • GALLI ✠
Also : SANCTI GALLI
℟. SANC — TVS × O — ThMA — RVS × 150 — O
Adlerschild auf langem Kreuze.

Ich habe ihn nicht gesehen — scheint in die Kategorie der Rollbatzen zu gehören.

280. — *Plappart von 1501.*

Beiderseitig verprägt. Umschrift links in Schulterhöhe des Bären beginnend :

ETA ✠ SANCTI ✠ A (Rest) ✠ SANCTI ✠ GA
Der zweite Strich des A mit dem E von ETA zusammenhängend. Der Bär mit Rosettenhalsband zwischen S und G. Hinter dem Kopf des Bären noch ein zweites S. Das erste S gegen I ✠, das überschüssige auf das zweite I ✠ und das G auf ET gerichtet.

℟. ANCTVS ✠ OTMANCTVS ✠ OTM ·
Umschrift bei der linken oberen Ecke des Schildes beginnend.

Adler im Schild und Dreipass wie bei den vorhergehenden Stücken. Die Jahreszahl 1500 ist durch die Verprägung ausgefallen.

Gewicht 1,86. Grösse 0,0236 × 0,0246. Landesmuseum. Etwas beschnitten.

281. — *Plappart von 1501.*

MONETA ✠ SANCTI ✠ GALLI ✠
Das S steht neben dem I, das G unter ET.
Bär zwischen S und G im Feld.

℟. SANCTVS ✠ OTMARVS ✠ 1501 ✠

Entfernung von Mitte des Röschen vor der Jahreszahl bis zur Mitte des Kreuzes hinten 1,15 Centimeter.

Im gezackten Dreipass der Schild mit einköpfigem Adler.

Gewicht Gr. 1,50. Grösse 0,025.

282-283. — *Plappart von 1501.*

MONETA ✠ SANCTI ✠ GALLI ✠

Bär zwischen S und G im Feld. Das S steht neben dem Kreuz der Umschrift, das G neben dem T der Umschrift.

℟. SANCTVS ✠ OTMARVS ✠ 1501 ✠

Entfernung bei der Jahreszahl 1,25 Centimeter.

Gewicht Gr. 1,75. Grösse 0,024.

Wunderly 2677. Coraggioni XXX 15.

Bei einem zweiten Exemplar beträgt die Entfernung 1,30 Centimeter.

Gewicht Gr. 1,65. Grösse 0,0242.

284. — *Plappart von 1501.*

MONETA ✠ SANCTI ✠ GALI ✠

Hier nur GALI statt GALLI.

Das S auf TI, das G auf CT gerichtet.

℟. SANCTVS ✠ OTMARVS ✠ 1501 ✠

Gewicht Gr. 1,75. Grösse 0,0247.

285. — *Plappart von 1501.*

MONETA ✻ SANATI ✻ GALI ✠
℟. SANATVS ✻ OTMARVS ✻ 1501 ✻ ✠
Hier ist vor dem letzten Kreuz noch ein 4blättriges Röschen!
Gewicht Gr. 1,512. Grösse 0,0245. Museum in St. Gallen.

286. — *Plappart von 1501.*

MONETA ✻ SANAT ✻ GALLI ∘ ✠
Hier SANAT GALLI statt SANATI GALI, hinter dem I noch ein Ringlein. Das S auf ✻ G, das G auf T gerichtet.
℟. SANTVS ✻ OTMARS ✻ 1501 ✻
VS in Doppelschlag, bei OTMARS fehlt das V, SAN TVS ohne A.
Ausdehnung der Jahreszahl 1,3 Centimeter.
Gewicht Gr. 1,70. Grösse 0,0234. Landesmuseum.

287. — *Plappart von 1501.*

MONETA ✻ SANAT ✻ GALLI ∘ ✠
Wie beim vorhergehenden.
℟. SANATVS ✻ OTMARVS ✻ 1501 ✠
Rückseite die gewöhnliche, korrekte.
Gewicht Gr. 1,76. Grösse 0,024. Museum in Genf.

288. — *Plappart von 1501.*

MONETA ✻ SANATI ✻ GALLI ✠
℟. ANATVS ✻ OThMARVS ✻ 1501 ✠
Hier fehlt das S vor ANATVS, das OThMARVS hat ein h.
Entfernung bei der Jahreszahl 1,2 Centimeter.
Gewicht Gr. 1,64. Grösse 0,0234. Landesmuseum.

289. — *Groschen von 1563.*

MO : NO : CI : SANGALENSI : 63 ✡
✡ Sonne Mzz. von Hans Gutensohn.
Schnurkreis. Bär mit Perlhalsband in einfacher Kreislinie.
℟. VNI • ⅞ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis und Kreislinie. Doppeladler mit Nimben und Krone, die den Kreis unterbricht. Auf der Brust ein Reichsapfel, in dessen unterm Feld die Ziffer 3 (3 Kreuzer) erscheint.
Gewicht Gr. 2,50. Grösse 0,0216.

290. — *Groschen von 1563.*

MO : NO : CI : SANGALENSI : 63 ✡
Schnurkreis. Bär in einfacher Kreislinie. Perlhalsband.
℟. VNI • ⅞ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis und Kreislinie. Doppeladler ohne Nimben.
Gewicht Gr. 2,05. Grösse 0,0216.
Wunderly 2656.

291. — *Groschen von 1563.*

MO : NO : CI : SANGALENSIS : 63 ✡
Schnurkreis. Bär mit genageltem Halsband in einfacher Kreislinie. Der Bär ist sehr schlank mit grossen Tatzen.
Umschrift SANGALENSIS statt SANGALENSI.

℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis und Kreislinie. Doppeladler ohne Nimben.
Gewicht Gr. 2,15. Grösse 0,022.

292. — *Groschen von 1563.*

MO : NO : CI • SANGALENSIS : 63 ✡
Schnurkreis. Bär in einfacher Kreislinie. Das Halsband ist hier mit länglichen und quadraten Nägeln abwechselnd ⌶ ⌶ besetzt.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie in Vorderseite. Doppeladler ohne Nimben.
Gewicht Gr. 1,90. Grösse 0,021.

293. — *Groschen von 1563.*

Wie die früheren, aber mit ‖ gestreicheltem, nicht genageltem, Halsband.
Gewicht Gr. 2,01. Grösse 0,0218. Museum in St. Gallen.

294. — *Groschen von 1563.*

MO : NO : CI : SANGALENSIS : 63 ✡
Schnurkreis. Bär in Kreislinie. Halsband genagelt.
℟. VNI • ET • SOLI • DEO • GLORIA
Hier ist das ET ausgeschrieben statt der Abkürzung ⁊.
Gewicht Gr. 2,28. Grösse 0,0218. Museum in St. Gallen.

295. — *Groschen von 1564.*

MO • NO • CI • SANGALENS • 64 ✡
Gerstenkornrand. Bär in einfacher Kreislinie. Stern spitz, gilt auch noch als Münzzeichen für Gutensohn.

℟. VNI ∘ ET ∘ SOLI ∘ DEO ∘ GLORI
Schnurkreis und Kreislinie. Vorderseite und Rückseite unterscheiden sich durch den Aussenrand und die Interpunktation.

Das ET hier ausgeschrieben statt der Abkürzung und GLORI statt GLORIA.

Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,022.

296. — *Groschen von 1564.*

MO • NO • CI • SANGALENS • 64 ✡
Gerstenkornrand und Kreislinie.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Perlrand und Kreislinie.

Dasselbe mit Gerstenkornrand und Kreislinie auf der Rückseite.

Gewicht Gr. 2,20. Grösse 0,021.

Wunderly 2657.

297. — *Groschen von 1564.*

MO • NO • CI • SANGALENSI • 64 ✡
Schnurkreis und Kreislinie.
SANGALENSI statt SANGALENS.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Gerstenkornrand und Kreislinie.
Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,022.

298. — *Groschen von 1564.*

MO • NO • CIVI • SANGALN • 64 • ϭ •
Schnurkreis und Kreislinie.

Hier ist ein ϭ statt des Sterns oder der Sonne als Zeichen der Münzstätte St. Gallen, welcher nicht mehr Gutensohn als Münzmeister vorstand.

℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORI •
Ränder wie auf der Vorderseite.
Gewicht Gr. 2,33. Grösse 0,022.

299. — *Groschen von 1564.*

MO • NO • CIVI • SANGALN • 64 • ꝏ •
Schnurkreis und Kreislinie.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Gerstenkornrand und Kreislinie.
GLORIA statt GLORI •.
Gewicht Gr. 2,50. Grösse 0,0215.

300-301. — *Groschen von 1565.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 65 • ꝏ •
Schnurkreis und Kreislinie.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Gerstenkornrand und Kreislinie.
Gewicht Gr. 2,70. Grösse 0,022.

Dasselbe aber auf der Vorderseite Gerstenkornrand statt Schnurkreis.
Gewicht Gr. 2,05. Grösse 0,021.

302. — *Groschen von 1565.*

MO • NO • CI • SANGALENSI • 65 • ꝏ
Gerstenkornrand statt Schnurkreis und Kreislinie.
Hinter dem ꝏ kein Punkt.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Gerstenkornrand und Kreislinie.
Gewicht Gr. 2,15. Grösse 0,0218.
Wunderly 2658, aber ohne Punkt nach SANGALLENSI.

303. — *Groschen von 1565.*

MO • NO • CIVI • SANGALN • 65 • G •
Schnurkreis und Kreislinie.
CIVI statt CI, SANGLN ohne E.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis statt Gerstenkornrand. Kreislinie.
Verschiedene Varianten, wobei die Schweifspitze des Adlers auf D, E oder DEO gerichtet ist.
Gewicht Gr. 2,40. Grösse 0,0219.

304. — *Groschen von 1565.*

MO • NO • CIVI • SANGALN • 65 . G •
Der Punkt nach der Jahreszahl sitzt auf der Fusslinie der Buchstaben statt in deren Höhenmitte.
℟. Wie der vorhergehende.
Gewicht Gr. 2,25. Grösse 0,021.

305. — *Groschen von 1565.*

MO • NO • CIVI • SANGALN • 65 . G •
Schnurkreis und Kreislinie. Der Punkt nach der Jahreszahl wie beim vorhergehenden Stück.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA •
Schnurkreis statt Gerstenkornrand. Kreislinie.
Nach GLORIA ein Punkt in der oberen Fluchtlinie der Buchstaben.
Gewicht Gr. 2,45. Grösse 0,0215.

306. — *Groschen von 1566*

MO • NO • CI • SANGALEN • 1566 • G •
Gerstenkornrand. Kreislinie. Hier finden wir die Jahreszahl ganz ausgeschrieben.

℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis und Kreislinie.
Gewicht Gr. 2,17. Grösse 0,021. Museum in St. Gallen.
Scheint sehr selten zu sein.

307. — *Groschen von 1566.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 66 ϭ
Gerstenkornrand. Kreislinie. Weder hinter der Jahreszahl noch nach dem ϭ ein Punkt.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis und Kreislinie. (2 Varianten.)
Gewicht Gr. 2,40. Grösse 0,021.
Wunderly 2659.

308. — *Groschen von 1566.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 66 • ϭ •
Schnurkreis und Kreislinie. Entfernung der Punkte vor der Jahreszahl und hinter dem ϭ 8,5 Millimeter.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis und Kreislinie.
Gewicht Gr. 2,45. Grösse 0,022.

309. — *Groschen von 1566.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 66 • ϭ •
Schnurkreis und Kreislinie. Entfernung der Punkte vor der Jahreszahl und hinter dem ϭ 13 Millimeter.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis und Kreislinie wie auf der Vorderseite.
Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,0215.

310. — *Groschen von 1566.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 66 • ϭ •
Perlkreis und Kreislinie.

℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis und Kreislinie.
Gewicht Gr. 2,45. Grösse 0,0215.

311. — *Groschen von 1566.*

MO • NO • CIVI • SANGALN • 66 • ꝏ •
Schnurkreis und Kreislinie. Varianten in der Stellung des Bären, in der Zeichnung des Halsbandes.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis und Kreislinie wie auf der Vorderseite.
Gewicht Gr. 2,20 bezw. 1,95. Grösse 0,0218.

311 *a*. — *Klippe des Groschen von 1566.*

Wie der vorhergehende.
Gewicht Gr. 5,10. Museum in Winterthur.

312. — *Groschen von 1567.*

MO ✧ NO ✧ CI ✧ SANGALL 67 ⁊ ꝏ
Die Punkte in der Umschrift haben zu Spitzen ausgezogene Ecken.
Schnurkreis und Kreislinie.
℟. VNI ✧ ⁊ ✧ SOLI ✧ DEO ✧ GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite.
Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,021.
Wunderly 2660.

313. — *Groschen von 1567.*

MO • NO • CI • SANGALL 67 ⁊ ꝏ
Schnurkreis und Kreislinie.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite.

Hier tritt an Stelle des ⁊ nach VNI ein hammerähnliches Zeichen ꝛ als Abkürzung für ET.
Gewicht Gr. 2,15. Grösse 0,0218.

314. — *Groschen von 1567.*

MO + NO × CI + SANGALEN 67 ⁊ ꝏ
Schnurkreis und Kreislinie.
SANGALEN statt SANGALL.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORI
Ränder wie auf der Vorderseite. GLORI statt GLORIA.
Gewicht Gr. 2,40. Grösse 0,0214.

315. – *Groschen von 1567.*

MO + NO + CI + SANGALEN 67 ⁊ ꝏ
Schnurkreis und Kreislinie. Die Ziffern 67 fast liegend.
℟. VNI • ⁊ SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. GLORIA wie gewohnt. Zwischenraum zwischen Ende und Anfang der Umschrift 9 Millimeter.
Gewicht Gr. 2,35. Grösse 0,0213.
Wunderly 2661, mit Kreuzchen ähnlichen Punkten auf beiden Seiten.

316. — *Groschen von 1567.*

MO • NO • CI • SANGALEN 67 ⁊ ꝏ
Schnurkreis und Kreislinie. Saubere Schrift. Die Ziffern 67 stehen aufrecht.
℟. VNI • ⁊ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Zwischenraum zwischen Ende und Anfang der Umschrift 8 Millimeter.
Gewicht Gr. 2,46. Grösse 0,021.

317. — *Groschen von 1567.*

MO • NO • CI • SANGALEN 67 ℭ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. Der Bär steht soweit nach vorn dass fast die Hälfte des Feldes leer bleibt.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Der Hammer statt der ℣.
Gewicht Gr. 2,80. Grösse 0,0208.

318. — *Groschen von 1567.*

MO • NO • CI • SANGALEN ∘ 67 ℭ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. Die Punkte in der Umschrift mit spitzigen Ecken. Nur nach SANGALEN ein runder Punkt. Der Bär nicht sehr gross, steht wieder in der Mitte des Feldes.
℟. VNI + ℣ + SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Die Interpunktation unregelmässig. Nach VNI ein Kreuz ziemlich weit oben, nach dem Hammer wieder eine Art Kreuz. Nach SOLI und DEO der viereckige Punkt.
Gewicht Gr. 2,38. Grösse 0,0208.

319. — *Groschen von 1567.*

MO • NO • CI • SANGALEN 67 ℭ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. Das ϭ hier abweichend. Der obere Teil weit ausgreifend bis zur unteren Hälfte des ersten Strichs von M.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Schrift auffallend dünn; auch die Zeichnung des Adlers und der Krone abweichend von dem gewohnten Bild.
Gewicht Gr. 2,20. Grösse 0,022.

320. — *Groschen von 1567.*

MO + NO + CI • SANGALEN 67 • ℭ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. Nach 67 ein Punkt. Die Schrift ungewohnt dünn. Kann eine Fälschung sein.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Das L in GLORIA fehlt fast ganz bis auf einen kleinen Ansatz am O.
Gewicht Gr. 2,10. Grösse 0,022.

321. — *Groschen von 1567.*

MO • NO • CI • SANGALEN 67 ℭ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIIA
Ränder auf der Vorderseite. GLORIA mit zwei I. Der Doppeladler anders als wie gewohnt. Es erscheinen hier sechs Flügelfedern statt fünf, die mehr nach abwärts hängen. Der Apfel länglich statt rund. Die Schweiffeder ✧ lilienförmig nach unten statt mit den gewöhnlichen drei verschieden verzierten Ausläufern.
Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,0215.

322. — *Piedfort des Groschen von 1567.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 67 ℭ ϭ
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIIA
Doppelschlag im I vor GLORIIA
Gewicht Gr. 7,305. Grösse 0,0215. Museum in St. Gallen.

323. — *Groschen von 1568.*

MO • NO • CI • SANGALEN 68 ℭ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. Kleine Ziffern der Jahreszahl. Der Bär bleibt mit dem linken Fuss in dem Reif.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Die Punkte sehen aus wie kleine Kreuze.
Gewicht Gr. 2,10. Grösse 0,022.

324. — *Groschen von 1568.*

MO • NO • CI • SANGALEN 68 ⁊ 6
Schnurkreis und Kreislinie. Kleine Ziffern der Jahreszahl. Der Bär bleibt mit dem linken Fuss in dem Reif. Bei letzterm sowie zwischen NO und CI erscheint ein Doppelschlag.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Durch den Doppelschlag ist das E in DEO ausgefallen.
Gewicht Gr. 2,20. Grösse 0,0216.
Wunderly 2662.

325. — *Groschen von 1568.*

MO • NO • CI • SANGALEN 68 ⁊ 6
Schnurkreis und Kreislinie. Grosse Ziffern der Jahreszahl. Der Bär bleibt mit dem linken Fuss in dem Reif.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Die Punkte sehen aus wie kleine Kreuze.
Gewicht Gr. 2,25. Grösse 0,0216.

326. — *Groschen von 1568.*

MO • NO • CI • SANGALEN 68 ⁊ 6
Schnurkreis und Kreislinie. Grosse Ziffern der Jahreszahl. Der Bär bleibt mit dem linken Fuss in dem Reif.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Abweichend von den anderen hat hier das DEO bedeutend kleinere Buchstaben als der Rest der Umschrift.
Gewicht Gr. 2,23. Grösse 0,022.

327. — *Groschen von 1568.*

MO • NO • CI • SANGALEN 68 ₵ ϭ
Schnurkreis. Die Kreislinie wird vom linken Hinterfuss des Bären durchbrochen. Die Punkte eckig. Das ϭ berührt die Kreislinie.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Punkte eckig.
Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,021.

328. — *Groschen von 1568.*

MO • NO • CI • SANGALEN 68 ₵ ϭ
Schnurkreis. Die Kreislinie wird vom linken Hinterfuss des Bären durchbrochen. Punkte ähnlich wie kleine Kreuze.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder und Punkte wie auf der Vorderseite.
Gewicht Gr. 2,46. Grösse 0,0216.

329. — *Groschen von 1568.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 68 ₵ ϭ
Punkt vor der Jahreszahl.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Gewicht Gr. 2,16. Grösse 0,0216. Museum in St. Gallen.

330. — *Groschen von 1568.*

MO • NO • CI • SANGALEN 68 ℭ C ϭ
Hier noch ein C vor dem ϭ als Münzmeisterzeichen.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Das Stück sieht nicht ächt aus.
Gewicht Gr. 2,24. Grösse 0,0218. Museum in St. Gallen.

331. — *Groschen von 1569.*

MO • NO • CI • SANGALEN 69 ℭ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Die Krone unterbricht die Kreislinie. Die linke Seitenfeder des Adlerschwanzes hat nur zwei Enden.
Gewicht Gr. 2,26. Grösse 0,021.

332. — *Groschen von 1569.*

MO • NO • CI • SANGALEN 69 ℭ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. Linker Hinterfuss des Bären berührt den Kreis.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Die Punkte ähneln kleinen Kreuzen. Ränder wie auf der Vorderseite. Die Krone unterbricht den Kreis nicht. Die linke Seitenfeder des Schweifes hat drei Enden, wie gewohnt.
Gewicht Gr. 2,33. Grösse 0,0216.

333. — *Groschen von 1569.*

MO • NO • CI • SANGALEN · 69 ℭ ϭ
Punkt hinter SANGALEN.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Punkte ähneln kleinen Kreuzen. Linke Seitenfeder des Schweifes hat nur zwei Enden.
Gewicht Gr. 2,45. Grösse 0,0215. Landesmuseum.

334. — *Klippe des Groschen von 1569.*

Gewicht Gr. 4,60. Museum in Winterthur.

335. — *Groschen von 1570.*

MO • NO • CI • SANGALE 70 ₵ ϭ
Hier fehlt das N hinter SANGALE.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Gewicht Gr. 2,41. Grösse 0,0219. Museum in St. Gallen.

336. — *Groschen von 1570.*

MO • NO • CI • SANGALEN 70 ₵ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEI • GLORIA
Hier DEI statt DEO.
Ränder wie auf der Vorderseite.
Gewicht Gr. 2,40. Grösse 0,0215.
Wunderly 2663.

337. — *Groschen von 1570.*

MO • NO • CI • SANGALEN 70 ₵ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. In der Umschrift berühren sich Jahreszahl und Zeichen.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Die Zungen des Adlers nach abwärts gebogen.
Gewicht Gr. 2,35. Grösse 0,021.

338. — *Groschen von 1570.*

MO • NO • CI • SANGALEN 70 ₡ 6
Schnurkreis und Kreislinie. In der Umschrift berühren sich Jahreszahl und Zeichen.
℞. VNI • ☨ • SOLI • DEO GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Die Zungen der Adler nach oben geschweift.
Gewicht Gr. 2,40. Grösse 0,0215.

339. — *Groschen von 1570.*

MO • NO • CI • SANGALEN 70 ₡ 6
Schnurkreis und Kreislinie. Das S stösst oben und unten an.
℞. VNI • ☨ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach abwärts geschweift.
Gewicht Gr. 2,05. Grösse 0,021.

340. — *Groschen von 1570.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 70 ₡ 6
Punkt hinter SANGALEN.
℞. VNI • ☨ • SOLI • DEO • GLRIA
Hier fehlt das O in GLORIA.
Gewicht Gr. 2,43. Grösse 0,021. Museum in St. Gallen.

341. — *Groschen von 1570.*

MO • NO • CI • SANGALEN · 70 ₡ 6
Schnurkreis und Kreislinie. Punkt hinter SANGALEN ganz nahe bei der 7.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach oben geschweift. Linke Seitenfeder des Schweifes hat nur zwei Enden.
Gewicht Gr. 2,35. Grösse 0,021.

342. — *Groschen von 1571.*

MO • NO • CI • SANGALEN 71 ℭ ϑ
Schnurkreis und Kreislinie. Bär berührt dieselbe mit beiden Hinterfüssen.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach oben geschweift.
Gewicht Gr. 2,15. Grösse 0,021.

343. — *Groschen von 1571.*

MO • NO • CI • SANGALEN · 71 ℭ ϑ
Schnurkreis und Kreislinie. Punkt vor der Jahreszahl. Hier ist der Bär frei im Feld.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach abwärts geschweift.
Gewicht Gr. 2,33. Grösse 0,0216.

344. — *Groschen von 1572.*

MO • NO • CI • SANGALEN 72 ϑ
Schnurkreis und Kreislinie. Hier nur das einfache ϑ als Zeichen der Münzstätte St. Gallen. Der linke Hinterfuss ist frei. Die Buchstaben sind breit und machen den Eindruck der Gleichmässigkeit.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORA
Ränder wie auf der Vorderseite. Hier fehlt das I in GLORA. Buchstaben ungleich.
Gewicht Gr. 2,40. Grösse 0,0213.
Wunderly 2665. Coraggioni XXXI 13.

345. — *Groschen von 1572.*

MO • NO • CI • SANGALEN 7z 6
Schnurkreis und Kreislinie. Der linke Hinterfuss berührt die Kreislinie. Schriftzeichen ungleich, besonders die z in der Jahreszahl kleiner als die 7.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORA
Ränder wie auf der Vorderseite. Hier auch GLORA statt GLORIA. Doppelschlag in der Schrift.
Gewicht Gr. 2,50. Grösse 0,0210.

346. — *Groschen von 1572.*

MO • NO • CI • SANGALEN 7Z 6
Schnurkreis und Kreislinie. Bär berührt die Linie. Grosse Z in der Jahreszahl.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORI
Ränder wie auf der Vorderseite. Hier fehlt das A in GLORIA. Adlerzungen nach abwärts geschweift.
Gewicht Gr. 2,48. Grösse 0,0212. Landesmuseum in Zürich.

347. — *Groschen von 1572.*

MO • NO • CI • SANGALEN 7z 6
Schnurkreis und Kreislinie. Kleine z in der Jahreszahl. Der Bär unterbricht die Kreislinie nicht.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach abwärts geschweift.
Gewicht Gr. 2,40. Grösse 0,0214.

348. — *Groschen von 1572.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 7Z 6

Schnurkreis und Kreislinie. Z so gross wie die 7. Der Bär unterbricht mit dem linken Hinterfuss ein wenig die Kreislinie.

℟. VNI • ☨ • SOLI • DEO • GLORIA

Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach abwärts gebogen.

Gewicht Gr. 2,45. Grösse 0,0213.

349. — *Groschen von 1572.*

MO • NO CI • SANGALEN 7z 6

Schnurkreis und Kreislinie. Hier fehlt der Punkt hinter NO. Kleine z in der Jahreszahl. Der Bär unterbricht mit dem linken Hinterfuss die Kreislinie.

℟. VNI • SOLI • DEO • GLORIA

Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach oben geschweift.

Gewicht Gr. 2,29. Grösse 0,0225.

350. — *Groschen von 1572.*

MO • NO • CI • SANGALEN 7z 6

Schnurkreis und Kreislinie. Die 7 berührt den inneren Kreis, die z ist klein. Die Kreislinie erscheint nicht unterbrochen.

℟. VNI ▪ ☨ • SOLI • DEO • GLORIA

Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach oben geschweift. Hinter dem VNI ist der Punkt nicht auf die Spitze gestellt, sondern erscheint liegend.

Gewicht Gr. 2,25. Grösse 0,022.

351. — *Groschen von 1572.*

MO • NO • CI • SANGALEN 7Z 6

Schnurkreis und Kreislinie. Bär frei. Grosse Ziffern der Jahreszahl.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO ▪ GLORIA

Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach oben geschweift. Hinter DEO Punkt liegend.

Gewicht Gr. 2,32. Grösse 0,0218.

352. — *Groschen von 1572.*

MO • NO • CI • SANGALEN 7z 6

Schnurkreis und Kreislinie. Bär berührt mit dem linken Hinterfuss die Kreislinie. Ziffern der Jahreszahl gleich klein. Das S der Umschrift berührt den inneren Kreis.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO ▪ GLORIA

Ränder wie auf der Vorderseite. Das S, G und R der Umschrift grösser als die andern Buchstaben. Adlerzungen nach oben geschweift. Hinter DEO Punkt liegend.

Gewicht Gr. 2,25. Grösse 0,022.

353. — *Groschen von 1572.*

MO • NO • CI • SANGALEN 7Z 6

Schnurkreis und Kreislinie. Bär berührt mit dem linken Hinterfuss die Kreislinie. Alle Buchstaben und Ziffern gleich gross.

℟. VNI • ℣ • SOLI ▪ DEO ▪ GLORIA

Ränder wie auf der Vorderseite. Der Unterschied in den Buchstaben ist hier nicht so auffällig. Adlerzungen nach oben geschweift. Hinter und vor DEO die Punkte fast liegend.

Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,0216.

354. — *Doppelgroschen von 1572-1573.*
Piedfort.

MO • NO • CI • SANGALEN 7Z ☙
Schnurkreis und Kreislinie. Bär frei. Grosse Ziffern.
℞. MO • NO • CI • SANGALEN • 73 • ☙
Schnurkreis und Kreislinie. Bär frei. Ziffern nicht so gross wie auf der Vorderseite.
Gewicht Gr. 7,10. Grösse 0,022. Museum in St. Gallen.
Gewicht Gr. 6,62. Grösse 0,0218. Landesmuseum in Zürich.

355. — *Groschen von 1573.*

MO • NO • CI • SANGALEN 73 ☙
Schnurkreis und Kreislinie. Bär frei im Feld, rechte Vordertatze berührt die Zunge.
℞. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach abwärts gebogen.
Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,0216.
Wunderly 2666.

356. — *Groschen von 1573.*

MO • NO • CI • SANGALEN 73 ☙
Schnurkreis und Kreislinie. Bär berührt leicht mit dem linken Hinterfuss die Linie. Rechte Vordertatze von der Zunge entfernt.
℞. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach abwärts gebogen.
Gewicht Gr. 2,10. Grösse 0,021.

357. — *Groschen von 1573.*

MO • NO • CI • SANGALEN 73 ☙

Schnurkreis und Kreislinie. Bär berührt ganz leicht die Kreislinie.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA

Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach oben geschweift.

Gewicht Gr. 2,30. Grösse 0,0223.

358. — *Groschen von 1573.*

MO • NO • CI • SANGALEN 73 ☙

Schnurkreis und Kreislinie. Zwischen CI und S wenig Raum. Unten an der 7 der Jahreszahl ein kleiner Strich nach oben (Stempelfehler).

Der Bär erscheint ungewöhnlich dick. Die drei Tatzen stehen fast senkrecht übereinander.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA

Ränder wie auf der Vorderseite. Adlerzungen nach oben geschweift. Der Doppeladler oben und unten frei, berührt nur mit den oberen Flügelfedern die Kreislinie.

Gewicht Gr. 2,17. Grösse 0,021.

359. — *Klippe des Groschen von 1573.*

Wie der vorhergehende.

Gewicht Gr. 4,82. Grösse 0,0223 × 0,0224.

360. — *Groschen von 1579.*

MO • NO • CI • SANGALEN ✠ 79 ☙

Schnurkreis und Kreislinie. Das Zeichen ✠ scheint auf einen Münzmeister, welcher für Rechnung der Stadt gemünzt hat, hinzuweisen. Wir finden dieses Rad im Wappen der Gmünder von St. Gallen.

℟. VNI × ℣ • SOLI • DEO • GLORA
Ränder wie auf der Vorderseite. In GLORA fehlt das I, das R ist sehr gross.
Gewicht Gr. 2,33. Grösse 0,0216.

361. — *Groschen von 1579.*

MO • NO • CI • SANGALEN 79 ✠ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. Das Rad hier hinter der Jahreszahl.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Sehr schön geprägt aber merkwürdig leicht.
Gewicht Gr. 2,07. Grösse 0,022.
Wunderly 2667.

362. — *Groschen von 1579.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 79 ✠ ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. Hier ein Punkt vor der Jahreszahl.
℟. VNI × ℣ × SOLI × DEO × GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Die Punkte sind hier wie kleine Kreuze.
Gewicht Gr. 2,28. Grösse 0,0214.

363. — *Groschen von 1579.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 79 ϭ
Schnurkreis und Kreislinie. Das Rad fehlt hier, ein Beweis, dass der Münzmeister gewechselt. Das ϭ als Zeichen der Münzstätte ziemlich gross.

℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite. Krone nur mit dem untern Bogen in der Linie. Das R in GLORIA berührt den äussern und innern Kreis.
Gewicht Gr. 2,45. Grösse 0,0212.

Ein ebensolches Exemplar im Landesmuseum in Zürich wiegt nur Gr. 2,10. Grösse 0,0218.

364. — *Groschen von 1580.*

MO • NO • CI • SANGALEN * 8o • 6
Schnurkreis und Kreislinie. Die Interpunktation ist unregelmässig, verschlagen; vor der Jahreszahl erscheint der Punkt wie ein Stern, nach der Jahreszahl aber fast rund.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORA
Ränder wie auf der Vorderseite. Interpunktation ebenso unregelmässig.
GLORA statt GLORIA.
Gewicht Gr. 2,45. Grösse 0,0217.

365. — *Groschen von 1580.*

MO • NO • CI • SANGALLEN • 8o 6
Schnurkreis zu beiden Seiten der Umschrift!!!
Zwischen 8o und 6 kein Punkt. Saubere viereckige Punkte.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORI
Schnurkreis und Kreislinie. Also nicht wie auf der Vorderseite!!
GLORI statt GLORIA.
Gewicht Gr. 2,60. Grösse 0,0216.

366. — *Groschen von 1580.*

MO • NO • CI • SANGALEN * 8o · 6
Schnurkreis und Kreislinie. Die Interpunktation ist unregelmässig, verschlagen; vor der Jahreszahl erscheint der Punkt wie ein Stern, nach der Jahreszahl fast rund.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Schnurkreis zu beiden Seiten der Umschrift!!! Hier GLORIA, das bei Nr. 365 nicht vollständig.
Gewicht Gr. 2,08. Grösse 0,0216.

Die abweichende Prägung und das leichte Gewicht, trotzdem das Stück vollkommen ist, lässt dasselbe als merkwürdig erscheinen.
Wunderly 2668.

367. — *Groschen von 1580.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 8o 6
Schnurkreis und Kreislinie. Saubere Schrift. Hinter der Jahreszahl kein Punkt, also abweichend vom vorhergehenden.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite und gewohnt. Der vorhergehende hatte statt der Kreislinie Schnurkreis. Saubere Schrift.
Gewicht Gr. 2,55. Grösse 0,0217.

368. — *Groschen von 1580.*

MO • NO • CI • SANGALEN 8o 6
Hier fehlen die Punkte hinter und vor der Jahreszahl.
℟. VNI • ℣ • SOLI • DEO • GLORIA
Gewicht Gr. 2,35. Grösse 0,0224. Museum in St. Gallen.

369. — *Groschen von 1588.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 88 ☙
℟. VNI • ☨ • SOLI • DEO • GLORIA
Selten, da nur sehr wenig geprägt worden sind.
Gewicht Gr. 1,935. Grösse 0,021. Museum in St. Gallen.

370. — *Groschen von 1589.*

MO • NO • CI • SANGALEN • 89 ☙
Schnurkreis und Kreislinie.
℟. VNI • ☨ • SOLI • DEO • GLORIA
Ränder wie auf der Vorderseite.
Verschiedene Exemplare, die kleine Abweichungen, besonders in den Flügelfedern haben.
Gewicht Gr. 1,95, 2,10, 2,30, 2,45. Grösse 0,022.
Wunderly 2669 und 2670.

371. — *Groschen von 1618.*

MO · NO : CIVI · SANGALLEN : 1618 :
Perlenrand. Doppelte Kreislinie, die von dem Bären an vier Orten unterbrochen wird. Die linke Hintertatze durchbricht aber nur die innere der beiden Linien.
℟. VNI · SOLI · DEO · GLORIA •
Der Punkt am Ende grösser als die in der Schrift.
Perlenrand. Einfache Kreislinie. Doppeladler mit dem Reichsapfel und 3 (für 3 Kreuzer) auf der Brust, Scheinen aber ohne Krone, berührt überall die Kreislinie.
Gewicht Gr. 1,45. Grösse 0,0209.
Wunderly 2671.

372. — *Klippe des Groschen von 1618.*

Wie der vorhergehende.
Gewicht 4,90. Grösse 0,021 × 0,023.

373. — *Groschen von 1619.*

MO : NO : CIV : SANGALLENSIS ✱ 1619 ✱
Umschrift zwischen Perlkreisen. Der Bär wie gewöhnlich.
℞. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱
Schnur- und Strichelkreis. Doppeladler mit Nimbus und Reichsapfel, wie gewohnt.
Gewicht Gr. 1,205. Grösse 0,020. Museum in St. Gallen.

374. — *Groschen von 1619.*

MO : NO : CIV : SANGALLENS : 1619 ✱
Gerstenkornrand. Bär in glattem Reif. Halsband mit 5 Punkten.
Hier nur SANGALLENS statt SANGALLENSIS, mit Doppelpunkt statt der Rosette.
℞. VNI ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA
Wie gewohnt. Gerstenkornrand und glatter Reif.
Gewicht Gr. 1,71. Grösse 0,020. Museum in Genf.

375. — *Groschen von 1714.*

MO · NOVA · S · GALLENSIS
Zwischen Gerstenkornrand mit innerer Kreislinie und glattem unten durch Querlinie abgeschnittenen Innenkreis, unten rechts beginnend.
Im Abschnitt 1714. Im Feld der Bär, zu dessen beiden Seiten ʒ — K.
℞. SOLI — DEO — GLO — RIA
Im Gerstenkornrand ein Saum von nach innen verlaufenden Palmblättern. Im Inneren zwei concentrische Perlkreise, welche die Umschrift einfassen.

In der Mitte ein ꞇ (bedeutet St. Gallen). Zwischen den Perlkreisen die Schenkel eines Kreuzes mit verdickten Enden, welche die Schrift in vier Teile teilt. Anfang der Schrift links über dem ꞇ.

Gewicht Gr. 1,11. Grösse 0,021. Landesmuseum in Zürich.

376. — *Groschen von 1715.*

MONETA ✱ NOᵛA ✱ GALLENSIS ✝

Gerstenkornrand. Perlkreis. Das V in NOVA steht etwas höher als die anderen Buchstaben. Am Ende der Umschrift das Bäumchen als Zeichen des Münzmeisters Anhorn.

℟. SOLI ✧ DEO ✧ GLORIA ✧ 1715 ✧ links oben beginnend.

Gerstenkornrand. Schnurkreis mit innerer Kreislinie. Interpunktation : Viereck mit starken Spitzen. Im Feld Laubkreuz, in dessen Mitte in einem Kreis 3 als Wertbezeichnung für 3 Kreuzer.

Gewicht Gr. 1,58. Grösse 0,021.

377. — *Groschen von 1715.*

MONETA ✱ NOVA ✱ S ✱ GALLENSIS ✝

Wie vorhergehender.

℟. SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱ 1715 ✱

Umschrift zwischen Perl- und Schnurkreis mit Interpunktation wie auf der Vorderseite, sonst wie der vorhergehende.

Gewicht Gr. 1,55. Grösse 0,0213. Museum in St. Gallen.

377*a*. — *Ein Exemplar im Landesmuseum hat in der Umschrift der Vorderseite 6strahlige, in derjenigen der Rückseite dagegen 7strahlige Sterne. Die 3 in einem Perlkreis. Der Bär im Perlkreis.*

Gewicht Gr. 1,37. Grösse 0,021.

378. — *Groschen von 1720.*

MONETA + NOVA + S + GALLENSIS · Ⓐ ·
Strichelkreis mit Linie und einfache Kreislinie. Das Ⓐ bedeuted Anton. Bär mit Nagelhalsband und Medaillon.

℞. SOLI + DEO + GLORIA + 17 Ⓣ 20 +
In einander gelegte Laubkreuze, von denen das grössere die einfache Kreislinie berührt.

Gewicht Gr. 1,855. Grösse 0,021. Museum in St. Gallen.

In Winterthur ein gleiches. Gewicht Gr. 1,35. Grösse 0,022.

379. — *Groschen von 1721.*

Vorder- und Rückseite mit gleichlautender Umschrift (D 37) bezw. (D 39) SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA Unten, Füsse nach dem Münzrande gekehrt ✱ 1721 ✱
Vorderseite mit dem Bären, der ein 3perliges Halsband mit leerem Medaillon trägt, in einfacher Kreislinie.

℞. Gleichschenkliges Knospenkreuz mit Wertziffer 3 im Oval in der Kreuzung. Kreuzenden berühren die einfache Kreislinie. Strichelsaum am Rand.

Gewicht Gr. 0,82. Grösse 0,0203. Landesmuseum in Zürich.

Beschnittenes und abgenütztes Exemplar.
Die Umschrift auf der Vorderseite wurde fehlerhaft mit den Punzen bereits auf dem Stempel angebracht.

380. — *Groschen von 1721.*

❦ MONETA ❦ NOVA ❦ S ❦ GALLENSIS ❦ Ⓣ
Gerstenkornrand und Kreislinie. In der Umschrift erscheint das Bäumchen nach unten gekehrt.

℞. ❧ SOLI ❧ DEO ❧ GLORIA ❧ ❧ 1721 rechts unten beginnend.

Gerstenkornrand und Schnurkreis. In der Umschrift steht die Jahreszahl umgekehrt, unten, die Füsse nach aussen.

Laubkreuz, in dessen Mitte ein unten abgerundeter Schild mit der Wertbezeichnung 3.

Gewicht Gr. 1,35. Grösse 0,021.

381. — *Groschen von 1721.*

· MONETA · NOVA · S · GALLENSIS · · ❀

Strichelkreis und Kreislinie.

℞. ❧ SOLI ❧ DEO ❧ GLORIA ❧ 1721

Laubkreuz mit Oval, in welchem 3.

Gewicht Gr. 1,750. Grösse 0,021. Museum in St. Gallen.

381*a*. — *Groschen von 1721.*

MONETA ❧ NOVA ❧ S ❧ GALLENSIS ❧[1]

Die beiden ersten Blättchen aufrecht, das letzte liegend, sonst wie bisher. Rechtes Ohr des Bären beim ersten S.

℞. *Wie bei Nr. 381.*

Gewicht Gr. 1,70. Grösse 0,0211. Landesmuseum.

[1] In der Abbildung, nach S ❧ GALLENSIS lese ❧ nicht ❧.

382. — *Groschen von 1721.*

Aehnlich; auf der Rückseite ✱ Rosetten zwischen SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA.
Gewicht Gr. 1,37. Grösse 0,021. Museum in St. Gallen.

383. — *Groschen von 1722.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ✱ ⊕
Strichelkreis und Kreislinie.
℞. ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱ 1722
Ränder wie auf der Vorderseite.
Gewicht Gr. 1,35. Grösse 0,021.

384. — *Groschen von 1723.*

MONETA : NOVA : S : GALLENSIS ✱ · ⊕
Strichelkreis und Kreislinie.
℞. ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱ 1723
Ränder wie auf der Vorderseite.
Gewicht Gr. 1,51. Grösse 0,0215.

385. — *Groschen von 1724.*

MONETA : NOVA : S : GALLENSIS ✱ · ⊕
Gerstenkornrand und Kreislinie.
℞. SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱ 1724 ✱
Ränder wie auf der Vorderseite. Laubkreuz mit 3 im Oval. Jahreszahl unten wie bei Nr. 380.
Gewicht Gr. 1,35. Grösse 0,022.

386. — *Groschen von 1724.*

Wie der vorhergehende, aber am Ende GALLENSIS ••
Gewicht Gr. 1,72. Grösse 0,021. Museum in St. Gallen.

387. — *Groschen von 1725.*

Wie der vorhergehende, aber am Ende GALLEN SIS ••••
Gewicht Gr. 1,475. Grösse 0,021. Museum in St. Gallen.

388. — *Groschen von 1726.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ••
Unten gekrönte Schlange in Rund ꝏ, Münzzeichen Schirmer.
℞. Wie gewohnt.
Gewicht Gr. 1,325. Grösse 0,0215. Museum in St. Gallen.

389. — *Groschen von 1727.*

Wie der vorhergehende.
Gewicht Gr. 1,09. Grösse 0,0215. Museum in St. Gallen.

390. — *Groschen von 1729.*

Wie der vorhergehende.
Gewicht Gr. 1,30. Grösse 0,0215. Museum in St. Gallen.

391. — *Groschen von 1736.*

Wie der vorhergehende.
Gewicht Gr. 1,05. Grösse 0,022. Museum in Winterthur.

392. — *Groschen von 1732.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS ✦ · (S)
Gerstenkornrand und einfacher Kreis.
℟. ✦ SOLI : DEO : GLORIA ✦ — 1732 unten
Ränder wie auf der Vorderseite. Blumenkreuz, Oval mit 3.
Gewicht Gr. 1,35. Grösse 0,0215.
Wunderly 2672.

393. — *Groschen von 1732.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS (S)
Gerstenkornrand und Kreislinie. Hier fehlen die Zeichen nach SIS.
℟. ✦ SOLI : DEO : GLORIA ✦ — 1732 unten
Ränder wie auf der Vorderseite. Blumenkreuz, Oval mit 3.
Gewicht Gr. 1,36. Grösse 0,022.

394. — *Groschen von 1737.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ✦ · (S)
Gerstenkornrand und Kreislinie. Die Endstriche des Querbalkens am T in MONETA nach aufwärts überhöht.
℟. ✦ SOLI ✦ DEO ✦ GLORIA ✦ — 1737 unten
Ränder wie auf der Vorderseite. Blumenkreuz, Oval mit 3.
Gewicht Gr. 1,20. Grösse 0,022.
Wunderly 2673.

395. — *Groschen von 1738.*

MONETA : NOVA · S · GALLENSIS ·· (Ⓢ)
Gerstenkornrand und Kreislinie. Hier zwei Punkte hinter MONETA.
℞. ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱ — 1738 unten
Ränder wie auf der Vorderseite. Blumenkreuz, Oval mit 3.
Gewicht Gr. 1,34. Grösse 0,0225.

396. — *Groschen von 1738.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ··· (Ⓢ)
Umschrift zwischen Strichelkreis und Kreis.
℞. ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱ — 1738 unten
Gewicht Gr. 1,55. Grösse 0,0225. Museum in St. Gallen.

Das Exemplar des Landesmuseums hat statt den Sternchen der Rückseite deutliche ✱ Rosetten.

397. — *Groschen von 1739.*

MONETA · NOVA · S · GALLENSIS ·· (Ⓢ)
Gerstenkornrand und Kreislinie.
℞. ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱ — 1739 unten
Gewicht Gr. 1,70. Grösse 0,023.

398. — *Groschen von 1790.*

MONETA : NOVA : ST : GALLENSIS ·· Ⓩ
Gerstenkornrand und Kreislinie, die unten unterbrochen wird durch ein unten offenes Oval mit Z als Münzzeichen des Joh. Georg Zollikofer.

℞. ✱ SOLI ✱ DEO ✱ GLORIA ✱ 1790

Ränder wie auf der Vorderseite. Blumenkreuz, Oval mit 3.

Verschiedene Exemplare mit kleinen Abweichungen in der Interpunktation auf der Vorderseite und der Jahreszahl auf der Rückseite. Ziffern der Jahreszahl manchmal getrennt — manchmal geschlossen hinter einander[1].

Gewicht Gr. 1,72. Grösse 0,022.

Wunderly 2674. Coraggioni XXXI 14.

Jenner führt noch Groschen von 1614, 1624, 1668, 1672, 1684 und 1777 auf, die mir noch nicht zu Gesicht gekommen sind.

399. — *2 Kreuzer von 1715.*

• MON . NOVA : S : GALLEN .

Gerstenkornrand. Umschrift rechts unten über der Abschnittlinie beginnend. Der Bär in einfacher Kreislinie und Schnurlinie.

Im Abschnitt . 2 ✝ K · Wertbezeichnung zu beiden Seiten des Bäumchens.

℞. SOLI | DEO | GLORIA

In drei wagrechten Zeilen zwischen zwei Laubzweigen. Darunter in besonderer aus vier Zweigen gebildeten Kranzeinfassung in liegendem Oval die Jahreszahl 1715. Um Alles ein schmaler und ein breiterer Kreisrand.

Gewicht Gr. 1,232. Grösse 0,0195. Museum in St. Gallen.

[1] *Zwei Exemplare im Landesmuseum unterscheiden sich durch die Grösse des Ovals mit dem Z und die Anzahl der Punkte im Bärenhalsband (4 bezw. 5).*

400. — *2 Kreuzer von 1720.*

MON ⁘ NO S ⁘ GALLENSI

Gerstenkornrand. Umschrift zwischen zwei einfachen Linien.

Im Abschnitt ➧ 2 ⊕ K ➧ Das Bäumchen im Oval. Oben und unten Doppelschlag.

℞. + SOLI + | DEO · GLORIA | × 1720 ×

Dreizeilige Inschrift in einer Cartusche, welche oben Blumenguirlande und unten eine Rose enthält.

Gewicht Gr. 1,22. Grösse 0,0195. Museum in St. Gallen.

401. — *2 Kreuzer von 1720.*

+ MON + NO + S × GALLEN .

Gerstenkornrand. Umschrift zwischen zwei einfachen Linien.

Im Abschnitt × 2 ⊕ K × Das Bäumchen im Oval.

℞. Die Inschrift der vorhergehenden Nummer in einer Cartusche, wobei oben Blumenguirlande, unten statt der Rose ein A. Wertangabe wie beim vorhergehenden.

Gewicht Gr. 1,28. Grösse 0,0185. Museum in St. Gallen.

402. — *2 Kreuzer von 1720.*

➧ MON ❦ NO ❦ S ❦ GALLENSI ➧

Gerstenkornrand und Linie. Umschrift zwischen Schnur- und Kreislinie; letztere schliesst den Abschnitt ein.

Im Abschnitt + 2 ⊕ K + Das Bäumchen im Oval.

℞. + SOLI + | DEO · GLORIA | × 1720 ×

Cartusche, unten A. Gerstenkornrand zwischen zwei einfachen Kreislinien.

Gewicht Gr. 1,45. Grösse 0,019. Museum in St. Gallen.

403. — *2 Kreuzer von 1721.*

• MON • NOVA • S • GALLENSI •
Gerstenkornrand. Bär in einfachem Kreis, unterbrochen durch die Abschnittlinie.
Im Abschnitt • 2 ⊕ K • Bäumchen im Oval.
℞. • SOLI • | DEO · GLORIA | • 1721 •
Gerstenkornrand. Cartusche: oben geht eine gebogene feine Linie, mit der Spitze nach oben gekehrt, durch; unten ist die Verbindung durch eine kleine breitere Linie hergestellt, die den Stiel einer Lilie zu durchschneiden scheint.
Gewicht Gr. 1,34. Grösse 0,019.

404. — *2 Kreuzer von 1721.*

MON • NO • S • GALLENSI
Gerstenkornrand und Kreislinie. Bär in einfachem Kreis, der unterbrochen durch die Abschnittlinie.
Im Abschnitt • 2 ⊕ K •
℞. • SOLI • | · DEO · GLORIA | • 1721 •
Gerstenkornrand und einfache Linie. Cartusche: oben gehen die letzten Linien der Zeichnung nach innen statt spitz nach oben, unten statt der Lilie ein Blumenkreuz ✠, dessen unterer Stiel dreispitzig ausläuft.
Gewicht Gr. 1,45. Grösse 0,019.

405. — *2 Kreuzer von 1721.*

• MON • NO • S • GALLENSIS ⁓
Gerstenkornrand und Kreislinie. Bär in Perlkreis.
Im Abschnitt Wertangabe und Bäumchen.
℞. • SOLI • | DEO • GLORIA | • 1721 •
Gerstenkornrand. Hier nach DEO ein Dreiblatt •
Gewicht Gr. 1,42. Grösse 0,019. Museum in St. Gallen.

406. — *2 Kreuzer von 1721.*

Wie vorstehend.

℟. + SOLI + | · DEO · GLORIA | ➧ 1721 ☙

Gerstenkornrand und Kreislinie. Hier vor und nach DEO ein Punkt · In der Cartusche unten ein ✠, welches die beiden Teile verbindet.

Gewicht Gr. 1,38. Grösse 0,019. Museum in St. Gallen.

407. — *2 Kreuzer von 1723.*

MON · NOVA · S · GALLENSIS ☙

Gerstenkornrand. Das A in GALLENSIS ist ohne Querstrich. Bär in einfacher Kreislinie.

Im Abschnitt 2 (✠) K Im angedeuteten Oval das Bäumchen.

℟. ➧ SO·LI ☙ | DEO · GLORIA | ➧ 17.23 ☙

Gerstenkornrand. Bei SOLI zwischen O und L ein Punkt, der zu dem herabhängenden Ornament gehört. Unten nach innen zu zwischen 7 und 2 fallend ebenso ein Punkt, zu der halben Lilie gehörend.

Gewicht Gr. 1,25. Grösse 0,0195.

408. — *2 Kreuzer von 1724.*

MON · NOVA · S · GALLENSIS ☙ · ·

Gerstenkornrand. Bär im glatten Reif. Die Punkte am Ende der Schrift fallen über die Linie in den Abschnitt.

Im Abschnitt Wertangabe wie vorstehend und Bäumchen.

℟. ➧ SO·LI ☙ | DEO · GLORIA | ➧ 17.24 ☙

Gerstenkornrand und Zeichnung wie das vorhergehende.

Gewicht Gr. 1,09, 1,14. Grösse 0,0195.

409. — *2 Kreuzer von 1726.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS
Gerstenkornrand. Bär in einfachem Kreis.
Im Abschnitt Wertangabe und Bäumchen. Stempelfehler : EN verschwommen. Die Punkte nach S weiter auseinander.
℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1726 Inschrift in vier Zeilen.
Gerstenkornrand. Rechts Lorbeer-, links Palmzweig.
Gewicht Gr. 1,20. Grösse 0,020.

410. — *2 Kreuzer von 1726.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS ❧
Gerstenkornrand. Bär in einfachem Kreis. Wertangabe wie vorstehend. Hier sind die Doppelpunkte alle gleich; am Ende der Umschrift das Dreiblatt.
℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1726
Gerstenkornrand. Verzierung wie vorstehend.
Gewicht Gr. 1,25. Grösse 0,020.

411. — *2 Kreuzer von 1727.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS
Gerstenkornrand. Bär im glatten Reif.
Im Abschnitt 2 (S) K Wertbezeichnung. Im oben und unten offenen Oval die gekrönte Schlange.
℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1727
Gerstenkornrand. Rechts Lorbeerzweig; links Palmzweig.
Vor dem GLORIA ist der Stiel des Zweiges ohne Beeren.
Gewicht Gr. 1,24. Grösse 0,020.

412. — *2 Kreuzer von 1727.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS
Wie bei dem vorhergehenden.
℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1727
Gerstenkornrand. Rechts Lorbeerzweig, links Palmzweig.
Vor dem GLORIA finden sich hier zwei Beeren; auch sonst sind die Zweige voller.
Gewicht Gr. 1,24. Grösse 0,0205.

413. — *2 Kreuzer von 1727.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS
Wie bei dem vorhergehenden.

℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1727
Gerstenkornrand. An jeder Seite der Inschrift Palmzweig (also kein Laubzweig).
Gewicht Gr. 1,05. Grösse 0,021.

414. — *2 Kreuzer von 1728.*

MON : NOVA : S : GALLENSIS ❧
Gerstenkornrand. Bär im glatten Reif. Im Abschnitt Wertangabe und Schlange.

℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1728
Gerstenkornrand. Zwei Palmzweige.
Gewicht Gr. 1,20, 1,25. Grösse 0,0205, 0,021.

415. — *2 Kreuzer von 1729.*

MON · NOVA · S · GALLENSIS
Gerstenkornrand. Bär im glatten Reif.
Im Abschnitt 2 (S) K Wertangabe. Das Oval mit der gekrönten Schlange reicht hier wieder in das Feld und bleibt nur unten offen.
℞. ❧ | SOLI | ❧DEO ❧ | GLORIA | 1729 | GR
Spruch auf sechs Zeilen verteilt.
Gerstenkornrand. Rechts und links Lorbeerzweige, die nicht über das SOLI hinausragen.
Gewicht Gr. 1,00, 1,15. Grösse 0,021.

416. — *2 Kreuzer von 1729.*

MON · NOVA · S · GALLENSIS ❧·
Wie der vorhergehende, nur am Ende der Umschrift ❧· Der Punkt fällt in den Abschnitt.
℞. ❧ | SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1729 | GR
Gerstenkornrand. Rechts und links Lorbeerzweige, die über das SOLI hinausragen.
Gewicht Gr. 1,37. Grösse 0,021.

417. — *2 Kreuzer von 1729.*

MON · NOVA · S · GALLENSIS ••
Gerstenkornrand. Bär im glatten Reif.
Im Abschnitt Wertangabe und Schlange. Nach der Schrift •• ein grösserer und ein kleinerer Punkt.
℞. SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1729
Spruch in vier Zeilen.
Gerstenkornrand. Zwei Palmzweige.
Gewicht Gr. 0,90. Grösse 0,021.

418. — *2 Kreuzer von 1730.*

MON · NOVA · S · GALLENSIS
Gerstenkornrand. Bär im glatten Reif.
Im Abschnitt Wertangabe und Schlange.
℞. ❧ | SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1730 | GR
Spruch auf sechs Zeilen in zwei Lorbeerzweigen. Gerstenkornrand.
Gewicht Gr. 1,20. Grösse 0,0205.

419. — *2 Kreuzer von 1730.*

MON · NOVA · S · GALLENSIS ❧
Wie der vorstehende, nur liegt am Ende das Dreiblättchen auf der Linie des Abschnitts.
℞. ❧ | SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1730 | GR
In der 1 der Jahreszahl ist ein Stempelfehler.
Gewicht Gr. 1,20. Grösse 0,0205.
Wunderly 2678.

420. — *2 Kreuzer von 1730.*

MON · NOVA · S · GALLEN (statt GALLENSIS)
℞. ❧ | SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1730 | GR
Spruch auf sechs Zeilen in zwei Lorbeerzweigen.
Gewicht Gr. 1,27. Grösse 0,0205. Museum in St. Gallen.

421. — *2 Kreuzer von 1732.*

MON : NOVA : S : GALLEN ❧
Gerstenkornrand. Bär im glatten Reif.
Im Abschnitt Wertangabe und Schlange im Oval.

℞. ··❧·· | SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1732 | GR
Spruch in sechs Zeilen zwischen zwei Lorbeerzweigen. Gerstenkornrand.
Gewicht Gr. 1,05, 1,40. Grösse 0,021.

422. — *2 Kreuzer von 1732.*

MON : NOVA : S : GALLEN ❧·
Hier ein Punkt hinter der Umschrift.
℞. ··❧·· | SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1732 | GR
Gewicht Gr. 1,08. Grösse 0,020. Museum in St. Gallen.

423. — *2 Kreuzer von 1739.*

MON · NOVA · S · GALLENSIS ·
Gerstenkornrand. Bär in einfachem Kreis. Zierliche Schrift und Bär; weit gehaltener Kreis.
Im Abschnitt 2 (⊗) K. Das Oval fast vollständig; hinter dem K ein Punkt.
℞. ··❧·· | SOLI | ❧ DEO ❧ | GLORIA | 1739 | GR
Gerstenkornrand. Zwei Lorbeerzweige.
Gewicht Gr. 0,95. Grösse 0,022.

424. — 2 Kreuzer von 1739.

MON · NOVA · S · GALLENSIS ··
Unterscheidet sich von dem vorhergehenden durch zwei Punkte am Ende der Umschrift (statt einem). Das Oval mit der Schlange ganz vollständig.
℞. ··✱·· | SOLI | ✱ DEO ✱ | GLORIA | 1739 | GR
Wie der vorhergehende.
Gewicht Gr. 1,20. Grösse 0,022.

425. — 2 Kreuzer von 1766.

MON · CIVIT · S^{t} · GALLENSIS
Gerstenkornrand. Bär in glattem Reif.
Unten im Abschnitt 2 Ⓖ K Wertangabe und ein G im Oval, das an den Rand angelehnt.
℞. SOLI | DEO | GLORIA | 1766 | DR
Gerstenkornrand. Spruch zwischen zwei Lorbeerzweigen, die unten durch das DR (David Reich) getrennt, oben nach beiden Seiten mit einer Blume und Blättern, verbunden sind.
Gewicht Gr. 0,90, 1,00. Grösse 0,020.

426. — 2 Kreuzer von 1767.

MON · CIVIT · S . GALLENSIS
Gerstenkornrand. Bär im glatten Reif.
Im Abschnitt 2 Ⓖ K Das Oval reicht in das Feld hinein; die Linie des Abschnitts geht sichtbar durch das Oval.
℞. SOLI | DEO | GLORIA | 1767 | DR
Gerstenkornrand. Das DR steht über den Enden der beiden Lorbeerzweige, die oben wieder durch die Blume und Blätter vereinigt werden.
Gewicht Gr. 0,85, 1,10. Grösse 0,018.
Coraggioni XXXI 16.

427. — *2 Kreuzer von 1768.*

MON · CIVIT · S · GALLENSIS ·
Punkt nach der Schrift, sonst ähnlich dem von 1767.
℟. SOLI | DEO | GLORIA | 1768 | DR
Sehr zierlich gehaltene Zeichnung wie das vorstehende von 1767.
Gewicht Gr. 1,00. Grösse 0,0185.

Ed. Jenner giebt noch 2 Kreuzer von 1787 an, der mir noch nicht zu Gesicht gekommen ist.

428. — *Etschkreuzer ohne Jahr.*

✠ SA — RAT — I • GA — LLI ⋆
Zwischen einfacher Kreislinie, die das kleinere Kreuz umschliesst und Perlkreis, bis zu welchem das grosse Kreuz fast reicht; die Umschrift in vier Teile geteilt. Am Ende der Schrift ein 5teiliger Stern, in der Mitte nach SARATI ein Punkt, der vielleicht auch ein Stern sein soll.

℟. SARATVS — GTMAVS ✠
Hier fehlt das R in der Schrift.
Der einfache nach rechts sehende Adler in Kreislinie, welche unten von einem unten abgerundeten Schildchen unterbrochen wird, in welchem der St. Galler Bär nach rechts schreitend mit 3perligem Halsband steht. Aussen Perlkreis.
Gewicht Gr. 0,95. Grösse 0,0187.

429. — *Etschkreuzer ohne Jahr.*

✠ SA — NAT — I* GA — LLI *
Wie der vorhergehende.
Hier findet sich der Stern deutlich nach SANATI.
℟. SANATVS — OTMARVS ✠
Wie der vorhergehende.
Hier also das R in OTMARVS vorhanden.

Ein ähnliches im Landesmuseum. Gewicht Gr. 0,73 entspricht dem rechten Gewicht. Grösse 0,0196.

Im Museum in St. Gallen. Gewicht Gr. 2,07. Grösse 0,020. Dieses Stück erscheint mir unächt.

430. — *Etschkreuzer ohne Jahr.*

✠ SA — NAT — IGA — LLI
Wie der vorhergehende, aber die Schrift ist lateinisch mit Ausnahme des A, welches gothisch ist.
Auch fehlen hier die Sterne.

℟. SANATVS — OTMARVS ✠
Wie der vorhergehende, aber die Schrift ist lateinisch mit Ausnahme des A, welches gothisch ist.
Gewicht Gr. 0,985. Grösse 0,019.

431. — *Etschkreuzer von 1583.*

MONOV — REIPVB

Der Doppeladler mit schmaler kleiner Krone. Auf der Brust der Apfel mit Wertbezeichnung. Unten ein abgerundetes Schildchen mit dem Bär mit Halsband, welches die innere Kreislinie unterbricht. Schildbreite oben 4,5 Millimeter. Aussen Schnurkreis und Randlinie.

℞. SAN — GAL — ENS — 83 ✠

Das Bild des Etschkreuzers. Die kleinen Schenkel bleiben im inneren, die grossen Schenkel im äusseren Kreis. Schnurkreis und ausserer Randlinie.

Gewicht Gr. 0,535. Grösse 0,018. Museum in St. Gallen. Schlecht erhaltenes Exemplar.

432. — *Etschkreuzer von 1583.*

MONOVA — REIPVB

Wie der vorhergehende, nur die Schildbreite oben 4,8 Millimeter.

Hier ist in NOVA hinter dem V ein A angehängt.

℞. SAN — GAL — ENS — 83 ✠

Wie der vorhergehende.

Gewicht Gr. 0,910. Grösse 0,018.

A. Iklé-Steinlin.

(Fortsetzung folgt.)

MÉDAILLES GENEVOISES
DÉCERNÉES AU « SECOURS SUISSE »
DU XVIIe AU XIXe SIÈCLE

L'histoire de Genève comprise entre le XIe siècle (accession à l'Empire) et le XVIe siècle (Réformation) est une des plus agitées que l'on connaisse.

L'évêque et prince de Genève qui, pendant plusieurs siècles, avait lutté contre les empiètements des comtes de Genevois, vit, en 1264, une partie des citoyens de Genève accepter la protection que leur offrait le comte Pierre de Savoie. Ce prince s'empara du château du Bourg-de-Four, résidence et berceau de la maison des comtes de Genevois. En 1287, un second château, celui de l'Ile, qui appartenait à l'évêque, passa entre les mains d'Amédée V, comte de Savoie, qui, un peu plus tard, s'empara de la juridiction du Vidomnat.

Pendant ce temps et à la faveur de ces troubles, les citoyens de Genève se constituèrent en commune et la guerre continua entre l'évêque, le comte de Savoie et celui de Genevois, auquel se joignit parfois le comte de Faucigny.

A la fin du XIVe siècle, la maison de Genevois s'éteignit en ligne directe, et, quelques années plus tard, le comte de Savoie devint, par acquisition, propriétaire des domaines de cette maison.

Depuis Amédée VIII qui fut comte, puis duc de Savoie, pape sous le nom de Félix V et enfin administrateur de l'évêché de Genève, les évêques de ce diocèse

furent tous des princes ou des créatures de la maison de Savoie. Désormais la lutte séculaire est circonscrite entre les ducs de Savoie, d'une part, aidés des évêques de Genève qui font des efforts incessants pour s'emparer de cette ville, et les citoyens, d'autre part, qui combattent désespérément pour conserver leur liberté.

Cette lutte est inégale, insensée même, par la disproportion des forces en présence, mais les Genevois ne se laissent pas abattre ; dès le début du XVIe siècle, ils ont jeté les yeux sur les villes suisses, et c'est de là que leur viendra le secours.

Au mois de février 1519, malgré tous les efforts de Charles III, duc de Savoie, une alliance est conclue entre la ville de Genève et celle de Fribourg, suivie en 1526 d'un second lien entre Berne et Genève : tel fut le point de départ de l'union de Genève à la Suisse, union qui ne devait être consommée que près de trois siècles plus tard.

Cependant la Réforme de l'Église faisait de grands progrès. Berne l'avait admise en 1528, mais Fribourg l'avait rejetée ; Genève hésitait. Le Conseil de Fribourg avait déclaré qu'il renoncerait à l'alliance le jour où la Réforme serait reçue à Genève, mais les Conseils de cette ville durent céder aux vœux du peuple, et le 1er mars 1534, l'Évangile fut ouvertement prêché au couvent de Rive.

Genève ne fut plus alors unie qu'à Berne. Cette alliance, renouvelée le 27 août 1536, le fut encore le 9 janvier 1558. Un des articles portait que l'un et l'autre des États se devaient réciproquement secours en cas de guerre. Le 18 octobre 1584, une nouvelle alliance fut conclue entre Zurich, Berne et Genève, et cette fois à perpétuité. Les États contractants se promettaient aide réciproque, Genève devait payer la moitié des frais de secours ; l'alliance particulière avec les Bernois fut abolie.

Désormais, Genève devait être à plusieurs reprises secourue, soit à cause des entreprises de son puissant voisin le duc de Savoie et de ses démêlés avec la France, soit pour venir en aide au gouvernement de la Seigneurie, qui avait souvent à lutter contre une bourgeoisie devançant peut-être les temps dans ses aspirations démocratiques.

Le « Secours suisse », comme on l'appelait, a été l'occasion, pour le gouvernement de Genève, de distribuer des médailles que nous allons décrire, en parlant en même temps des événements qui avaient nécessité l'envoi des troupes suisses [1].

I. — Médailles distribuées aux officiers de la garnison suisse envoyée à Genève lors de l'envahissement de la Savoie par l'armée française, 1692-1697.

Les premières médailles, authentiquement délivrées aux officiers suisses par le gouvernement de Genève, datent de 1692.

Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, humilié des exigences de Louis XIV, était entré dans la ligue d'Augsbourg. Il fut vaincu par Catinat à Staffarde, le 18 août 1690, et la Savoie fut envahie par l'armée française. Genève reçut alors une garnison suisse pour renforcer ses milices.

Au commencement de 1692, deux cents hommes de Zurich arrivèrent à Genève et repartirent au mois de juin ; trois cents soldats de Berne, qui s'étaient joints à eux, séjournèrent au contraire cinq ans dans la ville, qu'ils ne quittèrent qu'en 1697. Vers le milieu de 1692, le Conseil trouva à propos de donner aux officiers de

[1] Nous sommes heureux de remercier ici M. Émile Rivoire, notaire à Genève, qui a bien voulu revoir les épreuves de ce petit travail, ainsi que MM. Francis Reverdin et E. Burnet.

cette garnison des médailles en or et en argent. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le Registre du Conseil, en date du 7 juin 1692[1] :

Présens aux officiers suisses. Médailles. — Le seig^r sindic de la Garde a représenté que comme il pourra arriver que Messrs de Zurich ne voudront pas continuer de laisser ici leurs 200 hommes, et qu'ils les rappelleront au bout de six mois pour lesquels ils les ont envoyés, qui sont sur le point d'expirer, il seroit à propos d'examiner si on ne doit pas faire quelque présent aux officiers, afin, audit cas, de disposer les choses. Dont opiné, a esté dit qu'on doit faire faire des coins pour battre des médailles et qu'on en doit donner à tous les officiers d'hausse col, comme commandans, capitaines, majors, lieutenans, aide-majors et souslieutenans, tant de Zurich que de Berne, renvoyant à demain à délibérer de la valeur desdites médailles.

R. C. 8 juin 1692, vol. 192, p. 193. — *Présens aux officiers suisses. Médailles.* — Le Conseil opinant sur le prix des médailles qu'on résolut hier de donner aux officiers suisses, a esté dit que celles qu'on donnera à Messrs Lockman et Monnier doivent estre de la valeur de quinze pistoles chacune, celles des capitaines de dix pistoles, celles des lieutenans et aide-majors de sept pistoles et celles des souslieutenans de cinq pistoles.

R. C. 13 juin 1692, vol. 192, p. 196. — *Médaille pour les officiers suisses.* — Le Conseil opinant sur l'inscription des médailles qu'on a résolu de donner aux officiers suisses, et ayant esté veu le modelle qui en a esté fait, portant d'un costé la Ville de Genève et de l'autre les trois escussons de Zurich, Berne et Genève sur une ligne, avec cette devise au dessus (*sic*) *Tria protegit unus*, a esté dit qu'on l'approuve.

Ibid. 17 juin 1692, p. 200. — *Médailles.* — Mons. le sindic de la Garde a rapporté que comme on est sur le point de donner les médailles aux officiers zurichois, il y a lieu d'examiner si on en doit envoyer une au s^r Keller, lequel après avoir fait pendant trois mois la fonction d'aide major, fut rappelé. Dont opiné, a esté dit qu'on ne doit pas le faire et qu'on s'en peut dispenser.

[1] Registre du Conseil 1692, vol. 192, p. 192. Nous désignerons désormais le recueil des Registres du Conseil de Genève par les lettres R. C.

Le s^r^ sindic de la Garde a encor représenté que le s^r^ de Courvon[1], lieutenant de la Compagnie de Lausanne, ayant obtenu son congé, se disposeroit de partir au premier iour, et qu'ainsi il s'agissoit d'examiner si on luy doit donner une médaille. Sur quoy a esté dit que l'on ne se doit pas mettre sur le pied de faire aucun présent que lorsque toutes les compagnies se retirent, et qu'ainsi on peut se dispenser d'en donner audit s^r^ de Courvon.

Ibid. p. 201. — *Lettres de recréance et médailles.* — A esté ordonné au seig^r^ secrétaire Gautier de faire une lettre de recréance à Monsr Lockman, dans laquelle on lui rendra un ample témoignage de la satisfaction que nous avons de sa conduite en particulier et de celle des autres officiers en général, et que les seign^s^ majors avec ledit s^r^ secrétaire luy aillent faire compliment d'adieu de la part du Conseil et luy remettent ladite lettre de recréance avec les médailles à chacun des hauts officiers et l'accompagnent jusqu'au bateau. A esté mandé au seig^r^ ancien sindic Chabrey, chef de l'admirauté, de faire tenir des barques ou galères prestes pour l'embarquement des troupes zurichoises.

Ibid. 20 juin 1692, p. 202. — *Médailles d'argent aux bas officiers de Zurich.* — A esté omis d'insérer, sous la datte de samedi dernier, la proposite faite par aucuns des seig^rs^ de céans de donner des médailles d'argent aux bas officiers zurichois, de la valeur de 4 à 5 francs chacune, laquelle proposite ayant esté examinée, a esté dit qu'on ne doit pas le faire.

Ibid. p. 203. — *Médailles d'or remises aux officiers de Zurich.* — Les nobles Pictet, Lect et Gautier, secrétaire, ont rapporté qu'ils viennent de faire le compliment d'adieu à Messrs les hauts officiers zurichois, sçavoir à Messrs Lockman, capitaine-commandant, Wertmüller, capitaine-lieutenant, Grebel, lieutenant, et Statzel, enseigne, et leur ont remis les médailles d'or dont le Conseil les a régalés, dont ils ont témoigné d'estre fort satisfaits et ont répondu fort obligeamment audit compliment et fait de grandes protestations de leur disposition à nous rendre leurs services en toutes occasions.

[1] Il s'agit ici, selon toutes probabilités, de Jean-Pierre de Loys, seigneur de Correvon. (Note communiquée par M. B. van Muyden.)

Médailles d'argent données aux bas officiers zurichois. — Ayant esté de rechef en délibération de donner à chacun des officiers subalternes qui sont au nombre de sept ou huit une médaille d'argent, du poids d'un escu et demi, qui leur seroit remise à Lausanne ou à Berne par Monsr Wertmüller qui ne partira que demain, auquel on feroit entendre que le pront départ desdites troupes, avant que lesdites médailles fussent achevées, n'avoit pas permis qu'on les leur bailla avant leur départ, et sur ce, estant opiné, a esté dit qu'on leur baille à chacun une médaille d'argent, lesquelles seront remises au s^r^ Wertmüller.

Voici les médailles que l'on peut sans contestation considérer comme ayant été délivrées en 1692 :

1. — Les trois armes blasonnées de Zurich, Berne et Genève, placées côte à côte dans des cartouches très ornés, réunis par des liens et surmontés d'un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulants. Au centre du soleil et dans un cercle, IHS

Au dessous des cartouches, en trois lignes :

TRIA
PROTEGIT
* VNVS *

℞. Vue de Genève, à vol d'oiseau, prise du lac, surmontée des armes de la Ville dans un cartouche, avec un soleil comme cimier et accostée de GENEVA · CIVITAS · sur une banderole. Au dessous, sur une banderole, POST · TENEBRAS · LVX

Æ. Mod. 0^m^,050.. Poids 40^grm^,50. Cabinet de numismatique de Genève.

Pl. I, n° 1.

Haller [1], II, p. 54, n° 84. Blavignac [2], p. 316, n° 14.

[1] G. E. von Haller. *Schweizerisches Münz- und Medaillenkabinet.* Berne, 1780-1781, 2 vol. in-8, pl.

[2] J.-D. Blavignac. *Armorial genevois.* Genève, 1849, in-8, pl.

La collection Jallabert, citée par Haller, renfermait cette médaille en or à 22 car., du poids de 1 once, 12 den., 17 gr. Ebenso in Gold: Basler Münzkabinett. 50.3 Mus. 46.7 Gr.

2. — (D 5) * RESPVBLICA ✿ GENEVENSIS *

Écu de Genève, surmonté d'un soleil formé de huit rayons ondulants et de huit rayons droits. Au centre du soleil et dans un cercle, IHS

Le soleil est accosté de 16 92

Revers semblable à celui du n° 1.

Æ. Mod. 0,050. Poids 45,50. Cab. de num. de Genève.

Pl. I, n° 2.

Haller, I, p. 55, n° 85. Blavignac, p. 316, n° 13.

D'après Haller, la collection Zoller renfermait cette médaille en or, du poids de 14 ducats.

Nous avons dit que les trois cents hommes de troupes bernoises, arrivées à Genève au commencement de 1692, séjournèrent dans cette ville jusqu'en 1697, c'est-à-dire jusqu'après la paix conclue en 1696 entre la France et la Savoie. En 1695, ils furent relayés. Ceux qui partirent alors reçurent des médailles et ceux qui les remplacèrent en reçurent à leur tour en 1697. Voici ce qu'on lit à cet égard dans le Registre du Conseil.

R. C. 18 juin 1695, vol. 195, p. 248. — *Médailles aux officiers bernois.* — Estant opiné de quelle manière on en usera envers les officiers suisses qui seront rappelez, a esté dit qu'on en use de la mesme manière qu'on fit à l'égard de la compagnie de deux cens hommes de Zurich qui demeurèrent ici les six premiers mois de l'année 1692, c'est-à-dire qu'on donne des médailles d'or de dix pistoles pièce aux capitaines; de sept aux lieutenans et aide maior et de cinq pistoles aux sous lieutenans, mais que celle du s^r Maior Régis soit de douze pistoles, et à l'égard des officiers subalternes, comme sergens et fourriers, qu'on leur donne des médailles d'argent du poids d'un escu et demy.

Ibid. 28 juin 1695, p. 264. — *Remise des médailles aux officiers suisses.* — Le seigr syndic de la Garde a rapporté qu'il remit hier aux officiers suisses les médailles d'or et d'argent dont on a trouvé à propos de les régaler, lesquelles ils reçurent avec des grands témoignages de reconnaissance accompagnés d'offres de leurs services dans toutes les occasions.

Ibid. 8 juillet 1695, p. 286. — *Médailles aux officiers suisses qui ont été rappelés.* — Le seigr syndic de la Garde a rapporté qu'ensuite de la résolution ci-devant prise en Conseil, il a remis aux officiers suisses soubsnommés les médailles dont le Conseil a trouvé à propos de les régaler, sçavoir à Messieurs

Compagnie de Lausanne.	De Creusa [1], capitaine.
	Berger, lieutenant.
	De Creusa [1] fils, sous-lieutenant.
de Vevay.	De Geoffrai [2], capitaine.
	Perroud, lieutenant.
	Hugonin, sous-lieutenant.
de Nion.	De Grans [3], capitaine.
	De Bossans [4], lieutenant.
	Henry, sous-lieutenant.

Les médailles des capitaines sont du poids de dix louis d'or, celles des lieutenants, du poids de sept louis d'or et celles des sous-lieutenants du poids de cinq louis d'or.

La médaille que le Seigr syndic de la Garde a remis au sr Régis est de douze louis d'or.

Il a aussi remis aux bas officiers desdites compagnies à chascun une médaille d'argent du poids d'un croisat, à sçavoir :

à François Bavaux } sergens de
» François Forestier } De Creuza.
» Pierre Tarin, chirurgien.
» Jean Jaque Dony, sergent de Geoffray.
» Abraham Jacob Pictet, fourrier.
» Jaques Besson, capitaine d'armes.

[1] de Crousaz.
[2] de Joffrey.
[3] Quisard, seigneur de Crans.
[4] de Bossens.

à François Louis Pelissier, chirurgien.
» J. David Rochet, sergent de De Grans.
» François Gaspard Marquis, sergent.
» J. François Boinche, fourrier.
» Jaques Messier, capitaine d'armes.

R. C. 19 juin 1697, vol. 197, p. 211. — *Départ des compagnies bernoises.* — Monsr le sindic de la Garde a rapporté que les trois cens fusiliers qu'avoient ici Messrs de Berne en trois compagnies, estoient partis ce matin à quatre heures, par le lac, pour se rendre à Morge ; qu'hier, sur le soir, les trois capitaines avec les lieutenans et, quelques temps après, les officiers subalternes, l'estoient tous allés voir et avoient fait, en sa personne, au Conseil, de grands complimens de reconnaissance et d'offres de services ; que, de son costé il y avoit répondu avec toute l'honnesteté possible et leur avoit distribué, selon l'intention du Conseil, à chascun une médaille : sçavoir, aux trois capitaines, les sieurs de Trey, de Traittorens [1] et Marquis une d'or à chascun, de la valeur de dix pistolles ; aux trois lieutenans, une d'or de sept pistolles ; aux trois sous-lieutenans une d'or de cinq pistolles ; aux bas-officiers, sergens, fourriers, capitaines d'armes, prévosts et chirurgien, une d'argent d'environ un escu et demi ; et au médecin du régiment, une d'argent valant le double.

Quelles furent les médailles offertes aux officiers des compagnies bernoises, en 1695 et 1697 ? Il n'est guère permis de supposer qu'on leur offrit la médaille décrite plus haut sous le n° 2, portant le millésime de 1692, puisque cette médaille était destinée aux officiers des troupes réunies de Zurich et de Berne et non à celles de Berne seulement, ainsi qu'en font foi les trois écussons et la légende du revers. Pour la même raison, la médaille décrite sous le n° 1 ne convenait pas davantage. En revanche, le revers de celle-ci, présentant la vue de la ville, pouvait fort bien être utilisé en l'associant avec un droit qui présenterait le nom et les armes de la ville. Voici la médaille qui, selon toute vraisem-

[1] de Treytorrens.

blance, fut offerte, en 1695 et 1697, aux officiers des compagnies bernoises dont nous avons donné les noms et qui, on l'aura remarqué, appartenaient aux bailliages de Vaud :

3. — (D 4) ✠ RESPVBLICA · ✿ · GENEVENSIS ✠
Armes de Genève sur un cartouche surmonté d'un soleil formé de six rayons droits et de six rayons ondulants. Au centre du soleil et dans un cercle, IHS
Revers semblable à celui du n° 1.
Æ. Mod. 0,050. Poids 66,70 et 68,80. Cab. de num. de Genève.
Pl. I, n° 3.

On nous demandera peut-être pourquoi nous estimons que ces médailles ont été offertes aux officiers du Secours suisse à la fin du XVIIe et non pas au commencement du XVIIIe siècle, en l'année 1707, par exemple, où l'on vit de nouveau arriver à Genève des compagnies zurichoises et bernoises.

La réponse à cette question n'est pas difficile.

Si l'on passe en revue les diverses monnaies et médailles sorties de l'atelier de Genève jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle, on observe que la lettre U capitale est formée par un V, tandis qu'à partir de cette époque on renonce aux V quand il s'agit d'exprimer des U. Les deux-quarts de 1688, les trois-quarts et les six-quarts de 1678, les trois-sols de 1689, les doubles-ducats de 1692, les deux médailles que nous avons décrites ci-dessus, sous les n°s 1 et 2, toutes ces pièces ont des V pour des U, tandis que quelques-uns des deux-quarts de 1702, les trois-quarts de 1708 et toutes les autres pièces de cette époque ont sans exception des U pour exprimer la lettre qui précède le V, sauf cependant la médaille dite de « la truite », frappée en 1700 pour l'inauguration du prochain siècle.

Cette médaille présente au droit des U et au revers des V pour exprimer la lettre U. On peut donc, sans crainte de se tromper, classer la médaille que nous avons décrite sous le n° 3 parmi celles offertes aux officiers suisses à la fin du XVIIe siècle. Au reste, nous allons voir qu'au commencement du XVIIIe siècle, ce furent de tout autres médailles qui furent frappées.

II. — Médailles distribuées aux officiers de la garnison suisse envoyée à Genève à l'occasion des troubles populaires de l'année 1707.

Vers la fin de l'année 1706 et au commencement de 1707, une partie de la bourgeoisie de Genève sollicita du gouvernement diverses réformes politiques, telles que le vote au scrutin secret pour l'élection du Conseil des Deux-Cents, la révision et l'impression des édits et la limitation de la parenté dans les conseils.

Ces demandes ne furent que partiellement accordées et il en résulta des troubles populaires assez sérieux. Les mécontents avaient choisi comme chef un avocat de talent, mais ambitieux, Pierre Fatio, dont la conduite ne mérita certes pas le triste dénouement qui s'en suivit, mais qui aurait cependant pu, grâce à l'influence dont il jouissait, exercer une action plus efficace pour calmer ses concitoyens.

L'agitation populaire ne cessant pas, le gouvernement demanda alors à Berne un secours en hommes qui fut envoyé le 3 juin 1707 et fut accru, le 1er août suivant, d'une compagnie zurichoise. Pierre Fatio, arrêté le 18 août, fut exécuté le 6 septembre, après un jugement fort sommaire.

D'autres chefs payèrent également de leur vie la participation qu'ils avaient prise à ces événements.

Les troupes bernoises quittèrent Genève le 3 janvier et celles de Zurich à la fin de mars 1708.

Nous ne savons si le gouvernement décerna des médailles aux officiers des troupes bernoises ; en revanche, les officiers zurichois en reçurent et voici ce que nous lisons à cet égard dans le Registre du Conseil :

R. C. 12 mars 1708, vol. 208, p. 190. — *Médailles pour les officiers de Zurich.* — On a trouvé[1] un coin tout fait, où il y a d'un côté une double aigle impériale et de l'autre une arquebuse, avec cette légende *Pro Christo et patria*, pour en frapper des médailles pour les officiers de Zurich.

Ibid. 14 mars, p. 193. — *Médailles pour les officiers de Zurich.* — M. le syndic de la Garde a représenté céans les médailles destinées pour les officiers de Zurich, où l'on voit d'un côté les armes de la S^ie^ et autour GENEVA CIVITAS et dans le revers une double aigle impériale qui tient une arquebuse dans ses griffes, avec ces mots : PRO CHRISTO ET PATRIA.

Ibid. 16 mars, p. 195. — *Médailles pour les officiers de Zurich.* — M. l'ancien syndic Buisson a rapporté qu'il avoit délivré les médailles aux officiers de Zurich, celle du capitaine de 5 pistoles d'Espagne, du lieutenant de 3, du sous-lieutenant de 2; qu'il avoit aussi délivré 3 écus au premier sergent, faisant les fonctions d'aide-major et un écu à chacun des autres bas-officiers.

Voici la description de la médaille offerte en 1708 :

4. — Dans un cercle de grènetis (D 4) ✻ GENEVA ✻ CIVITAS ✻ 1657 ✻

Armes de Genève, dans un cercle, surmontées d'un soleil formé de quatre rayons droits et de quatre rayons ondulants. Au centre du soleil, deux cercles concentriques, soit la représentation d'une cible.

[1] Dans le bordereau des coins remis le 9 novembre 1677 au graveur de la Monnaie, Domaine Dassier, on mentionne trois coins « pour les pièces d'argent de la Colouvrenière » (emplacement aux portes de la ville où avaient lieu les tirs aux armes à feu). Il semble bien que ces coins fussent les mêmes que ceux « trouvés » en 1708. C'étaient sans aucun doute ceux du « mousqueton », pièce frappée pendant un temps pour les exercices de l'arquebuse comme médaille de prix. (Conf. E. Demole. *Histoire monétaire de Genève*, 1535-1792. Genève, 1887, p. 99, n. 6.)

℞. Dans un cercle de grènetis (D 4) PRO · CHRISTO · ET · PATRIA ·

Aigle éployée et couronnée, tenant en ses serres un mousquet tourné à droite.

Æ. Mod. 0,029. Cab. de num. de Genève.

Pl. I, n° 4.

D'après les documents rapportés ci-dessus, le Conseil n'aurait délivré que trois médailles en or et aucune d'elles ne nous est parvenue. Quant aux récompenses accordées aux sous-officiers, il est bien probable qu'elles consistaient en monnaies et non en médailles. Dès lors, la pièce que nous venons de décrire, et qui n'est pas d'une extrême rareté, représente bien le *mousqueton,* médaille des Exercices de l'Arquebuse, frappée en 1657, et non point la médaille sortie des mêmes coins, mais frappée en or en 1708.

Il paraît qu'après les troubles de l'année 1707, quelques personnes projetèrent de frapper une médaille dont un côté aurait représenté Milon de Crotone écrasé par les deux parties du tronc d'arbre qu'il avait essayé de séparer ; l'autre côté aurait fait allusion à la conspiration de Fatio, avec ces mots : SIC FATIO [1].

III. — Médailles données aux officiers suisses envoyés à Genève lors de l'occupation de la Savoie par l'armée espagnole, en 1743-1744.

A la mort de Charles VI, le roi de Sardaigne prit le parti de la maison d'Autriche, tandis que l'Espagne

[1] Conf. Jean Picot. *Histoire de Genève.* Genève, 1811, 3 vol. in-8, vol. 3, p. 212. — Il convient aussi de rappeler qu'à la fin de 1706, avant que les troubles populaires eussent éclaté et nécessité l'intervention des Suisses, quatre projets de médailles furent proposés, mais non exécutés, pour commémorer en apparence le repas qui eut lieu le 2 décembre 1706, lors de l'achèvement des travaux à l'hôtel de ville, mais en réalité pour sceller l'union et la bonne intelligence qui existaient entre les Conseils. Après les événements de 1707, l'auteur de ces projets de médailles, le pasteur Pierre Viollier, les remania, mais ils ne furent pas exécutés. (Conf. A. Cahorn. *Quatre projets de médailles genevoises, 1706-1707,* dans la *Revue suisse de numismatique,* 1894, t. IV, pp. 39-48, av. 2 pl.)

s'unissait contre elle à la France. La Savoie fut envahie par une armée placée sous les ordres de Don Philippe, fils de Philippe V.

Au mois de janvier 1743, les cantons de Berne et de Zurich envoyèrent huit cents hommes de garnison à Genève, qui séjournèrent dans cette ville jusqu'en mars 1744, moment où l'armée espagnole commença à se retirer. Le Conseil de Genève fut désireux de récompenser les officiers de ces troupes ; voici les documents qui nous ont été conservés à cet égard :

R. C. 14 juin 1743, vol. 243, p. 370. — On a proposé s'il y avoit lieu de faire présent d'une médaille à chacun des officiers de la troupe de Berne qui est rappelée. Sur quoi il a été observé que dans de semblables occasions on avoit toujours fait de tels présens d'amitié et de reconnoissance, mais que la troupe n'avoit été rappelée qu'après avoir servi tout le temps que le secours avoit été jugé nécessaire, au lieu que ceux d'aujourd'hui n'ont servi que cinq mois et sont remplacés par d'autres qui, si les circonstances durent toujours les mêmes, seront peut-être encore échangés par les mêmes raisons qui occasionnent le présent échange, ce qui nous jetteroit dans une assez grande dépense. D'autre côté, on a fait attention au zèle avec lequel cette troupe est venue dans un temps où l'on nous croyoit en péril, à leur bonne conduite et bonne affection et à l'intérêt que nous avons de les tenir de bonne humeur, afin qu'au besoin nous puissions compter sur eux.

On a lu les registres de l'an 1692 et de l'an 1707, où l'on a donné des médailles fortes et pesantes, la première fois, parce qu'ils servirent longtemps et étoient payés par nos alliés ; beaucoup moins considérables, en 1707, parce qu'ils ne servirent que 6 à 7 mois et qu'ils étoient [payés] par nous en plein. On a suspendu de prendre une résolution sur ce sujet.

Ibid. 17 juin, p. 374. — *Résolution de donner des médailles.* — M. le syndic de la Garde a dit qu'il convenoit de reprendre la délibération qui fut suspendue vendredy, savoir si l'on donneroit des médailles aux officiers de la troupe de Berne. Dont opiné, l'avis a été de donner des médailles, savoir de 8 pistoles au lieutenant-colonel, de 4 pistoles aux capitaines et major et de deux aux autres officiers et d'un écu neuf à chaque sergent.

Ibid. 18 juin, p. 375. — *Coin pour les médailles.* — M. le syndic de la Garde a dit qu'il s'étoit informé auprès du s^r^ Dassier s'il y avoit quelque coin dont on put se servir pour les médailles qu'on se propose de donner ; qu'il ne s'en trouvoit absolument point, qu'il s'agissoit de savoir si l'on vouloit en faire graver un exprès, qu'il en faudroit deux, un grand et un petit. Dont opiné, l'avis a été d'ordonner de faire ces coins au plus tôt possible et de les faire très simples [1].

Ibid. 29 juillet, p. 422. — *Médailles pour les officiers de la troupe de Berne.* — M. le syndic de la Garde a produit un essay de deux médailles frapées pour les Suisses, dont une de chacune des deux sortes résolues. Sur quoy il a dit qu'il revenoit de tous cotez que la nouvelle troupe de Berne seroit échangée encore au bout de trois mois de service et qu'il y avoit lieu de présumer que tant que nous aurons une garnison suisse, L. L. E. E. de Berne fairont cette échange de trois mois en trois mois, tant pour que chacun ait sa part aux avantages et désavantages, que pour mieux exercer leurs troupes tour à tour. Sur quoy il a été mis en délibération s'il faloit suspendre de faire fraper ces médailles pour les distribuer, et l'avis a été qu'il n'y avoit pas lieu de suspendre ; que comme M^r^ le syndic de la Garde d'ordre du Conseil avoit fait entendre aux officiers de la première troupe de Berne, à leur départ, qu'on leur fairoit parvenir ces médailles comme une marque d'honneur et de la satisfaction du Conseil, on ne pouvoit se dispenser de tenir la promesse faite et qu'il y avoit de la bonne grâce à en faire la distribution incessamment, sauf à réfléchir à ce qu'il y aura à faire par rapport aux officiers des autres troupes, au cas que L. L. E. E. veuillent en faire échange, comme on le dit, de trois en trois mois.

R. C. 16 août 1743, vol. 243, p. 442. — *Médailles pour les officiers suisses de Berne.* — M. le syndic de la Garde a dit que le s^r^ Dassier notre graveur luy avoit porté les médailles destinées aux officiers de la première troupe de Berne. Et il a été résolu de les adresser toutes à M. le lieutenant-colonel Villading, en lui écrivant convenablement à ce sujet, afin qu'il fasse parvenir chacune des médailles à chacun des officiers et sergens.

[1] Cet arrêté met à néant ce qu'a écrit Blavignac au sujet de cette médaille. Il a prétendu (*Armorial, op. cit.*, p. 54) qu'elle fut frappée avec un petit coin ayant souvent servi pour les médailles du Collège. Nous ne connaissons aucune médaille du Collège de Genève portant les détails qui figurent au droit des médailles de 1743. Celles-ci ont au reste des modules tout à fait distincts de ceux des médailles de prix.

Quelques mois plus tard, au commencement de 1744, l'armée espagnole ayant commencé à quitter la Savoie, la garnison suisse établie à Genève ne tarda pas à regagner ses foyers et le Conseil fut appelé, une dernière fois, à faire une distribution de médailles.

Ibid. 12 février 1744, vol. 244, p. 94. — *Médailles pour les officiers suisses.* — M. le syndic de la Chambre a proposé de résoudre qu'on fasse faire des médailles, tant pour la troupe de Zürich que pour celle de Berne, et l'avis a été qu'il y avoit lieu d'en préparer, y ayant apparence que dans peu l'on pourra congédier les troupes suisses, mais que la troupe de Zürich ayant servi continuellement, il étoit convenable, il faloit examiner plus particulièrement si celles qui seront destinées à la troupe de Zürich ne doivent pas être plus fortes, attendu que ceux de Berne auront trois médailles pendant que ceux de Zürich n'en ont qu'une, et il a été dit à cet égard qu'on verra ce qui se passa en 1693.

Ibid. 15 février, p. 99. — *Médailles pour les Suisses.* — M^r^ le premier a invité le Conseil à finir la délibération concernant les médailles qu'on se propose de donner aux officiers et sergens de la troupe de Zürich, de même qu'à ceux de la troupe de Berne.

On a rapporté ce qui se passa en 1693 et 1696, d'où il paroit que sans faire attention à la longueur du service, la troupe de Zürich n'ayant servi que six mois et celle de Berne quatre ou cinq ans, on avoit donné aux uns et aux autres des médailles de la même valeur, et l'avis a été que de même on ne donnera aux officiers de la troupe de Zürich que les mêmes médailles qu'on a donné aux premières troupes de Berne et qu'on donnera à cette dernière.

R. C. 24 février 1744, vol. 244, p. 111. — *Médailles pour les officiers suisses.* — M^r^ le premier a invité le Conseil à réfléchir à la délibération concernant les médailles qu'on se propose de donner aux officiers suisses, et, toutes réflexions faites, l'avis a été de faire les médailles destinées aux officiers de Zürich plus fortes d'un tiers environ que celles des officiers de Berne, attendu qu'ils ont servi depuis le commencement jusqu'à la fin, et qu'ayant donné déjà deux médailles aux officiers de Berne pour les deux troupes qui se sont relevées et en donnant également à la troisième, il a paru convenable que n'en

donnant qu'une fois aux officiers de Zürich, on les donne un peu plus fortes. Néanmoins, vu l'absence de M^r le syndic de la Chambre des Comptes, il a été dit qu'on en pourra reparler une autre fois.

Ibid. 25 février, p. 114. — *Médailles pour les Suisses.* — Nob. Rilliet, syndic de la Chambre des Comptes, étant présent aujourd'hui, M^r le premier a invité le Conseil à reprendre la délibération d'hier sur les médailles. Dont opiné, la résolution qui fut prise hier a été confirmée, en sorte que Mr Lockman aura une médaille de douze louis, Messrs les capitaines, une de six ; Messrs les lieutenants et enseignes, une de trois et les bas officiers une d'argent de la valeur d'un écu neuf.

Il a été résolu de plus que si M. Mayer, aide-major de la troupe de Zürich, a le pas sur les lieutenans, on luy en donnera une de quatre, et qu'en ce cas, on donnera une de même valeur à Mr Damon, aide-major de la troupe de Berne qui a servi dès le commencement jusqu'à la fin.

Ibid. 26 février, p. 115. — *Médailles.* — Noble Cramer a raporté que s'étant informé du rang et du pas qu'avoit le s^r Meyer, M. Lockman lui avoit fait connoitre qu'il n'avoit point le pas sur le lieutenant, que son rang n'étoit pas réglé, mais qu'il a la paye de lieutenant ; sur quoy il a été résolu de ne luy pas donner une médaille plus forte que celle des lieutenans.

Enfin, le 7 mars 1744 (*Ibid.*, p. 137), le Conseil arrête de donner des médailles de bas officiers aux secrétaires et aux chirurgiens-majors, aux prévôts et aux tambours-majors.

Voici maintenant le document final qui rend compte du nombre et de l'espèce des médailles offertes.

Registres de la Chambre des Comptes, vol. 16, 14 mars 1744, f° 205. — *Médailles données aux officiers suisses lors de leur départ.*

A ceux de Zurich :

A M. Lockman, commandant, une de douze mirlitons [1].

A MM. les capitaines, trois de six.

A MM. les lieutenans, enseigne et adjudant, sept de trois.

Aux sergens, secrétaire, chirurgien, tambours-majors et prevost, dix-neuf, chacune d'un écu neuf.

[1] Le louis mirliton pesait 6 gr. 48.

A ceux de Berne :

A M. Despendes, commandant, une de huit mirlitons.

A MM. les capitaines, quatre chacune d'un quadruple.

A M. Damon, aide-major, qui a servi dès le mois de Février 1743, une de trois mirlitons.

Aux lieutenans et autres officiers subalternes, onze de deux mirlitons chacune.

Aux sergens, secrétaires, tambour et chirurgiens-majors, prevost et autres bas-officiers, vingt-sept d'un écu neuf chacune.

Nota. — Que les médailles d'or données aux officiers de Zürich sont d'un tiers plus fortes que celles données aux officiers de Berne, de pareille grade, parce que les Züricois sont restés dès leur arrivée en Février 1743, au lieu que ceux de Berne ayant changé trois fois, cette troisième troupe n'étoit ici que dès le 31 décembre dernier, tous les officiers de Berne de chaque troupe ayant eu des médailles telles que celles désignées ci-dessus.

Prix, soit valeur des médailles données aux officiers suisses.

Celles données aux officiers de Berne, en août 1743	ff. 2942. 7.6.
» » » » » en décembre 1743	2071.11.
» » » » » » en mars 1744	
aux officiers de Zürich et de Berne	4611. 8.
	ff. 9626. 2.6.

Les médailles du Secours suisse de 1743 qui nous ont été conservées sont les suivantes :

5. — (D 44) POST TENE BRAS LUX ·

Armes blasonnées de Genève, dans un ovale, posé sur un cartouche accosté de palmes et sommé d'un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulants. Au centre du soleil et dans un cercle, IHS

Le soleil sépare la légende.

℞. Dans un cartouche très orné et en six lignes, FŒDERATIS | BENE | MERENTIBUS | HONORIS | CAUSA | MDCCXLIII ·

Æ. Mod. 0,038. Poids 29,69. Cab. de num. de Genève.
Pl. II, n° 5.
Haller, *op. cit.*, II, p. 230, n° 1922. Blavignac, *op. cit.*, p. 328, n° 90.
On connaît aussi cette médaille en bronze, mais les exemplaires en or paraissent avoir disparu.

6. — (D 45) POST TENE BRAS LUX
Écu aux armes blasonnées de Genève, posé sur un cartouche très orné et entouré d'une guirlande de fleurs. Au dessus de l'écu, un vol, surmonté d'un soleil, formé de six rayons droits et de six rayons ondulants. Entre les rayons se trouvent des aigrettes sans nombre.
Au centre du soleil et dans un cercle IHS Le soleil partage la légende.
Revers semblable à celui du n° 5, sauf quelques détails dans le cartouche.
Æ. Mod. 0,028. Poids 12,84. Cab. de num. de Genève.
Pl. II, n° 6.
Haller, II, p. 230, n° 1923. Blavignac, p. 328, n° 91.
Cette médaille, du poids de deux écus mirlitons, a été donnée au Cabinet de Genève, en 1887, par MM. Frédéric et Charles Le Fort.

7. — Droit semblable au revers du n° 6.
Revers semblable au revers des pièces de vingt-et-un-sols de Genève, de 1710 [1].
Pb. Mod. 0,0265. Poids 4,97.
Pl. II, n° 7.
Roumieux [2], p. 28, n° 356.

[1] Eug. Demole. *Histoire monétaire de Genève, de 1535 à 1792, op. cit.*, p. 293, n° 405.
[2] Charles Roumieux. *Description d'une quatrième série de cent médailles genevoises inédites.* Genève, 1886, in-8, pl. 28, n° 356.
M. Roumieux indique que cette pièce existe en or au Cabinet de numismatique de Genève, mais il fait sans doute confusion avec la pièce précédente, que nous avons décrite sous le n° 6.

On ne sait à quoi rapporter cette association de coins qui semble être sans signification. Cependant cette petite médaille se rencontre parfois. Peut-être le droit du coin original s'est-il cassé au cours de la frappe et a-t-on achevé celle-ci avec un coin présentant à peu de chose près le même module, $0^m,0265$ au lieu de $0^m,028$.

IV. — Médailles accordées aux compagnies suisses ayant tenu garnison à Genève en 1792.

La Savoie ayant été envahie par l'armée française, le Conseil général genevois, sur la proposition du Conseil, décida, le 24 septembre 1792, de demander à Zurich et à Berne un secours de seize cents hommes. Les troupes de Berne arrivèrent le 30 septembre et celles de Zurich les 8 et 11 octobre.

Dès la fin d'octobre, il est question au Conseil de donner des médailles aux officiers. Voici les documents qui en font foi.

R. C. 24 octobre 1792, vol. 300, p. 1363. — Sur la proposition qui a été faite de donner des médailles aux officiers du Secours de Zürich et de Berne, lors de leur départ de Genève, les nob. Claparède et F. A. Naville ont été chargés de voir ce qui s'est fait en pareille occasion et de rapporter leur préavis à ce sujet.

Ibid. 19 novembre, p. 1518. — M. le syndic de la Garde a dit que les personnes attachées à l'exercice de l'arquebuse avoient jugé convenable de donner un prix à la compagnie des chasseurs zuricois qui sont distingués dans ce genre d'exercice ; que nob. Cayla avoit fait don, pour premier prix, d'une médaille d'or [1]; que le tirage avoit été précédé d'un repas, sans que le tirage même eût été chargé à cette occasion d'aucun frais et qu'ils avoient été très sensibles à cet acte de fraternité.

[1] On trouve aux archives de la Société des Arts, à Genève, que cette médaille fut frappée avec les coins appartenant à cette société, dessinés par Saint-Ours et gravés par Ch. Motta. (Conf. J. Crosnier. *Les Médailles* (de la Société des Arts), dans *Nos anciens et leurs œuvres*. Genève, 1910, X^e^ année, in-4°, pl., p. 165.)

Que cela avoit suggéré l'idée de donner un prix à toutes les autres compagnies, soit de Zürich, soit de Berne, au nom de l'État. Qu'on en avoit prévenu MM. Landolt et de Watteville qui verront avec plaisir cette marque de satisfaction donnée à leurs soldats. Qu'on pourroit donner pour chaque compagnie une médaille d'argent et une douzaine de livres d'étain ; que la valeur totale de ces prix iroit à environ vingt louis.

Dont opiné, ce que propose M. le syndic de la Garde a été approuvé, renvoyant à nob. Cayla et à nob. Dupan l'exécution et les chargeant de dire à M. de Watteville que, s'il l'agréoit, afin que les compagnies du secours bernois qui ont été retirées de Genève prissent part aux prix qui seront distribués aux autres, nous le prierions de les recevoir et de les leur faire tirer dans leurs villages.

On voit que ce fut la Société des Exercices de l'Arquebuse qui, par l'exemple qu'elle donna, fit déroger à l'ancien usage de distribuer des médailles aux officiers des troupes suisses. En cette année 1792, ce ne sont plus les officiers qui sont récompensés, en proportion de l'importance de leurs grades, ce sont les soldats, en raison de leur adresse au tir. Ce mode de faire devait être suivi en 1814 et 1815.

Nous ne connaissons qu'une médaille décernée par le Conseil de Genève aux troupes suisses de Zurich et de Berne, en 1792 ; en voici la description :

8. — Dans une couronne de chêne, terminée au bas par un nœud de ruban, en six lignes gravées à la main :

Donnée par / la République de / Genève aux troupes / de Zurich & Berne / en Novembre / 1792

Au dessus de la couronne, cartouche décoré des armes de Genève, surmontées d'un soleil portant dans un cercle IHS et accosté d'une banderole sur laquelle on lit POST TENEBRAS LUX

℞. (D 49) POST TENEBRAS LUX ·

Armes blasonnées de Genève, placées dans un cartouche de style Louis XV, dont les tenants sont deux

figures représentant la Religion et le génie des Arts. Au dessus du cartouche IHS rayonnant.

Ex. : REIP · TUTAMINA ·
I · D ·

Æ. Mod. 0,055. Poids 79,00. Cab. de num. de Genève. Pl. II, n° 8.

Le coin ayant servi au revers de cette pièce avait été gravé par Jean Dassier pour une médaille frappée lors des troubles de Genève, de 1734 à 1736[1].

V. — Médailles données à la garnison suisse envoyée à Genève lors de la restauration de la République, 1814-1815.

En 1798, Genève fut conquise par le Directoire et incorporée à la France comme chef-lieu du département du Léman.

Ce régime de contrainte dura un peu plus de quinze ans.

A la fin de 1813, alors que les troupes alliées avaient pénétré en Suisse par Bâle et se trouvaient aux portes de Genève, la petite armée française s'éclipsa et la garde nationale genevoise ouvrit les portes de la ville au feld-maréchal, comte de Bubna, qui entra à la tête de douze mille hommes. Un gouvernement provisoire fut alors constitué qui fit les démarches nécessaires pour que l'indépendance de Genève fût reconnue par les Alliés, ainsi que son ardent désir d'être incorporée à la Suisse. Le 1er juin 1814, un bataillon, formé par des troupes de Fribourg et de Soleure, débarquait au bas de la côte de Cologny et, le 12 septembre suivant, la Diète suisse décidait de recevoir l'État de Genève au nombre des cantons, avec ceux de Valais et de Neuchâtel. Le 18 novembre 1814, les troupes suisses qui, entre temps, avaient été relayées, quittaient Genève pour rentrer dans leurs foyers.

[1] Haller, *op. cit.*, t. I, p. 225, n° 1013, et Blavignac, *op. cit.*, p. 318, n° 23.

Le 6 mars 1815, on apprit à Genève que Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, avait débarqué à Fréjus le 1er mars. La milice genevoise fut mise sur pied, augmentée de troupes fédérales. Le 25 avril, le lieutenant-colonel de Sonnenberg[1], de Lucerne, nommé par la Diète le 9 avril, arriva prendre le commandement supérieur; il ne quitta Genève que le 18 octobre 1815.

Pendant les deux séjours qu'elle fit à Genève, en 1814 et 1815, la garnison suisse fut choyée de tous et le gouvernement organisa à son intention plusieurs tirs qui sont rappelés par des médailles données à cette occasion.

Le 1er août 1814[2] il est proposé au Conseil provisoire de donner un tir aux troupes suisses avant leur départ. Cette proposition est approuvée. MM. les conseillers-majors sont chargés de s'entendre avec le lieutenant-colonel Girard.

Le 2 août 1814[3], M. le conseiller Micheli informe le Conseil qu'ayant vu M. le colonel Girard avec M. le conseiller Sarasin et ayant conféré avec lui du tir qu'on se propose de donner aux Suisses, celui-ci a répondu que ce qui agréerait le mieux aux troupes suisses serait des médailles de la ville.

[1] Le Cabinet de numismatique de Genève possède une empreinte sur papier de plomb du droit d'une médaille qui aurait été frappée pour le lieut'-col' de Sonnenberg lors de son séjour à Genève, en 1815; en voici la description :

(D 52) C'EST L'ETERNEL QUI DELIVRE.

Dans le champ, en dix lignes : LA | PRUDENCE ET LA | VIGILANCE DU LIEUT · | COL · ED · DE SONNENBERG | L'UNION ET LA FRATERNITE | DES GENEVOIS ENTR'EUX ET | LEURS FEDERES, ONT GA · | · RANTI L'INDEPENDANCE | DE GENEVE L'AN | 1815.

Empreinte sur papier de plomb. Mod. 0,045.

Nous n'avons trouvé aucune trace de cette médaille dans les Registres du Conseil, pas plus que dans les archives de la famille de Sonnenberg. En revanche, celles-ci conservent l'épée, la plaque et le ceinturon d'honneur qui furent offerts au lieutenant-colonel de Sonnenberg par le Conseil de Genève, le 13 septembre 1815, et qui coûtèrent 2040 francs. Le Conseil offrit en outre à M. le capitaine Schumacher, aide de camp du colonel, une montre avec sa chaîne, du prix de 520 francs (R. C. des 1er, 4 et 13 septembre 1815, vol. I, 2me sem., pp. 327, 341 et 359).

[2] Registre du Conseil provisoire, 1814, p. 332.

[3] *Ibid.*, p. 334.

Au sujet des tirs qui furent donnés aux Suisses pendant l'année 1814, nous trouvons quelques renseignements intéressants dans un opuscule paru en 1864 et intitulé *Souvenirs de 1814* [1]. En voici quelques citations que nous ferons alterner avec celles du Registre du Conseil :

9 août 1814 [2]. — Les trois compagnies suisses tirent aujourd'hui un prix aux Pâquis. Il y a 6 médailles en argent pour chaque compagnie. La musique a assisté à la délivrance et les a ramenées en ville. Trois cercles ont donné des distacts [3], tous en argent.

31 octobre 1814 [4]. — Le Conseil arrête qu'il sera délivré des prix aux trois compagnies suisses actuellement en garnison à Genève, de même que ceux qui ont été délivrés aux compagnies de Fribourg et de Soleure.

4 novembre 1814 [5]. — M. le syndic de la Garde informe que les prix que les compagnies suisses tireront aujourd'hui et demain seront délivrés sur la Treille, ou dans une salle de l'hôtel de Ville. Qu'à la demande de M. le lieutenant-colonel Hess, il y aura un prix pour le petit état-major et qu'il a fait délivrer 450 cartouches aux Suisses pour le tirage.

4 novembre 1814 [6]. — Les Suisses ont tiré aujourd'hui un prix aux Pâquis, lequel prix leur a été donné par le gouvernement. Les prix sont tous des médailles en argent, aux armes de la République. Beaucoup de cercles ont donné des distacts, tous en argent. Il y a aussi eu une médaille en or de la valeur d'environ 5 louis, donnée pour distact au plus beau coup.

5 novembre 1814 [7]. — Aujourd'hui les Suisses ont achevé de tirer leur prix. Après midi sur la Treille avant la parade et au milieu d'un bataillon carré de Zuricois et d'Appenzellois, on a fait la délivrance

[1] *Souvenirs de 1814.* Genève, 1864, br. in-8 sans nom d'auteur. Cette brochure a été compilée, d'après divers journaux, par Amédée Roget, et a paru tout d'abord dans *la Démocratie suisse.*

[2] *Souvenirs, op. cit.*, p. 58.

[3] Locution locale, terme de tir, prix supplémentaire donné par des amateurs.

[4] Registre du Conseil provisoire, 1814, p. 52.

[5] *Ibid.*, p. 60

[6] *Souvenirs, op. cit.*, p. 72.

[7] *Ibid.*, p 73.

des prix en présence du syndic de la Garde, de deux conseillers-majors, de l'état-major genevois et suisse et au son de la musique. Le plus beau coup a été fait par un Zuricois. On a défilé en grande parade.

Il y eut donc, à Genève, deux tirs organisés pour les Suisses dans l'année 1814, un le 9 août, l'autre les 4-5 novembre. En ce qui concerne l'année 1815, nous sommes moins bien renseignés. Nous savons seulement par les médailles elles-mêmes, qu'un tir eut lieu le 4 février et un second le 1er octobre 1815, quelques semaines avant que la garnison suisse rentrât dans ses foyers. Voici la description des médailles frappées à l'occasion de ces tirs :

9. — Écu blasonné de Genève, entouré d'une guirlande de palmes, placé sur un cartouche accosté de palmes et surmonté de IHS rayonnant. En haut et en bas de la médaille, on a bâtonné une inscription, mais cette opération semble avoir été faite sur le coin.

℞. Dans le champ, gravé à la main, en quatre lignes, AUX | SUISSES | *le 9e Aout* | 1814

La médaille est percée en haut.

Æ. Mod. 0,085. Poids 15,00. Cab. de num. de Genève.

Pl. III, nº 9.

Blavignac, *op. cit.*, p. 355, nº 231, et p. 368, nº 231.

10. — Droit semblable à celui du nº 9.

℞. Entre deux palmes reliées au bas par un trophée où l'on distingue des rames et une ancre, et en quatre lignes gravées à la main, AUX | SUISSES | *le 5 Novembre* | 1814

Æ. Mod. 0,035. Poids 14,00. Cab. de num. de Genève.

Cette médaille, transformée en clef de montre, est fort usée, ayant été portée en breloque.

11. — Écu semblable à celui du n° 9, mais de forme plus carrée, de même que le cartouche. Au dessus du soleil et sur une banderole, POST TENE BRAS LUX

℞. Entre deux branches de laurier, retenues au bas par un nœud de ruban, en trois lignes gravées à la main, *Tout / pour la / Patrie*

Æ. Mod. 0,035. Poids 13,00. Cab. de num. de Genève. Pl. III, n° 11.

12. — Semblable au n° 11, sauf que la pièce est percée au sommet et pèse 15 gr. Cab. de num. de Genève.

Rien ne prouve que ces deux médailles aient été délivrées aux Suisses, lors des tirs de 1814 et 1815, mais on peut tout au moins le supposer.

Voici maintenant la description de quatre médailles qui, sans avoir de caractère officiel, sont cependant intéressantes en ce qu'elles montrent à quel point la population tout entière sympathisait avec la garnison suisse, envisagée comme libératrice.

13. — (D 42) ✱ A NOS FRERES LES SUISSES ✱

Au dessus de deux branches de laurier et de palmier, réunies par une fleur à six pétales, armes de Genève dans un cartouche, surmontés de IHS rayonnant.

℞. Dans un encadrement circulaire, au dessus d'une guirlande de feuillage et en sept lignes, DONNÉE PAR | LES MEMBRES | DE LA SOCIÉTÉ | DES DÉLICES[1] | *Genève* | *le 5 Nov.* | 1814

Toutes les inscriptions de cette médaille sont gravées à la main.

[1] La Société des Délices, momentanément supprimée par l'édit du 21 novembre 1782 (R. C., 31 décembre 1782, vol. 283, p. 655), était un club politique, dont on sait fort peu de chose. Dans le *Tableau des sociétés de Genève, y compris leurs règlemens et*

Æ. Creuse. Mod. 0,038. Poids 13,20. Bél. Cab. de num. de Genève.

Pl. III, n° 13.

14. — Blavignac[1] a décrit la médaille suivante :

Armes de Genève, accostées de palmes, surmontées du soleil et de la légende POST TENEBRAS LUX.

℞. Dans une couronne d'épis et gravé au burin, I · S · SYDLER AUX SUISSES LE 4 FEVRIER 1815.

Æ. Mod. 14 lignes. Coll. Landolt, à Zurich.

15. — Sur une banderole (D 47) POST TENEBRAS LUX ·

Ex. : Sur une banderole, gravé à la main, *Donné p^r le capitaine Sellon le 1. 8e 1815*

les noms des membres, fait dans le mois de mars 1811 (Arch. de Genève, ms. de 24 f^es; f° 24), on trouve une Société des Délices avec le règlement suivant :

1. Nul ne peut être reçu membre s'il n'est agréable à tous.
2. L'on doit être retiré à neuf heures du soir.
3. Nous renouvellons ou confirmons les officiers tous les six mois.

Tableau des membres composant la Société des Délices.

Jean Chappuis.	Gabriel Matignon.
Louis Doldt.	Jean Marc Paccard.
Jean Pierre Faizan.	Ami Decor.
Etienne Bonnet.	Ami Gillet.
Jean Pierre Court.	Jean Pierre Rossier.
Louis Vivien.	Charles Perregaud.
Charles Autran.	Jean Matignon.
Louis Declé.	Daniel Vullermin.
Etienne Mottu.	Antoine Pascalis.
Germain Moulinier.	Jean François Dentand.
Moïse Matthey.	Alexandre Plattel.
Louis Liodet.	Jacob Neff.
Jean Lévrier.	Jean Séné.

Le nom de « Délices » que portait cette société était peut-être destiné à rappeler la propriété créée par Voltaire sur le plateau de Saint-Jean, près Genève, en 1755, et baptisée de la sorte par lui. Il resterait à savoir si la société de 1811 était bien la même que celle de 1782.

Le Cabinet de numismatique de Genève possède plusieurs médailles émises par la Société des Délices qui semblent avoir été des prix ou des récompenses. Elles datent de 1816, 1818 et 1819. Celle qui porte ce dernier millésime est dédiée à M. Lévrier, par la Société des Délices reconnaissante.

Beaucoup plus tard, à la fin du XIXe siècle, il fut frappé des médailles pour des sociétés de jeu de boules portant les noms de « Les Délices des quatre saisons » et « Les Délices de Saint-Jean ».

[1] *Armorial genevois, op. cit.*, p. 368, n° 231 *bis*.

Dans le champ, armes blasonnées de Genève, posées sur un cartouche surmonté d'une guirlande de palmes et d'un soleil portant au centre IHS Le cartouche est accosté de deux palmes.

℞. Dans une couronne formée de deux branches de chêne, réunies au bas par un nœud de ruban, en cinq lignes, gravées à la main :

Comp^e Sellon
Tout
pour Genève
et
pour l'honeur

Æ. Mod. 0,042. Poids 28,20. Bél. Cab. de num. de Genève.

Pl. III, n° 15.

16. — Droit semblable à celui du n° 11.

℞. Couronne semblable à celle du n° 11, avec l'inscription en quatre lignes, gravées à la main, TOUT | POUR GENÈVE | TOUT | POUR L'HONEUR Sur la tranche, gravé à la main, *Donné par le capitaine Sellon le 1er 8bre 1815* ·

A. Mod. 0,036. Poids 22,50. Bél. Cab. de num. de Genève.

Depuis que Genève est devenue définitivement suisse, elle n'a pas abdiqué pour cela son amour de la lutte, et par deux fois déjà, en 1860 et en 1864, le « Secours suisse » est venu mettre à la raison et calmer les citoyens de l'indomptable cité.

Il est même bien possible que nos descendants voient encore arriver, pour les apaiser, nos amis des cantons allemands, mais l'usage de leur offrir des médailles semble avoir disparu, et c'est grand dommage, car ces modestes souvenirs d'une bienfaisante intervention étaient des témoignages authentiques de la vitalité du caractère des Genevois et de leur amour inaltérable pour la Suisse.

Eug. Demole.

MÉLANGES

Assemblée générale de la Société suisse de numismatique à Schaffhouse les 8 et 9 septembre 1911.

La belle et intéressante ville de Schaffhouse sur le Rhin est à l'extrémité de la Suisse ; aussi, pour laisser à tous les membres de la Société suisse de numismatique le temps d'arriver, la première réunion n'aura-t-elle lieu qu'à la fin de la journée du vendredi 8 septembre. La séance officielle aura lieu le samedi 9 septembre, à 8 heures et demie du matin ; elle sera suivie de la visite des collections de la ville. Après le banquet, vers la fin de l'après-midi, M. Henri Moser recevra la Société en garden-party dans son château de Charlottenfels et lui fera les honneurs des riches collections artistiques et archéologiques qu'il a rapportées de ses voyages en Asie.

Le jeton qui sera distribué aux membres de la Société sera gravé par M. F. Homberg, à Berne, et reproduira les traits du vénérable doyen des historiens suisses, Jean de Müller, citoyen de Schaffhouse.

Das neue schweizerische Zehnfrankenstück.

Der Bundesrat hat in seiner Sitzung vom 30. Dezember 1910 abhin die von Herrn Professor Fritz Landry in Neuenburg vorgelegten, in Messing in Zehnfrankengrösse ausgeführten Modelle für das neue, schweizerische Zehnfrankenstück genehmigt, und das Finanzdepartement beauftragt, mit dem Herrn Landry, der schon im Jahre 1896 die Lieferung der Zwanzigfranken-Originalstempel übernommen hatte, einen Vertrag abzuschliessen über die Lieferung der Originale für die Zehnfrankenstücke nach den vorgelegten Modellen. Die Fertigstellung der Stempel dürfte sich voraussichtlich bis in die zweite Hälfte des laufenden Jahres hinausziehen. Es ist alsdann für

das Jahr 1911 eine Prägung von 100,000 Zehnfrankenstücken durch die eidgen. Münzstätte auszuführen.

In Berücksichtigung des im Münzwesen geltenden Grundsatzes, dass Münzen von der gleichen Gruppe auch das gleiche Münzbild tragen sollen, ist für die Vorderseite des Zehnfrankenstückes das Vorderseitenbild des gegenwärtigen Zwanzigfrankenstückes in entsprechender Verkleinerung bestimmt. Selbstverständlich musste auch das Relief dieses Münzbildes entsprechend der geringen Dicke des Zehnfrankenstückes zurückgehen, und zwar auf ein Minimum, das zur Erzielung des vom Künstler gewollten Eindruckes noch möglich ist. Die Zehnfrankenplatte mit nur 7 Millimeter Dicke bedingt eben, dass das Relief der Prägestempel möglichst flach sei, weil anderswie die Prägung nicht in vollkommener Weise möglich ist.

Diese geringe Dicke der Zehnfrankenstücke und die Beschaffenheit des Vorderseitenrelief führten dazu, dass von der Verwendung auch des Reverses des Zwanzigfrankenstückes für die Zehnfranken abgesehen werden musste. Die höchsten Stellen des Vorderseitenbildes, Wange und Ohr des Kopfes, hätten beim Revers wiederum an gleicher Stelle dem höchsten Reliefpunkt, dem Wappenkreuz, entsprochen. Eine vollkommene Ausprägung dieser beiden höchsten Stellen am gleichen, gegenüberliegenden Platze wäre unmöglich geworden. Aus diesem Grunde musste für den Revers des Zehnfrankenstückes ein neues, der Prägefähigkeit angepasstes Modell geschaffen werden, das die Beanspruchung von Relief in der Mitte möglichst zu vermeiden hat, und der Vorderseite durch günstige Verteilung der erhabenen Stellen Gegenrecht hält.

Herr Professor Landry hat in seinem neuen Revers-Modell diesem Erfordernis in sehr glücklicher, und nach meiner Ansicht auch in sehr gefälliger Weise zu entsprechen verstanden. Der neue Revers zeigt oben das eidgenössische Strahlenkreuz, links in der Mitte die Wertziffer 10, rechts die Wertbennung FR, etwas unterhalb der Mitte die Jahreszahl, die von einem Alpenrosenzweig, die untere Partie des

Modelles umfassend, umrankt wird. Bei aller Einfachheit, und wohl gerade deswegen, macht dieses neue Reversmodell einen vornehmen, künstlerischen, und gewiss überall Beifall findenden Eindruck. Herr Landry darf zu dieser seiner neuen Schöpfung bestens gratuliert werden [1].

Bern, Januar 1911. P. Adrian.

Vente à Francfort des monnaies d'or de la collection Ad. Iklé-Steinlin.

Les cinq cent soixante-dix-huit pièces de cette remarquable collection ont été vendues par les soins de M. Léo Hamburger les 23 et 24 mai 1911. Le vœu que nous formions naguère, de voir les meilleures pièces de cette riche série demeurer dans notre pays, a été exaucé. Le Cabinet de numismatique du Musée national a acquis, outre un certain nombre d'autres pièces, deux ducats de la ville de Coire, de 1636 et 1637, pour 825 et 950 marcs; une pièce de sept-ducats de Thomas Ier d'Ehrenfels de Haldenstein, pour 1500 marcs; trois triens de Lausanne et de Sion, à 275, 255 et 285 marcs; la frappe en or du thaler de Berne de 1501, 2000 marcs; la frappe en or du thaler de Lucerne de 1714 (dix ducats), 1390 marcs; les trois guldens d'or des cantons primitifs, frappés en commun pour le Tessin, à 2310 marcs pour les trois cantons réunis, 2428 marcs pour Uri et Unterwald et 2500 pour Schwytz; la pièce réputée unique de un-et-demi-ducat de Zoug, de 1692, pour 2000 marcs; une pistole de Fribourg, de 1635, pour 1225 marcs; la pièce de cinq-ducats de l'évêque de Coire Jean-Bénédict, de 1749, pour 2000 marcs; un gulden d'or de l'évêché de Sion (frappe en or d'un kreuzer), de 1640 à 1646, pour 2300 marcs; enfin les deux rarissimes pièces de Neuchâtel, la double-pistole de Henri II de Longueville (1595-1663), pour 2750 marcs et celle de Marie d'Orléans-Nemours (1694-1707), pour 2500 marcs.

Le Musée historique bernois a acquis les pièces suivantes de Berne: gulden d'or de 1537, 2905 marcs; le douze-ducats de 1681, inédit, 2305 marcs; le huit-ducats de 1797, 955 marcs; le six-ducats de 1701, 690 marcs; un dito, sans millésime, 440 marcs; quatre-ducats

[1] C'est grâce à l'obligeance du Département fédéral des finances que nous pouvons aujourd'hui publier l'essai de la pièce de dix-francs suisse. *(Réd.)*

sans millésime, 705 marcs; double-ducat de 1698, 325 marcs, et plusieurs autres pièces.

Le Cabinet de numismatique de Genève a acquis les quadruples-écus-pistolets de Genève, de 1635 et 1647, à 1985 marcs chacun; le ducat de 1651 à 860 marcs et deux triens d'Agaune, dont un de Romanos, frappé au nom de Dagobert Ier (coll. d'Amécourt), pour 935 marcs. Les trois premières pièces, qui sont revenues à plus de 7000 francs, ont été offertes au Cabinet de Genève par M. Philippe Moricand, membre de la Société suisse de numismatique, établi à Paris.

Neue Münzen für Sammler.

Vielen Mitgliedern unserer Gesellschaft wird es angenehm sein zu vernehmen, dass das eidgenössische Finanzdepartement, auf den Antrag der Münzdirektion hin, verfügt hat, die Münzstätte habe, vor der Hand versuchsweise, von jeder Jahresprägung einer Münzsorte hundert mit Stempelglanz versehene Stücke in Sonderverpackung der eidgenössischen Staatskasse zuzustellen, mit der Weisung an Letztere von diesen Stücken auf Verlangen hin an Behörden bei Grundsteinlegungen, an Münzsammler, etc., abzugeben, unter der ausdrücklichen Bedingung, dass an einen Gesuchsteller nicht mehr als zwei Stücke der gleichen Sorte verabfolgt werden dürfen, und die Speditionsspesen der Empfänger zu tragen hat.

Dieses wohlwollende Entgegenkommen des eidgenössischen Finanzdepartements verdient Dank und Anerkennung, denn es erleichtert manchem Sammler sein bisheriges, mühevolles und umständliches Suchen nach neuen Münzen mit Stempelglanz für seine Sammlung.

P. Adrian.

Treue und Ehre.

Kleiner Nachtrag zu dem Aufsatze von Herrn Dr. Gustav Grunau über die zwei schweizerischen militärischen Verdienstmedaillen. (Revue, Tome XV, liv. 1 u. 2, auch Separat im Verlage des Verfassers in Bern erschienen.)

Das Schweizerische Landesmuseum in Zürich, als Depositum der Stadtbibliothek Zürich, besitzt von der genannten Verdienstmedaille des Jahres *1815* eine *Miniaturausgabe* in Silber mit folgenden Abweichungen:

Durchmesser 10,8 Mm. Gewicht 1,1 Gr. Kleiner angeprägter Oesenhenkel, dessen Oeffnung in gleicher Ebene der Medaillenfläche liegt.

A). Wappenschild und Kreuz darin besitzen keine erhöhte Randleiste. Die Umschrift lautet : SCHWEIZERISC · EIDGENOSSEN (sv!) · MDCCCXV · in übrigens gleicher Anordnung wie die grösseren Originale. Statt dem Kreise von kleinen Vierecken haben wir hier einen Perlkreis innerhalb des erhöhten Bandes.

R). Am Schlusse der Inschrift fehlt der Punkt. Der zweiteilige Kranz ist oben geschlossen. An seinen Zweigen befinden sich je acht aus drei Blättern befindliche Büschel. Die Schleife wird unten nur durch einen Punkt angedeutet. Auch hier Perlkreis.

Haben wir es hier mit einer absichtlichen Fälschung zu tun oder liegt eine private Ausgabe vor, welche als Ersatz und zur Schonung eines wertvollen Originalstückes dienen sollte ? Die Kleinheit lässt nicht unbedingt an eine vollen Ersatz zu bietend vorgebende Fälschung glauben.

Das Landesmuseum besitzt ferner von der Ausgabe für die Ereignisse vom Jahr 1792 ein Versuchstück in Silber und das mit Randschrift versehene eiserne Exemplar für Franz Joseph Schmitter von Stanz (Grunau, p. 176, Nr. 104), doch ohne Band.

Nach freundlicher Mitteilung des Konservators des historischen Museums in St. Gallen, Herr Prof. Dr. J. Egli, besitzt jene Sammlung ein Exemplar von 1815, sowie drei Medaillen von 1792, und zwar ein Exemplar ohne Randeinfassung und je eines für Bartholomäus Weber (Gr. Nr. 382) und Oswald Broder von Sargans (Gr. Nr. 206), dieses letztere mit zugehörigem Bande.

Offenbar befinden sich in den Händen von Erben der Tapfern doch noch mehr Exemplare, welche sorgfältig als wertvolle Reliquien gehütet werden, als die wenigen Stücke in den Sammlungen der Museen und Sammler schliessen lassen. E. Hahn.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 11 janvier 1911. — M. Frei-Schindler, fabricant de chocolat, à Aarau, et M. H.-C. de Bie-Lüden, ingénieur, à Ilanz, présentés par MM. Eug. Demole et Grossmann, sont reçus membres actifs de la Société.

Séance du 1er février 1911. — M. le Dr Gustave Schöttle, à Tubingue (Würtemberg), présenté par MM. E. Hahn et Eug. Demole, et M. Maurice Dunant, à Genève, présenté par MM. Eug. Demole et Grossmann, sont admis au nombre des membres actifs.

Séance du 8 mars 1911. — Le comité reçoit comme membre actif M. Henry Fatio, banquier, à Genève, présenté par MM. Eug. Demole et Grossmann.

Séance du 5 avril 1911. — M. Hugues Jequier, à Neuchâtel, élève diplômé de l'École des sciences politiques de Paris, présenté par MM. Baur-Borel et Eug. Demole, est reçu membre actif.

Séance du 7 juin 1911. — M. Auguste Künzler, négociant, à Genève, présenté par MM. Eug. Demole et Grossmann, est admis en qualité de membre actif.

BIBLIOGRAPHIE

Luigi Rizzoli Jun. et Quintilio Perini. *Le monete di Padova descritte ed illustrate.* Rovereto, 1903, br. in-8 de 148 p.

L'étude des monnaies de Padoue, inaugurée par Brunacci, dans son savant opuscule *De Re nummaria Patavinorum*, reprise ensuite par Jean-Baptiste Verci, est ici complétée par de nouvelles investigations, et mise à jour par une collaboration de deux auteurs, qui dédient leur travail à M. Louis Rizzoli, conservateur du Musée Bottacin, de Padoue.

Cette savante dissertation, sans rien sacrifier d'essentiel au sujet, a su rester dans de justes limites, et possède, entre autres qualités, celle de la précision. Sa disposition est celle que notre érudit collègue de Rovereto a l'habitude de donner à ses travaux de numismatique ; c'est-à-dire que le présent travail débute par un résumé historique, indispensable à toute étude de ce genre. Cet abrégé chronologique renferme en particulier la généalogie des Carrare, seigneurs de Padoue, depuis Jacopino jusqu'à ses infortunés descendants, dépouillés, égorgés, étranglés ou décapités au xve siècle par les Vénitiens.

Une seconde et une troisième partie de l'ouvrage traitent, l'une du système monétaire, des dénominations et valeurs des monnaies de Padoue, l'autre de l'atelier (zecca) de cette ville. Ce dernier chapitre est, sauf erreur, une chose nouvelle dans l'histoire de la numismatique padouane.

La description des monnaies s'applique à vingt-neuf espèces différentes, sans parler des variétés ; et ce chapitre, d'un intérêt tout spécial, est illustré de reproductions zincographiques d'une grande utilité, bien qu'on les souhaitât un peu plus nettes. Mais ce défaut tient essentiellemeut à l'état de conservation de ces monnaies, dont quelques-unes sont d'une grande rareté.

Cette belle brochure, qui est signalée beaucoup trop tardivement à l'attention des lecteurs de cette *Revue*, a en plus le mérite d'être accompagnée d'un nombre considérable de documents, qui donnent à l'ouvrage de MM. Rizzoli et Perini une assise tout à fait scientifique.

E. L.

Quintilio Perini. *Le monete di Treviso descritte ed illustrate.* Rovereto, 1904, br. in-8 de 94 p.

Cette étude, imprimée sur fort beau papier par Ugo Grandi et Cie, à Rovereto, éditée en deux cent cinquante exemplaires numérotés, et dédiée à S. M. Victor-Emmanuel III, repose sur de nombreux documents reproduits à la fin de la brochure. Celle-ci débute par un historique complet des divers régimes politiques que Trévise a traversés depuis l'époque romaine, jusqu'au jour où cette ville fit retour, avec la Vénétie, à la nation italienne, en 1866.

La fin du XIIe siècle et le commencement du XIIIe marquent l'époque la plus prospère de Trévise, par le chiffre de sa population et le développement de son territoire, qui s'étendait des Alpes jusqu'à l'Adriatique, ainsi que l'accuse la légende de son sceau : MONTI MUSONI PONTO DOMINORQUE NAONI.

Une seconde partie de ce travail traite des systèmes monétaires de la cité trévisaine, des noms et des valeurs de ses diverses monnaies. Enfin, à la faveur de dessins excellents, un chapitre spécial décrit les espèces et variétés portant le nom de Trévise, et, plus tard, celui de saint Marc de Venise, quand la cité fut incorporée au territoire de la ville des doges.

Notons en passant le denier très rare, sinon unique, à l'effigie de Louis le Débonnaire, denier frappé à Trévise, et signalé, en 1896, par M. Simonis, dans la *Revue belge de numismatique.*

Les monnaies décrites se rapportent à la domination des Francs, règnes de Charlemagne, de Louis Ier et de Lothaire Ier, puis au gouvernement autonome, suivi des vingt années pendant lesquelles les comtes de Goritz régnèrent sur Trévise, enfin au gouvernement des doges, dont le nom se substitue à celui de TARVISIUM (Trévise), jusqu'au jour où il n'est plus même question de monnaies autres que celles de Venise.

Un tableau des valeurs actuelles et de la rareté des monnaies trévisaines achève de faire de cette brochure une précieuse et intéressante contribution à l'histoire monétaire de l'Italie. E. L.

Nicolo Papadopoli. *Un denaro della contessa Richilda* (?). Milan, 1905, br. in-8 de 4 p. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica e scienze affini*, fasc. I, 1905.)

Cet opuscule est une réfutation à une monographie de M. Alexandre Lisini de Sienne, publiée dans la *Rassegna numismatica*, attribuant à la comtesse Richalda un denier au nom de l'empereur Henri.

Cette princesse était femme du marquis Boniface, duc de Toscane et père de la célèbre comtesse Mathilde, qui fit don d'une partie de ses États au pape Grégoire VII.

Le denier en question avait été décrit précédemment par M. N. Papadopoli dans son ouvrage sur les *Monnaies de Venise*, et attribué par lui à cette cité. L'auteur maintient cette attribution et regarde comme une erreur celle de M. Alexandre Lisini, par diverses raisons auxquelles nous renvoyons le lecteur que cette question pourrait intéresser.

E. L.

E. Martinori. *La zecca papale di Ponte della Sorga (Contado Venesino).* Milano, 1907, br. in-8 de 44 p. avec 1 grav. et 1 pl. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, anno XX.)

L'attribution assez controversée des monnaies papales du Comtat-Venaissin se fait aujourd'hui avec plus de sûreté et de certitude qu'autrefois, grâce aux archives de la Chambre apostoliqne, que le pape Léon XIII a mises à la disposition des historiens et des chercheurs. D'après les documents consultés, il est certain qu'un atelier monétaire papal a existé à Sorgues (Comtat-Venaissin), antérieurement à la prise de possession par le pape Clément VI de la ville d'Avignon, en 1348. Les divergences, dans les affirmations de ceux qui se sont occupés des monnaies du Comtat, portaient essentiellement sur l'époque de leur fabrication, plus exactement sur le nom des pontifes au règne desquels il s'agissait de les attribuer. Or, l'auteur de la présente étude, après avoir passé en revue les nombreux écrits sur la matière, et discuté, documents en mains, les assertions de ses prédécesseurs, résume les résultats de ses recherches, dans les six thèses suivantes, que nous croyons devoir reproduire à peu près textuellement :

1° C'est à Sorgues, et non à Carpentras, qu'a fonctionné l'atelier du Comtat-Venaissin.

2° Cet atelier a débuté probablement sous Boniface VIII, en 1300 ou 1301, et a sûrement été en activité en 1322, sous Jean XXII.

3° L'atelier de Sorgues fut fermé en 1354, sous Innocent VI.

4° Le plus ancien florin papal connu jusqu'ici est celui qui porte la légende COMES VENSI, frappé très probablement en 1322, sous le pontificat de Jean XXII.

5° L'autre florin, avec la légende COMES VENESI, doit être attribué à Clément VI et date de 1344.

6° Enfin, les florins et les monnaies d'argent et de billon (mistura),

avec le nom de SANCTVS PETRVS ou SANCTVS PETRVS ET PAVLVS, plus ou moins abrégé, doivent être considérés comme postérieurs à l'acquisition d'Avignon par Clément VI.

Remarquons que le florin attribué à Jean XXII n'existe qu'en un exemplaire unique, aujourd'hui en possession de S. M. le roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, et que celui attribué à Clément VI se trouve au Vatican, à Paris et ailleurs encore.

La description des monnaies frappées à Sorgues comprend, dans la brochure que nous résumons, tant en florins d'or qu'en gros, demi-gros, deniers et oboles, dix-sept numéros, dont dix répondent à autant de pièces-types figurées à la fin de notre mémoire. Ces pièces sont successivement attribuées aux papes Boniface VIII, Clément V, Jean XXII et Clément VI.

En terminant, nous exprimons le regret de n'avoir pu rendre compte plus tôt du travail substantiel de M. Martinori. E. L.

Bibliographie méthodique.

Amer. journ. of num. = American Journal of numismatic.
Arch. hér. suisses = Archives héraldiques suisses.
Berl. Münzbl. = Berliner Münzblätter.
Bl. f. Münzfr. = Blätter für Münzfreunde.
Boll. di num. = Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia.
Canad. ant. a. num. journ. = The Canadian antiquarian and numismatic Journal
Frankf. Münzz. = Frankfurter Münzzeitung.
Gaz. num. franç. = Gazette numismatique française.
Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk. = Mitteilungen der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde.
Monatsbl. der num. Ges. in W. = Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien.
Month. num. Circ. = Monthly numismatic Circular.
Mus. neuch. = Musée neuchâtelois.
Num. Chron. = Numismatic Chronicle.
Num. Közlöny = Numizmatikai Közlöny.
Rev. belge = Revue belge de numismatique et de sigillographie.
Rev. franç. = Revue numismatique.
Riv. ital. = Rivista italiana di numismatica.
Tijd. van het Ned. Gen. = Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde.
Vjesnik = Vjesnik hrvatskoga arheološkoga društva.
Wiadomości = Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne.

Numismatique grecque.

Joseph Dechelette. Les origines de la drachme et de l'obole, avec fig. (*Rev. franç.*, 1911, p. 1). — A. W. Hands. Greek coins (suite), avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12737, 12809, 12881). — C.-R. Morey. Une nouvelle représentation de Dusarès et autres types de Bostra (Arabie) (*Rev. franç.*, 1911, p. 69, avec pl. III). — Edward T. Newell. Reattribution of certain tetradrachms of Alexander the Great (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 37, avec pl. IX-XIV).

Numismatique romaine.

Eug. Demole. Dissertation inédite sur une monnaie d'Auguste, écrite vers 1730, par M. F.-S. Bally de Montcarra, avec fig. (*Rev. belge*, 1911, p. 237). — C. Harold Dodd. The cognomen of the emperor Antonius Pius. Its origin and significance considered in the light of numismatic evidence (*Num. Chron.*, 1911, p. 6, avec pl. I-II). — Dr R. Forrer. Alemannische Tetricus-Nachprägungen (suite et fin), (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 80). — Fr. Gnecchi et A. Profumo. Appunti di numismatica romana, XCVII, avec fig. (*Riv. ital.*, 1910, p. 427). — Fr. Gnecchi. Appunti di numismatica romana, XCVIII-XCIX (*Ibid.*, p. 449. avec pl. VII-IX; *ibid.*, 1911, p. 11, avec pl. I-II). — E. J. Hæberlin, Le basi metrologiche del sistema monetario più antico dell' Italia media (suite) (*Ibid.*, 1911, p. 77). — Giovanni Pansa. Il denaro di P. Accoleio Lariscolo ed il sacello delle ninfe Querquetulane, avec fig. (*Ibid.*, 1910, p. 473). — Renner. Die Statue von Antium und der Typus der Fortuna auf den Münzen der römischen Republik (*Mitt. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 48, avec pl. 14-15 et fig. dans le texte). — Nobile Alberto Simonetti. Numismatica italiota (*Boll. di num.*, 1911, p. 33).

Numismatique orientale.

Anonyme. Erdichteter judischer Schekel, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4711). — Henry E. Grogan. Portugese Ceylon coins, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12891). — H. A. Ramsden. Early chinese metallic currency. Carapace money (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 70). — Major Gustav Richter. Japan und sein Münzwesen

(*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1911, pp. 301, 315). — Rev. Edgar Rogers. The type of the jewish shekels (*Num. Chron.*, 1911, p. 1). — Ed. von Zambaur. Die Münzen der Chazaren (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1911, p. 313).

Numismatique des barbares.

Ödön Gohl. Barbár aranypenzeink, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1911, p. 52. — Énumération et description des monnaies d'or trouvées en Hongrie; groupement critique de leur provenance. La plupart de ces monnaies furent frappées non pas en Hongrie mais dans les contrées voisines du N.-O.; cependant celles de Biatec et une partie des *aurei* et des *solidi* impériaux sont certainement des pièces autochtones. La principale raison pour laquelle il ne fut forgé, en Hongrie, que des monnaies d'argent, alors qu'en Bohême et dans la vallée du Haut-Danube on avait des monnaies d'or, est la pénurie dans le pays du précieux métal). — Vic. Baudoin de Jonghe. Un sou d'or pseudo-impérial à l'effigie de Constantin Ier le Grand, avec fig. (*Rev. belge*, 1911, p. 243).

Numismatique du moyen âge [1].

BELGIQUE, FRANCE, HOLLANDE

A. Dieudonné. Récentes acquisitions du Cabinet des médailles. L'écu à la couronne de Charles VI et de Charles VII (*Rev. franç.*, 1911, p. 97, avec pl. IV). — V. Luneau. Quelques deniers normands inédits du XIe siècle. Nouvelle trouvaille, avec fig. (*Ibid.*, p. 86). — Aug. Sassen. Munt- en geldwaarde te Nijmegen, 1382-1427 (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 98). — Louis Théry. Les monnaies lilloises de la trouvaille de la rue d'Assaut à Bruxelles (*Rev. belge*, 1911, p. 256). — Victor Tourneur. L'atelier monétaire de Tongres au XIe siècle, avec fig. (*Rev. belge*, 1911, p. 248).

ALLEMAGNE, HONGRIE, POLOGNE

Anonyme. Hohlpfennige Magdeburger Schlages mit « Z » (Zerbst?) avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4711). — Anonyme. Schwäbisch-

[1] De la chute de l'empire romain (475 ap. J.-C.) à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453).

allemanische Pfennige (*Ibid.*, col. 4759). — H. B[UCHENAU]. Dickpfennige Heinrichs I. von Braunschweig-Grubenhagen, 1279-1322, avec fig. (*Ibid.*, col. 4703). — H. B[UCHNEAU]. Neue Pfennige von Koburg und Bayern, avec fig. (*Ibid.*, col. 4710). — H. B[UCHENAU]. Amöneburger Pfennig, avec fig. (*Ibid.*, col. 4732). — Dr Julius CAHN. Ein letztes Wort in der Frage der jüngeren Wetterauer Königsbrakteaten (*Ibid.*, col. 4747). — Dr ENGELKE. Marien-Drebber, eine Münzstätte des Edelherrn Johann von Diepholz (1337-1422) (*Ibid.*, col. 4704). — GRHG. Jeversche Turnosen des Edo Wiemken I. (1355-1414) (*Ibid.*, col. 4707). — Dr M. GUMOWSKI. Najdawniejszy pommik języka polskiego, avec fig. (*Wiadomości*, 1911, p. 81). — Paul JOSEPH. Ein letztes Wort in der Frage der jüngeren Wetterauer Königsbrakteaten (*Frankf. Münzz.*, 1911, p. 273). — Dr Lászlo RETHY. A Béla s István-felerézpenzek elsö megfejtöje (*Num. Közlöny*, 1911, p. 70. — Reproduction du mémoire de Sigismond Rosty (1857) dans lequel celui-ci essaie de prouver que les monnaies médiévales hongroises en cuivre, au nom de Béla et d'Étienne, furent frappées par Étienne IV en reproduisant la figure de Bela II). — Dr Z. ZAKRZEWSKI. O brakteatach z napisami hebrajskimi (suite) (*Wiadomości*, 1911, pp. 54, 67, 85, 99).

ITALIE

Dr Alessandro CORTESE. Una variante inedita di Savona (*Boll. di num.*, 1911, p. 19). — A. MAZZI. Per una vecchia questione. L'ambrosino d'oro della prima repubblica milanese (1250-1310) (*Riv. ital.*, 1911, p. 57). — Orazio ROGGIERO. Moneta inedita del re Roberto emessa dalla zecca Angioina di Cuneo, avec fig. (*Riv. ital.*, 1910, p. 479).

Numismatique des temps modernes [1].

ANGLETERRE, BELGIQUE, FRANCE, HOLLANDE

A. Monnaies. — Fréd. ALVIN. Sous tapés et sous marqués de la principauté de Dombes, avec fig. (*Rev. belge*, 1911, p. 261). — T. H. B. GRAHAM. Charles II's hammered silver coinage (*Num. Chron.*, 1911,

[1] Du moyen âge à la fin du XVIIIe siècle.

p. 57, avec pl. VI). — George B. Petrie. The coinage of the reign of Henry VII (suite) (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12823, 12896).

B. Médailles et jetons. — Hyacinthe Cerrato. Une médaille de Charles Solaro, seigneur de Morretta, avec fig. (*Rev. franç.*, 1911, p. 108). — Command^t Jules Dugniolle. Les jetons de l'administration du canal de Bruxelles aux xvie et xviie siècles (*Rev. belge*, 1911, p. 267, avec pl. VIII-IX). — J. Roman. Les jetons du Dauphiné (suite) avec fig. (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 225). — Albert Vuaflart et Henri Bourin. Les médailles du mariage de Marie-Antoinette (*Ibid.*, p. 209, avec pl. I-IV).

C. Documents. — J. S. van Veen. Geldersche snaphanen (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 81).

ALLEMAGNE, HONGRIE, POLOGNE

A. Monnaies. — Emil Bahrfeldt. Zur mecklenburgischen und pommerschen Münzkunde um die Wende des 14. zum 15. Jahrhundert (suite) (*Berl. Münzbl.*, 1911, pp. 91, 109). — H. B[uchenau]. Rechenpfennige mit Ulmer ? und Nürnberger-Stadtwappen, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4712). — S. W. Buse. Wo und von wem die Gronsfelder Viertel-Gulden vom Jahre 1690 geschlagen? (*Ibid.*, col. 4731). — D. H. Sächsischer halber Ort von 1626, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 96). — Alexander Fiorino. Die Groschen Ludwigs II. von Hessen, 1458-1471 (*Ibid.*, pp. 89, 116). — Dr M. Gumowski. Monety sasko-polskie (suite) (*Wiadomości*, 1911, p. 56). — H. Halke. Zur Geschichte der Pfaffenfeindmünzen, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 107). — Carl Hauer. Unedierter Achtgröscher 1791 Karl Wilhelm Ferdinands von Braunschweig, avec fig. (*Ibid.*, p. 84). — Paul Joseph. Die Münzen und Medaillen des fürstlichen und gräflichen Hauses Solms (suite) (*Frankf. Münzz.*, 1911, pp. 265, 281, avec pl. 90, 91). — J. V. Kull. Eine Schaumünze des Fürstbischofs Wilderich zu Wien, von 1670 (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4759). — Chr. Lange. Doppelschilling 1514 Friedrichs I., Herzogs von Schleswig-Holstein, avec fig. (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 73). — A. von Obst. Weihemünzen oder Betpfennige (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 62). — Fred. Schneider. Zwei Strassburger Ratsbeschlüsse aus der Kipperzeit (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4729). — Sew Tymieniecki. Zarysy do dziejów mennic koronnych Zygmunta III. w XVI. wieku (suite) (*Wiadomości*, 1911, p. 49).

B. Médailles et jetons. — Anonyme. Maria Kirchenthal, die älteste Medaille dieser Wallfahrt (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4708). — Anonyme. Gnadenmedaille von Rohrdorf (Wtbg) (*Ibid.*, col. 4709). — Dr Jules Ebner. Die Bildnismedaillen auf Ambrosius Blaurer (Blarer) (*Frankf. Münzz.*, 1911, p. 249, avec fig. 1-5 de la pl. 88). — Dr Ferdynand Friedensburg. Medal na wprowadzenie chrześcijaństwa do Polski (*Wiadomości*, 1911, p. 51). — C. F. Gebert. Nürnberger Tuch- nicht Schützen-Zeichen? (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4757). — Feliks Kopera. Slowo o medalu padovana z popiersiem Izabelli Jagiellonki z r. 1532 w Modenie (*Wiadomości*, 1911, p. 65). — A. Luschin von Ebengreuth. Die Altdorfer Prämienmedaillen (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4723). — A. M. Pachinger. Paracelsus, sein Leben und seine Medaillen, avec fig. (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1911, p. 290). — K. Roll. Eine unbekannte Salzburger Marke, avec fig. (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 81).

C. Documents. — Anonyme. Jana Trylnera dwa dokumenty mennicze z 1636 r. (Z archiwum młynowskiego) (suite) (*Wiadomości*, 1911, p. 69). — Emil Bahrfeldt. Die ersten zehn Jahre brandenburgischen Münzwesens unter Friedrich Wilhelm dem Grossen Kurfürsten (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 77). — M. Bahrfeldt. Zum Münzwesen der Stadt Nordhausen in der neueren Zeit (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4752). — Michał Grażyński. Memnica świdnicka za Zygmunta I. (*Wiadomości*, 1911, pp. 66, 84, 101). — Michał Grażyński. Znaczenie badań numizmatycznych (*Ibid.*, p. 97). — Dr M. G[umowski]. Wykopolisko talárow w Szynwałdzie (*Ibid.*, p. 99). — E. Hahn. Urkundliches über den pfälzischen Münzmeister Jacob Merz aus St. Gallen (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4706).

ITALIE

A. Monnaies. — Alberto Cunietti-Cunietti. Alcune varianti di monete di zecche italiane (suite), avec fig. (*Boll. di num.*, 1911, p. 38). — Emilio Motta. Le monete dei principi di Barbiano di Belgiojoso, avec fig. (*Riv. ital.*, 1911, p. 19). — Carlo Prota. Moneta inedita del re Carlo VIII di Francia coniata nella zecca di Chieti, avec fig. (*Ibid.*, p. 75). — Rodolfo Ratto. Moneta inedita o poco nota della collezione Ratto, avec fig. (*Ibid.*, p. 69). — Pietro Tribolati. Di una rara contraffazione di Passerano (*Boll. di num.*, 1911, p. 42).

B. Médailles. — C. Gurlitt. Italienische Nachprägungen (suite et fin) (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 84).

C. Documents. — Anonyme. Päpstliche Münzen (suite) avec fig. *Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4699). — Giuseppe Castellari. Quattrino di Massalombarda proibito nel ducato di Urbino (*Riv. ital.*, 1911, p. 73).

Numismatique des XIXe et XXe siècles.

A. Monnaies. — Anonyme. Nieopisane monety i medale, avec fig. (*Wiadomości*, 1911, pp. 60, 77, 110, avec pl. 12-13). — Edgar H. Adams. Private gold coinage (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 46). — Henry Garside. Some coins of the British empire (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12835). — Henry Garside. An extremely rare pattern halfcrown of queen Victoria, avec fig. (*Ibid.*, col. 12835). — Alfred Noss. Unbekannte kupferne Probemünze, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4751. — Essai à l'effigie du roi Maximilien Ier de Bavière). — Ernst Rudolph. Deutsche Reichsmünzen (suite) (*Ibid.*, col. 4711, 4731, 4763).

B. Médailles et jetons. — Anonyme. Zum 90jährigen Geburtstag Sr. K. M. des Prinzregenten Luitpold von Bayern (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4709). — Anonyme. Arthur Storch und seine Tiermedaillen (*Frankf. Münzz.*, 1911, p. 297, avec pl. 95). — Anonyme. Zum 90. Geburtstage des Prinzregenten Luitpold von Baiern (suite) (*Ibid.*, p. 298, avec pl. 94). — Anonyme. The Victoria cross (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12832). — Anonyme. The Babelon medal (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 72, avec fig. de la pl. XV). — B. L. B. The John Sanford Saltus gold medal (*Ibid.*, p. 67, avec fig. de la pl. XV). — C.W. Leaves from my note book medal to commemorate the Union of South Africa, avec fig. (*Month. num Circ.*, 1911, col. 12834). — G...n. A csorbai tó emlékérme, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1911, p. 74. — La médaille du lac de Csorba). — Dr Ödön Gohl. Magyar egyházi emlékérmek (*Ibid.*, p. 85. — Médailles d'ecclésiastiques hongrois). — R. von Höfken-Hattingsheim. Mariazeller Prägungen aus dem 17. bis 20. Jahrhundert (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 57). — Kaz. X. Konopke. S. J. Pieczęcie jesuitow w Polsce (suite), avec fig. (*Wiadomości*, 1911, pp. 57, 71, 87, 105, avec pl. 14). — Magg. Raffaello Mondini. Il VII° congresso geografico italiano. L'ara

sicula all' epopea nazionale in Palermo illustrati con le medaglie, avec fig. (*Boll. di num.*, 1911, p. 20). — Q. Perini. Di due medaglie, avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12742). — Renner. Neue Medaillen und Plaketten (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 84, avec fig. 1-3 de la pl. 17). — Karoly Szentgáli. Tarsulatunk jubileumi emlékzsetonja, avec fig. (*Num. Közlöny*, 1911, p. 72. — Description du jeton de la Société hongroise de numismatique, frappé à l'occasion de son dixième aniversaire). — W. K. F. Zwierzina. Ned. penningen 1898 - heden. II. (suite) (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 65, avec pl. III-IV).

Varia.

Anonyme. La numismatica e la sua importanza per la storia e per l'arte al Congresso numismatico di Bruxelles (*Boll. di num.*, 1911, p. 17). — Anonyme. L'opera numismatica di sua maestà il Re : il « Corpus nummorum italicorum », giudicata nel suo primo volume di « Casa Savoia » in Italia ed all estero (*Ibid.*, p. 24). — Dr Bohdan Barwinski. Z dziejów archeologii ruskieji (*Wiadomości*, 1911, p. 75). — A. H. Cooper-Prichard. A practical system of cataloguing coins and numismatic bibliography (suite) (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12758). — Dr Kálmán Dékáni. Kovásznai Tóth Sándor értekezése. A magyar penzekröl. (*Num. Közlöny*, 1911, p. 109. — Traité des monnaies hongroises, écrit de 1789-1792 par Kóvasznai Tóth Sándor, contenant des données intéressantes sur les monnaies, poids, valeurs, lois et édits). — Giovanni Donati. Dizionario dei motti e leggende delle monete italiane (suite) (*Boll. di num.*, 1911, p. 44). — Dr Wilhelm Engelmann. Medaille und Plakette, ihre Unterschiede und künstlerischen Bedürfnisse (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, pp. 77, 93). — L. F[orrer]. Biographical notices of medallists coin, gem, and seal engravers, ancient and modern, with references to their works (suite), avec nombr. fig. (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12746, 12811, 12884). — Dr Pál Harsányi. Kiállitás a budapesti ág. hilv. ev. fögimnaziumban (*Num. Közlöny*, 1911, p. 73. — Exposition des collections des élèves du gymnase protestant de Budapest). — Th. Kirsch. Die rechtliche Stellung des Staatsfiskus gegenüber Münzfunden in Bayern (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 87). — Renner. Die Medaille in der Jubiläumsausstellung im Künstlerhause (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 62, avec fig. 3 de la pl. 16). — Prof. V. v.

Renner. Welche Wege sind einzuschlagen zur besseren Heranbildung jungen numismatischen Nachwuchses ? (*Ibid.*, p. 81). — Serafino Ricci. Il salone internazionale della medaglia e placchetta moderna all' esposizione internazionale di Roma del 1911 (*Boll. di num.*, 1911, p. 46). — R. Horatio Storer. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 68). — Augusto Telluccini. La raccolta numismatica di Carlo Emanuele III, re di Sardegna, ed il tesoro di papa Sisto V in Castel Sant' Angelo in Roma (*Riv. ital.*, 1910, p. 485). — Dr Lajos Zimmermann. Visszapillantás á magyar numizmatikai társulat tizéves müködésére (*Num. Közlöny*, 1911, p. 43. — Histoire des dix premières années de la Société hongroise de numismatique).

Héraldique et sigillographie.

Dom Albert-Marie Courtray. Armorial historique des maisons de l'ordre des Chartreux (suite), avec fig. (*Arch. hér. suisses*, 1911, p. 26). — Dr M. Gumowski. Pieczęcie królów polskich (suite) (*Wiadomości*, 1911, pp. 58, 73, 88, 108, avec pl. 8-10 et fig. dans le texte). — Dr Fr. v. Jecklin. Ueber Vereinfachung des Bündnerwappens (*Arch. hér. suisses*, 1911, p. 1, avec pl. I et fig. dans le texte). — E. J. Seltman. Il sigillo di Stato di Edmondo, re di Sicilia e d'Apulia, 1254-1263, avec fig. (*Riv. ital.*, 1911, p. 119).

Trouvailles.

Dr Jos. Brunšmid. Nekoliko našašca novaca na skupu u hrvatzkoj i slavoniji, avec fig. (*Vjesnik*, 1910-1911, p. 241. — Quelques trouvailles en Croatie et en Slavonie). — Emile Chanel. Petit trésor trouvé à Izernore (Ain). Deniers des évêchés de Genève et de Lausanne (*Rev. franç.*, 1911, p. 112). — G. F. Hill. A hoard of roman and british coins from Southants (*Num. Chron.*, 1911, p. 42, avec pl. III-V et fig. dans le texte). — R. Jameson. Trouvaille de Vourla. Monnaies grecques des vie et ve siècles (*Rev. franç.*, 1911, p. 60, avec pl. I-II). — Carl W. Scherer. Der Denarfund von Mechtersheim (*Berl. Münzbl.*, 1911, pp. 74, 113, avec pl. 33). — Pièces allemandes du xie siècle; Constance, Bâle, Zurich).

Biographies et nécrologies.

ANONYME. Emile Caron (*Rev. franç.*, 1911, p. 127). — K. DOMANIG. Josef Tautenhayn sen. gestorben am 1. April 1911 (*Mitt. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 61). — Dr Jul. EBNER. Die Medailleure Philipp Heinrich Müller, Christian Ernst Müller, Christoph Heinrich Müller (*Frankf. Münzz.*, 1911, p. 271). — E. G. Emile Caron (*Riv. ital.*, 1911, p. 125). — L. HUJER. Oskar Roty †, Josef Kovarzik †, Prof. Josef Tautenhayn † (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1911, p. 296). — Vic. Baudoin de J[ONGHE]. Le comte Thierry de Limburg-Stirum (*Rev. belge*, 1911, p. 288). — R. W. MAC LACHLAN, Biographical notes on Alfred Sandham (*Canad. ant. a. num. journ.*, 1911, p. 1, avec portr.). — Marie de MAN. Philippe Wilhelm Ludwig Fladt, een midden-18de eeuwsch biograaf van besoemde stempelsnijders (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 85). — F. MAZEROLLE. L.-O. Roty (*Rev. belge*, 1911, p. 292). — Aug. SASSEN. In memoriam. Dr H. J. de Dompierre de Chaufepié † 12 februari 1911 (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 110, avec 1 portr.). — A. de WITTE. Emile-Jean-Louis Caron (*Rev. belge*, 1911, p. 290). — A. de WITTE. Le jonkheer Mathieu-Adrien Snoeck (*Ibid.*, p. 296).

Bibliothèque.

Ouvrages reçus de mai à fin juillet 1911[1].

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. *Berliner Münzblätter*, neue Folge, 1911, nos 113-115.
Blätter für Münzfreunde, 1911, nos 4-6.
Frankfurter Münzzeitung, t. IV, liv. 126-128.
Numismatisches Literatur-Blatt, nos 182-183.

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, 1911, nos 222-224.
Numismatic Chronicle, 1911, liv. 1.

AUTRICHE. *Mitteilungen der æsterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, 1911, nos 4-6.

[1] Les envois doivent être adressés au local de la Société, rue du Commerce, 5, à Genève.

Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », t. VII, nos 5-7.
Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, t. VIII, nos 28-31.
Numizmatikai Közlöny, a magyar numizmatikai társulat megbizásából, 1911, nos 2-3.
Vjesnik hrvatskoga arheološkoga društva, nouvelle série, t. XI, 1910-1911.
Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne, 1911, nos 4-7.

Belgique. *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXV, 1911, liv. 1.
Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. XXII, 1911, in-8 de 122 p.
Revue belge de numismatique et de sigillographie, 1911, liv. 3.

Canada. *The canadian antiquarian and numismatic journal*, 3e série, t. VIII, liv. 2.

États-Unis d'Amérique. *American journal of archaeology*, second series. *The journal of the archaeological Institute of America*, t. XV, 1911, liv. 1-2.
Bulletin of the archaeological Institute of America, t. II, liv. 2.
American journal of numismatics, t. XLV, 1911, liv. 2.

France. *Correspondance historique et archéologique*, 1911, liv. 1-2.
Gazette numismatique française, 1910, liv. 3.
Répertoire d'art et d'archéologie. Dépouillement des périodiques français et étrangers. Première année, 1910, n° 4. (M. F. Mazerolle.)
Revue numismatique, 4e série, t. XV, liv. 1.
Revue savoisienne, 1910, liv. 4; 1911, liv. 1.

Hollande. *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, XIXe année, 1911, n° 3.

Italie. *Bollettino di numismatica e di arte della medaglia*, 1911, liv. 2-3.
Rassegna numismatica, 1911, n° 1.
Rivista italiana di numismatica, XXIVe année, 1911, liv. 2.

Suisse. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)*, neue Folge, t. XII, 1910, n° 4.
Archives héraldiques suisses, 1911, liv. 1.
Argovia, t. XXXIV, 1911, in-8 de xx+190 p.
Blätter für bernische Geschichte, Kunst- und Altertumskunde, VII. Jahrgang, Hefte 1-2. Bern, 1911. (M. G. Grunau.)

Jahrbuch für schweiz. Geschichte, t. XXXVI, 1911.

XL. Jahresbericht der historisch-antiquarischen Gesellschaft von Graubünden, Jahrgang 1910. Chur, 1911, in-8 de 30+240 p.

Musée neuchâtelois, XLVIIIe année, mars-juin 1911.

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES

Anonyme. *Grof Dessewffy miklós barbár penzei II (1910-1911). Evi szerzemenyek. A numismatikai Közlöny külön-melléklete.* Budapest, 1911, in-4, pp. 27-30, avec pl. XIX-XXIV. (Soc. hongroise de numismatique.)

Ausserer, Carlo, D^r. *I signori del castello e della giurisdizione di Castelcorno in Villagarina.* Traduction de MM. Q. Perini et E. Tamanini. Rovereto, 1911, br. in-8 de 109 p., avec nombr. fig. dans le texte et un tableau généalogique, extr. de la *Revue « San Marco »*, 3e année, 1911. (M. Q. Perini.)

Bordeaux, Paul. *Les boîtes à tabac pourvues de barèmes servant à calculer la rapidité des navires.* Bruxelles, 1911, br. in-8 de 24 p., avec pl., extr. des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXIV. (L'auteur.)

Cerrato, H. *Une médaille de Charles Solaro, seigneur de Morretta.* Paris, 1911, br. in-8 de 6 p., extr. de la *Revue numismatique*, 1911, (L'auteur.)

Cordey, Jean. *Correspondance de Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, général des galères de France pour l'année 1671.* Paris, 1911, in-8 de xv+136 p. Fait partie des *Documents publiés par la Correspondance historique et archéologique.*

Darier, Hugues. *Tableau du titre, poids et valeur des différentes monnaies d'or et d'argent qui circulent dans le commerce, avec empreintes.* Genève, 1807, in-4 de 86 p., avec suppl. de 9 p. et 52 pl. (M. E. Demole.)

Gnecchi, Francesco. *Appunti di numismatica romana, XCIX-CII.* Milano, 1911, 2 br. in-8 de 8 et 20 p., avec 3 pl. et fig. dans le texte, extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1911. (L'auteur.)

Mazerolle, F. *La renaissance de la médaille en France, essai bibliographique.* Bruxelles 1911, br. in-8 de 25 p., extr. des *Mémoires du Congrès international de numismatique et d'art de la médaille.* Bruxelles, 1910. (L'auteur.)

Papadopoli-Aldobrandini, Nicolò. *I primi zecchini dei gran maestri dell' ordine di San Giovanni di Gerusalemme.* Bruxelles, 1910, br. in-8 de 12 p., avec 1 pl., extr. des *Mémoires du Congrès international de numismatique et d'art de la médaille.* Bruxelles, 1910. (L'auteur.)

— *Il « Corpus nummorum italicorum ». Comunicazione.* Venezia, 1911, br. in-8 de 6 p., extr. des *Atti del Reali istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, t. LXX, 2ª parte. (L'auteur.)

P[apadopoli], N. *Il « Corpus nummorum italicorum ». Recensione.* Milano, 1911, br. in-8 de 7 p., extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1911, fasc. 1. (L'auteur.)

Perini, Q. *La medaglia di Concino de Concini, conte della Penna e signore di Catenaia, maresciallo di Francia.* Londra, 1911, br. in-8 de 6 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Monthly numismatic Circular*, april 1911. (L'auteur.)

— *Di due medaglie.* Londra, 1911, br. in-8 de 8 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Monthly numismatic Circular*, maggio 1911. (L'auteur.)

— *Speronella Castelbarco Villanders.* S. l. n. d., 2 p. in-8. (L'auteur.)

— *Contributo alla medaglistica trentina.* Milano, 1911, br. in-8 de de 8 p., extr. du *Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia*, n° 5, 1911. (L'auteur.)

— *A proposito della zecca di Finale dei marchesi del Carretto.* Milano, 1911, br. in-8 de 3 p., avec fig. dans le texte, extr. du *Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia*, n° 4, 1911. (L'auteur.)

— *Contributo alla genealogia castrobarcense, III.* [Trento, 1911] br. in-8 de 4 p., extr. de la *Tridentum, Rivista di studi scientifici*, anno XIII, 1911. (L'auteur.)

— *Famiglie nobili trentine. XX. La famiglia Vannetti di Rovereto.* Rovereto, 1910, br. in-8 de 18 p., avec 1 pl. et tableau généalogique, extr. de la *Revue « San Marco »*, anno II, n° 4. (L'auteur.)

— *Tesoretto di monete medioevali.* Milano, 1910, br. in-8 de 4 p., avec fig. dans le texte, extr. du *Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia*, n° 3, 1910. (L'auteur.)

— *Contributo alla storia statutaria del Trentino. VII. La carta di regola della comunità di Lenzima.* [Rovereto, 1911] br. in-16 de 16 p., avec un blason. (L'auteur.)

Ricci, Serafino. *Il « Corpus nummorum italicorum » e la sua importanza per la storia d'Italia.* Roma, 1911, br. in-8 de 22 p., extr. des *Atti della Società italiana per il progresso delle scienze, IV* Riunione, ottobre 1910. (L'auteur.)

Schöttle, Gustav, Dr. *Die Münzwirren und Heckenmünzen in Oberschwaben um die Wende des 17. Jahrhunderts.* Wien, 1908, br. in-8 de 37 p. avec 1 pl., extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, neue Folge, t. I. (L'auteur.)

— *Der Münzbetrieb von Ulm und Augsburg in den Kriegsjahren 1703 und 1704. Nach den Akten der beiden Stadtarchive.* [München] 1910, br. in-8 de 22 p., avec 1 pl., extr. des *Mitteilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft*, t. XXVIII, 1910. (L'auteur.)

— *Geld- und Münzgeschichte der Pfalzgrafschaft Tübingen.* Dippodiswalde [1910], br. in-8 de 43 p., avec fig. dans le texte, extr. du *Jahrbuch des numismatischen Vereins zu Dresden*, 1910. (L'auteur.)

Usteri, Theodor, Dr. *Die goldene Verdienstmedaille der Stadt Zürich. Eine Erinnerung an neunzig Jahre stadtzürcherischer Geschichte, 1803-1893.* Zurich, 1910, in-8 de 34 p., avec 1 pl. (L'auteur.)

Valentine, W. H. *Modern copper coins of the muhammadan states of Turkey, Persia, Egypt, Afghanistan, Morocco, Tripoli, Tunis, etc.* London, 1911, in-8 de 203 p., avec 6 cartes géographiques et fig. dans le texte. (MM. Spink and Son's.)

MÉDAILLIER

Médaille de bronze à l'effigie de M. E. Babelon, membre de l'Institut de France, par MM. Devreese et Bosselt. (M. E. Babelon.)

1

2

3

4

4

MÉDAILLES DU «SECOURS SUISSE» A GENÈVE

The Photophane Cy, Brockley, S. E.

5

6

7

8

MÉDAILLES DU «SECOURS SUISSE» A GENÈVE

9

11

13

15

MÉDAILLES DU «SECOURS SUISSE» A GENÈVE

Die Münzen der Stadt St. Gallen.

(Schluss.)

Kreuzer ohne Jahreszahl (18. Jahrhundert).

Typus : Der aufrechtstehende Bär mit Halsband linkshin.

℞. Acht derart verschlungene G, dass deren senkrechte Balken in der Mitte stehen und ein Kreuz bilden. In der Mitte dieses Kreuzes Münzbuchstabe.

Randverzierung beidseitig : Strichelkreis mit einer oder zwei Kreislinien.

Gruppe I. Mit dem Münzzeichen A
(Münzmeister Anhorn).

433. — Bär mit Punkthalsband. Strichelkreis beidseitig von Kreislinie begleitet.

℞. In der Mitte des Kreuzes die Wertbezeichnung 1. Unten das Münzzeichen. Kreislinie und Perlschnur o-o-o-o.

Gewicht Gr. 0,745. Grösse 0,016.

Bei allen folgenden Stücken ist die Wertbezeichnung ȷ — K links und rechts des Bären auf der Vorderseite angebracht, das Münzzeichen dagegen in der Mitte der Rückseite.

434. — Bär mit glattem Halsband. Drei Varianten in Bezug auf die Stellung der Ziffer ȷ.
Gewicht Gr. 0,470; 0,653; 0,725. Grösse 0,015 bis 0,016.

435. — Bär mit verziertem Halsband.
℞. Kleineres A.
Zwei Varianten.
Gewicht Gr. 0,540; 0,602. Grösse 0,015 bis 0,016.

Gruppe II. Mit dem Münzzeichen ⋇.

436. — Bär mit Perlhalsband.
℞. Kreislinie und von Kreisen eingefasster Strichelkreis.
Drei Stücke.
Gewicht Gr. 0,662; 0,695; 0,750. Grösse 0,014 bis 0,0145.
Coraggioni XXXI 18.

Gruppe III. Mit dem Münzzeichen Δ.

437. — Bär mit Perlhalsband. Zwei Varianten.
℞. *a*) Auf der wagrechten Linie des Dreieckes ein Punkt oder kleiner Ring.
b) Nahe der obern Ecke des Dreieckes ein Sparren, sodass das Δ einem geschlossenen A gleichsieht. G etwas einfacher geschlungen.
Gewicht Gr. 0,645 bezw. 0,580. Grösse 0,015 bis 0,0162.

438. — Bär mit glattem Halsband. Zwei Varianten mit beidseitigen kleinen Abweichungen in Bezug auf Zeichnung.

Gewicht Gr. 0,674; 0,650. Grösse 0,015 bis 0,0162.

Gruppe IV. Mit dem Münzzeichen H
(Münzmeister Hiller).

439. — Zwischen den Beinen des Bären noch ein C. Perlhalsband. Zwei Varianten.

Gewicht Gr. 0,645; 0,613. Grösse 0,014 bis 0,0145.

Gruppe V. Mit dem Münzzeichen M.

440. — Bär mit 3perligem Halsband, Ring und Medaillon. Kreislinie und eingefasster Strichelkreis.

Gewicht Gr. 0,67. Grösse 0,0154.

Gruppe VI. Mit dem Münzzeichen K
(Münzmeister Kunkler).

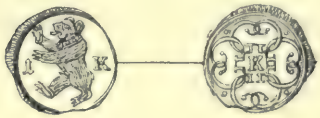

441. — Acht Varianten, alle mit 3perligem Halsband. Die Ohren des Bären abwechselnd rund, oval oder spitzig. Stellung der Ziffer 1 verschieden.

Gewicht Gr. 0,50; 0,51; 0,61; 0,556; 0,592; 0,507; 0,659; 0,56. Grösse 0,014 bis 0,015.

Coraggioni XXXI 17.

Gruppe VII. Münzzeichen = Monogramm DR (David Reich).

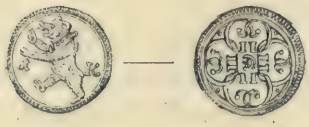

442. — Sieben Varianten mit breiterem oder schmälerem Halsband.

Gewicht Gr. 0,501; 0,600 (2mal); 0,640; 0,702; 0,712. Grösse 0,15.

Gruppe VIII. Mit dem Münzzeichen Z (Münzmeister Zollikofer).

443. — Sieben Varianten, davon drei mit 4perligem, vier mit 3perligem Halsband. Unterschiede in der Grösse des Z, mit vier, bezw. acht Zwischenpunkten auf der Rückseite.

Gewicht Gr. 0,60 bis 0,70.

Halbe Kreuzer = Zweier oder 2 Pfennige.

Einseitige Schüsselform. Der Bär mit Halsband wie gewohnt, zwischen der Wertbezeichnung 2 und D. Am Rand Strichelkreis zwischen Kreislinien. Unten das Münzzeichen.

444. — *Gruppe I. Münzzeichen* A *im Oval.*

Drei Varianten mit glattem bezw. 3perligem Halsband. Gewicht Gr. 0,270; 0,345; 0,492. Grösse 0,014.

445. — *Gruppe II. Münzzeichen* A *ohne Oval.*

Sieben Varianten mit breitem bezw. schmälerem A und verschiedenen Stellungen des Buchstabens D zum Rücken des Bären.
Gewicht Gr. 0,300 bis 0,455. Grösse 0,014.

446. — *Gruppe III. Münzzeichen* Δ.

Sechs Varianten, davon eine mit Perlhalsband, drei mit glattem Halsband und kleinerem oder grösserem Bär und zwei mit fast verschwundenem Halsband.
Gewicht Gr. 0,398 bis 0,550. Grösse 0,014.
Coraggioni XXXI 19.

447. — *Angster.*
(Nach dem Münzvertrag mit den Städten Zürich und Schaffhausen vom Jahr 1424.)

Einseitig. Innerhalb eines breiten Wulstrandes das stehende Osterlamm mit rückwärts gewandtem Kopf,

mit dem rückwärts erhobenem rechtem Vorderfuss die Kreuzfahne haltend. Auf dem Wulstrande 4 Perlpunkte.

Gewicht Gr. 0,30. Grösse 0,0155. Landesmuseum in Zürich.

Dr. H. Meyer, Die Brakteaten der Schweiz, Zürich 1845, Tafel II Nr. 81 und 2. — Dasselbe Bearbeitung 1858, Tafel V Nr. 95. — Sattler, Münzen der Abtei St. Gallen, Tafel I Nr. 5.

448. — *Pfennig, Klippe, Piéfort ohne Jahr. 16. Jahrhundert.*

In einem Kreise von 23 groben Perlen der aufrecht stehende Bär mit schmalem glattem Halsband und runden Ohren, ziemlich gedrungen.

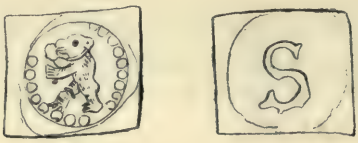

℞. Auf glattem Grunde erhaben ausgeprägter Buchstabe S (für Sangallen). Besseres Billon.

Gewicht Gr. 2,50. Grösse 0,0162 zu 0,0178. Historisches Museum in St. Gallen.

449. — *Pfennigklippe, Piéfort ohne Jahr. 16. Jahrhundert.*

Einseitig wie vorhergehende Nummer. Silbervergoldet.

Gewicht Gr. 2,605. Grösse 0,015 zu 0,016. Museum in St. Gallen.

450. — *Pfennig, Piéfort.*

Wie vorher, aber rund und in Kupfer.

Gewicht Gr. 1,33. Grösse 0,014. Historisches Museum in St. Gallen.

Aehnlich Dr. H. Meyer, Die Denare und Brakteaten der Schweiz 1858, Tafel V Nr. 98.

451. — *Klippe eines Schüsselpfennigs, Piéfort ohne Jahr. 16. Jahrhundert.*

Einseitig. Typus des vorhergehenden. Der Bär mit 3perligem Halsband und spitzen Ohren in einem Kreis von 24 Perlen. Schüsselförmig. Silbervergoldet.

Gewicht Gr. 2,71. Grösse 0,0156 zu 0,0162. Landesmuseum in Zürich.

452. — *Schüsselpfennig ohne Jahr, Piéfort.*

Einseitig. Kurzhalsiger gedrungener Bär mit 3perligem Halsband in einem Kreis von 19 Perlen.

Gewicht Gr. 1,825. Grösse 0,0131. Historisches Museum in St. Gallen.

453. — *Schüsselpfennig ohne Jahr, Piéfort. 16. Jahrhundert.*

Einseitig. Bär mit 3perligem Halsband, etwas anders gezeichnet als vorher, in einem Kreis von 18 Perlen. Kupfer.

Gewicht Gr. 2,28. Grösse 0,015. Historisches Museum in St. Gallen.

Schüsselpfennige ohne Jahr.
16. Jahrhundert.

Aehnlich den vorhergehenden Piéforts.

454. — Im Umkreis 22 Perlen, zwischen denen unten noch ein •. Bär mit 5perligem Halsband.
Gewicht Gr. 0,24. Grösse 0,0141. Landesmuseum in Zürich.

455. — Im Umkreis 21 Perlen, dazwischen unten •. Bär plump, Halsband nicht sichtbar. Kurze Standfüsse.
Gewicht Gr. 0,25. Grösse 0,014. Museum in St. Gallen.

456. — Im Umkreis 20 Perlen. Bär mit 5perligem Halsband. Zwischen vorgestellter Vorder- und Hintertatze eine punktgrosse Sonne. Versilbert. (Gutenson.)
Gewicht Gr. 0,335. Grösse 0,0135. Museum in St. Gallen.

457. — 19 Perlen im Umkreis. Bär mit 5perligem Halsband.
Gewicht Gr. 0,27. Grösse 0,0195.

458. — Im Umkreis 18 grosse Perlen. Bär mit Rundohren und 5perligem Halsband. Versilbert.
Gewicht Gr. 0,43. Grösse 0,014. Museum in St. Gallen.

Kreis von 17 Perlen. Fünf Varianten.

459. — *a*) Halsband mit 6 Perlen.
Gewicht Gr. 0,27. Grösse 0,0144. Landesmuseum in Zürich.

460. — *b*) Halsband mit 5 Perlen.
Gewicht Gr. 0,40. Grösse 0,013. Museum in St. Gallen.

461. — *c*) Halsband mit 4 Perlen. Im Umkreis noch ein •.
Gewicht Gr. 0,235. Grösse 0,014. Museum in St. Gallen.

462. — *d*) Halsband mit 4 Perlen. Ohne • im Kreis.
Gewicht Gr. 0,30. Grösse 0,0158. Landesmuseum in Zürich.

463. — *e*) Halsband mit 3 Perlen. Kleine runde Ohren.
Gewicht Gr. 0,24. Grösse 0,0163. Museum in St. Gallen.

464. — Kreis von 16 Perlen, darunter oben noch ein •. Bär schlank, Auge und Ohren rund.
Gewicht Gr. 0,24. Grösse 0,014. Museum in St. Gallen.

Kreis von 15 Perlen.

465. — *a*) Halsband mit 5 Perlen und Medaillon. Bär schlank, Auge und Ohren rund.
Gewicht Gr. 0,24. Grösse 0,0145. Museum in St. Gallen.

466. — *b*) Wie *a*) aber über dem rechten Ohr des Bären noch ein • im Umkreis.
Gewicht Gr. 0,26. Grösse 0,014.

467. — *c*) Bär plump und zottig. Beschnittenes Exemplar.
Gewicht Gr. 0,315. Grösse 0,014.

Kreis von 13 Perlen.

468. — *a*) Halsband glatt. Bär plump mit rundem Kopf.
Gewicht Gr. 0,25. Grösse 0,0155.

469. — *b*) Halsband mit 3 Perlen und Medaillon. Bär zottig mit weitgeöffnetem Maule und lang ausgestreckter Zunge. Auge und Ohren rund.
Gewicht Gr. 0,24. Grösse 0,0165.

470. — Im Kreis nur 10 Perlen sichtbar. Halsband glatt mit Medaillon. Bär mit glattem Fell, rundem Auge und starkem Geschlechtszeichen.
Gewicht Gr. 0,26. Grösse 0,014.
464 bis 470. Alle im Museum St. Gallen.

Schüsselpfennige ohne Jahr.
17. und 18. Jahrhundert.

Einseitig. Der Bär wie gewohnt in verschiedenem Umkreis.

Gruppe I. Ohne Münzzeichen.

471. — Schlecht proportionierter Bär mit grossem Kopf, 2perligem Halsband, in einem Kranz von zwei unten mit Bandschleife gehaltenen rundblätterigen Laubzweigen.
Gewicht Gr. 0,202. Grösse 0,01175. Museum in St. Gallen.
Gewicht Gr. 0,22. Grösse 0,012. Landesmuseum in Zürich.

472. — Gedrungener Bär mit Halsband. Am Rande lockerer Perlkreis und eine feine Kreislinie.
Gewicht Gr. 0,206. Grösse 0,0113. Museum in St. Gallen.

473. — Aehnlich. Halsband mit 2 Perlen und Medaillon.
Gewicht Gr. 0,22. Grösse 0,0117. Landesmuseum in Zürich.

474. — Aehnlich. Halsband mit 4 Perlen und Medaillon. Bär starkzottig. Am Rande Kreislinie um einen feinen Perlkreis.
Gewicht Gr. 0,270. Grösse 0,0119. Museum in St. Gallen.
Gewicht Gr. 0,22. Grösse 0,012. Landesmuseum in Zürich.

475. — Aehnlich. Perlhalsband, Bär mager. Am Rande Strichelkreis zwischen zwei Kreislinien.
Gewicht Gr. 0,190. Grösse 0,0117. Museum in St. Gallen.

Gruppe II. Mit dem Münzzeichen A
(Anhorn).

476. — *a*) Das Münzzeichen frei zwischen den Beinen des Bären. Fünf Varianten.
Gewicht Gr. 0,217 bis 0,0260. Grösse 0,012 bis 0,013. Museum in St. Gallen.

477. — *b*) Das Münzzeichen im Oval. Zwei Varianten mit Perle bezw. Oval als Medaillon am Halsband.

Gruppe III. Mit dem Münzzeichen ϭ.

478. — Neunundzwanzig Varianten.
a) Bär in doppeltem Perlkreis;
b) in Perlkreis und Strichelkreis;
c) in Kreis und Strichelrand u. s. w. Halsband 2, 3 und 4perlig, mit und ohne Kettenring, ovalem und rundem Medaillon. Bär selbst verschieden gezeichnet, mit spitzen

und runden Ohren, die Strichel am Rande links- oder rechtsläufig geneigt.

Gewicht Gr. 0,18 bis 0,28. Grösse 0,011 bis 0,0135. Museum in St. Gallen.

Coraggioni XXXI 21.

Gruppe IV. Mit dem Münzzeichen G.

479. — Dreissig Varianten, unterschieden durch die Anzahl der Perlen im Halsband (2 bis 4), das mit und ohne Kettenring erscheint, runden und spitzen Ohren des Bären, kurz- oder langzungig, grösserem und kleinerem Kopf, gröber oder feiner zottig, links- oder rechtswendigen Strichen am Rand, verschieden grossen Buchstaben.

Gewicht Gr. 0,195 bis 0,255. Grösse 0,011 bis 0,014. Museum in St. Gallen.

Coraggioni XXXI 20.

480. — *Heller ohne Jahr.*
16. Jahrhundert (?)

Einseitig. In hohem Wulstrand der aufrecht stehende Bär mit glattem bezw. 3perligem Halsband linkshin zwischen den Buchstaben S und G. Sechs Varianten.

Gewicht Gr. 0,23; 0,21; 0,205; 0,255; 0,170; 0,195. Grösse 0,013 bis 0,014. Alle in Winterthur.

Dr. H. Meyer. Die Denare und Brakteaten der Schweiz, 1858, Tafel V Nr. 97.

Silberabschlag eines solchen Hellers (wobei die Tatzen des Bären borstenartig gesträubt aussehen).

Gewicht Gr. 0,2 im Besitz von Hrn. Ad. Iklé.

Zu den städtischen Pfennigen aus der ersten Hälfte des 15. Jahrhunderts ist zu zählen :

481. — Brakteat von geringhaltigem Silber. Rund. In breitem hohen Wulstkreis, der nach innen steiler als nach dem Rande zu abfällt, das Osterlamm linkshin mit zurückgewendetem Kopf und Kreuzfahne, die es mit

zurückgehaltenem Vorderfuss fasst. Das Vlies ist durch sieben lange Flocken gezeichnet. Die Zeichnung ist ziemlich unbeholfen, das Gepräge selbst unscharf.
Gewicht Gr. 0,23; 0,32; 0,35. Grösse 0,017 bis 0,0178.

Drei Stücke im Schweizerischen Landesmuseum in Zürich, wovon das schwerste aus dem Münzfunde von Osterfingen stammt. Dieser Fund enthielt Münzen der Grafen Galeazzo (1385-1402) und Philipp Maria (1412-1447) Visconti von Mailand, böhmische Groschen von König Wenzel (1378-1410), Metzer Groschen (1388-1415), Tiroler Kreuzer von Sigismund (1439-1496), sowie Brakteaten von Zürich (Meyer II 41), Luzern (Meyer III 181), Zofingen (Meyer I 3), Schaffhausen (Meyer II 91 und V 101), Burgdorf (Meyer I 42) und Thiengen (Berstett 191, 613*b*).

482. — Ob der Brakteat von unregelmässiger, eckig-runder Form mit kreuztragendem Osterlamm linkshin in einem flachen Reif und breitem Rand (Gewicht Gr. 0,39, Grösse 0,018), der in Winterthur aufbewahrt wird, noch von der Abtei oder schon von der Stadt geprägt wurde, lassen wir dahingestellt. Wenn man sich

auf die etwas mangelhaft gezeichneten Tafeln zu Sattler's « **Münzen der** Abtei St. Gallen » im *Bulletin de la Société suisse de numismatique* verlassen kann, so käme dem

Winterthurer Stück am nächsten Nr. 1 von Tafel I, welches viereckige Stück noch dem 14. Jahrhundert angehört.

Berichtigungen und Nachträge.

Sämmtliche Hinweise auf Wunderly beziehen sich nur auf die Beschreibung von Tobler-Meyer; die Stücke selbst sind ausnahmslos im Besitz von Hrn. Adolf Iklé und in obigem Verzeichnis inbegriffen.

Zu Nr. 76 *b*. — Der in der ehemaligen Sammlung Strœhlin befindliche Thaler von 1625 ist eine offensichtliche Fälschung. Diese Nummer ist deshalb zu streichen.

Zu Nr. 101. — Auf der Vorderseite lautet die Umschrift am Schlusse ϭAL ✠ nicht ϭALI ✠; demnach der Litteraturhinweis zu streichen und zu setzen. Wunderly 2628.

Zu Nr. 102. — Ein ähnliches Stück erwähnt J.-A. Blanchet bei der Publikation des « Livre du changeur Duhamel » in der *Revue numismatique,* IIIe série, tome IX, Paris, 1891, pp. 180-181. Zwischen SANCTVS und OTH MARVS Punkt statt Blattstern. Zwischen SANCTI und ϭALI Rosette statt Blattstern.

E. Hahn.

LA

MÉDAILLE DE SIMON-AUGUSTE

COMTE DE LIPPE

ET LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FONDÉE PAR CE PRINCE

A LAUSANNE EN 1742

En parcourant les catalogues des ventes aux enchères de monnaies et médailles, on rencontre parfois l'indication d'une pièce assez rare, relative au Pays de Vaud, et portant, avec les dates de 1747 et 1748, le nom de *Simon-Auguste, comte de Lippe;* et plusieurs éprouvent quelque étonnement à lire le titre d'un prince allemand sur une médaille vaudoise, relative à une époque où la contrée du nord du Léman était administrée par les Bernois.

C'est pour expliquer cette particularité que nous avons pensé donner ici quelques renseignements sur cette médaille et la Société littéraire dont elle rappelle l'existence, sans prétendre toutefois apporter quelque chose d'absolument nouveau, ou traiter ce sujet d'une façon définitive.

Il est, en effet, un certain nombre de données qui manquent encore à nos informations, mais que de nouvelles recherches permettront sans doute de recueillir, afin de compléter cette esquisse. C'est ainsi que nous aurions voulu être en mesure de raconter la vie de

Simon-Auguste pendant son séjour de cinq ans à Lausanne. Pour le moment, nous n'avons que fort peu de chose à fournir sur cette période de la carrière du jeune prince, en dehors du cercle restreint de ses études ; mais nous espérons qu'une étude plus approfondie du sujet comblera cette lacune et mettra plus en lumière certains faits que nous ne faisons qu'indiquer en passant.

Mais il convient d'abord de donner une description de la médaille elle-même.

(D 40) SIMO AUGUSTUS LIPPIÆ COMES A. ÆT. 20. 1748.

Buste cuirassé de profil à gauche, la tête couverte d'une perruque. Signé sous l'épaule, I. D. ET. F.

℞. Coupée par le soleil, (D 43) CŒLI VIAS ET SIDERA MONSTRAT.

Ex. SOCIET. LITTER LIPPIACA
LAUSANNÆ.
1747

Au-dessus d'un lac, un aigle plane, supportant un aiglon, éclairés par le soleil fort près du zénith. Rochers au premier plan, montagne et navire à l'horizon.

Æ et Æ. Mod. 0,055. Cabinet de Vaud.

Cette pièce est l'œuvre de Jean Dassier, le célèbre médailleur genevois, aux initiales duquel s'ajoute la marque de collaboration de son fils : I. D. ET F. Étant admis les principes qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, étaient observés dans le dessin et la gravure de ce genre d'objets, on peut affirmer que nous avons ici un fort beau spécimen de médaille, soit par le goût qui a présidé à sa composition, soit par la sobriété des détails et l'heureuse disposition de chacune des faces prise en particulier. Au droit, le buste du comte a de la majesté et beaucoup de noblesse, et l'allégorie du revers, à laquelle on ne peut refuser de la grandeur, explique parfaitement les circonstances spéciales dans lesquelles le jeune comte faisait son éducation à Lausanne et se formait ainsi à son *métier* de petit monarque germain.

La légende CŒLI VIAS, etc., *il montre les voies du ciel et les astres* (les choses d'en haut), illustre en de beaux termes la scène allégorique que nous venons de décrire. Quant aux deux dates, celle de 1747 rappelle la dernière année de l'existence de la Société de Lippe, à Lausanne; l'autre, 1748, qui accompagne le nom du comte, marque l'époque où celui-ci avait atteint sa vingtième année, ce qui semble indiquer que nous avons affaire à une médaille se rapportant subsidiairement à cet anniversaire [1].

A l'heure actuelle, on ne connaît de cette médaille que des exemplaires en argent et en bronze. Ils sont peu nombreux, même dans le moins précieux de ces deux métaux. En a-t-il été aussi frappé en or? Cela est peu probable; aucun exemplaire ne s'est présenté jusqu'ici en ce métal. Au musée de Detmold — cette ville d'Allemagne était la résidence du comte de Lippe — on ne conserve que la médaille bronze et la médaille argent, ce qui paraît démontrer que le spécimen en or n'existe

[1] Simon-Auguste devint majeur et commença de régner en 1747.

nulle part. Toutefois, ceci ne prouve peut-être pas absolument qu'il n'y en ait jamais eu ; nous dirons même qu'il y aurait lieu de s'étonner que la frappe n'en ait pas été effectuée dans les trois métaux qui servent à la confection d'une médaille aussi remarquable que celle qui nous occupe maintenant. Quant aux coins, nous savons, par des renseignements officiels, qu'ils sont conservés au musée de Detmold [1].

Comme une médaille est un objet d'art destiné à rappeler le souvenir d'un événement ou d'un ensemble de faits dignes de mémoire, ou encore d'une personnalité marquante par son rang, ou le rôle qu'elle a joué parmi les hommes, on se demande ici quel était le personnage et quelle était l'institution que la médaille

[1] M. le Dr Eugène Demole, conservateur du Cabinet de numismatique, à Genève, que nous avons consulté au sujet de l'origine et de la frappe de la médaille du comte de Lippe, nous a très obligeamment répondu par les lignes suivantes, que nous nous permettons de reproduire ici, et dont l'intérêt n'échappera pas aux lecteurs de cette revue :

« Peut-être est-il bon de préciser le sens de la légende CŒLI VIAS ET SIDERA « MONSTRAT. Qui est-ce qui montre ? Nous voyons deux aigles, dont l'un est porté « par l'autre. Il semble donc bien que ce soit le plus grand des aigles qui indique à « l'autre les voies du ciel, etc. Mais que doit représenter ce grand aigle, à supposer « que l'aiglon soit le comte ? Ce ne peut être que cette réunion d'hommes distingués, « de savants, assemblés à jours fixes, pour l'éducation princière de l'héritier de Lippe. « Si tel est le cas, on en pourrait conclure que la médaille a été ordonnée par le comte « lui-même, car il semble peu admissible que la société ait commis la faute de goût « de se comparer à l'oiseau de Jupiter, tandis que, de la part du jeune comte, c'était « une amabilité de se reconnaître l'élève et l'obligé de ses doctes amis.

« On observera, en outre, que les coins de cette médaille sont demeurés à Detmold « et non à Lausanne. Comme il n'est pas d'usage que celui qui frappe une médaille en « l'honneur d'un prince, lui donne les coins avec lesquels elle a été faite, c'est encore « une preuve que la médaille en question émanait du prince ; et l'on comprendra dès « lors qu'il n'ait pas voulu se la décerner en or et qu'on n'en connaisse que des « exemplaires en argent et en bronze.

« Enfin, on peut semble-il, donner une preuve encore plus certaine que c'est le « comte de Lippe qui a été l'ordonnateur de la médaille.

« Parmi les personnes qui assistaient aux séances de la société de Lippe, à Lau- « sanne, on signale le syndic Turretin, de Genève, et son fils. Il s'agit de François- « Jean Turrettini, syndic, et de son fils Gédéon, qui naquit en 1723, fut professeur de « philosophie en 1758 et mourut en 1782. Grâce à des lettres dont je n'ai eu connais- « sance que tout dernièrement et qui se trouvent conservées à la Bibliothèque des « manuscrits de Genève, on sait qu'en 1748, Gédéon Turrettini se trouvait à Detmold, « et qu'il consultait le professeur Pierre Pictet, à Genève, au sujet d'une médaille que « le comte Simon-Auguste de Lippe se proposait de frapper, et que Jean Dassier et son « fils devaient graver. Cette médaille avait comme but de commémorer la paix survenue « entre les membres de la famille de Lippe, après trente années de procès au sujet « d'un héritage disputé. Ce fut Gédéon Turrettini qui proposa pour cette nouvelle « médaille une légende que le professeur Pictet modifia, et, dans sa lettre, en date

du comte de Lippe doit faire revivre dans notre esprit.

En ce qui concerne le personnage lui-même, nous ne sommes pas, comme nous l'avons dit, très abondamment renseignés. Ce que nous savons, c'est qu'en 1742 séjournait à Lausanne un jeune prince allemand, le comte de Lippe, âgé d'une vingtaine d'années, envoyé dans notre pays pour faire son éducation. Ce jeune homme avait un compagnon de séjour en la personne du jeune prince de Nassau-Weilbourg, et demeurait avec celui-ci chez M. Daniel Pavillard[1], un jeune pasteur originaire d'Orny, au pays de Vaud, qui tenait des pensionnaires et se vouait à l'éducation de la jeunesse, en attendant d'occuper une des cures de Lausanne. Dès le début de son séjour, Simon-Auguste fut mis en rela-

« du 2 mai 1748, Turrettini écrivait à son correspondant ce qui suit : « ... du reste, « mon cher Monsieur, vous ne m'avez pas compris lorsque je vous ai prié de garder « quelques empreintes de la médaille. C'est par ordre de Mgr le comte que je l'ai fait; « il est naturel que vous étant donné des soins pour la faire frapper et (cette « médaille) étant un peu votre ouvrage, vous en ayez les premières empreintes. — « J'en dis autant de M. le professeur Calendrini, que je remercie très fort de ses « peines et auquel je présente mes obéissances. M. Dassier, tant pour cette médaille « que pour la précédente (sans doute la médaille de la Société de Lippe, à Lausanne), « a déjà reçu les ordres convenables à cet égard...

« Il ne semble pas qu'il puisse rester aucun doute sur l'origine de la médaille de la « Société de Lippe, à Lausanne ; elle émanait du comte Simon-Auguste et il paraît « même assez probable qu'elle a été ordonnée de Detmold et non pas de Lausanne. « Seulement il est possible aussi que cette médaille, tout en ayant été soldée par le « comte, ait reçu des légendes qui se trouvaient être l'œuvre de ses amis. Dans ce « cas les mots *cœli vias et sidera monstrat* se rapporteraient probablement à l'aiglon « et non à l'aigle. »

(Conf. *Revue suisse de numismatique*, t. XVII, pp. 280 et suiv.)

La conclusion de M. le conservateur du Cabinet de Genève est confirmée par les lignes suivantes, que nous extrayons d'un mémoire fort intéressant, qui vient de nous être obligeamment communiqué :

« Bald nach seiner Thronbesteigung, im Jahre 1748, liess Graf Simon August für « die Mitglieder der Tafelrunde (sic) bei Jean Dassier in Genf eine Gedenkmünze « prägen... »

(Die Freimaurerei in den Niederschriften über die Verhandlungen einer literarischen Gesellschaft aus der Mitte des 18. Jahrhunderts. Von Dr. Stephan Kekule von Stradonitz.)

[1] Daniel Pavillard, pasteur, né en 1703, mort en 1775. Son portrait fut fait par D. Lande, en 1759, à l'âge de 56 ans. L'État de Vaud, propriétaire de ce tableau, en a autorisé la reproduction dans l'ouvrage de M. et Mme de Sévery : *La vie de Société dans le Pays de Vaud, à la fin du XVIIIe siècle. Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis.* Lausanne (G. Bridel) et Paris (Fischbacher), 1910-1911, 2 vol. in-8. Nous remercions M. Georges Bridel de nous avoir autorisé à reproduire, d'après cet ouvrage, les traits du pasteur D. Pavillard.

(Réd.)

tion avec plusieurs Vaudois distingués, ecclésiastiques, professeurs, magistrats ou membres de familles appartenant à la noblesse du pays. Ces diverses personnes rendaient visite au comte, et bientôt se forma une société régulière, sorte d'académie au petit pied, dont

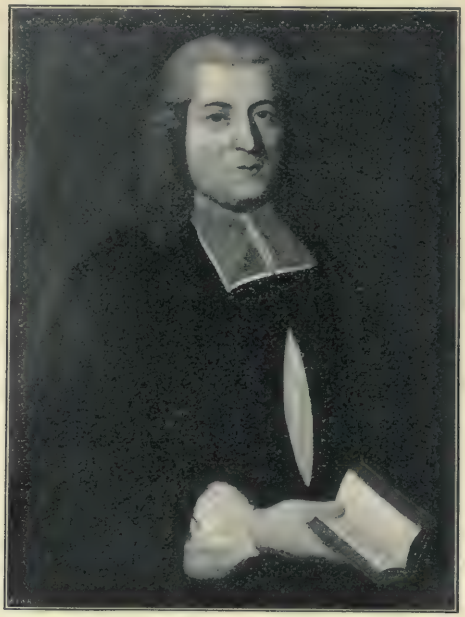

Simon-Auguste devint le centre et l'objet. La première assemblée officielle fut tenue le 17 novembre 1742. Étaient présents, avec M. le comte, le lieutenant baillival de Bochat [1], le recteur Polier [2], M. du Lignon [3] et

[1] Charles-Guillaume Loys de Bochat (1695-1754), professeur de droit à l'Académie de Lausanne ; étant assesseur du bailliage de cette ville, il renonça, en 1741, à sa place de professeur pour occuper les postes de lieutenant baillival et de contrôleur général, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ses ouvrages d'histoire et de jurisprudence sont très nombreux et ont joui d'une excellente réputation.

[2] Georges-Pierre-G. Polier de Bottens (1675-1759), orientaliste distingué, fut consacré au ministère ecclésiastique en 1700 ; professeur de grec et d'hébreu à l'Académie de Lausanne, il a laissé divers travaux de théologie et de philologie.

[3] Gentilhomme français.

M. le conseiller de Saint-Germain[1]. On rédigea un règlement en dix-neuf articles, dont nous extrayons ce qui suit :

Le nombre des membres de la société que M. le comte invitera ne pourra être que de douze, non compris les étrangers à la ville qui pourraient être invités (art. 1).

La société devra être composée d'hommes seulement, sans mélange de dames (art. 2).

En cas de retraite d'un de ses membres, on procédera à son remplacement par un ou plusieurs tours de scrutin secret, jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'unanimité des suffrages (art. 3).

M. le comte recevra chez lui le samedi (art. 4); puis, après qu'on aura pris le café, M. le comte proposera une question propre à servir de sujet de conversation. Cette question sera proposée huit jours à l'avance, afin que chacun puisse y réfléchir suffisamment (art. 5 et 6).

Chacun sera consulté à son tour sur le sujet traité; la consultation se fera en allant à droite à partir de l'orateur spécialement chargé d'introduire la discussion. Les avis s'exprimeront librement, sans réticence ou réserve, et les séances dureront deux heures au moins, de trois à cinq heures (art. 7 à 12).

M. le comte devra assister à toute la discussion et en donner un résumé le samedi suivant, soit de vive voix, soit par écrit (art. 13).

Les questions seront choisies par M. le comte et devront être tirées des domaines suivants : religion, morale, politique, droit naturel et civil, histoire et littérature, « afin, dit l'article 14, que M. le comte puisse « être en état de remplir les différents devoirs auxquels

[1] Antoine Polier de Saint-Germain (1705-1795), fils du recteur Polier, devint banneret en 1760 et bourgmestre en 1766. Il avait fait des études soignées au collège de Genève et à l'université de Groningue et servit en France dans un régiment suisse ; longtemps magistrat de Lausanne, il était très apprécié du souverain et chéri de ses administrés. (A. de Montet. *Dictionn. biogr. des Genevois et des Vaudois*, Lausanne, 1877-1878, 2 vol. in-8 ; tome second.)

« il est appelé comme homme, comme chrétien et comme « souverain ».

Ajoutons, en abrégeant, que la société pouvait, tous les quinze jours, faire la lecture d'un ouvrage tendant au but prescrit par le règlement ; que le lecteur devait s'arrêter à la fin de chaque paragraphe, et qu'après cette lecture, qui devait durer deux heures également, chacun pouvait se retirer ou continuer la conversation ou jouer aux échecs (art. 18).

L'article final statue que chaque membre de la société doit, à son tour et dans l'ordre fixé par un tirage au sort, être appelé à ouvrir la discussion, c'est-à-dire préparer un mémoire sur les matières désignées par M. le comte.

Si maintenant nous voulons savoir comment ce programme a été suivi, nous n'avons qu'à ouvrir les procès-verbaux, où sont consignés, sous le titre d'*Extraits des Conférences de la Société de M. le Comte de la Lippe,* tous les discours, toutes les discussions et lectures qui ont eu lieu, à Lausanne, au domicile de Simon-Auguste.

Ces *Extraits* sont conservés à la Bibliothèque cantonale vaudoise dans deux volumes manuscrits, reliés en parchemin et donnés à cet établissement par le juge Vullyamoz.

Ces deux forts volumes renferment les comptes rendus remarquablement calligraphiés de *quatre-vingts* séances, dont la première est, comme nous l'avons dit, du 17 novembre 1742, et la dernière du 6 février 1747[1]. C'est donc pendant un temps assez long, près de cinq

[1] Dans l'*Appendice* de l'*Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud,* par André Gindroz, nous lisons, à la page 322, que l'*informateur* (c'est-à-dire le *précepteur* [E. L.]) de M. le comte fut établi secrétaire de la société. D'autre part, M. Stephan Kekule de Stradonitz ne met pas en doute que les procès-verbaux de la Société de Lippe n'aient été rédigés par le pasteur Pavillard lui-même, qui aurait rempli les fonctions d'une sorte de *secrétaire perpétuel.* Cette assertion concorde avec le renseignement fourni par A. Gindroz. En outre le mémoire de M. St. Kekule de St. nous apprend qu'il existe à la bibliothèque de Detmold un *second* exemplaire des *Extraits,* en trois volumes in-4° ; mais ces derniers ne renfermeraient que les procès-verbaux de 74 assemblées, et s'arrêteraient au 19 décembre 1744. Ils seraient donc incomplets.

années, que Simon-Auguste a su s'entourer d'une société dont les membres comptaient certainement parmi les hommes les plus remarquables par la culture littéraire ou scientifique, par le caractère ou la naissance, dans la ville de Lausanne, réputée alors par ses mœurs polies, ses lumières et son goût. Et, pour le dire en passant, ce serait une étude intéressante à faire, que de rechercher dans quelle mesure ce milieu peut avoir influé sur la vie et le règne d'un monarque appelé à gouverner non un grand pays, il est vrai, mais à occuper un de ces trônes de second ordre, dans une de ces principautés d'Allemagne qui brillaient parfois d'un vif éclat, à l'époque du grand Frédéric. Cette recherche n'offrirait pas moins d'intérêt que celle qui consisterait à s'enquérir des faits et gestes de Simon-Auguste, pendant la durée de son établissement dans la capitale vaudoise, en dehors de la société savante à laquelle il a laissé son nom[1].

Nous avons déjà fait mention de quatre personnes invitées chez le comte de Lippe; il faut y ajouter, dès le début des réunions, les noms de trois ressortissants de la famille Seigneux : le bourgmestre[2], le boursier[3] et l'assesseur baillival[4]; puis celui du professeur d'Apples[5];

[1] En ce qui concerne le règne de Simon-Auguste, M. St. Kekule de Stradonitz cite le jugement du professeur Weerth, de Detmold, affirmant que le jeune comte a sûrement reçu à Lausanne mainte impulsion (manche Anregung), et qu'il a emporté dans sa patrie une provision de sagesse, de principes et de bonnes résolutions, dont son peuple a profité: « Das beweist seine gesegnete Regierung, während der er « verstanden hat, die vielfachen, durch die Misswirtschaft seiner Vorgänger entstan- « denen Schäden wieder auszugleichen. Seine 34jährige Regierung beweist, dass er die « in Lausanne ihm vorgeführten Leitsätze nicht nur nachgesprochen, sondern dass er « nach ihnen gelebt und gehandelt hat. »

[2] Jean-Samuel Seigneux (1688-1766), bourgmestre de Lausanne dès le 21 mars 1733.

[3] Gabriel Seigneux de Correvon (1695-1775) fut juge, boursier et banneret. Il est l'auteur de traités de droit et de théologie, de traductions d'ouvrages allemands, anglais et italiens, puis de poésies gracieuses, publiées l'année de sa mort par les soins de Ch. Bridel. (A. de Montet. *Dictionn. biogr.*)

[4] François Seigneux, frère de Gabriel, né en 1699, fut assesseur baillival, châtelain du chapitre, puis juge civil et criminel de Lausanne. Il a publié divers mémoires sur des questions spéciales de jurisprudence.

[5] Jean-François d'Apples (ou Dapples), professeur de grec et de morale à l'Académie dès 1734 à sa mort, en 1772. Il succédait dans cette chaire à son père et avait été auparavant pasteur aux Croisettes sur Lausanne.

personnalité attachante, qui paraît avoir joué, dans la société lippiacienne, un rôle prépondérant. A la sixième assemblée, deux nouveaux invités viennent prendre place chez M. le comte : le conseiller de Cheseaux[1] et son fils[2], qui, à en juger par leurs dissertations, constituèrent deux recrues excellentes dans le docte aréopage qui se groupait autour de Monseigneur.

Enfin, parmi les hôtes plus ou moins assidus ou les personnes simplement en passage, nous citerons M. le baron de Caussade, le major Stürler, le banneret de Bottens[3], le fils de M. le syndic Turretin[4], de Genève, du syndic Turretin lui-même[5], Barnaud, ministre[6], le baron de Gersdorf, le châtelain Rosset[7], Cuentz, conseiller d'État de la République de Saint-Gall, le docteur Garcin[8], M. d'Ahlefeld, le comte de Rabe et son gouverneur, M. Clefker, de Tillisch, gentilhomme du prince royal de Danemark, Cramer et Castiglione, mathématiciens à Genève.

Les travaux de la Société de Lippe sont très nombreux et variés. Reproduits *in extenso,* ou au moins en majeure partie dans les deux volumes mentionnés, ils témoignent d'une activité considérable et sont un tableau

[1] Le banneret Paul-Etienne Loys de Cheseaux.

[2] Jean-Philippe Loys de Cheseaux (1718-1751), physicien et astronome, se distingua de très bonne heure par d'excellentes dissertations scientifiques, et publia divers ouvrages, entre autres les *Éléments de cosmographie et d'astronomie.* Paris, 1747.

[3] Jean-Jaques Polier de Bottens (1670-1747), frère aîné du recteur Polier et père du doyen Antoine-Noé, théologien.

[4] No. et spect. Gédéon Turrettini, né le 24 mars 1723, professeur de philosophie en 1758, conseiller en 1765, syndic en 1771, puis premier syndic en 1779 ; mourut en 1782.

[5] No. François-Jean Turrettini de Turretin, né le 22 janvier 1690, conseiller en 1729, syndic en 1741, puis premier syndic en 1757 ; mourut en 1765.

[6] Selon toute probabilité, le pasteur Barnaud, qui a traduit le *Consensus,* corps de doctrines imposées par Berne au clergé vaudois, et qui fut l'auteur du *Mémoire pour servir à l'histoire des troubles arrivés en Suisse à l'occasion du Consensus.* Amsterdam, 1726.

[7] M. Georges-Antoine Bridel, de Lausanne, qui connaît fort bien les annales du Pays de Vaud au XVIIIe siècle, et qui nous a très complaisamment assisté dans nos recherches biographiques, pense qu'il s'agit ici de David-François Rosset, né en 1675 ; il fut justicier, puis châtelain de Montherond dès 1709 et membre des Deux-Cents de Lausanne en 1726. Il commande encore un régiment du Pays de Vaud en 1751.

[8] Laurent Garcin, médecin distingué, né à Grenoble en 1683, mort à Neuchâtel en 1752. Sa famille vint s'établir en Suisse à la révocation de l'Édit de Nantes. Les écrits du Dr Garcin sont très variés.

assez fidèle des idées du temps. Ces dernières, au double point de vue religieux et social, sont celles qui pouvaient exister dans un pays sujet, comme l'était le pays de Vaud, peu après la tentative de libération de Davel, étouffée dans son germe ; d'un pays gouverné par l'aristocratie bernoise, qui veillait avec soin à maintenir debout le principe d'autorité sur lequel était fondé son pouvoir. Il n'était donc pas à craindre que Simon-Auguste reçût de son entourage intellectuel une éducation mal appropriée à son rôle futur de monarque souverain.

Bien que les sujets traités soient censés avoir été choisis par Simon-Auguste, on peut admettre qu'ils lui auront été souvent suggérés par ses hôtes. En faire l'énumération serait long et sans doute fastidieux. Contentons-nous des suivants, choisis à titre d'exemples :

Des avantages que la religion procure à un homme qui en suit les préceptes.

L'impie, l'homme religieux et l'hypocrite mis en parallèle.

L'immortalité de l'âme prouvée par les lumières naturelles.

Essai sur l'origine des devoirs de l'homme.

Comment on peut justifier les princes, qui, sous prétexte de maintenir la balance en Europe, prennent les armes contre un autre prince, en le dépouillant des successions qui lui viennent de droit.

De l'utilité de l'histoire par rapport à un souverain.

Dans la douzième assemblée, l'assesseur Seigneux commente un passage des *Satires* de Juvénal : *Nobilitas sola est atque unica virtus,* après quoi on lit une lettre de Pope sur l'avarice et la prodigalité.

Si la présence des dames n'était pas autorisée dans l'entourage du jeune étudiant, cette plus belle moitié du genre humain n'en faisait pas moins l'objet des préoccupations didactiques et des études du cénacle lippia-

cien. Plusieurs dissertations roulent en effet sur ce thème intéressant, entre autres les deux discours suivants, prononcés, l'un le 28 novembre 1744, par M. le lieutenant baillival de Bochat, l'autre le 5 décembre de la même année par M. le recteur Polier :

Quelles sont les qualités qu'on doit rechercher dans une femme ?

De l'origine, des droits et des bornes de l'autorité du mari sur la femme.

On voit ainsi avec quelle sollicitude la Société de Lippe travaillait à l'éducation de notre jeune prince, et combien les savants instituteurs qui la formaient avaient pris au sérieux les fonctions de mentors dont ils s'étaient chargés [1].

Les détails historiques se rapportant aux événements de l'époque sont peu nombreux dans les *Extraits* qui servent de base à notre étude. C'est à peine s'il y est fait allusion à quelques faits interrompant la douce uniformité de la vie lausannoise à l'époque en question. Ainsi le compte rendu de l'assemblée du 16 février 1743 nous apprend que la lecture de l'assesseur de Seigneux a été interrompue par l'arrivée des troupes zurichoises et des seigneurs, députés de l'État, à la conférence de Vevey, avec les Valaisans ; et que le 30 novembre de la même année, M. de Saint-Germain, qui devait lire une dissertation sur la franc-maçonnerie et ne venait pas, fut la cause d'un ajournement à la quinzaine, « d'autant, « disent les *Extraits,* que les *garnisons* sont de passage « le long du lac et entreront à Lausanne vers la fin « de la semaine prochaine. »

Le 14 mars 1744, M. de Seigneux arrive trop tard à la séance ; or, comme le cercle des membres présents se trouve réduit à quatre personnes, et que les Zurichois,

[1] Mme L^se^ Georges Renard, de Paris, a publié dans la *Semaine littéraire* (9 et 16 juin 1900) une spirituelle causerie sur ce sujet ; nous renvoyons le lecteur à cet article, dont le titre est : *L'éducation d'un prince.*

revenant de Genève, vont passer par Lausanne, l'assemblée se donne congé [1].

Pour cette même année 1744, le secrétaire de la Société de Lippe fait aussi mention en passant d'une comète qui venait d'apparaître, ce qui procure à M. de Cheseaux fils l'occasion de lire un mémoire sur les astres errants et d'entretenir le comte et ses invités de celui qu'on apercevait alors dans le ciel.

C'est là, à peu de chose près, toute la chronique renfermée dans les longs procès-verbaux qui nous occupent, lesquels rappellent également la durée des vacances d'été que l'on s'accorde et l'interruption des séances en automne, à l'époque des vendanges.

En somme, la lecture des *Extraits* est très intéressante. Elle nous initie à l'esprit de l'époque et nous met en rapport étroit avec une douzaine de personnages de choix, dans le dernier siècle du régime bernois sur les bords du Léman. Et à l'égard du comte lui-même, qui a sollicité notre attention grâce à la belle médaille qui porte son nom et ses traits, on peut affirmer qu'il fut pour ses précepteurs un élève intelligent et conscient de ses devoirs. Ce qui nous autorise à porter ce jugement, c'est le zèle et la régularité qu'il apporte à l'étude des nombreuses questions débattues en sa présence, et la façon claire et habile dont il résume celles-ci, chaque semaine, au début des assemblées convoquées par lui. Il cite le latin, preuve qu'il avait reçu une instruction classique assez développée et devait s'exprimer en français avec assez d'aisance, à en juger par la relation que les *Extraits* donnent de ses analyses, dans lesquelles il

[1] Dans la deuxième livraison, tome XVII, de la *Revue suisse de numismatique*, se trouvent de très intéressants renseignements sur le *Secours suisse*, à Genève, en particulier sur les campagnes des Zurichois et des Bernois, en 1743 et 1744. Ces détails historiques et numismatiques, dus à la plume de M. le Dr Eugène Demole, rédacteur de cette *Revue*, sont accompagnés de fort belles planches reproduisant les médailles en or et en argent distribuées aux officiers suisses, entre autres celles qui se rapportent aux deux années mentionnées par les *Extraits*.

est pourtant difficile de faire la part de la préparation et celle de l'improvisation.

De retour dans sa patrie, Simon-Auguste avait gardé un bon souvenir de son séjour à Lausanne. Il en parlait volontiers et, si nous en croyons une lettre de Mme de la Poterie [1], femme du gouverneur du prince héritier de Lippe, l'ancien pensionnaire du pasteur Pavillard aurait aimé retourner à Lausanne, et regrettait de ne pas être assez riche pour entreprendre ce voyage.

Lausanne, septembre 1911.

Ernest LUGRIN.

---

[1] Très probablement l'épouse de Charles du Val de la Poterie, d'une famille huguenote d'Alençon réfugiée en Danemark ; elle était née de Seigneux.
Ce nom est souvent orthographié Potterie ou Pottrie.

LES

TROUVAILLES MONÉTAIRES

DANS LE

CANTON DE VAUD

Si nous voulions remonter jusqu'aux époques lointaines de la préhistoire, nous pourrions citer en tête de cet article les annelets de bronze qui se sont trouvés en grand nombre, liés ensemble ou séparés, dans nos stations lacustres du lac de Neuchâtel, à Guévaux (1300 réunis), à Onnens, à Corcelettes, à Chevroux et ailleurs. Les archéologues, Fréderic Troyon en tête, voulaient y voir la monnaie en usage à la fin du bel âge du bronze. Il est évident que cette notion ne saurait être maintenue aujourd'hui. Que ces annelets, remarquablement égaux comme poids, aient joué un rôle analogue à celui de la monnaie, en créant une sorte d'unité de valeur, cela paraît très vraisemblable ; il n'en reste pas moins impossible de leur appliquer la dénomination de *monnaie* qui suppose un signe, une marque monétaire. Les petits lingots d'argent de la Cochinchine, connus sous le nom de *tokens,* grâce à leur contremarque, peuvent être considérés comme des espèces monétaires, mais il serait difficile de classer sous cette rubrique les rouleaux de fils de laiton que les explorateurs emportent avec eux dans les régions sauvages de l'Afrique comme moyen d'échange.

Si, laissant de côté la préhistoire, nous descendons jusqu'à la période historique, où la monnaie dûment contremarquée fait son apparition en Grèce au VIe siècle, nous serons obligés de franchir trois siècles pour constater l'usage de la monnaie dans notre région. La doyenne des pièces de monnaie trouvée sur le territoire du canton de Vaud paraît être une obole massaliote qui s'est rencontrée dans l'une des sépultures du cimetière de Saint-Martin, à Vevey, fouillées avec soin par A. Næf. Elle reposait sur un os du bassin et avait dû être placée dans la main du mort. Nous retrouvons là, chez les Helvètes, une trace curieuse de l'influence des idées grecques. Cette petite obole en argent, de type alexandrin, peut être du milieu du IIIe siècle. Cette trouvaille reste isolée : Je ne cite que pour mémoire une découverte de monnaies de Thasos faite au Mauremont près Eclépens et mentionnée par le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*. Celles qui sont au médaillier ne portent pas d'indication de provenance.

Les monnaies helvètes et gauloises trouvées sur notre sol ne sont pas nombreuses. Ce sont pour la plupart des pièces des Salasses, du type si curieusement baptisé dans la Suisse allemande de *Regenbogenschüsselchen*. Deux beaux statères se sont trouvés à Frédaigue près de Saint-Prex. Nous avons aussi deux demi-statères des Helvètes qui proviennent des environs de Lausanne et quelques pièces d'argent imitées des drachmes et demi-drachmes macédoniennes du IIIe siècle. Aucune grosse trouvaille comme celle d'Irsching n'a jamais été signalée. Avenches possède un coin de monnaie gaulois auquel correspondent deux monnaies, l'une en électron trouvée en Argovie, l'autre en argent trouvée à Buchs (Lucerne).

Les séries romaines sont au contraire très fortement représentées chez nous et il n'est pour ainsi dire pas de localité où l'on n'en ait trouvé à l'époque des labours ou du défonçage des vignes. Le centre principal des trou-

vailles est naturellement Avenches, où se sont faites plus qu'ailleurs des fouilles profondes. Son médaillier romain présente cette intéressante particularité de n'être composé que de monnaies trouvées dans la région. Dans la série, il ne manque que deux empereurs : Othon et Julien, lacune que M. Eug. Secrétan a tenté d'expliquer par les circonstances politiques de la ville d'Avenches, mais qui peut être comblée un jour ou l'autre. Les consulaires y sont rares et ce n'est qu'à partir d'Auguste que les monnaies commencent à devenir abondantes. Quelques empereurs, Vespasien, Antonin, Marc-Aurèle, les deux Tetricus, sont très fortement représentés. Les *aurei* ne sont pas nombreux et l'on ne peut rien citer de comparable à la belle trouvaille de Martigny, déposée au Musée de Sion. Dans le reste du canton, les localités qui nous ont fourni le plus de pièces romaines sont les suivantes : Vidy, la Bourdonette (une quinzaine de consulaires), Prilly-le-Chasseur (une centaine de pièces d'Auguste et Claude), Boscéaz près Orbe (quarante-trois pièces recueillies en une fois), Moudon, Buchillon, Baugy près Clarens. D'après Levade, un maçon en démolissant un vieux mur dans le village trouva un coffret, dont le contenu en médailles d'or et d'argent fit sa fortune. On ignorait où il avait réussi à les écouler, de sorte que l'aventure reste problématique sans être impossible. Levade recueillit lui-même sur place de nombreuses pièces d'Antonin, de Faustine Ire, de Commode, et en 1804 une trentaine de petits bronzes du bas-empire. Il s'est fait encore des trouvailles intéressantes à Charpigny près Bex, dans les petites villes de Lavaux et au sommet du Chasseron. On peut évaluer à une centaine par an le nombre des pièces qui se trouvent sur le sol du canton.

Les bysantines, que je joins ici aux romaines pour n'y pas revenir, sont beaucoup plus rares. On ne trouve guère à citer qu'une petite trouvaille faite en dessous

de l'église Saint-Martin, à Vevey, en 1820. Il y avait une vingtaine de monnaies de Romain II (959-963), Jean Zimiscès (969-976) et Constantin XI Porphyrogénète.

Les mérovingiennes, c'est-à-dire les tiers de sous d'or (triens), ne sont nulle part très abondantes, mais ce qu'il y a de curieux, c'est que malgré le grand nombre de tombes explorées, burgondes ou franques, il s'en soit rencontré un si petit nombre, tandis que les pièces romaines du bas-empire entières ou coupées en morceaux et souvent percées d'un trou, y sont relativement fréquentes. Il s'en est trouvé deux de Sion et une d'Agaune (Saint-Maurice), à Moudon, une de Sion, à Seigneux, une de Châlons-sur-Saône, à Aubonne, une de Limoges, à Rolle, une de Saint-Martin-de-Tour, à Nyon, quatre de Lausanne, à Prilly et Jouxtens, une d'Embrun, à Yverdon, et quelques indéterminées, dont une en cuivre doré, falsification de l'époque. Notre médaillier en a acquis une à Genève, provenant de Savoie avec le nom de lieu CRESSIACVM, dans l'espoir qu'elle pourrait correspondre à l'un de nos villages de Crissier ou de Crassier ou encore de Cressier. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est du type transjuran. En tout une quinzaine de pièces. Pas une seule ne porte le nom d'un des rois burgondes de la région, uniquement ceux de monétaires.

Les carolingiennes sont un peu plus fréquentes, quoique nous n'ayons rien de comparable à la belle trouvaille d'Ilanz, recueillie et étudiée par M. F. von Jecklin de Coire[1]. Nous n'avons pas d'or carolingien, seulement des deniers d'argent, une dizaine de Charlemagne, trouvés par Frédéric Troyon, dans ses fouilles de Bel-Air, près

[1] Fritz Jecklin. *Der Langobardisch-Karolingische Münzfund bei Ilanz.* Munich, 1906, br. in-8, de 56 pp., av. 6 pl. et 1 carte. (Extr. des *Mittheilungen der Bayer. Numism. Gesellschaft*, XXV. Jahrgang, 1906 und 1907.)

Conf. également Paul Bordeaux. *Essai d'interprétation du mot FLAVIA figurant sur les triens des rois lombards Astaulf, Didier et Charlemagne.* Milan, 1908, 12 pp. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1908, XXIe année.)

Cheseaux, une quinzaine de Louis le Débonnaire, recueillies en 1827, à Arzier, et autant de Charles le Chauve, découvertes en creusant le terrain où s'élève aujourd'hui la gare de Chillon. La plupart paraissent attribuables à l'atelier de Saint-Maurice. A la fin de cette période appartient encore une petite pièce fort rare, dont la découverte bien imprévue s'est faite au Voisinand, à Lutry. C'est un *gold penny* d'Édouard l'Ancien, roi de Wessex (901-925). Ces deniers d'or, dont le British Museum ne possède que trois ou quatre exemplaires, paraissent avoir été des essais monétaires plutôt que des espèces destinées à circuler. Celui que possède le médaillier de Lausanne est percé d'un trou et a dû être porté attaché à un fil, ce qui explique qu'il ait pu être perdu par quelque pélerin allant à Rome, si loin de son pays d'origine.

Du second royaume de Bourgogne au xe siècle nous avons bien peu de chose. La plupart des quinze deniers catalogués proviennent de la trouvaille de la collégiale de Saint-Ours à Soleure[1]. Ils portent le nom de *Chonradus rex* (Conrad le Pacifique, 937-993) et le nom de lieu *Taberna* qui désigne Orbe. Quelques-uns ont été trouvés à Orbe même ou aux environs.

Du xe siècle également sont trois pièces arabes trouvées à Moudon, au milieu du siècle passé. Elles sont la propriété de notre vénéré collègue M. Tissot, qui les a promises au médaillier cantonal. On en a tiré jadis des conclusions trop étendues à propos des invasions sarrasines. Elles ont pu tout aussi bien avoir été apportées dans le pays par des croisés revenus de Terre-Sainte.

Avec l'an 1000, nous arrivons au début du monnayage de l'évêché de Lausanne, représenté à ce moment par deux rarissimes deniers, dont l'un a été publié par

[1] Rod. Blanchet. *Mémoire sur les monnaies des rois de la Bourgogne-Transjurane*, dans les *Mittheilungen d. Ant. Gesellschaft*, à Zurich, in-4°, Band XI, Heft 3, pp. 51-76, av. 2 pl.

Morel-Fatio sous ce titre : *Un denier de l'an mille*[1], qui pourrait faire croire à un millésime. Il est trop évident qu'il ne faut pas se laisser hypnotiser par cette date. Ces pièces sont probablement de la première moitié du XIe siècle. C'est du reste tout ce que nous avons du XIe siècle jusqu'à présent. Nous attendons toujours notre trouvaille du Pas-de-l'Échelle. Le XIIe siècle est-il mieux représenté ? Cela reste douteux. Morel-Fatio attribuait à ce siècle la jolie trouvaille de Ferreyres près La Sarraz[2]. Il s'y rencontrait trois cent quarante-cinq deniers et deux oboles de l'évêché accompagnés de deniers de l'évêché de Genève du type de Saint-Pierre que M. Demole place actuellement au XIIIe siècle, des deniers de Saint-Maurice qui sont le prototype de ceux de Lausanne, des deniers d'Orbe *(aput Orbam)* attribuables aux sires de Salins, et enfin des deniers portant l'inscription *Bledonis-Carlus rex* que Morel-Fatio donne avec quelque hésitation aux comtes de Bourgogne (Burgum-LEDONIS).

C'est à la seconde moitié du XIIe siècle que je voudrais attribuer les nombreux deniers du type *beata virgo* qui nous montre de face une grossière figure de la Sainte Vierge. On a tenté de les placer dans la vacance du siège épiscopal de 1229-1231[3]. Ils auraient été frappés par le chapitre entre Guillaume d'Écublens et Boniface. Ces deux ans paraissent bien courts pour la masse de deniers de ce type arrivés jusqu'à nous et de plus la date est certainement trop tardive.

Les trouvailles de monnaies de l'évêché de Lausanne

[1] A. Morel-Fatio. *Histoire monétaire de Lausanne. Denier émis vers l'an 1000.* (Fragment). Lausanne (s. d.), br. in-8, de 8 pp., av. vign. (Extr. des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2e série, t. I.)

[2] A. Morel-Fatio. *Ferreyres. Description de quelques monnaies du XIIe siècle trouvées dans cette localité.* Annecy, 1871, br. in-8, de 36 pp., av. 1 pl. (Extr. de la *Revue Savoisienne*, XIIe année, 1871, pp. 33-38.)

[3] A. Morel-Fatio. *Trouvaille monétaire de Rumilly.* Annecy, 1870, br. in-8, de 24 pp. (Extr. de la *Revue Savoisienne*, XIe année, 1870, pp. 77-82.)

A. Morel-Fatio. *Histoire monétaire de Lausanne* (Fragment). Les deniers à la légende BEATA VIRGO, de *1229* à *1231*. Fribourg, 1885, b. in-8, de 7 pp., av. 1 vign. (Extr. du *Bull. de la Soc. suisse de numism.*, IVe ann., 1885, pp. 112-117.)

sont trop nombreuses pour que l'on puisse en dresser l'inventaire ici. Je n'en citerai que quelques-unes. Celle de Nieder-Bipp dans le canton de Soleure, partagée entre les musées de Lausanne, de Berne et de Zurich, paraît être du commencement du XIIIe siècle. Elle était accompagnée de nombreux *pfennige* unifaces, découpés à la cisaille dans une mince feuille d'argent et provenant d'Alsace ou de l'ouest de la Suisse allemande. Vient ensuite comme importance la trouvaille de Rumilly (1859)[1], plus de six cents pièces de l'évêché de Lausanne, cent trente de Genève, quatre des barons de Vaud, deux des comtes de Genevois, etc. Elle se place vers 1300. La trouvaille de Feygères[2] près Saint-Julien se rapporte à la fin du XIVe siècle, celle de Meillerie et celle de Moudon[3] à la première moitié du XVe siècle. Une autre petite trouvaille faite à Lussy près Morges, il y a une quinzaine d'années, fut acquise par le Dr C. Raymond. Il s'y trouvait des pièces de Barthélemy Chuet, protonotaire apostolique (1469).

Il y aurait lieu de refaire une étude d'ensemble sur le monnayage de l'évêché de Lausanne, abordée déjà par Morel-Fatio avec sa conscience habituelle, mais les difficultés restent très grandes pour la longue période des deniers anonymes. Ce sera pour plus tard si les dieux nous en donnent le loisir. Pour les derniers temps de l'évêché, ce qu'il y a de plus frappant, c'est le petit nombre de bonnes pièces, ducats d'or, testons, parpailloles, frappées par les évêques. Probablement qu'il n'y avait pas beaucoup à gagner sur ces pièces là... Dans tout le canton, il ne s'est trouvé, à ma connaissance, qu'un seul ducat de Benoît de Montferrand, à Lucens, et pas un teston. Nous avons eu entre les mains

[1] *Op. cit.*
[2] D. J. Blavignac. *Notice descriptive sur les monnaies trouvées dans le trésor de Feygères*, dans M. D. G., 1849, t. VI, in-8, pp. 153-162, av. pl.
[3] D. Martignier et A. de Crousaz. *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud.* Lausanne, 1867, in-8, p. 647.

de grosses trouvailles du commencement du XVIe siècle. Il ne s'y rencontrait pas une seule pièce des deux évêques Montfalcon, Aymon et Sébastien.

Revenons un peu en arrière et disons quelques mots des bractéates. Elle n'ont pas été en usage dans notre région. La limite extrême de leur circulation au sud est fixée par la trouvaille de Jorissans dans le Vully vaudois, non loin de Montet, où l'on en découvrit un gros stock, en 1832. Ils furent recueillis en partie par de Dompierre, conservateur des antiquités, à cette époque, dans le nord du canton. Ces bractéates ont été frappées à Leiningen. — Signalons aussi une curieuse trouvaille de bractéates norvégiennes, faite en 1861 à Vevey, sous Saint-Martin, au lieu dit : Les trois marronniers[1]. Elles sont des rois Magnus Ier, Harald III, du XIIe siècle. Le fait est moins étonnant qu'il ne peut le paraître au premier abord. La route par le Rhin, Bâle, Vevey, le Saint-Bernard, était une des grandes voies de pélerinage du nord au moyen âge. Il existe un itinéraire d'un moine islandais du XIIe siècle qui indique très en détail les étapes.

Les trouvailles qui correspondent comme date à la bataille de Morat (1476), sont très nombreuses dans le pays de Vaud. Il doit y avoir eu une panique intense et d'ailleurs justifiée par les excès de tout genre que commirent les Suisses. Nous n'étions pas du côté des vainqueurs et les habitants comme les fugitifs ont dû cacher en hâte leurs trésors. On les retrouve presque toujours en démolissant ou en transformant de vieilles maisons. Parmi les principales, on peut citer celle de Montet[2] près Cudrefin (1847), une centaine de pièces d'or de vingt-trois types différents : ducats d'Italie, de Suisse,

[1] A. Morel-Fatio. *Monnaies scandinaves trouvées à Vevey, en Suisse.* Paris, 1866, br., in-8, de 23 pp., av. 1 pl. (Extr. de la *Revue numismatique*, 2e série, t. X, 1865, pp. 442-460.)

[2] D. Martignier et A. de Crousaz. *Dictionnaire historique, op. cit.*, p. 613.

d'Allemagne, des Pays-Bas ; la trouvaille Gueissaz à Avenches (1892), ducats des électeurs de Cologne, écus d'or des comtes de Provence, francs-à-pied royaux, en tout une trentaine de pièces murées dans une cave. En 1852, des enfants de Salavaux qui ramassaient des coquillages au bord du lac de Morat, au lieu dit : Le Bay, trouvèrent dans le sable quatre-vingts pièces d'or, la plupart anglaises. Enfin il y a une douzaine d'années M. M. Barbey a acquis une jolie trouvaille de ducats bourguignons et allemands faite à Aumont, une enclave fribourgeoise, près de Payerne. Il a bien voulu nous faire espérer que notre médaillier en bénéficierait un jour.

Au XVIe siècle, les trouvailles importantes ne manquent pas. L'une des plus considérables fut celle de Mossel[1] qui remplissait une channe cachée sous une racine de sapin, sur territoire fribourgeois, mais à très peu de distance de la frontière vaudoise. Elle renfermait une grande quantité de florins du Rhin et de beaux testons du Valais, de Fribourg, de Berne, de Milan, de Gênes, de l'atelier savoyard de Cornavin. Elle ne fit entre mes mains qu'un séjour éphémère. Négociée de main de maître par M. Charles Pache d'Oron, elle prit le chemin de Genève chez notre ancien président Paul Strœhlin. Chose curieuse étant donné sa date moyenne, vers 1500, il ne s'y trouvait pas une seule pièce de l'évêché de Lausanne, ce qui m'engagea à y renoncer.

Au XVIIIe siècle, en 1756, on découvrit à La Tour-de-Peilz plusieurs tombes dans lesquelles se trouvaient des squelettes. La plupart avaient entre les dents des monnaies de cuivre doré de forme octogone et taillées en biseau. Ce sont des falsifications de monnaies espagnoles, connues sous le nom de « monnaies de gallion »,

[1] *Catalogue de vente de la Collection Strœhlin.* Genève, 1909, in-8, av. pl. *Trésor de Mossel*, pp. 118-151.

parce qu'on les frappait tant bien que mal sur le vaisseau pendant la traversée. Les bords en biseau sont dus à la lime de l'ajusteur, qui, avant la frappe, enlevait ce qu'il pouvait y avoir en excès dans le poids de l'or. Cette manière de punir les faux-monnayeurs, de leur mettre entre les dents la preuve de leur crime, après les avoir pendus et leur avoir coupé le poignet droit, n'était pas en usage seulement dans nos pays. Ces pièces, d'or ou d'argent, ne sont pas rares chez nous à cause de la proximité de la Franche-Comté, pays espagnol. Il s'en est trouvé surtout dans les environs de Sainte-Croix, à Vuitebœuf et jusqu'en Valais, à Martigny, où j'ai eu l'occasion récemment d'acquérir une assez grosse trouvaille de ces pièces plus curieuses que belles. Heureusement qu'elles voisinaient avec quelques bonnes pièces de l'évêché de Sion.

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, la plus intéressante découverte est, me semble-t-il, celle de Saint-Cergues (1882)[1] : deux cent trente-trois royales françaises, soixante-neuf féodales, le reste d'Italie, des Pays-Bas, de Genève, etc. Elle a été étudiée par notre président actuel, M. Eug. Demole.

Pour les XVIIe et XVIIIe siècles, les découvertes de monnaies ne sont pas rares. Ce sont en général de petites réserves mises à l'abri par des paysans pénétrés de défiance vis-à-vis du fisc bernois. Il leur arrivait de mourir inopinément sans avoir pu révéler leur secret à leurs héritiers. On les retrouve dans des channes d'étain cachées dans les murs de l'étable ou de la grange. Ces petits trésors ne présentent pas un grand intérêt pour la numismatique[2].

Je citerai en terminant un fait curieux. En 1900, lors

[1] Eug. Demole. *Le trésor de Saint-Cergues sur Nyon.* Genève, 1884, br., in-8 de 30 pp.

[2] Au moment où je corrige ces épreuves, je reçois une trouvaille faite à Vuissens, enclave fribourgeoise. Ce sont des écus de Louis XIV enfant, des Pays-Bas espagnols et hollandais, de Besançon, Monaco, etc., en tout soixante-dix-sept pièces.

d'une correction de route à Savuy sur Lutry, le voyer fut obligé d'écorner un angle du cimetière. On déterra un corps de jeune fille bien conservé. Elle portait sur la poitrine une bourse en soie renfermant soixante-neuf batzen tout neufs, antérieurs à 1835. Je me suis demandé à quelle idée les parents de la défunte avaient obéi. Peut-être à un vœu de la morte. Quoiqu'il en soit, le fait est rare. Nos morts n'emportent pas avec eux beaucoup de numéraire et ni les archéologues ni les numismates de l'avenir ne gagneront grand chose à explorer les vieux cimetières.

Il n'y a pas grand chose non plus à attendre, semble-t-il, des bouleversements qui se font actuellement dans nos grandes villes. Jusqu'à présent, Lausanne qui a, plus que toute autre cité, subi l'épidémie de démolition, n'a fourni que peu de chose à la numismatique. L'exploration des anciens monuments, Romain-Môtiers, la cathédrale de Lausanne, le château de Chillon ont livré quelques pièces intéressantes, mais rien de bien important. C'est de ce côté-là peut-être que l'on peut attendre de nouvelles trouvailles. Un beau trésor de ducats et de testons de l'évêché ferait bien notre affaire et nous remettrait un peu des déceptions des ventes publiques où ces pièces atteignent des prix inabordables pour nos modestes moyens.

A. de Molin.

L'ACCORD DE STADTHAGEN
(LIPPE)
ET LA MÉDAILLE FRAPPÉE A CETTE OCCASION
EN 1748

Mieux vaut plaider que se battre, mieux vaut encore transiger que plaider.

Les branches de la famille de Lippe en firent au XVIIIe siècle la coûteuse expérience, car ce ne fut qu'après trente années de procès et de querelles familiales, au sujet d'un héritage disputé, qu'elles arrivèrent à se mettre d'accord.

Nous ne pouvons mieux introduire le sujet qu'en traduisant ici le préambule par lequel débute le document de l'accord de Stadthagen, que nous publions in-extenso un peu plus loin :

« Par les présentes, Nous, Simon-Auguste, par la « grâce de Dieu prince régnant et noble seigneur de « Lippe, souverain de Vianen et Ameyden, burgrave « héritier d'Utrecht, etc., et

« Nous, Albert-Wolfgang, par la grâce de Dieu comte « régnant de Schaumbourg, comte et noble seigneur de « Lippe et Sternberg, etc., chevalier de l'ordre royal de « l'Aigle noir de Prusse, etc., déclarons convenir de ce « qui suit, pour Nous, Nos héritiers et descendants :

« Attendu qu'il existe depuis de longues années dans « notre maison comtale, surtout à la suite du décès

« survenu le 21 février 1709 de feu le comte Louis-
« Fernand de Brack et plus spécialement au sujet de la
« dévolution de la succession de Lippe-Brack devenue
« vacante par le fait de ce décès, plusieurs différends,
« dissidences et mésintelligences qui ont entraîné des
« instances judiciaires, graves procès et justifications,
« portés jusqu'ici devant la juridiction du Conseil de
« la Cour de l'Empire, instances motivées par le fait
« que la maison régnante de Lippe se croit seule
« appelée *e capite juris Primogenituræ* à prendre posses-
« sion de la partie vacante du pays et à rentrer dans
« la jouissance de l'héritage, tandis que la branche aînée
« des comtes et seigneurs héritiers de Buckebourg, en
« revendique la moitié en vertu du testament de feu
« le comte Simon VI, testament valable *pro lege funda-*
« *mentali*;

« Attendu que le jugement du Conseil de la Cour de
« l'Empire prononcé le 26 août 1734 et confirmé *in*
« *revisorio per sententiam* le 17 avril 1737, dit que la
« ligne apanagée des comtes de Schaumbourg-Lippe,
« à Alverdissen, a été renvoyée *ad separatum* de ses
« prétentions sur la susdite part vacante de Lippe-Brack,
« et que la ligne aînée régnante des comtes de Schaum-
« bourg et la ligne comtale et seigneuriale héritière de
« Buckebourg ont été, par une commission d'exécution
« impériale, envoyées en possession de la moitié contestée
« des bailliages de Lippe-Brack, et que néanmoins le
« différend *super fructibus perceptis, eorumque restitutione*
« et aussi celui relatif au partage exact des deux parties
« du pays et des biens allodiaux s'est prolongé pendant
« de longues années encore;

« Attendu que la maison comtale de Lippe-Alver-
« dissen a, le 18 septembre 1744, obtenu une sentence
« favorable au sujet de ses revendications qu'elle avait
« déjà au préalable cédées à la maison régnante de
« Lippe, et que d'autre part la ligne aînée des comtes et

« seigneurs héréditaires de Buckebourg a interjeté appel « contre ce jugement préjudicieux et introduit une action « judiciaire *in separato,* aux fins *cassandæ cessionis,* action « à laquelle Sa Majesté Impériale a répondu par un « rescrit approbatif très gracieux, en date du 17 juillet « 1747 ;

« Considérant qu'à différentes reprises déjà on avait « saisi l'occasion pour faire des démarches réelles en « vue d'un accommodement à l'amiable de ces litiges « nuisibles au bien public et du rétablissement d'une « bonne et louable intelligence entre de si proches « parents, et qu'enfin grâce à la bénédiction et à l'assis- « tance divine, par la médiation de l'illustre comtesse « Mme Charlotte-Sophie, épouse du comte de Bentinck, « née comtesse d'Aldenbourg du Saint-Empire, noble « dame de Varel, Kniephausen et Doorwerth, notre « cousine, d'une part, et de M. Carl de la Potterie, « colonel de Sa Majesté le roi de Danemark et de « Norvège, etc., d'autre part, les deux parties assistées « de leurs conseils, donc après mûre et ample réflexion, « ont été arrêtés et dûment signés à Stadthagen, le « 12 février de cette année, les points d'une convention, « dont l'article 13 stipule qu'un compromis en règle « devra être élaboré, mais que jusqu'à ce moment la « minute préliminaire devra engager les parties, en étant « valable et irrévocable, ainsi que dans l'intervalle l'un « ou l'autre des points arrêtés seront exécutés et rendus « effectifs, comme la convention ultérieure en fera foi « en différents endroits :

« Nous prévalant derechef de l'intervention de l'illustre « comtesse du Saint-Empire, Mme la comtesse Charlotte- « Sophie, épouse du comte de Bentinck, née comtesse « d'Aldenbourg du Saint-Empire, notre cousine, ainsi « que par l'office de nos conseillers commis à cet effet « par les deux parties, nous avons, en vertu de la « minute préliminaire, fait rédiger la convention princi-

« pale prévue dans ladite minute, et par ce fait rendu « effective la composition autant salutaire qu'utile aux « deux maisons comtales, composition dont la teneur « est la suivante, mot à mot. »

Suivent alors tous les articles de l'accord de Stadthagen qui devait ramener la paix entre les membres de l'illustre famille de Lippe.

Cet accord bienfaisant, provoqué par la comtesse de Bentinck, avait pour la maison de Lippe et pour le pays tout entier l'importance d'un fait historique. C'était en outre pour le jeune comte Simon-Auguste, alors âgé de vingt ans, le premier acte politique par lequel il inaugurait son retour au pays, après une absence de cinq ans. Il est donc naturel qu'on ait voulu célébrer par une médaille l'acte de pacification qui faisait la joie de tout le monde, mais la médaille qui prit naissance à cette occasion n'était pas destinée à la grande publicité. Gravée par Jean Dassier et fils, à Genève, elle n'est, semble-t-il, conservée qu'à un fort petit nombre d'exemplaires [1]. Grote, dans ses *Münzstudien* [2], lui a consacré quelques lignes, mais elle vaut sûrement la peine qu'on en dise davantage.

Né le 12 juin 1727, Simon-Auguste, comte de Lippe, perdit son père en 1734 et se trouva depuis lors, jusqu'en 1747, sous la tutelle de sa mère, Johannette-Wilhelmine, née comtesse de Nassau-Idstein. A l'âge de quinze ans, on l'envoya à Lausanne, où pendant cinq années, il acheva son éducation, en se perfectionnant dans plusieurs branches du savoir humain. A son arrivée à Lausanne, une société littéraire, la Lippiaca, fut fondée qui fréquemment se réunissait chez le comte pour y discuter diverses matières de politique, de morale, de

[1] Le Musée de Detmold conserve cette médaille en argent et en bronze, ainsi que les coins avec lesquels elle a été frappée.

[2] H. Grote. *Münzstudien*. Leipzig, 1857-1867, 5 vol. in-8, av. pl.; vol. 5, p. 459.

religion. Le comte présidait ces séances et en faisait lui-même le résumé. M. Ernest Lugrin a rendu compte, dans cette *Revue* même[1], de l'activité de cette société et de la médaille qui en consacre le souvenir.

Parmi les personnes qui, sans faire partie de la société, assistaient parfois à ses séances, on voit figurer un syndic de Genève, François-Jean Turrettini[2] et son fils Gédéon[3]. Celui-ci, né en 1723, paraît s'être attaché au comte de Lippe qui était de quelques années son cadet et l'avoir suivi à Detmold. Tout au moins nous le retrouvons auprès du comte, en 1748, agissant en son nom pour établir les légendes de la médaille qui devait célébrer l'accord de Stadthagen.

Étant un peu novice en ces matières, Gédéon Turrettini s'entoura des conseils d'un de ses concitoyens, Pierre Pictet[4], appelé aussi Pictet de Saint-Jean, professeur de droit à Genève. Mais Pierre Pictet ne voulut pas assumer sur lui seul la responsabilité d'approuver ou de critiquer le projet de légendes présenté par Gédéon Turrettini et il s'adressa au professeur Jean-Louis Calandrini[5], un des hommes les plus qualifiés de l'époque, à Genève, pour se prononcer sur un tel sujet.

La Bibliothèque publique de Genève conserve deux lettres adressées à Pierre Pictet qui rendent compte de

[1] Ernest Lugrin. *La médaille de Simon-Auguste, comte de Lippe, et la Société littéraire fondée par ce prince à Lausanne, en 1742,* dans la *Revue suisse de numismatique,* 1911, t. XVII, pp. 255 et suiv.

[2] François-Jean Turrettini, né le 22 janvier 1690, avocat, conseiller en 1729, syndic en 1741, puis premier syndic en 1757, mort en 1765.

[3] Sp. Gédéon Turrettini, né le 24 mars 1723, avocat, professeur de philosophie en 1758, conseiller en 1765, syndic en 1771, puis premier syndic en 1779, mort en 1782.

[4] Pierre Pictet, dit Pictet de Saint-Jean, 1703-1768, professeur de droit, 1739-1757. La villa qu'habitait Pierre Pictet confinait à celle occupée par Voltaire aux Délices. L'intimité de Voltaire avec les Pictet ne l'empêchait pas de craindre leurs regards indiscrets. De leur habitation, on plongeait sur les jardins des Délices et même sur le château. Voltaire fit planter un petit bois, de façon à masquer complètement la vue et être maître chez lui. Il appelait ce petit bois son « Cache-Pictet ». (*La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney, 1754-1778,* par Lucien Perey et Gaston Maugras. Paris, 1885, in-8, p. 83.)

[5] Jean-Louis Calandrini, né à Genève en septembre 1703, professeur de mathématiques en 1727, puis de philosophie en 1734. En 1750 il renonça à ces fonctions pour entrer au Conseil d'État. Syndic en 1757, il mourut le 29 décembre 1758.

ces diverses transactions; la première est écrite par Jean-Louis Calandrini, la seconde par Gédéon Turrettini, nous les transcrivons ici toutes deux[1] :

Genève, 22 avril 1748.

Monsieur,

Vous trouverez cy-joint l'inscription telle qu'elle doit être couchée sur la médaille; je me flatte qu'elle vous paraîtra du goût antique, elle est dans le stile de la fameuse de Germanicus, *Germanis de victis signis receptis.* Les lignes et la grosseur des caractères est distribuée comme elles doivent l'être, seulement M. Dassier pourroit, dans le dessein du feuillage qui est en haut élever la ligne *Compositis litibus*, afin qu'il put mettre en plus gros caractères les deux lignes *Lippiacam* et *Lippiaco-Schaumburgicam.*

La devise *Et fugiunt et Territa monstra* est contre la règle qui défend de mettre aucun bout de vers, à moins que ce ne soit une citation ou une allusion manifeste à une citation; si vous avez le pouvoir de la changer, j'ay croqué le projet d'une autre médaille, bien moins chargée, aiant pour devise *Concordia Restituta* et pour exergue le lieu et la datte, *In Stadthagen* an · MDCCXLVIII · IDIB · FEBR · Alors dans le revers, on n'a que ces paroles, ce qui n'est point trop long :

COMPOSITIS LITIBUS AB ANNIS 30 AGITATIS INTER ALTAS DOMUS LIPPIACAM ET LIPPIACO-SCHAUMBURGIC. MEDIANTE COMITISSA A BENTINCK PRINC. ALTEMBURGENS. NATA

et dessous l'exergue, comme à l'autre,

COMES LIPPIÆ GRATUS
IN REI MEMOR. PERPET.
CVDI IVSSIT.

Le mot *gratus* dans son sens propre signifie bien reconnaissant, Cicéron, *(De leg.) : Gratus est qui in referenda Gratia*, etc., mais si l'équivoque de *gratus*, à cause de *Donec gratus eram tibi*, qui indique

[1] Bibliothèque de Genève, manuscrits. *Manuscrits Charles de Constant*, n° 44. Nous sommes heureux de remercier ici M. Fernand Aubert, conservateur-adjoint de la Bibliothèque des manuscrits, pour la communication qu'il nous a donnée de ces deux lettres. Nos remerciements s'adressent aussi à M. Henri de La Tour, conservateur-adjoint au Cabinet des Médailles, à Paris.

un galant, vous déplaît, on peut supprimer ce mot qui se sous-entend par le *In rei memor. perpetuam.* Cependant, comme cette pensée qu'exprime le mot *gratus* est dans le modèle, j'ai cru devoir l'exprimer et il n'y a point d'autres substantif synonime.

J'ay l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement et la plus véritable considération, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Jean Louis Calandrini
professeur.

Cette lettre dut à coup sûr servir de canevas à celle qu'écrivit Pierre Pictet à Gédéon Turrettini, car celui-ci, en date du 2 mai 1748, répondit à son correspondant ce qui suit :

Monsieur

J'ai bien reçeu la lettre que vous m'avès [fait] l'honneur de m'écrire le 23 d'avril, aussi bien que votre précédente. Je suis infiniment sensible aux soins et à la diligence que vous avez bien voulu apporter à examiner le projet que j'avois pris la liberté de vous envoyer et aux corrections judicieuses que vous y avès faites. Mgr le Comte, à qui j'ai communiqué le tout, est convenu avec moi de la justesse et de la solidité de vos réflexions et il se remet tout entier sur ce sujet à votre discernement, votre bon goût et vos lumières. Quant à moi qui n'entend rien aux médailles et qui par la même ne suis pas en état d'en former un projet, je n'avois essayer de vous en envoyer un de ma façon que pour vous mieux expliquer quelles étoient nos idées et les ménagements que les circonstances nous prescrivoient de garder à certains égards. J'ai bien senti, en le faisant qu'il y avoit du surabondant et surtout dans l'inscription; aussi en vous l'envoyant j'en fis la réflexions et vous dis que je me rapportois à vos lumières pour l'abréger. La façon dont vous êtes entré dans mes vües m'a extrêmmement satisfait. Il faut cependant que, pour le plaisir de causer, je réponde ici à quelques-unes de vos remarques et vous désigne les raisons que j'avois eues de mettre, tant dans la devise que l'inscription, certains termes que vous blamès.

Je commence par le *fugiunt et territa monstra;* cette devise étoit un peu allégorique et avoit rapport à nos circonstances d'une façon

qui me seroit trop longue à vous détailler icy. J'ignorais la règle qui deffend de se servir de bouts de vers dans cette occasion et jetois moi-même dans l'erreur du bourgeois gentilhomme qui faisoit de la prose sans le sçavoir, car je ne m'étois pas apperçu que je parlasse vers. Je serois tenté cependant de croire que cette règle n'est pas sans exception, et ce qui me confirme dans mon idée est la fameuse devise de Louis 14 dans toutes les médailles frappées les 20 et 30 premières années de son règne, où ce monarque étoit représenté en Hercule s'appuyant sur la massue et autour : *Erit hæc quoque cognita monstris*[1] ; après celà, en ôtant seulement un *et*, on en auroit pu faire de la prose à peu de fraix. Quant au *Pace restaurata*, j'ai crû pouvoir le mettre pour plusieurs raisons : 1° parce que la paix descendante du Ciel en propre personne fait le principal sujet de la médaille, et que, dès lors, j'ai cru qu'on pouvoit la nommer au revers ; 2° parce que la médaille est plus pour célébrer l'union qui commence à renaître entre les deux maisons que pour la fin du procès même, et que le grand'père de ce comte ayant pris par la force possession de toute la comté qui faisoit l'objet du procès et ayant été dépossédé de même, il est vray de dire, quoique dans un sens un peu figuré que *exarsit bellum ;* quant à ce que vous dites qu'il ne peut y avoir de guerre entre ceux qui ont des juges naturels, je ne crois pas que la maxime soit juste, vû la Constitution de l'Empire. Tous les membres qui le composent, depuis les plus grands jusqu'au plus petit, ont les mêmes droits de souveraineté, sans aucune différence. Ils se sont engagés néantmoins volontairement aux décisions des tribunaux de l'Empire qui les obligent également, et la seule différence qu'il y a entre les grands et les petits à cet égard, c'est qu'on oblige facilement les derniers à s'y conformer par la force, au lieu qu'on ne l'ose pas tenter aussi légèrement pour les autres. Il s'ensuivroit donc de votre raisonnement qu'on ne pourroit jamais dire dans aucun cas qu'il y a eu guerre entre des membres de l'Empire, puisqu'ils reconnoissent tous des juges naturels, ce qui n'est pas juste, puisque sans attendre les décisions des diettes, ils ne laissent pas de prendre possession par la force des armes de ce qu'ils croyent leur appartenir de droit.

J'ai cru voir dans Ciceron *litis anxietas*, mais peut-être me suis-je trompé. Mais pour ne pas vous ennuyer plus longtemps de mes réflexions, je les conclus en vous répétant que le plan que vous

[1] On ne connaît aucune médaille de Louis XIV portant cette légende. *(Réd.)*

m'avez envoyé, num. 1 et 2 et que je rejoins icy, agrée absolument et que je vous prie de le faire exécuter au plustost. La seule remarque que j'y fais est que la comtesse n'est pas née princesse, mais bien comtesse d'Oldenbourg, ou Altenbourg, car ils portent les deux titres [1]. M. son père étoit un bien galant homme qui s'appeloit comte d'Oldenbourg, mais sa mère est princesse. Voilà le seul changement que je vous prie d'y faire.

Du reste, mon cher Monsieur, vous ne m'avès pas compris lorsque je vous ai prié de garder quelques empreintes de la médaille. C'est par ordre de Mgr le comte que je l'ai fait. Il est naturel que vous étant donné des soins pour la faire frapper et étant un peu votre ouvrage, vous en ayès des premières empreintes. J'en dis autant de M. le professeur Calandrin [2] que je remercie très-fort de ses peines et auquel je présente mes obéissances. M. Dassier, tant pour cette médaille que pour la précédente, a déjà reçeu les ordres convenables à cet égard.

Quant à moi, je vous prie de ne pas douter de toute ma reconnoissance et d'être persuadé de la véritable estime et de la considération très-distinguée avec laquelle j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

G. Turrettini

Detmold du 2 may 1748.
Je présente mes respects à M^e^.

Excusès, j'ai été obligé d'écrire fort à la hâte.

Il est donc bien établi par ces deux lettres que les légendes de la médaille frappée pour l'accord de Stadthagen sont dues à Gédéon Turrettini, à Pierre Pictet et à Jean-Louis Calandrini, mais il est juste de reconnaître que ce dernier peut en revendiquer la plus grande part.

Voici la description de la médaille :

Dans un cartouche circulaire, décoré en haut d'une tête d'ange, à gauche et à droite d'une corne d'abondance et au bas d'un mascaron, en onze lignes, dans le champ :

[1] « Mettès s'il vous plaît seulement comtesse d'Altenburg, il y a des raisons pour ne pas mettre Oldenburg. »

[2] Abréviation usitée longtemps pour Calandrini *(Réd.)*.

COMPOSITIS LITIBUS
AB · ANNIS · XXX · AGITATIS
INTER ALTAS DOMUS
LIPPIACAM
ET LIPPIACO-SCHAUMBURGIC ·
MEDIANTE
COMITISSA A BENTINCK
COMIT · ALTEMBURGEN · NATA
COMES LIPPIÆ GRATUS
IN REI MEMOR · PERP ·
CUDI IUSSIT ·

℞. (D 42) CONCORDIA RESTITUTA ·
IN STADTHAGEN
Ex. AN · MDCCXLVIII
IDIBUS · FEBRU ·
Signé, I · DASSIER ET FILS ·

Deux hommes debout, à gauche, vêtus à l'antique, mais portant perruque, se serrent la main droite, tandis

que de la gauche ils maintiennent à terre des écus ovales à leurs armes [1]; à leurs pieds la Discorde expire, la face contre terre, tenant de la droite une torche fumante et de la gauche un serpent.

Derrière les deux personnages apparaît, assise sur les nues, la Paix, un rameau d'olivier dans la droite et une balance dans la gauche. Sur ses genoux repose une corne d'abondance. A droite, deux hommes nus, levant les bras au ciel, s'enfuient dans une caverne; l'un d'eux tient un gros sac à la main.

Cu. br. Mod. 0,069. Cab. de numism. de Genève.

L'année suivante, Gédéon Turrettini avait quitté Detmold et se trouvait de retour à Genève. Le 2 novembre 1749, il épousait Renée Trembley, dont il

[1] La maison comtale de Lippe a porté jusqu'en 1770 : écartelé de Lippe et de Schwalenberg et sur le tout écartelé de Vianen et d'Ameyden. La maison de Schaumbourg-Lippe a toujours porté : écartelé de Lippe et de Schwalenberg et sur le tout de Schaumbourg. Les traits de l'écartelé manquent en partie sur les écus représentés ci-dessus. (Note due à l'obligeance de M. J. Grellet, président de la Société suisse d'héraldique.)

eut un premier enfant qui naquit le 25 décembre 1750. Le 6 janvier 1751, le nouveau-né était baptisé à l'église italienne par spectable Pictet et recevait les noms de Simon-Auguste-Louis. Son grand-père, l'ancien syndic François-Jean Turrettini, assistait au baptême, « au nom de Son Excellence Mgr le Comte de la Lippe [1] ».

Eug. DEMOLE.

Stadthager-Vergleich von 1748 [2].

Von Gottes Gnaden, Wir Simon August, Regierender Graf und Edler Herr zur Lippe, Souverain von Vianen und Ameyden, Erb-Burg Graf zu Utrecht etc. und Von Gottes Gnaden Wir Albrecht Wolfgang, Regierender Graf zu Schaumburg, Graf und Edler Herr zur Lippe und Sternberg etc. des Königlich Preuss. Schwarzen Adler Ordens-Ritter etc. Urkunden und bekennen in Kraft dieses, für Unss und für unsere Erben und Nachkommen. Nachdem viele Jahre her in unsern Gräflichen Hause hauptsächlich auf Veranlassung des am 21ten Febr. 1709. erfolgten Ableben Wayland Graf Ludwig Ferdinands zu Brack, über den dadurch erledigten Lippe-Brackischen Erb-Anfall verschiedene zu gerichtlichen Klagen, und bis hieher, bei dem Kaiserlichen Reichs-Hofraht gefürten, schwehren Processen und Rechtsfertigungen ausgeschlagene Differentien Spalt- und Irrungen sich ereignet, dadurch, dass das Regierende Gräfl. Hauss zur Lippe, zu solchem erledigten Landes-Anteil und Erb-Anfal e capite juris Primogeniturae allein befugt zu sein vermeinet, die Gräfl. Erbherrl. ältere Bückeburgische Linie, hingegen, aus dem pro lege fundamentali geltenden Testament Wayland Graf Simons des VIten, die Helfte davon, in Anspruch genommen, solche auch durch die unterm 26ten August 1734. erfolgte, und in Revisorio per sententiam vom 17ten April 1737. bestätigte Reichshofraths-Erkentniss, dergestalt behauptet,

[1] Archives de Genève, *Registre des mariages et baptêmes de l'église italienne*, 1554-1784.

[2] *Urkunden zur Beurtheilung der zwischen den Fürstlichen Häusern Lippe und Schaumburg-Lippe streitigen Verhältnisse.* Lemgo 1831, Meyer 2°, pp. 117, 128.

dass die apanagirte Gräflich Schaumburg-Lippische Linie zu Alverdissen, mit ihrer an sotanen erledigten Lippe Brackischen Anteil formirten Praetension ad separatum verwiesen worden, und die ältere Regierende Gräfl. Schaumb., und Gräfl. Lippische Erbherrliche Linie zu Bückeburg, die erstrittene Helfte der Lippe-Brackische Aemter, durch eine Kayserliche Executions-Commission eingewiesen erhalten, gleichwol der Streit super fructibus perceptis, eorumque restitutione auch wegen der Peraequation beider Landes-Portionen, und des allodial-Puncts, noch viele Jahre fort gedauert, nicht weniger hiernechst das Gräfl. Haus Lippe-Alverdissen, seiner formirten Praetensionen halber, die Selbiges bereits vorhero an das Gräfl. Regierende Haus zur Lippe cedirt gehabt, eine obsiegliche Urtel unterm 18ten Septbr. 1744. erwircket, hingegen ab Seiten der mehrgedachten ältern Gräfl. Erbherrl. Linie zu Bückeburg, so wol die Revision wieder solche gravirliche Urtel interponiret, als auch pto. cassandae cessionis, die Klage in separato gerichtlich angebracht, und von Kayserl. Majest. darauf ein beifälliges allergnädigstes Rescriptum de dato 17. Jul. 1747. erhalten hat. Und aber zu gütlicher Hinlegung alsolcher gemeinschädlicher Zwistigkeiten, und Wiederherstellung löblichen guten Einverständniss zwischen so nahen Anverwandten, bishero zu verschiedenen malen Veranlassung geschehen, und würckliche Handlungen gepflogen worden, auch endlich durch götlichen Segen und Beistand, unter Vermittelung der Hochgebohrnen Gräfin und Frauen, Frauen Charlotten Sophien, vermälten Gräfin von Bentinck, gebohrnen Reichs-Gräfin von Aldenburg, Frauen zu Varel, Kniephausen und Doorwerth Liebd. eines, dann des Wohlgebohrnen Herrn Carl de la Potterie, Sr. Königl. Mayest. in Dännemarck Norwegen etc. Obristen, anderntheils, mit Zuziehung beiderseits Rähten, mithin nach genugsamer und reiflicher der Sachen Ueberlegung, eine Vergleichs-Punctation zu Stadthagen den 12ten Febr. a. c. würcklich geschlossen und unterzeichnet, darinn dann art. 13. verabredet worden; dass über sotane abgehandelte Puncta ein förmlicher Recess, fordersamst verfertiget, inzwischen aber dennoch sotane Punctation bündig, gültig, und unwiederruflich seyn solle, allermassen dan auch immittels ein und andere daselbst abgeredete und verglichene Puncta, wie der folgende Recess es mit mehrern ergeben wird, zur Würcklichkeit und Execution gebracht worden sind; Als haben Wir unter abermaliger

hohen mediation der Hochgebohrnen Reichsgräfin und Frauen, Frauen Charlotten Sophien, vermählten Gräfin von Bentinck, gebohrnen Reichs-Gräfin von Aldenburg Liebd., durch unsere dazu beiderseits committirte Rähte, nach Masgebung vorerwehnter Vergleichs-Punctation, den darüber zu errichten vorbehaltenen Haupt-Recess verfertigen, und also das beiden Gräflichen Häusern so heilsam als erspriesliche Vergleichs-Geschäfte zum Stande bringen lassen, welcher Recess von Wort zu Wort lautet, wie folget:

Demnach Ihro Hochgräfl. Gnaden, Gnaden, Gnaden zur Lippe und Schaumburg-Lippe, nunmehro gnädigst gut gefunden, in Gefolg der am 12ten Febr. a. c. alhier zu Stadthagen über den Brackischen Successions-Process glücklich berichtete, und unterschriebene Vergleichs-Punctation, das darin vorbehaltene Haupt-Vergleichs-Instrument errichten zu lassen; Alss sind auf Hochderoselben gnädigsten Befehl von denen Endesunterschriebenen beiderseitigen hiezu gnädigst committirten Räten, nach Anleitung besagter Punctation nachstehende Articuli anheute verabredet und geschlossen.

Art. 1.

Ist und bleibet zuforderst, so viel den Lippe-Brackischen Anfal an Land und Leuten betrift, ein für allemal verglichen und festgesetzet, dass sotaner ganze Lippe-Brackische Landes-Anteil, in zwei Theile dergestalten unter beiden Hochgräflichen Hrn. Paciscenten verteilet seyn und bleiben sollen, dass Ihro Hochgräfl. Gnaden zur Lippe, zu Ihrer Helfte die Aemter Bracke und Barendorf, cum omnibus ap- et dependentiis haben und behalten, Ihro Hochgrfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe aber zu ihrer Helfte des Brackischen Anfals an Land und Leuten die beiden Aemter Blomberg und Schieder, worunter auch die Meierei Sieckholz im Amte Blomberg und die Bauerschaften Hiddensen und Winterberg im Amte Schieder, mit begriffen, mit allen ap- und dependentiis, auch Inhalts des Allerhöchsten Kayserlichen Reichs-Hofrahts-judicati vom 26ten August 1734. mit allen Erbherrlichen Gerechtsamen, wie solche im Grosvätterlichen Testament, und darauf erfolgten Pactis domus gegründet, und die letzt verstorbene Possessor des Lippe-Brackischen Anfals Weiland Graf Ludwig Ferdinand

dieselbe besessen und genutzet, und Ihro Hochgr. Gnaden von Schaumburg-Lippe, von der Kayserlichen Executions-Commission vormals proprietarie darin immittiret worden, und gegenwärtig in Possessione sich befinden, eigentümlich und erbherrlich haben und behalten sollen; jedoch unter dem Vorbehalt : dass, weilen wegen ein und anderer jurium annoch Streitigkeiten vorwalten, sotane jura ab Seiten des Regierenden Gräflich-Lippischen Hauses nicht eingestanden, sondern diese Streitigkeiten, in so fern solche in gegenwärtigen Recess nicht erlediget, zu der in articulo ultimo verabredeten Erörterung ausgestellet, und bis dahin jedem Theile seine ratione solcher strittigen jurium habende Gerechtsame, in salvo bleiben sollen. Welchemnach

Art. 2.

Ihro Hochgräflichen Gnaden zur Lippe, allen und jeden expraetenso jure cesso haeredum allodialium ratione meliorationum ac acquisitorum formirten Anforderungen, und daraus praetendirten Abrechnungen, defalcationen, und wie es sonst Nahmen haben mag, in bester Form Rechtens sich begeben, und zugleich aufs feyerlichste versprechen, Ihro Hochgr. Gnaden von Schaumburg-Lippe, wegen derjenigen Parcellen oder Pertinenz, und Grund-Stücken im Amte Blomberg, woran die Kopfische Erben ex jure Crediti vel dominii Anspruch machen, und Klage erhoben, zu vertreten, und auf gericht- oder aussergerichtliche denunciation; als welche von Ihro Hochgräflichen Gnaden von Schaumburg-Lippe hiedurch würcklich geschiehet und von Ihro Hochgräflichen Gnaden zur Lippe für bekand angenommen wird, diese Process-Sache als Ihre eigene zu übernehmen, und desfalls eine vollkommene Gewehr zu leisten, und weilen

Art. 3.

vorbeschriebene Aemter Blomberg und Schieder etwas mehr über die Helfte betragen, so ist, um alle ratione peraequationis sonst zu besorgende Weitläuftigkeiten zu verhüten, desfals wolbedächtlich beliebet und verglichen worden, dass Ihro Hochgräflichen Gnaden von Schaumburg-Lippe, auf die aus dem Hämelschen Vergleich vom 28 mart. 1656. praetendirte,

Detmoldischer Seits aber ohnehin noch nicht eingestandene jährliche 630 Rthl. fürs künftige renunciiret, und solche an Ihro Hochgräfl. Gnaden zur Lippe erlassen, ingleichen der 870 Rthl. Varenholzische Competenz-Gelder, sich pro futuro gänzlich begeben, nicht weniger auch allen sonstigen deteriorations-Anforderungen in Ansehung der Brackischen Erbschaft völlig entsaget, dagegen Ihro Hochgräfl. Gnaden zur Lippe, auf alle weitere Peraequation in kräftigster und bündigster Form Rechtens renunciiret haben wollen. Da nun auch

Art. 4.

In Ansehung des Juden-Schutzes, die observanz klare Mass und Ziel giebet; so hat es dergestalten dabei sein Bewenden, dass der Regierende Herr das Geleite in dem Erbherrlichen Anteil, jedoch nicht anders, als mit Consens des Erb Herrn, fürohin erteilen, ein jeder der solchergestalt begleiteten, oder bereits in dem Erbherrlichen Anteil wonenden Juden aber, das gewönliche Schuz-Geld, so wol dem Regierenden Herrn, järlich mit 8 Rthl., als auch dem Erb-Herrn desgleichen jährlich 8 Rthl. entrichten solle, wie dan auch dem Regierenden Hause das ohnehin in lite nicht befangene jährliche Praestandum des sogenanten Kuh-Geldes aus dem Amte Blomberg reservirt bleibt. Gleichwie auch

Art. 5.

Ihro Hochgräflichen Gnaden zur Lippe, in pto Contributionis et Collectarum denen Ständen der Grafschaft Lippe nicht zu praejudiciren vermeinen, als ist dieser Punkt folgender gestalt verglichen worden : dass zwar besagten Ständen ihre desfals etwa habende Gerechtsame bevorbleiben, und der von denenselben der Contribution und Collecten halber erregte Process seinen Lauf behalten, inzwischen aber Ihro Hochgräfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe, bei dem bisherigen Genuss der sogenanten ordinairen Contributionen, und des Soldaten-Schatzes, so wie dieselbe dermalen in Possessione sich befinden, und per Conclusa Caesarea vom 12ten Novbr. 1739 und 28. Jul. 1747. dabei geschützet worden, unhinderlich gelassen werden sollen. Dahingegen Ihro Hochgräfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe sich hiedurch ver-

bindlich machen, Ihre quotam zu denen Reichs-Crayss-Fräulein Gräflichen Collegial- und Hofgerichts-Steuern, auch Reichs-Cammer-Zieler, unweigerlich von nechst verwichenen Ostern an, abzutragen, und zwar so viel die Crayss-Gelder betrift, in Friedens-Zeiten das gewönliche Simplum von 600 Rthl. jährlich, worunter die rata des Amtes Schieder mit begriffen, in Kriegs-Zeiten aber, und wann das Contingent ausser Landes gehet, das duplum ohne einige Einwendung an Ihro Hochgräflichen Gnaden zur Lippe zu entrichten, und falss die Crayss-Ausgaben, noch höher steigen solten, auch dazu praevia communicatione et deliberatione pro rata des Amts Blomberg zu concurriren, gestalten dan nicht weniger Ihro Hochgräfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe hinfüro behuf des Schul-Monats; In betracht die Schulmeistere in dem Erbherrlichen Anteil davon mit participiren, jährlich 50 Rthl., und behuf des Weser-Monats gleichfalls järlich 50 Rthl., richtig und beständig aus ihren Erbherrlichen Anteil erheben und bezalen, überhaupts auch hinfüro zu allen Publiquen Landes-Angelegenheiten, und desfals auf öffentlichen Land-Tägen Landes-Verfassungs-mässig bewilligten Steuern, die auf ihre Aemter kommende ratam erheben, und ad usum destinatum abliefern lassen wollen. Aldieweilen nun

Art. 6.

Auch Ihro Hochgräfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe-Alverdissen, auf die Ihro Hochgräfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe-Bückeburg zugeteilete Helfte des Brackischen Anfals pro dimidia Anspruch machen, auch diese beide Hochgräfl. Häuser deshalb noch in Process befangen sind, Hochgedachte Ihro Hochgräfl. Gnaden zu Alverdissen aber, Ihre desfals zu praetendirende jura an das Gräfliche Haus Lippe-Detmold cediret und abgetreten, so versprechen Ihro Hochgräflichen Gnaden zur Lippe, auf Gräfl. Worte, Treu und Glauben, alle mögliche Bemühung anzuwenden, Ihro Hochgräflichen Gnaden zu Alverdissen zu vermögen, diesen Transact zu ratificiren, und mit Begebung aller Ihrer in Ansehung des Brackischen Anfals formirten Ansprüchen liti et causae gerichtlich zu renunciiren, und sotane Renunciation und Ratification binnen Zeit von 6 Wochen beizubringen und Ihro Hochgräfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe damit aller Anforderungen zu entledigen,

auf allen Fall aber, und da wieder alles Verhoffen dieses von dem Herrn Grafen von Alverdissen nicht zu erlangen stünde; so wollen Ihro Hochgräfl. Gnaden zur Lippe-Detmold, hiedurch versprochen, und aufs kräftigste sich verbunden haben, Ihro Hochgräfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe-Bückeburg, so viel den besagten Brackischen Anfal, und die darauf von mehrgedachten Herrn Grafen zu Alverdissen formirte Ansprüche betreffend, eine vollkommene Gewehr zu leisten, mithin dieselbe auf geschehene gericht- oder aussergerichtliche Denunciation zu vertreten, und folglich diese Process-Sache, als ihre eigene zu übernehmen, mithin Ihro Hochgräfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe-Bückeburg, in allen und jeden Stücken, auf den unverhoften wiedrigen Ausgang des der Alverdissschen Praetention halber erregten Processes, vollkommen schadlos zu halten, dabei aber Ihro Hochgräfl. Gnaden zu Lippe-Detmold, sich alle sonstige exessione Alverdissiensi erlangte jura gegen das Gräfliche Haus Schaumburg-Lippe-Alverdissen ausdrücklich reserviren, und in specie sich und ihren Gräflichen Hause, auf dem Fall, da der Manns-Stam des jetzig Regierenden Gräflich-Schaumburg-Lippe-Bückeburgischen ältern Hauses verblühen solte, den Rückfal der dem Gräflich Regierenden Hause zur Lippe-Detmold, vermöge vorerwehnter Cession von Alverdissen abgetretener und übertragener jurium feierlichst vorbehalten; dergestalt, dass es in so fern bei diesem Cessions-Transact, zwischen Lippe-Detmold, und Lippe-Alverdissen sein Verbleiben hat, jedoch Ihro Hochgräfl. Gnaden zur Lippe-Schaumburg-Bückeburg, als welche diese Cession nie anerkandt, ohnnachteilig. Nachdem aber

Art. 7.

Das Regierende Gräfliche Haus Lippe, in dem mit dem Herrn Grafen von Alverdissen, errichteten vorgedachten Cessions-Transact vom 9. Decbr. 1722. sich verpflichtet, an oft Hochgedachten Herrn Grafen zu Alverdissen, nicht nur aljärlich die Summa von 1250 rthl. zu entrichten, sondern auch demselben noch verschiedene andere Vorteile eingeräumet, mithin unbeweglich darauf bestanden, dass Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe, allerwenigstens das onus der 1250 rthl., übernehmen mögten; so ist dieser Punkt nach vieler Bemühung dahin behandelet, abgeredet, und verglichen worden : dass Ihro

Hochgrl. Gnaden zur Lippe dasjenige, was das Regierende Gräfliche Haus in dem mehr angezogenen Cessions-Transact übernommen, an den Herrn Grafen zu Alverdissen nach als vor zu entrichten schuldig, und desfals weiter keine indemnisation zu begehren befugt seyn sollen; dahingegen aber Ihro Hochgräfl. Gnaden von Schaumburg-Lippe, obschon Hochdieselbe so wenig sotane Cession vorgedachtermassen jemalen anerkannt, als dem Herrn Grafen von Alverdissen darunter einiges Recht zugestanden, noch auch diedurch das mindeste zugestehen wollen; dennoch zu Vergütung alles dessen, was das Regierende Haus zur Lippe, an den Herrn Grafen zu Alverdissen, durch vorberürten Vergleich vom 9ten Decbr. 1722. oder sonsten pro cessione versprochen, zu geben, und künftig zu geben verbunden ist, das vermöge des Grossväterlichen Testaments Ihnen zugefallene, und bishero in Besitz gehabte Amt Lipperode cum ap- et dependentiis an Ihro Hochgräflichen Gnaden zur Lippe cediren und abtreten, gleich dan auch sotanes Amt, samt dem Inventario, und einen Theil der dazu gehörigen Briefschaften gegen die in der Stadthäger Punctation vom 12. Febr. a. c. Art. 8vo stipulirte Bezalung des ersten termini von 40000 rthl., an Hochgedachte Ihro Hochgrl. Gnaden zur Lippe, bereits würklich eingeräumet und übergeben worden. Wobei den auch Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe versichern, die noch vorhandene Documenta wegen dieses Amts, bona fide extradiren zu lassen. Auf dem Fall aber der Herr Graf von Schaumburg-Lippe-Alverdissen, und dessen Männliche Posterität verblühen und ausgehen solte, alsdan sol besagtes Amt Lipperode, oder allenfals die obbemelte 1250 rthl., desfals Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe, sich die Wahl ausbedungen, an das Gräfliche Schaumburg-Lippe-Bückeb. Haus zurück fallen.

Art. 8.

Versprechen und verbinden Sich der Regierende Herr, Graf zur Lippe, wegen der gehobenen 28järigen Nutzungen der Brackischen Erbschaft dem Regierenden Herrn Grafen von Schaumburg-Lippe annoch exclusive desjenigen, so dieselbe aus dem 6järigen Genuss des Amts Braack so wol, als bishero aus dem Amt Barendorf darauf genossen, auch des etwaigen Ueberschusses, so die Aemter Blomberg und Schieder über die

Helfte ertragen, die Summa von 100000 rthl., in vollwichtigen Louisd'ors, oder Ducaten, worauf man sich nach vieler Bemühung verglichen, zu bezalen; Und wie Ihro Hochgrl. Gnaden zur Lippe, den Innhalts der Stadthäger Vergleichs-Punctation auf nechst verwichene Ostern zu entrichten stipulirten ersten termin ad 40000 rthl., zu gesetzter Zeit haben richtig bezahlen und abtragen lassen; als versprechen und geloben auch Dieselbe nicht weniger die übrige 60000 rthl., in folgenden dreyen Terminen, als auf Ostern des 1749ten Jars, 20000 rthl., samt den gewöhnlichen Zinsen à 3000 rthl., weiter auf Ostern 1750. 20000 rthl., benebst 2000 rthl. Zinsen, und endlich den rest à 20000 rthl. samt 1000 rthl. Zinsen zu Ostern 1751. ohnfehlbar zu entrichten. Wobeneben Ihro Hochgrl. Gnaden zur Lippe sich hiedurch dahin erklären, dass Hochdieselbe alle mögliche Bemühung anwenden wollen, um die Bezalung der verglichenen Summe so viel immer möglich zu anticipiren. Damit auch Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe, wegen sotaner Zalung vollkommen gesichert seyn mögen, so versetzen und verpfänden Ihro Hochgrl. Gnaden zur Lippe desfalls nicht nur alle Ihre aus dem Amt Blomberg zu erheben habende Steuren und Gefälle, sondern auch das Amt Lipperode, dergestalt und also, dass Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe, auf den unverhoften nicht Zalungs-Fall, Sich nach Gefallen daraus bezalet zu machen, auch allenfalls solches propria auctoritate hinwiederum in Possession zu nehmen befugt seyn sollen. Wie dan auch bis dahin, dass die verglichene Summe der 100,000 rthl. nebst Zinsen vollkommen abgetragen, Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe das usufructuarie inne gehabte Amt Barendorf, als ein wahres Unterpfand in Possession behalten, auf Art und Weise, wie in Articulo 10mo verabredet ist. Dahingegen

Art. 9.

Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe, aller weiteren Anforderungen, wegen der 28järigen fructuum perceptorum, der mobiliar-Verlassenschaft, und Forstischen Capitals, auch aller und jeder aus der Brackischen Succession ex jure haereditario herrürender Forderungen, wie sie Nahmen haben mögen, sich gänzlich begeben, und verzeihen, und wie nicht weniger auch

Art. 10.

Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe Sich in der Stadthäger Punctation verbindlich gemacht, das bishero usufructuarie et in computum fructuum perceptorum ingehabte Amt Barendorf an Ihro Hochgrl. Gnaden zur Lippe, sobald nur von dem verglichenen quanto, der stipulirte erste termin von 40000 rthl. bezalt worden, hinwieder abzutreten, beides auch nunmehro bereits zur Erfüllung gebracht worden, so hat es dabei dergestalt sein punctations-mässiges Bewenden, dass zwar letzthochgedachte Ihro Hochgrl. Gnaden, die freye administration des besagten Amts haben und behalten, alle Rechnungs-Bediente aber quoad utilia et usumfructum in Sr. Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe Pflichten so lange bleiben sollen, bis auch die von der verglichenen Summa der 100000 rthl., noch restirende 60000 rthl., nebst Zinsen völlig abgetragen seyn werden, gestalten dan in dessen Entstehung besagte Rechnungs-Bediente, die zu erheben habende Renten, und Gefälle, auf Begehren Sr. Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe sofort ohne einige Einrede abzuliefern schuldig und gehalten, auch wann in Ansehung der Bedienten eine Veränderung von dem Regierenden Herrn Grafen zur Lippe vorgenommen würde, diese dazu auch besonders verpflichtet werden sollen. Wobei dan auch ferner Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe Sich ausbedungen, dass man ins Künftige sich von Seiten des Amts Barendorfs der bisherigen Jagt ins Amt Blomberg enthalte, auch von der Praetension, dass die Glasemeistere zu Schieder das Bier von der Meierei Barendorf nehmen müssen, abstehe, welches dan auch Ihro Hochgrl. Gnaden zur Lippe, obschon dieselbe von der desfälligen Beschaffenheit noch nicht hinlänglich benachrichtiget sind, dennoch auf die Versicherung; dass diese beide Ausbedingungen järlich keine 50 rthl. betragen, freundvetterlich, obwol mit der reservation eingewilliget, dass man ab Seiten der Aemter Blomberg und Schieder Sich gleichfals des Jagens ins Amt Barendorf enthalte.

Art. 11.

So viel die Extradition des Brackischen Archivs oder Registratur und Communication der Land-Tags-Acten

betrift, bleiben die desfals ergangene Kayserliche Conclusa in vigore, und wollen Ihro Hochgrl. Gnaden zur Lippe, in Fall sich noch mehrere noch nicht communicirte Briefschaften vorfinden solten, solche in Gefolg der ergangenen Kayserlichen Conclusorum fideliter communiciren. Wie dann auch

Art. 12.

Sich von selbsten verstehet, dass dieser Vergleich, wie solcher lediglich die Brackische Erbschaftssache pro objecto hat, also auch auf Ihro Hochgrl. Gnaden von Schaumburg-Lippe Separat-Forderungen, wegen der rückständigen sowol Brackischen, als Varenholzischen Competenz-Geldern, Fräulen-Steuren, und daher rürende Praetensionen nicht auszudeuten, als wesfalls Hochdieselbe Sich quaevis competentia per expressum vorbehalten.

Dahingegen Ihro Hochgrl. Gnaden zur Lippe, Sich wegen aller dieser Posten, insbesondere wegen des Nachstandes von denen nicht agnoscirten 630 rthl., alle dagegen habende Gerechtsame und Befugnisse reserviren. Diesemnechst sollen

Art. 13.

Alle Leges patriae, Altvätterliches Testament, Dispositiones, und wolhergebrachte Landes-Verfassungen, auf welche aufs neue hiedurch bestätiget werden, in ihrer Kraft unabänderlich verbleiben, mithin so wol dem Regierenden Herrn, als Erbherrn die Ihnen respective competirende jura, ohne einige Verminderung, Schmälerung, oder Aenderung aufrecht erhalten, und von keinem Theil beeinträchtiget werden. Weilen aber hierunter bishero ein und andere Differenzien vorgewaltet, so sollen Selbige (gleich wie auch wan ins Künftige Streitigkeiten entstehen würden, jedesmal geschehen soll) in Zeit von 3 Monaten mittels Zusammentretung beiderseits Räthe, gütlich beigelegt, in dessen Entstehung aber per Austregas entschieden werden, allermassen dan auch in specie nach dem Inhalt des brüderlichen Vertrages de ao 1621. und Schwalenberger Vergleichs de 1667. alle alienationes Dispositiones und Cessiones, so diesen Verträgen zuwieder, ein vor allemahl verbothen seyn und bleiben, mithin dagegen sowenig, als insonderheit gegen diesen Recess, keine Processe, weder bei

dem Kayserlichen Reichs Hofraht, noch Cammer-Gerichte, angebracht werden oder statt haben sollen; gestalten solches alles mit Vorbehalt beider hohen Hochgräflichen Herren Principalen gnädigster Ratification also verabredet, geschlossen, und verglichen worden. So geschehen Stadthagen den 10. August 1748.

(L. S.) Sigmund Magnus Cracau, Gräfl. Lippischer Geheimer-Raht und Cancellei-Director.

(L. S.) Carl Ludewig Frederking, Gräfl. Schaumb. Lipp. Hof- und Regierungs-Raht.

(L. S.) Maternus Philippus Colson, Gräfl. Schaumb. Lipp. Regierungs-Raht.

Allermassen nun Wir Simon August, Regierender Graf und Edler Herr zur Lippe, und Wir Albrecht Wolfgang, Regierender Graf zu Schaumburg, Graf und Edler Herr zur Lippe und Sternberg etc. vorstehende 13. articul in allen ihren Punkten und Clausuln gnädigst ratificiren und genehmigen; Als haben Wir für Uns, Unsere Erben und Nachkommen, bei unsern Gräflichen Worten, Würden, Ehren und Treuen, auch an Eides-Stat, einer dem andern, wolbedächtlich, zugesaget und versprochen; geloben und versprechen auch einander hiemit und in Kraft dieses Vergleichs, Gräflich, freund Vetterlich und Brüderlich, dass Wir alles dasjenige, so in diesen ob inserirten 13 Articuln verabredet, und geschlossen worden, stets fest und unverbrüchlich halten, und getreulich vollziehen, dawieder nun und nimmermehr, in einige Weise oder Wege nicht handeln, noch dass es von andern geschehe, verhängen, oder verstatten wollen, vielmehr alles und jedes, so über kurz oder lang von jemand, wer der auch sey, wäre es auch von unsern eigenen Räten und Cancelleien, dawieder gehandelt, gethan, geschrieben, oder vorgenommen, oder auch von der andern Seite zu Vermeidung neuer Disputen, nicht geahndet werden mögte, zum voraus hiemit, als nicht geschehen, nul und nichtig, todt und abe erklären, und Uns dagegen aller Ausflüchten und Einreden, Geist- und weltlichen beneficen, Behelfen, gericht und aussergerichtlichen Exceptionen, sonderlich der Restitution in integrum, laesionis ultra dimidium, astutae, persuasionis rei non sic, sed aliter gestae, überhaupts aller Schutz- und Hülfs-Mittel, wie die immer Nahmen haben, und durch Menschen Sinn und Witz erdacht werden können, wissentlich und wohlbedächtlich verzeihen, und begeben, sonder List und Gefehrde, und soll

gegenwärtiger Vergleich auf öffentlichen Landtag denen Ständen der Grafschaft Lippe, von Ritterschaft und Städten vorgeleget, und als ein fundamental-Landes- und Haus-Gesetze durch einen solennen Land-Tags-Schluss corroboriret, und bestättiget, nicht weniger binnen Zeit von 6 Wochen à dato dieses Vergleichs, davon bey Ihro Kayserlichen Mayestät und dero Reichs-Hofrath, die allerunterthänigste Anzeige geschehen, auch solcher denen gerichtlichen Actis beigefüget werden. Zu wahren Urckund dessen sind von gegenwärtigen Vergleich Zwei gleichlautende Exemplaria verfertiget, und solche von Uns, nebst denen von Uns dazu bevollmächtigten hohen Frau mediatricin Liebden, und Herrn mediatore unterschrieben, besiegelt und jedem Paciscirenden Gräfl. Theile ein Exemplar davon zugestellet worden. So geschehen Stadthagen 19ten Novbr. 1748.

Simon August
R. Gr. Zr. Lippe.

Von Gottes Gnaden Wir Wilhelm Friederich Ernst, Regierender Graf zu Schaumburg, Graf und Edler Herr zur Lippe und Sternberg etc. urkunden und bekennen hiemit, dass nachdem die Unterschrift dieses Vergleichs anfangs wegen Abwesenheit Unsers Herrn Vettern, des Regierenden Herrn Grafen zur Lippe, nicht sofort erfolgen können, nach der Hand aber es dem Allerhöchsten Gott gefallen, Unsers Herrn Vaters Gnaden, den Weyl. Hochgebohrnen Grafen und Herrn, Herrn Albrecht Wolfgang, Regierenden Grafen zu Schaumburg, Grafen und Edlen Herrn zur Lippe und Sternberg etc. durch einen plözlichen und ganz unvermuteten Todt aus dieser Zeitlichkeit in die Ewigkeit abzufordern, wodurch dan die Succession in dero Graf- und Herrschaften, und aller übrigen Verlassenschaft, auf Uns transferiret worden; dass Wir demnach obstehenden Vergleich in allen seinen Punckten und Clausuln sowol für Uns selbst alss auch dergestalt ratificiren und genehmigen, als ob solcher von Weyl. Unsers Herrn Vaters Gnaden würcklich unterschrieben worden. Urckund dessen Wir denselben eigenhändig unterschrieben, und mit Unserm Gräflichen Siegel bedrucket. So geschehen Bückeburg den 19ten Novbr. 1748.

Wilhelm Reg. Graf zu Schaumburg Lippe
und Sternberg. (L. S.)
Pro copia
Wasserfall,
Archivar.

Separat-Artikel zum Stadthager-Vergleiche von 1748.

Von Gottes Gnaden Wir Simon August Regierender Graf, und Edler Herr zur Lippe, Souverain von Vianen und Ameyden, Erb-Burg Graf zu Utrecht etc. und Wir von Gottes Gnaden Albrecht Wolfgang, Regierender Graf zu Schaumburg, Graf und Edler Herr zur Lippe und Sternberg, des Königlichen Preussischen Schwarzen-Adler-Ordens-Ritter etc. Urckunden und bekennen für Uns, Unsere Erben und Nachkommen, dass, dieweilen aus bewegenden Ursachen gutgefunden worden, nachstehende ree bereits in der Vergleichs-Punctation vom 12ten Februar a. c. verglichene und verabredete Puncta, dem Haupt-Vergleichs-Instrumento nicht zu inseriren, sondern selbige, jedoch ohne einigen Abbruch ihrer Gültigkeit in separat-articuln zu verfassen, auch sotane separat-articul würcklich von unsern beiderseits dazu committirten Räten folgendergestalt verfasset worden :

Art. 1.

Versprechen Ihro Hochgräflichen Gnaden von Schaumburg-Lippe, auf dem Fall das Amt Barendorf, durch den bekannten Sternb. Process, wieder alles rechtl. Vermuthen, ganz oder zum Theil verlohren gehen sollte, an Ihro Hochgr. Gnd. zur Lippe, die eviction, oder Schadloshaltung pro rata des Phillippinischen oder Schaumb. und Brack. Anteils der Grafschaft Lippe in quantum juris zu praestiren, nicht weniger auch

Art. 2.

Verbinden sich Ihro hgr. Gnaden von Schaumburg-Lippe, auf dem Fall Ihro hochgr. Gnaden zur Lippe, vorfindender conveniens nach vor gut finden sollten, das Amt Lipperode zu veräussern, dazu den consens ohnweigerlich zu erteilen, ohngehindert desjenigen, was im art. 13. et ult. heute in dem Haupt-Vergleich gegen die alienationis verabredet und verordnet worden, als wovon dieser punckt hiemit ausdrücklich eximiret und ausgenommen wird. Erst Hochgedr. Hochgr. Gnaden begeben Sich auf sothanen Fall, da das Amt Lipperode vor Abgang der hochgr. Alverdischen Linie, veräussert würde, der auf den

art. 7. stipulirten Rückfall, in fine ejusd. art. vorbehaltenen Wahl, und wollen alsdan mit dem Rückfall der 1250 Rthlr. Sich vergnügen. Und wie übrigens

Art. 3.

Ihro Hochgräflichen Gnaden von Schaumburg-Lippe, Kraft der kundbaren der Grafschaft Schaumburg vor der Grafschaft Lippe, mithin Hochdenenselben als Regierenden Grafen von Schaumburg zukommenden Praecedentz darauf bestanden, dass solche auch bei gegenwärtigen Haupt-Tractat und dessen Unterzeichnung zu beachten, von Seiten Ihro hochgräflichen Gnaden zur Lippe aber dagegen vorgestellet worden, dass weilen Hochdieselbe bei diesem Tractat alss Regierender Herr der Grafschaft Lippe, Ihro hochgr. Gnaden von Schaumburg-Lippe aber, bloss als Erb-Herr concurriren, so könne die Schaumb. Praecedenz sowenig in diesem Geschäfte, als in allen dergleichen die Grafschaft Lippe, und das Hochgräfl. Lippische Haus unter Sich concernirenden Vorfallenheiten und negotiis statt finden : Alss ist zwar in solchem Betracht von Ihro Hochgr. Gnaden von Schaumburg-Lippe darunter nachgegeben worden, dagegen aber Ihro Hochgräfl. Gnaden zur Lippe Sich hiedurch bündigst und kräftigst reversiren, dass dieser in Lippischen Geschäften vorgehende Actus, der Ihro Hochgr. Gnaden von Schaumburg-Lippe, alss Regierenden Grafen von Schaumburg sonsten und im übrigen ohnstreitig zustehenden Praecedenz, als welche hochgedachte Ihro Hochgräfl. Gnaden zur Lippe ausser allen Zweifel setzen, durchaus ohnnachtheilig seyn solle. Geschlossen und Verglichen sub speratificationis clementissimorum Dominorum Principalium. Stadthagen den

10. August 1748.

(L. S.) Sigmund Magnus Cracau
Gräfl. Lipp. Geheimer-Raht
und Cancellei-Director.

(L. S.) Carl Ludewig Frederking
Gräfl. Schaumb. Lippescher
Hof- und Regierungs-Raht.

(L. S.) Maternus Philippus Colson
Gräfl. Schaumb. Lipp. Regir. Raht.

Wir diese drei articulos separatos gleichfals und ebenmässiger gestalt, wie die dem Haupt-Vergleichs-Instrumento inserirte

13. articul, gnädigst ratificiret und genehmiget haben; ratificiren und genehmigen auch dieselbe, für Uns, Unsere Erben und Nachkommen, Kraft dieses dergestalten und also, dass die ratification des Haupt-Vergleichs in allen ihren Ausdrückungen, Verbindungen, Ausfluchts-Begebungen und Verpflichtungen, so als wenn solche wörtlich anhero wiederholet wären, diese drey articulos separatos mit in sich begriffen, mithin sotane Separat articul von eben der Kraft Gültig- und Verbindlichkeit seyn sollen, als wann dieselbe dem Haupt-Vergleichs-Instrument von Wort zu Wort inseriret wären; Nur mit dieser eintzigen Ausnahme, dass auch gleichfals bewegenden, die beide erstere articul angehenden Ursachen, diese Separat articul der bey den Höchstpreislichen Kayserlichen Reichs-Hofrath zu thuenden Anzeige nicht mit einverleibet, noch auch denen Reichs-Hofraths-actis beigeleget, noch weniger sonsten, ehe es der Sachen Nohtturft erfordern wird, bekand gemachet, sondern vielmehr bis dahin secretiret und geheim gehalten werden sollen, wodurch aber Ihrer obfestgesetzten Gültigkeit in keine Wege das mindeste abgehen, vielmehr aller daher etwa gegen solche Gültigkeit in keine Wege das mindeste abgehen, vielmehr aller daher etwa gegen solche Gültigkeit zu formirenden Exceptionen und Einwendungen, wie Sie Nahmen haben mögen, auf das bündigste renunciiret seyn soll. Zu dessen wahren Urckund Wir dieses eigenhändig unterschrieben besiegelt, und jedem Paciscirenden Gräflichen Theil ein exemplar zugestellet worden. So geschehen Detmold den 19. Novbr. und Bückeburg eodem.

Simon August
R. G. Z. Lippe.
(L. S.)

Wilhelm Reg. Graf zu
Schaumburg-Lippe und
Sternberg.
(L. S.)

Pro copia
Wasserfall,
Archivar.

DER MÜNZFUND VON OSTERFINGEN

IM JAHRE 1897

(Kurze Mitteilung an der Versammlung der Schweiz. numismatischen Gesellschaft in Schaffhausen den 8. September 1911.)

Am 15. November 1897 gegen Abend stiessen Arbeiter, die westlich vor dem Dorfe Osterfingen im Kanton Schaffhausen das Fundament für einen Neubau ausgruben, in den Grundmauern eines ältern, nach den Brandspuren vor langer Zeit abgebrannten Gebäudes auf ein einfaches Tongefäss, in welchem sich eine grosse Anzahl verschiedenartigster Münzen vorfand. Der Hals des krugähnlichen Gefässes war so eng, dass die grössern Münzen nicht durch denselben hineingebracht werden konnten; er musste also schon vor der Unterbringung der Münzen eingeschlagen worden sein. Durch vorübergehende Landleute wurde eine Anzahl der Fundstücke weggetragen; es gelang aber, eine weitere Verschleppung zu verhüten und auch die meisten fortgetragenen Stücke wieder beizubringen. Ich verfügte mich in den nächsten Tagen an den Fundort und konnte das gesamte Material zunächst zur Reinigung und Bestimmung nach Schaffhausen bringen; nachdem dies geschehen war, erwarb der Historisch-antiquarische Verein den ganzen Fund um einen annehmbaren Preis. Eine Anzahl von Doubletten wurde dem Eigentümer zum Andenken an seinen Glücksfall überlassen, andere dem

Landesmuseum in Zürich abgetreten oder später als Tauschobjekte verwendet; die Hauptmasse aber und vor allem die nur in einem oder in wenigen Exemplaren vorhandenen Stücke sind noch in der Sammlung des Historisch-antiquarischen Vereins in Schaffhausen.

Der ganze Fund, soweit er in unsere Hände gekommen ist, enthielt nicht weniger als 110 schwerere Münzen und 946 Brakteaten. Besonders seltene Stücke befinden sich nicht darunter; auffallend ist dagegen die Mannigfaltigkeit und Reichhaltigkeit des Fundes. Sie beweist die grosse Verwirrung, die im 15. Jahrhundert im Münzverkehr unseres Gebietes herrschte.

Sämtliche Münzen gehören dem ausgehenden 14. und der ersten Hälfte des 15. Jahrhunderts an. Die ältesten auf eine bestimmte Zeit festzustellenden sind die Münzen von Galeazzo II. und Barnabo Visconti, die nicht nach 1378 geprägt sein können, weil Galeazzo II. in diesem Jahre starb; der späteste der auf den Münzen vorkommenden Münzherren ist der 1463 verstorbene Kölner Erzbischof Dietrich II. von Mörs, der aber schon seit 1414 Erzbischof war. Wir werden kaum irre gehen, wenn wir behaupten, dass die jüngsten der gefundenen Münzen in den dreissiger oder vierziger Jahren des 15. Jahrhunderts geprägt worden sind.

Unter welchen Umständen dieser Schatz vergraben worden ist, lässt sich nur vermutungsweise angeben. Das Gebiet des heutigen Kantons Schaffhausen wurde in den vierziger und fünziger Jahren des 15. Jahrhunderts von vielen Kämpfen heimgesucht. Im Jahre 1444 streiften die Armagnaken bis vor die Tore der Stadt, wobei sie auf der Landschaft, vornehmlich im Klettgau, arge Verwüstungen anrichteten; in den nächsten Jahren wurde Schaffhausen durch den österreichischen Adel, der die Stadt wieder zur Unterwerfung unter die Herrschaft der Herzöge zwingen wollte, hart bedrängt. Die Vogtei des Dorfes Osterfingen war damals in den Händen des

Schaffhauser Geschlechtes Im Thurm; der heftigste Gegner der Stadt, der Ritter Bilgeri von Heudorf, war bis gegen 1444 im Pfandbesitz der bischöflich-konstanzischen Herrschaft Küssenberg und später der Burg und des Städtchens Thiengen bei Waldshut, also einer der nächsten Nachbarn. In diesen unruhigen Zeiten mag ein Bewohner des Dorfes seinen Besitz an barem Gelde vergraben haben. Das Haus mag bei den Raubzügen der Zeit verbrannt und der verborgene Schatz unter den Trümmern begraben worden sein [1].

Unter den 110 schwereren Münzen des Fundes befinden sich nur zwei Goldmünzen, die beide häufig vorkommen, nämlich ein Basler Goldgulden des Königs Sigismund (1410-1437, Haller 1431) und ein Rieler Goldgulden des Erzbischofs Dietrich II. von Mörs (1414-1463).

Von kleinern Silbermünzen sind vorhanden:

7 Berner Plapparte o. J., aus dem 15. Jahrhundert (Wunderly II, Nr. 1274/75);
11 Berner Fünfhellerstücke aus derselben Zeit (Wunderly II, Nr. 1282);
2 Zürcher Plapparte von circa 1400 (W. I, Nr. 674);
1 Zürcher Krähenplappart (W. I, Nr. 678-86);
9 Metzer Groschen, meistens gut erhalten;
18 Prager Groschen des Königs Wenzel III. sämtlich schlecht erhalten, zum Teil fast unkenntlich;
4 Etscher Kreuzer;
je 1 kleine Silbermünze des Herzogs Karl II. von Lothringen (1390-1431) und des Herzogs Amadæus VIII. von Savoyen (1394-1439);
1 Württemberger Pfennig nach der Konvention von 1423.

[1] In der Diskussion wurde darauf hingewiesen, dass das Vorkommen so vieler schwererer Münzen, vor allem auch zweier Goldgulden und der zahlreichen Mailänder Stücke nicht auf einen bäuerlichen Besitzer schliessen lässt, sondern vielmehr auf einen Kaufmann. Der lebhafte Aufschwung des Handels der Stadt Schaffhausen im beginnenden 15. Jahrhundert stützt diese Vermutung. Dass die Münzen in einem später abgebrannten Hause lagen, ist durch die Brandspuren und durch den beginnenden Schmelzprozess, der sich an mehreren Münzen zeigt, wahrscheinlich.

Die grosse Masse der kleinen Silbermünzen aber gehört dem Herzogtum Mailand an und beweist die lebhaften Beziehungen, die damals unser Gebiet über den Gotthard hinüber unterhielt.

Es finden sich 35 Grossi und 19 kleinere Silbermünzen der Herzöge Galeazzo II. (1354-1378), Barnabo (1354-1385), Johann Galeazzo (1385-1402), Johann Maria Visconti (1402-1412) und Filippo Maria (1412-1447), dem letzten Herzog aus dem Geschlechte der Visconti, von den Münzstädten Mailand, Pavia und Verona.

Die 946 Brakteaten gehören sämtlich der runden Form an. *Zürich* ist mit 423 Stücken vertreten, bei denen sich 9 verschiedene Typen und Varietäten unterscheiden lassen. Das seltenste Stück, nur in einem Exemplar vorhanden, zeigt den Kopf der Aebtissin des Fraumünsterklosters im Schleier, am Rande vier kleine Kugeln nach der Münzkonvention von 1424 zwischen Zürich, Schaffhausen und St. Gallen.

Von *Schaffhausen* sind 208 Stücke gefunden worden, ein einziges mit dem halben Widder ohne Turm und den vier Kugeln im rinnenartigen Rande, alle andern mit dem aus dem Turme springenden oder schreitenden Widder in verschiedenen Varietäten.

Am reichsten ist darauf das Städtchen *Thiengen* im benachbarten badischen Klettgau vertreten, in welchem die Freiherren von Krenkingen das Münzrecht ausübten, mit 87 Stücken. 58 davon zeigen mit Varietäten einen Kopf mit der Mitra bedeckt, zwischen den Buchstaben T und V, 29 einen Kopf mit der Bicornis zwischen T und E V (Thüengen).

Darauf folgt *Zofingen* mit 76 Exemplaren, der gekrönte Kopf zwischen Z und O, in verschiedenen Typen.

Die 34 Stücke von *Luzern*, ebenfalls in mehreren Typen, weisen den Kopf des heil. Leodegar zwischen L und V auf.

30 Exemplare mit einem Turm ohne Buchstaben gehören wahrscheinlich nach *Rotenburg a. T.*

Solothurn ist mit 29 Stücken in vier verschiedenen Typen; *Bern* mit 15 Stücken, mit den nach links schreitenden Bären, allein oder mit dem darüber schwebenden Adler, vertreten.

9 Stücke von *Villingen* haben das Wappen der Herzöge von Oesterreich, den gekrönten Helm mit Pfauenschweif zwischen V und I; 7 Exemplare von *St. Gallen* das Osterlamm mit der Kreuzesfahne, linksschreitend und rückwärtsschauend. Ebensoviele Stücke sind von *Konstanz* vorhanden mit dem Kopf des Bischofs zwischen Sonne und Mond.

Laufenburg mit den links schreitenden Löwen weisst 3, *Rheinau* mit dem Helm, aus welchem zwei Hörner als Helmszier hervorragen, zwischen R und I, nur 1 Stück auf. 2 weitere Stücke gehören voraussichtlich nach *Freiburg i. B.*, je 1 nach *Rottweil, Ravensburg, Waldshut,* der Markgrafschaft *Baden, Molsheim im Elsass* und *Wertheim am Main;* endlich haben sich in die Sammlung auch 2 thüringische Stücke verirrt, eines von *Schmalkalden* und eines von *Weissensee.* Einige, zum Teil schlecht erhaltene Stücke, sind noch nicht bestimmt.

Dr. K. Henking.

COUP D'ŒIL

SUR LES

MAITRES DE LA MONNAIE DE BERNE[1]

Un chant populaire proclame de la sorte les anciennes monnaies de Berne : « Bärn het das schönste Schwyzer-« gäld, das allne Kantone so wohl gefällt ; der tapfere « Bär mit frohem Muth, die Krone, si ist des Wappens « Gut. » Cette louange ne s'adressait pas seulement à l'extérieur, mais au contenu des monnaies bernoises et se trouvait surtout vraie pour celles des XVIIIe et XIXe siècles.

[1] Traduit, par la *Revue suisse de numismatique*, d'une étude en allemand parue dans le *Neues Berner Taschenbuch für 1905*.

Voici les principales publications parues sur ce sujet :

Altherr, Hs. *Das Münzwesen der Schweiz bis zum Jahre 1798*. Berne, 1910.

Coraggioni, L. *Münzgeschichte der Schweiz*. Genève, 1896, in-4°, pl.

Escher, A. *Schweiz. Münz- und Geldgeschichte von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart*. Berne, 1877-1881, in-8, vign.

Fluri, A. *Die Berner Schulpfennige und die Tischli-Vierer*. Berne, 1910, in-8, pl.

Frei, X. und Blaser, C. *Münzbuch oder Abbildung der kursirenden Geldsorten*. Berne, 1856, in-8, vign.

Haller, G.-E. von. *Schweizerisches Münz- und Medaillenkabinet*. Berne, 1780-1781, 2 vol. in-8, av. pl.

Jenner, Ed. *Die Münzen der Schweiz*. Berne, 1879, in-8.

Lohner, C. *Die Münzen der Republik Bern, mit Nachträgen*. Zurich, 1846, in-8, pl.

Meyer. H. *Die Brakteaten der Schweiz*. (*Mittheil. der Antiq. Gesellschaft*, III. 2). Zurich, 1845, in-4°.

Strickler, J. *Das Schweizer Münzwesen im Uebergang vom 18. zum 19. J.* (*Vierteljahrsschrift für Sozial- u. Wirtschaftsgeschichte*. Leipzig, 1901).

Strickler, J. *Die Berner Münzstatt und ihr Direktor Ch. Fueter, 1789-1803*. (*N. Berner Taschenbuch*, 1905).

Tobler-Meyer. *Die Münz- und Medaillen-Sammlung des Herrn H. Wunderly-v. Muralt*. Zurich, 1896-1899, 5 vol. in-8, pl.

Car les monnaies plus anciennes ne méritaient pas toujours un si brillant éloge. L'intérêt fiscal étant mis la plupart du temps au premier plan, il en résultait des monnaies de contenance trop faible, et le prix élevé auquel était amodié la Monnaie concourait au même résultat.

C'est au reste ce qui s'est vu de tous temps et en tous lieux. L'histoire monétaire de Berne devra rendre compte de tous ces faits. Ce que nous allons dire des maîtres de Monnaie bernois est précisément une contribution à cette histoire.

L'argent bernois, c'est-à-dire la *moneta bernensis*, frappé à Berne, est mentionné pour la première fois dans un document de 1228. Il y avait alors dans cette ville un atelier monétaire qui devait être royal, car si l'on veut s'en tenir au texte même des documents, il est impossible qu'il ait appartenu à la Ville. En 1348 encore, le roi Charles IV s'engage à ne pas louer l'atelier monétaire sans l'assentiment des bourgeois de Berne [1].

Le premier maître de Monnaie de Berne doit avoir appartenu à la famille Münzer, à laquelle il aura laissé le nom de sa profession ; tout au moins peut-on conclure que le nom de Münzer aura été donné au fils d'un maître de Monnaie de Berne. Mais bientôt après, Monetarius, Münzmeister, Münzer furent des noms portés par des familles tout à fait étrangères à la Monnaie. Si, par exemple, en 1293, les armes de Werner Münzer renferment une bractéate bernoise, il n'en faut pas conclure que ce Werner se trouvait à la tête de la Monnaie ; on a simplement affaire ici à un sceau ou à des armes parlantes [2].

[1] Cf. E. Welti. *Über die Handveste in den Rechtsquellen der Stadt Bern, I. Das Stadtrecht von Bern*, I, S. XXVII f. ; *Fontes Rerum Bernensium*, VIII, p. 321.

[2] *Fontes Rerum Bernensium* und *Berner Taschenbuch*, Jahrg. 1893-1894, S. 19.

Le *Berner Jahrzeitbuch*[1] nous apprend que Rodolphe de Lauffenbourg fut maître de Monnaie, à Berne, à la fin du XIIIe siècle. Henri de Seedorf, bourgeois de Berne, fut maître pendant le premier tiers du XIVe siècle ; il mourut en 1330. Ce fut son fils Pierre qui, en 1343, fut nommé maître de Monnaie, avec Tragbott comme associé. D'après la légende de son sceau, Tragbott était originaire de Strasbourg ; il apparaît encore comme maître de Monnaie en 1360[2].

La première notion exacte des rapports de la Ville avec la Monnaie nous est donnée par le contrat que passe, en 1374, le Conseil de Berne avec Pierre Lüllevogel, maître monnayeur. La Ville dispose librement du droit de Monnaie et se réserve celui de changer la monnaie toutes les années pendant les trois ans de durée du contrat. Lüllevogel s'engage à payer un droit de 5 s. par marc sur la monnaie frappée. Ce contrat, très détaillé, reconnaît au maître de Monnaie une juridiction limitée sur ses employés[3]. Lohner indique qu'en 1407 le maître de Monnaie était Henri Subinger. Nous n'avons pas pu vérifier ce renseignement, et nous savons d'autre part, par un document de 1389, que Henri Subinger était considéré comme un homme modérément riche[4].

En 1421, l'orfèvre Cuntzmann Motz reçoit l'ordre de frapper des plapparts comme ceux qui avaient été frappés précédemment par un Suisse romand, ou un Français, ou un Italien (un Walch)[5].

Motz était membre du Grand Conseil et il mourut en 1435. Son fils Bernard, orfèvre, est indiqué comme maître de Monnaie en 1472[6]. Il mourut la même année et laissa sa

[1] Arch. d. hist. Vereins Bern, IV, 389.
[2] *Fontes (op. cit.).*
[3] *Fontes R. B.*
[4] Arch. d. hist. Vereins Bern, XIV, S. 651, n° 802.
[5] Spruchb. A, 238, im Staatsarch. Bern.
[6] Spruchb. F, 463.

fortune à son frère Thomas Motz ; nous ne savons si ce dernier fut aussi nommé maître de Monnaie[1].

Pendant dix ans, la Monnaie fut de nouveau inoccupée et le marché fut envahi par des pièces de bas aloi, provenant de Savoie, de Bourgogne et d'ailleurs, ce qui porta du préjudice aux monnaies du pays.

Le 13 avril 1482, Berne conclut un traité avec Georges Holzschuher[2], à Nuremberg, pour la livraison de l'argent nécessaire au travail de dix à douze ouvriers. Holzschuher devait également entreprendre le monnayage et envoyer un monnayeur chargé de la frappe des fünfer, des hellers, des plapparts et même des pièces plus grosses. Cent guldens devaient être déposés comme avances pour la frappe. On ne sait si ce traité fut mis à exécution, mais ce qui est certain, c'est qu'en 1482[3] même un second contrat fut signé à la Saint-Martin, par lequel Berne s'engageait à n'acheter qu'à Holzschuher et à son associé Ulrich Erckel et à un prix convenu entre eux, l'argent nécessaire pour que six ouvriers fussent constamment occupés. La Ville devait payer mille gulden d'avance et la balance de cette somme ne devait être établie qu'après la résiliation du contrat. Il n'est plus question ici du monnayage dont devaient se charger les fournisseurs d'argent ; il semble plutôt que ce fût l'affaire du maître de Monnaie, André Bromberger, nommé en 1483[4]. Bromberger dut se défendre en justice contre les calomnies d'un ouvrier de la Monnaie qui l'accusait d'avoir causé de grands dommages et soustrait deux cents guldens à la ville.

Haller[5] indique Jean Schwab comme maître de Monnaie en 1483[6], mais ce n'est pas exact, Jean Schwab ne

[1] Test. B. I, 173.
[2] Ratsman. 36, 53.
[3] Spruchb. J, 30.
[4] *Ibid.*, 190.
[5] G. E. v. Haller. *Schw. Münzkabinet.*
[6] Ratsman. 1483, 22. Aug.

fut qu'un simple ouvrier. Le monnayage de cette année 1483 est marqué par une émission de fünfer de mauvais aloi, qui provoqua des réclamations de la part de plusieurs États, sans que la fabrication en fut au reste interrompue[1]. Mais le monnayage de Bromberger dut prendre fin avec cette même année 1483.

En 1492, un maître de Monnaie, Louis Gsell, hôtelier à Bâle (zum Storchen), fut consulté au sujet de la frappe des monnaies d'or et d'argent[2]. Il dut indiquer le lieu de provenance de l'argent et même venir à Berne entreprendre lui-même la frappe. Cependant on ne connaît de contrat monétaire signé avec Gsell qu'en 1494[3]. Les pièces qu'il eut alors à frapper étaient des « dickplapparts », monnaie valant cinq batz, des plapparts de quatre kreuzers, bientôt dénommés batz, et des hellers[4].

En 1496, Gsell se retira avec un certificat très flatteur[5].

Il fut remplacé par Jean Bur (Buwer) qui, selon Anshelm[6], aurait retiré de sa maîtrise de fort beaux bénéfices de la frappe des batz, sans que ce fût précisément une gloire pour la ville.

En 1508, Bur était encore à son poste et, à Pâques de cette année, il devint membre du Grand Conseil.

Son successeur, Michel Glaser, propriétaire de l'auberge du Lion, à Berne, frappa en 1507[7] des guldens d'or, puis en 1512 des dickens, avec la vaisselle que le duc de Savoie avait laissée à Berne comme gage vis-à-vis des villes alliées[8]. En 1513, lors du mouvement révolutionnaire contre les pensions étrangères, il fut désigné à la fureur populaire et décapité.

[1] Teutsch-Missivenbuch E, 149, 120, 149, 275.
[2] Miss.-B. G, 351.
[3] Haller, Bern, in s. Ratsman. II, 258.
[4] Sans doute aussi des thalers, de même qu'en 1492 des dickens. *(Réd.)*
[5] Spruchb. 483.
[6] Anshelm, II, 91.
[7] A. Fluri. *Kulturgeschichtl. Mitteilungen aus den bern. Staatsrechnungen des XVI. Jahrg.*, S. 67, wo eine Reihe von Notizen über das Münzwesen stehen.
[8] Spruchb. U, 233. *Testones, testons.*

En 1514[1], un inconnu, signalé simplement comme « le gendre de Willenegger », fut appelé comme maître de Monnaie. Il est fort probable que cet inconnu n'est autre que Simon Roll, qui, en 1515 et 1518, est signalé comme propriétaire d'une maison située sur le côté de l'ombre de la Kramgasse[2]. En 1521, on voit l'orfèvre Martin Müller frapper des hellers ; il faisait déjà partie du Grand Conseil en 1494. Ce fut son fils Mathieu qui, en 1529, tranforma en batz les ornements d'église sécularisés[3].

En 1532, la charge de maître de Monnaie fut conférée à Jörg Dingnauer[4], qui semble l'avoir conservée jusqu'à sa mort, en 1542. Il fut membre du Grand Conseil dès 1536.

On constate avec surprise qu'en novembre 1532, alors que Dingnauer se trouvait en charge, l'autorisation fut donnée à Pierre Lucas de monnayer des batz de Berne en se servant de dickens. Suivant un arrêt du 25 février 1540, Dingnauer frappa plusieurs fortes monnaies, entre autres des dickens, des thalers, aux armes de la Ville et des bailliages.

Après la mort de Dingnauer, Berne fut quelque peu embarrassée de lui trouver un successeur. En octobre 1542[5], le maître de Monnaie de Constance, Jacob Zenkgraf, fit à la vérité ses offres de service, mais peu après il se retirait. En avril 1543, le gouvernement bernois s'adressait de nouveau à Zenkgraf, par l'intermédiaire du Conseil de Constance, pour le prier de venir à Berne frapper de nouvelles monnaies et en essayer d'autres. Mais cette démarche n'eut, semble-t-il, aucun succès, car, le 26 septembre[6], on se décida d'accepter les offres

[1] Haller a. a. O.

[2] Il est absolument faux de vouloir faire dériver de ce maître de Monnaie le mot de Rollbatzen, dont l'étymologie exacte vient d'être donnée par le Dr J. Cahn dans son excellente « Münz- und Geldgeschichte der im Grossherzogtum Baden vereinigten Gebiete Teil : Konstanz und das Bodenseegebiet im Mittelalter ». Heidelberg 1911. D'après cet auteur Rollbatzen est synonyme de « Brummbär », ours grognant.

[3] *Anz. f. Altertumskunde*, Jahrg. 1903-4, n° 1.

[4] Haller a. a. O. *Osterbücher*.

[5] Unnütze Papiere B. 18,7. T.-Miss.-B. Y, 285.

[6] *Ibid.*, 403. Ratsman. 1544, Miss.-B. IX, 26.

de service de Wolfgang, maître de Monnaie de Sion, à la condition qu'il apporterait à Berne son acte de naissance. Il y a tout lieu de croire que Wolfgang vint à Berne, mais ce ne fut pas pour longtemps, puisqu'au commencement de 1545, la place de maître de Monnaie se trouvait de nouveau vacante.

Hans Albrecht [1], ancien maître de Monnaie de Fribourg en Brisgau, ne fut pas accepté à Berne, sous prétexte qu'il avait quitté Fribourg sans prendre congé de ses chefs d'une façon correcte.

Le maître de Monnaie de Lausanne [2] fut alors choisi, mais son nom n'a pas été conservé, malgré la grande activité qu'il déploya.

Le 6 janvier 1550 [3], la charge de maître de Monnaie de Berne fut confiée, pour cinq ans, à Nicolas Schaller, fils posthume du secrétaire de la Ville, portant les mêmes noms et mort en 1525. Ce monnayeur paraît ne pas avoir appris ce métier et doit être considéré comme gérant de la Monnaie ; il eut, en 1553 [4], maille à partir avec ses créanciers.

Dès 1552, on voit Louis Wyss occuper à Berne le poste de maître de Monnaie. Il partit à la fin de cette année pour revenir l'année suivante et conserva son poste jusqu'en 1564, année de sa mort. Louis Wyss n'appartenait ni à la famille bernoise Wyss, portant deux roseaux dans ses armes, ni à celle dont les armes sont ornées d'un lis. On sait qu'en 1561 il frappa des dickens pour la monnaie de Sion.

Après la mort de Louis Wyss, la Monnaie de Berne fut cédée à Isaac Lengenfelder, ou Klingfelder [5], forgeron à Soleure, mais la veuve de Louis Wyss eut encore le droit de monnayer 100 marcs d'argent qui étaient restés en suspens.

[1] T.-Miss.-B. Y, 683-703.
[2] Haller a. a. O.
[3] *Ibid.*
[4] Chronik von Joh. Haller zum Jahre 1553.
[5] Ratsman. 1564, VII, 27. Fluri a. a. O.

L'activité de Lengenfelder fut de courte durée, car, au bout de peu de temps, il était de nouveau maître de Monnaie à Soleure.

Pierre Rohr, orfèvre et membre du Grand Conseil dès 1559, avait déjà fourni, depuis 1565 [1], des coins destinés spécialement aux guldens d'or.

En 1566 [2], il fut nommé garde de la Monnaie. En 1567, il travailla comme maître de Monnaie et conserva ce poste jusqu'en 1584. Son fils Cornélius, orfèvre comme lui, fut maître de Monnaie de 1588 à 1606, année de sa mort.

Auparavant, en février 1599 [3], le Conseil se laissa persuader, par un certain Sébastien Margstein, d'entreprendre l' « art de l'or » (Goldkunst). Plusieurs membres du Conseil reçurent l'ordre de conclure un contrat avec Margstein et, en présence du maître de Monnaie, de lui fournir le matériel, de nommer des collaborateurs de confiance et de contrôler sérieusement leurs travaux.

Le résultat fut que, le 7 août 1599, Margstein obtint la permission de frapper des ducats sous la surveillance et le contrôle du maître de Monnaie. Il existe en effet des guldens d'or de Berne datés de 1599 et 1600 [4].

A la fin de l'année 1606 [5], on appela au poste de maître de Monnaie Pierre Koli, qui s'était formé à Strasbourg dans l'art du monnayage. Il paraît que, comme moyen de discipline pour les apprentis de la Monnaie, Koli faisait usage d'une casquette de fou pour laquelle le caissier fournissait l'étoffe. En 1608, il fut autorisé à frapper des angster, mais il dut les faire plats et non creux [6].

[1] Fluri.
[2] Ratsman. 1567, VI, 14.
[3] Unnütze Papiere Bd. 18, n° 14, 1599, Febr. 13.
[4] On ne connaît de 1600 que des doubles ducats et des ducats, mais pas de monnaie d'or datée de 1599. *(Réd.)*
[5] Ratsman. 1606, XII, 30.
[6] Le 25 janvier 1612, il est dit que le maître de Monnaie, malgré la défense, change les anciens kreuzers et les refond. Ratsman.

A la fin de 1613, Koli mourut et sa femme eut permission de monnayer ce qui restait de matière préparée, sous la surveillance du garde Jean Zehnder, orfèvre [1].

Les gardes de Monnaie étaient les surveillants de la Monnaie. Au XVe siècle, on les nommait les examinateurs de la Monnaie (Münzbeschauer); en outre, il y avait l'essayeur. En 1544, il est déjà fait mention de deux gardes. Dès l'année 1600, les noms de ces gardes sont fournis par les registres des fonctionnaires et des employés de l'État (Besatzungsbücher).

Au XVIIe siècle, quatre gardes sont nommés d'office : deux sont choisis parmi les membres du Conseil et les deux autres parmi les Deux-Cents ou membres du Grand Conseil. En 1608, par exemple, les gardiens choisis parmi les Deux-Cents furent l'orfèvre Jean Zehnder, le jeune, et Pierre Koli, le maître de Monnaie. Zehnder occupa ce poste jusqu'en 1628, avec interruptions momentanées.

Après la mort de Koli, on établit, en 1614, un nouveau matériel de frappe tel qu'il en existait déjà un à Ensisheim [2]. Avant que cette nouvelle installation fût terminée, André Haberer, orfèvre d'Aarau, membre du Grand Conseil, et Ulrich Wolf, employé à la Monnaie, durent encore battre monnaie avec l'ancien procédé [3]. Puis un comité de la Monnaie, composé de quatre conseillers et de deux représentants des Deux-Cents, chercha de quelle manière on pourrait tirer parti le mieux possible de la nouvelle installation, dont on attendait le plus grand succès.

Gaspard Willading, fils du banneret Christian Willading, qui, manifestement, n'entendait rien au monnayage, prit à bail la Monnaie en 1614 [4]. Il reçut des autorités

[1] Ratsman. 1613, XII, 6.
[2] *Hallers Münzkabinett.*
[3] Ratsman. 1614, II, 25.
[4] Ratsman. VII, 9.

une avance de 6000 couronnes, pour laquelle il fut cautionné par les notables suivants : d'Erlach, de Mulinen, Wagner et Wyss. Le gouvernement recevait par année 1000 couronnes comme loyer. Le véritable monnayeur se trouvait être le serrurier de la Monnaie, Jean-Rodolphe Räber d'Aarau, à qui on offrit, en 1616, le droit de bourgeoisie de Berne.

Willading ne put continuer bien longtemps son entreprise et, dès 1616, il dut la céder à d'autres, puis plus tard, en 1620, il fut poursuivi par ses créanciers. Les armes de Willading, ainsi que celles de sa femme, Antonia Wyttenbach, se voient encore en pierre au Weyermannshaus (actuellement Steigerhubel), près de Berne.

Les nouveaux fermiers de la Monnaie furent Jean-Henri et Jean-Bernard Wyttnauer, de Bâle [1]. Ils ne payèrent que 2000 livres par an, soit donc les trois cinquièmes de ce que payait Willading. Par contre, ils avaient à leur charge les émoluments du garde, Bernard Bourgeois, de Grandson qui, en 1616, acheta la bourgeoisie de Berne.

Afin d'être indépendant des maîtres de Monnaie, Bourgeois, ou Burger, comme on l'appela bientôt, demanda que ses appointements lui fussent servis directement par le trésorier.

Peu de temps après (mai 1618), les deux Wyttnauer se plaignirent du préjudice que leur causait la hausse du prix de l'argent. On modifia alors l'ordonnance monétaire relative aux petites monnaies [2] en diminuant le titre, ce qui en fit des pièces de mauvais aloi ; en même temps, on rendait les maîtres responsables des pièces de poids trop faible.

Lorsqu'en août 1621, les deux maîtres de Monnaie se plaignirent de nouveau de ce que la Monnaie ne leur

[1] *Hallers Münzkabinett*, Lohner, 263.
[2] Spruchbuch M M, 328, 29-30 mai 1618.

rapportait pas assez, on résilia leur contrat et on leur chercha un remplaçant.

Entre temps, le garde Bernard Bourgeois se mit à frapper jour et nuit des batz et des kreuzers pour le compte du gouvernement[1]. Par suite de la hausse du prix de l'argent, on fit une refonte de tous les dickens de bon poids frappés dans les années 1618 et 1620 et on les monnaya à nouveau.

Le 23 janvier 1622[2], la Monnaie fut reprise par le marchand Abr. Bizius et le garde Bourgeois pour le prix annuel de 1000 couronnes. Dans la bourgeoisie, on parla beaucoup des gros bénéfices que réalisaient les maîtres de Monnaie et du prix bien plus élevé que d'autres offraient de payer. Hans Wyss, le fabricant de perçoirs, offrit même de payer 6000 couronnes par an[4], soit donc six fois plus que Bizius ; aussi la Monnaie lui fut-elle cédée pour trois ans. Son intention était de battre 1000 marcs de batz par semaine. Jean-Rodolphe Räber fut très probablement son associé. Bizius et Bourgeois purent rompre leurs engagements et Wyss fit de suite installer un nouvel appareil pour le laminage de l'argent.

Le 8 octobre 1622, Wyss fut à son tour dépossédé de la Monnaie qui revint de nouveau à Bizius, mais cette fois à d'autres conditions, puisqu'il était maître de Monnaie pour le compte du gouvernement, qui lui paya 9 batz par marc de batz et 12 batz par marc de kreuzers.

Cinq mois plus tard[4], la Monnaie fut fermée et le matériel prêté pour un an au serrurier Räber.

Désormais et jusqu'en 1656, la Ville n'eut plus de maître de Monnaie attitré. Pendant cette période, le garde fut chargé de monnayages peu importants, mais fréquents, tels que les *Tischlivierer*.

[1] 1621, XI.
[2] Unnütze Papiere, Bd. 18.
[3] Ratsman. U, 22, X, 8.
[4] Ratsman. M U, III, 8.

Ces petites médailles étaient distribuées chaque année, à Pâques, par le Conseil, aux enfants de la bourgeoisie, réunis à cet effet autour de petites tables appelées « Tischli », d'où le nom de *Tischlivierer*.

L'orfèvre Daniel Wyss [1], qui fut garde de Monnaie, de 1617 à 1618, puis réintégra ce poste en 1634, reçut, le 10 février 1635, l'ordre de frapper des tischlivierers et des sechszehnerpfennigs [2]. Il fut aussi chargé de fournir les prix d'école, mais seulement pendant une année.

En 1638 [3], il dut faire une frappe pour six années des mêmes médailles, ainsi que des médailles pour l'exercice militaire. Lorsqu'il réclama au sujet du salaire qui lui était consenti et qu'il trouvait trop faible, il lui fut signifié que s'il n'était pas content il pouvait se retirer. En 1641 [4], Wyss renouvela sa demande, nous ne savons s'il eut plus de succès.

En 1648, ce garde eut encore à frapper des tischlivierers, des sechszehnerpfennigs et des prix d'école en quantité suffisante pour quatre années. Lorsqu'en 1652, Daniel Wyss mourut, ce fut son fils Antoine, orfèvre comme lui, qui lui succéda. Celui-ci ne put toutefois entreprendre que des travaux tout à fait courants, car lors de la distribution de médailles aux officiers, lors de la guerre des paysans, on dut recourir aux bons offices de la Monnaie de Bâle [5]. De même pour un monnayage important, nécessité par ladite guerre, le Conseil s'adressa, à la fin de 1655 [6], à un maître du dehors.

Le garde Wyss fut alors invité à compléter auprès de lui son instruction monétaire par trop rudimentaire.

[1] Il appartenait à la famille des Kolben-Wyss.
[2] Médailles du Conseil des Seize.
[3] 8 janvier.
[4] 24 février.
[5] Lohner, S. 261.
[6] Ratsman. 28 décembre.

Nicolas Wyttnauer, maître de Monnaie à Neuchâtel, proposa, en décembre 1655, de reprendre la direction de la Monnaie de Berne, en conservant comme associé le garde Antoine Wyss[1].

Un inspecteur spécial de la Monnaie fut nommé le 13 février 1656, en la personne de Jean-Philippe Grobeti; mais celui-ci fut remplacé, le 23 mars suivant, par le conseiller Bucher et l'ancien bailli Stürler. Les maîtres de Monnaie reçurent l'ordre de frapper des dickens « bien conditionnés », spécialement des dickens de cinq batz, aujourd'hui encore si nombreux. Les particuliers furent également autorisés à faire monnayer leur vaisselle d'argent à la Monnaie. Le 17 mai 1656, le Conseil mit en discussion la question de savoir s'il fallait interrompre le monnayage ou le poursuivre, car un certain désordre régnait à la Monnaie, le maître et le garde se disputant la priorité de rang. En outre, des monnaies avaient été émises à l'insu des inspecteurs, et cela à raison de quatre-vingt-onze au lieu de quatre-vingt-dix pièces au marc.

Nicolas Wittnauer prit alors comme prétexte la maladie pour se retirer. Sa fille s'étant mariée peu après à Berne, le Conseil, pour honorer ce maître qui n'avait cependant pas démérité, envoya pour la noce cinquante mesures de vin des caves allemandes et autant des caves françaises.

Le Conseil exprima alors le désir de voir Wyss parfaire tout à fait son instruction monétaire; un peu plus tard on retrouve son nom. Le successeur de Nicolas Wyttnauer fut Jean-Henri Schærer, orfèvre, de Thoune. Ce fut lui qui frappa les ducats de 1658 et les doubles et quadruples ducats de 1659.

Le 26 février, le Conseil fit frapper des demi-guldens, des pièces de cinq-batz et de dix-kreuzers. Ce travail

[1] 22 janvier 1656. Patent von 26. II 1656, im Spruchbuch, Ss. 352.

fut confié au garde Antoine Wyss [1], à qui il fut recommandé de changer le type des pièces de cinq-batz et des demi-guldens. Les inspecteurs furent de nouveau l'ancien bailli Stürler et le secrétaire de la Monnaie Mundtwyler.

En 1668 [2], des ouvertures furent faites à un maître de Monnaie de Besançon, mais elles échouèrent et Antoine Wyss fut de nouveau chargé d'une émission pour laquelle un accord fut conclu le 29 juin 1669.

En 1674, le Conseil eut besoin de médailles pour le catéchisme, ainsi que pour le Conseil des Seize, et Wyss fonctionna de nouveau ; mais attendu qu'il réclamait une augmentation de salaire, la frappe de ces pièces fut limitée au nombre strictement nécessaire [3]. En 1675 les services de Wyss furent de nouveau requis pour les prix d'école.

Dans l'année 1678, un bourgeois de Berne, Jean-Rodolphe Willading, se présenta comme fermier de la Monnaie. Le garde, Antoine Wyss qui, depuis 1673, remplissait aussi la charge d'économe du Musshafen, dut rendre compte de ses travaux depuis vingt ans. Il en résulta des différences importantes entre ses chiffres et ceux du secrétaire de la Monnaie Mundtwyler, en ce que Wyss prétendait avoir reçu beaucoup moins de billon et livré, par contre, beaucoup plus d'argent monnayé. Eu égard à son âge et à sa situation digne de commisération, sa dette fut réduite à 577 couronnes [4], à charge par lui de céder à la Monnaie tous les outils lui appartenant. Par contre, on ne voulut pas réduire le solde d'un autre compte, se montant à 111 couronnes, bien qu'à cette occasion (23 juin 1680) il consentit à abandonner sa place de garde. Son fils, Emmanuel Wyss,

[1] Ratsman. 7 mars 1667.
[2] *Ibid.*, 3 février.
[3] 10 mars 1674.
[4] Ratsman. 1679, III, 24 u. 1680, V, 15.

fut un orfèvre de talent, dont on conserve encore quelques œuvres au Musée historique de Berne. Il paraît qu'il avait déjà travaillé depuis longtemps à la Monnaie, car, le 2 avril 1679 [1], on lui accorda, en récompense de l'activité qu'il avait déployée pendant de longues années, quatre muids de vin et vingt boisseaux d'orge. — Jean-Rodolphe Willading fut membre du Grand Conseil en 1673, et chef de la douane en 1677. Il s'engagea à payer annuellement une location de 800 couronnes [2] pour l'utilisation de l'atelier et le droit de battre monnaie, entre autres des thalers, demi-thalers, demi-guldens, des pièces de cinq-batz et de dix-kreuzers. La location fut faite pour six ans. Willading ne devait, autant que possible, employer que des bourgeois de Berne, ou des ouvriers étrangers réformés, lesquels étaient tenus d'autoriser deux bourgeois à les regarder travailler afin de pouvoir apprendre le métier. Mais Willading ne trouva sûrement pas son compte à la Monnaie, puisqu'en septembre 1679 [3] il était déjà remplacé.

Son successeur fut, pour quelques mois, Samuel Fischer, le jeune. Son frère, Beat Fischer, bailli à Wangen et fondateur de la poste bernoise, le remplaça en 1680. Il frappa notamment des quarts-de-thalers et dénonça son contrat au commencement de 1681 [4], la frappe des pièces de dix et vingt-kreuzers lui ayant été interdite; toutefois, il put encore monnayer jusqu'à Pâques le stock de billon qu'il possédait. Les machines qu'il avait acquises entre temps lui furent remboursées et on les conserva à la Monnaie. Le Conseil était sur le point de louer celle-ci à l'orfèvre Fuhrer (Forrer), lorsque Samuel Fischer la demanda, avec l'obligation prise par lui d'en conserver les instruments.

[1] Il n'est donc pas mort en 1676, comme le dit de Werdt dans ses *Tables généalogiques*.
[2] Traité du 18 juillet, Spruchbuch WW, 325, modifié le 4 décembre 1678.
[3] Ratsman. 14 sept. 1679.
[4] *Ibid.*, 14 janvier et 2 février 1681.

En 1681 [1], il y eut encore des difficultés avec David Dick qui, sur l'ordre du gouvernement, avait gravé un coin, mais l'avait compté trop cher.

En juin 1683 [2], Daniel Schlumpf, de Saint-Gall, se présenta pour affermer la Monnaie. Son offre était avantageuse, puisqu'il offrait 1000 couronnes par an comme prix de fermage.

Le Conseil l'accepta le 16 et le 27 mai 1684; Schlumpf frappa une émission de tischlivierers, de prix d'école et de médailles du Conseil des Seize, assez forte pour durer dix ans; en outre, il frappa des pièces de dix-kreuzers, de cinq-batz, de demi-guldens et de ducats. Samuel Fischer fonctionna comme garde et conserva ce poste jusqu'en 1694, époque à laquelle il fut remplacé par l'orfèvre Emmanuel Jenner.

L'activité de Schlumpf durant l'année 1684 ne donna lieu à aucune remarque, sauf qu'il eut à se défendre contre l'orfèvre Jean-Georges Burkhard, de Nidau, qui demandait un prix trop élevé pour la taille des coins destinés aux vierers, pfennigs et ducats. Schlumpf avait promis à Burkhard de lui faire faire tous les coins nécessaires, tandis qu'il ne lui en fit faire que quelques-uns comme modèles, qu'il fit ensuite imiter par Dick, à Berne. Mais le Conseil, ayant trouvé le travail de Burkhard plus beau, il lui accorda un dédommagement de 100 thalers.

En 1696 [3], Emmanuel Jenner entreprit une émission pour des particuliers qui voulaient transformer leur or en monnaie. Le 20 février 1711 [4], le Conseil jugea utile de rouvrir la Monnaie mais pour son propre compte et il n'admit plus, désormais, la participation directe ou indirecte des particuliers.

[1] Ratsman. 13 juin 1681.
[2] *Ibid.*, 8 août 1684.
[3] Ratsman. 29 juillet.
[4] Ratsman.

En 1716[1], la vaisselle prise en 1712 à Baden fut utilisée à la Monnaie.

En 1727, le Cabinet de numismatique du sous-commissaire Jean-Rodolphe Lerber fut acquis par le gouvernement pour le prix de 6000 livres.

Jenner quitta son poste en 1724 et fut remplacé par l'orfèvre Andreas Otth qui avait sollicité cet emploi[2]. Otth remplit les fonctions de garde pendant vingt-sept ans, devint ensuite intendant des Caves et fut remplacé à la Monnaie par l'orfèvre Charles Jenner[3], dont il fut chargé de parfaire l'instruction monétaire.

En 1769, Jenner se vit dans l'obligation de donner sa démission pour cause de santé; il était âgé de soixante-quatorze ans[4]. Deux postulants s'offrirent pour lui succéder : Jean-Samuel Wagner, orfèvre, fils du coutelier Jean Wagner, et David König, horloger. On leur fit passer un examen qui dura deux jours[5]. Comme Wagner avait déjà travaillé avec Jenner, ainsi qu'à Genève, auprès d'un essayeur, ce fut lui qui obtint les meilleures notes. Ses essais d'or et d'argent furent reconnus exacts, tandis que ceux de König étaient faux. Pour le calcul, il s'en tira également à la satisfaction de tous. Wagner obtint donc la place de garde et maître de Monnaie, ainsi que celle de gérant de la Caisse officielle de prêts sur gages d'objets d'or et d'argent.

On trouvera dans l'étude de M. le Dr Strickler[6] des renseignements sur l'incendie qui détruisit en partie, le 9 septembre 1787, l'ancien atelier monétaire situé à côté de l'hôtel de ville, à l'ouest.

Jean-Samuel Wagner mourut le 16 mai 1789. Son successeur, le dernier maître de Monnaie de Berne, fut

[1] Ratsman. 1727, XII, 17.
[2] Nommé le 24 août 1724.
[3] 15 juin 1741.
[4] Démission, 5 septembre 1769.
[5] *Manual der Münzkommission*, n° 4, S. 11.
[6] Publiée dans le « Neues Berner Taschenbuch » f. 1905.

Christian Fueter, qui servit successivement le gouvernement aristocratique, celui de la République helvétique, ainsi que ceux de la Médiation et de la Restauration.

Le 24 janvier 1838 [1], l'atelier monétaire de Berne fut fermé et la maison de la Monnaie subsista comme demeure de Christian Fueter qui termina de la façon la plus honorable la longue liste des maîtres de Monnaie de l'ancienne République de Berne.

H. Türler.

Maîtres de la Monnaie de Berne.

Rodolphe de Laufenbourg.	Fin du XIIIe siècle.
Henri de Seedorf.	Ier tiers du XIVe s., † 1330.
Pierre de Seedorf et Tragbott.	1343-1360.
Pierre Lüllevogel.	1374.
Cuntzmann Motz.	1421, † 1435.
Bernard Motz.	1472.
Georges Holzschuher et Ulrich Erkel.	13 avril 1482.
André Bromberger.	1483.
Louis Gsell.	1492, 1494-1496.
Jean Bur (Buwer).	1496-1505.
Michel Glaser.	1507, † 1513.
Simon Roll.	1514.
Martin Müller.	1521.
Mathieu Müller.	1529.
Jörg Dingnauer.	1532, † 1542.
Wolfgang.	26 septemb. 1543.
Le Monnayeur de Lausanne.	1545.
Nicolas Schaller.	6 janvier 1550.
Louis Wyss.	1552, † 1564.
Isaac Lengenfelder ou Klingfelder.	1564.
Pierre Rohr (garde, 1566).	1567-1584.

[1] Ratsman.

Cornelius Rohr.	1586-1606.
Sébastien Margstein.	1599.
Pierre Koli (garde et maître).	1606-1613.
André Haberer et Ulrich Wolf.	1614.
Christian Willading.	1614-1616.
Jean-Henri et Jean-Bernard Wyttnauer.	1616-1621.
Bernard Bourgeois (Burger), garde et maître.	1621.
Abraham Bizius et B. Bourgeois.	23 janvier 1622.
Hans Wyss.	1622.
Abraham Bizius.	1622.
La Seigneurie.	1623-1656.
Daniel Wyss (garde et maître).	1634, † 1652.
Nicolas Wyttnauer et Antoine Wyss.	1656.
Jean-Henri Schärer.	1658-1659.
Antoine Wyss (garde et maître).	1667, 1669, 1674, 1675.
Jean-Rodolphe Willading.	1678, sept. 1679.
Samuel Fischer.	Septembre 1679.
Beat Fischer.	1680 à comm^t de 1681.
Samuel Fischer (garde et maître).	Comm^t de 1681-1694.
Daniel Schlumpf.	17 mai 1684.
Emmanuel Jenner (garde et maître).	1696-1724.
André Otth (garde et maître).	1724 - 15 juin 1741.
Charles Jenner (garde et maître).	15 juin 1741 - 5 sept. 1769.
Jean-Samuel Wagner (garde et maître).	1769-1789.
Christian Fueter (garde et maître).	(1789)-1793-1838.

La première monnaie d'or de Neuchâtel.

Lorsqu'en 1588, après trois siècles et demi de repos, l'atelier monétaire de Neuchâtel fut restauré, sous l'intelligente initiative de Marie de Bourbon, le contrat passé avec le maître de Monnaie stipulait qu'il pourrait être battu des testons, batz, demi-batz, kreuzers, demi-kreuzers et quarts-de-kreuzers [1].

Le « fin » étant alors fort élevé, le maître ne songea pas à battre des testons, ni même des batz ; il se borna à la frappe des kreuzers et de ses divisions, qui seule pouvait lui assurer un bénéfice. Il paraît qu'en 1592 [2], le métal précieux se trouvait à un prix plus abordable, car le maître demanda alors à pouvoir battre toutes espèces de monnaies, ce qui lui fut accordé, moyennant que le titre et le poids de ces espèces fussent semblables à ceux des monnaies de Berne, de Fribourg et de Soleure. Peu de temps après, une occasion se présenta pour le maître d'utiliser cette nouvelle concession, et ce fut le Conseil lui-même qui la lui fournit ; voici le document qui en fait foi :

20 avril 1593 [3]. Touchant la chayne d'or. Plus a esté advisé que la chaine d'or qui est entre les mains dudict sieur Chambrier, sera esprouvée et touchée par deux à trois orfèvres, en présence dudict maistre de Monnoye, pour sçavoir si elle est d'or d'escu sol, à forme de l'atestation qui en a esté faicte avant que de la fondre, et alors il sera convenu avec luy pour la réduire en escus d'or pistolets, pour estre employés aux payemens qu'il convient faire au nom de Madame.

[1] Arch. de Neuchâtel, G 20, n° 16.
[2] *Ibid*, Manuel du Conseil, vol. 4, f° 178.
[3] *Ibid*, f° 190.

Depuis, ladicte chayne a esté esprouvée et trouvée qu'elle est d'or d'escus sol, et a esté arresté en Conseil que l'on conviendra avec ledict maistre de Monnoye, de donner aultant pesant que ladicte chayne en escus d'or d'Espagne, ou double pistoletz monnoyez, et que l'on tirera de luy ce que l'on pourra avoir pour l'alliage qu'il y adjoindra, où il y pourra aussy avoir proffit pour ses peynes et vacations, et promettra rendre lesdictes espèces d'or monnoyéz dedans quinze jours prochains, et ne luy sera pour ce regard demandé aulcune caution.

Le Conseil de Neuchâtel faisait là une petite opération commerciale ; il achetait de l'or au titre de l'écu sol et le payait à la valeur de l'écu pistolet. Le bénéfice ne pouvait être bien grand et il est facile d'en déterminer le taux, sinon la somme, puisque le poids de la chaîne nous est inconnu.

D'après le tarif publié en 1592 [1], à Payerne, l'écu d'or sol valait 7 ff. 6 s., tandis que le pistolet ne valait que 7 ff. Le Conseil réalisait donc un bénéfice de 6,66 % environ sur le poids de la chaîne, bénéfice dont il faudrait déduire les frais de frappe et l'allocation au maître de Monnaie. Mais ce chiffre de 6,66 % n'est qu'approché, car les poids de l'écu sol et de l'écu pistolet n'étaient pas absolument pareils. Pour connaître le taux exact du bénéfice réalisé, il faut oùvrir un de ces nombreux carnets ou listes de monnaies, publiés aux XVIe et XVIIe siècles qui donnent la figure, le poids et le titre des espèces ayant cours. On y trouve qu'à la fin du XVIe siècle, l'écu d'or de France était au titre de 23 car. $^{16}/_{32}$, tandis que le pistolet d'Espagne n'accusait que 21 car. $^{26}/_{32}$, ce qui, en chiffres modernes, conduit à 0,979 pour le titre de l'écu d'or et à 0,909 pour celui du pistolet. La différence représente donc du 7,15 %.

La plus ancienne monnaie d'or connue de Neuchâtel, portant un millésime, date de 1603 [2]. C'est une double

[1] Arch. cant. de Fribourg. *Abschiede*, vol. 124.

[2] Cette pièce se trouve aujourd'hui au Musée national suisse. Elle a successivement figuré dans les collections M. de Palézieux, P.-Ch. Strœhlin et Ad. Iklé.

pistole ou quadruple pistolet d'Henri II de Longueville. On connaît aussi une pièce de même nature, mais portant le millésime de 1618, conservée depuis longtemps au Cabinet de numismatique de Neuchâtel. Le même cabinet possède le frottis d'une pièce d'or qui pesait 3 gr. 452 et qui lui fut volée en 1873. Cette pièce ne portait pas de millésime. En voici la description et la figure :

(D 3) H · DVX · LONGÆVILLÆ · C · S · NEOCO MENSIS ✻

Buste cuirassé à gauche.

℟ (D 6) OCVLI · DOMINI SVPER · IVSTOS

Écu couronné, écartelé d'Orléans-Longueville et de Neuchâtel, entouré d'un collier d'ordre.

Æ. Mod. 0,024. Poids 3gr,452.

Cette pièce, malheureusement disparue, appartenait probablement à une émission plus ancienne que celles de 1603, ou de 1618, car il semble peu admissible que les pièces du commencement du XVIIe siècle portant un millésime, fussent accompagnées ou suivies d'autres pièces n'en portant pas. Il est donc assez probable que l'écu d'or sans millésime de Neuchâtel faisait partie de l'émission de 1593, la première de toutes en ce qui touche à l'or, faite encore du vivant de Henri I, duc de Longueville, au moyen de la chaîne d'or détenue par M. de Chambrier.

† W. W. et Eug. D.

(Extr. de l'*Histoire monétaire de Neuchâtel*, en préparation.)

LES
COLLECTIONS ORIENTALES
DE
HENRI MOSER A CHARLOTTENFELS

Charlottenfels est une des belles propriétés du nord de notre pays, avec une vue unique de la terrasse du château sur la ville de Schaffhouse et ses environs. De son vivant, le propriétaire en a fait don à sa ville natale, en souvenir de son père, le créateur des forces motrices et de l'industrie du pays.

Trois grands salons et une galerie ont été consacrés aux collections orientales.

Henri Moser a passé une partie de sa vie en Orient; les collections qu'il a rapportées, à l'époque de la conquête du Turkestan russe, ont été exposées à Genève, on s'en souvient, en 1884, à l'occasion du congrès international de géographie, et cela en signe de reconnaissance pour le regretté professeur Paul Chaix, son maître et son guide dans ses publications scientifiques [1].

Depuis cette époque et à la suite de séjours prolongés en Asie centrale et en Perse, la collection s'est considérablement augmentée : le catalogue descriptif, pour les armes seules, représente plus de mille deux cents

[1] Henri Moser a publié un beau volume sur ses voyages en Asie : *A travers l'Asie centrale*. Paris, 1885, gr. in-8, avec pl. et vign.

Précédemment l'auteur avait adressé au *Journal de Genève* une série de lettres portant comme titre *De Moscou au Turkestan*. Écrites en cours de route et insérées dès l'automne 1883 jusqu'au printemps 1884, ces lettres, on se le rappelle, eurent un très vif succès.

numéros ; les bronzes, laques, bois, pierres, bijoux, tentures, tissus et broderies, mille trois cents numéros. C'est vraisemblablement la plus grande collection orientale appartenant à un particulier.

Entrons d'abord dans la salle d'armes : les murs tendus d'un fond uni font ressortir les riches panoplies d'armes, où scintillent l'or, l'argent et les pierres précieuses. En face, nous avons dans la niche centrale les armes arabes, du Caucase et des Balkans. A droite et à gauche de cette niche, ce sont les armes indo-musulmanes et celles des aborigènes de l'Inde. Dans un des coins de la salle, nous voyons un cheval portant l'armure complète, ainsi que celle du cavalier sarrasin ; comme pendant, Moser a exposé un fonctionnaire de l'émir de Boukhara dans son grand costume de gala : robe de velours richement brodée d'or ; il porte les armes d'honneur, don de ce souverain. La trousse est également brodée d'or et le harnachement est couvert d'un cloisonné de turquoises.

Entre les panoplies, se trouvent des étagères, avec les armes à feu, richement damasquinées d'or et une dizaine d'armures complètes, avec leurs cottes de mailles et les cuirasses couvertes d'inscriptions, damasquinées d'or.

Deux grandes vitrines murales renferment la sellerie, les pistolets et amorçoirs.

Dans l'intérieur, sont disposées dix grandes vitrines, avec la collection unique des poignards ; il y en a environ quatre cents, à poignées de jade, incrustée de pierres précieuses, en émail sur or et sur cuivre, en acier incrusté et damasquiné d'or.

Enfin, un bahut à tiroirs, d'un beau travail oriental, renferme la collection des sabres et des lames. Disons à ce propos que Moser s'occupe essentiellement, depuis qu'il a pris sa retraite, du chapitre passionnant des aciers damassés, et il nous dit avec modestie que, s'il ne soulèvera pas entièrement le voile de cette fabri-

cation, il espère, dans l'avenir, en soulever au moins un coin. Il nous raconte à ce sujet, pour nous donner une idée des connaissances qu'avaient les Orientaux dans le maniement des métaux, que la colonne en fer de Koutoub, près de Delhi, a 7 mètres et demi de hauteur, avec 725 millim. de diamètre ; son poids représente environ 6000 kilogs. La colonne de Koutoub, érigée au IVe siècle de l'ère chrétienne, n'offre aucun vestige de rouille, quoiqu'il y ait quinze siècles qu'elle soit à sa place. Notre industrie métallurgique actuelle ne saurait guère, vraisemblablement, fabriquer un chef-d'œuvre semblable.

Henri Moser est fier d'avoir pu présenter à son ami, le prince persan Salar ed Dowleh, qui est venu à Schaffhouse pour voir sa collection, des armes d'honneur ayant été faites pour tous ses ancêtres de la dynastie Kadjar. « Quelle honte pour nous », lui fit obverver ce prince, qui lutte aujourd'hui contre le gouvernement persan, « il nous faut venir chez vous pour retrouver les « vestiges glorieux de notre passé, que nous n'avons su « conserver ».

Moser a sacrifié une partie de ses meilleures lames pour les analyses chimiques et microscopiques qui donneront à cette partie des recherches un grand intérêt scientifique.

Nous avons vu à Charlottenfels le collaborateur du collectionneur ; c'est un jeune savant persan qui travaille depuis trois ans avec lui. Il a lu et déchiffré environ cinq cents inscriptions arabes, persanes et turques, permettant d'établir l'époque à laquelle les objets qui les portent ont été fabriqués. Mirza Davoud, en hiver, traduit les manuscrits orientaux du British Museum, appelés à aider M. Moser dans ses recherches.

De la salle d'armes, nous passons à une pièce dont les murs sont entièrement recouverts des plus beaux cachemires des Indes. Trois tentures, grandeur nature,

représentant Feth Ali Shah, une de ses femmes et son fils, sont disposées sous une riche tente de cachemires, entourées de vastes divans et de beaux tapis d'Orient; quelques belles pièces de faïence complètent cette salle d'un goût oriental si parfait.

La salle des bronzes contient un choix merveilleux d'objets, depuis l'époque sassanide jusqu'à nos jours. Dans une vitrine, nous admirons les bijoux, parures complètes des nomades et des sédentaires de l'Asie centrale, de vieux bijoux persans et turcs. Une autre vitrine contient les pierres taillées, produits de fouilles, puis des instruments astronomiques. C'est dans cette salle également que sont exposés les manuscrits de premier ordre, parmi lesquels nous mentionnerons un remarquable Shah-Mameh de Firdansè, enrichi d'admirables miniatures.

La galerie fait suite à celle salle. Elle contient en vitrine d'autres bronzes, une collection de pipes Chibouk et Nargileh, pipes à opium, etc. La vitrine des laques contient une série signée des grands maîtres de cet art et des sculptures sur bois. Dans quelques vitrines, sont exposés un petit nombre de velours, brocarts, soieries, broderies, etc. Le manque de place a empêché de donner *in extenso* cette collection si remarquable.

La classification de la collection numismatique n'est pas encore terminée. Elle contient des monnaies coloniales grecques et un grand nombre de monnaies musulmanes de l'Asie centrale et de l'Iran.

Le fumoir, de pur style persan, est un bijou dans son genre.

Le revêtement des murs, en carreaux anciens, à reflet métallique, est éclairé par une coupole polychrome à stalactites. Des boiseries anciennes, à dessins géométriques, courent autour de la pièce qui reçoit le jour par de fins moucharabys.

La cheminée persane est entourée de divans bas en vieilles broderies, avec de beaux tapis anciens.

La série des publications à laquelle travaille Henri Moser commencera par l'album de la collection d'armes qui sera publié à trois cents exemplaires numérotés, dont cent avec texte français, cent avec texte allemand et cent avec texte anglais. Les planches, de 54×42 cent., sont tirées par l'imprimerie impériale de Vienne ; les planches en couleur sont d'une exécution que seul cet institut est capable de produire. La première partie paraîtra chez l'éditeur Hiersemann, à Leipzig, suivie de près par la seconde partie, donnant le reste des collections.

La partie scientifique, avec le catalogue descriptif et raisonné des collections, est en main.

Si l'auteur s'est décidé à faire une publication de grand luxe en forme d'album, la partie scientifique sera, par son prix, à la portée de toutes les bourses.

Il est en général intéressant et utile de visiter une collection, réunie au cours d'un voyage, par un amateur éclairé. Le choix des objets, l'authenticité qui les distingue et le but qui a présidé à leur groupement, donnent alors à ces objets une valeur plus grande qui est souvent en corrélation avec le degré de culture du collectionneur.

A Charlottenfels, nous avons, non pas quelques spécimens acquis çà et là, mais un vaste musée, dont les milliers d'objets ont été réunis au cours de voyages entrepris pendant de longues années.

Il y a là l'épanouissement d'un plan dès longtemps mûri et l'œuvre de toute une vie. Cette œuvre est considérable et le nom de Henri Moser restera pour toujours attaché aux collections orientales qu'il a formées et qu'il va publier. Car elles représentent, non seulement des trésors de raretés en armures, céramique et numisma-

tique orientales, mais encore et surtout un champ ouvert à l'érudition, champ si vaste et si riche, que le musée à qui incombera l'honneur d'abriter ces trésors sera, entre tous, favorisé.

En terminant cette courte notice, qui nous a été suggérée par une récente visite à Charlottenfels, il nous sera permis de former un vœu que nous nous efforcerons de ne pas faire sortir des bornes de la discrétion.

En souvenir de son père, le bienfaiteur du pays, Henri Moser a légué sa belle propriété de Charlottenfels à la ville de Schaffhouse, se réservant de disposer ultérieurement du musée qu'elle abrite.

Nous souhaitons que l'éminent explorateur de l'Asie centrale, dans le cas où il ferait don, quelque jour, de ses belles collections à une cité suisse, choisisse avant tout un centre intellectuel et universitaire, une ville qui ait été et qui soit encore un foyer pour l'étude des lettres et des sciences.

Habilement enchâssée, une pierre précieuse double de valeur.

Eug. Demole.

MÉLANGES

Dons à la Société suisse de numismatique.

La Société suisse de numismatique a reçu de M. le Dr F. Imhoof-Blumer, un de ses membres les plus distingués, la série presque complète de ses œuvres numismatiques. Il s'agit d'une quarantaine de volumes et de brochures sur la numismatique grecque. Ce beau présent donne un relief nouveau à la bibliothèque de la Société et comblera d'aise les travailleurs.

Mais le généreux donateur ne s'en est pas tenu là. Il a pensé, avec raison, qu'il était tout aussi important de faire la joie du trésorier que celle du bibliothécaire, et il lui a adressé une fort jolie somme, destinée à la caisse de la Société qui, hélas, en a quelque besoin. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, voici notre vénéré collègue, M. Edmond Tissot, de Lausanne, qui a bien voulu nous rappeler qu'il était banquier et de plus fort généreux, en envoyant, lui aussi, un nombre respectable « d'escus d'or bastant au titre et trébuchant ».

Que ces amis de notre Société reçoivent ici les chauds remerciements du Comité !

La trouvaille de Vuissens (Fribourg).

En août dernier, M. Joseph Noël, en défonçant le pavé en planelles de la cuisine de sa maison, mit à jour un vase de grès qui, en se brisant, livra soixante-dix-sept pièces, toutes en argent et d'assez bonne conservation. Elles se répartissent par pays, comme suit :

France : quarante et une pièces, dont vingt et un écus de Louis XIV, soit un écu « à la mèche courte », quinze « à la mèche longue », trois au buste juvénile, un écu du Parlement et un de France, Navarre et Béarn ; dix-huit demi-écus du même roi aux trois premiers types indiqués plus haut ; un louis d'argent de 60 sols et un demi-louis de

30 sols de Louis XIII. — *Pays-Bas espagnols :* dix-neuf pièces, soit six écus de Brabant, d'Albert et Isabelle (1599-1621), dont trois sont datés ; douze écus de Philippe VI d'Espagne (1621-1665), soit un pour la Flandre, deux pour la province de Tournai et neuf pour le Brabant. — *Provinces unies :* sept pièces dites écus au chevalier debout, soit un de la province de Hollande, un de la province d'Utrecht, deux de la province de Frise occidentale et deux de la province de Zélande. — *Evêché de Liège :* quatre pièces dites ducatons de l'évêque Maximilien-Henri, duc de Bavière, archevêque de Cologne et évêque de Liège (1650-1688). — *Monaco :* deux écus de Louis Ier (1662-1701), de 1668 et 1679. — *Duché de Savoie :* un écu de Charles-Emmanuel II (1648-1675), de 1667. — *Berne* : une pièce de 20 kreuzers de 1679. — *Besançon :* deux écus au nom de Charles V, de 1658 et 1666.

La pièce la plus ancienne est de 1616 ; la plus récente, de 1680. Ce petit trésor a vraisemblablement été caché à la fin du XVIe siècle, peut-être par un ancien soldat fribourgeois au service de France, revenu au pays après la paix de Nimègue, en 1679.

Pendant que trente-deux mille Suisses combattaient pour Louis XIV, vingt-deux mille autres servaient sous les drapeaux de l'Autriche, de l'Espagne, de la Savoie, de la Hollande et de Venise. Louvois disait un jour au roi : « Sire, avec tout l'or que votre majesté et les rois ses « prédécesseurs ont donné aux Suisses, on paverait d'écus le chemin « de Paris à Bâle. » Le capitaine grison Pierre Stouppa, qui se trouvait présent, reprit : « Sire, avec tout le sang versé par les Suisses, on « ferait un canal de Bâle à Paris. » F. D.

(*Le Fribourgeois* du 28 septembre 1911.)

L'enseignement de la numismatique dans les universités de langue allemande pendant le semestre d'hiver 1911-1912.

Berlin. — Dr K. Regling, privat-docent, assistant au Cabinet des médailles (Musée royal) : *Médailles de la Renaissance (avec projections)*, deux heures par semaine.

Bonn. — Dr H. Willers, privat-docent, assistant au Musée provincial et bibliothécaire de l'Université : *Exercices de numismatique*, deux heures par semaine (privé et gratuit).

Breslau. — Dr F. Friedensburg : *Introduction à la science des monnaies (suite)*, enseignement non officiel (gratuit).

Giessen. — Dr Max Lebrecht-Strack, professeur ordinaire d'histoire ancienne : *Numismatique antique*, deux heures par semaine.

Iéna. — Dr Behrendt-Pick, professeur ordinaire honoraire de numismatique, directeur du Musée ducal de numismatique de Gotha : 1° *Introduction à la numismatique grecque*, une heure par semaine ; 2° *Les monnaies de Thuringe au moyen âge et au temps de la Réforme*, une heure par semaine.

Graz. — Dr A. Luschin von Ebengreuth, professeur ordinaire de droit allemand et de l'histoire du droit allemand : *Introduction à l'histoire des systèmes monétaires et de la monnaie* (avec exercices), une heure par semaine. Dr Otto Cuntz : *Numismatique grecque*, deux heures par semaine.

Vienne. — Dr W. Kubitschek, professeur ordinaire d'histoire ancienne, directeur, pour les monnaies antiques, du Cabinet des médailles impérial : *Exercices numismatiques*, une heure par semaine.

(*Frankfurter-Münzzeitung*, 1911, n° 131.)

Ergebene Bitte an die HH. Direktoren der öffentlichen Münzkabinette und Privatsammler.

Der Unterzeichnete, an einer Arbeit über die *Politische Medaillen der Schweiz* richtet hiemit das höfl. Ersuchen an alle Besitzer von unedierten oder seltenen Medaillen auf *Bündnisse*, *Kriege*, *Friedensschlüsse*, *Pathenschaften*, *etc.*, die Schweiz oder einzelne Stände betreffend, ihm solche gütigst in guten Abbildungen resp. Gipsabgüssen mit Metall- und Gewichtsangabe zu kommen zu lassen.

M. A. Ruegg,
C. o. Historisches Museum Basel.

Extrait des procès-verbaux du Comité.

Séance du 8 novembre 1911. — Le Comité admet au nombre des membres actifs :

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Schaffhouse (M. le Dr K. Henking, président), présentée par MM. Eug. Demole et Th. Grossmann.

M. L. Rosset-Klausfelder, à Vevey, présenté par MM. Eug. Demole et de Palézieux-du Pan.

Nécrologie.

Au moment de terminer ce fascicule, nous apprenons avec regrets le décès survenu à Rome, le 14 novembre 1911, du général commandeur Joseph Ruggero. Depuis qu'il avait pris sa retraite, le défunt s'était occupé fort activement des collections numismatiques du roi d'Italie. La numismatique de Gênes lui doit plusieurs publications, d'abord des *Annotazioni numismatiche genovesi* qui parurent dans divers périodiques italiens au cours des vingt-cinq dernières années du siècle passé, puis les *Tavole numismatiche genovesi*, publiées en 1890, en collaboration avec MM. Desimoni et Calgrava.

Le général Joseph Ruggero était membre de notre Société depuis 1891.

Avis. — La rédaction informe les lecteurs de la *Revue* qu'elle continuera dans le t. XVIII la publication des « Médailles nouvelles », retardée afin de ne pas surcharger le budget de cette année.

ERRATA

T. XVI, 1910, p. 299, deuxième alinéa, au lieu de Jupiter *frapperait*, mettre, Jupiter *frappe*.

T. XVII, 1911, p. 72, supprimer la note 3 et la remplacer par celle-ci :

Eugène-Pierre de Surbeck, soleurois, fils de Jean-Jacques de Surbeck, lieutenant-général, né à Paris en 1678, mort à Bagneux, près Paris, en 1741, entra au service de la France et parvint au grade de brigadier des armées du roi. Il avait été nommé académicien correspondant honoraire (Inscriptions et Belles-Lettres). Il a laissé des mémoires et un ouvrage de numismatique à l'état de manuscrit.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus et notes bibliographiques.

Comte de Castellane. *Observations sur le classement des premiers florins pontificaux du Comtat-Venaissin et d'Avignon.* Paris, Rollin et Feuardent, 1906, br. in-8 de 18 p., avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue numismatique*, 1906, p. 35.)

Dans son mémoire intitulé *Monnaies inédites ou peu connues des papes et légats d'Avignon* (1882), J. Laugier, de Marseille, concluait que le florin portant une mitre ou tiare sans couronne devait être attribué à Jean XXII; que celui qui porte comme différent une tiare à trois couronnes était de Benoît XII; enfin qu'il fallait rapporter à Clément VI le florin muni de deux petites clefs en sautoir liées par le bas. Le comte de Castellane ne peut admettre que la troisième de ces attributions, et s'efforce, par des arguments tirés des faits historiques, et surtout en établissant une rigoureuse distinction entre les deux États (Comtat-Venaissin et Avignon), acquis par l'Église à des époques différentes, de prouver que le florin de Jean XXII n'a pas été retrouvé jusqu'ici; que ceux qui portent la mitre comme différent ont été fabriqués sous Urbain V de 1364 à 1368, et enfin que les florins ornés d'une petite tiare à trois couronnes ont été frappés, en 1371, par Grégoire XI, et, en 1384, par l'anti-pape Clément VII. E. L.

Comte de Castellane. *Le gros toulousain d'Alfonse de Poitiers et le toulousain du roi de France.* Chalon-sur-Saône, E. Bertrand, 1907, br. in-4° de 7 p., avec 2 fig. dans le texte. (Tirage à part de la *Gazette numismatique française*, 1906.)

Cette élégante brochure vise à rassembler sur le sujet des faits acquis, mais dispersés, et à préciser certains points mal définis.

Le gros toulousain n'est autre chose que le denier mansois introduit, en 1252, par Alphonse de Poitiers, pour circuler comme multiple du simple toulousain, équivalent du denier tournois de saint Louis. Il fut remplacé par le toulousain royal, après que Philippe III, le Hardi, fut entré en possession des États de son oncle Alphonse, en

1271. A son tour, cette pièce céda la place au bourgeois fort, au commencement de 1311.

Ces déductions s'appuient sur un *bail* de la Monnaie de Toulouse, conservé au Trésor des chartes, lequel bail permet de fixer la date du gros toulousain; elles s'appuient en outre sur un passage tiré d'une ancienne chronique du Midi et sur divers documents des Archives nationales de France. E. L.

A. Maestri. *La medaglia della Società Albrizziana di Venezia a L. A. Muratori (1729-1730).* Documenti tratti dall' Archivio Muratoriano della R. Biblioteca Estense e dal R. Archivio di Stato di Venezia. Modène, G. Ferraguti et Cie, 1909, br. gr. in-8 de 36 p. avec 3 dessins dans le texte.

Cette élégante brochure retrace tous les faits qui se rapportent à la médaille en argent décernée à Louis-Antoine Muratori, de Modène, par la Société Albrizzienne, fondée à Venise en 1724. Ce ne fut pas sans difficulté qu'on put faire accepter cette marque d'honneur à l'illustre Modénais, qui ne pouvait reconnaître ses traits dans l'effigie exécutée par le graveur Werner, et qui, froissé de certains procédés employés envers lui, se retira de la société savante à laquelle l'imprimeur Albrizzi avait donné son nom.

Cette médaille, frappée à deux exemplaires vraisemblablement, fut la première offerte par l'Académie Albrizzienne. Intéressante par son extrême rareté — on n'en connaît qu'un seul exemplaire — elle l'est aussi par les circonstances qui ont accompagné l'hommage qu'on en fit. Elle l'est beaucoup moins par le goût qui a présidé à son exécution, et porte d'ailleurs une faute dans la légende circulaire du revers.

Ajoutons que la société instituée par Albrizzi, purement vénitienne à l'origine, fonda des *colonies* à Modène, Mantoue, Ferrare, Bologne, Reggio d'Emilie, Vérone, Vicence et Este.

L'auteur décrit en outre quatre autres médailles frappées en l'honneur du savant prévôt de Sainte-Marie Pompeuse de Modène; en plus une intaille à son buste et un sceau à ses armes : écu écartelé d'azur, à une épée d'argent posée en pal, la pointe vers le chef, 1 et 4, au lis d'or de France, 2 et 3. E. L.

Corpus nummorum italicorum. Primo tentativo di un Catalogo generale delle monete medievali e moderne coniate in Italia o da Italiani in altri paesi. Vol. I. Casa Savoia. Rome, imprimerie de l'Académie royale des Lincei, 1910, in-4°, VII-532 p., 42 pl. en phototypie.

Voici un livre royal, non seulement parce qu'il est dû aux persévérantes études de S. M. le roi d'Italie qui, dès longtemps, y

travaillait, mais encore à cause de l'étendue et de l'importance de l'œuvre qui réunit en un seul faisceau tous les souvenirs métalliques de la vieille Italie, depuis la chute de l'Empire d'Occident jusqu'à nos jours.

On serait tenté d'esquisser une comparaison entre le groupement politique accompli il y a un demi-siècle par le grand-père du roi et l'œuvre de son petit-fils qui, lui aussi, a su réaliser une synthèse en réunissant en un précieux *Corpus* toutes les parties de la numismatique italienne...

Il eût été facile au roi de donner à son étude un titre moins modeste et plus en harmonie avec son importance; il ne l'a pas fait et nous lui en savons gré, car la simplicité accompagne le vrai mérite, même lorsqu'il procède d'un roi...

Comme matériaux d'étude, l'auteur a puisé tout d'abord dans sa vaste collection, puis dans plusieurs musées d'Italie et de l'étranger et enfin dans bon nombre de collections et de publications. Le poids et le module des pièces sont indiqués, parfois aussi le module des coins. La provenance de la pièce ne fait jamais défaut. A première vue, nous aurions souhaité un peu plus de références bibliographiques, car alors le *Corpus* eût doublé en importance, mais à la réflexion, on comprend que cette adjonction eût sans doute nui à la grande simplicité de l'ouvrage, dont les descriptions seront utiles, surtout en raison de ce qu'elles ne sont accompagnées d'aucun accessoire.

Le premier volume est consacré aux monnaies frappées par la branche principale de la maison de Savoie. On y trouve un nombre réjouissant de planches. L'auteur a tenu à faire figurer les pièces dont il ne possédait que des dessins à côté de celles dont il pouvait disposer en nature. Il en est résulté parfois un certain disparate dans la teinte des pièces. Quelques-unes d'entre elles paraissent aussi avoir été photographiées directement et non par l'intermédiaire des plâtres. Ce sont là de menues critiques, elles s'adressent à l'éditeur seulement qui, nous n'en doutons pas, aura à cœur de rendre digne du texte ce qui doit en faire le plus utile accompagnement.

Le *Corpus nummorum italicorum* est en somme une fort belle publication qui rendra de signalés services aux savants et aux collectionneurs. N'oublions pas de dire en outre que si c'est la cassette du roi qui en supporte les frais d'établissement, le bénéfice qui résultera de ce grand travail est destiné en bonne partie à une œuvre de charité.

Eug. D.

Camillo Serafini, direttore del Gabinetto numismatico Vaticano. *Le monete e le bolle plumbee pontificie del medagliere Vaticano, precedute da un saggio di storia delle collezioni numismatiche Vaticane* di Mgr Stanislas Le Grelle. Volume primo, *Adeodato (615-618)-Pie V (1566-1572)*. Milan, Ulrico Hœpli, 1910, in-4°, pl.

Il fut un temps où les archives du Vatican étaient à peu près fermées aux travailleurs. Ce temps n'est plus et nous voyons aujourd'hui des membres de l'administration de la Bibliothèque du Vatican publier eux-mêmes les trésors confiés à leur garde.

Le beau volume que vient de nous donner M. Camille Serafini est consacré tout entier aux descriptions des monnaies pontificales, de Saint-Deodat à Pie V, soit du VIIe au XVIe siècle, qui existent dans le riche cabinet du Vatican.

Ces descriptions sont précédées d'une notice fort intéressante de Mgr Stanislas Le Grelle, secrétaire honoraire de la Bibliothèque, sur l'histoire de ce cabinet qui, avant le XVIIIe siècle, renfermait à peine quelques pièces, mais qui, dès 1738 et surtout au siècle passé, a pris des proportions de plus en plus importantes, principalement en ce qui concerne les séries romaines et pontificales.

L'ouvrage que nous annonçons est le troisième volume publié par l'ordre de Pie X pour faire connaître les collections archéologiques, artistiques et numismatiques du Vatican.

Le seul livre que l'on possédait sur la numismatique générale des papes avait été publié en 1848, par Angelo Cinagli [1], mais chacun sait combien il était devenu incomplet et à quel point les planches laissaient à désirer.

L'ouvrage de M. Serafini n'est pas un livre de doctrine et seulement la réunion des descriptions pures et simples des monnaies pontificales, mais ces descriptions sont excellentes, se distinguant par deux qualités essentielles, l'exactitude et la clarté.

A propos de chaque pontife, l'auteur indique sa famille [2], la durée de son règne, les ateliers où il a frappé monnaie, puis enfin le nom de chaque pièce, la nature du métal, le poids et le diamètre.

La partie typographique est extrêmement soignée. Il faut louer en particulier l'abondance et la variété des signes intercalés dans les

[1] Angelo Cinagli. *Le monete dei papi descritte in tavole sinottiche*. Formo, 1848, f°.

[2] L'antipape Clément VII (1378-1394) qui a frappé monnaie à Avignon et à Viterbe, n'appartenait pas à la famille des comtes de Savoie, mais il fut le dernier descendant légitime de la Maison de Genève.

légendes. Quant aux cinquante-neuf planches, elles ont été tirées en phototypie, d'après des plâtres, par l'établissement Danesi, à Rome, et elles sont fort belles. Eug. D.

Dr. Th. Usteri. *Die goldene Verdienstmedaille der Stadt Zürich. Eine Erinnerung an neunzig Jahre stadtzürcherischer Geschichte, 1803-1903*, mit einer Tafel. Zürich, Buchdruckerei Gebr. Leemann et C°, 1910.

Von der Stadt Zürich kennt man aus dem 18. Jahrhundert eine Reihe grösserer Belohnungsmedaillen. Ueber die im 19. Jahrhundert angefertigten und verliehenen Verdienstmedaillen hat der Verfasser, der als Stadtarchivar alles einschlägige Material benutzen konnte, ausführlich in einer 34 Seiten umfassenden Separatschrift gehandelt. Wir vernehmen darin dass Einzelne über die Herstellung der drei verschiedenen Medaillen von 1819, 1843 und 1873 durch F. Aberli und E. Durussel sowie ein vollständiges Verzeichnis der einundzwanzig Empfänger, dem jeweilen die betreffenden Protokollauszüge und die Medaille begleitenden Anerkennungsschreiben beigefügt sind. E. H.

F. Mazerolle. *La renaissance de la médaille en France. Essai bibliographique.* Bruxelles, Goemaere, imp. du Roi, 1911, br. in-8 de 23 p. (*Congrès international de numismatique et d'art de la médaille*, Bruxelles, 1910.)

Ce résumé bibliographique renferme d'abord quelques renseignements relatifs aux progrès qui ont été réalisés, dès 1868, dans l'art de la gravure en médaille, en France et à l'étranger. C'est en effet le 8 mai de cette année-là que fut offerte à Joseph Naudet, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, la médaille de H. Ponscarme, qui rompait avec une tradition de trois siècles et inaugurait un art nouveau.

L'*Essai bibliographique* de M. Mazerolle donne ensuite une liste des principaux travaux publiés sur les médailles et les médailleurs contemporains. Cette liste, assez étendue et donnant des renseignements précieux, n'est pourtant pas aussi complète qu'on pourrait la désirer. C'est ainsi que nous y aurions lu volontiers le titre de tel ou tel travail concernant le médailleur Frei, de Bâle, dont l'œuvre, déjà considérable, jouit en Suisse et en Allemagne d'une légitime réputation. Mais nous savons combien il est difficile de ne rien omettre dans un répertoire de ce genre, dont l'auteur lui-même aperçoit les lacunes. Excusons-le donc et remercions-le des facilités que nous procure son utile travail. E. L.

Paul Bordeaux. *Les boules-miroirs et les bâtonnets de verre des anciens tombeaux de Locarno (Suisse).* Nogent-le-Rotrou, 1910, br. in-8 de 12 p. (Extr. du *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, deuxième livraison de l'année 1910.)

Si nous en croyons M. Emilio Balli, conservateur du musée de Locarno, qui a présidé à l'exploration des tombeaux découverts, de 1886 à 1895, sur la rive suisse du lac Majeur, ces boules ou ballons ne seraient autre chose que des ornements, sorte de miroirs sphériques de $0^{m},08$ à $0^{m},10$ de diamètre, destinés, non à réfléchir les traits du visage, mais à reproduire les objets environnants. Peut-être ont-ils servi dans les illuminations, ou, suspendus aux rameaux de feuillage, à jouer un rôle semblable aux boules multicolores qu'on attache aux branches de nos arbres de Noël. La surface intérieure de ces petits globes, munis d'une tubulure, porte les traces d'une sorte d'étamage à base de plomb, que le temps, ou le séjour prolongé dans le sol, a réduit en poussière blanchâtre, étalée au fond des ballons.

Ces objets appartenant à des sépultures antérieures à l'époque romaine, on a lieu d'être surpris qu'un enduit métallique ait été appliqué sur verre dans des temps aussi reculés. A cet égard, M. Bordeaux rappelle, à la suite de travaux récents, que de véritables miroirs anciens étaient constitués par une mince couche de plomb coulé sur du verre, et que deux ballons de même matière, rencontrés dans une sépulture d'enfant du cimetière gallo-romain d'Esvres (Indre-et-Loire), ont été reconnus comme des miroirs sphériques.

Quant aux bâtonnets de verre des tombeaux tessinois, selon toute probabilité il faut les regarder comme des épingles de toilette ou des baguettes employées pour retenir les cheveux des coiffures féminines. Ces petits objets sont d'ailleurs mêlés, dans les tombes du Tessin, à des peignes fins en bois dur, conservés aujourd'hui au musée de Locarno. E. L.

Paul Bordeaux. *Les sequins vénitiens contremarqués de caractères arabes.* Milan, L.-F. Cogliati, 1910, br. grand in-8 de 10 p., avec vignette (Estr. dalla *Rivista italiana di numismatica e scienze affini*, anno XXIII, fasc. I, Milano, 1910.)

Il y a des sequins de Venise contremarqués de lettres arabes, dont le sens, qui se rend en français par *bon*, *correct*, *authentique*, indique que la pièce a été jugée de bon aloi, c'est-à-dire d'or pur. M. Bordeaux pense que ce poinçonnage a été effectué par des changeurs du Levant, vérifiant la valeur des sequins vénitiens importés en Asie-Mineure par

les Turcs, après leurs conquêtes faites aux dépens de la Sérénissime République. Les Turcs victorieux se seraient emparés de ce numéraire, soit par violence, soit par des impositions, et l'auraient transporté, sur leurs vaisseaux, dans les villes maritimes de l'Asie mineure, d'où ils étaient partis. Et c'est par le commerce subséquent de Venise avec l'Orient que ces pièces contremarquées seraient revenues dans cette ville ; elles auraient passé ensuite, en un certain nombre d'exemplaires, dans les collections italiennes et françaises.

L'espace nous manque pour résumer, même d'une façon succincte, les raisons que donne l'auteur de l'absence de ces mêmes pièces dans les collections publiques ou privées d'Athènes. Sur ce point spécial, comme sur d'autres d'ailleurs, nous renvoyons le lecteur à l'intéressante brochure dont nous venons de donner un aperçu. E. L.

Modern copper coins of the Muhammadan States of Turkey, Persia, Egypt, Afghanistan, Marocco, Tripoli, Tunis, etc., by W. H. Valentine. Londres (Spink et Son), 1911, in-8°, pl.

Un numismate de langue française qui se respecte doit savoir, outre les langues classiques, l'allemand, l'anglais, un peu l'italien et l'espagnol ; il doit pouvoir lire les légendes russes. Si, en outre, il a une teinture du hollandais et des langues scandinaves, comme aussi du polonais et du hongrois, il aura infiniment de mérite.

Quant aux langues orientales, c'est une autre affaire ; l'étude en est difficile et ingrate et ne se rattache à rien de ce que nous connaissons. Celui qui comprend les langues orientales passera toujours pour savant.

M. Valentine a eu la bonne pensée de venir au secours de ses collègues, assez nombreux, qui ne savent pas encore l'arabe, en publiant un album de quatre-vingts planches, où sont figurées les monnaies en cuivre des pays musulmans, frappées du XIIIe au XXe siècle. En regard des planches, dont les pièces sont numérotées, se trouve un texte explicatif qui indique l'atelier où la pièce a vu le jour et le prince qui l'a émise, ainsi que la signification des légendes. Cette publication, tout élémentaire qu'elle soit, sera précieuse pour bien des collectionneurs qui demanderont à M. Valentine de bien vouloir continuer son travail pour les monnaies d'argent et d'or. Peut-être aussi lui demanderont-ils pourquoi il n'a pas, en une fois, groupé autour de chaque atelier, tout ce qui est connu en monnaies d'or, d'argent et de bronze, attendu qu'il est plus pratique de n'avoir à consulter qu'un seul livre au lieu de trois. Eug. D.

Barclay v. Head, assisted by G. F. Hill, George Macdonald and Wroth. *Historia nummorum, a manual of greek numismatics*, new and enlarged edition. Oxford, 1911, gr. in-8°, lxxxviii-968 p., 5 pl. d'alphabets et vign.

Ce bel ouvrage, qui nous arrive en seconde édition, n'est pas un *Corpus* tel que celui qu'on attend de l'Académie de Prusse. Ce n'est pas non plus un ouvrage de doctrine pure, bien que dans nombre de cas l'auteur, malgré l'espace restreint dont il dispose, entre assez avant dans des questions purement scientifiques; mais c'est cependant et tout à la fois un ouvrage d'étude pour celui qui veut avoir un résumé de la science et un ouvrage de classification pour celui qui n'est pas familiarisé avec la riche variété des types grecs. Cette seconde édition, à laquelle ont collaboré MM. Hill, Macdonald et Wroth, tient compte de tous les travaux si importants consacrés ces dernières années aux monnaies grecques, et l'on peut dire qu'elle offre, sur la première édition de 1887, un progrès considérable.

Nous sera-t-il permis de faire observer à l'auteur que ses illustrations pourraient être meilleures et plus nombreuses. Le procédé similigraphique qu'il a adopté convient surtout à la reproduction de pièces ayant un fort relief; sitôt que la gravure de la pièce est peu accentuée, le procédé est fautif; on est alors obligé à la retouche pour faire ressortir les parties claires et l'on retombe dans l'interprétation, tant reprochée au dessinateur.

Combien il semble préférable, pour une publication de cette importance, d'adopter la phototypie dans le texte. Il est vrai que ce procédé exige un double tirage typographique et phototypique, mais la multiplicité des images qui est rendue possible et la perfection du résultat qui n'exige pas de retouche, sont des facteurs trop capitaux pour qu'on puisse s'en passer. Eug. D.

Bibliographie méthodique.

Amer. journ. of num. = American Journal of numismatic.
Anz. f. schweiz. Alt. = Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.
Arch. hér. suisses = Archives héraldiques suisses.
Berl. Münzbl. = Berliner Münzblätter.
Bl. f. Münzfr. = Blätter für Münzfreunde.
Boll. di num. = Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia.
Frankf. Münzz. = Frankfurter Münzzeitung.

Gaz. num. franç. = Gazette numismatique française.
Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk. = Mitteilungen der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde.
Monatsbl. der num. Ges. in W. = Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien.
Month. num. Circ. = Monthly numismatic Circular.
Num. Chron. = Numismatic Chronicle.
Rev. belge = Revue belge de numismatique et de sigillographie.
Rev. franç. = Revue numismatique.
Riv. ital. = Rivista italiana di numismatica.
Tijd. van het Ned. Gen. = Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde.
Wiadomości = Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne.

Numismatique suisse.

Luigi Cora. Alcune monete inedite dei baroni di Vaud, avec fig. (*Riv. ital.*, 1911, p. 229). — A. Fluri. Der Berner Bär auf Zürcher Spielmarken (*Anz. f. schweiz. Alt.*, 1911, p. 50).

Numismatique grecque.

A. Dieudonné. Monnaies des Ptolémées (*Rev. franç.*, 1911, p. 164). — Jean de Foville. Les monnaies grecques et romaines de la collection Valton (suite) (*Ibid.*, p. 166). — Jean de Foville. Monnaies grecques récemment acquises par le Cabinet des médailles (*Ibid.*, p. 293, avec pl. VII). — A. W. Hands. Greek coins (suite), avec fig. (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12945, 13009, 13081, 13145, 13217). — J. Mavrogordato. Some unpublished greek coins (*Num. Chron.*, 1911, p. 85, avec pl. VII). — Edward T. Newell. Reattribution of certain tetradrachms of Alexander the Great (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 113, avec pl. 17-18). — E. J. Seltman. A propos d'une monnaie récemment attribuée aux Sontini (Italie méridionale), avec fig. (*Rev. franç.*, 1911, p. 161).

Numismatique romaine.

M. Bernhart. Beiträge zur antiken Numismatik, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4775). — M. Caspari. On the dated coins of Julius Cæsar and Mark Antony, avec fig. (*Num. Chron.*, 1911, p. 101). — Francesco Gnecchi. Appunti di numismatica romana C-CII (*Riv.*

ital., 1911, p. 147, avec pl. III et fig. dans le texte). — Fr. Gnecchi. Numismatica romana. Tre nuove combinazioni di teste, avec fig. (*Month. num Circ.*, 1911, col. 13031). — H. A. Grueber. F. S. A. Coinages of the triumvirs, Antony Lepidus, and Octavian, illustrative of the history of the times (*Num. Chron.*, 1911, p. 109, avec pl. VIII-IX). — Etienne Kovacs. Le système monétaire de l'Étrurie (*Riv. ital.*, 1911, p. 367). — Comm^t Lachaussée. Recherches sur la réduction progressive du poids des monnaies de bronze de la République romaine (*Rev. franç.*, 1911, pp. 189, 313). — Lodovico Laffranchi. Osservazioni numismatiche (*Boll. di num.*, 1911, p. 113). — Lodovico Laffranchi. I diversi stili nella monetazione romana (suite) (*Riv. ital.*, 1911, p. 319, avec pl. VII). — Robert Mowat. Contributions à la théorie des médaillons à deux métaux (*Ibid.*, p. 165, avec pl. IV). — Robert Mowat. Bronzes remarquables de Tibère, de son fils, de ses petits-fils et de Caligula (*Rev. franç.*, 1911, p. 335, avec pl. VIII). — Giovanni Pansa. Il tipo di Roma dei denari consolari e le sue imitazioni sulle monete delle colonie, avec fig. (*Riv. ital.*, 1911, p. 199). — Luigi Paulon. Monete romane inedite o varianti nella coll. L. Paulon di Craiova (*Ibid.*, p. 185, avec pl. V). — E. A. Stückelberg. Nochmals die Agrippabronzen (*Frankf. Münzz.*, 1911, p. 321).

Numismatique orientale.

Beelaerts de Blokland. Une médaille chinoise (*Rev. belge*, 1911, p. 397). — Rev. P. Declaedt. Monnaies de Syrie, avec fig. (*Rev. franç.*, 1911, p. 366). — H. L. Rabino. Coins of the shahs of Persia (*Num. Chron.*, 1911, p. 176). — H. A. Ramsden. Papiergeld in China (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 182). — H. A. Ramsden. Some rare and unpublished chinese coins (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 13103). — Gustav Richter. Japan und sein Münzwesen (suite) (*Monatsbl. der num. Ges. in W.*, 1911, p. 325). — Howland Wood. Modern japanese war medals and badges (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 125, avec pl. 19-20).

Numismatique des barbares.

Fréd. Alvin. Triens mérovingiens d'ateliers incertains, avec fig. (*Rev. belge*, 1911, p. 341). — R. Forrer. Ein frühgallischer Philipper mit verrohtem Bigalenker, avec fig. (*Berl. Münzbl.*. 1911, p. 135). — Dr R. Forrer. Eine bisher völlig unbekannte Gruppe norischen Klein-

silbers, avec fig. (*Ibid.*, pp. 207, 233). — Biagio Pace. I barbari e i bizantini in Sicilia (Dall' opera di questo titolo di Biagio Pace) (*Boll. di num.*, 1911, p. 129).

Numismatique du moyen âge [1].

ANGLETERRE, FRANCE

Dr Bailhache. Le dizain de Louis XII pour le Dauphiné, avec fig. (*Rev. franç.*, 1911, p. 246). — A. Dieudonné. Récentes acquisitions du Cabinet des médailles. Le royal d'or de Charles VII (*Ibid.*, p. 233, avec pl. V). — A. Dieudonné. Récentes acquisitions du Cabinet des médailles. L'écu « neuf » de Charles VII (*Ibid.*, p. 352, avec pl. IX). — J. Roman. Ordonnance de 1350 permettant aux ouvriers de la Monnaie de Rouen de travailler, par exception, le jour de la Saint-Mathieu (*Ibid.*, p. 257). — F. A. Walters. The Stamford find and supplementary notes on the coinage of Henry VI (*Num. Chron.*, 1911, p. 153, avec pl. X-XI).

ALLEMAGNE, POLOGNE

Anonyme. Schwabisch-allemannische Pfennige (suite) (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4780, 4807, 4839, avec pl. 195-196 et fig. dans le texte). — Emil Bahrfeldt. Zur mecklenburgischen und pommerschen Münzkunde um die Wende des 14. zum 15. Jahrhundert (suite) (*Berl. Münzbl.*, 1911, pp. 144, 186, 210, 238). — Dr Buchenau. Polskie czy obce? Mala polemika numizmatyczna, avec fig. (*Wiadomości*, 1911, p. 126). — Alfred Noss. König Karl IV. prägte in Bonn, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4777).

Numismatique des temps modernes [2].

ANGLETERRE, BELGIQUE, ÉCOSSE, FRANCE, HOLLANDE

A. Monnaies. — J. Béranger. Bons des communes de la période révolutionnaire. Société patriotique de Caen (1791-1795) (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 335).— George B. Petrie. The coinage of the reign of Henry VII (suite) (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 13013, 13099, 13220).

[1] De la chute de l'empire romain (475 ap. J.-C.) à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453).
[2] Du moyen âge à la fin du XVIIIe siècle.

— J. S. van Veen. Geldersche dubbele ducaten enz (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 147).

B. Médailles et jetons. — F. Rudolf Burckhardt. Medaille auf Wilhelm Schewez, Erzbischof von St. Andrew in Schottland, datiert 1491 (*Anz. f. schweiz. Alt.*, 1911, p. 44, avec pl. III et fig. dans le texte). — Eug. Demole. Zwei wieder aufzufindende Voltaire-Medaillen (*Frankf. Münzz.*, 1911, p. 329). — Comm[t] Jules Dugniolle. Les jetons de l'administration du canal de Bruxelles aux xvie et xviie siècles (suite et fin) (*Rev. belge*, 1911, p. 361, avec pl. X-XI). — J. Roman. Les jetons du Dauphiné (suite et fin), avec fig. (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 327). — Albert Visart de Bocarmé. Jetons de la ville de Bruges (*Rev. belge*, 1911, p. 375).

C. Documents. — V. Tourneur. L'atelier monétaire de Bruges sous le règne de la maison d'Autriche, avec fig. (*Rev. belge*, 1911, p. 347).

ALLEMAGNE, AUTRICHE, POLOGNE

A. Monnaies. — E. Bahrfeldt. Pfennige der Stadt Lüneburg, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4848). — Gustav S. Bisier. Kontrasygnatury prywatne na monetach (*Wiadomości*, 1911, p. 165, avec pl. 22). — Dr Engelke. Die Grafen von Diepholz, ihre Wappen und ihre Münzen (*Berl. Münzbl.*, 1911, pp. 131, 155, avec pl. XXXIV). — Alexander Fiorino. Die Groschen Ludwigs II. von Hessen, 1458-1471 (fin) (*Ibid.*, p. 142). — Michał Grażyński. Mennica świdnicka za Zygmunta I. (suite) (*Wiadomości*, 1911, p. 122). — Michał Grażyński. Moneta świdnicka w Polsce (*Ibid.*, pp. 136, 158, 171). — Dr M. Gumowski. Monety sasko-polskie (suite) (*Ibid.*, pp. 119, 151, avec pl. 15, 16, 20). — H. Halke. Zur Geschichte der Pfaffenfeindmünzen (fin) (*Berl. Münzbl.*, 1911, pp. 140, 203). — Carl Hauer. Mecklenburgische Inedita, avec fig. (*Ibid.*, p. 160). — Paul Joseph. Die Münzen und Medaillen des fürstlichen und gräflichen Hauses Solms (suite) (*Frankf. Münzz.*, 1911, pp. 305, 322, 337, 353, avec pl. 92, 93). — P. J[oseph]. Ein Hohenlohescher Ortsgulden kaiserlichen Gepräges (*Ibid.*, pp. 327, 345, avec fig. 7 de la pl. 88). — Dr E. Stange. Westfälischer Sprach- oder Bauerntaler (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4850).

B. Médailles et jetons. — Anonyme. Altdorfer Prämienmedaillen (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4779, avec pl. 194). — Dr Anatol Neumann,

R. von Spallart. Zur Geschichte der Invaliden-Medaille des Jahres 1750 (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 134, avec fig. 1 de la pl. 21). — Karl Roll. Die Wahlmedaillen des letzten regierenden Erzbischofs von Salzburg Hieronymus Grafen Colloredo-Wallsee (*Ibid.*, p. 135, avec pl. 20). — Dr Z. Zakrzewski. Jeszcze o medalu na wprowadzenie chrześcijanstwa do Polski (*Wiadomości*, 1911, p. 167).

C. Documents. — A. Hnilko. Mennica krakowska w rękach szwedów w r. 1655-1657, avec fig. (*Wiadomości*, 1911, pp. 117, 138, 154, 169). — Ulrich Horn. Ueber eine von der Stadt Stralsund im Jahre 1773 geplante Ausmünzung von Sechslingen und Witten (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 168). — J. V. Kull. Wahl- und Sinnsprüche der Hohenzollern in Franken auf Medaillen und Münzen (*Ibid.*, p. 163).

ITALIE

A. Monnaies. — Memmo Cagiati. La monetazione di Carlo VI, imperatore d'Austria (III come re di Spagna) in Sicilia, avec fig. (*Riv. ital.*, 1911, p. 209). — Memmo Cagiati. Osservazioni e note sulle zecche di Alvito, Amatrice, Aquila, Altri e Ville, avec fig. (*Boll. di num.*, 1911, p. 99). — Alberto Cunietti-Cunietti. Alcune varianti di monete di zecche italiane, avec fig. (*Ibid.*, pp. 116, 134). — Alberto Cunietti-Cunietti. Monete e varietà inedite della collezione Cora (suite) avec fig. (*Riv. ital.*, 1911, p. 329). — G. della Porta. Il ritiro d'un mezzo grosso di papa Clemente XII nel 1739 (*Ibid.*, p. 243). — R. Ratto. Monete inedite o poco note della collezione Ratto, avec fig. (*Ibid.*, p. 237). — M. Strada, P. Tribolati. Le monete di Francesco Iº Sforza coniate nella zecca di Pavia (*Boll. di num.*, 1911, p. 97). — Philip Whiteway. Some imitation coins issued by the minor Gonzaga mints (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12962, 13033, 13102, 13165, 13239).

Numismatique des XIXe et XXe siècles.

A. Monnaies. — Edgar H. Adams. Private gold coinage (suite) (*Amer journ. of num.*, t. XLV, p. 129, avec pl. 25). — Henry Garside. Indian rupees dated 1840 (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12964). — Henry Garside. Some coins of the British empire, avec fig. (*Ibid.*, col. 13036, 13107). — Francesco Gnecchi. Le nuove

monete italiane, avec fig. (*Riv. ital.*, 1911, p. 351). — B. Kościesza. Wiadomość o wycofaniu z obiegu polskiej monety porozbiorowej w guberniach południowozachodnich (*Wiadomości*, 1911, p. 149). — A. F. Marchisio. Studi sulla numismatica di casa Savoja. Memoria XII. Le monete di Amedeo di Savoia, duca d'Aosta, re di Spagna, avec fig. (*Riv. ital.*, 1911, p. 239). — Ernst Rudolph. Deutsche Reichsmünzen (suite) (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4799, 4827, 4849, 4874).

B. Médailles et jetons. — Anonyme. Die bayrischen Schulturnfest-Preismedaillen, avec fig. (*Frankf. Münzz.*, 1911, p. 311). — Anonyme. Nieopisane monety i medale, avec fig. (*Wiadomości*, 1911, pp. 128, 142, 161, 175, avec pl. 19, 24). — Anonyme. Porträt-Medaille, avec fig. (*Bl. f. Münzfr.*, 1911, col. 4851. Médaille à l'effigie du Prof. Dr Paul Ehrlich, de Francfort s/M.). — Joseph Adam. Die Prägungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde, bzw. der œsterreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 105). — R. von Höfken. Die Marienbader Gedenktafel an König Eduard VII. von England (*Ibid.*, p. 152, avec pl. 28). — Dr Ph. Lederer. Reinhold Begas als Medailleur (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 184, avec pl. XXXV). — Raffaello Mondini. Genova ai mille, avec fig. (*Boll. di num.*, 1911, p. 141). — Renner. Neue Medaillen der Prägeanstalt Karl Pœllath in Schrobenhausen (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 139, avec fig. 2 de la pl. 21).— Renner. Aus dem Atelier Weinberger (*Ibid.*, p. 152, avec pl. 29). — Serafino Ricci. La medaglia nel rinascimento italiano (*Boll. di num.*, 1911, pp. 103, 123, 136). — W. C. A Taft-Diaz medal (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 156). — W. K. F. Zwierzina. Ned. penningen 1898-heden (suite) (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, pp. 131, 209, avec pl. VI, IX-X).

Varia.

Anonyme. Per il medagliere di Brera in Milano (*Boll. di num.*, 1911, p. 105). — Memmo Cagiati. Il medagliere del museo di Napoli (*Il supp. all' opera Le monete del reame delle Due Sicilie*, p. 1). — E. Cavalié et A. Dieudonné. La monnaie de Figeac (*Rev. franc.*, 1911, p. 238, avec pl. VI et fig. dans le texte. — Etude archéologique). — A. H. Cooper-Prichard. Proposed arrangement of a catalogue of coins (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 157). — L. F[orrer]. Biographical notices of medallists, coin, gem, and seal engravers, ancient and modern, with references to their works (suite), avec nombr. fig.

(*Month. num. Circ.*, 1911, col. 12949, 13020, 13087, 13149, 13224). — R. von Höfken. Styria sacra in numis (*Mitt. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, pp. 149, 165).— Th. Kirsch. Die rechtliche Stellung des Staatsfiskus gegenüber Münzfunden in Bayern (suite et fin) (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 179). — Dr Joseph Schwerdfeger. Das kaiserliche Münzhaus St. Pölten und seine Gepräge (*Mitt. der æst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 121, avec pl. 18-19). — R. Horatio Storer. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine (suite) (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 158).

Héraldique et sigillographie.

L. Bouly de Lesdain. Simples notes sur les armoiries allemandes au xiie siècle (*Arch. hér. suisses*, 1911, p. 145). — Dom Albert-Marie Courtray. Armorial historique des maisons de l'ordre des Chartreux (suite) (*Ibid.*, p. 92, avec pl. III-IV, VIII-IX). — Henry Deonna. Les cachets du réformateur Pierre Viret, avec fig. (*Ibid.*, p. 84). — Henry Deonna. Armoiries de Genève sous l'empire, avec fig. (*Ibid.*, p. 161). — Fréd.-Th. Dubois. Les chevaliers de l'Annonciade du pays de Vaud (*Ibid.*, p. 78).— Dr Maryan Gumowski. Pieczęcie królów polskich (suite) (*Wiadomości*, 1911, pp. 127, 141, 159, 173, avec pl. 17, 18, 21, 23). — Placidus P. Hartmann. Die Ahnenprobe Ulrich Forers von Luzern 1652 (*Arch. hér. suisses*, 1911, p. 155, avec pl. XI). — Dr Robert Hoppeler. Siegel und Wappen von Ursern (*Ibid.*, p. 140, avec pl. X et fig. dans le texte). — Ch.-A. Piguet. Armoiries de la vallée de Joux. Contribution à l'Armorial vaudois (*Ibid.*, p. 89). — Max Prinet. Les armoiries des empereurs latins de Constantinople, avec fig. (*Rev. franç.*, 1911, p. 250). — Max Prinet. Sceaux de Bernard Carit, évêque d'Evreux (1376-1383), avec fig. (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 319). — Alphonse de Witte. Quelques sceaux-matrices de ma collection (*Rev. belge*, 1911, p. 400, avec pl. XII).

Trouvailles.

Lorenzina Cesano. Di due ripostigli di monete di bronze repubblicane romane (*Riv. ital.*, 1911, p. 275, avec pl. VI).

Biographies et nécrologies.

Anonyme. Carlo Ermes Visconti (*Riv. ital.*, 1911, p. 245). — Anonyme. H. J. de Dompierre de Chaufepié (*Rev. franç.*, 1911,

p. 267). — ANONYME. Jóseph Tautenhayn (*Wiadomości*, 1911, p. 131). — ANONYME. Warwick Wm Wroth (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 13173). — A. V. B. Théodore Kirsch (*Rev. belge*, 1911, p. 407). — E. B[AHRFELDT]. Karl Ritter von Ernst aus Wien (*Berl. Münzbl.*, 1911, p. 194). — W. R. HAMILTON. Benedetto Pistrucci (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 13168). — A. O. van KERKWIJK. L. O. Roty († 23 maart 1911) (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 181). — A. O. van KERKWIJK. In memoriam Jhr. M. A. Snœck † 2 april 1911 (*Ibid.*, p. 184). — Frederick George KUNZ. Louis Oscar Roty (*Amer. journ. of num.*, t. XLV, p. 153, avec pl. 22-24). — S. FZ. MULLER. De medailleur Ste H. te Utrecht (*Tijd. van het Ned. Gen.*, 1911, p. 174, avec pl. VIII). — Henry NOCQ. Les Duvivier. Jean Duvivier (1687-1761). Benjamin Duvivier (1730-1819) (*Gaz. num. franç.*, 1910, p. 305, avec pl. V-VII et un portr.). — Charles H. READ. Max Rosenheim (*Month. num. Circ.*, 1911, col. 13173). — RENNER. Karl Ritter von Ernts, gestorben am 27 August 1911 (*Mitt. der œst. Ges. f. Münz- u. Medaillenk.*, 1911, p. 153). — A. de W[ITTE]. Le chevalier Charles von Ernst (*Rev. belge*, 1911, p. 407). H. C.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus d'août à fin décembre 1911[1].

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. *Berliner Münzblätter*, neue Folge, 1911, n°s 116-120.
Blätter für Münzfreunde, 1911, n°s 7-12.
Frankfurter Münzzeitung, t. IV, liv. 129-133.
Numismatische Mitteilungen, 1911, n°s 138-141.
Numismatisches Literatur-Blatt, n°s 149, 161-163, 184-186.

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, 1911, n°s 225-229.
Numismatic Chronicle, 1911, liv. 2.

AUTRICHE-HONGRIE. *Mitteilungen der œsterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, 1911, n°s 7-11.
Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », neue Folge, t. VII, n°s 8-12.

[1] Les envois doivent être adressés au siège de la Société, rue Necker, n° 2 (École d'Horlogerie), Genève.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, t. VIII, n°s 32-35.

Numizmatikai Közlöny, a magyar numizmatikai társulat megbizásából, 1911, n° 4.

Wiadomości numizmatyczno-archeologiczne, 1911, n°s 8-12.

Belgique. *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 1911, liv. 4.

Canada. *The canadian antiquarian and numismatic journal*, 3e série, t. VIII, liv. 3.

États-Unis d'Amérique. *American journal of numismatics*, t. XLV, 1911, liv. 3.

France. *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.* Première année, 1866. Paris, 1866, in-8 de XXVIII et 433 p., avec 11 pl. (M. P. Bordeaux.)

Correspondance historique et archéologique, 1911, liv. 3.

Gazette numismatique française, 1910, liv. 4.

Répertoire d'art et d'archéologie. Dépouillement des périodiques français et étrangers. Première année, 1910, index alphabétique, deuxième année, 1911, n° 1-2. (M. F. Mazerolle.)

Revue du Nord (Région du nord de la France, Belgique, Pays-Bas). 1911, n°s 2-4.

Revue numismatique, 4e série, t. XV, liv. 2-3.

Hollande. *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, XIXe année, 1911, n° 4.

Italie. *Bollettino di numismatica e di arte della medaglia*, 1911, liv. 7-10.

Il supplemento all'opera « Le monete del reame della due Sicilie da Carlo I d'Angio a Vittorio Emanuele II », anno I, n°s 1-4. Napoli, 1911. (M. Memmo Cagiati, à Naples.)

Rivista italiana di numismatica, XXIVe année, 1911, liv. 3.

Portugal. *O archeologo português. Collecçao illustrada de materiales noticias publicada pelo museu ethnologico português*, t. XV, 1910.

Suisse. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)*, neue Folge, t. XIII, 1911, n° 1.

Archives héraldiques suisses, 1911, liv. 2-3.

Blätter für bernische Geschichte, Kunst- und Altertumskunde, VII. Jahrgang, Heft 3. Bern, 1911. (M. G. Grunau.)

Musée national suisse, à Zurich. *XIXe Rapport annuel présenté au Département fédéral de l'Intérieur et rédigé au nom de la Commission par la Direction*, 1910. Zurich, 1911, in-8 de 83 p., avec 6 pl.

Musée neuchâtelois, XLVIIIe année, juillet-octobre 1911.

OUVRAGES NON PÉRIODIQUES

Bordeaux, Paul. *Les ateliers temporaires établis en 1642 et années suivantes à Feurs, Lay, Valence, Vienne, Rocquemaure, Corbeil, etc.* Paris, 1910, br. in-8 de 96 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue numismatique française*, 1910. (L'auteur.)

Caron, Émile. *Monnaies féodales.* Paris [1882], br. in-8 de 11 p., avec 1 pl., extr. de l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1882. (M. P. Bordeaux.)

— *Monnaies de Bourgogne.* [Paris, 1884] br. in-8 de 4 p., extr. de l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1884. (M. P. Bordeaux.)

— *A propos de deux deniers du* x*e ou* xi*e siècle publiés par M. Dannenberg dans la « Zeitschrift für Numismatik ».* Mâcon, 1885, br. in-8 de 8 p., avec fig. dans le texte, extr. de l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1885. (M. P. Bordeaux.)

— *Les mosaïques et les peintures de la mosquée de Kährié-Djami à Constantinople.* Caen, 1886, br. in-8 de 11 p., extr. du *Bulletin monumental*, 1886. (M. P. Bordeaux.)

— *Les monnaies de Roquefeuil.* Mâcon, 1889, br. in-8 de 10 p., extr. de l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1889. (M. P. Bordeaux.)

— *Trouvaille de Fresnoy.* Paris, 1891, br. in-8 de 7 p., extr. de l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1891. (M. P. Bordeaux.)

— *Essai de classification des monnaies de Louis VI et de Louis VII.* Paris, 1894, br. in-8 de 27 p., avec fig. dans le texte, extr. de l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1894. (M. P. Bordeaux.)

— *Collection du musée de Ghiseh (Egypte). Notes de voyage.* Paris, 1894, br. in-8 de 8 p., avec fig. dans le texte, extr. de l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1894. (M. P. Bordeaux.)

— *Chronique. Bibliographie.* [Paris, 1894] br. in-8 de 8 p., extr. de l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1894. (M. P. Bordeaux.)

— *Une singulière trouvaille à Jérusalem. Notes de voyages.* [Bruxelles, 1895] br. in-8 de 4 p., extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1895. (M. P. Bordeaux.)

— *Monnaies mérovingiennes.* Paris, 1896, br. in-8 de 3 p., avec fig. dans le texte, extr. de l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1896. (M. P. Bordeaux.)

Caron, Émile. *Quelques documents inédits relatifs aux Tuileries.* Paris, 1899, br. in-8 de 16 p., extr. des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France,* t. LVIII. (M. P. Bordeaux.)

— *Un minutier parisien du* XVIe *siècle.* [Nogent-le-Rotrou, 1900] br. in-8 de 8 p., extr. du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, 1900. (M. P. Bordeaux.)

— *Monnaies féodales inédites.* Paris, 1900, br. in-8 de 5 p., av. fig. dans le texte, extr. des *Procès-verbaux et des mémoires du Congrès international de numismatique*, tenu à Paris en 1900. (M. P. Bordeaux.)

— *Demi-plaque d'Edouard II, comte de Bar et de Flandre.* [Bruxelles, 1907] br. in-8 de 4 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1907. (M. P. Bordeaux.)

Faria, Vic. de. *Bartholomeu Lourenço de Gusmão (1685-1724), inventeur des aérostats.* Lausanne, 1911, in-8 de XI et 220 p., avec 2 pl. et 1 portr. (L'auteur.)

Imhoof-Blumer, Fréd., D^r^. *Griechische Münzen aus der Sammlung des Herrn Fr. Imhoof-Blumer, in Winterthur.* [Berlin, 1868/70] br. in-8 de 30 p., avec 2 pl., extr. des *Berliner Blätter für Münz-, Siegel- und Wappenkunde*, t. V. (L'auteur.)

— *Die Flügelgestalten der Athena und Nike auf Münzen.* Wien, 1871, br. in-8 de 52 p., avec 1 pl., extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, de C.-W. Huber, t. III. (L'auteur.)

— *Zur Münzkunde und Palaeographie Beotiens.* Wien, 1873, in-8 de 108 p., avec 2 pl., extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, de C.-W. Huber et de C. Karabacek, t. III. (L'auteur.)

— *Numismatische Berichtigungen.* [Berlin, 1873] br. in-8 de 14 p., avec 1 pl., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. I. (L'auteur).

— *Beiträge zur Münzkunde und Geographie von Alt-Griechenland und Kleinasien.* Berlin, 1873, in-8 de 72 p., avec 3 pl. et fig. dans le texte, extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. I. (L'auteur.)

— *L'inscription « TPIH » sur les monnaies grecques antiques.* London, 1873, br. in-8 de 18 p., avec fig. dans le texte, extr. de *the Numismatic Chronicle*, 1873. (L'auteur.)

— *Die Münzen von Selinunt und ihre Typen.* [Berlin, 1873] br. in-folio, de 11 p. Forme supplément à l'ouvrage de O. Benndorf : *Die Metopen von Selinunt.* (L'auteur.)

— *Griechische Münzen in dem königlichen Münzkabinet im Haag und in anderen Sammlungen.* Berlin, 1876, in-8 de 85 p., avec 4 pl., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. III. (L'auteur.)

Imhoof-Blumer, Fréd., Dr. *Münzen von Selge und Aspendos.* [Berlin, 1877] br. in-8 de 18 p., avec 1 pl., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. V. (L'auteur.)

— *Zur Münzkunde Beotiens und des peloponnesischen Argos.* Wien, 1877, br. in-8 de 62 p., avec 2 pl. et fig. dans le texte, extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, t. IX. (L'auteur.)

— *Die Münzen Akarnaniens.* Wien, 1878, in-8 de 186 p., avec 3 pl. et fig. dans le texte, extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, t. X. (L'auteur.)

— *Griechische Münzen in der grossherzoglich badischen Sammlung in Karlsruhe.* Berlin, 1879, br. in-8 de 32 p., avec 1 pl., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VII. (L'auteur.)

— *Die euböische Silberwährung.* [Berlin] 1881, br. in-8 de 20 p., extr. du *Monatsbericht der königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, vom Juni 1881. (L'auteur.)

— *Le système monétaire euboïque.* Paris, 1882, br. in-8 de 17 p., extr. de l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.* (L'auteur.)

— *Zur Münzkunde Kilikiens.* Berlin. 1883, br. in-8 de 32 p., avec 1 pl., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. X. (L'auteur.)

— *Mallos, Mégarsos, Antioche du Pyramos. Etude géographique, historique et numismatique.* Paris, 1883, br. in-8 de 39 p., avec 2 pl., extr. de l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1883. (L'auteur.)

— *Griechische Münzen aus dem Museum in Klagenfurt und anderen Sammlungen.* Wien, 1885, br. in-8 de 76 p., avec 2 pl., extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, t. XVI. (L'auteur.)

— *Beiträge zur griechischen Münzkunde.* Berlin, 1885, br. in-8 de 14 p., avec 1 pl., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XIII. (L'auteur.)

— *Zur Münzkunde Grossgriechenlands, Siciliens, Kretas, etc. Mit besonderer Berücksichtigung einiger Münzgruppen mit Stempelgleichheiten.* Wien, 1887, in-8 de 84 p., avec 3 pl., extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, 1886. (L'auteur.)

— *Antike Münzbilder.* [Berlin, 1888] br. in-4 de 12 p., avec 1 pl., extr. du *Jahrbuch des archeologischen Instituts*, t. III. (L'auteur.)

— *Porträtköpfe auf römischen Münzen der Republik und der Kaiserzeit. Für den Schulgebrauch*, zweite verbesserte Ausgabe. Leipzig, 1892, in-4 de 16 p., avec 4 pl. (L'auteur.)

Imhoof-Blumer, Fréd., Dr. *Griechische Münzen. Notes on some rare greek coins.* London, 1895, br. in-8 de 21 p., avec 1 pl., extr. de la *Numismatic Chronicle*, 3e série, t. XV. (L'auteur.)

— *Die Münzstätte Babylon zur Zeit der makedonischen Satrapen und des Seleukos Nikator.* Wien, 1896, br. in-8 de 22 p., avec 2 pl., extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, 1895. (L'auteur.)

— *Zur Münzkunde des Pontos, von Paphlagonien, Tenedos, Aiolis und Lesbos.* [Berlin, 1896] br. in-8 de 35 p. avec 2 pl., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XX. (L'auteur.)

— *Die Prägeorte der Abbaïter, Epikteter, Grimenothyriten und Temenothyriten.* [Wien] 1898, br. in-4 de 8 p., extr. de la *Festschrift für Otto Benndorf.* (L'auteur.)

— *Bithynische Münzen.* Athen, 1898, br. in-8 de 36 p., avec 1 pl., extr. du *Journal international d'archéologie numismatique*, 1898. (L'auteur.)

— *Coin-types of some kilikian cities.* [London] 1898, br. in-8 de 21 p., avec 2 pl., extr. du *Journal of hellenic studies*, vol. XVIII. (L'auteur.)

— *Zur syrischen Münzkunde.* [Wien] 1901, br. in-8 de 15 p., avec 1 pl., extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, t. XXXIII. (L'auteur.)

— *Die Münzstätte Babylon.* [Wien] 1905, br. in-8 de 8 p., avec fig. dans le texte, extr. de la *Numismatische Zeitschrift*, t. XXXVII. (L'auteur.)

— *Eurydikeia.* [Wien, 1905] 2 p. in-4, avec fig. dans le texte, extr. des *Jahreshefte des œsterreichischen archäologischen Institutes*, t. VIII. (L'auteur.)

— *Syrakosai, Lysimachos, Derdas.* Oxford, 1906, br. in-8 de 7 p., avec fig. dans le texte, extr. de *Corolla numismatica*, 1906. (L'auteur.)

— *The mint at Babylon : a rejoinder.* London, 1906, br. in-8 de 9 p., extr. de la *Numismatic Chronicle*, 4e série, t. VI. (L'auteur.)

— *Nymphen und Chariten auf griechischen Münzen.* Athen, 1908, in-8 de 213 p., avec XII pl. et 1 portr., extr. du *Journal international d'archéologie numismatique*, t. XI. (L'auteur.)

— *Zur griechischen und römischen Münzkunde.* Genf, 1908, in-8 de 323 p., avec 6 pl., extr. de la *Revue suisse de numismatique*, tt. XIII et XIV. (L'auteur.)

— *Ein Fund von Jubadenaren.* Berlin [1910], br. in-8 de 8 p. avec 1 pl., extr. de la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XXVIII. (L'auteur.)

Imhoof-Blumer, Fréd., Dr. *A propos de quelques monnaies grecques inédites ou mal décrites.* [Bruxelles, 1909] br. in-8 de 14 pages, avec fig. dans le texte, extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1909. (L'auteur.)

— *Bericht über das griechische Münzwerk der preussischen Akademie.* [Bruxelles, 1910] br. in-8 de 3 p., extr. des *Mémoires du Congrès international de numismatique.* Bruxelles, 1910. (L'auteur.)

Kerkwijk, A. O. van. *Ministerie van Binnenlandsche Zahen. Koninklijk Kabinet van munten, penningen en gesneden steenen te 's-Gravenhage. Verslag van den directeur over het tijdvak van jan. tot 31 dec. 1910.* 's-Gravenhage, 1911, br. in-8 de 44 p., avec 1 pl. (L'auteur.)

Laffranchi Lodovico. *Agrippa e Macriano (Polemica numismatica).* Milano 1911, br. in-8 de 4 pl., extr. du *Bollettino italiano di numismatica e di arte della medaglia*, 1911. (L'auteur.)

Robert, Arnold. *Correspondance politique de l'avocat Bille.* Deuxième partie. *La révolution de 1831.* Neuchâtel, 1911, br. in-8 de 94 p., avec 1 portrait inédit d'Auguste Bille, extr. du *Musée neuchâtelois*, 1911. (L'auteur.)

Witte, Alph. de. *Quelques sceaux-matrices de ma collection*, 2e article. Bruxelles, 1911, br. in-8 de 9 p., avec 1 pl., extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1911. (L'auteur.)

MÉDAILLIER

Société nautique de Neuchâtel, s. d. — Société générale transaérienne, s. d. — Traversée des Alpes en aéroplane par Chavez, le 23 septembre 1910. — Exposition cantonale valaisanne, Sion, 1909. — Exposition d'agriculture cantonale, Lausanne, 1910. — Médaille-breloque de la fête de gymnastique des Grottes (Genève), 1911. — Médaille-breloque de la XVIe fête cantonale tessinoise de gymnastique, Locarno, 1911. — Sept médailles bronze (MM. Huguenin frères, Le Locle). — Un cent, 1911, du Canada, à l'effigie de Georges V (M. Mac Lachlan, à Montréal).

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXXIIe Assemblée générale, tenue à Schaffhouse, les 8 et 9 septembre 1911.

Assistent à l'assemblée : membres du Comité : MM. le Dr E. Demole, président ; Fr. de Stoutz, vice-président ; Th. Grossmann, trésorier ; Éd. Audeoud, secrétaire *ad actum* ; membres honoraires : MM. P. Bordeaux, ancien président de la Société française de numismatique (France) ; Dr F. Imhoof-Blumer (Zurich) ; membres actifs : MM. Dr G. Schöttle (Allemagne) ; Dr A. Geigy (Bâle) ; E. Lang-Schneebli (Argovie) ; Dr G. Grunau ; H. Girtanner-Salchli ; F. Engel (Berne) ; commandant A. Babut, ancien président de la Société française de numismatique (France) ; F. Haas-Zumbühl (Lucerne) ; J. Rœllin ; A. Steiger (Saint-Gall) ; H. Moser (Schaffhouse) ; A. Bally-Herzog (Soleure) ; Ch. de Rivaz (Valais) ; E. Lugrin (Vaud) ; J. Blumer-Egloff ; Dr A. Brunner ; É. Hahn ; O. Landolt (Zurich). Invités : MM. Dr K. Henking, délégué de l'État de Schaffhouse ; Harder, délégué de la ville de Schaffhouse ; Biedermann, délégué de la Bourgeoisie de Schaffhouse ; Dr Lang, délégué de la Société d'histoire et d'archéologie ; S. E. M. de Horowitz, à Charlottenfels ; Dr E. Müller, rédacteur au *Tagblatt de Schaffhouse* ; Dr Hoppeler, rédacteur à la *Neue Zürcher Zeitung*. Excusés : MM. M. Ruegg (Bâle) ; A. de Witte (Belgique) ; A. Cahorn, H. Cailler, F. Conchon, M. Dunant, H. Fatio, G. Hantz et H. Jarrys (Genève) ; F. Baur-Borel, É. Perrochet (Neuchâtel) ; Dr H. Escher (Zurich).

Première journée, 8 septembre 1911.
Réunion familière tenue à 7 heures et demie, à l'hôtel de la Gare.

Après quelques paroles de bienvenue souhaitées par le président, l'assemblée entend plusieurs communications.

M. le professeur Dr K. Henking présente un intéressant exposé de la découverte monétaire faite en 1897, à Osterfingen (canton de Schaffhouse), et acquise par la Société d'histoire et d'archéologie de Schaffhouse (voir plus haut, p. 307).

M. le Dr G. Grunau entretient l'assemblée des prix d'école bernois de 1823; voici le résumé de sa communication :

Plusieurs écoles bernoises furent invitées aux fêtes des écoles de Thoune, en 1814, plus tard de Berthoud et enfin de Bienne, en 1822. C'est pourquoi, en 1823, les autorités bernoises se résolurent à donner une fête, « grand style », y invitant les écoles de Bienne, de Berthoud et de Thoune. Emmanuel Schneider a décrit d'une façon détaillée et amusante le voyage de Bienne à Berne, la réception cordiale, la fête même, et il a donné ses impressions de la ville et de ses curiosités qui faisaient ses délices.

Le vendredi 2 mai, la partie officielle de la fête eut lieu dans l'église du Saint-Esprit. Le professeur Wyss parla de « la joie », le chef des élèves bernois de « l'amitié ». Le président de la curatelle académique s'adressa, dans un élan patriotique, aux jeunes gens de Bienne, de Berthoud et de Thoune et distribua à chacun d'eux une médaille en argent, avec ruban rouge et noir. Le nombre de ces médailles s'éleva à deux cents, avec anneau et ruban, et vingt sans anneau ni ruban. On en remit aussi aux professeurs qui accompagnaient leurs élèves.

Le samedi 3 mai, des exercices militaires eurent lieu sur les champs du Wyler. On organisa des tirs au canon, au fusil, à l'arbalète. Pour ce tir à l'arbalète, il y eut neuf prix; les six derniers étaient des pièces de 20 batzen, tandis que les trois premiers prix étaient des médailles représentant les armes de Berne avec l'inscription IEDEM

NACH VERDIENEN et SCHÜTZENPRÆMIE. Ces médailles sont excessivement rares; l'une d'elles se trouve au musée de Berne, deux autres (dont celle de la collection Strœhlin) sont en ma possession.

Jusqu'à ce jour, on ne connaissait ni l'origine, ni l'importance de cette médaille, pas plus que celle distribuée à deux cent vingt exemplaires.

M. A. Steiger, de Saint-Gall, fait un intéressant exposé des procédés de fonte employés par Stampfer et ses collaborateurs, au milieu du XVIe siècle, et il fait circuler la médaille des « parrains suisses » de 1548.

M. F. Haas-Zumbühl donne encore quelques renseignements complémentaires sur cette question.

M. le Dr K. Henking fait circuler la belle médaille de mérite, en or, délivrée par l'État de Berne et dont les coins furent gravés par Hedlinger (Haller, n° 758).

Enfin, M. Th. Grossmann distribue le jeton annuel dont l'exécution fort réussie a été confiée à M. F. Homberg, à Berne. Ce jeton a été exécuté en l'honneur de Jean de Müller, le célèbre historien suisse qui était originaire de Schaffhouse. Le document qui a servi à M. Homberg pour exécuter son travail n'est autre que le sceau de la Société générale d'histoire suisse, gravé par Aberli.

Seconde journée, 9 septembre 1911.
Assemblée générale tenue à 9 heures du matin dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Eugène Demole, président.

Le procès-verbal de la XXXIe assemblée est lu et adopté, de même que les rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes et du bibliothécaire.

Il est procédé à l'élection du comité pour une nouvelle période de trois années; MM. les Drs Geigy et Grunau fonctionnent comme scrutateurs. Bulletins délivrés, 23; retrouvés, 23; les membres de l'ancien comité sont réélus par 21 voix. Ce sont :

MM. Demole, Eugène, *président.*
de Stoutz, Frédéric, *vice-président.*
Jarrys, Henri, *secrétaire.*
Grossmann, Théodore, *trésorier.*
Cailler, Henri, *bibliothécaire.*
Audeoud, Édouard, *assesseur.*
Cahorn, Auguste, »

M. le président exprime, au nom du comité, ses remerciements pour l'honneur qui vient de lui être fait.

MM. le Dr G. Grunau et Ch. Fontanellaz sont nommés vérificateurs des comptes pour l'exercice 1911-1912.

L'assemblée reçoit comme membre actif M. le Dr Robert Cramer, de Zurich, habitant Milan.

La cotisation annuelle de 15 francs est maintenue pour les trois exercices 1911, 1912 et 1913.

Sur la proposition de M. de Palézieux, l'assemblée décide de se réunir l'année prochaine à Vevey.

Communications. — M. le prof. E. Lugrin présente la médaille gravée par Jean Dassier et fils et frappée en 1748 en l'honneur du comte Simon-Auguste de Lippe et de la Société littéraire présidée à Lausanne par ce prince de 1742 à 1747 [1].

M. le président remercie M. le prof. Lugrin de son intéressante étude et présente quelques renseignements accessoires relatifs à cette médaille.

[1] Cette communication se trouvant reproduite dans le présent fascicule, pp. 255-268, nous nous bornons seulement à la mentionner ici.

M. Fréd. de Stoutz, vice-président, à qui M. E. Demole a remis le fauteuil de la présidence, adresse tout d'abord quelques paroles de remerciements à l'assemblée pour sa réélection de vice-président, puis il donne la parole à M. E. Demole, qui présente, au nom de feu W. Wavre et au sien, une étude sur le *Rétablissement de l'atelier monétaire de Neuchâtel en 1588 par Marie de Bourbon.*

Les documents de l'*Histoire monétaire de Neuchâtel* ont été réunis depuis longtemps par MM. Wavre et Demole, mais M. Wavre n'a nullement participé à la rédaction de cette œuvre, en sorte que tous les points de doctrine ont dû être tranchés par l'auteur survivant. Il en résulte que, s'il y a des critiques à faire à l'ouvrage, il ne faudra pas les adresser à M. Wavre, tandis que si l'*Histoire monétaire de Neuchâtel* conquiert sa place dans la science, il faudra se rappeler que W. Wavre a consacré bien des années de sa vie à rendre possible ce résultat.

A la fin du XVIe siècle, l'État de Neuchâtel, gouverné par Henri Ier, duc de Longueville, sous la tutelle de sa mère, Marie de Bourbon, se trouvait de plus en plus envahi par des monnaies de faible valeur.

Ne possédant pas d'atelier monétaire, cet État n'avait d'autre moyen, pour lutter contre cette dangereuse invasion, que de taxer et de décrier sans cesse les monnaies étrangères de bas aloi, ce qui n'était pas sans porter un réel préjudice au commerce de la Principauté.

En ouvrant, en 1588, un atelier monétaire à Neuchâtel, Marie de Bourbon eut un double but : lutter avec de meilleures armes contre l'invasion des monnaies affaiblies du voisinage et entrer plus avant, politiquement parlant, dans le Corps helvétique et plus spécialement dans l'alliance avec Berne, Fribourg et Soleure. La princesse s'assura au préalable que sa monnaie serait reçue par ces États, moyennant que le titre et le poids fussent semblables aux leurs. Elle choisit ensuite des maîtres de Monnaie auxquels elle accorda certains privilèges, enfin le monnayage commença en août 1589 et fut reconnu parfaitement conforme aux conventions établies par les cantons alliés.

M. Fr. de Stoutz remercie M. E. Demole de sa communication et fait ressortir toute l'importance que comporte le sujet pour la numismatique suisse. Il pose ensuite quelques questions à l'orateur et fait circuler le portrait de Marie de Bourbon.

MM. P. Bordeaux et Dr A. Geigy présentent également quelques observations à M. Demole.

La séance est levée à 11 heures.

Après une visite aux archives de la ville et aux collections de la Société d'histoire et d'archéologie, l'assemblée se retrouve, à midi et demi, au Casino de la ville, où un excellent banquet lui est servi.

M. le président ouvre la série des discours par le toast à la Patrie et il prie M. Éd. Audeoud de bien vouloir remplir les fonctions de major de table.

M. Éd. Audeoud donne lecture des télégrammes de MM. François Conchon, Auguste Cahorn, Hans Frei et Henri Jarrys.

M. R. Harder, conseiller administratif de la ville de Schaffhouse, remercie la Société suisse de numismatique d'avoir choisi cette ville comme lieu de réunion. Il fait une intéressante biographie du chroniqueur J.-J. Rüeger, collectionneur de monnaies romaines de la fin du XVIe siècle, dont l'importante correspondance, principalement avec Auguste Occo, d'Augsbourg, a été conservée.

M. Biedermann, représentant de la Bourgeoisie de Schaffhouse, remercie l'assemblée de l'honneur qu'elle a bien voulu rendre à l'historien schaffhousois Jean de Müller en reproduisant ses traits sur le jeton de cette année.

M. le Dr Henking, représentant de l'État de Schaffhouse, ainsi que de la Société d'histoire et d'archéologie de cette ville, donne un court résumé de l'histoire du droit de monnaie de Schaffhouse qui remonte à la concession faite par l'empereur Henri III au comte de Nellenbourg, en 1045.

M. Blumer-Egloff, dans un discours fort aimable, porte la santé du comité en le remerciant de ses travaux.

M. Fr. de Stoutz, vice-président, fait des vœux pour l'accroissement de la Société, non seulement pour l'augmentation de ses membres, mais pour l'apparition de nouveaux travailleurs.

M. P. Bordeaux, membre honoraire, prononce quelques paroles aimables à l'adresse de la Société et de son comité et dit tout le plaisir qu'il a à se retrouver chaque année au sein de ses membres.

M. Th. Grossmann, trésorier, donne lecture de la lettre de démission d'un des membres fondateurs de la Société, M. Édouard de Jenner, et fait, au nom du comité, la proposition de lui remettre un souvenir d'estime et d'amitié, sous la forme du jeton de Lohner, frappé en or [1]. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

[1] Cette dépense a été couverte par une souscription entre quelques membres de la Société.

Ce jeton a été gravé par F. Homberg et frappé à l'occasion de l'assemblée de la Société suisse de numismatique à Berne, en 1906.

M. Henri Moser termine la série des toasts en portant la santé des membres français, MM. P. Bordeaux et commandant A. Babut. Il donne rendez-vous à la Société à 3 heures, dans sa propriété de Charlottenfels, pour la visite de ses collections orientales.

L'assemblée se rend alors à Neuhausen, et de là à Charlottenfels, où elle est reçue par M. et Mme Henri Moser sur la terrasse du château. Il est difficile de rêver un plus beau site. Charlottenfels surplombe une colline située en face de la chute du Rhin. Tout à l'entour, d'autres collines verdoyantes font un cadre exquis à ce spectacle grandiose, et, si le regard s'en détache, il perçoit dans le fond le profil de Schaffhouse, l'antique cité du Rhin.

Ce sont là des beautés naturelles qui ajoutent au charme de la réception, qu'on ne saurait souhaiter plus aimable et plus cordiale. Mais d'autres trésors, ceux-là dus à la main de l'homme, attendent la Société. Dans de vastes salons transformés en musée, M. Henri Moser, l'éminent explorateur de l'Asie, fait à la Société, avec une érudition et une complaisance infinies, l'histoire des trésors qu'il a rapportés d'Orient au cours de ses longs voyages. Ce sont principalement des armes musulmanes, et surtout persanes, qui forment le fond de ce riche dépôt qu'on ne retrouverait aussi complet dans aucune collection particulière d'Europe [1].

Mais l'heure avance et la Société, bien qu'à regret, doit prendre congé de ses hôtes si aimables et de toutes les merveilles qui ont défilé sous ses yeux.

Rapport du président sur l'exercice 1910-1911.

Messieurs et chers Collègues,

C'est la première fois que notre société se réunit à Schaffhouse. Jusqu'à l'an dernier, nous ne comptions parmi nos membres aucun citoyen de l'antique cité du Rhin.

Aujourd'hui que nous en comptons un, nous nous empressons d'accourir, espérant bien que la patrie de Jean de Müller qui renferme

[1] Voir plus haut *les Collections orientales de Henri Moser, à Charlottenfels*, pp. 334-339.

tant d'amis de l'histoire et de l'archéologie, ne voudra pas rester en arrière des autres villes de la Suisse et fournira, elle aussi, son contingent de membres à notre société.

Car il est inutile de nous le dissimuler, Messieurs, les diverses branches de l'érudition, chez nous tout au moins, passent par des moments difficiles. Les rangs des collectionneurs s'éclaircissent, les grandes collections elles-mêmes disparaissent et ceux qui, par leurs travaux, cherchent à tirer des documents anciens quelque peu de lumière pour éclairer le passé, ceux-là se font si rares, qu'ils deviennent presque eux-mêmes des objets de curiosité.

Nous devons réagir, Messieurs, et ne pas nous laisser entamer, mais profiter au contraire des réunions comme celles de ce jour, pour attirer à nous ceux qui préfèrent encore, aux trépidations du moteur à essence, les joies si pures et si réconfortantes de l'étude!

Qu'il me soit donc permis de remercier ici les organisateurs de cette réunion et, en première ligne, M. Henri Moser et M. le prof. Dr Henking, ainsi que les autorités de l'État et de la Ville de Schaffhouse, qui veulent bien nous honorer de leur présence.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons vu disparaître quatre de nos membres actifs :

M. Jean-Jacques Künzler, genevois, faisait partie de notre société depuis 1892 et il fut toujours assidu à nos réunions lorsqu'il lui était possible d'y assister. Étant appelé par sa profession à de fréquents voyages, il avait des relations étendues auxquelles il était à même de rendre plus d'un service dans le domaine de la collection.

M. Philippe Testenoire-Lafayette, notaire à Saint-Étienne, fut reçu membre de notre société en 1896. C'était un amateur fort distingué et la collection qu'il laisse est, dit-on, importante. Il avait coutume de venir assez souvent en Suisse; tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître en garderont un excellent souvenir. M. Testenoire-Lafayette a fait à la Société française de numismatique deux communications, l'une en 1900, sur un jeton aux armes d'Anjou-Sicile, l'autre en 1904, sur un moyen-bronze fruste portant des essais antiques de poinçonnage.

M. Henri-Jean de Dompierre de Chaufepié, né le 20 septembre 1861, est mort le 12 février 1911, après une courte maladie. Nommé conservateur du Cabinet royal de numismatique de La Haye, en 1893, il a eu sur la marche de cet établissement l'action la plus heureuse, car ce dépôt s'est rapidement accru par d'importantes acquisitions.

Dompierre a beaucoup écrit, soit pour faire connaître les trésors confiés à sa garde, soit aussi pour chercher à intéresser le public aux collections numismatiques et pour l'associer dans la mesure du possible aux jouissances artistiques qui en découlent. Il était président de la Société néerlandaise royale de numismatique. Il présidait également la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, ainsi que la section néerlandaise de cette compagnie, toutes deux fondées en 1900 par les soins de M. Alphonse de Witte et par les siens propres. Il avait été reçu membre de notre société en 1894 et nous avions eu le privilège, l'an dernier, de faire sa connaissance au congrès de Bruxelles et d'apprécier, à côté des mérites du savant, le caractère de cet homme de bien, un peu brusque, mais si droit [1].

Enfin, tout dernièrement, un de nos collègues de Vienne, M. Rodolphe Appel, nous a été enlevé; il était membre de notre société depuis 1892.

Pendant l'exercice écoulé, notre société s'est accrue des membres actifs suivants : MM. Frédéric Baur-Borel, conservateur du Cabinet de numismatique de Neuchâtel, à Geneveys-sur-Coffrane; H. C. de Bie-Lüden, ingénieur, à Ilanz; Maurice Dunant, membre du comité central de la Croix-Rouge, à Genève; Henry Fatio, banquier, à Genève; Frei-Schindler, fabricant, à Aarau; Hugues Jequier, à Neuchâtel; Charles Hüni, ingénieur, à Winterthour; Auguste Künzler, négociant, à Genève et Dr Gustave Schöttle, à Tubingue.

La *Revue* a continué de paraître à peu près régulièrement. Le fascicule troisième du tome XVI a seul subi quelque retard, par le fait de caractères et de signes d'imprimerie qu'il a fallu faire fondre. Ce fascicule et les deux premiers du tome XVII renferment l'intéressante description des monnaies de la ville de Saint-Gall, par M. Ad. Iklé-Steinlin, précédée d'une notice résumant l'histoire monétaire de cette ville, par M. Éd. Hahn. C'est à M. Iklé que nous sommes redevables des illustrations qui ornent ce mémoire; en outre, l'auteur a bien voulu prendre presque entièrement à sa charge les frais résultant des caractères et des signes dont nous parlions plus haut et qui se trouvaient assez élevés.

En publiant la description des monnaies de Saint-Gall avant l'histoire monétaire de cette ville qui est fort importante, nous avons mis, comme on dit, la charrue avant les bœufs, mais il nous reste l'espoir

[1] Voir pp. 376-379, les principaux travaux de M. de Dompierre de Chaufepié.

que M. É. Hahn, qui dès longtemps s'en occupe, ne tardera pas à nous donner satisfaction en publiant, avec tous ses détails, l'histoire monétaire de Saint-Gall.

Signalons encore, de M. É. Hahn, le bordereau complet de la trouvaille de Niederhelfenswil, consistant en bractéates de l'abbaye de Saint-Gall et des ateliers voisins de l'Allemagne du Sud.

M. R. Vallentin-du Cheylard, dont les études documentées sur la numismatique du Dauphiné se poursuivent depuis tant d'années, nous a communiqué des *Notes sur la circulation en Dauphiné des espèces de Monaco*, à propos d'un arrêt rendu par le Parlement de cette province en date du 27 janvier 1652. Nous espérons que l'auteur voudra bien nous donner la suite de cet intéressant travail.

M. Ernest Lugrin a fait une étude spéciale sur la médaille frappée par L.L. E.E. de Berne, après la tentative de soulèvement provoquée par le major Davel, en 1723. Aujourd'hui que la réhabilitation du patriote vaudois est consommée, on peut souhaiter de voir un des exemplaires en or de cette médaille qui sûrement existe encore, quitter sa retraite et prendre place au Cabinet de Vaud.

M. Julien Gruaz nous a fait connaître, dans tous ses détails et avec d'utiles commentaires, la pièce en or de la famille Veturia, trouvée en 1876, sur le mont Chasseron, et conservée au musée de Sainte-Croix (Vaud).

M. le Dr Imhoof-Blumer a bien voulu descendre des hauteurs de l'Olympe et nous initier à l'histoire et à l'importance du Cabinet de Winterthour, dont il est, sans qu'il le dise, le principal fondateur et continuateur. Il nous a également donné une précieuse biographie du célèbre peintre de portraits, Antoine Graff, 1736-1813, originaire de Winterthour.

Enfin, M. Séraphin Beck nous a communiqué la description fidèle des prix d'école de Sursee (Lucerne), qui, dès le XVIIe siècle, sont venus prendre place dans la numismatique scolaire suisse, l'une des plus riches que l'on connaisse.

N'oublions pas de mentionner les travaux de bibliographie dont MM. H. Cailler et E. Lugrin se chargent avec tant de soins et de dévouement.

Il me resterait à vous parler, Messieurs, des quelques pages écrites par votre président, pour boucher des trous; souhaitons qu'à l'avenir il n'y ait plus de trous à boucher, cherchons à susciter de nouveaux travailleurs et souvenons-nous toujours que dans le champ de la

numismatique suisse, la besogne abonde plus que partout ailleurs, mais que les ouvriers font défaut.

Messieurs et chers collègues, le comité que vous aviez nommé, en septembre 1908, à Yverdon, est arrivé à l'expiration de son mandat et vous allez être appelés tout à l'heure à procéder à de nouvelles élections. A cette occasion, je vous rappellerai que, depuis vingt-deux ans, ce comité a constamment été choisi à Genève. Si c'est un honneur incontestable pour cette ville, il ne s'en suit pas que d'autres villes de notre pays ne soient pas tout aussi dignes de le mériter. On dit aussi que les gens au pouvoir s'usent plus vite qu'autrefois et qu'il est bon de les renouveler. Convaincu de ces diverses vérités, votre comité a décidé que pour donner à votre vote une liberté absolue, il se ferait au scrutin secret.

Puissent les personnes que vous aurez choisies et qui, pendant trois années, auront l'honneur de diriger les destinées de notre société, se rappeler qu'elles doivent travailler non pour elles-mêmes, mais avant tout pour le bien et le développement de notre société, et que cette société doit avoir comme but suprême et bienfaisant l'étude et la connaissance toujours plus complète et désintéressée de l'histoire de la Patrie suisse !

Eug. Demole, *président.*

INDICE BIBLIOGRAPHIQUE [1]

1895

1. Gesneden steenen. — *De Nederlandsche Spectator,* 1895 [compte rendu de l'ouvrage : La gravure en pierres fines de M. E. Babelon].
2. Muntvondst te 's-Hertogenbosch. — *Tijd. van het Ned. Gen.,* 1895. pp. 94-109, avec pl. III. Tirage à part, Amsterdam, in-8 de 12 p., avec 1 pl, [Trouvaille de Blois-le-Duc. A remarquer parmi les monnaies découvertes deux goldgulden de Bâle.]

[1] N'ayant pu consulter que quelques-uns des périodiques où M. de D. de Ch. avait fait insérer certains travaux nous avons dû, à regret, nous borner à reproduire pour les autres les indications sommaires contenues dans la *Tijd. van het Ned. Gen.,* 1911, pp. 117 et suivantes :

Pour ce catalogue nous avons utilisé les mêmes abréviations que celles employées dans notre *Bibliographie méthodique.*

1896

3. Un manuscrit de Peirese du Museum Meermanno-Westhrenianum à La Haye. — *Rev. belge,* 1896, pp. 107-152. Tirage à part, Bruxelles, in-8 de 24 p. [Peirese, archéologue et numismate français, du XVIIe siècle.]
4. Twee penningen vom Koningin Wilhelmina. — *Tijd. van het Ned. Gen.,* 1896, pp. 56-57, signé D. C.
5. Les trouvailles de monnaies de l'année 1894 [en Hollande]. — *Ibid.,* 1896, pp. 62-69, 96-111, 180-193. Tirage à part, Amsterdam, in-8 de 49 p.

1897

6. In memoriam Mr. G. J. Th. Beelaerts van Blokland. — *Ibid.,* 1897, pp. 152-155, signé D. C.
[Notice nécrologique.]
7. Les trouvailles de monnaies des années 1895 et 1896 [en Hollande]. — *Ibid.,* 1897, pp. 160-168. Tirage à part de 9 p.
8. Uit buitenlandsche tijdschriften, Paulus van Vianen. — *Ibid.,* 1897, pp. 26-33, signé D. C.

1898

9. La trouvaille d'Escharen, publié avec la collaboration du Dr C. Wilde, dans la *Rev. belge,* 1898, pp. 253-272, avec pl. VI-VIII et fig. dans le texte.
10. Moderne medailles. *De Nederlandsche Spectator,* 1898.
11. Caméèn te Parijs — *Ibid.,* 1898.
12. De historie penningen en munten betrekking hebbende op het stamhuis van Oranje-Nassau. Geplaast achter-en in één omslag in 1898, zonder namen der schrijvers, uitgegeven met : Handschriften en boeken uit de boekerij van Oranje-Nassau ter koninklijke bibliotheek. — La partie numismatique écrite avec la collaboration de M. W. Byvanck est intitulée : De Oranje-Nassau boekerij en de Oranje-penningen in de koninklijke bibliotheek en in het koninklijk penning kabinet te 's Gravenhage, 1898, in-8 de 98 et 122 p., avec nombr. pl.

1899

13. Numismatiek in niet-numismatische tijdschriften. — *Tijd. van het Ned. Gen.,* 1899, pp. 62-67, signé D. C.
[La numismatique dans les revues ne s'occupant pas habituellement de cette science.]
14. Een penning op den aanwang der nederlandsche beroerten. — *Oud-Holland,* 1899. Tirage à part, La Haye, in-4 de 8 p., avec 2 pl.
15. Zinnebeeldige voorstellingen of Oranje-penningen. *Haagsch Jaarboekje,* 1899.
16. Les médailles et plaquettes modernes. La Haye, 1899-1907, in-folio de 145 p., avec 109 pl. et fig. dans le texte.
[Publié en livraisons, avec texte français et hollandais.]

1900

17. Zinnebeeldige voorstellingen op Vredes-penningen. — *Bijdragen en mededeelingen vor Die Haghe,* 1900.
18. Grieksche munten in historische orde gerangschikt. — *Bouw en Sierkunst,* 2e partie. Tirage à part, Haarlem, 1900, in-4 de 24 p., avec 15 pl.

1901

19. Penningen aanwezig op de geschiedkundige tentoonstelling van het nederlandsche zeewezen. — *Tijd van het Ned. Gen.*, 1901, pp. 127-149, avec pl. II-V et fig. dans le texte. Tirage à part, Amsterdam, in-8 de 23 p., avec 4 pl.
[Médailles se rapportant à la marine néerlandaise.]
20. Levensbericht van J. P. Six. — *Levensberichten van de Maatschappij der nederlandsche letterkunde te Leiden*, 1901-1902.
21. Huwelijks- en doodspenningen in de 17e en 18e eeuw. — *Elsevier's geïllustreerd Maandschrift*, 1901.
22. Amsterdamsche huwelijks- en begrafenispenningen in de 17e eeuw. — *Amsterdamsch jaarbockje* voor 1901.

1902

23. Moderne fransche medailles. — *Hetzelfde Maandschrift*, 1902.
24. Médailles walonnes. — *Bulletin de la commission de l'histoire des églises walonnes*, 1902.
25. De koning-stadhouder Willem III op penningen verheerlijkt. — *Elsevier's geïllustreerd Maandschrift*, 1902.

1903

26. Koninklijk kabinet van munten, penningen en gesneden steenen. Catalogus der nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen. I (tot 1702) 's Gravenhage, 1903, in-8 de XIV et 298 p. avec 23 pl.
[Pour la seconde partie voyez le n° 32. — Compte rendu par P.-Ch. St. — *Rev. suisse*, t. XII, p. 236.]

1904

27. Médailles inédites ou peu connues du Cabinet des médailles de La Haye, 1er article. — *Tijd. van het Ned. Gen*, 1903, pp. 291-294, avec pl. VI-VII. Tirage à part, Amsterdam, in-8 de 4 p., avec 2 pl.
28. Gegraveerde penningen. — *Ibid.*, 1904, pp. 283-285, avec pl. VII-VIII. Tirage à part, Haarlem, in-8 de 3 p., avec 2 pl.
[Médailles gravées de personnages de Haarlem du xxe siècle.]
29. Amsterdamsche huwelijkspenningen in de 18e eeuw. — *Amsterdamsch jaarboekje*, 1904.

1905

30. Quelques médailles inédites. — *Rev. belge*, 1905, pp. 445-454, avec pl. XII-XIV et fig. dans le texte. Tirage à part, Bruxelles, in-8 de 12 p., avec 3 pl., et fig. dans le texte.
[Médailles de Jean de Lierre, Médailles hollandaises de mariages et d'enterrements des xvie et xviie siècles.]
31. De voorstellingen op Oranje-penningen (1568-1702). Dans l'ouvrage : *Je maintiendrai. Een boek over Oranje-Nassau*, de MM. Dr prof. F. J. L. Krämer, E. W. Moes et Dr P. Wagner, 1905.

1906

32. Koninklijk kabinet van munten, penningen en gesneden steenen. Catalogus der nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen, IIe partie (de 1703 à 1813). 's Gravenhage, 1906, in-8 de IV et 308 p. et 11 pl. (nos XXIV-XXXIV).
[Pour la première partie voyez le no 26. — Compte rendu par P.-Ch. S. — *Rev. suisse,* t. XIII, p. 290.]

1907

33. Een merkwaardig gedenkstuk. — *Tijd. van het Ned. Gen.,* 1907, pp. 148-151, avec pl. IV. Tirage à part, Amsterdam, in-8 de 5 p.. avec 1 pl.
[Médaille d'or remise à Dirk Bas, bourgmestre d'Amsterdam, en sa qualité de médiateur de la paix entre la Russie et la Suède, 1619.]
34. Quelques médailles grecques de la collection Six acquises par le Cabinet royal de numismatique de La Haye. — *Rev. belge,* 1907, pp. 113-147, 277-303, 405-420, avec pl. III-VI, VIII. Tirage à part, Bruxelles, in-8 de 79 p., avec 5 pl.
[Médailles de Cilicie et de Chypre.]

1908

35. En groot verzamelaar (N. C. Fabri). — *Tijd. van het Ned. Gen.,* 1908, pp. 37-69, avec fig. dans le texte.
[Biographie du célèbre collectionneur Nicolas-Claude Fabri, seigneur de Peiresc, né aux environs d'Aix en Provence, en 1580, mort en 1637.]

1909

36. Steden, landschappen en gebouwen. — *Het Huis, oud en nieuw,* 1909.

1910

37. J.-C. Chaplain. 12 juli 1839-13 juli 1909. — *Tijd. van het Ned. Gen.,* 1910, pp. 43-52, avec pl. II. Tirage à part, Amsterdam, in-8 de 10 p. et 1 pl.
[Notice nécrologique.]
38. Médailles et estampes. — *Mémoires du congrès international de numismatique et d'art de la médaille contemporaine,* Bruxelles, 1910, pp. 427-440.
39. En collaboration avec M. A. van Kerkwijk. Keur van munten en penningen uit het koninklijk kabinet van munten, penningen en gesneden steenen te 's Gravenhage. 's Gravenhage, 1910, in-4 de 32 p., avec 25 pl. — Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre de : Choix de monnaies et médailles du Cabinet royal de La Haye. La Haye, 1910, in-4 de 32 p., avec 25 pl.
[Compte rendu par H. C. — *Rev. suisse,* t. XVII, p. 111.]
40. Rapports annuels du Cabinet royal des monnaies et médailles de La Haye, de 1894 à 1910, 17 liv., avec pl.
[Compte rendu de l'année 1899, signé P.-Ch. S. — *Rev. suisse,* t. XI, p. 519.]

H. C.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1910.

Messieurs et chers Collègues,

Appelé à vous rendre compte du mouvement de notre caisse, ainsi que de l'état de notre fortune, je commence par vous présenter le bilan comparatif avec l'exercice précédent :

Bilan comparatif pour 1909-1910.

I. Dépenses	1909			1910		
Impressions et illustrations	Fr.	2897	65	Fr.	3363	15
Frappe de médailles	»	—	—	»	224	65
Bibliothèque	»	112	05	»	172	05
Frais généraux	»	560	95	»	637	35
Caisse (solde débiteur)	»	2341	70	»	1164	05
Total	Fr.	5912	35	Fr.	5561	25

II. Recettes	1909			1910		
Cotisations annuelles	Fr.	2625	—	Fr.	2610	—
» arriérées	»	15	—	»	15	—
Droits d'entrée	»	90	—	»	50	—
Vente de publications	»	—	—	»	129	25
Annonces	»	311	—	»	103	—
Abonnements à la *Revue*	»	206	25	»	232	50
Intérêts	»	77	45	»	79	80
Frappe de médailles	»	60	15	»	—	—
Caisse (solde de l'exercice précédent)	»	2527	50	»	2341	70
Total	Fr.	5912	35	Fr.	5561	25

Il résulte de l'examen de ces bilans que nos dépenses ont sensiblement augmenté pendant cet exercice, tandis que nos recettes sont restées stationnaires. Nos fonds disponibles ont diminué de ce chef de **1177 fr. 65.**

C'est toujours le chapitre « impressions et illustrations », c'est-à-dire la publication de la *Revue suisse de numismatique*, qui absorbe la plus grande partie de notre budget; l'année 1910, soit le tome XVI, se distingue particulièrement par une grande quantité de beaux clichés. Nous avons été obligés d'augmenter notre provision de caractères et signes spéciaux d'imprimerie pour pouvoir publier convenablement l'histoire monétaire de la ville de Saint-Gall qui n'est pas encore terminée.

Le chapitre « frappe de médailles » nous a laissé cette fois un déficit sensible, au lieu d'un petit boni que nous pouvions enregistrer ordinairement; la cause est due à une refrappe des jetons Graff de Winterthour, sortis premièrement des presses avec un faux millésime de la naissance et du décès de l'artiste.

Les frais généraux sont aussi en augmentation à cause de la hausse du loyer de notre local-bibliothèque; à partir de 1912, nous pourrons la loger dans un local qui sera mis à notre disposition par la Ville de Genève, moyennant une minime redevance.

Nos recettes ne présentent pas de grandes variations; les cotisations annuelles se maintiennent malgré quelques décès et démissions, qui sont remplacés par de nouvelles admissions.

Les abonnements à la *Revue* tendent plutôt à augmenter, ainsi que le nombre d'échanges avec les publications similaires; ceci est très flatteur pour la direction de notre organe, mais ne procure pas de recettes, bien au contraire.

Les annonces ne donnent pas encore de résultat bien réjouissant, et l'essai d'offrir à nos membres une « colonne économique », facilitant les échanges entre collectionneurs, a également été infructueux, malgré le prix modique par insertion de 20 centimes la ligne d'environ quarante lettres ou son espace.

Il ne me reste qu'à remercier tous nos membres pour la bonne grâce qu'ils ont mise à faciliter la besogne du trésorier et à faire un nouveau et pressant appel à leur dévouement, en les priant de vouloir faire entrer de nouveaux membres dans notre société.

Genève, 28 août 1911.

Th. Grossmann, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1910.

Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, concernant la vérification des comptes de notre société pour l'exercice 1910, nous avons pointé avec soin les écritures formant ces comptes, avons vérifié les reçus et les pièces à l'appui et en avons constaté la parfaite régularité.

Nous possédions à la clôture de l'exercice :

9 obligations 3 % Genevois	Fr.	900 —
2 » 3 ½ Chêne-Bougeries	»	200 —
Banque	»	1296 25
	Fr.	2396 25
A déduire le solde débiteur	»	132 20
Total actif au 31 décembre 1910	Fr.	2264 05
» » » 1911	»	3441 70
Diminution	Fr.	1177 65

Sans les dons généreux (230 fr.) de notre honorable président, M. le Dr Demole, le résultat financier aurait bouclé encore bien plus défavorablement.

Enfin, nous vous proposons, Messieurs, de ratifier les comptes rendus par notre trésorier, M. Grossmann, de lui donner décharge de sa gestion pour 1910 et d'y joindre tous nos remerciements pour les bons services qu'il rend à notre société.

Berne, le 31 août 1911.

Charles Fontanellaz.
Dr Gustave Grunau.

Rapport du bibliothécaire.

Messieurs,

Au nombre des nouveaux échanges faits avec notre *Revue*, au cours des trois années écoulées, nous relevons les publications de la Société d'archéologie de Bruxelles, la *Revue du Nord (Région du Nord de la*

France, Belgique, Pays-Bas), la *Rivista di storia antica* et la *Gazette numismatique belge.*

D'un autre côté, nous avons eu le regret de cesser nos relations avec l'Académie d'Hippone et la rédaction du *Giornale araldico-genealogico.*

Actuellement les périodiques que nous recevons sont au nombre de cinquante-deux.

Les dons sont toujours assez considérables, ainsi que vous pouvez vous en convaincre par la liste insérée dans chaque numéro de la *Revue.*

Ces divers accroissements sont, à la longue, un souci pour votre bibliothécaire chargé de loger et de conserver nos richesses.

Bien que le comité fasse ce qu'il peut, nous ne pouvons pas faire relier et mettre en état de consultation ce qui devrait l'être. Quant au logement trop cher et trop étroit que nous occupions jusqu'ici, nous allons pouvoir y remédier.

En effet, grâce aux bonnes dispositions des autorités de la Ville de Genève à notre égard, nous avons loué, à un prix très raisonnable, une des salles, déjà aménagée en bibliothèque, de l'ancien musée des arts décoratifs à l'École d'horlogerie de la rue Necker.

Ce n'est pas sans appréhension que j'envisage le transfert de notre importante collection de livres, de notre médaillier et de notre stock de publications dans ce nouveau domicile. Pour remettre le tout en ordre, il faudra beaucoup de travail et beaucoup de peine. J'espère cependant en venir à bout à la satisfaction de tous.

Pour ne pas allonger inutilement, voici le mouvement de nos diverses collections pendant la période trisannuelle écoulée :

	Année 1998—1909	Année 1909—1910	Année 1910—1911
Livraisons périodiques	209	217	195
Volumes et brochures non périodiques	68	53	70
Catalogues	42	49	80
Monnaies	0	0	1
Médailles et jetons	11	10	16
Livres empruntés	43 ouv. (90 v.)	40 ouv. (66 v.)	31 ouv. (45 v.)
Lecteurs à domicile	13	10	8

Genève, novembre 1911.

H. Cailler, *bibliothécaire.*

LISTE DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE
AU 31 DÉCEMBRE 1911 [1]

I. Comité de la Société.

DEMOLE, Eugène, *président*, Genève.
DE STOUTZ, Frédéric, *vice-président*, »
GROSSMANN, Théodore, *trésorier*, »
JARRYS, Henri, *secrétaire*, »
CAILLER, Henri, *bibliothécaire*, »
CAHORN, Auguste, *assesseur*, »
AUDEOUD, Édouard, » »

II. Membres honoraires.

BABELON, Ernest, directeur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, rue de Verneuil, 9, Paris. 1893

*BAHRFELDT, Max, lieutenant-général, rédacteur de la *Numism. Litteratur-Blatt*, à Allenstein, Prusse orientale. 1879

BORDEAUX, Paul, avocat, ancien président de la Société française de numismatique, boulevard Maillot, 98, Neuilly s/Seine, France. 1905

DEMOLE, Eugène, Dr phil., conservateur du Cabinet de numismatique de la Ville de Genève, Musée d'art et d'histoire, Genève. 1890

*EYSSERIC, Marcel, ancien inspecteur de l'Université, clos Sainte-Ursule, Sisteron, Basses-Alpes. 1879

[1] Les noms des membres fondateurs de la Société sont précédés d'un astérisque. Les dates qui suivent les noms sont celles de la réception dans la Société, ou de la nomination comme membre honoraire. — Les membres de la Société sont instamment priés d'envoyer à la rédaction les rectifications des erreurs qui pourraient se trouver dans cette liste.

GNECCHI, Hercule, officier de la Couronne d'Italie, vice-président de la Société italienne de numismatique, directeur de la *Rivista italiana di numismatica*, via Gesù, 8, Milan. 1893

GNECCHI, François, commandeur de la Couronne d'Italie, vice-président de la Société italienne de numismatique, rédacteur de la *Rivista italiana di numismatica*, via Filodrammatici, 10, Milan. 1893

GOHL, Edmond, Dr, Custos Magyar Nemzeti Muzeum, Budapest. 1904

IMHOOF-BLUMER, Frédéric, Dr phil., membre de l'Académie des sciences de Berlin, correspondant de l'Institut de France, Tœsthalstrasse, 61, Winterthour. 1889

S. M. VICTOR-EMMANUEL III, roi d'Italie (M. F. Comoto, directeur au ministère de la Maison royale, Quirinal), Rome. 1894

LIEBENAU, Dr Théodore de, archiviste d'État, à Lucerne. 1888

*LUSCHIN VON EBENGREUTH, Arnold, Dr phil., professeur à l'Université, à Graz (Styrie). 1879

WITTE, Alphonse de, secrétaire de la Société royale belge de numismatique, rue du Trône, 55, Ixelles-Bruxelles. 1891

III. Membres actifs.

A. — En Suisse.

Canton d'Argovie.

FREY-SCHINDLER, Max, fabricant de chocolat, Aarau. 1911

GŒLDLIN, Henri, Dr, ancien pharmacien, Aarau. 1888

LANG-SCHNEEBLI, E., négociant, Baden. 1897

CABINET DES MÉDAILLES DU CANTON D'ARGOVIE (M. le prof. Dr Gessner), Aarau. 1909

Canton de Bâle.

BRÜDERLIN, Rodolphe, banquier, Freiestrasse, 52, Bâle. 1883

ENGELMANN, Théodore, Dr pharmacien, Bâle. 1887

FREI, Hans, graveur en médailles, rue Ryff, 49, Bâle. 1899

GEIGY, Alfred, Dr phil., Leonhardsgraben, 48, Bâle. 1882

GESSLER-HERZOG, Charles-André, négociant, Paulusgasse, 16, Bâle. 1902

KNUTTI-WAHLEN, Frédéric, employé de banque, Bankverein Suisse, Bâle. 1899

MÜLLER-FANKHAUSER, J., négociant, Bifangweg, 47, Bâle. 1902

RUEGG, M.-Albert, directeur du Cabinet des médailles, Musée historique, Reinach, Bâle-Campagne. 1904

SATTLER, Mme veuve, Blumenrain, 7, Bâle. 1903

THOMMEN, Rodolphe, D^r^ phil., Angensteinstrasse, 21, Bâle. 1895

Canton de Berne.

ADRIAN, Paul, directeur de la Monnaie fédérale, Berne. 1895

DROZ-FARNY, Arnold, professeur de mathématiques, Porrentruy. 1888

ENGEL, Frédéric, bijoutier, Thoune. 1902

FONTANELLAZ, Charles, négociant, Kramgasse, Berne. 1903

GIRTANNER-SALCHLI, Hermann, inspecteur des chemins de fer, Zieglerstrasse, 38, Berne. 1896

GRUNAU, Gustave, D^r^ phil., imprimeur, Falkenplatz, 11, Länggasse, Berne. 1898

HOLY FRÈRES, graveurs-estampeurs, St-Imier. 1904

HOMBERG, François, graveur et frappeur en médailles, Kramgasse, 76, Berne. 1897

*JENNER, Édouard de, ancien custos du Musée historique, Kirchenfeld, Berne. 1879

*KAISER, Jacob, D^r^ phil., archiviste fédéral, Berne. 1879

KILCHENMANN, Charles-Jean, agronome, St. Niklaus, près Koppingen. 1899

KOHLER, Adrien, avocat, Porrentruy. 1906

SCHWEIZER, Rodolphe, fabricant, Wangen s/Aar. 1890

SOCIÉTÉ BERNOISE DE NUMISMATIQUE (Dr Grunau, président), Musée historique, Kirchenfeld, Berne. 1902

WEBER, Albert, fabricant, Archivstrasse, Berne. 1900

Canton de Fribourg.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE (M. Max de Diesbach), Fribourg. 1904

BOVET, Alexandre, conservateur des hypothèques, Gruyères. 1900

BROLLIET, Charles, dentiste, Fribourg. 1904

DUCREST, François, l'abbé, professeur au collège Saint-Michel, conservateur du Cabinet des médailles du Musée cantonal, Fribourg. 1897

Canton de Genève.

AUDEOUD, Édouard, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique de la Ville, boulevard des Tranchées, 42, Genève. 1891

BLANDIN, François, négociant, rue de Rive, 25, Genève. 1895

Cabinet de numismatique de la Ville de Genève (MM. Eug. Demole et Éd. Audeoud). 1908

Cahorn, Auguste, architecte, rue Ami-Lullin, 11, Genève. 1889

Cailler, Henri, négociant, rue du Rhône, 56, Genève. 1890

Conchon, François, ancien négociant, place des Alpes, 2, Genève. 1890

Darier, Henri, banquier, boulevard du Théâtre, 3, Genève. 1893

Dreyfus, Émile, antiquaire, Grand'Rue, 2, Genève. 1894

Dunant, Maurice, boulevard des Philosophes, 17, Genève. 1911

Dunoyer, Émile, opticien, rue du Mont-Blanc, 8, Genève. 1897

Eggimann, Auguste, et Cie, libraires, rue du Marché, 40, Genève. 1894

Fatio, Henri, banquier, Cité, 22, Genève. 1911

Furet, J.-Louis, frappeur en médailles, rue de l'Arquebuse, 22, Genève. 1886

Gautier, Lucien, prof., Cologny près Genève. 1909

Golay, Étienne, Dr méd., quai du Mont-Blanc, 3, Genève. 1891

Grossmann, Théodore, négociant, rue Argand, 3, Genève. 1893

Guillaumet-Vaucher, Jules, négociant, rue Muzy, 12, Genève. 1890

Jacot-Guillarmod, Alfred, graveur, rue du Fort-Barreau, 21, Genève. 1907

Jarrys, Henri, imprimeur, rue de la Treille, 4, Genève. 1894

Jarrys, Louis, rue des Granges, 16, Genève. 1898

Künzler, Auguste, route de Lyon, 84, Genève. 1911

Muriset-Gicot, C., commerce de timbres et d'antiquités, rue du Puits-Saint-Pierre, 6, Genève. 1904

Musée des Arts décoratifs de la Ville de Genève, Musée d'art et d'histoire, Genève (M. Georges Hantz, graveur en médailles, directeur). 1890

Naly, François, employé de banque, Crédit suisse, place Bel-Air, Genève. 1894

Naville, Lucien, directeur de l'Agence des journaux, rue Pécolat, 6, Genève. 1898

Panchaud, Louis, secrétaire de la mairie des Eaux-Vives, Genève. 1893

Perron, Simon, route de Florissant, 199, Genève. 1890

Schlütter, Vasco-Laurent, graveur, rue du Rhône, 19, Genève. 1893

Stoutz, Frédéric de, avocat, rue d'Italie, 14, Genève. 1883

Usine genevoise de dégrossissage d'or (M. J. Favey, directeur), Coulouvrenière, Genève. 1893

van Berchem, Victor, homme de lettres, route de Chêne, 62, Genève. 1891

Vincent, Alix, négociant, rue de la Filature, Carouge. 1890

Walch, Ernest, directeur de la Banque fédérale, Grange-Canal, Genève. 1899

Canton des Grisons.

De Bie-Luden, H.-C., ingénieur, à Coire. 1911

Société historique du canton des Grisons (M. Fr. von Jecklin, président), Coire. 1897

Canton de Lucerne.

Bibliothèque de la Ville (M. E. Heinemann, bibliothécaire), Lucerne. 1891

Brunner, Otto, Dr méd., Sempach. 1905

Haas-Zumbühl, François, négociant, Hertensteinstrasse, 19, Lucerne. 1891

Hæfeli, Robert, propriétaire d'hôtel, Reckenbühl, 8, Lucerne. 1895

Rudolph, Théodore, négociant, Guggistrasse, 19, Lucerne. 1891

Müller-Dolder, Edmond, Dr méd., Münster. 1909

Ribari, Sigismond, chef de station, Meggen. 1905

Canton de Neuchâtel.

Baur-Borel, Frédéric, anc. précepteur, Geneveys s/ Coffrane, Neuchâtel. 1895

Émery, Charles, négociant, Ponts-de-Martel. 1894

Gallet, Georges, fabricant d'horlogerie, rue du Parc, 25, La Chaux-de-Fonds. 1897

Guerry, Charles, restaurateur, Épargne, 1, La Chaux-de-Fonds. 1902

Huguenin frères, graveurs-estampeurs, Le Locle. 1897

Jeanneret, Félix, Dr, avocat, rue Fritz-Courvoisier, 17, La Chaux-de-Fonds. 1904

Jequier, Hugues, élève diplômé de l'École des sciences politiques à Paris, faubourg du Crêt, 5, Neuchâtel. 1911

Michaud, Albert, conservateur du Musée, rue de la Serre, 18, La Chaux-de-Fonds. 1881

Musée historique du canton de Neuchâtel (M. Baur-Borel, conservateur). 1889

Perregaux, Samuel de, directeur de la Caisse d'épargne, Neuchâtel. 1884

Perret, James-Antoine, fabricant et régleur d'horlogerie, Parc, 2, La Chaux-de-Fonds. 1894

*Perrochet, Édouard, avocat, rue Léopold-Robert, 31, La Chaux-de-Fonds. 1879

Stierlin, J.-B., droguiste, place du Marché, 2, La Chaux-de-Fonds. 1902

Canton de Saint-Gall.

CUSTER, Henri, pharmacien, Rheineck, Saint-Gall. 1896
*DREIFUSS, Hermann, négociant, Vadianstrasse, 41, Saint-Gall. 1879
IKLÉ-STEINLIN, Adolphe, fabricant, Zwinglistrasse, 25, Saint-Gall. 1899
RŒLLIN, Jean, ancien négociant, Uznach. 1882
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE SAINT-GALL (M. le professeur J. Egli, conservateur), Am Brühl, Saint-Gall. 1888
STEIGER, Albert, lieutenant-colonel, orfèvre-antiquaire, Löwenburg, Saint-Gall. 1887
STURZENEGGER, Robert, fabricant, Saint-Gall. 1882
TRAINE, Eugène, lieutenant-colonel, Poststrasse, 16, Saint-Gall. 1908

Canton de Schaffhouse.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU CANTON DE SCHAFFHOUSE (M. le Dr R. Henking), Schaffhouse. 1911
MOSER, Henri, château de Charlottenfels, Neuhausen. 1909

Canton de Soleure.

BALLY-MARTI, Arnold, fabricant, Schönenwerd. 1889
BALLY-HERZOG, Arthur, fabricant, Schönenwerd. 1883

Canton du Tessin.

BALLI, Émile, Locarno. 1886
THILO-SCHMIDT, Fr., via al Colle, 20, Lugano. 1907

Canton du Valais.

LE HAUT ÉTAT DU VALAIS (Délégué : M. Charles de Rivaz, conservateur du Musée), Sion. 1894
LUGON, H., prieur, Grand Saint-Bernard. 1909

Canton de Vaud.

BARBEY-DE BUDÉ, Maurice, avocat, Pré-Choisi, sur Clarens. 1892
GRUAZ, Julien, adjoint au Cabinet des médailles du canton de Vaud rue d'Étraz, 23, Lausanne. 1910
HENRIOUD, Émile, négociant, rue de la Plaine, 18, Yverdon. 1893

Lehr, Ernest, Dr jur., correspondant de l'Institut de France, conseiller-jurisconsulte de l'ambassade de France, avenue des Toises, 12, chaussée Mon Repos, Lausanne. 1894

Lugrin, Ernest, professeur, avenue Druey, 15, Lausanne. 1902

Meyer, A., fils, négociant, maison Meyer frères et Cie, Moudon. 1903

Molin, Aloïs de, Dr phil., professeur à l'Université, conservateur du Cabinet des médailles du canton de Vaud, boulevard de Grancy, 3, Lausanne. 1891

Odot, Auguste, pharmacien, place Pépinet, Lausanne. 1893

*Palézieux-du Pan, Maurice de, conservateur du Musée historique de Vevey, la Doges, Tour-de-Peilz (ou rue Charles-Bonnet, 6, Genève). 1879

*Rod, Émile, inspecteur télégraphiste, Lausanne. 1879

Rosset-Klausfelder, L., rue du Lac, 51, Vevey. 1911

Tissot, Edmond, banquier, rue du Midi, Lausanne. 1904

Wagner, Gustave, pasteur, Aigle. 1903

*Weiss, Émile de, greffier au Tribunal fédéral, Maupas, 65, villa Joli-Clos, Lausanne. 1879

Ziegler-de Loës, Ulrich de, ingénieur, chez M. de Loës, Aigle. 1890

Canton de Zurich.

Blumer-Egloff, Jean, Weinbergstrasse, 51, Zurich. 1903

Brunner, Alfred, Dr méd., Linthstrasse, 21, Winterthour. 1906

Frommherz, William, négociant, Lindenhof, 5, Zurich. 1893

Gugolz, Jean, négociant, Wühre, 9, Zurich. 1891

Hahn, É., conservateur du Cabinet de numismatique au Musée national suisse, Zurich. 1893

Hüni, Charles, ingénieur, Kirchplatz, 4, Winterthour. 1910

Landolt, Oswald, secrétaire privé, Erlenbach, près Zurich. 1909

Musée national suisse (M. le Dr Lehmann, dir.), Zurich. 1908

Stadtbibliothek Zürich (M. le Dr H. Escher, dir.). 1908

B. — A l'étranger.

Allemagne.

Bahrfeldt, Émile, Dr phil., directeur de banque, rédacteur des *Berliner Münz-Blätter*, Kurfürstendamm, 17, Berlin W. 1902

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Alsace), Apfelstrasse, 1, I, Strasbourg. 1899

Cahn, Adolphe-E., expert en médailles, Niedenau, 55, Francfort s/M. 1890

Hahlo, Siegfried, changeur et banquier, Linienstrasse, 199, Berlin N. 1892

Hamburger, Léo, expert en médailles, Scheffelstrasse, 24, Francfort s/M. 1890

Hamburger, Joseph, expert en médailles, Bahnhofplatz, 2, Francfort s/M. 1904

Helbing, Otto, les successeurs de, experts en médailles, Lehnbachplatz, 4, Munich. 1886

Hess, Adolphe, les successeurs de, experts en médailles, Mainzerlandstrasse, 49, Francfort s/M. 1882

Hirsch, Jacob, Dr phil., expert en médailles, Arcisstrasse, 17, Munich. 1897

Joseph, Paul, rédacteur de la *Frankfurter Münzzeitung*, Finkenhofstrasse, 33, Francfort s/M. 1902

Merzbacher, les successeurs du Dr, experts en médailles, Karlstrasse, 10/0, Munich. 1882

Nægeli, C., Dr méd., Nymphenburgstrasse, 139, Munich. 1902

Rappaport, Edmond, expert en médailles, Lutherstrasse, 9, Berlin. 1888

Rosenberg, Sally, expert en médailles, Schillerstrasse, 18, Francfort s/M. 1900

Schöttle, Dr Gustave, Tubingue (Würtemberg). 1911

Schott-Wallerstein, Simon, expert en médailles, Grünestrasse, 30, Francfort s/M. 1899

Seligmann, Eugène, expert en médailles, Bibergasse, 8, Francfort s/M. 1893

Autriche.

Egger, Armin, expert en médailles, Opernring, 7, Mezzanin, Vienne I. 1891

Perini, Quintilio, pharmacien, Rovereto, Tyrol. 1898

Walla, François, Dr phil., expert en médailles, Friedrichstrasse, 6, Vienne I. 1896

Windisch-Grætz, le prince Ernest de, colonel, Strohgasse, 21, Vienne I. 1896

Belgique.

CHAMOREL, Henri, banquier, villa Davel, Bouchout-lez-Lierre. 1898

DUPRIEZ, Charles, expert en médailles, avenue de Longchamp, 77, Bruxelles. 1895

JONGHE, vicomte Baudoin de, rue du Trône, 60, Ixelles-Bruxelles. 1891

Canada.

MAC LACHLAN, W.-Robert, homme de lettres, rue Sainte-Monique, 55, Montréal. 1894

France.

ANDRÉ, Ernest, notaire honoraire, rue des Promenades, 17, Gray (Haute-Saône). 1900

BABUT, A., commandant, anc. président de la Société française de numismatique, rue des Gatines, 23, Paris XXe. 1905

BERGA, René, rue des Bourdonnais, 8, Versailles. 1904

BOURGEY, Étienne, expert en médailles, rue Drouot, 7, Paris. 1910

CASTELLANE, comte Henri de, rue Saint-Dominique, 11, Paris. 1906

DAVID, Fernand, fabricant, rue du Sentier, 41, Paris IIe. 1894

DOUCET, J., rue Spontini, 19, Paris. 1910

ENGEL, Arthur, homme de lettres, rue Erlanger, 23, Paris-Auteuil. 1890

FARIA, vicomte de, consul de Portugal à Lausanne, rue de la Pompe, Paris, (ou Grand Hôtel Riche-Mont, Lausanne). 1909

FLORANGE, Jules, expert en médailles, rue de la Banque, 17, Paris. 1892

KELLER, Charles, rue de Logelbach, 7, Paris XVIIe. 1896

KŒCHLIN-CLAUDON, Émile, boulevard Delessert, 21, Paris. 1882

MARTZ, René, D^r^ jur., conseiller à la Cour d'appel, rue des Tiercelins, 34, Nancy (Meurthe-et-Moselle). 1897

MAZEROLLE, Fernand, archiviste de la Monnaie, rédacteur de la *Gazette numismatique*, avenue Niel, 91, Paris. 1890

MORICAND, Philippe, ingénieur, rue Legendre, 1, Paris. 1907

RICHEBÉ, Raymond, avocat, avenue de Wagram, 152, Paris. 1894

ROCH, Mlle Clotilde, artiste sculpteur, Fernex-Voltaire (Ain). 1908

Seiler, Max, commis de banque, rue de Tocqueville, 44, Paris XVIIe. 1906

Vallentin du Cheylard, Roger, rue du Jeu-de-Paume, Montélimar (Drôme). 1890

Vassy, Albert, pharmacien, route de Lyon, Vienne (Isère). 1904

Grande-Bretagne.

Ford, Rawlinson, avocat, Albion Street, 61, Leeds. 1891

Forrer, Léonard, numismate, Hammelton Road, 11, Bromley, Kent. 1891

Prevost, sir Augustus, baronnet, ancien gouverneur de la banque d'Angleterre, Westbourne Terrace, 79, Londres W. 1890

Spink, Samuel, de la maison Spink et fils, experts en médailles, Piccadilly, 17/18, Londres W. 1892

Italie.

Cerrato, Giacinto, place Victor-Emmanuel, 1, Turin. 1894

Cramer, Robert-Eugène, D^r en sciences agricoles, Fatebenefratelli, 7, Milan. 1911

Papadopoli, comte Nicolas, sénateur, commandeur, membre de l'Institut royal des sciences et des lettres, S. Appolinare, 1364, Venise. 1894

Salinas, Antoine, professeur, directeur du Musée national, piazza Ruggero Settino, 11, Palerme. 1895

Pays-Bas.

Schulman, Jacques, expert en médailles, Keizersgracht, 448, Amsterdam. 1894

Portugal.

Du Roveray, Paul, négociant, rua dos Sapateiros, 39, Lisbonne. 1890

Suède.

Cavalli, Gustave, pharmacien, Sköfde. 1894

Le nombre des membres actifs, fondateurs de la Société, le 14 décembre 1879, était de 39. Il ne reste plus actuellement que 10 de ces membres.

La Société était formée au 31 décembre 1911 de

184 membres actifs,
13 » honoraires,

soit 197 membres, se répartissant comme suit :

	Actifs	Honor.		Actifs	Honor.
Argovie	4		*Report*	119	2
Bâle	10				
Berne	15		Zurich	9	1
Fribourg	4		Allemagne	17	1
Genève	33	1	Autriche	4	2
Grisons	2		Belgique	3	1
Lucerne	7	1	Canada	1	
Neuchâtel	13		France	20	3
Saint-Gall	8		Grande-Bretagne	4	
Schaffhouse	2		Italie	4	3
Soleure	2		Pays-Bas	1	
Tessin	2		Portugal	1	
Valais	2		Suède	1	
Vaud	15				
A reporter	119	2	Total	184	13

TABLE DES MATIÈRES

Pages

DEMOLE, Eug. — Correspondance numismatique et archéologique de F.-S. de Bally de Montcarra (1691-1767) 50
— Médailles genevoises décernées au « Secours suisse », du XVIIe au XIXe siècle 189
— L'accord de Stadthagen (Lippe) et la médaille frappée à cette occasion en 1748 280
— Les collections orientales de Henri Moser, à Charlottenfels 334
HAHN, E., und IKLÉ-STEINLIN, Adolf. — Die Münzen der Stadt St. Gallen 5 129 241
HENKING, Dr K. — Der Münzfund von Osterfingen, im Jahre 1897 307
LUGRIN, Ernest. — La médaille de Simon-Auguste, comte de Lippe, et la Société littéraire fondée par ce prince à Lausanne, en 1742 255
MOLIN, A. de. — Les trouvailles monétaires dans le canton de Vaud 269
TÜRLER, H. — Coup d'œil sur les maîtres de la Monnaie de Berne 312
† W. W. et E. D. — La première monnaie d'or de Neuchâtel 331

MÉLANGES

Le jeton et la Société de tir du Marchairuz. — E. Lugrin 97
Dons au Cabinet de numismatique de Genève. — Eug. D. 99
Assemblée générale à Schaffhouse. — Eug. D. 100
Les collections de monnaies et de médailles de P.-Ch. Strœhlin. — Eug. D. 100
Louis-Oscar Roty. — C. 101
E.-J.-L. Caron. — Eug. D. 102
Ventes de collections 103
Assemblée générale de la Société suisse de numismatique, à Schaffhouse, les 8 et 9 septembre 1911 218
Das neue schweizerische Zehnfrankenstück. — P. Adrian 218
Vente à Francfort des monnaies d'or de la collection Ad. Iklé-Steinlin 220
Neue Münzen für Sammler. — P. Adrian 221
Treue und Ehre. — E. Hahn 221
Extraits des procès-verbaux du comité 222 342
Dons à la Société suisse de numismatique 340

Pages

La trouvaille de Vuissens (Fribourg). — F. D. 340
L'enseignement de la numismatique dans les universités de langue allemande pendant le semestre d'hiver 1911-1912 341
Ergebene Bitte an die HH. Direktoren der öffentlichen Münzkabinette und Privatsammler. — M. A. Ruegg 342
Nécrologie : Joseph Ruggero 343
Avis de la rédaction 343
Errata 343

BIBLIOGRAPHIE

Bordeaux, Paul. *Les boules miroirs et les bâtonnets de verre des anciens tombeaux de Locarno (Suisse).* — E. L. 349
— *Les sequins vénitiens contremarqués de caractères arabes.* — E. L. 349
Castellane, comte de. *Le premier écu d'or frappé en Dauphiné.* — H. C. .. 105
— *Sou d'or de Gratien frappé à Sirmium en 378.* — H. C. 105
— *Le denier messin de Charles le Chauve.* — H. C. 106
— *Un denier inédit du pape Boniface VIII.* — H. C. 106
— *Observations sur le classement des premiers florins pontificaux du Comtat-Venaissin et d'Avignon.* — E. L. 344
— *Le gros toulousin d'Alfonse de Poitiers et le toulousain du roi de France.* — E. L. 344
Corpus nummorum italicorum. Primo tentativo di un Catagolo generale delle monete medievali e moderne coniate in Italia o da Italiani in altri paesi. Vol. I. Casa Savoia. — Eug. D. 345
Dompierre de Chaufepié, Dr H.-J. de et A.-O. van Herkwijk. *Choix de monnaies et médailles du Cabinet royal de la Haye.* — H. C. 111
Friedensburg, Ferdinand, Dr phil. H. C. *Die Münze in der Kulturgeschichte.* — E. Lugrin 104
Head, Barclay v., Macdonald, George, and Wroth. — *Historia nummorum, a manual of greeks numismatics.* — Eug. D. 351
Jonghe, Vicomte Baudoin de. *Les monnaies de Terina au Cabinet royal des médailles de Bruxelles.* — H. C. 111
Luschin von Ebengreuth, Dr Arnold. *Der Denar der Lex Salica.* — E. L. .. 107
Maestri, A. *La medaglia della Società Albrizziana di Venezia a L. A. Muratori (1729-1730).* — E. L. 345
Martinori, E. *La zecca papale di Ponte della Sorga (Contado Venesino).* — E. L. 226
Mazerolle, F. *La renaissance de la médaille en France. Essai bibliographique.* — E. L. 348
Les montres de tir au point de vue historique, décoratif, etc. — C. 110
Musée national suisse à Zurich. XVIIIe rapport annuel présenté au Département fédéral de l'Intérieur, 1909. — C. 109

Pages

Papadopoli, Nicolo. *Un denaro della contessa Richilda (?).* — E. L. 225
Quintilio, Perini. *Le monete di Treviso descritte ed illustrate.* — E. L. ... 225
Rizzoli jun., Luigi, et Quintilio Perini. *Le monete di Padova descritte ed illustrate.* — E. L. 224
Robert, Arnold. *Inauguration du monument commémoratif de la fondation de la République neuchâteloise à la Chaux-de-Fonds, le 4 septembre 1910. Réminiscences historiques.* — H. C. 109
Serafini, Camillo. *Le monete e le bolle plumbee pontificie del medagliere Vaticano, precedute da un saggio di storia delle collezioni numismatiche Vaticane* di Mgr Stanislas Le Grelle. *Vol. I.* — Eug. D. .. 347
Usteri, Dr Th. *Die goldene Verdienstmedaille der Stadt Zürich. Eine Erinnerung an neunzig Jahre stadtzürcherischer Geschichte, 1803-1903.* — E. H. 348
Valentine, W. H. *Modern copper coins of the Muhammadan States of Turkey, Persia, Egypt, Afghanistan, Marocco, Tripoli, Tunis, etc.* — Eug. D. 350
Witte, Alph. de. *La médaille religieuse en Belgique.* — H. C. 108
Bibliographie méthodique. — H. C. 112 227 351
Bibliothèque. Ouvrages reçus 124 236 359

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XXXIIe assemblée générale, tenue à Schaffhouse les 8 et 9 septembre 1911.
Compte rendu 366
Rapport du président sur l'exercice 1910-1911 372
— du trésorier 380
— des vérificateurs des comptes 382
— du bibliothécaire 382
Liste des membres 385
Table des matières 397

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHES HORS TEXTE

	Planches		Pages	
Monnaies de la ville de Saint-Gall	Taf. I	5	129	241
Médailles du « Secours suisse » à Genève	I-III		189—217	

FIGURES DANS LE TEXTE

Monnaies de la ville de Saint-Gall	6—47	130—188	243—254
Camées antiques			82—85
Jeton de la Société de tir du Marchairuz			98
Médaille de tir décernée à la garnison suisse à Genève, 1814—1815			216
Pièce de dix-francs suisse, 1911			219
Médaille de Simon-Auguste, comte de Lippe, 1742			256
Portrait du pasteur Pavillard			260
Médaille de l'accord de Stadthagen-Lippe		289	290
Pistolet d'Henri I de Longueville			333
Prix d'école bernois de 1823			367
Prix de tir bernois de 1823			368
Jeton de l'assemblée générale de la Société suisse de numismatique, Schaffhouse 1911			368

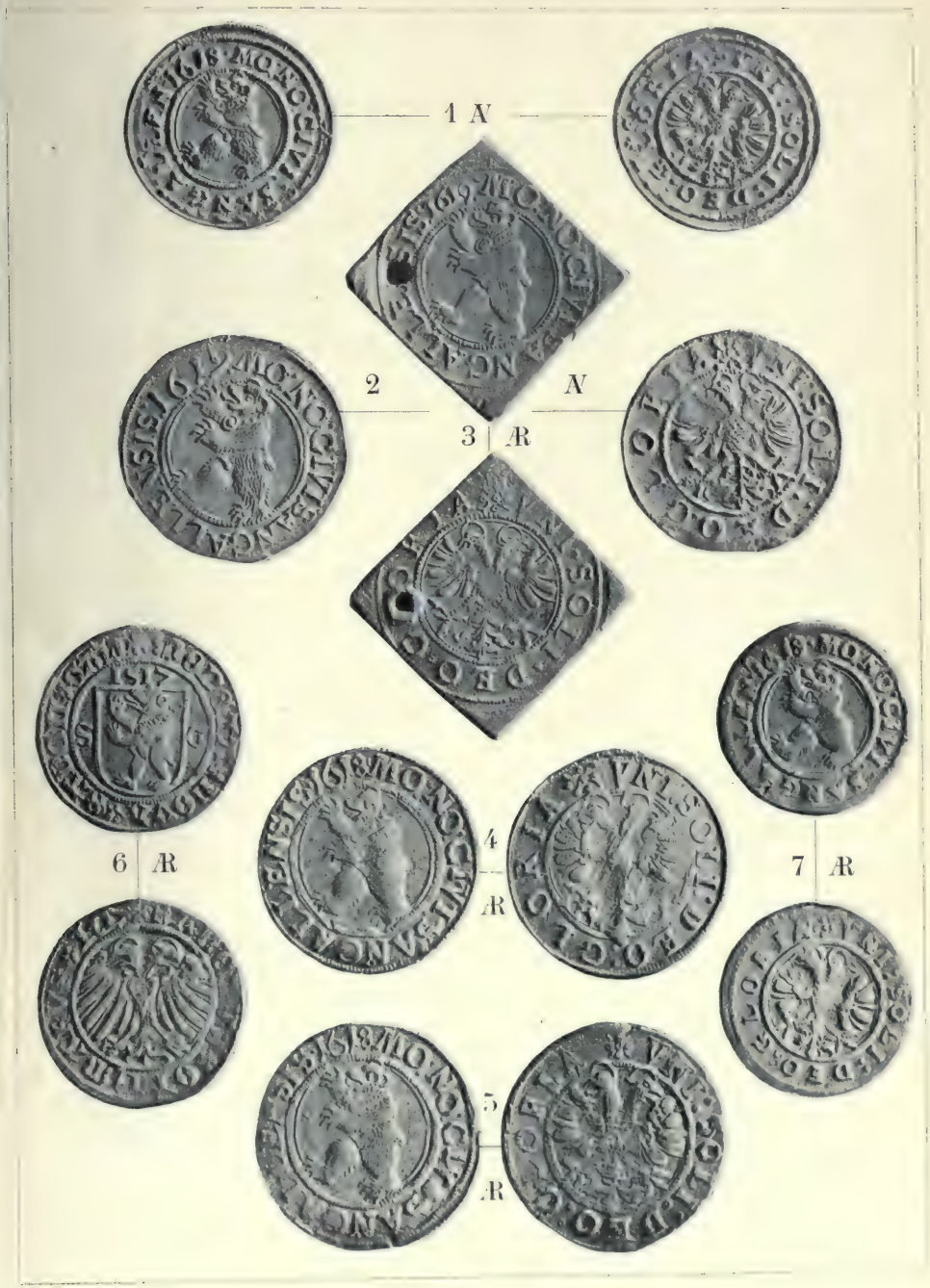

Münzen der Stadt St. Gallen.

(Ne pas confondre cette planche (Tafel I) avec la Pl. I du meme volume.)

CJ
1
A27
Bd.16-17

Schweizerische numismatische
Rundschau. Revue suisse
de numismatique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY